



HAL
open science

Étude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie

Gaëlle Doualan

► **To cite this version:**

Gaëlle Doualan. Étude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie. Linguistique. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2015. Français. NNT : 2015PA040149 . tel-04289555

HAL Id: tel-04289555

<https://theses.hal.science/tel-04289555>

Submitted on 16 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V « Concepts et Langages » (ED 0433)

Laboratoire de recherche « Sens, Texte, Informatique, Histoire » (EA 4509)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Linguistique

Présentée et soutenue par :

Gaëlle DOUALAN

le 21 novembre 2015

Etude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie

Sous la direction de :

M. Franck NEVEU – Professeur des Universités, Université Paris-Sorbonne

Membres du jury :

M. Peter BLUMENTHAL – Professeur, Université de Cologne

M. Pierre LARRIVÉE – Professeur des Universités, Université Caen Basse - Normandie

M. Franck NEVEU – Professeur des Universités, Université Paris-Sorbonne

M. Xavier-Laurent SALVADOR – Maître de Conférence HDR, Université Paris 13

M. André THIBAUT – Professeur des Universités, Université Paris-Sorbonne

**ETUDE HISTORIQUE,
EPISTEMOLOGIQUE ET
DESCRIPTIVE DE LA
SYNONYMIE**

RESUME

Cette thèse se donne pour objectif d'étudier les apories théoriques et épistémologiques liées à la synonymie. Pour l'essentiel, ces problèmes se concentrent dans la faiblesse théorique de la notion par rapport au succès empirique dont elle jouit auprès des locuteurs dans l'usage et dans les dictionnaires. Cette faiblesse théorique prend racine dans l'histoire de la notion : la synonymie a été définie en premier lieu par Aristote et a subi de nombreuses transformations au cours des siècles au point de se distancier complètement de cette première définition. Au XVIII^e siècle, elle est devenue une notion lexicographique et distinctive. A partir de l'avènement de la linguistique moderne, une synonymie scientifique s'est constituée, en s'appuyant sur la synonymie distinctive des synonymistes du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle. Les notions au cœur de la linguistique moderne, telles que l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique, entre langue et discours et entre onomasiologie et sémasiologie, ont été appliquées à la synonymie alors qu'elle s'est élaborée avant leur conception. Ainsi, la synonymie ne se situe pas aisément dans ces cadres théoriques ce qui fait sa faiblesse théorique. Recentrer la notion sur ce qu'elle a de fondamental évacuera les apories qu'elle suscite et favorisera son assise théorique. Il faut détacher la synonymie de l'épilinguistique pour en faire une notion métalinguistique afin qu'elle soit digne de susciter l'intérêt scientifique du linguiste. Par ailleurs, l'approche distinctive centre l'étude de la synonymie sur les différences de sens alors qu'elle repose sur des équivalences sémantiques approchées. La synonymie ne serait pas possible sans ces équivalences tandis que les différences de sens n'ont qu'un statut secondaire. Cela revient à détacher la synonymie de la sémasiologie pour la réorienter vers l'onomasiologie, c'est-à-dire, l'étude des signes possédant un même signifié. En outre, en tant que relation sémantique, la synonymie ne peut se manifester qu'en discours, qui est le lieu de l'émergence du sens. Ainsi, faut-il rompre avec toute conception lexicographique, c'est-à-dire, en langue, de la synonymie. Une approche onomasiologique et textuelle est mise en place pour proposer un nouveau cadre d'étude de la synonymie. Cette approche nécessite le choix d'un thème donnant à voir de nombreuses lexicalisations de sens proche afin que des équivalences sémantiques puissent émerger en contexte. Ces lexicalisations reliées par des relations sémantiques forment des réseaux lexicaux dans les textes, une méthode automatique est mise en place pour les détecter. Les thèmes du vice et de la vertu ont été choisis pour tester cette approche et les réseaux formés par leurs lexicalisations sont recherchés dans des textes du XVII^e siècle traitant de thèmes moraux.

Mots clés : synonymie, histoire, épistémologie, métalangue, observatoire, onomasiologie, approche textuelle, équivalence sémantique, réseaux lexicaux, vice, vertu.

ABSTRACT

This thesis aims at studying theoretical and epistemological aporia of synonymy. These problems are essentially concentrated in the theoretical weakness of synonymy in comparison with its empirical success in the opinion of speakers both in usage and dictionaries. This theoretical weakness originates in the history of the notion: at first, synonymy had been defined by Aristoteles and was afterwards subjected to transformations during the following centuries resulting a significant change from its first definition. During the eighteenth century, it became a lexicographical and distinctive notion. A scientific approach of synonymy appeared with from the beginning of modern linguistics but was based on the distinctive synonymy defined by the synonymists during the eighteen and nineteenth centuries. Fundamental notions for modern linguistics like the opposition between epilinguistic and metalinguistic, between language and discourse and between onomasiology and semasiology was then applied to synonymy whereas it had been elaborated before their conception. Therefore, synonymy is not easy to apprehend through modern linguistics theoretical frameworks, which explains its theoretical weakness. To reorient synonymy on what it holds as fundamental will enable to dispose of its aporia and consolidate its theoretical foundations. Synonymy must not stay an epilinguistic notion in order to spark linguists' interest, thus its must become a fully metalinguistic notion to stop ambiguities concerning its scientific status. Besides, the distinctive approach centers the study of synonymy on semantic differences whereas synonymy is based on approximate semantic equivalence. Synonymy could not be possible without these semantic equivalence while semantic differences are secondary: synonymy is not a semasiological notion, oriented towards the study of words' different senses, but it is an onomasiological notion that studies words with a common signification. Plus, as a semantic relation, synonymy can only be found in discourse in which sense emerges. The lexicographical conception of synonymy, language based, can no longer be used to describe synonymy. An onomasiological and textual approach is set up to propose a new scientific framework to synonymy. For this approach, a theme with a lot of lexicalisations is chosen for it can make appear plenty of semantic equivalences in context. Connected by semantic relations these lexicalisations form lexical networks in texts. An automatic method is set up to detect these networks. Moral themes of vice and virtue have been chosen to test the method and lexical networks are searched in seventeenth century French texts treating moral themes.

Keywords: synonymy, history, epistemology, metalanguage, observatory, onomasiology, textual approach, semantic equivalence, lexical networks, vice, virtue.

REMERCIEMENTS

J'adresse tout particulièrement mes remerciements à M. le professeur Franck NEVEU, mon directeur de thèse, pour m'avoir accompagnée dans mon cursus universitaire depuis le Master et pour m'avoir guidée dans mes recherches sur la synonymie ; je le remercie pour nos discussions fructueuses et ses conseils avisés tant scientifiques que méthodologiques et pour m'avoir insufflé le goût de l'épistémologie et de l'analyse critique des notions ; je le remercie également pour m'avoir fait confiance en me laissant une grande autonomie dans la conduite de ma recherche.

Je remercie Xavier-Laurent SALVADOR pour sa collaboration scientifique qui a donné lieu à des discussions passionnantes et passionnées, pour m'avoir formée en XML et en XQuery et pour m'avoir sensibilisée aux humanités numériques et aux technologies innovantes en industrie de la langue. Je le remercie également d'avoir accepté d'être rapporteur ;

Je remercie M. le professeur Pierre LARRIVÉE, qui m'a enseigné la linguistique à l'Université de Caen, pour avoir accepté d'être rapporteur ;

MM. les professeurs André THIBAUT et Peter BLUMENTHAL pour leur aimable participation à mon jury de thèse ;

Fabrice ISSAC pour ses rappels sur le fonctionnement du langage XML ;

Farid DJAIDJA et Svitlana AKINSHYNA pour leur aide précieuse en programmation informatique ;

Yasena CHANTOVA, Inès MAHDJOUR-LEON, Elsa VERET et Pauline LAMBERT, mes collègues et amies, pour leur écoute et leurs conseils ;

Jean-Louis et Sylvie DOUALAN, mes parents, pour leur indéfectible soutien, leur écoute constante et leur relecture attentive de mon manuscrit ;

Charlotte HECQUET pour avoir participé à la relecture de mon manuscrit ;

et Alain BRAUD pour avoir relu mon résumé de thèse en anglais.

INTRODUCTION

Pourquoi étudier la synonymie ? Pourquoi étudier une notion aussi ancienne, sur laquelle tout semble avoir été dit ? Car elle pose problème, ou du moins, est-ce là le discours qui ressort dès lors que l'on s'intéresse un peu à la synonymie. Le nœud du problème réside dans le fait suivant : « si la synonymie pose quelques difficultés de délimitation théorique, d'un point de vue pragmatique, en revanche, elle est peu discutable » (Masseron, 2009 : 4), d'où le caractère paradoxal de cette notion qui est l'objet d'une « méfiance théorique » (*Ibid.*) mais d'« un solide fondement empirique qui s'incarne dans les usages, les dictionnaires et la « réalité » du *mot* » (*Ibid.*). Masseron pointe le problème de la théorie de la synonymie face à son empiricité : si empiriquement, la synonymie semble aller de soi et être utilisée par tout un chacun, du point de vue théorique, elle est difficile à définir et à conceptualiser. Cette problématique sous-tend deux axes d'interrogations : ce déphasage entre théorie et pratique peut-il s'expliquer par l'histoire de la notion ? Cette notion très ancienne sert à la description de la langue et des phénomènes langagiers depuis l'antiquité. Mais cette ancienneté ne rime pas avec scientificité : la notion de synonymie existait bien des siècles avant de recevoir une définition proprement théorique et scientifique ; et la synonymie s'est justement fondée au cours des siècles à partir d'observations empiriques compilées sous forme de dictionnaires. La synonymie a donc longtemps été une notion purement empirique, qui n'a reçu un véritable fondement théorique que très récemment en comparaison de sa longue histoire. Ainsi, la problématique soulevée par Masseron gagne à être historicisée car la synonymie est une notion modelée par l'histoire. Le second axe d'interrogation que sous-tend cette problématique concerne le statut des locuteurs s'intéressant à la synonymie. L'opposition entre théorie et pratique renvoie schématiquement à deux types de locuteurs : des locuteurs experts, déployant un appareillage théorique autour de la notion afin de la conceptualiser et de la définir, et des locuteurs non-experts qui s'intéressent seulement aux manifestations concrètes de la notion et à l'aide qu'elle peut leur fournir dans leurs productions langagières et dans l'appréciation des productions de leurs interlocuteurs. Cette seconde pratique, très pragmatique, ne suppose qu'un faible appareillage théorique mais conduit à une grande opérabilité. Si les locuteurs experts s'intéressent à l'opérabilité de la notion, ils se concentrent en premier lieu sur sa définition et sa conceptualisation, qui peuvent s'avérer un frein à l'opérabilité. A l'inverse, les locuteurs non-experts sont pleinement ancrés dans l'opérabilité, au point de négliger la phase de définition de la notion, ou du moins, de se contenter d'une définition vague mais efficiente. Cela pose la question de la scientificité de la notion : est-elle en mesure d'accéder au statut de notion scientifique ou demeure-t-

elle un simple outil descriptif pour les locuteurs ordinaires ? Pour qu'une notion devienne scientifique, l'attention des locuteurs doit porter en priorité sur la définition et la méthode d'analyse qui accompagne cette définition. Mais l'opérabilité peut se montrer plus difficile à réaliser dans la mesure où certains cas ne se laissent pas aisément décrire par la définition et sa méthode ce qui oblige à les revoir constamment pour qu'elles intègrent la description de nouveaux cas. La définition d'une notion scientifique et la méthode qui l'accompagne sont susceptibles d'ajustements afin de se conformer aux faits de langue à décrire. Une notion non scientifique prend une définition stable et pérenne mais très large, voire floue, pour qu'elle puisse s'appliquer durablement ; une large couverture nécessite une grande souplesse définitionnelle. De même, la transmission de cette notion suppose la stabilité de sa définition et cette stabilité rend possible l'insertion de cette définition dans la langue courante et donc dans les dictionnaires de langue. Certes, les unités de la langue sont sujettes au changement mais la lenteur de ce changement l'atténue et donne l'illusion d'une stabilité. Devenue une unité lexicale de la langue courante, il ne peut plus être question de la scientificité de la notion. Ainsi, si elle s'avère n'être qu'un outil pour locuteurs non-experts, elle n'intéresse pas l'expert de la langue qu'est le linguiste, puisqu'il s'intéresse aux seules notions métalinguistiques. Mais il n'est pas non plus exclu que la notion connaisse les deux applications – l'une experte et l'autre non-experte ; c'est d'ailleurs le cas pour nombre d'autres notions linguistiques telles que la phrase ou le texte. Il faut s'employer à distinguer clairement le versant épilinguistique du versant métalinguistique de la synonymie pour la consolider en tant que notion scientifique et ainsi dépasser la « méfiance théorique », si tant est que cela soit possible. En effet, il faut que la synonymie métalinguistique apporte quelque chose à la description de la langue sinon la « méfiance théorique » se trouve justifiée : si elle ne peut rien apporter, alors il ne sert à rien de construire une telle notion.

Masseron fait émerger un autre problème de la synonymie : « l'une des difficultés auxquelles se heurte la synonymie c'est si l'on peut dire la polyvalence de ses applications, voire leur disparité apparente » (*Ibid.*). Si la synonymie est une notion propre au discours scientifique de la linguistique, la linguistique se diffracte en de nombreux observatoires étant donné les différents observables sur lesquels elle se concentre. La diffraction s'intensifie si l'on s'intéresse également aux sciences du langage. La synonymie connaît un emploi par les non-experts et un emploi par les experts, mais parmi ces derniers, l'utilisation de la notion n'est pas unifiée ; chaque domaine des sciences du langage applique la synonymie à son observatoire, à ses observables ce qui tend à faire éclater la notion. En effet, la synonymie est diversement appliquée si elle concerne la sémantique lexicale, le traitement automatique des langues, la lexicographie ou la rhétorique. N'étant pas utilisée pour décrire les mêmes observables, elle prend des définitions différentes

selon les observatoires. Cet éclatement des observables et des observatoires conduit au délitement de la notion elle-même. Il est nécessaire d'examiner l'usage qui est fait de la notion dans chaque observatoire afin de recentrer la notion sur elle-même et de la débarrasser des scories apportées par les différents observatoires, voire de réserver l'emploi de la synonymie à certains observatoires privilégiés, les autres observatoires pouvant élaborer leur propre notion, distincte de la synonymie.

Si la synonymie fait l'objet d'une « méfiance théorique », cela est dû à la diversité de ses observatoires, mais aussi au flou qui entoure la définition de la notion (Kleiber, 2009a : 9) :

La synonymie est vraiment une relation sémantique paradoxale. C'est la relation la plus facile à aborder et la plus facile à définir, mais aussi la plus difficile à maintenir. Quasiment tout le monde est d'accord pour la définir comme une identité ou équivalence de sens entre deux unités lexicales différentes, mais quasiment tout le monde aussi s'accorde pour dire qu'une telle identité ou équivalence sémantique ne se trouve pas réellement et donc que la vraie synonymie au fond n'existe pas ou – pour les plus prudents – « paraît, pour le moins, extrêmement rare » (Nyckees, 1998 : 181).

La définition de Kleiber est couramment donnée à la synonymie : elle est une relation d'équivalence sémantique entre deux signes distincts. Mais un doute plane sur cette définition puisqu'il est question d'« identité » ou d'« équivalence » de sens, or « identité » suppose un strict recouvrement de sens entre les deux unités lexicales qualifiées de synonymes, tandis que le terme « équivalence » peut être pris comme un recouvrement sémantique partiel entre les deux unités. La stricte identité contrevient au principe d'économie de la langue et fait de la synonymie une notion qui n'est pas viable. Il faut préférer une définition de la synonymie qui s'en tient au recouvrement sémantique partiel, en ce qu'il a de réalisable et d'effectif. Mais définir la synonymie comme une identité ou une équivalence réserve aux linguistes la possibilité de démontrer l'inexistence de la synonymie ; il s'agit de la conclusion la plus fréquente dans les études lexicales descriptives : deux unités lexicales réputées synonymes sont conjointement étudiées et l'auteur de l'étude conclut à une impossibilité de la synonymie entre ces deux unités, qui provient de leur impossible substitution dans tous leurs contextes d'emploi. Définir la synonymie pour ensuite montrer qu'elle n'existe pas confine à l'absurdité et ne peut satisfaire un raisonnement scientifique. La seule définition recevable étant la définition par équivalence de sens, les questionnements sur la synonymie absolue deviennent des débats stériles. Toutefois, replacer ces débats dans l'histoire de la synonymie permet de comprendre les raisons de l'apparition d'une synonymie - identité de sens. Quant aux interrogations et aux débats suscités par la synonymie - équivalence de sens, ils portent sur ses degrés d'équivalence et ont pour objectif de comprendre sur quoi repose le mécanisme de l'équivalence sémantique.

Un second problème touchant la définition de la synonymie concerne le traitement qui est fait de la synonymie - équivalence de sens :

Il est ainsi piquant de noter que le but principal des dictionnaires de synonymes n'est pas tellement de montrer l'identité sémantique des lexèmes retenus comme synonymes, mais consiste précisément à mettre au jour leurs différences, si minimes soient-elles. Et de nombreux articles de linguistique, même et surtout dans les recueils consacrés à la synonymie, suivent ce mouvement : l'auteur prend deux ou trois expressions considérées habituellement comme synonymes et déploie ensuite tout son talent de fin sémanticien pour prouver qu'il n'en est finalement rien, que chaque expression a son sens et son fonctionnement propres, qui conduisent à rejeter *in fine* l'assimilation sémantique « grossière » qui a servi de point de départ (Kleiber, 2009 : 9).

Kleiber critique la conception distinctive de la synonymie au travers de ce qui la manifeste de la manière la plus saillante : les dictionnaires de synonymes et les études lexicales descriptives. Cette conception distinctive consiste, en partant de deux unités lexicales réputées synonymes, à énumérer les différences sémantiques qui les distinguent. Elle montre qu'il n'y a pas identité de sens entre deux unités lexicales, aussi ne peuvent-elles être assimilées l'une à l'autre du point de vue sémantique. La conception distinctive et sa méthode d'analyse confirment ce que l'on sait déjà grâce au principe d'économie de la langue, leur valeur heuristique est donc faible. Leur seul intérêt réside dans la connaissance fine du sens des mots qu'elles peuvent apporter. Elles intéressent seulement la lexicographie, et restant dans une sphère purement descriptive, elles ne permettent pas d'accéder à une connaissance plus générale sur la langue, et encore moins aux mécanismes cognitifs et linguistiques qui font l'équivalence de sens et sur lesquels repose la synonymie. En plus de se focaliser sur les différences de sens au lieu de s'intéresser à l'équivalence sémantique, la conception distinctive de la synonymie se donne l'illusion de comparer des signifiés : elle oublie que ce sont des signes qui sont mis en relation par la synonymie, des signes composés d'un signifié et d'un signifiant. Il est nécessaire de replacer le signe, dans sa dualité, au centre de la synonymie. En se focalisant sur les signifiés, la conception distinctive de la synonymie adopte le point de vue sémasiologique : elle part d'un couple de synonymes et détaille leurs sens pour déterminer ce qui les distingue. Et lorsque cette conception recourt au test de la substitution en contexte, elle oublie complètement que ce sont des signes et donc des signifiants qu'elle substitue en plus des signifiés. Dans la chaîne syntagmatique du texte, la substitution est opérée en priorité sur le niveau sémantique puisque c'est avant tout le sens qui intéresse la synonymie mais cette substitution perturbe le niveau morphosyntaxique, et plus généralement le niveau textuel, qui concernent le signifiant. La substitution ne peut être faite sans prendre en compte l'impact de la substitution sur le signifiant et la chaîne syntagmatique. Pourtant, la synonymie est une notion qui s'intéresse à des signes dont les signifiés

sont communs mais dont les signifiants sont distincts ; dans la définition de la synonymie, les deux pans du signe sont clairement pris en compte et incorporés avec leurs spécificités mais la méthode d'analyse par substitution se focalise sur le seul pan du signifié. Ainsi, la perspective sémasiologique, centrée sur les seuls signifiés, n'aboutit pas. Il est préférable d'adopter le point de vue onomasiologique, qui s'intéresse d'abord à un signifié pour rechercher les signes qui le possèdent ; la recherche part du signifié et est orientée vers les signes et leurs signifiants. La synonymie opère de manière identique : le point de départ est le sens commun à plusieurs signes et les signes et leurs signifiants sont l'objet de la recherche de synonymes. La synonymie est une notion pleinement onomasiologique, aussi, pour en proposer une description satisfaisante, faut-il se départir de toute approche sémasiologique.

Evoquant la synonymie à ses origines, c'est-à-dire la synonymie-cohyponymie d'Aristote, Rey-Debove (1997 : 93) remarque que « la notion de synonymie identifiée à celle de « sens équivalent » de deux ou plusieurs mots pose alors de nouveaux problèmes qui ressortissent de la linguistique pure (immanente) et se manifestent en sémantique lexicale ». Pour exposer les nouveaux problèmes de la synonymie, elle s'arrête sur l'opposition entre langue et discours en partageant les synonymes en fonction de cette opposition. Selon elle, les unités lexicales qui ont des sens proches hors contexte sont des synonymes en langue, elles sont dites « mots voisins » ou « quasi-synonymes » car elles n'ont pas un sens identique. Les unités lexicales qui ont le même sens hors contexte mais qui se distinguent dès lors qu'on les examine en contexte sont des synonymes en discours¹. Cependant le problème soulevé par Rey-Debove est un faux problème : l'opposition entre langue et discours n'est pas *a priori* pertinente pour étudier la synonymie. La synonymie en langue est ancrée dans la lexicographie, or les dictionnaires sont des répertoires des emplois des mots en discours. En tant que relation sémantique, la synonymie ne peut s'étudier que là où le sens émerge, c'est-à-dire en contexte, dans le discours. Ainsi, la synonymie n'a de pertinence qu'en discours et il est vain de vouloir distinguer une synonymie en langue et une synonymie en discours.

Ce problème comme les précédents gagne à être historicisé du fait de la longue histoire et des nombreuses évolutions de la synonymie. Si la synonymie a connu plusieurs définitions depuis l'antiquité, ce n'est que depuis l'avènement de la linguistique moderne comme science qu'elle s'est vue attribuer une définition

¹ Rey-Debove fait un usage contre-intuitif du terme *synonyme* puisqu'elle l'emploie à propos d'unités lexicales qui n'ont pas le même sens : les synonymes en langue sont les mots qui n'ont pas le même sens en langue et les synonymes en discours sont les mots qui ont le même sens en langue mais qui n'ont plus le même sens en discours. Pour montrer que les synonymes en langue n'ont jamais le même sens, elle les nomme « quasi-synonymes », dénomination que ne reçoivent pas les synonymes en discours car il leur arrive d'avoir le même sens, lorsqu'on les considère seulement en langue. C'est oublier que l'idée d'équivalence approchée est contenue dans la définition de la synonymie et que le sens ne peut émerger qu'en discours.

scientifique. La synonymie est longtemps restée dans un état intermédiaire entre l'épilinguistique et le métalinguistique. La définition métalinguistique et scientifique a modelé la synonymie aux nouveaux cadres d'étude que la linguistique s'est donnée, comme la dichotomie entre langue et discours. Faire entrer la synonymie dans ces cadres a suscité des apories et a rendu cette notion problématique aux yeux des linguistes ; s'étant constituée avant ces cadres, la synonymie n'est pas faite pour y entrer, elle s'y conforme mal. Si le discours qui fait de la synonymie une notion problématique s'est perpétué, il n'a guère été interrogé et critiqué. Comme la synonymie n'est ni interrogée, ni renouvelée, elle se sclérose et devient une notion erronée, ce qui confirme son caractère problématique. Cela n'empêche pas pour autant les nombreux observatoires des sciences du langage d'y recourir ce qui manifeste leur méconnaissance de la notion. L'accroissement des observatoires entraîne une fragmentation de la notion qui se trouve utilisée selon différents points de vue sans que l'on ne sache plus qu'elle est sa définition première. Cela conforte la méfiance dont elle est l'objet.

Au-delà des problèmes qu'elle pose, l'actuelle conception de la synonymie métalinguistique possède une faible valeur heuristique. Lorsqu'on interroge cette synonymie sur ce qu'elle permet d'apprendre sur la langue, ses apports restent limités. En grande partie, elle ne fait que valider le principe d'économie de la langue puisque la méthode distinctive qui y est attachée confirme qu'il n'existe pas de mots ayant rigoureusement le même sens. Cela implique qu'il y a toujours des différences de sens entre les mots. Le seul véritable apport de la synonymie consiste en la fine description des différences de sens : de nombreuses descriptions ou typologies classent les différences entre synonymes en deux catégories principales : les différences sémantiques et les différences syntaxiques et distributionnelles. Ainsi, la synonymie est seulement capable de prouver l'impossibilité d'une identité de sens et ce qui en découle ; elle ne fait que valider le principe d'économie de la langue. Et encore, cela ressemble plutôt à une pétition de principe : la synonymie est nécessairement limitée par le principe d'économie de la langue et elle ne fait que le confirmer, aussi n'a-t-elle aucune valeur heuristique. Son seul apport, la typologie des différences de sens, demeure strictement descriptif et n'alimente en rien la compréhension de la langue. L'attention n'est jamais portée sur les équivalences de sens qui font pourtant les synonymes. Comment est-il possible que deux mots aient des sens proches ? S'agit-il d'une illusion du discours ? Sur quoi repose cette illusion ? De manière générale, la proximité sémantique entre des mots est peu théorisée. Et pourtant les recherches doivent être menées sur cette proximité sémantique, sur les équivalences sémantiques pour rénover la notion de synonymie, pour en extraire les apories et pour qu'elle ne soit pas enfermée dans des pétitions de principes.

La synonymie apparaît comme une notion qui a besoin d'être recentrée sur ses bases ; pour ce faire, une étude approfondie de la notion semble nécessaire. D'ailleurs, la synonymie a beau être une notion ancienne, elle fait le plus souvent l'objet d'études ponctuelles, que ce soit en histoire des idées linguistiques ou en linguistique descriptive au travers d'études lexico-sémantiques (Balibar-Mrabti (éd.), 1997 ; Berlan & Bouverot, 2007 ; Berlan & Pruvost, 2008 ; Masseron & Lecolle, 2009 ; Berlan & Berthomieu, 2012) mais rares sont les synthèses qui fassent fructifier les conclusions de ces études ponctuelles. Une étude globale de la synonymie doit donner une vue d'ensemble de cette notion et un certain recul par rapport aux problèmes qu'elle suscite et qui sont régulièrement soulevés sans qu'aucune solution ne soit trouvée. L'historicisation de la notion doit contribuer à tracer le parcours qu'elle a suivi et les transformations qu'elle a subies au cours des siècles. La synthèse des théories qui traitent cette notion ainsi que la synthèse de ses définitions doivent contribuer à une meilleure connaissance des mécanismes à l'œuvre dans cette notion ce qui permettra d'effectuer la critique de la notion et d'accompagner sa rénovation.

La présente recherche se donne pour objectif de mettre au jour les principales apories de la synonymie, d'en rechercher les origines afin de comprendre leurs conditions d'apparition et d'envisager un moyen de les contourner. L'attention est portée sur les apories mises au jour dans le discours récurrent sur la synonymie. Ces apories se manifestent dans les principales dichotomies de la linguistique : l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique, l'opposition entre onomasiologie et sémasiologie et l'opposition entre langue et discours. Ces problèmes fondamentaux touchent la définition même de la notion en plus de la question de l'identité ou de l'équivalence de sens et de la diversité des observatoires. Mais ce ne sont pas les seuls problèmes théoriques auxquels se heurte la synonymie ; d'autres apories plus complexes la dépassent et concernent plus généralement la notion de sens tels que la question du sens et de la référence et les aspects cognitifs qui président à l'élaboration du sens. Ces apories ne sont pas traitées ici car elles dépassent le cadre linguistique auquel la présente étude se restreint.

Pour mettre au jour les principales apories de la synonymie, il est apparu nécessaire de les historiciser pour comprendre leurs conditions d'émergence, aussi faut-il commencer par une étude approfondie axée sur l'histoire de la notion et son examen épistémologique. L'histoire des idées linguistiques occupe une place cruciale dans ce travail car la synonymie est une notion très ancienne qui a subi de nombreuses évolutions au cours du temps. Son apparition bien antérieure à l'émergence de la linguistique moderne laisse supposer qu'elle s'est constituée à

partir de notions distinctes de celles développées par la linguistique moderne. Pour comprendre la synonymie, il ne faut pas s'en tenir à ce qu'elle a été depuis l'avènement de la linguistique comme science mais il faut remonter jusqu'aux premières occurrences de cette notion durant l'antiquité grecque. Une histoire aussi longue suppose de nombreux changements dans la manière dont la synonymie a été conçue, définie et traitée. Parcourir les principales étapes de son évolution au cours des siècles permet de contextualiser les changements épistémiques qu'elle a subis tels les changements de paradigme. Par ailleurs, cela fait prendre conscience du caractère construit et temporaire de la synonymie que l'on connaît aujourd'hui. Ces changements épistémiques ont été accompagnés de l'apparition de nouvelles apories. L'accent est mis sur le dernier changement épistémique : le passage du paradigme lexicographique des synonymistes au paradigme linguistique des sémanticiens puisque les apories qu'il a apportées sont les apories actuelles de la notion. Ainsi, ce changement épistémique est étudié avec soin pour cerner en détail les conditions d'apparition des apories.

Si une étude historique est tout indiquée pour déceler les principales étapes de l'évolution de la notion, elle n'est cependant pas apte à révéler et discuter l'ensemble des apories qui apparaissent lors d'un changement épistémique. Pour extrapoler à partir de l'histoire, une étude épistémologique de la notion est mise en place. Il s'agit principalement d'examiner la définition de la synonymie pour détailler les notions linguistiques qui sont à l'œuvre et qui, selon leurs utilisations, peuvent révéler des apories. Comme la définition de la notion dépend de l'observatoire et des observables, ceux-ci participent de l'examen épistémologique de la synonymie et en constituent les points de départ. Ils envoient aux domaines des sciences du langage qui traitent de la notion. Chaque domaine développe sa propre approche de la synonymie ce qui laisse supposer une définition distincte pour chacun d'eux. Les observables sont étroitement liés aux observatoires car ils sont les unités linguistiques qui sont observées dans un observatoire donné. Leur examen offre à voir la diversité des approches de la synonymie, surtout depuis le développement des sciences du langage au-delà du noyau dur des disciplines de la linguistique.

En tant que notion de la science linguistique, la synonymie est censée être une notion métalinguistique. Cependant, l'examen des définitions et des observatoires conduit à mettre en doute le caractère métalinguistique de certaines définitions données à la synonymie. Cela incite à interroger la synonymie selon le prisme de l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique. Ces notions distinguent les jugements experts et non-experts portés sur la langue. Le domaine de l'épilinguistique concerne les jugements portés sur leur production langagière ou celle de leurs interlocuteurs par les locuteurs ordinaires dans une situation courante. A l'inverse, le métalinguistique se situe dans la sphère du discours spécialisé des

experts de la langue qui se sont pourvus de notions scientifiquement définies. Cette dichotomie permet de statuer sur la scientificité d'une notion et la synonymie se situant dans les deux domaines est traversée par ce débat.

L'opposition entre la langue et le discours est également une dichotomie qui traverse la synonymie ; elle touche particulièrement sa définition puisque, selon la sphère dans laquelle elle se situe, la définition change. En langue, la synonymie devient un phénomène hors contexte, alors qu'en discours, elle est un phénomène en contexte : les équivalences sémantiques approchées sont possibles en contexte ou hors contexte selon les points de vue. Cela revient à appuyer la synonymie sur une décomposition du sens en langue, c'est-à-dire à partir d'un sens virtualisé ou à appuyer la synonymie sur une réalisation du sens d'une unité lexicale dans un contexte donné ; dans le premier cas, les relations de synonymie sont toujours égales à elles-mêmes et dans le second cas, elles sont chaque fois différentes en raison des paramètres contextuels.

L'opposition entre la sémasiologie et l'onomasiologie entre en jeu dans l'examen épistémologique de la synonymie. Ces deux notions ne sont jamais explicitement mentionnées dans les définitions ou les observatoires de la synonymie et pourtant, elles informent la conception de la synonymie puisqu'elles traduisent deux manières antagonistes de traitement du signifié et du signifiant. La sémasiologie consiste à s'intéresser à un signe en partant de son signifiant pour en étudier les signifiés. A l'inverse, l'onomasiologie privilégie un signifié et en recherche les manifestations lexicales, autrement dit, les signes qui le contiennent. En tant qu'équivalence sémantique approchée, la synonymie se situe de plein pied dans l'onomasiologie. Cependant, l'histoire et l'examen des définitions de la notion montre qu'elle est le plus souvent étudiée d'un point de vue plutôt sémasiologique puisque l'attention est portée sur la distinction des signifiés. Cette dichotomie entre onomasiologie et sémasiologie montre d'emblée l'une des principales apories de la synonymie.

Si l'étude historique et épistémologique de la synonymie amène à révéler les apories de la synonymie, il faut pouvoir contourner ces apories en reconsidérant la notion à l'aune de ce que cette étude aura apporté. Une nouvelle méthode d'exploration de la synonymie doit conjointement être développée et testée pour constituer un nouveau mode de description du phénomène. Les optiques onomasiologique et discursive étant choisies, il faut proposer une méthode qui allie les deux : l'analyse thématique, c'est-à-dire l'étude d'un thème ou faisceau structuré de signifiés, est apparue comme étant une méthode déjà existante répondant à ces deux critères. Il faut seulement adapter cette méthode à la synonymie puisqu'elle n'est pas son objet d'étude d'origine. Si l'analyse thématique est foncièrement onomasiologique puisqu'elle étudie des signifiés au travers de leurs manifestations en contexte, il est nécessaire d'insister sur ces

manifestations lexicales pour une étude de la synonymie. Quant à l'aspect discursif, il ne pose aucun problème puisque l'analyse thématique a d'emblée été conçue pour des recherches en corpus. L'étude des apories de la synonymie permet de proposer de nouvelles hypothèses sur la notion, hypothèses qui doivent être confrontées à la réalité langagière dans ses réalisations textuelles.

Cette étude de la synonymie débute par un historique de la notion s'étendant de l'Antiquité au XX^e siècle ; si le premier chapitre porte sur l'histoire de la synonymie de l'Antiquité au XIX^e siècle, le deuxième chapitre est imparti au seul XX^e siècle tant l'histoire de la notion s'est accélérée et s'est densifiée à cette période. Cet historique est suivi d'une étude plus proprement épistémologique qui se veut un prolongement de l'histoire de la notion en se focalisant sur les définitions métalinguistiques de la synonymie, ses observatoires et ses observables. L'étude épistémologique se fait en premier lieu à partir d'un corpus de définitions métalinguistiques de la synonymie qui sont décortiquées pour comprendre la manière dont la synonymie est définie grâce aux notions et aux biais qui la traversent ; et en second lieu, elle est opérée à partir du recensement des observatoires recourant à la synonymie dont les définitions sont examinées à l'aune de critères dégagés lors de l'étude du corpus de définitions métalinguistiques. Cela revient à prendre connaissance des divers modes de traitement de la synonymie. Ces observations historiques et épistémologiques aboutissent au recensement des principales apories de la synonymie prenant toutes leurs racines dans l'histoire de la notion, apories donnant lieu aux principales critiques de la communauté scientifique à l'encontre de la synonymie. La nouvelle perspective d'étude proposée met l'accent sur le caractère onomasiologique et discursif de la synonymie. Une méthode est développée de l'analyse thématique et ne s'intéresse plus seulement à la synonymie, comme simple relation sémantique mais plus largement aux réseaux lexicaux, comme les manifestations en discours des relations sémantiques. Cette nouvelle conception et sa méthode sont testées sur le vocabulaire du vice et de la vertu dans un corpus des trois textes de la fin du XVII^e siècle, témoignant d'une forte prégnance de ces thèmes et caractérisés par leur discontinuité discursive : les *Caractères* de La Bruyère, les *Réflexions ou sentences et maximes morales* de La Rochefoucauld et les *Pensées* de Pascal. L'optique onomasiologique étant adoptée, il est nécessaire de recourir à un grand nombre d'unités lexicales pour mener cette étude, aussi ces unités lexicales font-elles l'objet d'une collecte méthodique dont la démarche nécessite d'être explicitée. Une fois le corpus et le lexique rassemblé et mis au format XML, ils sont conjointement interrogés à l'aide du langage de programmation XQuery. Cette expérimentation permet de révéler les réseaux lexicaux des thèmes du vice et de la vertu dans les textes du corpus. Les résultats obtenus sont classés en deux grandes catégories : les réseaux lexicaux

microsyntaxiques et les réseaux lexicaux macrosyntaxiques ; chacune de ces catégories est segmentée en fonction des configurations syntagmatiques des réseaux et des relations sémantiques qui émergent en contexte. Cette étude révèle les divers degrés d'intersection sémantique qui émergent au sein de l'équivalence approchée et le brouillage des relations sémantiques en langue lors de leur mise en discours.

**PARTIE 1 : POUR UNE LECTURE
DE L'HISTOIRE DE LA
SYNONYMIE**

CHAPITRE 1 : HISTORIQUE DE LA SYNONYMIE : DE L'ANTIQUITE AU XIX^E SIECLE

Introduction

La synonymie, relation d'équivalence sémantique, apparaît dès l'antiquité grecque. Au cours de son histoire, elle connaît de nombreuses évolutions quant à sa définition et son utilisation. Ces transformations ont modelé la notion au cours du temps, aussi, on ne peut faire l'économie de son historique pour comprendre les enjeux de ces transformations et leur impact. D'ailleurs, l'historique de la synonymie est l'occasion de mettre au jour les traditions qui ont forgé cette notion, leurs filiations et les ruptures qu'elles ont opérées.

En outre, la synonymie est longtemps restée le fait d'un discours savant mais non scientifique. Ce n'est que depuis le XX^e siècle qu'elle est devenue une notion métalinguistique et donc scientifique. Un tel changement de statut a fait émerger de nombreux problèmes théoriques. L'histoire de la notion éclaire les causes de ces problèmes théoriques et méthodologiques. Cela témoigne donc du poids de l'histoire et des traditions dans l'élaboration des notions.

En s'insérant dans la linguistique moderne qui devient une discipline pleinement scientifique, la synonymie est définie rigoureusement et sa définition est alimentée par d'autres notions de la linguistique moderne, ce qui la pose dans un cadre théorique précis. Par ailleurs, elle fait l'objet d'un protocole expérimental dûment établi, qui s'est départi de tout caractère subjectif et intuitif. Jusqu'au XIX^e siècle, ces conditions n'étant pas remplies, la synonymie est seulement le fait d'un discours savant sur la langue. Ainsi, l'histoire de la notion se partage-t-elle entre une synonymie savante et une synonymie scientifique.

Dans cet historique, l'accent est mis sur la tradition française de la synonymie même si des auteurs non francophones sont mentionnés. Le choix de la tradition française se justifie par son influence et sa diffusion en Europe au cours du XVIII^e siècle² mais aussi car Saussure s'en est inspiré pour construire la notion de valeur³ (Auroux, 1985).

L'histoire de la synonymie est périodisée selon le schéma suivant. La première période est l'antiquité, divisée en Antiquité grecque et Latinité, car si la

² Nombreux sont les auteurs de diverses nations européennes qui s'affilient aux premiers synonymistes français et particulièrement à l'abbé Girard.

³ La notion de valeur s'appuie sur une conception différentielle du sens, qui est à la base des travaux distinctifs des synonymistes.

synonymie est apparue sous l'Antiquité grecque, elle a connu bien des transformations dès la Latinité. Le Moyen Age et la Renaissance sont regroupés dans une seconde période car ils forment un tout axé sur une conception rhétorique de la synonymie. La période moderne est subdivisée en siècles, du XVII^e au XIX^e siècle, en raison de la densité des apports et des changements occasionnés dans l'étude de la synonymie. Cet historique s'arrête au XIX^e siècle puisque le XX^e siècle ouvre une phase nouvelle dans l'histoire de la synonymie, faisant d'elle une notion scientifique du fait de l'émergence de la linguistique moderne. Il fait l'objet du deuxième chapitre.

1- L'ANTIQUITE : ELABORATION D'UNE NOTION

1-1- L'ANTIQUITE GRECQUE : NAISSANCE DE LA SYNONYMIE

Apparue durant l'antiquité grecque⁴, la synonymie a été nommée, définie et théorisée en premier par Aristote, même s'il n'est pas le premier à avoir fait usage de cette notion. Pour comprendre l'apparition de la synonymie, il faut exposer le contexte idéologique qui a vu naître cette notion.

⁴ Cet exposé historique commence par l'Antiquité grecque car la synonymie est le fait des Grecs : elle a été définie dans leur civilisation, sans compter qu'elle a donné lieu à la longue tradition occidentale décrite dans ce chapitre. Cependant, des traces de synonymie ont été décelées dans la langue sanskrite. Toutefois, le terme et la notion n'apparaissent pas en tant que tels, ils sont le fait d'un auteur contemporain qui interprète un phénomène linguistique : Pinault (1989) rencontre des « synonymes » dans un glossaire servant d'outil d'exégèse pour les textes védiques. « Ce glossaire est constitué de diverses listes de mots (nighantu) [...] : les listes (69) des trois premiers chapitres sont rangées par « synonymes » » (*Ibid.* : 314). Ces lexiques « sont des catalogues synonymiques (mots de même sens) ou homonymiques (mots à plusieurs sens) avec des glissements entre ces deux types de groupements ; les premiers s'apparentent davantage à une encyclopédie qu'à un dictionnaire » (*Ibid.*). Le lien étroit entre synonymie et homonymie peut d'ores et déjà être noté, la suite de ce chapitre montre qu'elles ne sont vraiment départagées que par Aristote. La « synonymie » décrite par Pinault semble être une relation très large qui englobe bien d'autres phénomènes et dépasse la synonymie d'Aristote. En effet, « les mots enregistrés comme synonymes dépassent très souvent les équivalents objectifs : ce sont des épithètes, des mots proches seulement par une figure phonique (allitération, par exemple), on parle de voisinage dans le texte ; plus généralement, ils dérivent d'un « réseau de références corrélatives », d'associations de notions, et d'images » (*Ibid.*). Si Pinault parle de synonymie, c'est en réalité un phénomène plus large qui est en jeu dans ces glossaires. Quoi qu'il en soit, ce phénomène n'est pas encore l'objet d'une théorisation ni d'une définition. Il semble seulement une commodité de classement lexical. Ainsi, ce phénomène est aussi flou à nos yeux qu'il devait l'être pour les contemporains. Les Grecs auront donc le mérite de proposer une théorisation et une définition du phénomène synonymique. En bref, la synonymie comme équivalence de sens n'est pas un phénomène occidental, elle a été perçue dans d'autres civilisations.

1-1-1- Un terrain idéologique fertile

1-1-1-1- *Le lien nom – chose dans la pensée archaïque*

Durant la Grèce archaïque, les hommes considèrent que les noms leur viennent de la divinité, d'où l'émergence de la « thématique de l'onomaturge : celui qui donne des noms aux choses » (Gambarara, 1989 : 79). Cette thématique se retrouve chez les Orphiques qui y ajoutent l'idée d'une intention par laquelle serait mué l'onomaturge. Pour les Pythagoriciens, les noms sont « selon la nature » et « par (im)position » (*Ibid.* : 84), c'est-à-dire imposés par la nature, et donc, provenant d'une divinité qui transcende l'homme.

L'essentiel de cette pensée archaïque est l'« unité mythique originelle de l'Être et du langage » (Stevens, 1990 : 222). Ainsi, « l'*onoma* ne désigne pas mais est la chose nommée, le nom maîtrise totalement la chose » (*Ibid.*). La pensée archaïque octroie à la divinité le don de nommer les choses et elle considère les noms comme naturels. Dans cette pensée, le lien entre le nom et la chose est si étroit qu'ils se confondent⁵. De ce fait, à l'époque de Parménide, « le rapport étroit et direct du nom et de la chose était encore une loi indubitable » (*Ibid.* : 223) au point que « nom et chose sont tous deux nécessaires pour qu'un réel existe » (*Ibid.*).

Il n'est pas question de synonymie à cette période pour des raisons idéologiques : le nom et la chose ne faisant qu'un, ils ne sauraient être dissociés. Seule cette dissociation peut donner lieu à la synonymie : comment un même objet pourrait-il être nommé par des noms différents si nom et chose ne sont pas conçus séparément ? En bref, tant que nom et chose ne font qu'un, il ne peut être question de synonymie. Cette association du nom et de la chose laisse entendre que la langue nomme le réel, et que les noms venant de la nature (ou de la divinité), ils ne peuvent être qu'adéquats. Mais des penseurs s'interrogent sur l'adéquation de la langue au réel. Un « « doute naissant » se manifeste chez Anaxagore quant à la fonction du langage ordinaire comme représentation correcte du réel » (*Ibid.*).

1-1-1-2- *Rupture du lien nom – chose*

La bi-univocité entre le nom et la chose « se relâche rapidement au cours du V^e siècle » (*Ibid.* : 222) en raison des nombreux « bouleversements politiques, sociaux et religieux du VII^e siècle » (*Ibid.*). La pensée et l'idéologie sont profondément touchées, ce qui renverse le système de la pensée archaïque : « le critère d'existence des choses devient leur manifestation à la sensation humaine » (*Ibid.*). Il n'est plus

⁵ Sur ce point, la pensée grecque archaïque trouve écho dans le mythe biblique d'Adam nommant les choses.

question de la nature ni de l'onomatourge ; le lien entre les noms et les choses est rompu :

on ne procède plus par concrétisation – personnification, mais par abstraction. Dès lors, le nom n'est plus la chose nommée, il la désigne ; nom et chose sont deux réalités distinctes, mais comme l'un se définit par l'autre et que les noms appartiennent aussi bien aux *onta* que les choses, il existe deux chemins pour la connaissance : celui de la présence sensible, physique, matérielle des choses, et celui de leur nom (*Ibid.* : 222-223).

Apparaît donc la pensée dualiste qui oppose nom et chose, comme désignant et désigné, pensée toujours en vigueur de nos jours⁶.

1-1-1-2-1- Démocrite et le conventionnalisme

La rupture du lien entre les noms et les choses prend forme notamment avec la pensée conventionnaliste. Mais cette rupture se situe également au niveau de l'instance d'attribution des noms : ce n'est plus par la divinité ou par la nature que les noms sont liés aux choses, c'est par convention entre les hommes. De ce fait, « les désignations n'ont pas de signification ontologique mais sont des descriptions plus ou moins bien adaptées au réel » (*Ibid.* : 223). Démocrite, penseur appartenant à la mouvance conventionnaliste, le souligne en montrant « qu'il existe des homonymes et des polyonymes, que les choses peuvent changer de nom et que certaines n'en ont pas : les mots ne peuvent donc résulter que d'une convention humaine, fragile et imparfaite »⁷ (Baratin, 1989 : 190). S'effondre alors un des moyens de connaissance employés à cette époque : « la possibilité d'une connaissance du réel par la voie des noms » (Stevens, 1990 : 223). La rupture est donc consacrée avec la pensée archaïque.

Rendue distincte du réel par ce changement idéologique, la langue devient dès lors un objet d'étude, dont les conventionnalistes observent les mécanismes : Démocrite fait entre autres des observations sur la présence d'homonymes ou de synonymes dans la langue. Ainsi, « le langage, de moyen qu'il était pour la connaissance de l'être, est devenu lui-même objet d'une recherche scientifique et empirique » (*Ibid.*). L'observation de la langue met au jour des paradoxes : certains mots ne se plient pas au principe de l'adéquation entre la langue et le réel (comme par exemple les synonymes ou les homonymes).

La solution des paradoxes consiste simplement à dénier le lien intrinsèque des mots et des choses et à considérer que la réalité ne se confond pas avec ce

⁶ Par la suite, le nom se fragmente à son tour ; cela est établi avec la linguistique moderne opposant signifiant et signifié, expression et contenu. Mais cela transparait dès l'époque moderne, c'est-à-dire entre XVII^e siècle et le XVIII^e siècle (cf. ci-après).

⁷ Le terme *polyonyme* employé par Baratin est une francisation du terme grec *poluonumos*, terme employé en concurrence avec *sunonumos* pour désigner les synonymes mais il n'a pas connu la même postérité.

qu'on en dit. Quant aux mots pris un par un, des critiques comme celle de Démocrite, montrent qu'ils n'entretiennent pas de relations univoques avec les choses (Desbordes, 1989b : 166).

La synonymie et l'homonymie servent de révélateurs à ces paradoxes et permettent de scinder l'unité formée par le nom et la chose en deux entités. La rupture du lien entre la langue et le réel laisse le champ libre à des investigations concernant la langue mais la synonymie n'est pas encore étudiée pour elle-même.

1-1-1-2-2- Les Sophistes

Les sophistes adhèrent à la pensée conventionnaliste et participent de cette mouvance : ils « ont acquis la certitude de l'hétérogénéité du langage et du réel et ont démontré l'origine des noms comme conventionnelle et non naturelle » (Stevens, 1990 : 223). Mais leurs observations sur la langue vont plus loin : ils cherchent « à reconstruire une congruence entre langage et réel (du moins réel phénoménologique) » (*Ibid.*). Cette recherche se matérialise différemment en fonction des auteurs : chez « Gorgias en appuyant les concepts sur une perception commune à l'orateur et à l'auditeur, Protagoras en éliminant les anomalies pour rendre le langage le plus précis possible, Prodicos en établissant une distinction entre les synonymes apparents, pour retrouver une univocité de la relation du nom à la chose » (*Ibid.* : 223-224).

Prodicos de Céos « a développé une conception de la synonymie qui la définit par des nuances qui opposent les termes » (Auroux, 1996 : 362). Cependant, son travail de différenciation des synonymes n'est connu qu'au travers d'allusions faites par d'autres auteurs, Platon notamment. D'ailleurs, il semble que Platon se moque parfois des distinguos effectués par Prodicos⁸ (Flobert, 1994 : 13) dont voici un exemple tiré du *Protagoras* :

Prodicos prit la parole : « Il me semble que tu as raison Critias ; il faut que ceux qui assistent à ces sortes de conversation écoutent les deux interlocuteurs *impartialement*, mais non *également*, car ce n'est pas la même chose [...]. *Discuter*, tout en restant bienveillant, c'est le fait de *gens amis* ; *se quereller* est le fait d'*adversaires* et d'*ennemis* [...]. Je ne dirai pas la *louange*, mais l'*approbation* ; car l'*approbation* réside dans les âmes des auditeurs et ne *trompe* pas ; la *louange*, sur les lèvres des gens qui souvent *mentent* et *déguisent* leur opinion [...] » (Platon, 1967 : 67-68)⁹.

Cette volonté de renouer le lien bi-univoque entre la langue et le réel cher aux sophistes prend la forme chez Prodicos de Céos d'une recherche des distinctions de sens entre les synonymes, c'est-à-dire des mots qui ont apparemment le même sens. La méthode qu'il emploie est nommée la « diérèse des noms »

⁸ Platon y voyait-il un artifice de sophiste ergoteur ? Cela a le mérite de laisser des traces des distinctions opérées par Prodicos et de la manière dont il procédait.

⁹ C'est nous qui soulignons.

(Garcia-Hernandez, 1997a), c'est-à-dire la distinction des noms. De la sorte, chaque mot ne peut plus être considéré comme synonyme – comme ayant le même sens – d'un autre puisqu'il a un sens propre qu'il est le seul à posséder. On peut donc à nouveau prétendre à un lien non équivoque entre un objet du monde et son nom. Dès lors, la langue se trouve à nouveau associée au réel. Les efforts de distinction entrepris par Prodicos de Céos sur des mots synonymes ont eu « pour effet de perfectionner l'instrument de la pensée » (Gomperz, 2008 : 34) qu'est la langue. Cela rappelle que les sophistes sont connus pour savoir manier l'art du langage ; ils doivent donc disposer d'un outil clair et efficace.

Ainsi, l'étude des synonymes commence à se faire jour même s'ils ne portent pas encore ce nom¹⁰. Elle prend une tournure distinctive, comme si la synonymie constituait une anomalie de la langue qu'il faut éradiquer, pour retrouver un lien bi-univoque entre la langue et le monde.

1-2-2- Première définition de la synonymie avec Aristote

Aristote suit la mouvance conventionnaliste : il adhère à la distinction entre la langue et le réel – le nom et la chose sont dissociés – et pense que le lien entre les deux est purement conventionnel. Cependant, les similitudes entre Aristote et les sophistes s'arrêtent là, car la conception de la synonymie d'Aristote se distingue de ce que l'on rencontre chez Prodicos.

Aristote est le premier à jeter les bases d'une théorie de la synonymie (Garcia-Hernandez, 1997a), et ce, dans le texte intitulé *Catégories*, première partie de l'*Organon*. Voici la définition qu'il donne de la synonymie :

[1a] On dit synonymes les items qui ont le nom en commun, et dont l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même par exemple [on dit] zôion [être animé] pour l'homme et pour le bœuf ; [on les dit synonymes] car on les appelle tous les deux du commun nom de zôion et l'énoncé de l'essence, correspondant au nom, est le même. Si en effet on doit donner la définition de chacun d'eux, de ce que c'est, pour chacun d'eux, d'être zôion, on donnera la même définition.

Pour mieux comprendre cette définition, il faut la resituer dans son contexte d'apparition.

1-1-2-1- Synonymie et homonymie

Aristote traite ensemble la synonymie et l'homonymie mais comme étant deux choses séparées. Pourtant, « homônumos et sunônumos commencent en grec par

¹⁰ A cette période, ce sont les synonymes qui sont étudiés et non la synonymie. Par la suite, ce sera toujours par les synonymes que l'étude de la notion sera attaquée, ce qui laisse supposer une absence de théorisation de la notion avant la recherche de ses manifestations.

être ... synonymes, l'un et l'autre en qualifiant des porteurs différents du même nom » (Aristote, 2002 : 242). D'ailleurs, *sunônumos* apparaît tardivement et est rare avant Aristote car il était senti comme étant un doublet de *homônumos* (*Ibid.*).

Homônumos et *sunônumos* sont des composés en *-ônumos* : ils « appartiennent par leur formation à la catégorie linguistique des composés dits « possessifs » » (*Ibid.*).

ce sont des adjectifs dont la structure X-ônum- dit que le référent du substantif qu'ils déterminent porte un nom (gr. onoma) qui a la qualité 'X' : ainsi, quand Platon écrit (Phèdre 238a) que la démesure est un poluônumos, il entend qu'elle a beaucoup (polu-) de noms. (*Ibid.*).

Etant des composés possessifs, *homônumos* et *sunônumos* s'appliquent à des entités désignées et non aux désignations de ces entités, autrement dit, des noms (*Ibid.*). « Aristote, réutilisant les deux composés possessifs synonymes (au sens moderne) que la langue lui fournit, leur donne le statut d'un couple linguistique d'opposés » (*Ibid.*). Ainsi, Aristote institue une distinction dans la langue, distinction qui n'existait pas puisque *homos* et *sun* étaient souvent confondus. En cela, il rejoint la tradition sophistique de différenciation des noms, mais seulement dans sa démarche, car ce n'est pas son but premier¹¹.

Aristote s'appuie sur l'exemple de *zôion* pour définir l'homonymie et la synonymie, car *zôion* « peut signifier 'être animé, animal' et 'image peinte' » (*Ibid.*) :

un animal et une image peinte sont dits 'homonymes' en tant que (a) ils peuvent être désignés par un même nom *zôion* et (b) la définition qu'on peut donner de *zôion* est différente dans les deux cas ; un homme et un boeuf sont dits 'synonymes' en tant qu'étant deux espèces du même genre *zôion*, ils peuvent être désignés par leur générique commun *zôion*, pris dans les deux cas dans son sens d' 'être animé' (*Ibid.*).

Cet exemple définit la synonymie et l'homonymie et montre comment elles s'opposent. Dans chaque cas, un même nom suffit à nommer deux entités mais dans un cas, le nom n'a pas la même « signification » pour les deux entités (c'est l'homonymie) et dans l'autre cas, le nom a la même « signification » (c'est la synonymie). Aristote a donc clairement distingué ces deux notions qui pouvaient être confondues en leur octroyant des phénomènes distincts. Ce sont bien des « choses » qui sont concernées par l'homonymie et la synonymie, les propriétés de ces choses étant d'avoir des noms en commun. La synonymie met en relation les mots et les choses car « la chose comprend un genre qui réunit plusieurs dénominations (onoma) » (Aruta Stampacchia, 2006 : 13), d'où un glissement rapide des choses synonymes aux noms synonymes¹² (Garcia-Hernandez, 1997a).

¹¹ Dans les *Catégories*, Aristote définit avant tout la prédication, de sorte que la synonymie et l'homonymie doivent être pensées selon cette ligne directrice pour être mieux comprises.

¹² Il en sera de même pour l'homonymie.

1-1-2-2- La prédication dans les Catégories

Les *Catégories* proposent une réflexion sur le prédicat doublée « d'une réflexion sur la relation entre les choses et leur dénomination » (Baratin, 1989 : 189). La synonymie chez Aristote est donc à penser comme une propriété des choses et non comme une relation lexicale et elle doit être replacée dans la perspective de la prédication (*Ibid.*).

La prédication est le fait d'attribuer une propriété ou prédicat à un sujet¹³. Dans le cas présent, les sujets sont des choses et les propriétés celle d'homonymie ou de synonymie. Dans la définition de la synonymie donnée par Aristote, il est question de l'énoncé de l'essence des choses. Cet énoncé de l'essence permet d'indiquer les propriétés de la chose, autrement dit, il met au jour les propriétés prédiquées de la chose. Pour reprendre l'exemple d'Aristote, un homme et un bœuf sont dit synonymes car ce sont deux espèces du même genre (zôion) (Aristote, 2002 : 242). Dire que l'homme est un être animé, dire que le bœuf est un être animé, c'est donner l'énoncé de l'essence de chacun d'eux, c'est leur attribuer une propriété. De ce fait, l'homme et le bœuf sont synonymes car ils ont les mêmes propriétés.

1-1-2-3- Analyse de la synonymie chez Aristote

1-1-2-3-1- La cohyponymie

La synonymie telle que décrite par Aristote ne correspond pas à la vision moderne de cette relation. La définition aristotélicienne peut être résumée ainsi : « sont synonymes les choses qui se rangent sous un même genre » (Aristote, 2002 : 242). La synonymie se pense donc dans la relation qui relie les espèces au genre, autrement dit, la synonymie se pense dans une hiérarchie des objets du monde. Elle concerne les espèces qui appartiennent au même genre. En termes modernes, ce type de relation relève de la relation d'hyponymie : le genre est considéré comme l'hyponyme et les espèces comme des hyperonymes de cet hyperonyme. Et la relation qui relie entre eux des hyperonymes est la relation de cohyponymie. Ainsi, ce qu'Aristote appelle la synonymie est aujourd'hui nommé cohyponymie¹⁴. Cette

¹³ Elle est « une opération de construction de la phrase consistant à mettre en relation deux éléments dont le rôle grammatical est nettement distinct : d'une part, un constituant en position de sujet [...] d'autre part, un constituant en position de prédicat » (Neveu, 2004 : 240). Or dans le cas présent, la prédication ne sert pas à traiter et décrire la phrase. L'intérêt qu'elle revêt ici est sa possibilité de mise en relation de deux éléments et particulièrement le fait d'attribuer une propriété à un sujet.

¹⁴ Par ailleurs, la relation de synonymie chez Aristote correspond elle aussi à la relation d'hyponymie car « on notera en passant que sont « synonymes » au sens aristotélicien, non

relation hiérarchisée n'est possible qu'entre des objets du monde supposant une catégorisation. D'ailleurs, Aristote prend des exemples clairement identifiables comme faisant partie d'une hiérarchie. L'on pourrait penser que la synonymie ne peut s'appliquer à tout type de choses : elle est peut-être plus facilement applicable à des objets concrets qu'à des entités abstraites (des sentiments, des émotions, des actions, des processus). Mais au moins, elle ne peut s'appliquer qu'à des entités dont l'énoncé de l'essence est le même.

1-1-2-3-2- La commensurabilité

Selon Lo Piparo, « les relations de synonymie et d'homonymie, définies au début des *Catégories*, sont les correspondants linguistiques de la commensurabilité et de l'incommensurabilité en mathématiques » (2000 : 60). D'après Euclide, « deux grandeurs sont commensurables si on peut les mesurer avec le même mètre » (Def X, 1). La pensée d'Aristote n'est pas étrangère aux mathématiques euclidiennes. Ainsi, une lecture mathématique des définitions d'Aristote est possible : « 'homme' et 'boeuf' sont commensurés par le terme 'animal', comme deux grandeurs physiques différentes sont commensurables si on peut les mesurer avec le même mètre : a et b sont mesurés par la même unité de mesure c » (Lo Piparo, 2000 : 61). La synonymie aristotélicienne relie donc deux synonymes (cohyponymes) qui sont commensurables par un même nom (hyperonyme) :

le mètre doit être quelque chose que l'on trouve sous une forme identique en tout chose <du même genre>. Par exemple, s'il s'agit de chevaux le mètre est 'cheval', s'il s'agit d'hommes le mètre est 'homme'. Dans le cas de l'homme, du cheval et du dieu, le mètre est 'animal [*zôion* : être vivant]' » (Met., 1088a 8-10).

Dans le cas de l'homme et du boeuf, c'est donc bien *zôion*, être animé, qui est le mètre. De ce fait, la synonymie est une relation médiatisée et non une relation directe entre deux choses : les espèces ne peuvent être reliées entre elles que par l'intermédiaire du genre. Ainsi, il ne s'agit pas d'interchangeabilité entre des synonymes (ce qui correspond à une acception post-aristotélicienne de la synonymie) mais seulement d'une commensurabilité entre ces synonymes. Autrement dit, à son origine, la synonymie est une relation médiatisée par un mètre commun avant de devenir une relation directe entre deux unités interchangeables.

Il faut relier cette inspiration mathématique de la définition de la synonymie au contexte philosophique. Le théorème de Pythagore a contribué « à mettre en évidence l'existence de grandeurs incommensurables et inexprimables (arrêta) ou indicibles (aloga) » (Lo Piparo, 2000 : 66). Cela a entraîné la remise en cause de

seulement les espèces d'un même genre entre elles, mais aussi le genre avec ses espèces » (Aristote, 2002 : 242).

« la capacité du langage à expliquer et à dire le monde » (*Ibid.*). Une réflexion sur le langage s'est entamée pour surmonter cette crise et « beaucoup des réflexions qu'Aristote a consacrées au langage sont aussi une réponse à cette crise » (*Ibid.*).

Aristote ne se situe donc pas dans la filiation des sophistes en ce qui concerne la synonymie. Il a donné sa définition propre de cette notion en la soumettant à son étude de la prédication dans les *Catégories* et à ses réflexions sur le langage, suite aux bouleversements mathématiques et philosophiques dus à Pythagore.

1-2- L'ANTIQUITE ROMAINE

La synonymie durant la Latinité est traitée dans trois domaines : dialectique, rhétorique et grammaire (Desbordes, 2007). La dialectique « traite des énoncés dans leur rapport aux objets qu'ils sont censés représenter » (Desbordes, 1989a) en permettant de distinguer le vrai du faux. La rhétorique « étudie les moyens de persuasion par la parole et envisage donc, dans les énoncés, les effets qu'ils sont susceptibles de produire sur les auditeurs » (*Ibid.*). Enfin, la grammaire « est la science des énoncés « en eux-mêmes », si l'on peut dire, à la fois connaissance des contenus et analyse des éléments d'expressions » (*Ibid.*). Et plus précisément, « la dialectique parle de choses équivoques (homonymes), univoques (synonymes), multivoques (polyonymes) ; [...] la rhétorique parle, en propre, de la synonymie, figure de mots, ce qui correspond à son souci de l'ornement ; la grammaire parle, en propre, des noms homonymes et des noms synonymes » (Desbordes, 2007 : 357). Cette partition est reprise pour exposer la synonymie durant cette période, en sachant que, durant la Rome antique, la synonymie est principalement traitée par la rhétorique. En outre, la traduction du grec *synonymos* au latin a engendré de nombreuses modifications dans la compréhension et la définition de la synonymie (Garcia-Hernandez, 1997a).

1-2-1- La dialectique

Dans le domaine de la dialectique, les définitions de la synonymie ou de l'homonymie que l'on rencontre sont issues d'Aristote. De ce fait, « les textes latins restent dans la perspective générale d'Aristote » (Desbordes, 2007 : 314). Les dialecticiens latins étudient ensemble synonymie et homonymie et les traduisent en latin. « Les termes grecs ont été généralement traduits par les dialecticiens et généralement conservés par les grammairiens et les rhéteurs » (*Ibid.* : 357). L'homonymie est traduite par le terme *aequiuoca* et la synonymie par *uniuoca*. En ce qui concerne la synonymie – *uniuoca*, les auteurs latins suivent la doctrine

d'Aristote mais introduisent des confusions : l'exemple de Boèce (*in* Desbordes, 2007 : 315-316) est patent :

D'autres choses encore ont des noms divers mais sont comprises sous une même définition ; ex : *glaive, épée* ; ce sont là, en effet, des noms multiples mais ce qu'ils signifient est désigné par une même définition ; une telle chose est dite *multivoque*.

Synonyme n'est pas traduit par *univoque* mais *multivoque*, terme qui semble plutôt être une traduction du terme *polyonyme* ayant cours durant l'antiquité grecque.

On pourrait tirer de là que plusieurs choses différentes sont polyonymes – multivoques quand elles ont des noms différents et pourtant la même définition. Ainsi, une épée et un glaive étant des choses différentes, on donnera pourtant la même définition du mot *épée* et du mot *glaive* ; mais cette définition devrait faire abstraction des différences et sera donc une définition du genre commun à l'épée et au glaive. On se trouve alors dans un cas de figure qui est bien proche de celui des synonymes – univoques (*Ibid.* : 326-327).

D'ailleurs, il est question de genre commun, ce qui rappelle la définition aristotélicienne qui oppose genre et espèce pour mieux ranger les espèces sous un même genre.

Les dialecticiens qui traitent du rapport entre les énoncés et les objets qu'ils représentent constatent une non-correspondance entre les mots et les choses difficile à concilier avec les définitions d'Aristote (*Ibid.* : 329). Les commentateurs insistent sur le fait que « Aristote prenait en considération le nom et la définition correspondant à ce nom » (*Ibid.*). Mais Aristote attribue la synonymie aux choses comme étant une propriété des choses. Les dialecticiens abandonnent la perspective aristotélicienne qu'ils ne peuvent plus tenir. Avec « le pluriel *multiuoca*, on laisse une place à l'idée que la pluralité des noms n'est pas absolument indifférente et pourrait correspondre à une pluralité de « choses ». On retrouve alors une hésitation caractéristique des réflexions sur la synonymie : si des noms synonymes peuvent désigner une seule chose, ils n'en signifient pas moins des « choses » différentes, ils ont un sens différent » (*Ibid.* : 330-331). Ainsi, cette tentative de réhabilitation de la synonymie au travers de la multivocité se rapproche de la conception moderne de la synonymie. Elle renoue en quelques sortes avec les distinctions des sophistes, car elle est motivée par la même idée : retrouver un lien bi-univoque entre les noms et les choses, ce que la synonymie perturbe.

Les dialecticiens créent une certaine confusion dans la problématique de la synonymie, en raison d'une « terminologie flottante et peu précise » (*Ibid.* : 356) due à de nombreux problèmes de traduction lors du passage du grec au latin.

1-2-2- La rhétorique

La rhétorique latine ne s'affilie pas à Aristote concernant la synonymie puisqu'elle considère la synonymie comme « une figure de mots relevant de l'*élocution* » (Desbordes, 2007 : 331). Il est vrai que « la rhétorique met surtout l'accent sur la relation des mots avec l'effet à produire » (*Ibid.*). Garcia-Hernandez (1997a) rattache la synonymie rhétorique à la polyonymie grecque, qui reconnaît plusieurs noms à une même chose.

1-2-2-1- Une nouvelle conception de la synonymie

Cette nouvelle conception de la synonymie semble « être une innovation du rhéteur grec Caecilius de Calé-Acté, qui vivait à Rome à l'époque d'Auguste » (Desbordes, 2007: 336) car « la synonymie n'est pas mentionnée dans les listes de figures antérieures à son époque » (*Ibid.*). « On la retrouve en revanche chez des auteurs dont la doctrine dérive plus ou moins directement de Caecilius, les rhéteurs grecs Alexandre et Tiberios et les rhéteurs latins Quintilien et Aquila » (*Ibid.*). D'après les témoignages de ces auteurs, « Caecilius appelait *synonymia* une figure consistant à employer plusieurs mots pour dire la même chose » (*Ibid.*). Mais en dehors de ces auteurs, il y a peu de mention de la synonymie chez les auteurs latins.

Chez Aquila, la synonymie est traduite en latin par *communio nominis* mais ce terme « ne cadre pas bien avec sa définition » (*Ibid.* : 337), il fait seulement office d'équivalent technique pour le latin car il est issu d'un calque étymologique (*Ibid.*) :

Synonymie : communauté du nom. Nous utilisons ce genre de figure quand nous estimons que l'importance ou la grandeur d'une chose n'est pas suffisamment montrée par un seul mot et quand alors nous en rassemblons plusieurs pour signifier la même chose (Aquila in Desbordes, 2007 : 337).

Aquila n'explique pas ce qu'il entend par communauté de nom (*Ibid.* : 338). On peut toutefois constater un réel changement dans la conception de la synonymie lorsqu'elle devient une figure de rhétorique. Elle n'est plus employée avec le même dessein, elle ne prend donc plus la même manière que précédemment, d'où un glissement. On ne part plus de mots appartenant au même genre pour retrouver leur essence comme chez Aristote, on part d'une idée autour de laquelle on agglomère différents mots qui serviront à l'exprimer. Cela autorise une définition plus contextuelle de la synonymie dans l'usage rhétorique de la langue.

1-2-2-2- La synonymie chez Quintilien

La synonymie en rhétorique est considérée comme un phénomène du discours. Cependant, Quintilien la voit plutôt comme un phénomène du lexique, ce qui donne

lieu, chez lui, à une conception plus fine de la synonymie. Pour Quintilien, « on peut bien, dans un énoncé, renvoyer à la même chose en juxtaposant plusieurs mots, mais, si des mots synonymes peuvent être additionnés, ils ne sont pas automatiquement interchangeables » (*Ibid.* : 338). On retrouve bien la synonymie rhétorique où plusieurs mots servent à renvoyer à la même chose mais avec Quintilien, ces mots ne sont pas échangeables dans n'importe quel contexte :

chacun a sa valeur propre, sinon son sens, et tel qui convient à tel endroit ne conviendra pas ailleurs (*Ibid.*)

Ainsi, cette perception fine des mots et de leur valeur empêche une trop grande interchangeabilité qui a tendance à amalgamer plusieurs mots. Pour Quintilien, deux mots ne peuvent pas avoir exactement le même sens (Pérez Castro, 2001). La synonymie doit consister en une accumulation de mots de sens proches mais non strictement équivalents et substituables : des mots différents doivent dénoter les différentes facettes d'un même fait.

Chez Quintilien, on ressent l'écho « des anciennes discussions sur la *kurioloxia*, la propriété des mots » (Desbordes, 2007 : 338) qui énoncent le principe suivant : « selon un idéal de conformité du discours aux choses, on devrait toujours utiliser le mot propre, de façon à avoir partout une correspondance : un mot ↔ une chose » (*Ibid.* : 338). Eu égard à cet idéal, la synonymie est un phénomène embarrassant, que les sophistes ont tenté de résoudre. Néanmoins, Quintilien ne condamne pas la synonymie ; au contraire, il la défend car elle sert « la notion même d'ornement qui n'est pas un supplément ou une déviation, par rapport au discours simple et vrai fait de « mots propres », mais une forme plus haute de la propriété » (*Ibid.* : 339).

1-2-3- La grammaire

La synonymie, couplée à l'homonymie, est évoquée dans les *ars grammatica*. Les grammairiens latins les font figurer parmi les espèces du nom ; la synonymie est donc une propriété du nom. Ce n'est plus une propriété de la chose comme chez Aristote. La grammaire s'attachant à l'étude de l'expression et donc des noms, il est compréhensible qu'elle ait transposé la propriété de synonymie aux noms.

La première attestation de la synonymie chez des grammairiens latins se rencontre chez Varron, dans le *De lingua latina*, IX, 89 (Desbordes, 2007 : 346). Il adhère à la position du stoïcien Chrysippe qui s'attache à montrer que « des choses semblables étaient désignées par des mots différents et des choses différentes par des mots semblables » (*Ibid.* : 347). D'ailleurs, à partir de Varron, les latins ont repris les termes grecs puisés dans une source stoïcienne (Flobert, 1994 : 12). Toutefois, Varron a une vision restreinte de la synonymie car il considère comme

synonymes les doublets ou les variantes d'une même forme, autrement dit, les déclinaisons. Le rendement explicatif de la synonymie en grammaire s'en trouve réduit puisqu'elle ne concerne que quelques rares phénomènes. Toutefois, la synonymie a le mérite d'obliger les *grammatici* à revoir la conception simpliste du mot-étiquette car cette conception ne peut expliquer l'homonymie et la synonymie. Ainsi, ils sont contraints de « dédoubler, de « cliver » le mot » (*Ibid.* : 353).

1-2-4- Les *differentiae*¹⁵

Les Latins, qui s'intéressent aux problèmes posés par les synonymes, condensent leurs réflexions sous la forme de recueils de *differentiae* dans lesquels ils « s'efforçaient d'établir des distinctions de sens entre les vocables qu'ils considéraient comme synonymes » (Moussy, 1994 : 7). Les distinctions faites « reposaient assez souvent sur les étymologies qui étaient alors proposées pour ces différents termes » (*Ibid.* : 7). Ces recueils de *differentiae* font écho aux distinguos synonymiques de Prodicos et véhiculent une conception distinctive de la synonymie.

Si Quintilien a une vision fine du sens des mots et de leurs différences, il reconnaît aussi que « les seules distinctions de sens ne pouvaient pas suffire à expliquer le choix à faire entre des synonymes » (*Ibid.* : 8) :

mais comme plusieurs mots peuvent très souvent signifier la même chose (c'est ce que l'on appelle la synonymie), il y en a qui sont plus distingués, plus sublimes, plus brillants, plus agréables, plus éclatants que d'autres (Quintilien, *Inst. Or.* 8, 3, 16 *in* Moussy, 1994 : 8).

« Quintilien fait ainsi apparaître que dans les appréciations portées sur l'emploi des synonymes, il faut faire intervenir des notions telles que celles de la distinction, du ton, du genre littéraire, de l'âge du mot » (*Ibid.* : 9) (cf. Marouzeau, 1921, pour plus de détails). D'autres facteurs de distinctions peuvent être ajoutés : « la sonorité, le ton, le niveau de langage, la recherche, le néologisme, l'archaïsme ou seulement des figures » (Flobert, 1994 : 13).

Dans les recueils de *differentiae*, « l'insistance est mise sur le trait distinctif (le sème spécifique) qui sépare les deux prétendus synonymes [...] beaucoup plus que sur l'analyse sémantique des termes, que pratique néanmoins Varron, en effet, le sens général commun (le sème générique) est supposé connu » (*Ibid.* : 18). Avec les recueils de *differentiae*, « on est loin des préoccupations des dialecticiens grecs : ici comme ailleurs ce sont les objectifs des rhéteurs et plus encore des

¹⁵ Les recueils de *differentiae* ne sont pas le seul fait des auteurs latins. Il existe également un lexique grec, celui d'Ammonios, professeur de grammaire à Alexandrie : « es un diccionario alfabético con 525 entradas en el que se distinguen palabras susceptibles de confundirse por su homonimia, polisemia o sinonimia » (Garcia-Hernandez, 1997a : 11).

grammairiens qui ont accaparé le genre, dans le souci légitime de bien lire les auteurs et de parler ou écrire avec pertinence et précision » (*Ibid.* : 21).

Les distinctions faites entre les synonymes servent à une meilleure connaissance de la langue et donc à son bon usage. Ce souci des distinctions entre les mots synonymes laisse transparaître une recherche de normativité dans la langue.

2- MOYEN AGE ET RENAISSANCE : UNE SYNONYMIE PEDAGOGIQUE

La synonymie durant la période médiévale est imprégnée de la tradition antique et notamment de la tradition rhétorique. La Renaissance laisse poindre un retour vers des démarches distinctives. Néanmoins, cette période est marquée par un nouvel usage de la synonymie – usage que l'on ne retrouve qu'au XIX^e siècle – la synonymie dans les manuels de pédagogie. Mais la description de cette synonymie pédagogique reste très marquée par la rhétorique, en raison de la visée de ces manuels.

2-1- LE MOYEN AGE : ENTRE POURSUITE DE LA TRADITION ET INNOVATION

L'époque médiévale emprunte à la fois « à la grammaire classique (Priscien) et à la sémantique théologique de la période tardo-antique (Boèce) » (De Libera & Rosier, 1992 : 122) mais aussi à Aristote. Par conséquent, les trois domaines évoqués pour la Latinité, la dialectique, la rhétorique et la grammaire, « formeront le trivium des Médiévaux » (Desborbes, 1989a : 152) mais l'intérêt pour la synonymie s'estompe dans la dialectique médiévale car elle s'intéresse davantage au rapport entre la signification et le réel qu'à la synonymie en tant que telle.

2-1-1- Reprise et poursuite de la tradition antique

L'étude de la synonymie et de l'homonymie reste une préoccupation « constante au Moyen Age pour l'apprentissage de la langue » (Chevalier, 1997 : 8). D'ailleurs, « le traitement de la synonymie fait partie de la première formation des étudiants » (*Ibid.*). Par exemple, dans le *Grecisme* (début du XIII^e siècle), Evrard de Bethune « classe la synonymie en tête des vingt-sept espèces du nom ; il la joint à son contraire, l'homonymie, comme deux mécanismes de classement essentiels » (*Ibid.*). La tradition grammaticale latine se poursuit au Moyen Age, puisque la synonymie est considérée comme une espèce du nom. Evrard de Bethune reprend des exemples empruntés à Priscien, grammairien latin, pour illustrer la synonymie

et l'homonymie et de ce fait, il s'inscrit dans la tradition des grammaires latines (*Ibid.*).

Au cours du XIII^e siècle, des manuels versifiés sont consacrés à la synonymie et à l'homonymie : « les deux plus répandus sont attribués au célèbre Jean de Garlande » (*Ibid.* : 9). Les manuels de Jean de Garlande sont accompagnés de commentaires et ils « apportent du matériel aux discussions des dialecticiens, en particulier quand il s'agit de définir les relations de l'*aequivocatio* et de l'*univocatio* » (*Ibid.*). Jean de Garlande retient la catégorisation de l'homonymie et de la synonymie issue du latin, c'est-à-dire le couple équivoque / univoque :

L'univoque signifie beaucoup de choses sous une seule raison, une seule définition : ainsi « homme » peut désigner des éléments particuliers (Garlande, in Chevalier, 1997 : 10).

L'univoque renvoie à une seule notion mais « celle-ci peut se diversifier selon les emplois dans le discours » (*Ibid.*). Les listes se trouvant dans les traités de synonymes répondent à la définition aristotélicienne de la synonymie hiérarchisant genre et espèces : l'entrée de la liste est souvent une notion générique à laquelle sont rapportés de nombreux termes équivalents entre eux, et qui se rattachent tous à cette notion générique (Chevalier, 1995 : 437). Ce type de classement se rapproche de ceux des dictionnaires analogiques et des thésaurus.

En conclusion, la synonymie médiévale est une reprise de la synonymie latine – et de la synonymie aristotélicienne – et de toutes les discussions dont elle était l'objet : en grammaire, elle demeure une espèce du nom ; en dialectique, elle est toujours étudiée en lien avec l'homonymie et en rhétorique, les mots synonymes sont l'objet de commentaires distinctifs. D'ailleurs, la tradition de recueils collectionnant les synonymes issus des auteurs classiques subsiste au Moyen Age (Garcia-Hernandez, 1997a : 25).

2-1-2- La synonymie rhétorique

La synonymie demeure une figure de rhétorique pour les lettrés médiévaux. Le Moyen Age témoigne « d'une conception « quantitative » de la synonymie lexicale » (Fuchs, 1980 : 6) en raison de « la pratique médiévale d'écriture par accumulation de synonymes, qui participe du procédé rhétorique de l'*amplificatio* » (*Ibid.* : 6-7). Dans la prose, elle se retrouve aussi bien sous forme de binômes que de répétitions, avec la figure de l'*amplificatio*. La synonymie participe de l'esthétique de la surabondance et de l'esthétique de l'ornement, déjà rencontrée chez les rhéteurs latins. Mais le souci d'exactitude et de clarté qui pousse à examiner avec précision les différences de sens entre synonymes reste une des préoccupations des lettrés médiévaux, notamment les dialecticiens et les rhéteurs. « Au Moyen Age les synonymes, bien représentés dans une rhétorique de la *copia verborum*,

s'expriment souvent par le binôme synonymique » (Aruta Stampacchia, 2006 : 14). De plus, « la synonymie, qui sert aussi à éviter les répétitions, se rattache à la tendance à « varier » » (*Ibid.*).

Cependant, la pratique des binômes synonymiques ne se réduit pas à une simple redondance. Différentes justifications à l'emploi des binômes synonymiques sont possibles :

dans l'ensemble de la littérature médiévale, française ou non, les binômes synonymiques, de type irréversible¹⁶ en particulier, associent souvent un terme de champ sémantique large, de vaste compréhension, à un terme plus précis, marqué par un trait de spécification restreignant ce champ par un sème particulier (Buridant, 1980 : 7).

Ainsi, « la fonction majeure du deuxième élément d'un binôme » (*Ibid.* : 10) est de « restreindre l'extension du premier terme » (*Ibid.*). Ils peuvent aussi servir à introduire des mots savants : « nombre de mots savants calqués sur le latin ont ainsi été introduits en français dans des couples « mixtes » où le deuxième terme, appartenant à la langue courante, les appuie, les chaperonne et leur donne droit de cité » (*Ibid.* : 14). Les binômes synonymiques sont également utilisés dans les traductions pour leurs vertus explicatives (*Ibid.* : 20). De ce fait, « le binôme synonymique peut répondre à un manque plus ou moins net de la langue-cible » (*Ibid.*). La fonction des binômes synonymiques est majoritairement explicative, ils n'ont pas un rôle purement esthétique.

Au Moyen Age, comme durant l'antiquité, la rhétorique est une discipline qui s'enseigne. Les traités de synonymes ont un double intérêt : philosophique car ils traitent de « l'articulation de la forme et du sens pour constituer une signification » (Chevalier, 1995 : 437) et pédagogique. « Les synonymes permettent de distinguer des nuances pertinentes au sens du discours et d'assurer l'« abondance » de ce discours, la célèbre *copia verborum*, l'étude des équivoques vise à interdire les confusions et à assurer la précision de la compréhension » (*Ibid.* : 437). Ainsi, les enseignements basés sur les traités de synonymes, tels ceux de Jean de Garlande, assure la poursuite de l'esthétique de la surabondance propre au Moyen Age. Rhétorique et enseignement sont donc étroitement liés.

2-1-3- La synonymie dans les manuels de pédagogie

Le Moyen Age marque un nouvel emploi de la synonymie¹⁷ : il s'agit de l'utilisation de la synonymie dans les manuels de pédagogie, les plus célèbres étant les manuels

¹⁶ Le terme *irréversible* signifie ici que les mots composant le binôme sont donnés dans un ordre qui ne peut être modifié auquel cas le binôme perdrait tout son sens.

¹⁷ Assurément, la langue et la rhétorique s'enseignaient tout autant durant l'Antiquité mais peu de traces ayant subsisté, il n'est pas possible d'affirmer un quelconque usage pédagogique de la synonymie au cours de cette période.

de Jean de Garlande. Ces ouvrages sont nommés manuels car ils sont souvent utilisés dans les cours d'Université : « ils figurent parmi les livres de base de l'étudiant et sont souvent insérés dans des recueils d'enseignement » (Chevalier, 1997 : 9).

Cet apprentissage de la langue qui s'appuie notamment sur la synonymie n'est pas déconnecté de l'usage rhétorique qui peut être fait du langage. Notamment, « dans la dispute (« vel disputando vel argumentando »), le jeu soigneux des synonymes et équivoques permet de raisonner *qualiter et quomodo*, selon quelle quantité et comment » (*Ibid.* : 10). L'apprentissage de nombreux synonymes peut servir lors des disputes, mêlant dialectique et rhétorique. Voici un commentaire de l'auteur d'un manuel à l'intention des jeunes gens :

Quiconque désire abonder dans le discours latin et conserver les mots qui s'en vont si facilement, qu'il retienne parmi d'autres ces éléments de rechange. Ainsi le discours signifiera la même chose de diverses façons et sous une même façon, il signifiera des choses variées (*in* Chevalier, 1997 : 10).

L'étude de la synonymie et de l'homonymie demande chez l'apprenant la mise en place de réseaux conceptuels et sémantiques :

l'étude des synonymes, homonymes et univoques conduit à mettre en place des réseaux de relation qui assureront des portions de raisonnement et, en outre, en proposeront des transferts d'une langue à l'autre. Derrière l'étude de la synonymie, etc. se profile l'apprentissage des discours argumentés dans un cadre de multilinguisme (*Ibid.* : 11).

Le Moyen Age se situe dans la continuité de la période antique en reprenant les traditions latines, grammaticales et rhétoriques, mais il propose une innovation de l'usage de la synonymie dans l'enseignement de la langue.

2-2- LA RENAISSANCE : LA SYNONYMIE DANS L'EMERGENCE DE VERNACULAIRES

L'utilisation de la synonymie au XVI^e siècle ne constitue pas une rupture par rapport au Moyen Age. La synonymie est toujours l'objet de binômes synonymiques et elle continue d'être étudiée et commentée dans les manuels pédagogiques. Toutefois, le contexte linguistique change de la Renaissance au Moyen Age.

2-2-1- Le contexte linguistique de la Renaissance

Le XVI^e siècle voit l'émergence de la langue française, du fait du mouvement général d'émancipation des vernaculaires européens par rapport au latin. Jusqu'à présent, le latin était la langue de l'Eglise, du savoir et de la communication. Mais

les langues nationales s'affirment en réaction au latin. En France, l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 promeut la langue française comme langue de l'administration du territoire.

Cependant, les langues européennes sont des langues en cours de fixation, fixation qui ne peut se faire que dans un processus de grammatisation.

Par grammatisation, on doit entendre, au sens propre, le processus qui consiste à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire (Auroux, 1994 : 109).

Pour qu'il y ait grammatisation, la langue vernaculaire doit devenir l'objet d'une description (Leclercq, 2006 : 13), qui passe par la rédaction d'ouvrages fixant les règles de la langue (tant syntaxique, morphologique que lexicale ou orthographique, etc.). Ainsi, la grammatisation se fait par des grammaires ou des dictionnaires, mais aussi par l'intermédiaire de lexiques, dans lesquels peuvent apparaître des synonymes, ce qui renvoie aux traités de synonymie du Moyen Age. Ainsi, la synonymie participe de la grammatisation comme outil de description du lexique d'un vernaculaire, et ce notamment grâce aux mises en réseau des unités qu'elle permet.

Ces ouvrages de description des langues se font souvent manuels. Pour promouvoir les vernaculaires, il faut pouvoir les diffuser en les enseignant. Plusieurs types de manuels apparaissent, il s'agit souvent de manuels bilingues : des bilingues latin – vernaculaire ou des bilingues vernaculaire – vernaculaire. Avec ce dernier type de manuels, les langues vernaculaires s'affranchissent du latin et peuvent se décrire en toute autonomie. Les « lexiques partiels », ouvrages traitant de la synonymie, « montrent que la grammatisation du français n'est pas seulement le produit de deux grands genres que sont la grammaire et le dictionnaire, mais également celui de tout un ensemble d'ouvrages à visée pratique ou pédagogique » (Leclercq, 2008 : 14). Le but de ces ouvrages n'est pas « de *décrire* le lexique, mais de contribuer à le construire, en en donnant une représentation, et en proposant, par des approches diverses, listages d'épithètes, de synonymes ou de « phrases », les premières tentatives de régulation de la forme et du sens des mots » (Leclercq, 2006 : 16). Ainsi, les manuels pédagogiques prennent place dans la grammatisation des vernaculaires.

2-2-2- La synonymie en pédagogie

2-2-2-1- Les manuels bilingues latin-vernaculaire

2-2-2-1-1- Stefano Fieschi

Stefano Fieschi rédige plusieurs versions de son ouvrage sur les synonymes : celui-ci, qui a pour base le latin, est écrit en plusieurs langues vernaculaires européennes : allemand, belge, italien, français (Chevalier, 1997 : 16). Il a la particularité de proposer des synonymes de phrases entières¹⁸, ne jugeant pas cela inapproprié. Au contraire, la synonymie de phrases est tout à fait utile pour le but qu'il se donne : favoriser l'apprentissage de nombreuses formules préfabriquées pour l'art épistolaire (*Ibid.* : 16). Ainsi, des phrases ayant la même signification sont listées les unes à la suite des autres. « Ces paradigmes serviront à argumenter, amplifier, renforcer le discours en argumentation et en art épistolaire » (*Ibid.* : 16). Ils fonctionnent sur un jeu de substitutions synonymiques. « Le passage aisé du latin au français permet des inventaires dans l'une et l'autre langue et des possibilités d'explicitation dans l'autre langue : car le passage terme à terme était tenu pour difficile au Moyen Age et cette abondance était une nécessité de la clarté » (*Ibid.* : 16). Ainsi, l'élève enrichit son paradigme de formules tout en apprenant à faire fonctionner des structures semblables par des jeux de substitutions lexicales ou phrastiques.

2-2-2-1-2- Guy de Fontenay

Le manuel de Guy de Fontenay est un ouvrage d'apprentissage du latin destiné aux jeunes Français (Chevalier, 1995 : 438). Tout comme Stefano Fieschi, Guy de Fontenay donne beaucoup de phrases entières en relation de synonymie. L'étude des phrases synonymes « constitue un champ d'expressions syntaxiques apparentées et, conjointement propose une stratégie presque mécanique de composition de discours » (Chevalier, 1997 : 19), car « il vise l'exercice du discours commun, tant poétique qu'oratoire » (Chevalier, 1995 : 438). Ainsi, Guy de Fontenay mêle rhétorique et enseignement tout comme Stefano Fieschi et ses prédécesseurs médiévaux. Dans son manuel, on trouve aussi des listes de mots synonymes : « les mots vedettes sont en français, l'énumération est en latin ». D'ailleurs, Guy de Fontenay reprend de nombreux exemples à Jean de Garlande, ce qui institue une certaine continuité dans la tradition des manuels pédagogiques.

Guy de Fontenay ne donne qu'une définition large de la synonymie qui se justifie par l'étymologie du terme : « des mots (dictiones) qui se rapportent à la

¹⁸ Ici, *phrase* est à prendre au sens moderne du terme et non dans son acception classique.

même signification (in eandem cadentes significationem) » (*in* Chevalier, 1997 : 18). Toutefois, Guy de Fontenay ne définit pas la synonymie en lien avec l'homonymie : « dans le traitement l'accent principal sera mis sur la synonymie pour en constituer une catégorie indépendante et englobante » (*Ibid.*). Pouvant se détacher de l'homonymie, la synonymie devient donc une catégorie à part entière, traitée seule et prédominante par rapport à l'homonymie qui ne connaît pas son essor.

La sixième partie de l'ouvrage de Guy de Fontenay intitulée *De differentiis* « fixe le choix des synonymes selon les contextes » (Chevalier, 1995 : 440) si bien que des contraintes syntagmatiques sont ajoutées aux synonymes. « L'auteur inscrit des synonymes dans des contextes adéquats et fixe donc des règles de bon voisinage » (Chevalier, 1997 : 21). De ce fait, les élèves prennent conscience qu'il n'est pas possible de substituer les mots figurant dans les listes de synonymes de n'importe quelle manière. Cela marque le début d'un changement dans la conception de la synonymie qui, jusqu'à présent, était considérée comme une figure de rhétorique d'ordre syntagmatique puisqu'elle se rencontrait dans les binômes synonymiques. Mais en faisant peser des contraintes syntagmatiques sur la synonymie, celle-ci est dès lors perçue comme un phénomène paradigmatique, même si les listes de phrases synonymes font prendre conscience aux élèves que des substitutions de mots sont possibles. On assiste à l'émergence d'une nouvelle conception de la synonymie dont la promotion est accélérée au XVII^e siècle avec les remarqueurs.

Dans l'ouvrage de Stefano Fieschi ou dans celui de Guy de Fontenay, le français n'est qu'une « métalangue organisatrice » (Chevalier, 1996), c'est-à-dire un moyen de faciliter l'apprentissage du latin par les francophones. Mais il ne tarde pas à devenir l'objet de manuels d'apprentissage.

2-2-2-2- Les manuels bilingues français – langue vivante : l'exemple de Gérard de Vivre

Les *Synonymes* (1569) de Gérard de Vivre est l'un des premiers ouvrages bilingues traitant de la synonymie en français (Leclerc, 2008 : 13). Ces ouvrages demandent un travail et une réflexion préalables sur la langue car ils participent de l'émergence d'une langue en cours de fixation et mettent en place des techniques de traitement du lexique (*Ibid.* : 14). S'étant émancipés du latin, ils n'ont d'autres bases que l'usage pour se constituer. L'usage devient ainsi la nouvelle norme.

L'ouvrage de Gérard de Vivre est un bilingue français – allemand, c'est-à-dire un manuel de français langue étrangère destiné à la jeunesse allemande. Sans rupture totale par rapport aux auteurs précédemment cités, l'étude de la synonymie

dans cet ouvrage « est corrélée à des études syntagmatiques, dans des « phrases » » (*Ibid.* : 17). Toutefois, la synonymie concerne seulement les mots en entrée et non plus des phrases équivalentes. « C'est donc la synonymie lexicale que travaille le recueil, dans une perspective par conséquent spécifiquement linguistique » (Leclercq, 2006 : 146).

Gérard de Vivre s'attache à faire fonctionner en contexte les synonymes. Ainsi, « les phrases sont forgées avec le souci de mettre en valeur, pour l'apprenant étranger, les contextes propres à chaque synonyme » (Leclercq, 2008 : 19). L'étude des mots en contexte permet de faire ressortir leur polysémie, critère qui ne doit pas être négligé dans l'attribution de synonymes. « La synonymie permet ici de faire apparaître les différents sens du mot – entrée selon, encore une fois, les différents contextes dans lesquels il peut être employé » (Leclercq, 2006 : 151). La mise en valeur de la polysémie d'un mot à l'aide de ses synonymes constitue une réminiscence de la pratique des binômes synonymiques comme moyen de restriction du sens (Leclercq, 2008). Mais avec l'introduction des contextes et de la polysémie, « on tend à passer de la synonymie cumulative à la synonymie distinctive » (Leclercq, 2006 : 147). Ainsi, selon Leclercq, Gérard de Vivre serait un précurseur de la synonymie distinctive telle qu'elle est employée et théorisée au siècle suivant.

« Les *Synonymes* de Gérard de Vivre constitue un autre exemple d'une tradition et d'une notion qui évoluent. La problématique de la synonymie, placée dans un contexte bilingue français – langue vivante, et mise au service d'une nouvelle finalité pratique, l'enseignement du français langue étrangère, se trouve reformulée : l'étude des synonymes est corrélée à des études syntagmatiques qui permettent de faire émerger la notion de synonymie distinctive » (*Ibid.* : 267).

2-2-3- Le déclin des binômes synonymiques

L'utilisation rhétorique de la synonymie au travers des binômes synonymiques perdure au XVI^e siècle. « Au XVI^e siècle, l'utilisation de ce tour devient même systématique, traduisant une esthétique littéraire de la surabondance et de l'ornement » (Fuchs, 1980 : 6-7). « Les scripteurs du XVI^e disposent, pour les binômes synonymiques [...] du lourd héritage du Moyen Age » (Buridant, 1980 : 39) de telle sorte que « l'aspect ornementaire des binômes synonymiques est allé s'accroissant » (*Ibid.* : 40). Ainsi, les binômes synonymiques perdent leur fonction explicative qui font leur intérêt au Moyen Age, seul subsiste l'aspect esthétique. « Nombre de couples tendent en effet rapidement à se fixer en stéréotypes formulaires dont les éléments sont purement redondants, avec effacement des traits de spécification » (*Ibid.*). Ces associations synonymiques se figent en une « sclérose formulaire » (*Ibid.*) : « on assiste alors, dans l'écriture des XV^e et XVI^e siècles, à

une prolifération des binômes synonymiques gratuits qui va jusqu'à l'hypertrophie » (*Ibid.*). La synonymie et les binômes sont dénaturés en raison d'« une ivresse de la langue » (*Ibid.*).

Le XVI^e siècle marque la fin de la synonymie par accumulation de manière générale et plus précisément des binômes synonymiques. Emportés dans un mouvement d'exagération, ils disparaissent et sont fermement combattus au siècle suivant, le siècle de la justesse de l'expression, qui rejette toute redondance.

3- LA SYNONYMIE CHEZ LES REMARQUEURS

Dans la continuité du XVI^e siècle, la grammatisation du français se poursuit. « La période qui s'étend du milieu du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle constitue un moment charnière dans l'histoire de la grammatisation du français » (Leclercq, 2006 : 13) ce qui correspond à la période d'émancipation des vernaculaires face au latin. Se justifie ainsi l'entreprise de régulation du lexique par l'usage menée par les académiciens avec le *Dictionnaire de l'Académie française* : « la langue française est en pleine évolution, elle s'invente encore en cherchant à se stabiliser, notamment à travers les outils à la fois descriptifs et normatifs que sont les dictionnaires » (Pruvost, 2008 : 204).

Des remarqueurs tels que Malherbe, Vaugelas ou le père Bouhours se sont employés à examiner la langue française afin de l'épurer. « La constitution du français moderne entraîne donc un effort énorme de normalisation, qui vise à établir une langue fondée sur un système 'raisonné' de règles suivant l'usage et aboutissant à la clarté et la 'netteté' de l'expression » (Adamo, 1999 : 34). Cet effort de normalisation s'effectue notamment au travers de la problématique de la synonymie. « Au XVII^e siècle, le débat sur la synonymie occupe Ménage, Vaugelas et le Père Bouhours autour du plus vaste problème de la pureté de la langue, fondée sur l'usage de la Cour. La notion d'usage', en tant que source de la norme linguistique remonte aux Latins (Horace, Quintilien) et est à la racine des *Remarques* de Vaugelas » (Aruta Stampacchia, 2006 : 14). Ainsi, la régulation de la langue et de son lexique passe par l'étude de la synonymie.

3-1- MALHERBE, REMARQUEUR AVANT L'HEURE

François de Malherbe¹⁹ inaugure la tradition des remarqueurs en formulant « des observations métalinguistiques généralisables en langue à partir de faits relevés dans un corpus littéraire défini » (Petrequin, 2009 : 80). Il recherche la précision lexicale au nom de la clarté de l'expression. Il n'invente pas de nouvelles méthodes

¹⁹ François de Malherbe n'est pas le seul remarqueur avant-gardiste ; il a eu de nombreux disciples. Pour une étude détaillée de la question, voir Vlassov (2012).

d'analyse lexicale et sémantique car « il est suffisamment au fait de la tradition philologique greco-latine pour avoir assimilé le procédé de mise en évidence des *differentiae verborum*, des écarts sémantiques entre vocables proches par la considération des différents contextes syntagmatiques dans lesquels ils apparaissent » (*Ibid.* : 80-81). Ainsi, une filiation s'installe entre la période antique et la période classique au nom d'une même recherche des différences de sens entre les mots. « Le *Commentaire sur Desportes* offre ainsi de multiples exemples de déconstruction de la synonymie par la comparaison de la collocabilité de deux lexèmes apparentés » (*Ibid.* : 81). Pour Malherbe, il y a « trois vertus essentielles à respecter dans le langage : penser et écrire avec pureté, avec clarté, avec précision » (Perilli, 2008 : 4). Cette doctrine de la clarté du langage fait de Malherbe le précurseur des remarqueurs de la seconde moitié du XVII^e siècle ; il fait le lien entre ces derniers et la tradition gréco-latine. Voici un exemple de remarque de Malherbe (Petrequin, 2009 : 81) :

Ou encore à propos de *sommeil* : « Les beaux yeux d'un berger de long sommeil touché », Malherbe note : « Il prend ici *sommeil* pour *somme*. Comme j'ai dit ailleurs, *sommeil* est desir de dormir, et *somme* est le dormir même ».

Ainsi s'établit cette méthode distinctive qui consiste à départager des mots que l'on tend à confondre en leur attribuant chacun un sens précis.

3-2- VAUGELAS, LE PREMIER REMARQUEUR

Vaugelas est considéré comme le premier remarqueur : il est le premier à avoir rédigé un ouvrage de remarques sur la langue, instituant par là un nouveau genre critique.

3-2-1- Les héritages de Vaugelas

3-2-1-1- Référence aux auteurs antiques

Pour justifier la synonymie, Vaugelas prend appui sur les auteurs de l'antiquité grecque et latine dont il dit « qu'ils sont pleins de synonymes de mots », autrement dit, qu'ils ont recours à des mots synonymes.

Je ne puis assez m'estonner de l'opinion nouvelle, qui condamne les synonymes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'antiquité la condamne elle mesme, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raison mesme y repugne (Vaugelas, 1647 : 493-494).

Cette opinion nouvelle fait référence « aux condamnations trop absolues de Malherbe et ses disciples » (Buridant, 1980 : 42). En revanche, Vaugelas condamne les synonymes de phrases :

dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins si l'on y prend garde, on n'en trouvera que tres-rarement, & encore ne sera-ce pas peut-estre une phrase synonyme, mais qui dira quelque chose de plus que la premiere, au lieu qu'ils sont pleins de synonymes de mots (*Ibid.* : 498).

Il articule le « rôle documentaire » et le « rôle ornementaire » des synonymes (Buridant, 1980) en s'appuyant sur les propos de Cicéron et sur des exemples tirés de ses œuvres, ce qui justifie doublement l'emploi des synonymes de mots :

Que si les synonymes sont souvent necessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils servent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde soit de la nature ou de l'art, qui estant necessaire à un sujet, ne serve aussi à l'orner & à l'embellir (Vaugelas, 1647 : 494-495).

L'évocation des sources grecques et latines fait partie intégrante de l'argumentaire de Vaugelas et lui permet de s'opposer aux auteurs de son époque, Malherbe et consorts. En citant des sources antiques, il justifie les remarques qu'il avance et il se place à la suite d'une tradition rhétorique qui emploie les synonymes pour mieux exprimer une pensée.

3-2-1-2- *La méthode des binômes synonymiques appliquée à la synonymie*

Dans l'article « Synonymes », Vaugelas recourt à des métaphores pour expliquer la synonymie et la manière dont elle doit opérer.

- La métaphore du pinceau (métaphore cicéronienne (Siouffi, 2008))

Car les paroles estant les images des pensées, il faut que pour bien les représenter ces pensées là on se gouverne comme les Peintres, qui ne se contentent pas souvent d'un coup de pinceau pour faire la ressemblance d'un trait de visage, mais en donnent encore un second coup qui fortifie le premier, & rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonymes. Il est question de peindre une pensée, & de l'exposer aux yeux d'autrui, c'est à dire aux yeux de l'esprit. La premiere parole a desja esbauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle représente, mais le synonyme qui suit est comme un second coup de pinceau qui achève l'image. C'est pourquoi tant s'en faut que l'usage des synonymes soit vicieux, qu'il est souvent necessaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit être le principal soin de celui qui parle ou qui écrit (Vaugelas, 1647 : 494).

- La métaphore du monnayeur et de l'imprimeur

si nous voulons encore emprunter une comparaison de ceux qui battent de la monnoye, ne font-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin, & ne font-ce point encore comme ces deux coups que donnent les Imprimeurs pour mieux marquer dans la feuille, qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres (*Ibid.* : 495).

Ces métaphores font mieux sentir au lecteur de quelle façon procède la synonymie. Vaugelas s'appuie sur une description rhétorique d'un phénomène lui-

même rhétorique : il utilise de manière sous-jacente la méthode qu'il décrit, méthode qui renvoie aux binômes synonymiques. La première métaphore, la métaphore du coup de pinceau est comme le premier membre d'un binôme synonymique : elle permet de se faire une idée du phénomène mais elle doit être complétée pour être précisée. La seconde métaphore, celle du monnayeur et de l'imprimeur, vient renforcer la première en la spécifiant. Cette seconde métaphore est elle-même l'objet d'une mise en abyme dans la mesure où elle se compose de deux métaphores, qui se complètent étroitement en raison de la proximité de leurs images.

Vaugelas décrit le mécanisme de spécification qui est à l'œuvre dans les binômes synonymiques comme étant le propre de la synonymie. Il a pleinement intégré cette utilisation de la synonymie au point d'en reprendre le fonctionnement pour décrire le phénomène lui-même. En bref, Vaugelas envisage la synonymie comme une figure rhétorique ce qui le situe dans la lignée des auteurs classiques tel que Cicéron.

3-2-1-3- *Résurgence de la synonymie aristotélicienne*

Dans les autres articles des Remarques, Vaugelas s'appuie sur la synonymie aristotélicienne pour établir une subdivision au sein de la synonymie en distinguant les synonymes « *approchans* » et les synonymes « *equipollens* ». Les premiers renvoient la quasi-synonymie, ce sont des mots de sens proche comme *aimer* et *révérer* dans l'exemple suivant : « *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & révéler la vertu* » (Vaugelas, 1647 : 214). Le second type se rapproche de la synonymie aristotélicienne qui est une synonymie par inclusion de l'espèce dans le genre, elle a donc rapport avec l'hyperonymie : dans le syntagme « *pour le bien & honneur* » (*Ibid.* : 51), « *bien et honneur* sont synonymes au sens où l'honneur est une espèce du genre « *bien* » » (Siouffi, 2008 : 37). Toutefois, « les *equipollens* sont pour Vaugelas les véritables synonymes dans la mesure où ils fonctionnent par inclusion » (Siouffi, 2012 : 369) et non les synonymes *approchans* car « il est possible de pratiquer une distinction entre les mots qu'il appelle *approchans* » (*Ibid.*).

Cette distinction opérée par Vaugelas montre sa filiation avec les auteurs antiques, et notamment Aristote. Ainsi, il puise aussi bien dans les écrits classiques de rhétorique que dans la synonymie d'Aristote pour décrire cette notion.

3-2-2- **Le « bon usage » chez Vaugelas**

Pour Vaugelas, le 'bon usage' est « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du

temps » comme il le dit dans la préface de ses *Remarques* (1647). L'adjectif *sain* indique que Vaugelas ne considère pas la façon de parler de la totalité des auteurs ni celle de la totalité de la Cour, car « la cour, loin d'être un lieu de *bon usage* spontané, devait constituer au contraire, au temps de Malherbe à coup sûr mais peut-être encore sous Louis XIV, un espace de *babel* relativement anarchique » (Merlin-Kajman, 2003 : 83). Ainsi, l'espace de la Cour fourmillant d'usages langagiers divers, la nécessité de marquer le bon usage au sein de ce foisonnement s'impose.

« La notion d'usage', en tant que source de la norme linguistique remonte aux Latins (Horace, Quintilien) et est à la racine des *Remarques* de Vaugelas » (Aruta Stampacchia, 2006 : 14). Vaugelas s'attache dans son ouvrage à examiner des couples de mots pour en déterminer les conditions d'usage. « Considérées sous l'angle de la synonymie, les *Remarques* apparaissent bien, dans une approche superficielle, comme un répertoire riche d'études possibles » (Siouffi, 2008 : 35). L'intérêt de Vaugelas pour l'étude de la synonymie ne réside pas seulement dans l'article portant sur les synonymes mais aussi dans les articles (ou remarques) où il examine des couples de mots. Son objectif est de procéder à un tri en fonction du bon usage. Toutefois, « son attachement à une certaine esthétique ornementale du discours l'empêche d'aller trop loin dans ce sens » (*Ibid.* : 39). Vaugelas reste donc à mi-chemin entre son héritage rhétorique et le tri en fonction du bon usage qui est opéré par les remarqueurs futurs. L'examen des synonymes chez Vaugelas reste parfois superficiel car il n'est pas l'objet d'une volonté de théorisation de la synonymie. L'explication des couples de synonymes et les jugements portés sur ces couples oscillent entre raison et usage. Quand hésitation il y a, Vaugelas se range du côté de l'usage, au détriment de la raison mais en essayant toujours d'aligner la raison sur l'usage (Fuchs, 1979).

En outre, la synonymie revêt un fort caractère social pour Vaugelas : elle est un procédé de la communication qui sert dans les échanges, et surtout pour la persuasion. « Le synonyme n'est pas nécessaire quand on examine les principes, et particulièrement le principe d'univocité, mais il est nécessaire quand on considère que le langage est d'abord et avant tout un élément de la communication sociale, qu'il établit un échange entre les personnes (rôle de la persuasion) » (Chevalier *et al.*, 1971 : 41-42). Ce caractère social en fait donc une figure de rhétorique qui doit servir à impressionner le récepteur par la richesse du langage²⁰.

²⁰ Vaugelas est un habitué des salons mondains d'où l'importance qu'il attache à l'aspect communicationnel de la synonymie.

3-3- LE PERE BOUHOURS

« Plus que Vaugelas, Bouhours est le premier vrai ancêtre des futurs « dictionnaires de synonymes », et de la réflexion sur la « justesse » de la langue » (Siouffi, 2008 : 31).

3-3-1- Du syntagmatique au paradigmatique

Chez Bouhours s'opère le passage d'une synonymie syntagmatique à une synonymie paradigmatique, ou en langue. Chez Vaugelas, la synonymie est encore examinée sous forme de binômes, autrement dit, selon une approche syntagmatique ou discursive. Siouffi (2008) nomme *in praesentia* la synonymie syntagmatique et *in abstentia* la synonymie paradigmatique ce qui revient à l'examen de « la concurrence des mots dans le lexique et non en contexte » (*Ibid.* : 32). Désormais, la synonymie *in praesentia* est exclue par la synonymie *in abstentia* car deux mots, qui peuvent être employés l'un pour l'autre, ne peuvent pas être employés l'un avec l'autre, c'est-à-dire l'un à côté de l'autre sous forme de binômes. Cela pousse donc Bouhours à distinguer les vrais synonymes des faux, les vrais synonymes étant les synonymes *in praesentia*.

Ces deux conceptions de la synonymie donnent lieu à des esthétiques opposées : pour l'axe syntagmatique, il s'agit des esthétiques de l'abondance et de la brièveté de l'expression et pour l'axe paradigmatique, des esthétiques de la pauvreté et de la richesse de la langue. Ce sont respectivement les secondes qui l'emporteront dans la postérité. Cette volonté de concilier brièveté et richesse donne lieu au travail des remarqueurs puis des synonymistes et à la recherche de la justesse de la langue. Malherbe recherchait déjà la clarté dans la langue, c'est en cela qu'il est un remarqueur avant l'heure. Mais cette recherche de la justesse et de la clarté prend toute son ampleur avec Bouhours.

3-3-2- De la recherche de la clarté aux distinctions de sens

Si l'objectif premier du Père Bouhours est la recherche de la clarté et de la brièveté du langage, il en vient nécessairement à traiter les distinctions de sens entre les mots, ce qui l'amène à examiner la synonymie.

3-3-2-1- Brièveté et clarté

Le Père Bouhours définit la brièveté comme suit :

Mais ce que j'admire de plus en elle [la langue français], dit Eugène, c'est qu'elle est claire sans être trop étendue. [...] Elle prend plaisir à renfermer

beaucoup de sens en peu de mots. La brièveté lui plaît : & c'est pour cela qu'elle ne peut supporter les périodes qui sont trop longues, les épithètes qui ne sont point nécessaires, les purs synonymes qui n'ajoutent rien au sens, & qui ne servent qu'à remplir leur nombre (Bouhours, 1671 : 61).

La recherche de la brièveté et de la clarté sont étroitement liées : la brièveté entraîne la clarté dans le propos, car celui-ci n'est pas alourdi par des synonymes inutiles. Mais les synonymes sont particulièrement affectés car ils sont le symptôme de l'ancienne rhétorique dont Bouhours se détache. De plus, la synonymie est le signe d'un enchevêtrement lexical où nombreux sont les mots qui ont des sens similaires et qui peuvent être employés les uns pour les autres. Assurément, le XVII^e siècle est sujet à un foisonnement lexical du fait de l'apparition récente du vernaculaire français. Face à ce foisonnement lexical, Bouhours s'attache à trier le lexique : il accepte moins les néologismes et les « vrais synonymes » que Vaugelas. « Dans la majorité des cas, [...], il est conduit sur la voie de la recherche d'une *distinction* entre les mots, prélude au grand travail de Girard sur la « justesse » » (Siouffi, 2008 : 40). Ainsi, il s'investit dans un examen minutieux des mots pour déterminer plus précisément leur sens. Il se fait l'instigateur d'un travail sur le sens par la recherche des nuances entre les mots de sens proches.

3-3-2-2- *Les distinctions de sens*

L'étude de la synonymie demande à Bouhours « une attention particulière, un « sentiment » fin des nuances » (*Ibid.* : 46). Et « ce n'est que par une considération des contextes et de l'usage que l'on peut espérer faire en sorte qu'ils ne s'emploient pas « indifféremment » » (*Ibid.* : 46). Bouhours se réfère à l'usage, qui, « devait être celui de la bonne société de Paris, de la Cour, des Salons, de la noblesse » (Aruta Stampacchia, 2006 : 16). Cet usage restreint, le plus pur, lui sert à endiguer le foisonnement lexical et à « constituer un langage pur, clair, raisonné et raisonnable, fondé sur la recherche de règles pour essayer d'aboutir à un système conforme à la logique » (*Ibid.*). Cet objectif nécessite donc la recherche des nuances et des distinctions entre les mots pour proposer un langage précis et juste à la bonne société.

Bouhours, comme les autres remarqueurs, est contraint d'évincer des mots de la langue. Toutefois, au nom de la conservation de la richesse de la langue, les remarqueurs recherchent des nuances sémantiques entre les mots synonymes. Ainsi, la « brusque et impressionnante avancée vers ce qui deviendra bientôt la synonymie distinctive revient en réalité à sauver de nombreux mots, en introduisant, si l'on peut dire, certes à partir d'une observation de l'usage, [...], des *nuances* qui n'avaient jamais encore été ressenties de cette manière » (*Ibid.* : 370). Bouhours est avant tout un remarqueur, dans la continuité du mouvement impulsé par Vaugelas dans ses *Remarques*, mais il se fait synonymiste en marquant les nuances de sens

entre les mots synonymes afin de les distinguer. Il fait donc le pont entre Vaugelas et Girard.

3-3-3- La querelle des Anciens et des Modernes

Bouhours a pris part à la querelle des Anciens et des Modernes, face notamment à Gilles Ménage. « Bouhours se place ainsi résolument dans le parti des Modernes, celui qui affirme que le siècle de Louis le Grand peut rivaliser avec l'Antiquité, y compris sur le plan linguistique » (Petrequin, 2009 : 85). A l'opposé, Ménage se place « sur le plan de l'usage rhétorique des synonymes, renouant avec l'héritage gréco-latin » (*Ibid.* : 86). Pour justifier l'emploi des synonymes se trouvant sous la forme de binômes, Ménage déconstruit ces doublets, sans avoir conscience qu'ils sont depuis longtemps figés (voir *supra*), et il montre les différences sémantiques qui résident entre les synonymes. Pour sa part, Bouhours rejette comme des synonymes purs les synonymes figurant dans des binômes. En revanche, il recherche les nuances de sens entre les autres mots pris pour synonymes. Ménage, voulant s'opposer à Bouhours, emploie en réalité la même méthode que lui, la méthode distinctive, pour justifier ce que Bouhours renie. Ménage étend donc l'investigation menée par Bouhours à des cas de figure que ce dernier n'a pas daigné examiner. C'est bien la méthode d'examen des différences de sens entre les mots qui prévaut.

La synonymie distinctive existe en France dès le XVII^e siècle, c'est-à-dire, avant les dictionnaires de synonymes des synonymistes que sont Girard et Roubaud, grâce aux travaux des remarqueurs (Vlassov, 2012). En dépassant le cadre d'analyse des distinctions de sens entre les mots, les remarqueurs ont mené « des réflexions sur la différenciation historique, régionale et sociale de tels ou tels termes. » (*Ibid.* : 412). Ainsi, en travaillant sur le bon usage, autrement dit, sur la norme linguistique, ils ont été confrontés au problème général de la variation linguistique : « le XVII^e siècle va établir la distinction entre bon et mauvais usage. En renvoyant les traits dialectaux au mauvais usage, elle va peu à peu définir des frontières au français, le systématiser, l'acheminer vers la définition saussurienne de la langue » (Merlin-Kajman, 2003 : 85). Si le temps des remarqueurs préfigure le siècle de Girard, il marque surtout une rupture épistémique comme le note Foucault dans *Les Mots et les choses* (1966 : 65-69) : « Michel Foucault décrivait le passage de l'épistémè de la Renaissance à l'épistémè de l'âge classique comme le passage d'une épistémè de l'analogie à une épistémè de la différence et du discernement » (Susini, 2008 : 231). Effectivement, les remarqueurs se sont ingénies à discerner le sens des mots et à proposer des différences sémantiques.

3-4- LA SYNONYMIE CHEZ LES LEXICOGRAPHERS DE LA FIN DU XVII^E SIECLE

A la fin du XVII^e siècle, les premiers grands dictionnaires de langue font de la langue française un système linguistique établi. Concernant la synonymie, on peut s'interroger sur les influences qu'ils ont subies dans le traitement de cette notion.

3-4-1- Richelet et Furetière

Richelet donne les définitions suivantes de la synonymie dans la première édition (1680) de son dictionnaire :

Sinonime, adj. Terme qui vient du Grec & qui se dit des mots dont l'un signifie la même chose que l'autre. [Honte & pudeur sont des mots *sinonimes*, ou *approchans*.]
Sinonimes, s. m. Mots, ou phrases *sinonimes*. [Les *sinonimes* sont nécessaires, mais il n'en faut pas abuser.]

Il s'affilie à Vaugelas au travers de la mention « *approchans* » et dans la mesure où il donne un sens peu restrictif de la synonymie et des synonymes (Petrequin, 2009). Cependant, il se montre plus restrictif dans l'édition de 1693 car il ajoute : « il faut, pour être supportables, qu'ils encherissent les uns sur les autres, ou que les derniers éclaircissent les premiers ». La synonymie évoquée est d'ordre rhétorique, car insérée dans des binômes, dont les premiers termes doivent être spécifiés par les seconds. La synonymie rhétorique n'étant pas rejetée, on en déduit que Richelet ne retient pas les réflexions faites par Bouhours (*Ibid.*) mais s'en tient à celles de Vaugelas.

L'examen de l'usage qui est fait de la synonymie dans les articles mêmes du dictionnaire montre que « Richelet suit assez fidèlement les nuances proposées par Vaugelas » (*Ibid.* : 93) même si parfois il critique ce dernier en s'appuyant sur les remarques de Bouhours. Ainsi, le travail de Bouhours ne trouve pas d'écho chez Richelet, pas plus que chez Furetière :

Synonyme. adj. m. & f. Mot qui signifie la même chose qu'un autre. Voilà deux dictions, deux termes *synonymes*, qui ne disent pas plus l'un que l'autre

Cette définition sommaire ne s'affilie ni à Bouhours, ni à Vaugelas.

Ainsi, la pensée de Vaugelas a beau être plus ancienne que celle de Bouhours, elle demeure vivante auprès des auteurs de la fin du XVII^e siècle.

3-4-2- Le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694)

La définition de la synonymie que l'on rencontre dans la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* est hésitante car quelque peu contradictoire :

Outre la Définition ou Description de chaque mot, on y a adjouste les Synonymes, c'est-à-dire les mots qui sont de mesme signification ; sur quoy on croit devoir avertir que le Synonyme ne respond pas tousjours exactement à la signification du mot dont il est Synonyme, & qu'ainsi ils ne doivent pas estre employez indifferemment l'un pour l'autre.

Il est d'abord dit que les synonymes sont des mots de même signification mais cette affirmation, peut-être sentie comme trop simplificatrice, est aussitôt corrigée pour dire que les synonymes n'ont pas toujours la même signification. Cela revient à reconnaître l'absence de synonymes parfaits. Il y a donc prise de conscience de la complexité du phénomène de la synonymie. Peut-être s'agit-il d'un écho aux thèses de Bouhours qui rejette les synonymes purs. Quoi qu'il en soit, la synonymie rhétorique n'est pas mentionnée.

Cette réserve quant à la synonymie n'empêche pas les académiciens d'utiliser des synonymes à l'intérieur de leurs articles lexicographiques (Leclercq, 2008 : 23). Ils les emploient parfois en guise de définition, ce qui leur est reproché, notamment par Lafaye (1858). Toutefois, les synonymes sont utilisés dans des conditions spécifiques : « après une définition générale, dans des sous-entrées et pour des variations de sens à propos desquelles il est le plus souvent difficile de parler de véritables polysémies » (Leclercq, 2008 : 24). Ils jouent donc un rôle de spécification des contextes d'emploi de l'entrée, « un peu le même rôle que dans les binômes synonymiques à valeur restrictive » (*Ibid.*). Par conséquent, les synonymes permettent à la fois de donner les possibles restrictions ou nuances de sens d'une entrée en les corrélant aux conditions d'emploi de cette entrée. « Dans l'emploi par le *Dictionnaire de l'Académie* de définitions synonymiques, il ne faut donc peut-être pas voir la trace d'une approche sémantique approximative et « en retard » par rapport aux premières critiques des synonymes. Au contraire, cette utilisation présente des points de convergence avec le travail qui sera effectué sur la synonymie distinctive au XVIII^e siècle » (*Ibid.* : 26).

Chaque dictionnaire de langue comporte une entrée *synonymie* : cela témoigne de son utilisation dans la langue courante, et donc de l'existence d'une synonymie épilinguistique dès cette période. Cependant, on peut douter de la grande diffusion de cette synonymie dans le langage courant. D'après les définitions qui sont données, on peut penser qu'il s'agit de la synonymie telle qu'elle est utilisée par les personnes cultivées telles que ces lexicographes et leurs entourages. Ainsi, il semble difficile de faire une distinction nette entre une synonymie épilinguistique

qui serait utilisée dans les conversations courantes et une synonymie savante qui serait davantage un objet d'étude pour qui s'intéresse à la langue et à ses mécanismes. On aurait plutôt tendance à penser que ces deux synonymies ne sont en fait qu'une seule et même synonymie, la synonymie savante, tant elles se confondent et n'ont aucune spécificité propre. Les lexicographes se contentent d'enregistrer les usages : on en vient à croire que la synonymie est utilisée dans la conversation courante des personnes lettrées et cultivées, lorsqu'elles s'intéressent à la langue. Mais il n'est pas encore possible d'opposer ces conversations de lettrés à des propos scientifiques sur la langue d'où le flou qui règne sur le statut de la synonymie. A cette période, elle n'est ni totalement épilinguistique, étant restreinte à une petite partie de la population, ni à proprement parler métalinguistique car elle ne fait pas l'objet d'un véritable discours scientifique. Il est donc bel et bien question d'une notion savante.

4- LES SYNONYMIQUES DU XVIII^E SIECLE ET LA DECOMPOSITION SEMANTIQUE EN IDEES

Dans la continuité des remarqueurs du XVII^e siècle, la notion de 'bon usage' est de mise chez les synonymistes du XVIII^e siècle. Par ailleurs, plusieurs auteurs – Girard, Dumarsais ou Beauzée – font référence aux grammairiens ou rhéteurs antique – Varron, Quintilien ou encore Cicéron – du fait de leurs connaissances classiques. Ils reconnaissent leur héritage quant à la synonymie distinctive et les érigent en modèles. Mais même si Girard semble oublier l'intérêt qui a été porté à la synonymie par les remarqueurs, Beauzée n'oublie pas de les citer dans sa préface. Ainsi, l'héritage des siècles passés en matière de synonymie n'est jamais renié et y faire référence permet de se situer dans la tradition. Le moyen le plus fiable est encore de se donner pour héritier des initiateurs du mouvement, autrement les auteurs latins aux yeux des hommes de XVIII^e siècle.

4-1- GIRARD, « LE PERE DE LA SYNONYMIE MODERNE »²¹

4-1-1- Girard, innovateur ?

Le caractère novateur de l'entreprise et de la méthode de Girard alimente une certaine polémique qui provient d'une affirmation de Girard lui-même dans son *Discours préliminaire à La Justesse de la langue française* :

²¹ Cette expression est de Garcia-Hernandez (1997a) et corrobore l'idée que la théorie de la synonymie est née en France au XVIII^e siècle avec Girard pour fondateur (Gauger, 1972).

Je n'ai copié personne, je ne crois pas même qu'il y ait encore eü personne à copier sur cette matiere : le sujet est tout neuf ; & j'ai tâché de le traiter d'une maniere nouvelle (1718 : XIX-XX).

Cette affirmation de Girard est à relativiser dans la mesure où le sujet n'est pas nouveau, puisqu'il a été traité par les remarqueurs (Petrequin, 2009). Toutefois, « l'originalité de l'œuvre de Gabriel Girard ne consiste pas uniquement dans le fait qu'il affirme l'impossibilité d'avoir dans les langues des synonymes parfaits, mais elle consiste également dans le fait qu'avec lui, le synonyme devient un objet d'étude à part entière » (Adamo, 1999 : 39). Ainsi, Girard innove car il se consacre uniquement à la synonymie, ce qui n'est pas le cas des remarqueurs, qui n'en font qu'un instrument du bon usage. Girard a donc le mérite de systématiser la démarche des remarqueurs qui examinent des couples de synonymes au point d'en faire un petit ouvrage qui est tenu par la postérité comme un dictionnaire de synonymes (Hausmann, 1990). Girard est considéré comme « le premier auteur de dictionnaire de synonymes monolingues français » (Ferrara, 2010a : 930) en sachant que ce dictionnaire est classé dans la catégorie des « dictionnaires distinctifs »²² : ainsi, Girard inaugure un genre repris tel quel par ses successeurs. Par ailleurs, Girard considère la synonymie parfaite comme impossible ce qui n'est pas clairement avancé par les remarqueurs ; chez Bouhours (1674), il est seulement question du rejet des synonymes inutiles.

La conception distinctive de la synonymie mise en place par Girard trouve écho dans les recueils de *differentiae* de l'antiquité romaine et les *distinguos* de Prodicos de Céos :

l'existence même de la synonymie reste douteuse, depuis l'axiome de Prodicos de Céos (V^e a.c.) selon lequel deux synonymes ne sont jamais équivalents, jusqu'à la constatation de l'abbé Girard (1718) qu'il n'existe pas de synonymes parfaits (Rastier, 2004 : 30).

S'il existe bien une filiation entre ces auteurs, Girard « n'a pas la préoccupation philosophique nourrissant les réflexions d'Aristote ou de Cicéron, qui s'inscrivent dans une tradition de recherche sur la définition, et, corollairement, sur le rapport entre noms et choses » (Swiggers, 2008 : 53-54). La préoccupation de Girard reste la justesse de la langue, donc le sens des mots.

4-1-2- La justesse, une pensée de la langue

Avec l'idée de justesse qui apparaît déjà chez Bouhours, Girard se place dans la continuité des remarqueurs car, pour lui, seule compte la pureté du langage pour accéder à une belle manière de parler. Pour atteindre la justesse, « il faut qu'à

²² Girard et Roubaud sont considérés comme « les deux fondateurs du genre » (Ferrara, 2010a) distinctif même si Roubaud est un auteur postérieur à Girard.

chaque idée corresponde le mot juste » (Adamo, 1999 : 47), et ce, parce qu'« il est important et nécessaire pour la clarté de la phrase que l'expression choisie soit la plus précise possible » (*Ibid.* : 48). Cette précision dans l'expression se fait via une étude attentive du sens des mots ce qui demande de « démêler toutes les idées principales et accessoires, qui, sans ôter aux Mots le fondement de ressemblance qu'ils ont entre eux, y mettent néanmoins des différences » (Girard, 1718 : XXII). De ce fait, il est important d'examiner les mots qui passent pour synonymes afin d'en faire ressortir les différences de sens : la connaissance de ces nuances de sens permet un meilleur choix parmi les mots à disposition. « Pour acquérir la justesse, il faut se rendre un peu difficile sur les mots : ne point imaginer que ceux qu'on nomme synonymes le soient dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite » (Girard, 1741 : X).

A propos de justesse, « ce n'est pas la quantité qui donne la justesse ou la richesse à l'expression, c'est la qualité du choix » (Adamo, 1999 : 50). Opter pour la qualité revient à se départir de la conception accumulative de la synonymie pour une synonymie du choix. La rupture entre synonymie *in praesentia* et synonymie *in absentia* est clairement consacrée. « La différence des mots dérive en fait de la différence des idées et touche à la réalité des choses » de sorte que « la justesse de la langue française a donc comme conséquence une plus juste connaissance – et reproduction – du monde » (*Ibid.* : 51).

4-1-3- La synonymie chez Girard

4-1-3-1- Sa définition de la synonymie

Voici la définition de la synonymie par Girard (1718 : XXVII-XXIX) :

je ne puis me dispenser de faire quelques réflexions sur ce qu'on nomme *Synonime*, & de prévenir une difficulté qu'on pourrait me faire. N'entend-on pas, me dira-t-on, par *Synonimes* les mots qui, ne différant que par l'articulation de la voix, sont semblables par l'idée qu'ils expriment ? [...] Pour répondre, il faut premièrement convenir de ce que c'est que *synonime*. Ce terme peut être pris en deux sens ; l'un plus étendu, l'autre plus resserré. On peut le prendre pour une ressemblance de signification qui souffre cependant quelque variété ; c'est-à-dire que les termes *synonimes* présentent tous une même idée principale ; mais que chacun d'eux y ajoute néanmoins quelques idées accessoires, qui diversifient la principale ; ensorte qu'elle paroisse dans ces différents mots, comme une même couleur paroît sous diverses nuances. On peut aussi entendre par *synonime* une ressemblance de signification si entière & si parfaite que le sens, pris dans toute sa force & dans toutes ses circonstances, soit toujours & absolument le même ; ensorte qu'un des *synonimes* ne signifie ni plus ni moins que l'autre ; qu'on puisse les employer indifféremment dans toutes les occasions ; & qu'il n'y ait pas plus de choix à faire entre eux, pour le sens, qu'entre les gouttes d'eau d'une même source, pour le goût. Je ne fixe point ici le terme de *synonime* à l'un de ces deux sens préférablement à l'autre : Et c'est pour ne point ôter la liberté de le prendre

dans le sens le plus resserré qu'au lieu de mettre, dans le titre du Livre *des mots synonymes*, j'ai mis, *des mots qui passent pour synonymes*.

Dans le *Discours préliminaire* de *La Justesse de la langue française*, Girard donne deux définitions de la synonymie²³. Il semble hésitant et pour ne pas influencer le lecteur, il donne les deux définitions sans trancher en faveur de l'une ou l'autre. Cependant, il n'en est rien puisque, tout au long de son livre, Girard ne cesse de proposer des distinctions de sens entre des mots synonymes. A la lecture de son ouvrage, on comprend donc vite qu'il penche pour la première définition de la synonymie. Mais, « il est évident que quelques années plus tard, en 1736 et en 1740, lors de la deuxième et de la troisième édition de l'œuvre et vu le succès obtenu, cette apparente indécision a disparu » (Adamo, 1999 : 15). Dans cette définition, Girard décompose le sens des mots en idées principale et accessoires, telle est sa méthode d'analyse.

4-1-3-2- Sa méthode d'analyse

Une théorisation de la synonymie affleure chez Girard puisqu'il tente de systématiser l'étude de la synonymie à l'aide du dispositif conceptuel suivant (Swiggers, 2008 : 57) :

- l'idée principale
- les idées accessoires
- la justesse d'emplois (corrélée à la justesse des exemples)

L'idée principale est celle qui est commune à plusieurs mots, regroupés pour faire l'objet d'un « article de dictionnaire » ; c'est de cette idée principale que provient la ressemblance que l'on décèle entre des mots synonymes. A l'inverse, les idées accessoires sont propres à chaque synonyme, elles permettent de les distinguer les uns des autres²⁴. Cette connaissance approfondie du sens des mots, décomposé en idées, contribue à un meilleur choix dans l'expression. Mais la justesse de la langue n'est atteinte que grâce à la justesse d'emplois, qui correspond aux conditions d'emploi en contexte, notamment les associations conventionnelles et récurrentes présentes dans la langue (en termes modernes, les collocations). Girard fait des observations grammaticales, sémantiques, esthétiques, stylistiques, psychologiques, référentielles (*Ibid.* : 64-65) pour différencier les mots.

²³ Cela donne un aperçu du caractère problématique de cette notion, ressenti dès cette époque. Mais les synonymistes se montrent plus pragmatiques puisqu'ils s'en tiennent à la seule synonymie qu'ils rencontrent, la synonymie approximative qui ouvre la possibilité d'une recherche des distinctions de sens.

²⁴ La distinction entre idées principale et accessoires est un « préalable nécessaire pour privilégier les ressemblances par rapport aux différences » (Honeste, 2007 : 164). Cela dit, si les ressemblances sont la première étape du travail de Girard, l'intérêt de son travail, ou du moins, ce que la postérité en aura retenu, est l'accent mis sur les distinctions de sens qui font toute la richesse du dictionnaire de Girard et de son entreprise.

Adamo (1999 : 57-58) résume la méthode de Girard :

l'analyse des relations sémantiques entre les mots synonymes se déroule à travers un double mouvement : d'un côté, on essaie de définir les différentes acceptions, ou « les idées générales » de chaque entrée, en isolant des éléments de sens par une sorte de découpage sémantique ; de l'autre, on ébauche une mise en relation des lexèmes réputés synonymes à travers la comparaison des séries oppositives concernant les acceptions, visant à en définir les différences. Mais la signification des mots s'actualise dans le contexte : Girard manifeste constamment, dans ses articles, le souci de définir les situations où il faut préférer un lexème plutôt qu'un autre, et le lexicographe se réclame, pour cela, de l'usage et des significations concrètes.

En bref, le travail du synonymiste consiste en l'étude de l'étendue sémantique des mots car « les significations des mots se définissent corrélativement, et la spécificité irréductible de chaque terme par rapport aux autres constitue sa « valeur » » (Swiggers, 2008 : 58), en prenant *valeur* au sens saussurien du terme.

Girard reconnaît que les mots sont synonymes si l'on tient seulement compte des idées principales. Mais, les idées accessoires participent à part entière de la signification des mots, les occulter introduit de la confusion dans le discours car la richesse de la langue est justement de pouvoir exprimer de nombreuses idées à l'aide de distinctions fines.

De ses investigations sur la langue, Girard déduit que les langues ne peuvent avoir de synonymes parfaits et même, qu'elles n'en ont pas besoin, « ni pour la nécessité ni pour l'agrément » (Girard, 1718 : XLIV). En rejetant l'agrément, il rejette la synonymie rhétorique et ses ornements et se place en rupture avec la pensée de Vaugelas. Girard appuie l'impossibilité de la synonymie parfaite sur l'usage : « quand on s'est avisé d'en [des synonymes parfaits] vouloir introduire, l'usage les a rejetés, ou il ne les a adoptés qu'en bannissant les anciens » (*Ibid.* : XLIV-XLV). L'usage rejette les synonymes parfaits ou les mots anciens qui pourraient être synonymes avec des mots nouveaux. Girard reconnaît qu'il est possible de rencontrer des synonymes parfaits en diachronie ; il donne des exemples provenant de l'ancien français : *maints* supplanté par *plusieurs*. Cela préfigure la loi de répartition de Bréal.

4-1-4- Le caractère social de l'entreprise de Girard

Chez Vaugelas, la synonymie revêt un caractère social, mais avec Girard, c'est l'étude de la synonymie qui revêt ce caractère. Le public de Girard est « un public de gens d'esprit, c'est-à-dire de personnes délicates et fines » (Swiggers, 2008 : 54). Ce public a beau être instruit et cultivé, il est « susceptible d'être « élevé » vers un maniement plus parfait et plus élégant de la langue » (*Ibid.*). Ainsi, « la *Justesse* se veut un guide de la (bonne) conduite langagière – conformément aux principes de

« civilité » et d'« honnêteté » » (*Ibid.* : 65). Cela n'empêche pas Girard de suivre les préceptes esthétiques du classicisme : plaire et instruire (1718 : LIII).

Le caractère social de l'entreprise de Girard passe aussi par le tour normatif qu'elle prend. Prônant la justesse de la langue qui implique le choix des mots adéquats, toute dérogation à cette règle devient une faute de goût ou même une faute de langage. Ainsi, la justesse de la langue devient « une norme rationnelle qui pèse sur la correction de l'usage linguistique » (Auroux, 1986 : 74). Cette norme est rendue rationnelle grâce à l'examen attentif des différentes idées composant le sens des mots synonymes. « La réalité linguistique est appréhendée par le biais d'un système de normes intériorisées par le sujet parlant et guidant sa production linguistique » (*Ibid.* : 74). L'entreprise de Girard s'imprègne de normativité et s'appuie sur une étude rationalisée du lexique ce qui est une nouveauté dans l'étude de la synonymie (Auroux, 1986). « La source de son succès est venue de la possibilité de conjoindre la réflexion sur la langue à une pratique sociale » (*Ibid.* : 75) permettant ainsi aux sujets parlants d'intérioriser les normes.

4-1-5- L'impact de Girard sur la société et à l'étranger

4-1-5-1- Du « culte » de la synonymie²⁵ à la pensée des Lumières

Le succès de l'œuvre de Girard a entraîné « une sorte de fièvre du synonyme qui se répandit dans les salons, dans les clubs, dans les livres, dans les journaux » (Adamo, 1999 : 40) et l'étude des synonymes devient au XVIII^e siècle « un jeu de société » (Auroux, 1986 : 74). Dans les salons, les beaux esprits se divertissent en comparant avec goût et élégance des termes synonymes (Adamo, 1999 : 42). Mais ce qui apparaît comme un jeu d'esprit à l'origine a un impact sur la langue elle-même : « ce « culte » de la Synonymie permet en effet d'enrichir et en même temps de fixer la langue » (*Ibid.*). Le même travail que celui des remarqueurs est effectué mais ce ne sont plus seulement quelques auteurs qui réfléchissent sur la langue, c'est toute la bonne société qui est impliquée. « En donnant à chaque terme des définitions minutieuses avec des exemples pour chaque acception, on sauvegardait les mots et on en fixait l'usage ; d'autre part, on enrichissait la langue en fouillant dans tous les sens le terme et quand le mot semblait avoir épuisé toutes les significations possibles, on s'essayait à créer de nouveaux termes à partir de la méthode analogique » (*Ibid.*). Cet examen des synonymes n'aboutit pas seulement à la recherche d'analogies : « l'autre grand courant linguistique du siècle, ce qu'on a pu appeler la 'révolution néologique', s'entrecroise avec la Synonymie en donnant un remarquable essor à la formation d'un lexique plus varié et plus précis dans ses emplois » (*Ibid.*).

²⁵ Cette expression est de Mormile (1970).

L'étude des synonymes donne aussi lieu à un débat sur la langue animé par les grammairiens et les philosophes : une langue plus riche devient le truchement d'idées mieux exprimées (*Ibid.* : 44). Cette précision dans l'expression satisfait les exigences intellectuelles des philosophes des Lumières (Mormile, 1970 : 5). Beauzée, qui participe à l'entreprise de l'*Encyclopédie*, affirme dans sa préface²⁶ des *Synonymes français* :

Cette justesse, devenue plus nécessaire que jamais, depuis que l'esprit philosophique a fait plus de progrès, dépend surtout de la connaissance exacte de toutes les idées comprises dans la signification de chaque mot. Il y a dans chacun une complexité d'idées qui est la source de tous les malentendus dans les arts, dans les sciences, dans les affaires, dans les traités politiques et civils : c'est l'obstacle le plus grand dans la recherche de la vérité, et l'instrument le plus dangereux dans les mains de la mauvaise foi. Ainsi il est de la plus grande conséquence d'apprendre à discerner les différences (1783 : IV).

4-1-5-2- L'influence de Girard à l'étranger

L'entreprise de l'abbé Girard influence également les autres nations européennes (Ferrara-Léturgie, 2012). Après Girard, « la vogue des dictionnaires éclate un peu partout, en France comme à l'étranger. En 1733, en Allemagne, Gottsched publie des *Observations sur l'usage et l'abus de plusieurs termes et façons de parler de la Langue Allemande* ; en Angleterre, paraît en 1762 un ouvrage consacré à l'Exposition des significations différentes qu'ont les mots anglais regardés comme synonymes » (Adamo, 1999 : 64). Beauzée se félicite que l'ouvrage de Girard ait « donné lieu à des imitations qui tendent à perfectionner les langues de nos voisins » (1769 : XXI). En Allemagne, Eberhard fait paraître un dictionnaire de synonymes en 1795-1802 : « c'est justement Girard dont l'œuvre s'était vite répandue en Europe et notamment en Allemagne, qui était à l'origine de l'entreprise capitale d'Eberhard » (Adamo, 1999 : 70).

L'influence de Girard s'étend jusqu'en Russie : « en 1783, des décennies après la première publication de *Justesse de la langue française*, Gabriel Girard est la source avérée du premier ouvrage consacré aux synonymes en Russie » (Breuillard, 2006 : 215). Toutefois, « l'influence qu'a exercée en Russie la *Justesse de la langue française*, puis les *Synonymes français*, n'est pas limitée à la synonymie. Elle imprègne l'ensemble de la langue » (*Ibid.* : 207). En effet, l'étude de la synonymie suscite une interrogation sur le sens des mots, plus généralement sur la langue et les possibilités qu'elle offre aux écrivains. Ainsi, « l'héritage de Girard est à chercher dans la pratique d'écriture des écrivains russes, davantage que dans les travaux théoriques sur la langue » (*Ibid.* : 222)

Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle qu'apparaît le premier dictionnaire des synonymes italiens rivalisant avec ses homologues français. Il s'agit du *Dizionario*

²⁶ Il s'agit ici de la réédition de 1783.

generale de' sinonimi italiani (1825) de l'abbé Giovanni Romani. Celui-ci « reconnaît comme devanciers les synonymistes français » (Aruta Stampacchia, 2008 : 50) : il se réfère à Girard mais également à Beauzée, Roubaud et Guizot (*Ibid.*). La pratique synonymique en Italie « s'inscrit dans le cadre plus général de la recherche d'identité de la langue italienne » (*Ibid.* : 51). Le XIX^e siècle est pour l'Italie le siècle de sa recherche d'unité et d'identité, notamment en ce qui concerne la langue, qui fait l'objet d'un sérieux débat entre penseurs. L'étude de la synonymie est l'occasion d'examiner attentivement les mots de la langue italienne pour fixer leur sens.

En définitive, l'étude de la synonymie incite à examiner la langue, à s'interroger sur elle et à la fixer, en la rendant plus précise et plus à même de rendre compte de la pensée et du monde dans leur complexité.

4-1-6- Dumarsais, le premier continuateur de l'abbé Girard

Dumarsais consacre un chapitre à la synonymie dans son traité *Des Tropes* (1730) car il considère comme une figure le fait d'employer deux synonymes l'un pour l'autre (Papoff, 2008). Cela ne signifie pas qu'il prône une conception rhétorique de la synonymie. Au contraire, il suit pleinement Girard dans sa définition de la synonymie puisqu'il reprend cette définition dans son traité. Il avance l'idée selon laquelle il est inutile d'avoir plusieurs mots pour exprimer une même idée mais qu'il est avantageux d'avoir des mots pour exprimer toutes les idées. La richesse d'une langue ne doit pas être jugée par rapport au nombre de mots qu'elle comprend mais par rapport au nombre d'idées qu'elle peut exprimer. Ainsi, une décennie après la parution du premier recueil de synonymes de l'abbé Girard « la *Justesse de la langue française* institue déjà ce qu'on appelle une 'tradition' » (Adamo, 2007 : 18) puisque Dumarsais reprend textuellement son travail. Mais « les démarches de Girard et Dumarsais se révèlent complémentaires » (Papoff, 2008 : 20), car l'analyse de Girard est axée sur les synonymes alors que Dumarsais a pour champ d'investigation les tropes et il évoque la synonymie au travers de ce prisme. De ce fait, l'exploration lexicale se détache de la grammaire et se développe en toute autonomie (Delesalle, 2005).

Toutefois, Dumarsais va plus loin que Girard lorsqu'il écrit : « S'il y avoit des synonymes parfaits, il y auroit deux langues dans une même langue » (1730 : 285). Pour Girard, il est question des différences de sens entre synonymes en contexte si bien qu'il est difficile de trouver deux synonymes parfaits. Mais Dumarsais « insiste davantage sur les implications de ce phénomène qui, poussé à l'extrême, aboutit à un paradoxe » (Bisconti, 2012 : 715). Le paradoxe de Dumarsais est érigé en axiome par la postérité. Cela fait donc de Dumarsais un continuateur averti, qui s'approprie les propos du maître pour en extraire l'essence.

4-2- BEAUZEE REEDITANT GIRARD

4-2-1- Réédition de Girard : aspects formels

Le grammairien Beauzée se fait le continuateur de Girard en rééditant les *Synonymes françois*, deuxième édition du dictionnaire de Girard. La réédition de Beauzée se divise en deux tomes. Le premier est entièrement consacré à Girard : on y retrouve l'ensemble de ses articles lexicographiques ainsi que sa préface aux *Synonymes françois* et quelques notes de Beauzée. En revanche, dans le second tome, Beauzée donne soixante-quatorze articles inédits de Girard²⁷ « qu'il indique avec la lettre N (nouveau) entre parenthèses » (Adamo, 1999 : 65) et il incorpore « plusieurs articles de sa propre composition, mis en évidence avec la lettre (B) » (*Ibid.*).

D'un point de vue macrostructural, Beauzée choisit pour sa réédition un classement analogique et sémantique « qui consiste à rassembler les entrées par champ lexical ou associatif » (Smadja & Thorel, 2008 : 132) alors que le classement de Girard est alphabétique. Il privilégie ainsi les relations sémantiques entre les mots et organise les articles par séries. Cependant, le classement du premier tome n'est pas entièrement analogique puisqu'il « conserve une trame alphabétique [que] dans la mesure où cet ordre lui vient en réalité de Girard » (*Ibid.* : 133). Pour faciliter la consultation de son ouvrage, Beauzée y incorpore de nombreux renvois ainsi qu'une table listant l'ensemble des entrées. Le classement proposé par Beauzée dénote une intense réflexion sur le sens des mots et leurs relations sémantiques, principalement les relations d'analogie, mais cette innovation n'est reprise par aucun synonymiste en raison de ses contraintes inhérentes.

4-2-2- Entre rupture et continuité

4-2-2-1- Reprise

Dans sa *Préface de l'éditeur*²⁸ du tome II, Beauzée reprend la notion de justesse pour affirmer qu'elle est la source d'une meilleure connaissance de la langue et

²⁷ « Soixante-dix ont été tirés des papiers que l'Auteur avoit légués à M. Le Breton, son Imprimeur & son ami : les quatre autres sont extraits de son livre des *Vrais principes de la langue française* » (Beauzée, *Préface* de l'édition de 1769 et 1783, tome II, p. XVI).

²⁸ Les idées développées par Beauzée dans cette préface parue en 1769 sont déjà présentes dans l'article « Synonyme » de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert (1751-1765). La seule remarque à faire est la suivante : à l'article « Synonyme » étiqueté « Grammaire » répond l'article « Synonymie » étiqueté « Belles-Lettres », dans lequel la synonymie est considérée comme une figure d'amplification. Cela signifie que la synonymie comme figure rhétorique n'avait pas encore disparu des esprits.

qu'elle permet d'éviter les malentendus. Cette connaissance de la langue passe par la décomposition du sens des mots en une idée principale et des idées accessoires (Beauzée, 1769 : III-IV). Il reprend la terminologie de Girard et spécifie l'articulation en jeu entre ces deux types d'idées :

Quand on ne considère, dans les mots de même espèce qui désignent une même idée principale, que cette idée principale est commune ; ils sont *synonymes*, parce que ce sont différents signes de la même idée : mais ils cessent de l'être, quand on fait attention aux idées accessoires qui les différencient (*Ibid.* : VI-VII).

Il met en évidence la nécessité des idées accessoires dans l'étude des synonymes et il en déduit qu'il ne saurait y avoir de synonymes parfaits dans une langue, autrement dit, des mots qui ne diffèrent par aucune idée accessoire. Ainsi, Beauzée suit les conclusions de Dumarsais, ne se limitant pas à Girard, et il trouve un nom à cet axiome : « il semble en effet que l'usage de tous les idiomes, tout indélébile qu'il paroît être, ne perd jamais de vûe cette maxime d'économie : jamais il ne légitime un mot synonyme d'un autre, sans proscrire l'ancien si la synonymie est entière » (*Ibid.* : VII). La loi de répartition de Bréal est ici en germe.

4-2-2-2- Démarcation

Dans le premier tome, Beauzée annote les articles de Girard pour se démarquer de celui-ci : ces commentaires marquent des oppositions, des élargissements ou des restrictions dans les articles repris. C'est aussi le cas dans le second tome à propos des articles inédits de Girard. Mais ce second tome laisse place à la réflexion de Beauzée au travers de ses articles. Beauzée se démarque aussi de son maître d'un point de vue scientifique et méthodologique²⁹ (Rey, 2008 : 73). Il utilise un système de renvois pour faire dialoguer les deux tomes. « Les nombreuses formes de renvois proposées par Beauzée contribuent incontestablement à relier les deux volumes des *Synonymes* ainsi qu'à gommer l'apparente hétérogénéité résultant du choix de séparer au sein de deux tomes distincts ses propres synonymes de ceux de Girard » (*Ibid.* : 79). Ces renvois sont aussi le témoignage d'une profonde réflexion sur la synonymie et le sens des mots, imprégnée de la pensée de l'analogie. Beauzée a aussi à cœur la question des exemples : Girard donne des exemples forgés tandis que Beauzée prône « le recours systématique à des exemples tirés des meilleurs auteurs et notamment des philosophes » (*Ibid.* : 79). Il cite notamment des auteurs du siècle précédent qui se sont intéressés à la question de la synonymie : Andry de

²⁹ Lafaye (1858) considère Beauzée comme un logicien car selon lui, son dictionnaire de synonymes est un ouvrage logique et scientifique et non une œuvre de goût comme celui de Girard. Si Girard a voulu perfectionner le langage pour en faire un instrument performant de la conversation, pour Beauzée, le langage est « le moyen le plus propre pour faciliter et rendre sûre la communication de la vérité » (Beauzée, 1769 : XIV)

Boisregard, Bouhours, La Bruyère. Cette volonté d'utiliser des exemples empruntés aux meilleurs auteurs « va avoir un écho significatif pour le développement du genre des synonymes en ayant un écho dans la tradition future » (*Ibid.* : 79).

Beauzée a rédigé l'article *Synonyme* de *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, influence qui se fait sentir dans la réédition des *Synonymes français* car Beauzée reprend parfois des articles tirés de *l'Encyclopédie* pour les insérer dans le tome II. Il se montre critique envers Girard mais aussi envers les encyclopédistes ; cette réédition des *Synonymes* est l'occasion pour Beauzée de prendre ses distances par rapport à certains articles de *l'Encyclopédie* (*Ibid.* : 82).

Toutefois, il existe « une distance temporelle, historique et culturelle par rapport à l'édition de 1718 » (Adamo, 1999 : 66) car « l'œuvre de Girard de 1718 appartient à une époque considérée plus « insouciant » par rapport à celle où Beauzée décide de rééditer le tout » (*Ibid.*). La différence est sensible entre les deux car « pour Girard, il s'agissait d'une question de 'bon goût', outre que de 'justesse' linguistique, tandis que pour Beauzée, à une époque marquée par *l'Encyclopédie*, c'était plutôt une question de logique » (*Ibid.*).

4-3- LES SYNONYMISTES EN RUPTURE AVEC GIRARD

4-3-1- Condillac et son dictionnaire inachevé

La pensée de la synonymie chez Condillac demeure incomplète dans la mesure où son dictionnaire de synonymes est resté inachevé ce qui ne permet qu'un jugement partiel de son positionnement théorique et méthodologique.

4-3-1-1- Vers une pensée de l'analogie

Edité en 1951, le *Dictionnaire des synonymes* de Condillac³⁰, ouvrage inachevé, a été composé à la même époque que celui de Beauzée (Adamo, 1999 : 67). Condillac est influencé par Girard (*Ibid.* : 67) mais il interprète la notion de justesse à sa manière. « Pour le philosophe sensualiste, la 'justesse' de la pensée dépend de l'arrangement correct d'un système de signes, et elle correspond à l'harmonie entre les signes et la pensée ; autrement dit, elle s'accorde avec une « langue bien faite » » (Aruta Stampacchia, 2006 : 23). Pour Condillac, la justesse de la pensée est étroitement liée à la justesse de la langue et à un système de signes bien arrangés, d'où son projet de dictionnaire. Il cherche à fonder les définitions sur des analyses

³⁰ Il est cependant découvert par Lafaye qui l'évoque dans sa préface : « Et pendant qu'il [Beauzée] invitait les gens de lettres à se mettre à l'œuvre, à préparer des matériaux, Condillac réalisait déjà l'idéal et construisait l'édifice en composant pour le Prince de Parme son dictionnaire des synonymes » (Lafaye, 1858 : XVII).

précises pour démêler les enchevêtrements sémantiques des mots. Dans son ouvrage, « les synonymes, rangés par ordre alphabétique, forment souvent des champs lexicaux complets qui embrassent parfois une vingtaine de mots synonymes ou analogues » (*Ibid.* : 23). Ce regroupement des mots par champs lexicaux rappelle le souhait de Beauzée d'un classement analogique dans son dictionnaire. Mais, ici, ce ne sont pas les entrées qui sont organisées de manière analogique, ce sont les items eux-mêmes, ce qui donne lieu à des entrées très riches. De ce fait, Condillac s'éloigne du système de classement que l'on rencontre chez Girard : « la construction de la nomenclature adoptée par Condillac diffère radicalement de celle de Girard » (Petit, 2008 : 95). A l'inverse, il se rapproche davantage de l'analogie qui se rattache à « la doctrine condillacienne de la liaison des idées » (Mormile, 1970 : 5).

Le dictionnaire de Condillac « garde souvent l'aspect d'un dictionnaire général car beaucoup d'entrées ne comportent qu'un mot » (Berlan, 1981 : 300). Il tient autant du dictionnaire général que du dictionnaire de synonymes car il mêle définition lexicographique et étude synonymique. Ainsi, Condillac « utilise la synonymie comparative et l'intègre dans le dictionnaire général afin de mieux déterminer la valeur des mots dans le champ lexical » (Aruta Stampacchia, 2006 : 23). La synonymie n'est qu'un moyen au service d'un projet global de dictionnaire général : « pour Condillac, différemment de Girard, le dictionnaire des synonymes devait être englobé dans le dictionnaire général » (Adamo, 1999 : 67). On ne pourra jamais connaître avec exactitude sa pensée de la synonymie puisque son projet de dictionnaire reste inachevé et l'article *synonyme* n'a pas été écrit.

4-3-1-2- Particularité de la microstructure

La microstructure des articles suscite des interrogations quant à « la nature même de la relation entretenue entre ces synonymes postulés et l'entrée (cette relation relève-t-elle toujours de la synonymie ?) » (Petit, 2008 : 106). Les articles traitant de mots synonymes donnent un mot en entrée pour lequel une liste de synonymes est énoncée mais cette entrée a le statut particulier de pivot : « le traitement adopté par Condillac induit une conception en rayonnement où les synonymes ne le sont que relativement à une unité-pivot » (*Ibid.* : 107). La synonymie est vectorialisée ce qui signifie que le lien de synonymie n'est pas bi-directionnel, les mots listés sont synonymes avec l'entrée mais pas entre eux. Les synonymes regroupés autour de l'entrée forment un champ lexical coiffé par celle-ci. Cette organisation spécifique fait du dictionnaire des synonymes de Condillac un dictionnaire de cohyponymes (*Ibid.*) : les mots donnés en entrée des articles font figure d'hyponymes auxquels se rattachent des hyponymes d'où une synonymie à sens unique dans ce dictionnaire.

Bien entendu, cette cohyponymie fait penser à la définition aristotélicienne de la synonymie. L'hyperonyme donné en entrée est le mètre étalon qui permet de « commensurer » les synonymes. Faut-il pour autant y voir une résurgence de cette définition ?

4-3-2- Roubaud l'étymologiste

4-3-2-1- Un programme scientifique

Roubaud se démarque de Girard et des autres synonymistes par le travail qu'il entreprend et la méthode qu'il emploie³¹ :

cependant (car il faut le dire) tous nos synonymistes, en déployant dans ce travail leur génie et leur sagacité, n'ont presque rien fait pour l'instruction du public et pour les progrès de la langue. [...] Destituées de preuves, leurs décisions ne sont que des opinions qui, par l'autorité seule de ces écrivains, forment bien des préjugés dans mon esprit, mais n'y portent point la lumière. [...] Comment rassurer mon esprit inquiet qui cherche la science ? (Roubaud, 1785/1796 : XIV).

Et à titre d'exemple, il ajoute :

j'ai lu à des gens très éclairés divers articles de M. l'abbé Girard et de l'Encyclopédie, ils se sont confirmés dans l'opinion favorable qu'ils en avoient : ils ont lu mes observations sur ces articles ; et ils ont été surpris de ne les avoir pas faites (*Ibid.* : XIV- XV).

A l'inverse de Girard, Roubaud ne veut pas se contenter de ses intuitions, il veut pouvoir justifier les distinctions qu'il établit entre les synonymes. La science devient alors le fer de lance de l'entreprise de Roubaud : il veut insuffler de la scientificité au travail sur les synonymes. Ainsi, Roubaud s'éloigne de la démarche normative de Girard, de notions telles que la justesse ou le 'bon usage' sont exemptes de son entreprise. Il recherche un objet d'étude stable dans l'étude du sens des mots et de la synonymie : « ce sera la forme des mots perçue comme le réceptacle du sens » (Berlan, 2008 : 161). Roubaud justifie ce parti pris en exposant sa méthode :

au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir [...] J'ai donc cherché les différences des mots synonymes dans leur valeur matérielle ou dans les éléments constitutifs, par l'analyse, par l'étymologie, et par les rapports sensibles, tant de son que de sens, qu'ils ont avec des mots de différentes langues (Roubaud, 1785/1796 : XV).

³¹ Roubaud est le dernier des synonymistes du XVIII^e siècle, ce qui lui donne du recul sur ses prédécesseurs.

Il se place résolument dans une démarche scientifique et il explicite sa méthode basée sur la forme des mots : la « valeur matérielle » ou les « éléments constitutifs » renvoient à la morphologie lexicale et l'étymologie renvoie à l'origine des mots.

4-3-2-2- *Eléments de méthode et de nomenclature*

4-3-2-2-1- Etymologie

Roubaud s'intéresse à l'étymologie des mots car il la considère comme une « clé de lecture » et une « garantie d'une certaine scientificité » (Aruta Stampacchia, 2006 : 20). Son postulat est le suivant : « le sens d'un mot doit garder quelque chose de la valeur originelle de sa racine. La valeur originelle de la racine pourrait alors être le sens permanent du mot » (Auroux, 1986 : 79). Il n'est plus question de l'idée principale, commune à plusieurs mots synonymes et des idées accessoires, mais du sens permanent des synonymes qui doit se retrouver par une étude étymologique. Roubaud « n'utilise guère la décomposition en *idées* contrairement au Girard des *Synonymes français* et surtout à la sémantique des Encyclopédistes, Beauzée, d'Alembert ou Condillac » (Berlan, 2007 : 2), au contraire, il emploie la décomposition morphologique des synonymes.

Cependant, le recours à l'étymologie n'explique pas les relations de synonymie, il sert seulement à systématiser la manière de déterminer le sens des mots (Auroux, 1986 : 79). Cette volonté de scientificité est louable et est reprise par Lafaye mais elle ne fait pas progresser la compréhension de la synonymie. De surcroît, Roubaud a été disqualifié aux yeux des synonymistes du XIX^e siècle du fait de son recours massif à l'étymologie : sa plus grosse erreur « consiste à faire de cette la langue primitive » (Berlan, 2008 : 162), ce qui est démenti par la grammaire comparée.

4-3-2-2-2- Dérivation morphologique

Roubaud est pionnier en matière d'analyse morphologique : il peut être considéré comme « le créateur de la morphologie lexicale » (Berlan, 2008 : 164) puisqu'il cherche à décomposer la forme des mots pour en définir le parcours sémantique (Aruta Stampacchia, 2006 : 21). Cette décomposition s'effectue à partir du radical et des affixes, et « la mise en évidence des suffixes, mais aussi des préfixes, permet ensuite la différenciation synonymique » (Berlan, 2008 : 165). La base étant jugée invariante, la différenciation des synonymes s'effectue à partir des nuances décelables dans les affixes. « Roubaud met l'accent sur le caractère particulier de chaque synonyme plutôt que sur les éléments communs aux termes qui sont rapprochés par synonymie » (Aruta Stampacchia, 2006 : 21). Avec cette

décomposition, « c'est 'l'idée propre' de chaque mot qu'on essayera de mettre en valeur » (Glatigny, 1980 : 188). Ce travail sur les affixes lui permet de prédire le sens des mots construits à partir des affixes. Ces prédictions donnent lieu à des généralisations quant au sens et au classement des mots. Malgré les hésitations et l'imperfection de ce savoir préscientifique, « on voit pourtant émerger la conscience des régularités de la morphologie dérivationnelle » (Berlan, 2008 : 165).

4-3-2-2-3- Nomenclature

Pour l'organisation de son dictionnaire, Roubaud « adopte le principe de l'article à entrées multiples » (Berlan, 2008 : 168) et il s'inscrit sur ce point dans la continuité de Girard et Beauzée. A propos de la nomenclature, il privilégie « l'œuvre girardienne plutôt qu'il ne prolonge Beauzée » (Smadja & Thorel, 2008 : 125) car il suit l'ordre alphabétique comme Girard. Et il lui reprend des articles mais opère quelques remaniements de la macrostructure : il découpe certains articles pour éviter les lexies récurrentes (*Ibid.* : 128). Il reprend les mots traités par ses prédécesseurs mais il met l'accent sur les mots ayant le même radical ou sur ceux qui s'inscrivent dans des relations dérivationnelles puisque l'étymologie et l'analyse morpholexicale constituent son programme d'étude.

La démarche lexicographique de Roubaud se veut synthétique et « elle se caractérise [...] par l'importance de la part des créations d'entrées par rapport à celle des entrées empruntées, qui sont de plus soumises à des remaniements variés et précis » (*Ibid.* : 151). La sélection des sources, les modifications qu'il a pu apporter ou la création d'entrées révèlent « sa prédilection pour les entrées associant des synonymes morphologiquement apparentés par la dérivation ou l'étymologie » (*Ibid.*). Ainsi, le programme que s'est donné Roubaud se fait jour jusque dans l'architecture de son dictionnaire.

4-4- PREMIERS ELEMENTS DE THEORISATION

4-4-1- Un pas vers la linguistique moderne

Les synonymistes du XVIII^e siècle ont jeté les bases des premiers éléments nécessaires à la constitution d'un nouveau champ d'étude : la linguistique.

Roubaud se place avant l'heure dans le débat de la grammaire comparée puisqu'il s'attache à retrouver l'étymologie des mots ce qui le pousse à s'intéresser aux langues anciennes. De plus, son travail donne lieu aux premiers éléments d'analyse morphologique : Roubaud décompose les mots en affixes et en radical dont il recherche la racine, ce qui s'apparente au travail de la grammaire comparée.

Girard est également reconnu comme précurseur puisqu'il donne les premiers éléments de l'analyse componentielle³² : il décompose les mots synonymes en une idée principale et en plusieurs idées accessoires. La première peut être rapportée à un sème générique tandis que les secondes seraient des sèmes spécifiques³³. Ainsi, la méthode de Girard ressort déjà de l'analyse sémique (Glatigny, 1980). Les mêmes balbutiements apparaissent chez les auteurs espagnols de dictionnaires de synonymes aux XVIII^e et XIX^e siècles³⁴ (Gonzalez Pérez, 1994) : c'est « una especie de anticipada y precientífica semántica estructural » (Salvador, 1985 : 51). Hausmann conclut : « methodology in discriminating synonymy resembles a kind of early form of structural semantics and seme analysis. This can be said of Girard's practical work, and even more so of the theories which several synonymists have developed in the prefaces to their dictionaries » (1990 : 1069). L'influence des synonymistes est telle que Saussure s'en inspire pour développer la notion de valeur³⁵.

4-4-2- Quelques problèmes théoriques

Toutefois, la linguistique en tant que discipline scientifique ne peut se développer dès le XVIII^e siècle, car il manque certains fondements théoriques pour penser la langue et le sens, fondements qui n'apparaîtront qu'avec Saussure.

Les penseurs du XVIII^e siècle réfléchissent sur la langue, le sens des mots et la synonymie depuis la vogue lancée par les ouvrages de Girard mais D'Alembert est celui « qui mène la réflexion la plus approfondie sur la question » (Auroux, 1984 : 97). Il s'intéresse à la relation de synonymie à partir de la relation de substitution, ce qui le conduit à reconsidérer l'idée selon laquelle il n'y a pas de synonymes parfaits dans une langue, c'est-à-dire de mots ayant la même signification (Auroux, 1984). Au lieu de parler de mots ayant la même signification, il évoque plutôt des mots qui peuvent se substituer indifféremment l'un à l'autre. Mais D'Alembert ne tient pas la position qu'il se donne – l'assimilation de la synonymie à la substitution – car il envisage une synonymie qui recouvre un domaine plus vaste que celui de la substitution (*Ibid.* : 97) de sorte que la substitution n'est qu'un des critères de définition de la synonymie. Or la synonymie « vaut *en langue* entre des *items* lexicaux, dont la description doit prédire les

³² Si sa méthode d'analyse anticipe sur l'analyse componentielle, ce n'est pas pour autant que les structuralistes se sont inspirés de ses travaux ; l'origine est à rechercher du côté de la phonologie (Pottier, 1974).

³³ Voir Rastier (2009) pour le détail des types de sèmes.

³⁴ En revanche, aucun élément ne permet d'affirmer que cette lexicographie espagnole s'inspire du travail de Girard ; Gonzalez Pérez (1994) n'en dit rien. Toutefois, les dictionnaires qu'il étudie s'échelonnent de la deuxième moitié du XVIII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle, ils sont donc tous postérieurs aux ouvrages de Girard ce qui peut laisser supposer qu'ils s'en sont inspirés.

³⁵ Cette filiation entre Girard et Saussure à propos de la notion de valeur est développée plus longuement dans le chapitre suivant.

substitutions possibles *en discours* » (*Ibid.*). Cependant, les auteurs du XVIII^e siècle ne disposent pas de la distinction entre langue et discours. Confrontés à ces problèmes théoriques, ils considèrent seulement la synonymie en langue en conservant la division des significations en idées principale et accessoires. « Si les synonymistes abordent de façon fine la constitution sémantique du mot, ils demeurent incapables de fixer un cadre théorique à cette constitution » (*Ibid.* : 101). Certes, un synonymiste comme Girard s'attache à décomposer le sens des mots « en langue » mais il lui arrive aussi de donner des exemples d'emploi ce qui revient à des exemples « en discours ». Mais les synonymistes n'ont pas pour autant théorisé cette opposition si bien que la synonymie s'est développée sans en tenir compte. Il s'agit pourtant d'une dichotomie cruciale pour la linguistique moderne ce qui laisse présager des problèmes théoriques majeurs pour la synonymie au XX^e siècle.

5- LE XIX^E : VERS UN EFFORT DE SCIENTIFICITE

Le XIX^e siècle est le siècle des prémisses de la théorisation linguistique mais aussi de la démocratisation de l'enseignement scolaire. L'impact de l'instruction publique avec les lois Guizot puis les lois Ferry se fait sentir jusque dans le domaine de la lexicographie. « Le dictionnaire du XIX^e siècle assume une rôle didactique [...]. Le dictionnaire entre dans une phase de diffusion de masse, diffusion soutenue par l'extension de l'instruction publique, relancée par des annonces dont la presse parascolaire se fait l'écho, facilitée par la publication en feuillets et par abonnement » (Grimaldi, 2002 : 82). Dans le domaine des dictionnaires de synonymes, un mouvement de « démocratisation et [les] premiers perfectionnements dictionnaires des ouvrages de synonymie » (Pruvost, 2008 : 206). Ainsi, la synonymie fait l'objet d'études dans « des recueils de synonymes, des dictionnaires généraux et des méthodes lexicologiques qui participent au processus de grammatisation de la langue » (Bisconti, 2012 : 707).

5-1- LES SYNONYMISTES DU XIX^E SIECLE

Guizot et Lafaye sont les deux synonymistes les plus reconnus du XIX^e siècle car ils ont proposé une théorisation de la synonymie tandis que les autres synonymistes du siècle se sont le plus souvent contentés de compiler les dictionnaires du XVIII^e siècle.

5-1-1- Guizot, compilateur

5-1-1-1- Le « petit traité de synonymie »³⁶ ou la préface de Guizot

Même si le travail de Guizot est avant tout compilatoire, sa préface préfigure « un petit traité de synonymie » (Quemada, 1967 : 149). A la manière de Girard, il cherche à mettre en évidence les différences de sens entre les mots et pour lui, les synonymes sont des « termes dont le sens a de grands rapports et des différences légères mais réelles »³⁷ (Guizot, 1809/1863 : XVIII). Sa filiation avec Girard se matérialise dans sa reprise des notions d'idée principale et d'idée accessoire, car il se donne le programme suivant : « les rapports frappent au premier coup d'œil ; c'est à saisir les différences qu'il faut s'appliquer » (*Ibid.* : XIII). Si les idées accessoires sont importantes, l'idée commune ou idée principale doit servir à rassembler des synonymes sous forme de familles de mots et ce, autour d'un hyperonyme³⁸ auquel les autres mots sont subordonnés (Aruta Stampacchia, 2006 : 25). Guizot expose ainsi le programme qu'il se donne :

le premier pas à faire vers ce but est de fixer avec exactitude le sens propre de chaque mot, considéré d'une manière absolue et indépendante : il sera facile ensuite d'assigner les modifications que ce sens peut recevoir ; il ne restera plus alors qu'à comparer le sens propre des mots et leurs modifications pour découvrir clairement la diversité de leurs significations primitives et accessoires (Guizot, 1809/1863 : XIII).

Ainsi, il s'intéresse en premier lieu à l'idée principale des mots pour les regrouper en famille et ensuite étudier leurs différences propres. « Nella redazione di ogni articolo, per primo viene definito il senso comune alle parole accomunate, in successione le accezioni che rivelano uno scarto sempre maggiore attraverso esemplificazioni » (Battel, 2008 : 71). Ainsi, émerge la méthode scientifique qu'il s'est donné : circonscrire des sous-ensembles de mots dans le lexique afin de pouvoir mieux étudier leurs différences.

Guizot reprend à Roubaud son intérêt pour l'étymologie et l'étude morphologique des synonymes mais n'adhère pas à ces étymologies hasardeuses. Comme Roubaud, il y voit le moyen de développer une méthode scientifique pour l'étude des synonymes ; l'étude du système dérivationnel « peut aboutir à des

³⁶ Cette dénomination est de Quemada (1967 : 149).

³⁷ La définition entière est la suivante : « les synonymes, d'après une étymologie rigoureuse, sont des termes qui ont le même sens : on a modifié cette acception, et on appelle synonymes les termes dont le sens a de grands rapports, et des différences légères, mais réelles » (Guizot, 1809/1863 : XVIII). Guizot recourt à l'étymologie pour remarquer le changement de sens subi par le mot *synonyme*.

³⁸ Cette volonté de vouloir rassembler les synonymes autour d'un hyperonyme n'est pas sans rappeler la méthode employée par Condillac dans son dictionnaire de synonymes. Cependant, à aucun moment, Guizot n'évoque Condillac aussi ne peut-on prouver que Guizot s'inspire de Condillac sur ce point.

principes classificatoires » (Aruta Stampacchia, 2006 : 26). Il « veut avant tout mettre de l'ordre dans le lexique » (Delesalle, 2008 : 194) en décelant de manière systématique les diverses acceptions d'un mot et en hiérarchisant les idées auxquelles il renvoie. L'étymologie et la morphologie dérivationnelle participent à la définition exacte des mots de la langue : « il faut se servir de la philologie, remonter à l'origine des mots, noter les radicaux divers qui font la différence du sens, ou les modifications d'un même radical qui servent à distinguer entre eux les mots d'une même famille » (Guizot, 1809/1863 : II).

5-1-1-2- *Le dictionnaire de Guizot, un dictionnaire compilatoire*

Guizot innove assez peu dans son dictionnaire, car « mis à part quelques articles signés par lui-même (F.G.) [...], son *Dictionnaire* n'est que la reproduction des œuvres déjà parues, et notamment des *Synonymes* de 1736 de Girard »³⁹ (Adamo, 1999 : 70). Il opère une sélection des articles qu'il retient pour son dictionnaire : parmi les synonymistes du XVIII^e siècle, il suit principalement Girard, pour sa méthode distinctive, et Roubaud pour son étude morphologique des unités de la langue mais aussi les ouvrages du philosophe allemand Eberhard (Aruta Stampacchia, 2006 : 24-25).

Du point de vue formel, le dictionnaire de Guizot compte 1341 articles dont 122 sont de sa main (Ferrara, 2010a : 930), ce dictionnaire appartient donc au genre des compilations (Ferrara, 2010a), sous-genre des dictionnaires distinctifs⁴⁰. Le dictionnaire de Guizot est un dictionnaire distinctif puisqu'il utilise l'opposition entre idées principales et accessoires, mais en tant que compilation, c'est une somme des dictionnaires antérieurs (Ferrara, 2010b). « Le but des auteurs de ces ouvrages de compilation était de garder ce qu'ils jugeaient être le meilleur des dictionnaires de synonymes les précédant » (*Ibid.* : 930). Le dictionnaire de Guizot est « l'ouvrage de référence pour les dictionnaires de compilation » (*Ibid.* : 931). Mais puisqu'il a été réédité à plusieurs reprises, il a été revu et augmenté au point de se détacher progressivement du genre compilatoire.

5-1-2- **Lafaye, le dernier synonymiste**

Lafaye « marque le point terminal de la synonymie léguée par le XVIII^e siècle » (Adamo, 1999 : 76), car « après Lafaye, les études sur la synonymie diminuent, l'engouement de la définition s'est éteint » (*Ibid.* : 75). L'aboutissement du travail

³⁹ « Le dictionnaire de M. Guizot ressemble tout à fait à celui de Fontanes » (Lafaye, 1858 : XX), « il va même jusqu'à en reproduire les fautes d'impression, parmi lesquelles il s'en trouve d'énormes » (*Ibid.*).

⁴⁰ Les dictionnaires distinctifs mettent en avant la conception distinctive de la synonymie, telle qu'elle est apparue chez les synonymistes du XVIII^e siècle.

des synonymistes se concrétise dans celui de Lafaye car après lui, il n'est plus question de synonymistes mais de lexicographes.

5-1-2-1- *Le dictionnaire de synonymes pour suppléer au dictionnaire général*

Lafaye rédige un dictionnaire des synonymes car il constate une trop grande circularité dans les définitions des dictionnaires de langue, notamment celui de l'Académie française, qui a tendance à définir les mots par leurs synonymes. Cette circularité empêche la compréhension du sens des mots et surtout des différences qui les distinguent. Lafaye rejette les définitions synonymiques et du fait de sa formation philosophique, il recherche des définitions lexicales claires et précises. Son projet d'un dictionnaire des synonymes a vu le jour dans le but de combler les lacunes des dictionnaires de langue, car pour lui, le dictionnaire de synonymes est un complément au dictionnaire de langue et doit « faire ressortir les nuances de significations qui séparent un terme d'un autre » (Aruta Stampacchia, 2006 : 32). En effet, « il ne faut pas isoler les distinctions synonymes des définitions qu'elles ont pour but de corriger ou d'éclaircir » (*Ibid.* : 41). « C'est pourquoi le titre de *Dictionnaire des synonymes* pourrait mieux convenir aux dictionnaires déjà existants tandis que l'ouvrage qu'il pense réaliser pourrait s'intituler, provocatoirement, *Dictionnaire anti-synonymique* »⁴¹ (*Ibid.* : 32). Le dictionnaire de synonymes doit faire ressortir les différences entre les mots trop souvent confondus. De ce fait Lafaye a aussi l'intention de rechercher le sens juste des mots à la manière de Girard.

5-1-2-2- *Les sources de Lafaye*

Lafaye véhicule toute la tradition initiée par Girard. Le choix lexicographique de la synonymie n'est pas fortuit car « il s'inspire de la recherche d'une mesure, d'un 'tri' auquel il faut soumettre les mots pour en évaluer la justesse » (*Ibid.* : 53). Lafaye semble guider par un idéal similaire à celui de Girard même si les préoccupations de Lafaye sont plutôt philosophiques que mondaines, ce qui le rapproche plutôt de Beauzée. Cette recherche du mot juste chez Lafaye s'accompagne d'un « examen patient des structures des synonymes » (*Ibid.* : 63) qu'il meut en instrument scientifique.

⁴¹ Thibault de Laveaux, synonymiste du début du XIX^e siècle, souligne l'impropriété de la dénomination *Dictionnaire de synonymes* face à *Dictionnaire synonymique*, seconde dénomination pour laquelle il opte (Pittaluga, 2008 : 85). En effet, les dictionnaires de synonymes n'ont pas pour objet « les mots synonymes, qui en effet, n'existe pas, mais ceux dont les significations ont des ressemblances partielles, qui, sans contribuer à une synonymie parfaite, ont quelque rapport avec cette synonymie » (Quemada, 1967 : 150).

Il a conscience de l'héritage qui le lie à ses prédécesseurs, notamment à propos de la dérivation suffixale. Il suit en cela Roubaud et Guizot, mais aussi Beauzée chez lequel quelques prémisses se font sentir. Condillac est aussi une des principales sources d'inspiration de Lafaye dans la mesure où il a accès au manuscrit de celui-ci un siècle avant sa publication effective. Lafaye ne se limite pas au domaine français : « il s'appuie sur la connaissance des ouvrages de collègues étrangers comme Eberhard, Døderlin, Romani » (Aruta Stampacchia, 2007 : 68). C'est un juste retour des choses car ces auteurs étrangers s'inspirent de Girard. La tradition synonymiste créée en Europe prend racine dans le travail de Girard, le premier synonymiste.

Enfin, si Lafaye critique Guizot en raison de son travail compilatoire, il lui reconnaît le mérite d'avoir « vu et indiqué le point sur lequel, à l'avenir, les efforts de synonymistes devraient porter : c'est-à-dire les observations sur les terminaisons » (Aruta Stampacchia, 2006 : 48). L'étude de la morphologie dérivationnelle est une des préoccupations majeures de Lafaye.

5-1-2-3- Une méthode scientifique

A la manière de ses prédécesseurs, Lafaye se donne une méthode scientifique pour mener une étude des synonymes. Par ailleurs, le milieu du XIX^e siècle est une période positiviste qui connaît le plein essor des sciences naturelles et physiques (Aruta Stampacchia, 2006 : 32) ; les courants scientifiques cherchent « à unifier et à classer les connaissances pour mieux ordonner le savoir » (*Ibid.* : 34). Lafaye met donc l'accent sur sa méthode lorsqu'il décrit son travail dans la préface de son dictionnaire. Cette méthode est fondée sur « des règles claires et précises permettant d'aboutir à la classification des synonymes, de mesurer la nuance, c'est-à-dire la distance de signification qui sépare chaque synonyme d'un autre et enfin, d'évaluer son « étendue » » (*Ibid.* : 32-33). La méthode scientifique de Lafaye s'articule à partir de deux points : sa typologie des synonymes et les représentations géométriques qu'il donne des synonymes.

5-1-2-3-1- Deux types de synonymes

Lafaye décèle deux types de synonymes : les synonymes à radicaux divers et les synonymes à radicaux identiques ou synonymes grammaticaux, et il compose son dictionnaire en deux temps en fonction de cette typologie. Pour les synonymes grammaticaux, il développe une étude des radicaux, des suffixes et des préfixes et même de la syntaxe de certaines constructions. Il procède à une analyse systématique pour dégager des règles générales sur le sens des affixes et les modifications sémantiques qu'ils apportent aux radicaux. Pour lui, la dérivation

morphologique a son intérêt car « la même modification grammaticale doit, dans tous les cas, faire varier de même la signification » (Lafaye, 1858 : XXXIV). La filiation de Lafaye avec Beauzée, Roubaud et Guizot se sent d'autant mieux que ces trois auteurs ont été sensibles à cette question avant lui et ce de manière croissante. Guizot a rassemblé les idées éparses de Roubaud et Lafaye systématise cette entreprise (Aruta Stampacchia, 2006 : 48).

Les synonymes grammaticaux ne constituent qu'une petite partie du dictionnaire ; le dictionnaire des synonymes à proprement parler est constitué par les synonymes à radicaux divers. Pour ces synonymes, il n'est pas question d'une étude dérivationnelle puisqu'ils « tirent leurs différences de leurs radicaux même » (Lafaye, 1858 : XXXVIII). Lafaye considère ce type de synonymes comme ayant « une idée générale commune à laquelle s'ajoute une nuance de signification qui fait la différence » (Aruta Stampacchia, 2006 : 50). Les entrées du dictionnaire sont formées à partir de famille de mots qu'il considère comme quasi-équivalents (1858 : XXXVIII). Pour constituer ses articles, autrement dit, pour rassembler plusieurs mots en une famille, Lafaye part de l'idée selon laquelle « les synonymes ont, comme partie commune, des notions complexes qui sont dérivées d'un ensemble d'idées simples » (Aruta Stampacchia, 2006 : 50). Lafaye s'éloigne de Girard étant donné qu'il complexifie son modèle. Il ne s'agit plus d'opposer une idée principale à des idées accessoires : avec Lafaye, l'idée générale et commune peut se décomposer en idées simples. Il ne se contente donc pas d'une idée commune à plusieurs synonymes, il détaille cette idée afin de s'assurer que les synonymes qu'il a regroupés en une famille possèdent bien toutes les idées simples qui composent l'idée commune⁴². Par cette méthode, il rend plus scientifique le choix des synonymes à confronter et ne s'appuie pas sur son intuition de locuteur averti comme le fait Girard.

Pour finir, Lafaye distingue un troisième type de synonyme : leurs radicaux ont la particularité de provenir de langues étrangères, et plus spécifiquement des langues anciennes – le latin et le grec. En voici quelques exemples : *épiphète / adjectif*, *hyperbole / exagération*, etc. De par leur spécificité, ces synonymes sont peu nombreux⁴³ si bien que Lafaye ne leur accorde aucune section particulière dans son dictionnaire et se focalise seulement sur les deux autres types de synonymes (Adamo, 1999 : 71-72).

⁴² Cette décomposition en idées simples s'apparente à l'analyse componentielle même si Lafaye n'est jamais mentionné par les structuralistes.

⁴³ « Les langues auxquelles la nôtre fait des emprunts sont en petit nombre et les règles qui déterminent les rapports des mots qui en dérivent, peu nombreuses elles-mêmes » (Lafaye, 1858 : XXVII).

5-1-2-3-2- Représentation géométrique du sens

Lafaye illustre sa méthode de décomposition du sens par des représentations géométriques, c'est-à-dire, à l'aide de schémas ou graphes. L'intérêt de ces représentations est de proposer des visualisations de l'articulation et de la différenciation sémantique des mots. Pour Lafaye, chaque mot a une étendue sémantique représentée par un cercle ; « chaque mot occupe un espace renfermé dans un cercle de manière que deux ou plusieurs synonymes, représentés par des cercles, peuvent partager une intersection plus ou moins grande selon que la partie de signification commune est plus ou moins grande » (*Ibid.* : 50). Avec cette méthode géométrique, Lafaye matérialise le sens commun à plusieurs synonymes. Les parties des cercles qui ne sont pas en intersection représentent les nuances de sens qui différencient un synonyme des autres. Dans son introduction, Lafaye donne à voir plusieurs exemples de représentations géométriques afin de montrer que les cercles peuvent se chevaucher selon différents schémas.

Lafaye est jugé comme étant en retard sur son temps, d'une part, car il emploie une méthode d'analyse héritée des Lumières et, d'autre part, car il ne s'insère pas dans la mouvance de la grammaire comparée et de la sémantique historique qui naissent à son époque (Berlan, 2008 : 186). Certes, il n'est pas question d'étymologie chez lui mais c'est oublier son intuition concernant le rapport entre synonymie et espace⁴⁴ qui témoigne d'une conception moderne du sens⁴⁵ (Aruta Stampacchia, 2006 : 65).

5-2- LA SYNONYMIE CHEZ LES LEXICOGRAPHERS DU XIX^E SIECLE

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire après Lafaye, on assiste à un « tarissement assez brutal » (Berlan & Pruvost, 2008 : 5) de la lexicographie de la synonymie. Mais l'intérêt pour cette relation sémantique demeure prégnant dans les dictionnaires généraux car la synonymie reste un problème majeur auquel sont confrontés les lexicographes.

⁴⁴ Ce rapport entre synonymie et espace sera repris à la fin du XX^e siècle par des chercheurs tels que Ploux, Victorri ou encore Venant ; les deux premiers ont élaboré le Dictionnaire Electronique des Synonymes de CRISCO, dictionnaire basé sur la représentation du sens à l'aide de graphes de synonymie.

⁴⁵ Toutefois, Lafaye n'est pas le seul synonymiste du XIX^e siècle à faire preuve d'une telle modernité. Les courants scientistes du XIX^e siècle ont aussi touché d'autres pays (Aruta Stampacchia, 2006, 2008). Le portugais Silvestre Pinheiro-Ferreira et l'italien Niccolò Tommaseo, tous deux contemporains de Lafaye, ont développé une méthode à portée scientifique pour analyser la synonymie : elle s'apparente à l'analyse sémique car elle consiste à décomposer les synonymes en idées simples numérotées et répertoriées dans un tableau. Chaque synonyme est réduit à une série de chiffres en fonction des nuances de sens qu'il comporte. Si deux synonymes ont beaucoup de chiffres en commun, ils sont proches par le sens. Si ces deux auteurs ne connaissent pas les travaux de Lafaye, ils connaissent bien ceux des autres synonymistes français, si bien qu'ils se sont eux aussi attachés à marquer les différences de sens entre les mots.

5-2-1- Littré contre la circularité des définitions

Aux yeux de Littré, la synonymie est affaire de synonymiste. Ainsi, il se dispense de toute réflexion approfondie sur la question. Cependant, il reconnaît qu'il ne peut négliger la synonymie car elle fait partie de la signification des mots. De surcroît, le lexicographe est à la merci de la synonymie et des définitions circulaires qu'elle engendre : « défaut duquel il faut se préserver » (Littré, 1863-1872 : XIX). Littré se montre lui aussi critique à l'égard des définitions synonymiques présentes dans le dictionnaire de l'Académie, qui « définit *fier* par *hautain, altier* » et « *hautain* par *fier, orgueilleux* » (*Ibid.* : XIX). Il en conclut que la synonymie force le lexicographe à préciser les idées qui composent les mots qu'il définit :

la discussion des synonymes m'a souvent averti de prendre garde aux nuances et de ne pas recevoir comme une véritable explication le renvoi d'un terme à l'autre (*Ibid.* : XIX).

Dans son dictionnaire, Littré donne la définition suivante de la synonymie :

SYNONYME 1° Il se dit d'un mot qui a, à très peu près, le même sens qu'un autre, comme *péril* et *danger*, *funeste* et *fatal*, *mort* et *trépas*. Fig. Il se dit de ce qui est une seule et même chose. 2° S. m. Mot synonyme. Demi-synonymes, mots qui sont exactement synonymes dans une partie de leur emploi, sans l'être dans l'autre partie. 3° En histoire naturelle, se dit des noms différents qui servent à désigner le même être. 4° Au plur. Titre de certains ouvrages, en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée (il prend une majuscule). Les Synonymes latins de Gardin Dumesnil. Les Synonymes français de Girard. Les Synonymes de Lafaye. [...]

SYNONYME, ÉQUIVALENT. L'équivalent remplace un mot par une locution qui signifie la même chose ; par exemple quand on met la définition au lieu du terme lui-même. Le synonyme offre des nuances d'acception qui le distinguent plus ou moins d'un mot à signification voisine.

Il insiste sur le caractère approximatif de la synonymie, en raison de sa vision distinctive de cette notion, ce qui se traduit par des expressions telles que « à très peu près », « demi-synonymes ». Littré s'exerce au travail distinctif des synonymistes dans « un exposé de nature métalinguistique [qui] fait le départ entre synonyme et équivalent » (Bisconti, 2012 : 708) alors qu'il réserve ce travail aux synonymistes eux-mêmes. Ainsi, l'activité définitionnelle ne peut se départir d'une activité distinctive et la synonymie apparaît dans le dictionnaire de Littré sous la forme « des remarques paradigmatiques portant sur des séries synonymiques » (*Ibid.*). Ces remarques distinctives « sont à l'origine d'un exposé explicatif qui se situe avant le volet historique des articles », qui fait intervenir l'étymologie comme critère de différenciation. Ce traitement distinctif de la synonymie est en réalité irrégulier et aléatoire, ce qui est le signe d'une instabilité de la doctrine synonymique de Littré (*Ibid.* : 709).

Cette instabilité chez Littré se matérialise aussi dans des définitions synonymiques⁴⁶ qu'il ne peut s'empêcher d'utiliser ce qui va à l'encontre des préceptes qu'il s'est donné dans sa tâche de lexicographe. « D'un côté, le lexicographe entend éviter le piège de la définition circulaire ; de l'autre, il ne peut s'empêcher d'adopter la synonymie comme dispositif régulateur des significations » (*Ibid.* : 709). Autant dire que Littré n'atteint pas les objectifs qu'il se donne, car ils sont peut-être tout simplement intenables.

5-2-2- Rejet de la synonymie dans le *Dictionnaire général de la langue française*

Dans le *Dictionnaire général de la langue française* de Darmesteter, Hatzfeld & Thomas, le rejet de la synonymie se durcit car il devient « un principe de méthode » (Bisconti, 2012 : 710). Les auteurs se méfient de la synonymie car elle contrevient à l'esprit de rigueur qui anime leur entreprise lexicographique ; ils en viennent à penser qu'elle est « un accident de la signification, voire [comme] une imperfection de la langue, susceptible de devenir, le cas échéant, un défaut de la méthode lexicographique » (*Ibid.* : 710). Gaston Paris regrette qu'ils se dispensent de remarques sur la synonymie (1900 / 1907 : 403). Et s'ils l'ont fait, « c'est surtout, peut-être, pour démontrer la justesse de leur principe et éprouver l'application qu'ils en faisaient » (*Ibid.* : 403-404). Ils ont rempli le programme qu'ils se sont donné : contrairement à Littré, Hatzfeld, Darmesteter & Thomas ont réussi le pari d'un dictionnaire sans définitions circulaires ni remarques synonymiques.

Cette position tranchée vis-à-vis de la synonymie s'explique par l'idéologie organiciste de Darmesteter qui conçoit la langue comme étant mue par un principe de « concurrence vitale » à la manière des thèses darwiniennes. De la même façon que les espèces luttent pour leur survie, les mots luttent pour conserver leur place dans la langue :

le spectacle de ces luttes, où des mots voisins se disputent leur signification, rappelle tout de suite à l'esprit tout un ordre de faits qui s'y rattache de très près, je veux dire la synonymie (Darmesteter, 1887 / 1979 : 119).

La synonymie met en concurrence des mots considérés comme synonymes, c'est-à-dire, comme ayant le même sens. De cette lutte, il ressort nécessairement des perdants, autrement dit, des mots qui disparaissent ou changent de sens. « Il ne peut y avoir, dans la langue commune, de synonymes parfaits qu'autant que l'un d'eux est peu en usage ; ou, si tous deux sont usités, cette synonymie parfaite ne peut pas durer longtemps : car la pensée ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira soit par s'en débarrasser soit par l'utiliser » (*Ibid.* : 120). La langue ne peut pas

⁴⁶ Voici des exemples issus de l'entrée *dire* : « 4° Nommer, exprimer », « 6° Réciter, lire, débiter. Dire sa leçon », « 7° Raconter », « 8° Juger, penser, être tenté de croire », « 9° Avertir, prévenir, ordonner, conseiller », « 10° Offrir, proposer ».

supporter l'inutilité de deux mots ayant rigoureusement la même signification. Un processus distinctif s'enclenche dès l'apparition de la synonymie : « il y a, dans le rapport des mots entre eux, un *moment*, un bref instant où les significations sont équivalentes ; toute l'activité linguistique s'emploiera donc à créer la différence, l'écart, entre ces deux éléments » (Nicolas, 1980 : 96). Les mots sémantiquement excédentaires sont, soit évincés, soit réintégrés avec une nouvelle fonction (Bisconti, 2012 : 710), c'est-à-dire, avec un nouveau sens. Il en résulte que Darmesteter ne peut reconnaître la synonymie puisqu'elle n'est pas censée exister au nom des principes organicistes qui régissent la langue selon lui. La distinction entre les mots devient le résultat de leur interaction et non plus le fruit d'une analyse sémantique fine (Nicolas, 1980 : 94). Malgré son idéologie organiciste, Darmesteter reconnaît l'intérêt de la synonymie pour l'étude sémantique :

cette étude, si importante pour la connaissance du bon usage de la langue, qui seule est capable de nous instruire sur la propriété des mots synonymes, leur valeur exacte, leur juste emploi, n'est en somme qu'une partie d'une étude plus générale, qui a pour objet la détermination précise du sens des mots (Darmesteter, 1887 / 1979 : 126-127).

Cette analyse du sens juste n'est pas sans rappeler les préceptes du bon usage. Mais bien plus qu'au XVIII^e siècle, il est question ici de pédagogie : la synonymie peut être utilisée à des fins didactiques pour l'enseignement du vocabulaire (*Ibid.* : 126-127).

5-2-3- La synonymie dans un projet pédagogique

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la synonymie est également traitée comme outil de pédagogie. « Larousse considère la synonymie comme un instrument pédagogique performant au point d'en faire la substantifique moelle de son programme des *Lexicologies des écoles* (1853-1858) » (Bisconti, 2012 : 711). Selon lui, la synonymie est un exercice auquel doivent être confrontés les élèves car il augmente leur acuité dans le traitement du vocabulaire. Elle s'insère dans une méthode d'apprentissage du lexique :

Avec la méthode lexicologique, l'élève apprendra, non plus seulement à orthographier les mots, mais aussi à en peser la valeur, à en reconnaître l'étymologie, à distinguer le sens propre du sens figuré, à déterminer les rapports d'opposition ou de synonymie, etc. (Larousse, 1856, préface).

Il s'agit d'une « stratégie d'éveil lexical et sémantique » (Bisconti, 2012 : 711) : les jeunes enfants apprennent qu'« il n'y a jamais deux mots qui sont synonymes parce la langue ne s'embarrasse pas de la redondance » (*Ibid.* : 712)⁴⁷. Ainsi, face à des

⁴⁷ Cette conception distinctive de la synonymie n'empêche pas Larousse de reconnaître la synonymie « entre les langues techniques, la renvoyant du côté de la « nomenclature », c'est-à-dire

mots synonymes, autrement dit, des mots de sens proche, les élèves doivent faire effort pour distinguer ces mots, et surtout formuler les distinctions sémantiques possibles, en étant ou non aidés de contextes d'usage. C'est la valeur des mots que Larousse souhaite enseigner aux élèves. Mais si multiplier les synonymes est un défaut, la pauvreté de la langue en est aussi un (*Ibid.* : 712). Dès lors, l'enseignement de la synonymie devient un outil pédagogique pour enrichir le vocabulaire des élèves tout en leur inculquant la finesse sémantique de la langue⁴⁸. Ainsi, Larousse se place dans la tradition pédagogique des lexiques partiels des XVI^e et XVII^e siècles (*Ibid.* : 711).

Toutefois, l'ambition de Larousse ne se limite pas à ses manuels de lexicologie puisque la synonymie apparaît dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1866-1876), notamment en fin d'articles. La rubrique consacrée aux synonymes « se limite à aligner les séries synonymiques sans fournir des remarques différentielles ou les contextes d'usage » (Bisconti, 2012 : 711). Avec les manuels de lexicologie, le public de Larousse est limité aux jeunes enfants scolarisés ; avec le dictionnaire, il touche toute la population alphabétisée.

En résumé, au XIX^e siècle, les lexicographes sont sur leurs gardes quant à la synonymie et vont même jusqu'à la rejeter comme Darmesteter. Pourtant, elle les attire nécessairement puisque Littré ne peut s'empêcher de l'utiliser et que Darmesteter reconnaît qu'elle est indispensable pour la connaissance de la langue. Avec Larousse, elle redevient un outil pédagogique comme elle l'a été durant le Moyen Age et la Renaissance.

Si le XIX^e siècle voit apparaître la science linguistique au travers des travaux des comparatistes et des néo-grammairiens, la synonymie est absente de ces théories. Elle a longtemps été présente dans les études sur la langue, elle semblait un passage obligé de toute interrogation et de tout enseignement sur la langue. Cependant, les premières théorisations de la langue n'en tiennent pas compte. Certes, les comparatistes et les neo-grammairiens s'attachent à décrire et comparer les langues pour énoncer des lois phonétiques. Ainsi, on assiste à un franc désintérêt pour la synonymie chez les théoriciens de la langue au XIX^e siècle, ce qui est corroboré par le rejet de la synonymie par certains lexicographes – tels que Littré

la bornant aux phénomènes de désignation » (Nicolas, 1980 : 94). On retrouve en cela Littré qui lui aussi restreint la synonymie aux langues techniques (*Ibid.* : 92).

⁴⁸ Le premier chapitre du cours de lexicologie de deuxième année est consacré aux synonymes : ce chapitre « comprend une liste de synonymes dont l'auteur explique le sens, en se servant des recueils de synonymes (dont celui de l'Abbé Girard), les exercices d'application qui présentent des contextes permettant à l'élève d'apprendre à utiliser ces mots et d'enrichir son vocabulaire » (Barsi, 2005 : 12) Mais cette méthode comporte des biais : « Les exercices sur la gradation des synonymes hors contexte présentent des difficultés que l'auteur ne semble pas prendre en considération ; on voit bien comment dans un bon nombre de cas, c'est le registre et non pas le sens qui fait la différence » (*Ibid.* : 13).

ou Darmesteter – et par la fin de la tradition des synonymistes qui s’achève avec Lafaye.

Conclusion

De l’antiquité grecque au XIX^e siècle, plusieurs traditions ont été mises au jour telles que la tradition émanant d’Aristote, la tradition rhétorique ou encore celle initiée par Girard. Cette dernière tradition est la plus évoluée de toutes puisqu’elle examine les synonymes à l’aide d’une méthode d’analyse, qui ne peut cependant pas être qualifiée de scientifique. S’il est possible de juger des évolutions que connaît la tradition distinctive, il est difficile de juger des évolutions des autres traditions étant donné la rareté des documents. Mais les traditions aristotélicienne et rhétorique ont connu des transformations qui ne leur ont pas été profitables d’où leur progressive disparition. La tradition d’Aristote a subi des défauts de compréhension lors de sa reprise. Quant à la tradition des binômes synonymiques, elle s’est altérée au point d’être rejetée par les remarqueurs. En revanche, la tradition instaurée par Girard ne s’est pas trouvée déformée lors de ses évolutions. Au contraire, les travaux de Girard sont devenus une tradition car ils ont été repris par des auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles ; chacun a apporté sa pierre à l’édifice, d’où un certain taux de réinscription pour cette tradition distinctive.

Ces traditions de la synonymie ne sont pas des travaux scientifiques si bien que la synonymie demeure une notion savante de l’antiquité au XIX^e siècle. C’est l’émergence de la linguistique moderne qui fait de la synonymie une notion scientifique et métalinguistique. Cependant, cette synonymie scientifique qui émerge au XX^e siècle s’est construite à partir des traditions antérieures. Il faut donc s’interroger sur la présence de reliquats de la synonymie savante dans la synonymie scientifique qui peuvent mettre en doute le statut de notion scientifique de la synonymie au XX^e siècle. Les reliquats sont à rechercher du côté de la tradition distinctive de Girard. Les éléments clés du travail de Girard sont-ils toujours d’actualité au XX^e siècle ? Quelles transformations ont-ils subies ? Ou y a-t-il une rupture nette entre les XIX^e et XX^e siècles ?

Le profil des individus étudiant la synonymie influence le traitement de cette notion. Jusqu’à Girard, ce sont principalement des érudits, des lettrés qui l’étudient, à des fins rhétoriques ou pédagogiques. Un nouveau profil se fait jour avec Girard et ses successeurs : il s’agit du synonymiste, spécialiste de la synonymie. A partir du XVIII^e siècle, le synonymiste prend le pas sur le lettré érudit, qui traite de tous les phénomènes de langue. De ce fait, on passe d’une conception rhétorique à une conception lexicographique de la synonymie, ce qui transforme cette notion. Il ne

faut donc pas négliger d'examiner la lexicographie de la synonymie au XX^e siècle⁴⁹. Avec le XX^e siècle, une nouvelle figure émerge, en accord avec le tournant scientifique que subit la linguistique, il s'agit du linguiste, et plus précisément le sémanticien ; cela ne peut que changer l'orientation de l'étude de la synonymie.

⁴⁹ Mais plus encore, il faut garder à l'esprit la prégnance de la lexicographie dans l'histoire de la synonymie lors de l'examen des problèmes théoriques que suscite cette notion.

CHAPITRE 2 : HISTORIQUE DE LA SYNONYMIE METALINGUISTIQUE : LE XX^E SIECLE

Introduction

Au XX^e siècle, la synonymie connaît de grands bouleversements dus à l'émergence de la linguistique moderne et notamment à l'apparition d'un nouveau domaine au sein de la science linguistique : la sémantique ou étude du sens et des significations. Si la synonymie est une notion incontournable des études sur la langue de l'antiquité au XIX^e siècle, elle continue d'être utilisée par la linguistique moderne mais elle doit aussi laisser place à de nouvelles notions telles que la polysémie⁵⁰. Le XX^e siècle, avec la linguistique moderne, apporte à la synonymie un nouvel appareillage notionnel et méthodologique qui, modifiant la manière dont elle est observée, en fait une notion métalinguistique. Si la synonymie reste traitée par des lexicographes, que ce soit dans les dictionnaires de langue ou dans les dictionnaires de synonymes, elle devient surtout l'objet des sémanticiens et lexicologues. Elle n'est plus examinée selon le même observatoire et pour la même fin. En effet, si les sémanticiens étudient davantage la notion pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une relation sémantique, les lexicographes ont une visée plus pratique puisque la synonymie doit être mise en application dans des dictionnaires. Ainsi, là où le sémanticien n'a pas obligation de résoudre toutes les questions que pose la notion, le lexicographe se doit d'opérer des choix, parfois au détriment de la ligne théorique qu'il s'est donné.

L'apparition de la synonymie métalinguistique implique l'émergence d'une synonymie épilinguistique⁵¹ : ce qui était une synonymie savante aux siècles passés s'est scindé en deux en fonction de deux domaines d'application : la science et l'usage quotidien du langage. La synonymie savante a longtemps été l'objet des synonymistes, c'est-à-dire de lexicographes. Aussi faut-il s'interroger sur la nature de la synonymie que l'on rencontre dans les dictionnaires de synonymes.

Ce chapitre se concentrant sur la synonymie métalinguistique, cette notion est étudiée chez les sémanticiens qui ont contribué à la théoriser au XX^e siècle. Cela concerne aussi bien les travaux généraux en sémantique qui s'attèlent à définir la

⁵⁰ La polysémie est une des notions phares de la sémantique au XX^e siècle, et particulièrement de la sémantique cognitive, de sorte qu'elle a tendance à éclipser la synonymie et son étude.

⁵¹ Le terme *épilinguistique* renvoie à ce que Culicoli nomme « la rationalité du locuteur » par opposition à « la rationalité du linguiste » qui est le fait du discours métalinguistique. En effet, « le terme désigne l'activité métalinguistique spontanée d'un locuteur, et il s'applique aux jugements intuitifs que ce locuteur peut exprimer sur sa langue » (Neveu, 2004 : 120). La reconnaissance de relations sémantiques entre des mots telles que la synonymie relève du discours épilinguistique (*Ibid.*).

notion que les études lexicales qui mettent en application ces définitions. La lexicographie de la synonymie est également évoquée dans la mesure où elle connaît des changements significatifs pour l'évolution de la notion au XX^e siècle. Au cours du chapitre, l'accent est mis sur les modifications subies par la synonymie du fait du changement d'observatoire. Des héritages de la synonymie savante se manifestant dans la synonymie métalinguistique amènent à nuancer la rupture consacrée par la linguistique moderne au XX^e siècle dans l'étude de la synonymie⁵².

1- LA SYNONYMIE DANS LES DEBUTS DE LA LINGUISTIQUE MODERNE

Si la grammaire comparée est le précurseur de la linguistique moderne, la synonymie ne prend place dans ce nouveau champ d'étude que lors de l'émergence de la sémantique, en premier lieu avec Bréal.

1-1- LA « LOI DE REPARTITION » DE BREAL

Dans son *Essai de sémantique* (1897), Bréal⁵³, qui a été formé à l'école des néogrammairiens, entend transposer les lois de la phonétique à un autre domaine de la linguistique : l'étude du sens⁵⁴. Les lois phonétiques permettent de prédire les changements phonétiques au cours de l'évolution des langues. Bréal cherche à énoncer des lois sémantiques qui seraient en réalité des lois du changement sémantique⁵⁵.

De la même façon que les phonéticiens parlaient, par exemple, d'*apophonie*, d'*assimilation*, ou de *dissimilation*, les sémanticiens s'efforceront de répertorier les processus du changement de signification et parleront de *rayonnement* et d'*enchaînement* ou de *spécialisation*, de *répartition* et d'*irradiation* (Auroux & Delesalle, 2000 : 206).

⁵² Ces traces contribuent à rendre instable et imprécise la synonymie au point d'en faire une notion problématique.

⁵³ La paternité de la sémantique est souvent attribuée à Bréal, même si elle était déjà en germe en Allemagne et en Angleterre dans les années 1830 avec des auteurs comme Reisig ou Smart (Auroux & Delesalle, 2000 : 205). En Allemagne, la sémantique peut s'appuyer sur la tradition herméneutique qui s'occupe de l'interprétation des textes.

⁵⁴ « L'idée de constituer une science qui soit le symétrique de la phonétique à l'intérieur de la linguistique historique, telle qu'elle domine au XIX^e siècle, est initialement due au belge H. Chavée » (Auroux & Delesalle, 2000 : 205). Il oppose à la phonétique ce qu'il nomme l'idéologie, science des idées présentes dans les mots, opposition reprise par Bréal qui la déplace (*Ibid.* : 206).

⁵⁵ Si Bréal reprend la méthodologie de la phonétique, il demeure critique à l'égard de la grammaire comparée car, selon lui, la linguistique ne se réduit pas à l'étude des lois phonétiques. Celles-ci ne permettent pas de rendre compte de tous les phénomènes de changements dans la langue : « L'étude historique des variations de signification, non seulement met au jour des phénomènes que l'étymologie phonétique laisse inexpliqués, mais découvre une véritable contingence dans l'évolution, que le concept de *loi phonétique* tendait à effacer » (Auroux & Delesalle, 2000 : 208).

Bréal tente d'établir les « lois intellectuelles qui président à la transformation des sens » (Bisconti, 2012 : 713), lois qui doivent assurer la scientificité de son nouvel objet d'étude : la sémantique ou l'étude des significations.

Parmi ces lois, la « loi de répartition » décrit une des formes du changement sémantique qui « consiste à attribuer des valeurs différentes à des termes qui étaient des synonymes » (*Ibid.* : 714). Ce mécanisme du changement sémantique concerne la synonymie selon le processus suivant :

Pour prendre place dans notre esprit, les mots nouveaux ont besoin d'être associés à quelque mot de sens approchant. Le peuple a donc ses synonymes, qu'il dispose et subordonne selon ses idées. À mesure qu'il apprend des mots nouveaux, il les insère parmi les mots qu'il connaît déjà. Rien d'étonnant à ce que ceux-ci subissent un déplacement, un recul. Aussi longtemps qu'il y aura des populations qui se mêleront, on aura à constater de nouveaux exemples de la répartition. Pour en arrêter les effets, il faudrait mettre des douanes au langage (Bréal, 1897 : 304).

Selon cette loi, deux mots ayant le même sens à un instant t ont tendance à changer de sens ce qui donne lieu à une répartition de leurs sens. Chacun a son sens propre si bien qu'il n'y a jamais deux mots identiques sémantiquement – sans oublier que deux mots identiques n'auraient aucune valeur fonctionnelle pour un locuteur, selon Bréal.

Cette loi rejoint le principe d'économie de la langue qui permet à la langue de se préserver du superflu et donc de la dégénérescence. Si Bréal est le premier à énoncer cette loi en ayant en vue le changement sémantique de la langue, l'idée sous-jacente à cette loi a été émise dès le XVIII^e siècle puisque les synonymistes plaident en faveur de l'impossibilité des synonymes parfaits. La loi de répartition constitue donc une explication de l'axiome des synonymistes (Auroux, 1985 : 298). Girard et Dumarsais ont une conception synchronique de la synonymie, tandis que Bréal introduit le dynamisme inhérent au changement historique du sens dans la synonymie. Ainsi, durant un très court laps de temps, la synonymie parfaite se rencontre dans la langue mais elle est vite enrayée par les mécanismes de répartition si bien que les synonymes parfaits disparaissent rapidement pour ne laisser place qu'à des mots de sens différents.

La sémantique de Bréal est avant tout une sémantique historique car elle considère la langue dans une perspective diachronique. Cette sémantique connaît progressivement une plus grande généralité pour devenir « la science du sens des mots » (La Grasserie, 1908 : 13)⁵⁶. Le caractère historique de la sémantique s'estompe et ce n'est plus tant le changement de sens qui intéresse le sémanticien

⁵⁶ La Grasserie étant un disciple de Chavée, il définit en premier lieu la sémantique comme suit : « Nous pouvons donc définir la sémantique ainsi : la science de l'idéologie ou de la psychologie linguistique appliquée aux mots isolés et consistant dans l'étude de leur signification » (La Grasserie, 1908 : 24).

que le sens des mots lui-même. On glisse d'une orientation diachronique de la sémantique vers une orientation plus synchronique.

Mais l'impact des travaux de Bréal sur la synonymie ne se limite pas à la « loi de répartition » qui entérine les intuitions des synonymistes, il recentre également le débat sur la synonymie. Depuis Aristote, la synonymie est étroitement liée à l'homonymie, bien souvent pour les opposer. Mais les recherches étymologiques et morphologiques de Roubaud et les synonymes grammaticaux de Lafaye ont donné lieu à une étude « [des] relations et [des] oppositions de sens entre des mots d'étymon commun et dont les formes sont proches » (Bisconti, 2012 : 714) ce qui déplace les études synonymiques vers la paronymie. Mais Bréal introduit en sémantique la notion de polysémie, ce qui reconfigure l'opposition homonymie et synonymie : ainsi, d'un dispositif à deux termes, on passe à un dispositif à trois termes, articulant homonymie, polysémie et synonymie (Delesalle, 1987 : 303-305). Cela entraîne une nouvelle répartition des objets d'étude. A la synonymie est dès lors attribuée l'étude des « ressemblances de sens à travers une diversité de formes »⁵⁷ (Bisconti, 2012 : 714), ce qui circonscrit son champ d'investigation et le réduit par rapport à l'extension qu'il prend chez certains synonymistes. Cela s'explique aussi par l'avènement de la grammaire comparée qui s'est occupée d'étymologie et par la place centrale occupée par la morphologie en linguistique, discipline nouvellement constituée en cette fin de XIX^e siècle.

1-2- LA NOTION DE « VALEUR » CHEZ SAUSSURE

Les principaux apports de Saussure à la linguistique sont l'autonomie du langage, l'indépendance de la forme et l'étude de la langue en synchronie. Le structuralisme, courant majeur de la linguistique moderne, s'est constitué sur ces bases. Comme chez Bréal, la synonymie n'est pas étrangère à la théorisation de l'objet langue chez Saussure puisqu'il recourt à la synonymie pour définir la notion de « valeur » dont découle sa conception du sens.

1-2-1- Valeur et synonymie

Saussure se sert de la synonymie pour définir la « valeur » linguistique⁵⁸. Pour lui, les signes forment un système, ils sont solidaires entre eux. Un signe ne peut donc être défini que par les signes qui l'entourent. « Deux synonymes ne vivent que l'un vis-à-vis de l'autre, que l'un par l'autre. Même allons plus loin : *chien* désignera le

⁵⁷ La polysémie est alors définie comme la « distinction de sens dans une même forme » (Bisconti, 2012 : 714) et l'homonymie comme l'identité de formes qui s'accompagne d'une différence de sens » (*Ibid.* : 714).

⁵⁸ La notion de valeur est déjà formulée de manière globale chez Bréal (Auroux, 1984 : 104).

loup, tant que le mot *loup* n'existera pas » (Saussure, 1975 : 166-167). De cette analyse de la synonymie dans le système de signes, Saussure tire la notion de « valeur » ; la langue devient alors un « système de valeurs négatives et différentielles » (Bisconti, 2012 : 715). La valeur est expliquée à l'aide des synonymes *redouter*, *craindre* et *avoir peur* :

Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent respectivement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents (Saussure, 1916/1986 : 160).

Saussure déduit de cette définition du système des valeurs négatives que « tout est synonymie car tout est rapport différentiel » (Bisconti, 2012 : 716). Ainsi, « la « synonymie » d'un mot est en elle-même infinie, quoiqu'elle soit définie par rapport à un autre mot » (Saussure, 2002 : 77). Mais les synonymes, en tant que mots de sens proches, « n'existent pas parce que tout réside dans l'opposition » (Bisconti, 2012 : 716) de sorte que l'un des principes fondamentaux de la linguistique constituée comme science doit être : « l'impossibilité de créer des synonymes » (Saussure, 2002 : 265).

Avec cette conception négative du sens, Saussure considère comme « illusoire la possibilité de décrire les unités lexicales en dehors de toute approche synonymiste » (Bisconti, 2012 : 717). Cela invalide le projet que s'est fixé Darmesteter d'un dictionnaire de langue sans synonymie (*Ibid.* : 717). Mais Saussure va plus loin car il rejette tout traitement lexicographique du sens. Selon lui, le sens d'un mot ne peut être épuisé :

Vouloir épuiser les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement chimérique, à moins peut-être de se borner à des noms d'objets matériels et d'objets tout à fait rares, par exemple l'aluminium, l'eucalyptus, etc.

Il est impossible de saisir la somme des significations d'un mot dans la mesure où celui-ci ne se définit que par rapport aux mots qui l'entourent.

La position anti-lexicographique avancée par Saussure se vérifie dans la compétence des locuteurs : « le fonctionnement de la compétence sémantique des sujets parlants suffit à démontrer qu'une définition exhaustive est impossible » (*Ibid.* : 717). La compétence des locuteurs est sujette à variation : ils n'ont pas une connaissance idéale et maximale de leur système linguistique. « Tous les sujets adultes parlant français distinguent probablement *craindre* et *avoir peur*, mais il en existe qui ignorent *redouter*, dont le contenu, pour eux, se distribue sur *craindre* et *avoir peur* » (Amacker, 1975 : 111). La compétence ne varie pas seulement d'un locuteur à un autre, elle varie aussi pour le même locuteur, et ce, dans le temps, que ce soit en termes d'apprentissage ou seulement de mémoire.

1-2-2- Saussure et les synonymistes

La notion de valeur n'est pas un concept nouveau lorsque Saussure l'emploie car ce terme « semble avoir un sens linguistique depuis la fin du XVII^e siècle » (Auroux, 1985 : 295) qui « s'est stabilisé et est devenu courant chez les grammairiens du XVIII^e siècle » (*Ibid.*). Cela explique que Girard ait recours à ce terme, et *a fortiori* Saussure :

il semble difficile de ne pas admettre que c'est parce que le terme *valeur* était usuel en linguistique que Saussure l'a utilisé pour désigner un concept qui *thématise* des phénomènes, correspondant à ceux que *connote* traditionnellement le terme (*Ibid.*).

Toutefois, si Saussure reprend ce terme courant dans l'étude de la langue, il contribue à en modifier l'acception, modifications qui peuvent se résumer en trois points :

- i) la valeur est la véritable réalité des éléments linguistiques ; ii) la valeur est déterminée par la position du terme dans le système (donc par des différences) ;
- iii) rien ne préexiste à la détermination de la valeur par le système (*Ibid.*).

Ces modifications apportées par Saussure reflètent une conception du sens radicalement différente. Là où il s'en tient à une conception négative du sens – car la langue est un système – les synonymistes ont une conception positive du sens : « les idées que signifient les mots sont pour eux des frontières naturelles et sont des entités bien réelles » (*Ibid.* : 297). Pour Saussure, les mots ne signifient rien si ce n'est par opposition aux autres mots alors que pour les synonymistes, les mots ont un sens qu'il faut décomposer en idées pour saisir les nuances qui les distinguent des autres mots. Ces deux approches du sens aboutissent pourtant à la même conclusion : les synonymes parfaits n'existent pas. Bien que Saussure et les synonymistes s'opposent quant à la synonymie, « la théorie classique de la synonymie, non seulement est intégrée à la théorie linguistique saussurienne, mais encore [qu'] elle en est probablement un élément générateur » (Auroux, 1984 : 105). En effet, Saussure s'appuie sur la synonymie pour définir la notion de valeur. D'ailleurs, l'exemple fameux de Saussure⁵⁹ se retrouve dans les ouvrages de Girard : si la *Justesse de la langue française* de Girard⁶⁰ ne comporte que l'article CRAINDRE - APPREHENDER, la troisième édition intitulée *Synonymes français*

⁵⁹ Bally et Sechehaye, qui ont contribué à la rédaction du *Cours de Linguistique générale* à partir des notes des étudiants de Saussure, ont quelque peu modifié cet exemple (Bouquet, 1997). Dans les notes de Saussure ne figuraient que les verbes *craindre* et *redouter* auquel ils ont ajouté *avoir peur* qui se retrouve dans le dictionnaire de Girard. Mais Bouquet reconnaît que Saussure suit la tradition des synonymistes du XVIII^e siècle en reprenant cet exemple et en l'intégrant à sa théorie de la valeur.

⁶⁰ Si Girard s'intéresse à la justesse de la langue, c'est en réalité la valeur des mots vers laquelle il tend : « Mais cette Justesse ne peut s'acquérir que par une parfaite connoissance de la force des Mots ; en sorte qu'on puisse faire un juste discernement de leur propre valeur » (1718 : XIV).

(1741) comporte cette fois un article enrichi en entrées : CRAINDRE - APPREHENDER - REDOUTER - AVOIR PEUR. Ainsi, les travaux des synonymistes préfigurent la notion de système, puisque les entrées de leurs dictionnaires consistent en des sous-systèmes, même s'ils n'en ont pas conscience.

1-3- LA SYNONYMIE DANS LA STYLISTIQUE DE BALLY

Bally se démarque de Saussure car il s'intéresse en priorité à la parole et non à la langue dans son *Traité de stylistique française* qui considère la synonymie comme faisant partie de la « pluralité des moyens d'expression »⁶¹ (1951 : 98). Bally s'oppose également à Saussure concernant sa conception de la synonymie : il ne mentionne pas la notion de valeur mais fait appel à des traditions plus anciennes, telles que la synonymie distinctive des synonymistes et la synonymie d'Aristote. Il traite de la question des ressemblances et des différences entre les synonymes (*Ibid.* : 99) mais s'oppose à une méthode uniquement distinctive :

C'est une erreur de méthode que d'étudier les distinctions entre les synonymes avant de les grouper par de fréquentes associations et de connaître le sens commun à tout un groupe (*Ibid.*).

Si Bally mentionne les distinctions de sens dans les synonymes – qui sont devenues consubstantielles de cette notion – il note l'importance du sens commun à plusieurs mots, c'est-à-dire la ressemblance de sens. Aussi insiste-t-il sur le volet onomasiologique de la synonymie en raison de son observation des locuteurs – d'où l'importance de la parole dans sa stylistique :

Du reste, tout prouve que, dans l'usage, les expressions synonymes nous apparaissent avant tout par leurs points de contact, qui favorisent la communication de la pensée (*Ibid.*).

Il évoque également une synonymie d'ordre aristotélicien puisqu'il emploie les notions de genre et d'espèce : « cette distinction, essentiellement logique, est à la base de toute classification » (*Ibid.* : 106). Il applique ainsi cette distinction à la synonymie : « elle consiste à découvrir celui des synonymes qui porte des caractères communs à toute une série d'expressions proposées et n'en renferme aucun qui ne se trouve pas dans les autres » (*Ibid.*). Cette démarche classificatrice devient onomasiologique quand elle est adaptée à la synonymie :

Il y a donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, des « mots-genres » et des « mots-espèces ». La distinction entre ces deux catégories de faits de langage est le fondement de toute l'étude des synonymes. Toute explication de détail est inutile, si les expressions particulières ne sont pas d'abord groupées autour

⁶¹ « Il y a donc, chez le sujet parlant, un sens très vif, bien qu'inconscient, de la *pluralité des faits d'expression* groupés dans notre esprit autour de la représentation des objets et des idées ; ce n'est pas autre chose qu'une synonymie inconsciente » (Bally, 1951 : 98).

d'un terme contenant le sens fondamental commun à tous les synonymes et présentant ce sens sous l'aspect le plus objectif, le plus intellectuel et le moins affectif (*Ibid.* : 107).

Cet ancrage aristotélien s'arrête à l'évocation du genre et de l'espèce car il n'est pas question d'une synonymie médiate comme chez Aristote. Au contraire, Bally récupère l'opposition entre genre et espèce pour en faire le fondement de toute étude de la synonymie, qu'elle soit ou non distinctive. Pour être étudiés, les synonymes doivent être regroupés autour d'un terme commun, autrement dit, d'un hyperonyme. Ce regroupement lexical s'apparente à la démarche onomasiologique qui consiste à rassembler les mots ayant un même sens, ou un sens commun. Cette démarche le conduit à construire ce qu'il nomme des « séries synonymiques » :

Une série de synonymes est un ensemble d'unités lexicologiques (mots isolés ou locutions composées) groupées par la communauté du sens et appartenant toutes à une seule et même subdivision de la rubrique idéologique (*Ibid.* : 147).

Concernant l'impossibilité de synonymes parfaits, Bally ne déroge pas à la tradition : « il est à remarquer qu'un fait d'expression ne trouve pas toujours un terme qui l'identifie, et que ce terme, s'il existe, ne lui équivaut jamais exactement ; car *deux faits de langage ne sont jamais complètement synonymes* » (*Ibid.* : 108). Qui plus est, Bally a connaissance de la théorie des synonymes et des évolutions qu'elle a connues aux XVIII^e et XIX^e siècles mais il s'oppose à l'étymologie et à la morphologie comme critères permettant de départager les synonymes⁶².

Bally insiste pour l'étude des synonymes sur la nécessité de s'en tenir, dans un premier temps, aux unités lexicales, avant de vouloir étendre l'étude à des unités plus amples, et même à des unités lexicales de même catégorie grammaticale⁶³ même si « en principe, la synonymie peut embrasser tous les faits de langage unis par la communauté de sens fondamental, quelles que soient leur forme extérieure et leur fonction grammaticale » (*Ibid.* : 140). Il renforce cette idée en prônant un élargissement de l'acceptation de la synonymie : la synonymie doit être « élargie, en ce sens que l'étude des synonymes n'envisage pas séparément les mots appartenant à chaque catégorie grammaticale ou partie du discours (noms, verbes, adjectifs, etc.), mais que, au moins en principe, tous les faits d'expression (directs ou indirects) peuvent être comparés au nom d'une idée simple et commune à tous » (*Ibid.* : 141).

Bally résume sa méthode d'investigation des synonymes :

Pour que cette étude [celle des synonymes] devienne rationnelle, il faut 1) renoncer à expliquer *systématiquement* les différences de sens par l'histoire de la langue, 2) distinguer nettement entre l'emploi indépendant des mots et leur

⁶² « L'étymologie, appliquée systématiquement à la synonymie, n'est d'aucun secours pour déterminer les différences actuelles entre les mots » (*Ibid.* : 140).

⁶³ « Il est préférable de commencer par l'étude des mots proprement dits, et même par celle des mots de même catégorie grammaticale » (*Ibid.*).

emploi en locutions, enfin 3) grouper les expressions synonymes sur la base unique de la communauté d'idée, au nom d'une seule méthode fondamentale, l'identification (*Ibid.* : 146).

1-4- LES REMARQUES DE BRUNOT SUR LA SYNONYMIE

Dans son ouvrage intitulé *La pensée et la langue*, Ferdinand Brunot consacre un paragraphe à la synonymie qu'il titre : « Divers noms d'une même chose. Les synonymes ». Etant donné la finalité pédagogique de son ouvrage, il envisage l'étude des synonymes à des fins didactiques « à condition qu'elle enseigne à distinguer les mots, et non comme le faisaient les vers latins, à les confondre » (Brunot, 1922 : 79). Cette remarque de Brunot à l'égard de la synonymie laisse deviner sa connaissance de la tradition distinctive et rhétorique de la synonymie. Il suit la tradition distinctive puisqu'il lui reconnaît des vertus pédagogiques et il rejette la synonymie accumulative de la rhétorique. Il propose des « méthodes de classement » (*Ibid.*) des synonymes pour rendre l'étude des synonymes efficiente. Si la première distinction qu'il opère renvoie au couple hyperonyme/hyponyme, les autres distinctions qu'il suggère renvoient en fait à des phénomènes de variation. En guise de méthode, il commence par distinguer les mots généraux des mots particuliers :

Jardin est un terme général ; on distingue *parc, parterre, verger, potager, jardin d'agrément, de plaisance* ; chacun de ces jardins particuliers a son aspect et sa nature propre (*Ibid.*)

Quant aux distinctions dues à la variation, il mentionne entre autres les mots qui sont utilisés dans des milieux sociaux différents : « ainsi, *salaires, appointements, émoluments, traitements, honoraires, paye, solde, prêt, indemnité*. C'est le même objet dans des mondes différents. Cette différence est très importante » (*Ibid.*). Il évoque également les distinctions dues aux différences géographiques : « *gloriette* se dit dans l'Est, *estaminet* dans le Nord, *bastide* dans le Midi. Mais ces différences sont peu de choses par rapport aux différences d'époque » (*Ibid.*). Les remarques de Brunot témoignent donc d'une perception d'une hiérarchie et des variations entre unités lexicales qui sont à l'origine des différences de sens entre synonymes. Ainsi, si Brunot ne propose pas une théorie complexe, il décrit les synonymes en manifestant davantage de précisions quant aux causes de leurs différences.

1-5- HETEROGENEITE DES CONCEPTIONS DE LA SYNONYMIE DU DEBUT DU XX^E SIECLE

Bréal et Saussure ont utilisé la synonymie pour exprimer des idées déjà présentes chez les synonymistes du XVIII^e siècle : la loi de répartition et la valeur. Les bouleversements apportés par la linguistique moderne, ne changent pas les fondements de la synonymie que sont l'impossibilité des synonymes parfaits et la méthode distinctive. Même si Bréal et Saussure n'étudient pas la synonymie à proprement parler, ils recourent à cette notion en conservant les axiomes énoncés au XVIII^e siècle. On peut donc s'attendre à ce que les théories sémantiques qui découlent de leurs travaux s'appuient elles aussi sur ces principes d'où une survivance de la synonymie savante dans la synonymie métalinguistique du XX^e siècle.

Bally et Brunot décrivent le phénomène de synonymie sans l'utiliser à d'autres fins théoriques ou méthodologiques. Ils manifestent tous deux une connaissance de la théorie des synonymes puisqu'ils se réfèrent à la tradition distinctive. Bally, particulièrement, critique les apports faits à la tradition distinctive – l'étymologie et la morphologie – pour s'en tenir à une autre méthodologie qui recourt à la fois à une démarche onomasiologique et à la substitution. Cette démarche onomasiologique s'adosse en partie sur l'opposition genre / espèce d'Aristote, ce qui revient à introduire les notions d'hyponymie et d'hyperonymie dans l'étude des synonymes. Pour sa part, Brunot mentionne la nécessité de distinguer entre les mots de grande et de moindre généralité. Se faisant pédagogue, il évoque d'autres critères permettant de distinguer les synonymes, au travers de la notion de variation. Les distinctions variationnelles apparaissent chez Bally dans le second volume de son traité, qui se veut pédagogique puisqu'il renferme de nombreux exercices d'application de sa stylistique. Bally est l'un des premiers à recourir au test de substitution qui est ensuite utilisé par les structuralistes. Toutefois, ce test n'est pas propre à l'étude du sens lexical puisqu'il est employé en phonétique comme en morphologie ou en grammaire (Riegel, 1982), domaines dont Bally a pu s'inspirer.

2- LA SEMANTIQUE STRUCTURALE

Le structuralisme s'est fondé à partir de la lecture du *Cours de linguistique générale* de Saussure, en réaction à la tradition sémantico-historique (Geeraerts, 1991 : 40). Les points forts énoncés par Saussure sont les suivants : l'autonomie de la langue et l'indépendance de la forme auxquelles viennent s'ajouter des antinomies telles que langue et discours, synchronie et diachronie, etc. Le structuralisme se fonde sur l'idée que « le sens n'est pas psychologique, mais un phénomène linguistique : donc,

c'est en étudiant les phénomènes linguistiques que les structures sémantiques peuvent être découvertes » (*Ibid.*). Cela renvoie donc à l'autonomie de la langue.

Dans la théorie saussurienne, la synonymie est concernée par la notion de valeur. D'une part, Saussure explique la valeur à l'aide de la synonymie, et d'autre part, la notion de valeur est issue des travaux des synonymistes (Auroux, 1985). Une double filiation s'instaure donc entre ces deux notions. La valeur est directement reliée à l'autonomie de la langue : puisque la langue est autonome, le sens des unités lexicales est à rechercher par un jeu d'oppositions distinctives, et non dans une référence extralinguistique. « Étant donné un certain nombre de mots sémantiquement reliés dans un champ sémantique, une analyse structurale devra révéler les oppositions distinctives entre les éléments en question » (Geeraerts, 1991 : 40).

Lorsqu'il s'est développé au cours du XX^e siècle, le structuralisme ne s'est pas tenu à la stricte observation des préceptes posés par Saussure. Par exemple, Bally s'est intéressé à la parole dans ce qu'elle a d'idiosyncratique et a ainsi développé la stylistique. De même, Coseriu a tenté de concilier synchronie et diachronie : « Coseriu est le premier à attaquer, du point de vue structuraliste, non seulement les problèmes de la sémantique synchronique d'une seule langue, mais encore ceux de la sémantique comparée et diachronique » (Ducháček, 1969 : 35). L'exposition des nuances théoriques propres à chacun des structuralistes qui se sont intéressés à la sémantique structurale pourrait faire l'objet d'un travail de thèse à elle seule (cf. Tschann, 1970). Or, seule la synonymie est concernée ici, aussi n'est-il question que des structuralistes traitant de cette notion et des définitions qu'ils en donnent. A l'occasion, sont mentionnés les éléments théoriques nécessaires à la compréhension de leurs développements sur la synonymie. L'objectif est donc d'avoir un aperçu du traitement de la synonymie par le structuralisme et notamment des changements survenus dans la définition de la notion.

2-1- ANALYSE SEMIQUE ET PARASYNONYMIE CHEZ POTTIER

L'analyse sémique développée par Pottier s'appuie sur la notion de valeur, mais il n'y recourt pas pour décrire la synonymie⁶⁴. Cela ne l'empêche pas pour autant d'avoir une conception distinctive de la synonymie, lorsqu'il énonce les types de variation qui distinguent les synonymes.

⁶⁴ De ce fait, Pottier rompt avec ce qui est en germe chez les synonymistes dans leurs décompositions sémantiques.

2-1-1- Description de l'analyse sémique

Pottier reprend les thèses structuralistes de Saussure puisqu'il décrit le signe comme étant l'association d'un signifiant et d'un signifié. Mais il complexifie le signifié en le décomposant en substance du signifié et forme du signifié : la première étant « constituée par des ensembles de traits sémantiques » (Pottier, 1974 : 26) et la seconde étant « caractérisée par des traits classificatoires qui sont la base des catégories (les « parties du discours » en sont un exemple) » (*Ibid.*). Avec la substance du signifié est mise en avant l'idée de sèmes, c'est-à-dire de traits sémantiques. Et la notion de valeur permet à Pottier de définir entre eux les signes linguistiques :

Si l'on compare une série de signes appartenant à un même domaine, on constate qu'un signifié Sé (substance sémantique) tire sa valeur de ses propriétés par rapport à l'ensemble considéré. On parle dans ce cas de *signification* (*Ibid.* : 28).

Prenant l'exemple de *maison*, il écrit : « *maison* tire sa signification de ses propriétés sémantiques **relatives** à un ensemble qui peut être par exemple {*maison, villa, hôtel, pavillon*} » (*Ibid.*). Pour mener à bien ce travail différentiel sur le sens, Pottier développe l'analyse sémique ou componentielle.

La substance du signifié d'un signe (Sé) est constituée par un ensemble de traits distinctifs de signification. Au niveau du signe minimal, ou morphème, l'ensemble est appelé le *sémème* et chaque trait est un *sème* (*Ibid.* : 29).

Observé sous l'angle de la sémantique différentielle, le signifié du signe devient un *sémème*, c'est-à-dire un ensemble des traits sémantiques ou sèmes. Ces derniers sont l'objet d'une typologie car ils « ne sont pas tous de même nature » (*Ibid.*). Cette typologie reprend d'ailleurs la distinction connue entre désignation et connotation :

Les uns sont *dénotatifs* et déterminent d'une façon stable et avec une vaste assise sociale la signification d'un signe (ex : /avec moteur/ pour *autobus*). D'autres sont *connotatifs*, et caractérisent d'une façon instable et souvent individuelle la signification d'un signe (ex : être secoué/ pour *autobus*). Mais les sèmes dénotatifs peuvent être de deux types différents : « Les sèmes dénotatifs sont soit spécifiques, lorsqu'ils permettent de distinguer deux *sémèmes* voisins (ex : /deux/ dans *biréacteur* en face de *triréacteur*), soit génériques, lorsqu'ils indiquent l'appartenance à une catégorie générale (ex : /matériel/ pour *biréacteur, triréacteur, ...*) » (*Ibid.* : 30).

Si les sèmes génériques et spécifiques ressortissent de la dénotation, les sèmes ressortissant de la connotation sont appelés sèmes virtuels. Il faut entendre par virtuel « tout élément qui est latent dans la mémoire associative du sujet parlant, et dont l'actualisation est liée aux facteurs variables des circonstances de communication » (Pottier, 1974 : 74). L'ensemble des sèmes spécifiques est appelé

sémantème, classème l'ensemble des sèmes génériques et virtuelème l'ensemble des sèmes virtuels.

L'analyse sémique est à rapprocher de l'analyse phonologique⁶⁵ : les sons sont décomposés à l'aide de traits, les traits servant à les distinguer sont nommés traits pertinents. Le même mécanisme est à l'œuvre avec l'analyse sémique : le signifié des signes est décomposé en traits et un trait sémantique est dit pertinent s'il permet de distinguer deux signifiés. « Chaque trait considéré comme *distinctif relativement à un ensemble* est un **sème**. L'ensemble des sèmes caractérisant un morphème est le **sémème** : {sème¹, sème², ... sèmeⁿ} » (Pottier, 1974 : 62).

L'analyse sémique a pour arrière-plan la notion de valeur car elle est appliquée sur un petit nombre d'items lexicaux constituant un sous-système lexical, c'est-à-dire quelques mots de sens proches. Ceux-ci sont rangés dans un tableau dans lequel sont énumérés les sèmes qui les composent. Le choix du sous-système et le rapprochement grâce au tableau facilitent l'émergence des traits pertinents. Ces traits pertinents se traduisent par la présence ou l'absence d'un sème pour un item donné. Enfin, il est question de *noyau sémique* pour parler des sèmes stables quel que soit le sous-système auquel un item lexical appartient. Toutefois, l'analyse sémique considère le sens des mots hors contexte plutôt que en contexte (encore qu'une analyse sémique en contexte est envisageable).

2-1-2- La synonymie chez Pottier

Pottier préfère au terme *synonymie* celui de *paronymie* ; ce choix terminologique dénote une certaine conception de la notion. La synonymie semble vue comme une notion problématique, voire impossible à rencontrer car l'identité de signifiés n'est pas concevable. Pottier choisit le terme *paronymie* pour mettre en avant le caractère approximatif de la synonymie, c'est-à-dire l'identité de sens entre les mots. Il considère la paronymie comme une affinité de signifiés : pour deux signifiants différents, les deux signifiés se chevauchent partiellement. Ainsi, sont concernées par la paronymie les variantes distributionnelles, la paraphrase culturelle, les différentes visions d'un même schème et les différents sous-systèmes (1974 : 92-94). Voici des exemples de variantes distributionnelles et de paraphrases culturelles :

La *pointure* de la chaussure
La *taille* d'une robe
L'*encolure* d'une chemise (*Ibid.*).

C. Colomb = « le découvreur de l'Amérique »
Le lion = « le roi des animaux »

⁶⁵ Il est possible d'effectuer un parallèle entre la décomposition du sens en idées chez les synonymistes et l'analyse sémique. Pourtant il n'y a pas de parenté entre ces deux méthodes puisque l'analyse sémique s'inspire de la méthode phonologique.

Inaugurer = « couper le ruban tricolore » (*Ibid.*)

Les différentes visions d'un même schème sont en réalité des paraphrases, qui ne se limitent pas aux cas de changements syntaxiques, car elles concernent également les interprétations pragmatiques des énoncés. Les paraphrases relevant de la syntaxe sont appelées parasynonymie proche et celles qui relèvent de la pragmatique sont appelées parasynonymie lointaine :

- Parasynonymie proche : « j'ai mal à la tête », « ma tête me fait mal », « j'ai des maux de têtes »
- Parasynonymie lointaine : « j'ai mal à la tête » et « donne-moi de l'aspirine »⁶⁶.

Les sous-systèmes correspondent aux cas de variation : diatopie, diachronie, diastratie et diaphasie. Pour Pottier, ces quatre sous-systèmes relèvent de l'espace, du temps, du registre et de la technicité.

Enfin, Pottier dénombre un dernier cas de parasynonymie : « dans un même texte, des lexèmes différents dénotent la même réalité. Il suffit d'une adéquation conceptuo-sémique jugée comme satisfaisante » (1974 : 94). Une telle parasynonymie mêle en fait à la fois l'idée de référence et celle d'anaphore ou au moins de cohérence textuelle. Elle participe de l'enchaînement des idées d'un texte et est souvent associée à une exigence stylistique rebattue : éviter les répétitions lexicales en production textuelle. Par exemple, « le *navire* entra dans le port. Je n'avais jamais vu un *bateau* aussi grand » (*Ibid.*). Pottier ne se limite pas à une parasynonymie hors contexte – lorsqu'il ne donne que des exemples lexicaux – ou à des phrases parasynonymes, il tient également compte des phénomènes d'anaphore et de cohérence textuelle qui peuvent s'appuyer sur la parasynonymie lexicale. Ainsi, il étend l'objet d'investigation de la parasynonymie de la phrase au texte.

Concernant la paraphrase, Pottier (1992) parle de *polysémie* comme étant « la multiplicité des choix prédicatifs d'un énonciateur dans le cadres des possibilités formelles de sa LN ». La langue offre des solutions parasynonymiques pour la mise en discours des énoncés mais Pottier insiste sur le fait que ces solutions sont « sémantiquement semblables et à la fois différentes » (*Ibid.* : 107).

Si Pottier fait de la décomposition sémique un des piliers de la sémantique structurale, il ne recourt pas pour autant à ce type d'analyse pour définir et décrire la synonymie. Les tableaux de sèmes rassemblent des mots appartenant à un même champ sémantique mais ces mots ne sont jamais qualifiés de synonymes (cf. tableau, *in* Pottier, 1974 : 63). Certes il pourrait être difficile de considérer comme synonymes des mots comme *train* et *voiture* mais pourrait-on en dire autant de mots

⁶⁶ « Dans ce cas, une grande connaissance situationnelle est nécessaire » (*Ibid.* : 93).

comme *autocar* et *autobus*. Certes, ces deux mots ne sont pas synonymes, l'analyse sémique permet de pointer leur différence grâce au sème /intra-urbain/ que le premier ne possède pas contrairement au second. L'analyse sémique semble tout à fait désignée pour étudier la synonymie et pourtant, Pottier n'y recourt pas. Cela pourrait s'expliquer par la conception large que Pottier a de la synonymie au travers de sa notion de parasynonymie. Il fait de la parasynonymie une notion touchant des phénomènes qui ne peuvent être traités à l'aide de l'analyse sémique telle que les paraphrases. La parasynonymie chez Pottier s'éloigne donc de la synonymie telle qu'on la rencontre dans les études distinctives des synonymes. Au contraire, il se place dans une optique résolument onomasiologique, recherchant les affinités de signifiés entre toutes les unités de la langue.

2-2- ENTRE BIPARTITION ET INTERCHANGEABILITE

2-2-1- La synonymie chez Ullmann

Dans ses *Principes de sémantique* (1967), Ullmann insiste sur l'impossibilité d'une synonymie totale : « it is almost a truism that total synonymy is an extremely rare occurrence, a luxury which languages can ill afford » (*Ibid.*). Mais il allègue d'autres raisons que les synonymistes à propos de cette impossibilité : « two forces militate against complete synonymy : the vagueness of the sense, and emotive overtones » (*Ibid.*). Il considère que la synonymie totale est impossible en raison de la difficulté à définir le sens d'un mot et de toutes les connotations qui y sont attachées. Il recourt donc à des raisons d'ordre strictement sémantique alors que les synonymistes ont recours à des explications touchant l'économie générale de la langue. Malgré tout, Ullmann expose les conditions dans lesquelles il pourrait y avoir synonymie totale :

only those words can be described as synonymous which can replace each other in any given context, without the slightest alteration either in cognitive or in emotive import (*Ibid.* : 108-109).

Cette conception de la synonymie incite Ullmann à opter pour la bipartition de la synonymie, opposant ainsi une synonymie totale à une synonymie « partielle » :

- (1) *Pure synonyms* : coextensive and interchangeable in intellectual and affective value.
- (2) *Pseudo-synonyms or homoionyms*
 - (a) coextensive and interchangeable *in some contexts* but not in others
 - (b) coextensive and interchangeable from the cognitive but *not from the emotive and evocatory angle* (*Ibid.* : 109).

Il ne s'en tient pas à une simple dichotomie puisqu'il distingue deux cas de figure au sein des pseudo-synonymes. Il ne juge pas nécessaire d'attribuer un terme

propre à chacun de ces cas car ils peuvent se chevaucher : « the two types of homonyms overlap since a difference in affective elements often entails some difference in cognitive features as well » (*Ibid.*). Les deux critères qui définissent les pseudo-synonymes se trouvent souvent confondus, et notamment le critère (b) peut expliquer le critère (a).

Pour étudier et tester la synonymie, Ullmann recourt à l'interchangeabilité, qui figure dans toutes ses définitions de la synonymie.

The technique of synonymic analysis will probe interchangeability by various methods. The simplest of these is *substitution* in different contexts (*Ibid.*).

L'objectif de la méthode par substitution est de faire ressortir les différences de sens entre les synonymes :

This operation will bring out the cognitive and emotive differences resulting from replacement of one homonyms by another in diverse combinations (*Ibid.*).

Cette vision distinctive de la synonymie n'empêche pas Ullmann de conserver une optique onomasiologique puisque selon lui, « synonymic structures implies the formation of *associative* groups between senses on the 'langue' level » (*Ibid.* : 111). Cela peut renvoyer à l'idée de champ lexical et plus précisément à celle de champ synonymique. L'association des synonymes est reliée à la loi de répartition de Bréal puisqu'il parle de différenciation synonymique et de rivalité entre synonymes : « *synonymic rivalry*, leading to the eventual supplanting of the less fit, is an extreme manifestation of the associative ties binding homonyms to one another » (*Ibid.* : 112-113).

2-2-2- La synonymie chez Apresjan

Apresjan dénombre les moyens d'expression de la synonymie qui sont, selon lui, les différentes façons d'exprimer un même contenu. Or l'influence du transformationalisme se fait clairement sentir dans son classement. Il dénombre deux types de moyens d'expression de la synonymie :

- (1) Purely syntactic transformations
- (2) Lexical transformations based on the substitution of a given word (Apresjan, 1973 : 173-174)

Le premier type renvoie aux transformations syntaxiques propres au transformationalisme. Dans le second, il est aussi question de transformations mais celles-ci concernent seulement les unités lexicales. Faut-il y voir une adaptation de la grammaire transformationnelle à l'étude du sens lexical ? Ou les transformations

lexicales recourant à la substitution sont-elles des méthodes d'analyse propres à l'étude de la synonymie⁶⁷ ?

Pour Apresjan, seules les transformations lexicales concernent la synonymie, il les nomme synonymie dans un sens large (« broad sense ») et les subdivise en sept sous-types, dont le dernier seulement est considéré comme étant de la synonymie au sens étroit (« narrow sense ») (*Ibid.* : 174-175) :

- (a) its conversive (transformation actancielle, passive)
- (b) its antonym (to be unsure / not to be sure)
- (c) a generic term with a modifier (linguistics / the linguistic science)
- (d) a derived word (he helps me / he gives me help)
- (e) a word in a given semantic relation to the initial word (he reigned for 30 years / he occupied the throne for 30 years)
- (f) its semantic code (no one came besides him / he was the only one who came)
- (g) its lexical synonym (the distance between was reduced / cut by half).

Cette typologie des cas de synonymies permet à Apresjan de délimiter ce qu'il entend par synonymie. La synonymie, au sens étroit, n'est qu'un cas particulier de l'expression d'un même contenu. En voici la définition :

Lexical synonyms are usually defined as words which designate the same thing but emphasize different aspects of it, or as words which have the same meaning but differ in its finer shades (*Ibid.* : 175).

Cette synonymie n'est pas parfaite : il y a toujours une différence entre deux synonymes, qu'ils possèdent de fines nuances de sens, ou qu'ils s'attachent à différents aspects de l'objet qu'ils désignent. Cependant, Apresjan est conscient des imprécisions qu'une telle définition suscite et adopte un regard réflexif quant à la manière dont la synonymie est définie :

none of them [definitions of lexical synonyms] can be considered to be exact, because they contain terms ("aspect of a thing", "shade of meaning") which have no clear content (*Ibid.*).

Il est donc conscient de la difficulté qu'il y a à définir la synonymie avec des notions aussi floues. Ces notions sont floues du fait de la difficulté à saisir ce qu'est le sens et le rapport que le sens entretient avec la référence, c'est-à-dire les objets du monde. La synonymie semble condamnée à rester une notion vague tant les notions qu'elle fait intervenir le sont également.

Apresjan considère la synonymie d'un point de vue transformationnel : « only those lexical synonyms whose meanings coincide completely can participate in semantically invariant transformations » (*Ibid.* : 178). Il définit un second type de synonymes qu'il nomme « quasisynonyms », ceux-ci « exhibit an

⁶⁷ La substitution ou interchangeabilité est elle aussi présente chez Ullmann ce qui laisse à penser qu'elle fait partie de la méthode d'analyse de la synonymie. Cependant, la méthode d'analyse de cette notion n'aurait-elle pas été influencée par le transformationalisme ?

important but incomplete coincidence of meanings » (*Ibid.*). Malgré une définition transformationnelle de la synonymie, il réfute l'utilité de l'interchangeabilité (*Ibid.* : 180) :

interchangeability as a criterion of lexical synonymy is untenable for two reasons : on the one hand, there are words with precisely the same meaning which nevertheless can never be substituted for one another owing to the fact that their selectional restrictions are entirely different ; on the other hand, there are certain types of derivatives which in certain types of trees fulfil the same syntactic functions and thus are capable of partial interchangeability.

Si l'interchangeabilité est possible, elle n'est pas une propriété nécessaire de la synonymie lexicale (*Ibid.* : 193) : « there are interchangeable words and expressions which nevertheless cannot claim the status of exact lexical synonyms. The kind of interchangeability is characteristic of quasisynonyms in contexts where their semantic differences are neutralized » (*Ibid.* : 194-195).

Enfin, Apresjan s'est intéressé aux sources de la synonymie ce qui l'a conduit à émettre l'équivalent de la loi de répartition de Bréal : « any literary language exhibits a tendency to get rid of units which are functionally similar » (*Ibid.* : 181). Cela revient à une réduction des synonymes exacts⁶⁸ et à un essor des quasi-synonymes (*Ibid.*).

2-3- LA SYNONYMIE DANS LA SEMANTIQUE DE LYONS

Lyons se rattache au courant du structuralisme car il prône une conception du sens semblable à la valeur saussurienne, ce qu'il nomme le sens structurel : « le sens structurel d'un mot, c'est la place qu'il occupe dans un système de relations qui le relie à d'autres mots du vocabulaire » (Lyons, 1970 : 328). Ce sens se définit en lien avec le sens des autres mots, c'est-à-dire sous la forme d'un système. Pour lui, la synonymie est une relation sémantique qui se base plutôt sur le sens structurel que sur la référence, en sachant que celle-ci est une condition nécessaire mais non suffisante de la synonymie (*Ibid.*).

2-3-1- Lyons contre les a priori sur la synonymie

Lyons cherche à combattre les poncifs dont elle est l'objet.

⁶⁸ Cela ne l'empêche pas d'énumérer les cas qui rendent possible la synonymie exacte :
« (1) Relatively recent loans and native words, especially of terminological character
(2) words derived from same root
(3) a word and a phraseological unit or two phraseological units
(4) words in emotive meanings
(5) words in transferred and figurative meanings
(6) words in so-called phraseologically bound meanings » (*Ibid.* : 182-183).

il faut rejeter deux autres postulats qu'on admet souvent dans les considérations théoriques sur la synonymie, et qui en faussent les arguments. C'est en premier lieu l'hypothèse qui consiste à nier que deux éléments puissent être de *vrais synonymes* dans un contexte donné, à moins de l'être dans tous les contextes (*Ibid.*).

Il combat l'assertion généralement admise selon laquelle les vrais synonymes n'existent pas⁶⁹, car deux mots ne sont jamais synonymes dans tous leurs contextes d'emploi⁷⁰. Or, pour lui, la synonymie existe à partir du moment où il existe un contexte dans lequel deux mots peuvent être synonymes⁷¹. Il combat aussi les définitions habituellement données de la synonymie :

les sémanticiens supposent souvent que la synonymie est une relation d'identité qui relie deux (ou plusieurs) sens structurels définis indépendamment. En d'autres termes, pour savoir si deux mots, *a* et *b*, sont synonymes, on se demande si *a* et *b* dénotent une même entité, qui est leur sens structurel (*Ibid.*).

Pour Lyons, il est trop restrictif et même faux de limiter la relation de synonymie au sens structurel⁷², car « la synonymie met en rapport les items lexicaux eux-mêmes, et non pas leurs sens structurels » (*Ibid.*).

Lyons n'est pas sans évoquer la synonymie du point de vue épilinguistique :

when questions of sameness of meaning arise for unsophisticated speakers, no appeal is made to an abstract entity of 'meaning': a given word or phrase is accepted as having the same meaning as another word or phrase if its substitution for the other in the given context yields an utterance which they will accept as having the same meaning as the first utterance. This is not so circular as it may sound (Lyons, 1967 : 75).

Il laisse entendre que les locuteurs ordinaires utilisent d'eux-mêmes la substitution pour rendre compte de la synonymie. « If we ask the ordinary native speaker of a language whether a particular isolated form, *a*, has the same meaning as another isolated form, *b*, he will usually qualify his reply, if it is affirmative, by specifying, at least partially, the contexts in which the two forms have the same meaning » (*Ibid.* : 77).

⁶⁹ "Although it is frequently asserted by linguists and logicians that there are no 'real' synonyms in natural languages" (Lyons, 1967 : 74).

⁷⁰ "The customary arguments introduced to support the proposition that there no 'real' synonyms all seem to depend on the assumption that forms established as synonymous in on context must be synonymous in all contexts" (*Ibid.*).

⁷¹ "In common with all meaning-relations, synonymy must be bound to context; we may indeed accept, as the limiting case, the two forms might be synonymous in one and only one context" (*Ibid.*).

⁷² "The question whether two forms are synonymous (has *a* the same meaning as *b* ?) is reduced to the question whether the two forms designate the same entity, their 'meaning'. Thus, if it is established that *a* in one of its 'meaning' signifies *x* (the different theories being distinguished by the manner in which they describe *x*) the test of synonymy of *a* with *b* is whether *b* also, in one of its 'meanings' signifies *x*" (Lyons, 1967 : 57-58).

Lyons émet l'idée d'une élimination des synonymes d'une langue en s'appuyant sur le fait que la synonymie « n'est pas en elle-même un rapport structurel » (*Ibid.* : 345). A ses yeux, « on pourrait éliminer du vocabulaire d'une langue tout exemple de synonymie sans changer le sens du reste des unités lexicales » (*Ibid.*). Il en conclut que « le vocabulaire ainsi « appauvri » offrirait moins de possibilités de variété stylistique, mais tout ce que l'on avait pu dire à l'aide du vocabulaire plus étendu pourrait également s'exprimer dans le vocabulaire dépourvu de synonymes » (*Ibid.*). De tels propos vont à l'encontre de la conception distinctive de la synonymie qui veut que chaque mot synonyme trouve sa justification dans les différences de sens qui le distinguent des autres mots de sens proche. Chaque mot ayant en définitive sa spécificité sémantique, il semble impossible de pouvoir supprimer le moindre mot. Résolument, Lyons ne se place pas dans l'optique de la synonymie distinctive, héritage des synonymistes.

2-3-2- Classification de la synonymie

Lyons distingue deux types de synonymie : une étroite, « l'interprétation stricte, plus usuelle dans la théorie sémantique moderne, selon laquelle deux unités ne sont synonymes que si elles ont le même sens structurel » (*Ibid.* : 141), « l'autre interprétation, moins étroite, est celle des dictionnaires de synonymes, où des articles nous fournissent une liste parfois interminable de mots qu'on pourrait, dans certains contextes, substituer à un autre mot » (*Ibid.* : 142). Cette opposition entre deux types de synonymies est fonctionnelle dans la mesure où elles ne sont pas utilisées par les mêmes locuteurs, ceux-ci n'ayant pas besoin des mêmes définitions. Les théoriciens de la sémantique ont besoin d'une notion précise et bien circonscrite, ce qui la rend stricte, alors que les lexicographes s'accommodent de définitions plus souples des phénomènes linguistiques puisqu'ils sont confrontés directement aux faits de langue et à tous les problèmes de classement qu'ils suscitent. Cette dernière définition permet d'octroyer à un mot de nombreux synonymes en s'appuyant sur le test de substitution ; la méthode d'analyse de la synonymie est ainsi explicitée, tandis que la définition étroite de la synonymie se contente d'une identité de sens.

Lyons reproche à Ullmann de confondre les critères de définition de la synonymie : l'identité de sens (ou co-extensivité) et l'interchangeabilité. Et il se veut plus précis que lui dans sa démarche définitoire : il reprend les critères d'Ullmann, c'est-à-dire l'interchangeabilité et l'opposition entre sens cognitif et sens affectif, mais il en déduit quatre types de synonymes.

Nous emploierons le terme de *synonymie complète* pour l'équivalence des sens cognitif et affectif ; et nous parlerons de *synonymie totale* pour les synonymes (tant incomplets que complets) qui sont interchangeables dans tous les contextes (*Ibid.* : 343).

De ces deux premières définitions, il découle quatre types en raison des opposés de chacune d'elle et de leurs combinaisons.

Nous avons donc quatre sortes de synonymies : (1) complète et totale ; (2) complète mais non totale ; (3) incomplète, mais totale ; (4) incomplète et non totale » (*Ibid.*).

c'est à la première catégorie que pensent la plupart des sémanticiens quand ils parlent de *synonymie absolue* (synonymie vraie) (*Ibid.*).

Lyons reconnaît que les synonymes absolus sont rares, mais il ne nie pas leur existence, puisqu'il les insère dans sa typologie.

Pour Lyons, la distinction entre sens cognitif et sens affectif manque de pertinence pour expliquer la synonymie et il s'oppose à l'abus qui en est fait⁷³. Si les sémanticiens commencent toujours par définir la synonymie cognitive, « aucun ne parle de mots qui sont synonymes affectifs sans l'être sur le plan cognitif » (*Ibid.* : 344). De surcroît, le sens affectif est une notion qui n'est jamais clairement définie ce qui en fait une catégorie fourre-tout. Les différents types de sens n'étant pas des notions clairement établies, il fait dépendre la synonymie du contexte, hypothèse plus idoine à ses yeux et qui suspend toute spéculation sur la nature du sens permettant de distinguer les synonymes. Ainsi, seul le contexte compte pour expliquer la relation de synonymie⁷⁴. Enfin, il indique que le choix des synonymes ne dépend pas toujours de la signification des mots ni de leur référence, des raisons stylistiques peuvent intervenir : éviter les répétitions au sein d'un même énoncé ou se plier aux contraintes de l'écriture poétique.

2-3-3- Mathématisation de la synonymie

L'originalité de Lyons réside dans le fait qu'il a proposé une définition mathématique et logique de la synonymie : elle peut être définie en fonction de l'implication réciproque qu'il nomme équivalence.

On peut définir la synonymie en fonction de l'implication réciproque ou **équivalence**. Si une première phrase, P_1 , implique une deuxième, P_2 , et que P_2 implique aussi P_1 , P_1 et P_2 sont équivalentes : si $P_1 \supset P_2$ et $P_2 \supset P_1$, alors $P_1 \equiv P_2$. Si, en plus, les deux phrases équivalentes ont la même structure syntaxique et elles se distinguent l'une de l'autre par le seul fait que, là où l'un contient l'unité lexicale x , l'autre contient y , alors x et y sont synonymes (1970 : 344).

⁷³ « To protest at the abuse whereby the distinction between the 'cognitive' and the 'emotive' is loosely and freely applied as it tends to be in some theories of meaning » (Lyons, 1967 : 53).

⁷⁴ « Once we accept that synonymy must be bound to context, it ceases to be a theoretical problem at all. And we are no longer tempted to invent rather nebulous 'emotive' differences of meaning that can be given no operational significance » (*Ibid.* : 77).

Cette définition traite de la paraphrase puisqu'elle concerne l'équivalence entre phrases. Mais, si ces phrases ne diffèrent que par une unité lexicale alors ces unités lexicales sont synonymes⁷⁵. L'implication réciproque concerne en premier lieu les phrases et donc la notion de paraphrase, la synonymie ne semble qu'une conséquence de cette implication réciproque entre phrases.

Lyons adopte une définition d'ordre mathématique et logique pour définir la synonymie : il recourt à l'hyponymie et fait de la synonymie une hyponymie symétrique :

si x est hyponyme de y et que, en même temps, y soit hyponyme de x (c'est-à-dire si la relation est réciproque, ou symétrique), alors x et y sont synonymes (*Ibid.* : 348).

Cette définition est une transposition de l'implication réciproque à la synonymie qui devient alors l'hyponymie symétrique, l'hyponymie étant une relation d'implication unilatérale. Cette définition attribue de nouvelles propriétés à la synonymie :

toute hyponymie est *transitive*, en ce sens que, si elle relie a à b en même temps que b à c , elle relie aussi a à c . En tant que cas particulier de l'hyponymie, la synonymie a donc en plus la propriété d'être une relation symétrique (elle vaut pour a et b en même temps que pour b et a). Enfin, pour des raisons purement formelles, elle peut être définie comme *réflexive* : chaque unité lexicale peut se remplacer elle-même, est synonyme d'elle-même, dans un contexte donné (*Ibid.*).

Avec les propriétés de réflexivité, de symétrie et de transitivité, la synonymie devient une relation d'équivalence au sens mathématique du terme. Or la transitivité de la synonymie est la propriété la plus difficile à prouver, ce qui n'est pas le cas de l'hyponymie. A l'inverse, l'hyponymie n'est pas une relation symétrique, ce qui est bien le cas de la synonymie. En combinant ces deux relations, et surtout en faisant de la synonymie un cas particulier de l'hyponymie, Lyons parvient à prouver que la synonymie est une relation transitive, ce qui l'assoit comme relation d'équivalence et lui confère de la rigueur.

2-4- LES TYPOLOGIES DE LA SYNONYMIE

Au-delà de la conception bipartite de la synonymie, certains auteurs vont jusqu'à proposer des typologies autour de cette notion, selon toute une batterie de critères sémantiques. Les plus caractéristiques sont celles de Ducháček et de Baldinger.

⁷⁵ Une telle assertion rejoint les propos d'Harris concernant la synonymie.

2-4-1- Hiérarchisation des types de synonymes chez Ducháček

Ducháček suit Bréal sans le citer lorsqu'il écrit : « quand il n'y a aucune différence entre deux synonymes, l'un d'eux cesse généralement d'être employé » (1967 : 59). Il définit les synonymes comme des « unités lexicales de sens identiques, presque identiques ou proches et, par voie de conséquence, parfois interchangeables, mais qui diffèrent par leurs formes soit partiellement [...] soit absolument » (*Ibid.* : 55). Mais cette définition est trop générale d'où la proposition d'une typologie des synonymes qui essaie « de classer les synonymes d'après leur degré de ressemblance sémantique ainsi que d'après les relations entre tous les éléments de leurs contenus sémantiques » (*Ibid.*).

Pour établir sa typologie, Ducháček part d'une opposition bipartite entre synonymes parfaits et synonymes approximatifs dont voici les définitions :

Les synonymes parfaits (absolus ou partiels) sont des unités lexicales qui, appartenant à la même catégorie de mots (par exemple aux substantifs et ayant des acceptions absolument identiques (*Ibid.* : 57).

« Les synonymes approximatifs (absolus ou partiels) sont des unités lexicales qui, appartenant à la même catégorie de mots, ont une seule et même dominante et témoignent d'une coïncidence parfaite en ce qui concerne leurs éléments complémentaires les plus importants, mais diffèrent en ce que l'un d'eux ne comporte pas un ou plusieurs éléments complémentaires plus ou moins négligeables qu'on peut vérifier dans le contenu sémantique de l'autre (différence privative) ou bien en ce que l'un ou plusieurs éléments complémentaires pas trop importants sont différents » (*Ibid.* : 57)⁷⁶.

Ducháček subdivise les synonymes approximatifs en deux groupes : les synonymes stylistiques⁷⁷ et les synonymes sémantiques. Les premiers sont définis comme « ayant la même dominante et les mêmes éléments complémentaires notionnels » (*Ibid.* : 60), ce sont donc « les mots qui ne diffèrent que par leur expressivité (affectivité, nuance volitive), leur valeur subjective, leur emploi syntaxique ou phraséologique ou enfin par leur usage dans différents registres de la langue (littéraire, familière, populaire, argotique, etc.) » (*Ibid.*). Y sont opposés les synonymes sémantiques : « leurs contenus sémantiques se distinguent soit par l'intensité de la dominante, soit par l'absence d'un ou de plusieurs éléments complémentaires ou bien par le fait qu'un ou plusieurs de ces éléments diffèrent plus ou moins » (*Ibid.* : 63). Les synonymes sémantiques se rapprochent en réalité de la relation d'hyponymie / hyperonymie : un des deux synonymes est plus spécifique que l'autre comme pour *peur* et *trac*, le *trac* étant la « peur qu'éprouvent

⁷⁶ Dans ces définitions, Ducháček mentionne les synonymes absolus ou partiels, autre distinction qu'il opère, mais qu'il n'insère pas dans sa typologie, elle est parallèle à la distinction entre synonymes parfaits et approximatifs.

⁷⁷ Il faut prendre le qualificatif *stylistique* au sens de Bally, c'est-à-dire, comme étant relatif à l'étude des particularités idiolectales et sociolectales du langage.

ceux qui se produisent en public » (*Ibid.*) mais aussi pour *rouge* et sa longue liste de synonymes : *carmin, corail, corallin, cramoisi, écarlate, garance, grenat, incarnat, incarnadin, nacarat, ponceau, pourpre, purpurin, rougeâtre, rougeaud, rubicond, vermeil, vermillon, vineux, vultueux* (*Ibid.* : 64).

Il subdivise à nouveau les synonymes stylistiques en quatre catégories :

- les synonymes syntactico-phraséologiques
- les synonymes expressifs
- les synonymes fonctionnels
- les synonymes spéciaux.

Les synonymes syntactico-phraséologiques sont « interchangeables seulement dans certains contextes plus ou moins nombreux » (*Ibid.* : 60). *Briser* et *casser* sont interchangeables dans un certain nombre de contextes : lorsqu'ils sont tous les deux employés dans leur sens propre et non pas dans leur sens figuré. Les synonymes expressifs sont décomposés en synonymes descriptifs et synonymes affectifs. Les premiers sont d'ordre évocateur ou métaphorique : *vieillard – barbon, grison* ou *réprimander – savonner la tête, passer (donner) un savon* (*Ibid.* : 61). Les seconds « comportent l'expression de la sympathie du sujet parlant pour l'être ou la chose dont il parle ou bien de son antipathie » (*Ibid.*), par exemple : « *chérubin, bambin, petit, gosse, chiffon* sont des mots empreints de sympathie pour désigner l'enfant » (*Ibid.*). Les synonymes fonctionnels renvoient au choix de synonymes que l'on peut faire en fonction de son interlocuteur, de la situation discursive ; on y retrouve l'opposition entre des synonymes courants, littéraires, familiers, poétiques, argotiques... Enfin, les synonymes spéciaux renvoient à « des langues spéciales » (*Ibid.* : 62), qui correspondent aux discours spécialisés. Ducháček donne des exemples qui ressortissent de discours scientifiques : *vitriol – acide sulfurique, peau – épiderme, phtisie – tuberculose* (*Ibid.* : 62-63) mais aussi du discours argotique : *rosse – bourrin, canasson, avoir faim – avoir les crocs*, ou du discours poétique : *ciel – firmament, étoile – astre* (*Ibid.*). Les synonymes d'ordre argotique et poétique étant déjà mentionnés dans la catégorie des synonymes fonctionnels, on voit mal quelle distinction Ducháček peut opérer puisque les deux dernières catégories mêlent à la fois les synonymes sociaux et discursifs (ce qui renvoie à la diatribe et à la diaphasie).

Enfin, Ducháček s'arrête sur la forme des synonymes et constate « qu'une unité lexicale (mot simple, mot composé) peut être synonyme non seulement d'une autre unité lexicale ou d'une tournure verbo-nominale, mais encore d'une unité phraséologique ou bien même d'une phrase toute entière » (*Ibid.*). Cela étend donc la notion de synonymie à des unités supérieures à la simple unité lexicale. Cependant, il n'en vient pas pour autant à dire que deux phrases peuvent être synonymes, puisqu'il conserve au moins une unité lexicale dans toute relation de synonymie.

2-4-2- Critères de la synonymie chez Baldinger

Baldinger propose de nombreux critères pour différencier les synonymes mais il ne constitue pas pour autant une typologie des synonymes, il s'agit d'un simple classement, dénué de toute hiérarchie. Dans ce classement riche en critères de différenciation des synonymes, certaines distinctions confinent à la redondance. Cette surenchère dans la différenciation des synonymes conduit les sémanticiens à abandonner ce mode de description de la synonymie du fait de son faible rendement explicatif en comparaison de sa lourdeur.

Baldinger oppose la synonymie entre sémèmes et la synonymie entre signifiés. La synonymie entre signifiés ne peut concerner que des monèmes ne possédant qu'un seul sémème chacun alors que la synonymie entre sémèmes concernent les signifiés complexes, c'est-à-dire possédant plusieurs sémèmes. Il en déduit la distinction entre synonymie absolue et partielle :

S'il y a identité de signifié et de sémème, les deux monèmes en question sont des **synonymes absolus** quant à leur fonction symbolique sur le plan de la substance du contenu. Si les deux signifiés des deux monèmes en question contiennent plusieurs sémèmes (= ont plusieurs significations), ils ne sont que **partiellement des synonymes absolus** quant à leur fonction symbolique sur le plan de la substance du contenu (= identité d'un de leurs sémèmes ou signification) (Baldinger, 1984 : 178).

Dans son classement, Baldinger recense les principes de différenciation des synonymes :

1. La « présence virtuelle du champ sémasiologique » (*Ibid.* : 179) c'est-à-dire la polysémie des mots ; on a toujours en tête les autres sens d'un mot polysémique. La présence virtuelle des autres sens d'un polysème constitue un critère de différenciation entre unités complexes n'ont pas les mêmes sémèmes.
2. « La **ressemblance** de l'un des synonymes avec un autre monème ou lexie sur le plan de la forme de l'expression » (*Ibid.* : 181) : cela concerne les phénomènes de paronymie qui peuvent introduire des confusions dans la perception des signifiants.
3. « Appartenance de deux synonymes à deux **familles de mots** distinctes » (*Ibid.* : 182).
4. « La **motivation** des mots composés ou dérivés » (*Ibid.*) : elle influence le sens de ces mots.
5. « **Phonostylistique** » (*Ibid.*) : ce critère s'apparente à la motivation phonétique.
6. « La **syntaxe** et le **contexte** » (*Ibid.* : 183) : il s'agit de la distribution des synonymes et de leurs contextes particuliers.

7. « **L'intonation** et le **rythme** » (*Ibid.*) : ce critère ne concerne que la langue orale.
8. « **Niveau de style** (prose, poésie, etc.) » (*Ibid.* : 184).
9. « **Principes stylistiques** de convention » (*Ibid.*) : ce critère concerne notamment le principe de non-répétition d'un même mot. Ainsi a-t-on affaire à une synonymie de circonstance, c'est-à-dire, propre à une production langagière, afin d'en accentuer la fluidité. Il s'agit d'une convention d'ordre esthétique.

A partir du critère n°10, les différenciations entre synonymes proviennent des sujets parlants (*Ibid.* : 187) : « le sujet parlant, souvent, doit choisir entre deux ou plusieurs synonymes qui sont des synonymes absolus sur le plan conceptuel ; il choisira selon sa position sociale, sa provenance régionale, sa profession, son âge etc., et, ce qu'il ne faut pas oublier, selon ses intentions (artistiques ou autres), selon le milieu dans lequel il se trouve et selon les effets qu'il veut produire chez le ou les interlocuteurs » (*Ibid.* : 185).

10. « Différenciation géographique » (*Ibid.* : 188) : ce critère renvoie à la diatopie.
11. « Différenciation sociale » (*Ibid.*) : ce critère renvoie au phénomène de la diastrie.

Les critères 12 à 16 sont des critères de différenciation sociale, rarement allégués.

12. « Profession » (*Ibid.*) : ce critère pourrait renvoyer aux différences de technolectes, ce qui rejoint la diaphasie.
13. « Confession » (*Ibid.*).
14. « Appartenance à un parti politique » (*Ibid.*).
15. « Age » (*Ibid.* : 189).
16. « Sexe » (*Ibid.*).
17. « Archaïsmes / modernismes » (*Ibid.*) : ce critère concerne les phénomènes de diachronie, c'est-à-dire la survivance de certains états anciens de la langue ; quant aux « modernismes », ils renvoient à la néologie.
18. « Mots savants / populaires » (*Ibid.* : 190) : ce critère s'apparente à la diaphasie puisqu'il oppose différents registres au sein d'une même langue ; on peut y voir une opposition entre technolectes et langue ordinaire.
19. « Mots étrangers / autochtones » (*Ibid.*) : si ce critère revêt un caractère géographique, il ne faut pourtant pas le confondre avec la diatopie car celle-ci concerne les variations au sein d'un même code. Or les mots étrangers et autochtones s'opposent par leur appartenance des codes différents.

Les critères 20 à 25 forment la catégorie « Affectivité » ; ils détaillent les nuances de l'affectivité dans le langage.

20. « Intensification » (*Ibid.*).
21. « Humour » (*Ibid.*).

22. « Ironie et parodie » (*Ibid.* : 191).
23. « Affectivité laudative » (*Ibid.*).
24. « Affectivité péjorative » (*Ibid.*).
25. « Euphémisme » (*Ibid.*).

Baldinger se montre très fin dans ses distinctions au point qu'elles confinent à la redondance. En effet, il distingue « humour » et « ironie et parodie », « intensification » et « euphémisme », « affectivité laudative » et « affectivité péjorative » alors qu'il aurait pu fondre chacune de ces paires en une seule catégorie. Il propose au total une vingtaine de critères, ce qui est symptomatique d'une surenchère dans la différenciation des synonymes. Les typologies des synonymes sont abandonnées en raison de ces abus. Seuls les principaux critères différenciateurs sont conservés.

Là où Baldinger se contente d'énumérer les critères de différenciation des synonymes Ducháček tente de hiérarchiser les synonymes en fonction de leurs caractéristiques, ce qui révèle la pensée d'une structure au sein des synonymes.

2-5- LE STRUCTURALISME AMERICAIN : HARRIS ET KATZ

Le distributionnalisme d'Harris s'affilie au structuralisme américain issu de Bloomfield mais évolue vers le transformationalisme : « méthodologiquement parlant, plutôt que de s'écarter de la sémantique structuraliste, la sémantique transformationnaliste en constitue l'aboutissement » (Geeraerts, 1991 : 40). Les travaux transformationnels d'Harris trouvent une place légitime dans ce développement sur le structuralisme même si le transformationalisme harrissien a ouvert la voie à la grammaire générative de Chomsky. Si les paradigmes structuralistes et générativistes s'opposent radicalement, il existe une filiation entre la sémantique d'inspiration générative et le structuralisme. « La définition de la méthodologie de la sémantique lexicale par Katz (1972) est typiquement structuraliste dans la mesure où elle assume l'existence d'un niveau autonome de structure sémantique, distinct de la cognition en général et sous-jacent aux jugements linguistiques des usagers de la langue à propos de l'implication, l'homonymie, la synonymie et autres phénomènes analogues » (Geerarts, 1991 : 40). La sémantique structuraliste s'est construite sur l'opposition entre une structure sémantique et la cognition ; ainsi, « en adhérant à l'existence d'un niveau linguistique autonome de structure sémantique, la sémantique transformationnelle est fondamentalement structuraliste » (*Ibid.*). En outre, la sémantique transformationnelle s'intéresse aux mêmes faits linguistiques que la sémantique structurale c'est-à-dire les relations dans les champs sémantiques, les relations lexicales et les aspects syntagmatiques dans la structure sémantique (*Ibid.* : 40-41),

même si l'attention des transformationnalistes s'est arrêtée sur les aspects syntagmatiques de la langue.

2-5-1- La synonymie dans le distributionnalisme d'Harris

Dans sa grammaire transformationnelle, Harris s'intéresse aux paraphrases plutôt qu'à la synonymie. Mais parmi les transformations que peuvent subir des phrases pour donner lieu à leurs paraphrases, il note la possibilité de recourir à des synonymes : « dans ce cas, les paraphrases contiennent des choix de mots différents alors que précédemment on avait affaire aux mêmes choix de mots » (Harris, 1971 : 139). Puisqu'il recourt à la synonymie, Harris propose sa propre définition de la notion :

Nous définirons maintenant une relation de synonymie partielle. $\{X\}$ est l'ensemble des synonymes partiels de Y dans une phrase primaire p si chaque élément de $\{X\}$ est synonymes de Y dans p , tout en n'étant pas forcément synonyme de Y ailleurs (Y est lui-même élément de $\{X\}$) (*Ibid.* : 185).

Harris s'en tient à la synonymie partielle puisque c'est la seule qu'il est susceptible d'utiliser lors de ces transformations :

Une des hypothèses de la linguistique formelle est que le remplacement d'un mot ou d'une séquence de mots W par un synonyme partiel de W (y compris certaines formes de définitions de W) peut s'effectuer, pour un langage ou un sous-langage donnés, sans affecter les phrases voisines, sauf sur un plan stylistique, alors que le remplacement de W par tout autre élément aurait affecté l'environnement. D'où en principe la possibilité de déterminer la synonymie à partir d'un corpus de textes obtenus expérimentalement et non plus à partir d'un dictionnaire ou des affirmations directes du récepteur (*Ibid.* : note 3 p. 185).

L'hypothèse de travail définie par Harris renvoie à la substitution comme test des relations de synonymie, aussi est-on tenté de rapprocher le test de substitution de la méthode transformationnelle d'Harris au point de trouver une origine de ce test dans cette méthode. De plus, la synonymie est une notion cruciale pour le distributionnalisme, qui s'appuie sur la paraphrase, la synonymie étant un cas particulier de paraphrase.

2-5-2- La synonymie dans la sémantique de Katz

Si les travaux de Katz font partie de la sémantique générative – comme application du chomskysme à la sémantique – ils sont liés à la sémantique transformationnelle et à la sémantique structurale (Geeraerts, 1991 : 41) :

le point méthodologique fondamental est que la définition, donnée par Katz (1972), de la méthodologie de la sémantique lexicale incorpore dans le

domaine empirique de la sémantique les trois types de relations structurelles qui avaient été étudiés séparément par les structuralistes pré-transformationnalistes.

Katz étudie la synonymie au même titre que d'autres relations sémantiques : « l'analyse componentielle peut être utilisée pour expliquer la synonymie des entités lexicales, leur antonymie, etc. » (*Ibid.* : 38). Le recours à l'analyse sémique fortifie le lien entre la sémantique structurale européenne et la sémantique de Katz.

Katz part des notions sémantiques telles qu'elles sont utilisées dans la langue ordinaire pour leur donner une définition et une explication formelle⁷⁸. Il commence par donner une définition « ordinaire » – épilinguistique – de la synonymie :

Two expressions are synonymous in case they have a common sense (*Ibid.* : 48).

Cette définition « ordinaire » est censée révéler les structures sémantiques de la langue mais elle doit être reformulée pour être insérée dans la théorie sémantique et donner lieu à une description formelle de la langue⁷⁹ :

To construct a semantic theory, we have to reformulate such ordinary, common sense notions within a formal theory of grammar which exhibits their interrelation and their connection to the expressions and sentences of natural languages (*Ibid.*).

Katz insiste sur le caractère préliminaire des définitions qu'il donne. Ces versions des définitions des notions ne doivent pas nécessairement être prises au pied de la lettre. Dans sa définition, Katz relie la synonymie à la similarité sémantique :

We think of things as similar when they have some but not all features in common. Accordingly, we think of two expressions from a natural language as similar in meaning when their senses are built out of some of the same concepts. Since semantic markers represent the concepts out of which senses are built, we are immediately led to the definitions of 'semantic similarity' and 'semantic distinctness' (*Ibid.*).

A constituent C_i is semantically similar to a constituent C_j on a sense just in case there is a reading of C_i and a reading of C_j which have a semantic marker in common. (They can be said to be semantically similar with respect to the concept φ in case the shared semantic marker represents φ) (*Ibid.*).

⁷⁸ « The definitions of semantic properties and relations in semantic theory can be thought of as formal explications of our ordinary notions about semantic concepts » (Katz, 1972 : 47).

⁷⁹ « Ce sont les jugements linguistiques des locuteurs sur leur langue maternelle qui révèlent les structures sémantiques autonomes du langage ; à l'inverse, une description formelle de ce niveau de structure sémantique autonome explique le comportement des locuteurs dans leur langue maternelle » (Geeraerts, 1991 : 41).

Selon Katz, la synonymie⁸⁰ est un cas limite de cette similarité sémantique car « it is the case where two constituents are as similar as possible, where there is no differences in meaning between a sense of one and a sense of the other » (*Ibid.*). Si la première assertion de cette définition est simpliste, la seconde la corrige quelque peu mais reste flou. Cela n'empêche pas Katz de partager la synonymie en deux phénomènes : « synonymy » et « full synonymy » :

A constituent C_i is synonymous with another constituent C_j on a sense just in case they have a reading in common (*Ibid.*).

A constituent C_i is fully synonymous with C_j just in case the set of readings assigned to C_i is identical to the set of readings assigned to C_j (*Ibid.*).

Même si Katz définit la synonymie à partir de la communauté de sens – là où d'autres auteurs font intervenir l'interchangeabilité en plus du sens – il partage la synonymie en deux phénomènes de la même manière que les autres sémanticiens. Il est donc question d'une synonymie étroite nécessitant une identité de sens et d'une synonymie plus large qui ne nécessite qu'une communauté de sens partielle. Cette synonymie large n'est spécifiée par aucun adjectif ; cela laisse entendre qu'elle est le phénomène de référence, le phénomène susceptible de se rencontrer dans la langue, contrairement à la « full synonymy », qui est la version étroite de cette synonymie.

2-6- BILAN SUR LA SYNONYMIE DANS LE STRUCTURALISME

La synonymie est un phénomène labile, difficile à saisir, qui donne lieu à une grande diversité des définitions, qu'il s'agisse de la définition mathématique de Lyons ou de la synonymie subordonnée à la paraphrase chez Harris. Ces divergences de points de vue n'empêchent pas de déceler des points communs dans les conceptions de la synonymie chez les structuralistes.

2-6-1- Une synonymie évidente ?

La synonymie est une relation sémantique difficile à définir dans la mesure où il faut recourir à des concepts flous pour le faire : identité ou ressemblance de sens, etc. Or des auteurs comme Ducháček et Baldinger, ou Harris et Katz, et même Pottier ne semblent pas éprouver de difficultés à définir cette notion puisqu'ils ne mentionnent pas le fait qu'elle pose des problèmes. Certes, Pottier contourne la difficulté de la synonymie en s'en tenant à la parasynonymie, notion plus lâche et

⁸⁰ Katz a une conception de la paraphrase inverse à celle de Harris puisque pour Katz, la paraphrase n'est qu'une synonymie de phrases (alors que pour Harris, la synonymie participe aux mécanismes de paraphrase).

donc plus à même de supporter le flou des notions. Les autres auteurs n'ont aucune difficulté à définir la synonymie. Ils s'interrogent peu sur le bien-fondé de cette notion et adoptent un discours récurrent sur la synonymie même si chacun apporte sa pierre à l'édifice en adoptant un point de vue qui lui est propre ou en ajoutant des précisions à la notion.

Mais d'autres auteurs, au contraire, n'hésitent pas à indiquer les débats polémiques dont la synonymie est l'objet ou indiquent en quoi certains propos tenus sur la synonymie ne sont pas recevables. Ullmann, Lyons et Apresjan ont conscience du flou qui entoure la notion de sens, nécessaire à la définition de la synonymie. Lyons va le plus loin puisqu'il s'oppose aux poncifs ayant cours sur la synonymie, notamment l'impossibilité des vrais synonymes. Il s'emploie à mettre un terme aux polémiques sur la synonymie puisqu'il précise que si on la fait dépendre du contexte, elle cesse d'être un problème théorique. Cela contourne les questionnements complexes sur le sens en amont de la définition de la synonymie.

Au cours de son histoire, la synonymie n'est guère apparue comme une notion problématique et difficile à définir : les synonymistes établissent des définitions de la synonymie et s'y tiennent dans leurs travaux. La synonymie s'est avérée problématique depuis qu'elle est devenue un objet d'étude pour la linguistique moderne. La synonymie des siècles passés a été récupérée telle quelle par la linguistique moderne si bien qu'elle satisfait difficilement aux exigences théoriques de la discipline⁸¹.

2-6-2- Entre bipartition et classement

Les nouveautés dans la définition de la synonymie sont la tendance à la bipartition du phénomène et au classement des différents cas de synonymie et la place primordiale qu'occupe la substitution dans la définition de la synonymie. En effet, les synonymistes s'en tiennent à la définition d'un seul phénomène et qui n'ont pas une conception contextuelle de la synonymie.

La bipartition de la synonymie apparaît clairement chez Ullmann entre synonymes purs et pseudo-synonymes. Lyons reprend cette opposition mais cherche à éviter la confusion faite par Ullmann concernant les critères de définition de la synonymie, aussi ne dénombre-t-il pas deux mais quatre synonymies différentes. Katz propose une bipartition de la notion de synonymie qu'il nomme synonymie et synonymie pleine. Cette synonymie pleine concerne les cas où le sens des mots se recoupe complètement tandis que la synonymie concerne les cas où seule une partie du sens des mots se recoupe.

⁸¹ Ou alors la linguistique moderne n'a pas encore trouvé de réponses satisfaisantes à certaines questions comme la définition du sens, qui est un point crucial dans la définition de la synonymie. Cela peut expliquer en partie l'échec de la linguistique moderne à définir la synonymie.

Chez Pottier, la bipartition de la synonymie est sous-jacente avec la notion de parasynonymie. Celle-ci, de par son caractère approximatif, correspond à la pseudo-synonymie d'Ullmann. Cette version approximative de la synonymie suppose donc une version parfaite de la synonymie. Cependant, Pottier ne la mentionne pas, elle ne peut qu'être déduite de ses réflexions sur la synonymie eu égard au discours des autres structuralistes sur la synonymie. Cette absence de synonymie parfaite chez Pottier peut être vue comme un plus fort réalisme dans la théorisation de la synonymie : il ne s'embarrasse pas d'une soi-disant synonymie parfaite, qui est toujours combattue car impossible. Aussi Pottier se contente-t-il à juste titre de décrire les faits de langue qu'il rencontre – c'est-à-dire la parasynonymie – et il ne s'encombre pas d'un artefact de la théorisation sémantique tel que la synonymie parfaite. Harris procède de la même manière puisqu'il ne définit que la synonymie partielle, synonymie valable pour un seul contexte donné. Dans une optique contextuelle, une synonymie totale n'a aucun intérêt à être mentionnée puisqu'elle n'est qu'un artefact de la pensée linguistique⁸².

Les sémanticiens proposant des typologies de la synonymie partent d'une bipartition de la synonymie. Ducháček comme Baldinger opposent en premier lieu la synonymie des unités monosémiques à celle des unités polysémiques. Toutefois, si cette distinction est cruciale dans la typologie de Ducháček, elle ne l'est pas chez Baldinger car il ne la reprend pas comme fondement de ses critères. Si les typologies de Ducháček et Baldinger sont indéniablement les plus étoffées, on peut voir des propositions de classements plus succincts chez Lyons, Pottier ou Apresjan. Lyons se montre plus précis qu'Ullmann en cherchant à détailler les critères de définition de la synonymie ce qui le conduit à énoncer davantage de types de synonymes. Pottier énumère des critères de différenciation des synonymes en se restreignant aux principaux qui reprennent en fait les quatre types de variation (diatopie, diachronie, diaphasie et diastratie). Ces variations se retrouvent chez Baldinger de façon plus développée. Chez Apresjan, ce sont d'autres phénomènes qui sont classés puisqu'il s'agit des modes d'expression d'un même contenu dont la synonymie lexicale n'est qu'un cas particulier.

Qu'il s'agisse de la bipartition ou des typologies de la synonymie, un foisonnement terminologique s'ensuit. Afin de distinguer les types de synonymes, ceux-ci sont assortis de qualificatifs – qu'il s'agisse d'adjectifs ou de préfixes – pour les distinguer et spécifier leur particularité. Chaque auteur expose sa propre terminologie et il n'est pas toujours aisé de suggérer des rapprochements entre auteurs car cela peut susciter des raccourcis théoriques. Ce foisonnement terminologique ne peut que contribuer à rendre floue la synonymie et à jeter le discrédit sur une notion déjà vague et peu scientifique.

⁸² Les synonymistes ne définissent qu'un seul phénomène, celui qu'ils rencontrent, c'est-à-dire la version approximative de la synonymie ce qui montre un plus grand pragmatisme de leur part.

2-6-3- Héritage de la sémantique

Les définitions de la synonymie par les structuralistes témoignent de leur filiation avec les premiers sémanticiens : le cas le plus patent est la loi de répartition de Bréal. Avec cette loi, Bréal explique que le changement sémantique entraîne une spécification des synonymes si bien qu'il existe toujours une différence de sens entre des synonymes. Il donne un aspect diachronique à cette problématique qui n'est traitée que d'un point de vue synchronique par les synonymistes. Si Ullmann est le seul auteur à citer clairement Bréal, on retrouve chez Ducháček et Apresjan des assertions proches de la loi de répartition de Bréal. Cette loi est devenue une évidence concernant la synonymie. Elle est passée dans l'imaginaire collectif des linguistes à tel point qu'ils ne se réfèrent plus à Bréal mais posent cette loi en axiome.

Apparaît également la notion de valeur chez Saussure. Certes, le structuralisme se veut l'héritier de la pensée de Saussure, aussi peut-on s'attendre à ce que les structuralistes reprennent tous cette conception du sens selon la valeur saussurienne. Ils sont assez peu nombreux à y faire référence : il n'y a guère que Pottier et Lyons qui le font. Ce n'est pas tant la définition négative du sens qui importe aux structuralistes que la définition du sens dans un champ onomasiologique. Ainsi, la définition du sens des mots est intimement liée à la notion de synonymie : un mot ne se définit que par rapport à ses synonymes, c'est-à-dire à des mots de sens proche. Mais le champ onomasiologique sert à distinguer entre eux les mots de sens proche, ce qui revient à une perspective distinctive du sens. Si la perspective structuraliste se veut attachée à l'onomasiologie, elle n'en aboutit pas moins à une définition distinctive du sens et donc à une synonymie distinctive. On retrouve donc la démarche des synonymistes auxquels Saussure s'affilie (Aroux, 1985). Toutefois, cette conception négative du sens présuppose une connaissance du sens des mots afin de pouvoir les rassembler en un champ onomasiologique. Cette connaissance vague du sens des mots nécessite d'être précisée par un rapprochement des mots de sens proche. Ainsi, la conception négative du sens vient s'ajouter à une conception positive du sens afin de la préciser.

2-6-4- Synonymie et paraphrase

L'accent a été mis sur la synonymie, mais la paraphrase n'est jamais très éloignée de cette notion ; même il arrive souvent que ces deux notions soient reliées, comme chez Pottier, Lyons, Harris et Katz. Certains auteurs commencent par définir la synonymie puis lui rattache la paraphrase et d'autres les définissent selon le mouvement inverse. Exposant sa parasynonymie, Pottier énonce les cas qui se

rangent sous cette étiquette et y insère la paraphrase. Il procède par élargissement : il définit d'abord la parasynonymie en lien avec des unités lexicales, puis il étend cette notion à des phrases touchant ainsi la relation de paraphrase. Katz considère la synonymie entre des unités lexicales, et précise que la paraphrase n'est qu'une synonymie de phrases. Quand il relie paraphrase et synonymie, Lyons procède selon le mouvement inverse : lorsqu'il définit l'équivalence ou implication réciproque, il prend pour objet des phrases, aussi est-on tenté d'y voir une relation de paraphrase. Quand ces phrases ne diffèrent que par une unité lexicale, alors il y a synonymie entre ces unités. Ainsi, part-il d'une relation entre des unités larges, les phrases pour ensuite la restreindre à des unités moindres, les unités lexicales, aussi a-t-on un mouvement de la paraphrase vers la synonymie. Harris suit également ce mouvement mais les phrases constituent ses observables de prédilection. Harris expose donc les relations qu'entretiennent des phrases, et la synonymie fait figure de cas particulier : quand deux phrases de même sens ne diffèrent que par un mot, il y a relation de synonymie entre ces mots. Ainsi, fait-il dépendre la synonymie de la paraphrase.

2-6-5- Le critère de l'interchangeabilité

La synonymie est le plus souvent définie par l'interchangeabilité, notion liée au transformationalisme. La méthodologie du transformationalisme consiste à proposer les transformations d'une même phrase : il y a synonymie lorsque les transformations phrastiques ne diffèrent que par un mot. Ces deux mots sont interchangeables puisqu'ils ne changent pas le sens des paraphrases lors des transformations. L'interchangeabilité suscite une opération sur la langue : la transformation d'une première phrase en une autre de même sens. Harris définit la synonymie comme le remplacement d'un mot dans un contexte donné sans que ce contexte change de sens. La méthode d'Harris est critiquable : « les premiers transformationalistes ne s'interrogent pas plus sur la nature exacte de la synonymie de phrases que les grammairiens médiévaux ne s'interrogeaient sur celle de la synonymie de mots ; les uns et les autres se sont contentés de l'idée intuitive d'une « identité de sens », parfois affaiblie en simple proximité de sens : cette approche participe du « **modèle de la synonymie-identité** » » (Fuchs, 1980 : 48). La perspective transformationaliste ne prend pas assez en compte l'impact du contexte sur les possibilités de substitution des items lexicaux ou des phrases :

les différences de sens entre phrases prétendument synonymes se laissent épingler facilement si l'on place ces phrases dans certains co-textes spécifiques : la **substituabilité** des deux phrases à **acceptabilité égale**, s'y trouve mise en échec. (*Ibid.* : 50).

Les définitions de la synonymie en tant qu'identité de sens sont nombreuses, mais la définition en termes de substitution ou d'interchangeabilité se développent également. Ullmann fait de l'interchangeabilité un des critères de définitions de la synonymie à côté de l'identité de sens. Lyons suit cette ligne puisqu'il reprend les critères proposés par Ullmann mais il fait de l'interchangeabilité le critère départageant la synonymie totale de la synonymie partielle. Avec Lyons, l'interchangeabilité n'est plus un simple critère de définition, elle devient un critère de distinction. Pour Baldinger, la substitution est seulement un test de validation des relations de synonymie établies. Apresjan a une attitude plus ambiguë à l'égard de l'interchangeabilité : pour lui, elle ne permet pas de rendre compte de certains cas car la distribution entrave le test de substitution ; il parle plutôt de restrictions de sélection.

La sémantique structurale reconfigure et développe la synonymie à l'aide des apports de la linguistique moderne. Elle devient un phénomène double mais elle est aussi subdivisée en une multitude de sous-phénomènes. Par ailleurs, elle est reliée à d'autres phénomènes linguistiques tels que la paraphrase et fait l'objet de tentatives de formalisations. Les sémanticiens développent un vrai travail scientifique sur la synonymie, interrogeant la notion, les problèmes qu'elle suppose et les notions qui la composent.

3- LA SEMANTIQUE COGNITIVE

La sémantique cognitive, considérée comme une alternative à la sémantique structurale et au modèle des conditions nécessaires et suffisantes, s'est constituée à partir des travaux en psychologie et linguistique cognitives. La théorie du prototype a principalement vu le jour avec les travaux sur la métaphore de Lakoff & Johnson (1985). Cette théorie s'est construite autour de la problématique de la catégorisation : chaque catégorie possède un prototype, c'est-à-dire un individu représentatif de cette catégorie et les autres individus de la catégorie se placent et sont jaugés par rapport à ce prototype. La sémantique cognitive s'est aussi intéressée à des phénomènes sémantiques tels que la polysémie car la théorie du prototype constitue un nouveau modèle apte à rendre compte des différents sens d'un polysème.

Si la synonymie est une notion qui intéresse les structuralistes, la notion de prédilection de la sémantique cognitive est plutôt la polysémie. La synonymie se rencontre donc dans une moindre mesure dans les travaux de sémantique cognitive et le plus souvent comme auxiliaire à l'étude de la polysémie. Toutefois, certains auteurs d'obédience cognitiviste se sont penchés sur la synonymie. Qu'en est-il donc de cette notion en sémantique cognitive ?

3-1- LES PRINCIPES DE LA SEMANTIQUE COGNITIVE

3-1-1- Prototype et catégorisation

La sémantique du prototype⁸³ s'intéresse au problème de la catégorisation⁸⁴ en cherchant à proposer un nouveau modèle, distinct du modèle traditionnel des conditions nécessaires et suffisantes (CNS)⁸⁵. Si la théorie du prototype énonce des traits comme le fait le modèle des CNS, elle n'impose pas la présence de l'ensemble des traits dans tous les exemplaires de la catégorie. Au contraire, une gradation s'opère puisque certains exemplaires sont plus représentatifs de la catégorie que d'autres : cela signifie qu'ils possèdent davantage de traits. A l'inverse, certains exemplaires sont moins représentatifs puisqu'ils possèdent peu de traits de la catégorie. Le prototype⁸⁶ est « le meilleur exemplaire ou encore la meilleure instance, le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie »⁸⁷ (Kleiber, 1990 : 47-48). « L'idée fondamentale est que les catégories ne sont pas constituées de membres « équidistants » par rapport à la catégorie qui les subsume, mais qu'elles comportent des membres qui sont de meilleurs exemplaires que d'autres » (*Ibid.* : 48). L'extralinguistique est très prégnant dans ce modèle puisque les traits énoncés sont des propriétés mondaines des exemplaires⁸⁸. Les catégories s'organisent autour du prototype et l'appartenance à une catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le prototype (*Ibid.* : 51). Le degré d'appartenance

⁸³ « La sémantique cognitive se définit avant tout par son mentalisme. Elle postule que le langage reçoit sa signification des structures de notre *système conceptuel* et que les propriétés du langage s'expliquent à peu près intégralement par les propriétés de la cognition humaine » (Nyckees, 2007 : §10).

⁸⁴ Le travail sur la catégorisation en sémantique cognitive s'est manifesté selon deux axes différents : « tirer au clair les conditions selon lesquelles des occurrences particulières ou des faisceaux particuliers de percepts se trouvent rattachés à une catégorie » (Nyckees, 2007 : §33) et « éclairer la structure interne des catégories, c'est-à-dire, finalement, [de] décrire les différents types de relations que peuvent entretenir les *sous-catégories* constitutives d'une catégorie donnée » (*Ibid.*).

⁸⁵ « Le traitement actuellement proposé de la question de la catégorisation au sens étroit du terme (la question des conditions de rattachement de *realia* donnés à une catégorie) est donc essentiellement négatif puisque la sémantique cognitive est surtout préoccupée de réfuter le modèle traditionnel dit *des conditions nécessaires et suffisantes* – modèle de structuration des concepts selon lequel toute mise en œuvre d'un concept (ou d'une signification) par un sujet requiert que soit satisfait (ou présumé satisfait) un faisceau spécifique de conditions nécessaires et suffisantes – et qu'elle invite à remplacer ce principe unique de structuration par la prise en compte de différents modèles structurants d'origine conceptuelle, baptisés par Lakoff et Johnson *modèles cognitifs idéalisés* » (Nyckees, 2007 : §33).

⁸⁶ On pourrait voir un caractère onomasiologique dans une telle méthode puisqu'il s'agit de regrouper des « individus » se ressemblant, ce qui forme une catégorie.

⁸⁷ Kleiber nuance cette définition en précisant que « le prototype n'est vraiment considéré comme le meilleur exemplaire d'une catégorie que s'il apparaît comme étant celui qui est le plus fréquemment donné comme tel » (1990 : 49). Autrement dit, « le prototype est ainsi conçu comme étant le meilleur exemplaire *communément* associé à une catégorie » (*Ibid.*).

⁸⁸ Un des exemples canoniques de la théorie du prototype concerne la description des propriétés d'un ensemble d'oiseaux pour en déceler le plus prototypique.

à une catégorie est conditionné par le degré de représentativité d'un exemplaire. Les frontières d'une catégorie ne sont pas définies au préalable si bien que les frontières entre catégories sont floues.

Pour Kleiber, « toute théorie de la catégorisation débouche inévitablement à un endroit ou à un autre, sur une théorie du sens lexical » (*Ibid.* : 58). Si la théorie du prototype est prise comme une théorie sémantique alors elle entraîne une nouvelle conception du sens. « La catégorie à laquelle renvoie un mot, et donc le sens lexical, ne se trouve plus définie par des traits communs qui s'opposeraient aux traits d'autres catégories ou d'autres sens. Le sens lexical se trouve fondé sur la ressemblance avec un exemplaire typique, le prototype » (*Ibid.* : 58-59).

La question de la catégorisation revisitée par la théorie des prototypes amène à considérer que « les concepts lexicaux ne sont pas définis rigidement par un ensemble d'attributs essentiels partagés par tous les exemples couverts par ces concepts » (Geeraerts, 1991 : 24). Au contraire, une plus grande latitude est accordée aux concepts lexicaux puisqu'ils peuvent ne partager qu'un certain nombre d'attributs essentiels.

3-1-2- Sémantique cognitive et sémantique structurale

Un des points fondamentaux qui oppose la sémantique cognitive et la sémantique structurale est la manière dont les concepts lexicaux sont étudiés. Pour la sémantique structurale qui prône l'autonomie du langage, « les concepts lexicaux doivent être étudiés comme une partie d'une structure linguistique autonome » (*Ibid.* : 26). A l'inverse, la sémantique cognitive met en avant le fait que les concepts lexicaux sont une partie de la cognition humaine et doivent être étudiés comme tels.

Les deux théories s'opposent également quant à leurs conceptions du sens. Pour la sémantique structurale, les concepts lexicaux sont des entités discrètes, et donc bien définies, alors que, pour la sémantique cognitive, « les concepts lexicaux ont des frontières vagues, dans la mesure où ils contiennent des zones périphériques entourant des centres conceptuels clairement établis » (*Ibid.* : 24). En d'autres termes, la sémantique cognitive recourt à la notion de prototype pour organiser les catégories autour d'un noyau dont les frontières sont diffuses et permettent de rassembler des individus plus ou moins prototypiques. La sémantique cognitive se veut davantage un modèle continuiste que discrétionnaire qui prônerait une conception rigide du sens. Ce changement dans la conception du sens a un impact sur la notion de polysémie : pour la sémantique structurale, les différents sens d'un polysème se distinguent strictement les uns des autres, alors que la sémantique cognitive envisage les concepts lexicaux comme « des groupes polysémiques de nuances sémantiques qui se chevauchent » (*Ibid.* : 25). En effet, si les concepts lexicaux sont des unités discrètes, alors il n'y a aucun mal à distinguer les différents

sens qui les composent. A l'inverse, si les concepts lexicaux sont faits de frontières floues, leurs différents sens ont tout lieu de se chevaucher. Revisitant la définition du sens, les cognitivistes ont pu renouveler le débat concernant la polysémie⁸⁹.

La sémantique du prototype rompt complètement avec une conception plus classique du sens selon laquelle « un concept est défini par un ensemble d'attributs essentiels qui s'appliquent tous aux membres de la catégorie en question » (*Ibid.* : 25). « Dans une catégorie organisée autour de prototypes, [...] l'appartenance à la catégorie peut être fondée sur un nombre suffisant de similarités plutôt que sur l'identité ; certains des attributs prétendument nécessaires (« essentiels ») aux exemples centraux de la catégorie peuvent se montrer facultatifs à la périphérie » (*Ibid.*).

3-1-3- Hiérarchie lexicale dans la catégorisation

La sémantique cognitive s'est forgée autour de la notion de catégorisation. Or cette notion suscite l'idée de hiérarchie entre les objets à catégoriser, cette hiérarchie s'organisant autour d'un niveau de base flanqué d'un niveau superordonné et d'un niveau subordonné (Kleiber, 1990), selon les idées développées par la psychologue E. Rosch. Ces niveaux superordonné et subordonné renvoient aux notions d'hyponymie et d'hyponymie, c'est-à-dire, les relations de genre à espèce. Si l'on prend l'exemple du nom *animal*, il constitue le niveau superordonné par rapport au nom *chien*, autrement dit, en termes linguistiques, *animal* est l'hyperonyme de *chien*. Et si le nom *chien* constitue le niveau de base, alors le nom *épagneul* pourra être un nom de niveau subordonné et l'on aura ici *chien* comme hyperonyme de *épagneul*. La relation d'hyponymie peut s'appliquer aux divers niveaux de la hiérarchie lexicale, et elle est transitive puisque *animal* est aussi l'hyperonyme de *épagneul*. L'hyponymie est la relation lexicale la plus apte à rendre compte de la hiérarchie lexicale qui opère dans la catégorisation.

La synonymie ne peut donc être la notion de prédilection de la sémantique cognitive puisque c'est une relation sémantique basée sur un plan d'horizontalité, elle ne prend place dans aucune hiérarchie. A l'inverse, la relation d'hyponymie est clairement une relation verticale. Seule la cohyponymie, relation horizontale, prend place dans une conception hiérarchique du lexique. C'est une relation entre des mots appartenant à un même niveau ; elle suppose l'existence d'un troisième terme, d'un niveau supérieur qui permet d'effectuer le lien entre les cohyponymes.

⁸⁹ Rastier critique le traitement de la polysémie par la sémantique cognitive : « il faut bien lui [le polysème] trouver un signifié préférentiel, ou plus exactement une conceptualisation de base (homologue du sens littéral en sémantique vériconditionnelle). La sémantique cognitive postule ainsi une identité ou une équivalence sémantique partielle entre les différents sens du mot et cherche à réduire la polysémie en organisant les acceptions autour d'une acception jugée centrale, le prototype — sans songer même que la polysémie reste pour l'essentiel un artefact de la linguistique du signe » (Rastier, 2000 : 138).

Pour reprendre l'exemple des chiens, si *chien* constitue le troisième terme, le niveau supérieur, alors les noms *épagneul*, *labrador*, *caniche* etc. sont cohyponymes. Or la synonymie se distingue de la cohyponymie par l'absence de toute hiérarchie dans sa définition, elle est seulement une équivalence de sens approchée.

3-2- MANIFESTATIONS DE LA SYNONYMIE EN SEMANTIQUE COGNITIVE

Peu d'auteurs se rattachant à la sémantique cognitive s'intéressent à la synonymie. Lorsque la synonymie est traitée dans cette théorie, elle est souvent subordonnée à l'étude d'une autre notion. La sémantique cognitive n'est pas une théorie homogène si bien qu'elle renferme plusieurs approches du sens, et donc de la synonymie.

Divers travaux sont présentés ici : le premier examine la synonymie d'un point de vue théorique. Les deux suivants sont des travaux expérimentaux : le premier étudie la synonymie pour elle-même et le second l'utilise comme outil dans l'étude de la polysémie. Aucun de ces travaux ne s'appuie sur les notions de prototype et de catégorie, ils renvoient aux évolutions plus récentes de la sémantique cognitive. La synonymie n'est donc pas un des objets premiers de la sémantique du prototype ; la sémantique cognitive s'est penchée sur cette notion plus tard.

3-2-1- La synonymie face aux préceptes théoriques de la sémantique cognitive

La sémantique cognitive est fondée sur l'idée suivante : « la langue décrit non pas directement le monde comme le ferait une « langue idéale » étiquetante, mais rend compte de la vision subjective, culturelle et socialisée que s'en fait une communauté de locuteurs à partir de ses expériences » (Honeste, 2007 : 166). La langue rend compte de concepts (au sens saussurien du terme) et non d'objets du monde. C'est donc la capacité de désignation multiple des items lexicaux qui importe : « un principe d'économie cognitive et linguistique impose que le stimulus initial disparaisse du signifié de sorte que le concept puisse être appliqué au plus grand nombre possible d'expériences nouvelles » (*Ibid.*), d'où cette idée de désignation multiple. Cette conception du sens se départit de la dénotation et de la connotation car elles n'ont plus de sens d'un point de vue cognitif.

Le signifié ne contient aucun élément dénotatif, mais au contraire, tous les aspects subjectifs (affects, évaluation, aspects fonctionnels, symbolisation, etc.) qui constituent l'expérience initiale et sont traditionnellement classés en « connotatif » (*Ibid.* : 166-167).

La sémantique cognitive regarde la conceptualisation, c'est-à-dire l'opération de création de concepts, comme un consensus entre les locuteurs d'une communauté. « Les mots du lexique constituent une sorte de « nomenclature » de nos expériences

conceptualisées et non des phénomènes du monde, avec lesquels elle ne coïncide nullement » (*Ibid.* : 167).

Cette conception du sens modifie des notions traditionnelles comme la polysémie et la synonymie. « Nous sommes en mesure de percevoir de plusieurs manières un même phénomène ou de faire de fines distinctions conceptuelles entre des phénomènes proches ; le résultat de ce principe de *distinction cognitive* appliqué au lexique est la création d'autant de signes linguistiques qu'on a de perceptions différentes des phénomènes. Ce phénomène mal compris est ramené à une synonymie, au prix d'un éclatement du signifié, alors qu'il s'agit d'une *différence de conceptualisation d'un même objet du monde* » (*Ibid.*). Autrement dit, dans cette approche conceptuelle du sens, il n'y a pas de synonymie car cette notion est fondée sur une dénotation commune. Or, dans cette sémantique cognitive, le sens est constitué d'éléments « connotatifs » car issus d'expériences des locuteurs. « D'un point de vue cognitif, un système de représentation ne contient jamais de doublons conceptuels, qui se confondraient immédiatement. Si l'on admet que le lexique d'une langue est l'expression du système conceptuel d'une communauté de locuteurs, alors aucun mot ne *signifie* la même chose, en accord avec l'idée saussurienne de *valeur distinctive* du signe » (*Ibid.*). Le principe d'économie de la langue s'appuie en réalité sur un principe d'économie cognitive mais l'un et l'autre sont liés au point d'être confondus. Le principe d'économie et la valeur saussurienne se rejoignent dans la même conclusion : il ne saurait y avoir deux mots dans la même langue qui signifie la même chose. De ce point de vue, la sémantique cognitive se trouve en accord avec le structuralisme saussurien : l'un et l'autre en viennent à nier la synonymie comme identité de sens. Mais c'est là leur seul point commun.

3-2-2- La synonymie face aux schémas sémantico-cognitifs

Dans une théorie d'inspiration constructiviste, Blumenthal étudie les schémas sémantico-cognitifs qui régissent l'emploi des unités lexicales, leur combinatoire et leur construction. Ces schémas « représentent les modèles de la catégorisation (ou classification) du monde par le langage, catégorisation qui est préalable à l'acte de référence par les mots » (Blumenthal, 2006 : 20) et « ils suggèrent une vision des référents qui amène le locuteur à combiner les mots désignant ces référents d'une certaine manière, eu égard à l'ordre (construit) des choses » (*Ibid.* : 21). Aussi, étudie-t-il les schémas cognitifs de mots de sens proche. Il parvient à déterminer les différences qui résident entre des synonymes au travers de leurs combinatoires et de leurs schémas sémantico-cognitifs. Ainsi, la distinction sémantique ne se fait plus à l'aide de sèmes spécifiques mais par la combinatoire qui révèle les schémas sémantico-cognitifs.

Il étudie les schémas sémantico-cognitifs de *surprise* et *étonnement* : le mot « *étonnement* évoque l'idée d'un référent qui appartient à la catégorie du « monde intérieur » » (*Ibid.*), alors que le mot *surprise* évoque le monde extérieur. L'étude de la combinatoire montre les spécificités d'emploi de ces deux synonymes et révèle leurs schémas sémantico-cognitifs, qui permettent de généraliser leurs divergences d'emploi. Cette étude de la synonymie au travers des schémas sémantico-cognitifs révèle le poids sémantique et cognitif qui pèse sur chaque unité lexicale insérée dans un texte. De tels schémas ne peuvent qu'entraver le test de substitution – pourtant – si commode pour révéler les relations de synonymes en contexte. Certes, la combinatoire est régulièrement alléguée pour démontrer que des synonymes ne sont pas substituables dans un contexte donné mais ici, elle révèle les mécanismes sémantiques et cognitifs en jeu lors de la production langagière, notamment en ce qui concerne le choix des unités lexicales. Ces mécanismes s'ajoutent aux critères déjà nombreux qui servent à distinguer des synonymes. En somme, la sémantique cognitive qui porte un nouveau regard sur le sens apporte de nouveaux arguments contre la synonymie, ou au moins renforce son caractère approximatif.

3-2-3- La synonymie dans l'étude de la polysémie

L'intérêt de la polysémie en sémantique cognitive provient du fait qu'elle s'apparente aux phénomènes de prototypicalité. En effet, la polysémie est la possibilité pour un signifiant d'avoir plusieurs sens. Or comment peut-on expliquer cette pluralité des sens ? Comment relier entre eux ces divers sens ? L'une des explications possibles est celle d'un sens noyau autour duquel gravitent d'autres sens. Le modèle du prototype permet de rendre compte du caractère diffus de la polysémie. Les sens des polysèmes forment un continuum difficile à segmenter. Aussi le modèle du prototype permet-il de penser cette continuité.

3-2-3-1- Un modèle continuiste pour étudier la polysémie

La sémantique cognitive se donne pour objectif de décrire la polysémie selon un modèle continuiste (cf. Ploux & Victorri, 1998 ; Victorri & Fuchs, 1996). Or si cette continuité est nécessaire pour l'explication de la polysémie, comment parvenir à la modéliser ? Cette perspective de recherche implique de saisir la diversité des sens d'un polysème dans la continuité. Pour rendre compte de la continuité sémantique, le modèle mis en place fait intervenir la synonymie. Les polysèmes ont plusieurs sens, autrement dit, à un signifiant, sont rattachés plusieurs signifiés. Puisqu'il n'y a pas stricte bi-univocité entre signifiant et signifié, le signifiant n'est pas apte à distinguer les divers signifiés. Il faut donc recourir à d'autres signifiants. Pour

étudier un polysème *a*, il faut proposer des signifiants autres que celui de *a* si l'on veut discerner ses signifiés. Les signifiants des synonymes de *a* ont été choisis pour remplir cette fonction de représentation. Ainsi, chaque signifié de *a* est matérialisé par le signifiant d'un synonyme de *a*. En conséquence, la synonymie supplée à l'étude de la polysémie. Ainsi, « on peut représenter la polysémie (ou dans la terminologie de la sémantique lexicale européenne, le « champ sémasiologique ») d'une unité lexicale sous la forme d'un espace sémantique présentant autant de dimensions que de synonymes qui sont associés (il s'agit en général de synonymes partiels, c'est-à-dire relatifs à des contextes discursifs particuliers) » (François, Victorri & Manguin, 2005).

Cette méthode de représentation s'appuie sur les synonymes du *Dictionnaire Electronique des Synonymes* du CRISCO (DES), pour son large choix de synonymes. Ce dictionnaire offre la possibilité de visualiser des espaces sémantiques, c'est-à-dire des graphes en *n* dimensions représentant la répartition géométrique des synonymes d'une entrée. La visualisation des synonymes d'une entrée peut être ramenée à la visualisation des sens de cette entrée au travers d'autres signifiants. Ces graphes se manifestent sous la forme de nuages de points, et permettent de penser la continuité du sens des entrées polysémiques. De fait, les espaces sémantique du DES sont utilisés dans des travaux portant sur la polysémie d'un ou plusieurs mots. Ils favorisent la perception de cette continuité de sens et permettent de la matérialiser. La sémantique cognitive recourt donc à la notion de synonymie pour expliquer un autre phénomène : la polysémie. Le recours à la synonymie pour étudier la polysémie permet d'éviter l'analyse componentielle et son caractère discrétionnaire (François, Victorri & Manguin, 2005).

3-2-3-2- *La synonymie au service de la polysémie*

Lorsqu'elle est au service de l'étude de la polysémie⁹⁰, la synonymie ne fait pas l'objet d'une théorisation aussi développée que celle rencontrée chez les structuralistes.

La synonymie dans les espaces sémantiques est une synonymie issue de la lexicographie puisque ces espaces sont appuyés sur un dictionnaire électronique de synonymes, lui-même construit à partir de dictionnaires papier. En lexicographie, la synonymie est considérée selon une acception large : le moindre contexte rendant possible la substitution d'un mot avec un autre en fait des synonymes qui sont répertoriés dans les dictionnaires de synonymes. Les auteurs qui ont développé ces espaces sémantiques avaient pour objectif l'étude de la polysémie selon une

⁹⁰ A propos du modèle continuiste développé par Fuchs, Larrivée écrit : « la paraphrase, l'ambiguïté et la synonymie constituent le test de la polysémie » (2008 : 117) ce qui atteste bien le rôle que joue la synonymie dans l'étude de la polysémie.

approche continuiste. Puisque ces travaux s'appuient sur la notion de synonymie⁹¹, les auteurs ont développé une pensée de la synonymie. La définition de la synonymie demeure traditionnelle mais est empreinte de mathématisation. La synonymie est partagée en deux phénomènes : la « synonymie pure » et la « synonymie », qui est une synonymie partielle (Ploux & Victorri, 1998). On retrouve donc l'opposition entre la synonymie vraie et la pseudo-synonymie qui transparait chez la majeure partie des structuralistes. Voici la définition de la synonymie pure :

Deux unités lexicales sont en relation de synonymie pure si toute occurrence de l'une peut être remplacée par une occurrence de l'autre dans tout environnement sans modifier notablement le sens de l'énoncée dans laquelle elle se trouve (*Ibid.*).

Cette synonymie est une relation d'équivalence car elle possède les propriétés mathématiques de réflexivité, symétrie et transitivité. Mais elle se rencontre rarement car sa définition est restrictive, d'où une seconde synonymie, moins stricte :

Deux unités lexicales sont en relation de synonymie si toute occurrence de l'une peut être remplacée par une occurrence de l'autre dans un certain nombre d'environnements sans modifier notablement le sens de l'énoncé dans laquelle elle se trouve (*Ibid.*).

Quant à ses propriétés mathématiques, cette synonymie est seulement réflexive et symétrique mais qu'elle n'est pas transitive car « une unité peut être paraphrasable par une première unité dans certains environnements, et par une deuxième dans d'autres, sans que ces deux unités soient elles-mêmes synonymes » (*Ibid.*).

La synonymie employée par ces auteurs cognitivistes ne détone guère par rapport à la synonymie des structuralistes. La mathématisation de la notion et la substitution jouent un rôle essentiel dans la synonymie. Mais cette volonté de rigueur n'empêche pas la synonymie de demeurer partielle et les auteurs d'en avoir conscience. Aussi se conforment-ils à la conception dominante de la synonymie, comme notion relative. Cette conception de la synonymie est-elle compatible avec la sémantique cognitive ? Qu'apportent la visualisation du sens et son dynamisme à la synonymie ? Et cette conception de la synonymie a-t-elle un impact notable sur la visualisation du sens et sur les résultats portant sur la polysémie ? Comme les développements de la sémantique cognitive ne permettent pas une meilleure

⁹¹ Et Kleiber de commenter la démarche des concepteurs du *Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO* à propos de son utilisation pour le traitement de la polysémie : « Le recours à la synonymie n'a rien de surprenant, puisque la synonymie passe pour être un des meilleurs moyens pour émettre un verdict de polysémie ou de monosémie. Si un lexème testé pour des faits de polysémie donne effectivement lieu à des synonymes disjoints correspondant à la multiplicité de sens mise à l'épreuve, alors il y a de fortes chances qu'il s'agit effectivement d'un fait de polysémie » (2009b : 109).

compréhension ou un renouvellement de la synonymie, alors elle fait figure de parente pauvre de la sémantique, à l'inverse de la polysémie.

3-3- DESINTERET PROGRESSIF POUR LA SYNONYMIE

La synonymie est plutôt une notion propre au structuralisme qu'à la sémantique cognitive. Même si elle n'est pas la préoccupation première des structuralistes, elle tient une place importante dans leurs travaux. Aussi peut-on s'interroger sur la prédilection du structuralisme pour la synonymie.

L'histoire du structuralisme est attachée à la synonymie par la notion de valeur, décrite aux moyens de synonymes. De plus, cette notion puise son histoire dans les travaux des synonymistes (Auroux, 1985). Par ailleurs, le structuralisme se définit par ses problématiques concernant l'ononasiologie, les champs sémantiques et lexicaux et les relations lexicales, autant de notions auxquelles la synonymie est liée. De même, les relations paradigmatiques priment sur les relations syntagmatiques pour les structuralistes. Mais la notion de valeur implique également l'idée de distinctions de sens si bien que les structuralistes s'emploient à énoncer des critères de différenciation entre les synonymes.

A l'inverse, la sémantique cognitive s'intéresse à la question de la catégorisation, du prototype puis de la polysémie. Elle s'est donc orientée vers une perspective sémasiologique qui coïncide avec la polysémie mais ne peut avoir pour objet d'étude la synonymie⁹². Celle-ci a été reléguée au rang d'outils. La sémantique cognitive s'est ouverte à d'autres problématiques ; cet engouement pour de nouveaux objets d'études est aussi le signe d'un échec de la sémantique structurale à proposer des définitions satisfaisantes du sens et des notions sémantiques. Cela est particulièrement patent pour la synonymie puisqu'elle n'est guère reprise par la sémantique cognitive. Par ailleurs, la linguistique accuse un désintérêt plus général pour les problématiques structuralistes au profit de problématiques, tournées vers l'énonciation, la cognition et le texte, problématiques dans lesquelles la synonymie ne trouve guère sa place.

En conclusion, la synonymie semble une aporie car elle pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Cela peut expliquer qu'elle n'est pas reprise par la sémantique cognitive même si elle serait peut-être intéressante à étudier d'un point de vue cognitif. La synonymie est décomposée en deux phénomènes : un phénomène idéal et un phénomène réellement observable, ce qui lui porte préjudice car elle semble une notion imparfaite. Mais aussi, elle n'est pas automatisable : malgré des tentatives de formalisations, elle reste dans le domaine de la subjectivité

⁹²« La sémasiologie prend le signifiant pour invariant, et considère le problème de la polysémie comme fondamental, alors que l'ononasiologie part du signifié, et considère la synonymie comme primordiale » (Rastier, 2000 : n.6 p137).

et de la dépendance contextuelle. Et du fait du poids de la lexicographie dans son histoire, elle se trouve restreinte au domaine lexical.

4- LES ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SYNONYMIE

Les études descriptives⁹³ de la synonymie se concentrent sur quelques unités lexicales et mettent à l'épreuve les théorisations de la synonymie sur des cas concrets. A partir d'un couple de mots (voire plus) considérés comme synonymes, elles s'attachent à montrer par des études contextuelles les différences de sens et les différences d'emploi qui résident entre ces mots. Mais elles dépassent parfois le strict domaine lexical et sémantique pour s'intéresser à des unités construites⁹⁴ et à leur interprétation pragmatique. De telles études recourent à des méthodes d'analyse diverses, aussi est-il fait cas de plusieurs d'entre elles afin de donner un aperçu de cette diversité.

4-1- POINTS DE CONTACT AVEC LA LEXICOGRAPHIE

Bien que l'étude de la synonymie se soit séparée de la lexicographie au XX^e siècle, ces études constituent un point de contact entre la sémantique et la lexicographie. Elles s'attachent à marquer les différences de sens et d'emploi entre deux mots pris pour synonymes. Ainsi, elles informent les lexicographes quant au contenu des articles de dictionnaires généraux. Le travail lexicographique est si considérable qu'il n'est pas possible pour un lexicographe d'étudier en détail chacune des entrées de son dictionnaire. Ces études proposent donc des méthodes d'investigation aux lexicographes et suppléent au travail préalable de recherche du sens.

Concernant la lexicographie de la synonymie, ces études s'attachent à éclaircir les distinctions de sens et d'emploi entre mots synonymes. Ce type d'investigation remonte aux travaux des synonymistes. La méthode distinctive des synonymistes est reprise en sémantique mais elle est revue et corrigée à l'aide des outils théoriques et méthodologiques de la linguistique moderne. En bref, la synonymie distinctive demeure utilisée dans une visée lexicologique mais elle est traitée par d'autres spécialistes et selon d'autres méthodes d'analyse.

⁹³ Cette dénomination est empruntée à Dendale (2009) qui constitue une « petite bibliographie d'études descriptives » où il liste des études lexico-sémantiques qui s'attachent à marquer les différences de sens et les différences d'emploi entre des synonymes.

⁹⁴ « Ont été reprises ici, deuxièmement, des études portant sur des *unités construites*. Deux types de travaux ont été sélectionnés : ceux qui comparent des unités du lexique à des unités construites (*voiturette / petite voiture, décider / prendre la décision, par terre / sur le sol, peu / un peu*) ; ceux qui étudient des *structures*, voire des *constructions* sémantiquement équivalentes (*à mon avis / pour moi / selon moi ; rien moins que / rien de moins que ; qu'est-ce que c'est ? / c'est quoi ? ; il est linguiste / c'est un linguiste ; ton neveu, il est orgueilleux / ton neveu, c'est un orgueilleux*) » (Dendale, 2009 : 234).

4-2- OBJETS D'ETUDE

Les études descriptives s'intéressent à des paires de synonymes, c'est-à-dire des unités lexicales sémantiquement proches : par exemple, *jalousie* et *envie* (Koselak, 2009), *étonnement*, *surprise*, *émerveillement* et *stupéfaction* (Haßler, 2005) *chagrin* et *tristesse*, *colère* et *fureur* (Blumenthal, 2006). Mais ces études ne s'intéressent pas qu'aux substantifs : *censé*, *réputé* et *supposé* (Féron & Coltier, 2009 ; Féron, 2012) et peuvent s'étendre à des unités construites : *selon moi*, *à mes yeux* et *à mon avis* (Borillo, 2004), *pour moi*, *selon moi* et *à mon avis* (Dendale & Coltier, 2004) ou *il semble que* et *il paraît que* (Nølke, 1994). De telles études dépassent le strict cadre lexical et participent de l'émancipation de la synonymie, qui se détache de la sémantique lexicale et de la lexicographie. Ces études descriptives posent la question de l'extension des unités concernées par la synonymie⁹⁵.

Les études mentionnées ci-dessus se placent dans la synchronie du français contemporain. Or les études descriptives se sont également ouvertes aux autres synchronies et notamment la synchronie de l'ancien français (cf. Dendale, 2009, pour des exemples). Mais certaines études descriptives se font en diachronie et examinent le parcours sémantique et synonymique de deux unités lexicales qui ont été synonymes à un moment de leur histoire. Partant de la période où deux mots sont synonymes, des auteurs étudient les périodes antérieures pour comprendre comment le rapprochement sémantique a pu s'opérer et ensuite, comment ces deux unités se sont éloignées sémantiquement pour ne plus être synonymes à l'heure actuelle. Les études de Lecaude (2012) à propos de *potentiel* et *virtuel* et de Steuckardt (2012) à propos de *voter* et *opiner* en sont des exemples. Sans être entièrement ancrée en diachronie, l'étude des mots synonymes peut conjuguer synchronie et diachronie, comme par exemple l'étude des synonymes roumains *timp* et *vreme* (Büchi, 2003) : l'interaction sémantique entre ces mots gagne en compréhension dès lors qu'elle est historicisée.

4-3- METHODES D'ANALYSE

Les unités lexicales considérées sont le plus souvent polysémiques, elles ne sont donc pas synonymes dans tous leurs emplois. Il est aisé de forger des contextes afin de mettre au jour des distinctions de sens et d'emploi. Honeste (2007) utilise ce procédé pour distinguer *perdre* et *égarer* : on peut perdre ou égarer sa montre mais on peut seulement perdre la tête ou perdre sa mère et non les égarer. Le travail sémantique sur les unités considérées peut être plus poussé à l'aide d'une étude du

⁹⁵ Quelle est la pertinence de cette extension subie par la synonymie ? (cf. chapitre 3)

sens et des contextes d'emploi. Koselak (2009) étudiant *jalousie* et *envie* commence par une analyse sémantique – en langue – de ces deux mots. Il explicite le paradigme morphologique et la structure actancielle dans laquelle s'insèrent ces noms et procède à des tests de substitution. Il ressort que « le contenu sémantique de l'*envie* est beaucoup moins développé que celui de la *jalousie* » (*Ibid.* : 173) si bien que « les domaines conceptuels activés par la *jalousie* et l'*envie* ne se recouvrent que partiellement » (*Ibid.* : 175). Une étude fouillée du sens des mots permet de faire ressortir leurs différences de sens. Ce type d'étude s'avère nécessaire lorsque l'on traite du vocabulaire affectif ou mental⁹⁶. Certains sémanticiens ont recours à de larges corpus pour leurs études descriptives. Ils ne s'arrêtent pas à l'analyse sémantique et conceptuelle des unités, ils s'intéressent aussi à leurs contextes d'emploi. Ces contextes les informent sur les contenus sémantiques propres aux unités étudiées, notamment au travers de leurs collocatifs ou cooccurrents. Blumenthal (2006) étudie *surprise* et *étonnement* dans un vaste corpus tiré des articles du *Monde* et des romans de Frantext. Il note les collocatifs *susciter*, *provoquer*, *grand* et *avec* comme étant communs à ces deux noms mais « ne s'associent qu'à *étonnement* les collocatifs *cacher*, *exprimer*, *découvrir*, *feindre* et *éprouver* » (*Ibid.* : 18). Avec *surprise*, il trouve les collocatifs suivants : *créer*, *réserver*, *mauvais*, *divin* et *bon*. Ces collocatifs montrent les affinités lexicales des deux mots considérés comme synonymes mais cela ne signifie pas que les collocatifs verbaux de l'un ne sont pas compatibles avec l'autre. De l'étude des collocatifs de ces deux noms, ressort le schéma dialectique intérieur / extérieur. Ainsi, la surprise est tournée vers l'extérieur et l'étonnement vers l'intérieur : « on va de surprise en surprise lorsqu'on fait face aux aléas des situations imprévues – les « surprises » font bien partie du monde extérieur. En revanche, le sentiment d'étonnement provient en général de nous-mêmes et appartient bien plus rarement à la sphère des événements » (*Ibid.* : 19). Ainsi, « l'analyse contrastive des collocations de deux synonymes mène droit au cœur de leurs différences de sens » (*Ibid.*). Cependant, il faut rester modéré quant aux contraintes qui pèsent sur la substitution des synonymes en contexte car « un mot empiète souvent partiellement sur le domaine collocatif et la signification de son synonyme, ne serait-ce qu'en raison de sa polysémie » (*Ibid.*) si bien qu'il existe des contextes où ils sont substituables, ce que laissent penser les collocatifs communs.

Enfin, les analyses portant sur des unités construites peuvent faire intervenir des critères pragmatiques. Sortant du cadre lexical et du cadre sémantique et contextuel, Nølke (1994) s'intéresse aux marqueurs évidentiels *il semble que* et *paraît que* selon une approche polyphonique. Même s'il ne parle pas de synonymie,

⁹⁶ « Les relations apparaissant comme évidentes lorsque l'on les observe dans le lexique concernant les objets du monde « matériel » le sont moins dans les domaines conceptuels mental et affectif » (Koselak, 2009 : 177).

il entend distinguer ces deux marqueurs selon leurs conditions d'emploi. Il montre à l'aide de substitutions en contexte qu'ils « induisent des structures polyphoniques différentes dans l'énoncé » (*Ibid.* : 89) : *il paraît que* serait plutôt de l'ordre de la polyphonie externe et *il semble que* de l'ordre de la polyphonie interne. Ces marqueurs évidentiels renvoient donc à deux types différents de sources du savoir. Ainsi, l'un et l'autre ont leur propre place dans la langue, et ne peuvent être confondus comme synonymes ou substitués. Ici, des critères polyphoniques et évidentiels interviennent pour la différenciation.

5- LEXICOGRAPHIE DE LA SYNONYMIE

La lexicographie de la synonymie connaît de grands changements au cours du XX^e siècle. Aussi est-il intéressant d'effectuer un parallèle avec la lexicographie des siècles passés.

5-1- LES PREMIERS DICTIONNAIRES CUMULATIFS

Le début du XX^e siècle est marqué par une « percée de la synonymie cumulative » (Pruvost, 2008) : les dictionnaires de synonymes deviennent cumulatifs⁹⁷, par opposition aux dictionnaires distinctifs de synonymistes. Ces dictionnaires n'opèrent plus de distinctions de sens entre les mots synonymes ; ils se contentent de lister les synonymes d'une entrée et il n'y a plus non plus d'exemples pour illustrer le sens des mots. Ces dictionnaires sont donc totalement déconnectés de la perspective distinctive ; en cela, il s'agit d'un tournant dans l'histoire de la lexicographie de la synonymie. « Le dictionnaire de synonymes s'assimile de plus en plus à un ouvrage de dépannage, destiné à remettre en mémoire les signifiants oubliés » (*Ibid.* : 211). Ainsi, il n'est plus l'ouvrage qui supplée aux dictionnaires de langue faillibles pour ceux qui recherchent le sens exact des mots.

L'apparition de ce type de dictionnaire s'explique par la démocratisation des savoirs et la diffusion des ouvrages. Ce mouvement est impulsé au siècle précédent par les lois Guizot et Ferry. Les dictionnaires deviennent des objets quotidiens qui se présentent sous la forme de petits volumes. Ces formats contribuent à leur diffusion si bien que le dictionnaire n'est plus un ouvrage réservé à une élite. D'un point de vue dictionnaire, le petit format favorisant la diffusion nécessite une

⁹⁷ Même si les dictionnaires cumulatifs sont apparus en masse au XX^e siècle, il existe déjà un exemple de dictionnaire cumulatif au XVIII^e siècle. Il s'agit du dictionnaire de Thimotée Hureau de Livoy (1767) qui « vise moins à exposer les nuances qui distinguent les synonymes qu'à fournir à chaque mot des termes à peu près équivalents » (Papoff, 2008 : 29). Hureau de Livoy, dans sa préface, entend faire de son dictionnaire un aide-mémoire pour qui cherche à exprimer ses pensées et il veut faciliter la tâche du lecteur en lui proposant de nombreux mots équivalents. Au demeurant, il laisse le soin à d'autres de préciser les nuances de sens qui résident entre les synonymes. Hureau de Livoy est donc un précurseur du genre cumulatif.

réduction du contenu des ouvrages ; le dictionnaire des synonymes se concentre donc sur les listes de synonymes des entrées ; ainsi les commentaires distinctifs, les exemples discriminants disparaissent. La dictionnairique n'explique pas tout car un nouveau besoin est également apparu : l'utilisation du dictionnaire de synonymes comme aide-mémoire. La consultation d'un dictionnaire de synonymes n'implique pas nécessairement que l'on recherche une distinction de sens fine mais parfois seulement un mot équivalent afin d'éviter des répétitions ou le mot adéquat pour exprimer une pensée.

5-2- RETOUR A LA SYNONYMIE DISTINCTIVE

La seconde moitié du XX^e siècle marque le retour à la synonymie distinctive, par rapport à ce qui était considéré comme un laisser-aller dans les premières décennies du siècle.

5-2-1- Le Bailly et le Bénac

Bailly et Bénac ont à cœur de réhabiliter la synonymie distinctive en s'appuyant sur les travaux de Lafaye. En effet, dans sa préface, Bénac s'affilie explicitement à Lafaye :

nous avons fait passer dans nos colonnes l'essentiel de ce qui demeure vivant dans son dictionnaire en ajoutant un très grand nombre d'articles portant sur des synonymes que l'usage de son temps ignorait ou qui avaient échappé à sa perspicacité (Bénac, 1956 : 7).

Cependant, il reconnaît que les distinctions opérées par Lafaye ont vieilli, elles ne sont plus toutes d'actualité un siècle plus tard. Sans le savoir, Bénac fait sien un principe jugé crucial par Beauzée : il n'utilise que des exemples issus des auteurs reconnus, car il les considère comme des autorités sur lesquelles il peut s'appuyer. On ne dénombre pas moins de 220 écrivains cités en exemples par Bénac (Pruvost, 2008 : 217).

Pour Bailly et Bénac, un bon dictionnaire de synonymes aide à discriminer les synonymes en mettant l'accent sur les nuances qui les séparent. La démarche de Bailly reprend le principe du dictionnaire distinctif : les synonymes sont rapprochés pour être discriminés, et les nuances émergent d'autant mieux de ces rapprochements. L'article lexicographique est le lieu de ce rapprochement : plusieurs synonymes sont regroupés et mis en contraste sous une entrée. Toutefois, Bénac reconnaît qu'il est difficile de circonscrire un groupe de synonymes donnés, il utilise donc le système des renvois pour passer d'un mot à un autre sans limite.

Ces auteurs innovent en introduisant des mots de registre familier ou populaire dans leurs dictionnaires, qui, jusqu'à présent, n'étaient pas dignes d'être

étudiés dans un dictionnaire. Le développement des contenus des dictionnaires participe du mouvement de démocratisation de la lexicographie de la synonymie au début du XX^e siècle. Mais, les mots vieillissés sont conservés « lorsque les écrivains du passé les ont illustrés, car il nous a paru bon que ce dictionnaire pût servir aussi, dans une certaine mesure, à l'intelligence de nos chefs-d'œuvre classiques » (Bénac, 1956 : 8). Par ailleurs, Bailly propose une typologie des synonymes dans sa préface (Bailly, 1947 : X-XI) :

1. Les synonymes à même radical [...]
2. Les synonymes à radicaux différents [...]
3. Les synonymes se distinguant par un degré d'intensité de sens [...]
4. Les synonymes se distinguant par une différence d'affectation [...]
5. Les synonymes socialement divers : a) langage usuel et langage didactique ou technique [...] b) langage correct et langage familier, populaire ou argotique ;
6. Les synonymes chronologiquement divers (archaïsmes et néologismes) [...]
7. Les synonymes géographiquement différents (mots dialectaux et étrangers) [...]
8. Les synonymes analogiques, groupés autour d'un terme général et commun [...]
9. Les synonymes discutés pour une raison étymologique ou grammaticale (barbarisme) [...]
10. Les faux synonymes (comme mise en garde).

Ce travail constitue un trait d'union entre les époques : d'un côté, la référence à Lafaye avec les synonymes grammaticaux ou synonymes à même radical par opposition aux synonymes à radicaux différents, et de l'autre, l'élaboration d'une typologie des synonymes à la manière des structuralistes. Si Bailly se place dans la filiation des synonymistes, il semble tirer profit des travaux des structuralistes puisque l'on décèle, dans sa typologie, les distinctions entre diatopie, diachronie, diastratie et diaphasie pour différencier les synonymes.

5-2-2- Le Genouvrier

Le *Nouveau Dictionnaire des synonymes Larousse* (1977) de Genouvrier, Désirat & Hordé appartient au genre des dictionnaires semi-distinctifs d'après la typologie des dictionnaires de Ferrara (2010). Les dictionnaires semi-distinctifs se situent à « l'époque charnière entre la disparition des distinctifs et la naissance des cumulatifs » (*Ibid.* : 932) : le Genouvrier est postérieur aux dictionnaires de Bailly et Bénac mais antérieur au dictionnaire de Bertaud du Chazaud. Ce dictionnaire n'est pas à proprement parler distinctif puisqu'aucune distinction de sens n'est opérée entre les synonymes. Il n'est pas pour autant purement cumulatif puisqu'il propose des contextes d'emploi de certains synonymes afin de les discriminer. « The discriminating element has been greatly reduced » (Hausmann, 1990 : 1069). Pour les auteurs, donner des contextes d'emploi et des constructions dans lesquelles les synonymes sont utilisés est un moyen de donner « une synonymie prête à l'usage ». Le type semi-distinctif constitue donc un compromis entre les deux grands types de dictionnaires : le distinctif et le cumulatif. Mais il reste un hapax

dans l'histoire de la synonymie puisqu'il est vite remplacé par les dictionnaires cumulatifs.

5-3- ETABLISSEMENT PERENNE DE LA SYNONYMIE CUMULATIVE

5-3-1- Le Bertaud du Chazaud

A la fin du XX^e siècle, s'installe de manière définitive les dictionnaires cumulatifs. Le dictionnaire des synonymes de Bertaud du Chazaud, dictionnaire représentatif du genre cumulatif, présente une liste de synonymes à la suite de chaque entrée. Ni exemple d'emploi ou de constructions ni commentaires distinctifs n'apparaissent. Toutefois, les synonymes sont ordonnés en blocs sémantiques en fonction des sens de l'entrée ; ces blocs sont bien distingués par la microstructure et des marques de registres apparaissent parfois.

Dépouillé de tout commentaire, le dictionnaire peut accumuler un nombre considérable de synonymes si bien que la réédition de 2003 compte « près d'un million de mots et locutions sous environ 60 000 entrées ». Ainsi, avec un tel dictionnaire, on s'oriente vers une synonymie étendue jusqu'à l'analogie. Ce dictionnaire poursuit les progrès opérés par Bailly et Bénac puisqu'il tient compte des mots vieilliss, du vocabulaire classique ou technique et des mots familiers ou populaires. Sa forme cumulative en fait un secours à la mémoire et à la rédaction mais il n'a plus la fonction discriminante des autres dictionnaires de synonymes.

5-3-2- Le Dictionnaire Electronique des Synonymes

La forme cumulative des dictionnaires a favorisé l'émergence de la lexicographie informatisée. Le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* du CRISCO⁹⁸ (DES) a été conçu à partir des relations synonymiques présentes dans les dictionnaires de synonymes de Guizot, Lafaye, Bailly, Bénac et Bertaud du Chazaud ainsi qu'avec les indications synonymiques du *Grand Robert de la langue française* et du *Grand Larousse de la langue française*. Les relations synonymiques extraites de ces dictionnaires ont été compilées et symétrisées. La symétrisation consiste à combler les vides laissés par les lexicographes : ils ont indiqué que *b* est un synonyme de *a* mais n'ont pas ajouté *a* parmi les synonymes de *b*. Cette opération contribue à enrichir automatiquement le dictionnaire. Les dictionnaires électroniques ne subissent pas les contraintes dictionnaires des dictionnaires papier, ils se prêtent donc parfaitement à l'accumulation de synonymes, symptôme d'un désir de thésaurisation. L'absence de contraintes dictionnaires aurait pu faire du DES un

⁹⁸ Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Signification en COntexte.

dictionnaire distinctif, mais ce type de dictionnaires est apparu obsolète aux concepteurs, Ploux et Victorri, et il aurait été délicat d'effectuer des choix entre les distinctions des lexicographes, surtout lorsque ceux-ci se contredisent.

L'interface web du DES est constituée d'un champ de requête qui renvoie à la page contenant les synonymes du mot inscrit dans ce champ. Les synonymes se présentent sous la forme d'une liste par ordre alphabétique sans aucune indication : ni groupement en blocs sémantiques, ni marques de registres. Cette sécheresse est compensée par un hyperlien renvoyant à la définition de l'entrée par le TLFi. Les facilités offertes par les hyperliens font dialoguer le dictionnaire de langue et le dictionnaire de synonymes. Le système des hyperliens fonctionne également au sein du dictionnaire lui-même, puisqu'il est possible de naviguer d'une page à l'autre en cliquant sur un des synonymes de la liste pour accéder à sa liste de synonymes.

Mais la grande innovation du DES est la représentation géométrique des synonymes. Pour chaque entrée du dictionnaire, il est possible de visualiser son espace sémantique, c'est-à-dire, la répartition spatiale de ses synonymes, en fonction de leurs affinités sémantiques. Ces affinités sont mesurées grâce aux cliques de synonymes, une clique⁹⁹ étant un sous-ensemble de synonymes tous synonymes entre eux. Ainsi, un espace sémantique se présente sous la forme d'un nuage de points, chacun d'eux correspondant à une clique.

Le DES¹⁰⁰ connaît deux types d'utilisations : une utilisation quotidienne de recherche d'un mot synonyme par des utilisateurs ordinaires, il a alors une fonction d'aide-mémoire et d'aide à la production écrite, et une utilisation scientifique pour des chercheurs travaillant en sémantique, notamment sur la polysémie (François, 2007), (François, Manguin & Victorri, 2004 ; 2005), (Venant & Victorri, 2012).

En résumé, du point de vue de la tradition, le DES est une compilation de dictionnaires de synonymes, comme le Guizot avant lui. Mais il suit la tendance de son époque qui est au dictionnaire cumulatif. Il innove grâce à l'informatisation qui offre de nouvelles possibilités d'emploi aux utilisateurs et aux chercheurs.

6- LES BOULEVERSEMENTS APPORTES PAR LE XX^E SIECLE

Avec l'émergence de la linguistique comme discipline scientifique, la synonymie n'est plus le fait des penseurs et des synonymistes. Elle est désormais traitée par les sémanticiens comme une notion scientifique. Elle demeure présente en

⁹⁹ Pour davantage de précisions quant aux espaces sémantiques et aux cliques, voir Ploux & Victorri (1998).

¹⁰⁰ Pour une synthèse courte sur le DES, voir Maiello (2008) et pour un exposé détaillé du fonctionnement du dictionnaire voir François & Manguin (2004).

lexicographie mais les dictionnaires ne sont plus le lieu de la théorisation de la synonymie.

6-1- TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Les définitions de la synonymie qui émergent au XX^e siècle se sont totalement émancipées du cadre théorique circonscrit par les synonymistes. Cette émancipation s'explique par un changement de cadre d'étude et d'analyse : les synonymistes évoluent dans le cadre de la lexicographie, tandis que les sémanticiens évoluent dans celui de la linguistique. Ainsi, du recensement du lexique de la langue, on passe à son explication. La définition de la synonymie et son étude ne sont plus au service de la pratique lexicographique mais s'intègrent aux théories sémantiques. Puisque la synonymie s'intègre à un discours scientifique, elle n'est plus traitée de manière intuitive. De notion savante qu'elle était, la synonymie devient une notion métalinguistique : elle n'est plus l'objet des jugements des locuteurs savants. Elle prend place dans les théories linguistiques et est décrite et expliquée scientifiquement. Ce transfert de connaissances fait basculer la synonymie dans le champ du métalinguistique faisant ainsi émerger une nouvelle notion dans la science linguistique¹⁰¹. Du fait de l'émergence de la synonymie métalinguistique, une synonymie épilinguistique apparaît également, elle aussi issue de la synonymie savante. Mais l'étude linguistique de la synonymie s'intéresse à la seule synonymie métalinguistique.

Ce transfert de connaissances engendre un moindre intérêt pour la synonymie : elle n'est plus l'objet d'étude premier des synonymistes, elle est l'objet de remarques disséminées au travers d'autres problèmes linguistiques. Ainsi, la synonymie se trouve-t-elle incluse et même noyée dans le vaste domaine de la linguistique. Si elle est encore assez présente chez les structuralistes, qui héritent de la notion de valeur définie par Saussure à l'aide de synonymes, les cognitivistes se détachent de cette notion pour se diriger vers d'autres champs d'étude, comme celui de la polysémie.

6-2- RENOUELEMENT DE LA DEFINITION DE LA SYNONYMIE AU XX^E SIECLE

Le transfert de connaissance entraîne de nombreux changements dans la définition de la synonymie mais aussi des problèmes théoriques qui la rendent instable et peu scientifique.

¹⁰¹ Cependant, il faut s'interroger sur les conséquences de ce transfert. La synonymie métalinguistique connaît des problèmes théoriques dus à son passé de notion savante.

6-2-1- Vers une définition bipartite de la synonymie

Girard est le premier à donner deux définitions à la synonymie, l'une stricte et l'autre plus lâche. Si cette distinction¹⁰² apparaît dans son premier dictionnaire, elle n'est pas reprise dans les rééditions et n'a pas été retenue par la tradition synonymiste. Aussi, faut-il s'interroger sur les raisons de la résurgence d'une conception bipartite de la synonymie au XX^e siècle, qui n'a rien à voir avec Girard.

A partir du XX^e siècle, la synonymie n'est plus une notion unique, elle est partagée en deux phénomènes¹⁰³ quelle que soit la théorie sémantique¹⁰⁴, voire bien davantage dans les typologies de synonymes. Par ailleurs, il est toujours question d'une version stricte et d'une version lâche ou imparfaite. Cependant, les critères de définition varient, comme l'identité de sens ou la substitution en contexte. La synonymie stricte est le fait d'une rigoureuse identité de sens et/ou d'une substitution dans tous les contextes d'emploi alors que la synonymie lâche est le fait d'une identité de sens partielle et/ou d'une substitution dans certains contextes d'emploi. La synonymie stricte est trop contraignante pour se rencontrer sans compter qu'elle déroge au principe d'économie de la langue. La seule synonymie susceptible d'être observée est la synonymie lâche. La synonymie stricte est un cas idéal qui n'a pas vocation à être observé. Elle sert seulement d'étalon à partir duquel jauger la synonymie lâche. Cette utilité peut sembler discutable sans compter les débats stériles que la synonymie stricte suscite. Elle est le fait du poids de l'histoire et de la pratique car le XX^e siècle se caractérise par la recherche de formalisations pour rendre plus rigoureuses les connaissances et améliorer leur scientificité et leur exploitation. La synonymie stricte est la version formalisable de la synonymie, mais les hypothèses et les résultats obtenus à partir de cette synonymie ne reflètent pas la réalité linguistique. Aussi est-il préférable de s'en détourner pour s'intéresser à la synonymie lâche.

6-2-2- Classement des synonymes et critères de différenciation

Les divers classements des synonymes présents chez les structuralistes témoignent d'une capacité accrue de description de la langue qui ne figure nullement chez les synonymistes. La linguistique moderne a forgé de nombreuses notions pour décrire la langue dans ses variations, ce qui témoigne de leur perception et de leur prise en

¹⁰² Il a lui-même abandonné cette distinction puisque la synonymie stricte ne se rencontre quasiment jamais dans la langue ; une telle notion ne peut donc faire l'objet d'un dictionnaire.

¹⁰³ Il n'y a guère que Pottier qui ne définit qu'un phénomène, la parasynonymie.

¹⁰⁴ Cette bipartition est devenue si canonique que Honeste qui examine la synonymie du point de vue de la sémantique cognitive la traite comme étant un phénomène double, sans remise en cause de cet aspect, alors que l'on peut s'interroger sur la pertinence cognitive de la synonymie stricte.

compte. Les synonymistes, ayant pour objectif la recherche de la justesse de l'expression, ne s'intéressent qu'à la variante courante voire recherchée de la langue. La linguistique moderne a donc apporté les matériaux nécessaires à la perception et à la description des faits de variation dont les sémanticiens se sont servis pour décrire et expliquer la synonymie. La synonymie peut être considérée comme une mise en parallèle des différentes variations qui existent dans une langue, jetant ainsi des ponts d'une variation à l'autre pour favoriser l'intercompréhension.

Par ailleurs, la lexicographie de la synonymie suit le mouvement imprimé à la synonymie par la linguistique moderne, puisque les dictionnaires de synonymes de la seconde moitié du XX^e siècle intègrent des cas de synonymie dus aux variations. Ils prennent en compte les divers registres de langue et les différents répertoires techniques. La langue dans toutes ses variations est prise en compte sans aucun préjugé à l'égard de différentes variations.

6-2-3- Emergence de problèmes théoriques insoupçonnés

Telle qu'elle est décrite par les synonymistes, la synonymie ne semble pas une notion problématique ; elle est une simple équivalence de sens approchée. La seule remarque qu'ils fassent à l'égard de la synonymie concerne l'absence de vrais synonymes dans la langue mais cet axiome ne pose aucun problème et semble presque intuitif. Cependant, avec la linguistique moderne, la description de la langue se complexifie et met au jour des phénomènes jusqu'alors ignorés, ce qui donne lieu à de nouvelles notions. Ces nouvelles notions influencent et déstabilisent l'étude de la synonymie qui devient une notion problématique.

La linguistique moderne se construit autour de nouvelles notions telles que l'opposition entre langue et discours¹⁰⁵. Pour ne prendre que cet exemple, les synonymistes considèrent la synonymie en langue étant donné leur démarche lexicographique. Ils examinent donc le sens des mots et recherchent leurs différences de sens en langue, les exemples interviennent seulement pour exemplifier ces différences, jamais pour les tester. Or la linguistique moderne s'intéresse au sens en contexte ; la synonymie se trouve donc traitée en discours, d'où l'utilisation de la substitution comme test de validation. Les relations de synonymie établies ne sont valables qu'en discours, dans un contexte précis. Mais, les conditions de test sont contraignantes et laissent peu de chance à la synonymie : les contraintes combinatoires, discursives, génériques, etc. qui pèsent sur un contexte font échouer le plus souvent le test de substitution, aussi y a-t-il rarement relation de synonymie. L'étude de la synonymie en discours conclut au caractère

¹⁰⁵ La synonymie se heurte à d'autres problématiques telles que l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique ou la question des observables. Ces points sont traités dans les chapitres suivants et particulièrement dans le chapitre 5.

illusoire de la notion. L'étude en langue de la synonymie par les synonymistes n'aboutit pas à une telle remise en cause.

En conséquence, la synonymie pose des problèmes théoriques depuis l'émergence de la linguistique moderne. Est-ce là le signe qu'elle a atteint le statut de notion métalinguistique ? Ou, au contraire, est-ce le signe d'un trop grand flou dans la notion qui ne peut prétendre au statut de notion scientifique ? Mais la synonymie dite métalinguistique pose d'autant plus de questions qu'elle est issue de la synonymie savante ; elle a d'autant plus de difficultés à se conformer aux exigences de la science linguistique. Cela est peut-être le signe que la synonymie n'a pas l'étoffe d'une notion scientifique ; au mieux, peut-elle conserver un statut épilinguistique.

6-3- LA SYNONYMIE A L'ERE DE LA FORMALISATION

La linguistique et la sémantique ont subi l'influence de la logique au travers de la formalisation. La synonymie a été l'objet de différentes formalisations : formalisation de la définition et du test de validation.

6-3-1- Tentatives de formalisation de la synonymie

Lyons propose une définition formelle de la synonymie : il s'appuie sur les notions d'équivalence et d'implication en mathématiques et en logique. Il tente de conformer la synonymie aux propriétés mathématiques de l'équivalence, c'est-à-dire, réflexivité, symétrie et transitivité¹⁰⁶. Les deux premières propriétés sont inhérentes à la synonymie. Mais pour obtenir la propriété de transitivité, Lyons définit la synonymie comme un cas particulier d'hyponymie, relation transitive mais non symétrique. Il obtient donc une synonymie qui possède les trois propriétés de l'équivalence, ce qui en fait une notion exploitable en logique. Ploux & Victorri (1998) recourent également à l'équivalence mathématique pour définir la synonymie mais ils reconnaissent que cette notion n'est pas transitive¹⁰⁷ ; il n'y a qu'un état idéal de la synonymie – une synonymie pure – qui puisse être transitif¹⁰⁸.

Les logiciens qui se sont penchés sur la synonymie ont cherché à la concilier avec les exigences de la logique. Mais cette synonymie en logique reste un cas idéal qui ne concorde pas avec la synonymie qui se rencontre dans la langue et le

¹⁰⁶ « Rappelons qu'une relation R sur un ensemble E est dite *réflexive* si $a R a$ pour tout $a \in E$, *symétrique* si $a R b \Rightarrow b R a$ pour tout a et $b \in E$, et *transitive* si $(a R b \text{ et } b R c) \Rightarrow a R c$ pour tout a, b et $c \in E$ » (Ploux & Victorri, 1998 : 162).

¹⁰⁷ Voir Manguin (2004) pour une tentative d'application de la propriété de transitivité à la synonymie.

¹⁰⁸ « Telle que nous venons de la définir, la relation de synonymie pure est une relation d'équivalence : elle est réflexive, symétrique et transitive » (Ploux & Victorri, 1998 : 162).

discours. Certes, la logique s'intéresse aux conditions de vérité et non aux réalisations concrètes de la langue mais cela montre la distance qui existe entre logique et linguistique. Aussi les définitions formelles de la synonymie ont-elles été abandonnées car elles échouent à décrire le phénomène linguistique.

6-3-2- Formalisation du test de la synonymie

La synonymie se trouve également formalisée, par le biais de son test de validation. Jusqu'à l'émergence de la linguistique moderne, l'étude des synonymes consiste à rapprocher le sens des mots pour faire ressortir les différences de sens. Aussi la synonymie est-elle toujours examinée en termes d'identité ou de différence de sens, ce qui passe par la décomposition du sens des mots. Le test de la substitution, qui se veut plus fiable et plus objectif, évalue les relations de synonymie en contexte. Cela témoigne d'une orientation de la linguistique vers la synonymie en discours au détriment de la synonymie en langue. Il faut désormais prendre en compte les synonymes dans leurs réalisations linguistiques, c'est-à-dire en contexte. S'il répond à une évolution de la linguistique moderne, le test de substitution est aussi un moyen d'évacuer la décomposition du sens qui passe pour plus intuitive que scientifique chez les synonymistes. La substitution systématise le test de la synonymie, et la rend plus objective. Si la substitution est avant tout un point de méthodologie, elle devient une manière de définir la synonymie. Ainsi, la formalisation via le test de substitution investit également la définition de la synonymie.

Le XX^e siècle introduit donc la formalisation dans l'étude de la synonymie ; le test de substitution connaît une plus grande diffusion que la mathématisation de la synonymie et contribue à faire de la synonymie une notion métalinguistique.

6-4- MISE EN APPLICATION DE LA SYNONYMIE

Jusqu'au XIX^e siècle, l'étude de la synonymie ne connaît guère d'autres applications que la lexicographie. Les dictionnaires de synonymes sont les lieux de la théorisation et de l'étude de la synonymie. Mais la situation est bouleversée à partir du XX^e siècle avec la perte de vitesse de la lexicographie de la synonymie, supplantée par les études descriptives en linguistique.

6-4-1- Les études descriptives

Le transfert de connaissances qui s'est opéré au XX^e siècle a affecté les applications de la synonymie. La linguistique moderne récupère la synonymie pour en faire une notion sémantique, ce qui demande test et mise en application sous forme d'études

descriptives. Des hypothèses sont formulées sur la synonymie et sont testées en corpus sur un nombre restreint d'unités lexicales synonymes. Ces études descriptives concluent le plus souvent à l'absence de synonymie entre les mots étudiés. L'objectif de ces études est atteint, puisque les différences de sens entre les mots sont révélées. Cela fait progresser la connaissance du lexique d'une langue, et concerne donc aussi bien la sémantique et la lexicologie que la lexicographie. Une meilleure compréhension du sens des mots contribue à améliorer la définition des mots et à éviter les définitions circulaires entre mots de sens proche.

Les études descriptives constituent donc un état évolué des remarques distinctives faites par les synonymistes. En effet, elles procèdent d'une démarche scientifique et s'appuient sur des notions linguistiques. La linguistique au travers des études descriptives supplante donc la lexicographie comme domaine ayant l'apanage de l'étude du sens lexical et des synonymes : elle est un domaine scientifique qui propose des théories et une vraie réflexion sur la langue et le sens, faisant ainsi de la synonymie une notion véritablement métalinguistique.

6-4-2- Les changements dans la lexicographie de la synonymie

La lexicographie perd son hégémonie au XX^e siècle en tant que domaine traitant de la synonymie, face à l'apparition de la linguistique moderne. La lexicographie n'étant plus le siège de la réflexion sur la synonymie, les dictionnaires de synonymes au XX^e siècle s'appauvrissent en éléments théoriques et deviennent progressivement de simples thésaurus.

Si la première moitié du XX^e siècle compte encore des dictionnaires distinctifs, leur théorisation de la synonymie s'amenuise. Ils intègrent toutefois les évolutions de la linguistique à leurs dictionnaires en ajoutant des mots de registres différents. La dictionnaire se trouve vite débordée par l'ampleur du matériau linguistique à traiter. Les dictionnaires distinctifs laissent donc place aux dictionnaires cumulatifs. Ces dictionnaires se contentent de lister les synonymes d'une entrée ce qui leur permet de prendre en compte un plus grand nombre de synonymes. L'essor des dictionnaires cumulatifs coïncide avec les attentes nouvelles des utilisateurs qui recherchent plus un aide-mémoire que des distinctions de sens.

L'autre bouleversement apporté par le XX^e siècle est l'informatisation de la lexicographie. Dès lors, elle n'est plus astreinte aux limites de la dictionnaire papier qui restreint le nombre d'entrées et de synonymes et les dictionnaires peuvent être enrichis continuellement sans nécessiter de rééditions systématiques et coûteuses. Les contraintes dictionnaires étant évacuées, le type distinctif aurait pu être adopté pour les dictionnaires informatisés. Mais l'informatisation étant

survenue après la disparition des dictionnaires distinctifs, elle a pris la forme des dictionnaires cumulatifs.

Si la lexicographie n'est plus le domaine primordial traitant de la synonymie au XX^e siècle, elle n'en subit pas moins les changements, aussi bien scientifiques que technologiques.

6-5- LES HERITAGES DE LA TRADITION

Le XX^e siècle a bouleversé l'étude de la synonymie mais n'a pas effacé les traces de la tradition synonymiste. Si la linguistique moderne a opéré une révolution scientifique, elle n'a pas élaboré une théorie de la synonymie de toute pièce ; certains fondements énoncés par Girard demeurent.

6-5-1- L'absence de synonymes parfaits

Girard formule l'axiome selon lequel il ne peut pas y avoir de synonymes parfaits dans la langue. Cet axiome est repris par Dumarsais qui le pousse plus en avant : pour lui, les synonymes parfaits ne peuvent exister dans la mesure où ils seraient une langue dans une autre, ce qui n'est pas concevable. Beauzée nomme principe d'économie de la langue cette impossibilité des synonymes parfaits.

Au XX^e siècle, cet axiome se manifeste par la synonymie pure, version idéale de synonymie. Si cette synonymie connaît une définition linguistique, elle ne se rencontre jamais dans le discours car elle contrevient au principe d'économie de la langue. Ainsi, elle est un cas extrême qui indique les limites de la synonymie. Elle suscite de nombreux débats chez les linguistes et les logiciens mais ils aboutissent au caractère irréalisable de cette synonymie.

La linguistique moderne reprend donc l'axiome proféré par Girard dans l'étude de la synonymie mais cet axiome concerne la langue de manière générale puisqu'il énonce l'une des propriétés intrinsèques de la langue (cf. Milner, 1989).

6-5-2- L'étude distinctive de la synonymie

L'autre héritage de la tradition girardienne est l'étude distinctive des synonymes. Cette démarche lexicographique inspire Saussure dans la constitution de la notion de valeur. Les entrées rassemblées dans un même article lexicographique préfigurent le sous-système saussurien. La démarche distinctive des synonymistes suggère donc à Saussure l'idée de la langue comme système dont chaque unité se définit négativement par rapport à celles qui l'entoure. Les concepts élaborés par Saussure ont façonné la science linguistique et en constituent les bases. Ainsi,

l'influence des synonymistes ne se limite pas à la synonymie, elle s'étend à toute la linguistique.

Par ailleurs, les synonymistes s'attachent à décomposer le sens des mots afin de mener leurs études distinctives. Certes, cette décomposition sommaire ne fait pas l'objet d'une théorisation explicite, mais elle préfigure le travail de la sémantique structurale concernant l'analyse sémique, même si l'analyse sémique est une adaptation de la méthodologie de la phonétique à la sémantique. Aussi ne peut-on considérer l'analyse sémique comme un héritage direct de la décomposition du sens chez les synonymistes mais le parallèle entre ces deux méthodes montre la pertinence de l'intuition méthodologique des synonymistes.

Conclusion

Le XX^e siècle ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de la synonymie grâce à l'émergence de la linguistique moderne qui fait de la synonymie une notion métalinguistique. La linguistique moderne récupère la synonymie savante pour en faire une notion scientifique et donc exploitable. La définition de la synonymie est donc reconfigurée, mais elle s'appuie toujours sur la dialectique entre identité et différence de sens. La théorisation de la synonymie s'est développée grâce aux notions élaborées par la linguistique et la sémantique, notamment la dichotomie langue - discours. Si la synonymie connaît de réelles transformations au XX^e siècle, elle ne rompt pas avec la tradition synonymiste dont on en perçoit encore les traces.

La synonymie métalinguistique est l'héritière de la synonymie savante, d'où les problèmes théoriques qu'elle rencontre. L'examen des écueils théoriques de la synonymie doit être éclairé par l'histoire de la notion. Les sémanticiens ont repris la synonymie savante et ont tenté de l'adapter aux exigences théoriques de la linguistique moderne. La tradition de la synonymie perdure dans la synonymie métalinguistique mais elle n'a pas été remise en cause ni même interrogée par les sémanticiens. Le discours sur la synonymie n'a donc guère évolué, il reproduit les imperfections de la notion. Cela amène à interroger la pertinence et la validité scientifique de la synonymie. Les problèmes insolubles qu'elle soulève en font une aporie, ce qui conduit à la rejeter.

Si ce chapitre se veut un état des lieux de la synonymie au XX^e siècle, il ne peut se montrer exhaustif étant donné le développement considérable de la synonymie à cette période. Afin d'élargir le champ d'observation de la notion, la deuxième partie de ce travail est consacrée à une étude synchronique de la synonymie en ciblant ses définitions métalinguistiques, ses observables et ses observatoires. Cette étude synchronique contribue à pointer les apories de la synonymie et à rechercher les traces de la synonymie savante dans la synonymie métalinguistique.

**PARTIE 2 : ETUDE
EPISTEMOLOGIQUE DE LA
SYNONYMIE**

CHAPITRE 3 : ETUDE D'UN CORPUS DE DEFINITIONS METALINGUISTIQUES DE LA SYNONYMIE

Introduction

La deuxième partie de ce travail se veut un prolongement des chapitres historiques en approfondissant l'étude de la synonymie telle qu'elle existe aujourd'hui. Ce prolongement comporte deux volets : une étude d'un corpus de définitions métalinguistiques de la synonymie et une étude des observables et observatoires de la synonymie. Le présent chapitre entend approfondir la description des aspects pratiques de la synonymie et particulièrement de sa définition, détachée de toute appartenance à un courant théorique. En plus de cette description pratique de la notion, ce chapitre a pour objectif de mettre en regard la synonymie telle qu'elle est définie avec les traditions qui ont traversé son histoire. Quels éléments des traditions précédentes survivent dans la description actuelle de la synonymie ? Comme la synonymie a été récupérée par la linguistique moderne, l'attention est particulièrement portée sur les problèmes théoriques pointés par les descripteurs de la synonymie : quels sont les problèmes les plus récurrents ? Proposent-ils des solutions ? Enfin, les définitions qui composent ce corpus étant toutes extraites de manuels ou de grammaires, elles constituent donc les véhicules à la transmission de la notion, et donc des traditions qui la modèlent. Il est essentiel de connaître en détails le discours qui entoure la synonymie afin de comprendre pourquoi il est difficile de proposer un nouveau regard sur cette notion.

Le corpus est présenté en explicitant la manière dont il a été élaboré et son mode de traitement. L'analyse du corpus se donne pour objectif de répertorier les éléments clés qui constituent la définition de la synonymie sans oublier le recensement des marques des traditions antérieures. Enfin, la tradition moderne de la synonymie émanant du corpus est résumée et comparée à la tradition distinctive instaurée par Girard.

1- PRESENTATION DU CORPUS

Dans le domaine des sciences du langage, le corpus est un objet construit en fonction d'une intention de recherche. Il ne peut prétendre à l'exhaustivité, puisqu'il ne peut épuiser le réel et les possibles, aussi, il offre une vision partielle des faits de langue étudiés. Le corpus est donc « une collection de ressources langagières sélectionnées et organisées à partir de critères linguistiques explicites et destinées à

servir d'échantillons représentatifs » (Neveu, 2004 : 86). Il est constitué de données langagières que l'observateur se donne pour examiner un fait de langue. « Le choix du corpus n'est jamais indifférent. Il dépend du fait à étudier » (Martin, 2002 : 25). Et la représentativité du corpus est cruciale car il « doit refléter une réalité peu ou prou cohérente » (*Ibid.* : 26). Si l'analyse menée sur le corpus n'est valide que pour lui, il permet de circonscrire cette analyse en lui offrant un cadre précis dans lequel se déployer. Il évite par là la dispersion d'une étude qui se voudrait exhaustive et qui n'en finirait pas d'accumuler les matériaux à examiner.

Pour ce qui est de l'étude des définitions métalinguistiques de la synonymie, nombreux sont les dictionnaires ou les manuels définissant cette notion. Constituer un corpus de définitions métalinguistiques a obligé à choisir un nombre fini de définitions et à s'y tenir pour l'analyse. Ces définitions ont été choisies pour leur représentativité puisqu'elles ont été sélectionnées parmi des manuels de lexicologie et de sémantique, des dictionnaires et des grammaires. De plus, ces définitions sont datées puisque les manuels ou les dictionnaires dont elles sont extraites ont tous été publiés dans le dernier quart du XX^e siècle ou la première décennie du XXI^e siècle. Enfin, ce corpus a été constitué pour étudier un fait du métalangage : la définition de la synonymie. L'objectif est donc d'étudier en détail comment est définie cette notion, quelles sont les notions linguistiques utilisées et quels sont les jugements métalinguistiques portés sur la synonymie.

1-1- L'INTENTION DE RECHERCHE

Dans la partie historique, la synonymie est étudiée chez les auteurs qui ont traité cette notion au cours des siècles. Jusqu'au XX^e siècle, la définition de la synonymie reste assez pauvre du point de vue conceptuel et théorique. Avec l'émergence de la linguistique moderne, l'étude de la synonymie s'appuie sur de nouvelles notions telles que le sème, la connotation, etc. Le corpus étant constitué d'ouvrages de la fin du XX^e siècle, il est ancré dans la tradition de la synonymie renouvelée par la linguistique moderne. Il doit donc servir à mettre en avant les aspects pratiques de cette notion, c'est-à-dire, aussi bien les éléments de définitions que les éléments de méthode. Mais il peut également permettre la comparaison de cette tradition moderne avec les traditions passées. Enfin, il a pour objectif de pointer les problèmes que recèle cette notion au XX^e siècle, suite à l'avènement de la linguistique moderne.

1-1-1- A la recherche de la tradition moderne

Avec l'avènement de la linguistique moderne, une nouvelle tradition s'instaure dans l'histoire de la synonymie. Cette tradition moderne est en fait la tradition distinctive

des synonymistes ayant cours du XVIII^e siècle au XIX^e siècle reprise par la linguistique moderne et adaptée à ses exigences. Les sémanticiens, et notamment les structuralistes, se sont intéressés à cette notion et lui ont apporté des éléments de théorisation comme des éléments de méthode. Mais selon les auteurs et les courants théoriques, la synonymie n'est pas définie et examinée de la même manière. Aussi a-t-il semblé intéressant d'examiner cette notion au travers de ces définitions métalinguistique dans des grammaires et des manuels pour plus de neutralité du point de vue théorique.

Les grammaires et les manuels sont les véhicules de la tradition puisqu'ils ont pour but la transmission du savoir dans une perspective didactique. Se proposant de faire l'état des savoirs d'un domaine, ils mentionnent les connaissances qui sont l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique. Ils n'ont pas pour objet la remise en cause des savoirs. Au contraire, ils se placent clairement dans la logique d'accumulation et de reprise de la tradition. A l'inverse, les articles scientifiques, entre autres, interrogent davantage les notions et leurs définitions canoniques, ils se montrent donc plus polémiques. Par exemple, les auteurs du corpus adhèrent en tout point au consensus portant sur l'impossibilité de la synonymie absolue. En revanche, des linguistes interrogent cette impossibilité de la synonymie absolue, comme Kleiber dans un article intitulé « La synonymie – « identité de sens » n'est pas un mythe » (2009), où il tente de réhabiliter la synonymie absolue. De même, Salvador (1985) affirme l'existence des synonymes absolus. Ainsi, en limitant le corpus à des grammaires et des manuels, il est possible de saisir en quoi consiste la tradition qui entoure la synonymie à l'époque moderne tout en ayant conscience du biais que constitue le corpus.

L'objectif de cette analyse est donc de comprendre comment est définie la synonymie, ce qui revient à dégager un schéma récurrent de définition de la synonymie. Ce schéma n'est pas constitué d'un bloc, il se répartit en rubriques et sous-rubriques qui constituent autant de critères définitionnels, organisés les uns par rapport aux autres. Plus précisément, il faut comprendre comment s'articulent entre eux ces critères : certains participent à la définition de la synonymie en tant que telle et d'autres servent à délimiter le phénomène de la synonymie et à l'articuler avec des notions connexes. Cette étude est l'occasion de lister les critères linguistiques qui peuvent entrer en compte dans la définition de la synonymie¹⁰⁹.

¹⁰⁹ L'ensemble de ces critères n'est pas mentionné de manière systématique dans les définitions du corpus.

1-1-2- Les traces des traditions passées et les problèmes récurrents de la synonymie

L'établissement de la tradition moderne de la synonymie est l'occasion d'opérer des comparaisons entre cette tradition et les traditions passées, particulièrement avec la tradition distinctive des synonymistes. Puisque la tradition moderne découle de cette tradition synonymiste, il faut s'attendre à de nombreuses similitudes. Il est intéressant d'opérer des rapprochements entre ces deux traditions pour décrire les transformations subies par la tradition synonymiste pour s'adapter à la linguistique moderne et ses exigences théoriques.

La recherche des traces des traditions passées passe également par la recherche de traces prégnantes : les définitions métalinguistiques de la synonymie ne sont pas exemptes d'allusions ou même de références aux traditions passées, autrement dit, elle donne à voir un *champ de présence* (Foucault, 1969). Mais si le poids des traditions n'est pas toujours conscient, certains auteurs contemporains ne sont pas oublieux du passé de la notion et rappellent dans un volet historique de leur définition ce qu'elle a été aux siècles passés.

Enfin, le parallèle entre la tradition des synonymistes et la tradition moderne doit être l'occasion de révéler les problèmes théoriques qui apparaissent lors de ce transfert de traditions. En effet, la linguistique moderne a récupéré la synonymie des synonymistes et a tenté de l'adapter à ses exigences théoriques. Cela n'est pas sans susciter des problèmes théoriques et méthodologiques pour la synonymie. Ainsi, l'examen de ce corpus de définitions métalinguistiques est aussi l'occasion de se montrer critique à l'endroit de ces définitions, car il arrive qu'elles recèlent des incohérences. De même, croiser plusieurs définitions permet de faire ressortir des points de désaccord entre les auteurs, et les zones d'ombre de la notion. Dès lors, les apories de la synonymie pourront émerger. Une fois délimitées, elles sont examinées en détails pour être résolues ou contournées.

1-2- LES DEFINITIONS

1-2-1- Les catégories d'ouvrages

Le corpus se répartit en plusieurs catégories d'ouvrages, toutes étant susceptibles de faire état de la tradition de la synonymie. Voici les catégories retenues :

- Les dictionnaires de linguistique ou de sciences du langage
- Les grammaires
- Les ouvrages de lexicologie
- Les ouvrages de sémantique

Chacune de ces catégories rassemble en moyenne cinq ouvrages. En voici le détail du corpus :

Dictionnaires

- DUBOIS Jean (dir.) (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT Oswald & SCHAEFFER Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Ed. du Seuil, coll. Points.
- MOUNIN Georges (dir.) (2004), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 4^e édition.
- NEVEU Franck (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- NEVEU Franck (2009), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.

Grammaires

- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise & GALMICHE Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BECHADE Hervé-D. (1994), *Grammaire française*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.
- ELUERD Roland (2010), *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, 4^e édition.
- GARDES-TAMINE Joëlle (2005), *La grammaire : 1. phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, 4^e édition.
- GREVISSE Maurice & GOOSE André (2007), *Le bon usage : Grévisse langue française*, Bruxelles Louvain-La-Neuve, De Boeck & Duculot, 14^e édition.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 4^e édition.

Ouvrages (manuels) de lexicologie

- ELUERD Roland (2000), *La lexicologie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise (1998), *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod, coll. Lettres Sup.

- MORTUREUX Marie-Françoise (2008), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, 2^e édition.
- NIKLAS-SALMINEN Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus.
- PICOCHÉ Jacqueline (1992), *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan, 2^e édition.

Ouvrages (manuels) de sémantique

- BAYLON Christian & MIGNOT Xavier (2002), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Nathan Université, 4^e édition.
- NYCKEES Vincent (1998), *La sémantique*, Paris, Belin, coll. Sujets.
- TOURATIER Christian (1998), *La sémantique*, Paris, Armand Colin.
- TAMBA Irène (2007), *La sémantique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- LERAT Pierre (1983), *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.

Ouvrage général

- LEROT Jacques (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit.

Une dernière catégorie a été ouverte pour l'ouvrage de Lerot qui ne s'affilie pas de manière univoque à une des autres catégories. Cet ouvrage permet donc d'avoir un autre regard sur la synonymie que celui des ouvrages appartenant à une catégorie déterminée.

La catégorie « grammaire » est la plus riche mais car les définitions de certaines grammaires sont très courtes et apportent donc peu de données au corpus. La taille de certaines définitions est ainsi compensée par le nombre d'ouvrages impartis à cette catégorie.

1-2-2- Pourquoi cette diversité ?

La synonymie étant une notion de sémantique lexicale, elle doit être à la fois recherchée dans les ouvrages de lexicologie et dans ceux de sémantique. Ces deux types d'ouvrages comportent de copieux paragraphes consacrés à la synonymie. En tant que notion reconnue des sciences du langage, il est légitime de la rechercher dans des dictionnaires de linguistique, qui y consacrent une définition. Enfin, la recherche de définitions de la synonymie dans des grammaires s'est montrée plus ardue car il n'y avait pas une définition de la synonymie dans chacune des grammaires consultées. Ainsi, ne sont retenues que celles qui comportent une

définition de la synonymie. Une moindre représentation de la synonymie dans les grammaires s'explique dans la mesure où celles-ci ont en premier lieu pour objet la description morphologique et syntaxique de la langue. Or la synonymie ne ressort pas de ces deux domaines de la linguistique. Parmi les grammaires retenues, les ouvrages de Grévisse, Béchade et Eluerd ne donnent que de très courtes définitions. L'ouvrage d'Arrivé, Gadet & Galmiche donne une définition longue de la synonymie, mais s'il porte le nom de grammaire, il se présente sous la forme d'un dictionnaire puisque les notions traitées sont ordonnées alphabétiquement. Cela en fait donc quasiment un dictionnaire. Quant à la grammaire de Gardes-Tamine, elle est constituée de deux volumes, le premier consacré à la phonologie, à la morphologie et à la lexicologie tandis que le second est consacré à la syntaxe. Or la définition de la synonymie se trouve dans le premier volume, qui se rapproche des ouvrages de lexicologie comme le laisse entendre son sous-titre. Pour ce qui est de la *Grammaire méthodique du français*, une partie de l'ouvrage est consacrée au lexique, dans laquelle figurent, entre autres, les relations de sens dans le lexique dont la synonymie. Pour finir, l'ouvrage de Charaudeau est classé parmi les grammaires en raison du titre qu'il porte mais, étant une grammaire du sens et de l'expression, il se rapproche des ouvrages de sémantique. Cela explique qu'on y trouve une longue définition de la synonymie. Les ouvrages classés dans la catégorie « grammaire » se trouvent en réalité connectés aux autres catégories de ce corpus.

Dans le corpus, certains ouvrages appartiennent au même auteur, c'est le cas d'Eluerd et Neveu. Leurs deux définitions de la synonymie sont proches, même si celles d'Eluerd appartiennent à deux catégories différentes. Mais, pour chaque auteur, l'une des deux définitions est plus condensée que l'autre.

Seules des définitions de la synonymie issues d'ouvrages français, et donc en français, ont été choisies. D'une part, étudier des définitions d'une même langue permet de procéder à une étude terminographique et notionnelle sans qu'il y ait de conflits dans le choix des traductions de certains termes. Par ailleurs, cela évite confusion et amalgame et permet de s'inscrire dans la continuité du chapitre historique qui se focalise principalement sur la tradition française de la synonymie. Qui plus est, il est fait référence à plusieurs reprises à la tradition des synonymistes, tradition dont on sait qu'elle est française à son origine.

La diversité a été recherchée dans la provenance des définitions pour ce corpus afin de ne pas se limiter à un point de vue propre à un type d'ouvrages. Tous les ouvrages mentionnés restent liés à la tradition mais chacun d'eux, en fonction de la catégorie dans laquelle il est classé, ne met pas en avant les mêmes critères lors de la définition de la synonymie.

1-3- LE TRAITEMENT DES DEFINITIONS

1-3-1- Décomposition des définitions

Ce qui est appelé définition de la synonymie n'est en fait qu'une infime partie des ouvrages qui viennent d'être exposés. Ceux-ci traitent de multiples notions voire de multiples champs d'études mais seuls les passages sur la synonymie ont été retenus. Ainsi, le corpus est constitué de définitions de la synonymie extraites de ces ouvrages. Pour les ouvrages configurés comme des dictionnaires, il est aisé de repérer la définition de la synonymie puisqu'elle correspond à un article. Pour les autres ouvrages, dans la majeure partie des cas, un paragraphe, bien délimité, est consacré à la synonymie. Seuls les ouvrages de Lerat et Ducrot & Schaeffer ne proposent pas des définitions clairement délimitées, en un paragraphe. Il a donc fallu s'appuyer sur les index des ouvrages pour retrouver les passages consacrés à la synonymie dans ces ouvrages.

Une fois les définitions extraites, elles ont été décomposées en sous-parties ; pour certaines, cela était déjà fait puisque les auteurs décomposent eux-mêmes leurs définitions en sous-rubriques. Lorsque ce n'est pas le cas, il faut se fier au découpage thématique en paragraphes de la définition. La décomposition des définitions permet d'extraire l'ensemble des critères qui entrent en compte dans la définition de la synonymie, qui sont appelés critères définitionnels dans la suite de cette analyse.

Toutefois, pour extraire une liste des critères du corpus de définitions, il est nécessaire de recouper les informations des différentes définitions. Celles-ci font référence à la même notion ou à la même idée mais elles ne les présentent pas toutes de la même manière ou n'emploie pas exactement les mêmes termes. Il faut donc déceler les ressemblances au-delà des formulations différentes des idées. C'est tout à fait flagrant en ce qui concerne la terminographie de la synonymie : celle-ci connaît de nombreuses dénominations terminographiques, qui réfèrent bien souvent au même type de synonymie. Mais la configuration des définitions de la synonymie demeure récurrente d'une définition à l'autre. Tout comme la terminographie de la synonymie, ce schéma définitionnel est décrit dans la partie suivante de ce chapitre, consacrée à l'analyse du corpus.

1-3-2- Liste des critères

Voici la liste des critères définitionnels de la synonymie les plus répandus dans le corpus :

- L'opposition entre la forme et le sens, c'est-à-dire un même sens pour des formes différentes. Cette opposition se concrétise aussi en l'opposition entre signifiant et signifié ;
- L'idée selon laquelle une différence de forme implique une différence de sens – qui explique la stricte opposition du critère précédent – et qui s'apparente au principe d'économie de la langue ;
- La même catégorie grammaticale pour des synonymes ;
- Une définition logique de la synonymie, qui est appelée implication bilatérale ou réciproque ;
- La substitution : le critère de test qui fonde la synonymie ;
- Deux types de synonymies – qui prennent chacun plusieurs dénominations¹¹⁰ :
 - Un premier type de synonymie : l'identité de sens dite synonymie absolue : un phénomène très rare, restrictif, qui se rencontre seulement dans les discours spécialisés, sa particularité étant la substitution possible dans tous les contextes d'emploi ;
 - Un second type de synonymie : la synonymie dite partielle : elle ne permet la substitution que dans un certain nombre de contextes ;
- Les types de nuances entre synonymes (ex : variations, affectivité, collocations, ...) ;
- La différence entre un plan dénotatif (référence) et un plan connotatif (connotations)
- L'hyponymie / hyperonymie
- La polysémie
- La dénomination multiple
- La paraphrase et la question de l'extension des unités de la synonymie

Dans cette liste, les divergences terminographiques entre auteurs n'apparaissent pas mais elles sont bien réelles. Les auteurs opposent aussi bien sens et forme que signifié et signifiant. Il y a aussi le cas de la substitution : certains auteurs parlent d'interchangeabilité ou de commutation. Quant aux types de nuances entre les synonymes, ceux-ci sont très diverses : les auteurs ne les mentionnent pas tous et ils leur donnent souvent des appellations très différentes.

L'analyse du corpus n'aborde cependant pas l'ensemble des critères listés. L'accent est mis, d'une part, sur ceux qui circonscrivent la synonymie tels que la paraphrase, l'hyponymie ou encore la dénomination multiple et d'autre part, sur les différents types de synonymies et les critères qui permettent de les expliquer :

¹¹⁰ Afin d'exposer ces deux types de synonymies, des dénominations distinctes leur sont attribuées : synonymie absolue pour le premier type et synonymie partielle pour le second type, mais ce ne sont que des dénominations parmi d'autres.

la polysémie, le principe d'économie et les types de nuances. Quant aux critères qui font consensus : la catégorie grammaticale, l'opposition entre sens et forme, ... ils ne sont traités que superficiellement et n'apparaissent que dans l'exposition du schéma définitionnel de la synonymie.

La décomposition des définitions en idées et notions permet de cerner les paramètres récurrents de la définition de la synonymie et de baliser le parcours que doit suivre l'analyse de corpus dont l'objectif est l'examen de ces paramètres. Certains critères peu représentés tels que la dénomination multiple ou le principe d'économie font malgré tout partie de l'analyse car révélateurs d'une tradition et d'une conception de la synonymie.

2 – ANALYSE DU CORPUS

L'analyse du corpus de définitions métalinguistiques de la synonymie s'articule autour des éléments de définition de la synonymie, de ses éléments de délimitation et d'une analyse métadiscursive de ces définitions.

2-1- ELEMENTS DEFINITOIRES DE LA SYNONYMIE

2-1-1- Terminographie de la synonymie dans le corpus

La terminographie est l'étude des termes qui servent à saisir les manifestations d'une notion. En ce qui concerne la synonymie, cette terminographie est riche et parfois confuse d'où la nécessité d'examiner en détails les termes employés pour désigner la synonymie¹¹¹.

2-1-1-1- La diversité des termes

Synonymie est un nom commun féminin mais *synonyme* est aussi bien un nom commun masculin qu'un adjectif. Les noms communs *synonymie* et *synonyme* connaissent des dérivés formés avec les préfixes *para-* et *quasi-* – présents dans le corpus – qui indiquent l'approximation ou la proximité¹¹² : *parasynonymie* / *parasynonyme* et *quasi-synonymie* / *quasi-synonyme*. Ils peuvent également être suivis de nombreuses épithètes ; le syntagme *synonymie* / *synonyme* + Adj permet

¹¹¹ Cette étude ne peut être exhaustive puisqu'elle se limite aux termes présents dans le corpus mais elle donne déjà un aperçu significatif et représentatif de la terminographie de la synonymie.

¹¹² Pour le *TLFi*, *quasi* « indique une similitude, une approximation ou une assimilation qualitative ; les mots construits signifient que la qualité désignée par le 2^e élément est presque totale ou soumise à certaines conditions ». En ce qui concerne *para* « auprès de, à côté de », selon le *TLFi*, ce préfixe exprime « l'idée de la proximité soit par contiguïté, soit par ressemblance avec ce que désigne le 2^e élément ».

de spécifier le type de synonymie dont il est question, car la synonymie peut se fragmenter en plusieurs sous-phénomènes.

Voici le tableau récapitulant l'ensemble des adjectifs adjoints à *synonymie* et/ou *synonyme*¹¹³ dans le corpus :

Adjectifs	Auteurs du corpus	Nombre d'ouvrages
Absolu	<ul style="list-style-type: none"> - Jacques Lerot - Vincent Nyckees - Roland Eluerd - Patrick Charaudeau - Joëlle Gardes-Tamine - Jacqueline Picoche - Aïno Niklas-Salminen - Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet - Jean Dubois - Franck Neveu - Irène Tamba 	11
Partiel	<ul style="list-style-type: none"> - Christian Baylon & Xavier Mignot - Michel Arrivé, Françoise Gadet & Michel Galmiche - Roland Eluerd - Joëlle Gardes-Tamine - Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat & René Rioul - Aïno Niklas-Salminen - Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet - Georges Mounin - Franck Neveu - Irène Tamba 	10
Total	<ul style="list-style-type: none"> - Pierre Lerat - Joëlle Gardes-Tamine - Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat & René Rioul - Franck Neveu - Irène Tamba 	5
Relatif	<ul style="list-style-type: none"> - Jacques Lerot - Vincent Nyckees - Franck Neveu - Irène Tamba 	4

¹¹³ La distinction entre les deux noms n'a pas été faite lors de la récolte car il n'a pas semblé justifié de distinguer leurs épithètes.

Contextuel	<ul style="list-style-type: none"> - Michel Arrivé, Françoise Gadet & Michel Galmiche - Patrick Charaudeau - Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat & René Rioul - Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet 	4
Approximatif	<ul style="list-style-type: none"> - Roland Eluerd - Aïno Niklas-Salminen - Pierre Lerat 	3
Approchant	Joëlle Gardes-Tamine	1
Approché	Vincent Nyckees	1
Complet	Jean Dubois	1
Dénotatif	Georges Mounin	1
Imparfait	Jacqueline Picoche	1
Incomplet	Jean Dubois	1
Paradigmatique	Pierre Lerat	1
Référentiel	Michel Arrivé, Françoise Gadet & Michel Galmiche	1
Strict	Patrick Charaudeau	1

Tableau 1 : Les adjectifs adjoints aux noms *synonymie* ou *synonyme*

Dérivés	Auteurs du corpus	Nombre d'ouvrages
Parasynonyme	<ul style="list-style-type: none"> - Jacques Lerot - Vincent Nyckees - Pierre Lerat - Christian Baylon & Xavier Mignot - Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet - Jacqueline Picoche 	6
Quasi-synonyme	Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet	1

Tableau 2 : Les dérivés des noms *synonymie* ou *synonyme*

La fréquence des qualificatifs ou des dérivés nominaux est donnée par ordre décroissant. De manière générale, les auteurs emploient deux qualificatifs, même s'il n'est pas rare qu'ils en utilisent davantage, ce qui suppose une répartition de la

notion de synonymie en deux phénomènes¹¹⁴. Certes, les auteurs opèrent des distinctions entre les qualificatifs qu'ils attribuent à la synonymie car chaque qualificatif est censé pointer un type de synonymie. Mais l'utilisation de plusieurs qualificatifs pour un même type de synonymie est aussi le signe d'une incertitude de la part des auteurs. On peut voir dans ces hésitations le désir de ne pas opérer de choix terminographique à propos de la synonymie. La liste qui suit répertorie toutes les hésitations rencontrées chez les auteurs du corpus :

- une synonymie *totale* ou *absolue* (Tamba, 2007 : 82)
- la parasynonymie ou synonymie approximative (Lerat, 1983 : 36)
- parasynonymes ou synonymes approchés (Nyckees, 1998 : 183)
- synonymie partielle ou contextuelle (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663)
- synonymie contextuelle ou partielle (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 54)
- on utilise le terme de **parasynonymie**, qui souligne le caractère approximatif de la synonymie. (On dit aussi quasi-synonymes.) (*Ibid.*)
- une relation de **synonymie partielle** (ou **contextuelle**) (Riegel *et alii*, 2009 : 926-927)
- une synonymie absolue (ou totale) (Neveu, 2004 : 281)
- la synonymie relative (ou partielle) (*Ibid.*)
- la synonymie absolue ou totale et la synonymie approchante ou partielle (Gardes-Tamine, 2005 : 125)
- des mots parasynonymes, ou synonymes imparfaits (Picoche, 1992 : 100-101)

Une nette disparité entre les qualificatifs et les dérivés donnés à la synonymie se fait jour. En tête de peloton, on retrouve les deux adjectifs *absolu* et *partiel* ; ils sont suivis par les adjectifs *total*, *relatif*, *contextuel* et *approximatif* ainsi que du substitut nominal *parasynonyme*. Enfin, en queue de peloton, on retrouve de nombreux hapax : les adjectifs *approchant*, *approché*, *complet*, *dénotatif*, *imparfait*, *incomplet*, *paradigmatique*, *référentiel* et *strict* ainsi que du substitut nominal *quasi-synonyme*.

Un consensus semble se former autour d'*absolu* et *partiel* mais le nombre important d'hapax accroît la dispersion des termes. Par ailleurs, le nombre de qualificatifs coordonnés par *ou* laisse penser que les auteurs n'osent pas choisir entre les dénominations que leurs prédécesseurs ont employées tant celles-ci sont nombreuses. Les auteurs ne rendent pas compte de la tradition dans sa totalité puisqu'ils ne citent pas tous les qualificatifs possibles mais ils en donnent à voir

¹¹⁴ Cette partition binaire de la synonymie est évoquée dans le paragraphe pourtant sur les couples de qualificatifs ou dérivés de la synonymie.

plusieurs pour attester de cette tradition. Si cela est fait pour aider le lecteur à se repérer dans la tradition de la synonymie, cela contribue également à le noyer sous le nombre des dénominations.

2-1-1-2- Les couples de termes

La synonymie est le plus souvent scindée en deux phénomènes qui portent chacun une dénomination différente. D'ailleurs, les deux adjectifs les plus représentés, *absolu* et *partiel* sont deux adjectifs de sens opposé qui qualifient deux types distincts de synonymie. Mais d'un auteur à l'autre des couples de qualificatifs différents sont employés. Le tableau suivant donne les adjectifs ou dérivés que les auteurs associent en couple¹¹⁵ :

Couples de qualificatifs ou dérivés	Auteurs du corpus	Nombre d'ouvrages
Absolu / Relatif	Vincent Nyckees	1
Total / Partiel	Franck Neveu (2009)	1
Complet / Incomplet	Jean Dubois	1
Absolu / Partiel et approximatif	Roland Eluerd	1
Absolu / Approximatif ou partiel	Aïno Niklas-Salminen	1
Total / Partiel ou contextuel	Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat & René Rioul	1
Absolu / Parasynonyme ou imparfaits	Jacqueline Picoche	1
Absolu / Parasynonyme (ou quasi-synonyme)	Alise Lehmann & Françoise Martin-Berthet	1
Total ou absolu / Partiel	Irène Tamba	1
Total / Approximatif ou Parasynonyme	Pierre Lerat	1
Absolu ou total / Approchant ou partiel	Joëlle Gardes-Tamine	1
Absolu ou total / Relatif ou partiel	Franck Neveu (2004)	1
Absolu / Relatif / Parasynonyme	Jacques Lerot	1

¹¹⁵ Cela permet de dégager les deux phénomènes qui composent la synonymie.

Tableau 3 : Les couples de qualificatifs de la synonymie

Le recensement des couples de qualificatifs montre lui aussi une grande disparité dans la terminographie de la synonymie : chaque auteur a sa propre association de termes puisqu'il n'y a que des hapax. Les couples opposant seulement deux termes sont assez peu nombreux du fait des hésitations des auteurs qui n'osent attribuer qu'un seul qualificatif à un type de synonymie. Ce foisonnement des combinaisons terminographiques ne contribuent pas à la clarté de la notion de synonymie et aux sous-types dont elle est constituée. Toutefois, un petit nombre de qualificatifs se voit associer de manière récurrente : ce sont les qualificatifs les plus fréquemment mentionnés dans le corpus : *absolu*, *total*, *partiel*, *relatif* et *parasynonyme* ; ils forment le noyau dur des qualificatifs.

Un hapax figure dans ce tableau : la tripartition de la synonymie chez Lerot. Ce cas ne remet pas en cause la bipartition de la synonymie puisqu'il s'agit qu'un cas isolé¹¹⁶.

2-1-1-3- Aperçu historique de la terminographie

Pour la langue française, la terminographie de la synonymie remonte au XVII^e siècle avec l'opposition entre les vrais et les faux synonymes chez Bouhours. Chez Girard et Dumarsais, on trouve la dénomination « synonymes parfaits » : ce sont les synonymes qui ne peuvent pas être distingués par l'étude de leurs idées accessoires. Pour Darmesteter, les synonymes parfaits sont les victimes de la concurrence vitale qui régit la vie des mots : l'un des deux disparaît au profit de l'autre au nom de cette concurrence vitale.

Ainsi, jusqu'au XX^e siècle, peu de qualificatifs sont attribués à la synonymie. Cela se limite à l'adjectif *parfait* qui désigne un type absolu de synonymie, l'autre type de synonymie ne recevant aucun qualificatif. En revanche, au XX^e siècle, apparaissent d'autres qualificatifs de la synonymie en raison des nombreuses descriptions et typologies entreprises. Dans sa typologie, Ducháček décrit la synonymie selon deux couples : synonymes absolus / synonymes partiels et synonymes parfaits / synonymes approximatifs, dont les qualificatifs sont présents dans le corpus. Les typologues de la synonymie semblent donc à l'origine du foisonnement terminographique qui se retrouve dans le corpus ; ils participent ainsi à la nouvelle tradition qui s'initie au XX^e siècle.

¹¹⁶ D'ailleurs, dans la suite de l'analyse, il est montré que cette tripartition est à nuancer.

Les qualificatifs utilisés jusqu'au XIX^e siècle sont quasi absents du corpus : on ne rencontre l'expression « vrais synonymes » que chez Mortureux¹¹⁷. En revanche, ceux qui apparaissent au XX^e siècle y sont très présents : *absolu*, *partiel* et *approximatif* que Ducháček évoque sont parmi les qualificatifs les plus fréquents dans le corpus. De ce fait, les auteurs du corpus se replacent clairement dans la tradition moderne de la synonymie. D'ailleurs, on retrouve bien le couple de Ducháček : *absolu* / *partiel* parmi les couples de dénominations. Les typologues ne sont pas les seuls à inspirer les auteurs du corpus puisque Dubois associe les qualificatifs *complet* / *incomplet*, couple qu'il reprend à Lyons. D'autres auteurs remontent plus loin dans le temps car le terme *approchant* de Gardes-Tamine rappelle les « synonymes et approchans » de Vaugelas. Ainsi, les auteurs du corpus font principalement leur miel de leurs prédécesseurs les plus proches, sans se limiter aux seuls linguistes français ; les auteurs anciens sont peu sollicités.

2-1-1-4- Le statut sémiotique du terme

Il est nécessaire d'interroger la pertinence de cette diversité terminographique et notamment ce que Bachelard appelle « la séduction substantialiste ». En effet, « un des plus clairs symptômes de la séduction substantialiste, c'est l'accumulation des adjectifs sur un même substantif » (2004 : 135). Et Bachelard d'avertir : « moins une idée est précise et plus on trouve de mots pour l'exprimer. Au fond, le progrès de la pensée scientifique revient à *diminuer* le nombre d'adjectifs qui conviennent à un substantif et non point à l'augmenter. On pense scientifiquement des attributs en les hiérarchisant et non pas en les juxtaposant » (*Ibid.*). La situation décrite par Bachelard peut s'appliquer au terme *synonymie* d'où une « séduction substantialiste » chez les auteurs traitant la synonymie. Chez les typologues de la synonymie, on trouve pléthore de termes pour désigner la notion mais chacun de ces termes est inséré dans une hiérarchie et chaque dénomination renvoie à un type de synonymie bien particulier¹¹⁸. En revanche, dans le corpus, certains auteurs alignent plusieurs dénominations par hésitation et la somme de toutes ces dénominations atteint un nombre considérable, qui en devient alarmant. Aucune hiérarchie ne peut être construite entre ces dénominations puisque les auteurs ne reconnaissent que deux types de synonymie, qui peuvent être mis en parallèle. Ainsi, s'agit-il d'une juxtaposition des qualificatifs.

Cela incite donc à s'interroger sur la pertinence des termes et de là, sur leur statut sémiotique, car en tant que signe, le terme indique de lui-même qu'il

¹¹⁷ Mortureux et Dubois *et alii* parlent également de « véritables synonymes » ; faut-il y voir un écho aux « vrais synonymes » ? Cela est fort possible mais comme pour les « vrais synonymes », il semble difficile de les ériger en termes, il s'agirait plutôt d'une qualification.

¹¹⁸ Toutefois, il serait légitime de s'interroger sur la pertinence des hiérarchies dont les éléments sont parfois difficiles à distinguer, cette confusion amoindrissant l'intérêt des typologies.

appartient à une terminologie. Le schéma de construction le plus répandu est N+Adj. Si le nom, *synonymie* ou *synonyme*, a un statut sémiotique recevable en tant que terme savant¹¹⁹, on ne peut en dire autant des adjectifs qualificatifs puisqu'ils sont issus de la langue courante et non dérivés d'un autre terme. De ce fait, leur statut sémiotique ne les montre pas comme des termes mais plutôt comme des unités de la langue, ce qui affecte le terme *synonymie*. Ces dénominations ont pu avoir un statut sémiotique de terme dans un premier temps, c'est-à-dire lorsqu'elles ont été édictées par des auteurs, même si la profusion de termes n'est pas synonyme de clarté. Que les qualificatifs de la synonymie proviennent de la langue courante est une chose et qu'ils soient nombreux en est une autre mais toutes deux limitent le statut sémiotique des termes.

La synonymie, qui est à la fois une notion épilinguistique et métalinguistique, se trouve entourée de qualificatifs d'origine épilinguistique ce qui peut la faire basculer dans l'épilinguistique, et lui fait ainsi perdre toute crédibilité métalinguistique. Les dénominations de la synonymie rencontrées dans le corpus ne semblent légitimes ni du point de vue terminographique ni du point de vue sémiotique, ce qui pose la question d'éventuelles alternatives terminographiques à élaborer.

2-1-2- Définition de la synonymie

La définition de la synonymie est décortiquée pour en faire ressortir l'architecture récurrente. Ces définitions se décomposent en une première définition appelée définition générale, puis viennent d'autres définitions plus précises dues à la subdivision de la synonymie en deux phénomènes.

2-1-2-1- Définition générale

L'exposé sur la synonymie s'ouvre par une définition générale de la notion¹²⁰. Cette stratégie à caractère didactique permet de poser la notion de synonymie. Pour ne favoriser aucun auteur, voici une formulation canonique de cette définition générale : « Deux formes linguistiques matériellement différentes sont sémantiquement identiques (ou de sens voisins) ». Bien sûr, ce patron connaît de nombreuses variantes dans sa formulation. Les définitions tendent à différer sur la nature de la forme linguistique et l'identité de sens. « Forme linguistique » est employée à

¹¹⁹ Néanmoins, la synonymie n'est pas seulement une notion métalinguistique, c'est aussi une notion épilinguistique ; d'ailleurs, on peut supposer que *synonyme* est davantage une unité épilinguistique que *synonymie*.

¹²⁰ Rares sont les cas qui contredisent cette règle : il n'y a guère que la définition de Lerat et celle de Mortureux qui commencent par un exemple que l'auteur discute. Lerat commence par examiner quelques cas limites de synonymie afin de montrer quelle peut être l'extension de cette notion. Quant à Mortureux, elle s'intéresse à l'exemple de *soulier* et *chaussure* dont elle discute la synonymie.

dessein car elle se rencontre dans de nombreuses définitions¹²¹. Les auteurs cherchent à rester les plus généraux possibles dans la définition qu'ils donnent. Néanmoins, nombreux sont les auteurs qui utilisent des expressions telles que « mots »¹²², « termes »¹²³ ou « unités lexicales »¹²⁴. Pour ceux qui ne donnent aucune précision quant à l'extension de l'unité de la synonymie, les exemples donnés peuvent renseigner : ce sont bien souvent des unités lexicales¹²⁵. Enfin, certains auteurs revendiquent clairement une extension large de la synonymie, dépassant l'unité lexicale, pouvant englober des syntagmes ou même des phrases : Ducrot & Schaeffer donnent des exemples « phrastiques » de synonymie.

Les auteurs définissent la relation de synonymie comme une relation d'identité de sens, autrement dit, les synonymes ont des sens identiques. Toutefois, certains auteurs parlent plutôt de sens voisins entre les synonymes, il est donc question d'une équivalence de sens entre synonymes et non d'une identité. Cette équivalence est formulée de manière différente ce qui dénote différentes stratégies discursives : une « similarité de signification » (Neveu) entre synonymes ; des mots « de sens à peu près équivalent » (Tamba) ; des mots qui « ont à peu près la même signification »¹²⁶ (Grevisse) ; les synonymes « ont le même sens ou des sens très voisins » (Baylon & Mignot).

Dans certaines définitions générales, vient s'ajouter le critère de la catégorie grammaticale des synonymes : les mots synonymes doivent appartenir à la même catégorie grammaticale. Ce critère se justifie car le test principal de la synonymie consiste à substituer un synonyme par un autre dans un contexte donné. Ce critère n'est valable que si les synonymes mis en jeu sont bien des unités lexicales.

Ces définitions générales sont suivies de remarques discutant la pertinence de la synonymie et rejettent le bien-fondé de cette notion car elles aboutissent à la partition de celle-ci en deux phénomènes distincts : l'un plutôt étroit et l'autre plutôt lâche¹²⁷. Ainsi, il sera désormais question de synonymie étroite pour évoquer la synonymie la plus stricte et de synonymie large pour évoquer la plus lâche¹²⁸. Pour

¹²¹ Les auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* et Niklas-Salminen parlent de « forme » tandis que Mounin parle de « formes linguistiques » et les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* parlent de « formes lexicales », ce qui rejoint l'unité lexicale.

¹²² Charaudeau, Grevisse, Baylon & Mignot, Béchade, Eluerd, Picoche et Tamba parlent de mots.

¹²³ « terme » se rencontre chez Dubois *et alii* et Nyckeers.

¹²⁴ Quant à eux, Nyckeers, Gardes-Tamine, Lehmann & Martin-Berthet, Neveu et Lerot parlent d'unités lexicales.

¹²⁵ Lerat ne précise pas l'unité de la synonymie mais il donne des exemples mettant en jeu des unités lexicales.

¹²⁶ C'est nous qui soulignons.

¹²⁷ Ces deux phénomènes ne sont pas dénommés plus précisément car l'étude terminographique a montré la diversité des dénominations que peuvent prendre ces phénomènes.

¹²⁸ Ces deux qualificatifs ne font que grossir le lot des dénominations de la synonymie, qui est déjà important comme le montre l'étude terminographique. Néanmoins, ces dénominations se justifient dans la mesure où elles ne sont employées par aucun auteur du corpus ; de la sorte, il n'y aura aucune confusion avec les propos des auteurs. Par ailleurs, ces nouvelles dénominations n'ont pas vocation à être conservées, ce sont seulement des commodités d'analyse.

aboutir à cette répartition, les auteurs empruntent des raisonnements différents. A la définition générale vient parfois s'ajouter une définition de la synonymie en termes de substitution, de commutation ou d'interchangeabilité. La synonymie peut aussi être définie comme la possibilité de substituer une unité à une autre. Ce test de la substitution détermine si deux formes linguistiques sont ou non de sens identique. Bien souvent, les auteurs déduisent de ce test la subdivision de la synonymie en deux phénomènes.

2-1-2-2- Subdivision de la synonymie

Une fois la définition générale de la synonymie donnée, les auteurs départagent cette notion en deux phénomènes en leur attribuant des définitions distinctes. Ces définitions sont basées sur la substitution : la synonymie étroite est la possibilité de substituer un item à un autre dans tous leurs contextes d'emploi et la synonymie large la possibilité de substituer deux items dans certains de leurs contextes d'emploi. Les auteurs reconnaissent que la première synonymie ne se rencontre jamais ou rarement alors que la seconde est bien plus susceptible de se réaliser¹²⁹.

Toutefois, la substitution n'est pas la seule condition du choix de cette seconde synonymie. En effet, la polysémie, qui empêche les synonymes de se substituer dans tous leurs contextes d'emploi, permet une substitution dans seulement quelques contextes. Mais la polysémie n'est pas toujours clairement alléguée : certains auteurs se contentent de montrer que les substitutions entre items ne sont pas systématiquement possibles. Ils ne mettent pas en évidence le lien étroit entre polysémie et substitution ; ils fournissent donc une description partielle de la synonymie en ne pointant pas le véritable problème et omettent la polysémie qui est pourtant essentielle pour comprendre le fonctionnement de la synonymie.

Le principe d'économie de la langue prône un rejet des formes linguistiques ayant strictement le même sens, puisque ces formes n'ajoutent rien à la langue. La langue ne s'embarrasse pas de formes inutiles et redondantes. L'une des formes redondantes disparaît au profit de l'autre ; ainsi, le réservoir lexical et sémantique de la langue se stabilise. Cela renvoie à la loi de répartition de Bréal, qui avait été entrevue par Girard, Dumarsais et Beauzée. Ainsi, le principe d'économie de la langue, en ce qui concerne la synonymie, est directement hérité de la tradition synonymiste. Par ailleurs, la polysémie est en jeu dans ce principe d'économie. Pour que deux formes soient rigoureusement identiques, il faut qu'elles soient monosémiques. Or les unités de la langue sont très rarement monosémiques. Ainsi, la polysémie empêche que les unités linguistiques se recouvrent totalement du point

¹²⁹ Dans la *Justesse de la langue française*, Girard émet la possibilité de deux synonymies mais il en arrive à l'idée selon laquelle seule la seconde est possible. Mais par la suite, il ne retient que la synonymie qui se réalise effectivement ; la bipartition est donc abandonnée.

de vue du sens. Dès lors, le principe d'économie n'a pas lieu de s'appliquer. Cela explique donc que les synonymes larges soient retenus par les auteurs du corpus : ils ne sont pas évincés de la langue au nom du principe d'économie car ce dernier ne peut s'appliquer à eux.

2-1-2-3- *Les auteurs en marge*

Tous les auteurs du corpus ne se conforment pas exactement à cette démarche définitoire : certains auteurs – Béchade, Grevisse et Ducrot & Schaeffer – ne subdivisent pas la synonymie en deux phénomènes. Dans leurs grammaires, les deux premiers rédigent de très courtes définitions, qui comportent une définition générale et un exemple commenté. Ce format réduit peut s'expliquer dans une grammaire car elle n'a pas pour objectif premier la description des relations sémantiques et lexicales. La définition de Ducrot & Schaeffer est peu conventionnelle puisqu'ils se contentent d'une définition générale et de quelques exemples. L'essentiel de leur propos consiste à faire reposer l'indétermination de la synonymie sur l'indétermination de la notion de sens. La seule piste qu'ils mentionnent réside dans le parcours interprétatif des énoncés dits synonymes. A un moment de ce parcours, des éléments identiques sont convoqués : ce serait là ce qui fonde la synonymie. Ces auteurs semblent se cacher derrière l'imprécision du sens et de vagues intuitions linguistiques.

D'autres auteurs évoquent différentes dénominations de la synonymie sans jamais les définir et sans clairement les articuler entre elles ce qui ne rend pas aisée la compréhension des distinctions qu'ils opèrent. Dans ces cas, seuls les qualificatifs octroyés à la synonymie peuvent constituer des indications, mais ce sont de piètres indications lorsque l'on connaît la diversité des qualificatifs de la synonymie et la divergence des auteurs quant à la définition des différents types de synonymie. Mounin donne une définition générale de la synonymie mais après analyse, il reconnaît que ces synonymes sont rares, ce qui laisse penser que cette définition renvoie à la synonymie étroite. De surcroît, Mounin mentionne ensuite des synonymes partiels qu'il ne relie pas à sa définition générale, on peut donc leur présumer une définition autre, sans qu'elle soit donnée. Mais les exemples donnés pour chacun de ces types de synonymes brouillent les pistes, à croire qu'ils sont mal choisis. En fin de définition, Mounin évoque également les synonymes dénotatifs sans en donner de définition. Ainsi, les deux types de synonymes mentionnés dans cette définition de la synonymie ne connaissent aucune définition propre ce qui ne permet pas de saisir le phénomène qu'ils pointent. Seuls peuvent être utiles les qualificatifs octroyés à la synonymie : *partiel* renvoie au fait que les synonymes ne se recouvrent pas totalement du point de vue du sens et *dénotatif* doit

vouloir dire qu'ils ont en commun la même dénotation. Mais ce ne sont là que des suggestions, tant le propos de Mounin est peu clair.

Lerat ne donne qu'une définition sommaire de la synonymie dans la section qui y est consacrée. Toutefois, il développe cette notion dans une autre section de son ouvrage, portant sur la relation d'équivalence en logique qui « constitue la formulation la plus rigoureuse de la synonymie paradigmatique » (1983 : 36). Cette équivalence est « suffisante pour établir la synonymie totale » (*Ibid.*) pour laquelle il donne l'exemple de *pistolet-mitrailleur* et *mitrailleuse* et de *façon* et *manière*¹³⁰. Elle « permet également d'assigner des limites précises à la parasynonymie, ou synonymie approximative » (*Ibid.*). Il illustre cette dernière synonymie par un exemple qu'il emprunte à Pottier (1964 : 123) : « *bon* (...) peut remplacer *gentil*, *sain*, *valable* ou *amusant* dans les contextes *homme*, *viande*, *billet* ou *histoire*, alors que *gentil* ne peut s'appliquer à *viande*, etc. ». Bien que ces types de synonymes soient exemplifiés, ils ne sont en aucun cas définis mais seulement rattachés à la notion d'équivalence. Que celle-ci permette de reconnaître des relations de synonymie, soit, mais elle ne permet pas de distinguer les deux types de synonymies mentionnés. Les exemples sont censés faciliter la compréhension mais l'exemple de *façon* et *manière* est quelque peu contestable. Ainsi, comme Mounin, Lerat distingue des types de synonymies en leur attribuant des qualificatifs différents mais ne les définit pas. Ces auteurs s'appuient sur d'hypothétiques connaissances en matière de synonymie de la part des lecteurs pour se dispenser de définitions ; mais un lecteur qui s'interroge sur la synonymie et consulte leurs ouvrages n'a pas nécessairement ces connaissances préalables.

Enfin, certains auteurs reconnaissent trois types de synonymie : ils partent de la bipartition de la synonymie en une synonymie étroite et une synonymie large mais ils partagent à nouveau cette dernière : soit ils la partagent clairement, soit ils lui attribuent diverses propriétés qui lui font porter diverses dénominations. Mais il arrive que les définitions de certains types soient manquantes si bien qu'ils sont aussi peu clairs que les autres auteurs en marge.

2-1-3- A propos de la synonymie étroite

Les auteurs s'accordent sur la définition de la synonymie étroite en termes de substitution : elle correspond aux cas où deux unités linguistiques peuvent se substituer l'une à l'autre dans tous leurs contextes d'emploi. Cette définition consensuelle et précise n'empêche pas la rareté du phénomène : d'après les auteurs, cette synonymie ne se rencontre que rarement pour ne pas dire jamais. Enfin, elle

¹³⁰ Une étude menée par Fuchs (2007) montre que ces deux mots ne sont pas équivalents.

ne connaît guère que deux dénominations¹³¹ : *synonymie absolue* et *synonymie totale*. D'autres dénominations existent mais elles font figure d'hapax, il s'agit de *synonymie stricte* (Charaudeau) et *synonymie complète* (Dubois *et alii*).

2-1-3-1- Une synonymie circonscrite à des domaines particuliers

Pour les auteurs du corpus, cette synonymie étroite est rare car elle est circonscrite aux discours scientifiques ou techniques : « on peut être tenté d'en [des synonymes étroits] rechercher des exemples en comparant la langue populaire et la langue savante, qui semblent souvent présenter des termes équivalents pour désigner une même réalité » (Nyckees, 1998 : 181). Les synonymes étroits doivent posséder la même compréhension : « c'est le cas pour les termes scientifiques ou techniques et leurs équivalents populaires, entre autres les termes de botanique (*saxifraga umbrosa* = *désespoir du peintre*) et de médecine (*une lithiase* = *un calcul de rein*) » (Lerot, 1993 : 155). De même, « en zoologie, la nomenclature scientifique et la nomenclature populaire offrent de nombreux exemples de synonymie absolue » (Dubois *et alii*, 1994 : 465). Cependant, « ces termes ne sont pas véritablement en concurrence dans l'usage [...]. De plus, on ne produit pas le même effet sur ses interlocuteurs selon que l'on utilise l'une ou l'autre de ces appellations et on ne dit pas non plus exactement la même chose » (Nyckees, 1998 : 181). Ainsi, contrairement à Dubois ou Lerot, Nyckees et d'autres auteurs ne reconnaissent pas de synonymie étroite entre des unités lexicales issues de la langue courante et les termes scientifiques ou techniques correspondants : *ictère* et *jaunisse* (Gardes-Tamine, 2005), *terme* et *mot* (Charaudeau, 1992). Ces dénominations s'opposent par leur statut sémiotique : le terme s'inscrit dans une terminologie donnée et l'unité lexicale dans la langue courante. Dès lors, les auteurs opposent des termes issus d'un même domaine, par exemple la linguistique : *entrée* et *adresse* (Lehmann & Martin-Berthet, 1998) et *hyperonyme* et *superordonné* (Picoche, 1992). Eluerd donne un exemple qui ressort de la variation morphologique : *tonicardiaque* et *cardiotonique*.

La synonymie étroite ne concerne que très peu de cas si bien que cette synonymie ne possède qu'un très faible rendement explicatif. On peut s'interroger sur la pertinence d'une notion dont le rendement est si réduit. Pourquoi les auteurs du corpus s'ingénient-ils à donner une définition à une telle synonymie alors qu'ils reconnaissent sa rareté ? Pourquoi demeure-t-elle dans les développements définitionnels des grammaires et autres manuels alors que les synonymistes l'ont rapidement écartée ?

¹³¹ Cette terminographie réduite s'explique aussi bien par la rareté du phénomène que par sa nouveauté dans l'histoire de la synonymie puisqu'elle n'apparaît qu'au XX^e siècle avec la linguistique moderne.

2-1-3-2- *Synonymie logique*

La synonymie étroite ne connaît pas qu'une définition linguistique, en termes de substitution. Les auteurs du corpus donnent aussi une définition logique de la synonymie qu'ils relient à la synonymie étroite. Quel lien entretient cette synonymie logique avec la synonymie étroite ?

Dans le corpus, une dizaine de définitions évoque la synonymie logique. Cette synonymie est souvent liée à l'hyponymie / hyperonymie dans la mesure où ce sont des relations d'équivalence, en sachant que seule la synonymie est une relation réciproque ou symétrique. La synonymie en logique a principalement été définie par Lyons, qui est repris par Lerat et Touratier dans ce corpus :

L'équivalence résulte d'une implication symétrique. « On la définit comme la conjonction de deux implications : c'est-à-dire $p \Leftrightarrow q$ équivaut par définition à $((p \Rightarrow q) \cap (q \Rightarrow p))$ » (Lyons, 1978 : 120). Elle constitue la formulation la plus rigoureuse de la **synonymie** paradigmatique. Par exemple, si X est un défunt, X est un mort, et réciproquement (Lerat, 1983 : 36).

John Lyons en a donné une définition logiquement remarquable, mais qui risque de ne pas être utile en linguistique :

« La définition de l'hyponymie en termes d'implication unilatérale permet de définir la synonymie comme une implication bilatérale ou symétrique. Si x est un hyponyme de y et y un hyperonyme de x , alors x et y sont synonymes » (Lyons, 1978 : 237) (Touratier, 1998 : 107).

Dubois s'inspire de Lyons sans le citer :

Ainsi, si x est hyponyme de y et y de x (si la relation est réciproque ou symétrique), on dira que x et y sont synonymes. (Dubois *et alii*, 2002 : 466).

La définition logique de la synonymie nécessite l'intervention de relations logiques : l'implication et l'équivalence. La synonymie est assimilée à l'équivalence, qui elle-même est définie comme une double implication. La synonymie est donc une implication bilatérale ou symétrique contrairement à l'hyponymie qui est une implication unilatérale. Dubois *et alii* définissent de la synonymie comme une hyponymie symétrique, idée qu'ils reprennent à Lyons. Les notions linguistiques de synonymie et d'hyponymie sont traduites en termes logiques et prennent le nom d'implication ou d'équivalence. La vériconditionnalité est également utilisée pour définir la synonymie comme une relation d'équivalence :

On établit la synonymie au moyen d'un double test d'implication. Deux unités lexicales A et B sont synonymes si, d'une phrase vraie X contenant A, on peut conclure à la vérité d'une autre phrase Y obtenue à partir de X par remplacement de A par B, et si, inversement, on peut, à partir de Y, conclure à la vérité de X. (Lerat, 1993 : 154)

Sur le plan logique, elle [la synonymie] correspond à l'implication réciproque : deux énoncés synonymes ne peuvent être vrais ou faux qu'en même temps ; deux termes ou expressions sont synonymes lorsque la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés synonymes : si Paul n'est pas marié est vrai, alors Paul est célibataire l'est aussi, et inversement (la relation est la même dans le cas de la fausseté). (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663)

Une substitution synonymique dans un énoncé ne doit pas en modifier les conditions de vérité : la synonymie logique doit être garante de la vériconditionnalité. Dans la définition de la synonymie en tant qu'implication réciproque, cela reste sous-entendu.

Ainsi cette synonymie logique donne forme à la synonymie étroite. L'équivalence en tant qu'implication réciproque nécessite qu'un élément p renvoie strictement à un élément q et inversement. Traduit en termes linguistiques, cela signifie que si l'on peut avoir p dans un contexte, on doit pouvoir avoir q à la place, et ce dans tous les contextes d'emploi de p et de q . Cela veut dire qu'ils sont strictement interchangeable dans tous leurs contextes d'emploi, ce qui est la définition de la synonymie étroite. En conséquence, la synonymie étroite semble une traduction linguistique de la synonymie logique. Mais quelle est la validité de cette synonymie logique – même transcrite – en linguistique ? Quel est son rendement explicatif dans la langue ? On peut supposer qu'il est aussi faible que celui de la synonymie étroite puisqu'elle n'en est qu'une traduction logique.

2-1-3-3- Critique des auteurs

Les auteurs du corpus n'ont pas été sans repérer les problèmes posés par la synonymie logique et reconnaissent que la définition logique de la synonymie n'est pas satisfaisante pour la linguistique : la synonymie logique « ne va pas pourtant sans difficulté lorsqu'il s'agit de la concevoir au niveau de la langue » (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663). En effet, « les lois de fonctionnement du langage ne correspondent pas en tout point aux règles de construction de la logique formelle » (Charaudeau 1992 : 52-53). La logique est un langage construit, artificiel, qui ne connaît donc pas les mêmes contraintes qu'une langue naturelle. La synonymie logique est élaborée à partir de la notion d'équivalence qui requiert une stricte implication entre les membres de cette équivalence. Or une langue naturelle ne connaît pas cette rigueur. Par ailleurs, la synonymie logique doit se plier aux conditions de vérité des énoncés. Or ces conditions de vérité tiennent seulement compte de la dénotation des unités et jamais de leurs connotations ou d'autres contraintes dont elles pourraient faire l'objet : la définition logique de la synonymie est « nécessairement indifférente au contexte » (Neveu, 2004 : 281). En somme, la synonymie logique ne tient pas compte des contraintes linguistiques des unités lexicales, qu'il s'agisse des contraintes combinatoires ou énonciatives.

Ce détour par la logique a permis de comprendre d'où provient l'étroitesse de cette synonymie et son faible rendement explicatif. De plus, son enracinement logique en fait une notion contestable aux yeux des linguistes qui tendent à la rejeter. On peut donc se demander pourquoi les linguistes mentionnent cette synonymie puisqu'ils la rejettent en s'appuyant sur des raisonnements solides. Deux réponses sont envisageables. Evoquer la synonymie étroite et la synonymie logique dans un développement définitionnel de la synonymie permet de rendre compte de la tradition de cette notion car c'est au cours de son histoire récente qu'elle a connu une définition logique. Mais surtout, puisqu'elle émane de la logique, la synonymie étroite est un phénomène idéal, inatteignable, et elle sert d'étalon à un phénomène plus réel et moins parfait : la synonymie large. En effet, ces deux synonymes s'opposent par le nombre de contextes d'emploi dans lesquels deux synonymes peuvent se substituer : moins une synonymie connaît de contextes d'emploi communs, plus elle s'éloigne de l'étalon et donc plus elle est diluée¹³².

2-1-4- A propos de la synonymie large

Les critiques que suscite la synonymie étroite chez les auteurs du corpus les poussent à définir une autre synonymie, la synonymie large. Sa terminographie dans le corpus est très abondante puisqu'onze adjectifs servent à la qualifier : *relative*, *partielle*, *approximative*, *contextuelle*, *référentielle*, *imparfaite*, *incomplète*, *approchante*, *approchée*, *dénotative* et *paradigmatique*, sans compter les deux dérivés *parasynonyme* et *quasi-synonyme*.

La principale justification de la synonymie large est la polysémie des unités lexicales. La synonymie étroite pourrait se réaliser si les unités de la langue étaient monosémiques même si elle contreviendrait par là au principe d'économie de la langue. Or les unités de la langue sont majoritairement polysémiques.

2-1-4-1- La polysémie dans la synonymie

Seuls les auteurs de manuels de lexicologie¹³³ évoquent la polysémie comme étant une propriété des unités lexicales qui intervient dans le phénomène de la synonymie¹³⁴. Ils s'intéressent à la synonymie du point de vue du lexique et tiennent donc compte des phénomènes lexicaux qui peuvent intervenir dans la synonymie.

¹³² Pour Honeste, il est « nécessaire de supposer une forme idéale de synonymie pour légitimer sa version impure qu'est la « synonymie partielle » » (2007 : 162).

¹³³ Viennent s'y ajouter Baylon & Mignot avec leur manuel de sémantique.

¹³⁴ Les lexicologues s'intéressent davantage à la polysémie que les autres auteurs. Nombreux sont ceux qui passent à côté de ce phénomène lexical et sémantique pourtant crucial dans l'explication de la synonymie.

Les auteurs rappellent que les mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs acceptions en raison de leur polysémie :

La plupart des mots sont polysémiques, comme nous l'avons maintes fois souligné. Or la synonymie, quand elle se rencontre dans de tels mots, ne concerne généralement qu'**une partie des sens**. (Baylon & Mignot, 2002 : 106)

Lorsque des synonymes concernent des unités polysémiques, la synonymie ne porte que sur une acception. (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 55)

les mots envisagés peuvent être polysémiques, et synonymes par une seule de leurs acceptions (Picoche, 1992 : 100),

plus un mot est polysémique, moins il a de chance d'avoir **un** synonyme et réciproquement (Mortureux, 2008 : 93).

C'est donc la polysémie qui fait que les mots possèdent plusieurs synonymes. Et plus un mot est polysémique, plus il a de synonymes. En attestent les entrées *bon* et *bien* des dictionnaires de synonymes qui sont parmi celles qui possèdent le plus de synonymes : 204 synonymes pour *bien* et 241 synonymes pour *bon* dans le Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO. Plus le nombre de synonymes est grand et plus la synonymie est qualifiée de partielle :

la synonymie partielle liée à la polysémie (Baylon & Mignot, 2002 : 108)

Elle [la synonymie] est partielle parce qu'elle ne concerne pas la totalité des acceptions de sens d'un mot (Eluerd, 2000 : 49).

C'est donc la polysémie qui décide de la partialité de la synonymie, ces deux notions sont étroitement liées.

La synonymie est donc le plus souvent partielle : l'un des signifiés d'un mot coïncide avec l'un des signifiés d'un autre mot. Il convient de préciser que la plupart des mots sont polysémiques (= possèdent plusieurs sens). Or la synonymie, quand elle se rencontre dans de tels mots, ne concerne généralement qu'une partie des sens (Niklas-Salminen, 1997 : 111).

Un mot ne peut pas se substituer à un autre dans tous ses emplois en raison de sa polysémie intrinsèque. Un synonyme ne concerne donc qu'une partie des acceptions d'un mot. Toutefois, la relation qui unit ces deux notions n'est pas à sens unique : si la polysémie explique la nature partielle de la synonymie, la synonymie peut servir à expliciter la polysémie des unités lexicales :

la synonymie est un outil de l'analyse de la polysémie (Eluerd, 2000 : 49)

Les synonymes permettent de distinguer les acceptions d'un mot polysémique ou de dégrouper les homonymes (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 55).

Si la polysémie explique le phénomène de la synonymie partielle, l'étude de la polysémie a besoin de l'intervention de la synonymie pour différencier les sens d'un mot. Ainsi, ces deux relations sémantiques se complètent mutuellement :

La synonymie doit être envisagée dans ses rapports avec la polysémie (*Ibid.*)

Peu d'auteurs évoquent la polysémie dans leur définition de la synonymie. Pourtant, omettre la polysémie, c'est passer à côté d'un des points cruciaux de la synonymie, c'est laisser inexpliqué tout un pan de la synonymie. Certes, les auteurs expliquent souvent le caractère partiel de la synonymie par le nombre restreint de contextes de substitution des mots synonymes. Mais si les synonymes ne se substituent que dans un nombre restreint de contextes, c'est uniquement en raison de leur polysémie.

2-1-4-2- Les définitions de la synonymie large

La terminographie de la synonymie large est bien plus prolifique que celle de la synonymie étroite, les dénominations les plus répandues sont : *synonymie partielle*, *relative*, *contextuelle*, *approximative* et *paronymie*. Mais les auteurs se montrent assez souvent hésitants quant à la dénomination qu'il faut attribuer à la synonymie large si bien qu'ils mentionnent plusieurs dénominations ou parfois attribuent plusieurs dénominations à cette synonymie et le justifie.

Pour Eluerd (2000 : 49), « la synonymie est toujours partielle et approximative ». Chacun de ces qualificatifs renvoie à une propriété particulière de la synonymie : la synonymie « est partielle parce qu'elle ne concerne pas la totalité des acceptions de sens d'un mot » (*Ibid.*). Il est donc question de la polysémie intrinsèque aux mots qui engendre la partialité de la synonymie. Et « la synonymie est approximative parce que les synonymes relèvent de situations d'emplois différentes » (*Ibid.*). Ce critère renvoie aux contextes d'emplois et aux nuances de sens qui leur sont attachées, qui ne permettent pas une substitution systématique. Les qualificatifs d'Eluerd servent donc à pointer deux phénomènes différents. D'une part, la synonymie est partielle car elle ne concerne qu'une partie du sens des mots. D'autre part, les synonymes sont approximatifs car leur substitution ne peut pas toujours avoir lieu ; celle-ci est dépendante des contraintes dues aux situations d'emplois. Eluerd cerne les différents paramètres qui entrent en jeu dans le phénomène de la synonymie et attribue les qualificatifs idoines à la notion : Eluerd emploie *partielle* et *approximative* pour qualifier la synonymie et non pour la dénommer. Ainsi, il réinvestit d'un sens les adjectifs accolés à la synonymie, qui ont tendance à se figer lorsqu'ils sont insérés dans des unités terminographiques, ce que ne font pas forcément les autres auteurs.

Tamba procède de la même manière : elle parle « d'une synonymie *partielle*, limitée à certains emplois de deux vocables » (2007 : 82-83) et « la synonymie apparaît comme une relation de similitude de sens graduable, *relative* » (2007 : 83). Pour illustrer cette seconde synonymie, elle donne trois exemples de couples de synonymes dont le degré de synonymie est décroissant : *lorsque / quand*, *livre / bouquin* et *grand / immense*. Elle pointe là une propriété de la synonymie qui n'est mentionnée par aucun autre auteur du corpus. Faut-il y voir une « fausse » propriété de la synonymie, une définition abusive ? Certes les synonymes possèdent des similitudes de sens entre eux, mais est-il possible de hiérarchiser le degré de synonymie des couples de synonymes ? Cela nécessiterait d'élaborer des critères permettant d'attester du degré de synonymie d'un couple de synonymes ce qui semble assez inconcevable tant la synonymie est une relation contextuelle. En bref, Tamba tente d'opposer synonymie *relative* et synonymie *partielle* mais sa synonymie relative n'est pas solidement fondée. Comme Eluerd, Tamba a cherché à réinvestir le sens des qualificatifs terminographiques de la synonymie pour essayer d'expliquer cette notion, mais avec un succès tout relatif.

Pour Lerot, la synonymie est tripartite. Après une définition générale, il segmente la synonymie en une synonymie absolue qui correspond à la synonymie étroite et une « synonymie relative aux acceptions » (1993 : 154). Cette seconde synonymie dépend des acceptions des unités lexicales : à partir du moment où deux unités lexicales ont une ou plusieurs acceptions en commun, on peut les juger synonymes. Enfin, Lerot oppose la parasynonymie à la synonymie relative : « les unités lexicales qui présentent de grandes similitudes de signification entre elles sont appelées **parasynonymes**, c'est-à-dire « presque » synonymes » (*Ibid.* : 156). La mention « grandes similitudes de signification » laisse penser que les parasynonymes entretiennent des relations sémantiques plus lâches que les synonymes relatifs aux acceptions. Du moins, il n'est pas question d'acceptions communes pour les parasynonymes, seulement de similitudes de signification. Mais il semble difficile d'imaginer des similitudes de sens qui ne reposent pas sur des acceptions en commun. Qui plus est, Lerot précise que les parasynonymes se trouvent listés dans les dictionnaires de synonymes. Les synonymes récoltés dans les dictionnaires ont des acceptions en commun. Ainsi, on a du mal à cerner sur quel critère se fonde Lerot pour départager synonymes relatifs aux acceptions et parasynonymes ; sa distinction ne semble donc pas légitime.

Dans sa définition, Nyckees oppose la synonymie absolue et la synonymie relative et critique les auteurs qui donnent une définition étroite de la synonymie car selon lui, « les linguistes qui adoptent une définition très étroite de la synonymie sont généralement conduits à remettre en cause la notion même de synonymie et préfèrent parler dans tous les cas de *parasynonymes* ou de *synonymes approchés* » (1998 : 181). Pour lui, il est préférable de « s'en tenir à une définition large de la

synonymie » (*Ibid.* : 182). De ce fait, il est très surprenant de rencontrer ces termes à la fin de sa définition : « à côté des synonymes proprement dits, on fait ordinairement une place aux **parasynonymes** ou **synonymes approchés** » (*Ibid.* : 183). Ces termes ne sont pas davantage définis mais seulement illustrés par un exemple opposant *bois* et *forêt* comme ne renvoyant pas à la même étendue boisée. Après qu'il a énoncé une synonymie relative, on voit mal ce qu'il peut saisir avec cette parasynonymie. Au vu de la manière dont il avance ce terme, on est tenté de croire qu'il fait plutôt référence à une tradition se rencontrant au sein de la communauté des linguistes. Mais une apparence de contradiction demeure lorsqu'on constate qu'il rejette ces termes quelques paragraphes auparavant.

L'examen des distinctions que les auteurs font au sein de la synonymie large montre que les oppositions proposées sont rarement fondées. La distinction opérée par Eluerd demeure la plus recevable. Toutefois, cet examen rapide n'a pas pour objectif de retenir une définition couplée à une dénomination mais de montrer la diversité des définitions de la synonymie large, et les distinctions que peuvent faire les auteurs. Par ailleurs, cet examen met en lumière le manque de clarté de certaines définitions et montre en quoi elles contribuent à rendre la notion plus imprécise encore aux yeux de l'utilisateur.

2-1-4-3- Les critères de différenciation des synonymes

Nombreux sont les critères qui entravent la substitution des synonymes, ils sont nommés critères de différenciation. Ils font l'objet de développements dans la plupart des définitions du corpus et servent à distinguer entre eux les synonymes larges. Cependant, les auteurs ne les mentionnent pas tous et ne leur attribuent pas toujours les mêmes noms et les mêmes rôles, d'où la nécessité d'effectuer une synthèse de ces critères de différenciation, en opérant des rapprochements entre critères similaires d'un auteur à l'autre. On peut dénombrer deux types de critères : les critères qui pointent des variations lexicales et des critères d'ordre syntaxique.

2-1-4-3-1- Les variations lexicales

- Le critère géographique¹³⁵ et le critère temporel¹³⁶

Le premier concerne les synonymes appartenant à des dialectes différents au sein d'une même langue : un mot propre à un dialecte peut connaître des équivalents dans les dialectes d'autres régions mais ils ont peu de chance d'être substitués les uns aux autres puisqu'ils appartiennent à des aires géographiques distinctes. Ce

¹³⁵ Ce critère renvoie à l'indication « régional » dans les dictionnaires de langue et de synonymes.

¹³⁶ Ce critère renvoie aux indications « vieux », « vieilli », « archaïque » dans les dictionnaires.

critère intervient également dans la concurrence entre une unité dialectale et une unité de la langue standard. Lors de la substitution, le contenu du message doit rester le même pour l'observateur (Mounin, 2004). Or si l'observateur connaît l'unité normée et non l'unité dialectale, la substitution de l'une à l'autre modifiera le contenu du message car d'un message qu'il comprend, il passera à un message qu'il ne comprend pas. Chez Lerot, on trouve l'exemple opposant *septante* et *soixante-dix* dont il dit que le premier est une unité régionale et le second une unité suprarégionale. Et Charaudeau donne les trois exemples suivants : « *fromage de chèvre / chevrel* (Auvergne), *voiture / char* (Canada), *dîner / souper* (Suisse) » (1992 : 53). Les différences géographiques entre les mots concernent aussi bien les différentes aires de la francophonie que les régions de la France métropolitaine.

Le critère temporel, moins fréquent, concerne les mots d'une même synchronie. Ce critère est souvent présenté comme diachronique¹³⁷ mais à tort car il ne concerne pas à proprement parler des états de langue différents. Plus concrètement, ce critère a rapport avec ce que Nyckees (1998) appelle l'âge des mots. Il s'agit seulement de considérer des couples de synonymes dont l'un est jugé archaïque ou néologique : *bicyclette / petite reine*, *se moquer / se gausser*, *errer / divaguer* (Charaudeau, 1992 : 53). L'un des deux synonymes est considéré comme archaïque si bien que son usage se perd au profit de l'autre forme.

- Le critère social et le critère discursif

Ce critère se rapporte à la diastratie puisqu'il concerne les parlers des différentes couches sociales. Dans les couples de synonymes mis en relation, l'un des deux est dit « familier », « populaire », « argotique », « soutenu »... Si l'un de deux synonymes porte une marque diastratique, cela signifie que l'autre synonyme est considéré comme non marqué, c'est-à-dire comme neutre. Certes, cette qualification est toute relative puisqu'elle suppose l'existence d'une langue standard qui servirait d'étalon aux autres niveaux de langue : « *dégueulasse*, synonyme de *dégoûtant* » (Baylon & Mignot, 2002 108) est étiqueté comme populaire ou vulgaire ; autre exemple : *voler* et *piquer* et *voiture* et *bagnole* (Dubois *et alii*, 1994).

Ce critère est souvent amalgamé par les auteurs du corpus avec le critère discursif qui se rapporte à la diaphasie ou aux types de discours. Les synonymes appartiennent donc à des types de discours différents. Voici quelques étiquettes données par les auteurs du corpus : poétique, littéraire, administratif, scientifique ou technique ; des domaines scientifiques : médecine, botanique, zoologie... Comme le critère social, le critère discursif suppose une langue standard à laquelle

¹³⁷ Un exemple issu de la définition de Lerat que l'on pourrait qualifier de diachronique est donné ci-après, dans le dernier paragraphe concernant les délimitations de la synonymie.

pourrait être comparés les types de discours. Qu'est-ce qui différencie un vocable poétique ou littéraire d'un vocable courant ? Pour certains auteurs, ce critère a rapport avec des différences de style, mais la notion de style touche aussi le critère social. Voici des exemples : *coursier* est le synonyme littéraire de *cheval* (Baylon & Mignot, 2002) et *automobile* le synonyme administratif de *voiture* (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986).

- Le critère axiologique

Sous ce critère, sont classés les synonymes marqués par un jugement de valeur, qu'il soit péjoratif ou mélioratif. Elargissant ce critère, s'y ajoutent les synonymes marqués par l'affectivité ou par l'intensité. On peut également ranger ce qui ressort du tabou ou de l'euphémisme. Une fois de plus, ces couples de synonymes comportent un terme neutre et l'autre étant marqué par l'un de ces critères. Voici un exemple de tabous : « *handicapé* est volontiers utilisé à la place d'*infirme* » (Niklas-Salminen, 1998 : 113) ; un exemple d'intensité croissante : *abondance*, *profusion* et *pléthore* (Béchade, 1994) ; et un exemple affectif : « *joli / mignon, mon chéri / mon chou* » (Charaudeau, 1992 : 53).

Les variations lexicales peuvent être traitées comme des connotations ou des oppositions marqué / non marqué. L'opposition marqué / non marqué a semblé plus neutre sans compter qu'elle est mentionnée par de nombreux auteurs du corpus. Pour sa part, Touratier utilise cette opposition pour décrire tous les synonymes puisqu'ils se distinguent par des traits spécifiques : un couple de synonymes est formé d'un terme non marqué et d'un terme marqué, plus spécifique puisqu'il possède un trait sémantique supplémentaire, c'est-à-dire son trait spécifique¹³⁸. Pour Touratier, *sommet* est un mot non-marqué alors que *cime* est marqué car il possède en plus le sème « aigu ».

2-1-4-3-2- Les critères morpho-syntaxiques

- Le critère combinatoire

Ce critère concerne les conditions syntaxiques et sémantiques qui régissent l'insertion des synonymes dans un énoncé lors du test de substitution. Il est donc question de la combinatoire des synonymes, autrement dit, des environnements syntaxiques et sémantiques qu'ils requièrent. Ce critère permet donc de différencier

¹³⁸ La synonymie ne se réduit pas à cette seule opposition, étant donné la diversité des traits spécifiques. Par ailleurs, on peut envisager des synonymes possédant le même noyau de sens mais chacun leur propre trait spécifique. La définition de Touratier ne tient plus et même, elle s'apparente plutôt à l'hyponymie et l'hyponymie.

les synonymes lors de la substitution en prenant en compte le sens et la syntaxe. Il concerne tout particulièrement les synonymes insérés dans des expressions figées ; ils sont difficilement substituables en raison du figement de ces expressions. La substitution est justement un critère de test du figement : si la substitution échoue, cela signifie qu'il y a figement. Et la substitution échouant, on peut dire qu'il n'y a pas synonymie. Ainsi, les expressions figées participent du critère de différenciation combinatoire des synonymes : on peut *sortir de ses gonds* mais on ne peut pas **sortir de ses charnières* (Gardes-Tamine, 2005) et on peut *être dans ses petits souliers* mais on ne saurait **être dans ses petites chaussures* (Mortureux, 2008).

Le critère combinatoire se rencontre également lorsqu'il est question des contraintes liées aux cooccurrences conventionnelles, c'est-à-dire les collocations. Ces attirances entre des mots favorisent leur combinaison récurrente dans l'usage et empêchent donc la substitution. Si le mot *a* est couramment associé au mot *b* dans sa combinatoire, il est difficile de substituer *c* à *a* même si *c* est un synonyme de *a*. L'énoncé obtenu contreviendrait à l'usage. Voici quelques exemples de collocations faisant obstacle à la substitution :

Ainsi, pour exprimer l'intensité, on utilisera des adjectifs différents selon le substantif dont ils sont épithètes :

La ferme résolution

Un soin scrupuleux

Une attention soutenue

Une ignorance crasse (Gardes-Tamine, 2005 : 126)

Ces adjectifs ne peuvent se substituer les uns aux autres dans ces contextes, ils sont liés à un substantif donné.

- Le critère formel

Ce critère concerne la forme des synonymes et notamment leur étymologie. Certains auteurs distinguent des synonymes en fonction de leur origine : *ictère* vient du latin alors qu'*hépatite* est emprunté au grec (Gardes-Tamine, 2005). Les adjectifs *épouvantable*, *horrible* et *effroyable* sont considérés comme synonymes dans la conversation courante mais les étymologistes différencient en raison de leurs étymologies différentes (Niklas-Salminen, 1998). Sous ce critère formel, se range également le cas des variantes, c'est-à-dire les formes différentes d'un même mot. Entrent sous ce critère les variantes orthographiques *je m'assois* / *je m'assieds* (Baylon & Mignot, 2002).

2-2- ELEMENTS DE DELIMITATION DE LA SYNONYMIE

La synonymie se définit aussi par les notions qui lui sont connexes et qui, de ce fait, la délimite. La synonymie se trouve également délimitée par l'extension de ses unités, et notamment la paraphrase qui est une notion connexe à la synonymie.

2-2-1- L'hyponymie

L'hyponymie ou hyponymie¹³⁹ est une relation sémantique parfois confondue avec la synonymie si bien que certains auteurs s'attachent à marquer la frontière entre les deux. La synonymie et l'hyponymie sont définies ensemble par le biais de la logique car ce sont deux types d'équivalences logiques, basées sur une relation d'implication. Certains auteurs définissent la synonymie à partir de l'hyponymie logique : « la synonymie peut être considérée comme une hyponymie symétrique » (Dubois *et alii*, 1994 : 465). En termes logiques, « si x est hyponyme de y et y de x (si la relation est réciproque ou symétrique), on dira que x et y sont synonymes » (*Ibid.*). Définie à partir de l'hyponymie, la synonymie devient dès lors une relation réciproque ou symétrique :

mais du point de vue logique, la synonymie se distingue de l'hyponymie : implication bilatérale pour la synonymie, implication unilatérale pour l'hyponymie. (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 57)

l'équivalence unilatérale (ou hyponymie / hyperonymie) correspond à la relation logique d'inclusion. Si, dans un contexte donné, un mot x comprend le sens d'un mot y qui pourrait être mis à sa place, mais que l'inverse n'est pas nécessairement vrai, on dit que le mot x a un sens spécifique et qu'il est inclus (hyponyme) dans le mot y dit générique (hyperonyme) (Charaudeau, 1992 : 51)

l'équivalence bilatérale (ou synonymie stricte) correspond à la relation logique d'implication réciproque. Si, dans un contexte donné, le sens d'un mot x recouvre en totalité le sens d'un mot y qui peut être mis à sa place et que l'inverse est vrai, on dit que les deux mots x et y s'impliquent réciproquement (*Ibid.* : 52).

Par conséquent, la synonymie et l'hyponymie sont toutes les deux des relations d'équivalence du point de vue logique mais l'une est seulement unilatérale tandis que l'autre est bilatérale ou réciproque, d'où la synonymie caractérisée comme une hyponymie symétrique (Dubois *et alii*, 1994), c'est-à-dire un cas particulier d'hyponymie. Cependant, cette définition logique « risque de ne pas être utile au linguiste » (Touratier, 1998 : 107). Cela rejoint les nombreuses critiques d'une définition étroite de la synonymie liée à une définition logique de cette notion.

Néanmoins, l'hyponymie et la synonymie ne sont pas seulement définies en termes logiques : la synonymie « ajoute une nuance relative à une catégorie » (Tamba, 2007 : 86) tandis que l'hyponymie « apporte un trait distinctif sous-

¹³⁹ Cette notion peut revêtir deux noms : hyperonymie ou hyponymie. Le terme *hyperonymie* est privilégié ici même si les auteurs du corpus ont plutôt tendance à employer le terme *hyponymie*.

catégorisant dans une hiérarchie catégorielle » (*Ibid.*). Ces notions apportent une différence entre deux mots mais ce n'est pas le même type de différences qui est en jeu car l'hyponymie nécessite l'insertion des mots dans une hiérarchie lexicale. Ainsi, l'on comprend mieux pourquoi la synonymie et l'hyponymie ne doivent pas être confondues, ce qui légitime la démarche distinctive des auteurs lorsqu'elle a lieu dans la définition de la synonymie.

2-2-2- L'identité référentielle ou dénomination multiple

La synonymie ne doit pas être confondue avec l'identité référentielle aussi appelée dénomination multiple ou « synonymie référentielle » (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986). Les auteurs mettent en garde :

La synonymie n'en reste pas moins un phénomène sémantique qui n'a rien à voir avec la dénomination multiple (Riegel, Rioul & Pellat, 2009 : 927)

Il faut distinguer la synonymie de l'identité référentielle. (Lerot, 1993 : 154)

la synonymie ne doit pas être confondue avec la dénomination multiple (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 54)

cette notion est trompeuse car des expressions permettant la référence à une même entité n'ont pas nécessairement le même sens (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663)

La dénomination multiple « consiste à référer à une même entité au moyen d'expressions descriptives de sens différent » (Riegel, Rioul & Pellat, 2009 : 927). Voici plusieurs exemples :

Les trois groupes nominaux *Le vainqueur d'Austerlitz*, *le père du Code civil* et *le vaincu du Waterloo* désignent un même personnage. Napoléon Bonaparte, mais à travers des descriptions identifiantes de sens différents. (*Ibid.*)

la ville-lumière et la capitale de France qui désignent le même référent (Paris) sans avoir le même sens (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 54)

L'identité référentielle ne concerne pas seulement les entités nommées « célèbre » :

Si dans : *Je vais épouser Jean / un ami / un type formidable*, les expressions linguistiques *Jean*, *un ami* et *un type formidable* désignent la même personne, elles sont alors référentiellement équivalentes, mais elles ne sont pas synonymes pour autant. (Lerot, 1993 : 154)

L'identité référentielle est une relation qui tient seulement compte des référents des expressions linguistiques. Mais si un référent possède plusieurs noms, ceux-ci ne sont pas pour autant synonymes car ils peuvent pointer différentes facettes du référent qui, parfois, n'ont rien à voir entre elles du point de vue sémantique. Dans l'exemple portant sur Napoléon, *vaincu* et *vainqueur* sont deux noms radicalement

opposés. Toutefois, les risques de confusion entre synonymie et identité référentielle sont faibles car cette dernière est peu utilisée en sémantique lexicale. Elle prend plutôt ses racines en logique : Frege (1974) donne le célèbre exemple de Vénus, aussi bien appelée *l'étoile du matin* que *l'étoile du soir*. Or pour lui, ces deux dénominations ne sont pas synonymes même si elles se réfèrent au même objet du monde : la planète Vénus. Les dénominations multiples ne sont pas pour autant des synonymes. Ainsi, dès son origine, la dénomination multiple est clairement distincte de la synonymie.

2-2-3- Unités de la synonymie et paraphrase

2-2-3-1- La paraphrase, notion connexe à la synonymie

La synonymie connaît également des limitations formelles. En tant que relation sémantique, elle concerne un certain type d'unités lexicales, qui peuvent être l'objet d'une substitution. C'est l'extension de ces unités qui fait débat :

Mais ne conviendrait-il pas de parler aussi de synonymie à propos d'unités plus grandes que le mot ? (Touratier, 1998 : 112)

Lorsqu'on se penche sur ce corpus de définitions métalinguistiques, on rencontre des extensions imprécises et contradictoires. Tamba donne l'extension la plus restreinte à la synonymie :

la synonymie se caractérise par les termes sur lesquels elle porte : essentiellement des unités lexicales codées. Ce qui exclut une conception plus lâche de la synonymie, étendue à toute équivalence de sens entre un mot et un autre type d'unité sémantique, confondant, entre autres, la synonymie avec une reformulation périphrastique (en plusieurs mots) sur laquelle reposent les activités de paraphrase ou de définition lexicographique (2007 : 81)

Ainsi, la synonymie se limite aux unités lexicales ; les périphrases sont rejetées du côté de la paraphrase, c'est-à-dire hors du champ de la synonymie.

A un niveau supérieur à celui du mot, des syntagmes ou des phrases qui s'interprètent comme des formulations différentes d'une même représentation sémantique constituent des paraphrases (Riegel, Rioul & Pellat, 2009 : 927)

Lorsque la synonymie porte sur des unités supérieures (phrases, énoncés), l'on parle de paraphrase (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 54)

La synonymie englobe dans ces unités les syntagmes pour ne faire commencer la paraphrase qu'à partir de la phrase et l'énoncé. Mais certains auteurs ne se montrent pas aussi clairs :

elle peut affecter des mots, des groupes de mots ou des phrases (on parle plutôt, dans ce cas, de paraphrase) (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663).

On ne saurait dire si la paraphrase concerne uniquement les phrases ou si on peut l'étendre aux groupes de mots. La frontière entre les unités de la synonymie et celles de la paraphrase n'est pas claire ; les définitions données ici semblent même se contredire.

2-2-3-2- Extension des unités de la synonymie

Certains auteurs ne mentionnent pas la paraphrase et parlent de synonymie quelle que soit l'extension des unités : pour Ducrot & Schaeffer, les unités de la synonymie sont les mots, les groupes de mots et les énoncés. Pour Mounin, la synonymie a pour extension les « formes linguistiques, unités ou propositions », extension qui est aussi très floue. Les autres auteurs du corpus s'en tiennent à l'unité canonique de la synonymie : le mot, aussi appelé unité lexicale ou terme. Ils ne cherchent pas à étendre la relation de synonymie à des unités linguistiques supérieures.

Il semble impossible de conclure quant à l'extension de la synonymie ou de celle de la paraphrase tant la disparité est grande au sein du corpus. Ces deux notions ne sont pas clairement définies quant à leur extension. Ce flou contribue au caractère problématique de la synonymie. Au cours de l'histoire de la synonymie, la synonymie a connu des extensions diverses. Bien entendu, son extension canonique a toujours été l'unité lexicale, mais des auteurs de la Renaissance proposent des synonymies de phrases, dans leurs manuels pédagogiques. Au siècle suivant, certains auteurs comme Vaugelas renient cette synonymie de phrases. Par ailleurs, une synonymie qui ne s'en tient pas à l'unité lexicale n'est plus compatible avec l'entreprise lexicographique menée sur la synonymie depuis le XVIII^e siècle. Ainsi, la tradition de la synonymie s'est principalement construite autour de l'unité mot. Bien qu'il y ait eu quelques antécédents, c'est avec la linguistique moderne que l'unité de la synonymie s'est vue étendue à des unités telles que le syntagme ou la proposition en raison du test de substitution.

2-2-4- Autres limites de la synonymie

La synonymie connaît également une extension de ces unités en fonction de critères spatiaux et temporels. En termes de spatialité, la synonymie peut être considérée entre langues, il s'agit alors de synonymie interlinguistique par opposition à une synonymie intralinguistique dont il est question ici. En termes de temporalité, la synonymie peut être considérée en diachronie. Ces critères ne sont mentionnés que par Lerat (1983) mais il borne la synonymie à une synchronie et à un système linguistique. Indiquer ces extensions possibles laisse supposer que, pour certains

linguistes, la synonymie peut s'étendre sur plusieurs synchronies et plusieurs systèmes linguistiques. Pour Lerat, « la synonymie n'a d'existence qu'au sein même du système linguistique : quand cette condition n'est pas remplie, on ne peut parler que de traduction » (*Ibid.* : 9) : le français *geai*, l'anglais *jay* et l'allemand *Häher* sont des traductions et non des synonymes. Et « il en va de même lorsque les différences historiques sont trop grandes : on peut admettre avec les lexicographes du XVII^e siècle que *gallefretier* avait alors le sens de « coquin » et était son synonyme, mais il est évident qu'il serait anachronique de mettre actuellement les deux mots sur le même plan » (*Ibid.* : 9-10). Ainsi, la synonymie n'est valide que dans un système linguistique donné, délimité géographiquement et temporellement.

2-3- ANALYSE METADISCURSIVE DU CORPUS

Cette analyse métadiscursive se limite à déceler les marques de la tradition dans ce corpus de définitions : les références faites à d'autres auteurs, à des méthodes d'analyses ou à des arguments couramment avancés par les auteurs. Il s'agit donc de déceler le « champ de présence » (Foucault, 1969) présent dans ce corpus : « par là il faut entendre tous les énoncés déjà formulés ailleurs et qui sont repris dans un discours à titre de vérité admise, de description exacte, de raisonnement fondé ou de présupposés nécessaires ; il faut entendre aussi ceux qui sont critiqués, discutés et jugés, comme ceux qui sont rejetés ou exclus » (*Ibid.* : 77). Ainsi, l'attention se centre sur les références, les citations d'auteurs externes au corpus dans les définitions, que ces références soient validées ou rejetées.

2-3-1- Les références à d'autres auteurs

2-3-1-1- Les citations ou références explicites

Dans le corpus, les références à d'autres auteurs sont de natures différentes. Les auteurs du corpus citent des auteurs anciens : l'abbé Girard est évoqué par Touratier, Tamba et Lehmann & Martin-Berthet. Touratier et Lehmann & Martin-Berthet appuient sur cette référence en rappelant qu'il est le premier à rédiger un traité de synonymie. Touratier et Tamba mentionnent Vaugelas, tandis que Tamba et Lehmann & Martin-Berthet mentionnent Dumarsais. Enfin Touratier évoque Beauzée. Les auteurs anciens cités sont les synonymistes des XVII^e et XVIII^e siècles, qui ont initié la tradition de la synonymie en France. De ce fait, les auteurs du corpus se placent dans la continuité des synonymistes. D'ailleurs, « notre description de la synonymie est très proche de celle de l'auteur du premier dictionnaire des synonymes français qui avait donné comme titre à son ouvrage de

1718 : *La Justesse de la langue française ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes* » (Touratier, 1998 : 111).

Les auteurs du corpus font également référence à des auteurs plus récents qui ont eux aussi participé à la tradition de la synonymie. Le cas le plus flagrant dans le corpus est la reprise de la définition de Tuțescu (1978) par Touratier à laquelle il ajoute quelques critiques. Ainsi, un dialogue s'instaure entre deux auteurs, afin de faire avancer la compréhension du phénomène. Ce dialogue critique s'instaure également chez Tamba citant Cruse (2004) qui définit les synonymes comme « des mots pour lesquels les similitudes sémantiques sont plus saillantes que les différences » (*Ibid.* : 154). Tamba reconnaît le mérite de cette définition dont elle dit que c'est « un progrès par rapport à la notion commune de synonymie » (2007 : 86), mais, selon elle, cette définition « ne pointe pas la caractéristique fondamentale de ces similitudes sémantiques, restreintes à des traits connotatifs sans fonction distinctive au niveau de la dénotation en rapport avec la catégorisation et la référence » (*Ibid.* : 86-87). Ainsi, Tamba adhère à la définition de Cruse mais la discute car elle lui trouve quelques failles.

Lyons est cité dès qu'il est question de la synonymie en logique. Mais Touratier réfute la validité de sa définition, qui est valable en logique mais non en linguistique. Ainsi, dans ce cas, un auteur est employé pour être réfuté et montrer ce qui n'est pas de la synonymie.

Enfin, les citations d'auteurs servent parfois seulement à appuyer un propos. Lehmann & Martin-Berthet citent Rey-Debove (1997) pour sa définition de la synonymie en fonction de la théorie de la désignation et de la théorie de signification ; Neveu cite le passage de la définition de Nyckees qui critique la synonymie étroite au profit de la synonymie large. Enfin, certains auteurs font référence à d'autres en reprenant leurs exemples de synonymes : Neveu reprend un exemple de Lerat : « Si X est un défunt, alors X est un mort », et Lerat reprend lui-même un exemple de Pottier.

2-3-1-2- Les références implicites

Plus difficiles à déceler sont les références implicites. Les cas où les auteurs emploient « on » en guise de sujet d'une phrase sont nombreux mais ambigus : difficile de faire la différence entre les cas où les auteurs font référence à eux-mêmes par ce pronom indéfini, les cas où il est réellement fait référence à d'autres linguistes et les cas où le « on » concerne l'ensemble de la communauté des locuteurs.

Le groupe auquel il est fait référence, « les linguistes », peut être plus défini sans pour autant être plus précis : « Aussi, pour la plupart des linguistes, il n'existe pas dans le langage de vrais synonymes, interchangeables dans tous leurs emplois.

Cette opinion se retrouve dans l'intuition des usagers » (Baylon & Mignot, 2002 107). Ainsi, les linguistes sont opposés aux usagers de la langue comme étant deux groupes d'individus distincts, opposant connaissance à intuition de la langue. Le déterminant « la plupart de » est utilisé par précaution : Baylon & Mignot se cachent derrière d'autres membres de la communauté linguistique et appuient le poids de leur affirmation sur le nombre de membres concernés. Ainsi, l'affirmation donnée n'émane pas directement de Baylon & Mignot, ils ne font que reprendre les propos avancés de manière générale. On trouve le syntagme « les linguistes » chez Nyckees :

C'est pourquoi les linguistes qui adoptent une définition très étroite de la synonymie sont généralement conduits à remettre en cause la notion même de synonymie et préfèrent parler dans tous les cas de parasyonymes ou de synonymes approchés (1998 : 181).

Ne voulant citer personne, il utilise une périphrase pour évoquer les linguistes qui adhèrent à une définition étroite de la synonymie. Dans la phrase suivante : « les linguistes distinguent traditionnellement trois *niveaux* ou *registres de langue* » (*Ibid.* : 182), il fait référence à la communauté des linguistes de manière vague pour se cacher derrière sa masse et ne pas prendre en charge ce qui est exposé. Par ailleurs, l'adverbe *traditionnellement* vient appuyer cette hypothèse.

En somme, l'usage d'une expression telle que « les linguistes » sert à ne pas prendre en charge ce qui est dit tout en l'attribuant à la communauté linguistique. Cette absence de prise en charge est l'occasion de mettre en avant la tradition dont la synonymie est l'objet. En effet, les auteurs du corpus mentionnent d'autres auteurs, de manière indéfinie, comme une masse dont ils reprennent les propos. Mais cette masse n'est pas identifiable, seule son aura compte. La tradition est perpétuée en reprenant ces propos. Autrement dit, les mêmes affirmations, les mêmes descriptions de la synonymie sont répétées d'un auteur à l'autre sans qu'on ne sache plus qui en est la source et sans qu'elles soient discutées ou remises en cause.

2-3-1-3- Les références à la tradition

2-3-1-3-1- Les adverbes

Les auteurs font parfois référence à la tradition dans son ensemble, notamment grâce à l'adverbe *traditionnellement*. On retrouve cet adverbe chez Nyckees dans l'exemple précédent mais aussi chez Neveu : « on recense traditionnellement deux types de synonymie » (2004 : 281). Il sert à pointer le caractère récurrent de la partition de la synonymie en deux phénomènes ce qui montre que cette partition fait partie intégrante de la tradition de la notion. Cet adverbe apparaît aussi dans la

définition de la synonymie : « Chaque fois que, dans un même contexte, un mot peut être mis à la place d'un autre mot, sans que change le sens de l'énoncé, on dira que ces deux mots sont sémantiquement équivalents. Ce phénomène est traditionnellement appelé *synonymie* » (Charaudeau, 1992 : 50). Charaudeau décrit un phénomène sémantique et précise que la tradition nomme ce phénomène *synonymie*, à croire qu'il ne prend pas en charge cette assertion. L'adverbe est aussi employé pour indiquer la relation sémantique à laquelle la synonymie est articulée, l'homonymie : « la synonymie, qui est traditionnellement opposée à l'homonymie » (Touratier, 1998 : 107).

Traditionnellement est l'adverbe qui marque le plus clairement l'ancrage dans la tradition mais d'autres adverbes ou locutions adverbiales marquant la tradition de manière plus diffuse se rencontrent dans le corpus (*couramment, généralement...*) : « la synonymie est couramment définie comme la relation entre deux ou plusieurs unités lexicales de formes différentes, mais présentant une même signification » (Nyckees, 1998 : 180) ; « les dictionnaires donnent couramment des synonymes partiels, présentant des traits sémantiques communs, comme *craindre / redouter* » (Mounin, 2004 : 317). Sans faire une référence à une tradition, cet adverbe pointe une récurrence dans la définition de la synonymie ou dans la manière dont elle est traitée par les lexicographes.

L'adverbe *généralement* et la locution *d'une manière générale* permettent d'énoncer des vérités générales et de se prémunir contre les cas particuliers : « généralement, les synonymes absolus ne sont pas interchangeables dans un même type de texte » (Lerot, 1993 : 155) ; « d'une manière générale, et pour des raisons pédagogiques, on s'intéresse à une synonymie incomplète, limitée à la dénotation » (Dubois *et alii*, 1994 : 465). La locution adverbiale *en principe* permet de prendre ses précautions et marque une incertitude : « en principe, on établit la synonymie en utilisant une procédure de **substitution** » (Baylon & Mignot, 2002 : 106 ; Niklas-Salminen, 1997 : 110). Cette incertitude de la part des auteurs est peu attendue dans un développement sur la synonymie ; cela laisse entendre que les auteurs ne sont pas sûrs de leur assertion.

Les propositions marquées comme traditionnelles sont les propositions les plus centrales pour la définition de la synonymie : le test de la substitution qui fonde cette notion, l'inexistence des « vrais » synonymes, la préférence des linguistes pour la synonymie large et la décomposition de la synonymie en fonction de divers critères. Seuls quelques auteurs du corpus mentionnent ces points comme étant récurrents ou traditionnels. La tradition se légitime malgré tout car nombreux sont les auteurs qui les mentionnent dans leur définition sans appuyer sur leur caractère traditionnel. On peut donc parler d'une tradition de la synonymie à la période moderne.

2-3-1-3-2- L'homonymie

L'homonymie devient un signe de la tradition, non quand elle est rapprochée de la polysémie, mais lorsqu'il est question de l'homonymie et de la synonymie chez Aristote. Durant l'Antiquité grecque, ces deux notions sont opposées : l'homonymie est une relation entre des réalités différentes désignées par un même nom et la synonymie une relation entre des choses différentes désignées par un même genre¹⁴⁰. Ainsi, mentionner l'homonymie dans une définition de la synonymie véhicule cette tradition : « Phénomène inverse de l'homonymie, la **synonymie** est la relation... » (Riegel, Rioul & Pellat, 2009 : 926) ; « la synonymie, qui est traditionnellement opposée à l'homonymie... » (Touratier, 1998 : 107) ; « Les synonymes ont un même signifié et des signifiants différents et s'opposent, en ce sens, aux homonymes définis par un même signifiant et des signifiés différents ; dans les deux cas, il n'y a pas de symétrie entre le plan du signifié et le plan de la matérialité du mot » (Lehman & Martin-Berthet, 1998 : 54). Dans ce dernier développement, ces deux notions sont rapprochées et distinguées, ce qui permet d'expliquer comment elles ont pu être associées en un couple d'opposés¹⁴¹. Ce travail d'explicitation n'est pas présent dans les définitions de Riegel, Pellat & Rioul et de Touratier ; ces auteurs se contentent d'alléguer une tradition sans l'expliquer. Mais l'homonymie reste une marque anecdotique de la tradition car elle est peu présente dans le corpus sans compter que la tradition aristotélicienne est elle-même peu représentée dans les traditions de la synonymie.

Le champ de présence se fait clairement sentir au travers des références plus ou moins diffuses à d'autres auteurs ou à des traditions de la synonymie. Si les auteurs du corpus s'inscrivent dans la tradition de la synonymie qui s'est initiée au XX^e siècle avec l'avènement de la linguistique moderne, cela ne les empêche pas de faire référence à des auteurs antérieurs, particulièrement aux synonymistes du XVIII^e siècle.

2-3-2- Eléments de méthode

L'analyse métadiscursive ne se limite pas à exposer les références faites à des auteurs ou à la tradition. La reprise d'un auteur ou d'une tradition passe également par des éléments de méthodes puisqu'ils sont partie intégrante du discours porté sur une notion.

¹⁴⁰ Bien entendu, il ne s'agit pas de la synonymie au sens moderne mais il est question de sa définition aristotélicienne.

¹⁴¹ Homonymie et synonymie sont opposées avec l'acceptation moderne de cette dernière, mais cette opposition demeure valide puisque l'homonymie est apparentée à la polysémie.

2-3-2-1- Principe d'économie

Le principe d'économie de la langue suppose que la langue ne s'embarrasse pas de mots redondants, si bien que la synonymie absolue, qui implique la substitution dans tous leurs contextes d'emploi de deux synonymes, contrevient au principe d'économie (Neveu, 2004). Ainsi, « si l'on admet que les unités se délimitent réciproquement et qu'elles résultent de l'union d'un signifiant et d'un signifié, il ne saurait y avoir de modification dans un plan qui ne s'accompagne de modification dans l'autre. Par ailleurs, une telle situation serait contraire au principe d'économie qui gouverne toute langue » (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663).

Le principe d'économie a diverses conséquences sur la langue : puisque la langue ne s'embarrasse pas de la redondance, un des deux mots disparaît ou change de sens. Cela rejoint la loi de répartition de Bréal, dont les prémisses étaient déjà énoncées par les synonymistes. Cela est également repris par le « postulat saussurien de l'unité du signe linguistique » (Honeste, 2007 : 162) qui veut que « tout changement de forme indique un changement de sens » (*Ibid.*). Chaque mot est une unité distinctive si bien que les mots s'opposent entre eux par des mécanismes de différenciation ou d'élimination des mots de même sens. « Le système se rééquilibre ainsi, satisfaisant à la fois au principe structural de différenciation et au principe cognitif d'économie » (*Ibid.*).

Si le principe d'économie est utilisé pour rejeter la synonymie étroite, il n'est jamais défini par les auteurs et ceux-ci y font seulement référence comme si ce principe avait toujours existé. Pourtant, il a été révélé par les synonymistes mais a surtout été théorisé par Bréal et sa loi de répartition puis intégré à la linguistique par Saussure comme étant l'un de ses fondements. Par conséquent, les auteurs qui expliquent l'impossibilité de la synonymie étroite par ce principe d'économie l'utilisent sans faire référence à un auteur en particulier tant il a été repris et tant il est devenu consubstantiel à la linguistique.

De même, les auteurs du corpus énoncent des lois sans préciser qu'il s'agit de la loi de répartition tant elle leur semble évidente : « on peut prévoir que si deux mots sont employés exactement dans les mêmes contextes, l'un d'eux a tendance à disparaître ou à changer de sens » (Niklas-Salminen, 1997 : 111) ; « les synonymes sont des mots différents, qui expriment un sens voisin – sans que jamais on rencontre deux mots de sens identique, auquel cas l'un sortirait de la langue ou verrait se modifier son sens » (Béchade, 1994 : 75).

Le principe d'économie participe du champ de présence puisque il est antérieur aux auteurs du corpus et mentionné à des fins de validation. Mais ce principe s'est si bien intégré à l'imaginaire des linguistes qu'ils ne font plus référence à ses premiers énonciateurs.

2-3-2-2- Méthode d'analyse des synonymes

Par méthode d'analyse, il faut entendre la méthodologie employée par les auteurs pour étudier des synonymes. L'analyse sémique n'est pas la seule représentée dans le corpus car certains auteurs font écho à des méthodes d'analyse des synonymes plus anciennes, ce qui fait perdurer la tradition. Béchade utilise la méthode des synonymistes ; il part de trois synonymes : *abondance*, *profusion* et *pléthore* dont il indique l'idée commune, « quantité importante », puis il précise les nuances qui les séparent. En l'occurrence, il s'agit de nuances d'intensité puisque que, pour lui, l'abondance est une « grande quantité », la profusion une « très grande quantité » et la pléthore une « quantité excessive ». Grevisse reprend également en tout point la méthode des synonymistes. A partir des synonymes *dénué*, *dépourvu*, *dépouillé* et *privé*, il dégage l'idée principale de « manque » et décline cette idée en fonction de chaque synonyme : « *dénué* marque un manque absolu de ce qui, en général, est bon ou commode », « *dépourvu* marque l'insuffisance des choses qui seraient nécessaires pour agir », « *dépouillé* indique que la chose manquante a été possédée », « *privé* présente le sujet comme ne jouissant pas de ce qu'il devrait normalement posséder »¹⁴².

Version plus moderne de la décomposition sémantique des mots, l'analyse sémique est utilisée pour analyser *sommet* et *cime* par Touratier qui reprend Tuțescu. Ces mots ont en commun le sémème « partie la plus élevée d'un arbre, d'une montagne », qui détermine leur ressemblance de sens et donc leur synonymie. Mais *sommet* est considéré comme non marqué et *cime* comme marqué, d'où la distinction entre ces synonymes. Cette distinction se réalise sous la forme d'un sème, « aigu », que *cime* possède en plus du sémème commun. Les différences de sens entre synonymes s'analysent en termes de sèmes : un sème suffit pour départager deux synonymes.

Ainsi, la méthode de décomposition des synonymistes subsiste à côté de l'analyse sémique qui est représentée dans le corpus. Ce sont les manifestations d'une même méthode dans deux traditions différentes, la tradition moderne étant une évolution de la tradition synonymiste.

2-3-3- Les jugements portés sur la synonymie

Les définitions du corpus sont loin d'être objectives : la présence de l'auteur se manifeste sous la forme de modalisations ou de jugements émis. Ces jugements informent sur la conception ou l'appréciation de la synonymie et véhiculent l'imaginaire qui entoure la synonymie.

¹⁴² Peut-on voir une corrélation entre le bon usage professé par les synonymistes et le titre évocateur de l'ouvrage de Grevisse ?

2-3-3-1- *La synonymie, une notion problématique*¹⁴³

La synonymie est jugée problématique à plusieurs reprises dans le corpus : « la synonymie, qui est traditionnellement opposée à l'homonymie, et qui n'est pas si facile à définir et à expliquer » (Touratier, 1998 : 107). L'auteur se prémunit donc contre les critiques et avertit que sa définition sera nécessairement incomplète, voire imprécise à cause de la notion elle-même. De même, après étude de quelques cas de synonymie, « on s'aperçoit que la notion de synonymie est difficile à cerner avec rigueur » (Niklas-Salminen, 1997 : 110). Cela dénote donc l'impuissance des auteurs face à cette notion insaisissable. Mais certains auteurs tentent de comprendre d'où provient la labilité de la synonymie : « la notion de synonymie est problématique bien qu'elle renvoie à une pratique intuitive largement reconnue » (Lehmann & Martin-Berthet, 1998 : 54). La synonymie est une notion métalinguistique liée à l'intuition linguistique des locuteurs, donc à l'épilinguistique, d'où sa difficulté à être théorisée. Les auteurs pointent là un véritable problème de la synonymie : cette notion, d'abord savante, est passée de l'usage courant, donc épilinguistique à l'usage scientifique, donc métalinguistique, d'où des frontières poreuses ; la synonymie épilinguistique rend la synonymie métalinguistique plus difficile à définir. Enfin les lacunes de la sémantique expliquent également l'imprécision de la synonymie : « dépendante d'une définition stable du sens, qui reste à construire, la synonymie apparaît comme une notion aux contours mal déterminés » (Neveu, 2004 : 111). Ce sont les fondements même de la sémantique qui ne sont pas assez solides pour donner lieu à une définition satisfaisante de la synonymie.

Au-delà du constat de la difficulté de la définition de la synonymie, certains auteurs en recherchent les raisons : il s'agit aussi bien de l'usage épilinguistique de la synonymie que des problèmes théoriques de la sémantique.

2-3-3-2- *Une entrave à la langue*

Certains auteurs vont plus loin encore dans la dépréciation de la synonymie et la considère comme une entrave à la langue :

les choses seraient simples si chaque élément lexical, chaque mot appartenait à un style déterminé. Mais il n'en est pas ainsi. La plupart des mots fréquents ne sont ni stylistiquement marqués, ni propres à une classe sociale. C'est heureux, avons-nous constaté, car cela rend possible la communication malgré les différences de culture linguistique et de classe sociale. Mais le classement des synonymes n'en est pas facilité (Baylon & Mignot, 2002 : 108).

¹⁴³ Assurément, la linguistique ne manque pas de notions problématiques mais la synonymie doit posséder un haut degré de problématicité pour que celui-ci soit mentionné à plusieurs reprises dans le corpus.

La labilité du langage, la malléabilité des usages lexicaux ne facilitent pas le classement des synonymes en catégories bien délimitées, ce qui ne contribue pas à donner une vision claire de la synonymie. La langue ne se laisse pas enfermer dans des catégories étanches si bien que les synonymes ne se laissent pas catégoriser en fonction des niveaux de langue. Pourquoi insister sur un type de classement qui n'est peut-être pas adéquat pour décrire la synonymie ?

Le jugement dépréciatif peut être encore plus fort : « la synonymie est contraire à l'économie du langage. On pourrait théoriquement se passer de synonymie. Le langage gagnerait en clarté si un même contenu était lié à une seule et même unité lexicale, et inversement. Cependant, la synonymie résulte d'un besoin conscient d'expressivité » (Lerot, 1993 : 155). La synonymie est clairement jugée comme une entrave à la langue si bien que la langue se porterait mieux sans elle, selon l'auteur. Il est pourtant contraint de trouver une justification à cette synonymie qui est bien présente dans le discours.

Ce dernier cas confine à l'hostilité ; les auteurs sont contraints de définir la synonymie puisqu'elle fait partie du discours sur la langue mais c'est à regret qu'ils le font, et souvent avec méfiance. Un tel regard porté sur la synonymie ne contribue pas à sa promotion et l'on comprend le désintérêt ou la suspicion dont elle est l'objet. Cette hostilité révèle aussi une méconnaissance de la synonymie. Etant jugée problématique, elle provoque la méfiance et cet a priori négatif fausse d'emblée les analyses faites de la synonymie. De surcroît, il n'est jamais question de repenser la synonymie ou les catégories dans lesquelles on essaie de la faire entrer. De par son histoire, la synonymie ne se prête guère au cadre théorique de la linguistique moderne, il faut donc pouvoir proposer un cadre théorique et méthodologique qui puisse rendre compte du phénomène qu'elle pointe.

3 – MISE EN PERSPECTIVE DES TRADITIONS

Cet état des lieux de la synonymie au travers de ses définitions permet d'accéder à la tradition moderne de la synonymie. Il faut dégager les notions qui participent de cette tradition en la comparant à la tradition synonymiste afin de saisir l'évolution de la tradition de la synonymie. Les zones d'ombre de la tradition sont également examinées pour en discuter les fondements et aider à comprendre pourquoi la synonymie est une notion aussi problématique.

3-1- LES CONSTITUANTS DE LA TRADITION MODERNE DE LA SYNONYMIE

Les constituants de la tradition moderne de la synonymie ne forment pas un tout homogène du fait de leur provenance différente. La tradition synonymiste n'a pas

totallement disparu puisqu'elle a été reprise lors de l'avènement de la linguistique moderne. Cette tradition synonymiste s'est constituée autour des travaux de Girard et s'est ensuite enrichie au travers de ses successeurs, chacun apportant des précisions ou des ajouts à cette tradition. Ces ajouts consistent principalement en l'étude étymologique et morphologique des synonymes, initiée par Roubaud et reprise jusqu'à Lafaye. La tradition de la synonymie a fortement évolué au XX^e siècle ; on peut considérer qu'une nouvelle tradition s'instaure, tout en restant appuyée sur le même socle. C'est essentiellement le cadre d'analyse qui change : d'un cadre lexicographique, on passe à un cadre linguistique au XX^e siècle, ce qui constitue un changement épistémique. De nombreuses notions linguistiques servent désormais à décrire la synonymie, ce qui est censé lui apporter rigueur et scientificité.

3-1-1- Les éléments du paradigme de la linguistique

La récupération de la synonymie par la linguistique moderne a introduit de nombreuses notions du paradigme de la linguistique dans la description de la synonymie. Ces notions sont présentées en deux catégories : les notions qui servent à définir la synonymie à proprement parler et celles qui servent à délimiter cette notion.

3-1-1-1- Définir la synonymie

3-1-1-1-1- Le signifiant et le signifié

Les auteurs du corpus font intervenir le couple signifiant / signifié dans la définition générale de la synonymie. Ce couple a été théorisé par Saussure afin de décomposer le signe linguistique en opposant l'image acoustique au concept véhiculé par le signe. Les courants linguistiques qui ont repris cette opposition ont parfois donné des substituts terminographiques à ces deux termes : forme / contenu, expression / contenu ou forme / sens. Cette décomposition est cruciale pour la synonymie, car celle-ci joue sur les plans du signifié et du signifiant, puisque les synonymes sont des mots de formes différentes qui ont le même sens.

Si ce couple de notions apparaît comme crucial pour comprendre la synonymie, il n'était pas présent dans la tradition des synonymistes, même sous forme de balbutiements, contrairement au principe d'économie. Les synonymistes ont donc défini la synonymie sans connaissance de cette opposition. D'ailleurs, la notion de polysémie est également traversée par cette opposition mais de manière inverse à la synonymie puisqu'un polysème est un signifiant possédant plusieurs signifiés. Si les synonymistes rédigent des dictionnaires, ils n'ont pas pour autant

conscience de la polysémie des unités lexicales. Ainsi, dans leurs dictionnaires, ils ne décomposent le sens des synonymes qu'en fonction d'un seul sens ; ils n'ont donc pas conscience du fait que les mots peuvent avoir plusieurs sens et donc plusieurs synonymes. De ce fait, l'opposition entre signifié et signifiant est bel et bien un apport de la linguistique moderne à la synonymie ; la synonymie dans sa tradition moderne gagne à être décrite ainsi par rapport à la tradition synonymiste. Toutefois, les sémanticiens mettent peu à profit cette opposition car ils ont tendance à se focaliser sur les signifiés des synonymes puisque ce sont eux qui diffèrent si bien qu'ils oublient vite que la synonymie est une relation entre signifiants possédant un même signifié.

3-1-1-1-2- La sémantique de Bréal

Le couple signifié / signifiant permet d'expliquer un autre phénomène qui intervient dans l'explication de la synonymie : la polysémie. La polysémie est la notion inverse de la synonymie puisqu'elle associe plusieurs sens à une forme. Par ailleurs, elle entre en jeu dans la définition de la synonymie large : elle explique que les substitutions sont possibles dans certains contextes d'emploi seulement. La polysémie a été définie à la fin du XIX^e siècle, par Bréal, initiateur de la sémantique. Ainsi, elle est clairement un produit de la science linguistique et elle est une notion très étudiée en sémantique : de ce fait, elle n'est pas assujettie à la description de la synonymie, elle possède son autonomie en tant d'objet d'étude scientifique. La synonymie est assujettie à la description de la polysémie puisque les synonymes permettent de manifester les différents sens d'un polysème au travers de signifiants différents. L'étude de la synonymie tire un grand profit de la polysémie car elle permet d'expliquer le caractère partiel des relations de synonymie, et assure par là l'existence de cette relation car sinon seule existerait la synonymie étroite, vite balayée par le principe d'économie.

Bréal a énoncé la loi de répartition, pour décrire l'un des mécanismes du changement sémantique. Même si cette loi ne concerne pas en premier lieu la synonymie, elle participe à sa description et permet de montrer le caractère idéal de la synonymie étroite. Cependant, cette loi de répartition peut connaître diverses formulations comme par exemple, le principe d'économie de la langue. Ce dernier revient à formuler l'impossibilité d'une redondance dans la langue, ce contre quoi la synonymie se heurte. Ainsi, ce principe restreint la synonymie à certains phénomènes de substitution et évince de la description linguistique des cas irréalisables car idéaux. Cette loi de répartition se rencontre sous ses diverses manifestations dans le corpus de définitions métalinguistiques, ce qui atteste de son importance pour décrire la synonymie. Mais surtout, le mérite de Bréal est d'avoir clairement énoncé une loi qui n'était que balbutiante chez les synonymistes.

3-1-1-1-3- Sèmes et connotation

L'analyse sémique est également à l'œuvre dans la description de la synonymie. Elle est utilisée en sémantique pour décomposer le sens des mots, et notamment les synonymes afin de comprendre à la fois ce qui relie et ce qui oppose deux synonymes, autrement dit, leurs ressemblances et leurs différences de sens. Ainsi, l'analyse sémique et les différents types de sèmes qui l'outillent sont une méthode efficiente de description de la synonymie. Cela explique que l'on rencontre déjà cette méthode en germe dans les travaux des synonymistes. Bien sûr, ils n'emploient pas la même terminologie puisqu'ils parlent d'idées et non de sèmes mais l'objectif descriptif reste le même : la décomposition du sens des mots. Bien sûr, les décompositions effectuées par les synonymistes ne sont pas aussi poussées que celles proposées par l'analyse sémique. Quoi qu'il en soit, l'analyse sémique élaborée par les sémanticiens a été récupérée pour la description de la synonymie comme étant une méthode tout à fait adéquate car elle constitue une version évoluée de la décomposition en idées des synonymistes. En effet, ceux-ci n'ont pas systématisé la décomposition sémantique des mots en catégorisant les différents traits sémantiques rencontrés comme le fait l'analyse sémique. Cependant, l'opposition qui existe entre idée principale et idée accessoire est encore perceptible dans les sèmes, puisque l'analyse sémique oppose sème générique et sème spécifique, qui peuvent être considérés comme les correspondants modernes des deux types d'idées. Mais la catégorie des sèmes ne se limite pas à ce couple. Le sème générique peut se décomposer en trois types selon son degré de généralité : le sème macro-générique, le sème méso-générique et le sème micro-générique. Viennent s'y ajouter les sèmes inhérents et les sèmes afférents, dont les seconds expliquent dans une large mesure les phénomènes sémantiques dus au contexte¹⁴⁴, tels que la connotation. Celle-ci est, elle aussi, utilisée dans la description de la synonymie. Certes, la connotation est une notion autonome qui s'oppose à la dénotation mais elle peut être décrite à l'aide de sèmes (connotatifs et dénotatifs). Ainsi, elle prend également place dans la décomposition du sens des synonymes et peut être reliée aux critères lexicaux de différenciation qui expliquent les distinctions entre synonymes. Ces critères renvoient aux quatre variations : diachronie, diatopie, diastratie et diaphasie, chacune pouvant être décrite en termes de connotation. S'y ajoutent également les différences de sens en termes d'affectivité, d'intensité, etc., elles aussi descriptibles à l'aide de sèmes. En conséquence, l'analyse sémique, par sa malléabilité, permet d'expliquer de nombreux phénomènes d'équivalences et de distinctions de sens propres à la synonymie et notamment les faits de connotation.

¹⁴⁴ Pour davantage d'informations sur les sèmes, voir Rastier (2009).

3-1-1-1-4- Catégoriser les types de synonymie

La linguistique moderne a apporté scientificité et rigueur à l'étude de la synonymie en opérant des catégorisations au sein de la notion. En effet, un outil comme l'analyse sémique permet une décomposition et une analyse détaillées du sens des mots à l'aide des sèmes. La finesse de décomposition est accrue par rapport à la méthode des synonymistes car les sèmes atomisent bien plus le sens que ne le font les idées principales et accessoires des synonymistes. Mais surtout, les sèmes permettent de systématiser la décomposition du sens. Cette systématisation entraîne la classification des synonymes en fonction des différents types de sèmes. L'émergence de types de synonymes donne donc lieu à des typologies qui donnent un aperçu de tous les phénomènes que l'on peut ranger sous l'étiquette « synonymie ». Ces typologies s'appuient sur les critères développés par la linguistique dans l'étude de la synonymie, c'est-à-dire les critères de différenciation basés sur les différentes variations. Mais cette diversité des types de synonymes conduit à une diversité des dénominations, pour caractériser chacun des types. La terminographie de la synonymie se trouve accrue par la diversité des typologies existantes ; chaque auteur ne donne pas nécessairement le même nom à chaque type.

Ainsi, la diversité des types de synonymes et l'ample terminographie qui en résulte émanent toutes deux de la récupération de l'étude synonymique par la linguistique : elles sont issues de sa volonté de précision. Mais ce morcellement engendre la confusion au sein de la notion. La synonymie semble démultipliée par cette fragmentation sans que cela contribue à une compréhension claire de la notion et des phénomènes qu'elle pointe.

3-1-1-2- Délimiter la synonymie

La synonymie a été récupérée par la linguistique et incorporée aux notions linguistiques ce qui nécessite de la situer par rapport à celles-ci. Cela explique la propension des auteurs du corpus à consacrer une partie de leurs définitions de la synonymie aux notions qui permettent de circonscrire son champ d'action.

3-1-1-2-1- Les notions logiques

L'hyponymie est aisément assimilée à la synonymie, or d'un point de vue logique, elles n'ont pas les mêmes propriétés, d'où l'intervention de la logique dans la définition de la synonymie pour la distinguer de l'hyponymie. Ainsi, lorsque les auteurs du corpus cherchent à départager synonymie et hyponymie, ils sont nombreux à faire usage de leurs définitions logiques. Certes, la logique est une

discipline très ancienne, mais ce n'est qu'à partir du XX^e siècle que la logique est utilisée pour définir la synonymie. Par ailleurs, le recours à la logique au cours du XX^e siècle permet de formaliser la linguistique et donc des notions comme la synonymie. De ce fait, la description de la synonymie épouse le mouvement épistémique suivi par la linguistique, elle est donc dépendante de ses évolutions. La dénomination multiple participe également de l'impact de la logique sur la délimitation de la synonymie. Tout comme l'hyperonymie, elle sert à nommer des phénomènes qui sont apparentés à la synonymie.

Au cours des siècles passés, la synonymie est seulement distinguée de l'homonymie du fait de leur différenciation par Aristote. Mais l'émergence de nouvelles notions avec l'avènement de la linguistique moderne oblige à effectuer des comparaisons avec ces nouvelles notions afin de bien les distinguer. L'homonymie n'a plus lieu d'être opposée à la synonymie car cette dernière n'a plus le sens que lui donne Aristote.

3-1-1-2-2- La paraphrase

La synonymie ne doit pas être confondue avec la paraphrase qui peut être rattachée à des phénomènes de reformulation. Cette délimitation concerne l'extension des unités traitées, car selon cette extension, il s'agit de synonymie ou de paraphrase. Or la paraphrase est une notion ancienne puisqu'elle se rencontre dès l'antiquité, aux dires de Vaugelas. Il parle de la synonymie de phrases, phénomène qu'il rejette ; cependant, il ne s'agit pas de reformulations phrastiques mais seulement de reformulations entre des syntagmes puisque phrase doit être pris au sens classique du terme. Il affirme que les Anciens ne les emploient pas car elles n'ajoutent rien au sens et ne font qu'alourdir l'expression. Des cas de synonymies de phrases – au sens moderne du terme – se rencontrent malgré tout dans les manuels de pédagogie de la Renaissance, où ils constituent des reformulations prêtes à l'emploi. Elles sont donc des commodités qui permettent d'éviter les répétitions et de varier l'expression. Mais Vaugelas parle de synonymies de phrases, autrement dit, il considère ces reformulations dépassant le strict cadre du mot comme faisant partie de la synonymie. Le terme *paraphrase* n'étant pas encore utilisé à cette période, il n'y a aucune ambiguïté entre les notions puisqu'il n'existe qu'un seul terme pour désigner le phénomène. Mais la paraphrase apparaissant, le problème de la délimitation des notions se pose. Comment expliquer l'apparition de cette notion ? Voici une hypothèse : au Moyen-Age et à la Renaissance, la synonymie concerne toutes les unités. Cependant, après Vaugelas, c'est-à-dire au XVIII^e siècle, la synonymie a été exclusivement traitée par les synonymistes en lexicographie ce qui autorise seulement le recensement de relations de synonymie entre des unités lexicales. Ainsi, en raison de son cadre d'analyse privilégié, la synonymie s'est

réduite à des unités simples, ce qui a favorisé l'apparition d'une autre notion pour rendre compte des phénomènes de reformulation concernant des unités plus larges, d'où la paraphrase. Cependant, la paraphrase n'a pas été élaborée dans le seul but de combler le manque créé par la réduction du champ de la synonymie. Elle a aussi de multiples emplois en syntaxe et sémantique car elle permet de tester le sens des contextes, de lever des ambiguïtés, etc. La paraphrase concerne des unités larges telles que le syntagme ou la proposition, mais il peut lui arriver de concerner des unités lexicales d'où une confusion avec la synonymie. L'incorporation de la synonymie à la linguistique fait qu'elle ne concerne plus seulement les unités simples. La lexicologie ne s'arrête pas seulement aux unités simples car elle tient aussi compte des unités polylexicales, qui sont des unités plus étendues, se rapprochant parfois du syntagme. Cela ne fait que brouiller les frontières entre les deux notions.

3-1-2- Comparaison des traditions

La tradition moderne de la synonymie a été constituée à partir de la tradition synonymiste puisque la linguistique moderne s'est appuyée sur l'existant pour penser la synonymie. Il est donc nécessaire d'effectuer des comparaisons entre ces deux traditions afin de saisir les transformations¹⁴⁵ subies par la tradition synonymiste pour donner lieu à la tradition moderne.

3-1-2-1- La synonymie distinctive, invariant des traditions

La synonymie distinctive constitue le socle de la tradition synonymiste comme de la tradition moderne. Cet invariant de la synonymie consiste à adopter une approche différenciatrice de la notion. Cette approche se rencontre dès l'antiquité dans les recueils de *differentiae*, mais elle prend surtout de l'ampleur, au XVII^e siècle, chez les remarqueurs qui examinent le sens des mots pour en déterminer le bon usage. Les travaux des remarqueurs constituent les prémisses de la tradition synonymiste puisqu'ils donnent lieu à l'étude de la synonymie par Girard. La méthode employée par Girard consiste à décomposer le sens des synonymes en une idée principale et des idées accessoires. Cette méthode repose sur l'axiome suivant : deux mots synonymes possèdent nécessairement des différences de sens puisqu'ils sont de formes différentes. Toute différence de forme entraînant une différence de sens, chaque différence de forme est investie d'une signification : une forme renvoie donc à un sens différent d'une autre forme. Cet axiome est donc à l'origine de la recherche des différences de sens entre synonymes, c'est-à-dire de la synonymie

¹⁴⁵ Aux transformations subies par la tradition synonymiste viennent s'ajouter les apports de la linguistique moderne à la synonymie (cf. les paragraphes précédents).

distinctive. Malgré les évolutions subies par la tradition de la synonymie, l'axiome subsiste dans l'étude de la synonymie. Avec l'émergence de la linguistique moderne, seule la méthode permettant d'appliquer cet axiome a changé. Elle s'est modifiée selon les évolutions techniques de la linguistique et des outils qu'elle a apportés. L'axiome continue de guider les études descriptives des synonymes menées par les linguistes.

3-1-2-2- Répartition de la synonymie en deux phénomènes

La synonymie est clairement scindée en deux phénomènes dans le corpus. Or cette répartition apparaît déjà chez l'abbé Girard, dans son premier ouvrage, la *Justesse de la Langue française* (1718). Dans son introduction, il envisage deux types de synonymes : des synonymes parfaits pour lesquels il n'existe aucune différence de sens et des synonymes qui possèdent des différences de sens. Pour le premier cas, il avance l'idée que ces synonymes ne peuvent se rencontrer que dans des états différents de la langue, par exemple un état ancien et un état contemporain. Il donne l'exemple de *maints* et *plusieurs* comme étant de parfaits synonymes. Mais ce sont les synonymes « imparfaits » qui sont l'objet de son ouvrage, car il faut rechercher leurs différences de sens, des synonymes parfaits ne donnant lieu à aucun ouvrage distinctif.

Cependant, cette partition de la synonymie est abandonnée les *Synonymes français* (1736), la réédition de *La Justesse*. Seuls subsistent les synonymes dont il faut rechercher les différences puisqu'ils sont l'objet même du dictionnaire. Assurément les synonymes parfaits ont été abandonnés car ils n'ont aucun intérêt aux yeux de Girard. D'ailleurs, pour Dumarsais, les vrais synonymes sont redondants car ils donnent l'impression qu'il y a deux langues dans la langue. Ainsi, seul le type de synonymes qui nourrit les dictionnaires de synonymes est mentionné par les successeurs de Girard, qui poursuivent la tradition synonymiste.

Néanmoins, on assiste au XX^e siècle à la réapparition des synonymes parfaits. Cette résurgence s'explique par l'influence de la logique dans la description linguistique. La synonymie est définie du point de vue de la logique ce qui donne lieu à cette synonymie parfaite et donc redondante. Elle avait disparu en raison de son faible rendement explicatif mais la logique l'a fait réapparaître. La synonymie se retrouve donc scindée en deux types de synonymes comme dans la première œuvre de Girard. Cependant, Girard et les synonymistes ont évincé la synonymie parfaite car elle n'est pas pertinente dans la langue mais les linguistes du XX^e siècle l'ont réintroduite ce qui entraîne de faux problèmes et ne facilite pas la compréhension de la synonymie.

3-1-2-3- *Les absents de la tradition moderne*

Certains éléments de la tradition synonymiste ont été peu repris par la postérité, si bien qu'ils sont absents de la tradition moderne de la synonymie. L'abbé Roubaud a inséré dans la méthode d'analyse de la synonymie le critère de l'étymologie pour aider à appréhender le sens des mots et ainsi mieux les différencier. Il veut expliquer le sens des mots en remontant à leur origine, mais il n'a guère été suivi dans cette direction en raison de l'extravagance de ses étymologies. Toutefois, il a également orienté l'analyse synonymique vers la forme des mots, c'est-à-dire la morphologie, car pour lui, la forme des mots est comme l'étymologie un moyen d'accès au sens des mots. Certains synonymistes du XIX^e siècle l'ont suivi sur ce point ; Lafaye consacre une partie de son dictionnaire à étudier les « synonymes grammaticaux » : ces synonymes ne diffèrent que par un affixe. L'étude de la morphologie doit aider à connaître le sens des mots.

Toutefois, ces deux éléments de méthode n'ont pas survécu lors de la récupération de la synonymie par la linguistique moderne puisqu'ils ne sont plus utilisés aujourd'hui¹⁴⁶. Cette disparition pourrait s'expliquer par leur absence de la tradition initiale promue par Girard. Ces ajouts n'ont ni autant de poids ni autant de notoriété que les éléments présents dans la tradition girardienne. Par ailleurs, ces méthodes sont des suppléments contribuant à l'analyse des différences de sens, même si Roubaud attachait beaucoup d'importance à l'étymologie. Quant à Lafaye, il réduit l'analyse morphologique à un groupe particulier de synonymes, les synonymes grammaticaux. Enfin, à partir du XX^e siècle, l'étude de la synonymie s'est concentrée sur l'étude du sens des mots et a délaissé l'étude de la forme des synonymes, même si la synonymie est avant tout une relation entre des signifiants différents. Ces multiples raisons peuvent donc expliquer la disparition de ces éléments méthodologiques.

3-1-2-4- *Changement d'observatoire*

Le changement de traditions est dû à un changement d'observatoires. Les travaux des synonymistes évoluent dans l'observatoire de la lexicographie alors que l'observatoire actuel est celui de la science linguistique. Certes, la synonymie est toujours traitée par la lexicographie, puisque les dictionnaires de synonymes ont toujours cours. Cependant, l'observatoire moderne de la lexicographie est dépendant de l'observatoire linguistique, il en est une application concrète, alors que, pour les synonymistes, nul cadre scientifique ne s'oppose au cadre pratique de la lexicographie. Ainsi, la synonymie n'est traitée que par un seul domaine, à

¹⁴⁶ Il existe toutefois des études synonymiques qui s'intéressent à la forme des synonymes comme celle de Sanchez & Cadiot (2007) à propos de *blanc* et *blancheur*.

caractère pratique. L'observatoire scientifique de la linguistique a hérité des analyses de la synonymie inscrites dans l'observatoire lexicographique si bien que le cadre moderne de l'étude de la synonymie ne s'est pas construit *ex nihilo*. Il a fait siennes les analyses déjà existantes tout en améliorant leur précision et leur scientificité.

Le changement d'observatoire pose la question de la méthodologie. Même si l'observatoire a changé, la méthode d'analyse de la synonymie repose toujours sur le même socle : la synonymie distinctive. Un nouveau cadre aurait pu modifier considérablement la méthodologie. Or elle a seulement été reprise et complexifiée. Le changement de l'observatoire pose aussi la question des observables : quels observables se donne l'étude de la synonymie ? Avec l'observatoire lexicographique, seules les unités lexicales les plus simples sont concernées, bien souvent il s'agit d'unités monolexicales. Si c'est le cas dans la tradition synonymiste, l'émergence de la linguistique a brouillé les pistes. L'interrogation de la notion de mot a contribué à prendre conscience de la complexité de cette notion, d'où l'émergence du terme *unité lexicale*, qui rassemble aussi bien des unités simples que des unités complexes. Et la lexicographie moderne tient compte de cette avancée. Mais la linguistique moderne brouille aussi les lignes de partage entre synonymie et paraphrase, lorsqu'elle utilise la synonymie pour saisir des phénomènes de reformulation, qui sont aussi liés à la paraphrase, si bien qu'elle a fait éclater les observables de la synonymie.

En conséquence, le changement d'observatoire de la lexicographie à la linguistique a entraîné un changement de tradition dans l'étude de la synonymie, ce que l'analyse de ce corpus de définitions a mis au jour. Même si la nouvelle tradition de la synonymie se veut une description plus fine du phénomène synonymique, des zones d'ombre subsistent.

3-2- LES PROBLEMES DE LA TRADITION MODERNE

L'analyse d'un corpus de définitions métalinguistiques de la synonymie a permis de mettre en évidence les principaux problèmes qui émanent de la tradition moderne de la synonymie.

3-2-1- La pertinence de la synonymie étroite

La synonymie étroite est loin de faire l'unanimité parmi les auteurs du corpus. Si sa définition fait consensus, les auteurs ne s'entendent pas sur les domaines de la langue où elle se rencontre : certains la décèle dans les correspondances entre terminologie technique ou scientifique et langue courante tandis que d'autres ne la repère qu'au sein des terminologies techniques ou scientifiques. Par ailleurs,

d'autres auteurs ont tendance à rejeter cette notion du fait de son ancrage logique. Or la logique n'est pas apte à décrire les phénomènes de la langue naturelle. De ce fait, la synonymie étroite se détache de la description des phénomènes langagiers si bien qu'elle ne connaît qu'un faible rendement explicatif. Qui plus est, elle heurte le principe d'économie de la langue par la redondance qu'elle suppose.

Pourquoi cette notion est-elle systématiquement définie dans les définitions métalinguistiques de la synonymie ? Deux explications émergent. Définir une synonymie étroite rappelle l'ancrage de la formalisation logique dans la linguistique et fait état d'une tradition formaliste en linguistique. La seconde raison serait qu'elle présente un cas idéal à l'aune duquel peut être mesurée la synonymie large, l'autre type de synonymie. Malgré ces explications possibles, pourquoi ne pourrait-on pas adopter l'attitude des synonymistes qui ont depuis longtemps évincé cette synonymie puisqu'elle ne se rencontre pas dans la langue ? De surcroît, cette synonymie donne lieu à des débats stériles entre linguistes, concernant l'opposition entre synonymie étroite et synonymie large et concernant les phénomènes langagiers qui peuvent renvoyer à la synonymie étroite.

3-2-2- La synonymie au visage de Janus : entre équivalence et distinction

Les auteurs du corpus commencent toujours par une définition générale de la synonymie, ce qui peut se comprendre d'un point de vue didactique. Ces définitions générales font toutes de la synonymie une relation d'équivalence de sens, c'est-à-dire une relation qui s'établit entre deux mots de sens proches. Et même, certains auteurs parlent d'identité de sens à propos de la synonymie. Cette définition générale correspond d'ailleurs à l'acception épilinguistique de la synonymie puisqu'elle se retrouve dans les dictionnaires de langue. Cependant, les auteurs du corpus nuancent systématiquement cette définition générale en indiquant qu'il existe deux synonymies. Mais l'attention se porte surtout sur la synonymie large puisqu'elle permet la recherche des différences de sens et elle fait l'objet de développements sur les critères de différenciation. Ainsi, la synonymie connaît une première définition en termes d'équivalence de sens, puis une seconde définition en termes de distinctions de sens. La synonymie est donc définie de manière ambivalente, comme c'est le cas en rhétorique antique, d'où son visage de Janus. Néanmoins, les distinctions de sens ne peuvent prendre forme qu'à partir d'une équivalence de sens : il n'y aurait pas lieu de rechercher des distinctions de sens s'il n'y avait pas d'emblée une équivalence. Par ailleurs, on parle seulement d'équivalence et non d'identité du fait des distinctions. Cette ambivalence datant de la tradition rhétorique antique de la synonymie, il est à penser qu'elle est intrinsèque à la synonymie, notion complexe qui exprime des phénomènes langagiers complexes. Mais lorsque la synonymie est traitée, cette ambivalence et la

complexité qui s'ensuit doivent être prises en compte, ce qui n'est pas toujours le cas dans l'approche distinctive de la synonymie.

3-2-3- La question des observables

La question des observables de la synonymie repose sur l'extension de ses unités et se mêle au partage qui doit être fait entre synonymie et paraphrase. Faut-il déterminer la séparation entre synonymie et paraphrase à propos des unités qui leur sont octroyées ? Ou faut-il assurer le partage de ces deux notions à l'aide de leur fonction en linguistique ? Pour ce qui est des unités, on se heurte à la labilité de la notion de mot comme à l'imprécision de l'extension de l'unité lexicale. Ces questions n'étant pas résolues, il est difficile de circonscrire la synonymie au domaine du mot et la paraphrase à tout ce qui le dépasse. Le partage en termes de fonction peut alors sembler plus salutaire. La paraphrase peut être définie comme une activité métalinguistique de reformulation à des fins de désambiguïsation. Elle pourrait toucher tout type d'unités, aussi bien des mots que des phrases, voire même davantage. Quant à elle, la synonymie concernerait les phénomènes isotopiques de reprises sémantiques et lexicales dans les textes. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Toutefois, la source de cette question pourrait être la transition d'un cadre méthodologique à l'autre, autrement dit, de la lexicographie à la linguistique. En effet, les synonymistes se contentent de l'unité mot et de son vague alors que la linguistique interroge les catégories.

La question des observables touche également celle des observatoires. Le corpus étant constitué de définitions de la synonymie provenant d'ouvrages de linguistique, il ne réfère qu'à ce domaine. Néanmoins, d'autres domaines s'intéressant au langage recourent à la synonymie : la lexicographie, la logique et la terminologie. D'ailleurs, l'histoire de la synonymie montre qu'elle a été employée dans divers domaines comme la rhétorique et la pédagogie. Quels sont les domaines les plus à même de décrire et d'expliquer la synonymie ? Chaque domaine n'a-t-il pas sa propre définition ? Certains domaines ne parlent-ils pas de synonymie de manière abusive ou simplifiée recourant plutôt à la version épilinguistique de la notion ? Cela pose donc la question de la synonymie métalinguistique par opposition à la synonymie épilinguistique. Le corpus est constitué de définitions métalinguistiques de la synonymie mais ces définitions, émanant du domaine de la linguistique, sont-elles applicables à d'autres domaines ? Ceux-ci ne font-ils pas plutôt usage d'une synonymie épilinguistique ?

3-2-4- Problème de terminographie

L'étude du corpus révèle les problèmes terminographiques de la synonymie étant donné la diversité des termes employés pour désigner les deux principaux types de synonymie, surtout la synonymie large, qui est la plus répandue. Chaque terme supplémentaire vient grossir sa terminographie, mais quelle est sa valeur ajoutée ? Pourquoi les auteurs octroient-ils tant de qualificatifs à la synonymie ? Parler de *synonymie dénotative* ou *référentielle* revient à dire que cette notion est liée à la dénotation ou à la référence des unités qu'elle concerne. De même, dire que la synonymie est contextuelle, c'est indiquer que cette notion dépend du contexte de ses unités pour s'exprimer. La *synonymie paradigmatique* suppose que les unités qu'elle concerne entrent dans un paradigme au sein duquel il faut choisir une unité. Certains auteurs tentent de redonner une signification aux adjectifs qualifiants la synonymie, mais chaque nouveau qualificatif semble pointer une nouvelle propriété de la synonymie. Ces qualificatifs donnent à voir le phénomène sous un certain angle et participent de sa description mais ils n'ont aucune valeur explicative. De ce fait, l'accroissement du nombre de termes ne donne pas lieu à une meilleure connaissance de la notion. Cette prolifération est plutôt le signe d'une sclérose dans l'étude de la synonymie, aussi faudrait-il y mettre un terme et réduire cette diversité terminographique pour délester la synonymie de ce poids.

De plus, le foisonnement terminographique de la synonymie vient s'ajouter au problème du sens étymologique de *synonymie* : *synonymie* est formée des racines *syn-* et *-onoma* qui veulent dire « même nom ». Or la synonymie est devenue une relation entre des mots de formes différentes qui ont le même sens. Ainsi, c'est le terme *synonymie* qui ne convient plus pour nommer le phénomène pointé, puisque la notion a changé de sens au cours des siècles. Il semble donc important de repenser la terminographie de la synonymie mais cela pourra seulement se faire après la reprise de la notion elle-même.

Conclusion

Le chapitre précédent se voulait un tour d'horizon de la synonymie au XX^e siècle, en insistant particulièrement sur les efforts de théorisation dont elle a été l'objet. L'analyse de ce corpus de définitions métalinguistique se veut un approfondissement de l'étude de la synonymie au XX^e siècle au travers des aspects pratiques de la notion : comment est-elle définie ? Comment est-elle transmise ? Cette analyse est l'occasion de circonscrire la tradition moderne de la synonymie et de la comparer aux traditions passées, plus spécifiquement à la tradition synonymiste. Enfin, cette analyse a pour but de confirmer les problèmes théoriques apparus lors de la théorisation de la synonymie, voire d'en révéler de nouveaux.

La synonymie, notion ancienne, a été récupérée par la linguistique moderne qui a tenté de la conformer à ses exigences scientifiques. Or la synonymie s'adapte mal à ses exigences puisqu'elle n'a pas été bâtie à partir d'elle. Si la linguistique moderne parvient effectivement à insuffler de la scientificité à la synonymie et à son étude, elle révèle également des problèmes théoriques inconnus jusqu'à présent. La tradition moderne de la synonymie peut être vue comme un perfectionnement de la tradition synonymiste grâce aux outils techniques apportés par la linguistique moderne. Mais elle a aussi introduit des problèmes théoriques : l'extension des unités lexicales, la terminographie ou les oppositions signifiant / signifié et langue / discours. Ces problèmes théoriques sont traités dans la suite de ce travail et notamment le chapitre suivant est consacré à la question des observables et des observatoires de la synonymie. Cela prolonge l'étude de la synonymie dans ses aspects pratiques au XX^e siècle et permet de faire un tour d'horizon de l'utilisation de cette notion.

Mais vient aussi s'ajouter le poids de la tradition : la synonymie a été récupérée dans sa tradition synonymiste, donc distinctive, ainsi, est-il question d'une synonymie distinctive dans la tradition moderne. Et la tradition moderne s'étant forgée autour de cette approche distinctive, il semble impossible de s'en départir, du moins aucun auteur n'émet la possibilité de recourir à une autre approche. Les auteurs se contentent de rendre compte des savoirs accumulés concernant la synonymie depuis l'émergence de la tradition moderne en faisant parfois référence à des traditions plus anciennes. Ils n'interrogent pas ces savoirs devenus traditionnels, ils ne font qu'énoncer les critiques généralement émises à propos de la synonymie. Ils se contentent donc de reproduire le discours récurrent sur la synonymie. La synonymie est seulement décrite mais jamais expliquée. Aussi un travail de fond sur la synonymie doit-il se donner pour objectif de proposer des explications voire des solutions aux problèmes soulevés. Pour ce faire, il faut s'affranchir des contraintes dues à une tradition donnée en examinant en détail cette tradition afin d'en révéler les failles et en la comparant aux autres traditions qu'a connues la synonymie.

CHAPITRE 4 : OBSERVABLES ET OBSERVATOIRES DE LA SYNONYMIE

Introduction

L'étude d'un corpus de définitions métalinguistiques a permis d'approfondir la connaissance de la synonymie au XX^e siècle en détaillant le contenu de la tradition moderne de la synonymie. Une des caractéristiques de cette tradition est l'extension des observables et des observatoires de la synonymie. En effet, la linguistique moderne a fait éclater les unités de la synonymie : si, dans la tradition synonymiste, il est seulement question d'unités lexicales, la tradition moderne ne s'y limite pas si bien qu'elle pose la question de l'extension des unités. Le choix du corpus pour cette étude s'est voulu le plus représentatif possible en tenant compte de grammaires, de dictionnaires et de manuels de sémantique et de lexicologie. Ainsi, ce qui ressort du corpus semble le noyau dur de la tradition. Or la synonymie se trouve évoquée dans de nombreux autres domaines, dès lors susceptibles d'adapter la synonymie à leurs besoins. Chaque domaine qui recourt à la synonymie constitue une nouvelle mise en application de sa tradition moderne. L'étude des observables et des observatoires se donne pour objectif de montrer l'étendue de ses mises en application de la tradition. La confrontation des définitions du corpus a donné lieu à un ensemble de critères qui concourent à la tradition. Ainsi, l'utilisation de la synonymie par les observatoires et en fonction des observables est évaluée à l'aide de ces critères. Chaque observable et observatoire étant étudié un à un, il est intéressant de voir quels sont les critères mis en avant ou occultés d'un observable ou d'un observatoire à l'autre. Cela permet de savoir comment les observatoires et les observables s'approprient et modèlent la notion.

Etudier l'emploi qui est fait de la synonymie au travers des observables et des observatoires peut conduire à critiquer ces usages. L'histoire de la synonymie montre que cette notion a été utilisée par plusieurs observatoires au cours des traditions qui se sont succédé. Si ce nombre est demeuré restreint, l'avènement de la linguistique moderne a étendu l'usage de la notion de synonymie à d'autres disciplines des sciences du langage, aussi a-t-elle été appliquée sur de nouveaux observables et dans de nouveaux observatoires. Quel est l'impact de cet élargissement disciplinaire sur la synonymie ? La notion s'en trouve-t-elle affaiblie ? Est-elle devenue plus floue ? Si cette extension engendre encore plus de vague dans la notion, peut-être faudra-t-il limiter les observables et les observatoires de la synonymie et recentrer la notion sur ce qu'elle a de fondamental.

Après définition des notions d'observable et d'observatoire, les observables et observatoires des sciences du langage qui recourent à la synonymie sont examinés un à un par commodité d'exposition, bien qu'ils soient étroitement liés : d'abord, les observables, qui demeurent attachés au canon des domaines de la linguistique, puis les observatoires qui constituent une ouverture sur les sciences du langage. Mais ces deux notions n'ont de cesse de dialoguer : quels observables pour quels observatoires ?

1- PROLEGOMENES EPISTEMOLOGIQUES

1-1- DEBAT EPISTEMOLOGIQUE AUTOUR DE L'OBSERVATOIRE

Considérer que la linguistique puisse être dotée d'un observatoire n'est pas anodin, car « la notion d'observatoire trace ainsi une frontière toujours actuelle entre deux conceptions de la linguistique nettement antagonistes » (Neveu, 2004 : 207). La première conception représentée par Milner (1989) peut se résumer ainsi :

une conception théorique, qui s'appuie sur le caractère abstrait de la langue et du langage, et qui adopte dans l'ensemble une démarche démonstrative, c'est-à-dire déductive, formulant des hypothèses globales qui permettent de dégager rationnellement des conséquences (Neveu, 2004 : 207).

Cette conception suppose « l'axiomatisation de la linguistique » c'est-à-dire « la formalisation de son objet par le recours à un métalangage logico-mathématique » (*Ibid.*) ainsi que « la minimalité des observables, qui consiste à limiter l'analyse à un nombre aussi restreint que possible de données empiriques » (*Ibid.*). Selon cette conception, « la grammaire, définie comme un algorithme permettant de générer et de décrire l'infinité de phrases d'une langue à partir d'un nombre fini de règles, est fondée sur l'introspection (jugement d'acceptabilité, d'ambiguïté, de paraphrase d'un locuteur natif sur une phrase), autrement dit sur l'absence d'observatoires de langue » (*Ibid.*). Cette conception hypothético-déductive de la linguistique ne reconnaît aucun observatoire à l'étude de la langue, elle ne peut concorder avec la perspective adoptée ici, qui suppose des observatoires différents de la synonymie. Voici donc la conception antagoniste que l'on retrouve chez Auroux (1998) :

une conception descriptive, aujourd'hui représentée par l'essor considérable des linguistiques de corpus, qui adopte une démarche inductive procédant par analyses de données factuelles et par généralisations, mais qui ne saurait réduire pour autant la linguistique à une simple recension de faits. Car l'existence objective de la langue comme ensemble de faits constituant son observatoire n'a bien sûr nullement pour corollaire l'absence de propositions théoriques (Neveu, 2004 : 207).

Il n'y a pas de linguistique possible sans une théorie de l'abstraction et de la catégorisation, qui ait à s'interroger, entre autres, sur la pertinence de certaines formations conceptuelles, tout particulièrement dans le cas des

démarches fondées sur l'introspection, qui posent l'absence d'observatoire comme une condition et un résultat de l'analyse linguistique [...]. Il n'y a de science du langage possible, ni d'ailleurs de science possible, sans observatoire (*Ibid.* : 207-208).

Cette seconde conception accepte la notion d'observatoire et même est fondée sur elle. L'observatoire est donc indispensable à la science :

Sans observatoire, il n'y a tout simplement pas de théorie linguistique au sens propre. Nous sommes parfaitement capables d'identifier de multiples observatoires de langue : l'écriture, les textes, les autres langues, les corpus d'exemples, les dictionnaires, etc. La plupart des observatoires sont des construits théoriques ; la linguistique ne diffère en rien des sciences physiques sur ce point (Auroux, 1998).

Cette conception inductive suppose que la science linguistique est pourvue d'observatoires ; elle correspond donc à la démarche adoptée ici.

1-2- L'OBSERVATOIRE COMME POINT DE VUE

L'observatoire est une notion complexe, seule une définition simplifiée sera donnée afin qu'elle soit applicable à l'étude de la synonymie. Voici l'origine du terme *observatoire* :

Si le nom même d'observatoire réfère initialement à des sites permettant l'observation astronomique, puis à l'équipement instrumental de ces sites (lunettes, télescopes, radiotélescopes, etc.), on l'étend facilement à d'autres types d'objets (par exemple, à un microscope, un scanner ou un accélérateur de particules) et à d'autres domaines empiriques (Auroux, 1995 : 56-57).

L'observatoire concerne les instruments qui permettent de faire des observations sur la nature, ils sont des prolongements des sens. Ces instruments qui ont permis les découvertes scientifiques sont l'objet d'une technique, elle-même dépendante des avancées de la science. Ainsi, l'observatoire dépend de la science comme la science dépend de son observatoire. Les premières formes d'observatoires sont rudimentaires : « l'astronomie a sans doute débuté avec des observatoires naturels, par exemple des élévations propices à l'observation des astres » (*Ibid.* : 57). Ces élévations forment des sites d'où l'on peut observer le ciel et chacun de ces sites sont autant de points de vue différents pour l'exploration céleste. Ainsi, il y a autant de points de vue pour la science qu'il y a de sites d'observations. De ce fait, l'observatoire est un point de vue donné sur l'objet examiné.

Avec les progrès de l'instrumentalisation, les observatoires se sont complexifiés en se dotant d'instruments techniques servant à l'observation de la nature. Ainsi, l'observation n'est plus le seul fait des sens, elle est médiatisée par des instruments. Cet outillage concourt à spécifier les observatoires puisque chaque observatoire peut se doter d'instruments qui lui sont propres et se distinguer par là

des autres. Il s'ensuit que les observations faites avec différents observatoires ne sont pas entreprises dans les mêmes conditions, les résultats obtenus sont donc singuliers et ne peuvent être comparés qu'en tenant compte de leurs conditions d'obtention, c'est-à-dire de l'observatoire. Si les observatoires peuvent varier d'une expérience à l'autre, cela est d'autant plus le cas d'un domaine ou sous-domaine à l'autre. Si les domaines diffèrent entre eux, ils se décomposent également en théories dont chacune se donne son propre observatoire.

A son origine, l'observatoire est proprement le fait des sciences de la nature puisqu'il permet l'observation de la nature et rend ainsi possible sa description. Mais cette notion peut-elle être exportée hors des sciences de la nature ?

La notion même d'observatoire semble attachée aux sciences de la nature ; la question se pose de savoir si elle peut avoir un sens pour les sciences humaines en général, et pour les sciences du langage en particulier. Au sens étendu où nous employons ce concept, il n'y a aucune raison pour ne pas l'admettre (*Ibid.*).

La notion d'observatoire peut être entendue selon une acception large, et donc être transposée aux sciences humaines et *a fortiori* aux sciences du langage. Les sciences humaines comme les sciences de la nature sont divisées en disciplines adoptant chacune leur observatoire, disciplines elles-mêmes subdivisées en théories proposant chacune leur observatoire. Ces observatoires sont donc autant de points de vue sur l'objet examiné. Ces points de vue sont également dotés d'outillages qui leur sont propres. Si les sciences humaines s'outillent premièrement à l'aide de concepts et de notions, elles ne sont pas pour autant uniquement spéculatives. L'instrumentalisation est aussi leur fait et passe par des « techniques d'enquêtes, rassemblement de données, collections d'expériences » (*Ibid.* : 56). En ce qui concerne les sciences du langage, les linguistiques de corpus adossées à l'informatique et au traitement automatique des langues sont en plein essor et fournissent désormais la majeure partie des instruments des sciences du langage. Ces linguistiques de corpus permettent de rassembler de grandes quantités de faits de langue et proposent des méthodes pour les traiter afin d'en tirer des hypothèses sur le fonctionnement de la langue et de les tester :

Dans les échanges langagiers les faits de langue se donnent de façon dispersée et disparate. Leur homogénéisation et leur rassemblement – qui demandent toujours du temps et des investissements – s'effectue dans les grammaires et les dictionnaires, qui deviennent *ipso facto* des observatoires (*Ibid.* : 57-58)¹⁴⁷.

¹⁴⁷ C'est la démarche qui a été adoptée pour procéder à l'analyse d'un corpus de définitions métalinguistiques puisque le corpus est basé sur les observatoires que constituent les grammaires et les dictionnaires afin de déterminer la tradition moderne de la synonymie.

En conséquence, la notion d'observatoire se résume à l'idée d'un point de vue outillé projeté sur des observables ; cette notion est tout à fait applicable aux sciences du langage qui ont pour observables les faits de langue.

1-3- DE L'OBSERVATOIRE AUX OBSERVABLES

Un observatoire n'a lieu d'être que s'il y a quelque chose à observer : ce sont les observables qui sont observés. De même, il ne peut être question d'observables, s'il n'existe pas d'observatoire à partir duquel ils pourront être observés. Autrement dit, l'observatoire et les observables n'existent pas l'un sans les autres. L'observatoire est un point de vue sur des observables. Quant aux observables, voici la définition qu'en donne Neveu reprenant Culioli : « des données empiriques construites, c'est-à-dire [comme] des faits susceptibles d'être ramenés à une représentation métalinguistique » (Neveu, 2004 : 208). En tant que données empiriques, les observables sont le matériau linguistique sur lequel portent les hypothèses et les analyses linguistiques. Chaque ensemble d'observables est tributaire d'une téléologie : ils sont construits en fonction d'un problème posé et de l'analyse menée pour le résoudre. Par ailleurs, cela suppose donc que l'observatoire choisi pour l'analyse puisse s'adapter à ces observables.

En linguistique, la construction d'observables passe désormais par la constitution d'un corpus de données attestées, corpus qui doit faire l'objet d'une construction explicite et justifiée par rapport au problème posé. On ne peut faire un corpus et donc construire des observables sans que le problème posé soit défini au préalable. L'analyse menée sur les observables s'effectue « selon un processus consistant à catégoriser une donnée factuelle, en la faisant passer de statut d'item, actualisé par son contexte, à celui d'occurrence indexée, activant un type » (*Ibid.*). Et « c'est à cette condition que l'observatoire peut être décrit non pas seulement comme attestation mais comme institution de la langue » (*Ibid.*). Cela rejoint l'idée émise par Auroux selon laquelle les grammaires et les dictionnaires sont des observables : en effet, l'un et l'autre activent des types suite à l'actualisation d'items, c'est-à-dire suite à l'analyse des observables.

Les observables sont inséparables de leurs observatoires ; les uns et les autres se trouvent définis et justifiés dès lors qu'un protocole expérimental est mis en place.

1-4- L'OBSERVATION DE LA TRADITION DE LA SYNONYMIE

La tradition de la synonymie a été mise au jour à l'aide d'un type particulier d'observables : les définitions de la synonymie issues des grammaires, dictionnaires de linguistiques et de manuels. L'analyse de ces observables a permis de déduire

les critères qui fondent la tradition moderne de la synonymie. Cependant, les manuels consultés sont des manuels de lexicologie ou de sémantique, autrement dit, ils rendent compte de disciplines particulières de la linguistique. Quant aux grammaires et dictionnaires, ce sont des ouvrages plus généraux, ils ont donc une vision plus syncrétique de la définition de la notion. Ces ouvrages s'avèrent utiles pour avoir un aperçu de la tradition sans préjuger des distinctions propres à chaque discipline. En ce qui concerne les définitions issues des manuels, elles sont plus complètes et rendent compte de la synonymie dans son domaine de prédilection : la sémantique lexicale, à la croisée entre la sémantique et la lexicologie. Néanmoins, la notion de synonymie ne saurait se limiter à ce seul domaine. Dès les premiers temps de son histoire, la synonymie est une notion utilisée dans plusieurs domaines, ce qui n'a fait que s'amplifier avec l'avènement de la linguistique moderne. Ainsi, la notion de synonymie est désormais une notion largement diffusée dans les sciences du langage.

A autant de disciplines linguistiques qui emploient la synonymie correspondent autant d'observatoires et d'observables. La synonymie est donc un outil notionnel modelé par différents domaines et donc adapté à divers observatoires et observables. L'objectif de ce chapitre est donc d'examiner la synonymie et sa tradition selon les différents observatoires et leurs observables : la diffusion de la notion ne peut être sans influence sur la notion elle-même. Puisque les observatoires sont autant de points de vue, ils adaptent la notion à leurs exigences conceptuelles et à leurs observables. L'examen des observatoires et des observables s'intéresse notamment aux critères les plus repris, à ceux qui sont propres à un domaine, etc.

Toutefois, pour cette étude de la synonymie dans différents observatoires, il n'est pas possible de former un corpus de définitions de la synonymie comme cela a été le cas pour les grammaires et les manuels. Cela nécessiterait de réunir des travaux portant sur la synonymie dans chacune des disciplines, travail considérable qui ne peut être mené exhaustivement ici. Aussi le parti a été pris de donner pour chaque observable et chaque observatoire les cas d'utilisation de la synonymie les plus représentatifs afin d'exemplifier au mieux le traitement de la synonymie mené dans chaque domaine.

2- LES OBSERVABLES DE LA SYNONYMIE

Les premiers dictionnaires de synonymes traitent des mots de la langue courante, plutôt des mots dotés d'une certaine abstraction, à l'inverse des mots renvoyant à des objets concrets. Cette préférence pour un certain type de vocabulaire est délibérée, elle résulte d'une focalisation des synonymistes sur des unités lexicales dont le sens pose problème car il peut aisément être confondu avec celui d'autres

unités. Dans les faits, ce sont plutôt les mots abstraits¹⁴⁸, des noms de sentiments ou d'émotion par exemple, qui sont concernés. Ce vocabulaire est resté la cible des synonymistes jusqu'au XIX^e siècle. Au XX^e siècle, on assiste à une démocratisation du vocabulaire traité : non seulement les mots concrets apparaissent dans les dictionnaires mais aussi les mots de divers registres, familier, populaire, technique, etc., ce qui constitue la vraie révolution de la lexicographie de la synonymie au XX^e siècle. Ce changement peut être imputé à l'émergence de la linguistique moderne qui s'est attachée à étudier la langue dans toutes ses réalisations. Et les lexicographes ont suivi ce mouvement émancipateur.

Etroitement liée à la lexicographie, la tradition synonymiste fait de la synonymie une relation entre des unités lexicales. Mais, au XX^e siècle, la linguistique moderne contribue à émanciper la synonymie de la lexicographie. Dès lors, elle n'est plus le seul fait de lexicographes ou de lexicologues, c'est-à-dire des spécialistes du lexique ; elle a fait son entrée dans les autres champs de la linguistique : de la morphologie à la pragmatique en passant par la syntaxe¹⁴⁹. La linguistique moderne a donc fait éclater les observables de la synonymie¹⁵⁰, d'où la nécessité d'effectuer un tour d'horizon des observables de la synonymie, c'est-à-dire des unités linguistiques qui sont susceptibles de faire l'objet d'une analyse en termes de synonymie. D'ailleurs, ces différents observables renvoient à des observatoires donnés, tel que la morphologie ou la syntaxe. La présentation s'appuie sur les observables car ils permettent de mieux saisir la labilité des unités linguistiques qui forment un continuum, les observatoires ayant des difficultés à découper ce continuum.

2-1- LES GRAMMEMES

La synonymie, notion lexicale à son origine, s'est étendue des lexèmes ou morphèmes lexicaux aux grammèmes ou morphèmes grammaticaux, qu'il s'agisse des grammèmes liés ou libres.

¹⁴⁸ « podemos observar que el significado depende basicamente de las oposiciones de contenido, conformando una estructura léxica, y este analisis del significado resulta especialmente valioso para los terminos que designan nociones abstractas cuya existencia depende, precisamente, de la oposicion precisa de los signos lingüísticos que la designan » (*Cuadernos de filologia clasica. Estudios latinos*, Anejo I, 2003 : 44).

¹⁴⁹ Pour Lyons, la synonymie existe dans un domaine où on ne l'aurait pas attendu : la phonologie : « Dans les langues où les sons [l] et [r] figurent, mais ne distinguent jamais des énoncés, on dit qu'ils sont en distribution complémentaire ou en variation libre (autrement dit, ce sont des réalisations phonétiques différentes de la même unité phonologique). Dans les contextes où des sons, qui représentent partout ailleurs des unités phonologiques distinctes, ont le même sens, nous serions en droit de dire qu'ils sont *synonymes* » (1970 : 321).

¹⁵⁰ « Synonymy is not unique to lexical semantics. From a Cognitive Linguistics perspective, where there is no theoretical distinction between lexis and syntax and all form is semantically motivated, syntactic and morphological alternations are, in fact, the study of (near) synonymy » (Glynn & Levshina, 2010, abstract : 33).

2-1-1- La synonymie en morphologie¹⁵¹

La synonymie en morphologie dérivationnelle peut concerner les morphèmes liés, c'est-à-dire des unités infra-lexématiques puisqu'elles servent à construire des lexèmes. Ainsi, la synonymie peut être appliquée à des unités inférieures au lexème, son unité de prédilection.

2-1-1-1- La synonymie entre morphèmes liés

En morphologie dérivationnelle, « la synonymie constitue un phénomène massif » (Jalenques, 2009 : 49) puisque de nombreux morphèmes liés peuvent donner à voir des sens équivalents. En guise d'exemple, voici un aperçu de la diversité des préfixes marquant la négation (*Ibid.*) :

- in : incorrect, inadmissible, etc.
- a : anormal, apolitique, agrammatical, asymétrique, etc.
- dé : déloyal, défavorable, désagréable, désintéressé, etc.
- mal : malhabile, malcommode, malodorant, etc.

Cependant, s'il est question de synonymie entre ces préfixes, ils ne sont pas interchangeables : « nous n'avons pas *dénormal*, *dégrammatical* ni *acorrect* ou *infavorable* » (*Ibid.*). Ces préfixes marquent la même idée, ils sont rapprochés du fait de leur communauté de sens, mais ils évoluent dans des contextes différents si bien qu'ils ne sont pas substituables. Par conséquent, « en morphologie dérivationnelle, la relation de synonymie se manifeste généralement à co-textes différents » (*Ibid.*). En effet, si une unité se construit à l'aide d'un préfixe marquant la négation, seul ce préfixe sera sélectionné ; la langue ne construira pas autant d'unités qu'il y a de préfixes disponibles car cela serait inutile et redondant. Ainsi, dès lors qu'un préfixe est sélectionné dans un co-texte, il y demeure et aucun autre ne peut lui être substitué.

Pour le cas des morphèmes liés, il n'est pas possible d'alléguer le critère de la catégorie grammaticale, critère pourtant jugé comme fondamental pour la synonymie. Le test de la substitution est lui aussi impossible à mettre en place entre des morphèmes. Ainsi, deux des principaux critères de la synonymie restent inopérants face aux morphèmes. Que reste-t-il pour prouver la synonymie entre des morphèmes ? Seule la définition canonique de la synonymie demeure, c'est-à-dire, l'équivalence approchée de sens : les morphèmes sont bien des unités de formes

¹⁵¹ La morphologie fait historiquement partie de la tradition synonymiste. Certains synonymistes se sont intéressés à la forme des mots synonymes : ils étudient des mots dont la racine est commune mais qui diffèrent par leurs affixes. Pour les synonymes à même radicaux, les différences de sens se manifestent par les différences de forme. Les synonymistes mêlent donc études sémantique et morphologique.

différentes ayant le même sens. En conséquence, la synonymie se réduit à sa plus simple définition pour être efficiente en morphologie dérivationnelle. Faut-il y voir une réduction de la notion à sa portion congrue ou une utilisation de la notion dans ce qu'elle a d'essentiel ?

2-1-1-2- La synonymie entre morphèmes liés et libres

La synonymie peut également concerner les morphèmes liés et les morphèmes libres. Cela concerne plus particulièrement les langues casuelles qui connaissent en parallèle un système d'adpositions. Klavan *et alii* (2011) étudient le cas adessif en estonien et l'adposition locative qui en est le correspondant prépositionnel. Malgré l'apparente synonymie entre les deux constructions, il existe une répartition de leurs emplois : entre autres, le cas adessif est utilisé lorsque le point de repère est un lieu et l'adposition locative lorsqu'il s'agit d'une chose (*Ibid.*). De ce fait, les deux formes considérées comme synonymes à première vue ne le sont pas en réalité car il existe des différences sémantiques qui expliquent les différences d'emploi. Entre morphèmes liés et libres, cas et adposition, le test de la substitution en contexte est possible mais nécessite quelques modifications morpho-syntaxiques du contexte. Dans le cas présent, si le test de substitution est opérant, c'est la catégorie grammaticale qui ne peut être appliquée. La synonymie entre morphèmes libres et liés ne se contente pas de la définition canonique puisque le test de la substitution est convoqué. D'ailleurs, ce test montre les différences sémantiques entre le morphème lié et le morphème libre et explique leurs différentes d'emploi. L'utilisation de la synonymie et du test de substitution rejoignent l'usage qui en est couramment fait : le jugement de synonymie comme équivalence de sens est un premier constat mais après examen des synonymes en contexte, les différences de sens ressortent.

2-1-2- La synonymie en grammaire¹⁵²

La synonymie peut également être considérée en grammaire : Apothéloz (2009) aborde « un fait de synonymie touchant non pas le lexique mais la grammaire » (*Ibid.* : 98) puisqu'il applique la notion de quasi-synonymie au système verbal français. Il compare les emplois du passé composé et du passé surcomposé dit « régional » :

¹⁵² La synonymie en grammaire peut recouvrir différents objets : Apothéloz (2009) parle de synonymie en grammaire à propos de tiroirs verbaux et Soutet (2007) parle de « synonymie grammaticale » à propos de grammèmes, en l'occurrence, des articles ou des pronoms interrogatifs. Ainsi, la terminologie choisie pour qualifier ces observables reste sujette à caution car les frontières entre morphologie et grammaire sont ténues.

il y a une forte convergence sémantique (une synonymie) entre certains emplois du passé composé et le passé surcomposé dans la variante couramment appelée « régionale » (nommée ici « surcomposé-E »). Cette convergence s'explique par le fait que tous deux sont des parfaits d'expérience au sens de Comrie (1976), que tous deux construisent ce que nous avons appelé des « énoncés d'expérience » (2009 : 116).

L'auteur se montre prudent à l'égard du terme *synonymie* : il parle de synonymie mais comme s'il s'agissait d'une commodité de langage, d'une notion qui fait écho dans l'esprit de ses lecteurs. De ce fait, c'est par commodité qu'il nomme synonymie cette convergence sémantique entre tiroirs verbaux, ce qui semble octroyer à la synonymie un potentiel didactique et explicatif. Du fait de son caractère flou, cette notion peut aisément être appliquée à de nombreuses unités, mais de telles utilisations de la notion contribuent à la rendre plus floue.

Toutefois, la synonymie n'est qu'un premier constat puisque l'étude d'occurrences de ces deux temps « amènent à distinguer ces deux formes » (*Ibid.* : 116), cette distinction reposant sur les liens qu'ils entretiennent avec les énoncés d'expérience. « [P]our le passé composé, il ne s'agit que d'une valeur parmi d'autres, nécessitant la collaboration de données contextuelles particulières pour s'exprimer » (*Ibid.*) alors que « pour le surcomposé-E il s'agit au contraire d'une valeur en quelque sorte intrinsèque » (*Ibid.* : 116-117).

- nous avons eu travaillé jusqu'à très tard le soir
- nous avons parfois travaillé jusqu'à très tard le soir (*Ibid.* : 112).

Des divergences sémantiques existent entre ces deux temps si bien que leurs emplois ne peuvent être confondus. Il ne s'agit donc que d'une synonymie partielle que l'auteur nomme *quasi-synonymie*. Par la substitution, l'auteur marque la différence sémantique qui réside entre le passé composé et le passé surcomposé : pour que ces deux formes soient équivalentes du point de vue du sens, il est nécessaire d'ajouter l'adverbe *parfois* à la phrase au passé composé afin qu'elle ait le même sens que celle au passé surcomposé. La substitution met en évidence les différences de sens et montre qu'il est seulement question d'une relation de quasi-synonymie entre les deux tiroirs.

En conséquence, la synonymie employée en grammaire s'appuie sur le test fondateur de la substitution et sur le critère de la catégorie grammaticale puisque ce sont des verbes conjugués qui sont substitués, même si l'attention est portée sur les tiroirs et non les verbes. Ainsi, comme précédemment, la synonymie est un jugement asserté sur des formes linguistiques sémantiquement proches à première vue. Mais l'étude approfondie de ces formes, ici des tiroirs verbaux, montre leurs divergences en s'adossant notamment à un test de substitution qui entraîne des modifications syntaxiques.

2-2- LA SYNONYMIE LEXICALE

La synonymie est en premier lieu une notion lexicale. Mais la synonymie, dans l'observatoire de la lexicologie, n'est pas limitée aux unités lexicales simples, le lexème ou l'entrée lexicographique¹⁵³, elle s'ouvre à des unités linguistiques plus amples. Cela pose de manière sous-jacente les questions suivantes : la synonymie doit-elle être limitée à certaines unités lexicales ? Qu'est-ce qu'une unité lexicale ? Aussi l'attention est portée sur les relations de synonymie entre des unités complexes, les unités simples ne suscitant aucun débat pour l'étude de la synonymie.

2-2-1- Des synthèmes¹⁵⁴ aux périphrases

Ce retour au lexique et donc à des préoccupations lexicologiques suppose une interrogation sur la lexicalisation des formes linguistiques. En effet, si les synthèmes sont des signes linguistiques qui appartiennent au lexique, les périphrases s'en affranchissent puisqu'elles ne sont pas toutes l'objet d'une lexicalisation. La synonymie se trouve nécessairement prise dans ce débat.

2-2-1-1- Synthèmes ou unités complexes

N'étant pas limitée à l'unité lexicale simple, la synonymie est convoquée à propos d'unités lexicales complexes, aussi appelées synthèmes. Ce terme, appartenant à la terminologie de Martinet, « sert à décrire les unités formées par la combinaison de deux ou plusieurs monèmes (unités significatives minimales) » (Neveu, 2004 : 283). Les synthèmes peuvent aussi bien être des signifiants continus que discontinus¹⁵⁵ ; l'attention est portée sur les synthèmes discontinus car ils sont plus difficilement considérés comme des unités lexicales contrairement aux synthèmes continus.

La synonymie apparaît naturellement entre des unités lexicales simples mais elle peut aussi « se réaliser entre un signe simple (mono-verbal) et un signe multi-verbal » (Cigada 2012 : 24), c'est-à-dire, entre une unité lexicale simple et une unité lexicale complexe, ou synthème :

si je dis que *mort, défunt, trépassé, éteint* sont des synonymes, je pourrai aussi bien affirmer que les synthèmes *descendu dans la tombe* ou *rappelé à Dieu* sont eux aussi synonymes de ces mots (*Ibid.*).

¹⁵³ Cette prédilection de la synonymie pour les unités lexicales simples provient de son fort ancrage dans la lexicographie au cours de son histoire.

¹⁵⁴ Ce terme est de Cigada (2012).

¹⁵⁵ Martinet (1960) donne *entrepositions* ou *bonshommes* comme exemples de synthèmes continus et *avoir l'air* et *ministre du commerce* comme exemples de synthèmes discontinus.

Ces relations de synonymie sont tout à fait légitimes puisqu'« il y a dans la langue (dans toute langue) des structures verbales lexicalisées, les synthèmes, qui forment un seul signe linguistique, obtenu par la médiation de plusieurs termes » (*Ibid.* : 25). Les unités polylexicales sont donc des unités lexicales à part entière, elles n'ont pas lieu d'être exclues de la synonymie en raison de leur discontinuité. Cela oblige donc à repenser la notion d'unité lexicale.

Mais le raisonnement peut être poussé plus loin : « si nous admettons la synonymie entre des signes mono-verbaux et des signes pluri-verbaux, il est nécessaire d'admettre aussi la synonymie entre des synthèmes différents » (*Ibid.*). Puisqu'il devient possible d'établir une relation de synonymie entre des unités polylexicales, les unités de la synonymie se complexifient ou, du moins, elles s'étendent. Qui plus est, la synonymie ne s'oppose pas à la mise en relation d'unités de types différents, qu'il s'agisse de deux unités simples, de deux unités complexes ou d'une unité simple et d'une unité complexe. Cela se justifie car toutes ces unités sont des signes linguistiques.

Les critères qui fondent la synonymie sont aisément applicables à ces exemples : *mort, défunt, trépassé, éteint* sont autant d'adjectifs susceptibles d'être substitués dans un contexte. Il en est de même pour les synthèmes *descendu dans la tombe* ou *rappelé à Dieu* que l'on peut caractériser comme étant des adjectifs polylexicaux ; ces deux séries d'adjectifs sont également substituables entre elles. « L'élément de différenciation entre deux synonymies est mis fréquemment en évidence par des mises en contexte différentes » (*Ibid.* : 24). Ainsi, même si les observables de la synonymie se complexifient et s'étendent, il est toujours question des mêmes critères pour fonder la notion.

2-2-1-2- *Au-delà de la lexicalisation*

Cependant, « le concept même de synthème présente quelques variations » (*Ibid.*), car il rassemble aussi bien des unités polylexicales qui sont des « structures rigidelement lexicalisées » (*Ibid.*) et des expressions lexicalisées qui ne sont que des périphrases (*Ibid.*). Ainsi, un glissement progressif s'opère de l'unité simple à l'unité complexe jusqu'aux périphrases. Mais est-il possible d'appliquer la notion de synonymie aux périphrases ? Il existe un premier type de périphrases qui se trouve opposé des noms propres : « il est difficile (voire impossible) de ne pas considérer comme étant des synonymes : *Vénus* et *la déesse de l'amour*, *Flaubert* et *le solitaire de Croisset* » (*Ibid.*). Les périphrases peuvent aussi être des expressions lexicalisées qui s'opposent à des noms communs : « si je dis *la voûte céleste* à la place de *ciel*, *le roi des animaux* à la place de *lion*, il ne s'agit pas de synthèmes, mais de périphrases déjà confirmées, c'est-à-dire de synonymes qui appartiennent désormais au code, mais qui maintiennent toutefois leur statut de

circonlocutions » (*Ibid.* : 26). Ces périphrases lexicalisées font partie du code linguistique et peuvent donc aisément entrer dans des relations de synonymie avec des mots simples. Mais toutes les périphrases ne sont pas lexicalisées : la synonymie peut-elle être accordée à celles-ci ?

Si je dis *le professeur Menendez Pidal* ou *le doyen de la Faculté de Lettres*, j'ai désigné le même objet à travers deux signifiants (nom et circonlocution) différents (synonymie). Cette circonlocution cependant n'est pas déjà lexicalisée, mais c'est sa structure linguistique, avec toutes ses variantes possibles (*Jean / ton frère*), qui donne lieu à un procédé synonymique (*Ibid.*).

L'absence de lexicalisation de ces périphrases n'empêche pas de procéder à leurs substitutions en contexte, elles peuvent même être considérées comme appartenant à la même catégorie grammaticale. Aussi le principal critère de la synonymie qu'est la substitution est parfaitement envisageable avec les périphrases. Par conséquent, l'élargissement des observables n'empêche pas la pleine application de la synonymie. Et la lexicalisation ne semble pas un critère déterminant pour l'adhésion à la notion¹⁵⁶.

Cependant, le dernier cas de figure évoqué par Cigada renvoie à la dénomination multiple. Les auteurs du corpus de définitions métalinguistiques qui mentionnent cette notion s'efforcent de la distinguer de la synonymie. Les exemples donnés sont des périphrases faisant référence à une entité nommée, le plus souvent un individu, en pointant un trait particulier de cet individu. Ces cas de synonymie se situent donc aux frontières du lexique. Se pose clairement la limite de la synonymie au travers des unités qu'elle concerne. Jusqu'où peut-on parler de synonymie ? A quel moment entre-t-on dans la dénomination multiple et la paraphrase ? La périphrase semble être le lieu d'intersection de ces notions. Est-il possible d'opérer une césure dans la notion même de périphrase entre périphrases lexicalisées et périphrases « produites librement pendant l'acte de communication » (*Ibid.*) ? Cette césure pourrait déterminer l'extension de la synonymie qui engloberait le lexique jusqu'aux périphrases lexicalisées. Mais la lexicalisation n'a de pertinence que pour une démarche lexicographique qui suscite un inventaire. Si l'on prend la synonymie comme une communauté de sens, l'extension des unités concernées n'a aucune importance.

Dans le discours littéraire, ces périphrases ont la particularité de ne pas être lexicalisées mais produites pour l'occasion¹⁵⁷. Elles ne sont pas des métaphores,

¹⁵⁶ En revanche, la lexicalisation est utile dès lors qu'on cherche à répertorier les synonymes car elle donne des bornes à cet inventaire et n'oblige pas à parcourir tous les possibles de langue.

¹⁵⁷ La périphrase est affiliée au domaine de la rhétorique (Gardes-Tamine, 2012), en atteste la définition de Fontanier (1977 : 361) : « La Périphrase consiste à exprimer d'une manière détournée, étendue, et ordinairement fastueuse, une pensée qui pourrait être rendue d'une manière directe et en même temps simple et plus courte ».

mais des définitions de l'objet ciblé et même ce sont « des synonymes produits par la médiation de signifiants différents » (*Ibid.* : 26) :

Lorsque Baudelaire écrit à propos du ciel :
Le Ciel ! couvercle noir de la grande marmite
Où bout l'imperceptible et vaste Humanité
(*Le couvercle*, v. 13-14)
ou quand il définit la Mort :
C'est le portique ouvert sur les Cieux inconnus !
(*La mort des pauvres*, v. 14) (*Ibid.*).

Ces exemples montrent en quoi peuvent consister des créations périphrastiques, ils ne se situent plus dans l'observatoire de la lexicologie mais dans celui de la rhétorique. Ainsi, est-il aisé de glisser d'un observatoire à l'autre tant les observables forment un continuum.

2-2-2- Synonymie et définition

Si les observables que sont les périphrases peuvent encore être rattachées à la lexicologie, le glissement de la périphrase à la définition fait insensiblement passer de la lexicologie à la lexicographie. Aussi, ce changement d'observables fait-il glisser d'un observatoire à l'autre.

La synonymie en lexicographie ne doit pas être confondue avec la lexicographie de la synonymie. Si cette dernière réfléchit à la notion de synonymie et au traitement des mots synonymes, la synonymie est également une notion utilisée en lexicographie pour décrire le travail du lexicographe, elle devient en cela une notion métalexigraphique.

En lexicographie, les définitions sont vues comme des périphrases puisqu'elles ne sont pas construites comme des phrases grammaticales à part entière. Mais l'interrogation principale de la lexicographie est le lien qui relie l'entrée et sa définition. A ce titre, les définitions périphrases sont des expansions de l'entrée (Rey-Debove, 1970).

Nous appelons définition l'énoncé qui est (ou se veut) synonyme de l'entrée et qui peut être considéré comme informant sur son contenu. Cet énoncé est généralement une périphrase de l'entrée, mais parfois un synonyme au sens strict (mot) (*Ibid.* : 19).

La définition lexicographique est caractérisée comme une périphrase synonyme de l'entrée. C'est donc un lien de synonymie qui unit l'entrée et sa définition. Puisque la définition lexicographique peut se manifester sous la forme d'un énoncé, cette relation de synonymie ne relie pas des unités de même nature.

S'il est question de synonymie entre une entrée et sa définition lexicographique – que Rey-Debove désigne par le terme « périphrase synonymique » (*Ibid.* : 21) – l'équivalence sémantique, qui est à l'origine de la

synonymie, est quelque peu déformée. « L'élasticité du langage se manifeste par le double phénomène d'expansion d'une unité en périphrase et de contraction d'une périphrase en unité » (*Ibid.* : 20). L'expansion de l'unité en une périphrase oblige donc à décomposer le sens de cette unité puisque la définition a pour objectif d'informer sur le contenu de l'entrée. Or les définitions lexicographiques ne sauraient rendre compte du sens d'un mot dans sa totalité en raison de ces afférences sociales et contextuelles. Rastier (1987 : 62-63) développe l'exemple du mot *caviar* pour montrer l'insuffisance de la définition lexicographique puisqu'elle ne tient compte que des traits dénotatifs : les dictionnaires de langue ne mentionnent pas le trait sémantique /luxueux/ dans leurs définitions alors que ce trait afférent est systématiquement mentionné par des locuteurs lorsqu'on les interroge sur la définition de ce mot. Par ailleurs, l'entrée et sa définition se plient mal au critère de la substitution :

la substituabilité de la définition au défini dans les contextes n'est pas constamment possible : la syntaxe du contexte ne permet pas toujours d'enchaîner la syntaxe de la définition. Par exemple *Blessant* → qui blesse : *Il m'a dit des paroles (qui blessent)* est grammatical, mais non **Ses paroles sont (qui blessent)* (Rey-Debove, 1970 : 21).

La substitution des entrées ou de leurs définitions se heurtent à leurs différences syntaxiques si bien que le critère de la catégorie grammaticale ne semble pas systématiquement recevable. Ainsi, ces deux critères ne sont pas toujours efficaces. Aussi peut-on s'interroger sur le bien-fondé de l'application de la synonymie à la lexicographie. Cette utilisation de la notion la détourne de sa définition et ne peut que contribuer à rendre la notion plus imprécise.

2-3- SYNONYMIE DE PHRASES

L'étude des observables que sont les périphrases et les définitions amène à traiter des signes linguistiques touchant à l'énoncé ; cela revient à traiter la synonymie de phrases ou la paraphrase, c'est-à-dire des relations de synonymies entre des membres de phrases, des phrases ou des énoncés. Ici, les observables sont donc des phrases¹⁵⁸. Appliquée aux phrases, la synonymie porte notamment sur leurs constructions syntaxico-sémantiques¹⁵⁹, l'observatoire concerné est donc la syntaxe.

¹⁵⁸ Certes, la notion de phrase est problématique puisque difficile à définir avec précision. De nombreux critères peuvent intervenir – des critères graphiques, sémantiques, syntaxiques ou prosodiques, par exemple – mais ceux-ci ne concordent pas toujours et parfois même se contredisent. Ce n'est pas le lieu de proposer ici une définition précise et valide de la phrase, il est seulement question d'exemples traités dans le cadre de la synonymie de phrases par des auteurs.

¹⁵⁹ Balibar-Mrabti (1997 : 29) appelle synonymie abstraite « les relations d'équivalence entre constructions syntaxiques, et spécialement les transformations paraphrastiques ».

2-3-1- Transformations syntaxiques

La synonymie de phrases ne concerne parfois qu'un membre de la phrase, par exemple, le prédicat, et non la phrase entière. Soient les prédicats *être célibataire* et *ne pas être marié*, « si *Paul n'est pas marié* est vrai, alors *Paul est célibataire* l'est aussi, et inversement (la relation est la même dans le cas de la fausseté) » (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986 : 663). Cette interprétation logique repose sur la définition suivante : « deux termes ou expressions sont synonymes lorsque la substitution de l'un à l'autre dans un même énoncé permet d'obtenir deux énoncés synonymes » (*Ibid.*). Ainsi, ce sont les conditions de vérité sous-jacentes à la relation de synonymie qui sont mises en avant pour caractériser cette notion. Il n'est pas tenu compte de contraintes contextuelles. Dans cette substitution, seul le prédicat de la phrase subit une commutation. Si la commutation s'appuie particulièrement sur les conditions de vérité de l'énoncé, syntaxiquement la phrase a changé puisque l'on passe d'une phrase sans négation à une phrase avec négation. C'est le changement d'adjectif qui permet de conserver la valeur de vérité de l'énoncé. L'énoncé a donc subi une transformation syntaxique au niveau de son prédicat et les prédicats substitués sont synonymes car le sens des énoncés ne change pas. Le test de substitution semble donc efficient pour démontrer la synonymie de ces observables.

La synonymie de phrases se rencontre également en grammaire générative et transformationnelle en raison des règles de réécriture proposées par ces théories : ces règles permettent de transformer la structure syntaxique d'une phrase tout en conservant les conditions de vérité, le cas le plus répandu étant celui de la transformation d'une phrase active en phrase passive :

en la teoría transformativo-generativa se han clasificado como sinónimos sintagmas que coinciden, más que en su significado, en su referencia extralingüística. Así, por ejemplo, se habla de la sinonimia entre una oración activa y su respectiva pasiva, debido a que tienen la misma estructura profunda (García-Hernández, 1997b : 382).

D'après la théorie générative, les phrases actives et leurs transformées passives sont synonymes puisqu'elles partagent la même structure profonde. Ici, ce n'est donc plus seulement un prédicat qui est substitué, c'est toute la phrase qui est transformée. Par ailleurs, on ne peut pas parler de substitution en contexte à l'endroit de ces transformations syntaxiques. En effet, il faut pour procéder à ce test un contexte dans lequel un élément est substitué à un autre. Lorsqu'une substitution lexicale est opérée, elle peut s'effectuer dans un contexte phrastique. Mais lorsqu'il s'agit d'une substitution phrastique, il faut un contexte textuel. Or le texte n'est pas une unité linguistique prise en compte par la théorie générative. Les transformations syntaxiques opérées sont produites sur des phrases hors contexte. En conséquence,

il ne semble pas possible de parler de substitution pour ce type de transformations. Aussi, seule l'équivalence sémantique peut fonder la relation de synonymie entre ces phrases.

Fuchs rejette ce type de synonymie – elle parle plutôt de paraphrase – car selon elle, les transformationnalistes « se contentent de l'idée intuitive d'une « identité de sens », parfois affaiblie en simple proximité de sens » (Fuchs, 1980 : 7), autrement dit, ils partent « de l'idée naïve selon laquelle des phrases synonymes sont des phrases qui ont « le même sens » » (Fuchs, 1994 : 47). Une transformation basée sur les structures profondes ne tient pas compte des contextes d'emploi des phrases, il n'est pas tenu compte du texte. Ainsi, « les différences de sens entre phrases prétendument synonymes se laissent épinglez facilement si l'on place ces phrases dans certains co-textes spécifiques : la **substituabilité** des deux phrases à **acceptabilité égale**, s'y trouve mise en échec » (*Ibid.* : 50). Fuchs rejette donc la synonymie de phrases au nom du test de la substitution¹⁶⁰ : deux phrases qui ont la même structure profonde n'ont pas pour autant la même structure de surface, ce qui implique nécessairement des différences dans le contexte. Par exemple, si une phrase active est remplacée par la phrase passive correspondante, l'enchaînement discursif est perturbé, notamment les reprises anaphoriques des pronoms.

En conclusion, l'utilisation de la synonymie pour les observables phrases s'avère peu efficace. Les critères de la synonymie ne sont pas applicables à ces observables, aussi parler de synonymie à l'encontre des phrases semble erroné. Dans ce cas, il est peut-être préférable de parler de paraphrase comme le fait Fuchs.

2-3-2- La composante pragmatique

Les exemples de phrases traités jusqu'ici sont des exemples forgés, construits pour exemplifier des règles de transformation. Or les contraintes contextuelles et situationnelles sont omises, alors que la situation d'énonciation transforme la phrase en énoncé et lui ajoute ainsi une composante pragmatique. Cette composante pragmatique amplifie les contraintes qui pèsent sur la synonymie et ses substitutions. Des énoncés comme « Va-t'en ! » et « Débarrasse ! » (Ducrot & Schaeffer, 1995 : 477) sont-ils synonymes ? De même, « Au secours » et « J'ai besoin de secours » (Wittgenstein, 1962). Ces exemples issus de l'oral ont été choisis pour leur forte implication dans une situation donnée pour que la composante pragmatique soit la plus prégnante possible.

La question de la négociation du sens en contexte et de la possible similarité de sens qui existe entre des énoncés se pose. Mais la composante pragmatique

¹⁶⁰ Les phrases sont des unités linguistiques plus complexes du point de vue du sens que des unités lexicales. Cela amoindrit les chances de faire concorder le sens de deux phrases lors d'une substitution.

adjointe à l'étude du sens de l'énoncé dérouté les auteurs au point qu'ils ne tranchent pas la question. Mais l'on peut supposer que de tels énoncés ne seraient pas utilisés dans les mêmes conditions, aussi bien discursives que situationnelles. Par exemple, a-t-on le temps de crier « J'ai besoin de secours » lorsque l'urgence se fait pressante et qu'un « Au secours » sera plus court, donc plus aisé à proférer, en sachant qu'il est entré dans les habitudes langagières comme une formule lexicalisée. En revanche, « J'ai besoin de secours » pourra plus aisément s'employer dans des situations de moindre urgence, qui nécessitent seulement une aide. Mais ce n'est là qu'une spéculation pour départager ces expressions.

Les énoncés sont tributaires des remarques faites sur les phrases, aussi ne peut-on les considérer comme des cas de synonymie. La seule différence qui existe avec les phrases est l'ajout de la composante pragmatique qui ne peut qu'entraver plus encore la substitution.

2-3-3- De la synonymie à la paraphrase

La nature des observables de la synonymie conduit à s'interroger sur la relation qu'entretient cette notion avec la paraphrase. Comment articuler ces deux notions ? La répartition des observables est-elle suffisante ? Ce critère semble relatif puisqu'il a été montré à quel point il est aisé de glisser d'une unité à une autre sans distinction tranchée. Peut-être s'agit-il plutôt d'une répartition selon les observatoires ?

Dans son article « Synonymie de mots autrefois, synonymie de phrases aujourd'hui » (1980), Fuchs entend « esquisser un rapprochement entre l'évolution des approches récentes de la paraphrase par les linguistes et celle des conceptions de la synonymie lexicale par les grammairiens des siècles passés » (*Ibid.* : 5). Ces deux notions entrent donc en résonance et sont l'objet des mêmes types d'approches. Une approche syntaxique de la paraphrase correspond à une conception quantitative de la synonymie (*Ibid.* : 6) :

la langue regorge donc de phrases inter-paraphrastiques, tout comme elle regorgeait de mots synonymes pour les tenants d'une conception « quantitative » de la synonymie lexicale – conception qui a prévalu au Moyen Age et jusqu'au XVI^e siècle (*Ibid.*).

L'approche syntaxico-sémantique de la paraphrase, correspondant à une conception qualitative de la synonymie, prévaut désormais. Selon cette approche, le locuteur opère des choix entre des paraphrases possibles en fonction de sa connaissance de la langue. Le linguiste « domine d'autant mieux le problème de la paraphrase qu'il peut caractériser plus finement la parenté sémantique (c'est-à-dire tout à la fois les ressemblances et les différences) entre les paraphrases » (*Ibid.* : 8). De la même manière que la synonymie absolue est rejetée, il est impossible de « caractériser la paraphrase comme relation d'identité sémantique totale » (*Ibid.* : 11). La

paraphrase, comme la synonymie, est donc une relation d'équivalence et il est nécessaire de rechercher les différences de sens entre les paraphrases.

Pour Fuchs, la synonymie et la paraphrase sont apparentées mais elle ne pose pas une différence claire entre ces deux notions. Une différence apparaît toutefois de manière sous-jacente : lorsqu'elle parle de synonymie, elle y adjoint le qualificatif *lexical*. Autrement dit, la synonymie semble se situer du côté du lexique. De plus, dans son exposé, il est toujours question de mots concernant la synonymie et de phrases pour la paraphrase. L'opposition entre ces deux notions se limite donc aux observables qui leur sont adjoints. Un critère peut être ajouté pour renforcer l'opposition entre les observables : il s'agit de la lexicalité des unités : toute unité lexicalisée est légitimée à être traitée par la synonymie. A l'inverse, la paraphrase se voit octroyer le traitement des unités non-lexicalisées.

Outre la nature des observables, une distinction en termes de fonction peut être avancée : « la paraphrase sert notamment à identifier et à analyser les ambiguïtés » (Neveu, 2004 : 215). Ainsi, la paraphrase a pour fonction première la désambiguïstation des énoncés. Certes, la paraphrase ne serait pas amenée à rencontrer uniquement des phrases, elle pourrait aussi porter sur des unités plus restreintes tels que les syntagmes. La substitution¹⁶¹, accompagnée de gloses, pourrait être à l'œuvre pour tester les ambiguïtés de certains contextes. Le but de ce test n'est pas la rigoureuse conservation du sens mais seulement la levée de l'ambiguïté, ce qui revient à opter pour une des interprétations en jeu dans l'ambiguïté et donc à opérer une différenciation¹⁶². A l'inverse, la synonymie aurait une fonction de mise en évidence des réseaux de similarité sémantique à l'œuvre dans un énoncé ou dans un texte. La synonymie serait donc un outil permettant de comprendre l'articulation du sens dans un texte. Ce sens se négociant et se renégociant sans cesse, il prendrait diverses formes linguistiques tout en restant le même.

2-4- SYNONYMIE EN TRADUCTOLOGIE

Pour terminer la question des observables de la synonymie, voici un cas un peu particulier qui ne se place pas dans la lignée des unités qui viennent d'être étudiées. Jusqu'ici les unités linguistiques ont été présentées en ordre croissant de taille, de

¹⁶¹ La substitution n'est pas le seul fait de la synonymie. Elle s'adapte tout à fait à la paraphrase, surtout lorsque les paraphrases se limitent à des transformations ne concernant que des membres de phrases.

¹⁶² Fuchs donne des exemples de levées d'ambiguïtés recourant à des choix lexicaux :

« Il a interdit l'accès

ou : Il a protégé le seuil

(pour éviter l'ambiguïté de : Il a défendu l'entrée) » (1996 : 78). Cette ambiguïté portant sur le lexique, des synonymes suffisent pour la lever, il n'est pas nécessaire de recourir à des paraphrases.

la forme minimale qu'est le morphème à la forme complète qu'est la phrase¹⁶³. Mais l'extension des observables de la synonymie ne se limite pas à leur taille : des relations de synonymie peuvent être établies entre des unités de codes différents, c'est-à-dire, des unités de langues différentes. Dès lors, on entre dans le domaine de la traductologie, ce qui fait changer d'observatoire. D'ailleurs, les observables de la traductologie peuvent revêtir toutes les formes linguistiques qui viennent d'être traitées : du morphème à la phrase.

Pour rendre compte des observables de la traductologie, deux cas représentatifs ont été choisis : la pratique des binômes synonymique dans les écrits du Moyen Age et de la Renaissance et les mises en correspondance de mots de langues différentes référant au même objet.

2-4-1- Les binômes synonymiques dans les traductions anciennes

Les binômes synonymiques sont utilisés au Moyen Age et à la Renaissance par les traducteurs afin d'introduire des mots issus de langues étrangères, notamment du latin, à l'aide de calques. Chaque calque est flanqué d'un mot de langue vernaculaire – de registre courant de préférence – et tous deux forment un binôme synonymique, soit une synonymie syntagmatique :

la synonymie paraît au cœur de l'activité de traduction, en particulier par la pratique du binôme synonymique : dans ce cas, deux lexèmes, parfois un emprunt et un mot français, ou tous les deux français ou encore interactifs pour traduire un seul lexème latin, sont associés en raison d'une relation sémantique de synonymie pour traduire un seul lexème français (Ducos, 2012 : 211).

La synonymie occupe donc une place prépondérante dans l'activité de traduction :

si elle existe, c'est d'abord dans une pratique interlinguistique qui relève de l'équivalence entre les différentes dénominations en usage dans les différentes langues. Elle est avant tout inséparable de la traduction, même si les équivalents terminologiques ne sont pas nécessairement intégralement synonymiques (*Ibid.* : 212-213).

Les binômes synonymiques recèlent des fonctions diverses selon leur utilisation : dans la majeure partie des cas, il s'agit d'une fonction spécificatrice ou d'une fonction explicative :

La fonction spécificatrice permet d'ancrer un néologisme dans l'univers [...] du lexique français grâce à un équivalent connu mais appartenant au lexique commun de la langue (Bertrand, 2012 : 237).

¹⁶³ Pour atteindre la maximalité des formes linguistiques, il faudrait étudier l'observable texte. Or la synonymie entre textes n'a pas été rencontrée jusqu'ici ou tout du moins, le terme *synonymie* n'a jamais été utilisé à l'endroit des textes. Aussi, ce panorama des observables de la synonymie s'arrête-t-il à l'unité phrase.

La fonction explicative quant à elle autorise le traducteur à employer deux termes qui s'analyseront par association morphologique (*Ibid.*).

Ainsi, en traduction, les binômes synonymiques ont pour fonction d'introduire de nouveaux mots dans la langue. L'usage des binômes est « distinct selon le type de lexique du texte source [...] tout simplement parce que les néologismes ne sont pas de même nature. Ils sont tantôt formels, tantôt sémantiques et leur traitement par le traducteur s'effectuera différemment » (*Ibid.* : 237). Quoi qu'il en soit, ce qui prime dans les binômes, ce sont les ressemblances sémantiques entre les mots ; celles-ci sont d'ailleurs induites par l'association en binômes, procédé bien connu des scribes au Moyen Age et à la Renaissance. Néanmoins, le cas des binômes se situe aux limites du domaine de la traductologie puisque les membres du binôme sont bien des mots de la même langue et non des mots de langues différentes, même si l'un d'eux est le plus souvent un calque. Par ailleurs, les binômes synonymiques relèvent d'une tradition de la synonymie antérieure à la tradition moderne et même à la tradition synonymiste. Ils véhiculent une conception syntagmatique et cumulative de la synonymie en rhétorique. Ils ne peuvent donc s'accommoder des critères d'évaluation de la conception paradigmatique et distinctive de la tradition moderne. Il serait donc erroné de chercher à les appliquer aux cas des binômes synonymiques.

2-4-2- Synonymie interlangue ?

Une synonymie interlangue pose la question d'un observable inter-code, c'est-à-dire d'un observable commun à plusieurs codes. Les avis sont très partagés sur ce point et certains auteurs n'hésitent pas à prôner une synonymie interlangue. Sur quelles bases comparer deux codes linguistiques ? La synonymie interlinguistique repose sur l'interaction entre sens et référence : un même référent possède différentes dénominations d'un code à l'autre. Ainsi, le lien qui unit ces dénominations est le référent. Mais peut-on pour autant en conclure que ces dénominations possèdent le même sens ? Cela est impossible si l'on se place dans une conception saussurienne du sens au travers de la notion de valeur. La valeur d'un mot ne se définit que dans un code linguistique donné par rapport aux autres mots de ce code. Que deviendrait la valeur d'un mot si celui-ci était comparé à des mots d'autres codes ? Sa valeur se dissoudrait automatiquement, car les codes sont autant de lectures différentes du monde. « Languages usually choose one of the referent's properties to designate it, for example a physical or functional characteristic, and they usually differ in their strategies to gain access to reference » (Robert, 2010). Les problèmes de traductions des expressions idiomatiques sont révélateurs. D'après une étude du mot *statue* dans sa forme latine et dans sa forme grecque, « parler de synonymie interlangue est alors trompeur, et tend à effacer les

particularités des deux ensembles lexicaux qui traversent les siècles de l'histoire grecque et de l'histoire romaine » (Duarte, 2012 : 210).

Dans une optique favorable à la synonymie interlangue, « le dictionnaire bilingue est le manuel des synonymies entre deux codes différents » (Cigada, 2012 : 29). Mais « la synonymie sémantique entre deux codes différents n'est jamais parfaite » (*Ibid.*) :

A l'instar de ce que qui se passe à l'intérieur d'un même code, les deux signes parallèles présentent presque toujours soit un sémème diversifié, au moins pour quelques traits marginaux, soit des phénomènes de mise en contexte pas entièrement assimilables, soit encore un parallélisme sémantique avec des synthèmes, des locutions, des expressions phraséologiques qui appartient à un code et pas à l'autre (*Ibid.*).

Le mot français *mouche* et le mot italien *mosca* sont présentés comme traduction l'un de l'autre ; ils désignent le même référent mais « donnent lieu à une série de mises en contexte et à des synthèmes qui diffèrent de manière frappante » (*Ibid.*). Cela conduit à penser les synonymes comme des produits culturels (*Ibid.* : 31). En d'autres termes, les mots d'une langue à l'autre sont le fait d'emplois différents auxquels vient s'ajouter l'environnement culturel de chaque langue.

Les critères de la synonymie, dont la substitution, ne sont pas envisageables ; il n'est pas question de substituer des mots de langues différentes dans un même contexte. Les seules comparaisons possibles se font à l'aide des traductions et des définitions des expressions. On peut tout au plus alléguer une équivalence de sens entre des mots de codes différents, encore qu'il est préférable de parler d'une référence commune concernant ces mots. En somme, parler de synonymie semble excessif ou du moins inadapté. Il s'agit seulement de traductions, mais un terme spécifique peut être proposé pour désigner ce phénomène sémantique¹⁶⁴.

Chaque type d'observables traité¹⁶⁵ se rattache à un observatoire donné qui renvoie à un domaine des sciences du langage, que ce soient la morphologie, la syntaxe et la pragmatique ou encore la lexicographie et la traductologie. L'étude de la synonymie a vu ses observables¹⁶⁶ se diversifier avec l'avènement de la linguistique moderne puisqu'elle a été récupérée par d'autres domaines des sciences

¹⁶⁴ En anglais, le terme *homosemasy* « semantic equivalence across languages » (Haspelmath, 2010) sert à désigner la synonymie interlangue. Cette notion est tout aussi partielle que la synonymie intralinguistique : « as there is no true synonymy, there is no true homosemasy. Meanings are often similar across languages, but rarely match perfectly. Cross-linguistic semantic variation is rampant » (*Ibid.*).

¹⁶⁵ Toutefois, un type d'observables n'a pas été traité : les noms propres. Il a seulement été abordé avec la question de la dénomination multiple. La synonymie entre noms propres touche peu la langue française et doit plutôt être assimilée à la dénomination multiple. Nicolas (1998) traite le cas de la synonymie entre noms propres en latin, langue qui semble davantage s'y prêter.

¹⁶⁶ Les observables allant du morphème à la phrase ou l'énoncé ont été examinés, mais serait-il possible d'envisager des observables de l'ordre du texte, en traductologie, en génétique des textes ?

du langage, bien au-delà de la sémantique lexicale. Les domaines recourant à la synonymie se rapportent au sens. Cela fait donc de la synonymie une relation sémantique et non une relation exclusivement lexicale.

L'étude des observables de la synonymie montre systématiquement une conception distinctive de la synonymie, d'où une utilisation de la synonymie conforme à sa tradition moderne dans différents observatoires des sciences du langage. Il semble donc que cette conception distinctive de la synonymie se soit diffusée à partir de la sémantique lexicale vers les autres observatoires touchant au sens si bien que toute la sémantique a hérité de cette conception distinctive. Par ailleurs, les observations menées dans les autres domaines n'ont fait que confirmer cette conception, la renforçant par la même occasion. Mais si cette conception a connu une telle diffusion, c'est en raison de son adéquation à la question du sens. En effet, étudier deux unités linguistiques du point de vue de leurs sens, c'est en rechercher toutes les subtilités. Quoi de plus adéquat qu'une méthode d'analyse distinctive qui permette d'aboutir à une connaissance plus fine du sens des unités et donc de la langue. Mais si cette conception semble légitime, elle conduit le plus souvent au rejet de la synonymie quel que soit le domaine, sans que le fondement de la synonymie soit expliqué, c'est-à-dire l'équivalence de sens.

3- LES OBSERVATOIRES DE LA SYNONYMIE

Les principaux observatoires¹⁶⁷ des sciences du langage employant la synonymie sont présentés : la logique, mais aussi la didactique et la rhétorique, qui sont avec la lexicographie les piliers historiques de la synonymie. Les domaines plus modernes qui s'intéressent de manière récente à la synonymie sont également mentionnés : la terminologie et le traitement automatique des langues. Si l'accent est mis sur les observatoires, les observables qui y sont rattachés ne sont pas pour autant négligés. Comme pour les observables, l'utilisation de la synonymie dans les différents observatoires est mise en évidence et évaluée grâce aux critères fondant la notion.

3-1- LE PROBLEME DE LA SYNONYMIE LOGIQUE

L'analyse du corpus de définitions métalinguistiques a permis de pointer les problèmes que pose la synonymie en logique. Examiner le traitement que fait cet observatoire de la synonymie doit aider à comprendre en quoi la définition logique de la synonymie n'est pas satisfaisante pour la linguistique. La synonymie en

¹⁶⁷ Puisqu'il n'est pas possible de prétendre à l'exhaustivité, l'accent est mis sur les principaux observatoires.

logique n'a pas vocation à traiter la langue à la manière de la linguistique, elle est un usage propre au domaine de la philosophie logique.

3-1-1- L'approche fondatrice de Frege

La logique s'est intéressée au lien entre la langue et le monde, notamment au travers des concepts de sens et de référence. Frege propose de nouvelles définitions de ces concepts dont l'idée générale est la suivante : « Chaque nom propre et, partant, chaque expression, possède une signification composée d'au moins deux composantes (on parlera de deux *valeurs sémantiques*) : le *Sens (Sinn)*, mode d'accès à (ou mode de donation de) la *Dénotation (Bedeutung)*, ou référence » (Rebuschi, 2008 : 11). Voici les définitions de ces concepts :

la *Bedeutung* est l'objet à quoi l'expression réfère ; le *Sinn* d'une expression semble bien pouvoir être défini comme un ensemble de conditions que la théorie (ou le sujet pensant) impose à un objet pour pouvoir être la *Bedeutung* de cette expression (Milner, 1989 : 341).

La définition de la synonymie peut être reconsidérée à partir de ces deux concepts :

Deux expressions ne sont synonymes que si elles partagent Sens et Dénotation. On peut donc avoir deux expressions avec la même Dénotation qui ne sont pas synonymes (Rebuschi, 2008 : 11).

Cette dernière remarque renvoie à l'exemple de Frege à propos de Vénus aussi bien qualifiée d'*étoile du matin* que d'*étoile du soir*. Avec cet exemple, Frege montre que deux expressions pour être coextensives n'en sont pas pour autant synonymes. Milner développe l'exemple des mots *cheval*, *coursier*, *monture*, *rosse* – en allemand *Pferd*, *Ross*, *Gaul*, *Mähre*, qui, selon lui, « n'entraînent aucune différence pour la pensée » (1989 : 343) c'est-à-dire aucune différence de sens ni de dénotation :

une phrase où apparaît *cheval* sera vraie ou fausse dans les mêmes circonstances qu'une phrase où, toutes choses égales d'ailleurs, l'on aura substitué à *cheval*, *coursier* ou *monture* ou *rosse* (*Ibid.*).

Dans une conception logique du sens et de la synonymie, les conditions de vérité des énoncés dans lesquels apparaissent des mots déterminent s'ils sont synonymes : si les conditions de vérité sont conservées alors le sens est lui aussi conservé. Toutefois, Frege n'est pas insensible à la différence linguistique qui réside entre ces mots : « entre *cheval* et *monture*, il y a seulement une différence de *Färbung* » (*Ibid.*). Ce terme peut être traduit en français par le terme « coloration » :

il y a *Färbung* quand deux expressions linguistiquement différentes ont le même *Sinn* (*Ibid.*).

Cependant, cette notion n'est pas une transposition de la notion linguistique de connotation, car elle n'a qu'une fonction négative chez Frege : « elle a pour seule fin de définir certaines données comme non pertinentes pour la construction d'une logique rigoureuse; elle n'a pas pour fin de décrire ces données » (*Ibid.* : 344). Ainsi, la description frégréenne du sens et de la synonymie s'en tient aux concepts de sens et de dénotation. La théorie logique a « non seulement le droit, mais le devoir de construire la même forme logique pour une phrase où l'on emploie *cheval* et pour une phrase où, toutes choses égales d'ailleurs, on emploie *monture* » (*Ibid.* : 343), autrement dit, elle « n'a pas à considérer la différence entre *cheval* et *monture*, elle n'a donc pas à l'expliquer ni même la décrire » (*Ibid.*), d'où la seule fonction négative de la *Färbung*. Les exemples traités par Frege ne doivent pas faire illusion : celui-ci ne s'intéresse pas aux langues naturelles mais bien à la logique ; s'il prend des exemples en langues naturelles, c'est seulement pour se prémunir contre d'éventuelles erreurs logiques (*Ibid.* : 342).

En définitive, la conception frégréenne de la synonymie demeure purement logique ; il n'est pas fait cas de la synonymie dans les langues naturelles. « Le point de vue de Frege constitue justement le point de vue que ne peut adopter une science du langage » (*Ibid.* : 344). Les linguistes peuvent s'inspirer d'une telle conception mais ne peuvent la reprendre en totalité ; elle doit être adaptée à l'objet d'étude qu'est la langue.

3-1-2- Le débat entre intension et extension

3-1-2-1- Carnap à la suite de Frege

Carnap reprend la conception frégréenne du sens mais en changeant de terminologie : la dénotation devient l'extension et le sens devient l'intension (Rebuschi, 2008 : 15). Ainsi, selon la conception intensionnelle du sens chez Carnap, « deux prédicats sont synonymes si et seulement si, ils ont la même intension » (1966 : 109). Mais cette « assimilation du Sens à l'intension entraîne la réduction de la synonymie à l'équivalence logique, ce qui n'est pas sans soulever de multiples problèmes » (*Ibid.* : 16) :

deux énoncés sont synonymes (*ie* partagent la même intension) si et seulement s'ils sont logiquement équivalents. Cela offre une approximation de la notion de synonymie qui apparaît vite trop grossière. De nombreux exemples indiquent que des locuteurs peuvent ne pas considérer comme synonymes des énoncés logiquement équivalents. (*Ibid.* : 54).

Il y a donc conflit entre l'approche logique et la réalité linguistique ; l'approche logique n'est pas apte à décrire la réalité linguistique. Carnap en déduit que l'identité d'intension n'est pas suffisante, il ajoute alors le critère de l'isomorphisme

intensionnel selon lequel « les expressions synonymes possèdent les mêmes constituants et dans le même ordre » (Rossi, 1997 : 109).

Si Frege a une approche intensionnelle du sens et de la synonymie tout comme Carnap après lui, il n'a pas une approche aussi exigeante que celui-ci car il n'impose pas la nécessité d'un isomorphisme intensionnel (*Ibid.* : 110). Cette divergence s'explique par le fait que Frege s'intéresse avant tout à la logique et non aux langues naturelles même s'il les prend pour exemple. A l'inverse, Carnap semble davantage s'attacher à expliquer les langues naturelles puisqu'il tient compte de ce que les locuteurs identifient ou non comme des expressions synonymes. Mais les limites de la description logique de la langue deviennent encore plus patentes.

3-1-2-2- *Les tentatives de Quine*

L'analyse de Frege montre que la coextensivité ne peut suffire à définir la synonymie. Quine (1953) reprend cette question en examinant les expressions « célibataire » (*bachelor*) et « homme non marié », « expressions coextensives mais dont on peut se demander si leur coextensivité repose sur une identité de signification ou sur des traits accidentels » (Rossi, 1997 : 107). Il prend également l'exemple des expressions « créatures avec un foie » et « créatures avec un cœur » :

Mais si ces expressions peuvent être substituées l'une à l'autre dans des contextes extensionnels sans que la valeur de vérité des propositions dans lesquelles elles rentrent en soit affectée, la relation qu'elles entretiennent entre elles n'est pas du même ordre que celle qu'entretiennent les expressions « célibataire » et « homme non marié ». Quine en conclut que la substituabilité *salva veritate* est une condition trop faible pour la synonymie (*Ibid.*).

Dès lors, la question de la synonymie recoupe celle de l'analyticité : l'énoncé « un célibataire est un homme non marié » est analytique en ce qu'il est toujours vrai puisque le prédicat « homme non marié » fait partie de la définition de *célibataire*.

Cet énoncé est donc vrai par définition, c'est-à-dire vrai en vertu de son contenu définitionnel, par conséquent vrai dans tous les mondes possibles. Il s'agit d'un énoncé analytique, ou plus précisément d'un énoncé analytiquement vrai, autrement dit d'une tautologie (Neveu, 2004 : 31).

Le problème de la synonymie en logique ne se trouve pas pour autant expliqué au contact de l'analyticité. « Il y a une synonymie limitée à une classe donnée d'individus. Il est vrai que tout « célibataire est non marié » pour une classe d'individus définis par le prédicat « célibataire » et auxquels s'applique la relation non marié. La synonymie n'a qu'un sens extensionnel » (Sumpf, 1971 : 24). L'extension ou plus précisément la coextensivité resurgit systématiquement si bien qu'elle semble un critère nécessaire mais non suffisant pour définir la synonymie

(Pagin, 2001). Toutefois, les logiciens échouent à proposer un critère d'ordre intensionnel.

Quine, ne pouvant adhérer à une conception intensionnelle du sens, se replie sur « une conception de la synonymie-stimulus » (Rossi, 1997 : 108), selon laquelle « deux expressions seront considérées comme synonymes à partir du moment où elles induiront chez un locuteur les mêmes comportements, où elles pourront être considérées comme provoquant les mêmes stimuli » (*Ibid.*). Mais pour que cette approche ne s'avère pas trop subjective, Quine entend « socialiser les significations stimuli » (1977) ce qui revient à « s'intéresser davantage à des phrases perdurables qu'à des phrases occasionnelles, à des phrases susceptibles de provoquer l'accord ou le désaccord du plus grand nombre de locuteurs » (Rossi, 1997 : 108). Ainsi, Quine parle de synonymie en termes de degré ce qui se rapproche de la conception de Goodman (1949) : « aucun mot n'est totalement synonyme d'un autre, mais [qu'] inversement on ne peut totalement éliminer la ressemblance entre un certain nombre de mots » (Sumpf, 1971 : 24). Cela implique donc qu'il existe un degré de synonymie inhérent à toute langue. On se rapproche dès lors d'une conception linguistique de la synonymie, qui est plus à même de décrire le phénomène qu'une approche purement logique.

En conclusion, la synonymie ne se laisse guère définir en termes logiques. A l'origine de la tradition logique d'analyse du sens, Frege ne se donne pas pour objectif de rendre compte de la langue naturelle mais seulement du langage formel de la logique¹⁶⁸. Ainsi, l'entreprise logique échoue face à la synonymie sauf si elle se dote d'outils linguistiques. La logique a eu une grande influence sur la description linguistique de la synonymie ce qui donne lieu à une définition de la synonymie dénuée d'occurrences. De ce fait, la synonymie absolue, issue de la logique, est seulement un artefact. La logique ne réussissant pas à décrire la synonymie, la linguistique ne gagne pas à s'en inspirer. Il semble préférable d'adopter une conception descriptiviste du sens afin de rendre compte de la synonymie sans se heurter aux problèmes soulevés par les philosophes (Rossi, 1997 : 110 sq.).

La perspective logique ne se donnant pas pour objectif la description de la langue naturelle, il ne semble pas pertinent de chercher à lui appliquer les critères de la synonymie puisque celui-ci ne vaut que pour les signes linguistiques. Ainsi, la logique fait d'emblée un usage de la synonymie qui n'a rien à voir avec sa tradition, autrement dit, l'observatoire de la logique fait un usage différent de la notion de synonymie. Il aurait été préférable que les logiciens fassent appel à un

¹⁶⁸ Les critiques faites par Quine à l'endroit de la théorie de Carnap ne concernent en aucune manière les linguistes, « ce qui explique que les linguistes aient accordé si peu d'attention à la critique de Quine » (Aurox, 1996 : 295).

autre terme afin d'éviter la confusion terminologique et notionnelle, ce qui a notamment donné lieu à l'absurde synonymie absolue.

3-2- LA SYNONYMIE EN RHETORIQUE ET EN STYLISTIQUE

La synonymie est utilisée comme figure de rhétorique dès l'antiquité, mais son usage s'est progressivement perdu. La synonymie en rhétorique et la synonymie en stylistique sont traitées ensemble du fait de la proximité de ces disciplines. Les observables de la rhétorique touchent aux éléments participant à la construction du discours tandis que les observables de la stylistique sont toutes les régularités idiolectales. Ces observables peuvent recouvrir une grande variété d'unités linguistiques. L'accent est mis sur les observables concernés par la synonymie afin de pouvoir mieux cerner l'usage qui en est fait.

3-2-1- La synonymie dans les figures de rhétorique

La synonymie de la rhétorique antique influence des auteurs comme Vaugelas, au XVII^e siècle. Mais cette synonymie *in praesentia* n'a plus cours puisque c'est la synonymie *in absentia* qui s'est établie même si aujourd'hui elle peut encore être utilisée comme une figure de rhétorique¹⁶⁹.

Gardes-Tamine étudie la métaphore sous l'angle de la synonymie car la métaphore suppose un référent désigné par un mot ou une expression autre que son orthonyme, c'est-à-dire, le mot qui sert habituellement à le dénommer. Une relation de synonymie implicite s'établit entre l'orthonyme, absent du discours, et le mot effectivement employé.

parler de synonymie [...] implique que ce n'est pas à l'intérieur du phore que se définit la relation lexicale, mais dans le lien qu'il entretient avec un autre terme, absent du contexte. On est au niveau du paradigme et la conception de la figure est essentiellement substitutive (Gardes-Tamines, 2011 : 153).

Dumarsais adhère déjà à cette conception paradigmatique lorsqu'il s'intéresse aux mots *voiles* et *vaisseaux* dont il dit que *voiles* peut signifier *vaisseaux* : il déduit de cette métaphore que *voiles* et *vaisseaux* peuvent être synonymes. Mais Gardes-Tamine demeure réservée (*Ibid.*) :

s'il peut, en contexte, exister des expressions localement équivalentes (« J'ai vu cent voiles » pour « J'ai vu cent vaisseaux »), on ne saurait considérer que « voiles » et « vaisseaux » sont synonymes puisqu'ils ne sont pas substituables dans tous les contextes

¹⁶⁹ Bellati (2008) étudie la synonymie comme figure de rhétorique dans les écrits de Théophile Gautier, montrant les divers usages que cet auteur fait de cette figure selon les époques de son parcours littéraire et selon les genres.

S'ils peuvent être employés l'un pour l'autre, ce n'est que par figure. Pour Dumarsais, ils ne peuvent être employés indifféremment l'un pour l'autre. La synonymie est donc utilisée pour décrire une figure de style : la métaphore, figure basée sur une substitution. D'ailleurs, la métaphore est « une forme d'équivalence ou de correspondance » (*Ibid.* : 167) ce qui l'apparente à la synonymie. Mais la métaphore est constituée de « stratégies énonciatives et textuelles spécifiques qui supposent précisément que la figure ne soit pas tout à fait l'équivalent du terme propre »¹⁷⁰ (*Ibid.* : 165). De même, par rapport à la synonymie, « la périphrase est précisément employée pour déclencher d'autres réactions que celles que suscite le terme propre » (Gardes-Tamine, 2012 : 363) puisqu'elle peut être employée à des fins rhétoriques ou ornementales. Autrement dit, « la périphrase en dit donc toujours moins ou toujours plus que le terme qu'elle remplace ou développe » (*Ibid.* : 364). La périphrase demeure un processus synonymique employé en poésie (Pedrazzini, 2008), pour les images, le suspens ou les mises en relief qu'elle procure (Riffaterre, 1964).

La synonymie en rhétorique a pour observables des unités lexicales ou des périphrases. La relation de métaphore suppose une synonymie implicite et donc une substitution implicite. Si la tradition de la synonymie semble respectée dans cet observatoire, la synonymie n'est pas l'objet premier des analyses : elle n'est qu'un outil servant à décrire d'autres figures de rhétorique, la métaphore et la périphrase. Aussi, la synonymie a perdu la place prépondérante qu'elle occupait dans la rhétorique antique ou médiévale. Cela s'explique par le passage de la synonymie syntagmatique à la synonymie paradigmatique, changement de la tradition synonymiste.

3-2-2- La synonymie dans la stylistique de Bally

La stylistique de Bally se donne pour objet d'étude les « faits de langage » qui sont des « variantes expressives, permettant au locuteur d'une langue donnée de formuler de multiples façons un même contenu notionnel. Le style est ainsi pour Bally une sorte de système des manières de dire » (Jenny, 1997 : 93). Selon cette conception du style, les faits de langage « se présentent sous forme de paradigmes de synonymes entre lesquels le locuteur opère des choix » (*Ibid.*) :

il y a donc, chez le sujet parlant, un sens très vif, bien qu'inconscient, de la pluralité des faits d'expression groupés dans notre esprit autour de la

¹⁷⁰ « Dans le cas de la périphrase métaphorique, on peut ainsi citer les cas où le terme juste, l'orthonyme, et, au-delà, l'objet visé, ne se laissent pas immédiatement deviner ou ceux où elle permet de donner plus de grandeur à des objets jugés ordinaires, comme lorsque St-John Perse parle des « gouffres de tulle des croisées » (*Vents*, II, 5) pour éviter le terme de « rideaux » » (Gardes-Tamine, 2011 : 165).

représentation des objets et des idées ; ce n'est pas autre chose qu'une synonymie inconsciente (Bally, 1951 : 99).

Même si le terme n'est pas employé par Bally cette pluralité des faits d'expression est un paradigme, « les faits d'expression reposent dans notre esprit par groupes » (*Ibid.* : 98-99). La synonymie sert donc à décrire l'organisation des faits de langage. Il est question d'une synonymie paradigmatique puisque les locuteurs peuvent opérer des choix entre les faits de langage à leur disposition. Toutefois, Bally exclut les formes littéraires de son approche car, de par leur visée esthétique, « elles ne pouvaient prétendre [...] à une existence collective dans un système du discours » (Jenny, 1997 : 93). Le discours littéraire échappe donc à cette stylistique faite de choix synonymiques, car en littérature « la manière de dire est autant porteuse de sens que le dénoté » (*Ibid.* : 94) ; cette stylistique ne convient donc qu'aux discours quotidiens, elle ressort donc de la sociolinguistique. La synonymie joue un rôle de révélateur quant aux discours traités. La structuration des synonymes sous formes de paradigmes est centrale pour cette analyse : elle contient en germes l'idée d'une substitution et nécessite que les éléments du paradigme appartiennent tous à la même catégorie grammaticale. En conséquence, l'observatoire de la stylistique fait un usage adéquat de la synonymie puisque les critères majeurs sont réunis.

L'examen de la synonymie en stylistique peut également s'appliquer à des phrases (Renzi, 2010 : 230) :

- a) Mi mesceresti una coppa del liquore di Bacco ?
- b) Mi versi un bicchiere di vino ?

Ces phrases sont synonymes d'après leur valeur de vérité : « force est de constater que les deux phrases sont ou bien toutes deux vraies ou bien toutes deux fausses, c'est-à-dire qu'elles sont synonymiques » (*Ibid.* : 231). La différence n'est pas d'ordre sémantique, « elle est stylistique » (*Ibid.*). Ces variantes font l'objet d'un choix dans le paradigme à disposition du locuteur, elles sont des faits de style ce qui ressort de la stylistique au sens de Bally.

Mais la synonymie n'est plus étudiée pour elle-même comme c'était le cas durant l'Antiquité ou le Moyen Age. Elle se réduit à un outil d'analyse pour d'autres faits littéraires, un outil qui n'est en fait qu'un paradigme. Dans ce domaine, c'est avant tout la propriété paradigmatique de la synonymie qui est exploitée. Cette propriété sous-tend une équivalence de sens mais celle-ci n'est pas l'objet d'étude primordial, elle est plutôt considérée comme un a priori sous-entendu. Si les analyses stylistiques s'appuient sur des synonymes (Bally, 1983), leur objectif est de mettre au jour les différences de sens entre les variantes stylistiques, afin de caractériser les différents styles.

3-3- LA SYNONYMIE EN DIDACTIQUE

La synonymie en didactique actuellement diffère de la synonymie des pédagogues du Moyen Age et de la Renaissance, située dans une conception syntagmatique. La synonymie est enseignée aux apprenants comme étant différentes manières d'exprimer une même chose. Outre le caractère ornemental et esthétique de ces répétitions, elles ont aussi pour fonction d'assurer la bonne compréhension du message par le récepteur. Dire la même chose à l'aide de plusieurs tournures garantit d'autant mieux la compréhension du message que le récepteur peut au moins comprendre une des tournures s'il ne les comprend pas toutes. Du fait de ces collections de tournures nécessaires à l'exercice de l'art épistolaire et *a fortiori* à l'art de la communication, les manuels de pédagogie présentent des listes de tournures synonymes dans lesquelles le scripteur peut piocher selon les besoins de sa rédaction. Mais la synonymie en didactique est désormais modelée par la tradition moderne de la notion. Comment cette tradition s'applique-t-elle au domaine de la didactique ?

3-3-1- L'enseignement du lexique

La synonymie en didactique est aujourd'hui uniquement paradigmatique. Des listes de mots synonymes sont enseignées aux élèves de primaire ; ils apprennent à tisser des liens entre les mots de sens proche et ils opèrent des mises en correspondance entre des mots de différents registres ou niveaux de langue. Ainsi, la synonymie joue un rôle dans l'éveil langagier des élèves. Une fois cet éveil réalisé, les enseignants incitent les élèves à mettre en application leurs connaissances lexicales : utiliser des synonymes, en production écrite, pour varier l'expression et enrichir le vocabulaire. L'enseignement du lexique est l'un des principaux enjeux de l'apprentissage du français dans les classes de primaire tel que recommandé par le Bulletin Officiel de juin 2008, qui mentionne les synonymes comme étant au programme pour les classes de cours préparatoire et de cours élémentaire de première année :

Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit. La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation à l'usage des

synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire¹⁷¹.

Et pour les classes de cours élémentaire de deuxième année et les classes de cours moyens première et deuxième années :

L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots. Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires¹⁷².

Ainsi, les synonymes sont considérés comme très utiles pour l'apprentissage de la langue et l'enrichissement du vocabulaire de sorte qu'ils sont enseignés dès l'école primaire.

Travaillant sur l'enseignement de la langue écrite et plus précisément sur les verbes de déplacement, Garcia-Debanc *et alii* (2009) mettent au jour le fait que les élèves ont tendance à utiliser de manière récurrente les mêmes verbes sémantiquement pauvres. Ainsi, « l'enseignement se doit de les aider à utiliser de façon pertinente des verbes spécifiques » (*Ibid.* : 209). Mais le travail à effectuer n'est pas tant de rechercher des synonymes, pour éviter les répétitions tel que l'indiquent les prescriptions scolaires, il doit consister en la recherche de cohyponymes de ces verbes sémantiquement pauvres, « souvent qualifiés de « passe-partout », tels que *faire, dire, mettre, aller* » (*Ibid.* : 209). Même s'il est question de cohyponymes plutôt que de synonymes, il s'agit toujours d'une vision paradigmatique de la synonymie : les élèves ont à leur disposition un ensemble de mots cohyponymes qui forment un paradigme se référant à un de ces mots « passe-partout » si bien qu'ils peuvent commuter entre eux. Mais « chacun des mots présente des nuances de sens, que l'on perçoit mieux par contraste avec d'autres mots de sens proche » (*Ibid.* : 213), d'où l'intérêt des listes de cohyponymes, méthode pédagogique adoptée par Garcia-Debanc *et alii*, pour faire prendre conscience aux élèves de la structuration du lexique – c'est-à-dire de la possibilité de regrouper les mots en groupes et sous-groupes – et des nuances entre les mots. Les activités d'enseignement lexical ont pour objectif de « développer chez les

¹⁷¹ Disponible à cette adresse :

http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CP_CE1.htm

¹⁷² Disponible à cette adresse :

http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm

élèves non seulement les connaissances lexicales mais aussi le goût et l'exigence du choix des mots » (*Ibid.* : 212).

Cette exploitation de la synonymie en didactique s'apparente à la recherche des nuances de sens comme chez Larousse. Il n'y a pas élaboration d'une définition de la synonymie dans la mesure où la linguistique est une discipline de référence pour la didactique qui peut en reprendre les définitions. En didactique, l'accent est mis sur les aspects paradigmatique et différenciateur de la synonymie. L'axiome selon lequel il existe toujours des différences de sens entre les mots est exploité au service de l'apprentissage du lexique, ce qui lui confère une fonction didactique, interprétation propre à ce domaine. La didactique a donc assimilé la tradition moderne de la synonymie ; elle n'a plus rien à voir avec l'approche cumulative de la synonymie chez les pédagogues du Moyen Age et de la Renaissance.

3-3-2- La synonymie dans la vulgarisation scientifique

Le domaine de la didactique ne se réduit pas à l'apprentissage de la langue maternelle et de connaissances générales. Il s'étend également aux apprentissages ciblés sur des domaines spécifiques qui dès lors font intervenir la notion de vulgarisation scientifique¹⁷³. Lors des cours magistraux, contexte de transmission des savoirs, les enseignants développent des stratégies métalexicales de transmission d'une terminologie, puisque la terminologie est particulièrement importante dans les discours didactiques (Carras, 2010). Dans ces stratégies, une « mise en synonymie discursive » (*Ibid.*) se révèle via des gloses explicatives ou de reformulations permettant de faire comprendre un terme supposé inconnu. « Dans la plupart des cas relevés, on assiste également à une descente dans le degré de spécialisation du terme. La synonymie s'opère donc entre un terme spécialisé et un possible équivalent en français standard » (*Ibid.*) ce qui rejoint le fonctionnement des binômes synonymiques à valeur explicative. La didacticité dans le discours de l'enseignant, qui s'apparente à de la vulgarisation scientifique (*Ibid.*), s'appuie sur une stratégie d'explication d'un terme, spécifique et inconnu, par des mots courants et connus :

- a) « les **bilans bucco-dentaires** donc pour dépister les caries ou les problèmes dentaires »
- b) « **un certain déphasage** c'est un décalage temporel [...] le déphasage ce sont rien d'autre que des histoires d'être en avance ou être en retard par rapport à notre référence »
- c) « je suis peut être **bouché à l'émeri** c'est-à-dire tout à fait stupide »

Seul le dernier exemple ressort d'une synonymie lexicale avec une différence de niveaux de langue. Les autres exemples s'apparentent plutôt des gloses

¹⁷³ La synonymie est liée à la vulgarisation scientifique dès le Moyen Age avec la pratique des binômes synonymiques qui ont pour but d'introduire de nouveaux termes dans la langue.

explicatives construites à l'aide de prédicats qui permettent de décomposer la signification des termes. La mise en synonymie discursive n'est donc pas seulement une synonymie lexicale, elle peut aussi englober des périphrases et des gloses de reformulation. Ainsi, la vulgarisation scientifique n'adopte pas exactement les mêmes observables que l'enseignement scolaire puisqu'elle ne se limite pas au lexique mais étend son investigation aux périphrases. Cette synonymie discursive est incompatible avec la substitution puisque les termes mis en relation ne sont pas de même nature grammaticale mais surtout à cause du caractère syntagmatique de cette synonymie. En effet, les termes spécifiques sont suivis de leurs gloses d'après le plan syntagmatique. De ce fait, ces exemples se rattachent plutôt à la tradition du binôme synonymique et ne peuvent être décrits selon la tradition moderne de la synonymie.

Le discours didactique s'exprime également dans la presse de vulgarisation scientifique. Peña Martinez (2007) examine les stratégies discursives de la vulgarisation en français et en espagnol en se focalisant sur la synonymie lexicale. La même stratégie discursive est à l'œuvre dans la presse : la mise en correspondance de termes spécifiques avec des mots plus courants mais cette mise en correspondance peut se manifester de manière différente :

A menudo, el sinónimo pertenece a un registro de lengua más elaborado y cuidado (discurso de divulgación científica) : el antecedente representa un término más común o de un nivel de lengua estándar o incluso coloquial (*Ibid.* : 213).

L'exemple de *greffe* et *greffon* illustre ce cas : *greffe* est repris par *greffon*, *greffe* étant un terme commun et de niveau standard. Le cas inverse existe également :

El sinónimo puede representar un nivel de lengua más común, no marcado desde el punto de vista formal (*Ibid.* : 214).

Par exemple, *maladies* peut reprendre *affections* de sorte que le synonyme est bien un mot de la langue courante. L'hyponymie ou l'hyperonymie peuvent également intervenir à la place de la synonymie. Mais il faut retenir que :

En el discurso de vulgarización científica, la substitución que se opera a través de un sinónimo representa una técnica útil y práctica, ya que permite definir determinados vocablos o introducir nuevos términos de carácter técnico (*Ibid.* : 219).

Ainsi, la synonymie est une des stratégies disponibles dans l'élaboration d'un discours didactique ou de vulgarisation car elle permet la mise en correspondance de termes spécifiques avec des mots courants facilitant l'accès à la compréhension pour les néophytes. La mise en correspondance peut se faire aussi bien à l'aide de gloses que lors de reprises anaphoriques. Avec les reprises anaphoriques, la relation de synonymie entre les termes semble implicite mais elle manifeste d'autant mieux

la stratégie discursive de vulgarisation. Les anaphores supposent des relations de synonymie sur le plan syntagmatique, si bien que les synonymes mis en relation ne se prêtent pas à une substitution. Par conséquent, la synonymie en vulgarisation scientifique ne s'adapte pas à une analyse conduite par la tradition moderne de la synonymie. Il faudrait développer un autre modèle, capable de rendre compte d'une conception syntagmatique de la synonymie.

3-4- LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES

Les travaux en traitement automatique des langues portant sur la synonymie¹⁷⁴ sont très nombreux, seuls quelques-uns sont présentés ici. L'accent est mis sur les observables de la synonymie et l'usage de la notion dans l'observatoire du traitement automatique des langues.

Le traitement automatique des langues contribue à promouvoir une linguistique outillée, autrement dit, une linguistique dotée d'outils informatiques qui doivent aider à appréhender la langue. S'il contribue à ces apports techniques, ses bases théoriques demeurent ancrées dans la linguistique, si bien que les travaux en traitement automatique des langues sont censés rendre compte de la tradition moderne de la synonymie.

Les travaux en traitement automatique des langues (DiMarco, Hirst & Stede (1993) et d'Edmonds & Hirst (2002)) s'appuient sur des définitions de la synonymie produites par des linguistes, notamment celle de Cruse (1986). Celui-ci parle de « plesionymy » ou « near-synonymy »¹⁷⁵, ce qui se traduit par *parasynonymie* ou *quasi-synonymie* en français. Ainsi, c'est une synonymie partielle qui est adoptée, autrement dit, la notion dans sa version large et donc pragmatique. Même si la synonymie absolue est parfois mentionnée (*absolute synonymy* Edmonds & Hirst (2002)), c'est seulement comme référence aux recherches de linguistique. En traitement automatique des langues, la synonymie n'est pas un phénomène absolu, mais un phénomène labile, et c'est cette labilité qui est au cœur des recherches. Mais le traitement automatique des langues ne s'arrête pas à ces deux synonymies, il reprend également à la linguistique les critères qui permettent de différencier les mots synonymes entre eux (DiMarco, Hirst & Stede (1993), Edmonds & Hirst (2002)). Les critères à l'œuvre chez Cruse (1986) sont notamment repris¹⁷⁶ :

¹⁷⁴ L'histoire de la synonymie a fait état de travaux de cartographie sémantique dans lesquels la synonymie est utilisée pour rendre compte de la polysémie des unités lexicales.

¹⁷⁵ « In some of our earlier papers, we followed Cruse (1986) in using the term *plesionym* for *near-synonym*, the prefix *plesio-* meaning 'near' » (Edmonds & Hirst, 2002 : 107, note 1). Le terme « plesionym » a été abandonné pour « near-synonym » car il a été jugé trop opaque puisqu'il issu d'une composition savante.

¹⁷⁶ Ces critères concordent avec ceux apparaissant dans l'étude du corpus de définitions métalinguistiques.

- Denotational variations
- Stylistic variations
- Expressive variations
- Structural variations¹⁷⁷

Les critères de différenciation sont repris en traitement automatique des langues et insérés dans un modèle automatique de représentation du sens des synonymes qui insistent particulièrement sur leurs différences (Edmonds & Hirst, 2002). L'objectif est de construire une base lexicale qui rende compte le plus finement possible du sens des mots, les synonymes étant les nœuds les plus difficiles à démêler (*Ibid.*). La théorisation linguistique se trouve donc mise en application. Les unités lexicales constituent les observables du traitement automatique des langues, cet observatoire se rapporte donc aux observables premiers de la synonymie, sans compter qu'il s'affilie clairement à la synonymie définie par la linguistique moderne¹⁷⁸.

Le traitement automatique des langues propose des méthodes d'extraction de synonymes en corpus. Si les méthodes d'extraction de synonymes sont plus performantes dans des corpus spécialisés du fait de leur champ restreint¹⁷⁹, Galy & Bourigault (2005) poussent la méthode distributionnelle pour l'extraction des synonymes jusqu'à sa limite en l'appliquant à un corpus de langue générale. Cette application suppose une plus grande diversité de contextes et donc une extraction des synonymes moins précise. En effet, les résultats sont moins satisfaisants que dans un corpus spécialisé car l'analyse distributionnelle consiste à extraire des mots issus de patrons syntaxiques identiques. Des listes de mots sont extraites d'un corpus de test et filtrées à l'aide d'un dictionnaire de synonymes. Les mots extraits sont aussi bien des synonymes que des hyperonymes ou des antonymes. D'autres méthodes d'extraction sont possibles, notamment en s'appuyant sur des corpus multilingues alignés. Mais avec ces méthodes, « la similarité ne va plus se mesurer ici à l'aune du partage de contextes, mais à celle du partage de traductions » (Van der Plas, Tiedemann & Manguin, 2007 : 152). Cela sous-tend l'idée que deux mots peuvent être traduits de la même façon dans des langues différentes. Une telle méthode nécessite bien sûr l'alignement phrase à phrase puis mots à mots des textes du corpus afin de révéler les traductions au niveau lexical. Si un corpus bilingue peut suffire pour cette méthode, il est préférable de recourir à un corpus multilingue pour améliorer la pertinence des résultats. Toutefois, quelle que soit la méthode, l'attention n'est pas portée sur la définition de la notion et aucune définition précise

¹⁷⁷ Edmonds & Hirst (2002 : 109).

¹⁷⁸ Cependant, il n'est pas question de substitution mais cela s'explique car l'objectif des auteurs est de construire des bases lexicales et non d'étudier la synonymie en contexte.

¹⁷⁹ « En Traitement Automatique des Langues, l'utilisation de techniques d'analyse distributionnelle automatique été largement explorée sur des corpus spécialisés [...]. Parce que les résultats de ce type d'analyse reflètent les usages spécifiques propres aux corpus, ils sont utilisés pour des tâches de construction de ressources terminologiques » (Galy & Bourigault, 2005 : 163).

ne ressort. Mais le recours à l'analyse distributionnelle implique des patrons syntaxiques, autrement dit, les mots extraits appartiennent à la même catégorie grammaticale et sont en relation de substitution. Si l'on ne peut parler de substitutions pour des mots de codes différents, on peut cependant supposer qu'ils appartiennent aux mêmes catégories grammaticales s'il s'agit de langues de même familles typologiques. En conclusion, pour l'utilisation de la synonymie en traitement automatique des langues, certains critères sont parfois écartés afin de rendre possible la mise en application mais dans l'ensemble, cette utilisation s'avère en adéquation avec la tradition moderne de la notion.

La synonymie peut être étudiée pour elle-même en traitement automatique, mais aussi servir à de nombreuses applications (Lafourcade & Prince, 2001) :

- Aider à la constitution de dictionnaires
- Réaliser une recherche d'informations plus fine que le simple appariement d'une chaîne de caractères
- Ne pas multiplier les concepts dans les bases de connaissances (un même concept sera associé à une liste de termes *synonymes*)
- Gérer une qualité stylistique en génération

Dans ces applications, ce sont les ressemblances de sens entre les synonymes qui sont mises en avant. Par exemple, en recherche d'information, la couverture sera plus grande si des synonymes sont incorporés dans une requête. De même, dans les bases de connaissances, les mots correspondant à des idées semblables sont regroupés.

La synonymie peut être l'objet principal ou un simple moyen des travaux en traitement automatique des langues. La définition linguistique de la synonymie est reprise dans cet observatoire¹⁸⁰. Ainsi, comme les autres observatoires exposés, il s'affilie directement à la linguistique mais propose, en plus, des applications outillées des notions linguistiques.

3-5- LA SYNONYMIE EN TERMINOLOGIE

La terminologie s'intéresse aux discours spécialisés et non à la langue générale comme le fait la lexicologie. Ses observables ne sont donc pas les unités lexicales mais les termes. La forme de ces observables étant la même, il peut être intéressant de s'interroger sur le traitement de la synonymie en terminologie par comparaison à la lexicologie et à la linguistique de manière générale.

¹⁸⁰ Certains chercheurs en traitement automatique des langues proposent leur propre définition de la synonymie (Lafourcade & Prince, 2001). Ces définitions ont pour objectif d'implémenter plus aisément la relation de synonymie : si la synonymie est réflexive et symétrique, en revanche, elle n'est pas systématiquement transitive. Ces définitions particulières ont donc pour objectif de rendre compte d'une synonymie qui soit également transitive, ce qui en fait une relation d'équivalence en sens logique du terme.

3-5-1- Conceptions de la synonymie en terminologie

La synonymie est une notion sujette à caution en terminologie : « en langue de spécialité, la synonymie est généralement traitée comme une question qui prête à confusion et qu'il faut essayer d'éviter » (Alves, 1994 : 644) car « les synonymes sèment la confusion et donnent l'impression fautive qu'il existe plus d'une notion » (Felber, 1987 : 150). Pourtant, elle est utilisée dans cet observatoire, mais selon deux perspectives opposées, s'appuyant sur le couple onomasiologie et sémasiologie. La perspective onomasiologique est propre au domaine de la terminologie et ne considère que le phénomène de la synonymie absolue alors que la perspective sémasiologique s'apparente davantage à la conception sémantique de la synonymie en linguistique.

3-5-1-1- La perspective onomasiologique

La perspective onomasiologique est adoptée par la théorie générale de la terminologie (TGT) de Wüster. Cette théorie se heurte à la recherche de la bi-univocité entre langue et monde. Puisque la synonymie vient troubler la bi-univocité, elle est rejetée ou réduite à une relation purement formelle : « és el fenomen que es produeix quan un concepte pot ser representat per denominacions diferents » (Freixa, 2002 : 102). Cette définition fait donc de la synonymie un phénomène clairement onomasiologique : elle ne concerne que la diversité des signifiants d'un même signifié. « Aquest fenomen [...] no afecta el concepte, que es manté intacte, i afecta només la part de denominació del terme » (*Ibid.*). Ainsi, la synonymie est un phénomène qui ne concerne que les signifiants et jamais le signifié, c'est-à-dire le concept ; pour Wüster et les autres terminologues de la TGT, elle se réduit à une identité de concept. Elle ne trouble pas l'ordre du monde mais seulement la langue. Mais cela est déjà trop pour la terminologie qui se doit de construire des langues de spécialité. Ainsi, la théorie générale de la terminologie ne considère pas la synonymie comme un phénomène propre aux langues de spécialité, elle essaie donc, autant que faire se peut, de l'éviter (*Ibid.*). Ainsi, lors de l'élaboration d'une langue de spécialité, il faut à tout prix éviter d'y introduire des synonymes. Mais elle ne peut jamais être totalement évitée ; lorsqu'elle se rencontre, elle correspond seulement à la synonymie absolue : « en terminologia el fenomen de la sinonímia és un fenomen poc probable, i la sinonímia absoluta és pràcticament l'únic grau de sinonímia possible » (*Ibid.* : 118). Ainsi, la synonymie en terminologie ne peut être une équivalence approchée de sens, elle en reste au strict plan du signifiant ce qui la distingue clairement de la synonymie utilisée en linguistique :

la conception de la synonymie véhiculée par la TGT se distingue foncièrement de celle observable dans le lexique. Elle n'oppose pas des dénominations distinctes, mais des variables qui n'affectent que le signifiant et, dans une moindre mesure, le concept (du plus petit degré de spécification au plus grand) (Petit, 2005 : 105).

En terminologie, ce n'est pas le sens qui est au cœur de la relation de synonymie, comme c'est le cas en lexicologie, c'est la forme. Selon la perspective onomasiologique de la terminologie, la synonymie ne met pas en jeu des sens mais des dénominations c'est-à-dire les variantes d'un même terme : « pour la TGT, la synonymie n'existe *a priori* pas entre termes différents » (*Ibid.*). Voici les cas de synonymie acceptés par la Théorie générale de la terminologie (TGT) :

- des dénominations équivalentes d'un même état de langue, variantes morphologiques ou synaptiques : *taxonomie / taxinomie ; ophthalmologiste / ophthalmologue ; syndrome d'immunodéficience acquise / syndrome immunodéficientaire acquis / syndrome de déficit immunitaire acquis.*
- un sigle et sa forme développée : *OPA / offre publique d'achat ;*
- une troncature et sa forme complète : *métro / chemin de fer métropolitain ;*
- un symbole et un terme : *Ca / calcium (Ibid.).*

La focalisation de la synonymie sur les signifiants tend à restreindre cette notion au regard de la langue : elle ne concerne que certains phénomènes touchant la forme, mais ceux-ci sont particulièrement présents en terminologie. Par exemple, dans le vocabulaire des nanotechnologies, le terme *barrière hématoencéphalique* ne dénombre pas moins de six variantes graphiques et lexicales : c'est donc un cas de « polydénomination » (*Ibid.*) :

barrière hématoencéphalique (n. f.)
barrière hémato-encéphalique (n. f.)
barrière hématoméningée (n. f.)
barrière hémato-méningée (n. f.)
barrière hémoméningée (n. f.)
barrière hémoméningée (n. f.) (Mangiapane, 2012 : 978).

Cette réduction de la synonymie en terminologie aux seules variantes semble se plier à l'exigence de Felber (1987) : ces dénominations ne donnent pas l'impression d'avoir affaire à plusieurs notions mais bien à une seule. Ainsi, seul le signifiant est instable ; le concept n'est pas atteint par cette instabilité.

3-5-1-2- La perspective sémasiologique

A l'inverse, la perspective sémasiologique de la synonymie étudie le signifié des termes à la manière de la sémantique linguistique. « La perspectiva semasiològica, pròpia de la lingüística, estudia el significat (o els significats) d'una unitat, partint de la base que pot ser dinàmica, inestable i amb límits difusos » (Freixa, 2002 : 118). Cette perspective se rencontre dans la théorie communicationnelle de la

terminologie (TCT) de Cabré et en socioterminologie qui prennent toutes deux en compte les variations présentes au sein des terminologies. Ces deux courants s'émancipent donc clairement de la théorie générale de la terminologie.

Si la socioterminologie remet en question la biunivocité du terme, l'idéalisation lexicale, la « pratique dictionnaire-normative » (Boulanger, 1991 : 27), l'idéal réducteur de la normalisation, la circonscription réductionniste des domaines, la monosémie, la monoréférentialité et la synchronie, elle préconise, en échange, une attitude descriptive plus que prescriptive, un retour à la linguistique, la considération de la synonymie et de la polysémie, la reconnaissance de l'usage réel et de ses locuteurs, l'interdisciplinarité et la circulation des termes, l'étude diachronique, l'observation sur le terrain, le respect des diversités culturelles et langagières (Pelletier, 2012 : 20).

Les langues de spécialités sont construites dans des discours et des situations données, par des hommes et dans des langues données ; elles ne peuvent donc être parfaites, ce qui signifie qu'il n'existe pas toujours de lien de bi-univocité entre la langue et le monde.

Toute langue de spécialité, dans la mesure où il s'agit d'un sous-ensemble de la langue générale, partage les mêmes caractéristiques que celle-ci (Cabré, 1998 : 140).

Elles subissent les mêmes types de variations que la langue générale, aussi bien des variations diachroniques que diatopiques ou encore des variations de style. Cela oblige donc à avoir une conception plus diffuse du sens des termes. Par ailleurs la synonymie en terminologie conserve les traces de l'origine d'un terme ou de la démarche conceptuelle qui a construit ce terme (Depecker, 1990 : 204-206). Cela se manifeste notamment lors de la formation d'une langue de spécialité : un phénomène de foisonnement néologique transitoire apparaît qui donne lieu à des synonymes de circonstance ou synonymes transitoires (Dury & Lervad, 2008 : 68-69). Les synonymes se font alors la mémoire d'un domaine en gardant des traces de l'évolution progressive de celui-ci. Les langues de spécialité ont beau être distinguées de la langue générale pour la terminologie qui en fait son observable, elles ressortent de la langue et ne sont pas des nomenclatures. Elles sont donc, elles aussi, soumises au changement linguistique, aux variations, etc. De ce fait, il n'est pas toujours question de synonymie en terminologie, certains auteurs parlent plutôt de variation. En effet, la perspective sémasiologique en terminologie se trouve à la croisée entre linguistique et sociolinguistique si bien qu'elle peut employer les termes provenant de ces deux domaines au point de les confondre. (Pelletier, 2012 : 25).

La terminologie ne se fait plus aussi prescriptive, elle est dès lors descriptive, à la manière de la linguistique. Elle se donne donc pour objectif de rendre compte des phénomènes présents dans les langues de spécialité. Et bien sûr, la synonymie est l'un de ces phénomènes. « Des d'un enfocament semasiològic és

fàcil defensar l'existència probable de la sinonímia i que la sinonímia absoluta no sigui necessàriament el grau de sinonímia més freqüent » (Freixa, 2002 : 118-119). Ainsi, l'étude de la synonymie en terminologie ne se limite pas à la synonymie absolue mais s'étend à la synonymie partielle. Du point de vue sémasiologique, l'étude de la synonymie en terminologie devient pleinement légitime. Ce phénomène n'a plus lieu d'être évincé, il est accepté comme étant inhérent à toute production langagière. Cela donne lieu à des typologies de synonymes en terminologie à la manière des typologies que l'on retrouve en sémantique. Celles-ci sont seulement davantage orientées vers des phénomènes formels qui affectent les signifiants, cas qui se rencontrent assez peu dans la langue générale contrairement aux langues de spécialité.

En somme, « la notion de synonymie ne couvre pas dans le cadre des langages de spécialité les mêmes phénomènes qu'elle décrit dans le cadre de la langue générale. (...) Son interprétation dépend en fin de compte de la théorie et de la démarche terminologique adoptée » (Assal, 1993: 147).

3-5-2- Typologie de la synonymie en terminologie

Dans son volet descriptif, c'est-à-dire selon la perspective sémasiologique, la terminologie s'est employée à répertorier les cas de synonymies rencontrés dans les différentes langues de spécialité¹⁸¹. Bien sûr, chaque auteur propose sa typologie mais l'on peut citer celle d'Auger (2001) qui est assez consensuelle (elle est reprise par Freixa (2002) et Pelletier (2012)) :

- 1) synonymie géographique,
- 2) synonymie chronologique,
- 3) synonymie de niveau de langue,
- 4) synonymie professionnelle (interprofessionnelle, socioprofessionnelle, interthéorique),
- 5) synonymie fonctionnelle (d'emprunt, morphologique, lexématique, orthographique, syntagmatique, syntaxique),
- 6) synonymie concurrentielle (publicitaire, générique/spécifique (marque déposée)),
- 7) synonymie fréquentielle (Pelletier, 2012 : 28).

On retrouve les variations émanant de la sociolinguistique, employées en linguistique pour décrire la synonymie ; elles interviennent dans les typologies de synonymes ou sont utilisées comme critères de différenciation des synonymes. Mais d'autres types de synonymes, plus propres aux langues de spécialité, apparaissent ; ce sont notamment les trois dernières catégories. La cinquième catégorie met l'accent sur les différences formelles entre synonymes et est par là

¹⁸¹ Les typologies ne sont pas pour autant exclues de la perspective onomasiologique et prescriptive de la TGT : « malgrat que Wüster defensava el caràcter biunívoc dels termes i la restricció (o eliminació) de la sinonímia en el treball terminogràfic, va establir una de les classificacions de sinònims més completes » (Freixa, 2002 : 104).

spécifique à la terminologie : ces différences formelles se rencontrent peu dans la langue générale mais sont très présentes dans les langues de spécialité qui sont sujettes au phénomène de poly-dénomination. Si elle apparaît en linguistique, la quatrième catégorie est très présente dans les langues de spécialité en tant que discours techniques et scientifiques du fait de la concurrence qui peut exister entre ces discours. Elle rejoint donc la sixième catégorie qui est toutefois plus précise car elle relève du registre socio-économique et particulièrement le cas des marques déposées qui oppose un terme courant au nom d'une marque. Enfin, la dernière catégorie ne concerne qu'un phénomène résiduel : la fréquence d'utilisation des termes : certains synonymes sont plus couramment utilisés que d'autres. Seules les grandes catégories de cette typologie des synonymes sont données ici ; elle comporte également des sous-catégories qui permettent d'affiner chaque critère. De ce fait, cette typologie se montre aussi fine que les typologies proposées par les sémanticiens. La seule différence réside dans l'accent mis sur les différences de forme et le caractère spécialisé de certains discours.

Si toutes les variations citées dans cette typologie sont érigées en catégories par Auger (2001), Freixa (2002) y voit plutôt des causes du phénomène de synonymie que des types de synonymes à proprement parler. Elle dénombre des causes dialectales, fonctionnelles, discursives et interlinguistiques. Les causes dialectales renvoient aux variations géographiques, chronologiques et sociales, car ces variations relèvent des différences entre communautés linguistiques auxquelles appartiennent les locuteurs. Les causes fonctionnelles sont relatives aux usages, elles dépendent des locuteurs et des discours :

A diferència de la variació dialectal, la variació denominativa per causes funcionals es pot trobar en un mateix parlant (en diferents usos). Creiem que és important fer aquesta distinció perquè el fet de tenir en compte si les diferents denominacions que existeixen per a una mateixa noció han estat usades per parlants diferents, per un mateix parlant en diferents discursos o per un mateix parlant en un mateix discurs pot ser determinant per a l'explicació última de les causes d'aquesta variació (*Ibid.* : 133).

Les causes discursives révèlent l'intention du locuteur dans un discours donné :

Així, hi ha un conjunt de raons discursives, retòriques o estilístiques que provoquen variació denominativa: un parlant busca expressions sinònimes per al que ja ha estat dit d'una manera determinada en l'intent de no resultar repetitiu, en algunes ocasions; de ser més econòmic, en d'altres; i també de ser emfàtic, creatiu o expressiu, encara en d'altres. En la tria del vocabulari, els parlants també busquen la cohesió lèxica i la sinonímia és un dels mecanismes de reiteració que més asseguren aquesta cohesió (*Ibid.* : 146).

Enfin, les causes interlinguistiques sont dues au contact entre les langues : un terme de la langue source peut être récupéré pour devenir un terme de la langue cible ou des calques d'une langue à l'autre peuvent être effectués pour obtenir de nouveaux termes.

En définitive, la conception terminologique de la synonymie est très nuancée car selon la perspective adoptée, il n'est pas question de la même synonymie. La perspective sémasiologique peut être confondue avec la conception de la synonymie répandue en linguistique ; elle correspond donc à la tradition moderne de la synonymie puisqu'il est question de rechercher les différences de sens entre les synonymes. En revanche, la perspective onomasiologique induit une conception réduite de la synonymie puisqu'elle en fait un phénomène seulement formel, qui concerne avant tout les signifiants. Par ailleurs, elle se limite à la synonymie absolue. Contrairement à ce qui apparaît dans la langue générale, cette synonymie est très répandue dans les langues de spécialité, d'où un rendement explicatif assez élevé en terminologie. Si l'on s'en tient à cette perspective, la synonymie est employée dans deux observatoires différents, elle est appliquée à deux observables différents. On a donc affaire à deux notions différentes qui portent le même nom d'où la confusion qui règne dans leurs propriétés et leurs applications. Il serait préférable d'adopter un autre terme pour désigner la synonymie dans la perspective onomasiologique de la terminologie et le terme poly-dénomination semble le plus adéquat.

4- LA TRADITION DE LA SYNONYMIE SELON LES OBSERVABLES ET LES OBSERVATOIRES

4-1- LE TRAITEMENT DE LA TRADITION

Pour cette synthèse, les observatoires et les observables sont regroupés en fonction de la manière dont ils utilisent la notion et sa tradition moderne.

4-1-1- Adéquation avec la tradition

Certains observables font un usage adéquat de la synonymie eu égard à sa tradition moderne : c'est le cas de la lexicologie qui contribue même à l'élaboration de cette tradition. D'ailleurs, la lexicologie étend les observables auxquels peut être appliquée la tradition : un glissement s'opère de l'unité lexicale simple à des unités polylexicales telles que les synthèmes et les périphrases. Sur ce dernier observable, la lexicologie rejoint la rhétorique, qui considère la périphrase comme une figure et en fait donc l'un de ses objets d'analyse. L'utilisation de la synonymie par la rhétorique et la stylistique est en adéquation avec la tradition, même si ces observatoires n'utilisent pas la synonymie pour elle-même mais en tant qu'outil d'analyse.

L'enseignement du lexique en didactique, la terminologie dans son volet sémasiologique et le traitement automatique des langues sont également des observatoires employant adéquatement la synonymie. Ces domaines ne se munissent pas de leurs propres définitions de la synonymie mais reprennent celle de la linguistique, si bien qu'ils suivent la tradition. Les observatoires qui utilisent la synonymie en adéquation avec sa tradition en font donc un usage métalinguistique.

4-1-2- Usage partiel de la tradition

Les observatoires étant tributaires de leurs observables, ils ne sont pas toujours en mesure de leur appliquer l'ensemble des critères de la synonymie surtout lorsqu'ils ne s'y prêtent pas. Cela s'observe en morphologie et en grammaire : l'ensemble des critères de la tradition ne peut être appliqué à des morphèmes. Par exemple, Klavan *et alii* (2011) s'intéressent à une relation de synonymie entre morphèmes liés et libres : si la substitution est envisageable moyennant quelques modifications syntaxiques, il n'est pas possible de parler de même catégorie grammaticale. Quant à Apothéloz évoquant une synonymie entre tiroirs verbaux, on ne saurait parler de catégorie grammaticale puisque ce ne sont pas les verbes qui sont concernés par la synonymie mais les tiroirs dans lesquels ils sont conjugués. De là vient le fait qu'Apothéloz semble seulement utiliser la notion de synonymie comme une commodité pour décrire l'équivalence sémantique entre les tiroirs qu'il étudie. Et pourtant, il parvient à opérer des substitutions entre les tiroirs verbaux, ce qui le relie malgré tout à la tradition de la synonymie. Enfin, il y a le cas des transformations syntaxiques réduites à des prédicats. En effet, dans de telles transformations, on rencontre le procédé de la substitution, qui a bien lieu en contexte : si c'est le prédicat ou un autre membre de la phrase qui est substitué, la phrase en elle-même constitue le contexte. Quant à la catégorie grammaticale, elle ne semble pas applicable à des membres de phrases.

Les observatoires peuvent ne faire qu'un usage partiel de la tradition lorsque les observables ne se prêtent pas à tous les critères de la notion. La synonymie conserve son statut de notion métalinguistique mais sous quelques réserves. Une telle utilisation de la synonymie présage des emplois de plus en plus assouplis de la notion et de sa tradition.

4-1-3- La synonymie réduite à sa définition canonique

En morphologie, la synonymie est aussi évoquée entre morphèmes liés et se réduit dans ce cas à sa définition canonique. En effet, il ne peut être question de la catégorie grammaticale pour des préfixes puisque ce sont des unités linguistiques

inférieures au lexème. Quant à la substitution, elle n'est pas envisageable puisque cela reviendrait à inventer de nouveaux lexèmes afin de pouvoir tester les préfixes ; cela ne constitue pas une méthode d'investigation recevable. Aussi, seule reste la définition de la synonymie en termes d'équivalence de sens pour rapprocher des préfixes.

Un autre problème se manifeste dans l'observatoire de la syntaxe. Si les transformations syntaxiques qui ne portent que sur un membre de la phrase peuvent être considérées comme un usage partiel de la notion, ce n'est pas le cas des transformations syntaxiques qui touchent la phrase en entier. Comme précédemment, il n'est possible de s'appuyer ni sur la catégorie grammaticale ni sur la substitution. Pour ce faire, il faudrait que les phrases soient considérées en contexte et non hors contexte comme c'est le cas en grammaire générative. Dans ce cas seulement, il serait possible d'opérer une substitution en contexte. En conséquence, les transformationnalistes se limitent à la synonymie selon sa définition canonique, autrement dit, comme équivalence de sens.

Rentre également dans cette catégorie le cas de la lexicographie qui établit une relation de synonymie entre une entrée et sa définition lexicographique. Or ni le critère de la catégorie grammaticale ni celui de la substitution ne sont applicables à une entrée et sa définition. Aussi, cette synonymie en lexicographie ne peut que reposer sur la définition canonique de cette notion c'est-à-dire l'équivalence de sens.

Enfin, l'observatoire de la traductologie se situe également dans cette catégorie. S'il est fréquemment question de synonymie interlangue, cette synonymie ne peut s'appuyer sur la tradition moderne de la synonymie. Du fait de l'étanchéité des codes linguistiques, il n'est pas possible d'envisager une substitution en contexte entre des synonymes interlinguistiques. Pour ce qui est de la catégorie grammaticale, elle est recevable pour des mots appartenant à des langues parentes mais cela devient bien plus difficile pour des langues de familles différentes. Néanmoins, des mots de langues différentes peuvent donner l'illusion d'avoir le même sens. Dans ce cas, il n'y a que la définition canonique de la synonymie qui satisfasse cette intuition puisqu'aucun critère ne peut en rendre compte.

En bref, nombreux sont les observatoires qui ont uniquement recours à la définition canonique de la synonymie. Faisant usage d'une synonymie non critérisée, ils ne recourent pas à proprement parler à une synonymie métalinguistique malgré leur ancrage dans les sciences du langage. On pourrait donc y voir plutôt l'utilisation d'une définition simplifiée, voire affaiblie de la synonymie, ce qui peut renvoyer à un usage épilinguistique de la notion et non à une synonymie clairement métalinguistique.

4-1-4- Les traditions antérieures de la synonymie

Certains observatoires ont recours aux traditions anciennes de la synonymie. Dans l'observatoire de la traductologie, il y a à la fois le cas de la synonymie interlangue et des binômes synonymiques. Certes, ces derniers sont des cas limites de traductologie puisqu'ils ont aussi trait à la diachronie. En effet, ces binômes ne se rencontrent que dans des écrits médiévaux ou renaissants. Ils sont le fruit d'une conception syntagmatique de la synonymie qui a cours avant l'apparition de la tradition synonymiste. Ces binômes étant historiquement datés avant l'émergence de cette tradition, il est normal qu'ils ne puissent pas s'y conformer. Il serait peut-être judicieux de consacrer une terminologie propre pour désigner cette synonymie cumulative afin d'éviter toute confusion.

En didactique, la vulgarisation scientifique incline à user d'une telle synonymie. Dans le discours pédagogique des enseignants, les synonymes sont organisés syntagmatiquement, ce qui ne laisse aucune possibilité à la substitution. Cette synonymie discursive peut être rapprochée des binômes synonymiques puisqu'ils sont organisés sur l'axe syntagmatique et se rattachent à la glose :

Antoine Culioli a montré que l'activité épilinguistique se manifeste principalement dans la glose, c'est-à-dire dans des énoncés produits par le locuteur pour commenter de manière spontanée son propre discours, pour commenter un énoncé antérieurement proféré, à des fins de désambiguïsation, de réorientation argumentative, ou, plus largement, de spécification sémantique (Neveu, 2004 : 120).

« Ce va et vient permanent entre l'épilinguistique et le métalinguistique est pris en charge par une autre notion / outil central dans la démarche culiolienne : celle de **glose** » (Paillard, 2006 : 176). Autrement dit, la glose semble être le signe d'un dialogue entre épilinguistique et métalinguistique ce qui est exactement en jeu dans la vulgarisation scientifique : en effet, les exemples de Carras relèvent de l'explication de notions à des apprenants. En somme, il ne semble pas possible de caractériser de manière tranchée la synonymie utilisée en vulgarisation scientifique, elle se situe à la frontière entre épilinguistique et métalinguistique.

4-1-5- Confusion notionnelle et terminographique

Les derniers cas à traiter sont ceux de la logique et de la terminologie dans la perspective onomasiologique. Ces deux observatoires font usage de la notion de synonymie mais les investigations menées ont montré que s'ils emploient la notion, celle-ci n'a rien à voir avec la tradition moderne. La synonymie semble l'objet d'une confusion notionnelle et terminographique dans ces deux observatoires. En effet, après examen de leur usage respectif de la synonymie, ils manient en réalité des notions qui se distinguent de la synonymie. Pour ce qui est de la logique, Frege

pose dès le départ que son analyse ne concerne pas les langues naturelles mais seulement les langages artificiels de la logique. Cette distinction n'est pas clairement posée chez les successeurs de Frege si bien qu'ils semblent jouer sur les tableaux. Ils ne parviennent donc pas à des conclusions satisfaisantes. Que la logique ait recours à un concept traduisant une équivalence de sens, cela est tout à fait recevable mais ce concept ne doit pas être confondu avec la synonymie linguistique. La confusion des observatoires a donné lieu à une synonymie logique qui n'a pas lieu d'être pour la langue, la synonymie étroite. Aussi, il serait préférable que le concept d'équivalence sémantique de la logique porte un autre nom que *synonymie* et ne soit plus défini en essayant de le rattacher à la synonymie linguistique.

Le même problème se rencontre en terminologie puisque cet observatoire fait usage de la notion de synonymie sans qu'il s'agisse de la synonymie décrite par la tradition. La synonymie en terminologie s'attache au signifiant des termes et non à leur signifié comme le fait la tradition moderne. Ainsi, la synonymie en terminologie et la synonymie linguistique sont deux notions distinctes, puisque l'une est onomasiologique et l'autre sémasiologique. Cette confusion terminographique a fait croire à une identité des notions. Ce sont pourtant bien deux notions distinctes auxquelles il faut attribuer des dénominations propres afin d'éviter toute confusion à l'avenir.

Cette synthèse montre que, selon les observatoires, la synonymie et sa tradition sont diversement traitées, en sachant que ces traitements ne sont pas toujours unifiés au sein d'un même observatoire. Cette diversité introduit de la confusion au sein de la synonymie et tend à troubler les fondements de la tradition. Il semble nécessaire de réformer quelque peu l'usage de la synonymie dans certains observatoires et donc de restreindre la synonymie à certains observables, notamment ses observables premiers, les lexèmes.

4-2- UNE NOTION DEMULTIPLIEE

Pour la linguistique, la synonymie ne constitue qu'une seule notion même si elle peut correspondre à plusieurs phénomènes d'où la distinction entre synonymie partielle et synonymie totale. L'étude de définitions métalinguistiques de la synonymie le prouve : les dictionnaires de linguistique ou de sciences du langage ne lui attribuent qu'une seule entrée et les manuels de lexicologie ou de sémantique ne la développent que dans un seul paragraphe. Les différents phénomènes auxquels la synonymie renvoie sont précisés à l'intérieur de la définition. En dehors des variations propres à chaque auteur, il y a bien une seule définition de la synonymie. Or l'examen des observatoires et des observables nuance ce fait puisque lorsqu'on

l'étudie au travers de ses observatoires, la notion de synonymie semble se démultiplier.

4-2-1- La pluralité des traitements de la synonymie

La pluralité du traitement de la synonymie s'effectue selon divers modes. Il y a bien sûr des observatoires qui appliquent la définition de la synonymie dans sa totalité, c'est-à-dire, en recourant à tous les critères énoncés par la tradition moderne. Toutefois, certains observatoires ne recourent que partiellement à cette tradition moderne : ils adaptent celle-ci à leurs observables si bien que certains critères de la synonymie sont laissés de côté. Cet usage restreint de la tradition conduit à une utilisation simplifiée de la notion. Bien souvent, la synonymie est limitée à une équivalence de sens et il n'est plus question des critères qui permettent de discuter cette équivalence. La notion est donc utilisée sans ses preuves ce qui peut amener à une vision simplificatrice et floue de la notion : simplificatrice car elle se réduit à sa définition canonique et floue car elle peut être appliquée à bon nombre de cas sans que leur pertinence et leur légitimité puissent être testées.

La pluralité de traitement ne se limite pas à un flou dans la définition et dans le traitement de la tradition moderne. Elle provient également de la résurgence de certaines traditions anciennes : l'observatoire de la didactique a recours à une conception syntagmatique de la synonymie. Cette conception ne peut pas coïncider avec la tradition moderne de la synonymie qui est une conception paradigmatique de la synonymie. Elle est plutôt le fait de l'usage rhétorique de la synonymie de l'Antiquité à la Renaissance. Par ailleurs, elle s'apparente aux binômes synonymes en raison de leur valeur de gloses explicatives.

Enfin, certains observatoires semblent recourir à une notion autre que celle de la tradition moderne tant leurs observables diffèrent des observables premiers de la synonymie : les unités lexicales. C'est le cas de la logique qui ne s'intéresse pas aux langues naturelles mais aux langages logiques, c'est-à-dire artificiels. Cette différence d'observables la conduit à donner une définition de la synonymie en termes d'extension. Mais cette définition n'est pas recevable pour la langue car elle ne tient pas compte des phénomènes contextuels inhérents au sens, si bien qu'elle n'est pas efficiente. Elle peut seule s'appliquer aux langages artificiels, aussi a-t-on affaire à une notion distincte de la synonymie. De même, dans la perspective onomasiologique de la terminologie, la notion de synonymie est employée mais elle est appliquée à un autre observable : les termes. Dans cet observatoire, la synonymie se réduit à des cas de variations formelles ; elle est donc concentrée sur les signifiants des termes plutôt que sur leur sens comme c'est le cas dans la tradition moderne de la synonymie. Ainsi, en terminologie, la synonymie est employée pour décrire un phénomène distinct de la notion définie par la tradition.

Ces différents traitements – simplification de la définition, résurgence des traditions et phénomène distinct – ne peuvent que rendre confuse une notion déjà complexe. Puisqu'il est possible de traiter la synonymie de plusieurs manières, on en vient à penser qu'il s'agit en réalité de plusieurs notions. C'est le cas pour la terminologie et pour la logique mais qu'en est-il des autres observatoires ? Pourquoi les phénomènes décrits portent-ils tous la même étiquette ? Il faut s'interroger sur ce que ces phénomènes peuvent avoir de commun afin de comprendre les amalgames qui sont faits.

4-2-2- L'essence de la notion

Pour comprendre pourquoi tous les phénomènes décrits dans ces différents observatoires portent le nom de synonymie, il faut rechercher ce qu'ils ont en commun. En effet, s'ils n'étaient pas un tant soit peu analogues ou même reliés, il n'y aurait pas lieu de les décrire avec la même notion.

Pour les observatoires qui utilisent la tradition moderne de la synonymie, même selon une version réduite, c'est toujours l'équivalence de sens approchée qui ressort. Lorsque la tradition est dûment utilisée, les critères de test gravitent autour de cette équivalence. Mais lorsque la synonymie se trouve réduite à sa définition canonique, seule l'équivalence de sens subsiste. Certes, dans la tradition moderne de la synonymie, les distinctions de sens entre les mots synonymes ne sont jamais bien loin ; c'est le cas dans l'étude des morphèmes liés et libres en estonien ou chez Apothéloz, étudiant le passé composé et le passé surcomposé. Si ces analyses aboutissent à une distinction des éléments rapprochés, le point de départ des analyses est bien l'équivalence de sens apparente entre ces deux éléments. Et même dans l'analyse des préfixes négatifs, aucun travail distinctif n'apparaît, seule l'équivalence de sens demeure. Ainsi, lorsque la synonymie est utilisée dans la version simplifiée de sa tradition, les distinctions de sens peuvent être mentionnées mais cela n'est pas systématique, à l'inverse de l'équivalence de sens qui est nécessairement évoquée.

Dans la conception syntagmatique de la synonymie, apparaissent l'équivalence de sens et la linéarité de la relation de synonymie. Si la linéarité de la relation est propre à cette approche syntagmatique, elle se relie à la synonymie distinctive de la tradition moderne par l'équivalence de sens. Mais dans cette approche syntagmatique, les différences de sens entre les expressions ne sont pas recherchées ; il est seulement question de l'équivalence sémantique. Enfin, les observatoires, qui recourent à des notions différentes : la logique et la terminologie, semblent eux aussi adossés à une équivalence sémantique. En effet, les philosophes logiciens se donnent pour objectif de définir la synonymie de manière logique pour expliciter le phénomène d'équivalence ou d'identité de sens sur lequel elle repose.

Si les conditions de vérité ne sont pas adéquates pour décrire la langue, elles le sont pour les langages artificiels. De même, en terminologie, si l'attention est portée sur la forme des termes, c'est-à-dire, sur la variation de leurs signifiants, ces variations formelles n'entravent pas l'équivalence de sens entre les termes, ils se rapportent au même concept, ils ont donc bien le même sens.

Ainsi, l'équivalence de sens semble le noyau dur de la synonymie, ce que les phénomènes décrits dans chaque observatoire ont en commun. Si l'on considère tous ces observatoires, on est contraint de réduire la synonymie à sa définition canonique. La notion perd toute la tradition qui l'entoure et les apports scientifiques de la linguistique moderne en termes de preuves. Cette réduction de la synonymie à sa définition canonique la débarrasse donc de tout ce qui en faisait une notion scientifique. Dès lors son statut de notion métalinguistique est ébranlé et la frontière entre la notion épilinguistique, la synonymie utilisée dans la langue courante, et la notion métalinguistique s'estompe.

4-2-3- Recentrer la synonymie

4-2-3-1- Eviter la dilution de la notion

L'étude des définitions métalinguistiques de la synonymie a révélé que la question des observables et donc de l'extension des unités de la synonymie est une des pierres d'achoppement de la tradition moderne. L'étude des observables et des observatoires montre quelle est la confusion introduite dans la notion : l'ensemble des observatoires ne peut appliquer la tradition dans sa totalité, aussi celle-ci est-elle adaptée en fonction des observables. Cette adaptation tend à réduire et simplifier la notion et sa tradition au point que celle-ci semble disparaître pour ne laisser place qu'à la définition canonique de la notion. Ainsi avec cette extension de la notion à de nombreux observatoires des sciences du langage, la tradition de la synonymie semble s'être autodétruite puisqu'elle doit être dépouillée de tous ces apports pour être appliquée à d'autres observables. Si cette dilution de la synonymie conduit à effacer la frontière entre épilinguistique et métalinguistique, elle tend également à faire disparaître la notion métalinguistique elle-même.

Pour éviter cette disparition de la synonymie mais aussi la confusion qui règne au sein de cette notion, il semble judicieux de circonscrire son expansion. Cela revient à recentrer la notion sur ses observables premiers qui sont les lexèmes. De prime abord, cela peut sembler réducteur mais comment conserver la notion intacte si elle n'est pas sauvegardée de tout ce qui la détériore. Si elle veut perdurer, la tradition moderne de la synonymie doit se recentrer sur ce qui est fondamental pour elle. Certes, on pourrait se demander ce qu'il advient des autres observatoires une fois qu'on leur supprime la notion de synonymie. Avec quelle notion pourront-

ils décrire les phénomènes qui portaient cette étiquette ? Pour des observatoires tels que la logique et la terminologie, la notion utilisée est déjà autre, ils n'ont donc qu'à lui attribuer une autre dénomination¹⁸². Mais pour un observatoire tel que la didactique, puisqu'il est question d'une conception ancienne de la synonymie, il serait préférable d'utiliser un terme qui la distingue bien de la tradition moderne ; *synonymie syntagmatique* est une suggestion mais il est vrai que Carras emploie déjà le terme *synonymie discursive*. Ou pour éviter toute confusion, il est possible de forger un terme qui ne reprenne en rien *synonymie*. Enfin, pour les observatoires recourant à la version restreinte de la tradition, l'utilisation du terme *synonymie* apporterait malgré tout de la confusion dans la notion. Ces observatoires devraient donc se contenter de parler d'équivalence de sens, sans mentionner la synonymie ou pourront-ils forger leur propre notion et donc leur propre terme, spécialement appliqués à leurs observables ?

4-2-3-2- Etudier les problèmes théoriques de la notion

L'étude du corpus de définitions métalinguistiques pointe la question des observables, mais soulève aussi des problèmes théoriques touchant à la dialectique entre équivalences et distinctions de sens et des problèmes de terminographie. Cependant, l'étude des observables et des observatoires de la synonymie ne révèle pas seulement les problèmes liés à l'extension de la notion à d'autres domaines. Elle permet de mettre au jour d'autres problèmes théoriques de la synonymie déjà en germe dans l'historique de cette notion. En effet, l'examen de l'histoire révèle que la synonymie distinctive a été insérée dans le paradigme de la linguistique moderne ce qui a fondé la tradition moderne de cette notion. Cependant, la notion est bien antérieure aux dichotomies fondatrices de la linguistique si bien qu'elle s'y plie mal. Les problèmes soulevés par ces dichotomies affleurent dans certains observatoires. L'opposition entre langue et discours transparaît au travers des problèmes rencontrés par les logiciens : ils traitent les énoncés de la langue naturelle comme des énoncés de langages artificiels, autrement dit, les considèrent-ils en langue, sans jamais tenir compte des contingences liés au contexte, ce qui relève donc du discours. Mais la logique ne fait qu'effleurer ce problème ; la synonymie se trouve bien davantage en butte à cette dichotomie, qui sera traitée dans le chapitre suivant. Avec la terminologie, c'est plutôt l'opposition entre signifiant et signifié qui apparaît. Les traditions distinctives de la synonymie s'attachent particulièrement aux signifiés des synonymes puisqu'en décomposant ces signifiés, elles parviennent à établir les différences de sens entre ces synonymes. A l'inverse,

¹⁸² Il serait peut-être plus judicieux de parler d'identité de sens en logique, il n'y aurait plus ainsi le problème de la polysémie du terme *synonymie* qui renvoie également à la version approximative de la notion. Quant à la terminologie, elle pourrait recourir au terme *poly-dénomination* puisqu'il s'agit d'un phénomène qui concerne les signifiants d'un même concept.

la terminologie s'axe sur les signifiants puisqu'une même notion peut recevoir plusieurs termes, qui sont bien souvent des variantes formelles. Même si la terminologie constitue un observatoire distinct de celui de la lexicologie, elle montre une autre manière d'approcher la synonymie. En effet, les traditions distinctives occultent aisément le plan du signifiant pour se consacrer au plan du signifié. Mais c'est oublier que la synonymie repose sur une pluralité de signifiants sans laquelle elle n'existerait pas. En effet, la synonymie est le plus souvent étudiée selon la perspective sémasiologique telle qu'elle transparait en terminologie et en linguistique mais la perspective onomasiologique porte un autre regard sur la notion.

Bien sûr, les observatoires font ressortir la dialectique entre équivalence et différence de sens. Mais celle-ci apparaît déjà dans l'histoire de la synonymie et le corpus de définitions métalinguistiques. C'est un des principaux nœuds de l'approche distinctive qui a cours depuis plusieurs siècles. De même, cette étude des observables et des observatoires permet d'insister sur le problème de l'extension des unités. Ce problème se résout de lui-même lorsque l'on constate la confusion entraînée par cette extension, aussi ne sera-t-il pas abordé dans le prochain chapitre. En revanche, cette étude révèle un nouveau problème qui n'est guère apparu jusqu'à présent : la question de la synonymie épilinguistique et de la synonymie métalinguistique. Jusqu'à présent, la synonymie a seulement été étudiée comme une notion présente dans les discours spécialisés sur la langue. Or cette notion connaît également un usage dans la langue courante, c'est-à-dire, comme notion épilinguistique. La simplification de la notion métalinguistique dans certains observatoires conduit à remettre en doute la frontière avec la synonymie épilinguistique. Aussi semble-t-il nécessaire d'approfondir cette question en tentant de démêler les entrelacs de ces deux notions. Nombreux sont les problèmes théoriques de la synonymie qu'il reste à disséquer. Pour mener une analyse suivie et détailler au mieux ces problèmes, il est préférable de recentrer la synonymie sur ses observables premiers. Cela permettra par ailleurs de concentrer la démarche critique sur ce qui est au cœur de la notion, sans se perdre dans ses excroissances.

Conclusion

Ce chapitre s'est donné pour objectif d'examiner les observables et observatoires de la synonymie afin de mettre en évidence l'utilisation de la synonymie qui en est faite eu égard à la tradition moderne. Ces traitements sont loin d'y être conformes. La diversité des traitements incite à remettre en cause la volonté d'expansion attachée à la tradition moderne car la pluralité des utilisations de la synonymie amène à une simplification de la notion pour l'adapter à tous les observatoires. Cette

simplification est fatale pour la tradition de la synonymie car elle l'appauvrit ce qui pourra se solder par une disparition complète de la notion.

Ce constat frappant incite donc à s'interroger sur la pertinence de l'utilisation de la synonymie dans certains observatoires : cette notion n'est pas adaptée à tous les observables. Aussi, il semble nécessaire de restreindre la synonymie aux seuls observatoires où elle est employée en conformité avec sa tradition moderne. Il s'agit principalement de la lexicologie – ou sémantique lexicale – et des domaines qui ont pour observables l'unité lexicale – ou toutes expressions lexicalisées – comme le traitement automatique des langues. Quant aux observatoires qui font un usage partiel ou autre de la synonymie, ils devraient construire leurs propres notions d'équivalence sémantique, adaptées à leurs observables et aux besoins de leurs observatoires. Cela éviterait la confusion terminographique et les imprécisions dans la définition de synonymie.

Cette étude des observables et des observatoires se veut une mise en application de la tradition mise au jour lors de l'étude des définitions métalinguistiques. Mais elle a aussi pour objectif de prolonger l'étude de la synonymie au XX^e siècle en montrant comment est traitée la notion après avoir montré comment elle est définie. Si l'étude de l'histoire de la synonymie permet de pointer certains des problèmes théoriques de cette notion, ces deux chapitres approfondissant l'étude de la synonymie au XX^e siècle confirment ces problèmes tout en en révélant d'autres. Certes, certains points ont été résolus au cours de ces études : la synonymie étroite n'a aucune pertinence en discours aussi peut-elle être écartée ; de même, l'extension de la synonymie à de nombreux observables est néfaste pour la notion si bien qu'il est préférable de la circonscrire à ses observables premiers. Mais de nombreux problèmes restent en suspens. Ainsi, la poursuite du présent travail est axée sur une critique épistémologique de ces problèmes. Elle se concentre sur la synonymie prise dans les dichotomies suivantes : épilinguistique et métalinguistique, onomasiologie et sémasiologie, langue et discours et équivalences et différences de sens.

**PARTIE 3 : APORIES ET
NOUVELLES HYPOTHESES SUR
LA SYNONYMIE**

CHAPITRE 5 : LES ECUEILS THEORIQUES DE LA SYNONYMIE

Introduction

Les chapitres précédents donnent à voir une notion complexe qui soulève de nombreux problèmes théoriques, ceux-ci étant le plus souvent discutés mais non résolus. Ce chapitre se propose de faire le bilan des problèmes théoriques de la synonymie en mettant l'accent sur les plus fondamentaux : il s'agit de l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique, de la problématique de l'onomasiologie et de la sémasiologie, de la dichotomie langue et discours et de la dialectique entre les équivalences et les différences de sens. L'examen de ces problèmes doit aider à démêler la complexité de la synonymie et amener à proposer des hypothèses pour contourner ces problèmes. Cela conduit à repenser la synonymie, c'est-à-dire à suggérer des pistes pour recomposer une notion qui soulève moins de problèmes théoriques et qui soit donc plus efficiente.

Il peut sembler audacieux de vouloir résoudre tous les problèmes suscités par la synonymie. Par exemple, elle se heurte à la question du sens et de la référence mais une telle question dépasse largement la notion de synonymie, et ses retombées affectent bien d'autres notions. En outre, cette question est au fondement de la sémantique et ne peut être élucidée que lorsque l'on sera parvenu à donner une définition satisfaisante à la notion de sens. De même la question de l'extension des unités de la synonymie est un problème majeur eu égard à la diversité des observables et des observatoires qu'elle concerne. Cette utilisation excessive de la synonymie tend à brouiller les limites de cette notion à tel point qu'il ne semble plus possible de la définir en extension en lui assignant des unités données. Le plus judicieux semble malgré tout d'en revenir aux unités premières qui sont les unités lexicales¹⁸³ avec toute l'imprécision de ces unités¹⁸⁴.

L'opposition entre épilinguistique et métalinguistique est l'un des points les plus fondamentaux de la synonymie puisqu'il détermine la scientificité de la synonymie. Au vu de son histoire, cette question est loin d'être anodine. En effet, la synonymie est longtemps restée à un stade préscientifique ce dont la synonymie métalinguistique actuelle a hérité. Il faut donc interroger le statut métalinguistique

¹⁸³ Etudiée selon la perspective onomasiologique, la synonymie part du sens et s'intéresse aux unités lexicales qui manifestent ce sens, ce qui laisse supposer une certaine souplesse dans les unités requises. A l'inverse, la perspective sémasiologique part des unités pour étudier leur sens, ce qui oblige à définir des unités de départ précises. La perspective onomasiologique semble donc moins stricte quant à l'extension des unités.

¹⁸⁴ Mais cette question est un problème de lexicologie. Tant que cette question ne connaîtra pas une réponse satisfaisante, l'extension de la synonymie ne pourra pas être déterminée avec précision.

de la synonymie et la ligne de démarcation entre synonymie épilinguistique et synonymie métalinguistique pour s'assurer qu'elle est bel et bien une notion scientifique. En tant que notion de la sémantique, la synonymie doit se conformer aux démarches adoptées dans ce domaine, les deux principales démarches étant l'onomasiologie et la sémasiologie. L'une et l'autre démarches constituent des observatoires à l'intérieur de la sémantique, susceptibles d'étudier la synonymie, ce qui implique des points de vue différents sur la synonymie. Il faut donc avoir conscience de l'impact de l'observatoire sur la notion et recourir au plus adapté pour étudier la notion. Une autre aporie de la synonymie est l'opposition entre langue et discours qui précise le champ d'investigation propre à la synonymie. Bien sûr, considérer la synonymie en langue ou en discours donne lieu à des notions et donc des définitions différentes. Il faut donc examiner ce qui correspond le plus à la synonymie en ayant conscience de son histoire qui a tendance à faire pencher la balance du côté de la synonymie en langue, qui n'est pas nécessairement la notion la plus à même de rendre compte du phénomène de synonymie. Enfin, c'est la définition même de la synonymie comme équivalence sémantique approchée qu'il faut interroger. Une telle définition est-elle satisfaisante ? En quoi caractérise-t-elle la synonymie et permet-elle de la singulariser par rapport aux autres relations sémantiques ? Quelle pertinence demeure pour la synonymie ? Quel rôle les différences de sens doivent-elles jouer dans cette notion ?

Ces quatre apories sont exposées et décryptées dans ce chapitre, avec pour nouvel éclairage sur ces problèmes l'histoire de la notion qui montrent en quoi ces problèmes trouvent leurs sources dans les siècles passés et sont dus au changement épistémique occasionné par la linguistique moderne.

1- LA SYNONYMIE ENTRE EPILINGUISTIQUE ET METALINGUISTIQUE

La synonymie est une notion ambiguë car elle se situe à la fois sur le plan épilinguistique et le plan métalinguistique. En effet, comme de nombreuses notions linguistiques, elle connaît aussi un usage épilinguistique. Ce double usage rend confuse la notion de synonymie. Comment savoir quand on a affaire à une notion épilinguistique ou à une notion métalinguistique ? La linguistique, en tant que science, ne s'intéresse qu'à la synonymie métalinguistique ; l'épilinguistique se situe hors de son champ d'investigation. La linguistique se doit de délimiter son objet d'étude mais la frontière entre les deux notions est très poreuse. Pour examiner cette aporie, il faut proposer des définitions de ces notions et expliquer sur quoi repose la confusion.

1-1- L'ÉPILINGUISTIQUE ET LE MÉTALINGUISTIQUE

L'opposition entre épilinguistique et métalinguistique partage le savoir sur la langue en un savoir savant et un savoir profane. Ce savoir profane, l'épilinguistique, est employé au quotidien par les locuteurs d'une langue s'interrogeant et réfléchissant sur celle-ci¹⁸⁵. Ces jugements sur la langue restent sommaires et sont le fruit d'une connaissance approximative de la langue. Pour émettre des jugements sur cette langue, au-delà d'une norme, des notions sont nécessaires, notions qui sont qualifiées d'épilinguistiques. Dans la mesure où l'on se situe dans la sphère de l'épilinguistique, les notions demeurent floues car elles connaissent des définitions sommaires et qui peuvent varier d'un locuteur à l'autre, d'où des discussions possibles sur ces notions. Les notions floues permettent de faire entrer de nombreuses occurrences dans un type ce dont les locuteurs ordinaires se satisfont puisque les notions qu'ils manient doivent faire montre d'un ample rendement explicatif. Mais les jugements portés sur la langue ne sont pas scientifiques et n'ont pas vocation à l'être. Le matériel notionnel utilisé en reste à un stade embryonnaire puisqu'il est issu de la langue courante et non de la métalangue.

A l'inverse, le savoir savant, le métalinguistique, s'appuie sur une métalangue, c'est-à-dire sur un ensemble de notions clairement définies à partir desquelles il est possible de proférer des jugements scientifiques sur la langue. Ces notions participent donc de la construction du savoir scientifique sur la langue. Bien sûr, la métalangue n'est pas un objet unique et clairement circonscrit, au contraire, il serait plus juste de parler de métalangues au pluriel tant la diversité notionnelle et terminologique est grande au sein de la métalangue. Cette diversité du métalinguistique n'empêche pas de proférer des jugements scientifiques puisque, quelle que soit la métalangue dont il est question, celle-ci est composée de notions clairement définies.

Ainsi l'épilinguistique comme le métalinguistique relève d'une réflexivité sur la langue mais ce sont deux réflexivités de nature différente : en effet, elles ne sont pas utilisées par les mêmes locuteurs dans les mêmes conditions avec les mêmes intentions. Ce qui caractérise le métalinguistique à l'égard de l'épilinguistique est son usage restreint à une communauté particulière de locuteurs : les chercheurs se situant dans le domaine de l'étude des langues et des discours. Qui plus est, ceux-ci n'emploient le métalangage que dans des situations

¹⁸⁵ « Notre activité quotidienne s'apparente bien souvent à celle du linguiste : ainsi quand nous ouvrons un dictionnaire (un « dictionnaire de langue », dont les objets sont les mots et pas les choses auxquelles les mots renvoient, comme dans les « dictionnaires encyclopédiques ») ou que nous consultons une grammaire. Que signifie tel vocable ? Comment exprimer telle chose ? Telle tournure peut-elle se dire en anglais – ou n'est-ce pas un calque du français ? Ce sont là des questions de linguiste. Nous exerçons tous aussi, en parlant, ce qu'on appelle le « contrôle épilinguistique » : nous surveillons notre manière de dire les choses, nous nous interrogeons sur l'adéquation de notre dire à ce que nous voulons dire » (Martin, 2002 : 10).

particulières : lors d'échanges scientifiques et non lorsqu'ils communiquent en situation courante. Cette opposition entre épilinguistique et métalinguistique s'inscrit donc dans ce que Putnam (1973) nomme la division du travail linguistique.

1-2- SYNONYMIES EPILINGUISTIQUE ET METALINGUISTIQUE

Il est possible de scinder la synonymie en deux phénomènes selon cette opposition ce qui donne lieu à une synonymie épilinguistique et à une synonymie métalinguistique. Ce partage se justifie car la synonymie se rencontre aussi bien dans la langue courante que dans les jugements scientifiques portés sur la langue ; effectivement, la synonymie est définie dans les dictionnaires du métalangage des sciences du langage comme dans les dictionnaires de langue. Cela corrobore le caractère ambivalent de la synonymie et légitime ce partage. Comme elle connaît à la fois une définition métalinguistique et une définition épilinguistique, il s'ensuit une certaine confusion dans la compréhension de cette notion. Et plus ces définitions sont proches, moins la frontière entre épilinguistique et métalinguistique est nette. Si cela a peu d'impacts sur la synonymie épilinguistique, cela en a bien davantage sur la synonymie métalinguistique dont le statut de notion scientifique peut s'effriter au point de perdre toute légitimité. Il faut donc examiner en détail ces deux synonymies pour tenter de déterminer leurs frontières.

1-2-1- La synonymie dans les dictionnaires de langue

Les définitions épilinguistiques, étant le plus souvent succinctes, s'en tiennent à une phrase définitoire et quelques exemples. A ce titre, la définition de la synonymie¹⁸⁶ donnée par le *Petit Robert* est des plus caractéristiques :

SYNONYMIE n. f. Relation entre deux mots ou deux expressions synonymes ; fait linguistique que constitue l'existence de mots synonymes.

Et bien souvent la définition de *synonymie* ne suffit pas à elle seule, c'est en réalité la définition de *synonyme* qui explique réellement le phénomène :

SYNONYME adj. Et n. m. 1 Se dit de mots ou d'expressions qui ont une signification très voisine et, à la limite, le même sens.
FIG. *Être synonyme de* : évoquer une notion équivalente, correspondre à.
2 n. m. Mot ou expressions synonyme (d'une autre).

Les définitions du *Petit Larousse illustré* sont comparables à celles du *Petit Robert* :

¹⁸⁶ Les indications historiques et étymologiques ont été supprimées des deux définitions qui suivent ainsi que les exemples attachés à ces deux définitions afin de s'en tenir à la stricte définition des entrées même si les exemples peuvent aussi s'avérer significatifs.

SYNONYME adj. et n.m. LING. Se dit de deux ou plusieurs mots de même fonction grammaticale, qui ont un sens analogue ou très voisin [...] [Par ex., les verbes *lancer* et *jeter* sont synonymes].

SYNONYMIE n. f. Relation entre des termes synonymes

Les dictionnaires de langue font la distinction entre *synonymie* et *synonyme* dans la mesure où ce sont deux unités lexicales différentes, l'une exprimant la relation, l'autre l'objet de cette relation. En revanche, dans les définitions métalinguistiques, il n'y a pas lieu de faire cette distinction puisque les définitions font état d'une notion et non d'unités lexicales. Cela constitue donc une première démarcation entre épilinguistique et métalinguistique. Quant à leur contenu, les définitions ci-dessus se caractérisent par leur approximation : les synonymes peuvent être des expressions de sens voisin voire de même sens. Les lexicographes utilisent la périphrase verbale *pouvoir être* pour modaliser leur propos ainsi que l'adverbe *voire* qui permet de nuancer le propos en ajoutant une autre proposition. De ce fait, cette définition laisse planer un doute sur ce qu'est réellement la synonymie, elle reste donc très floue. Mais on pourrait aussi y voir une tentative de se conformer à la labilité du phénomène : les lexicographes décrivent le sens des unités lexicales telles qu'elles sont employées dans la langue et l'utilisation qui est faite de la synonymie épilinguistique s'avère très vague. Ces définitions floues témoignent donc des profondes approximations qui parcourent l'épilinguistique : sa vocation n'étant pas scientifique, l'épilinguistique peut se passer de rigueur et de précision.

Toutefois, la définition du *Petit Larousse* donne une indication de domaine : « LING » ce qui précise que *synonyme* est un terme appartenant à un domaine particulier et donc à un langage spécialisé. Cela se traduit notamment par la présence dans la définition du critère grammaticale qui apparaît peu dans les définitions épilinguistiques, étant plutôt l'apanage des définitions métalinguistiques. Mais cette mention ne fait pas pour autant une définition métalinguistique de cette définition tant elle est brève et imprécise.

Si la brièveté des définitions est caractéristique des définitions épilinguistiques, peut-être est-il préférable de ne pas en faire un critère primordial pour repérer ces définitions. En effet, cette brièveté est en grande partie due au format des dictionnaires de langue qui ne peuvent donner des définitions étoffées étant donné leurs contraintes dictionnaires. En revanche, l'approximation de la définition ne peut être imputable à cette brièveté, aussi est-elle la principale caractéristique des définitions épilinguistiques.

1-2-2- L'unité lexicale *synonyme*

La synonymie épilinguistique transparaît au travers des définitions des dictionnaires de langue aussi est-il nécessaire de se pencher sur l'unité lexicale et ses emplois dans la langue pour comprendre la synonymie épilinguistique. Lecolle (2009) s'est intéressée à la synonymie au travers de ses unités lexicales. Elle recherche les traces de jugements linguistiques sur la synonymie dans les discours épilinguistiques et note un fossé entre les emplois épilinguistiques de la synonymie et sa définition métalinguistique :

alors que, pour le linguistique, la synonymie est une relation d'équivalence ou de proximité de sens entre des unités lexicales, les emplois de *synonyme* s'éloignent de cette valeur (*Ibid.* : 121).

La synonymie utilisée dans les jugements épilinguistiques est « une relation [...] de « contenu » (par opposition à « forme ») davantage que de sens (de *signifié*, au sens saussurien) » (*Ibid.* : 135). Les termes de la relation ne sont pas tant reliés du fait de leur sens mais plutôt en raison de leur contenu référentiel. Par ailleurs, les jugements énoncés sont toujours relatifs, ils ne sont valables que pour l'énonciateur et ne saurait être acceptés par l'ensemble de la communauté linguistique. Lecolle donne l'exemple de Michel Leiris qui considère comme synonymes les mots *silence* et *mort* ; cet exemple montre bien le caractère relatif des relations énoncées : ce couple de mots n'est pas répertorié comme synonymes dans des dictionnaires de langue mais ce rapprochement est pertinent pour l'auteur qui voit dans le silence et la mort deux manifestations de l'absence.

Même si cette synonymie épilinguistique connaît une large extension, les cas qui reflètent la relation de synonymie telle qu'elle est définie dans les dictionnaires restent les plus nombreux. Il existe cependant des cas qui s'inscrivent en marge de cette définition. Il s'agit « des énoncés où la « synonymie » est en fait une relation de causalité (ou, ce qui est équivalent d'implication), ou une relation plus lâche, « associative » (la relation est métonymique, ou indicielle, comme lorsque Hugo rapproche le rire de la joie) » (*Ibid.* : 136). Ces dernières relations s'écartent de la définition de la synonymie mais peuvent être rapprochées de l'expression figurée *être synonyme de* indiquée dans la définition du *Petit Robert* puisque cette expression permet des relations plus lâches, des mises en correspondance. Cependant, le dernier cas rencontré par Lecolle fait figure de cas particuliers puisque la relation de synonymie énonce une contradiction, une opposition : « les « synonymes » X et Y sont alors en réalité des antonymes » (*Ibid.*), d'où une interprétation toute particulière : « le double paradoxe de cette relation et de son expression assumée constitue alors un mouvement discursif d'une force considérable » (*Ibid.*). Ainsi, lorsque le nom *synonyme* est utilisé avec des

antonymes, il revêt non plus une valeur sémantique mais rhétorique, devenant par là une figure de l'opposition.

L'étude de l'unité lexicale *synonyme* donne à voir une synonymie épilinguistique correspondant à sa définition mais elle montre aussi à quel point la synonymie se trouve étendue dans ses emplois épilinguistiques. Elle ne s'en tient pas à l'équivalence de sens car des phénomènes tels que l'implication, l'association ou la référence peuvent intervenir. Une telle extension ne peut être possible que pour une notion épilinguistique, une notion métalinguistique ne pouvant se permettre un tel flou et une telle latitude.

1-2-3- La synonymie dans le métalangage de la linguistique

En revanche, les définitions métalinguistiques de la synonymie se veulent plus développées et plus précises. Mais surtout elles doivent traiter la notion de manière scientifique ce qui revient à proposer une définition rigoureuse et des critères de test, le tout dans un cadre théorique particulier. Les chapitres précédents donnent à voir de nombreuses définitions métalinguistiques de la synonymie¹⁸⁷. Il ressort de l'examen de ces définitions que la synonymie est un phénomène double qui peut donc être divisé en deux sous-phénomènes dont chacun connaît une définition qui lui est propre. La synonymie dite absolue est une stricte identité de sens tandis que la synonymie dite partielle est une équivalence sémantique approchée ce qui la rend décelable en discours et donc applicable dans des expérimentations, contrairement à la synonymie absolue. Ces définitions sont assorties d'un test majeur : la substitution qui permet de rendre compte des relations de synonymie en contexte. Viennent également s'ajouter des critères de différenciation qui permettent un classement des différents types de synonymes, ces critères convoquant des notions linguistiques telles que la variation ou la distribution pour classer les synonymes.

Dualité de la synonymie, substitution et critères de différenciation sont le fait d'une réflexion approfondie sur la notion ; ils participent de sa scientificité du fait de leur rigueur. Ils décomposent le phénomène et proposent des méthodes de test et d'analyse. Tous ces aspects ne se rencontrent pas et n'ont pas lieu de se rencontrer dans une définition épilinguistique de la synonymie. En effet, cette dernière n'a pas vocation à tester la synonymie et à proposer des critères de classement des différents synonymes¹⁸⁸ d'autant plus que ces critères s'appuient sur

¹⁸⁷ Plus précisément, le chapitre 2 donne à voir des définitions de la synonymie tirées des principaux courants de la sémantique au XX^e siècle. Le chapitre 3 expose un corpus des définitions métalinguistiques de la synonymie, tirées de manuels, de dictionnaires et autres ouvrages généraux de la synonymie. Enfin, le chapitre 4 s'attache à la synonymie dans ses divers observatoires.

¹⁸⁸ Toutefois, l'article *synonyme* du *Petit Robert* comporte divers exemples faisant état d'une ébauche de classification en énonçant quelques critères de différenciation : « *Synonymes distingués par une différence d'intensité* (fatigué, épuisé ; aimer, adorer), *d'emploi ou d'affectation* (salaire, traitement, appointements), *de niveau social ou stylistique* (ennuyer, embêter ; voiture, bagnole).

des notions linguistiques, étrangères aux connaissances des locuteurs ordinaires. Les définitions métalinguistiques de la synonymie replacent également cette notion dans les cadres théoriques constitutifs de la linguistique tels que l'opposition entre langue et discours. En effet, il est souvent débattu de ce qu'est la synonymie en langue et de ce qu'est la synonymie en discours (cf. Rey-Debove, 1997). Mais elle peut également être comparée à d'autres notions linguistiques connexes telles que la paraphrase¹⁸⁹ ou l'hyponymie ou elle peut être mise en relation avec des notions telles que la polysémie qui permet d'expliquer de nombreux cas de synonymie partielle.

1-3- FRONTIERE POREUSE ENTRE EPILINGUISTIQUE ET METALINGUISTIQUE

Les définitions des synonymies épilinguistique et métalinguistique telles qu'elles viennent d'être mentionnées laissent pourtant place à de nombreuses confusions entre les deux phénomènes. La définition métalinguistique de la synonymie peut s'appauvrir ou se simplifier au point de s'approcher de la définition épilinguistique. Et inversement, la définition épilinguistique de la synonymie peut se développer et se complexifier au point d'empiéter sur le domaine de la synonymie métalinguistique.

1-3-1- Confusion possible entre les synonymies

Si les critères qui permettent de différencier les synonymies épilinguistique et métalinguistiques au travers de leurs définitions sont nombreux, cela n'empêche pas les points communs entre les deux synonymies. Effectivement, la plupart du temps, les définitions métalinguistiques commencent par une définition succincte de la notion, définition qui de par sa forme et son contenu s'apparente à une définition épilinguistique de la synonymie. Faut-il dans ce cas voir la définition métalinguistique de la synonymie comme un prolongement de la définition épilinguistique ? Ou du moins, peut-on s'interroger sur leurs interrelations, qui tendent à la confusion ?

Il est parfaitement légitime que les deux synonymies soient apparentées puisqu'elles sont en quelques sortes les deux pans d'une même notion. Cependant, il arrive que la confusion guette la compréhension de la notion lorsque synonymie métalinguistique et synonymie épilinguistique se confondent. Cela se produit

Synonymes partiels (magazine, synonyme de revue, seulement quand ce mot désigne un périodique) ».

¹⁸⁹ Le *Petit Robert* mentionne la paraphrase et la périphrase comme étant des entrées à voir en complément de l'entrée *synonyme*. Mais bien sûr, il ne s'agit que d'une mention, aucune comparaison n'est dûment établie.

notamment à l'initiale des définitions métalinguistiques de la synonymie : celles-ci commencent le plus souvent par une définition générale qui a pour fonction de résumer la notion avant de rentrer dans les détails (cf. chapitre 3). Si l'on rapproche les définitions épilinguistiques de ces définitions générales du métalangage¹⁹⁰, il semble difficile de les distinguer de prime abord. Ainsi, s'en tenir à une version générale ou simplifiée de la synonymie métalinguistique conduit d'une certaine manière à recourir à la synonymie épilinguistique. Il arrive que certains travaux ou ouvrages linguistiques n'aient pas besoin d'une notion aussi complète que la synonymie métalinguistique. Point n'est besoin pour eux de faire état de critères de différenciation dans le but de classer les différents types de synonymes. Ils se contentent donc d'une version simplifiée qui peut basculer dans l'épilinguistique ; il faut dès lors s'interroger sur la légitimité scientifique de ces travaux eu égard à la synonymie. Du moins, la notion de synonymie est prise avec une telle largesse qu'on se réserve la possibilité de ranger ce que l'on veut sous cette étiquette. Mais cela conduit aussi à poser la question de l'applicabilité de la notion de synonymie : dans sa version métalinguistique, la synonymie est peut-être trop complexe voire même impossible à appliquer. Le recours à la simplification ne serait alors qu'un moyen pour rendre possible l'expérimentation. D'ailleurs la synonymie dite partielle est justement une version assouplie de la synonymie dite absolue, car elle peut se rencontrer lors d'expérimentations contrairement à cette dernière. Pour reprendre un exemple d'observables du chapitre précédent, un observable tel que le morphème ne peut accueillir l'ensemble des critères de définitions de la synonymie du fait de sa spécificité. Ou encore les transformationnalistes s'en tiennent à une version très simple de la définition de la synonymie puisque seules leur importent les transformations possibles dans la langue et les conditions de vérité des énoncés. Ils ne tiennent pas compte de toutes les subtiles variations sémantiques qu'occasionnent les substitutions comme le leur reproche Fuchs (1980).

Et pour ce qui est des ouvrages qui donnent une version simplifiée de la synonymie, on peut se référer aux définitions de Grevisse ou Béchade données dans le chapitre 3. En effet, ces définitions sont très courtes et s'en tiennent à une définition simpliste de la synonymie, quelque peu rehaussée par l'exemple donné en illustration. Mais à leur décharge, ces ouvrages sont orientés vers la grammaire – normative au moins pour le Grevisse – et ne sont donc pas des manuels de sémantique ou de lexicologie dont on aurait attendu des définitions plus précises et plus étoffées de la synonymie. Ainsi, leurs définitions qui devraient être métalinguistiques glissent vers l'épilinguistique du fait même du discours adopté :

¹⁹⁰ Il arrive que certaines définitions « métalinguistiques » soient en fait si courtes, si condensées qu'elles seraient plutôt à ranger du côté des définitions épilinguistiques car elles ne font quasiment pas ressortir le caractère scientifique et donc métalinguistique de la notion.

il n'a pas nécessairement vocation à une description scientifique de la langue et de ces mécanismes.

1-3-2- Les définitions épilinguistiques à la marge

Les définitions de la synonymie données dans les dictionnaires de langue sont censées rendre compte de la synonymie épilinguistique. Cependant, après examen de plusieurs définitions lexicographiques, il semble nécessaire de nuancer quelque peu ce propos ou tout du moins, la situation est plus complexe qu'elle n'y paraît. En effet, si l'on s'attache aux définitions de la synonymie données dans les trois plus grands dictionnaires de langue française, on obtient des résultats intermédiaires, c'est-à-dire des définitions se situant entre l'épilinguistique et le métalinguistique. Bien entendu, les contraintes dictionnairiques pèsent fortement sur la longueur des définitions et donc les possibilités de développement qu'elles proposent. Autrement dit, les dictionnaires de langue édités en plusieurs volumes peuvent faire la part belle à la définition de la synonymie contrairement aux éditions en un seul volume.

1-3-2-1- *Le Grand Larousse de la langue française*

Voici sa définition de *synonyme* :

se dit de deux ou plusieurs termes appartenant à la même catégorie (substantif, adjectif, verbe ou adverbe) et qui ont entre eux une analogie générale de sens, avec souvent des nuances différentes d'acception particulière à chacun d'eux.

A première vue, cette définition ne détone pas par rapport aux définitions épilinguistiques précédemment mentionnées. Toutefois, elle est suivie d'un long article intitulé « Les Synonymes » étiqueté selon la rubrique « Grammaire et linguistique ». Ce développement sur les synonymes compile les savoirs métalinguistiques portant sur la synonymie. Il examine entre autres l'extension des unités de la langue concernées par la synonymie, les différents types de synonymie (référentielle, absolue, partielle, approximative) ainsi que les éléments différenciateurs des synonymes. Qui plus est, nombreux sont les linguistes cités dans ce développement (Saussure, Odgen & Richards, Ducháček, Baldinger, etc.).

Ainsi, avec la définition du *Grand Larousse*, on se retrouve dans une situation hybride, mêlant définition épilinguistique et développement métalinguistique. Par ailleurs, pour une définition épilinguistique, celle du *Grand Larousse* est assez précise puisqu'elle indique les nécessaires différences de sens entre synonymes et la nécessité d'une appartenance à la même catégorie grammaticale. De telles précisions inciteraient même à classer directement cette définition parmi les définitions métalinguistiques. Cependant, le cadre dans lequel

elle se trouve, c'est-à-dire le dictionnaire de langue, ne permet pas de la voir comme une définition purement métalinguistique. Et comparativement au développement métalinguistique qui suit cette définition, elle semble plutôt épilinguistique. Mais le développement métalinguistique brouille les pistes en termes de discours puisqu'il se situe dans un cadre épilinguistique et ne saurait pourtant être étiqueté comme tel. Néanmoins, ce large développement métalinguistique peut être imputé à la vocation encyclopédique des dictionnaires *Larousse*. En effet, ceux-ci ne se contentent pas de donner des définitions aux mots de la langue, ils apportent également des connaissances périphériques concernant les objets définis. Effectivement, le développement métalinguistique fourni par le *Grand Larousse* rend compte des connaissances les plus avancées sur la notion au moment de la rédaction du dictionnaire. Et le caractère encyclopédique de ce développement est tout à fait saillant, car l'énumération des différents types de synonymes s'apparente à une nomenclature zoologique.

I-3-2-2- Le Robert Dictionnaire de la langue française¹⁹¹.

Voici sa définition de la synonymie :

I Adj. 1 Ling. Se dit de mots ou d'expressions qui ont le même sens (ou une signification voisine).

Cette définition est plus courte que la précédente et surtout, elle n'est pas suivie d'un long développement théorique. Toutefois, l'indicateur de domaine « Ling. » précise que ce terme est le fait d'un discours spécialisé, d'où un rapprochement possible avec le métalinguistique. Cependant, la définition se poursuit de la sorte :

II N. m. Mot ou expression synonyme (d'une autre).

Cette seconde partie de la définition concerne le nom *synonyme* et non plus l'adjectif. L'indicateur de domaine « Ling. » disparaît, ce qui laisse penser que *synonyme* ressort de la langue courante lorsqu'il est nom mais d'un discours spécialisé lorsqu'il est adjectif. Un tel partage peut sembler injustifié mais il laisse au moins entendre que *synonyme* ressort aussi bien de la langue courante que du discours spécialisé.

En comparaison, si la définition de *synonyme* dans le *Grand Larousse* ne comporte pas de précision de domaine, elle a le mérite d'être plus précise que la définition du *Grand Robert*. Bien qu'elle comporte un indicateur de domaine, la

¹⁹¹ Pour faciliter la compréhension des comparaisons entre les définitions des dictionnaires, celui-ci sera nommé à l'avenir *Grand Robert*, par opposition au *Petit Robert* et par mimétisme avec le *Grand Larousse*.

définition du *Grand Robert* se rapproche davantage de l'épilinguistique que la définition du *Grand Larousse* dans la mesure où elle est sommaire et vague ; sommaire car elle ne donne pas autant de précisions sur la synonymie que le fait la définition du *Grand Larousse*, vague car les mots synonymes « ont le même sens (ou une signification voisine) » : cette coordination en « ou » laisse planer le doute sur la définition exacte de la synonymie.

Le *Grand Robert* s'en tient donc à une définition épilinguistique de la synonymie et la précision de domaine ne doit pas induire en erreur. Il n'y a donc guère d'apport entre le *Petit* et le *Grand Robert* ; les lexicographes n'ont donc pas profité de la plus grande marge de manœuvre en termes dictionnaires que représente une édition en plusieurs volumes pour étoffer la définition de la synonymie. Elle n'évolue donc guère d'un dictionnaire à l'autre. Cela pourrait éventuellement s'expliquer par l'absence de vocation encyclopédique chez *Le Robert*, qui ne cherche qu'à définir les mots de la langue sans apporter de connaissances périphériques.

1-3-2-3- Le Trésor de la Langue Française informatisé

Enfin voici la définition de *synonyme* dans le *TLFi* :

LINGUISTIQUE

I. - *Adjectif*

A. - [En parlant d'un mot] De forme différente et de même sens (ou de sens voisin) qu'un autre mot. [...]

II. - *Subst. masc.* Mot ou expression de même sens ou, plus exactement, de sens équivalent ou approchant, c'est-à-dire substituable dans certains contextes à un autre mot, à une autre expression (d'apr. D. D. L. 1976).

Si le *TLFi* distingue le nom de l'adjectif, il les place tous deux sous l'indicateur de domaine « Linguistique » ce qui semble plus cohérent. Cependant, si la définition de l'adjectif est assez courte, celle du nom est plus développée, et par là, elle se rapproche davantage d'une définition métalinguistique de la synonymie¹⁹². De surcroît, il y est question de la substitution des mots synonymes ce qui est l'un des points cruciaux de la définition métalinguistique de la synonymie, en sachant que les définitions épilinguistiques n'ont pas pour habitude de mentionner la substitution. Ainsi, le *TLFi* propose lui aussi une situation intermédiaire dans la définition de la synonymie puisque si l'une des définitions se situe du côté de l'épilinguistique – celle de *synonyme* – l'autre se situerait plutôt du côté du métalinguistique – celle de *synonymie*. Toutefois, il est difficile de considérer cette définition comme bel et bien métalinguistique du fait de la seule

¹⁹² On a vu que les dictionnaires de langue avaient tendance à donner une définition conséquente de *synonyme* et une moindre définition à *synonymie* qu'il faut rattacher à *synonyme*. Et à l'inverse, les définitions métalinguistiques se concentrent davantage sur la notion, c'est-à-dire *synonymie* que sur la chose, c'est-à-dire *synonyme*.

mention de la substitution. Mais d'autres éléments dans le développement renforcent la lecture métalinguistique de la définition du *TLFi*. En effet, deux sous-définitions viennent s'ajouter à celle du substantif *synonyme* :

Synonyme (absolu, complet, parfait). Terme qui peut se substituer à un autre dans tous les contextes possibles.

Synonyme (partiel, incomplet). Terme qui ne peut se substituer à un autre que dans un contexte qui diffère selon de nombreuses variantes (intensives, stylistiques, historiques, géographiques, culturelles ou syntaxiques).

Ces deux sous-définitions de la synonymie laissent entendre que la synonymie est un phénomène double, et elles précisent les dénominations prises par ces deux sous-phénomènes¹⁹³. Chacun des deux sous-phénomènes de la synonymie est défini à l'aide de la substitution et en indiquant divers critères de différenciation dans la seconde définition. Ces deux définitions rassemblent ainsi tous les prérequis pour être qualifiées de métalinguistiques malgré le cadre discursif qui incite à la lecture épilinguistique. Mais le *TLFi* en tant que dictionnaire conçu par des linguistes et pour effectuer des recherches sur la langue a plutôt tendance à pencher du côté métalinguistique qu'épilinguistique. Si l'objectif qui a présidé à la conception du dictionnaire peut expliquer le poids du métalinguistique dans la définition, la mention du domaine linguistique en tête de définition peut également expliquer la présence d'un discours spécialisé dans cette définition : le terme *synonyme* appartient au discours spécialisé de la linguistique, il est donc légitime de faire intervenir celui-ci pour définir ce terme.

Quant à la définition de *synonymie*¹⁹⁴ dans le *TLFi*, elle n'est guère plus développée que celle du *Petit Robert* même si indication de domaine il y a.

A. - LING. Caractère, propriété qui unit deux mots, deux expressions synonymes

Toutefois cette courte définition est accompagnée d'une citation qui oriente clairement la définition vers le métalangage. Il n'en demeure pas moins que le *TLFi* se comporte comme un dictionnaire de langue à l'égard de la synonymie : en effet, la définition qu'il en donne est dépendante de la définition de *synonyme* qui est la définition comportant les véritables informations définitives. Ainsi, l'attitude face aux termes à définir est bien celle d'un dictionnaire de langue et non d'un dictionnaire spécialisé dans le métalangage linguistique.

Cela dit, le *TLFi* est le seul dictionnaire à proposer ce partage de la synonymie en deux phénomènes dans sa définition. Le *Grand Larousse* mentionne

¹⁹³ Voir chapitre 3 pour la paternité de certaines de ces dénominations.

¹⁹⁴ Le *TLFi* est un des rares dictionnaires à proposer une sous-entrée *quasi-synonymie* (dans l'article consacré à *quasi*). Cela témoigne donc d'une prise en compte des différents types de synonymes qui existent et de la terminologie du métalangage linguistique qui les accompagne.

également cette bipartition dans son développement métalinguistique sur les synonymes mais non dans la définition. Ces précisions définitoires orientent la définition du *TLFi* vers le métalinguistique mais bien sûr, elle n'est pas aussi développée que l'article du *Grand Larousse*, qui mentionne entre autres les nombreux problèmes théoriques soulevés par la synonymie en linguistique.

Le caractère épilinguistique de ces trois définitions est à nuancer étant donné toutes les précisions d'ordre métalinguistique que l'on y rencontre. Cependant, la lexicographie a partie liée avec la linguistique car elle puise dans les avancées théoriques et méthodologiques de la linguistique pour élaborer des dictionnaires. Aussi, il n'est pas surprenant que la synonymie, notion linguistique, soit traitée avec précision dans des dictionnaires de langue. La preuve en est, la terminologie linguistique touchant la synonymie est reprise dans certaines définitions et même des linguistes sont mentionnés dans les articles. Par ailleurs, la synonymie étant une notion phare de la linguistique utilisée jusque dans les dictionnaires de langue, on comprend le soin qu'aient mis les lexicographes à la définir.

1-3-3- Question de terminographie

La terminographie contribue à rendre poreuse la frontière entre la synonymie épilinguistique et la synonymie métalinguistique car elles sont toutes les deux désignées par les mêmes mots. Certes, la synonymie épilinguistique n'est désignée que par les unités lexicales *synonymie* et *synonyme* tandis que la synonymie métalinguistique connaît un grand nombre de termes comme en atteste l'étude terminographique du chapitre 3. Il n'en demeure pas moins que les mots *synonymie* et *synonyme* sont communs aux deux notions ce qui revient à dire qu'elles sont l'objet de la même terminographie. Il n'est donc pas possible de faire la différence entre les deux types de synonymie grâce à leurs dénominations.

Ce n'est pas par le terme mais par le type de discours dans lequel la notion est employée que la différence pourra être faite. S'il ne peut guère y avoir de confusion de la part des locuteurs ordinaires, le doute devient légitime quant aux locuteurs spécialisés, c'est-à-dire les linguistes, puisqu'ils sont à la fois locuteurs ordinaires et locuteurs spécialisés. En tant que tels, ils sont en contact permanent avec les deux types de synonymie et peuvent donc être plus enclins à les confondre. La confusion devient d'autant plus sensible lorsque les linguistes recourent à une version simplifiée de la synonymie métalinguistique pour les besoins de leur expérimentation.

Même si les deux synonymies ne sont pas l'objet des mêmes discours, la confusion demeure au niveau terminographique ce qui peut entraîner une confusion au niveau notionnel. Il serait donc préférable de conserver le terme *synonymie* dans

l'un des deux discours seulement. Si le métalangage peut être modifié au gré de la réflexion scientifique, on ne peut en dire autant de la langue courante. Il semble donc impossible de supprimer la synonymie épilinguistique. En revanche, il est possible de modifier la synonymie métalinguistique et plus particulièrement sa terminographie. Ainsi, il faut pouvoir proposer d'autres termes pour désigner cette synonymie.

Mais une révision de la terminographie de la synonymie doit tenir compte des problèmes qu'elle rencontre actuellement. Lecolle (2009) montre à quel point l'unité lexicale *synonyme* peut connaître des usages étendus, dépassant la simple équivalence de sens. Mais cela ne peut à proprement parler être déploré puisqu'il est question de la langue courante : elle est sujette à changement et cela est son évolution naturelle. Ainsi, il est naturel que le mot *synonyme* change de sens, ce changement de sens pouvant tout à fait être un élargissement de son sens. Cependant, la situation ne peut être la même pour la synonymie métalinguistique car pour elle, il est question de termes et non plus d'unités lexicales. Ceux-ci sont les garants d'un sens qui ne doit pas changer constamment au risque d'entraver la validité scientifique du propos. Or l'étude des observables et des observatoires au chapitre précédent a montré à quel point la synonymie – métalinguistique – peut être employée dans divers domaines et selon des acceptions différentes. De ce fait, le terme prend une extension considérable, qui rappelle celle de l'unité lexicale. Ainsi, un changement dans la terminographie de la synonymie métalinguistique doit être l'occasion d'une réorganisation de cette terminographie. En effet, la synonymie, ayant subi une large extension en termes de domaines, ne pourra plus nécessairement se satisfaire d'un seul terme.

1-4- RETOUR SUR L'HISTOIRE

Un regard sur l'histoire de la notion peut aider à comprendre pourquoi la frontière entre épilinguistique et métalinguistique est si poreuse. A l'heure actuelle, l'opposition entre les deux types de synonymie est assez claire, malgré des confusions possibles. Cependant, l'histoire de la notion ne se prête pas aussi aisément à une lecture selon l'opposition épilinguistique et métalinguistique. En effet, si la synonymie épilinguistique est utilisée dans la langue courante pour les locuteurs, la synonymie métalinguistique n'est utilisée que par les chercheurs spécialisés dans les études sur la langue et le discours ; elle est donc le fait d'un groupe restreint de locuteurs, que l'on pourrait qualifier d'experts. Or l'histoire de la notion de synonymie se fait principalement au travers des traces laissées par les lettrés qui se sont intéressés à cette notion et bien peu par les traces laissées par les locuteurs de la langue courante car ceux-ci laissaient bien moins de traces aux

siècles passés. Il n'y a guère que les dictionnaires de langue, quand ceux-ci existaient, qui peuvent renseigner sur la synonymie épilinguistique.

1-4-1- Une longue synonymie savante¹⁹⁵

De l'antiquité au XIX^e siècle, l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique n'a pas lieu d'être puisque la linguistique moderne ne s'étant pas encore constituée, la synonymie métalinguistique ne peut exister. Et puisque la synonymie épilinguistique n'a d'existence que par rapport à son homologue métalinguistique, elle n'a pas non plus lieu d'être à cette période. Il est donc question d'une synonymie savante qui ne se place pas dans ce débat mais qui peut malgré tout être examinée à l'aune de ce débat. En d'autres termes, de quel côté se situerait la synonymie savante : du côté métalinguistique ou du côté épilinguistique ?

De l'antiquité à la Renaissance, la synonymie n'est attestée que dans les écrits des savants et des lettrés. Elle sert à la fois d'outil de description de la langue et de figure de style dans les arts épistolaires et oratoires. Aussi n'est-elle connue que de ceux qui ont appris à lire et à écrire le latin. Mais la communauté de locuteurs connaissant et recourant à la synonymie tend à s'étendre car elle est enregistrée dans les dictionnaires de langue à la fin du XVII^e siècle. Ainsi, elle est attestée et définie dans le dictionnaire de l'Académie française et le Furetière¹⁹⁶. Bien sûr, les dictionnaires restent du domaine des lettrés, mais on constate durant cette période un accroissement des attestations de la synonymie chez les lettrés. Le XVIII^e siècle voit exploser l'usage de la notion de synonymie du fait de l'émergence des dictionnaires de synonymes. La synonymie devient donc une notion connue de l'ensemble des lettrés¹⁹⁷. La synonymie est devenue une sorte de jeu de société, ce qui est le signe de sa diffusion au sein de la communauté des personnes lettrées et cultivées. La tradition lexicographique lancée par l'abbé Girard s'est poursuivie au cours du XVIII^e siècle puis au XIX^e siècle. Conjuguée à l'accroissement de l'alphabétisation puis à la démocratisation de l'enseignement public à la fin du XIX^e siècle, cette tradition lexicographique a contribué à la diffusion de la synonymie dans toutes les couches de la population. En parallèle, les dictionnaires de langue n'ont eu de cesse de répertorier les mots *synonymie* et *synonyme*, ancrant la synonymie dans la langue courante et plus seulement dans le discours des lettrés.

¹⁹⁵ Il faut entendre par savante la synonymie et ses traditions qui s'étendent de l'antiquité au XIX^e siècle, soit jusqu'à l'avènement de la linguistique moderne qui se constitue comme science et peut donc faire de la synonymie une notion scientifique, et non plus une notion tributaire du discours savant sur la langue.

¹⁹⁶ Aucune définition de la synonymie n'apparaît dans le *Dictionnaire françois latin* d'Estienne (1539) ni dans le *Thresor de la langue francoyse* de Nicot (1606).

¹⁹⁷ Assurément, la grande notoriété de la *Justesse de la langue française* (1718) de l'abbé Girard a contribué à la diffusion de la notion de synonymie.

La diffusion progressive de la synonymie savante fait qu'elle est devenue de plus en plus épilinguistique au cours des siècles. A son origine, elle est définie par Aristote et connaît donc une définition précise et un usage réservé aux philosophes. Mais sa diffusion a contribué à en modifier la définition et à la rendre de plus en plus imprécise. Ainsi, la synonymie savante est à situer dans son ensemble du côté de l'épilinguistique mais si on l'observe en diachronie, on constate un mouvement allant du métalinguistique vers l'épilinguistique. Ce mouvement vers l'épilinguistique coïncide avec l'effort de scientificité effectué par les synonymistes du XVIII^e siècle au XIX^e siècle¹⁹⁸, qui donne lieu à un embryon de synonymie métalinguistique¹⁹⁹. Ainsi, si l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique n'a de sens pour la synonymie qu'à partir du XX^e siècle, cette dichotomie se pressent dès le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle.

1-4-2- L'émergence de la synonymie métalinguistique

L'avènement de la linguistique moderne comme discipline scientifique bouleverse la synonymie aussi bien du point de vue théorique que du point de vue méthodologique. La définition même de la synonymie se trouve reconfigurer même si le fond de la notion demeure – il est toujours question d'équivalence de sens entre des unités lexicales – et de nouveaux éléments de méthodologie voient le jour. Ceux-ci sont issus de la sémantique, discipline qui émerge lors de l'avènement de la linguistique moderne. Ainsi, la synonymie se trouve prise dans le mouvement émergeant qui anime la science linguistique. Ce bouleversement est également significatif concernant les experts de la synonymie : si elle est le fait des savants et des lettrés jusqu'au XVII^e siècle, elle devient le fait des lexicographes de la synonymie du XVIII^e au XIX^e siècle, qui sont les auteurs de courts traités sur la synonymie dans leurs introductions. Mais, au XX^e siècle, la synonymie devient une notion traitée par les chercheurs dans le domaine des langues et des discours ; elle est en priorité étudiée par les sémanticiens et les lexicologues. Si la lexicographie de la synonymie demeure au XX^e siècle, elle n'a plus l'apanage de la notion, au contraire, elle n'est que la mise en application des travaux de recherche en lexicologie et en sémantique.

Il est possible de dater l'émergence de la synonymie métalinguistique avec l'avènement de la linguistique moderne comme science. Cela fait donc de la synonymie métalinguistique une notion très récente. On peut en dire autant de la synonymie épilinguistique puisqu'elle est définie en réaction à la synonymie

¹⁹⁸ Girard et après lui, Roubaud, Guizot et Lafaye apportent des éléments de méthodes dans l'étude des synonymes ce qui appuie la notion sur des tests et constitue un pas vers la scientificité.

¹⁹⁹ Mais il ne s'agit pas encore de synonymie métalinguistique : chez Girard et ses successeurs, la synonymie ne constitue pas une notion scientifique, car les investigations demeurent appuyées sur l'intuition linguistique des synonymistes.

métalinguistique pour nommer l'usage de la synonymie dans la langue courante. Mais ces deux synonymies ont une histoire commune, et surtout, l'examen de cette histoire montre que la synonymie est longtemps restée du côté épilinguistique ou du moins, dans un état intermédiaire entre épilinguistique et métalinguistique. La synonymie ne peut aisément se défaire du poids de l'histoire de la synonymie si bien qu'il lui est difficile de s'affirmer comme une notion pleinement métalinguistique, sans compter le parasitage dû à l'existence d'une synonymie épilinguistique. Il est donc nécessaire de parcourir l'histoire de la notion pour comprendre les raisons qui rendent le statut métalinguistique de la synonymie si sujet à caution.

1-4-3- Synonymie et enseignement

L'enseignement de la langue et de la grammaire convoquent des notions linguistiques. Si une notion métalinguistique doit être enseignée, il est nécessaire qu'elle subisse quelques adaptations afin d'être comprise par le public visé. Ces adaptations nécessitent la simplification des notions métalinguistiques enseignées ce qui tend à la rapprocher de leur pendant épilinguistique lorsque celui-ci existe. Aussi peut-on se demander ce qui est réellement enseigné : s'agit-il de la notion épilinguistique ou d'une version simplifiée de la notion métalinguistique ?

Les notions épilinguistiques n'ont pas lieu d'être enseignées puisqu'elles font partie de la langue courante et peuvent donc être acquises en même temps que les autres concepts véhiculés par les unités lexicales de la langue. Mais la synonymie est aussi une notion métalinguistique utile pour l'apprentissage de la langue et de l'expression écrite comme en attestent les ouvrages pédagogiques de Larousse et les recommandations du Bulletin Officiel. Mais si c'est une notion métalinguistique qui est enseignée, elle vient nourrir les connaissances épilinguistiques des locuteurs qui n'ont pas lieu d'utiliser la synonymie dans une acception métalinguistique mais seulement épilinguistique. S'ils ont intégré cette notion, ils l'utiliseront seulement pour proférer des jugements épilinguistiques sur la langue. Ainsi, d'une synonymie métalinguistique, on passe nécessairement à une synonymie épilinguistique. L'enseignement s'avère donc un des principaux vecteurs de l'émergence d'une synonymie épilinguistique, sans lequel on pourrait douter qu'elle soit apparue.

Par ailleurs, qu'est-ce qui est enseigné aux enseignants ? Ceux-ci étant formés dans le supérieur, ils ont accès à la diffusion du savoir métalinguistique. Cependant, n'étant pas chercheurs, ils ne sont pas acteurs dans la formation de ce savoir ; ils ne font que le recevoir pour le transmettre par la suite. Aussi peut-on douter qu'ils aient une connaissance approfondie de chacune des notions linguistiques qui leur sont enseignées, n'étant pas spécialistes de chacune d'entre

elles. On est donc tenté de croire qu'ils ne possèdent qu'une version simplifiée de la synonymie dans leur bagage notionnel. C'est sur cette connaissance schématique de la notion qu'ils fonderont leur enseignement.

Enfin, ce sont les conditions d'enseignement qui tendent vers une synonymie épilinguistique. Si la synonymie est enseignée à l'université, elle l'est en premier lieu au cours élémentaire. D'emblée, on comprend que les enseignants, formés à la connaissance de la synonymie métalinguistique, ne peuvent l'enseigner telle quelle à leurs élèves. Ils doivent nécessairement simplifier cette notion complexe ; de par cette simplification, ils se rapprochent de la synonymie épilinguistique. Ainsi, peut-on se demander ce qui est enseigné : la synonymie métalinguistique ou la synonymie épilinguistique ? Assurément, il s'agit d'une synonymie métalinguistique puisque la synonymie épilinguistique n'a pas vocation à être enseignée. Cependant, cette synonymie métalinguistique est si simplifiée pour être rendue accessible à un jeune public qu'elle se confond avec la synonymie épilinguistique. Cela est d'autant plus vrai lorsque cette synonymie est réduite à des ressemblances de sens. Néanmoins, certains enseignants font état des différences de sens entre synonymes et demandent alors à leurs élèves d'expliquer les différences de sens entre synonymes. L'objectif de cet exercice est d'enrichir le vocabulaire des élèves et de les inciter à utiliser une plus grande variété de mots en production écrite. La synonymie est donc employée à des fins pédagogiques dans l'enseignement du vocabulaire.

En conséquence, si la synonymie savante a donné lieu à la synonymie métalinguistique, cette dernière est à l'origine de la synonymie épilinguistique au travers de l'enseignement.

1-4-4- Les conséquences de la synonymie savante

Si la synonymie métalinguistique ne pouvait apparaître que dans un contexte propice, elle n'a pas pour autant été élaborée à partir de rien. Une forte filiation existe entre la synonymie savante et la synonymie métalinguistique. Un retour sur cette filiation est crucial pour comprendre la synonymie telle qu'elle existe aujourd'hui. En effet, la synonymie savante a été modelée au fil des siècles ; d'importantes transformations ont été mises au jour. Mais c'est à partir du dernier stade qu'elle a occupé que la synonymie métalinguistique s'est construite, autrement dit, à partir de la synonymie distinctive des synonymistes. Les éléments constitutifs de cette notion ont été repris et adaptés au cadre général de la linguistique moderne. Seulement, ce cadre théorique a soulevé des interrogations qui n'avaient pas cours chez Girard et ses successeurs car la théorisation des phénomènes de langue n'était pas aussi poussée à cette époque qu'elle peut l'être maintenant. Ainsi, si les préceptes girardiens ont pu être repris en grande partie, ils

ont, par la même occasion, entraîné une foule de questions, aujourd'hui encore débattues, et qui constituent les pierres d'achoppement de la synonymie. L'histoire de la synonymie doit éclairer d'un jour nouveau les problèmes majeurs suscités par la synonymie et ainsi permettre d'en décomposer les rouages. Pour résumer, les problèmes majeurs sont les suivants. La synonymie est une relation onomasiologique par essence, or elle a longtemps été le fait de lexicographes qui sont plutôt portés à adopter une démarche sémasiologique ; il faut donc pouvoir démêler la présence de cette démarche dans l'histoire de la synonymie et les conséquences qu'elle a induites. Par ailleurs, la synonymie a été longtemps considérée en langue puisqu'elle s'inscrivait dans le programme du lexicographe. Or la linguistique moderne a théorisé l'opposition entre langue et discours ce qui a conduit à considérer la synonymie selon ces deux plans alors que son histoire ne l'y préparait guère. Enfin, la linguistique moderne mettant au jour de nombreux phénomènes linguistiques, la synonymie a été contrainte de s'étendre pour englober certains de ces nouveaux phénomènes, tels que la variation, au point de ne plus être en mesure de lui donner des limites précises. A ce titre, il devient difficile de marquer la frontière entre synonymie et paraphrase. Les problèmes qui viennent d'être mentionnés sont développés dans les paragraphes suivants de ce chapitre.

En conséquence, après élimination de tout ce qui concerne les synonymies épilinguistique et savante, il ne reste qu'une notion récente, qui est apparue avec les travaux des sémanticiens. Mais peut-on pour autant se satisfaire de cette synonymie ? En effet, elle n'est pas sans poser de nombreux problèmes théoriques et méthodologiques qui tendent à affaiblir son rendement explicatif et donc sa pertinence scientifique. L'examen de ces problèmes doit conduire à rechercher leurs causes ; assurément, ils trouvent leurs origines dans le passé savant de la notion. L'adaptation de la notion savante aux exigences métalinguistiques ne s'est pas fait sans encombre. L'étude des problèmes fondamentaux de la synonymie doit aider à en mesurer la viabilité. Car si cette notion pose plus de problèmes qu'elle n'en résout, elle doit être écartée de la science linguistique.

2- LA SYNONYMIE ENTRE ONOMASIOLOGIE ET SEMASIOLOGIE

La synonymie s'insère dans la problématique de l'onomasiologie et de la sémasiologie qui oriente l'étude lexicale des sens aux mots et inversement. S'agissant de deux démarches antagonistes, il est à penser que la synonymie ne peut s'adapter qu'à l'une des deux, or la situation de la synonymie s'avère plus complexe. Il faut donc examiner en détails la synonymie selon cette problématique. Mais pour ce faire, il est utile de rappeler quelle est la tradition dominante de la

synonymie : la synonymie distinctive, et ses retombées en termes de théories sémantiques.

2-1- RAPPEL SUR LA SYNONYMIE DISTINCTIVE

2-1-1- La recherche des différences de sens

Une étude diachronique et synchronique de la synonymie montre la prégnance sur la synonymie de la recherche de différences de sens entre mots de sens proche : soit la synonymie est utilisée à cet effet, soit cette recherche de différences fait partie intégrante de sa définition. La recherche des différences de sens est donc aussi bien le fait de la synonymie des synonymistes que de la synonymie métalinguistique. Effectivement, puisque la synonymie métalinguistique découle de la synonymie des synonymistes, elle a hérité de cette recherche distinctive du sens. Ainsi, si la synonymie a changé de statut au cours de son histoire, le fondement de cette notion demeure la recherche des différences de sens entre mots de sens proche et cette persistance au cours des siècles corrobore son caractère fondamental pour la synonymie.

Toutefois, au travers des époques, elle s'est justifiée différemment. Si les premières mentions de synonymie distinctive remontent à Prodicos de Céos, il est difficile d'indiquer précisément l'utilisation qu'il faisait de ces distinctions en l'absence d'attestations dûment établies. Aux dires de Platon qui le cite dans plusieurs de ses dialogues, Prodicos recourt aux distinctions entre synonymes à des fins de différenciation sémantique mais aussi à des fins rhétoriques pour alimenter la joute dialectique et philosophique. Chez Quintilien, les différenciations se veulent sémantiques mais elles sont aussi en grande partie rhétoriques et stylistiques car elles doivent contribuer à la bonne formation du discours et à son impact sur l'auditoire. Mais c'est réellement à partir du XVII^e siècle que la synonymie distinctive prend toute son ampleur. A l'origine, les travaux des remarqueurs ne sont pas spécialement portés sur la synonymie, seulement, ils collectionnent les remarques sur les usages linguistiques pour les corriger ou les orienter. De ce fait, il leur arrive de proposer des développements sur certaines unités lexicales : les distinctions sémantiques y trouvent leur place car elles permettent de singulariser des mots de sens proches qui ont tendance à être confondus. Ces distinctions attribuent donc un sens particulier à chaque unité lexicale imposant ainsi un usage donné. La synonymie distinctive participe donc de l'établissement d'une norme pour fixer la langue et ses usages. Il faut replacer cette volonté normative dans son contexte : c'est celui d'une langue qui a subi un essor considérable au siècle précédent, tant sémantique que lexical, et qui a donc besoin d'être canalisée et épurée. Une telle volonté concorde bien sûr avec l'apparition de l'esthétique

classique qui recherche justesse et précision dans la langue. Cette recherche du bon usage est poursuivie au XVIII^e siècle comme en atteste le premier dictionnaire de synonymes de Girard. Le travail de ce dernier sur les synonymes consiste à examiner leurs sens et le décomposer pour faire ressortir leurs différences sémantiques qu'il nomme « idées accessoires ». Cela le conduit à ébaucher une pensée de la synonymie : les synonymes sont des mots de sens proche pour lesquels ils existent de fines distinctions de sens. Ainsi, la synonymie telle qu'elle est pensée par Girard repose sur la distinction de sens – sans laquelle elle perdrait tout intérêt. Les synonymistes qui succèdent à Girard n'ont eu de cesse de reprendre la synonymie distinctive et sa méthodologie de décomposition. Et même ils ont renforcé la synonymie distinctive en recherchant des critères supplémentaires pour enrichir les méthodes de décomposition.

Le XX^e siècle introduit une franche rupture dans l'histoire de la synonymie mais la synonymie distinctive ne s'en trouve pas pour autant évincée. Au contraire, elle continue d'avoir cours car elle est reprise par les sémanticiens qui développent considérablement la décomposition sémantique, notamment en élaborant des notions telles que le sème ou la variation. Toutefois, l'analyse sémique des sémanticiens n'est pas l'héritière directe des travaux des synonymistes puisqu'elle s'inspire des lois phonétiques des néo-grammairiens (Pottier, 1974). Mais si l'analyse sémique n'est pas toujours à l'honneur pour décomposer le sens des mots, la synonymie distinctive est bien le maître mot des études sur le lexique s'intéressant à des couples de synonymes (cf. les études descriptives mentionnées dans les chapitres précédents).

2-1-2- Les retombées de la synonymie distinctive dans les théories sémantiques

Certes le XX^e siècle révolutionne l'histoire de la synonymie, mais il ne faut pas oublier ce que les travaux des synonymistes ont apporté à la sémantique moderne. Effectivement, pour Auroux (1985), la notion de valeur chez Saussure est inspirée des travaux distinctifs de Girard. Ce qui importe dans le travail de Girard est l'étape lors de laquelle un petit nombre de synonymes est regroupé afin de procéder à l'énumération de leurs différences de sens. C'est même par ce rapprochement des synonymes que l'on parvient d'autant mieux à faire ressortir leurs différences de sens. A les comparer, la méthode distinctive de Girard et la notion de valeur chez Saussure connaissent des points de contact. En effet, chez Saussure, la valeur d'une unité lexicale apparaît différenciellement après rapprochement avec des mots de sens proche, c'est-à-dire, ses synonymes. C'est justement la spécificité sémantique de l'unité considérée qui émerge dans ce rapprochement. La synonymie distinctive chez Girard a donc préparé la définition négative – c'est-à-dire différentielle – du sens chez Saussure. Les structuralistes qui se disent héritiers de Saussure reprennent

sa méthode différentielle lorsqu'ils s'intéressent au sens. Ils rapprochent des mots sémantiquement proches pour mieux atteindre leurs spécificités sémantiques, ce qui a notamment donné lieu à l'analyse sémique qui est une décomposition du sens en traits.

Si la synonymie distinctive de Girard donne lieu à la valeur chez Saussure et l'analyse différentielle des structuralistes, une autre notion de la sémantique moderne se dessine au travers de cette filiation : il s'agit de la notion de sous-système. Chez Saussure, la notion de système est étroitement liée à celle de valeur : la valeur ne peut apparaître que dans un sous-système et elle est conditionnée par le système. Le rapprochement de plusieurs mots de sens proche constitue un sous-système de la langue : ces mots sont liés par leur sens mais chacun trouve sa place dans le système étant donné leurs spécificités de sens. Chez Girard, le rapprochement de plusieurs synonymes sous une même entrée lexicographique revient aussi à un sous-système. Cette notion apparaît elle aussi chez les structuralistes puisque ceux-ci procèdent au même type de rapprochement sémantique en vue de l'analyse différentielle. Toutefois, les structuralistes ont tenté de théoriser le sous-système au travers de notions telles que le champ sémantique ou le champ lexical, ceux-ci pouvant néanmoins s'avérer plus étendus que les sous-systèmes saussuriens. Ainsi, les entrées de Girard ont participé de manière sous-jacente à l'élaboration de la notion de système et à la construction de notions chères aux structuralistes.

Pour résumer, une continuité se dessine entre le travail de Girard et celui des structuralistes. L'intuition de Girard concernant la langue a porté ses fruits bien au-delà de son propre travail. Saussure et les structuralistes ont donc repris cette méthode en la rendant plus scientifique et plus rigoureuse. Mais l'objectif demeure le même et la méthodologie reste semblable. Ainsi, les retombées du travail des synonymistes ne sont pas à négliger pour comprendre la linguistique moderne.

2-2- LE PARADOXE DE LA SYNONYMIE DISTINCTIVE

Si la synonymie est devenue distinctive depuis les travaux des synonymistes au XVIII^e siècle, cela ne va pas sans poser des problèmes quant à la définition généralement reconnue de la notion : comment une notion pointant des équivalences de sens peut-elle être distinctive ? C'est en cela que réside le paradoxe de la synonymie ce qui en fait une notion problématique.

2-2-1- Occultation des ressemblances de sens

La recherche des différences de sens entre mots de sens proche semble le socle sur lequel est établie la synonymie métalinguistique. Si l'histoire corrobore cette idée,

il n'en demeure pas moins que d'autres attitudes ont été possibles à l'égard de la synonymie : cela consiste notamment en la simple collection de mots de sens proche sans poursuivre la recherche jusqu'à leurs différences sémantiques²⁰⁰. Ainsi, il a été possible de ne considérer les synonymes que sous l'angle de leurs simples équivalences sémantiques. Certes, cette attitude peut sembler simpliste puisqu'elle se contente d'équivalences là où, de manière patente, il y a aussi des différences. De surcroît, la recherche d'équivalences peut apparaître comme le fait d'un jugement grossier là où la recherche des différences sémantiques ne peut laisser place qu'à des jugements d'une grande finesse. Même si ces allégations n'ont rien de linguistiques et scientifiques, elles expliquent en partie le rejet quasi systématique de la recherche d'équivalences pour soi au profit des différences sémantiques²⁰¹. Et pourtant, tout jugement de valeur à part, ce qui fait la synonymie, c'est bien l'équivalence de sens car elle rapproche deux mots avec toute l'imprécision que cela suscite.

Certes, l'équivalence est présente et elle est même fondamentale puisqu'elle est une première étape indispensable à la mise en œuvre de la recherche des différences de sens. Mais si elle est indispensable, elle se trouve aussitôt éclipsée par la recherche de différences qui prédomine les études sur la synonymie et les synonymes. De ce fait, l'interrogation des sémanticiens étudiant la synonymie ne porte pas tant sur le rapprochement des mots de sens proche mais plutôt sur les distinctions de sens entre ces mots. En conséquence, la synonymie – rapprochement de mots de sens proche – semble seulement être un moyen au service d'une fin toute autre : l'examen minutieux du sens des mots.

A ce propos, la démarche des structuralistes – et celles des synonymistes – est souvent qualifiée d'onomasiologique ; certes, ils sont à l'origine de notions telles que le champ lexical ou sémantique. Mais s'ils ont pu étudier certains sous-ensembles du vocabulaire, leur démarche ne s'avère pas systématiquement onomasiologique concernant la synonymie. Au contraire, héritant de la démarche différentialiste des synonymistes, les structuralistes et bien d'autres linguistes après eux se sont intéressés à la synonymie dans une perspective plutôt sémasiologique. En effet, s'ils regroupent plusieurs mots de sens proche, ce qui peut constituer un champ lexical, leur démarche n'en est pas pour autant onomasiologique puisque ce regroupement a pour but un examen attentif du sens des mots. Ainsi, l'objectif est

²⁰⁰ Cela concerne notamment la synonymie par accumulation qui se rencontre dès l'Antiquité et qui prend toute son ampleur au Moyen Age et à la Renaissance ; elle est utilisée en discours et enseignée à cette fin ce qui donne lieu à de nombreux manuels collectionnant les items pour exprimer une même idée.

²⁰¹ Les travaux des remarqueurs sont apparentés à ce rejet d'une conception grossière de la langue. En effet, ceux-ci s'élèvent contre le foisonnement lexical et les imprécisions sémantiques qu'il occasionne. Ils s'appliquent à déceler les spécificités sémantiques des mots équivalents. Mais il faut replacer cette volonté distinctive dans son contexte de normalisation de la langue pour en comprendre la portée. On aurait donc pu s'attendre à ce qu'elle n'ait plus cours aujourd'hui, la langue étant stabilisée depuis longtemps.

bien tourné vers les signifiés et non les signifiants. Il en résulte que si les ressemblances de sens peuvent avoir leur utilité à l'initiale de la démarche, pour effectuer le regroupement des mots, elles sont bien vite occultées au profit des différences de sens qui sont bel et bien l'objectif de l'étude.

2-2-2- Rejet de la synonymie

Quoi qu'il en soit, tout ce qui fait la synonymie, c'est-à-dire le rapprochement sémantique, se trouve détruit par les distinctions de sens. Comment considérer encore comme synonymes des mots dont on vient de prouver qu'ils ont des sens différents ? Ainsi, si la synonymie comme rapprochement sémantique n'est qu'une illusion, elle se trouve détruite par l'examen minutieux du sens. La synonymie semble donc un artefact construit sur des illusions sémantiques, que les synonymistes puis les sémanticiens se sont employés à combattre afin de se désillusionner et de désillusionner tout usager de la langue. C'est en cela que réside le paradoxe de la synonymie : toute allégation de synonymie se trouve automatiquement détruite ce qui pousse à penser que la synonymie n'existe pas²⁰². Il devient donc nécessaire de s'interroger sur la pertinence de cette notion qui perdure depuis des siècles. Pourquoi continue-t-on à s'accrocher à elle ? Par tradition ? Par facilité méthodologique ? De ce point de vue, elle semble un épouvantail que l'on agite pour susciter instinctivement la recherche de différences de sens, cette recherche ayant pour objectif noble une meilleure connaissance de la langue. Mais si la synonymie perdure, n'est-ce pas parce qu'elle est le symptôme de la labilité de la langue ? Elle permet des associations aisées et rapides pour pallier les changements incessants de la langue. Ainsi, les distinctions minutieuses entre mots de sens proche ne peuvent être qu'éphémères et non immuables d'où leur faible valeur heuristique.

Le paradoxe de la synonymie pose donc la question de la valeur heuristique et du rendement explicatif de cette notion. Etant le fait d'un paradoxe, tout porte à croire que cette notion n'a pas lieu d'être. En définitive, elle semble n'être qu'une illusion du discours, utilisée pour susciter des interrogations sur la langue et la recherche de différences sémantiques entre unités lexicales²⁰³.

²⁰² A ce propos, Lafaye fait une remarque d'une grande lucidité : il considère que les dictionnaires de synonymes – sous-entendu de type distinctif – sont en réalité des dictionnaires « anti-synonymiques ». En effet, ces dictionnaires rassemblent plusieurs synonymes sous une même entrée et les différences de sens entre ces mots sont exposées dans l'article de l'entrée. Ainsi, le travail du lexicographe consiste à montrer les divergences sémantiques entre les synonymes, autrement dit, cela revient à détruire les relations de synonymie établies en entrées.

²⁰³ Toutefois, pour ce qui est de la synonymie telle qu'elle est présente en lexicographie, le paradoxe est moindre – surtout pour ce qui est des dictionnaires cumulatifs – mais il m'en demeure pas moins que la synonymie utilisée en lexicographie reste une notion fragile car imprécise. Ainsi, la question de la pertinence de la notion demeure. Il pourrait être intéressant d'interroger à la marge les dictionnaires de synonymes afin d'avoir un aperçu de ce qui est généralement considéré comme de

2-3- LES DEMARCHES ONOMASIOLOGIQUES ET SEMASIOLOGIQUES

Onomasiologie et sémasiologie sont les deux faces d'une même médaille : ces deux démarches antagonistes concernant l'étude des mots et de leurs sens constituent deux observatoires distincts sur les signifiants et les signifiés. Après définition, ces démarches sont mises en parallèle avec les deux disciplines linguistiques que sont la lexicographie et la lexicologie, ainsi que les relations sémantiques qui leur sont attachées.

2-3-1- Définitions des termes

La sémasiologie se donne pour point de départ un signifiant et elle cherche à découvrir l'ensemble des signifiés rattachés à ce signifiant. Ainsi, elle pointe donc vers le sens d'où la racine *sema-* que l'on retrouve dans *sémasiologie*. A l'inverse, l'onomasiologie part d'un signifié, c'est-à-dire d'un concept, dans le but de déceler tous les signifiants qui se rapportent à ce signifié. Autrement dit, l'onomasiologie est orientée vers les signifiants d'où sa formation à partir de la racine *onoma-*. Bref, expression et contenu sont toujours en jeu mais ils sont soit la source soit l'objectif de l'analyse menée. Ces deux démarches peuvent être rapportées à la désignation et à la signification. En effet, la sémasiologie est orientée vers les signifiés puisqu'elle a pour objectif l'examen détaillé des significations d'un item lexical. Elle correspond donc clairement à l'étude de la signification comme étude détaillée du sens des mots. A l'inverse, l'onomasiologie est orientée vers les signifiants, elle s'intéresse aux manifestations lexicales qu'une même idée. Mais cette idée n'est pas nécessairement un signifié. En effet, il serait possible que cette idée soit en réalité un objet du monde. Ainsi, la démarche de l'onomasiologie serait la recherche des désignations d'un même objet extralinguistique. Par conséquent, le couple onomasiologie – sémasiologie recoupe l'opposition désignation – signification.

2-3-2- Mise en application de ces démarches

Ces deux démarches concordent avec deux disciplines linguistiques, la lexicographie et la lexicologie, étant donné les objets d'étude de celles-ci. Si ces deux disciplines sont apparentées, elles se distinguent justement par leurs manières d'appréhender le sens et les mots.

la synonymie. L'objectif pourrait notamment être de voir si ce qui est considéré comme de la synonymie ne pourrait pas être nommé autrement – avec la réserve selon laquelle ces autres dénominations ne soient pas beaucoup plus performantes que la synonymie (ce qui pourrait être pris pour un simple déplacement de problème).

la méthode qui consiste à aller des mots aux choses ou aux notions est dite sémasiologique : c'est fondamentalement celle du lexicographe (Soutet, 2011 : 263).

le lexicologue se distingue plus radicalement du lexicographe lorsque, délaissant le point de vue sémasiologique, il adopte le point de vue onomasiologique, celui qui conduit des choses ou des idées aux mots (*Ibid.* : 264).

Ainsi, les deux démarches se répartissent par disciplines, ce qui en fait bien deux observatoires distincts. Le lexicographe adopte la démarche sémasiologique puisque son objectif est de définir les mots, ce qui revient à attribuer un ou plusieurs sens à ces mots. Le travail lexicographique oblige donc à partir nécessairement du mot, l'architecture des dictionnaires de langue s'en fait elle-même sentir : la nomenclature d'un dictionnaire est constituée d'entrées lexicales et non d'entrées notionnelles. Adoptant une démarche inverse, le lexicologue ne s'en tient pas aux mots comme point de départ mais plutôt comme point d'aboutissement de ses investigations.

Mais cette opposition doit être nuancée : « la lexicographie implique une approche fondamentalement structurelle, c'est-à-dire différentielle, du lexique : définir un mot – ou l'acception d'un mot – n'est possible qu'en l'opposant, fût-ce implicitement, à un autre mot ou une autre acception » (*Ibid.* : 263). La lexicologie n'est pas pour autant étrangère à cette méthode car elle peut également y recourir : « la lexicologie explicite cette approche différentialiste en tentant de décrire le lexique d'une langue non plus comme un répertoire mais comme un ensemble de micro-systèmes lexicaux » (*Ibid.*). L'approche différentialiste de la lexicologie rejoint donc l'idée de sous-systèmes que l'on retrouve chez Saussure dans sa notion de valeur, et qui est reprise, par la suite, par les structuralistes. Cette approche ne fait donc plus du lexique une simple nomenclature mais bien un ensemble structuré, où chaque item interagit avec les autres. Ainsi, la lexicologie peut elle aussi se situer du côté de la démarche sémasiologique et par là relayer le travail du lexicographe « en explorant de manière systématique non seulement les acceptions et/ou les sens d'un mot, mais aussi en examinant toutes ses distributions, son insertion dans telle ou telle expression toute faite, les rapports d'équivalence (synonymie) ou d'opposition (antonymie) qu'il entretient avec d'autres mots » (*Ibid.*). En conséquence, le lexicologue se donne pour tâche d'étudier le sens des mots et les relations sémantiques qu'entretiennent ces mots, selon une approche différentialiste. Mais il ne faut pas croire que le lexicologue s'affilie exclusivement au travail du lexicographe – qui met en application ses propositions théoriques. Il peut se distinguer du lexicographe en adoptant le point de vue onomasiologique. Dès lors, il n'est plus question d'approche différentialiste puisque l'on ne part plus des mots mais bien des idées ou des choses. « La démarche [du lexicologue] consiste alors à délimiter un champ notionnel auquel on fait correspondre un

ensemble structuré de mots, constituant un champ lexical » (*Ibid.* : 264). Le lexicologue est donc en mesure d'adopter la démarche totalement inverse à celle du lexicographe : il n'est pas tenu de partir des mots mais peut initier son investigation à partir des idées ou des choses. Dès lors, interviennent les notions de champs (notionnel, lexical, sémantique, etc.²⁰⁴), chères aux structuralistes. Mais travailler au niveau du champ notionnel implique d'avoir un pied hors de la langue ; en effet, la lexicologie « se nourrit de faits originellement extralinguistiques » (*Ibid.*), difficulté à laquelle vient s'ajouter celle de la constitution des champs lexicaux : « de fait, pour que l'étude d'un champ soit possible, c'est-à-dire l'examen de la hiérarchisation et des corrélations de ses constituants, encore faut-il que la liste de ceux-ci soit clairement et exhaustivement délimitée » (*Ibid.*). Ainsi, la démarche onomasiologique s'avère n'être pas la plus aisée à mener, ce qui explique que le lexicologue ne s'y tienne pas strictement puisqu'il lui arrive d'opter pour la démarche sémasiologique. Mais « on conviendra sans peine que c'est dans le cadre onomasiologique que le lexicologue définit le mieux son originalité et, de fait, c'est dans cette direction que se sont orientées le plus grand nombre d'études lexicologiques » (*Ibid.* : 264). Cela incite donc, lorsque l'on mène un travail lexicologique, à opter pour le point de vue onomasiologique²⁰⁵.

2-3-3- Ces démarches et leurs relations sémantiques

L'onomasiologie et la sémasiologie peuvent être représentées par deux notions sémantiques, respectivement la synonymie et la polysémie :

on sait que la sémasiologie prend le signifiant pour invariant, et considère le problème de la polysémie comme fondamental, alors que l'onomasiologie part du signifié, et considère la synonymie comme primordiale (Rastier, 2000 : 137, n6).

Ces deux relations sémantiques incarnent donc l'une et l'autre démarches. En effet, l'étude de la polysémie consiste à déterminer quels sont les sens, c'est-à-dire les

²⁰⁴ « En principe, la notion de champ lexical implique que les lexèmes constitutifs appartiennent à une même partie du discours (nom, adjectif, etc.), sinon on parlera plutôt de champ associatif » (Soutet, 2011 : 264, n1).

²⁰⁵ Toutefois, il n'est pas exclu sur le lexicographe adopte une démarche onomasiologique. Décrivant la démarche de Wartburg dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), Büchi montre qu'il était tourné vers l'onomasiologie : « Wartburg s'intéresse à la langue en tant que système : les rapports de synonymie, d'antonymie et de paronymie entre différents lexèmes à un moment donné de l'histoire ne manquent pas de le retenir. Ainsi, il insiste dans ses commentaires sur les différents rapports pouvant exister entre plusieurs familles étymologiques : des rapports d'étymologie populaire ou d'influence phonétique, des rapports autonymiques mais surtout des rapports (para-)synonymiques. Il s'ensuit que les articles de la partie étymologique du FEW, bien que d'essence sémasiologique de par la présentation de la documentation, comportent une composante onomasiologique dans le champ consacré au commentaire » (1996 : 152-153).

signifiés, d'un lexème en tant qu'il est un signifiant²⁰⁶, le mouvement est donc bien orienté du signifiant vers les signifiés, c'est-à-dire du mot vers les choses, les idées. A l'inverse, l'étude onomasiologique du sens et des mots se retrouve plutôt dans la notion de synonymie puisqu'il s'agit de partir d'une idée, d'un signifié pour en retrouver les manifestations lexicales, autrement dit, les signifiants. En effet, la synonymie est communauté de signifiés pour des signifiants différents. Mais cela ne signifie pas que la synonymie soit la seule notion capable de répondre à une démarche onomasiologique puisqu'une notion comme l'hyponymie procède également d'une démarche onomasiologique. Effectivement, la synonymie et l'hyponymie sont deux notions sémantiques qui permettent de construire un champ notionnel en ce qu'il rassemble les manifestations lexicales d'une même notion.

Si, à première vue, la synonymie semble orientée vers l'onomasiologie, il ne faut pas oublier qu'elle peut être utilisée par le lexicologue dans une approche différentialiste du sens comme complément à cette approche. L'approche différentialiste s'intéresse en premier lieu aux sens des mots et à leurs acceptions mais la synonymie peut être utilisée pour étudier les relations d'un mot avec d'autres mots ou pour matérialiser les sens d'une unité polysémique. Ainsi, la synonymie se rencontre souvent dans les études sémasiologiques qui traitent de la polysémie mais elle reste un outil au service de ces études et n'en est donc pas la notion phare.

2-4- OU SE SITUE LA SYNONYMIE ?

Si la synonymie semble se situer du côté de l'onomasiologie, elle est aussi utilisée en sémasiologie. Dans quelle démarche se situe la synonymie telle qu'elle existe aujourd'hui, c'est-à-dire dans sa forme distinctive ? En effet, la synonymie distinctive est le reflet d'une approche différentialiste du sens, aussi aurait-elle plutôt trait à la démarche sémasiologique. Qu'est-ce que serait une synonymie clairement onomasiologique ?

2-4-1- La synonymie distinctive, une synonymie sémasiologique

De par la recherche des différences de sens qui caractérise la synonymie distinctive, on peut s'attendre à ce qu'elle soit le fait d'une démarche sémasiologique. Il est vrai qu'elle participe de l'approche différentialiste en permettant la constitution de sous-

²⁰⁶ Mais la démarche sémasiologique peut également concerner l'homonymie tant sa frontière est poreuse avec celle de la polysémie. Comment savoir si l'on a affaire à un ou plusieurs signifiants ? D'ailleurs, ce flou entre ces deux notions déstabilise le bien-fondé de la sémasiologie : seule la polysémie répond en tout point aux exigences de cette démarche ; ce n'est pas le cas de l'homonymie.

systèmes propres à déceler les particularités de sens d'une unité lexicale. La synonymie est donc utilisée pour préciser le sens des mots les uns par rapport aux autres dans les dictionnaires de synonymes notamment. Si les études lexicales descriptives recherchent aussi la singularisation sémantique, elles procèdent autrement puisqu'elles s'en tiennent davantage aux contextes d'emploi des mots plutôt qu'à leurs sens stricts. Ainsi, ces études s'éloignent-elles quelque peu de l'approche différentialiste par micro-systèmes.

La prégnance de la démarche sémasiologique dans l'étude de la synonymie est à contre-courant de l'orientation naturelle de cette notion. Mais l'histoire explique cette orientation sémasiologique, puisque le travail distinctif des synonymistes peut être rapporté à l'approche différentialiste. Ce travail sur les mots consiste à préciser leur sens et à en avoir une meilleure connaissance. Ainsi, pour être diffusée et transmise, cette connaissance sémantique et lexicale a pris la forme de dictionnaires de synonymes. En conséquence, la première discipline à s'être investie dans l'étude des synonymes est la lexicographie qui adopte nécessairement le point de vue sémasiologique (Soutet, 2011). Comme elle a longtemps été le fait de la lexicographie, la synonymie a été modelée par la démarche sémasiologique. Et puisque les études lexicologiques qui ont cours actuellement sont héritées des travaux des synonymistes, la synonymie demeure informée par la démarche sémasiologique. Pour sa part, la lexicologie traite des champs notionnels (*Ibid.*) mais dans ces études lexicologiques, il n'est jamais question de synonymie, seulement des divers types de champs définis par les lexicologues. En revanche, il est toujours question de synonymie dans les études lexicales descriptives qui cherchent à étudier en profondeur un mot ou plusieurs mots pour mieux appréhender leurs sens.

La situation paradoxale de la synonymie provient de la prégnance de la lexicographie au cours de son histoire. La synonymie a longtemps été imprégnée de l'optique sémasiologique du fait de la recherche des distinctions de sens, ce qui explique la prééminence des distinctions sémantiques sur les équivalences de sens au sein de la synonymie.

2-4-2- Que serait une synonymie onomasiologique ?

Même si, d'après leurs définitions, l'onomasiologie est la démarche propre à la synonymie, il faut redessiner les contours d'une synonymie purement onomasiologique tant celle-ci a été écartée au cours des analyses et au fil des siècles. Tout d'abord, la synonymie onomasiologique peut montrer sa force par rapport aux apories d'une conception purement sémantique de la synonymie :

cuando se ha tratado de reducir la sinonimia a una relación estrictamente semántica, se ha caído, inevitablemente, en las aporías de afirmar que los

sinónimos como tales no existen o, a la inversa, que sólo existen los sinónimos perfectos. Dado que la sinonimia desborda el plano del contenido, todo esfuerzo por circunscribirla a ese plano semántico no puede menos de resultar baldío (García-Hernández, 1997b : 386).

Cette conception sémantique renvoie à la synonymie sémasiologique qui s'intéresse bien plus aux signifiés qu'aux signifiants. D'ailleurs, la synonymie sémasiologique aboutit aux apories mentionnées : les synonymes parfaits ne peuvent exister car il y a toujours des différences de sens entre les synonymes.

Pour dépasser ces problèmes, il faut reconsidérer le plan de l'expression, c'est-à-dire les signifiants, qui ont toute leur importance dans la synonymie du fait de son ancrage onomasiologique. D'ailleurs, le plan de l'expression est primordial car il rend possible la diversité des signifiants qui crée les synonymes. A l'inverse, une perspective strictement sémantique ne prend en compte que le plan du contenu et réduit la synonymie à l'égalité des contenus, ce qui n'est pas envisageable et ne décrit en rien la synonymie. Une définition opératoire de la synonymie onomasiologique doit tenir compte du plan du contenu et du plan de l'expression :

es una relación entre expresiones en torno a un significado más o menos homogéneo ; es una relación entre ese contenido y sus posibles expresiones ; los sinónimos no son sino los nombres asociados a un contenido (*Ibid.* : 385).

Cette définition articule bien les deux plans : elle montre d'ailleurs que la synonymie est avant tout une relation entre signifiants, cette relation étant basée sur une communauté de signifiés. Si la synonymie est bien une relation sémantique dans la mesure où les synonymes sont regroupés autour d'une même signification, l'accent est bien mis sur les signifiants car partant d'un contenu, on s'intéresse à ses expressions.

Recurrir a la sinonimia supone disponer de expresiones diversas para un significado igual o semejante ; y por ser ésta una relación entre significantes con significado afín, el plano de la expresión es en ella más importante que el del contenido (*Ibid.* : 386).

D'ailleurs, si les synonymes se vident parfois de leur sens, c'est une preuve de l'importance du plan de l'expression : « Una buena prueba de la importancia del plano expresivo en la sinonimia es el hecho de que los sinónimos a veces se vacían de su contenido propio en aras de un contenido común y único » (*Ibid.* : 387). En effet, lors d'un rapprochement synonymique, seul ce qui est commun au contenu de chaque item lexical ressort²⁰⁷ ; les particularités sémantiques de chacun s'estompent au profit de la ressemblance. Dès lors, il n'est plus possible de

²⁰⁷ Le rapprochement de deux mots suscite la recherche d'une pertinence : si deux mots sont rapprochés, cela n'est pas fait au hasard, il y a donc un lien qui unit ces deux mots, sur lequel repose cette pertinence. Lorsqu'il s'agit d'un lien de sens, alors la relation de synonymie émerge et occulte les différences de sens.

distinguer les synonymes entre eux de par leur sens. Seul le plan de l'expression, c'est-à-dire leur signifiant, permet de les individualiser.

Dans la démarche onomasiologique, le plan du contenu conserve son intérêt et n'est plus traité comme dans la démarche sémasiologique. Pour ce qui est du sens, seul la communauté de sens importe : « en la sinonimia prevalece la similitud sobre la divergencia significativa » (*Ibid.* : 385). Par ailleurs, la communauté de sens laisse une certaine latitude dans le choix des mots qui peuvent être dits synonymes :

Los sinónimos son términos vecinos que se agrupan en torno a un contenido más o menos homogéneo; esa vecindad significativa hace que sean interdependientes en su comportamiento sincrónico (*Ibid.* : 392).

Les synonymes sont donc le fait qu'un voisinage sémantique relatif à la plus ou moins grande homogénéité du signifié concerné. Il n'est donc pas question de parler d'identité de sens dans cette perspective, de sorte qu'elle ne contrevient pas au principe d'économie de la langue.

Bref, une réhabilitation de la synonymie onomasiologique repose sur la prise en compte du plan de l'expression et de l'importance de la communauté de sens en ce qui concerne le plan du contenu :

En cuanto que la sinonimia es una relación onomasiológica hemos tratado de revalorizar su plano expresivo, que es el primordial; y en cuanto que también atañe al plano del contenido, menos subrayado la importancia de la parte significativa común como el fundamento propio de la relación sinonímica, frente a la opinión tan extendida de que la menor diferencia destruye esa relación (*Ibid.* : 402-403).

Cela montre bien les divergences qui opposent une perspective onomasiologique à une perspective sémasiologique de la synonymie, la première étant plus adaptée que la seconde à cette notion. Par ailleurs, la synonymie onomasiologique se rapproche davantage de la démarche propre au lexicologue qui met au jour des champs notionnels. Ainsi, cette notion de champ rejoint l'idée de voisinage évoquée par García-Hernández sans compter qu'il s'en tient à ce qui regroupe les mots de sens proche, c'est-à-dire aux équivalences de sens ; cela le conduit donc à occulter les différences de sens²⁰⁸ entre ces mots comme c'est le cas au sein d'un champ.

²⁰⁸ Si les différences de sens sont occultées, elles ne sont pas pour autant niées : elles demeurent présentes à l'esprit du lexicologue qui construit un champ notionnel mais celui-ci n'a pas lieu de les traiter dans sa démarche.

2-4-3- Rappel historique sur les synonymies onomasiologique et sémasiologique

Si la synonymie distinctive constitue le modèle dominant de cette notion, ce modèle s'avère assez récent eu égard à la longue histoire de cette notion. Certes, la synonymie distinctive existe dès l'antiquité grecque et romaine, mais ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle qu'elle prend de l'ampleur au point de s'imposer comme modèle unique à partir du XVIII^e siècle. Mais il ne faut pas occulter les autres périodes de l'histoire de la synonymie, notamment l'Antiquité, le Moyen Age et la Renaissance.

L'histoire de la synonymie s'initie à l'Antiquité avec la synonymie aristotélicienne et cette synonymie n'a rien de distinctif, bien au contraire. Certes, la synonymie définie par Aristote est en fait une relation de cohyponymie. Si cette relation ne correspond pas à la synonymie telle qu'elle est considérée aujourd'hui, la définition aristotélicienne n'en demeure pas moins révélatrice d'une pensée tournée vers les équivalences et non les distinctions, une pensée qui s'apparente donc davantage à la démarche onomasiologique. En effet, la démarche à laquelle procède Aristote pour déterminer quels mots sont synonymes est tout à fait onomasiologique puisqu'il est question d'un signifié, en l'occurrence l'énoncé de l'essence, et des mots qui renvoient à cet énoncé. Autrement dit, il est question de la notion *zoion* – « être animé » – dont les manifestations lexicales peuvent être aussi bien *homme* que *bœuf* puisque tous deux contiennent ce noyau de sens. Ainsi, l'approche d'Aristote consiste à ne voir que les équivalences de sens dans les mots. Même si les différences de sens sont flagrantes entre *homme* et *bœuf*, il n'en tient aucunement compte.

Mais Aristote n'est pas le seul à faire montre qu'une démarche onomasiologique au cours de l'histoire de la synonymie : la synonymie telle qu'elle apparaît dans les manuels pédagogiques du Moyen Age et de la Renaissance s'y rapporte aussi. En effet, ces manuels ont tendance à lister des mots équivalents pour désigner une même notion dans le but de proposer une certaine richesse d'expression aux apprenants d'une langue, aussi bien en latin que dans les langues vernaculaires. De ce fait, l'élaboration de ces manuels suppose le recours à une démarche onomasiologique dans la mesure où il est question d'une notion dont on cherche les différentes manifestations lexicales, manifestations qui sont bien sûr équivalentes entre elles. Ainsi, dans l'élaboration de ces manuels, seules comptent les équivalences de sens entre les désignations d'une même notion. Ce n'est que chez un auteur renaissant comme Gérard de Vivre que commence à émerger la recherche de distinctions sémantiques.

La fin de cette démarche onomasiologique, coïncidant avec la fin des binômes synonymiques, doit être replacée dans un cadre plus vaste pour être

comprise. Les sciences et les connaissances sont en pleine transformation ; Foucault évoque « le passage de l'épistémè de la Renaissance à l'épistémè de l'âge classique comme le passage d'une épistémè de l'analogie à une épistémè de la différence et du discernement » (Susini, 2008 : 231). La démarche onomasiologique, ayant trait à l'analogie, a donc disparu au profit d'une approche distinctive entre synonymes.

La synonymie est une relation entre des mots de sens proches, elle conduit donc à examiner les manifestations lexicales d'un même sens. Cela fait d'elle une notion onomasiologique mais elle est rarement considérée comme telle et donc rarement utilisée dans cette perspective. En effet, elle est plutôt perçue selon la perspective sémasiologique : des mots de sens proche sont rapprochés afin d'étudier avec précision leur sens. L'étude est donc orientée vers les signifiés et non les signifiants. Ainsi, la synonymie se trouve bien souvent incluse dans une perspective sémasiologique afin d'étudier les phénomènes de polysémie. Par conséquent, si l'on souhaite reconsidérer la notion de synonymie, l'un des premiers changements à adopter est de la replacer dans l'observatoire de l'onomasiologie.

3- LANGUE ET DISCOURS

Le travail des synonymistes est avant tout un travail lexicographique, donc situé dans le plan de la langue plutôt que dans celui du discours. Or la synonymie est-elle une notion qui relève de la langue ou une notion qui relève du discours ? La synonymie est une relation sémantique et le discours étant le lieu de l'émergence du sens, elle est donc une notion se situant dans la sphère du discours ce qui lui retire de toute valeur explicative comme phénomène de langue. La synonymie en langue n'a pas lieu d'être et pourtant, elle ne cesse d'être traitée comme un phénomène en langue. Il faut donc essayer de comprendre ce penchant pour la langue. De même, si la synonymie est un phénomène du discours, elle n'en demeure pas moins une illusion due au discours. Mais on peut se demander sur quoi repose cette illusion de synonymie ?

Après un rappel sur les concepts de langue et de discours, sont exposés les propos les plus courants sur les synonymies en langue et en discours. Puis celles-ci sont examinées de manière critique pour justifier l'appartenance de la synonymie à la sphère du discours.

3-1- LA SYNONYMIE EN LANGUE ET EN DISCOURS

La synonymie se trouve prise dans le débat entre langue et discours dans la mesure où cette dichotomie est fondatrice pour la science linguistique. D'ailleurs, un tel débat a relancé l'étude de la synonymie puisqu'il n'apparaît que tardivement dans

l'histoire de cette notion. Aussi des linguistes se sont-ils penchés sur cette problématique et ont tenté de définir la synonymie selon les deux pans de cette dichotomie.

3-1-1- Définitions des termes

La dichotomie entre langue et discours revêt différentes dénominations selon les théories. Si l'opposition langue et discours est guillaumienne, Saussure, lui, oppose langue à parole. Ces variantes théoriques sont susceptibles de subtiles distinctions, mais elles permettent de saisir l'opposition entre la langue telle qu'elle est attestée et la langue telle qu'elle est reconstruite, ce qui revient à l'opposition entre le contexte et le hors contexte.

Voici les définitions de ces deux notions. Neveu (2004 : 105) donne une définition générale du discours :

Par opposition à la langue, le discours peut être défini comme la mise en œuvre effective par le locuteur d'un ensemble de signes socialement institués mis à sa disposition pour l'expression de sa pensée.

Mais l'opposition entre langue et discours chez Guillaume, telle qu'elle est issue de l'opposition entre langue et parole de Saussure, se définit comme suit :

Guillaume réserve l'emploi du terme de *discours* à l'ensemble illimité des résultats de l'acte de langage. Le discours est ainsi le produit de l'exploitation des ressources qui sont instituées en langue (*Ibid.*).

En ce qui concerne la langue, la définition peut être la suivante :

Par opposition à la parole (chez Ferdinand de Saussure) et au discours (chez Gustave Guillaume), la langue est définie comme un ensemble systématisé de signes non actualisés, existant en quelque sorte à l'état virtuel, un ensemble socialement institué, dont la fonction est de mettre en permanence à la disposition du sujet parlant les moyens de l'expression de sa pensée (*Ibid.* : 174-175).

Mais la langue n'est pas un observable (Petit, 2005) et c'est là sa grande différence par rapport au discours :

La langue est donc un objet non pas donné mais construit, voire reconstruit de manière théorique à partir du domaine observable qui lui est fourni par la matérialité du discours (Neveu, 2004 : 175).

Cela signifie que seul le discours est observable, puisqu'il est constitué des productions langagières effectives. Toutefois, le discours ne pourrait exister si la langue n'existait pas. Même si elles ne sont pas directement observables, il est possible de déduire les règles de la langue en étudiant le discours. « Ce n'est pas la langue abstraite qui se réalise (ou s'aliène) dans la parole mais la parole qui

« s'idéalise » dans la langue telle que la conçoivent les grammairiens » (Rastier, 2009 : II). Mais une grande quantité de discours²⁰⁹ doit être étudiée pour pouvoir en tirer des règles généralisables à la langue. Et inversement, c'est en connaissant, ou plus précisément, en ayant intégré inconsciemment ces règles langagières qu'il est possible de produire du discours. En définitive, il est difficile de séparer langue et discours tant ils sont liés. Il est préférable de les considérer comme les deux faces de la réalité langagière, d'un côté une face concrète et de l'autre une face abstraite. Cela suppose donc un constant va-et-vient entre les membres de ce couple.

En ce qui concerne la synonymie, cette dichotomie sert à opposer une synonymie en langue, c'est-à-dire hors contexte à une synonymie en discours, c'est-à-dire en contexte. La première concerne les synonymes associés en couples ou listés les uns à la suite des autres dont les dictionnaires de langue comme les dictionnaires de synonymes en donnent de nombreux exemples, sans pour autant que l'on puisse en faire une généralité²¹⁰. A l'inverse, la synonymie en contexte consiste à prouver la relation de synonymie qui unit deux mots par la possibilité de substituer ces deux mots dans un même contexte.

3-1-2- Les lacunes de cette dichotomie eu égard à la synonymie

La synonymie en langue et la synonymie en discours connaissent des définitions différentes (Rey-Debove, 1997). La différence entre ces deux synonymies repose notamment sur leur approximation de sens. Les synonymes en langue sont qualifiés de « noms voisins », de « quasi-synonymes » (*Ibid.* : 94). Ils sont utilisés pour éviter les répétitions lexicales dans un texte et « sans même envisager l'emploi de ces mots, une fine nuance de sens les sépare (ex. *arriviste* et *carriériste*) » (*Ibid.*). Ainsi, ils « ne sont pas interchangeables à cause du contenu, qui correspond à un découpage plus fin du référentiel, et à la maîtrise du lexique qui y correspond. En effet les lettrés, comme les professionnels d'un domaine, savent trouver le mot juste, la synonymie n'étant qu'une grossière approximation » (*Ibid.* : 95). La synonymie en langue se trouve dépréciée comme l'approximation sémantique, contraire à une perception fine du sens.

A l'inverse, la synonymie en discours est moins sujette à l'approximation : « il y a des synonymes lexicaux qui semblent parfaits hors de l'emploi en contexte, mais qui ne sont pas substituables en tout énoncé (ex. *peur* et *crainte* puisqu'on ne

²⁰⁹ Lorsqu'une grande quantité de discours est structurée et construite, il est question d'un corpus : « Nous employons le mot *corpus* dans une acception restreinte empruntée à J. Sinclair (1996, p.4) : « Un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillons du langage » » (Habert, Nazarenko & Salem, 1997).

²¹⁰ Le dictionnaire de type semi-distinctif qu'est le Genouvrier donne des synonymes dans des phrases d'exemple, contrairement aux dictionnaires de Bertaud du Chazaud qui se contentent de lister les synonymes.

peut pas dire °*j'ai crainte*) » (*Ibid.* : 94). La différenciation entre les synonymes ne repose plus sur des critères sémantiques mais syntaxiques : « ces mots peuvent aussi être appelés quasi-synonymes pour des raisons syntaxiques » (*Ibid.*). De ce fait, si l'on cherche à étudier le sens et uniquement le sens de ces mots, il est préférable d'effectuer le test de la substitution dans un contexte qui puisse syntaxiquement accueillir les deux mots : « le lexicographe sait fort bien que la substitution d'un mot à un autre est d'autant plus aisée que les phrases d'accueil sont de même structure » (*Ibid.*). Ainsi, les synonymes en discours sont nécessairement considérés en contexte de sorte que la substitution joue un rôle crucial dans leur différenciation :

La deuxième attitude [la synonymie en discours] refuse de considérer les mots hors de leur contexte. De nombreux dictionnaires de synonymes ont été faits « en langue » comme un lexique bilingue, sans aucun exemple phrastique ; et les mots étant destinés à être employés dans les phrases, on s'aperçut aussitôt que deux synonymes ne peuvent être employés indifféremment dans des phrases différentes, si l'on veut respecter l'usage. Le mot qui convient est alors le mot attendu dans chaque contexte particulier (*Ibid.* : 95).

Quelle que soit la perspective adoptée, les conclusions sont les mêmes : la synonymie n'est jamais complètement possible. Soit les mots n'ont pas tout à fait le même sens, soit ils ne peuvent pas être substitués dans le même contexte pour des raisons syntaxiques. De ce fait, les synonymes en langue comme les synonymes en discours sont nommés quasi-synonymes. Cette approximation inhérente aux deux types de synonymes incite à s'interroger sur la pertinence de cette distinction. Que ce soit en langue ou en discours, la synonymie est toujours incertaine et sujette à caution mais cette circonspection n'explique en rien le phénomène, qui demeure flou.

Les différences de sens entre synonymes peuvent être expliquées par l'analyse sémique, mais cette explicitation des différences ne peut avoir lieu que lorsque le sens des mots s'est révélé, c'est-à-dire dans un contexte. De même, si des différences syntaxiques peuvent être avancées pour distinguer des synonymes en discours, des raisons sémantiques et conceptuelles peuvent également intervenir (voir Blumenthal, 2006).

En définitive, ce partage de la synonymie en deux phénomènes ne semble pas pertinent car les raisons alléguées peuvent aisément être battues en brèche, sans compter que cette opposition ne permet pas d'expliquer la notion. Les auteurs opposant la synonymie en langue à la synonymie en discours semblent oublier que langue et discours sont les deux faces d'une même réalité, autrement dit, ils sont étroitement liés.

3-2- LE PROBLEME DE LA SYNONYMIE EN LANGUE

3-2-1- La synonymie en langue, une pâle copie de la synonymie en discours

L'opposition entre langue et discours incite à s'interroger sur la pertinence de la notion de synonymie en langue. La langue n'est qu'une abstraction déduite du discours, aussi est-elle dépendante du discours. Ainsi, la synonymie en langue, c'est-à-dire, considérée hors contexte n'est elle-même qu'un artefact issu du discours, et plus précisément des relations de synonymies rencontrées en discours. Etant donné la fréquence des relations de synonymie rencontrées en discours, ne sont retenues en langue que les plus fréquentes. Les effets de sens en discours permettent de créer de nombreux rapprochements sémantiques entre des mots ; mais des rapprochements occasionnels ou relevant de l'hapax ne sont pas considérés comme des synonymes. De ce fait, ce sont les mots sémantiquement proches qui sont répertoriés dans les dictionnaires de synonymes. Les rapprochements les plus occasionnels mettent en lien des mots dont les sens ne sont pas nécessairement les plus proches ; les rapprochements dus à des effets contextuels ne donnent pas lieu à des synonymes répertoriés en langue. En conséquence, la synonymie en langue ne recoupe qu'une partie des relations de synonymie apparaissant en discours ; elle s'en tient aux relations les plus fréquentes. Cela explique que les dictionnaires de synonymes ne donnent à voir que des mots de sens proches car ce sont les seuls qui sont conservés en langue. Pourtant le discours foisonne d'autres relations de synonymie, mais celles-ci demeurent contextuelles de sorte qu'elles n'apparaissent jamais dans des dictionnaires ce qui conduit notamment à les déprécier. La lexicographie qui a longtemps eu l'apanage de l'étude de la synonymie a donc informé l'image que l'on a de cette notion.

La synonymie en langue n'est donc qu'une pâle copie de la synonymie en discours car elle n'en constitue qu'une partie. Cette partie répertoriée dans des dictionnaires tend à faire de la synonymie l'équivalence sémantique la plus approchée possible.

3-2-2- Comment une synonymie en langue a-t-elle été possible ?

La synonymie a longtemps été placée sous l'égide de la lexicographie qui a notamment laissé son empreinte sur la synonymie concernant l'opposition entre langue et discours. En effet, puisqu'elle a pour tâche de répertorier le lexique d'une langue et les sens qui sont attachés à chaque mot, la lexicographie se situe pleinement dans la sphère de la langue, elle a donc naturellement examinée la synonymie comme étant une notion en langue.

Toutefois, la problématique de la langue et du discours n'existe pas aux XVIII^e et XIX^e siècle. Les synonymistes ne peuvent donc y avoir recours pour étudier la synonymie. Ce n'est donc que rétrospectivement que l'on peut parler de synonymie en langue à cette période. Les synonymistes décomposent le sens des synonymes hors contexte, sans l'appui d'une réalisation contextuelle. Les contextes n'interviennent qu'en fin de définition pour mettre en exergue les différences de sens entre synonymes mais ils ne sont en rien le point de départ d'une investigation sémantique.

La linguistique moderne a hérité de la synonymie telle qu'elle était conçue par les synonymistes, autrement dit, elle a hérité d'une notion tournée vers la langue. Or la linguistique moderne a théorisé cette notion ancienne et lui a appliqué ses dichotomies théoriques. Comme la synonymie n'a pas été conçue pour accueillir cette problématique, l'application de l'opposition langue – discours à la synonymie suscite de nombreux débats. Certes, la synonymie était une notion considérée en langue jusqu'ici, aussi le fait de l'examiner en discours a apporté de nouvelles perspectives d'investigation ce qui a conduit notamment à l'élaboration du test de la substitution. Cependant, l'incertitude quant à la sphère d'appartenance de la synonymie demeure d'où la possibilité pour certains auteurs de définir une synonymie en langue et une synonymie en discours.

Ce débat est aussi la preuve du poids de l'histoire de la notion sur les interrogations scientifiques qu'elle suscite. Il semble difficile de trancher ce débat étant donné la difficulté qu'éprouvent certains auteurs à évincer définitivement la synonymie en langue. En effet, celle-ci témoigne d'une longue tradition lexicographique qui a contribué à forger la synonymie. Mais ces apories révèlent également les conceptions erronées véhiculées sur la synonymie : s'ingénier à conserver certains concepts pour décrire la synonymie témoigne d'une incompréhension du phénomène. Cela explique en partie qu'elle soit une notion si problématique et si sujette à caution. Aussi faut-il pouvoir débarrasser la synonymie de toutes les scories qu'elle a accumulées durant son histoire, notamment celles de la lexicographie.

3-3- LA SYNONYMIE EN DISCOURS

3-3-1- Le test de la substitution pour la synonymie en discours

La synonymie en discours est une synonymie examinée en contexte et plus précisément une relation de sens tributaire d'un contexte. En effet, la synonymie étant une relation de sens, il faut pouvoir examiner les mots lorsqu'ils expriment leur sens si l'on veut étudier les relations qu'ils entretiennent. Et le discours est le meilleur moyen d'étudier les réalisations sémantiques des mots. La synonymie en

discours est étudiée grâce à la substitution : les mots synonymes sont substitués les uns aux autres dans un même contexte qui sert de base à leur réalisation sémantique. Si le sens du contexte change, cela signifie qu'il n'y a pas synonymie et s'il ne change pas, alors il y a synonymie. Cependant, le résultat de ce test ne vaut que pour le contexte dans lequel il a été mis en place. Il faut donc procéder à de nombreux tests pour pouvoir se prononcer de manière générale sur la relation de synonymie entre deux mots. Cela rend donc la synonymie difficile à tester de manière satisfaisante et il est malaisé de proférer des jugements arrêtés quant aux relations de synonymie entre mots de sens proche.

Toutefois, le test de substitution cher à la synonymie en discours n'est pas sans poser des questions : qu'est-ce qui peut être substitué ? Cette interrogation pose la question des unités de la synonymie, autrement dit, quel niveau linguistique concerne-t-elle ? De par son ancrage lexicographique, la synonymie est souvent considérée comme une relation lexicale. Mais lorsqu'elle n'est pas restreinte aux seules unités lexicales (cf. chapitre précédent), on peut la considérer comme une relation sémantique. Bien entendu, en langue, la synonymie se réduit aux unités lexicales puisqu'elle est le fait de la pratique lexicographique. En discours, elle peut conserver son statut lexical puisque la substitution est effectuée le plus souvent sur des unités lexicales²¹¹. Mais la définition de l'unité lexicale étant elle-même floue, on ne saurait exactement où arrêter la synonymie. Par ailleurs, celle-ci s'est trouvée utilisée pour de nombreux observables et dans de nombreux observatoires ce qui a contribué à étendre considérablement ses frontières, ce qui n'est pas sans accroître l'instabilité de cette notion.

Toutefois, la substitution pose aussi la question de la nature du contexte. La majeure partie du temps, les substitutions sont opérées dans des contextes phrastiques du fait de leur relative unité et autonomie sémantiques. Ainsi, cela revient à considérer la phrase comme l'unité de sens idoine pour tester le sens des synonymes. Or on peut s'interroger sur la pertinence de ce choix, qui n'est qu'une commodité pour effectuer le test. Désormais, les recherches en linguistique du texte montrent qu'il n'est plus possible de s'en tenir à la phrase en ce qui concerne l'étude du sens : l'unité qui doit être considérée est le texte.

Cependant, si la synonymie est un phénomène de discours, il faut s'interroger sur le bien-fondé de cette notion : quelle est sa consistance en discours ? En effet, pour émerger, la synonymie nécessite la réalisation en discours du sens de mots et le rapprochement de ces sens afin de proposer des mots synonymes. Si l'on considère deux mots *a* et *b*, ceux-ci pourront apparaître synonymes dans un contexte *C* mais ne pas apparaître comme tels dans un contexte *D*. Ainsi, il y aura synonymie selon les contextes. Par ailleurs, en ce qui concerne les cas de synonymie

²¹¹ Certains observables ne se prêtent pas à la substitution comme les unités linguistique inférieures au lexème (cf. chapitre 4).

syntagmatique, les contextes peuvent être assimilateurs et donc donner à voir une relation de synonymie ou être dissimilateurs et ne pas donner à voir de relations de synonymie. La synonymie est donc une relation hautement contextuelle, et qui plus est, soumise aux jugements des locuteurs²¹² : lors des tests de synonymie, les linguistes étudient les changements sémantiques que peut occasionner la substitution. Le contexte conditionne les jugements de synonymie des locuteurs.

3-3-2- Influence du contexte

La synonymie en discours décrite avec le test de substitution aboutit le plus souvent à des échecs : il ne saurait y avoir synonymie entre les items substitués ; c'est du moins la conclusion la plus fréquente des tests de substitution. Mais, dans les cas traités ici, le test de substitution est impuissant ou du moins, n'est pas nécessaire car c'est le contexte lui-même qui prend en charge la synonymie ou son rejet : ce sont les contextes assimilateurs ou dissimilateurs. Ils mettent en jeu deux mots de sens proche qui sont explicitement considérés comme synonymes ou non, ce qui démontre le fort ancrage contextuel de la synonymie. Les contextes dissimilateurs, appelés synonymiques (Gauger, 1970), sont des contextes dans lesquels deux mots de sens proches sont rapprochés afin de mettre en évidence leurs différences de sens. Les contextes assimilateurs, appelés non synonymiques²¹³ (*Ibid.*), sont des contextes dans lesquels deux mots de sens proches sont rapprochés ne laissant voir que cette proximité de sens. « Le contexte « synonymique » fait donc saillir les différences entre les synonymes, tandis que le contexte « non synonymique » fait précisément disparaître ces différences » (*Ibid.* : 153).

- Les contextes dissimilateurs dits « synonymiques »

Pourquoi toujours revenir à ce mot *ennemi* ! Faut-il vous le redire ? Ce ne sont pas les ennemis naturels qui se battent. Il est des peuples que tout désigne pour une guerre, leur peau, leur langue et leur odeur, ils se jalouent, ils se haïssent, ils ne peuvent pas se sentir... Ceux-là ne se battent jamais. Ceux qui se battent, ce sont ceux que le sort a lustrés et préparés pour une même guerre : ce sont les *adversaires* (J. Giraudoux, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, Paris, 1935, p. 185)²¹⁴.

...la voix qui tremblait d'amour en m'appelant « cadeaux du ciel », je feignais encore de l'*écouter* mais j'avais fini par ne plus l'*entendre*. Pourquoi lui ai-je

²¹² *Locuteurs* est à prendre dans un sens restreint ici puisqu'il s'agit des locuteurs aptes à proférer des jugements métalinguistiques sur la synonymie, c'est-à-dire les linguistes. S'intéresser aux jugements des locuteurs ordinaires fait basculer dans l'épilinguistique, ce qui n'intéresse pas directement le linguiste.

²¹³ Il semble préférable de gloser la terminologie de Gauger tant celle-ci est contre-intuitive. En effet, pour Gauger, la synonymie semble intrinsèquement distinctive, la proximité sémantique apparaissant *ipso facto* secondaire, ce qui est l'inverse de la perspective adoptée ici.

²¹⁴ Gauger (1970 : 154).

prêté l'oreille ce jour-là, au moment qu'elle mentait le plus délibérément ? (J.-P. Sartre, *Les Mots*, p. 130)²¹⁵.

Les contextes dissimulateurs peuvent être rapprochés de la figure de l'épanorthose (Honeste, 2007 : 168). En effet, il s'agit d'une figure de reformulation, qui place la synonymie sur l'axe syntagmatique. Ce procédé argumentatif de rectification permet de confronter des items pour mettre en évidence leurs différences de sens. Une telle figure nécessite que les mots confrontés soient proches sémantiquement afin que l'effet qu'elle suscite s'accomplisse pleinement. Sinon, aucune confrontation et aucune mise en évidence de la différence sémantique n'apparaîtraient. Ainsi, dans ces exemples sont confrontés *ennemi* et *adversaires* et *écouter* et *entendre*.

- Les contextes assimilateurs dits « non synonymiques »

Parlons plutôt de ma *courtoisie*. Elle était célèbre et pourtant indiscutable. La *politesse* me donnait en effet de grandes joies. (A. Camus, *La Chute*, Paris, 1956, p. 28)²¹⁶.

Ce n'était pas la Vérité, c'était sa *mort* qui lui parlait par ma bouche. Rien d'étonnant si le fade bonheur de mes premières années a eu parfois un goût funèbre : je devais ma liberté à un *trépas* opportun, mon importance à un *décès* très attendu. (J.-P. Sartre, *Les Mots*, p. 20)²¹⁷.

Ces exemples montrent que la synonymie n'est pas uniquement une distinction sémantique comme le prône le modèle dominant de la synonymie. Seul le contexte d'emploi permet de décider s'il y a synonymie ou non. Plus précisément, ce sont les gloses métalinguistiques des locuteurs qui orientent l'interprétation. Par conséquent, il apparaît clairement que c'est le contexte qui détermine s'il y a ou non proximité sémantique entre deux mots. Ainsi, selon les cas, la synonymie montre l'une ou l'autre des faces de son visage de Janus, ce qui montre bien qu'elle ne peut être réduite à l'un ou l'autre de ces attributs – dissimulateur ou assimilateur – comme le font les théories présentées ici.

En conséquence, la synonymie est hautement contextuelle et les relations de synonymie ne peuvent être prédites. Cependant, l'équivalence de sens prend le pas sur les différences. Avec les contextes dissimulateurs, les différences de sens sont mises en avant et occultent l'équivalence de sens. Mais celle-ci est bel et bien présente. Pour ce qui est des contextes assimilateurs, ceux-ci ne prennent jamais en compte les différences de sens, seule l'équivalence sémantique compte. Ainsi, l'équivalence de sens prime dans la synonymie, par rapport aux différences de sens. Il faut donc examiner la synonymie en tant qu'équivalence sémantique approchée.

²¹⁵ (*Ibid.*).

²¹⁶ Gauger (1970 : 155).

²¹⁷ (*Ibid.*).

4- LA SYNONYMIE, UNE EQUIVALENCE SEMANTIQUE APPROCHEE

La synonymie est une équivalence sémantique approchée ; on ne peut pas parler de synonymie stricte car cela contreviendrait au principe d'économie de la langue. L'équivalence approchée émerge en discours, selon les contextes et elle est le fait d'un partage de traits sémiques : plus le partage inclut de traits, plus l'équivalence est grande.

Puisqu'elle repose sur un partage de traits sémiques, elle est proche de notions telles que le champ lexico-sémantique ce qui en fait une notion vaste et floue. Cela amène à se poser les questions suivantes : la synonymie renvoie-t-elle à un phénomène unique ? N'est-il pas possible de distribuer sous d'autres notions, par exemple, la variation, l'intensité, l'hyponymie, ce qui est habituellement nommé synonymie ? A bien y regarder, il semble que la synonymie n'ait aucune idiosyncrasie, ce qui lui fait perdre sa pertinence en tant que relation sémantique à part entière. Mais faut-il pour autant la supprimer ? Serait-il possible de proposer une autre définition de cette notion.

4-1- LA SYNONYMIE PARTIELLE, EQUIVALENCE SEMANTIQUE APPROCHEE

La synonymie est définie comme une notion double puisqu'elle se partage en une synonymie absolue et une synonymie partielle. La synonymie absolue est un cas idéal car elle ne se rencontre ni en langue ni en discours. Par ailleurs, elle contrevient à l'organisation même de la langue, c'est-à-dire à son principe d'économie. Cette synonymie est donc le plus souvent écartée pour laisser place à la synonymie partielle, la seule qui soit observable. La synonymie partielle est une équivalence sémantique approchée – contrairement à la synonymie absolue qui est une identité de sens.

La synonymie est le plus souvent vue et étudiée sous l'angle des différences de sens, et pourtant, c'est l'équivalence de sens qui la fonde. Historiquement, la tradition distinctive des synonymistes a contribué à délaissé les équivalences de sens entre synonymes au profit de l'examen des différences sémantiques. Cette démarche peut se justifier lorsqu'on cherche à avoir une connaissance plus approfondie du sens des mots. Mais elle occulte l'importance des équivalences de sens sans lesquelles les différences ne pourraient pas être examinées. En effet, c'est par le contraste entre mots de sens proches que les distinctions de sens peuvent apparaître de manière d'autant plus saillante. Les équivalences sémantiques sont donc fondamentales pour la synonymie. Par ailleurs, ces équivalences de sens s'accordent bien avec la démarche onomasiologique, propre à la synonymie. Dans

une telle démarche, ce sont les équivalences qui priment, mais les différences de sens ne sont pas pour autant occultées. Elles participent de la définition de la synonymie puisque elles sont responsables de l'approximation sémantique.

4-2- AU CŒUR DE LA DÉFINITION DE LA SYNONYMIE

Puisque la synonymie est une équivalence approchée, il faut observer plus en avant ce qu'est cette équivalence, ce sur quoi elle repose et ce qui peut la déclencher. Mettre en avant ces aspects permet de saisir le fonctionnement de la synonymie, voire celui des autres relations sémantiques.

4-2-1- Équivalence, commensurabilité et rapprochement

La relation d'équivalence est une notion mathématique qui repose sur trois propriétés : la réflexivité, la symétrie et la transitivité. Or la synonymie ne répond qu'aux deux premières propriétés, autrement dit, elle n'est pas transitive (Ploux & Victorri, 1998). Il est donc nécessaire de préciser que la synonymie est une équivalence approchée. Mais sur quoi repose cette équivalence d'un point de vue sémantique ? Qu'est-ce qui la fait émerger ?

L'équivalence sémantique approchée a lieu entre deux unités lexicales si l'on s'intéresse à la synonymie et deux phrases si l'on étudie la paraphrase (Fuchs, 1994). Et si plusieurs unités lexicales sont en jeu, l'équivalence se fait sur les unités deux à deux. L'équivalence entre deux mots dépend d'un noyau sémantique commun à ces deux mots. Ainsi, l'équivalence sémantique approchée repose sur une communauté de sens entre des unités lexicales. Cette communauté de sens ne peut s'étendre jusqu'à une parfaite superposition des sens ce qui conduirait à l'identité de sens et dès lors, il ne serait plus question d'équivalence approchée.

Comment apparaît l'équivalence sémantique approchée ? La communauté de sens sur laquelle elle repose procède d'un phénomène dynamique : la commensurabilité. Deux mots qui ont un sens commun sont commensurables ; cela signifie qu'ils peuvent être mesurés avec le même mètre. Autrement dit, ils peuvent être comparés à l'aune du même étalon sémantique ; en l'occurrence, il s'agit de leur noyau de sens commun. La commensurabilité permet donc de rapprocher des mots de sens proches. Ce rapprochement qui fait de la commensurabilité un phénomène dynamique est de type cognitif puisqu'il repose sur une connaissance du sens des mots. Il est aussi une manifestation du principe de pertinence. En effet, il n'y aura pas rapprochement entre deux mots incommensurables car cela n'a aucune pertinence sémantique ou cognitive. La commensurabilité est donc la condition même du rapprochement et donc de l'équivalence. De plus, l'équivalence

sémantique approchée, ainsi que de nombreuses relations sémantiques, est une manifestation de ce principe de pertinence.

4-2-2- Rapprochement et partage de traits sémantiques

La synonymie, équivalence approchée, est un rapprochement entre deux mots de sens proches. Ainsi, faut-il examiner plus précisément sur quoi repose la commensurabilité sémantique ? Chez Aristote, la commensurabilité des synonymes repose sur l'énoncé de l'essence commun à ceux-ci, qui leur sert de mètre-étalon. Dans une conception plus sémantique de la commensurabilité, le mètre-étalon est un ensemble de traits sémantiques communs. Des mots sont donc commensurables et dès lors synonymes, s'ils partagent un ensemble de traits sémantiques en commun²¹⁸. L'évaluation du partage de traits nécessite de recourir à la décomposition du sens des mots sous forme de traits sémantiques. L'idée de traits rejoint l'analyse componentielle et amène le plus souvent à une conception distinctive de la synonymie. Aussi cette décomposition du sens à la manière de l'analyse componentielle doit servir à la seule énonciation des traits sémantiques communs, l'intérêt ne doit pas porter sur les traits distinctifs. D'ailleurs, ce qui est commun à deux synonymes n'est pas nécessairement détaillé sous la forme d'un ensemble de traits sémantiques, il peut s'agir de l'énonciation de ce qui est commun. Si l'on prend l'exemple des verbes *mâcher* et *mastiquer*, ils ont en commun l'action de broyer les aliments avec les dents²¹⁹. Deux mots qui n'ont aucun trait commun ne sont pas commensurables, il n'y a donc pas lieu de les rapprocher : par exemple, *pluie* et *table*. A l'inverse, plus des mots ont des traits en commun, plus ils sont aisément rapprochés.

En tant que processus dynamique, le rapprochement dû à la commensurabilité peut s'effectuer dans diverses conditions. Il peut émerger à la lecture d'un texte : lorsque deux mots employés l'un à la suite de l'autre ou dans un empan assez court du texte, le lecteur rapproche ces mots du fait de leurs sens proches²²⁰. Deux mots apparaissant dans un empan raisonnable de texte suggèrent la présence d'isotopies dans ce texte, ce qui laisse supposer que d'autres mots de sens proche sont à attendre dans la suite du texte. Ainsi, la détection d'une

²¹⁸ Une telle conception de la synonymie tient seulement compte des équivalences sémantiques, c'est-à-dire de ce qui rapproche les mots comme peut le faire Aristote ; il n'est jamais question des différences de sens, celles-ci sont reléguées au second plan car elles ne permettent pas d'expliquer le rapprochement.

²¹⁹ La différence qui pourrait résider entre les deux verbes viendrait du fait que l'action de mastiquer suggère une certaine longueur du procès par rapport à l'action de mâcher.

²²⁰ Si dans un premier temps, le rapprochement est suscité par la commensurabilité, il peut susciter la recherche de distinctions dans un second temps. Si la commensurabilité émane d'une certaine pertinence, la recherche de distinctions émane elle aussi d'une pertinence : pourquoi un auteur aurait-il placé côte à côte deux mots ayant le même sens ; il est pertinent de postuler une différence entre ces mots de sorte qu'ils se complètent.

commensurabilité laisse présumer la présence d'autres commensurabilités. Le rapprochement peut également émerger dans l'esprit du locuteur qui se fait producteur. La production écrite ou orale suppose recherche et choix lexicaux pour proférer un propos. La recherche s'arrête sur les mots commensurables qui sont ensuite l'objet d'un choix en fonction de leur adéquation à une idée et à un contexte. Des mots commensurables sont convoqués dans la mesure où il n'y a aucune pertinence à convoquer des mots incommensurables qui, de plus, ne peuvent occasionner de choix. Les mots choisis doivent être commensurables car ils sont les manifestations des isotopies sémantiques qui émaillent le texte et garantissent la cohésion textuelle.

4-3- LES INCONVENIENTS DE CETTE DEFINITION

La commensurabilité explique ce qui fonde la synonymie, c'est-à-dire, le partage de traits sémantiques. La définition de la synonymie comme équivalence sémantique approchée coïncide avec l'approche onomasiologique de cette notion. Cependant, le partage de traits sémantiques n'est pas le seul fait de la synonymie. Il concerne également les autres relations sémantiques, puisque la définition de la relation sémantique repose justement sur ce partage de traits sémantiques. Mais les différentes relations sémantiques ne sont pas confondues entre elles. Et elles peuvent être distinguées entre elles de par la nature de leurs distinctions sémantiques. Ces distinctions sémantiques doivent donc être prises en compte dans la définition des relations sémantiques, la synonymie n'échappant pas à ce fait. Si l'on ne peut pas préciser la nature des différences de sens propres à la synonymie, alors cette notion perd sa valeur heuristique. Ainsi, faut-il s'interroger sur la place des distinctions de sens dans la synonymie et sur leur nature.

4-3-1- Le seuil de la synonymie

Si le mécanisme de la commensurabilité et du rapprochement explicite le fonctionnement cognitif de la synonymie, il ne permet pas d'indiquer avec précision les bornes de la synonymie. En effet, des mots ayant la totalité de leurs traits sémantiques en commun ne sont pas en relation d'équivalence approchée mais en relation d'identité, qui représente un cas idéal et donc impossible à rencontrer. Mais si elle n'est pas réalisable, cette identité constitue un étalon à partir duquel sont mesurées les équivalences approchées²²¹. Les équivalences rencontrées en discours constituent un panel de cas classées selon leur degré d'approximation. Ce panel d'équivalences s'étend du cas où les deux mots rapprochés ont tous leurs traits en

²²¹ La synonymie absolue ou identité de sens est une asymptote vers laquelle tend la fonction *synonymie – équivalence approchée*.

commun à l'exception d'un seul jusqu'au cas où les deux mots rapprochés n'ont qu'un seul trait en commun et tous leurs autres traits qui divergent. Mais où situer la synonymie sur ce panel ? Quel seuil d'approximation octroyer à la synonymie ?

A priori, cette question demeure sans réponse, mais plus il y aura de traits sémantiques communs à deux mots, plus l'équivalence sera forte et donc plus il y aura synonymie. Si le partage d'un trait paraît bien faible pour parler de synonymie, il ne semble guère possible de fixer un seuil recevable au-delà duquel il y a synonymie et en-deçà duquel il n'y a pas synonymie. Effectivement, les mots de grande généralité possèdent bien moins de traits sémiques que les mots de faible généralité, aussi ne semble-t-il pas possible de fixer un seuil qui conviennent à tous les types de mots. Cela fait donc de la synonymie une notion floue puisqu'il n'est pas possible de lui fixer de seuil.

Si fixer un seuil des traits communs est nécessairement arbitraire, il est en revanche possible de proposer un seuil pour le nombre de traits distinctifs : moins deux mots ont de traits distinctifs, plus ils sont proches sémantiquement donc plus ils sont synonymes. Ainsi, si l'on fixe à un le nombre de traits distinctifs, cela fait de la synonymie une notion assez resserrée qui ne se confond pas avec la notion de relation sémantique. Mais pour que cette restriction soit vraiment efficiente, il doit s'agir du trait sémantique le plus spécifique. Si un compromis peut être trouvé pour fixer le seuil de la synonymie en recourant aux traits distinctifs, il faut pouvoir fixer la nature de ce trait distinctif spécifique. Tant que la nature de ce trait n'est pas fixée, la synonymie reste indifférenciée par rapport aux autres relations sémantiques.

4-3-2- La synonymie, une notion générale

La définition de la synonymie entre partage de traits communs et traits distinctifs n'en reste pas moins générale. En effet, sous cette définition, il est possible de ranger les autres relations sémantiques, puisque le propre de ces relations est justement de relier des mots partageant des traits sémantiques mais connaissant des différences sémantiques propres à chaque type de relations. Ainsi, il faut singulariser la synonymie pour la différencier des relations comme l'antonymie ou l'hyperonymie.

4-3-2-1- L'antonymie

L'antonymie est définie comme une relation de sens opposé, autrement dit, elle relie des mots de sens contraires. A la manière de la synonymie qui est divisée en deux phénomènes, on peut distinguer trois types d'antonymes. Il est question d'antonymes contradictoires qui sont des antonymes formant une paire et s'excluant

mutuellement comme par exemple *mort – vivant* ou *présent – absent*. Les antonymes polaires se distinguent des contradictoires en ce qu'ils ne forment pas une paire mais supposent une échelle, une graduation : *froid – chaud* ou *grand – petit*. D'autres mots peuvent s'insérer entre ceux-ci ou de chaque côté de ceux-ci pour former l'échelle de la chaleur ou de la taille. Enfin, le troisième type d'antonymie est plus sujet à caution car il n'est pas toujours considéré comme relevant de l'antonymie : il s'agit des antonymes réciproques. L'antagonisme entre ces mots n'est pas tant une contradiction qu'une réciprocité, comme par exemple : *père – fils* et *médecin – patient*. Le sens de ces mots n'est pas à proprement parler opposé mais ils entretiennent une relation de réciprocité qui suppose une opposition. Par ailleurs, l'antonymie est souvent considérée comme la notion antagoniste de la synonymie puisqu'elle ne regroupe pas des mots de même sens ou de sens proches mais des mots de sens opposés.

En tant que relation sémantique, l'antonymie s'appuie sur un lien entre des mots ; ici c'est un lien d'antagonisme. Autrement dit, l'antonymie repose sur le partage de traits distinctifs de sens opposés. Cependant, il serait réducteur de penser que l'antonymie est une relation entre des mots dont tous les traits de sens s'opposent les uns aux autres, deux à deux. Bien souvent la relation d'antonymie ne repose que sur un trait d'opposition. Mais qu'en est-il des autres traits ? L'antonymie, en tant que relation sémantique, s'appuie sur la commensurabilité sans laquelle il n'est pas possible de percevoir l'opposition et le rapprochement entre les deux mots permet de saisir l'antagonisme. Les antonymes sont donc des mots partageant un noyau de sens commun, mais qui se distinguent par un trait propre à chaque mot. Ce trait distinctif est antagoniste au trait distinctif de l'autre mot. L'opposition entre *homme* et *femme* le montre bien : ils ont en commun les traits /animé/ et /humain/ mais ils s'opposent par les traits /masculin/ et /féminin/ qui sont les deux formes antagonistes du trait /sexe/. Ainsi, l'antonymie ne réside que dans l'opposition de ces deux traits contraires, elle n'atteint en rien les autres traits, qui, eux, sont communs aux deux mots. L'antonymie se focalise donc sur ces traits opposés au détriment des traits communs car ils ne sont pas son objet.

Cette description de l'antonymie rejoint la définition de la synonymie comme communauté de sens avec de traits distinctifs. Toutefois, l'antonymie est un cas particulier car ces traits distinctifs sont d'un type donné : ils doivent être strictement opposés l'un à l'autre. Cela corrobore la nécessité de définir la nature des traits distinctifs de la synonymie au risque qu'elle se confonde avec son contraire, l'antonymie.

4-3-2-2- L'hyperonymie

L'hyperonymie ou hyponymie se définit comme étant une relation de plus grande ou de moindre généralité. C'est une relation qui suppose une hiérarchie dans les objets désignés par les mots, ceux-ci étant organisés sous la forme d'une ontologie. L'hyperonyme, le terme de plus grande généralité englobe l'hyponyme, le terme de moindre généralité. En termes de traits sémiqes, cela signifie que l'hyperonyme est moins pourvu que l'hyponyme car il renvoie à une plus grande généralité, alors que l'hyponyme étant plus spécifique doit être pourvu d'un plus grand nombre de traits. Ainsi, l'hyponyme a toujours au moins un trait sémantique de plus que son hyperonyme. Mais en dehors de ce trait supplémentaire, les autres traits qu'ils possèdent leur sont communs sinon il ne pourrait pas y avoir une relation hiérarchique et englobante entre eux. Cela revient donc également à un partage de traits sémantiques entre hyperonyme et hyponyme. Si l'on prend l'exemple de l'hyperonyme *chien* et de son hyponyme *épagneul*, ils partagent tous deux les traits /animé/ et /animal/ et même /canidé/. Toutefois, le mot *épagneul* possède un trait supplémentaire qui est celui de l'espèce, qui permet notamment de le distinguer des autres espèces de chiens tels que *caniche* ou *labrador*. D'ailleurs, pour ce qui est de la relation de cohyponymie, la situation est semblable. Les cohyponymes *épagneul*, *caniche* et *labrador*, partagent tous les traits propres à leur hyperonyme mais chacun a son trait propre qui le distingue à la fois de l'hyperonyme et des autres cohyponymes. Mais si les cohyponymes ont tous un trait propre, ce trait est de même nature pour chacun, ici, il s'agit du trait de l'espèce.

L'hyperonymie se définit donc de la même manière que l'antonymie puisqu'il est question d'un partage de traits communs sur lequel vient s'ajouter un critère spécifique à cette relation sémantique : la présence d'un trait supplémentaire pour l'hyponyme par rapport à son hyperonyme. L'importance d'un trait distinctif ressort de l'examen de ces deux relations sémantiques. En effet, s'il y a bien un partage de traits comme dans toutes relations de sens, des traits distinctifs sont primordiaux pour étiqueter les relations sémantiques. Ainsi, la nature des traits distinctifs détermine la relation sémantique. Il semble donc impossible de s'en tenir à une relation de synonymie qui ne précise pas la nature de ses traits distinctifs, car, de ce fait, elle peut être confondue avec n'importe quelle relation sémantique. D'ailleurs, il arrive que l'hyperonymie soit confondue avec la synonymie : certains dictionnaires de synonymes répertorient ce qui est en fait des cas d'hyperonymie (Doualan, 2011). C'est un symptôme du flou qui entoure la nature des traits distinctifs de la synonymie.

4-3-2-3- Des relations à l'intérieur de la synonymie : intensité et variation

Si l'hyponymie et l'antonymie sont des relations sémantiques bien différenciées de la synonymie, certaines relations sémantiques, comme les phénomènes d'intensité et de variation, sont souvent prises pour des cas de synonymie. Ils peuvent apporter un éclairage sur le fonctionnement de la synonymie²²².

L'intensité peut être décrite en termes de partage de traits, ce qui laisse entendre qu'elle est bel et bien une relation sémantique à part entière. Un mot et son intensif possèdent les mêmes traits de sens mais l'intensif possède en plus le trait /intensité/ qui le distingue de l'autre mot. Si l'on prend l'exemple des adjectifs *courageux* et *téméraire*, ils renvoient tous les deux à la notion de courage mais la témérité se caractérise par son intensité par rapport au courage. Ainsi, s'ils ont les mêmes traits sémantiques, *téméraire* a toutefois un trait supplémentaire marquant son intensité. La relation d'intensité se manifeste donc par la présence d'un trait supplémentaire venant s'ajouter à des traits communs aux deux mots, à la manière de l'hyponymie vis-à-vis de l'hyponymie.

Pour les phénomènes de variation linguistique, il est aussi question de partage de traits sémantiques entre des mots désignant un même objet mais se rapportant à une variante différente du système linguistique. Ce partage de traits provient bien sûr de la désignation d'un objet commun. Quant aux différentes variantes, elles se manifestent par l'ajout d'un trait de sens propre à chacune. Par exemple, les mots *chaussure* et *godasse* désignent le même objet extralinguistique mais ils n'appartiennent pas à la même variante : si *chaussure* peut être étiqueté « courant », *godasse* sera étiqueté « vulgaire ». Le niveau courant de la langue peut aussi être considéré comme un niveau neutre ; dans ce cas, les autres niveaux se différencient du niveau « de base » par la présence d'un trait sémantique supplémentaire, qui indique le niveau. Ainsi, la différenciation des mots de variations différentes se fait par le biais d'un trait particulier au niveau de langue.

Les phénomènes d'intensité ou de variation se distinguent par un trait sémantique propre si bien qu'ils peuvent constituer des relations sémantiques au même titre que l'hyponymie ou l'antonymie. Mais il est plus difficile de comprendre pourquoi ces phénomènes sont rangés sous l'étiquette « synonymie » qui se caractérise par une absence de particularité de ses traits distinctifs.

²²² Il faut garder à l'esprit que l'intensité et la variation ne sont pas considérées comme des relations sémantiques à part entière. Pourtant leur fonctionnement propre invite à les distinguer de la synonymie dans laquelle elles se trouvent souvent englobées. Il faut donc se demander pourquoi elles sont englobées dans la synonymie et ce qu'il resterait de la synonymie si on en retirait les cas d'intensité et de variation.

4-3-2-4- Quels traits distinctifs pour la synonymie ?

Une fois retirés les phénomènes d'intensité et de variation, que reste-t-il de la synonymie ? Quelle est la nature de ce qui peut seulement être appelé du nom de synonymie ? Cela pose donc la question de la nature même de la synonymie, de sa particularité à l'égard des autres relations sémantiques.

Les synonymistes se contentent de donner les distinctions de sens des synonymes. Ils ne les étiquettent pas²²³ tant la variété de distinctions est grande et donc le classement impossible. Voici quelques exemples tirés de *La Justesse de la langue française* de l'abbé Girard pour montrer cette diversité des distinctions :

CRAINdre APPREHENDER

On craint que le mal n'arrive. On appréhende que le bien n'arrive pas.
La crainte naît de la peur et de la timidité ; un homme qui manque de courage craint. L'appréhension vient du doute et de l'incertitude ; un homme qui n'est pas sûr appréhende.

Ainsi, selon Girard, la crainte et l'appréhension diffèrent car l'une repose sur la peur et l'autre sur le doute.

CONTINUATION CONTINUITÉ

Continuation est pour la durée. Continuité est pour l'étendue.
On dit, la continuation d'un travail et d'une action, la continuité d'un espace et d'une grandeur [...].

Ici, ce qui différencie ces deux mots est l'opposition espace / temps. Il s'agit donc d'un critère qui n'a rien à voir avec le précédent.

CONTENTEMENT SATISFACTION

Le contentement est plus dans le cœur. La satisfaction est plus dans les passions. Le premier est un sentiment qui rend toujours l'âme tranquille ; la seconde est un succès qui jette quelquefois l'âme dans le trouble. Un homme inquiet n'est jamais content ; un homme trop ambitieux n'est jamais satisfait.
[...]

Pour ce cas de figure, la différence est plus difficile à caractériser, elle ne se laisse pas expliquer par une opposition aussi claire que les deux précédentes encore que l'on puisse opposer cœur et passion. Ces trois exemples montrent donc la diversité des différenciations possibles entre les mots qui reçoivent la seule étiquette « synonyme ». Cela conduit donc à penser qu'il est impossible de déterminer avec précision la nature des traits distinctifs de la synonymie. Cette relation ne peut pas être caractérisée comme c'est le cas de l'antonymie ou de l'hyponymie. La synonymie est donc toujours définie comme une équivalence sémantique

²²³ La notion de variation n'avait pas encore été théorisée. Si les synonymistes ont conscience des différences de registres, ils ne s'intéressent pas aux différentes variations et ne considèrent que la variante courante voire soutenue de la langue. Ainsi, ils n'ont pas lieu d'examiner les synonymes à l'aune de la variation.

approchée, autrement dit, elle est définie par les traits sémantiques communs. Elle ne peut être définie par ses traits distinctifs comme c'est le cas des autres relations sémantiques puisque ceux-ci ne sont jamais du même type.

4-4- LA SYNONYMIE PROBLEMATIQUE

4-4-1- Une relation sans singularité

Comme toutes les relations de sens, la synonymie s'appuie sur un partage de traits sémantiques et la présence de traits distinctifs. Cependant, contrairement aux autres relations sémantiques, les traits distinctifs de la synonymie ne sont pas de nature particulière ce qui ne permet pas de singulariser la synonymie par rapport aux autres relations. Cela se reflète aussi bien dans sa définition qui demeure floue que dans le caractère hétérogène de ses manifestations. En effet, les exemples de l'intensité et de la variation montrent que ces phénomènes souvent étiquetés comme synonymes sont rangés dans la même catégorie alors qu'ils sont de nature différente. Des cas systématiquement étiquetés comme synonymes tendent à brouiller la nature des traits distinctifs de la synonymie. Blumenthal (2006) étudie les mots *surprise* et *étonnement* qui se distinguent par des schémas sémantico-cognitifs différents²²⁴ : ces deux mots se distinguent – et même s'opposent – à l'aide du couple intérieur / extérieur. Ces mots reconnus comme synonymes ont pourtant des traits distinctifs fonctionnant comme ceux des antonymes : un trait se manifeste selon ses deux formes opposées dans les deux mots en question. Si les schémas sémantico-cognitifs révèlent un fonctionnement basé sur l'antagonisme, ces deux mots ne sont pas pour autant considérés comme des antonymes, ils restent toujours des synonymes aux yeux des locuteurs. Si le trait distinctif constitue un critère pertinent pour évaluer les relations sémantiques, ce critère échoue pour la synonymie. Cela ne signifie pas que ce critère est inefficace, au contraire, son échec révèle plutôt le caractère problématique de la synonymie.

De par sa définition, la synonymie est une notion d'une grande généralité vis-à-vis des autres relations sémantiques. Elle est en quelque sorte un hypertype puisque sa définition peut englober toutes les autres relations sémantiques. Les divers phénomènes qui sont regroupés sous l'étiquette *synonymie* en témoignent. Son hétérogénéité provient de son incapacité à fixer la nature de ses traits distinctifs, ce qui fait d'elle une notion accueillante mais dès lors sans consistance. Puisque la synonymie n'a aucune singularité contrairement aux autres relations sémantiques, il est difficile de lui donner une définition satisfaisante. Cette absence d'idiosyncrasie contribue à faire de la synonymie une notion floue et instable, un

²²⁴ Cet exemple est déjà détaillé dans les chapitres 2 et 4.

artefact de la pensée. Effectivement, la synonymie semble se dessiner en creux par rapport aux autres relations sémantiques : elle regroupe tous les faits de langue qui ne peuvent être étiquetés par les autres relations sémantiques. En témoignent les cas marginaux que sont l'intensité ou la variation qui n'ont pas pu atteindre au statut de relations sémantiques comme l'antonymie ou l'hyponymie.

4-4-2- Une relation irrecevable

En tant que relation sémantique, la synonymie suppose nécessairement des différences de sens entre les mots qu'elle relie. Pour les autres relations sémantiques, le type de différences sémantiques permet de caractériser les relations. Mais pour la synonymie, les différences ne sont pas aptes à endosser cette fonction : d'une part, elles ne permettent pas de singulariser la synonymie par rapport aux autres relations sémantiques et d'autre part, elles ne sont pas utilisées pour définir la synonymie comme c'est le cas des autres relations sémantiques, d'où une définition de la synonymie à l'aide des seules équivalences de sens. L'inefficacité des différences de sens dans la définition de la synonymie oblige à se centrer sur les équivalences sémantiques. Mais la définition de la synonymie comme équivalence sémantique approchée s'avère peu opératoire puisque la synonymie se confond dès lors avec la notion de relation sémantique. Cela ferait de la synonymie une relation sémantique englobant les autres, ce qui lui ferait perdre sa valeur heuristique.

Une telle conception de la synonymie semble difficile à accepter du fait de la place de choix au sein des relations sémantiques que la synonymie a toujours tenue. Cela provient de sa longue histoire : elle est la plus ancienne relation sémantique et est la seule à faire l'objet de dictionnaires à part entière²²⁵. Pourtant, la définition en termes d'équivalence sémantique approchée coïncide parfaitement avec la perspective onomasiologique. Si la synonymie est considérée comme la notion phare de l'onomasiologie, il n'est pas exclu que cet observatoire s'intéresse à d'autres relations sémantiques conjointement à la synonymie. Ainsi, l'onomasiologie s'accommode d'une synonymie – équivalence approchée susceptible de se confondre avec d'autres relations sémantiques, d'autant plus si cette synonymie est étudiée en discours, lieu où les frontières entre les relations sémantiques ont tendance à s'estomper.

²²⁵ L'hyponymie n'est pas une notion assez répandue dans la langue courante et donc chez les locuteurs ordinaires pour faire l'objet d'un dictionnaire propre – ce qui s'en rapproche le plus serait les thésaurus – et l'antonymie est toujours adjointe à la synonymie lorsqu'elle figure dans un dictionnaire.

4-5- CAUSES HISTORIQUES

A l'époque des synonymistes, seule existe la synonymie ; les autres relations sémantiques telles que l'hyponymie ou l'antonymie sont d'apparition plus tardives et elles ne seront vraiment exploitées qu'avec l'avènement de la linguistique moderne. Puisqu'il n'y a pas lieu de distinguer les relations sémantiques traitées, point n'est besoin de singulariser les propriétés de la synonymie par rapport à d'autres relations. Les synonymistes décomposent le sens des mots et font le partage entre traits communs et traits distinctifs sans éprouver la nécessité d'explicitier la nature des traits distinctifs. Seule la distinction des mots synonymes via leurs traits distinctifs compte ; il n'y a pas lieu de rechercher un principe général pour caractériser ces traits distinctifs. Par conséquent, la synonymie est d'emblée une notion sans singularité.

Les synonymistes ne se sont pas non plus penchés sur la question du seuil de la synonymie, c'est-à-dire le nombre nécessaire de traits communs ou distinctifs entre deux mots synonymes. Mais s'ils n'ont jamais fixé de seuil, ils s'en sont toujours tenus à un petit nombre de différences, pour ne pas dire une seule différence entre les deux mots. En effet, leur objectif est d'étudier des mots qui ont tendance à être confondus du fait de leurs sens proches. Aussi y a-t-il peu de différences de sens entre ces mots. Ce principe tacite²²⁶ étant à l'œuvre chez tous les synonymistes, ils n'ont jamais éprouvé la nécessité de fixer un seuil de synonymie. Enfin, les synonymistes ont une conception restreinte de la synonymie puisque de nombreux phénomènes linguistiques liés à la synonymie ne sont pas encore théorisés à cette période, tels que les phénomènes de variation. Cette vision restreinte de la synonymie chez les synonymistes s'oppose à la grande extension que la notion connaît aujourd'hui, extension qui a suscité l'apparition de typologies ou de classements des synonymes.

Conclusion

Si la synonymie a su intégrer les acquis notionnels et méthodologiques de la linguistique moderne, de nombreux problèmes théoriques restent en suspens. Ces problèmes prennent racine dans l'histoire de la notion et la manière dont la linguistique moderne a récupéré la synonymie.

En effet, la synonymie métalinguistique qui est censée être une notion scientifique est en fait profondément imprégnée par la synonymie telle qu'elle

²²⁶ Ces diverses remarques corroborent l'idée que les travaux des synonymistes ne sont pas des travaux scientifiques : ils laissent de côté certaines interrogations ou s'appuient sur des principes tacites. Ils ne s'intéressent qu'à la description du sens des mots, et ce avec la visée pragmatique de la lexicographie. Ils n'ont donc pas ressenti le besoin de théoriser les moindres détails de la description de la synonymie.

existait chez les synonymistes. De même, si la synonymie est de par son essence une notion onomasiologique, elle reste le plus souvent examinée selon la perspective sémasiologique en raison de son passé différentialiste. De surcroît, la synonymie se trouve confrontée à l'opposition entre langue et discours alors qu'elle est plus ancienne que cette dichotomie ; son lourd héritage lexicographique l'oriente naturellement vers la langue plutôt que vers le discours. Pour finir, l'étude approfondie de la définition de la notion montre que les synonymistes n'ont pas cherché à en faire une notion scientifique et précise, possédant des particularités propres, mais seulement une notion pragmatique permettant d'étiqueter un phénomène. Elle est donc une notion plaquée sur un fait de langue : la confusion aisée entre des mots de sens proches. Dans une visée de justesse de l'expression, qui peut s'avérer normative, certains auteurs se sont attachés à distinguer le sens de ces mots pour éviter les confusions. Ils ont fait des dictionnaires pour répertorier les mots confondus et leurs distinctions. Par la suite, ces inventaires dus aux dictionnaires ont contribué à en faire des aide-mémoires ou des aides à la rédaction, ce qui s'est manifesté par le passage du discours distinctif au discours cumulatif. Ainsi, la synonymie n'a pas vocation scientifique selon cette perspective. Elle ne décrit pas la langue car elle est seulement une étiquette sur un phénomène. Il semble donc difficile d'en faire une notion scientifique. La synonymie a donc des difficultés à s'adapter aux exigences de la linguistique moderne. Son intégration au paradigme de la linguistique moderne n'a fait que susciter ou révéler de nombreuses apories si bien que la synonymie semble se déliter dès lors qu'on l'examine en détails. Telle que définie, la synonymie ne semble donc pas viable dans le paradigme de la linguistique moderne. Tout au plus, elle peut demeurer une notion épilinguistique mais elle ne saurait être une notion solide du discours métalinguistique. Mais si l'on souhaite tirer parti du phénomène pointé par la synonymie, il faut reconsidérer entièrement cette notion afin qu'elle se prête aux exigences scientifiques de la linguistique moderne. La perspective onomasiologique adossée à une étude en discours semble une piste possible : elle détache la synonymie de la langue pour en faire un phénomène de discours et elle s'attache aux équivalences de sens en englobant toutes les relations sémantiques.

CHAPITRE 6 : LA SYNONYMIE DANS L'ANALYSE THEMATIQUE

Introduction

L'examen des principaux écueils théoriques de la synonymie montre une notion qui se délite dès lors qu'on l'examine en profondeur et qu'on la compare aux autres relations sémantiques. Les distinctions de sens entre les synonymes ne peuvent servir à fonder la notion de synonymie, aussi faut-il faire de la synonymie une équivalence sémantique approchée. Mais en tant que telle, la synonymie a tendance à se confondre avec les autres relations sémantiques. Pour sortir de cette aporie, il faut cesser de considérer la synonymie comme une notion singulière, au même titre que les autres relations sémantiques. En tant qu'équivalence approchée de sens, elle subsume les autres relations sémantiques et chacune de ces relations n'est finalement qu'un cas particulier de synonymie. Cette définition la fait concorder avec la démarche onomasiologique qui s'arrête davantage sur les équivalences que sur les différences de sens, si bien qu'elle est apte à traiter ensemble toutes les relations sémantiques. Cette démarche onomasiologique doit s'accompagner d'une étude de la synonymie en discours et non plus en langue, ce qui constitue l'autre écueil principal de la synonymie. Ainsi, la synonymie doit être étudiée dans des textes et non plus dans l'abstraction de la langue. La perspective textuelle profite à l'approche onomasiologique de la synonymie car elle permet de saisir l'éventail des relations de sens qui s'établissent en discours sans demeurer figée dans les relations sémantiques entre mots préétablies en langue. En effet, le discours tend à renégocier les relations sémantiques entre les mots en fonction de leur sens en contexte. Ainsi, une étude de la synonymie onomasiologique ne peut se faire qu'en discours.

Conciliées, les perspectives onomasiologique et textuelle s'apparentent à l'analyse thématique qui est l'étude d'un thème, c'est-à-dire, d'un ensemble structuré de signifiés, en corpus. Puisqu'elle s'effectue en corpus, l'analyse thématique adhère à une perspective textuelle de l'étude du langage. Pour ce qui est du volet onomasiologique, l'analyse thématique part d'un signifié ou d'un ensemble de signifiés, le thème, et l'étudie au travers de ses lexicalisations qui sont ses signifiants privilégiés. Ainsi, l'analyse thématique articule-t-elle le plan du signifié au plan du signifiant. Toutefois, l'analyse thématique s'intéresse avant tout au thème, si bien qu'elle penche plutôt du côté du signifié. Or, pour une étude onomasiologique de la synonymie, le signifié est important mais les signifiants le sont tout autant. Comme l'analyse thématique n'a pas pour vocation première l'étude onomasiologique de la synonymie, il est nécessaire d'apporter quelques

ajustements à sa méthode d'analyse pour mettre en œuvre une méthodologie propre à la synonymie. L'accent est donc mis sur les signifiants, c'est-à-dire les lexicalisations du thème, et leurs interactions en discours. Si la méthode mise en place a pour objectif la description de la synonymie onomasiologique dans les textes, elle peut avoir d'autres finalités car en tant qu'étude à caractère thématique, elle peut servir à la caractérisation lexicale et sémantique d'un genre, d'un type de texte ou du style d'un auteur.

Après un rappel sur les perspectives onomasiologique et textuelle, l'analyse thématique, telle qu'issue de la sémantique interprétative, est décrite. Des ajustements sont incorporés à la méthode de l'analyse thématique pour l'adapter à l'étude de la synonymie. Enfin les diverses finalités de cette étude sont proposées.

1- UNE NOUVELLE DESCRIPTION DE LA SYNONYMIE : L'APPROCHE ONOMASIOLOGIQUE ET TEXTUELLE

L'examen des écueils théoriques de la synonymie a mis au jour le fait que la synonymie est une notion onomasiologique qui doit être étudiée en discours. Il faut donc proposer une approche qui tienne compte de cette réorientation théorique ainsi qu'une nouvelle définition, une nouvelle terminographie et une nouvelle méthode.

1-1- NOUVELLE HYPOTHESE

1-1-1- La synonymie en onomasiologie

La démarche onomasiologique part d'un signifié et recherche les signifiants qui possèdent ce signifié. Elle insiste donc sur le plan de l'expression qui est occulté dans une démarche strictement sémantique, c'est-à-dire sémasiologique. Mais le signifié n'est pas pour autant négligé puisqu'il est le point de départ de la démarche. En effet, il est nécessaire de commencer par délimiter le signifié étudié, c'est-à-dire, les traits de sens qui le composent en sachant que le signifié peut être un thème ou une notion. Une fois le signifié circonscrit, il est possible de rechercher les signes qui le possèdent et de répertorier leurs signifiants. Ainsi, le signifié constitue les limites de l'investigation ; les signifiants des signes ne possédant pas le signifié ne seront pas retenus. Cependant, quel que soit le signifié choisi, on ne peut prétendre à l'exhaustivité dans la récolte. Aussi une telle démarche ne pourra que rendre un compte partiel des signifiants associés au signifié étudié. Mais le travail de récolte des signifiants doit conduire à structurer ces signifiants entre eux et par rapport au signifié : quels sont les autres traits sémantiques associés à ces signifiants ? Combien d'autres traits dénombre-t-on en plus de signifiés de départ ? Il est donc possible d'organiser les signifiants en fonction de leur recoupement avec le signifié

de départ et en fonction des autres traits sémantiques qui leur sont associés. Ainsi, l'objectif est de « rechercher comment cette notion se réalise dans différents signifiants [...] de mettre en relation les signifiants entre eux et de déterminer quelle est la zone commune de signification partagée par cet ensemble d'unités lexicales » (Cornuéjols, 2002 : 47). Ainsi, l'accent est mis sur le sens commun aux signifiants et non sur leurs sens propres, comme dans une perspective distinctive de la synonymie.

Une telle démarche s'applique parfaitement à la synonymie puisqu'elle en est la relation sémantique caractéristique : les synonymes sont des signifiants différents pour un même signifié. Ils sont généralement définis comme des mots de sens proches, connaissant des différences de sens. Mais si l'attention est le plus souvent portée sur ces différences de sens dans l'étude de la synonymie, ces différences ne sont que résiduelles. Le plan de l'expression, c'est-à-dire, le fait que les synonymes sont des signifiants différents, et la communauté de sens sont essentiels dans la définition de la synonymie. Mais la démarche onomasiologique ne concerne pas seulement la synonymie, elle peut englober toutes les relations sémantiques puisqu'elles sont appuyées sur une communauté de sens. Ainsi, la démarche onomasiologique est à même d'étudier une synonymie prise dans une acception étendue d'équivalence sémantique approchée.

1-1-2- La synonymie dans le texte

La perspective onomasiologique gagne à être alliée à une perspective textuelle. En effet, on ne peut étudier les manifestations lexicales d'un signifié si celui-ci ne s'actualise pas. Etudier les relations sémantiques en langue ressort de la lexicographie, et ces relations ne sont que des virtualités conçues à partir du discours. Ainsi, si l'on souhaite étudier le sens d'un mot et les relations sémantiques qu'il est susceptible d'entretenir avec un autre mot, il faut s'en tenir à ses manifestations en discours, c'est-à-dire dans des textes, car « c'est le texte qui détermine le sens des mots » (Rastier *et al.*, 1994 : 68).

Si les relations sémantiques établies en langue ne sont pas totalement dénuées de pertinence, elles ne donnent qu'un aperçu des réalisations sémantiques d'une unité lexicale. L'éventail de sens d'un mot s'élargit en contexte puisqu'il peut prendre des nuances ou actualiser des sèmes qui ne sont pas répertoriés en langue. De ce fait, les relations sémantiques qu'il peut entretenir avec d'autres mots eux aussi réalisés en discours se trouvent démultipliées. Autrement dit, la langue propose des significations et les textes en disposent (*Ibid.*). Ainsi, la synonymie, en tant d'équivalence sémantique approchée, susceptible d'englober les autres relations sémantiques, a tout lieu d'être étudiée en contexte, c'est-à-dire dans les textes.

La perspective textuelle ne permet pas seulement la pleine réalisation de la démarche onomasiologique, elle révèle également le dynamisme propre aux phénomènes de sens. En effet, les relations sémantiques en discours sont le fait de rapprochements sémantiques. Une relation sémantique repose sur la communauté de sens entre des mots et la commensurabilité de ces mots permet un rapprochement sémantique pertinent. Mais un contexte donné peut susciter cette pertinence : si deux mots sont rapprochés en contexte, c'est qu'ils sont commensurables et donc qu'ils ont des sens en commun. Le contexte permet donc de créer des rapprochements inattendus et des intersections sémantiques là où l'on n'en perçoit pas de prime abord. Il faut entendre l'intersection sémantique comme une communauté de sens révélée en contexte par le rapprochement. Elle est donc le fruit d'un processus cognitif mené en discours alors que la communauté de sens, qui s'appuie sur la définition des mots, engendre les rapprochements sémantiques en langue.

Enfin, la perspective textuelle est nécessaire à une étude onomasiologique. Celle-ci suppose le concours d'un grand nombre de signifiants manifestant le signifié étudié et le texte plus large que la phrase est susceptible d'offrir davantage de réalisations lexicales du signifié et de proposer des interactions sémantiques plus complexes. Mais au-delà du texte, c'est le corpus comme ensemble cohérent de textes qui est nécessaire pour une étude onomasiologique. Mais le texte ou ses unités supérieures comme le paragraphe ou le chapitre sont susceptibles de donner à voir davantage d'observables contrairement à la phrase, qui s'avère trop limitée pour cette étude. Ces deux perspectives conduisent donc à une méthodologie proche de celle de l'analyse thématique, aussi cette analyse semble la plus indiquée pour étudier la synonymie onomasiologique dans le texte.

1-2- VERS UNE NOUVELLE ETUDE DE LA SYNONYMIE

Le changement de perspective dans l'étude de la synonymie entraîne une modification de la définition de la notion ainsi que des changements méthodologiques.

1-2-1- Nouvelle définition et nouveau terme

Considérer la synonymie selon l'approche onomasiologique conduit à modifier la définition de cette notion. La synonymie est une équivalence sémantique approchée entre des signifiants différents. La démarche onomasiologique remet le signifiant au premier plan dans la définition en insistant sur la pluralité des signifiants. De même, elle insiste sur les équivalences sémantiques et laisse au second plan les différences de sens. Pour cette nouvelle définition de la synonymie, la démarche

onomasiologique s'allie à une perspective textuelle. La combinaison de ces deux perspectives fait de la synonymie un phénomène dynamique reposant sur des intersections sémantiques créées par des rapprochements cognitifs. Ainsi, en contexte, une équivalence approchée de sens peut émerger si deux mots sont rapprochés afin de générer une intersection sémantique entre eux. Ces intersections sont des phénomènes hautement contextuels ; elles n'ont pas vocation à être évaluées en fonction de leur fréquence d'apparition et encore moins à être répertoriées dans un dictionnaire. Le mécanisme du rapprochement et de l'intersection sémantique doit être étudié en soi c'est-à-dire pour comprendre en quoi tel ou tel rapprochement a été possible. Aucune prédiction ne pourra être faite quant à ce phénomène, il ne peut qu'être étudié *a posteriori*²²⁷.

Ce changement définitionnel doit entraîner un changement terminologique. Conserver la même terminologie, alors que la notion a changé de définition et de perspective, amènerait des confusions entre les différentes études sur la synonymie, selon la définition utilisée. Par ailleurs, la synonymie véhiculant avec elle une longue tradition distinctive, il est de bon aloi d'opter pour un autre terme si l'on souhaite rompre avec cette tradition. D'ailleurs, le terme *synonymie* n'est pas plus adéquat d'un point de vue étymologique avec cette nouvelle définition qu'avec la précédente. En grec ancien, « synonymia » est formé à partir de « syn », qui veut dire « même, semblable » et « onoma » qui veut dire « nom » ; « synonymia » veut donc dire « même nom ». A son origine, ce mot était confondu avec « homonymia » qui veut aussi dire « même nom » et qui a conservé cette signification. Aristote s'est employé à distinguer ces deux mots pour en faire deux notions distinctes. L'étymologie conserve sa pertinence car Aristote fait de la synonymie une relation entre deux espèces qui peuvent être désignées par le même genre, c'est-à-dire, par le même nom. Si le terme a été conservé par tradition, il ne coïncide pas avec la définition distinctive qu'a prise la synonymie au cours des siècles. Il n'y a jamais eu de réflexions menées sur l'origine du terme et sur son sens étymologique, la confusion terminologique s'est transmise sans être interrogée.

Aussi, est-il préférable de donner à la nouvelle définition de la synonymie un terme qui soit en adéquation avec cette définition et qui n'introduise pas de confusions. Comme cette définition insiste aussi bien sur l'équivalence de sens approchée que sur les signifiants, il pourrait être nécessaire de donner deux termes conjoints à cette nouvelle synonymie. Pour ce qui est des signifiants, il est possible de forger un terme à partir de la racine « onoma » et de lui ajouter le préfixe « poly » pour marquer la pluralité ce qui donnerait le terme « polyonymie ». La notion de synonymie a d'ailleurs porté ce nom à son origine (voir Platon à propos de la démence dans *Phèdre*). Et pour l'équivalence sémantique approchée, il est possible

²²⁷ Les relations de synonymie ne peuvent être prédites en raison des effets contextuels inhérents au sens car des rapprochements inattendus peuvent toujours avoir lieu.

de construire un terme à partir de la racine « sema » et lui ajoutant le préfixe « homo » pour insister sur l'approximation du sens ce qui donnerait le terme « homosémie »²²⁸. Associés, ces deux termes feraient de la nouvelle synonymie une « polyonymie – homosémie ».

Cependant, il est peut-être excessif de conserver deux termes pour désigner une seule notion même s'il s'agit d'une notion complexe qui concerne les deux pans du signe. Le terme « polyonymie » a le désavantage de ne pas être clair à lui seul puisqu'il peut renvoyer à n'importe quel groupe de mots différents sans que ceux-ci aient nécessairement des traits sémantiques en commun. La « polyonymie » doit s'appliquer à des signifiants renvoyant à un même signifié, autrement dit, elle n'est rien sans l'homosémie. Pour sa part, l'homosémie n'aurait aucun sens si elle ne s'exerçait pas sur des mots différents. Si elle s'exerçait sur un seul et même mot, elle serait une propriété réflexive et s'apparenterait à la polysémie. Aussi, la synonymie selon sa définition onomasiologique pourrait être désignée « polyonymie – homosémie » mais il sera plus simple de la désigner sous le seul terme d'« homosémie ».

1-2-2- Les dictionnaires de synonymes dans la perspective onomasiologique

Si la définition et la dénomination de la notion peuvent changer, il est en revanche impossible de nier la tradition véhiculée par la conception distinctive de la synonymie. Et si le terme pour désigner la notion peut être modifié, cela n'empêchera pas le terme *synonymie* de continuer à exister. Certes la communauté scientifique pourrait progressivement abandonner le terme *synonymie* mais il serait difficile de faire disparaître les dictionnaires de synonymes dans la mesure où ils touchent toute la communauté linguistique et pas seulement le cercle restreint des chercheurs. Ainsi, il est préférable de s'accommoder de ces dictionnaires et de les situer par rapport à la nouvelle définition de la synonymie.

Les transformations subies par la lexicographie de la synonymie au cours du XX^e siècle vont dans le sens de cette nouvelle définition. Jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, la lexicographie de la synonymie est principalement distinctive : quelques synonymes sont regroupés sous une entrée et leurs sens sont étudiés pour faire ressortir et énoncer leurs différences sémantiques. Mais la seconde moitié du XX^e siècle marque un tournant dans l'histoire de la lexicographie

²²⁸ Le terme « homosémie », de par l'approximation sémantique qu'il suppose, s'oppose à « isosémie » qui marque l'identité sémantique. Il est employé par Choul (1990 : 518) dans cette opposition : « Suivant la notion d'*isosémie* mise en place par Bernard Pottier (1974 : 84), le terme d'*homosémie* a été retenu. Conformément à son modèle, l'homosémie prend en charge la redondance de traits sémantiques dans l'axe 'vertical' ou paradigmatique et devient comme lui une manifestation de la connexité qui coiffe alors les relations sémantiques gouvernées par la reprise de sèmes ». Même s'il est bien question ici de redondance de traits sémantiques, l'homosémie ne prend pas exactement le sens donné par Choul puisque l'accent est mis sur l'aspect onomasiologique et textuel.

de la synonymie puisque désormais ont cours des dictionnaires de type cumulatif. Il n'est dès lors plus question d'énumérer les distinctions de sens entre des synonymes mais seulement de les lister sous l'entrée qui les concerne. Ces listes de synonymes plus étoffées proposent davantage de signifiants pour un même signifié – l'entrée. Ces synonymes ont bien entendu des traits sémantiques communs avec l'entrée mais il n'est nullement question des traits qui les distinguent de l'entrée et entre eux. Ainsi, les dictionnaires de type cumulatif s'accordent avec la perspective onomasiologique : ils constituent des listes de signifiants possédant un même signifié sans tenir compte des différences qui résident entre ces signifiants, c'est-à-dire sans tenir compte de leurs autres traits sémantiques. Par exemple, le Dictionnaire Electronique des Synonymes du CRISCO, dictionnaire de type cumulatif, propose les synonymes suivants pour l'entrée *nanti* : *à l'aise, aisé, argenté, bourgeois, cossu, florissant, fortuné, fourni, heureux, huppé, installé, loti, muni, nabab, opulent, paré, parvenu, possédant, pourvu, privilégié, prospère, renté, repu, riche*. Ce dictionnaire se contente donc de donner la liste des synonymes de l'entrée dans l'ordre alphabétique, aucune remarque sur le sens des mots n'est jamais faite. Ainsi, ces mots peuvent constituer une simple liste de signifiants possédant tous le signifié – ou une partie du signifié – de l'entrée.

Cependant, si les dictionnaires de synonymes de type cumulatif concordent avec l'approche onomasiologique de la synonymie, les dictionnaires de synonymes de manière générale rendent compte du sens des mots en langue et non en discours. De ce fait, ils ne concordent pas avec la perspective textuelle requise pour étudier la synonymie. Toutefois, ils listent les signifiants potentiels d'un même signifié, ils sont donc des réservoirs de signifiants pouvant s'actualiser en contexte. L'état « en langue » que l'on rencontre dans les dictionnaires est abstrait de l'état « en discours ». Les synonymes répertoriés dans les dictionnaires ont des virtualités qui pourront se réaliser en discours selon les types de discours, les genres, les thèmes, etc. Le dictionnaire de synonymes de type cumulatif n'est pas à négliger pour une étude onomasiologique, il constitue un réservoir de signifiants possibles qui seront étudiés en discours et confrontés à celui-ci pour déterminer lesquels se réalisent effectivement et dans quelles conditions.

1-2-3- Changement de méthodologie : fin de la substitution

La synonymie distinctive a pour principale méthodologie le test de substitution, accompagné d'une décomposition en traits sémantiques des synonymes étudiés. Des mots sont sélectionnés pour leur proximité de sens et sont qualifiés de synonymes puis leur sens est testé en contexte via l'opération de substitution. Il ressort le plus souvent de ce test que les mots examinés ne sont que des synonymes approchés, autrement dit, ils n'ont pas exactement le même sens. Certes, cela ne

fait que confirmer que les mots sélectionnés n'ont pas le même sens et donc que la synonymie stricte n'existe pas. Au-delà de la confirmation de l'inexistence de la synonymie stricte, l'objectif de la substitution est de saisir les distinctions sémantiques entre les mots synonymes. En raison de ces différences, ils ne peuvent pas être substitués dans tous leurs contextes d'emploi sans que le sens de certains de ces contextes ne change. Ces contextes permettent de saisir les distinctions sémantiques et d'atteindre l'objectif de la substitution.

Cette méthode d'analyse de la synonymie se focalise donc sur le sens des synonymes et ne tient pas compte de leurs signifiants. Lorsque deux mots synonymes sont substitués, c'est pour tester leur sens : A est substitué à B dans un contexte donné pour faire ressortir les différences de sens qui existent entre A et B. Or si leurs signifiants ne sont pas pris en compte lors de la substitution, elle peut donner lieu à des cas aberrants : soit un contexte où A et B sont coordonnés, substituer A par B donnerait lieu à une coordination de B avec B. Le résultat obtenu n'aurait plus aucun sens tant du point de vue sémantique que syntaxique. Avec des couples de synonymes, « la substitution se retrouve par avance bloquée dans tous les énoncés qui présentent les deux mots différents en établissant ou en mettant en jeu leur identité » (Kleiber, 2009a : 22) comme par exemple :

Les brugnonns ou nectarines
? Les nectarines ou nectarines
? Les brugnonns ou brugnonns²²⁹

Le même problème se rencontre dans d'autres constructions syntaxiques telles que la focalisation :

La cliente voulait savoir si les brugnonns, c'étaient des nectarines
? La cliente voulait savoir si les brugnonns, c'étaient des brugnonns
? La cliente voulait savoir si les nectarines, c'étaient des nectarines²³⁰

D'autres types d'énoncés sont fermés à la substitution, comme les « énoncés qui activent, d'une manière ou d'une autre, des propriétés non sémantiques associées à l'unité lexicale utilisée » (*Ibid.*). Lorsque le mot est présent dans le discours, « on peut toujours renvoyer réflexivement à sa forme, à ses propriétés de signe par des procédés divers, le plus souvent métalinguistiques » (*Ibid.* : 22-23) :

Les pompiers sont ainsi appelés parce qu'ils utilisent des pompes à eau pour éteindre l'incendie
? Les soldats du feu ainsi appelés parce qu'ils utilisent des pompes à eau pour éteindre l'incendie

Il a une rhinite, pour utiliser un mot de toubib, ...
? Il a un rhume, pour utiliser un mot de toubib, ...²³¹

²²⁹ Exemple tiré de Kleiber (2009a : 22).

²³⁰ Exemple tiré de Kleiber (2009a : 22).

²³¹ Exemples tirés de (Kleiber, 2009a : 23).

Le premier exemple s'attache aux propriétés morphologiques et étymologiques du mot *pompier* tandis que le second s'attache à la connotation véhiculée par le mot *rhinite*, connotation qui se rencontre dans le suffixe *-ite* caractéristique des noms de pathologies. Ainsi, dans les deux cas, les propriétés de la forme sont convoquées dans l'énoncé ce qui montre clairement que le test de substitution ne tient pas compte des signifiants pour s'en tenir seulement aux signifiés des unités lexicales substituées. Pourtant, ce sont bien des signes qui sont substitués, aussi le signifiant devrait-il entrer en ligne de compte lors de cette opération. Mais la substitution s'attachant exclusivement au sens, elle ne peut demeurer une méthode d'analyse satisfaisante pour l'étude onomasiologique de la synonymie.

Une telle méthodologie n'est plus possible dès lors qu'on opte pour une démarche onomasiologique. La nouvelle définition de la synonymie redonne leur place aux signifiants plutôt que de les assujettir aux signifiés. Il faut donc s'orienter vers une méthodologie qui attache de l'importance aux signifiants sans pour autant négliger les signifiés puisqu'ils président à la communauté de sens qui rassemble des synonymes. Par ailleurs, la nouvelle méthodologie doit intégrer la perspective textuelle et étudier les signifiants, les signifiés et leurs interactions en discours sans recourir à une méthode erronée comme la substitution. L'analyse thématique est une méthodologie apte à répondre à ces exigences en ce qu'elle est foncièrement onomasiologique et qu'elle s'inscrit nécessairement dans une perspective textuelle.

2- LA THEMATIQUE ET SA METHODE

L'analyse thématique s'intéresse au thème et à ses manifestations dans le texte ce qui revient à une étude onomasiologique d'un signifié et de ses signifiants. Par ailleurs, elle s'effectue nécessairement sur un corpus ce qui concorde avec la perspective textuelle. Si elle n'a pas pour vocation première d'étudier la synonymie, l'analyse thématique semble être une méthodologie coïncidant avec les exigences d'une réorientation de l'étude de la synonymie vers l'onomasiologie. La thématique et sa méthode sont présentées telles qu'elles ont été conçues dans le cadre de la sémantique interprétative. Des ajustements pour le faire concorder avec une étude onomasiologique de la synonymie sont exposés dans un second temps.

2-1- QU'EST-CE QUE LA THEMATIQUE ?

La thématique est l'une des composantes de la sémantique interprétative théorisée par Rastier²³² ; elle « rend compte des contenus investis, c'est-à-dire du secteur de l'univers sémantique mis en œuvre dans le texte. Elle en décrit les unités » (Rastier

²³² Les trois autres composantes sont la tactique, la dialectique et la dialogique.

et al, 1994 : 40). La thématique se place donc en premier lieu du côté du signifié – le contenu – mais elle s'intéresse aussi aux unités de ce contenu, ce qui peut aussi bien concerner les traits sémantiques que les signes qui comportent ces traits sémantiques et *a fortiori* leurs signifiants. Son objectif est de décrire les thèmes abordés dans un texte, cette description se traduit notamment par l'étude des manifestations lexicales de ces thèmes, c'est-à-dire, leurs signifiants. « Par analogie, et bien qu'elle ne décrive pas spécifiquement le lexique, on peut dire qu'elle traite du « vocabulaire » textuel, dont nous détaillons plus loin les unités (molécules sémiques, faisceaux d'isotopies, etc.) » (*Ibid.*).

La thématique ne se limite pas à une étude du lexique. « Elle en est cependant tributaire, notamment pour des raisons de fait qui tiennent à l'état de l'art » (Rastier, 2001 : 206). Les outils d'interrogation des corpus ne peuvent s'affranchir de la matérialité du signe ; il faut donc nécessairement recourir aux signes et à leurs signifiants pour accéder aux signifiés et au sens de manière générale. « Les logiciels d'interrogation acceptent pour unité la chaîne de caractères, simple signifiant, et ne constatent que des occurrences de signifiants qui peuvent être soumises à traitement statistique » (*Ibid.*). Les limites de la technologie font que les signifiants sont un passage obligé pour les études sur le texte. Si l'analyse thématique est tributaire de l'analyse lexicale, elle ne doit cependant pas en être dépendante. « Pour atteindre ses objectifs, la thématique doit guider l'analyse lexicale, puis interpréter ses résultats qui sans cela resteraient inutilisables pour une sémantique textuelle » (*Ibid.* : 191). Ainsi, l'analyse thématique doit s'appuyer sur les résultats proposés par l'analyse lexicale pour émettre des interprétations que l'analyse lexicale n'est pas en mesure de proposer. Certes, « les logiciels d'interrogation imposent certaines démarches, mais ne proposent rien ; ils servent à confirmer ou infirmer des hypothèses, et tout dépend donc de la stratégie d'interprétation » (*Ibid.*). L'analyse lexicale ne reste donc qu'un outil au service de l'analyse thématique.

Néanmoins, il est possible de tirer parti de cette contrainte technologique grâce à l'interrogation des corpus, qui s'en trouve facilitée : « une seule interrogation de banques informatisées permet de vérifier certaines hypothèses et de proposer des données là où personne n'aurait l'idée d'en chercher » (*Ibid.* : 206). Le palier lexical via l'interrogation des corpus s'avère donc un moyen rapide d'effectuer un traitement préalable des textes. Même s'ils rendent le chercheur tributaire du palier lexical, les outils informatiques favorisent le prétraitement des textes et aident à la recherche d'hypothèses pertinentes en faisant émerger des phénomènes qui n'apparaissent pas à la première lecture du corpus.

Mais l'analyse thématique n'a pas une méthodologie fixe car celle-ci dépend de l'objectif visé (Martin, 1995 : 18). Cela fait donc de l'analyse thématique une étude très subjective au point qu'il existe une grande diversité d'études thématiques

(cf. Rastier *et al*, 1995). Ces études dépendent du choix du corpus : quel type de textes ? quel genre ? Le corpus est-il constitué de textes d'un même auteur ou d'auteurs différents (Martin, 1995 : 18) ? Les paramètres de choix du corpus influencent le choix du thème qui va présider à l'étude mais aussi le choix de la méthode qui sera mise en place pour étudier ce thème. Ainsi, « les véritables divergences des études thématiques entre elles apparaissent surtout dès qu'on examine l'angle sous lequel le thème annoncé a été considéré » (*Ibid.* : 19). De même, la finalité donnée à l'analyse joue sur la méthode adoptée : « il peut s'agir [...] de rendre compte purement et simplement du champ lexicologique du thème en question » (*Ibid.* : 20) ou de son réseau associatif et des thèmes qui lui sont fréquemment associés. Cependant, il est possible d'énoncer les grandes lignes de l'analyse thématique ; elles consistent dans les quatre points suivants : le thème, les lexicalisations, les cooccurrents et corrélats et les réseaux associatifs.

2-2- QU'EST-CE QUE LE THEME ?

Le thème est une notion difficile à définir car elle est floue mais surtout, il n'est pas aisé d'en donner une définition générale dans la mesure où il est nécessairement une construction : il dépend fortement de l'objectif de recherche, du corpus, etc.

2-2-1- Le thème est un ensemble de sèmes structurés

Puisque la thématique s'appuie sur l'objet texte, le thème peut être défini comme « ce à propos de quoi le texte a été composé » (Martin, 1995 : 14). Mais si l'on se détache quelque peu du texte, on peut donner une définition sémantique du thème, plus précise : le thème est « une structure stable de traits sémantiques (ou *sèmes*), récurrente dans un corpus, et susceptible de lexicalisations diverses » (Rastier, 2001 : 197). Le thème apparaît donc comme une notion appropriée pour étudier la synonymie d'un point de vue onomasiologique, puisqu'il rassemble les paramètres nécessaires : il est un signifié, c'est-à-dire un ensemble de sèmes, il est à rechercher en discours, et il se manifeste selon divers signifiants.

Mais le thème peut aussi prendre la forme d'« une macro-structure sémantique, qu'on postule composée de différentes structures sémantiques stables et reliées entre elles (le réseau associatif) » (Bourion, 1995 : 108). Dès lors, le thème n'est plus un simple ensemble de traits sémantiques, ceux-ci sont structurés d'une manière donnée. L'étude d'un thème consiste justement à démêler cette structure pour mettre au jour les traits sémantiques qui le composent et pour donner à voir son réseau associatif dans un corpus donné.

Lors d'une analyse thématique, un thème est sélectionné pour faire l'objet d'une analyse, ce thème « ne peut avoir qu'une définition et une seule, et celle-ci

doit être connue dès l'abord » (Martin, 1995 : 16). Le flou de la notion et donc la grande latitude qu'elle laisse ne doivent pas empêcher de définir de manière précise le ou les thèmes abordés dans une étude. Pour la manifestation du thème, une grande latitude existe également car plusieurs types de signifiants sont possibles : « le thème est représenté par une séquence linguistique (une phrase, un groupe nominal, un nom propre ou commun) » (Erlich, 1995 : 85). Selon le signifiant choisi pour manifester le thème, des ambiguïtés peuvent apparaître, notamment si le thème se présente sous la forme d'un substantif, car, dès lors, il peut aisément être confondu avec ce lexème et donc être assimilé à un lexème. Rastier *et al.* (1995) se sont intéressés au lexique des sentiments et notamment, la peur (Bourion, 1995), l'ennui et l'ambition (Erlich, 1995) ; ici, les thèmes sont manifestés sous la forme de lexèmes.

2-2-2- Le thème n'est pas un lexème

Afin de circonscrire la notion de thème, Rastier précise ce qui distingue un thème du lexème, avec lequel il peut souvent être confondu : « à la différence des lexèmes, les thèmes ne sont pas des signes, et dépendent d'autres normes que la langue » (Rastier, 2001 : 191). En effet, le lexème et le thème ne se rattachent pas au même niveau d'analyse puisque le lexème relève du niveau lexical alors que le thème relève du niveau sémantique. Ils se distinguent également quant au palier d'analyse qui les concerne : le lexème étant un signe, il relève de la morphologie et de la micro-sémantique alors que le thème appartient au palier méso-sémantique (*Ibid.*). Si le thème était confondu avec un lexème, l'analyse thématique « compterait potentiellement autant de thèmes que de mots de la langue » (*Ibid.*) et dans ce cas, elle se confondrait avec les disciplines lexicales que sont la lexicologie et la lexicographie et n'aurait aucun intérêt propre. Si le thème peut être assimilé à un signifié ou un groupe de signifiés, il a besoin d'un signifiant pour se matérialiser si bien que « les thèmes sont ordinairement dénommés par un lexème » (*Ibid.*). C'est ce recours à un signifiant qui conduit à l'erreur assimilant lexème et thème. Mais le lexème qui sert à manifester le thème « est simplement une lexicalisation privilégiée du thème » (*Ibid.*). La preuve en est, « on pourrait fort bien rencontrer des thèmes sans lexicalisation privilégiée » (*Ibid.*). En effet, les thèmes étant des ensembles de sèmes structurés, la combinaison de traits sémantiques qu'ils représentent ne trouve pas nécessairement sa concrétisation dans une unité du lexique déjà existante. Cela explique que le thème puisse nécessiter une séquence linguistique plus longue pour être manifesté, telle que la proposition.

2-2-3- Le thème est une construction

Selon la perspective dans laquelle il est étudié, le thème reçoit diverses définitions. « Selon qu'on privilégie le signe ou le texte, et dans le signe, le signifiant ou le signifié, le thème peut se définir par diverses voies » (Rastier, 2001 : 196). Deux approches sont possibles : une approche lexicographique et une approche sémantique – choisie par la sémantique interprétative. « La voie lexicographique, tributaire d'une linguistique du signe, définit le thème comme un mot-vedette, généralement un substantif, auquel sont rapportés divers parasyonymes ou équivalents partiels » (*Ibid.*). Selon cette approche, le thème est assimilé à un lexème, alors que ce serait réducteur de les confondre, d'où une approche sémantique qui « relève de la linguistique du texte et ne confère pas de prééminence à un mot-vedette identifié par son signifiant : elle spécifie le thème au sein de réseaux de récurrences et de transformations » (*Ibid.*). Il est donc possible de donner différentes définitions au thème ce qui montre son caractère construit.

Le thème n'est en rien une donnée ; au contraire, c'est une construction qui dépend du choix du corpus, des choix méthodologiques et de l'objet d'étude visé. Ainsi, la définition d'un thème doit toujours se faire en indiquant quels sont les traits sémantiques qui le composent, mais aussi dans quel corpus il sera étudié et à l'aide de quelles lexicalisations. Tous ces paramètres sont constitutifs du thème et le modèle de telle sorte qu'ils doivent être systématiquement précisés. Dans l'optique d'une microsémantique descriptive, le thème se définit « comme un ensemble structuré de sèmes » (Rastier *et al.*, 1994 : 177) ce qui conduit à s'interroger sur le statut, le nombre et les relations entre ces sèmes. Comme les sèmes, ainsi que leurs attributs (statut, nombre, relations, etc.), varient en fonction des genres, il est nécessaire d'avoir prédéfini le corpus et l'intention de recherche qui président à l'étude d'un thème. La sémantique interprétative définissant plusieurs types de sèmes, les sèmes génériques et les sèmes spécifiques notamment, « selon le statut de ces sèmes, il convient de distinguer les thèmes génériques et les thèmes spécifiques » (*Ibid.*). Puisque le thème est défini à partir du sème, le thème est tributaire de la typologie des sèmes ; par conséquent, on peut envisager autant de types de thèmes qu'il y a de types de sèmes. Ainsi, en dehors de la distinction entre thème générique et thème spécifique, il existe des thèmes en fonction des différentes classes sémantiques (taxèmes, champs, domaines, dimensions) auxquelles appartiennent les sèmes (*Ibid.* : 177-178)²³³.

²³³ Si cette typologie est exposée par Rastier lorsqu'il décrit la thématique, elle n'est pas reprise par d'autres auteurs suivant la méthode de l'analyse thématique. Peut-on y voir une typologie superflue ? Ou cela est-il dû au fait que chaque auteur s'intéresse à un seul thème et n'a donc pas lieu de faire des comparaisons entre plusieurs thèmes et d'opérer un classement de ces thèmes.

2-3- LES LEXICALISATIONS DU THEME

2-3-1- Qu'est-ce qu'une lexicalisation ?

Pour manifester un thème, il faut recourir à une lexicalisation privilégiée qui ne doit servir qu'à désigner le thème. En effet, celui-ci connaît bien d'autres lexicalisations qui sont justement, à l'étude dans une démarche onomasiologique. Si la première étape de l'analyse thématique est de définir le thème et son cadre d'étude – le corpus, l'objectif de l'analyse, etc. – la seconde étape consiste à indiquer quelles sont les lexicalisations du thème. « Un thème, ainsi défini comme molécule sémique, peut ainsi recevoir des expressions diverses, par des unités qui vont du morphème au syntagme. Nous les nommerons, pour simplifier, *lexicalisations* » (Rastier, 2001 : 200). Comme pour les thèmes, des distinctions peuvent être opérées à l'intérieur des lexicalisations, on peut distinguer deux types : « des lexicalisations synthétiques qui manifestent au moins deux sèmes, et des lexicalisations analytiques, qui n'en manifestent qu'un » (*Ibid.*). La lexicalisation synthétique n'a pas lieu d'être préférée à la lexicalisation analytique car « elle ne jouit d'aucune prééminence théorique par rapport aux autres lexicalisations : elle n'est pas le « mot juste » dont toutes les autres expressions ne seraient que d'imparfaits avatars » (*Ibid.*). Quant aux normes de lexicalisation des thèmes, elles sont très variables d'un genre ou d'un discours à l'autre ; aussi un thème « peut être manifesté de manière diffuse, par exemple dans un paragraphe où ses divers sèmes seront lexicalisés tour à tour »²³⁴ ou connaître une lexicalisation privilégiée, récurrente dans un même texte. Pour le cas où les sèmes d'un thème sont lexicalisés au fur et à mesure du texte, il est possible de parler de lexicalisations partielles ; en effet, seule une partie du thème – un sème, par exemple – est lexicalisée à chaque fois. Ces lexicalisations ont la caractéristique d'être « fréquemment cooccurrentes dans la même période, voire dans le même syntagme » (*Ibid.* : 202) : il s'agit du phénomène de *paratopie*, il est à l'œuvre dans les anaphores associatives.

Mais aussi, chaque lexème n'est pas forcément porteur d'un thème et inversement, un même lexème peut lexicaliser plusieurs thèmes. Il est donc nécessaire de déterminer avec précision le thème étudié et de délimiter le cercle des lexicalisations de ce thème. Le choix de ces lexicalisations dépend de la méthode adoptée. Le rapport entre les lexicalisations et le palier thématique « doit être maximal pour une étude lexicographique qui entend mettre en évidence toutes les possibilités de la langue » (*Ibid.* : 205). A l'inverse, « dans l'analyse thématique, il

²³⁴ Rastier (1995) donne l'exemple du thème de l'ennui dans *Madame Bovary* : le mot *ennui* n'apparaît pas dans le texte et pourtant ce thème est omniprésent tout au long de l'œuvre. Les différents sèmes qui composent le thème de l'ennui ne se retrouvent donc jamais rassemblés dans une seule lexicalisation privilégiée mais ils sont disséminés tout au long du texte, faisant bien se dégager cette impression d'ennui caractéristique de l'œuvre.

doit être restreint à bon escient pour pouvoir caractériser la spécificité des discours et des genres » (*Ibid.*). Ainsi, pour une analyse thématique, les lexicalisations doivent être triées sur le volet, puisque la caractérisation des discours et des genres dépend d'elles, ce qui demande au préalable une étude statistique du lexique.

2-3-2- Le choix des lexicalisations

Les lexicalisations représentent le réseau notionnel qui donne son étendue à un thème. Mais cette étendue n'a pas de limites fixées d'avance. « A qui entame l'étude d'un thème, il serait utile de connaître d'emblée le réseau notionnel dans lequel peut entrer ce thème, ce qui concerne le thème et ce qui ne le concerne pas. La question n'a pas de réponse satisfaisante et ne peut en avoir pour plusieurs raisons » (Martin, 1995 : 17). Il est donc nécessaire au chercheur de fixer par lui-même les limites qu'il impose au thème étudié et donc aux lexicalisations qu'il considère. Si des lexicalisations peuvent être choisies *a priori*, elles doivent être confrontées à la réalité du corpus afin d'être retenues pour l'analyse thématique. Toutefois un corpus « n'est accessible que par extraits interrogeables par *mots-clés*. Il nous est donc nécessaire de traduire le thème en une liste de mots-clés que nous appellerons *formes d'entrée* » (Erlich, 1995 : 85). D'un point de vue pratique, les lexicalisations – ou formes d'entrée pour Erlich – sont sélectionnées si elles peuvent « permettre la sélection d'un grand nombre d'extraits qui illustrent le thème (*Ibid.*). Cette analyse statistique préalable permet de vérifier « si la fréquence de ces formes d'entrées dans le corpus d'étude n'est pas marginale ou si les extraits sélectionnés illustrent effectivement le thème » (*Ibid.*). Si des formes sont trop marginales, elles apportent peu de plus-value à l'analyse thématique tout en alourdissant le nombre de lexicalisations à traiter. Quant aux extraits qui n'illustrent pas le thème, ils apportent du bruit dans les résultats à traiter et faussent les analyses statistiques. Les statistiques doivent permettre d'ordonner les lexicalisations selon leur représentation dans le corpus et « d'apprécier en particulier les irrégularités de distribution de certaines formes suivant les corpus-thèmes ou les différents genres » (*Ibid.* : 88). Ainsi, lorsqu'ils sont interprétés, les résultats statistiques peuvent être un premier aperçu du corpus et fournir des informations générales sur les types de discours et les genres tant au palier lexical que textuel.

2-3-3- La forme des lexicalisations

Si la lexicalisation privilégiée du thème est le plus souvent un substantif, il ne faut pas pour autant se limiter aux substantifs dans le choix des lexicalisations. Les autres catégories grammaticales dites « pleines » sont tout à fait à même de manifester le thème étudié. En effet, ce qui compte dans les lexicalisations, ce sont

les faisceaux d'isotopies qu'elles manifestent et ces isotopies peuvent apparaître dans tous les types d'unités lexicales.

Si la lexicalisation privilégiée est un substantif, il est possible d'incorporer tous les dérivés de ce substantif au groupe des lexicalisations du thème, qu'il s'agisse des adjectifs, des adverbes ou des verbes formés à partir de la même base morphologique que ce substantif. Et si pour grossir le nombre de lexicalisations, on recourt aux synonymes de ce substantif, alors la même opération de dérivation est possible : au groupe des lexicalisations sont ajoutés les synonymes et leurs dérivés des diverses catégories grammaticales. La dérivation et le recours aux synonymes permettent d'enrichir considérablement les lexicalisations du thème mais surtout, ils accroissent la couverture du thème en ne se limitant pas à une seule catégorie grammaticale.

Bourion (1995) qui étudie la peur opère de cette manière puisqu'elle collecte les lexicalisations aussi bien parmi les dérivés morphologiques de *peur* que parmi les synonymes de *peur* et leurs dérivés. Cela donne donc lieu à un nombre non négligeable de lexicalisations :

Le champ lexical d'étude se compose donc ainsi :
— de substantifs : *crainte, effroi, épouvante, frayeur, horreur, panique, peur, terreur* ;
— des adjectifs suivants : *crainitif, peureux, épouventé, terrifié* (pour le groupe « qui ressent la peur ») et *effrayant, effroyable, épouvantable, horrible, terrible* (pour ceux qui qualifient l'agent) ;
— des verbes : *craindre, redouter* et la locution *avoir peur*, ainsi que *effrayer, épouvanter, terrifier, terroriser* et *faire peur* (*Ibid.* : 108-109).

Bourion a choisi de ne pas incorporer les adverbes pouvant renvoyer au thème de la peur mais elle a tenu compte des verbes et locutions verbales se rapportant à ce thème. Ainsi, le choix des lexicalisations est laissé à l'appréciation du chercheur, en fonction de son objectif de recherche, du thème et du corpus qu'il étudie. Dans d'autres cas, les adverbes auraient pu être pris en compte et non les verbes.

2-3-4- Silence et bruit

Les lexicalisations choisies, même après correction de cette sélection grâce aux tests statistiques, ne suffisent pas nécessairement pour l'analyse thématique du corpus. Il arrive que le thème soit sous-représenté en nombre de formes d'entrées (de lexicalisations) ; dans ce cas, il faut recourir à « des sources secondaires » pour suppléer aux formes d'entrées (Erlich, 1995 : 86). Ces formes supplémentaires sont recherchées et listées à partir des dictionnaires généraux ou des dictionnaires de synonymes. Dans son étude sur l'ennui, Erlich part de cette lexicalisation privilégiée pour extraire en corpus des mots se trouvant dans le contexte de cette lexicalisation et revoyant au même thème qu'elle : « une première liste de formes

qui apparaissent dans *la même phrase* que *ennui* » (*Ibid.* : 88) est établie. « Ces formes sont recueillies manuellement : celui qui étudie le thème recueille les formes qu'il juge intéressantes » (*Ibid.*). Seules sont conservées les formes ayant la plus grande significativité eu égard au thème étudié ; demeurent donc : *abattement*, *dégoût*, *désespérance*, *désœuvrement*, *engourdissement*, *incuriosité*²³⁵. Dans un second temps, Erlich enrichit cette liste de formes d'entrées extraites du corpus avec des formes supplémentaires extraites d'un dictionnaire ; viennent s'ajouter : *absurde*, *langueur*, *lassitude*, *monotone*, *oisiveté*, *spleen*. Si ces formes supplémentaires sont bel et bien incorporées à la recherche – ce qui est bien le cas chez Erlich – et si notamment elles font l'objet d'un traitement statistique alors elles « accèdent tout simplement au titre de nouvelles formes d'entrée » (*Ibid.* : 87). Cet élargissement de la recherche a pour but de rompre le silence, c'est-à-dire faire en sorte que l'automate ne passe pas sous silence des extraits du corpus qui manifestent pourtant le thème étudié.

Si les lexicalisations choisies peuvent occasionner du silence lorsqu'elles ne couvrent pas assez les manifestations textuelles du thème, elles peuvent également engendrer du bruit. L'un des principaux facteurs de bruit est la polysémie des lexicalisations, voire des phénomènes d'homonymie. Si les lexicalisations sont censées manifester un thème, c'est-à-dire un ensemble de traits sémantiques et être les signifiants de ce thème, elles n'en restent pas moins des signes, c'est-à-dire l'association d'un signifiant et d'un signifié. Le signifié propre aux lexicalisations peut comporter divers traits sémantiques qui ne sont pas tous en rapport avec le thème étudié, d'où la polysémie. Une stratégie d'interrogation des textes peut contourner le problème du bruit : « pour restreindre le bruit, nous proposons d'introduire un critère exclusif en cherchant les extraits contenant deux mots clés en cooccurrence (deux formes d'entrées) » (*Ibid.* : 86). Ainsi, Erlich ne retient de son corpus que les extraits contenant au moins deux lexicalisations du thème. Cette stratégie a donc pour objectif d'écarter tous les extraits des textes faiblement portés sur le thème et qui sont donc susceptibles de ne pas le manifester. En fait, cette stratégie repose sur l'idée selon laquelle « deux vocables auraient « une puissance thématique » supplémentaire » (*Ibid.* : 87). En effet, deux lexicalisations sont susceptibles de manifester davantage le thème qu'une seule lexicalisation. Par ailleurs, « ils attirent les extraits pertinents » (*Ibid.*) puisque le thème est manifesté de manière plus prégnante dans des extraits comportant davantage de lexicalisations.

²³⁵ Ces formes sont en premier lieu des cooccurrents de la lexicalisation *ennui*. Du fait de la relation d'isotopie qu'elles entretiennent avec *ennui*, elles prennent le statut de corrélats. Erlich en fait des lexicalisations puisqu'il poursuit ses investigations sur le thème de l'ennui à partir de ces formes extraites du corpus. Ainsi, la seule lexicalisation qu'il choisit en langue est *ennui*, toutes les autres passant en premier lieu par le statut de corrélats avant de devenir des lexicalisations. La méthode d'Erlich est un moyen parmi d'autres pour procéder à la collecte des lexicalisations.

2-4- CORRELATS ET RESEAU ASSOCIATIF

2-4-1- Les cooccurrences et les corrélats

La recherche des lexicalisations n'est pas le seul moyen de saisir le thème dans un texte. « Le mot à partir duquel peut commencer la recherche thématique n'en est pas l'objet, à la différence d'un mot-vedette qui ferait l'objet d'une recherche lexicographique » (Rastier, 2001 : 206). Il ne faut donc pas se limiter aux lexicalisations et encore moins à la lexicalisation privilégiée du thème. D'autres mots sont recherchés, qui permettent d'affiner les manifestations du thème : ce sont les cooccurrents. L'apport technologique de l'informatique a permis la recherche des cooccurrents comme étant les mots présents dans un proche empan de texte. L'empan concerné est le paragraphe car il est « l'homologue (non l'analogue) sur le plan de l'expression de la période sur le plan du contenu : c'est donc dans son empan que l'on trouve l'essentiel des cooccurrents correspondant aux thèmes recherchés » (*Ibid.* : 212).

Mais la recherche des cooccurrents n'est pas suffisante car elle ne constitue qu'un amas de données textuelles, qui doivent être interprétées pour être exploitables. L'interprétation des cooccurrents consiste à sélectionner ceux qui entretiennent un lien sémantique – une relation d'isotopie ou de paratopie (*Ibid.*) – avec les autres cooccurrents et « elle permet le passage du quantitatif (les cooccurrents statistiques) au qualitatif (les corrélats sémantiques) » (*Ibid.*). Ainsi, « une fois interprétées, les cooccurrences pour lesquelles on aura identifié une relation sémantique seront considérées comme des *corrélats* c'est-à-dire comme des lexicalisations complémentaires de la même molécule sémique » (*Ibid.*). Les corrélats permettent donc d'accroître considérablement la couverture du thème et de dépasser les lexicalisations choisies au début de l'analyse. De plus, ils ont le mérite d'être des lexicalisations du thème saisies directement en discours, sans passer par l'état « en langue » nécessaire à tout travail préalable sur le texte. « Le réseau des corrélats relie les manifestations lexicales du thème. Mais il faut pouvoir discerner les meilleurs points d'entrées dans ce réseau : la « vedette » n'est qu'un de ces points d'entrée, présumé lexicaliser synthétiquement le thème que l'on cherche à décrire » (*Ibid.* : 206). Ainsi, la liste des corrélats permet d'établir une nébuleuse de sens gravitant autour du thème (Erlich, 1995 : 88). Elle forme un réseau d'associations qui montre la structure des liens entre les mots représentant le thème (*Ibid.*). Dans son étude sur la peur, Bourion (1995 : 111) dénombre les mots régulièrement associés à ce thème et note qu'il s'agit le plus souvent de sentiments dysphoriques : *douleur, souffrance, angoisse* et *anxiété* mais encore *colère, dégoût, haine, inquiétude, honte, solitude, rage, remords, pitié* et *stupeur*.

...et, prise d'une terreur folle, éperdue de souffrance et de honte... (Zola, *L'Œuvre*, 1886, p. 150)

...une curiosité énervée, mêlée de colère et d'épouvante, me tenait jour et nuit dans un état d'extrême agitation (Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1886, p. 1092)²³⁶

Ainsi, dans le premier exemple, on retrouve le substantif *terreur* associé à *souffrance* et *honte* et dans le second, les substantifs *colère* et *épouvante* associés.

Comme les lexicalisations, les corrélats n'ont pas lieu d'être arrêtés à une catégorie grammaticale préétablie. Au contraire, « comme les corrélats sont des signifiés, les classes morphologiques qui les manifestent n'ont pas d'importance à ce niveau d'analyse : le même sème peut en effet être lexicalisé par un préfixe, un nom, un adjectif, un verbe, etc. » (Rastier, 2001 : 212). Ne pas s'arrêter à une catégorie donnée permet d'étendre la couverture du thème. Bourion (1995 : 112) ne récolte pas seulement des substantifs comme corrélats du thème de la peur, elle dénombre également des verbes et des adjectifs tels que *tendre*, *humble*, *timide*, *doux*, *ravi* comme dans les exemples suivants :

...il regarda son neveu d'un air humble et craintif... (Balzac, *Eugénie Grandet*, 1834, p. 66)

...cet air à la fois désespéré, épouvanté et ravi (Hugo, *Les Misérables*, 1862, p. 493)²³⁷

L'adjectif *humble* est associé à l'adjectif *craintif* comme l'adjectif *ravi* est associé à l'adjectif *épouvanté*. Si ces corrélats adjectifs sont associés à des lexicalisations de catégorie adjectivale comme dans les exemples précédents, les corrélats substantifs sont associés à des lexicalisations substantives, il ne faut pas pour autant en conclure une concordance catégorielle entre corrélats et lexicalisations. Bourion donne de nombreux cas d'hétérogénéité catégorielle notamment lors de l'expression de l'intensité du sentiment. « La notion d'intensité (pour *ego*) peut être exprimée avec des adjectifs épithètes du substantif désignant le sentiment (éventuellement employés avec expression du degré) » (*Ibid.* : 113) comme dans :

...cette famille était en proie à la plus vive terreur (Balzac, *La Cousine Bette*, 1846, p. 366)

...soulevée par une épouvante folle, par une horreur profonde... (Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1889, p. 1336)²³⁸

²³⁶ Exemples tirés de Bourion (1995 : 112).

²³⁷ Exemples tirés de Bourion (1995 : 112).

²³⁸ Exemples tirés de Bourion (1995 : 114).

2-4-2- Les réseaux associatifs

Les lexicalisations et les corrélats forment un réseau d'affinités lexicales dans le texte, représentant le thème au travers des relations d'isotopie qu'ils entretiennent. L'étude de ce réseau peut conduire à plusieurs objectifs ou au moins à différents résultats. Le réseau peut servir à montrer la répartition des mots dans le texte : « ces espèces qui constituent le champ sémantique y sont-elles semées régulièrement ? Ou voit-on s'opérer des alliances privilégiées qui accaparent un coin du terrain, tandis que d'autres regroupements auraient le champ libre ailleurs ? » (Brunet, 1995 : 30). Les statistiques lexicales permettent déjà de connaître la fréquence des lexicalisations dans le corpus mais ce n'est que par l'observation du texte, au travers notamment de l'étude des cooccurrents et corrélats que l'on peut mettre au jour un réseau, sa structure et donc les relations qui le constituent. Il faut pouvoir étudier les affinités et les incompatibilités lexicales et sémantiques qui sous-tendent ce réseau. « En dehors des contraintes de la syntaxe, comment les mots se marient-ils ? Par affinité ? par complémentarité ? par opposition ? » (*Ibid.* : 30-31). Ces questions font intervenir des relations sémantiques telles que la synonymie ou l'antonymie : « Les synonymes ont-ils tendance à se donner la main ? Le marquage mutuel des antonymes est-il plus étroit ? Quelle sorte de couple voit-on le plus souvent dans la phrase : celui qui apparie les semblables, comme la *pitié* et la *compassion* ou celui qui apparie les contraires, comme le *vice* et la *vertu* ? » (*Ibid.*). L'étude du réseau a donc pour objectif de déceler la « logique sémantique » sous-jacente à la mise en mots que constitue le texte à l'égard du thème (Bourion, 1995 : 108). Ainsi, pour une étude sur la peur, il s'agit de « dégager un réseau associatif de la peur stable et homogène, dans le genre du roman » (*Ibid.*). Et « comprendre les raisons de la sélection de certains mots renforce l'appréhension du « système conceptuel » étudié et met en évidence comment les multiples sous-systèmes de la langue sont utilisés pour exprimer ce réseau de notions, éléments qui peuvent être repris dans une approche de linguistique du texte » (*Ibid.* : 110).

Le réseau associatif doit aussi mettre au jour « les irrégularités de distribution de certaines formes suivant les corpus-thèmes ou les différents genres » (Erlich, 1995 : 88). Le réseau n'a donc pas pour seule vocation l'étude des relations sémantiques et lexicales à l'intérieur d'un corpus et en fonction d'un thème, il doit également apporter de l'eau au moulin de la linguistique textuelle en mettant au jour des spécificités sémantiques et lexicales des types de discours et des genres.

Les principales étapes d'une analyse thématique, assistée par informatique, peuvent se résumer comme suit : « (i) Choix des hypothèses, en fonction de l'objectif général de la recherche (une préanalyse statistique peut guider la recherche d'hypothèses, mais la fréquentation préalable du corpus reste

indispensable pour guider les intuitions). (ii) Recherche de cooccurrents par la méthode statistique des écarts réduit ou hypergéométrique. (iii) Transformation interprétative des cooccurrents en corrélats, et constitution des réseaux thématiques (cette étape est facilitée si l'on a pratiqué une interrogation simultanée sur plusieurs cooccurrents ; cf. Bourion 1995, I, 2). (iv) Validation des résultats, par croisement de l'analyse thématique avec l'analyse d'autres composantes du même corpus, par test sur un corpus de contrôle, ou par confrontation avec d'autres recherches thématiques » (Rastier, 2001 : 213).

3- METHODE THEMATIQUE POUR ETUDIER LA SYNONYMIE

L'analyse thématique a pour vocation d'étudier un thème défini dans un corpus. La méthode mise en place recourt aux signifiants de ce thème, les lexicalisations, pour le saisir et l'étudier. Ainsi, ce qui est en vue, c'est le contenu thématique du texte, qui ne peut être saisi que par ces manifestations lexicales. Or, une étude de l'homosémie est davantage tournée vers les lexicalisations que vers le thème lui-même, c'est-à-dire vers les signifiants que vers les signifiés. Cela n'empêche pas d'employer l'analyse thématique pour étudier l'homosémie. Mais cela suppose d'ajuster quelque peu la méthode d'analyse. Si le thème demeure fondamental dans la méthode, il est surtout le prétexte à une collecte de lexicalisations et l'objectif n'est plus tant l'étude de ce thème que l'étude de l'interaction des signifiants dans le texte. L'adaptation de la méthode thématique passe notamment par le choix d'un thème large pouvant ainsi offrir de nombreuses lexicalisations et le choix d'un corpus restreint mais dans lequel le thème est d'autant plus prégnant.

3-1- CHOIX DU THEME : UN THEME SEMANTIQUEMENT LARGE

L'étape première de toute analyse thématique est le choix d'un thème conjoint au choix du corpus. Il n'y a guère de contrainte qui pèse sur le choix du thème, si ce n'est sa définition claire. Toutefois, pour l'étude de l'homosémie, quelques contraintes pèsent sur le choix du thème car il est intrinsèquement lié au choix du corpus et il détermine le choix des lexicalisations.

Pour une approche onomasiologique, il est préférable d'opter pour un thème sémantiquement large. Pour reprendre la terminologie de la sémantique interprétative, il faut que ce thème corresponde à un taxème de large envergure, de préférence²³⁹. Le choix d'un thème sémantiquement large doit permettre

²³⁹ Un domaine serait excessif car il donnerait lieu à un nombre colossal de lexicalisations et rendrait l'analyse thématique inefficace.

d'énumérer un grand nombre de lexicalisations. Le nombre de lexicalisations, c'est-à-dire de signifiants, conditionne la portée et la pertinence de l'analyse onomasiologique. Celle-ci ne peut pas s'exercer de manière efficiente sur un nombre restreint de lexicalisations car les interactions entre celles-ci seront peu nombreuses et il sera difficile d'en tirer des hypothèses générales sur le fonctionnement de l'homosémie en discours. Le choix du thème ne doit donc pas être fortuit puisqu'il influence l'étendue des lexicalisations à traiter, qui sont l'objet premier de l'onomasiologie. Il faut donc être en mesure de juger *a priori* de la portée lexicale d'un thème. Un thème trop restreint ne donnerait pas assez de lexicalisations et un thème trop large conduirait à une trop grande quantité de lexicalisations devenant par là inanalysables. Il est toutefois possible de se montrer drastique dans le choix des lexicalisations d'un thème large en indiquant une limite arbitraire mais judicieuse au nombre de lexicalisations. Une telle limitation pourrait revenir à restreindre la portée sémantique du thème et donc sa définition.

Pour donner un exemple, les thèmes étudiés dans Rastier *et al.* (1995) renvoient à des taxèmes de faible envergure sémantique, ce qui est classiquement le cas dans les études d'analyse thématique. Ces thèmes ne donnent pas lieu à un nombre suffisamment important de lexicalisations pour convenir à une étude onomasiologique. Pour reprendre un cas déjà évoqué, Bourion (1995) étudie le réseau associatif de la peur et se concentre sur les principales lexicalisations de ce thème (l'ensemble des lexicalisations qu'elle retient pour ce thème est donné au § 2-3-3-). Pour un taxème, la peur fournit malgré tout un nombre non négligeable de lexicalisations lorsque l'on considère aussi bien les substantifs que les adjectifs et les verbes qui renvoient à ce thème. Mais ces lexicalisations ne peuvent suffire pour une étude de l'homosémie qui doit pouvoir brasser une plus grande quantité de signifiants. Il n'y a pas de seuil préétabli pour le nombre de lexicalisations à partir duquel une étude onomasiologique devient pertinente. Cela dépend du thème choisi et de la prégnance de ce thème dans le corpus.

3-2- CHOIX DU CORPUS : UN CORPUS RESTREINT

Le choix du corpus doit être corrélé à celui du thème car le corpus influe également sur le nombre de lexicalisations. En effet, si le thème détermine le nombre de lexicalisations en langue, c'est-à-dire, lors de l'étape préalable à l'expérimentation, le corpus détermine le nombre de lexicalisations en discours, autrement dit, se réalisant effectivement dans les textes.

Le choix du corpus influence le nombre de lexicalisations selon trois paramètres : la taille du corpus, son homogénéité générique et la prégnance du thème dans le corpus. Diverses combinaisons de ces paramètres sont possibles. L'homogénéité générique est généralement requise lors de la constitution d'un

corpus mais elle n'est cependant pas systématique. Il n'en demeure pas moins qu'elle contribue à donner des résultats homogènes concernant les lexicalisations ce qui facilite leur exploitation et évite les mauvaises interprétations. Il est toutefois possible d'opter pour un corpus constitué de sous-corpus distincts afin d'effectuer des comparaisons entre le traitement thématique et lexical dans chacun des sous-corpus. Notamment, c'est ainsi qu'opère Loiseau, Poudat & Ablali (2006) puisqu'ils comparent les thématiques propres à trois corpus de sciences humaines (philosophie, linguistique et critique littéraire).

Si l'homogénéité générique n'est pas à négliger, la taille du corpus et la prégnance thématique sont les deux paramètres les plus importants et même, ils sont dépendants l'un de l'autre. Il est possible d'opter pour un large corpus à faible prégnance thématique ou de choisir un corpus restreint mais connaissant une forte prégnance thématique. Les autres cas de combinaisons de ces paramètres n'ont guère lieu d'être : un large corpus prégnant thématiquement donnerait lieu à trop de résultats et un petit corpus sans prégnance thématique donnerait une faible quantité de résultats qui ne seraient pas nécessairement pertinents. Ainsi, la taille du corpus et sa prégnance thématique sont des critères qui dépendent l'un de l'autre et qui se compensent. La taille du corpus compense le fait que le thème étudié n'est pas reconnu comme spécialement prégnant dans ce corpus, et inversement, la prégnance du thème dans le corpus compense sa taille réduite.

Pour reprendre l'exemple de Bourion (1995) sur la peur, le corpus choisi est homogène « puisque tout genre de texte entraîne des contraintes, des limites et des prescriptions » (*Ibid.* : 108). Cela corrobore la nécessité de l'homogénéité générique du corpus quelle que soit la tâche effectuée sur ce corpus. Par ailleurs, le corpus de Bourion est considérable par sa taille puisqu'il s'agit du « fonds roman de FRANTEXT pour la période 1830-1970 (qui compte près de 40 millions d'occurrences) » (*Ibid.*). Néanmoins, le thème de la peur n'y est pas spécialement prégnant ; aucune sélection des romans de la base n'a été opérée pour privilégier les œuvres susceptibles d'évoquer ce thème. En conséquence, ce corpus a été choisi avant tout pour sa taille et son homogénéité générique et en rien pour des questions thématiques. Pour ce cas, les paramètres de la taille et de la prégnance thématique sont effectivement corrélés : si un ample corpus est choisi, il n'a pas besoin d'offrir une prégnance thématique spécifique puisque la taille du corpus est censée pallier cette absence.

Mais l'étude menée par Bourion (1995) est une étude purement thématique. Or, pour ce qui est de l'étude de l'homosémie, il est préférable d'opter pour un petit corpus à thématique prégnante. En effet, si le thème choisi possède une large envergure sémantique, il donne lieu à de nombreuses lexicalisations ce qui donnerait une masse considérable de résultats et en rendrait l'exploration coûteuse dans un grand corpus. A l'inverse, un petit corpus permet de restreindre le nombre

de résultats, mais le nombre de résultats ne sera pas pour autant négligeable puisque la taille du corpus est compensée par la prégnance du thème. L'homogénéité générique n'est pas non plus à négliger mais elle est d'autant plus aisée à mettre en place que le corpus est restreint.

3-3- CHOIX ET ETUDE DES LEXICALISATIONS

3-3-1- Lexicalisations en langue ou en discours

L'étude du thème est la finalité de l'analyse thématique ; pour une étude de l'homosémie, l'attention se déplace du thème vers ses lexicalisations mais cela ne signifie pas pour autant que celui-ci soit complètement évincé puisqu'il demeure indispensable pour mettre en place le protocole expérimental. Seulement, l'attention étant portée sur les lexicalisations, la recherche des cooccurrents passe au second plan. En prenant le statut de corrélats, les cooccurrents contribuent à la caractérisation du thème au travers des notions qui le constituent et qui gravitent autour de lui. Ecarter cooccurrents et corrélats pour ne se concentrer que sur les lexicalisations peut faire figure de pétition de principe. En effet, les lexicalisations sont choisies en langue, c'est-à-dire, avant l'expérimentation et elles sont plaquées sur le corpus, alors que les cooccurrents sont recherchés en discours, ils sont donc déduits du corpus et non imposés²⁴⁰. Mais pour rechercher des cooccurrents, il faut bien partir de lexicalisations de départ si bien qu'elles sont indispensables : le biais de l'état en langue demeure quoi qu'il arrive. Si Erlich (1995) recherche des lexicalisations du thème de l'ennui dans son corpus, en tant que cooccurrents du mot *ennui*, il est bien obligé de recourir au mot *ennui* qui est une lexicalisation en langue. Par ailleurs, si le corpus offre des cooccurrents pertinents pour cette recherche de lexicalisations, le recours à des ressources lexicales permet de compléter la liste des cooccurrents rencontrés dans le corpus. Ainsi, les lexicalisations en langue ne sont pas à négliger car le corpus et les outils d'exploration ne peuvent pas apporter tout le matériel lexical nécessaire à une analyse thématique.

Toutefois, pour l'étude de l'homosémie, l'objectif est d'étudier plutôt les lexicalisations que le thème. Il n'est donc pas nécessaire de faire un tour du thème et de ses thèmes connexes au travers de ses corrélats pour ce type d'étude. L'essentiel de l'analyse porte sur les lexicalisations mais ce n'est pas pour autant qu'il faut rejeter les cooccurrents car certains cooccurrents sont des lexicalisations en puissance qui peuvent enrichir le nombre de lexicalisations choisies au départ.

²⁴⁰ Cf. la méthode utilisée par Erlich (1995) pour récolter des lexicalisations du thème de l'ennui.

3-3-2- Travail préalable pour les lexicalisations

Que l'on recherche des lexicalisations en langue ou en discours, il faut déjà avoir une idée préalable des lexicalisations que l'on veut inventorier. Et cet inventaire sera d'autant plus pertinent s'il concorde avec le corpus. Dans de telles conditions, les lexicalisations en discours peuvent sembler les plus pertinentes. Pourtant, il est indispensable de recourir à une lexicalisation première pour opérer la collecte en corpus, il s'agira nécessairement d'une lexicalisation en langue. Par ailleurs, le cas d'Erlich (1995) montre que les lexicalisations obtenues grâce au corpus ne couvrent pas l'ensemble du thème, les ressources lexicales contribuent donc à enrichir l'inventaire des lexicalisations.

Il ne sert à rien d'inventorier des lexicalisations en vue d'une étude thématique ou de l'étude de l'homosémie, si l'on n'a pas déjà connaissance du corpus. Certes, lorsque l'on s'intéresse à un thème dont le nombre de lexicalisations est restreint, le travail préalable à effectuer lors de l'inventaire des lexicalisations s'avère dérisoire. En revanche, ce travail préliminaire devient indispensable dès lors que l'on s'intéresse à un thème large sémantiquement et donc à une grande quantité de lexicalisations. Il n'est pas forcément possible de tenir compte de toutes les lexicalisations que l'on peut rencontrer, aussi faut-il opérer des choix. Dès lors, c'est la connaissance approfondie du corpus qui permet d'orienter ces choix. La connaissance du corpus peut notamment passer par sa lecture, d'où la nécessité d'un corpus restreint. Si cette étape de prise de connaissance peut paraître fastidieuse, elle est une première approche qui peut orienter la recherche des lexicalisations. Le travail préalable à l'inventaire des lexicalisations ne peut se faire que par le biais d'une étude de statistiques lexicales. Celle-ci a pour objectif d'orienter et de corriger les choix en matière de lexicalisations. En effet, si parmi les lexicalisations choisies en langue, certaines ne se rencontrent jamais dans le corpus, elles pourront être écartées de l'inventaire des lexicalisations au profit d'autres lexicalisations. Cela permet de modérer l'ampleur de l'inventaire lexical en ne privilégiant que les mots susceptibles de donner des résultats dans le corpus.

De ce fait, les lexicalisations ne sont plus le fait d'un choix en langue, déconnecté des réalisations discursives du langage, mais leur choix est en partie appuyé sur les manifestations lexicales du corpus. Comme le corpus oriente le choix des lexicalisations, un corpus connaissant une grande prégnance du thème donne des résultats plus satisfaisants et plus pertinents pour ces choix lexicaux. Le choix d'un corpus de petite taille et d'une grande prégnance thématique revêt donc plusieurs utilités.

3-3-3- La collecte des lexicalisations

Un grand nombre de lexicalisations est requis afin de mener une étude onomasiologique de l'homosémie puisque l'étude de cette notion consiste à s'intéresser aux signifiants d'un même signifié. Et pour que cette étude ait toute sa légitimité et tout son intérêt, il faut récolter un grand nombre de lexicalisations, d'où la nécessité d'un thème large.

Au vu de l'ampleur du nombre de lexicalisations et de la place cruciale qu'elles occupent dans l'analyse, il faut mettre en place une méthode de collecte. Le plus souvent, le thème est manifesté par un substantif, qui constitue sa lexicalisation privilégiée. A partir de ce substantif, la collecte s'effectue dans deux directions : d'une part, les mots dérivés de ce substantif et d'autre part, les synonymes de ce substantif ainsi que leurs dérivés. Le recours aux dérivés permet d'obtenir des lexicalisations de catégories grammaticales différentes ce qui entraîne une couverture sémantique plus large que si l'on se restreint à la seule catégorie nominale. Par ailleurs, la collecte des synonymes favorise la couverture thématique puisque les synonymes possèdent tous le signifié du thème mais avec des variations qui leur sont propres, dues aux autres traits sémantiques qu'ils peuvent véhiculer. Cela permet de saisir le thème dans toutes ses fluctuations sémantiques au travers des traits sémantiques qui lui sont souvent adjoints.

Par exemple, lorsqu'elle a étudié la peur, Bourion (1995) a énoncé les mots dérivés et les synonymes du nom *peur* : elle a listé les noms, puis les adjectifs et les verbes renvoyant à chacun de ces noms (cf. *supra*). Ainsi, la collecte des lexicalisations s'effectue à partir d'une lexicalisation de départ et s'étend aux synonymes et dérivés. Cette opération suppose donc la consultation de ressources lexicales en langue telles que des dictionnaires de synonymes. La collecte des lexicalisations contraint justement à recourir à ces outils qui supposent l'existence de la relation de synonymie. Mais loin de les renier complètement, il faut savoir en tirer profit judicieusement et étudier les synonymes de ces dictionnaires dans le discours pour discuter le bien-fondé des relations établies dans ces ressources. Ainsi, le recours à ces dictionnaires et l'étude en corpus doivent être l'occasion d'un dialogue entre relations sémantiques en langue et en discours.

3-3-4- Enrichissement lexical pour la perspective onomasiologique

Si la méthode de collecte des lexicalisations employée en analyse thématique est tout à fait réutilisable pour l'étude onomasiologique de l'homosémie, il est possible de l'enrichir quelque peu. Si le thème choisi est sémantiquement large, se contenter des dérivés et des synonymes de la lexicalisation privilégiée apportera peu de résultats et ne permettra pas d'atteindre un nombre plus important de lexicalisations

que celui atteint par Bourion (1995) dans son étude sur la peur. Or si le thème est large, sa lexicalisation privilégiée peut faire figure d'hyperonyme pour d'autres mots renvoyant à ce thème. Ainsi, ne faut-il pas s'en tenir à la stricte relation de synonymie pour la recherche des lexicalisations, la récolte des lexicalisations gagne à convoquer également la relation d'hyponymie – hyponymie. Et pour chaque hyponyme retenu, il est possible d'opérer l'extension à ses synonymes et dérivés tout comme pour la lexicalisation privilégiée. Cette opération permet d'augmenter considérablement le nombre de lexicalisations du thème. Puisque la relation d'hyponymie est convoquée, elle entraîne un classement hiérarchisé des lexicalisations et permet de définir des sous-ensembles du thème en se focalisant plus particulièrement sur un hyponyme, ses dérivés et ses synonymes. Cela rend possible l'étude plus précise d'un sous-thème du thème étudié. Par exemple, s'il est question de décrire le vocabulaire des sentiments, le mot *sentiment* est la lexicalisation privilégiée mais il constitue un hyperonyme pour des mots comme *amour*, *haine*, *peur*, *compassion*, etc. Ainsi, il est possible de ne sélectionner que l'un de ces hyponymes et de se concentrer sur le sous-thème qu'il manifeste. De même, il est possible d'étudier les relations qui existent entre plusieurs de ces sous-thèmes dont les lexicalisations sont en fait des cohyponymes. Ainsi, la cohyponymie et l'hyponymie sont autant de relations sémantiques qui peuvent enrichir la collecte des lexicalisations d'un thème.

La relation d'antonymie pourrait également être convoquée dans certaines mesures : elle permet de saisir certaines configurations syntagmatiques empreintes de négativité, et pallie ainsi le silence occasionné par les lexicalisations initiales. En effet, le thème n'est pas manifesté par ses seules lexicalisations, dérivées et synonymes, il peut aussi être manifesté dans des cas plus particuliers tels qu'un antonyme de ses lexicalisations associé à une forme de négation qui en inverse le sens. Il peut s'agir de cas où le sens d'une assertion est inversé par une négation syntaxique portant sur le verbe (ex : *il n'est pas grand* pour signifier *il est petit*) ou de cas où le sens d'un nom est inversé par un adjectif qualificatif ou une préposition (ex : *il est sans vie* pour signifier *il est mort*). Cependant, il faut être prudent avec la relation d'antonymie car si elle permet de saisir d'autres cas que les lexicalisations de base, elle apporte aussi beaucoup de bruit, sauf à considérer un thème suffisamment large pour contenir des sous-thèmes contraires, comme le cas du thème des sentiments contenant aussi bien l'amour que la haine.

Cet enrichissement lexical tel qu'il est nécessaire à une perspective onomasiologique coïncide avec la définition donnée à l'homosémie. En tant qu'équivalence de sens approchée, l'homosémie est susceptible d'englober toutes les relations sémantiques. Ainsi, ne pas restreindre la collecte des lexicalisations à la synonymie permet de tester la validité de la notion d'homosémie et de confronter les relations sémantiques entre elles en discours. Cela permet également de ne pas

faire coïncider synonymie et homosémie et donc de ne pas limiter l'homosémie à la synonymie puisqu'elle est censée prendre part dans les autres relations sémantiques.

3-4- ETUDE DES RESEAUX LEXICAUX

3-4-1- Réseaux associatifs et réseaux lexicaux

S'il est question de réseaux associatifs dans l'analyse thématique, ici, il sera plutôt question de réseaux lexicaux puisque ces réseaux ne comportent que des lexicalisations et non des corrélats, qui sont des associations lexicales émergent en discours. Ainsi, il s'agit des réseaux lexicaux du thème et non de ses réseaux associatifs comme étant ce qui englobent les réseaux lexicaux et les autres thèmes gravitant autour du thème étudié. Les réseaux lexicaux consistent en une répartition spatiale dans un empan textuel prédéfini des lexicalisations du thème. Mais pour qu'il y ait réseau lexical, il faut que les relations entre les lexicalisations fassent sens. En effet, il est possible de rencontrer des cas dans lesquels plusieurs lexicalisations du thème se rencontrent dans l'empan textuel déterminé mais ces lexicalisations n'entretiennent aucune relation entre elles ; dans ce cas, on ne peut parler de réseau lexical malgré la présence de plusieurs lexicalisations. Si la fréquence est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'apparition de réseaux lexicaux, la présence conjointe de plusieurs lexicalisations dans un espace conjoint est également une condition nécessaire mais non suffisante. L'ultime condition qui doit être rassemblée est la présence de liens sémantiques entre les lexicalisations révélées. Ces liens sémantiques s'appuient notamment sur les faisceaux d'isotopies présents entre les lexicalisations d'un thème, c'est-à-dire les ensembles de traits sémantiques que partagent ces lexicalisations. Mais il n'est pas possible de s'en tenir à ces seules isotopies puisqu'elles sont intrinsèquement présentes entre les lexicalisations du thème. En effet, elles constituent des ensembles de traits sémantiques communs à plusieurs mots, et c'est justement cette communauté de sens qui a déterminé au choix des lexicalisations lors de leur collecte pour manifester le thème, selon un ensemble de traits sémantiques préétabli. Les isotopies participent au choix des lexicalisations mais surtout, elles prennent toute leur importance lorsqu'elles président à la transformation des cooccurrents en corrélats. Ainsi, les isotopies ont toute leur importance lors de la détection des réseaux associatifs. Or les réseaux lexicaux s'en tiennent aux seules lexicalisations qui répondent déjà au critère isotopique. Aussi, ne peut-on pas s'en tenir à ces seules isotopies pour la détection de réseaux lexicaux. Seulement, il serait possible de rencontrer dans le texte des lexicalisations d'un même thème sans que celles-ci entretiennent de relations sémantiques même si elles sont traversées par

un faisceau d'isotopies commun. Il faut donc appuyer la détection des réseaux lexicaux sur les relations sémantiques qui les traversent, car sans elles, on ne peut parler de réseau lexical. Et pour caractériser plus finement les réseaux lexicaux, il faut affiner la typologie des relations sémantiques entre les lexicalisations du thème. Mais les relations sémantiques ne sont pas le seul prérequis à la détection des réseaux lexicaux : l'empan textuel est également déterminant.

3-4-2- L'empan textuel

La recherche de réseaux lexicaux ne peut se dispenser de la détermination au préalable de l'empan textuel qui sera utilisé pour cette recherche. Si les réseaux lexicaux sont déterminés par les faisceaux d'isotopies et les relations sémantiques entre lexicalisations, ils sont également dessinés par les empan textuels dans lesquels ils sont recherchés. Le choix de l'empan textuel détermine la possibilité des réseaux lexicaux, leurs pertinences ainsi que leurs configurations. Le choix d'un empan textuel ample implique une plus grande probabilité de rencontrer des réseaux lexicaux mais ceux-ci perdent en pertinence car si une trop grande unité textuelle peut faire émerger de nombreuses lexicalisations, elle noie celles-ci sous sa quantité lexicale. La présence de lexicalisations dans un empan textuel trop important n'implique pas que ces lexicalisations entretiennent des relations sémantiques pertinentes. De même, si l'empan textuel choisi est trop petit, la probabilité d'y trouver des lexicalisations s'amenuise et laisse donc moins de chances pour trouver des réseaux lexicaux. Il faut donc pouvoir doser avec justesse la taille de l'empan textuel idéal pour la recherche des réseaux lexicaux ce qui montre l'importance du choix de l'empan textuel pour cette recherche.

Si la taille de l'empan textuel est cruciale, il faut également que l'empan textuel choisi soit une unité textuelle qui fasse sens, autrement dit, il doit former une unité de sens au sein du texte. Si l'empan textuel fait sens, cela favorise la perception des réseaux lexicaux, puisqu'ils font également sens et participent de la cohésion textuelle. Un découpage arbitraire du texte aura tendance à tronquer les réseaux qui ne pourront pas être reconnus comme tels et ne pourront pas prétendre à ce statut. Pour qu'il fasse sens, l'empan textuel ne peut être choisi que parmi les unités textuelles reconnues : le chapitre, le paragraphe, la phrase ou encore, le poème, la strophe, etc. Le choix de l'empan textuel dépend du corpus et du thème traité. Pour ce qui est du corpus, ce qui influence particulièrement la taille de l'empan textuel, c'est le type de discours et le genre des textes du corpus. Par exemple, pour des genres comme le roman ou l'essai, le paragraphe peut être un empan intéressant puisqu'il donne des unités textuelles intermédiaires entre la phrase et le chapitre. D'ailleurs, le paragraphe est reconnu comme une unité thématique à l'intérieur d'un texte du fait de sa cohésion syntaxique et de sa

cohérence sémantique : « il est articulé autour d'un thème unique » (Bessonnat, 1988 : 89). Il permet de donner des réseaux lexicaux plus conséquents que ce qu'une phrase seule pourrait contenir sans pour autant que les lexicalisations soient noyées dans l'ampleur du chapitre. Le paragraphe semble donc un bon compromis, adaptable à de nombreux genres et types de textes. Le paragraphe est par ailleurs l'unité textuelle, qui, avec la phrase, se rencontrent dans tous les types de textes. On ne peut pas en dire autant des unités textuelles supérieures que sont le chapitre, la partie, le livre ou le tome. Et le paragraphe a l'avantage de sa longueur sur la phrase ce qui augmente ses chances de contenir des réseaux lexicaux. Mais le choix de l'empan textuel est également déterminé par la prégnance du thème dans le corpus : il peut être modulé selon la plus ou moins grande prégnance du thème dans le corpus. Si le thème est dense dans le corpus, alors peut-être est-il préférable d'opter pour un empan textuel court, comme le paragraphe, voire la phrase. Et si le thème est peu dense, peut-être faut-il choisir un empan textuel plus lâche tel que le chapitre²⁴¹. Mais les critères que sont le type de discours, le genre et la prégnance thématique doivent être pris en compte tous les trois pour choisir l'empan textuel le plus adapté.

Pour l'étude de l'homosémie, le paragraphe semble un bon compromis puisqu'il s'agit d'un empan de taille intermédiaire et suggérant une unité thématique. Dans ce type d'étude, le corpus étant choisi pour sa prégnance thématique, il n'est pas besoin d'avoir recours à une large unité textuelle. Et sans conteste, la phrase serait une unité trop courte malgré la prégnance thématique car le paragraphe est plus à même de contenir des lexicalisations et donc des réseaux lexicaux.

3-4-3- Détection des réseaux lexicaux

3-4-3-1- Projection des lexicalisations sur le texte

La récolte des lexicalisations est suivie d'une projection de ces lexicalisations sur le corpus. Puisque les lexicalisations ont au préalable été l'objet d'une étude de statistiques lexicales, cette projection peut passer pour une pétition de principe : il est certain que l'on va rencontrer dans le corpus les lexicalisations choisies puisqu'elles ont en quelques sortes été extraites du corpus même si elles ont fait l'objet d'un choix en langue en premier lieu. L'étape de statistiques lexicales opérée sur chaque lexicalisation séparément ne permet pas de conclure à des interactions privilégiées entre certaines lexicalisations. Or l'objectif de la projection du lexique est de révéler les zones du texte où les lexicalisations apparaissent de manière

²⁴¹ Mais cela peut dépendre de la taille des chapitres ; ils doivent demeurer d'une taille raisonnable pour être comptés comme des unités pertinentes pour la recherche de réseaux lexicaux.

concentrée pour former des réseaux lexicaux. Certaines lexicalisations auront beau être fréquentes dans le corpus, ce n'est pas pour autant qu'elles formeront des réseaux lexicaux avec les autres lexicalisations retenues. La fréquence est une condition nécessaire mais non suffisante pour l'apparition des réseaux. De ce fait, le traitement préalable du lexique via les statistiques lexicales participe de la recherche de réseaux lexicaux sans pour autant introduire un biais méthodologique.

Cette étape de projection fait la soudure entre les deux volets de l'analyse : le volet textuel et le volet onomasiologique. Des signifiants qui renvoient à un même signifié, le thème, sont répertoriés en langue, puis ils sont révélés dans le texte via l'étape de projection. Cette étape est possible du fait des outils informatiques qui permettent de rechercher dans un texte les mots listés dans une ressource lexicale. Une fois que les lexicalisations sont révélées dans le texte, elles peuvent être étudiées en fonction de la place qu'elles occupent dans le texte, des interactions sémantiques qui émergent entre elles.

3-4-3-2- Protocole de projection et sélection des réseaux lexicaux

Pour une étude onomasiologique efficiente, une grande quantité de lexicalisations est requise. La projection des lexicalisations doit donc suivre un protocole pour l'obtention de résultats pertinents. Le protocole prévoit deux étapes pour cette projection, qui suit la logique proposée par Erlich (1995) : des réseaux lexicaux sont d'autant plus pertinents qu'ils comportent plus de lexicalisations. Avec une grande quantité de lexicalisations, les résultats peuvent vite s'avérer peu pertinents d'où la nécessité d'un contrôle a priori de cette pertinence. Ainsi, ne retenir que les réseaux lexicaux qui contiennent au moins deux lexicalisations permet un certain contrôle. Qui plus est, dans la perspective onomasiologique choisie ici, les corrélats ne sont pas retenus pour révéler des réseaux lexicaux. Seules les lexicalisations le permettent, aussi n'est-il pas envisageable de construire des réseaux lexicaux avec moins de deux lexicalisations.

Il est possible d'envisager plusieurs méthodes pour obtenir des réseaux lexicaux contenant au moins deux lexicalisations. Un protocole possible est décrit ici, qui est suivi dans les chapitres expérimentaux. Ce protocole se décompose en deux étapes. La première étape constitue une première restriction des résultats, afin de resserrer leur pertinence. Elle consiste à détecter les paragraphes qui contiennent la lexicalisation privilégiée du thème ou l'un de ses dérivés morphologiques. Cela permet de s'assurer la présence de réseaux lexicaux se rapportant au thème et ainsi d'augmenter la pertinence des résultats tout en réduisant le bruit. La seconde étape du protocole consiste à projeter toutes les autres lexicalisations du thème sur les résultats obtenus suite à la première étape. Elle permet donc d'obtention des réseaux lexicaux à proprement parler puisqu'il a au minimum deux lexicalisations dans

chaque empan textuel retenu. Ce seuil de deux lexicalisations permet seulement d'assurer la présence de réseaux lexicaux, mais il est tout à fait possible d'hausser ce seuil pour détecter des réseaux lexicaux d'autant plus pertinent qu'ils sont plus denses. L'élévation du seuil ne devient utile que pour une investigation sur un large corpus car cela permet de restreindre des résultats qui seraient trop nombreux dans le cas contraire. Cependant, le choix a été fait d'un petit corpus à forte prégnance thématique pour l'étude de l'homosémie, aussi le seuil de deux lexicalisations est un seuil acceptable.

Si un réseau lexical ne comporte qu'un couple de lexicalisations, il s'agira d'un réseau simple, puisqu'à ce couple de lexicalisations correspond une seule relation sémantique et une configuration syntagmatique. Mais dès lors que trois lexicalisations apparaissent, il est possible d'obtenir un réseau lexical complexe, c'est-à-dire un réseau comportant plus d'une relation sémantique et/ou plus d'une configuration syntagmatique imbriquées les unes dans les autres. Et à partir, de quatre lexicalisations, il est possible d'avoir affaire à deux réseaux lexicaux imbriqués l'un dans l'autre ou au moins figurant au sein du même empan textuel, en l'occurrence, du même paragraphe.

Ce protocole expérimental donnant la prédominance aux lexicalisations privilégiées des thèmes, on peut penser que ce sont plutôt des relations de généralité ou de spécificité (hyperonymie ou hyponymie) qui émergeront que des relations d'équivalence sémantique. Toutefois, les réseaux lexicaux repérés peuvent receler plus de deux lexicalisations et donc faire l'objet de plusieurs relations sémantiques. De même, chaque empan textuel peut contenir plusieurs réseaux lexicaux d'où la possibilité de rencontrer plusieurs relations sémantiques. Certes, on peut s'attendre à de nombreuses relations d'hyperonymie du fait de la grande généralité des lexicalisations privilégiées. Mais des relations d'équivalence approchée comme des relations d'opposition ont des chances d'émerger dans les empan textuels selon la richesse lexicale du thème et le choix des lexicalisations.

3-4-3-3- Configurations syntagmatiques et relations sémantiques types

Une fois que les lexicalisations sont projetées sur le texte en se donnant pour fenêtre d'observation un empan textuel déterminé, il faut détecter les réseaux lexicaux sous-tendus par les lexicalisations projetées. Il y a réseau lexical seulement si les lexicalisations entretiennent des relations sémantiques privilégiées. Il est possible d'énumérer les relations sémantiques qui favorisent l'apparition de réseaux lexicaux comme il est possible d'indiquer les configurations syntagmatiques au sein du texte qui favorisent l'apparition de ces relations sémantiques. Ces configurations s'échelonnent sur quatre niveaux : le syntagme, la proposition, la phrase et le

paragraphe²⁴². Cela justifie donc le choix du paragraphe comme empan textuel le plus adéquat.

Au sein d'une même proposition peuvent se rencontrer des cas de parataxes syndétiques et asyndétiques. Les parataxes syndétiques relient deux mots voire plus à l'aide de conjonctions de coordination (*et, ou, ni* principalement) tandis que les parataxes asyndétiques convoquent seulement la ponctuation – notamment la virgule – dans un mécanisme de juxtaposition. Les parataxes peuvent donner lieu à différentes relations sémantiques : aussi bien des relations d'équivalence que d'opposition. Souvent ces configurations permettent d'effectuer des rapprochements entre des mots, de les assigner à un même domaine du monde extralinguistique, en créant parfois des rapprochements ou des oppositions inattendus.

A l'intérieur d'une proposition, il est également possible de rencontrer des configurations de type définitionnel : un mot est défini à l'aide d'un autre mot ou d'une proposition. Un réseau lexical pourra émerger à partir du sujet d'une phrase définitionnelle et du ou des mots qui constituent cette définition. La relation d'hyponymie est récurrente dans les définitions : un mot est défini par son hyperonyme auquel est joint un ensemble de caractéristiques qui permettent de singulariser l'individu défini au sein de la classe à laquelle il appartient (Collinot, 1990).

D'autres configurations syntagmatiques mettent en relation des éléments d'une proposition ou d'une phrase à l'autre : il s'agit des relations d'anaphore. Pour ces relations de reprise, il est possible qu'un mot générique reprenne plusieurs mots spécifiques ou qu'un mot soit repris par l'un de ses synonymes ou par un mot générique. S'il est difficile d'adjoindre des relations sémantiques récurrentes aux coordinations et aux énumérations, les reprises anaphoriques s'effectuent toujours à partir de la relation d'hyponymie ou de synonymie. D'une proposition ou d'une phrase à l'autre, d'autres configurations syntagmatiques s'appuient sur des parallélismes ce qui peut entraîner l'apparition de relations sémantiques diverses. Par exemple, un réseau lexical peut émerger au sein d'une même phrase contenant deux propositions juxtaposées donnant lieu à une construction parallèle entre les sujets de ces deux propositions. Le parallèle entre les deux mots peut servir à opérer un rapprochement, marquer une opposition ou jouer sur un paradoxe selon le sens des mots et celui des propositions dans lesquelles ils se trouvent.

Cette énumération de configurations syntagmatiques et de relations sémantiques pour déceler des réseaux lexicaux se veut seulement indicative. Selon les genres et les types de discours, certaines configurations ou certaines relations

²⁴² Il n'est pas exclu de rencontrer des configurations syntagmatiques dépassant le cadre du paragraphe. En effet, la reprise anaphorique ne s'effectue pas seulement d'une phrase à l'autre mais parfois d'un paragraphe à l'autre, notamment en tête de paragraphe.

sont plus présentes que d'autres. Ou certains genres connaîtront leurs propres configurations syntagmatiques, notamment des genres jouant particulièrement sur la forme tels que les différents genres poétiques.

4- MISES EN APPLICATION POSSIBLES DES RESEAUX LEXICAUX

Les réseaux lexicaux sont recherchés en corpus pour explorer un thème et particulièrement pour étudier l'homosémie en discours. L'étude thématique et onomasiologique peut se fragmenter en divers objectifs qui constituent des applications diverses des réseaux lexicaux. En explorant les relations de sens dans le texte, les réseaux lexicaux contribuent à apporter de nouveaux éclairages sur le vocabulaire et le sens du texte, sur le style de l'auteur ou concernant la linguistique des textes et des genres.

Les réseaux lexicaux sont mis en application dans les chapitres suivants, aussi cette partie a seulement pour vocation de montrer quelles pourraient être de manière générale les mises en application de ces réseaux. Mais l'ensemble de ces mises en application n'est pas à l'œuvre dans les chapitres suivants, seules certaines apparaîtront.

L'objectif est d'étudier les lexicalisations : elles sont étiquetées selon des relations sémantiques en langue mais quelles relations entretiennent-elles en discours ? Existe-t-il des réseaux lexicaux entre ces lexicalisations ? Lesquelles entretiennent des relations privilégiées ? Si ce sont des mises en application généralistes qui sont indiquées ici, il faut garder à l'esprit que les résultats qu'elles produisent ne sont valables que pour un corpus défini. Il est possible par la suite de proposer une généralisation de certains résultats pour en faire des hypothèses de travail à confronter à d'autres corpus ou d'autres thèmes.

4-1- EVALUATION DE LA PERTINENCE DES LEXICALISATIONS CHOISIES EU EGARD AU CORPUS TRAITE

La première finalité de cette étude des réseaux lexicaux est l'évaluation des hypothèses de départ et notamment, l'évaluation de la pertinence des lexicalisations et des relations sémantiques choisies. Certes, les lexicalisations font l'objet d'un traitement statistique au préalable si bien que seules sont retenues les lexicalisations dont la fréquence dans le corpus est acceptable. Toute lexicalisation à fréquence nulle n'a techniquement pas lieu d'être retenue. Mais les statistiques lexicales évaluent seulement la fréquence des lexicalisations, elles n'évaluent en rien la présence de réseaux lexicaux. En effet, deux conditions doivent être réunies pour qu'ils puissent apparaître : plusieurs lexicalisations doivent être présentes dans la

fenêtre d'observation choisie – l'empan textuel – et ces lexicalisations doivent également entretenir des liens sémantiques. Seule la projection des lexicalisations et l'étude de ses projections pourront indiquer s'il y a réseau lexical. Et la pertinence du choix des lexicalisations s'évalue à l'aune des réseaux lexicaux qu'elles contribuent à déceler.

Parmi les lexicalisations, les variantes morphologiques peuvent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de l'évaluation. En effet, elles sont ajoutées dans le but d'augmenter la couverture du thème à l'aide de ses lexicalisations. Ces variantes sont-elles fréquentes dans le corpus ? Quelles variantes sont les plus fréquentes : les formes fléchies des noms ? les adjectifs ? les verbes ? ou les adverbes ? Ces lexicalisations permettent-elles de détecter des nombreux réseaux lexicaux ? Se rencontrent-elles souvent dans des réseaux lexicaux ? De même, les relations sémantiques qu'entretiennent les dérivés morphologiques peuvent être intéressantes à étudier : quelles relations sémantiques apparaissent entre les dérivés d'une même catégorie ou d'une catégorie à l'autre ?

Les relations sémantiques présidant au choix des lexicalisations se trouvent par la même occasion évaluées. A-t-il été judicieux de fonder le choix de ces lexicalisations sur la synonymie de la lexicographie, sur l'hyponymie ou la cohyponymie et l'antonymie ? Recourir à la relation de synonymie permet d'enrichir le nombre de lexicalisations en termes de mots de sens proche. Puisque pour un même thème, plusieurs signifiants sont possibles, tenir compte de tous ces signifiants accroît la couverture lexicale du thème. Si le thème étudié est large, il peut comporter un grand nombre de lexicalisations si bien que celles-ci peuvent gagner en clarté en étant organisées sous la forme d'une hiérarchie. Dès lors, les relations d'hyponymie et de cohyponymie interviennent. Enfin, la relation d'antonymie peut avoir son utilité dans certains cas car elle peut contribuer à réduire le silence en faisant émerger certains phénomènes syntaxiques empreints de négativité. L'examen des réseaux lexicaux doit donc révéler la pertinence de ce choix : y a-t-il des cas de négation qui auraient échappé aux réseaux lexicaux si les antonymes n'avaient pas été incorporés parmi les lexicalisations du thème ? Le nombre de cas est-il significatif ? Ou au contraire, l'antonymie ne joue-t-elle pas son rôle de relation d'opposition sans entrer dans des constructions négatives à valeur d'équivalence sémantique ? Dans ce dernier cas, elle contribue plutôt à augmenter le bruit qu'à réduire le silence, aussi doit-elle être écartée des relations sémantiques à prendre en compte pour récolter des lexicalisations du thème.

Les relations sémantiques interviennent selon leurs spécificités dans la collecte des lexicalisations d'un thème. Si ces relations établies en langue participent de la détection des réseaux lexicaux, alors elles sont également valables en discours. Ainsi, si les relations sémantiques qui ont présidé au choix des lexicalisations se retrouvent telles quelles dans les réseaux lexicaux, alors le choix

de ces relations a été judicieux. Les réseaux lexicaux permettent donc d'évaluer les choix de relations sémantiques qui ont été faits mais aussi le choix des mots reliés par ces relations sémantiques. Bien sûr, l'accent pourra être mis sur une relation sémantique en particulier, si elle fait l'objet de l'étude. En l'occurrence, l'accent est mis ici sur la relation d'homosémie. De même, on pourra étudier les interactions des relations sémantiques lorsque plusieurs sont présentes dans un même réseau lexical : certaines relations sémantiques peuvent interagir de façon privilégiée ou au contraire, ne jamais se rencontrer. L'émergence des relations sémantiques en discours est également à l'honneur : cela permet de relever les rapprochements sémantiques effectués dans les textes. Cela montre notamment dans quelle mesure les relations sémantiques en discours dépassent les seules relations sémantiques en langue en proposant des rapprochements qui ne peuvent avoir lieu qu'en discours. Ainsi, l'étude des réseaux lexicaux peut contribuer à dévoiler des affinités discursives et sémantiques entre certaines relations sémantiques ou entre certaines lexicalisations.

4-2- ETUDE DE L'INTERFACE ENTRE LANGUE ET DISCOURS

Les réseaux lexicaux sont établis à partir de lexicalisations choisies en langue en fonction des traits sémantiques qu'elles possèdent en commun avec le thème étudié. Cela suppose donc que ces lexicalisations entretiennent des relations sémantiques « en langue ». Les réseaux lexicaux sont révélés par la projection des lexicalisations. Mais pour qu'il y ait réellement réseau lexical, il faut que les lexicalisations révélées par la projection entretiennent des relations sémantiques en discours. Les réseaux lexicaux constituent donc des interfaces entre la langue et le discours. De ce fait, ils deviennent des moyens de comparaisons entre les lexicalisations et les relations sémantiques rencontrées en langue et celles rencontrées en discours. Les lexicalisations choisies pour manifester le thème donnent-elles lieu à des réseaux lexicaux ? Les relations sémantiques, répertoriées dans les dictionnaires de synonymes, qui ont présidé aux choix des lexicalisations se rencontrent-elles dans le corpus étudié ? Puisque les relations sémantiques de la lexicographie sont des virtualités du discours, on peut s'interroger sur leur actualisation en discours. Il s'agit donc de confronter les relations des dictionnaires avec celles présentes dans le texte. Cela permet donc de mesurer la pertinence des lexicalisations choisies et des relations sémantiques qui ont contribué à la collecte de ces lexicalisations.

Toutefois, l'évaluation du choix des lexicalisations et des relations sémantiques doit tenir compte des spécificités du corpus traité. En effet, le genre, le type de textes et, dans une moindre mesure, le thème influencent la présence des lexicalisations et des relations sémantiques. Si des relations sémantiques en langue n'apparaissent pas dans le corpus, cela ne signifie pas que ces relations sont

illégitimes en discours mais seulement que ce corpus n'est pas en mesure de les actualiser. Si la présence d'une relation permet de la légitimer, il n'est pas possible de conclure à son rejet en langue si elle n'est pas présente dans le corpus. Cela montre également que les relations sémantiques sont dépendantes des genres et des types de textes. Ainsi, l'actualisation des relations sémantiques dans le discours ne peut s'effectuer que dans certaines conditions ; au-delà du sens des mots, le contexte et le discours sont des paramètres déterminants pour expliquer l'actualisation ou la non-actualisation des relations sémantiques.

L'objectif premier est d'étudier la relation d'homosémie. C'est une relation que l'on rencontre en langue puisqu'elle concerne les relations sémantiques. Mais en discours, la synonymie distinctive s'avère impossible à rencontrer dans la mesure où le test de substitution montre que les mots synonymes ne sont pas interchangeables dans tous leurs contextes d'emploi. Or, dans une perspective onomasiologique, il est possible de rencontrer l'homosémie puisqu'elle est la simple possibilité pour un signifié de se rencontrer dans plusieurs signifiants. Qu'en est-il en discours ? L'approche textuelle doit contribuer à examiner les relations de synonymie en langue pour mesurer leur pertinence en discours. Si elles sont effectivement présentes, alors faut-il étudier la manière dont elles s'actualisent. En effet, elles peuvent faire l'objet d'actualisations privilégiées ou au moins récurrentes selon les genres et les types de discours. Ce travail sur l'homosémie pourra également montrer quelles sont les lexicalisations privilégiées par le thème et quelles relations sémantiques entretiennent ses lexicalisations au sein du thème.

En conséquence, les réseaux lexicaux doivent aussi avoir pour objectif de valider ou d'invalider les hypothèses qui ont présidé à leur élaboration, telles que le choix des lexicalisations et des relations sémantiques ou l'ajout des dérivés morphologiques ou des antonymes ou l'étude de l'interface entre langue et discours. Mais si la finalité principale des réseaux lexicaux peut consister à étudier une relation sémantique telle que l'homosémie, il existe bien d'autres finalités possibles à ces réseaux lexicaux : ils peuvent étendre leur portée à la linguistique textuelle ou à la stylistique, ce qui montre que l'homosémie peut receler diverses mises en application. Ainsi, le paragraphe suivant est-il l'occasion d'élargir la perspective en montrant que la synonymie et les réseaux lexicaux peuvent servir dans d'autres expériences pour d'autres études.

4-3- ETUDE DES PHENOMENES DE SPATIALITE DANS LE TEXTE

4-3-1- Etude de la spatialité des relations sémantiques

En tant que projections de lexicalisations sur un corpus, les réseaux lexicaux permettent de révéler la répartition spatiale des unités lexicales et donc des relations

sémantiques dans les textes²⁴³. Si l'on s'intéresse spécialement à la relation d'homosémie, il est possible de répertorier l'ensemble des configurations présentes dans le corpus dans lesquelles cette relation se rencontre. Cela permet notamment de connaître et donc de pouvoir anticiper sur les répartitions spatiales canoniques de cette relation et ainsi, à l'avenir, de pouvoir déceler de manière automatique ces relations d'homosémie et les mots mis en relation. Une meilleure connaissance de la spatialité de la relation peut faciliter l'extraction automatique de l'homosémie en corpus, en tenant compte bien sûr du type de corpus et des répartitions spatiales les plus fréquentes dans ce corpus.

La relation d'homosémie a déjà été étudiée selon sa spatialité mais le caractère spatial de cette notion n'était pas nécessairement ce qui était mis en avant, aussi est-il possible d'étudier les configurations de la notion en insistant sur ce point. Il peut être intéressant d'étudier la présence ou l'absence de contextes dits « assimilateurs » ou « dissimilateurs » – tels que Gauger (1970) les a théorisés – où l'auteur des textes met en avant l'équivalence qui existe entre les mots ou au contraire, leurs différences de sens. De tels contextes ne peuvent aisément être distingués par leur spatialité, c'est la construction syntaxique qui pourra répondre à cette question, mais si des configurations récurrentes émergent dans ces types de contextes, il sera possible de les déceler automatiquement et donc d'extraire les mots homosémiques. Et pour une conception onomasiologique de l'homosémie, l'équivalence ou la différence de sens importe peu, seul compte le signifié associé à plusieurs signifiants.

D'autres configurations types existent. Ce qu'on appelle la synonymie syntagmatique met en jeu plusieurs mots de même sens, les uns à la suite des autres et de ce fait, on peut y voir une survivance de la synonymie rhétorique, notamment manifestée par les binômes synonymiques. Ainsi, une telle relation peut se rencontrer dans des configurations prédéfinies que sont la coordination ou l'énumération. La synonymie syntagmatique peut se traduire par des configurations plus amples dans l'espace textuel telles que les reprises anaphoriques : elles permettent de dépasser le simple cadre de la proposition, pour s'étendre aux relations entre propositions et entre phrases, ce qui montre quelle envergure la relation d'homosémie peut déployer dans le texte. Mais il ne faut pas se contenter de la spatialité de ces relations, il faut également s'interroger sur leurs rôles dans l'économie du texte, aussi discursive, argumentaire que stylistique.

L'antonymie, l'hyponymie ou la cohyponymie peuvent également être étudiées selon leur spatialité. En effet, certaines configurations types peuvent être attachées à ces relations sémantiques. Si la relation d'antonymie peut se retrouver

²⁴³ Cela rejoint les travaux de topographie textuelle en analyse des données textuelles qui s'intéressent à l'apparition de lexèmes donnés dans un corpus de texte : par exemple, les mots *fracture*, *Europe*, *problème* et *jeunes* dans différents discours de Jacques Chirac (Mayaffre, 2007).

dans des cas de coordination ou des phénomènes de parallélismes, la relation d'hyponymie attire la configuration anaphorique et la cohyponymie attire des configurations énumératives. Ainsi, l'homosémie semble pouvoir s'adapter à tous les types de configurations.

4-3-2- Etude du maillage textuel

Les réseaux lexicaux peuvent amener à étudier le maillage sémantique et lexical du texte du fait de l'étude de la spatialité des phénomènes sémantiques qu'ils induisent. Certes les réseaux lexicaux se focalisent sur un thème et il ne semble pas possible d'étudier en parallèle tous les thèmes présents dans un texte. Mais comme de nombreux phénomènes linguistiques qui n'apparaissent qu'à l'échelle textuelle pourront être étudiés par leur biais, ils peuvent mettre au jour les phénomènes de cohérence textuelle. En effet, les réseaux lexicaux donnent à voir les nœuds du maillage textuel que sont les lexicalisations présentes dans le texte ainsi que les liens entre ces lexicalisations qui forment les rets du maillage textuel. Ce maillage s'appuie donc sur les faisceaux d'isotopies qui traversent le texte et il donne aux textes leur cohérence. Sans cohérence, il n'est pas possible d'envisager un texte, qui, dans le cas contraire, ne serait qu'une suite de phrases ou même un sac de mots. Ainsi, l'étude des réseaux lexicaux contribue à révéler le maillage textuel et donc à expliquer la cohérence qui préside à la constitution d'un texte. Les réseaux lexicaux font intervenir les différents niveaux linguistiques qui participent de cette cohérence puisqu'il est aussi bien question du niveau sémantique pour les relations de sens entre les unités lexicales que du niveau syntaxique concernant les phénomènes de spatialité et les configurations des relations sémantiques.

Le réseau lexical révélant le maillage sémantique et lexical du texte par rapport à un thème donné permet également de dégager des zones thématiques dans le texte. En effet, la concentration de réseaux lexicaux dans certaines parties du texte manifeste la forte prégnance de ce thème dans ces parties du texte. Mais la finesse de l'examen peut être poussée plus loin : le réseau lexical peut également donner à voir la concentration lexicale de certaines unités dans certains passages et ainsi manifester la présence d'un sous-thème donné dans ces passages. Et si l'on prend du recul par rapport aux zones du texte où le thème étudié ou des sous-thèmes sont présents, il est possible de déterminer une cartographie du texte eu égard à ce thème ce qui revient à proposer un profil du texte concernant cette thématique. Ainsi, l'homosémie au travers des réseaux lexicaux peut connaître des applications en linguistique textuelle et en analyse des données textuelles.

Les réseaux lexicaux vont dans le sens du rejet du test de substitution étant donné le poids supplémentaire qu'exercent les contraintes textuelles telles que la cohérence sur le test de substitution. Ainsi, si ce n'est pas leur vocation première,

les réseaux lexicaux peuvent *a posteriori* aider à démontrer l'incongruité du test de substitution lexicale comme protocole expérimental de la synonymie. Ils mettent au jour le tissu textuel et au vu de l'articulation de ces réseaux, il devient évident que le maillage textuel ne peut se laisser découdre et recoudre à l'envi étant donné les liens tissés entre chaque nœud du réseau et les entrelacs des multiples réseaux qui parcourent le texte. Les réseaux lexicaux peuvent également mettre au jour le travail d'écriture de l'auteur, les figures qu'il a employées, etc. qui sont autant d'arguments contre la substitution de la synonymie distinctive.

4-4- ELEMENTS POUR DES ETUDES DE STYLISTIQUE ET DE LINGUISTIQUE TEXTUELLE

Les réseaux lexicaux n'ont pas pour seule vocation l'étude de l'homosémie ou celles des relations sémantiques en discours. Ils peuvent contribuer à des études menées dans des domaines connexes à la sémantique lexicale, tels que la linguistique des textes ou la stylistique. Les réseaux lexicaux apportent des données et des éléments d'analyse en ce qui concerne le lexique et les relations sémantiques apparaissant dans des textes. Si l'on se place dans l'optique de la stylistique, ces données peuvent servir à l'étude du style d'un auteur. Si le corpus étudié est composé des œuvres d'un même auteur se rattachant à des genres et des types de textes différents, il est possible d'étudier les contraintes génériques et discursives auxquelles l'auteur est obligé de se plier et les stratégies qu'il met en place, notamment concernant le volet lexical et sémantique (cf. Loiseau, 2006). Si une telle étude connaît une dimension stylistique, il s'agit avant tout d'un travail de linguistique textuelle puisqu'il est question de contraintes génériques et discursives. En effet, ces études lexicales peuvent toucher la linguistique des textes et des genres en caractérisant des schémas lexicaux propres à certains types de textes ou certains genres. Mais si le corpus étudié est composé de textes d'un même genre mais émanant d'auteurs différents, alors l'étude deviendra plus stylistique puisqu'il s'agit de comparer le style de divers auteurs au travers du lexique qu'il emploie et des liens sémantiques qu'ils énoncent. Il peut être intéressant de montrer les différences d'un auteur à l'autre quant à la répartition des signifiants, si certains traits s'avèrent saillants : certaines configurations peuvent davantage se retrouver chez un auteur que chez un autre.

Cependant, l'objectif premier de l'élaboration des réseaux lexicaux est d'étudier les relations d'équivalence sémantique approchée à l'échelle du texte. Leurs apports en matière de stylistique ou de linguistique textuelle et générique ne viennent que dans un second temps. Ce sont des perspectives à étudier mais elles ne doivent pas faire oublier que le but est l'étude du texte au travers de son lexique et des thèmes qui le traversent.

Conclusion

L'histoire de la notion et l'étude de ses écueils théoriques récurrents montrent qu'il est plus juste d'étudier la synonymie selon une perspective textuelle et onomasiologique. Dès lors la synonymie devient une relation entre des signifiants possédant un même signifié, le tout dépendant des contextes d'emploi. Cette nouvelle perspective nécessite la mise en place d'une méthode plus adéquate à l'étude de la synonymie que la méthode distinctive s'appuyant sur le test de substitution. L'analyse thématique est une méthode déjà existante qui concorde avec les prérequis nécessaires : en effet, elle s'exerce sur les lexicalisations d'un thème en discours, c'est-à-dire sur les signifiants d'un signifié en fonction de leurs apparitions dans le texte. Cependant, cette méthode a pour but l'étude d'un thème dans un corpus donné, elle est donc clairement orientée vers le signifié du thème et les thèmes qui gravitent autour de lui. Or pour étudier la synonymie en onomasiologie, c'est-à-dire l'homosémie, il faut davantage faire pencher l'analyse du côté des signifiants, sans pour autant délaisser les signifiés. Cela demande donc quelques ajustements à la méthode de l'analyse thématique. Il est préférable d'opter pour un corpus restreint mais avec une forte prégnance thématique puisque le thème choisi doit être un thème sémantiquement large afin d'offrir un grand nombre de lexicalisations à étudier. Les lexicalisations constituent le pilier de l'analyse puisqu'elles sont les signifiants à partir desquels peut s'exercer l'analyse onomasiologique. L'analyse thématique classique s'arrête également sur les cooccurrents des lexicalisations du thème afin d'étudier les thèmes connexes au thème étudié. Mais cela dénote une concentration autour du signifié du thème et non autour de ses signifiants, aussi la recherche de cooccurrents est-elle écartée de la méthode propre à l'étude de l'homosémie. Enfin, la projection des lexicalisations sur le corpus doit se faire dans un empan textuel prédéfini, le plus idoine étant le paragraphe, et elle doit contribuer à révéler les réseaux lexicaux. Pour apparaître, ceux-ci doivent obéir à deux critères : ils doivent comporter au moins deux lexicalisations du thème et ces lexicalisations doivent entretenir des relations sémantiques dans l'extrait textuel.

Si cette méthode a pour finalité première l'étude de l'homosémie dans une perspective onomasiologique et la validation des hypothèses de départ, elle connaît d'autres finalités possibles. En effet, l'étude de l'homosémie via les réseaux lexicaux peut apporter des éléments d'analyse dans des études de stylistique ou de linguistique textuelle puisqu'elle peut servir à caractériser les unités lexicales ou les réseaux entre unités lexicales propres à un auteur ou à un genre donné et ainsi mettre au jour les stratégies stylistiques et rhétoriques d'un auteur ou les contraintes discursives propres à un genre ou à un type de discours.

La méthode développée ici pour traiter l'homosémie est mise à l'épreuve sur un corpus constitué des textes à thématique morale de trois auteurs du XVII^e siècle ; les thèmes étudiés sont le vice et la vertu, thèmes conjoints et interdépendants. La partie suivante présente ce corpus et le lexique attaché aux thèmes ainsi que les outils de traitement du corpus et du lexique utilisés pour cette expérimentation.

**PARTIE 4 : PROTOCOLE
EXPERIMENTAL POUR UNE
ETUDE ONOMASIOLOGIQUE DE
LA SYNONYMIE**

CHAPITRE 7 : MATERIAU LINGUISTIQUE : CORPUS ET THEME

Introduction

Le choix a été fait d'étudier l'homosémie selon une perspective onomasiologique et textuelle²⁴⁴ et l'analyse thématique apparaît comme la méthode la plus à même de proposer un protocole expérimental pour une telle étude. Toutefois, la méthode de l'analyse thématique nécessite quelques ajustements pour s'adapter au mieux aux attentes et aux besoins d'une étude de l'homosémie. La première étape de l'analyse thématique est la définition d'un thème et d'un corpus, la seconde étape consiste à rechercher et répertorier les lexicalisations du thème. Lorsqu'elles sont nombreuses, elles doivent être l'objet d'une collecte structurée. Ces deux premières étapes sont explicitées dans le présent chapitre ; les étapes suivantes du protocole expérimental, soit les aspects techniques de celui-ci, sont traitées dans le second chapitre de cette partie.

Puisque cette expérimentation se situe dans une approche onomasiologique, il est nécessaire de choisir un thème sémantiquement large à examiner : le vice et la vertu sont apparus comme des thèmes larges dans la mesure où chacun d'eux regroupe plusieurs sous-thèmes, correspondant respectivement aux différents vices et aux différentes vertus. Par ailleurs, il a semblé impossible de n'étudier que l'un de ces thèmes sans prendre en compte l'autre tant ils sont intriqués. Ils sont comme les deux faces d'une même médaille : il n'est pas possible de traiter du vice sans évoquer la vertu et inversement. Cela s'est avéré d'autant plus vrai compte tenu des textes qui ont été choisis pour mener cette expérimentation : les œuvres principales de trois auteurs du XVII^e siècle, Pascal²⁴⁵, La Rochefoucauld et La Bruyère, ne cessent de jouer sur la dialectique entre vice et vertu. Mais le choix du thème doit se faire conjointement au choix du corpus, d'où le recours à un corpus de textes que l'on peut étiqueter comme moraux ; cela laisse supposer une grande prégnance thématique dans ce corpus. Qui plus est, il s'agit bien d'un corpus restreint puisqu'il n'est composé que de trois textes. Le thème et le corpus répondent donc aux exigences d'une analyse thématique adaptée à l'homosémie.

²⁴⁴ Cela oblige à reconsidérer la notion elle-même d'où la nécessité de lui attribuer un autre nom en la nommant *homosémie*.

²⁴⁵ L'œuvre de Pascal convoquée pour ce corpus doit être considérée avec précaution puisqu'il s'agit d'une édition scientifique des *Pensées* consultée à partir de la base Frantext. Il n'a pas été possible de se procurer la totalité de cette édition en version numérique pour des questions de droits. Les fragments examinés ont donc été extraits à partir du formulaire de requête de la base Frantext.

Ce chapitre se propose donc de présenter les textes du corpus et de révéler les liens étroits qu'ils entretiennent avec les thèmes choisis. Dans un second temps, les thèmes de vice et de la vertu sont décortiqués afin de procéder au recensement de leurs lexicalisations. Les étapes de ce recensement sont décrites afin de dévoiler la méthode de collecte adoptée. Mais le nombre de lexicalisations nécessaires à une approche onomasiologique est tel que ces lexicalisations sont organisées sous la forme d'une base lexicale. Ainsi, la seconde partie de ce chapitre donne à voir le contenu de la base lexicale et expose la manière dont elle est structurée.

1- CORPUS DE TRAVAIL

1-1- PRESENTATION DU CORPUS

Les thèmes du vice et de la vertu ont été choisis pour mettre en place une analyse thématique de l'homosémie. Ce choix est opéré conjointement au choix du corpus puisque le thème et le corpus doivent être interconnectés, selon les exigences de l'analyse. Pour ce qui est de l'analyse onomasiologique de l'homosémie, le corpus doit faire preuve d'une forte prégnance thématique. Et si un thème sémantiquement large est choisi, alors le corpus à traiter doit être restreint. Ainsi, puisque les thèmes du vice et de la vertu constituent une large couverture sémantique, le corpus choisi n'est composé que de trois textes :

- *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, de Jean de La Bruyère
- *Les Réflexions ou sentences et maximes morales*, de François de La Rochefoucauld
- *Les Pensées*, de Blaise Pascal²⁴⁶

Ces trois textes ont expressément été choisis car ils sont étiquetés comme des œuvres morales, c'est-à-dire se rattachant à la science des mœurs, qui étudie principalement les vices et les vertus d'une société. Cela laisse présumer une forte prégnance thématique dans ce corpus. L'analyse menée à partir de ce corpus et de ces thèmes permet notamment de vérifier l'hypothèse de la prégnance thématique dans ce corpus et même d'opérer des comparaisons entre les textes du point de vue des thèmes et de leurs traitements.

Toutefois, il faut avoir conscience que ce corpus implique un état de langue classique et non l'état de langue du français contemporain. Il faut donc tenir compte de cette particularité du corpus lors de la définition des thèmes et de l'énumération de leurs lexicalisations. Cela revient à concevoir les thèmes du vice et de la vertu tels qu'ils sont pensés au XVII^e siècle et non comme ils le sont aujourd'hui. Et il

²⁴⁶ Il s'agit de l'édition de Michel Le Guern pour les *Œuvres complètes* de Pascal à la Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard : 1998.

faut être vigilant quant aux lexicalisations choisies car elles doivent posséder les signifiés des thèmes tels qu'ils existent au XVII^e siècle.

1-2- CARACTERISTIQUES DES TEXTES

Pour constituer un corpus, il faut recourir à des données homogènes afin que celui-ci soit représentatif du fait de langue étudié. Pour ce qui est des textes, l'homogénéité passe en premier lieu par le genre et le type de discours. En second lieu, elle passe par les thèmes majeurs abordés dans les textes d'un corpus. Ce critère est tout particulièrement important étant donné la nature de la recherche menée ici. Enfin, la forme des textes peut également constituer un critère d'homogénéité lorsqu'elle vient s'ajouter aux critères précédents, mais elle peut se trouver incluse dans le genre. Cependant, il existe nécessairement des divergences d'un texte à l'autre, dont on doit avoir conscience dans une étude sur corpus, afin de les mesurer lors de l'obtention des résultats.

1-2-1- Genre et type de discours des textes

1-2-1-1- Essai et sentences

L'un des critères présidant à la constitution du corpus est l'homogénéité générique et discursive de celui-ci ce qui assure cohérence et représentativité au corpus. Les textes du corpus ont été choisis pour leur appartenance à un même type de discours : le discours argumentatif et à un même genre : l'essai. En effet, en tant qu'œuvres morales, les trois textes du corpus sont censés défendre une vision des mœurs de la société contemporaine d'où un propos argumenté et donc un discours argumentatif. Quant au genre, les textes sont étiquetés comme littéraires, mais parmi les genres littéraires, ils ne relèvent pas de la fiction, et donc des genres fictionnels tels que le roman ou la nouvelle ; ils ne concordent pas non plus avec les genres à contraintes formelles comme la poésie ni avec des genres tournés vers l'oralité comme le théâtre. Le genre « essai » semble l'étiquette la plus adéquate pour ces textes ; d'ailleurs, ce genre concorde le plus avec le discours argumentatif si bien que les textes du corpus respectent en quelques sortes les canons génériques et discursifs²⁴⁷.

Mais les textes du corpus constituent des formes particulières d'essais ; il est donc possible d'affiner quelque peu la caractérisation du genre, ce qui suppose de fragmenter le genre « essai » en plusieurs sous-genres correspondant à différents types d'essais. Pour le cas présent, les textes du corpus appartiennent au sous-genre

²⁴⁷ Si l'on considère le classement générique des textes de la base Frantext comme un référentiel, alors l'étiquette générique « essai » concorde avec l'étiquetage de la base.

« sentences »²⁴⁸. Les sentences constituent un type de discours argumentatif à part entière avec une forme qui leur est propre si bien qu'elles ne respectent pas les codes discursifs inhérents aux essais. Ainsi, il apparaît nécessaire de se montrer plus fin dans la caractérisation du genre des textes de ce corpus. On peut définir les sentences comme des énoncés courts à portée générale, et se voulant le plus souvent incisifs, car ils doivent exprimer une idée en peu de mots tout en marquant les esprits. Il n'est donc pas possible de développer un discours argumentatif énonçant une thèse, des arguments et des exemples pour appuyer cette thèse, le tout sous une forme structurée comprenant une introduction, un développement et une conclusion. La concision des sentences amène donc à les considérer comme un sous-genre à part entière, qui ne répond pas aux mêmes exigences discursives et textuelles que les autres formes du genre « essai ».

1-2-1-2- Hétérogénéités discursive et générique inhérente aux textes

S'il est possible d'indiquer le genre et le type de discours communs aux textes du corpus, ce qui rend le corpus homogène, cela ne signifie pas pour autant que chaque texte est lui-même homogène. Il est donc nécessaire de préciser les disparités qui se font jour et les autres genres ou sous-genres qui émergent.

1-2-1-2-1- Les Caractères de La Bruyère : les remarques, entre sentences et portraits

Le type de discours n'étant pas homogène dans les textes du corpus, il doit être nuancé. Dans ses *Caractères*, La Bruyère mêle sentences et portraits ce qui fait l'originalité de son œuvre et son succès. S'il y a bien des sentences dans son texte, celles-ci n'obéissent pas systématiquement à l'exigence de concision qui leur est inhérente car certaines peuvent être développées en longs paragraphes. D'ailleurs, La Bruyère emploie le terme « remarque » pour désigner ses fragments, aussi ne parle-t-il pas de sentences. Si l'on ne peut parler d'hétérogénéité dans ce cas de figure, il est au moins question de variétés au sein des sentences que l'on rencontre chez La Bruyère. Mais ces remarques plus longues sont le ferment de l'hétérogénéité car elles peuvent contenir des portraits²⁴⁹. Certes, les portraits font figure d'exemplums et à ce titre, ils font partie de l'argumentation menée par La Bruyère. Mais ils constituent des manifestations du discours descriptif au sein du

²⁴⁸ *Sentence* est ici comme un terme générique, non marqué, par rapport aux remarques, maximes ou pensées rencontrées dans les textes du corpus. Dans le cas présent, il n'est donc pas exactement question du sens étymologique de ce terme, qui se définit en tant qu'aphorisme à valeur universelle.

²⁴⁹ Bien sûr, les portraits participent de l'économie du texte puisqu'ils sont situés au même plan que les sentences dans les « remarques ». La Bruyère utilise donc ce terme générique pour désigner des énoncés bien différents, puisque renvoyant à des genres et des types de discours distincts.

discours argumentatif. Partant, on peut considérer qu'ils appartiennent à un sous-genre du genre « description »²⁵⁰ : celui des portraits, sous-genre qui s'insère tout aussi bien dans une étude des mœurs que les sentences. Puisque les portraits et les sentences de toute taille participent de l'économie générale de l'œuvre, il n'y a pas lieu d'opérer cette distinction lors du traitement du texte en se concentrant sur les sentences au détriment des portraits. En revanche, il pourra être intéressant d'observer particulièrement les distinctions entre lexicalisations et réseaux lexicaux qui pourraient émerger entre ces deux sous-genres²⁵¹.

1-2-1-2-2- Les *Maximes et Réflexions diverses* de La Rochefoucauld : sentences, réflexions et portraits

L'œuvre de La Rochefoucauld s'avère elle aussi hétérogène dans la mesure où elle se divise en deux parties : d'une part, les maximes et d'autre part, les réflexions diverses. Mais l'hétérogénéité des *Maximes* est de moindre importance que celle des *Caractères*, puisque les maximes et les réflexions sont de type argumentatif et appartiennent au genre « essai ». Mais, les réflexions diverses se distinguent des maximes par leur taille : de par les développements de la pensée qu'elles permettent, elles se rapprochent davantage du genre « essai » que les maximes. Elles semblent donc se situer à la frontière entre essai et sentence. Ainsi, le texte de La Rochefoucauld offre des nuances d'un même genre, mais il reste à définir si les réflexions peuvent constituer un sous-genre de l'essai distinct des sentences. L'étude des réseaux lexicaux, au travers de leur spatialité, pourra apporter des éléments de réflexion pour trouver des réponses à cette interrogation.

Dans l'édition du texte, sont associés aux *Maximes et Réflexions diverses*, des portraits d'illustres contemporains rédigés par La Rochefoucauld ainsi que son portrait par lui-même. Contrairement aux portraits présents dans *Les Caractères* de La Bruyère, ces portraits ne font pas figure d'exemplums et comme tels, ils appartiennent pleinement au discours descriptif. Ils ne sont donc pas le fait du genre « essai » mais appartiennent plutôt au sous-genre « portrait » au sein du genre « description ». Malgré la différence discursive et générique qu'ils offrent, ces portraits ont quand même été incorporés au corpus dans la mesure où il s'agit pour partie de portraits moraux et comme tels, susceptibles de manifester les thèmes du vice et de la vertu. Comme ils représentent une faible part de l'œuvre, ils sont peu susceptibles de troubler les résultats expérimentaux. Au contraire, ils pourront

²⁵⁰ La description n'apparaît pas comme un genre canonique au même titre que le roman ou l'essai mais elle ne peut être occultée puisqu'elle représente le discours descriptif. Et il ne faut pas oublier qu'elle est inhérente à de nombreux genres tels que les genres fictionnels.

²⁵¹ On peut aisément imaginer des réseaux lexicaux plus diffus dans les portraits que dans les sentences comme on peut s'attendre à davantage de substantifs dans les sentences et à davantage d'adjectifs dans les portraits, car les substantifs peuvent exprimer une notion là où l'adjectif sert à qualifier et à caractériser. Il s'agit bien sûr d'une hypothèse à confronter aux textes du corpus.

servir dans des comparaisons avec les portraits présents chez La Bruyère : soit pour composer un sous-corpus de portraits au sein de ces deux œuvres afin de les opposer aux sentences, soit pour opérer des comparaisons entre auteurs de portraits.

1-2-1-2-3- Les *Pensées* de Pascal : notes pour un texte inachevé

Il est plus difficile de statuer sur l'hétérogénéité générique et discursive des *Pensées* de Pascal. Il s'agit d'une collection et d'une collation à titre posthume de notes prises en vue de la rédaction d'un ouvrage²⁵² ou pour conserver en mémoire des idées. Les notes de Pascal ne peuvent donc être considérées comme des sentences au même titre que les remarques de la Bruyère ou les maximes de La Rochefoucauld puisque ce sont des énoncés inachevés qui n'ont pas connu leur mise en forme finale. Assurément, ces notes n'avaient pas vocation à devenir des sentences mais plutôt à nourrir les développements d'un essai. D'ailleurs, ces notes peuvent prendre des formes très disparates allant de longs développements de plusieurs paragraphes à de simples bribes de phrases²⁵³. Ces bribes de phrases ou ces énoncés faits de juxtapositions sans cohérence apparente pour quiconque autre que Pascal ne peuvent donner lieu à des réseaux lexicaux dûment interprétables. Cela peut rendre plus difficile l'analyse thématique automatisée mais il faut tenir compte de cette spécificité du texte de Pascal lors de la détection automatique des réseaux lexicaux.

Du point de vue du discours, les *Pensées* de Pascal ont été choisies car elles appartiennent au discours argumentatif. Quel que soit l'ouvrage que Pascal projetait de rédiger, celui-ci devait nécessairement défendre une thèse, qu'il s'agisse d'une étude de l'homme, de ses mœurs ou de la religion. On retrouve donc le discours argumentatif dans les *Pensées* même s'il se manifeste à l'état embryonnaire dans certains fragments du fait de l'inachèvement du texte. Si le type de discours est clair, il est plus difficile de statuer sur le genre ou sous-genre auquel appartient ce texte : Frantext classe les *Pensées* parmi le genre « essai ». Toutefois, les notes participent de la famille des textes inachevés, mais cet inachèvement est tel qu'il ne laisse guère présager de la forme finale que le texte aurait prise. Cependant en l'état actuel du texte, la discontinuité inhérente aux notes et leur caractère nécessairement elliptique permet de les ranger dans le sous-genre « sentences », lui-même appartenant au genre « essai ». Néanmoins, si l'on a le plus souvent une lecture morale de ces notes, Pascal dans ses *Pensées* s'oriente bien davantage vers la religion comme en témoignent le vocabulaire et les réseaux lexicaux que l'on y

²⁵² Il n'est même pas certain que l'ensemble des notes ait été destiné à la composition d'un ou plusieurs ouvrages ; certaines avaient peut-être seulement fonction d'aide-mémoire.

²⁵³ Seuls les fragments les plus aboutis ont été retenus pour la constitution de l'édition de Port-Royal ; en revanche, les éditions scientifiques rendent compte de la totalité des notes y compris les bribes de phrases et de mots.

rencontre. Du point de vue thématique, cela permet d'insister sur l'aspect religieux inhérent aux thèmes moraux étudiés, aspect peu représenté dans les autres textes du corpus ; la représentativité du corpus eu égard aux thèmes s'en trouve accrue.

1-2-2- Temporalité et thématique des textes

Pour mener une étude onomasiologique de l'homosémie grâce à l'analyse thématique, il est essentiel de se munir d'un corpus de textes homogène. On peut considérer que le corpus est homogène du point de vue générique et discursif malgré l'hétérogénéité intrinsèque des textes. Mais l'homogénéité doit aussi être assurée sur le plan thématique. Avant de mener une exploration lexicale des textes pour juger *a priori* de leur homogénéité thématique, il est bienvenu de former un corpus avec des textes homogènes du point de vue temporel et donc du point de vue de la langue.

Les textes du corpus ont été choisis car ils forment une unité du point de vue temporel : ils ont été publiés durant la seconde moitié du XVII^e siècle et ce même pour ce qui est des nombreuses rééditions des *Caractères* que La Bruyère a remaniés jusqu'à sa mort. Cette homogénéité temporelle renforce l'homogénéité générique car les genres, comme tous objets sociaux et linguistiques, évoluent dans le temps²⁵⁴. Mais l'homogénéité temporelle assure également l'unité de la langue du point de vue diachronique : pour le présent corpus, il s'agit du français classique²⁵⁵. Cela influe aussi bien sur la syntaxe que sur la sémantique lexicale ; la première a son importance mais la seconde est absolument cruciale puisque l'étude de l'homosémie via les réseaux lexicaux est fondée sur le sens des mots en contexte.

Du point de vue thématique, ces trois textes moraux ont été choisis car ils traitent en priorité des thèmes du vice et de la vertu. Les auteurs des textes du corpus sont considérés par la critique et l'histoire littéraires comme des moralistes²⁵⁶ (notamment Lafond, 1992), c'est-à-dire des auteurs s'intéressant aux mœurs de leur siècle, principalement pour mettre en lumière les travers de leurs contemporains, voire pour leur suggérer une ligne de conduite plus « morale ». Mais les thèmes du vice et de la vertu étant vastes, ces textes en offrent différentes approches. La Bruyère traite des mœurs de ses contemporains dans une optique mondaine et donc

²⁵⁴ Par exemple, d'un siècle à l'autre, le genre du roman n'obéit pas aux mêmes codes.

²⁵⁵ Indiquer qu'un corpus est composé de textes en langue classique permet d'éviter toute comparaison abusive avec des textes en français contemporain ; pour opérer de telles comparaisons, il faut prendre en compte les changements linguistiques et considérer les thèmes et leurs lexicalisations en diachronie. Toutefois, si la langue française change au cours du temps, il ne faut pas pour autant considérer chaque état comme étant lui-même homogène : le français classique des textes du corpus n'est déjà plus le même que celui des premières pièces de Corneille.

²⁵⁶ Si La Bruyère et La Rochefoucauld peuvent aisément être nommés moraliste, il ne faut pas réduire Pascal à un auteur moraliste ; au-delà de ses écrits scientifiques, il est aussi philosophe et il s'interroge beaucoup sur la religion.

sociale alors que Pascal est davantage tourné vers la religion²⁵⁷. Quant à La Rochefoucauld, il se place dans l'optique mondaine à la manière de La Bruyère mais ses réflexions sont imprégnées de jansénisme, doctrine religieuse à laquelle Pascal est souvent rattaché²⁵⁸. Son œuvre constitue donc un moyen terme entre l'approche religieuse et l'approche sociale des thèmes du vice et de la vertu²⁵⁹, même si l'aspect religieux est loin d'être aussi prégnant chez La Rochefoucauld que chez Pascal. Malgré leurs divergences, ces trois auteurs s'avèrent complémentaires lorsque l'on s'intéresse aux thèmes du vice et de la vertu. Aussi, constituer un corpus de leurs textes se justifie pour l'approche choisie.

1-2-3- Forme des textes

Les textes du corpus sont étiquetés par le genre « essai » et le sous-genre « sentences ». Ce sous-genre se caractérise par sa brièveté et sa concision ; ainsi a-t-il une forme particulière qui demande à être décrite afin de mieux saisir sa spécificité par rapport au genre « essai ».

1-2-3-1- Des textes discontinus

Si la forme n'est pas nécessairement le critère premier pour la constitution du corpus, les textes du présent corpus ont aussi été choisis pour leur forme particulière, qui donne au discours son aspect discontinu. Chacun des trois textes peut être découpé en unités textuelles plus petites, appelés formes brèves ou fragments. La forme brève « articule un principe de concision, intrinsèque, et un principe de discontinuité, extrinsèque » (Tourette, 2008 : 9). En outre, « cette pratique permet peut-être de penser la spécificité du moraliste authentique, par opposition au philosophe ou au théologien » (*Ibid.*). La forme brève concerne donc en premier lieu La Bruyère et La Rochefoucauld, tous deux considérés comme des moralistes. En revanche, Pascal n'en est pas un à proprement parlé et il n'a pas écrit de formes brèves dans ses *Pensées* ; on parle plutôt de fragments pour caractériser la discontinuité de son discours puisque cette discontinuité est due à l'inachèvement du texte.

Les unités textuelles, formes brèves ou fragments, ont reçu divers noms selon les auteurs et ont servi à nommer les œuvres. Ainsi, on peut considérer que l'unité textuelle chez La Bruyère est le caractère, même si cette dénomination

²⁵⁷ Le projet de Pascal était de rédiger une apologie de la religion chrétienne, contre les athées et pour les remettre dans le droit chemin (Adam, 1997).

²⁵⁸ Si Pascal se rattache au courant multiforme du jansénisme, cela n'empêche pas les grands jansénistes que sont Arnauld et Nicole d'être en désaccord avec lui.

²⁵⁹ L'étude des réseaux lexicaux doit justement aider à appréhender la manière dont ce jansénisme se traduit dans les *Maximes* de La Rochefoucauld.

semble plus adaptée aux portraits qu'aux sentences, sans compter que La Bruyère nomme lui-même remarque l'unité textuelle à laquelle il recourt, dénomination qui semble plus adaptée aux sentences. Chez La Rochefoucauld, il est question de maximes, et de réflexions pour les unités les plus longues figurant dans la deuxième partie du texte. Chez Pascal, on parle de pensées mais celles-ci n'ont pas vocation à devenir des sentences²⁶⁰ comme les caractères de La Bruyère ou les maximes de La Rochefoucauld. L'inachèvement des notes de Pascal conduit au laconisme et à des ellipses dans le discours ce qui en fait le plus haut degré de discontinuité du discours qui se manifestent parfois par une collation de bribes de phrases ou de mots, en vue de la rédaction de passages développés. La forme discontinue, voire condensée qu'elles prennent, les rapproche des sentences et permet de les traiter comme telles, de sorte qu'elles trouvent légitimement leur place dans un corpus de sentences.

Ainsi, malgré les divergences internes à chaque œuvre et les dénominations distinctes des unités textuelles, il est à chaque fois question de textes discontinus car fragmentés en unités textuelles bien distinctes les unes des autres du fait du découpage propre au texte et de la numération dont elles sont l'objet. De ce fait, le découpage des textes en unités textuelles est déjà opéré par les auteurs. Cette segmentation fait qu'il n'est pas nécessaire d'imposer un découpage du texte *a posteriori*, qui sera forcément arbitraire. Par ailleurs, la discontinuité des textes fait que chacune des unités textuelles constitue en elle-même un texte dans le texte. En conséquence, ces trois textes forment un corpus de formes brèves ou fragments, relativement autonomes les uns par rapport aux autres et propices à l'étude des réseaux lexicaux puisque l'empan textuel se trouve d'emblée défini et ce de manière non arbitraire.

1-2-3-2- Discontinuité et autonomie

Les remarques, les pensées et les maximes sont étiquetées comme étant des formes brèves ou fragments, qui ont la particularité de former des tous à l'intérieur d'un ensemble plus vaste qu'est l'œuvre entière : « un fragment s'organise en cellule, en atome, en unité, dotés d'une identité autonome. Le fragment relève d'un « absolu littéraire », en ce qu'il est détaché, qu'il se soutient par lui-même, qu'il vit sa vie propre » (Van Delft, 2006, 764). Ainsi, « tout comme une maxime, une fable, une pensée ... est, en effet, une forme close, qui se suffit à elle-même » (*Ibid.* : 767). Si le fragment ou la forme brève marquent une certaine autonomie, ils ne sont pas sans tisser des liens étroits avec l'ensemble du texte : « Une maxime, un caractère, une pensée entrent dans l'économie du recueil ; le recueil, en tant que macrostructure,

²⁶⁰ Le terme « sentences » est pris comme terme générique pour désigner tout à la fois les caractères, les maximes et les pensées.

les porte, les éclaire, leur donne sens » (*Ibid.* : 763). Aussi, « le fragment ne s'éclaire vraiment, ne prend son sens plénier que par rapport au chapitre (la partie, la section, ...) dans lequel il est intégré. Cette autre unité, à son tour, n'est qu'un fragment qui ne prend toute sa signification que par rapport à un autre tout dont il n'est qu'une partie : l'œuvre dans sa totalité » (*Ibid.* : 764), ce qui donne lieu à la concaténation des différents segments textuels. Cela est particulièrement vrai chez La Bruyère dont le texte est découpé en chapitres puis en remarques. Le cas est similaire chez Pascal puisque l'édition scientifique des *Pensées* est organisée en chapitres censés rassembler des fragments selon une même thématique ou selon les titres qui les coiffent : Pascal avait lui-même procédé au classement de certaines de ses notes ; mais cette tâche de classement incombe à l'éditeur scientifique concernant les notes éparses. En revanche, la concaténation n'a pas lieu d'être chez La Rochefoucauld puisque les maximes se succèdent sans être organisées en chapitres mais cela ne présume pas de l'organisation thématique des maximes. Mais l'essentiel demeure la nécessaire autonomie des fragments ou des formes brèves les uns par rapport aux autres et par rapport au texte. Cette autonomie peut d'ailleurs inviter à une lecture non linéaire : le texte reste ouvert à toutes les combinaisons imprévues (*Ibid.* : 781), en sautant d'une page à l'autre ou par retour en arrière. Ainsi, l'autonomie de la forme brève ou du fragment permet de recomposer le texte à chaque lecture, celui-ci étant riche d'interprétations nouvelles à chaque fois. Chez La Rochefoucauld, cette « esthétique de l'inachèvement volontaire » (Lafond 1992 : 115-117) conduit à ne pas donner de structure fixe au texte et à faire collaborer le lecteur. La succession des maximes fait du texte une collection autour d'un noyau thématique, l'amour-propre chez La Rochefoucauld (*Ibid.*). Mais le désordre de cette collection n'est qu'apparent même si la composition demeure voilée (*Ibid.*). La question de l'ordre et du désordre se pose également chez La Bruyère. Si l'ordre semble régner à l'intérieur des *Caractères* du fait de son découpage en chapitre, en revanche, le désordre règne à l'intérieur de chaque chapitre puisque chaque chapitre peut faire l'objet de plusieurs rubriques thématiques qui ne sont pas indiquées de manière apparente dans le texte, sans compter l'alternance entre les portraits et les sentences qui introduit de la variété et donc du désordre dans le texte. Quant à Pascal, les nombreuses rééditions des *Pensées* n'ont pas toujours suivi la même organisation des pensées : si l'édition princeps de Port-Royal a cherché à organiser les fragments par thématique et à les remanier pour les rendre publiables, les éditions scientifiques ont mis en avant les fragments dans leur version originale et leur disparité en axant l'édition sur la génétique textuelle ce qui modifie considérablement l'ordre des fragments. Quelle que soit l'œuvre, une lecture non linéaire est envisageable ce qui laisse supposer une réelle autonomie des formes brèves ou fragments dans chacun de ces textes.

1-2-3-3- *Discontinuité et concision*

La forme brève ou le fragment se caractérisent aussi par leur brièveté, ce qui induit une certaine concision dans l'expression, concision qui s'allie parfaitement à l'esthétique de la sentence. Ainsi, il n'y pas de « fragment qui ne soit ramassé, limité quant à sa longueur, économe (si l'on peut dire) dans la gestion du discours » (Van Delft, 2006 : 769). La forme brève et le fragment sont donc indissociables d'une écriture de la concision telle qu'on peut la rencontrer dans les sentences : « Lors même que l'on choisit de parler de *fragment*, il est clair que toujours son écriture repose, comme si c'était là une pierre angulaire, sur une pratique de la retenue, de la restreinte, d'une compression qui peut aller jusqu'au lapidaire, et même l'oraculaire » (*Ibid.* : 770). On comprend donc que « le fragment [soit] la forme qui a toutes les faveurs des moralistes » (*Ibid.* : 782) : il frappe l'esprit et s'ancre plus aisément dans la mémoire. « Il est donc un « pouvoir des fragments », dont les moralistes, en particulier, ont su jouer avec un sens supérieur de l'exact dosage et de la mesure » (*Ibid.* : 785). Mais la concision des sentences conduit aussi à des raccourcis discursifs, passant souvent par des figures de style telles que le paradoxe, jouant ainsi sur les parallèles et les rapprochements inattendus. Chez La Bruyère, il s'agit d'une absence de transparence dans les liens de causalité et dans les enchaînements (Lafond, 1992 : 644) ce qui oblige le lecteur à rétablir ou à imaginer ces liens et ces enchaînements. Et chez la Rochefoucauld, il est question d'une dialectique du dit et du non-dit (Lafond, 1998 : 137-138). Quant aux fragments de Pascal, ceux-ci ont tendance à être concis et elliptiques puisqu'il s'agit de notes : les pensées n'ont pas lieu d'être développées dans tous leurs enchaînements, seuls les points cruciaux sont évoqués. Cela conduit donc à des raccourcis discursifs et à l'absence de liens de causalité entre les idées. Ainsi, si les notes de Pascal se démarquent des remarques et des maximes puisqu'elles sont inachevées et qu'elles n'avaient pas vocation à être érigées en sentences, elles s'en rapprochent toutefois par leur concision, les nombreuses ellipses dont elles sont l'objet et la discontinuité du discours. Cela rend l'accès à la pensée de Pascal d'autant plus compliqué mais suscite aussi de nombreuses interrogations chez le lecteur qui cherche à interpréter le fragment de la même manière qu'il recherche la profondeur de sens exprimé par une sentence, ramassée sur elle-même.

1-3- DIFFERENCES ET RESSEMBLANCES ENTRE LES TEXTES ET LEURS AUTEURS

Si le corpus se veut homogène du point de vue thématique, générique et temporel, il n'en demeure pas moins qu'il est composé de trois textes émanant de trois auteurs différents ce qui conduit nécessairement à des différences entre les textes et à des

ressemblances du fait de l'influence que les auteurs ont pu exercer les uns sur les autres.

1-3-1- La Bruyère, héritier de Pascal et La Rochefoucauld

La critique et l'histoire littéraires reconnaissent que La Bruyère s'inspire de La Rochefoucauld et de Pascal lorsqu'il rédige ses *Caractères* (Adam, 1997) même s'il allègue l'inverse dans son « Discours sur Théophraste ». Venant d'évoquer Pascal et La Rochefoucauld sans les nommer, il écrit : « L'on ne suit aucune de ces routes dans l'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères*, il est tout différent des deux autres que je viens de toucher ». Il n'en demeure pas moins que La Bruyère recourt lui aussi au discours discontinu, c'est-à-dire à « une forme à la fois rompue et prenant l'allure péremptoire et définitive » (Soler, 1994 : 12). Ainsi, « les *Caractères* appartiennent à une tradition de l'écriture discontinuée, sentences, maximes » (*Ibid.* : 25), ce qui fait le succès de l'œuvre. Le discours discontinu induit par les fragments laisse toute liberté à l'énonciateur, phénomène que l'on rencontre aussi bien chez La Rochefoucauld que chez La Bruyère (Escola, 1995). Cette discontinuité discursive conduit à une « rhétorique du montage des remarques » (*Ibid.*) chez La Bruyère, celle-ci étant semblable à certains passages de Pascal (*Ibid.*). En effet, on rencontre une alternance entre sentences morales et exemplums chez Pascal qui s'assimile à l'alternance entre remarques et portraits chez La Bruyère (*Ibid.*).

Cette similitude entre les auteurs du point de vue de la forme est cruciale dans la mesure où, à l'époque de la publication des *Caractères*, La Bruyère est senti comme apparenté à Pascal et La Rochefoucauld non pas en termes de doctrine mais bien plus en termes rhétoriques (*Ibid.*). Toutefois, la rhétorique n'est pas le seul point commun de ces trois auteurs. Certes, ils sont apparus comme divergents quant à leurs doctrines selon leurs contemporains, mais ils traitent tous trois des mœurs et plus précisément, du vice et de la vertu. Aussi peut-on s'interroger, d'un point de vue thématique et lexical, sur les différences ou les ressemblances qui existent entre ces auteurs.

1-3-2- Les doctrines des auteurs

La Rochefoucauld et Pascal sont imprégnés d'augustinisme²⁶¹ et de jansénisme, ce qui leur donne une vision pessimiste de l'homme et du monde. Pour La Rochefoucauld, la société est basée sur l'égoïsme et les intérêts (Adam, 1997),

²⁶¹ « Par son œuvre, le non-spécialiste qu'était La Rochefoucauld est ainsi devenu, avec Pascal et comme lui, l'un des témoins les plus remarquables de la fécondité et de la modernité de l'augustinisme classique » (Lafond, 1998 : 73).

ainsi, s'attache-t-il à ruiner les fausses vertus et à dénoncer l'amour-propre (Lafond, 1998 : 96). Il utilise la maxime, issue des salons mondains pour contester et pour fustiger la société mondaine (Lafond, 1992). Quant à Pascal, il avait pour objectif d'écrire une apologie de la religion chrétienne contre les athées. Son objectif n'est pas tant de critiquer les mœurs de ses contemporains comme le font La Rochefoucauld et La Bruyère mais plutôt de s'élever contre les jésuites, les philosophes et la relativité de la justice et des lois (Lafond, 1992). Même si leur augustinisme ne s'applique pas exactement aux mêmes membres de la société, ils ont le même objectif : « Avec ses *Maximes*, La Rochefoucauld, comme Pascal avec ses *Pensées*, veut faire partager à ses lecteurs sa vision du monde et de l'homme » (Pellat, 1998 : 112).

Puisqu'il s'inspire de Pascal et La Rochefoucauld, La Bruyère est indirectement influencé par leurs doctrines. Ainsi, *Les Caractères* sont un « texte qui s'inscrit dans le double héritage janséniste de Pascal et La Rochefoucauld » (Leveau, 2007 : 19). Cependant, le pessimisme de La Bruyère se manifeste plutôt dans l'impossibilité d'un juste milieu dans la conduite, tel qu'il est pensé par Aristote, car les hommes passent d'un extrême à l'autre, d'un vice à l'autre sans parvenir à se stabiliser dans un juste milieu raisonnable et vertueux : « c'est donc la transition de la vertu au vice, ou du vice à la vertu qui est problématique, et d'une manière plus générale la modération aristotélicienne du juste milieu qui fait défaut » (*Ibid.* : 345). En effet, pour Aristote dans l'*Ethique à Nicomaque*, la vertu consiste justement en ce juste milieu, placé à égale distance de deux vices, qui sont en fait des attitudes extrêmes.

1-3-3- La Bruyère se démarquant de ses prédécesseurs

D'un point de vue formel, La Bruyère n'écrit pas seulement des sentences, puisqu'il rédige d'autres types de formes brèves telles que les portraits ou caractères. La sentence semble trop courte pour La Bruyère si bien que l'on rencontre des développements plus longs chez lui. Ces développements sont bien des formes brèves mais il devient plus difficile de les nommer sentences, puisqu'elles s'approchent davantage de la réflexion, lorsqu'il ne s'agit pas de portraits. La Bruyère nomme remarque les unités de son texte mais elles sont très disparates (Cuche, 2001). Il est obligé de recourir à un autre terme pour désigner les formes brèves qu'il rédige tant il est impossible de les étiqueter avec les types déjà existants, ce qui peut tendre à dévaloriser l'écriture de La Bruyère qui ne sait se fixer dans une forme préexistante.

Mais l'originalité de La Bruyère réside justement dans cette alternance des différents types de formes brèves. « La Bruyère oscille entre maximes et caractères ; il encourage également le dialogue de ces deux formes dans un but peut-être de

variété, ajoutant au sérieux de la maxime le divertissement des caractères » (Gray, 1986 : 15). « L'originalité du dessein de La Bruyère est évidente si nous le situons par rapport à La Rochefoucauld et à Pascal : c'est dans cette alternance des maximes et des portraits qu'elle se manifeste » (*Ibid.* : 16). Si à l'origine La Rochefoucauld est un auteur mondain, il expose sa doctrine, sa vision du monde et de l'homme sans recourir à aucune forme de divertissement, seul le sérieux des maximes prime ; quant à Pascal, puisqu'il fustige le divertissement de manière générale, il ne peut lui accorder aucune vertu pédagogique. La Bruyère se montre donc l'auteur le plus mondain, qui cherche à instruire tout en plaisant ; il s'inscrit donc dans la suite du théâtre de Molière et du *castigat ridendo mores*. Par ailleurs, il se refuse à exposer une thèse comme le font La Rochefoucauld et Pascal (Lafond, 1992 : 693). Il est donc plutôt un observateur de la société dont il enregistre et croque les travers. S'il se voulait penseur comme ses prédécesseurs, il est en réalité observateur et un fin observateur car il rend de la société un portrait criant de vérité, qui semble même valable pour toute société (Adam, 1997).

La critique et l'histoire littéraires allèguent une certaine démarcation entre La Bruyère d'un côté et Pascal et La Rochefoucauld de l'autre puisque La Bruyère est postérieur à ces deux auteurs contemporains l'un de l'autre. Ainsi, faut-il avoir conscience des différences qui existe entre les auteurs lors de l'exploration du corpus. Par ailleurs, il pourra être intéressant d'examiner attentivement les thèmes et les lexicalisations propres à chaque auteur pour savoir si le même constat peut se faire aux niveaux lexicaux, thématiques et textuels.

1-4- DESCRIPTION DU CORPUS

1-4-1- Versions numérisées des textes

L'expérimentation étant nécessairement assistée par ordinateur, il a été nécessaire de se procurer des versions numérisées des textes. Les *Maximes et réflexions diverses* ainsi que *Les Caractères* sont été récupérés sur le site du Projet Gutenberg²⁶². Afin de se procurer une édition des *Pensées* qui répondent aux normes d'édition actuellement en vigueur, il a fallu opter pour la base Frantext. En effet, toutes les versions libres de droit des *Pensées* correspondent à l'édition de Port-Royal, édition remaniée qui ne répond pas aux normes actuelles d'édition. La base Frantext est la seule plateforme à proposer un accès – restreint – à des éditions scientifiques en version numérique²⁶³ tout en permettant l'interrogation du texte.

²⁶² <http://www.gutenberg.org/>

²⁶³ Un travail de numérisation des éditions scientifiques des *Pensées* de Pascal a effectué ; ce travail est en ligne : <http://www.penseesdepascal.fr/index.php>. S'il est possible de consulter chaque fragment de l'œuvre, il n'est toutefois pas possible de se procurer la version numérique consultable

Cela nécessite bien sûr d'adapter la méthode de l'analyse thématique automatisée aux contraintes de cette base. Il n'est pas possible d'accéder au texte dans sa totalité, aussi faut-il effectuer une première requête²⁶⁴ dans le formulaire de requêtes de la base Frantext d'afin d'en extraire des résultats. Ces résultats constituent la partie exploitable du texte²⁶⁵, c'est-à-dire du sous-corpus Pascal. Les résultats obtenus sont ensuite traités par la méthode d'analyse développée pour l'étude de l'homosémie : les réseaux lexicaux du vice et de la vertu sont recherchés dans les extraits obtenus. Ainsi, s'il n'est pas possible d'avoir accès au texte dans sa totalité pour des raisons de droits d'auteur – en l'occurrence, de droits de l'éditeur scientifique –, il est possible de détecter automatiquement des réseaux lexicaux étant donné la méthode de détection choisie, qui s'adapte parfaitement aux contraintes de la base Frantext. Néanmoins, pour les *Pensées* de Pascal, on ne peut parler de corpus au même titre que les autres textes du corpus puisqu'il n'est pas possible de visualiser le texte dans sa totalité. Mais cette restriction n'empêche pas de mener à bien la recherche des réseaux lexicaux.

La constitution du corpus pour l'expérimentation est tributaire des éditions numériques disponibles. Pour *Les Caractères*, il s'agit du « texte de la dernière édition revue et corrigée par l'auteur, publiée par E. Michallet, 1696 », en attestent les indications des éditions pour chacun des paragraphes sous la forme suivante (I) pour la première édition et (VIII) pour la huitième et dernière édition du vivant de La Bruyère qui ait connu des ajouts. Pour ce qui est des *Maximes*, la version numérique disponible indique pour date d'édition 1665, avec pour titre : *Réflexions ou sentences et maximes morales*. Enfin, concernant les *Pensées*, la base Frantext indique la date 1662 mais l'édition scientifique correspond à l'édition de Michel Le Guern pour l'édition des *Œuvres complètes* de Pascal à la Bibliothèque de la Pléiade.

1-4-2- Le contenu des versions numérisées

Concernant le contenu exact des textes, certaines parties des textes figurant dans les versions numériques ont été supprimées pour l'expérimentation afin de conserver l'homogénéité générique et thématique. Ce sont particulièrement les préfaces et autres discours qui ont été supprimés car ils rompent clairement les deux plans de l'homogénéité nécessaire au corpus.

en vue de procéder à des recherches automatiques. Mais ce travail de numérisation a l'avantage de proposer des comparaisons entre les différentes éditions scientifiques existantes.

²⁶⁴ Cette requête s'assimile à la première étape de la méthode d'exploration du corpus : elle consiste à restreindre le texte aux paragraphes qui comportent les lexicalisations privilégiées des thèmes, soit *vice* et *vertu* ainsi que leurs dérivés morphologiques.

²⁶⁵ Les résultats doivent cependant être maniés avec prudence car la base Frantext ne donne pas à voir des paragraphes mais un empan textuel d'égale distance de part et d'autre de l'occurrence recherchée. Aussi faut-il rechercher les limites de paragraphes au sein des résultats obtenus.

Pour *Les Caractères* de La Bruyère, ni *Les Caractères de Théophraste* ni le *Discours de réception à l'Académie française* et sa préface n'ont pas été pris en compte car ils n'ont pas été jugés propres à l'expérimentation. Le *Discours de réception* s'écarte de la thématique explorée, c'est-à-dire les thèmes du vice et de la vertu sans compter qu'il rompt avec le genre auquel appartiennent *Les Caractères* et sa forme ne ressort pas du discours discontinu. *Les Caractères de Théophraste* ont été écartés car ils rompent l'unité du corpus. Certes, ils dépeignent les mœurs, aussi sont-ils susceptibles d'évoquer des vices, voire des vertus. Mais si l'homogénéité thématique demeure, la rupture est temporelle et géographique : il n'est plus question de ces thèmes au XVII^e siècle en France, mais dans la Grèce antique. L'unité du corpus est rompue du point de vue auctorial : les *Caractères de Théophraste* sont censés émaner de Théophraste même s'ils ont été traduits par La Bruyère. Cependant, on peut supposer que La Bruyère prend de la latitude par rapport au texte original, pratique courante à l'époque, si bien que l'on pourrait presque considérer les *Caractères de Théophraste* comme étant de lui. Enfin, l'unité formelle du texte n'est pas respectée dans les *Caractères de Théophraste* puisqu'il ne relève pas de la même discontinuité : s'ils sont organisés en chapitres, ces chapitres ne sont pas eux-mêmes découpés en sentences comme c'est le cas des *Caractères* de La Bruyère. Il est donc plus prudent d'écarter les *Caractères de Théophraste* afin de converser sans équivoque l'homogénéité du texte.

La version numérique des *Maximes* contient de nombreuses maximes supprimées ou posthumes, mais aussi les différentes versions des éditions de l'œuvre, ainsi que des lettres de La Rochefoucauld, sans compter les maximes de Mme de Sablé, amie proche de La Rochefoucauld. Les maximes de cette dernière ne peuvent être conservées dans la mesure où elles rompent l'homogénéité auctoriale du texte. Pour en tenir compte dans le corpus, il faudrait considérer les maximes de Mme de Sablé comme un quatrième texte dans le corpus²⁶⁶. Pour ce qui est des lettres de La Rochefoucauld, même si elles peuvent contenir des épigrammes s'apparentant à des maximes, elles appartiennent au genre épistolaire et non à celui des maximes ; aussi ont-elles été écartées pour ne pas troubler l'homogénéité générique du corpus. Quant aux variantes éditoriales, elles n'ont pas non plus été retenues car elles risquent d'introduire des redondances qui fausseraient les résultats de l'expérimentation. La circonspection est de mise à l'égard de ces variantes éditoriales puisqu'elles ne sont pas toujours fidèles aux écrits de l'auteur. Enfin, les maximes supprimées et posthumes ont été jugées plus légitimes puisqu'elles proviennent bel et bien de La Rochefoucauld, aussi ont-elles été incorporées au contenu du texte.

²⁶⁶ Les *Maximes* de Mme de Sablé n'ont pas été retenues dans le corpus : il est difficile d'effectuer un travail préparatoire sur cette œuvre puisqu'elle n'est pas l'objet d'une large littérature critique. Par ailleurs, ce texte n'est pas assez conséquent pour faire le poids face aux autres textes du corpus, sans compter qu'incorporer ce texte n'apporterait que peu de valeur ajoutée au corpus.

Pour ce qui est des *Pensées*, la version numérique est la version originale des notes de Pascal, telles qu'elles ont été éditées dans une édition scientifique qui se veut fidèle au manuscrit de l'auteur mais qui nécessite forcément un choix dans le classement des fragments ; ainsi, s'agit-il ici des choix effectués par Michel Le Guern pour l'édition des *Œuvres complètes* de Pascal à la Bibliothèque de la Pléiade. Pour ce qui est de la version numérique, le texte n'a subi aucune suppression puisqu'il n'est pas possible d'y avoir accès.

1-4-3- Contenu des textes du corpus

Le corpus comporte trois textes caractérisés par leur discours discontinu. Certes un corpus est le plus souvent évalué en fonction de son nombre de mots. Pour la présente recherche, le nombre de paragraphes et le nombre de formes brèves importent davantage. Les *Caractères* de La Bruyère dans leur version numérisée comportent 1126 caractères, pour 1364 paragraphes ; cela fait donc un ratio de 1,2 paragraphe par caractères. Ainsi, si La Bruyère s'autorise de longues remarques, qui ont surtout pris de l'ampleur au fil des ajouts effectués lors des rééditions successives, ses remarques dépassent rarement le paragraphe. Mais cela n'empêche pas ces caractères d'être composés de plusieurs phrases ce qui leur donne plus d'ampleur que les maximes de La Rochefoucauld. Mais on en déduit que La Bruyère a plutôt ajouté des remarques au cours des rééditions successives qu'il n'a étoffé les remarques existantes.

Les *Maximes et Réflexions diverses* de La Rochefoucauld doivent être examinées en deux temps : d'une part, les maximes et d'autre part, les réflexions diverses et les portraits. Pour ce qui est des maximes, la version numérique retenue en comporte 504, puis viennent s'ajouter 74 maximes supprimées et 61 maximes posthumes, ce qui fait un total de 639 maximes correspondant toutes à un paragraphe. Le ratio entre paragraphes et fragments est donc rigoureusement de 1 pour les *Maximes*. Pour les réflexions, la donne change complètement puisqu'aux 19 réflexions diverses correspondent 97 paragraphes, ce qui donne un ratio de 5,1 paragraphes par fragment. Les ratios permettent de chiffrer le fossé formel entre les maximes et les réflexions : elles sont formellement très différentes ce qui suppose des réseaux lexicaux et des interprétations radicalement différentes. Enfin, la version numérique des *Maximes et réflexions diverses* comporte un appendice aux événements de ce siècle composé d'un portrait de Mme de Montespan, du cardinal de Retz, du comte d'Harcourt, des remarques sur la vie du cardinal de Richelieu et enfin d'un portrait de La Rochefoucauld par lui-même. Tous les portraits ne sont composés que d'un seul paragraphe, seules les remarques sur la vie du cardinal de Richelieu comportent deux paragraphes. Ainsi, le portrait constitue-t-il un autre type de textes, à la fois distinct de la maxime, ramassée en une seule phrase et de la

réflexion qui s'étend sur plusieurs paragraphes. Si le portrait est aussi long qu'une réflexion, il n'est composé que d'un seul paragraphe du fait de son unité thématique, autrement dit, l'individu décrit.

Enfin, pour ce qui est des *Pensées* de Pascal, le texte dans l'édition de Michel Le Guern compte 781 fragments. Toutefois, il n'est pas possible d'effectuer les mêmes statistiques que pour les autres textes puisqu'il n'est pas possible d'avoir accès au texte numérisé dans sa totalité afin de comptabiliser le nombre de paragraphes. D'ailleurs, l'inachèvement du texte est tel que le ratio entre fragment et paragraphe aurait eu peu de pertinence. Néanmoins, la base Frantext indique le nombre de mots du texte : 130 160 mots.

Les textes ont été choisis pour leurs multiples points communs tant formels que thématiques. Afin de mener une préanalyse de ce corpus, ces textes ont été lus et annotés à la main concernant les thèmes du vice et de la vertu. Si ces thèmes semblent bel et bien être des choix pertinents, il n'y a qu'une analyse thématique et lexicale automatisée qui puisse révéler plus précisément la pertinence de ce choix. Cette analyse automatique pourra révéler des connexions entre des sous-thèmes à l'intérieur de la thématique générale du vice et de la vertu ou permettre de tester les propos des spécialistes des auteurs du corpus.

2- THEMES ET LEXICALISATIONS

La définition précise de thème et le choix de ses lexicalisations constituent la seconde étape de la mise en place d'une analyse thématique. Pour que cette méthode s'applique au mieux à l'étude de l'homosémie, le thème doit être sémantiquement large et donner lieu à un grand nombre de lexicalisations. La collecte des lexicalisations fait l'objet d'une méthode rigoureuse et clairement explicitée afin d'offrir au thème les lexicalisations les plus adéquates.

2-1- CHOIX ET DEFINITION DES THEMES

2-1-1- Thèmes et corpus

Choisir d'étudier le vocabulaire de la morale aurait été une entreprise trop vaste, aussi est-il préférable de restreindre l'investigation à des thèmes plus précis et donc plus réduits. Ainsi, le vice et la vertu semblent des thèmes moins audacieux par leur ampleur. Cela peut paraître malgré tout conséquent puisque le vice et la vertu couvrent une grande partie du vocabulaire de la morale. Mais pour lequel opter si l'on ne veut en choisir qu'un ? Quelle pourrait être la légitimité de l'un par rapport à l'autre au vu du corpus étudié ? En prenant connaissance du corpus, les thèmes

du vice et de la vertu se sont révélés indissociables²⁶⁷. Le vice et la vertu sont comme les deux revers d'une même médaille, ils sont les deux versants du thème de la morale.

Cette hypothèse de travail se trouve justifiée dès la lecture du texte de La Rochefoucauld notamment par la phrase en exergue à l'initiale du texte : « Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés » et par ce que Adam (1997 : 94) considère comme la conclusion des *Maximes* : « les vices entrent dans la composition de toutes les vertus ». Si le vice et la vertu sont les deux pans d'une même thématique et ne trouvent leur légitimité que l'un par rapport à l'autre, ces propos laissent transparaître une autre manière de les associer : la nature foncièrement pessimiste, voire désabusée, de la vision de l'homme que peuvent avoir les moralistes et leur tendance à associer vertu et vice toujours au détriment de la vertu. A l'image de La Rochefoucauld, ceux-ci ne cessent d'opérer des comparaisons entre vice et vertu et même de montrer à quel point la vertu est gangrenée par le vice, d'où cette vision pessimiste de l'homme et de la société contemporaine. Aussi, faut-il s'attendre à des liens incessants entre vice et vertu dans ces textes moraux. Si la présente étude s'attache à la relation d'homosémie et n'a donc guère lieu d'étudier les liens entre *vice* et *vertu* comme étant deux unités antonymes²⁶⁸, il n'est pas exclu que des rapprochements puissent être opérés au point de créer des relations d'équivalence sémantique approchée inattendues car hautement contextuelles.

Cela est corroboré par le genre littéraire de ces textes qui sont potentiellement riches dans le lexique employé et dans l'expression des idées ; ils peuvent même être « ambigus » en jouant avec les mots et les idées au travers de figures paradoxales et antithétiques. Notamment Beaujot décrit le fonctionnement de la maxime chez La Rochefoucauld et met au jour le jeu dialectique qui s'y institue :

alors que toute définition banale vise le mot à définir, la définition-maxime vaut pour elle-même : le mouvement s'inverse, l'attention se déplace du défini (VERTUS) au définisseur (VICES) et s'y fixe : la réversibilité n'est guère concevable [...] défini par son contraire, le mot défini cesse d'être un signe pour n'être plus qu'un leurre (1984 : 98-99)

De même, Petiot & Morel, étudiant la syntaxe et le vocabulaire argumentatif chez Pascal, remarquent que « se fondant sur les relations (en langue) entre les sémèmes des lexèmes, le texte les re-combine et les modifie, faisant d'abord jouer ces relations, pour ensuite les re-composer et les dépasser, notamment les antonymies » (1994 : 24). Ainsi, ne prendre en compte que l'un des deux thèmes fait passer à côté

²⁶⁷ Cela est valable pour le corpus des moralistes du XVII^e siècle mais, de manière plus générale, le vice ou la vertu n'ont de pertinence que l'un par rapport à l'autre : il ne saurait y avoir vice sans qu'il y ait opposition ou comparaison avec la vertu et inversement.

²⁶⁸ Cette relation sémantique est définie au chapitre 5.

de l'intérêt des textes, de leur richesse lexicale et de leur manière de traiter ces thèmes particuliers. Ainsi, la critique littéraire montre que le brouillage de frontières entre vice et vertu est très présent chez La Rochefoucauld, mais aussi chez Pascal. Il pourra être intéressant de s'arrêter quelques instants sur ce point lors de l'exploration du corpus : la projection des lexicalisations et l'étude des réseaux lexicaux peuvent confirmer ces remarques de la critique littéraire mais la même investigation pourra être menée chez La Bruyère afin de savoir si ce brouillage des frontières entre les notions est également présent chez lui, ce qui dénoterait également de sa part une vision pessimiste de l'homme et de la société.

2-1-2- Définition des thèmes

D'après la méthode de l'analyse thématique, les thèmes doivent être clairement définis dès l'abord car ils conditionnent le choix des lexicalisations et la pertinence de leurs manifestations dans les textes au travers des réseaux lexicaux²⁶⁹. Les thèmes présentement choisis doivent concorder avec les textes du corpus, autrement dit, doivent-ils être définis selon leurs acceptions au XVII^e siècle afin d'éviter tout déphasage temporel et linguistique entre le thème et le corpus. Pour ce faire, les thèmes du vice et de la vertu sont construits à partir de plusieurs définitions lexicographiques provenant de dictionnaires du XVII^e siècle. Le XVII^e siècle étant le siècle de l'apparition des premiers dictionnaires en français de la langue française, le choix s'avère restreint : le *Dictionnaire universel* de Furetière et le *Dictionnaire de l'Académie française*. Ces deux dictionnaires paraissent respectivement en 1690 et 1694 ce qui correspond à la fin de la plage temporelle couverte par les textes du corpus. Ces dictionnaires sont donc parfaitement aptes à rendre compte de l'état de la langue présent dans le corpus.

Voici la définition de la vertu selon ces deux dictionnaires, dans son acception morale :

- Furetière

Se dit figurément en choses morales, de la disposition de l'âme, ou habitude à faire le bien, à suivre ce qu'enseignent la loi et la raison. Les *vertus* théologiques, chrétiennes et surnaturelles, la foi, l'espérance, la charité. Les *vertus* cardinales ou païennes, la prudence, la justice, la force, la tempérance.

- Académie française

Signifie aussi une habitude de l'âme, qui la porte à faire le bien et à fuir le mal.

²⁶⁹ Du fait de la polysémie des unités lexicales, les lexicalisations ne sont pas nécessairement des manifestations du thème étudié, elles peuvent renvoyer à d'autres thèmes.

On peut synthétiser ces deux définitions lexicographiques en donnant à la vertu, dans son sens moral, la définition suivante :

Habitude de l'âme qui porte à faire le bien tout en fuyant le mal et à suivre ce que dictent la raison et les lois.

Cette définition constitue désormais la définition du premier thème étudié : la vertu.

Voici maintenant les définitions lexicographiques de *vice* au sens moral du terme :

- Furetière

Imperfection du corps ou de l'âme, naturel ou acquis.
Se dit aussi en morale des mauvaises habitudes qu'on a contractées, en faisant des choses qui sont contre la raison, les lois et les coutumes du pays.

- Académie

Défaut, imperfection, faute.
Signifie aussi dans l'homme, une habitude de l'âme qui porte au mal et en ce sens il est opposé à la vertu.

Ces définitions du *vice* peuvent être synthétisées de la manière suivante :

Habitude de l'âme qui porte à faire le mal et à agir contre la raison et les lois.

Cette définition constitue donc celle du second thème étudié ici : le vice.

2-1-3- Sous-thèmes au sein des thèmes

Ces thèmes sont vastes et peuvent regrouper plusieurs sous-thèmes en leur sein. La définition de la vertu chez Furetière en atteste puisqu'il énumère les trois vertus théologiques et les quatre vertus cardinales, qui constituent autant de sous-thèmes possibles. Il est possible de trouver un nombre équivalent de vices en prenant en compte les sept péchés capitaux. Et encore, il ne faudrait pas limiter les vices et les vertus à ces listes car il en existe bien d'autres. C'est la lecture des textes et de la critique littéraire qui doit orienter le choix de ces sous-thèmes. Si la critique littéraire insiste sur l'importance des thèmes du vice et de la vertu dans les trois textes du corpus, elle insiste également sur des thèmes plus restreints, qu'ils soient ou non propres à un auteur. La thématique de l'honnête homme est transversale aux trois textes et cette transversalité s'explique par la prégnance de l'idéal de l'honnête homme dans la société mondaine du XVII^e siècle. Chez un auteur comme La Rochefoucauld, l'amour-propre, auquel viennent se greffer les passions et l'intérêt, semble au « cœur du système » (Lafond, 1992 : 119-120) ; la vanité et la fausseté

des vertus ne sont pas non plus en reste. Quant à Pascal, il s'attache à des thèmes plus religieux et il insiste aussi bien sur la concupiscence que sur la charité. Ces sous-thèmes sont autant de pistes à explorer dans le corpus. Et il pourra être intéressant d'examiner les thèmes qui paraissent saillants à la critique littéraire chez l'auteur décrit aussi bien que dans les autres textes du corpus pour opérer des comparaisons²⁷⁰.

Les thèmes étudiés étant vastes, ils peuvent regrouper de nombreux sous-thèmes et donc de nombreuses lexicalisations. Lors du choix des lexicalisations, il faut tenir compte de ces sous-thèmes afin d'équilibrer le nombre de sous-thèmes par thème et le nombre de lexicalisations par sous-thème et donc par thème. La méthodologie de l'analyse thématique requiert de nombreuses lexicalisations pour que la démarche onomasiologique puisse s'exercer. Mais pour que l'anarchie ne règne pas au milieu des lexicalisations, il est nécessaire de les organiser sous la forme d'une base lexicale, c'est-à-dire une base de données structurée regroupant les lexicalisations.

2-2- CHOIX DES LEXICALISATIONS

Le choix des lexicalisations est l'objet d'une attention toute particulière puisqu'il conditionne la possibilité et la pertinence de l'analyse thématique de l'homosémie. Ces lexicalisations doivent se rapporter aux thèmes et cela est d'autant plus complexe à mettre en place que ces thèmes sont vastes ; le choix des lexicalisations s'en trouve donc d'autant plus important. Mais la couverture lexicale de ces thèmes est telle qu'il n'est pas possible d'être exhaustif, aussi faut-il se donner des limites définies. La méthode de collecte des lexicalisations et ses étapes sont explicitées en justifiant l'orientation des choix faits à chaque étape.

2-2-1- Etapes du choix lexical

2-2-1-1- *Les lexicalisations privilégiées*

Dans une analyse thématique, le point de départ de la récolte des lexicalisations est nécessairement la lexicalisation privilégiée du thème. Puisque la présente étude se donne pour objectif d'examen conjoint de deux thèmes, il y a donc une lexicalisation privilégiée pour chacun d'eux : *vice* pour le thème du vice et *vertu* pour le thème de la vertu. Pour des thèmes abstraits comme ceux-ci, les substantifs sont tout désignés pour prendre le statut de lexicalisation privilégiée. Comme la démarche onomasiologique s'intéresse à tous les signifiants renvoyant à un signifié

²⁷⁰ Cela pourra constituer une ouverture aux travaux menés ici.

donné, en l'occurrence les thèmes étudiés, il est possible d'étendre la collecte des lexicalisations aux dérivés morphologiques des lexicalisations privilégiées. Cela inclut donc les formes plurielles des substantifs : *vices* et *vertus*, mais aussi les dérivés morphologiques que sont les adjectifs et les adverbes, avec bien sûr, les flexions des adjectifs²⁷¹. Cela donne lieu aux listes suivantes :

Vertu : *vertueux, vertueuse, vertueuses, vertueusement*.

Vice : *vicieux, vicieuse, vicieuses, vicieusement*.

Il n'y a pas lieu d'inclure des verbes dans ces listes puisqu'aucun verbe n'a été construit à partir de ces substantifs en français. Les seules locutions verbales possibles seraient par exemple : *être vertueux, rendre vertueux* ou *être vicieux, rendre vicieux*. Il n'y a aucun intérêt à les ajouter aux listes puisqu'elles contiennent déjà les formes adjectivales et *être* et *rendre* ne sont que des verbes supports.

Ces lexicalisations méritent leur statut de lexicalisations privilégiées puisqu'une étude statistique dans le corpus montre une haute fréquence de ces formes, en tenant compte de leurs dérivés morphologiques et de leurs flexions. La fréquence des lexicalisations *vertu* et *vice* sont parmi les plus élevées.

Lexicalisations	La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal	Total
Vertu	111	51	44	206
Vice	56	21	27	104

Tableau 4 : La fréquence des lexicalisations *vice* et *vertu* dans le corpus²⁷²

2-2-1-2- Première extension : les lexicalisations synonymiques

Afin d'opérer une première extension du nombre de lexicalisations, il est possible de récolter les synonymes des lexicalisations privilégiées. La synonymie en langue est utilisée ici à seule fin d'enrichir la base lexicale. Les dictionnaires de synonymes sont regardés comme des réservoirs de relations d'homosémie potentielles puisqu'ils inventorient des mots sémantiquement proches. Ces relations sont sanctionnées par le discours qui donne ou non à voir leur réalisation. Cela permet donc la confrontation de la synonymie lexicographique – en langue – avec

²⁷¹ Mais le champ dérivationnel d'un nom ne se limite pas aux adjectifs et à l'adverbe ; ont également été pris en compte pour certaines lexicalisations les noms d'agent, et leurs flexions, renvoyant à ces noms abstraits, comme par exemple, *calomniateur, calomnatrice, calomniateurs* et *calomnatrices* pour l'entrée *calomnie* de la base.

²⁷² Ces statistiques prennent seulement en compte les occurrences des lexicalisations qui témoignent d'un sens moral, car certaines occurrences du corpus manifestent les autres sens des lexicalisations.

l'homosémie en discours – dans le corpus²⁷³ – en sachant que seule l'homosémie est prise en compte dans les interprétations des résultats de l'expérimentation.

L'analyse thématique propose plusieurs méthodes pour effectuer cette collecte. Pour le cas présent, c'est la méthode de Bourion (1995) (cf. chapitre 6) qui est suivie : il s'agit d'énumérer les synonymes en langue de la lexicalisation privilégiée, à partir d'une ressource lexicale de type dictionnaire de synonymes. Ce choix de la synonymie en langue a pour objectif l'évaluation en discours des liens synonymiques répertoriés en langue. Le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* (DES) a été choisi pour mener cette collecte pour son accessibilité et pour sa richesse. Par ailleurs, ce dictionnaire étant de type cumulatif, il a l'avantage de proposer de nombreux synonymes sans optique distinctive, si bien qu'il se conforme à la démarche onomasiologique de récolte des signifiants. Néanmoins, ce dictionnaire connaît de multiples désavantages qu'il faut pouvoir pallier. Tout d'abord, il propose des signifiants pour l'ensemble des sens de l'entrée. En effet, toute unité lexicale est constituée d'un ensemble de signifiés, plus ou moins homogène selon que cette unité est polysémique ou non. Pour ce qui est de *vice* et *vertu*, ces unités sont effectivement polysémiques si bien qu'il faut uniquement tenir compte des synonymes qui correspondent aux signifiés étudiés, soit le vice et la vertu dans leur sens moral ; ainsi, le vice de formation ou la vertu thérapeutique n'ont pas lieu d'être. Le deuxième écueil du DES est sa propension à inclure des hyponymes ou des hyperonymes²⁷⁴ dans les listes de synonymes des entrées²⁷⁵. *Vice* et *vertu* étant des mots de grande généralité, il y a peu de chance de rencontrer des hyperonymes dans leurs listes de synonymes ; en revanche, il y a toutes les chances pour y rencontrer des hyponymes, ce qui est effectivement le cas²⁷⁶. Puisque cette étape se focalise sur les synonymes des lexicalisations, les hyponymes sont écartés pour le moment de la collecte²⁷⁷. Le nombre de synonymes se trouve limité puisque demeurent seulement :

Synonyme de *vertu* : *qualité*

Synonymes de *vice* : *défaut, passion, péché.*

²⁷³ Si le discours valide les relations en langue alors elles sont jugées pertinentes pour ce corpus, c'est-à-dire pour un type de discours et un genre donnés.

²⁷⁴ Ces relations sémantiques sont définies au chapitre 5.

²⁷⁵ Pour une explication de ce biais, voir Doualan (2011).

²⁷⁶ Les hyponymes ne sont écartés que temporairement car ils sont requis dans la deuxième extension de la collecte des lexicalisations.

²⁷⁷ Voici quelques-uns des hyponymes de *vertu* temporairement écartés : *charité, chasteté, continence, courage* et quelques-uns des hyponymes de *vice* temporairement écartés : *débauche, intempérance, libertinage, luxure.*

Enfin, le troisième écueil du DES est l'état de langue auquel il renvoie : le DES se veut une ressource lexicale du français moderne²⁷⁸ ; il n'est en rien une ressource pour le français classique. Toutefois, il n'existe aucune ressource synonymique pour le français classique²⁷⁹, aussi a-t-il été nécessaire de recourir à une ressource de français moderne. Or pour assurer la pertinence des synonymes sélectionnés, ceux-ci sont passés au filtre des dictionnaires de français classique que sont le dictionnaire de Furetière et celui de l'Académie française. Ils servent donc à évaluer la pertinence des liens proposés.

Une fois ces synonymes validés, l'extension des lexicalisations se poursuit au travers de leurs dérivés morphologiques. Mais pour ceux-ci, seules les formes plurielles des substantifs ont été retenues : *qualités, défauts, passions, péchés*, car les formes adjectivales n'ont aucun rapport avec le sens moral des substantifs (*qualitatif, défectueux, passionnel*). Toutefois, il faut considérer pour la lexicalisation *péché* le nom d'agent *pêcheur* ainsi que ces dérivés *pêcheresse, pêcheurs, pécheresses*.

2-2-1-3- Deuxième extension : les lexicalisations hyponymiques

Les lexicalisations choisies jusqu'à présent sont bien peu nombreuses au vu de ce qui est nécessaire pour une démarche onomasiologique. Par ailleurs, les thèmes du vice et de la vertu sont des thèmes vastes, cela signifie donc qu'ils comprennent de nombreux sous-thèmes. Un rapport hiérarchique d'inclusion sémantique existe entre ces thèmes et ces sous-thèmes, ce qui donne lieu à des relations d'hyponymie – hyponymie entre les lexicalisations de ces thèmes et sous-thèmes. L'hyperonyme est donc le terme de grande généralité qui englobe plusieurs termes spécifiques, de moindre généralité, et l'hyponyme est le terme de moindre généralité qui peut être rangé sous un hyperonyme au même titre que d'autres hyponymes, entretenant avec eux des relations de cohyponymie. Ainsi, il faut recourir aux sous-thèmes et à leurs lexicalisations pour étendre la couverture lexicale des thèmes²⁸⁰. Afin de procéder méthodiquement, le choix des sous-thèmes s'effectue en deux étapes : une énumération des vertus et des vices canoniques, c'est-à-dire, reconnus culturellement, puis une énumération de vertus et de vices apparaissant comme cruciaux lors de la pré-analyse des textes du corpus, aussi bien

²⁷⁸ La modernité de certains liens synonymiques dans le DES est parfois sujette à caution puisque ce dictionnaire a été constitué à partir de dictionnaires de synonymes des XIX^e et XX^e siècles, avec des liens pouvant parfois remonter au XVIII^e siècle (Doualan, 2011, 2013).

²⁷⁹ Le dictionnaire des synonymes de Girard rend compte des relations de synonymie en langue pour le français classique. Mais il est peu fourni et ne peut donc satisfaire l'enrichissement des lexicalisations sans compter qu'il ne se situe pas dans une optique onomasiologique mais clairement distinctive.

²⁸⁰ Un dictionnaire de synonymes comme le DES montre à quel point la synonymie et l'hyponymie sont deux relations sémantiques qui peuvent être aisément rapprochées et confondues.

au travers de la critique littéraire que de la lecture des textes. Les lexicalisations issues de ces sous-thèmes sont donc des lexicalisations hyponymiques des lexicalisations privilégiées.

2-2-1-3-1- *Les péchés et les vertus cardinales et théologiques*

Pour débiter la collecte des lexicalisations hyponymiques, le choix des sous-thèmes s'est porté sur ceux qui sont reconnus par la société comme étant des vices et des vertus canoniques. Ceux-ci s'équilibrent puisque l'on peut dénombrer autant de vices canoniques que de vertus canoniques :

- les sept péchés capitaux : avarice, colère, envie, gourmandise, luxure, orgueil, paresse ;
- les trois vertus théologiques : foi, charité, espérance ;
- les quatre vertus cardinales : justice, courage ou force²⁸¹, tempérance, prudence.

Cela revient donc à dénombrer sept vertus et sept vices si l'on considère effectivement les péchés capitaux comme des vices. Un biais religieux est introduit dans ces choix : il n'y a guère que les vertus cardinales qui soient considérées comme païennes. Cela appuie donc l'idée que ce premier choix doit être complété par des vertus et des vices plus mondains et moins empreints de religion.

Les substantifs qui servent à désigner ces sous-thèmes constituent autant de nouvelles lexicalisations pour les thèmes du vice et de la vertu. Eu égard à chaque sous-thème, ils font figure de lexicalisations privilégiées mais concernant les thèmes généraux, ils en sont des lexicalisations hyponymiques. Comme précédemment, leurs variantes morphologiques sont ajoutées à ces nouvelles lexicalisations, ce qui donne la liste suivante :

- les vices :
 - l'avarice : *avarice, avare, avarés, avaricieux, avaricieuse, avaricieuses*
 - la colère : *colère, colérique, colériques*
 - l'envie : *envie, envies, envieux, envieuse, envieuses*
 - la gourmandise : *gourmandise, gourmand, gourmande, gourmands, gourmandes*
 - la luxure : *luxure, luxurieux, luxurieuse, luxurieuses*
 - l'orgueil : *orgueil, orgueilleux, orgueilleuse, orgueilleuses, orgueilleusement*
 - la paresse : *paresse, paresseux, paresseuse, paresseuses*
- les vertus :

²⁸¹ Le courage est aussi appelé *force* selon les sources.

- la foi : *foi*
- la charité : *charité, charitable, charitables, charitablement*
- l'espérance : *espérance*
- la justice : *justice, juste, justes, justement*
- la tempérance : *tempérance, tempérant, tempérante, tempérants, tempérantes*
- la prudence : *prudence, prudent, prudente, prudents, prudentes, prudemment*
- le courage : *courage, courageux, courageuse, courageuses, courageusement*
- la force : *force*

Pour certaines lexicalisations, peu de variantes sont données voire aucune dans la mesure où ces substantifs ne connaissent pas nécessairement de dérivés ou car ces dérivés ne renvoient pas au sens moral du substantif, voire sont susceptibles d'introduire du bruit dans les résultats de fait de leur forte polysémie. C'est le cas de *force* dont les dérivés ne renvoient qu'à la force physique et non à la force morale, la force d'âme. Et même le mot *force* est en lui-même très polysémique mais il est conservé car il renvoie malgré tout à une vertu canonique. Quant à la lexicalisation *espérance*, elle n'est l'objet d'aucun dérivé ; la forme plurielle du substantif n'a pas davantage été prise en compte car elle prend un tout autre sens que celui de la forme au singulier. De même, pour nombre d'autres sous-thèmes, la forme plurielle du substantif n'a pas lieu d'être retenue car en tant que notions abstraites, les vices et les vertus se rencontrent le plus souvent au singulier.

2-2-1-3-2- Les autres vices et vertus dans la société du XVII^e siècle

Mais les vices et vertus qui viennent d'être cités ne sauraient couvrir l'ensemble des vices et vertus existants d'autant plus qu'ils sont fortement imprégnés par la religion ce qui introduit un biais. La pré-analyse des textes du corpus a révélé la nécessité d'ajouter d'autres sous-thèmes à ces vices et à ces vertus culturellement reconnus. Si les textes de La Rochefoucauld et de La Bruyère évoquent la religion, ils sont également imprégnés de vices et vertus plus mondains. Notamment la critique littéraire met en avant la figure de l'honnête homme ce qui réfère à la vertu d'honnêteté, centrale dans ce corpus.

Sans entrer dans le détail des lexicalisations propres à chacun de ces nouveaux sous-thèmes, il est possible d'énumérer dans les grandes lignes les sous-thèmes insérés sous les thèmes du vice et de la vertu²⁸². Pour conserver l'opposition manichéenne que constituent le vice et la vertu, des thèmes comme la bonté et la

²⁸² Le détail des lexicalisations retenues est donné dans les paragraphes suivants, une fois que celles-ci ont passé le filtre de la fréquence statistique en corpus.

méchanceté sont ajoutés mais aussi pour leur caractère universel. Des vices renvoyant particulièrement à la société mondaine sont également ajoutés : la cupidité, l'hypocrisie et le mensonge. Ce sont des vices qui émergent en société et qui témoignent des comportements sociaux. La vertu implique également des comportements en société, ce sont notamment la chasteté, la patience et l'honnêteté. Ces sous-thèmes permettent d'étoffer l'éventail des vices et des vertus en ne se restreignant pas à l'aspect religieux car la société véhicule elle aussi des comportements vertueux ou vicieux. D'ailleurs, la société mondaine, dont la Cour, est l'un objet d'examen privilégié par les moralistes, car elle est le creuset de toutes les passions. Il est donc apparu indispensable d'ajouter des sous-thèmes relevant plus directement de la société pour donner une image plus juste des thèmes du vice et de la vertu dans le corpus.

2-2-1-4- Dernière extension : les lexicalisations synonymiques des hyponymes

La dernière étape de l'extension des lexicalisations consiste à rechercher des lexicalisations synonymiques²⁸³ pour les lexicalisations privilégiées de chaque sous-thème, qu'il s'agisse des sous-thèmes canoniques ou des sous-thèmes mondains.

Comme pour les lexicalisations privilégiées des thèmes, les synonymes sont recherchés dans le DES. Concernant la polysémie, les synonymes qui ne renvoient pas au sens moral de l'entrée sont écartés. Et puisque le DES est une ressource pour le français moderne, les relations de synonymie sont sanctionnées par une vérification des sens lexicaux dans les dictionnaires de français classique, le *Furetière* et le premier *Dictionnaire de l'Académie française*. Enfin, pour chaque synonyme retenu, l'ajout des dérivés morphologiques et des flexions est effectué ; il obéit aux mêmes exigences que précédemment : sont incluses les formes plurielles lorsqu'elles se justifient, de même pour les formes adjectivales ; les dérivés ne sont pas retenus s'ils sont le fait d'une forte polysémie et occasionnent ainsi beaucoup de bruit dans les résultats²⁸⁴.

Par ailleurs, puisque le vice et la vertu sont deux thèmes antinomiques conjointement étudiés, le recours aux antonymes peut servir à ajouter des lexicalisations pour les sous-thèmes opposés ou ces antonymes peuvent révéler des sous-thèmes et des lexicalisations qui n'étaient pas apparus au premier abord. Ainsi, les antonymes d'une lexicalisation hyponymique de la vertu peuvent contribuer à

²⁸³ Comme pour les lexicalisations privilégiées, les synonymes des lexicalisations hyponymes servent seulement à l'enrichissement de la base ; ils n'ont pas vocation à se substituer à l'homosémie étudiée en discours.

²⁸⁴ Cela ne concerne qu'un nombre limité d'adjectifs. Cependant, s'ils sont exclus de la base en raison du bruit qu'ils occasionnent lors de l'expérimentation, il est tout à fait possible de les réhabiliter lors de l'examen des résultats obtenus, surtout s'ils participent de réseaux lexicaux ; ils n'ont pas lieu d'être comptabilisés comme des corrélats.

rencontrer de nouvelles lexicalisations hyponymiques du vice et inversement. Par exemple, la lexicalisation *prudence* ayant pour antonyme *imprudence* donne lieu à une lexicalisation hyponymique du vice qui n'était pas apparue comme tel de prime abord. Si la morphologie peut aider pour proposer des antonymes, le DES en propose également même s'il est avant tout un dictionnaire de synonymes²⁸⁵. Mais l'antonymie n'ayant pas été théorisée lors de l'élaboration de ce dictionnaire, ces antonymes ne sont donnés qu'à titre de suggestion. Assurément, ils proviennent des dictionnaires de synonymes à partir desquels le DES a été conçu. Ces antonymes ne sont donc utilisés qu'à titre d'appui pour l'enrichissement de la base et non comme ressource de référence. Les synonymes retenus ne sont pas listés ici mais ils apparaissent suite à l'étape de filtre statistique.

2-2-2- Filtrage et validation des choix lexicaux

Le choix des lexicalisations est modéré par deux paramètres : le filtrage lexicographique et la validation statistique en corpus. Le premier consiste à s'assurer que les mots choisis pour manifester le thème correspondent bien au sens de celui-ci. Mais dans le cas présent, ce filtrage sert surtout à ajuster la ressource lexicale synonymique du français moderne au français classique. La validation statistique s'effectue dans un second temps pour s'assurer de la présence des lexicalisations dans le corpus afin de favoriser la détection des réseaux lexicaux.

2-2-2-1- Filtrage lexicographique

Parmi tous les mots sélectionnés lors des étapes précédemment décrites, certains n'ont pas passé le filtre lexicographique : il s'agit des mots synonymes présents dans le DES mais qui n'apparaissent pas dans les dictionnaires de français classique. On peut présumer que ces mots relèvent d'un état contemporain de la langue et non de l'état classique. Voici les substantifs concernés : *égoïsme*, *immoralité*, *impartialité*, *parcimonie* et *pondération*. Pour certaines entrées lexicographiques, le substantif n'existe pas mais il y a bien un adjectif correspondant au signifié exprimé : *bienfaisance* / *bienfaisant*, *démésure* / *démésuré*, *immodération* / *immodéré*, *impudeur* / *impudique*, *probité* / *probe*. Toutefois si *impudeur* n'existe pas, on peut lui faire correspondre *impudicité* qui est présent dans les dictionnaires du XVII^e siècle. Inversement, pour certaines entrées, c'est le substantif qui existe et non l'adjectif : *concupiscence* / *concupiscent*, *munificence* / *munificent*. Pour le substantif *vanité*, seul l'adjectif *vain* existe, l'adjectif *vaniteux* n'est pas attesté dans les dictionnaires de français classique.

²⁸⁵ Il arrive souvent que des dictionnaires de synonymes proposent également des antonymes puisqu'il n'existe aucun dictionnaire français contenant exclusivement des antonymes.

L'entrée *mesure* existe dans les deux dictionnaires de référence mais, parmi ses nombreux sens, elle n'est jamais définie selon le sens moral de modération. Enfin, certaines entrées n'apparaissent que dans l'un des deux dictionnaires. Toutefois, cela n'est pas considéré comme un écueil pour le choix des lexicalisations ; cela n'a pas d'impact sur la sélection de ces mots puisque l'essentiel est qu'ils connaissent au moins une attestation lexicographique : cela concerne *inconstance* et *intérêt*. Tous les mots mentionnés ici ont été retenus parmi les lexicalisations des thèmes excepté ceux qui n'apparaissent ni sous la forme substantive ni sous la forme adjectivale.

Le filtrage lexicographique n'a pas seulement vocation à s'assurer de la présence des lexicalisations choisies dans l'état classique du français. Ce filtrage permet également de s'assurer du sens des lexicalisations. Parmi les sens des unités lexicales polysémiques, seuls sont retenus ceux qui correspondent au sens moral de l'entrée. Cependant, certains mots sont difficiles à situer du côté du vice ou de la vertu car ils recèlent plusieurs sens moraux, le plus souvent opposés. Il s'agit des substantifs *pruderie* et *complaisance*. Les dictionnaires de français classique définissent plusieurs acceptions morales de ces mots, dont l'une est connotée positivement et l'autre négativement. Pour la pruderie, cela est clairement marqué, particulièrement chez Furetière puisqu'il donne une définition positive ; puis il spécifie que la pruderie peut être prise en mauvaise part et il en donne la définition négative. Pour ce qui est de la complaisance, la distinction est plus ténue : elle se retrouve chez Furetière qui accumule les adjectifs pour définir le complaisant et il recourt aussi bien à des adjectifs positivement connotés que négativement connotés puisque le complaisant est « civil, courtois, flatteur ». Ainsi, ces deux lexicalisations ont été étiquetées à la fois sous le thème du vice et sous celui de la vertu. Enfin, il y a le cas de la dévotion ; elle est définie positivement dans les dictionnaires mais, *dévo*t, le nom d'agent qui y renvoie est souvent pris en mauvaise part lorsqu'il signifie « faux dévot », acception très répandue chez La Bruyère. Cependant, la lexicalisation *dévo*tion ne connaissant aucune définition négative, elle a été placée sous le thème de la vertu mais le corpus révèle de nombreuses acceptions se rapportant au thème du vice. Ainsi, certains mots peuvent aussi bien renvoyer à des vices qu'à des vertus. Pour conserver une certaine impartialité, ils sont conservés selon leurs deux acceptions, lorsque cela ressort des définitions lexicographiques. L'analyse lexicale et thématique pourra révéler quelle est l'orientation choisie dans les textes : l'une des deux acceptions prévaut-elle selon les auteurs ou les contextes ?

Enfin, le filtre lexicographique sert à déceler les cas de polysémie. Ils sont bien sûr nombreux mais il faut mesurer la portée de cette polysémie. En effet, l'ensemble des acceptions d'un mot polysémique a peu de chances de se rencontrer dans les textes du corpus car elles dépendent des thèmes abordés dans le texte mais

aussi du genre et du type de textes. Pour le cas présent, seuls les sens moraux des lexicalisations sont retenus. Mais les mots ayant une forte polysémie sont susceptibles d'introduire du bruit dans les résultats malgré la barrière thématique et générique. Parmi les lexicalisations sélectionnées, les plus polysémiques sont les adjectifs *bon*, *grand* et *fort*, renvoyant chacun aux substantifs *bonté*, *grandeur* et *force*. Aussi pour ces trois lexicalisations, il est plus prudent de ne pas prendre en compte leurs formes dérivées²⁸⁶. Même si cela introduit du silence dans les résultats, le rendement de ces formes est faible : cela signifie que le silence occasionné est moins important que le bruit induit. Le filtrage lexicographique peut servir à écarter d'autres formes que les adjectifs puisque d'autres formes peuvent également introduire du bruit : c'est le cas des formes plurielles de certains mots comme le mot *honneur*. La forme plurielle de *honneur* introduit du bruit non pour des questions de polysémie mais parce qu'elle prend un sens différent du singulier.

2-2-2-2- Validation statistique

La seconde étape de validation des lexicalisations consiste en un test statistique sur corpus. Il s'agit d'évaluer la fréquence d'apparition des lexicalisations dans le corpus et ainsi d'effectuer les choix préférentiels des lexicalisations plus propices à la manifestation des thèmes choisis. En effet, il est peu profitable d'effectuer une analyse thématique dans une démarche onomasiologique à partir de lexicalisations qui ne se rencontrent pas ou peu dans le corpus. Il faut pouvoir moissonner un grand nombre de données lexicales pour que les résultats obtenus aient plus de chance d'être pertinents. Cependant, si l'approche onomasiologique nécessite un grand nombre de lexicalisations à traiter, il faut pourtant se donner des limites. Près de cent cinquante mots ont été étudiés lors du filtrage lexicographique et de la validation statistique. Mais ces deux étapes, particulièrement la validation statistique, ont contribué à réduire le nombre de lexicalisations à une centaine. Le filtrage lexicographique opère une première sélection concernant la présence ou les acceptions en langue – au vu de l'état de langue traité – et la validation statistique sanctionne la présence dans le corpus, c'est-à-dire en discours, mais les acceptions en discours ne pourront être évaluées que lors de la phase d'interprétation suite à l'interrogation automatique du corpus.

2-2-2-2-1- Explication des choix

²⁸⁶ Toutefois, ces formes dérivées peuvent apparaître dans des réseaux lexicaux même si elles n'ont pas été détectées par l'automate. Elles ne seront donc pas écartées au moment de l'interprétation des résultats. Elles sont seulement écartées au moment de la détection des résultats pour éviter le bruit.

Plusieurs règles ont présidé à la réalisation des statistiques lexicales. Toutes les lexicalisations qui ont passé le filtre lexicographique ont été évaluées selon leur fréquence en corpus. Pour cette évaluation, ont été pris en compte le substantif ainsi que tous ses dérivés morphologiques, puisque chaque signifiant fléchi ou dérivé est apte à représenter le signifié manifesté par le substantif. Ainsi, la fréquence donnée pour la lexicalisation *vertu* correspond à la somme des fréquences des formes suivantes : *vertu, vertus, vertueux, vertueuse, vertueuses, vertueusement*.

Au vu de la polysémie de certaines unités lexicales, il a été nécessaire d'opérer un comptage manuel des résultats statistiques afin d'évincer le bruit occasionné par certaines formes. Par exemple, le substantif *hauteur* se rencontre dans les textes du corpus sous ces deux principales acceptions qui sont « la dimension dans le sens vertical » et « l'élévation du caractère ». La thématique morale a beau être la plus prégnante dans les textes du corpus, l'acception « dimension verticale » y apparaît – dans les derniers paragraphes de La Bruyère à propos des esprits forts. Bien sûr, seule l'acception morale est retenue dans les statistiques de cette lexicalisation. Mais il n'est pas exclu de rencontrer des cas d'homonymie : l'adjectif *incontinent* se rapportant à l'incontinence est aussi un adverbe qui signifie « sur le champ » : cette forme adverbiale qui se rencontre chez Pascal n'a pas été comptabilisée.

L'objectif des statistiques lexicales est d'écarter les lexicalisations qui ne se rencontrent pas ou peu dans le corpus. En effet, celles-ci ne pourront pas ou auront peu de chances de permettre la détection des réseaux lexicaux. Ainsi, toutes les lexicalisations ayant une fréquence nulle dans le corpus ont été écartées. Cela a rendu nécessaire la suppression de mots qui revêtaient le statut de lexicalisations privilégiées lors du choix lexical. Ainsi, la luxure qui est l'un des sept péchés capitaux ne donne lieu à aucune lexicalisation dans le corpus, de sorte que la lexicalisation *luxure* et ses dérivés morphologiques ont été écartés. Il en est de même pour le péché de gourmandise. A ce propos, il peut être intéressant de s'interroger sur l'absence de la lexicalisation privilégiée d'un sous-thème aussi fondamental. Les cas de la luxure et de la gourmandise sont les plus significatifs mais d'autres cas peuvent susciter des interrogations, tels que la continence, qui est définie comme une vertu dans les dictionnaires de français classique mais qui n'apparaît pas dans le corpus. Les mots à fréquence nulle ne sont pas les seuls écartés : les lexicalisations devaient avoir une fréquence supérieure ou égale à 3 pour être retenues dans la base lexicale finale. Ce seuil de trois lexicalisations minimum rend possible l'apparition du mot au moins une fois dans chaque texte. Cela est censé rendre possible la comparaison des textes entre eux au travers des lexicalisations. Cependant, il s'agit d'un cas idéal car il arrive plus souvent que les lexicalisations à fréquence basse n'apparaissent que dans un ou deux textes.

2-2-2-2-2- Commentaire des résultats

L'opération de validation statistique permet de circonscrire le nombre de lexicalisations à une centaine de mots. Le tableau suivant donne la liste des lexicalisations retenues et leurs fréquences dans chaque texte ainsi que la fréquence totale dans le corpus.

Lexicalisations	La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal	Total corpus
Affectation	12	4	1	17
Ambition	30	20	4	54
Amour-propre	0	31	12	43
Arrogance	4	0	0	4
Avarice	15	8	2	25
Avidité	11	2	1	14
Bassesse	10	3	26	39
Bonté	34	12	8	54
Bravoure	9	4	6	19
Calomnie	5	1	4	10
Chair	3	0	5	8
Charité	0	1	39	40
Chasteté	5	2	6	13
Colère	11	3	4	18
Complaisance	27	4	4	35
Concupiscence	0	0	48	48
Constance	9	12	12	33
Corruption	5	2	41	48
Courage	16	10	3	29
Cupidité	0	0	7	7
Défaut	29	52	16	97
Désintéressement	7	3	1	11
Dévotion	43	6	7	56
Droiture	3	2	3	8
Duperie	11	3	0	14
Emportement	7	2	3	12
Envie	29	26	6	61
Equité	17	1	5	23
Espérance	0	2	19	21
Excès	15	7	6	28

Faiblesse	34	27	48	109
Fausseté	46	37	125	208
Feinte	11	1	0	12
Fierté	30	7	3	40
Flatterie	26	8	1	35
Foi	5	5	82	92
Force	7	12	2	21
Fourberie	13	0	3	16
Franchise	8	1	0	9
Générosité	7	2	2	11
Grandeur	27	13	49	89
Hauteur	10	1	0	11
Honnêteté	34	35	18	87
Honneur	21	17	9	47
Humanité	5	1	5	11
Humilité	7	4	15	26
Hypocrisie	12	4	3	19
Immodération	3	0	0	3
Impiété	0	0	22	22
Imprudence	1	2	2	5
Inconstance	7	11	8	26
Iniquité	0	0	12	12
Injustice	19	10	63	92
Intempérance	5	0	1	6
Intérêt	46	62	15	123
Jalousie	40	24	3	67
Justice	54	20	171	245
Libéralité	0	7	0	7
Libertinage	22	1	2	25
Magnanimité	3	4	0	7
Malhonnêteté	2	1	0	3
Malice	5	2	9	16
Malignité	14	4	10	28
Méchanceté	13	10	25	48
Médisance	6	2	3	11
Mensonge	9	1	13	23
Miséricorde	1	1	24	26
Modération	12	9	0	21
Modestie	46	2	2	50

Oisiveté	14	1	0	15
Orgueil	8	30	30	68
Paresse	16	18	4	38
Passion	48	42	47	137
Patience	7	3	4	14
Péché	1	1	83	85
Perfidie	4	0	0	4
Persévérance	2	2	0	4
Piété	10	3	24	37
Présomption	9	1	15	25
Prodigalité	3	2	0	5
Probité	13	1	1	15
Prudence	10	8	1	19
Pruderie	5	0	0	5
Pudeur	9	0	0	9
Qualité	13	56	22	91
Retenue	3	2	0	5
Sagesse	62	18	63	143
Sincérité	15	16	12	43
Sobriété	5	3	1	9
Suffisance	3	0	1	4
Superbe	5	0	15	20
Tempérance	5	0	0	5
Tromperie	1	5	6	12
Vaillance	1	4	1	6
Valeur	5	18	2	25
Vanité	84	40	59	183
Vertu	111	51	44	206
Vice	56	21	27	104
Total	1506	917	1511	3934

Tableau 5 : Les résultats statistiques des lexicalisations dans le corpus

Les résultats énoncés dans ce tableau montrent que le seuil minimum de trois occurrences ne signifie pas la présence de la lexicalisation concernée dans les trois textes du corpus, bien au contraire. En outre, il existe une très grande disparité entre les fréquences totales en corpus des lexicalisations, puisque l'écart s'étend de trois occurrences pour l'immodération et la malhonnêteté à plus de deux cents occurrences pour la vertu, la fausseté et la justice. Ces statistiques permettent de

confirmer la prégnance thématique du vice et de la vertu car ils atteignent parmi les plus forts résultats : 104 pour le vice et 206 pour la vertu. Mais ces résultats révèlent les autres lexicalisations très fréquentes dans le corpus ce qui permet de pointer les thèmes les plus prégnants, ce sont notamment les résultats supérieurs à cent : la faiblesse 109, la fausseté 208, l'intérêt 123, la justice 245, la passion²⁸⁷ 137, la sagesse 143 et la vanité²⁸⁸ 183. Ces résultats peuvent aider à orienter la recherche des sous-thèmes les plus prégnants même si les lexicalisations les plus fréquentes demeurent sémantiquement larges puisque *passion*, par exemple, est un synonyme de *vice* et il pourrait presque en être dit autant de *sagesse* et *justice* concernant *vertu*. Pour évaluer les sous-thèmes les plus intéressants, il est possible d'énoncer les lexicalisations qui concernent un sous-thème et d'ajouter leurs fréquences afin d'avoir une idée de la fréquence de ce sous-thème dans le corpus. Si l'on considère le sous-thème de l'orgueil, parmi les lexicalisations retenues, on peut y faire correspondre : *orgueil*, *vanité*, *arrogance*, *suffisance*, *fierté*, *hauteur*, *superbe* et *amour-propre*. La somme de leurs résultats est de 190 si l'on ne compte pas la vanité puisque celle-ci revêt deux sens qui restent indifférenciés dans les résultats statistiques mais l'on passe à 373 si l'on en tient compte. Ainsi, ce sous-thème semble tout à fait pertinent pour être étudié à lui seul.

Les résultats statistiques montrent également les disparités lexicales d'un auteur à l'autre puisque certaines lexicalisations sont particulièrement présentes chez un auteur et sont presque absentes chez un autre. C'est le cas de l'amour-propre qui est très présent chez La Rochefoucauld avec une fréquence de 31 et présent chez Pascal avec une fréquence de 12 alors qu'il est absent chez La Bruyère. Inversement, il y a une quarantaine d'occurrences de la charité chez Pascal pour une seule chez La Rochefoucauld et aucune chez La Bruyère. Il en est de même pour la foi et l'espérance qui forment avec la charité le triptyque des vertus théologiques. Cela montre donc clairement la prégnance du religieux dans le discours de Pascal qui ne se retrouve pas chez les deux autres auteurs. Ainsi, les statistiques lexicales révèlent les affinités tant thématiques que lexicales des auteurs du corpus ce qui peut contribuer à orienter la direction à suivre pour des études stylistiques comparatives au sein du corpus. Ces statistiques confirment la complémentarité thématique des trois textes choisis pour le corpus : le texte de Pascal permet d'appuyer sur le volet religieux des thèmes ce que ne permettent pas les deux autres textes.

²⁸⁷ *Passion* revêt plusieurs sens et notamment deux sont particulièrement présents dans le corpus : la passion au sens de passion amoureuse et la passion au sens de passion de l'âme. Seul le second sens a été comptabilisé car c'est le seul à être un sens clairement moral.

²⁸⁸ La vanité donne lieu à de nombreux résultats car elle peut être prise selon deux sens moraux qui se rencontrent tous deux dans le corpus : la vanité au sens de « la trop bonne opinion que l'on a de soi » et la vanité au sens de « ce qui est inutile, illusoire ». Ces deux sens ont été retenus lors du comptage manuel des résultats ce qui explique le résultat élevé obtenu pour la vanité.

2-3- LA BASE LEXICALE

Le thème choisi étant vaste, il a fallu fixer une limite au nombre de lexicalisations à étudier, aussi cette limite a-t-elle été fixée à une centaine de lexicalisations. Au vu du nombre de lexicalisations requis pour étudier ce thème, celles-ci forment une base lexicale qui a besoin d'être structurée afin de permettre une indexation plus claire des mots choisis. En effet, pour chaque entrée de la base, il faut tenir compte de ses dérivés morphologiques et des mots qui lui sont sémantiquement proches et de leurs dérivés. Cela augmente considérablement la taille de la base qui nécessite d'autant plus d'être structurée. Il a donc été préférable d'opérer en deux temps : un premier thésaurus énumère les dérivés morphologiques de chaque entrée, ce thésaurus est dit morphologique et un deuxième thésaurus répertorie les mots sémantiquement proches de chaque entrée, soit les synonymes et les hyperonymes en langue, ce thésaurus est dit sémantique. Il est possible de faire fusionner ces deux thésaurus afin d'avoir un seul thésaurus rassemblant toutes les informations contenues dans la base lexicale. Mais il est également possible d'élaborer des thésaurus ne tenant compte que d'une partie de la base, en fonction des thèmes ou sous-thèmes étudiés. Ainsi, la base lexicale constitue un point de départ qui peut être modulé en fonction des expérimentations menées.

2-3-1- Le thésaurus morphologique

La première étape consiste à créer un thésaurus morphologique, c'est-à-dire un thésaurus qui rend compte des variantes morphologiques des lexicalisations. Pour ce faire, les lexicalisations sous leur forme substantive sont listées par ordre alphabétique et sous chaque entrée, les dérivés morphologiques de celles-ci sont indiqués. La lexicalisation en entrée est la forme substantive au singulier désignant la notion abstraite. La liste des dérivés morphologiques comprend la forme substantive au pluriel puis la forme adjectivale déclinée en genre et en nombre²⁸⁹. Par exemple pour l'entrée *dévotion*, on obtient les dérivés morphologiques suivants : *dévo*, *dévot*, *dévot*, *dévot* et *dévot*. Ainsi, a-t-on bien les adjectifs, qui sont aussi des noms d'agents, déclinés en genre et en nombre, ainsi que l'adverbe. L'ensemble des formes de l'adjectif ne sont pas nécessairement données puisque leurs signifiants peuvent être redondants : pour l'entrée *superbe*, on ne répertorie que la forme plurielle *superbes* puisque le nom et l'adjectif ont la même forme. Enfin, la forme adverbiale est donnée lorsqu'elle est mentionnée dans la fiche lexicale de l'entrée, ce qui signifie qu'elle est répertoriée dans les dictionnaires de français

²⁸⁹ Il arrive qu'il y ait plusieurs formes adjectivales pour un même substantif : c'est le cas de l'avarice qui renvoie aux adjectifs *avare* et *avaricieux*, tous deux présents dans les dictionnaires de français classique.

classique : pour les exemples qui viennent d'être donnés, s'ajoutent d'une part *dévolement* et d'autre part *superbement*. Lorsqu'ils existent et qu'ils sont distincts des formes déjà mentionnés, les noms d'agents sont également donnés, déclinés en genre et en nombre (cf. les exemples de *péché* et *calomnie* déjà mentionnés plus haut). Pour lister les dérivés, il n'y a pas lieu d'introduire de hiérarchie, aussi ce thésaurus possède-t-il une structure très simple²⁹⁰.

Cependant, il existe des entrées défectives : certaines lexicalisations n'ont pas de dérivés morphologiques comme, *amour-propre*²⁹¹ ou en ont peu comme *défaut* qui ne connaît que la forme plurielle du substantif ; ou s'ils existent, ils prennent un sens différent du signifié manifesté par le substantif comme pour *force*. Ainsi, le thésaurus morphologique n'est pas uniment structuré puisque le nombre de dérivés varie selon les entrées. Mais ces entrées défectives peuvent également avoir un impact sur le listage des entrées dans le thésaurus. Les lexicalisations sont systématiquement indexées dans le thésaurus sous leur forme substantive. Cela permet de conserver une certaine régularité dans la structure du thésaurus et surtout de connaître d'emblée la forme à utiliser pour interroger ce thésaurus ou lors du traitement des textes à l'aide des thésaurus. Le substantif a été choisi puisqu'il est le mot plus abstrait, dépouillé de tout ajout sémantique dû à la dérivation morphologique. Cela en fait donc le plus apte à représenter le signifié, contrairement aux autres formes. Toutefois, pour certaines lexicalisations, la forme substantive n'est pas répertoriée dans les dictionnaires de français classique. Dès lors la défectivité des lexicalisations trouble la structure du thésaurus. Mais pour conserver la régularité de celui-ci, les lexicalisations dont le substantif fait défaut sont malgré tout répertoriées dans le thésaurus sous la forme substantive. Cela introduit dans la base lexicale des formes absentes de l'état de langue traité mais cela ne peut avoir aucun impact sur la recherche des lexicalisations en corpus puisque ces formes ne sont pas censées se rencontrer dans les textes du corpus du fait de leur état de langue.

2-3-2- Le thésaurus sémantique

La seconde étape consiste à créer un thésaurus sémantique, c'est-à-dire un thésaurus qui rassemble toutes les relations sémantiques qui ont présidé à l'élaboration de la base lexicale. Il y a d'une part la relation hyperonymique entre les lexicalisations privilégiées – *vice* et *vertu* – et les lexicalisations hyponymiques qui renvoient à tous les sous-thèmes du vice et de la vertu. Il y a également la relation de synonymie

²⁹⁰ La description technique de ce thésaurus est donnée dans le chapitre suivant

²⁹¹ En plus d'être défective, l'entrée *amour-propre* est la seule à ne faire l'objet d'aucune fiche lexicale : aucune définition n'en est donnée dans les dictionnaires de Furetière et de l'Académie française. Cette entrée a malgré tout été comptabilisée étant donné la place qu'elle occupe parmi les commentaires de la critique littéraire sur La Rochefoucauld.

en langue nécessaire à l'enrichissement de la base lexicale. Cette relation intervient au niveau de chaque nœud de la base lexicale et permet d'étendre la couverture lexicale d'un signifié, c'est-à-dire d'un sous-thème, celui-ci gagne donc en nombre de lexicalisations, étape nécessaire dans une démarche onomasiologique. Enfin, on pourrait également considérer la relation d'antonymie au vu du caractère manichéen du vocabulaire étudié. En effet, pour chaque entrée se rattachant à la vertu, il est possible de lui ajouter les vices correspondant si ceux-ci sont présents dans la base, et inversement. Par exemple, l'entrée *vanité* possède les lexicalisations synonymiques en langue suivantes : *amour-propre, arrogance, fierté, hauteur, orgueil, présomption, suffisance* et *superbe* ; ses lexicalisations hyperonymiques sont *vice* et *passion* et ses lexicalisations antonymiques sont *humilité, modestie, pudeur* et *valeur*.

Concrètement, le thésaurus sémantique nécessite une architecture plus complexe que le thésaurus morphologique puisqu'il doit donner à voir des relations sémantiques de différents types et non des dérivés morphologiques qui ne sont pas hiérarchisées. Il faut que les mots ressortant des différentes relations sémantiques qu'ils entretiennent avec l'entrée puissent être aisément distingués²⁹². Mais il convient avant tout de déterminer la portée du thésaurus sémantique : celui-ci prend-il en compte l'ensemble des relations sémantiques ou seulement certaines ? Ce choix est crucial puisqu'il détermine la configuration prise par le thésaurus. Il est possible de ne prendre en compte que la relation de synonymie en langue : sous chaque entrée, sont donnés leurs synonymes en langue. Il est aussi possible de créer un thésaurus qui tienne compte de la seule relation d'hyperonymie. Ce thésaurus doit être constitué des lexicalisations à valeur d'hyperonymes dans la base ; il serait composé deux entrées : *vice* et *vertu* puisque ce sont les lexicalisations privilégiées des thèmes, c'est-à-dire les lexicalisations hyperonymiques par excellence de la base²⁹³. Sous ces deux entrées, seraient répertoriés l'ensemble de leurs hyponymes, soit l'ensemble des lexicalisations des sous-thèmes se rapportant à l'un ou l'autre thème²⁹⁴.

Enfin, il est possible de construire un thésaurus qui rende compte de ces deux relations sémantiques. Cela revient à inclure dans la liste des mots sémantiquement proches de chaque entrée ses hyponymes si elle se rapporte à un thème ou ses hyperonymes si elle se rapporte à un sous-thème. Si chaque lexicalisation de sous-thème ne gagne que les lexicalisations privilégiées *vice* ou *vertu* et leurs synonymes, en revanche, ces lexicalisations privilégiées gagnent un nombre considérable de sous-entrées en raison de leur multitude d'hyponymes

²⁹² D'un point de vue technique, cela peut se faire à l'aide d'un balisage distinct pour chaque relation (cf. chapitre suivant).

²⁹³ Il serait possible de prendre en compte les lexicalisations synonymiques de *vice* et *vertu* mais elles ne feraient qu'introduire de la redondance dans ce thésaurus.

²⁹⁴ Cf. « annexe 3 : thésaurus complet » ; il s'agit du thésaurus utilisé pour l'expérimentation.

répertoriés dans la base lexicale. Ainsi, créer un thésaurus qui fusionne les deux précédents conduit à la redondance à moins de n'ajouter que les hyperonymes et non les hyponymes. De même, si l'on souhaite élaborer un thésaurus des plus complets, il est possible d'y incorporer la relation d'antonymie, mais cela peut vite amplifier la redondance du thésaurus étant donné les thèmes étudiés. Les antonymes d'une entrée ont eux-mêmes cette entrée – et ses synonymes – pour antonymes, ce qui contribue à répéter chaque lexicalisation plusieurs fois, selon leurs relations de synonymie et d'antonymie en langue. Ainsi, comme l'hyperonymie, l'antonymie est susceptible d'introduire de la redondance dans le thésaurus produit à partir de la base lexicale. Toutefois, si l'expérimentation menée est restreinte à un thème ou un sous-thème donné, il est possible de construire un thésaurus prenant seulement ce thème ou sous-thème en compte et dès lors des relations comme l'antonymie et l'hyperonymie ne sont plus redondantes. S'il comprend l'ensemble des lexicalisations de la base lexicale, le thésaurus sémantique gagne à se concentrer sur la relation de synonymie en langue et sur l'hyperonymie seule.

Dès lors qu'on s'intéresse à la notion de synonymie d'un point de vue lexicographique, il faut prendre en compte les propriétés algébriques de la synonymie, la plus importante étant la symétrie. En effet, lorsque les synonymes sont ajoutés aux lexicalisations, il faut penser à la symétrisation des relations entre les mots. En effet, si le mot A est ajouté aux synonymes de B, il faut que sous l'entrée de A, B apparaisse également dans ses synonymes²⁹⁵. Dans le cas inverse, la relation de synonymie entre A et B ne serait pas symétrique, elle n'irait que dans un sens. Cela donnerait lieu à une base lexicale partielle, voire erronée, puisque la relation de synonymie possède la propriété de symétrie. Opérer cette symétrisation permet d'obtenir un thésaurus complet, c'est-à-dire, qui n'omette aucune relation de synonymie entre les entrées. Si la symétrie apparaît comme étant la relation la plus importante, il ne faut pas pour autant négliger la réflexivité, même si elle semble aller de soi. Cette propriété pourra s'avérer utile lors de la projection des thésaurus sur le corpus dans le but de révéler les réseaux lexicaux. Si chaque entrée n'est pas indiquée comme étant elle-même son propre synonyme, alors il ne sera pas possible de déceler des réseaux lexicaux fonctionnant en cercle fermé autour de la même lexicalisation. Si comptabiliser chaque entrée comme étant son synonyme peut paraître absurde lors de l'élaboration des thésaurus, cela pourra s'avérer utile au moment de l'expérimentation : le langage de programmation pourra nécessiter ce type de modification des thésaurus lors de certaines requêtes.

²⁹⁵ Seules les lexicalisations de la base sont contenues dans les thésaurus, aucune forme extérieure à la base n'y est ajoutée, sinon le thésaurus n'aurait aucune limite et il ne pourrait constituer une ressource stable pour une recherche lexicale et sémantique.

2-3-3- Le thésaurus complet pour l'expérimentation

Pour les besoins de l'expérimentation, il peut être nécessaire de construire un thésaurus particulier à partir de la base lexicale. La présente recherche s'intéresse aux thèmes du vice et de la vertu ; pour examiner ces thèmes, il faut recourir aux lexicalisations de leurs sous-thèmes. Ainsi, l'expérimentation menée ici accorde une grande place à la relation d'hyperonymie ; il faut donc construire un thésaurus qui rende compte en premier lieu de cette relation. Mais cela n'exclut pas la présence de la synonymie en langue : en effet, cette relation se rencontre surtout entre les lexicalisations des sous-thèmes, qui, vu leur nombre, entretiennent de nombreuses relations de synonymie en langue. Pour ce qui est de l'antonymie, elle est intrinsèquement contenue dans l'opposition qui traverse ces deux thèmes antagonistes. Ainsi, il faut construire un thésaurus avec seulement deux entrées hyperonymiques : *vice* et *vertu*, ayant chacune en sous-entrées l'ensemble de leurs hyponymes. Cependant, les relations de synonymie en langue entre les lexicalisations hyponymiques ne sont pas explicitées dans ce thésaurus mais elles ne seront pas sans apparaître en corpus, et c'est le corpus qui révélera leur pertinence ou leur absence de pertinence en discours.

L'expérimentation ne se limitant pas aux seules entrées dans leurs formes substantives, il faut aussi tenir compte des dérivés morphologiques de chaque entrée et sous-entrée participant de ce thésaurus construit en vue de l'expérimentation. Ainsi, les données contenues dans le thésaurus morphologique sont ajoutées au thésaurus sémantique, ce qui donne un thésaurus complet pour l'expérimentation. Il faut cependant rappeler que l'expérimentation s'effectue en deux étapes. La première étape sert à restreindre le corpus aux paragraphes contenant les lexicalisations privilégiées des thèmes ou l'un de leurs dérivés morphologiques. Pour cette première étape, c'est le thésaurus morphologique qui intervient. La seconde étape consiste à restreindre les résultats à interpréter aux paragraphes qui contiennent au moins deux lexicalisations des thèmes : la lexicalisation privilégiée de départ et une autre lexicalisation, quel que soit son statut : privilégiée, synonymique ou hyponymique, en considérant également les dérivés morphologiques à chaque fois. C'est donc bien le thésaurus complet qui intervient dans cette seconde étape.

Il est donc tout à fait envisageable de conserver les deux thésaurus séparément et ainsi, d'opérer un traitement du corpus en deux temps, d'abord avec le thésaurus morphologique puis avec le thésaurus sémantique, ou inversement, selon les besoins de la recherche.

2-4- LES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION

La finalité de l'analyse thématique mise en place est la détection des réseaux lexicaux dans les textes pour révéler l'homosémie en discours. Et plus précisément, la finalité des thésaurus est de projeter les lexicalisations de la base lexicale sur le corpus. Mais cette projection peut se faire selon diverses modalités et surtout, d'un thésaurus à l'autre, des projections différentes sont possibles.

Le thésaurus morphologique a pour vocation la recherche des signifiants manifestant un même signifié. Il permet donc de connaître les formes les plus présentes dans le corpus : s'agit-il des substantifs ? des adjectifs ? Parmi les flexions, quelles sont les formes fléchies les plus courantes : le masculin singulier ? le masculin pluriel ? etc. Ainsi, le thésaurus morphologique introduit le critère morphosyntaxique dans une recherche qui se veut seulement sémantique à l'origine. Mais ce critère ne doit pas être négligé même si l'orientation de cette étude est plutôt sémantique puisque la morphosyntaxe et la sémantique sont étroitement liées. Mais plus concrètement, le thésaurus morphologique a été utilisé pour effectuer les statistiques lexicales sur le corpus puisque la fréquence de chaque lexicalisation englobe celle de ses dérivés. Ainsi, la confection d'un thésaurus purement morphologique a permis de mettre en place l'étape de validation statistique des lexicalisations. Bien sûr, le thésaurus a été revu suite à cette étape puisque nombreuses sont les lexicalisations qui ont échoué à ce test.

Le thésaurus sémantique sert à la projection des lexicalisations sur le corpus pour révéler les réseaux lexicaux. En effet, il est constitué des relations sémantiques qui relient les mots répertoriés dans la base lexicale. Ces relations sémantiques, et particulièrement la relation de synonymie en langue, se replacent dans la démarche onomasiologique et montrent plusieurs signifiants pour un même signifié. Ainsi, il est possible de projeter sur le corpus l'ensemble des lexicalisations de la base afin de connaître les réseaux lexicaux qui renvoient aux thèmes généraux du vice et de la vertu. Mais il est également possible de centrer la recherche sur un sous-thème particulier, en ne prenant en compte qu'une entrée et ses synonymes. Dans ce cas, ce sont les réseaux lexicaux de ce sous-thème qui apparaissent. On peut même envisager de combiner plusieurs sous-thèmes et *a fortiori* les réseaux qui leur sont associés. Des jeux sur l'antonymie sont également possibles si ce sont deux sous-thèmes antinomiques qui sont considérés. Enfin, on peut se concentrer sur la relation d'hyponymie en partant de l'un des deux thèmes généraux et en recherchant les réseaux lexicaux dus à ses hyponymes. En conséquence, selon le thésaurus sémantique et les restrictions de la requête opérées sur ce thésaurus, divers réseaux lexicaux peuvent apparaître, révélant diverses relations sémantiques à l'intérieur des textes.

Cependant, les réseaux lexicaux ne se limitent pas aux formes substantives des entrées du thésaurus, les dérivés morphologiques doivent donc faire partie de la recherche des réseaux lexicaux d'où la nécessité d'un thésaurus complet qui allie morphologie et sémantique. Toutefois, si le thésaurus complet peut sembler lourd à manier, il est possible d'envisager la projection des lexicalisations et donc la détection des réseaux lexicaux en plusieurs étapes : tout d'abord la projection de la lexicalisation privilégiée du thème ou du sous-thème étudié avec ses dérivés morphologiques, puis une seconde étape de projection des synonymes avec leurs dérivés. Procéder en deux étapes assure d'obtenir des réseaux lexicaux contenant au moins deux lexicalisations du thème ou sous-thème étudié, ce qui est la condition *sine qua non* pour avoir un réseau lexical.

Conclusion

Ce chapitre décrit le corpus et le thème choisis pour l'expérimentation d'une démarche onomasiologique dans l'étude de l'homosémie. Le thème et le corpus présentement choisis doivent donc se conformer aux exigences de la méthode onomasiologique et thématique pour l'étude de l'homosémie. L'analyse thématique adaptée à l'homosémie nécessite un thème sémantiquement large afin que sa couverture lexicale soit ample ; c'est le cas des thèmes du vice et de la vertu puisque chacun de ces thèmes fait figure de thème général, dont la lexicalisation privilégiée peut être considérée comme un hyperonyme. Pour que ce thème soit étudié dans les meilleures conditions, le corpus sélectionné répond aux besoins de l'analyse thématique puisqu'il s'agit d'un corpus restreint à trois textes, homogène du point de vue du genre et du type de discours. Enfin, ce corpus connaît une forte prégnance thématique, puisque les textes qui le composent sont étiquetés comme moraux et donc tout à fait aptes à évoquer le vice et la vertu.

Les choix de corpus et de thème répondant aux exigences de la méthode, la poursuite du protocole expérimental doit également s'y plier. Une fois le thème choisi, il faut énumérer les lexicalisations de celui-ci. Comme la démarche onomasiologique requiert de nombreuses lexicalisations, il a été préférable de les sélectionner en langue. Si cela semble constituer un biais dans la méthode, il n'en est rien puisque ces lexicalisations sont ensuite projetées sur les textes, ne ressortent que celles qui se rencontrent effectivement en discours. Ainsi, la projection des lexicalisations sur le corpus permet le passage des unités lexicales en langue aux lexicalisations en discours. Mais le nombre de lexicalisations requis étant tel, il faut procéder méthodiquement pour les collecter : cela s'effectue à partir des lexicalisations privilégiées des thèmes, puis de leurs synonymes en langue, ensuite à partir des lexicalisations hyponymes et enfin de leurs synonymes en langue. Ces quatre étapes permettent de récupérer une centaine de lexicalisations pour les deux

thèmes choisis, sans compter les dérivés morphologiques de chacune d'entre elles. Mais ces choix sont conditionnés par une connaissance préalable du corpus, par un filtrage lexicographique à l'aide de dictionnaires de langue classique et enfin par une validation statistique des lexicalisations, qui permet d'écarter les lexicalisations absentes ou faiblement présentes dans le corpus. Ces lexicalisations sont si nombreuses qu'il faut les organiser sous la forme de thésaurus. Ainsi, est-il possible d'élaborer un thésaurus morphologique, qui rassemble toutes les dérivés morphologiques des lexicalisations et un thésaurus sémantique qui rende compte de tous les liens sémantiques qui unissent les lexicalisations, particulièrement la relation d'homosémie. L'objectif de cette collecte de lexicalisations et de leur structuration est la projection de celles-ci sur le corpus afin de détecter les réseaux lexicaux, dans l'empan textuel choisi, qui, en l'occurrence, est le paragraphe, puisqu'il est apparu comme étant l'empan textuel idoine.

CHAPITRE 8 : MISE EN FORME DU MATERIAU LINGUISTIQUE ET INTERROGATION DU CORPUS

Introduction

Le matériau linguistique utilisé pour l'expérimentation, qu'il s'agisse du corpus ou de la base lexicale, a besoin d'être mis en forme d'une manière idoine pour être utilisable et interrogeable²⁹⁶. En effet, l'objet de l'expérimentation est l'interrogation du corpus à l'aide de la base lexicale pour faire ressortir les réseaux lexicaux des thèmes étudiés dans ce corpus. Cette expérimentation peut s'appuyer sur un traitement automatique du corpus mais il nécessite la mise en forme du matériau linguistique²⁹⁷. Le langage le plus utilisé et le plus à même de mettre en forme des textes est le langage XML, constitué de balises pouvant structurer un texte ou une base de données. Et pour interroger tout type de documents XML, il est possible de recourir au langage de programmation XQuery²⁹⁸ ; il est tout particulièrement adapté à la recherche d'informations dans des textes car il comporte des modules propres à cet usage.

Le corpus a été exposé et justifié d'un point de vue strictement linguistique dans le chapitre précédent. Il reste donc à expliciter la manière dont il a été mis en forme pour l'expérimentation puisque la présente analyse prend pour base d'exploration l'empan textuel paragraphe. Les textes du corpus à l'état brut ont été segmentés en paragraphes, unités textuelles qui correspondent à la discontinuité discursive du corpus. Le vocabulaire étudié a été mis en forme en une base lexicale pour concorder avec les exigences de l'analyse menée. Cette base regroupe toutes les lexicalisations qui ont été sélectionnées pour représenter les thèmes dans le corpus. Sa structure a été exposée au chapitre précédent en indiquant comment les informations qu'elle contient sont organisées en plusieurs thésaurus. La mise en forme XML de ces thésaurus doit être expliquée et justifiée eu égard aux emplois qui en sont faits. Diverses requêtes XQuery ont été développées pour les étapes de mise en forme et pour détecter les réseaux lexicaux en projetant la base lexicale sur

²⁹⁶ La mise en forme d'un corpus de textes via le balisage XML facilite l'interrogation et l'extraction automatique d'informations, notamment dans le domaine de la lexicologie, comme par exemple Thibault & Drouin (2007) extrayant de manière semi-automatique des particularismes lexicaux du français des Antilles.

²⁹⁷ Le traitement automatique d'un corpus de textes littéraires situe ce travail dans le domaine des humanités numériques, champ vaste qui englobe les sciences humaines et sociales dans leur interaction avec le numérique et l'informatique. Dans cette perspective, Salvador (2014) traite automatiquement le corpus de la Bible Historiale à l'aide des langages XML et XQuery, utilisés ici.

²⁹⁸ Le langage XQuery est recommandé par le W3C, notamment pour sa compatibilité avec XML.

les textes du corpus. Ces explorations peuvent prendre diverses formes, aussi chacune des requêtes utilisées est présentée et expliquée à l'aide d'exemples tirés du corpus et de la base.

Ce chapitre exposant les aspects techniques inhérents à cette expérimentation s'articule en trois temps. Les outils techniques utilisés pour mettre en œuvre l'expérimentation sont présentés : le langage XML pour la mise en forme du corpus et de la base lexicale, le langage XQuery pour leur interrogation et le moteur de base de données BaseX pour les opérations de visualisation et d'interrogation des documents XML. Une fois que sont expliquées les spécificités de ces langages et les possibilités qu'ils offrent, il est nécessaire d'exposer la manière dont les textes et la base lexicale ont été mis en forme pour rendre possible l'expérimentation. Enfin, sont présentées les requêtes qui servent à interroger les textes et la base lexicale.

1- LANGAGES INFORMATIQUES ET LOGICIEL D'INTERFACE

1-1- LE LANGAGE XML

1-1-1- Définition générale

XML est le sigle pour *eXtended Markup Language* ce qui signifie « langage de balisage extensible ». Le XML est donc un langage de balisage constituant une couche d'informations ajoutée à tout type de documents. Mais si l'on s'intéresse particulièrement au traitement et à l'analyse des données textuelles, celles-ci constituent les données linguistiques et les balises constituent des métadonnées. Il est donc bien question d'une couche supplémentaire d'informations qui permet d'annoter un texte en identifiant ses éléments constitutifs. Mais si ces balises permettent l'annotation, elles permettent avant tout de cartographier un texte : en effet, l'ensemble du texte doit être inclus dans les balises et doit pouvoir être structuré par celles-ci, sinon le langage ne sera pas efficient. Ainsi, le langage XML oblige à percevoir l'organisation d'un texte pour que celui-ci soit correctement balisé ; cette organisation peut s'avérer très simple et ne compter que peu de niveaux ou au contraire, elle peut devenir une vraie stratification du texte en donnant à voir l'enchâssement des unités qui constituent le texte. Mais l'organisation et le balisage du texte n'existe pas *a priori*, ils sont produits en fonction des besoins de la recherche. Ainsi, un même texte pourra connaître un balisage différent selon ce que les métadonnées doivent pointer et selon ce qui doit être étudié dans le texte.

L'organisation en arborescence des documents fait la particularité des documents XML mais ce qui caractérise également ce langage est sa grande

permissivité quant au balisage²⁹⁹. En effet, le langage XML n'impose pas de balises à utiliser de manière systématique. Cette souplesse permet donc à quiconque rédigeant un document XML de choisir les balises qui lui semblent les plus adéquates ; il faut entendre par là, les noms de balises qui lui conviennent le plus. Cette permissivité rend donc le langage XML très modulable de sorte qu'il peut s'adapter à tout type de documents, bien au-delà des textes. Il est tout à fait envisageable pour construire des ressources linguistiques de type dictionnaires. Il existe toutefois une contrainte pour la dénomination des balises : il faut utiliser l'encodage UTF-8 car les diacritiques ne sont pas acceptés dans les balises, mais ils le sont bien sûr, dans le contenu des données.

1-1-2- Règles de balisage

Si XML est un langage souple, il connaît malgré tout quelques contraintes formelles qui sont nécessaires à la bonne formation de tout document XML. Puisque le langage XML a pour vocation de structurer un texte et de l'enrichir en métadonnées, il faut que les balises encadrent l'information afin d'indiquer son début et sa fin. Cela permet donc de délimiter les informations inscrites dans le texte, qu'il s'agisse de son découpage structurel ou d'autres annotations à l'intérieur du texte. Ainsi, toute donnée se trouve comprise entre une balise ouvrante <...> et une balise fermante </...> qui constituent les métadonnées :

```
<titre>Les Caractères</titre>
```

En encadrant la donnée, les deux balises participent de la bonne formation du document XML. Si cette règle n'est pas respectée, le document est mal formé et donc illisible par un moteur de base de données comme BaseX ce qui rend son traitement et donc l'extraction d'informations impossibles. Un balisage mal formé serait :

```
<source><titre>Les Caractères</source></titre>
```

Alors que le balisage bien formé est :

```
<source><titre>Les Caractères</titre></source>
```

²⁹⁹ Toutefois, pour ce qui est des données linguistiques, la Text Encoding Initiative (TEI) propose des standards de balisage afin que les documents construits puissent être compris et réutilisés par la communauté scientifique. Cette initiative a donc pour but de favoriser la pérennité et la transmission des données linguistiques.

L'information est encadrée par la même balise ouvrante et la même balise fermante et l'enchâssement des balises est respecté. C'est en cela que la syntaxe du langage XML est caractérisée comme étant horizontale.

La structuration du langage XML se fait également de manière verticale puisqu'elle prend la forme d'une arborescence, qui comporte nécessairement une racine. Il s'agit du couple de balises qui englobe l'ensemble du document, les balises <source> dans l'exemple donné ci-dessus. Il ne peut exister qu'un seul couple de balises faisant office de racine ; dans le cas contraire, le document serait mal formé :

```
<source>
  <titre>Les Caractères</titre>
</source>
<auteur>Jean de La Bruyère</auteur>
```

Ce document XML mal formé ne comporte pas de racine car aucune balise englobe toutes les autres. A l'inverse, le document suivant est bien formé :

```
<source>
  <titre>Les Caractères</titre>
  <auteur>Jean de La Bruyère</auteur>
</source>
```

La nécessité de la racine conduit à construire le document XML sous la forme d'une arborescence. Il est donc construit par enchâssements successifs : chaque balise peut en contenir d'autres, à condition qu'elles soient toujours fermées à l'intérieur de cette première balise. La profondeur de l'arborescence n'a pas de limites ; dans l'exemple suivant, il y a trois niveaux d'enchâssement puisque la balise <source> englobe les balises <titre>, <auteur> et <table> et la balise <table> englobe elle-même les balises <sous-titre> :

```
<source>
  <titre>Les Caractères</titre>
  <auteur>Jean de la Bruyère</auteur>
  <table>Table des matières
    <sous-titre>Préface</sous-titre>
    <sous-titre>Des ouvrages de l'esprit</sous-titre>
    <sous-titre>Du mérite personnel</sous-titre>
    <sous-titre>Des femmes</sous-titre>
    <sous-titre>Du cœur</sous-titre>
    <sous-titre>De la société et de la conversation</sous-
titre>
    <sous-titre>Des biens de fortune</sous-titre>
```

```
< sous-titre>De la ville</ sous-titre>
< sous-titre>De la cour</ sous-titre>
< sous-titre>Des grands</ sous-titre>
< sous-titre>Du souverain ou de la République</ sous-
titre>
< sous-titre>De l'homme</ sous-titre>
< sous-titre>Des jugements</ sous-titre>
< sous-titre>De la mode</ sous-titre>
< sous-titre>De quelques usages</ sous-titre>
< sous-titre>De la chaire</ sous-titre>
< sous-titre>Des esprits forts</ sous-titre>
</ table>
</ source>
```

Ainsi, le document XML s'apparente à une arborescence généalogique puisqu'il y a des ascendants, des descendants et des nœuds de même génération. Ici, `<source>` est l'ascendant de `<table>`, inversement `<table>` est le descendant de `<source>` et les balises `< sous-titre>` sont des nœuds de même génération.

1-1-3- Les attributs

Si les balises constituent un apport en métadonnées au document XML, les informations contenues dans les balises peuvent être complétées par des attributs. Ceux-ci s'insèrent dans la balise et sont composés du nom de l'attribut et de la valeur de celui-ci. Dans l'exemple suivant, chaque balise ouvrante `<p>` comporte un attribut `n` suivi de sa valeur entre guillemets, en l'occurrence, il s'agit de la numérotation des paragraphes.

```
< texte>
  <p n="1">Réflexions morales</p>
  <p n="2">Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés.</p>
  <p n="3">1</p>
  <p n="4">Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un
  assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie
  savent arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes
  sont vaillants, et que les femmes sont chastes.</p>
  <p n="5">2</p>
  <p n="6">L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.</p>
  <p n="7">3</p>
  <p n="8">Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-
  propre, il y reste encore bien des terres inconnues.</p>
</ texte>
```

Dans le cas présent, les attributs sont utilisés pour numéroter les paragraphes d'un texte mais ils servent généralement à réduire le nombre de balises différentes :

chaque balise porte le même nom et la spécificité de chaque balise est déplacée dans l'attribut. Cela permet d'avoir des balises plus génériques. Par exemple, si l'on souhaite baliser le texte d'une pièce de théâtre, les actes et les scènes seront balisés de la manière suivante :

```
<texte>
  <acte 1>
    <scene 1>...</scene 1>
    <scene 2>...</scene 2>
    <scene 3>...</scene 3>
  </acte 1>
  <acte 2>
    <scene 1>...</scene 1>
    <scene 2>...</scene 2>
    <scene 3>...</scene 3>
  </acte 2>
</texte>
```

Le recours aux attributs permet de réduire le nombre de balises différentes ; les numéros des actes et des scènes pourront donc devenir des attributs :

```
<texte>
  <acte n="1">
    <scene n="1">...</scene>
    <scene n="2">...</scene>
    <scene n="3">...</scene>
  </acte>
  <acte n="2">
    <scene n="1">...</scene>
    <scene n="2">...</scene>
    <scene n="3">...</scene>
  </acte>
</texte>
```

Les attributs n'apparaissent que dans la balise ouvrante, ils n'ont pas besoin d'être répétés dans la balise fermante, cela montre bien que le nombre de balises est réduit. Les attributs facilitent donc la recherche et la navigation dans le document puisque les balises ont le même nom. Enfin, il est également possible d'inclure plusieurs attributs dans une balise.

1-1-4- Les chemins XPath

Pour parcourir et d'interroger une base de données XML, il faut recourir aux instructions XPath. Ces instructions permettent de récupérer des données dans le document XML en parcourant les chemins de celui-ci, les chemins étant constitués par la succession des balises. Si l'on veut récupérer une donnée textuelle, il faut

indiquer l'ensemble des balises qui constituent son chemin et ajouter à la fin de l'instruction `text()` qui consiste à récupérer la donnée textuelle en elle-même. Pour reprendre l'exemple de la table des matières des *Caractères*, si l'on veut récupérer la donnée textuelle « Préface », il faut suivre le chemin XPath suivant :

```
source/table/sous-titre/text()
```

Si aucune indication supplémentaire n'est donnée dans ce chemin, il donnera par défaut le contenu du premier nœud, soit « Préface ». Mais si l'on souhaite récupérer les titres des chapitres, c'est-à-dire, les nœuds de même génération, il faut spécifier l'ordre d'apparition de celui-ci. Ainsi, si l'on veut récupérer le titre du dernier chapitre, soit « Des esprits forts », il faut indiquer entre crochets son rang dans la génération :

```
source/table/sous-titre[17]/text()
```

Enfin, il est également possible de construire des chemins tenant compte des attributs, entre autres, afin d'augmenter la précision des requêtes faites grâce à ces chemins. Pour reprendre les premiers paragraphes des *Maximes*, si l'on veut récupérer la phrase en exergue, il faut adopter le chemin suivant :

```
texte/p/@n="2"/text()
```

L'attribut est considéré comme une adresse de données à part entière qui peut être ciblée dans les chemins XPath puisqu'il se trouve entre barres obliques comme les autres balises et qu'il est même séparé de sa balise. Mais il doit être précédé d'une arobase afin de spécifier qu'il s'agit d'un attribut et sa valeur doit être indiquée.

1-2- LE LANGAGE DE PROGRAMMATION XQUERY

Le langage XQuery est spécialement conçu pour traiter des documents XML. Il ne change pas le contenu des données, mais il peut transformer celles-ci pour les exploiter. En effet, il permet d'accéder à des données stockées dans un document XML ou de construire des ressources XML à partir de documents sans autre métadonnée qu'une racine.

1-2-1- Les fonctions de base

Il existe cinq instructions de base en XQuery, rangées sous le sigle FLOWR, qui fonctionnent toutes à partir de boucles :

- for
- let

- order by
- where
- return

1-2-1-1- Les instructions for et return

Les instructions `for` et `return` sont les deux instructions les plus importantes car `for` permet de lancer la boucle qui va parcourir le document XML et `return` de donner le résultat de la requête. Si l'on reprend la table des matières des *Caractères*, on peut construire la requête suivante pour récupérer tous les titres des chapitres :

```
for $x in source/table/sous-titre
return $x
```

Cette requête donne donc la liste de résultats suivants car la variable `$x` va successivement prendre la valeur de chaque nœud correspondant à ce chemin XPath lors du passage de la boucle.

```
<sous-titre>Préface</sous-titre>
<sous-titre>Des ouvrages de l'esprit</sous-titre>
<sous-titre>Du mérite personnel</sous-titre>
<sous-titre>Des femmes</sous-titre>
<sous-titre>Du cœur</sous-titre>
<sous-titre>De la société et de la conversation</sous-titre>
<sous-titre>Des biens de fortune</sous-titre>
<sous-titre>De la ville</sous-titre>
<sous-titre>De la cour</sous-titre>
<sous-titre>Des grands</sous-titre>
<sous-titre>Du souverain ou de la République</sous-titre>
<sous-titre>De l'homme</sous-titre>
<sous-titre>Des jugements</sous-titre>
<sous-titre>De la mode</sous-titre>
<sous-titre>De quelques usages</sous-titre>
<sous-titre>De la chaire</sous-titre>
<sous-titre>Des esprits forts</sous-titre>
```

Il existe de nombreuses autres fonctions en XQuery. Mais elles ne sont pas toutes exposées ici, seules celles qui sont susceptibles de servir dans les requêtes utilisées pour l'expérimentation sont expliquées.

La fonction `string-join()` permet d'aller chercher les informations qui sont à l'intérieur des balises, c'est-à-dire les données pures et non les métadonnées et elle reconstruit une chaîne de caractères en tenant compte des espaces entre les

caractères. Si l'on reprend la requête précédente, on peut ajouter cette fonction comme suit :

```
for $x in source/table/sous-titre
return string-join($x//text(), " ")
```

Cette requête permet de renvoyer les données situées à l'intérieur des balises < sous-titre >.

Préface
Des ouvrages de l'esprit
Du mérite personnel
Des femmes
Du cœur
De la société et de la conversation
Des biens de fortune
De la ville
De la cour
Des grands
Du souverain ou de la République
De l'homme
Des jugements
De la mode
De quelques usages
De la chaire
Des esprits forts

Le langage XQuery permet d'exploiter, de transformer ou de construire des documents XML. Ainsi, à partir d'un premier document, on a extrait les titres des chapitres. Maintenant, il est possible de créer un document qui ne comporte que ces titres tout en modifiant le balisage initial du document. Toutes ces opérations se font à l'aide d'une requête XQuery. Avec la requête suivante, on crée un nouveau document :

```
<texte>
  {for $x in source/table/sous-titre
   return <chapitre>{string-join($x//text(), "
")}</chapitre>}
</texte>
```

Il est nécessaire d'ajouter des accolades dans la requête car celles-ci permettent de mêler les données au code XQuery. Ce qui se trouve entre accolades dans la requête est du code mais devient de la donnée dans le résultat. Cette requête donne le résultat suivant :

```
<texte>
```

```
<chapitre>Préface</chapitre>
<chapitre>Des ouvrages de l'esprit</chapitre>
<chapitre>Du mérite personnel</chapitre>
<chapitre>Des femmes</chapitre>
<chapitre>Du cœur</chapitre>
<chapitre>De la société et de la conversation</chapitre>
<chapitre>Des biens de fortune</chapitre>
<chapitre>De la ville</chapitre>
<chapitre>De la cour</chapitre>
<chapitre>Des grands</chapitre>
<chapitre>Du souverain ou de la République</chapitre>
<chapitre>De l'homme</chapitre>
<chapitre>Des jugements</chapitre>
<chapitre>De la mode</chapitre>
<chapitre>De quelques usages</chapitre>
<chapitre>De la chaire</chapitre>
<chapitre>Des esprits forts</chapitre>
</texte>
```

Ici, il s'agit bien d'un document complet car il possède une racine et il est dûment balisé, contrairement aux résultats précédemment obtenus, qui n'étaient que partiels.

1-2-1-2- La fonction let

La fonction `let` sert à déclarer des variables que l'on veut poser comme préalable à une requête. Cette fonction est notamment utilisée pour déclarer des listes de données, et notamment des listes de mots. Cela revient à obtenir un résultat pour plusieurs requêtes et évite ainsi d'avoir à rédiger une requête pour chaque élément de la variable déclarée. Voici un exemple de thésaurus :

```
<thesaurus>
  <entry>
    <term>orgueil</term>
    <synonym>
      <term>amour-propre</term>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>présomption</term>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vanité</term>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>tempérance</term>
```

```

<synonym>
  <term>continence</term>
</synonym>
<synonym>
  <term>modération</term>
</synonym>
<synonym>
  <term>retenue</term>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>vertu</term>
  <synonym>
    <term>charité</term>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>chasteté</term>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>constance</term>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>vice</term>
  <synonym>
    <term>avarice</term>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>envie</term>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>paresse</term>
  </synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

Dans ce thesaurus, on peut vouloir récupérer les synonymes de certaines entrées seulement, *vice* et *vertu* par exemple. Aussi, peut-on créer une liste à partir de ces deux mots et déclarer cette liste dans une variable grâce à la fonction `let` :

```
let $liste := ("vice", "vertu")
```

Voici donc la requête pour récupérer les synonymes de ces deux entrées et créer un nouveau dictionnaire à partir de ces synonymes :

```

let $liste := ("vice", "vertu")
<dictionnaire>
{for $x in thesaurus/entry/term=$liste
return <synonyme>{data($x/synonym/term)}</synonyme>}

```

```
</dictionnaire>
```

Dans cette requête, la fonction `data()` effectue la même opération que la fonction `string-join()`, à la différence qu'elle ne tient pas compte des espaces entre les caractères. Or dans le cas présent, il est seulement question de mots, aussi n'y a-t-il aucun espace entre les caractères. Le résultat est donc le suivant :

```
<dictionnaire>
  <synonyme>charité</synonyme>
  <synonyme>chasteté</synonyme>
  <synonyme>constance</synonyme>
  <synonyme>avarice</synonyme>
  <synonyme>envie</synonyme>
  <synonyme>paresse</synonyme>
</dictionnaire>
```

1-2-1-3- La fonction tokenize

La fonction `tokenize()` s'avère très utile en traitement automatique des langues puisqu'elle permet de découper un document en unités linguistiques. En effet, les données textuelles se présentent sous la forme d'une chaîne de caractères pour l'automate, or lorsque l'on veut effectuer un traitement linguistique de cette chaîne de caractères, il faut pouvoir en isoler les unités. Il est possible d'opérer plusieurs segmentations du texte selon les unités que l'on recherche : découpage en paragraphes, en phrases, en mots, etc. Comme la notion de mots est problématique, le traitement informatique des langues a proposé la notion de token qui est une chaîne de caractères comprise entre deux espaces ou signes de ponctuation. Cette définition permet de se rapprocher au mieux de l'unité mot. La segmentation en token s'appelle tokenisation et peut s'adapter aux autres niveaux de segmentation du texte. Par exemple, pour découper un texte en phrases, il faut prendre en compte la ponctuation forte.

Le langage XQuery ne peut s'appliquer qu'à des documents XML, aussi ne peut-il fonctionner sur des textes bruts. Afin d'avoir un document XML, il suffit d'ajouter une racine à ce document. Dès lors, il est possible de lui appliquer des requêtes XQuery et particulièrement la tokenisation qui constitue une mise en forme du texte puisque celui-ci est découpé en unités linguistiques.

Soit le texte suivant, à l'état quasiment brut, c'est-à-dire, avec seulement la racine `<texte>` :

```
<texte>
Réflexions morales
Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés.
```

1

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes.

2

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.

3

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

4

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.

</texte>

La requête suivante appliquée à ce texte permet de découper en paragraphes car `\n` est l'expression régulière qui signifie « paragraphe » :

```
for $x in /texte
  return
  for $i in tokenize($x, '\n')
    return <p>{$i}</p>
```

Cette requête renvoie donc le texte découpé en paragraphes :

```
<texte>
  <p>Réflexions morales</p>
  <p>Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés.</p>
  <p>1</p>
  <p>Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes.</p>
  <p>2</p>
  <p>L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.</p>
  <p>3</p>
  <p>Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.</p>
  <p>4</p>
  <p>L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.</p>
</texte>
```

Il est également possible de « tokeniser » en phrases un texte ; il faut dans ce cas, remplacer `\n` par les expressions régulières suivantes : `\.` pour le point, `\.\.\.` pour les points de suspension, `\?` pour le point d'interrogation et `!` pour le point d'exclamation. Un signe `\` est nécessaire avant certains de ces signes de ponctuation car ils ont une valeur spécifique dans le langage XQuery ; l'antislash permet de les désambiguïser pour en faire de simples données et non plus des éléments de code. Pour que ces signes de ponctuation soient listés dans une requête, ils doivent être

séparés par une barre droite | afin d'être distingués les uns des autres. Une tokenisation en phrases d'un texte donne lieu à la requête suivante :

```
for $x in /texte
  return
  for $i in tokenize($x, '\.|\.\.\.\|\?|!')
    return <ph>{$i}</ph>
```

Une tokenisation en mots demande donc l'ajout des signes de ponctuation faible et de l'espace.

1-2-2- Le module plein-texte

Contrairement à d'autres langages de programmation utilisés en traitement automatique des langues, le langage XQuery possède un module spécialisé dans le traitement des données textuelles : c'est le module plein-texte. Par ailleurs, le langage XQuery est très verbeux mais cela fait qu'il offre un traitement plus naturel du langage ; il propose plus aisément des ponts entre langage de programmation et langue naturelle.

L'une des principales fonctions du module plein-texte est la fonction `contains text()` qui sert à rechercher des motifs linguistiques, c'est-à-dire des mots, dans des textes. Il est question de motifs car ces mots peuvent être recherchés tels quels ou il peut s'agir de parties du mot auxquelles sont ajoutées des expressions régulières afin d'étendre le champ de recherche à des variantes morphologiques du mot. Si l'on reprend les premiers paragraphes des *Maximes* de La Rochefoucauld, on peut y rechercher les paragraphes contenant le mot *amour-propre*.

```
<resultat>
  {for $x in texte/p[./ contains text('amour-propre')]
  return $x}
</resultat>
```

La fonction `contains text()` est mise entre crochets car elle suppose un lieu, en l'occurrence, il s'agit du paragraphe. Cette requête peut être lue comme la recherche des paragraphes qui contiennent le mot *amour-propre*. L'élément `./` renvoie à l'unité du texte dans laquelle la recherche est effectuée, en l'occurrence le paragraphe. Cette requête donne donc le résultat suivant :

```
<resultat>
  <p>L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.</p>
  <p>Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y
  reste encore bien des terres inconnues.</p>
```



```
<p>L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.</p>
</resultat>
```

Cette fonction peut être utilisée dans divers empan textuels : `any word` ou `all words`, `any sentence` ou `all sentences`, `any paragraph` ou `all paragraphs`. Ainsi, selon le découpage du texte, il est possible de spécifier un empan textuel pour la requête. Bien sûr, il ne sert à rien de spécifier le paragraphe comme empan de recherche si la fonction `contains text()` est inscrite au niveau de la phrase. La spécification de l'empan textuel doit donc dépendre de la segmentation du texte.

Si l'on veut pouvoir rechercher une forme et ses variantes, il est possible de recourir à des expressions régulières mais les possibilités qu'elles offrent restent limitées. En revanche, il existe une instruction dédiée à cette tâche dans le module plein-texte : la fonction `using stemming`. Elle prend en compte la racine du mot, en anglais *stem*, ce qui est très utile pour les mots dont les pluriels sont irréguliers ou pour les formes verbales. Toutefois, pour que l'instruction `using stemming` fonctionne, il faut préciser la langue dans laquelle elle doit être opérée. Cela s'effectue avec l'instruction `using language` et l'abréviation de la langue concernée entre apostrophe, en l'occurrence, c'est `'fr'` pour le français :

```
<resultat>
    {for $x in texte/p[./ contains text('vertu')]any sentence using stemming
using language 'fr']
    return $x}
</resultat>
```

La fonction `ft:mark` vient en complément des fonctions du module plein-texte présentées ici car elle permet d'ajouter des balises aux éléments recherchés. Cela a pour avantage de visualiser rapidement les éléments recherchés dans le texte. Pour donner un exemple, cette fonction est ajoutée à la requête précédente. Seul désavantage de cette fonction, il faut répéter à sa suite la requête exprimée après `for`.

```
<resultat>
{for $x in /texte/p [./ contains text {'vertu'} any
sentence using stemming using language 'fr']
return ft:mark($x[./ contains text {'vertu'} any
sentence using stemming using language 'fr' ])}
</resultat>
```

Lancée sur les *Maximes* de La Rochefoucauld, cette requête permet d'obtenir les résultats suivants :

```
<resultat>
```

<p n="2">Nos <mark>vertus</mark> ne sont, le plus souvent, que de <mark>vices</mark> déguisés.</p>

<p n="4">Ce que nous prenons pour des <mark>vertus</mark> n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par <mark>valeur</mark> et par <mark>chasteté</mark> que les hommes sont <mark>vaillants</mark>, et que les femmes sont <mark>chastes</mark>.</p>

<p n="34">Cette clémence dont on fait une <mark>vertu</mark> se pratique tantôt par <mark>vanité</mark>, quelquefois par <mark>paresse</mark>, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.</p>

<p n="52">Il faut de plus grandes <mark>vertus</mark> pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.</p>

<p n="302">Le désir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre <mark>vertu</mark>; et celles que l'on donne à l'esprit, à la <mark>valeur</mark>, et à la beauté contribuent à les augmenter.</p>

<p n="340">Pendant que la <mark>paresse</mark> et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre <mark>vertu</mark> en a souvent tout l'<mark>honneur</mark>.</p>

<p n="344">Les <mark>vertus</mark> se perdent dans l'<mark>intérêt</mark>, comme les fleuves se perdent dans la mer.</p>

<p n="366">Les <mark>vices</mark> entrent dans la composition des <mark>vertus</mark> comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La <mark>prudence</mark> les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.</p>

</resultat>

Les occurrences recherchées apparaissent donc clairement balisées sans compter que le stemming permet de récupérer les formes plurielles du mot recherché.

1-2-3- Le thésaurus

Le langage XQuery propose également comme module plein-texte le thésaurus. Il constitue la part la plus importante de ce travail puisqu'il permet d'utiliser une base lexicale, prenant la forme d'un thésaurus, pour interroger des textes. Pour utiliser le module thésaurus sur un texte, il faut au préalable en construire un qui répertorie des unités lexicales voire des liens sémantiques entre ces unités. Cette fonction devient donc nécessaire dès lors que l'on s'intéresse à de nombreux mots et aux liens de sens qui résident entre eux. Tant que l'on s'intéresse à un petit groupe de mots, il est possible de déclarer une variable de liste et de rechercher des motifs linguistiques avec la fonction `contains text()`. En conséquence, le thésaurus permet d'effectuer un travail de grande ampleur sur un corpus de textes.

Le thésaurus doit être un document XML ; et pour une fois, le choix des balises n'est pas libre. Si les exigences du module en termes de balises ne sont pas respectées, le thésaurus ne pourra tout simplement pas fonctionner. Ces exigences sont les suivantes :

- la racine du thésaurus doit être <thesaurus> ;
- chaque entrée du thésaurus prend la balise <entry> ;
- chaque entrée comporte un terme pivot entre balises <term> ;
- les mots qui sont reliés à ce terme pivot prennent les balises <synonym> et puis <term>. Ces mots entretiennent une relation de sens avec l'entrée ; ce sont notamment des synonymes.
- Enfin, sous chaque balise <synonym>, vient s'ajouter la balise <relationship> au même niveau que la balise <term>.

Puisque la balise <synonym> est imposée pour tous les mots liés à l'entrée, la balise <relationship> permet de spécifier la nature de lien entre l'entrée et les mots qui lui sont liés. Pour des synonymes, la relation est « syn » ; mais l'on peut rencontrer « NT » pour les hyponymes et « BT » pour les hyperonymes.

```
<thesaurus>
  <entry>
    <term>affectation</term>
    <synonym>
      <term>feinte</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>hypocrisie</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pruderie</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>ambition</term>
    <synonym>
      <term>amour-propre</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>avidité</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>convoitise</term>
```

```

    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>cupidité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueil</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>passion</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>présomption</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>amour-propre</term>
    <synonym>
        <term>fatuité</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fierté</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>orgueil</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>présomption</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vanité</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

Une requête utilisant un thésaurus demande la mise en place de nombreux éléments. Tout d'abord, il faut spécifier une unité lexicale à chercher via la fonction `contains text()`. Puis il faut indiquer la langue du thésaurus en employant la même fonction que pour le stemming : `using language "fr"`. Ensuite, il faut ajouter la fonction `using thesaurus` et appeler le thésaurus grâce à son adresse

locale. Enfin, il faut spécifier la relation (*relationship*) entre l'entrée et les mots du thésaurus ainsi que le niveau de profondeur auquel les informations sont recherchées dans le thésaurus puisque celui-ci est structuré en plusieurs niveaux enchâssés.

```
<resultat>
  {for $x in //p [./ contains text {'vertu'} using
language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\XQuery\thesaurus.xml" relationship 'syn' at
most 2 levels]
  return ft:mark($x[./ contains text {'vertu'} using
language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\XQuery\thesaurus.xml" relationship 'syn' at
most 2 levels])}
</resultat>
```

Dans cette requête, le mot de départ pour la recherche est *vertu*, dont il faut chercher dans le texte les synonymes présents dans le thésaurus indiqué.

Les thésaurus permettent donc de révéler des réseaux lexicaux dans un corpus de textes grâce aux relations sémantiques et hiérarchiques entre unités lexicales préalablement répertoriées.

1-3- BASEX, MOTEUR DE BASE DE DONNEES

Afin de mener à bien les expérimentations nécessaires à la présente recherche, l'interface graphique BaseX GUI de la suite logicielle BaseX a été choisie comme interface de travail. En effet, elle sert à la fois à visualiser les documents XML et à rédiger des requêtes XQuery pour interroger ces documents.

Cette interface permet de manière incidente d'évaluer la mise en forme d'un document XML puisqu'elle n'ouvre aucun document mal formé. Mais lorsque le document est bien formé, elle permet aussi bien de visualiser les thésaurus que les textes. Cela laisse donc la possibilité d'interroger ces deux types de documents. Il est donc possible d'ouvrir tout type de documents XML avec BaseX mais il est préférable d'enregistrer les documents sur lesquels on travaille dans la base de données du moteur. Cela permet d'y avoir accès rapidement sans compter que cela permet de passer outre les problèmes de reconnaissance des fichiers lorsque ceux-ci ont été déplacés dans un autre dossier.

Dans l'interface graphique de BaseX, plusieurs cadres apparaissent. Tout d'abord, il y a une ligne de commande tout en haut de la page : on peut y rédiger des chemins XPath pour y interroger un document qui apparaît dans le cadre inférieur de la page. Le cadre supérieur de la page est réservé à la rédaction des requêtes XQuery menées sur le texte présent dans le cadre inférieur. Une fois que

le logiciel a traité la requête, le résultat obtenu s'affiche dans le cadre inférieur, à la place du texte. Lorsque la requête ne fonctionne pas car elle est mal rédigée – par exemple, il peut manquer une instruction, une parenthèse ou une accolade – un message d'erreur s'affiche au bas du cadre supérieur indiquant la nature de la malformation de la requête. Enfin, le logiciel donne la possibilité d'enregistrer les requêtes et les résultats obtenus.

Pour la présente recherche, les requêtes XQuery utilisées s'appuient systématiquement sur les fonctions du module plein-texte. Pour que ces requêtes puissent être opératoires, il faut enclencher le module plein-texte lors du choix du document à ouvrir dans BaseX afin qu'il soit traité à l'aide de ces requêtes.

2- MISE EN FORME DES MATERIAUX LINGUISTIQUES

Pour que l'expérimentation puisse être menée à l'aide de requêtes XQuery, le matériau linguistique, c'est-à-dire le corpus et la base lexicale, doivent se conformer aux exigences de formation des documents XML. Les textes du corpus ont été récupérés en version numérisée mais il a fallu les mettre en forme. A l'inverse, la base lexicale a été construite de toute pièce puisqu'elle n'a été extraite d'aucune autre ressource. Les démarches de mise en forme de matériaux linguistiques n'ont donc pas été les mêmes.

2-1- MISE EN FORME DES TEXTES

Les *Caractères* de La Bruyère et les *Maximes* de La Rochefoucauld ont été récupérés dans leur version numérisée au format texte brut (.txt). Avant d'en faire des documents XML, il a été nécessaire de supprimer certains éléments textuels et paratextuels : de nombreuses lettres et suppléments dans les *Maximes* de La Rochefoucauld et dans les *Caractères* de La Bruyère, les *Caractères* de Théophraste et leur préface, le *Discours d'entrée à l'Académie française* et sa préface et la préface même des *Caractères*.

Pour ce qui est des *Pensées* de Pascal, cette étape de mise en forme n'a pas eu lieu sur le texte dans sa totalité puisqu'il n'est pas possible d'y avoir accès à partir de la base Frantext. En revanche, ce sont les résultats obtenus à partir de cette base qui ont subi quelques modifications. Ils ont pu être extraits de la base au format .xml si bien qu'il a seulement fallu faire concorder le balisage de ces résultats avec le balisage des deux autres textes du corpus afin de leur appliquer les mêmes requêtes lors de la projection lexicale. Seules les balises <text> et <p>, déjà présentes dans le balisage normé TEI des résultats proposés par Frantext, ont été conservées puisqu'elles coïncident avec le balisage du corpus.

2-1-1- Le découpage en paragraphes

Une fois les textes réduits aux seules parties à traiter, une racine a été ajoutée manuellement pour en faire des documents XML rudimentaires mais qui dès lors peuvent être ouverts dans l'interface BaseX et peuvent être interrogés et transformés grâce à une requête XQuery. L'étape suivante consiste à structurer les textes en déterminant l'unité linguistique de segmentation. Le paragraphe est l'unité la plus adéquate pour une analyse thématique de l'homosémie. Ainsi faut-il opérer une tokenisation des textes en paragraphes. Si les phrases sont clairement identifiables par les signes de ponctuation forte, le paragraphe se caractérise par le saut de ligne dont l'expression régulière est la suivante : `\n`. Or les textes du corpus ont la particularité d'avoir deux sauts de ligne pour passer d'un paragraphe à l'autre. Aussi pour tokeniser les textes de La Bruyère et de La Rochefoucauld, il faudra doubler l'expression régulière ce qui donne : `\n\n`. Voici la requête qui a été utilisée pour effectuer la segmentation en paragraphes :

```
for $x in /texte
  return
    for $i at $n in tokenize($x, '\n\n')
      return <p n='{ $n }'>{$i}</p>
```

Le doublement de l'expression régulière du saut de ligne apparaît dans la fonction `tokenize()`. Pour que la tokenisation soit efficiente, le résultat de la requête `$i` est entouré des balises `<p>`, elles servent à délimiter clairement les paragraphes et à faciliter leur repérage visuel. Par ailleurs, les paragraphes sont numérotés pour faciliter la manipulation des textes du corpus et des résultats. Dans la boucle de la tokenisation, une variable est ajoutée `$n` précédée de l'instruction `at` qui permet de dérouler la numérotation à chaque boucle.

Voici un extrait des *Caractères* de La Bruyère dont le texte brut a été segmenté grâce à la requête de tokenisation en paragraphes :

```
<texte>
  <p n="1"> LES CARACTÈRES OU LES MOEURS DE CE SIÈCLE
</p>
  <p n="2">Des ouvrages de l'esprit</p>
  <p n="3">1 (I)</p>
  <p n="4">Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans
qu'il y a des hommes et qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et
le meilleur est enlevé; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre
les modernes.</p>
  <p n="5">2 (I)</p>
```

<p n="6">Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments; c'est une trop grande entreprise.</p>

<p n="7">3 (I)</p>

<p n="8">C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule: il faut plus que de l'esprit pour être auteur. Un magistrat allait par son mérite à la première dignité, il était homme délié et pratique dans les affaires: il a fait imprimer un ouvrage moral, qui est rare par le ridicule.</p>

<p n="9">4 (I)</p>

<p n="10">Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis.</p>

</texte>

2-1-2- Les scories du découpage en paragraphes

Le découpage en paragraphes en tenant compte du double saut de ligne n'est pas sans apporter de nombreuses scories dans la numération des paragraphes. Il aurait peut-être été préférable de segmenter les textes du corpus en fonction des sentences. Or cela est difficilement implémentable car il n'existe pas de règles préétablies de découpage comme pour ces unités du texte. Certains fragments peuvent être le fait d'un seul paragraphe voire d'une seule phrase alors que d'autres peuvent être composés de plusieurs paragraphes sans qu'il existe de limite préétablie à ce nombre de paragraphes. Il a donc été choisi de s'en tenir à l'unité paragraphe pour segmenter les textes du corpus³⁰⁰. Le choix du double saut de ligne pour le découpage en paragraphes conduit à considérer comme paragraphes des unités qui n'en sont absolument pas : il s'agit notamment de la numérotation des formes brèves et des titres des chapitres. Cela apparaît quelque peu dans l'extrait ci-dessus des *Caractères* de la Bruyère mais est encore plus flagrant dans l'extrait ci-dessous des *Maximes* de La Rochefoucauld.

<texte>

<p n="1">Réflexions morales</p>

<p n="2">Nos vertus ne sont, le plus souvent, que de vices déguisés.</p>

<p n="3">1</p>

<p n="4">Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie

³⁰⁰ Le paragraphe a tout sa pertinence comme unité de sens au sein du texte. Le découpage en paragraphes se justifie également dans un texte comme les *Caractères* de La Bruyère car nombre de ses remarques se sont enrichies au cours des rééditions de l'œuvre et chacun de ces enrichissements est l'objet d'un nouveau paragraphe au sein de chaque remarque. Le paragraphe n'est donc pas seulement une unité de sens chez La Bruyère, puisqu'il prend également un caractère génétique eu égard à la manière dont le texte a été composé.

savent arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes.</p>

<p n="5">2</p>

<p n="6">L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.</p>

<p n="7">3</p>

<p n="8">Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.</p>

<p n="9">4</p>

<p n="10">L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.</p>

<p n="11">5</p>

<p n="12">La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie.</p>

<p n="13">6</p>

<p n="14">La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.</p>

</texte>

Ainsi, la numérotation des paragraphes n'est pas à prendre *stricto sensu* puisqu'elle ne correspond ni à la numération des fragments ni à la numérotation des seuls paragraphes des textes. Elle sert seulement de point de repère pour la navigation dans les textes du corpus et à leur manipulation. La numération des paragraphes n'a pas été appliquée au texte de Pascal puisqu'elle ne peut s'exercer sur l'ensemble du texte. Il n'y a guère d'intérêt à numéroter les résultats obtenus si ce n'est pour conserver leur ordre d'apparition dans le texte ; mais il n'est pas possible d'évaluer la distance topographique qui les sépare dans le texte, ce qui est pourtant l'objet premier de cette numérotation.

2-2- ARCHITECTURE DU THESAURUS

Pour les besoins de l'expérimentation, il a été nécessaire de construire plusieurs thésaurus de toutes pièces. Pour qu'ils soient opérationnels avec le module thésaurus, ils ont dû obéir à des règles de balisage strictes, données lors de la description de ce module. Chaque mot présent dans le thésaurus est encadré par les balises <term>, chaque « synonyme » – ou autre mot listé – est encadré par les balises <synonym> et chaque entrée suivie de sa liste de « synonymes » est encadrée par les balises <entry>, en sachant que la racine du document doit nécessairement être <thesaurus>. Par ailleurs, sous chaque « synonyme », la nature de la relation qu'il entretient avec l'entrée est indiquée grâce à la balise

<relationship> qui vient s'insérer entre les balises <synonym>. Ainsi, quelle que soit l'utilisation de ce thésaurus, c'est-à-dire, quels que soient les mots qui y sont répertoriés, il est indispensable de suivre rigoureusement ce balisage³⁰¹.

Pour cette expérimentation, trois thésaurus ont été construits, chacun recelant des mots de natures différentes : un thésaurus morphologique qui renferme toutes les variantes morphologiques des entrées de la base lexicale, un thésaurus sémantique qui répertorie toutes les relations sémantiques entre ces entrées et un thésaurus complet mêlant les informations des deux premiers thésaurus.

2-2-1- Le thésaurus morphologique

Chaque entrée du thésaurus morphologique est constituée par la forme nominale du signifiant. Sont considérés comme des dérivés morphologiques, la forme plurielle de l'entrée comme *ambitions* ou les adjectifs, quels que soient leur genre et leur nombre, comme *affeté, affectée, affectés, affectées*³⁰². Les formes homographes ne sont pas répétées : *avare* et *avares* ne sont donnés qu'une fois même s'ils correspondent aux formes singulières et plurielles du masculin et du féminin. Lorsque l'adverbe construit à partir de l'adjectif existe, il est également répertorié comme *avidement*. Il arrive parfois que certaines entrées n'ait en fait aucune variante morphologique car elles ne se rencontrent guère au pluriel et car aucun adjectif n'y correspond ; c'est le cas d'*amour-propre*. Voici les premières entrées – elles correspondent à la lettre A – du thésaurus morphologique :

```
<thesaurus>
  <entry>
    <term>affectation</term>
    <synonym>
      <term>affeté</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>affectée</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>affectés</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
```

³⁰¹ Le choix du balisage <synonym> lors de la création de cette fonction laisse supposer que le thésaurus a d'abord et avant tout une fonction d'inventaire des formes de sens proche. Mais la souplesse de cette fonction permet tout de même que d'autres types de formes soient répertoriés comme les dérivés d'une même base morphologique.

³⁰² Ces dérivés sont les adjectifs correspondant à l'entrée *affectation* ; il s'agit des formes du français classique, qui ont été remplacées par *affecté, affectée, affectés, affectées* en français moderne.

```

<synonym>
  <term>affetées</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>ambition</term>
  <synonym>
    <term>ambitions</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>ambitieux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>ambitieuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>ambitieuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>ambitieuusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>amour-propre</term>
</entry>
<entry>
  <term>arrogance</term>
  <synonym>
    <term>arrogant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>arrogante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>arrogants</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>arrogantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

        <term>arrogamment</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>avarice</term>
    <synonym>
        <term>avare</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avares</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avarement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>avidité</term>
    <synonym>
        <term>avide</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avides</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avidement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

La finalité du thésaurus et du module qui y correspond est de répertorier des liens sémantiques entre des mots. Le thésaurus morphologique montre qu'il est possible de contourner cet usage premier pour en faire une base de données morphologique et non sémantique. Cela révèle la souplesse du thésaurus ce qui est corroboré par la possibilité d'adjoindre une relation spécifique à ces dérivés morphologiques. En effet, tous les dérivés morphologiques présents dans l'exemple ont pour nature de la relation avec l'entrée (« relationship ») la mention `pos` qui signifie « part of speech », autrement dit, partie du discours. Ainsi, il existe une relation spécifique pour indiquer les dérivés morphologiques dans un thésaurus, ce qui montre bien les possibilités qu'il offre.

2-2-2- Le thésaurus sémantique

Dans le thésaurus sémantique, la nature de la relation entre l'entrée et les mots listés est bien la synonymie, symbolisée par l'abréviation `syn` entre les balises `<relationship>`. Et dans ce cas, le balisage est adéquat au contenu du thésaurus puisque les mots encadrés par les balises `<synonym>` sont bel et bien des synonymes, ce qui n'est pas le cas dans le thésaurus morphologique. Voici les premières entrées – elles correspondent à la lettre A – du thésaurus sémantique :

```
<thesaurus>
  <entry>
    <term>affectation</term>
    <synonym>
      <term>feinte</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>hypocrisie</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pruderie</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>ambition</term>
    <synonym>
      <term>amour-propre</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>avidité</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>cupidité</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>orgueil</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>passion</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
  </entry>
```

```

    <term>présomption</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>amour-propre</term>
  <synonym>
    <term>fierté</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>orgueil</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>présomption</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vanité</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>arrogance</term>
  <synonym>
    <term>fierté</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>hauteur</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>orgueil</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>présomption</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>suffisance</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>avarice</term>
  <synonym>
    <term>avidité</term>

```

```

    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
<synonym>
  <term>cupidité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>passion</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>avidité</term>
  <synonym>
    <term>ambition</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>avarice</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>concupiscence</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>cupidité</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>envie</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>passion</term>
    <relationship>syn</relationship>
  </synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

Ce thésaurus est plutôt un répertoire qu'un véritable thésaurus utilisé dans la présente expérimentation puisqu'il ne comporte aucun dérivé morphologique, même s'ils sont indispensables à l'expérimentation. En effet, il serait quelque peu erroné de prendre en compte les seules formes nominales lors de la recherche des signifiants renvoyant à un même thème. Ainsi, faut-il extraire des informations du thésaurus morphologique et du thésaurus sémantique afin d'obtenir un thésaurus complet.

2-2-3- Le thésaurus complet

Pour les besoins des expérimentations, un autre thésaurus a été créé à partir de ces deux premiers. Lorsque l'expérimentation est ciblée sur un thème ou un sous-thème donné, il peut être plus efficace ou même nécessaire de construire une ressource propre à l'expérience menée. Pour la présente recherche, les thèmes du vice et de la vertu sont conjointement étudiés. Puisque les mots *vice* et *vertu* font figure d'hyperonymes pour toutes les entrées de la base lexicale, excepté leurs quelques synonymes, il est apparu nécessaire de construire un thésaurus qui fasse ressortir l'hyperonymie. Ce thésaurus ne comporte donc que deux entrées qui sont *vice* et *vertu* sous lesquelles sont répertoriés leurs synonymes et leurs hyponymes respectifs, et les dérivés morphologiques de chacune des entrées. Voici un extrait de la première entrée, *vertu* :

```
<thesaurus>
  <entry>
    <term>vertu</term>
    <synonym>
      <term>vertus</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueux</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueuse</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueuses</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueusement</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>charité</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>charités</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>charitable</term>
```



```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitables</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitablement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bravoure</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>brave</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>braves</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bravement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bonté</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bontés</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisances</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>complaisants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>complaisantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>complaisamment</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

Sous l'entrée *vertu* sont données l'ensemble de ses dérivés morphologiques puis chacun de ses hyponymes suivis de leurs dérivés respectifs. Lorsqu'il est question d'un hyponyme, il est écrit « syn » mais lorsqu'il est question d'un dérivé morphologique, c'est la mention « pos » qui apparaît, ce qui permet de distinguer les lexicalisations des dérivés morphologiques, même si les lexicalisations répertoriées dans ce thésaurus ne sont pas à proprement parler des synonymes mais plutôt des hyponymes de l'entrée *vertu*.

La même opération effectuée pour le vice permet de créer le thésaurus des thèmes du vice et de la vertu. Dans ce thésaurus, il n'y a pas lieu d'ajouter d'antonymes puisque ces thèmes sont par essence antinomiques. Ainsi, si, lors de la requête, les deux entrées sont demandées ensemble, les antonymes de chaque lexicalisation sont nécessairement convoqués. Toutefois, il est tout à fait possible de n'étudier qu'un seul thème avec ou sans les antonymes de ses lexicalisations. Pour une étude d'un seul thème avec les antonymes des lexicalisations, il peut être préférable de construire un thésaurus ne comportant que les lexicalisations de ce thème avec leurs antonymes respectifs.

Il est tout à fait envisageable de mener une expérimentation non plus sur un thème mais sur un sous-thème. Dans ce cas, il pourrait également être intéressant de créer un thésaurus regroupant toutes les entrées rattachées à ce sous-thème et leurs dérivés morphologiques. Dans ce cas, puisqu'il ne serait pas question de relation d'hyponymie, chaque lexicalisation du sous-thème se trouverait en entrée dans ce thésaurus, suivie de ses synonymes et de leurs dérivés morphologiques. Afin de compléter la couverture lexicale de ce sous-thème, les hyperonymes et les antonymes des entrées, ainsi que les dérivés morphologiques, pourraient être incorporés aux listes de synonymes. Les lexicalisations du sous-thème gagneraient en couverture grâce aux antonymes.

Quel que soit le thème ou le sous-thème étudié, les résultats obtenus doivent permettre de valider ou d'invalider les hypothèses de départ proposées pour ce thème ou ce sous-thème.

3- REQUETES POUR L'INTERROGATION DES TEXTES VIA LES THESAURUS

Le langage XQuery a été utilisé pour opérer diverses recherches sur les textes du corpus. Les différentes requêtes effectuées sont présentées ici et des exemples de résultats obtenus sont également donnés.

3-1- REQUETE POUR LES STATISTIQUES LEXICALES

Parmi les étapes préalables à l'expérimentation sur corpus menée ici, il a été nécessaire d'effectuer des statistiques lexicales. Cela consiste à interroger la fréquence des lexicalisations de la base dans les textes du corpus. La requête mise en place pour interroger ces textes convoque le thésaurus morphologique, car les statistiques lexicales se basent sur la fréquence des lexicalisations en tenant compte de leurs dérivés morphologiques.

La requête suivante recherche donc tous les paragraphes des textes qui comportent le mot *vertu* ou l'une de ses dérivés répertoriés dans le thésaurus morphologique³⁰³ appelé ici `thesaurus_morpho.xml`.

```
<resultat>
{for $x in //p [./ text () contains text {'vertu'}
using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_morpho.xml" at most 2 levels]
return ft:mark($x[./ text () contains text {'vertu'}
using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_morpho.xml" at most 2
levels])}
</resultat>
```

Voici les premiers paragraphes de résultats que donne cette requête portant sur *vertu* et ses dérivés morphologiques dans les *Maximes* de La Rochefoucauld :

```
<resultat>
  <p n="2">Nos <mark>vertus</mark> ne sont, le plus souvent, que de
<mark>vices</mark> déguisés.</p>
  <p n="4">Ce que nous prenons pour des <mark>vertus</mark> n'est
souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune
ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par
```

³⁰³ Le thésaurus morphologique est donné en annexe (cf. Annexe 2).

<mark>valeur</mark> et par <mark>chasteté</mark> que les hommes sont <mark>vaillants</mark>, et que les femmes sont <mark>chastes</mark>.</p>

<p n="34">Cette clémence dont on fait une <mark>vertu</mark> se pratique tantôt par <mark>vanité</mark>, quelquefois par <mark>paresse</mark>, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.</p>

<p n="52">Il faut de plus grandes <mark>vertus</mark> pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.</p>

<p n="302">Le désir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre <mark>vertu</mark>; et celles que l'on donne à l'esprit, à la <mark>valeur</mark>, et à la beauté contribuent à les augmenter.</p>

<p n="340">Pendant que la <mark>paresse</mark> et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre <mark>vertu</mark> en a souvent tout l'<mark>honneur</mark>.</p>

<p n="344">Les <mark>vertus</mark> se perdent dans l'<mark>intérêt</mark>, comme les fleuves se perdent dans la mer.</p>

<p n="366">Les <mark>vices</mark> entrent dans la composition des <mark>vertus</mark> comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La <mark>prudence</mark> les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.</p>

</resultat>

Ces résultats montrent bien l'impact du thésaurus morphologique lors de la requête car parmi les occurrences de *vertu* détectées, plusieurs sont au pluriel.

Pour le texte de Pascal, les statistiques lexicales ont été effectuées à partir du formulaire de requêtes de la base Frantext puisque c'est le seul moyen d'accès au texte et à la fréquence des lexicalisations de la base lexicale.

3-2- REQUETES POUR L'EXPLORATION DES RESEAUX LEXICAUX

L'objectif principal de l'expérimentation est la détection des réseaux lexicaux se rapportant à un thème. Une fois le thème choisi, il faut construire un thésaurus rassemblant l'ensemble des lexicalisations de ce thème pour ensuite les projeter sur les textes du corpus afin de révéler d'éventuels réseaux lexicaux. Dans les chapitres suivants, les thèmes du vice et de la vertu sont étudiés conjointement. Les requêtes nécessaires à ces expérimentations sont présentées et expliquées ici ; les résultats sont exposés et examinés dans les chapitres suivants.

3-2-1- Première étape de l'expérimentation

Pour étudier les thèmes conjoints du vice et de la vertu, un thésaurus est construit à cette intention à partir de la base lexicale. Un extrait de ce thésaurus est donné dans

le paragraphe portant sur les autres thésaurus³⁰⁴. Ainsi, ce thésaurus comporte deux entrées qui sont les lexicalisations privilégiées des thèmes étudiées et il répertorie sous ces entrées tous les hyponymes de ces entrées. Pour des raisons de polysémie, certains hyponymes se retrouvent sous les deux entrées.

Pour être sûr de rencontrer des réseaux lexicaux, l'expérimentation s'effectue en deux temps. En effet, pour qu'il y ait réseau lexical, il faut qu'il y ait au moins deux lexicalisations du thème qui se retrouvent dans le même empan textuel. Ainsi, la première étape de l'expérimentation consiste à effectuer une première requête qui sélectionne des paragraphes –empan textuel pris en compte dans cette expérimentation – contenant les lexicalisations privilégiées des thèmes. Cette première requête recourt au thésaurus morphologique puisque la recherche de ces lexicalisations privilégiées ne doit pas se limiter à la forme nominale de l'entrée, les dérivés morphologiques doivent également être considérés. La requête suivante convoque le thésaurus morphologique mais surtout, elle convoque conjointement les deux entrées de ce thésaurus : *vice* et *vertu* ; pour ce faire, il suffit de séparer par une virgule les deux mots recherchés dans la fonction `contains text()`.

```
<resultat>
{for $x in //p [./ text () contains text
{'vice','vertu'} using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_morpho.xml" at most 2 levels]
return ft:mark($x[./ text () contains text
{'vice','vertu'} using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_morpho.xml" at most 2
levels])}
</resultat>
```

Cette requête permet d'extraire dans chaque texte du corpus les paragraphes qui comportent les entrées *vice* ou *vertu* ou l'une de leurs dérivés morphologiques.

Cette première étape a été appliquée au texte de Pascal par l'intermédiaire du formulaire de requêtes de la base Frantext. Les résultats obtenus constituent une première restriction du texte aux empan textuels³⁰⁵ qui contiennent les lexicalisations demandées, soit *vice*, *vertu* ou leurs dérivés morphologiques.

3-2-2- Seconde étape de l'expérimentation

La seconde phase de l'expérimentation est menée à partir des résultats obtenus lors de la première étape. Cette seconde étape peut donc être exercée sur le texte de

³⁰⁴ Ce thésaurus est donné en annexe (cf. Annexe 3 : thésaurus complet).

³⁰⁵ Il n'est pas possible de parler de paragraphes pour les résultats obtenus sur le texte de Pascal puisque Frantext donne un empan textuel comportant un certain nombre de mots avant et de mots après l'occurrence demandée. Il n'est pas tenu compte du découpage des textes en paragraphes ou chapitres.

Pascal au même titre que les autres textes du corpus. En effet, les résultats obtenus pour le texte de Pascal à partir du formulaire de requêtes de la base Frantext constituent une restriction du texte au même titre que les résultats obtenus lors de la première étape de l'expérimentation pour ce qui est des autres textes du corpus.

Pour cette seconde étape, ce n'est plus le thésaurus morphologique qui est convoqué mais le thésaurus construit pour les besoins de l'expérimentation, autrement dit, celui qui mêle données sémantiques et morphologiques, aussi appelé thésaurus complet. Pour cette seconde requête, les deux lexicalisations privilégiées des thèmes servent à nouveau de point de départ mais cette fois, elles sont recherchées à partir du thésaurus qui répertorie toutes leurs relations de synonymie et d'hyponymie. Voici la requête utilisée :

```
<resultat>
{for $x in //p [./ text () contains text
{'vice', 'vertu'} using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_vice_vertu_morpho_total.xml"
at most 2 levels]
return ft:mark($x[./ text () contains text
{'vice', 'vertu'} using language 'fr' using thesaurus at
"C:\XML\Xquery\thesaurus_vice_vertu.xml" at most 2
levels])}
</resultat>
```

C'est la même requête que précédemment, seul change le nom du thésaurus : *thesaurus_vice_vertu.xml*. Et bien sûr, elle n'est pas appliquée au même texte puisqu'elle est appliquée aux résultats obtenus grâce à la première requête si bien que ces résultats ne comportent que des paragraphes contenant les mots *vice* ou *vertu* ou leurs dérivés. La seconde requête a pour but de converser les seuls paragraphes qui contiennent une des entrées et un de leurs hyponymes. Cela permet de croiser entrées et hyponymes pour jouer aussi bien sur les relations de synonymie que d'antonymie.

Voici les premiers paragraphes de résultats obtenus avec cette requête pour les *Caractères* de La Bruyère :

```
<resultat>
<p n="90">Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses
esprits à en démêler les <mark>vices</mark> et le ridicule ; s'il donne quelque
tour à ses pensées, c'est moins par une <mark>vanité</mark> d'auteur, que pour
mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression
qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec
usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit ; mais
il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses
veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande
des hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les
récompenses, qui est de les rendre meilleurs.</p>
```

<p n="132">Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de <mark>constance</mark>, de <mark>vertu</mark>, de tendresse et de <mark>désintéressement</mark>, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre <mark>faiblesse</mark>.</p>

<p n="197">Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir : maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux <mark>faibles</mark>, aux<mark>vertueux</mark>, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos : pernicieuse pour les grands, qui diminuerait leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves, qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages ; qui les priverait du plaisir qu'ils sentent à se faire prier, presser, solliciter, à faire attendre ou à refuser, à promettre et à ne pas donner ; qui les traverserait dans le goût qu'ils ont quelquefois à mettre les sots en vue et à anéantir le mérite quand il leur arrive de le discerner; qui bannirait des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la <mark>bassesse</mark>, la <mark>flatterie</mark>, la <mark>fourberie</mark>; qui ferait d'une cour orageuse, pleine de mouvements et d'intrigues, comme une pièce comique ou même tragique, dont les <mark>sages</mark> ne seraient que les spectateurs ; qui remettrait de la dignité dans les différentes conditions des hommes, de la sérénité, sur leurs visages ; qui étendrait leur liberté ; qui réveillerait en eux, avec les talents naturels, l'habitude du travail et de l'exercice ; qui les exciterait à l'émulation, au désir de la gloire, à l'amour de la<mark>vertu</mark>; qui, au lieu de courtisans vils, inquiets, inutiles, souvent onéreux à la république, en ferait ou de <mark>sages</mark> économes, ou d'excellents pères de famille, ou des juges intègres, ou de bons officiers, ou de grands capitaines, ou des orateurs, ou des philosophes ; et qui ne leur attirerait à tous nul autre inconvénient, que celui peut-être de laisser à leurs héritiers moins de trésors que de bons exemples.</p>

<p n="213">Votre fils est bête : ne le faites pas monter sur la tribune. Votre fille est née pour le monde : ne l'enfermez pas parmi les vestales. Xanthus, votre affranchi, est <mark>faible</mark> et timide : ne différez pas, retirez-le des légions et de la milice. « Je veux l'avancer », dites-vous. Comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions ; servez-vous du temps ; nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'<mark>honneur</mark> que la <mark>vertu</mark>. « Il m'en coûterait trop », ajoutez-vous. Parlez-vous sérieusement, Crassus? Songez-vous que c'est une goutte d'eau que vous puisez du Tibre pour enrichir Xanthus que vous aimez, et pour prévenir les honteuses suites d'un engagement où il n'est pas propre?</p>

<p n="221">Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur <mark>vertu</mark>, et dont les <mark>qualités</mark> éminentes jettent un éclat prodigieux. Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, ils n'ont ni aïeux, ni descendants : ils composent seuls toute leur race.</p>

<p n="241">Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate : toutes les <mark>vertus</mark>militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute <mark>valeur</mark>, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un héros, et que César était un grand homme.</p>

<p n="243">Aemile était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à <mark>force</mark> de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étaient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étaient pas, sa <mark>vertu</mark> et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyait encore où personne ne voyait plus ; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de la victoire, et qui valait seul plusieurs légions ; qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire (la levée d'un siège, une retraite, l'ont plus ennobli que ses triomphes ; l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises) ; qui était rempli de gloire et de <mark>modestie</mark>; on lui a entendu dire : Je fuyais, avec la même grâce qu'il disait : Nous les battîmes ; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; <mark>sincère</mark> pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, <mark>magnanime</mark>, à qui il n'a manqué que les moindres <mark>vertus</mark>.</p>

<p n="266">Le <mark>sage</mark> guérit de l'<mark>ambition</mark> par l'<mark>ambition</mark> même ; il tend à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur : il ne voit rien dans de si <mark>faibles</mark> avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins et ses désirs ; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la<mark>vertu</mark>toute pure et toute simple ; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe.</p>

<p n="268">Celui-là est bon qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande <mark>bonté</mark> qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître ; et s'il en meurt, sa<mark>vertu</mark>ne saurait aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite.</p>

<p n="274">Il y a dans quelques femmes une <mark>grandeur</mark> artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin ; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une <mark>grandeur</mark> simple, naturelle, indépendante du geste et de la

démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ; un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille <mark>vertus</mark> qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur <mark>modestie</mark>, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux.</p>
</resultat>

Ces résultats donnent à voir des paragraphes contenant l'une des entrées ou leurs dérivés – par exemple, dans le dernier paragraphe, *vertu* apparaît au pluriel – et les hyponymes de ces entrées. Par exemple, dans le dernier paragraphe, apparaissent entre balises <mark> *grandeur* et *modestie* qui sont bien des hyponymes de *vertu*. Mais selon les résultats, les hyponymes des deux entrées se mêlent si bien que dans un paragraphe où apparaît *vertu*, on voit apparaître des hyponymes de *vice*.

Conclusion

Très souples dans le balisage et les requêtes qu'ils permettent, les langages XML et XQuery s'avèrent tout à fait adaptés à l'exploration de corpus et particulièrement à la recherche des réseaux lexicaux dans des textes. Ces langages permettent la constitution de bases de données sous forme de thésaurus qui répertorient un grand nombre d'unités lexicales structurées selon divers classements, morphologique ou sémantique. Ces données nécessaires à une analyse thématique en corpus permettent donc d'établir un protocole d'expérimentation et de mener des investigations à propos de l'homosémie.

Afin d'explicitier la marche à suivre pour l'obtention des résultats, les requêtes utilisées dans l'expérimentation ont été explicitées après une présentation des langages XML et XQuery et des possibilités qu'ils offrent. Puisqu'elles sont exposées ici, ces requêtes ne sont pas répétées dans les chapitres suivants qui proposent un classement et une analyse des résultats produits. La totalité de ces résultats est consultable en annexe³⁰⁶. Les chapitres d'analyse des résultats s'tiennent aux thèmes du vice et de la vertu sur un corpus constitué de trois textes. Mais il est tout à fait envisageable d'effectuer la même recherche à partir d'un ou plusieurs sous-thèmes du vice et de la vertu comme cela a été suggéré. La même expérimentation peut également être menée sur un autre corpus à condition qu'il soit structuré selon le balisage XML. Cette même expérimentation peut également être menée sur ce corpus ou un autre corpus à partir d'autres thèmes ce qui nécessiterait l'élaboration de thésaurus qui leur seraient propres.

³⁰⁶ Cf. Annexe 4 pour les résultats des *Caractères* de La Bruyère, Annexe 5 pour les résultats des *Maximes* de La Rochefoucauld et Annexe 6 pour les résultats des *Pensées* de Pascal.

**PARTIE 5 : ETUDE DU
VOCABULAIRE DU VICE ET DE
LA VERTU DANS CERTAINES
ŒUVRES DE LA BRUYERE, LA
ROCHEFOUCAULD ET PASCAL**

CHAPITRE 9 : LES RESEAUX LEXICAUX MICROSYNTAXIQUES

Introduction

Cette partie expérimentale se donne pour objectif de tester les hypothèses proposées soit une étude onomasiologique et textuelle de l'homosémie. Pour ce faire, il faut partir d'un signifié et en rechercher toutes les manifestations lexicales ce qui suppose le choix d'un thème et la recherche de ses lexicalisations en discours. Les thèmes du vice et de la vertu ont été choisis et de nombreuses lexicalisations ont été répertoriées pour mener cette analyse thématique. Ces thèmes sont appliqués à un corpus de textes du XVII^e siècle traitant de la question morale du vice et de la vertu. L'étude de l'homosémie selon cette perspective passe par la recherche de réseaux lexicaux manifestant les thèmes choisis dans le corpus. Ces réseaux lexicaux sont recherchés dans le corpus en deux étapes effectuées automatiquement : 1) la sélection des paragraphes contenant au moins une lexicalisation privilégiée des thèmes, c'est-à-dire, *vice*, *vertu* ou l'un de leurs dérivés, 2) parmi ces paragraphes, sont gardés les paragraphes qui contiennent une seconde lexicalisation des thèmes, sans restriction aux lexicalisations privilégiées. Les résultats obtenus sont triés manuellement : ne sont conservés que les résultats comportant un réseau lexical des thèmes choisis.

L'examen des résultats obtenus s'étend sur deux chapitres ; cette répartition s'établit sur l'axe syntaxique. Ce chapitre, constituant le premier volet de l'étude, s'intéresse aux réseaux lexicaux microsyntaxiques, tandis que le chapitre suivant examine les réseaux lexicaux macrosyntaxiques. Le niveau microsyntaxique correspond à l'échelle intra-propositionnelle : il renvoie donc aux niveaux du mot, du syntagme et de la proposition. Le niveau macrosyntaxique correspond à l'échelle inter-propositionnelle : il concerne les relations entre les propositions mais dès lors qu'il concerne les relations entre les phrases³⁰⁷, il se meut en niveau textuel. Dans le chapitre suivant, la distinction entre textuel et macrosyntaxique n'est pas faite en ce qui concerne la catégorisation des réseaux lexicaux mais elle est spécifiée dans

³⁰⁷ Il est anachronique de parler de phrases pour des écrits de la fin du XVII^e siècle, aussi faut-il préférer le terme *période* qui sera employé tout au long de ces chapitres. Quant au terme *proposition*, il demeure valide pour la description des périodes comme des phrases. Toutefois, la période classique n'est pas exploitée dans tous ses méandres dans les textes du corpus. Les auteurs d'inspiration janséniste et les auteurs mondains ont tendance à préférer les écrits de type conversationnel ce qui se traduit notamment par des formes brèves, telles que le conte, la maxime ou le proverbe, peu aptes à accueillir les développements syntaxiques de la période. Aussi on rencontre dans le corpus des périodes proches des phrases plutôt que des périodes au sens classique du terme.

les commentaires des extraits du corpus. Ce partage syntaxique se justifie par sa gestion de la complexité syntaxique des phénomènes en raison de l'emprise de plus en plus complexe du niveau sémantique à mesure que les unités syntaxiques considérées s'étendent. En microsyntaxe, les relations sémantiques restent proches de ce qu'elles sont en langue, alors qu'au niveau macrosyntaxique, les relations sémantiques entre lexicalisations du thème se trouvent complexifiées par l'entourage propositionnel ou phrastique : les comportements sémantiques changent avec l'échelle syntaxique. Les résultats obtenus sont séparés par cette frontière syntaxique qui s'avère pertinente pour une étude lexico-sémantique. Ainsi, ce premier chapitre se concentre sur les réseaux lexicaux de faible envergure.

Puisqu'il est question d'un critère syntaxique pour catégoriser les réseaux lexicaux, les configurations syntagmatiques des réseaux lexicaux se partagent en quatre phénomènes classés en ordre croissant du syntagme à la proposition : la qualification et la parataxe de mots³⁰⁸ s'en tiennent au niveau du syntagme tandis que la prédication et les reprises lexicales ou sémantiques s'établissent au niveau de la proposition. La parataxe de mots est la configuration la plus présente dans le corpus, elle se prête bien à des configurations microsyntaxiques. Hormis, la prédication qui rassemble divers phénomènes de définitions, les autres configurations sont résiduelles. Après une définition des phénomènes sémantico-syntaxiques examinés, les résultats expérimentaux rangés dans les catégories sont étudiés pour révéler les interactions sémantiques donnant lieu à des réseaux lexicaux. Du fait de leur grande fréquence, l'analyse des parataxes est alimentée de données statistiques. Dans chaque catégorie, les résultats émanant de chacun des auteurs du corpus sont bien distingués ; ils apparaissent dans l'ordre suivant : La Bruyère, La Rochefoucauld et Pascal. Enfin, un premier bilan est effectué afin d'exposer ce que l'étude des réseaux lexicaux microsyntaxiques apporte à la compréhension de l'homosémie ; ce bilan sera confronté au bilan des réseaux lexicaux macrosyntaxiques dans le chapitre suivant, ce qui permettra de valider ou d'invalider les hypothèses proposées sur l'homosémie et de tirer des conclusions sur l'étude des réseaux lexicaux en général.

1- LA QUALIFICATION

La qualification se décline en deux procédés : la qualification à l'aide d'un adjectif et la qualification à l'aide d'un complément du nom. La qualification par un adjectif apparaît lorsqu'un adjectif qualifie un substantif. Pour l'analyse thématique menée ici, ce phénomène consiste à créer un réseau lexical au sein de la plus petite unité

³⁰⁸ La parataxe de propositions et de phrases est traitée dans le chapitre suivant car elle ressort de la macrosyntaxe. Ces parataxes sont tout à fait symptomatiques de la distinction entre microsyntaxe et macrosyntaxe concernant les phénomènes sémantiques.

syntactique : le syntagme. Le réseau lexical par qualification convoque un substantif, soit une entrée de la base et un adjectif, soit un dérivé morphologique d'une autre entrée de la base³⁰⁹.

La qualification par un complément du nom est un procédé qui permet d'ajouter une qualité à un nom grâce à un complément de nom. Contrairement à la qualification par un adjectif, la qualification par un complément du nom ne fait intervenir que des substantifs, autrement dit, des lexicalisations de la base, et aucun dérivé, à moins que les deux procédés ne se combinent dans un syntagme.

1-1- LA QUALIFICATION PAR UN ADJECTIF

- La Bruyère

Chez La Bruyère, les cas de qualification par un adjectif se construisent à partir des dérivés de la fausseté qui inversent la polarité des lexicalisations qu'ils qualifient. Ainsi, se trouvent-ils adjoints à des vertus qu'ils transforment en vices.

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse ; une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est prudence. (LB, III, 48)

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité; elle fait que l'homme vain ne paraît point tel, et se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère : c'est un mensonge. La fausse gloire est l'écueil de la vanité; elle nous conduit à vouloir être estimés par des choses qui à la vérité se trouvent en nous, mais qui sont frivoles et indignes qu'on les relève : c'est une erreur. (LB, XI, 66)

Dans le premier extrait, La Bruyère énumère de propositions définissant des vertus comme étant des vices, la polarité des vertus est donc inversée par l'adjectif *fausse*. Ainsi, grâce à cet adjectif et à la prédication définitionnelle, une vertu se trouve associée à un vice. Ce type de rapprochement sémantique ne peut s'effectuer que dans ce sens : une fausse vertu peut être ramenée à un vice mais un faux vice ne sera pas ramené à une vertu. Et même, il n'est jamais question de faux vice. Il n'y a que les vertus qui sont sujettes à l'apparence, et l'apparence relevant du vice, un faux vice ne peut donc jamais passer pour une vertu. La fausseté s'applique aux vertus suivantes : la modestie, la gloire, la grandeur, la vertu et la sagesse, qui correspondent aux vices suivants : la vanité, la légèreté, la petitesse, l'hypocrisie et la prudence.

Le second extrait reprend le même procédé, appliqué aux deux premiers cas figurant dans le premier extrait : la modestie et la gloire. Cependant, si la modestie est à nouveau rapprochée de la vanité grâce à son inversement de polarité, la gloire

³⁰⁹ Il n'est pas possible d'envisager la qualification d'un substantif par son propre dérivé morphologique.

n'est plus rapprochée de la légèreté mais de la vanité comme la modestie. Ainsi, l'adjectif *fausse* est utilisé pour faire de deux contraires, un vice et une vertu, des mots de sens proches, reliés par une relation prédicative de définition.

- Pascal

Au lieu de vous plaindre de ce que Dieu s'est caché, vous lui rendrez grâces de ce qu'il s'est tant découvert, et vous lui rendrez grâces encore de ce qu'il ne s'est pas découvert aux sages superbes indignes de connaître un Dieu si saint. (P, 373)

Dans cet extrait, un réseau lexical minimal se forme à partir de deux lexicalisations de la base : un nom, *sages*, et un adjectif, *superbes*. Ce réseau, limité au syntagme, s'appuie sur la une qualification qui suscite à première vue un rapprochement paradoxal puisqu'elle allie une lexicalisation du thème de la vertu, *sages* et une lexicalisation du thème du vice, *superbes*. En réalité, Pascal n'opère pas le même classement que celui proposé dans la base lexicale : il ne situe pas *sages* parmi les lexicalisations de la vertu. Pour lui, les sages renvoient aux philosophes païens, c'est-à-dire à des individus qui ne connaissent pas Dieu. Or Pascal prône les vertus chrétiennes, qui ne s'exercent que dans la connaissance de Dieu. Ainsi, le rapprochement opéré par cette qualification n'est en rien paradoxal pour Pascal, au contraire, il s'agirait plutôt d'une redondance ou au moins d'une attirance sémantique inhérente à la pensée de Pascal. Ce réseau lexical ne repose donc pas sur une relation d'opposition mais bien plus sur une relation d'équivalence sémantique approchée. Et même cette qualification tend vers une attirance lexicale : dévalorisant l'image du sage, Pascal ne pourra que l'associer à des qualificatifs négativement connotés à ses yeux. Cet exemple montre l'impact de l'idiolecte dans la mise en place des réseaux lexicaux et confirme la nécessité d'une étude contextuelle approfondie s'arrêtant particulièrement sur la situation d'énonciation.

1-2- QUALIFICATION PAR UNE SUBORDONNÉE RELATIVE ADJECTIVE

Un cas limite de qualification se présente chez La Bruyère : il s'agit d'une qualification incluant une proposition subordonnée relative adjective.

Du même fonds d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi. [...] (LB, VI, 57)

La relative « dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs » qualifie le syntagme « du même fonds d'orgueil ». La qualification du syntagme par la relative fait émerger un réseau lexical à partir de la lexicalisation *orgueil* et du dérivé *fièrement*. Ainsi, un adverbe participe de la création d'un réseau lexical, mais cela est rendu possible par le fait qu'il s'insère dans une proposition

subordonnée relative. Mais ce réseau lexical repose avant tout sur une isotopie qui dépasse les deux lexicalisations de la base. Les isotopies de l'infériorité et de la supériorité s'entrecroisent et elles prennent un sens aussi bien concret qu'abstrait : concret puisqu'elles s'appliquent spatialement et abstrait car elles s'appliquent socialement. Ainsi, dans la première proposition, les unités lexicales *orgueil*, *fièrement*, *s'élève* et *au-dessus* comportent le sème /supérieur/ tandis que le syntagme *ses inférieurs* comporte le sème /inférieur/ ; la place des isotopies se trouve inversée dans la seconde proposition, *rampe* et *vilement* prennent le sème /inférieur/ par opposition à « s'élève fièrement » qui marque une redondance du sème /supérieur/. Si l'on trouve toujours la préposition *au-dessus*, elle conserve son sème /supérieur/ mais ne s'applique plus à la même entité ; elle précède *soi*, non marqué par ces isotopies, mais qui prend dès lors le sème afférent /inférieur/. Ainsi, ce n'est pas le réseau lexical reposant sur le sous-thème de l'orgueil qui prime ici, mais bien les isotopies de l'infériorité et de la supériorité, dont participent les lexicalisations *orgueil* et *fièrement*.

1-3- LA QUALIFICATION PAR UN COMPLEMENT DU NOM

- La Rochefoucauld

La qualification par un complément sert à attribuer des propriétés à un objet et la qualification par un adjectif sert à qualifier cet objet. Elles sont utilisées avec la fausseté chez La Rochefoucauld pour la première et La Bruyère pour la seconde pour inverser la polarité des noms. Avec la qualification par un complément, il s'agit d'attribuer la propriété de fausseté à un objet puisque le nom *fausseté* sert de noyau à la complémentation.

Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort. [...] (LR, 504)

Ce qui nous empêche souvent de bien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, c'est que nous croyons trop aisément qu'elles sont véritables en nous. (LR, MP, I³¹⁰, 7)

Dans ces deux extraits, les vertus sont reconnues comme fausses puisque la lexicalisation privilégiée *vertu* est employée au pluriel dans chaque cas, si bien qu'il est question de toutes les vertus particulières à la fois. Cela peut donc renvoyer aux cas précédents d'adjectivation qui adjoignent l'adjectif *fausse* à chacune des vertus séparément. Dans le premier extrait, en plus de la fausseté des vertus, La Rochefoucauld insiste sur l'isotopie de la fausseté avec l'adjectif *apparentes* qui

³¹⁰ L'abréviation MP correspond aux *Maximes posthumes* et I aux *Maximes fournies par le manuscrit de Liancourt*.

qualifie les vertus sans qu'il y ait redondance ; il parle de « vertus apparentes », car il les considère foncièrement comme telles. Lorsqu'il parle de la « fausseté des vertus », c'est pour insister sur ce que ces apparences engendrent : il s'emploie à démontrer la fausseté de ces vertus. Mais dans le deuxième extrait, cette redondance n'apparaît pas puisqu'il est seulement question de « la fausseté des vertus » : l'apparence des vertus est devenue une évidence à tel point qu'il n'est pas nécessaire de la rappeler.

- Pascal

Des pécheurs sans pénitence, des justes sans charité, un Dieu sans pouvoir sur les volontés des hommes, une prédestination sans mystère. (P, 617)

Ce cas de qualification par un complément du nom rapproche deux lexicalisations du thème de la vertu : *justes* et *charité*. La première lexicalisation est complétée par la seconde à l'aide de la préposition *sans* qui inverse la polarité de cette seconde lexicalisation. La préposition rompt la cohérence de cette qualification en introduisant un paradoxe. Pour Pascal, les *justes* sont les individus vertueux par excellence et sont dotés des vertus chrétiennes dont la charité fait partie. Or il asserte l'inverse en s'appuyant sur la préposition *sans* d'où le paradoxe qui émerge de cette qualification. Cependant, ce propos ne constitue pas la pensée de Pascal mais le reproche qu'il fait aux Jésuites, qui pervertissent les fondements mêmes de la religion. Les autres syntagmes nominaux juxtaposés en témoignent puisque tous vont à contresens de la pensée de Pascal ; ce sont donc les reproches qu'il fait aux Jésuites. Ainsi, le propos de cet extrait ne doit pas être pris au pied de la lettre puisqu'il ne constitue pas la pensée de Pascal ; en revanche, il révèle les paradoxes inhérents à la religion telle qu'elle est promue par les Jésuites, qui en ont sapés les fondements mêmes.

1-4- QUALIFICATION PAR UN ADJECTIF ET UN COMPLEMENT

Enfin un dernier cas émanant de La Bruyère combine les deux modes de qualification³¹¹.

[...] Je demande : la pitié, la libéralité, la magnificence, sont-ce les vertus d'un homme injuste ? ou plutôt si la bizarrerie et la vanité ne sont pas les causes de l'injustice. (LB, XII, 80)

Dans un même syntagme, deux lexicalisations de la base entretiennent une relation d'opposition : « les vertus d'un homme injuste ». Ainsi, la lexicalisation

³¹¹ Dans la rubrique précédente, il y a un cas combinant les deux modes de qualification « la fausseté des vertus apparentes » mais l'adjectif *apparentes* n'est pas une lexicalisation de la base, aussi n'est-il pas comptabilisé pour la détection des réseaux lexicaux.

privilegiée *vertus* s'oppose à *injuste*, dérivé d'*injustice*, lexicalisation hyponymique de vice. Le substantif *homme* est le support de la qualité *injuste* et permet l'opposition à *vertus* en tant que propriétés de l'homme. Mais ce syntagme permet de créer un paradoxe en alliant deux opposés : « l'homme injuste » devient une manifestation du vice et La Bruyère s'interroge, de façon rhétorique, sur la possibilité pour l'homme injuste d'avoir des vertus, qu'il cite : « la pitié, la libéralité, la magnificence ». Mais puisqu'elles sont attribuées à une manifestation du vice, elles ne peuvent être de vraies vertus et donc sont plutôt les effets d'autres vices, comme le suggère La Bruyère. Le rapprochement de contraires par la qualification crée un paradoxe qui suscite une interrogation de la part du lecteur à propos du comportement décrit.

2- LES PARATAXES DE MOTS

2-1- DEFINITIONS ET DONNEES PRELIMINAIRES

Avant la présentation des résultats, les phénomènes parataxiques sont définis et des statistiques en corpus sont données pour mesurer la fréquence par auteur et parmi les autres configurations syntagmatiques des résultats expérimentaux.

2-1-1- La parataxe

La parataxe est l'un des modes d'organisation de la syntaxe avec l'hypotaxe ; elle concerne les procédés de coordination des propositions ou des constituants des propositions. Contrairement à l'hypotaxe, aucun rapport de dépendance hiérarchique n'est instauré entre ces constituants ou ces propositions. Ces éléments « restent sur un pied d'égalité syntaxique [...], gardent leur autonomie catégorielle [...] et forment ensemble une unité complexe qui appartient à la même catégorie » (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 871). La parataxe est divisée en deux phénomènes : la coordination et la juxtaposition. « La coordination se distingue de la juxtaposition par la présence d'un ou plusieurs outils de jonction entre les éléments conjoints (les conjonctions de coordination) » (*Ibid.*). La coordination est dite parataxe syndétique du fait de l'introduction d'un outil de jonction tandis que la juxtaposition est dite parataxe asyndétique du fait de l'absence de marque de relation.

2-1-1-1- La juxtaposition

En tant que phénomène parataxique, la juxtaposition est apte à relier des mots de même fonction, des syntagmes mais aussi des propositions. Si la particularité de la juxtaposition repose sur l'absence de conjonctions de coordination, cela n'empêche

pas les éléments juxtaposés d'être clairement distingués, à l'écrit par la ponctuation et à l'oral par les pauses et l'intonation. Les signes de ponctuation concernés sont la virgule en premier lieu mais aussi le point-virgule et les deux points.

Comme le lien entre les éléments juxtaposés demeure implicite, c'est au destinataire du message de reconstituer ce lien en tenant compte du sens de ces éléments, de leur enchaînement et du contexte. La juxtaposition donne lieu à quatre interprétations possibles : l'addition ou la succession, la concomitance, la cause ou la conséquence et l'opposition.

D'un point de vue rhétorique et stylistique, la juxtaposition et notamment la juxtaposition entre propositions ouvre le champ aux figures de parallélismes syntaxiques et sémantiques. Par ailleurs, la juxtaposition participe avec la coordination du procédé d'énumération – qui peut lui-même donner lieu à des phénomènes d'accumulations. Dans le présent chapitre, il est seulement question des juxtapositions de niveau microsyntaxique, c'est-à-dire, entre des syntagmes à l'intérieur du cadre de la proposition.

2-1-1-2- *La coordination*

Comme la juxtaposition, la coordination peut relier des mots de même fonction, des syntagmes et des propositions. Mais à la différence de la juxtaposition, la coordination marque de manière explicite le lien qu'entretiennent ces éléments conjoints. Les interprétations de ces liens en juxtaposition se retrouvent également dans la coordination. La coordination permet également le surenchérissement (*non seulement ... mais encore / aussi*) et la concession (*sans doute / certes ... mais*) grâce à des systèmes corrélatifs trop complexes pour demeurer implicites. La coordination de mots et de groupes de mots ne se fait qu'avec certaines conjonctions de coordination, les principales étant *et ni* et *ou*. Pour cette coordination, il est nécessaire que les mots ou groupes de mots coordonnés soient de même nature et de même rôle syntaxique. Le non-respect de cette règle entraîne des zeugmes syntaxiques et conduit à l'agrammaticalité de la phrase. Le phénomène de l'ellipse n'est pas exclu des coordinations de syntagmes mais il ne concerne que les déterminants et les adjectifs.

Comme la juxtaposition, la coordination peut donner lieu à des procédés rhétoriques comme l'énumération, l'accumulation ou les parallélismes syntaxiques et sémantiques. Etant donné le corpus étudié, il est également possible de rechercher la présence de binômes synonymiques parmi les coordinations de mots. Même si ces binômes ont été condamnés au milieu du XVII^e siècle, il est possible que certains apparaissent encore dans le discours comme des habitudes d'écriture. Dans ce chapitre, l'attention est portée sur les coordinations entre syntagmes à l'intérieur du cadre de la proposition.

2-1-1-3- L'énumération

Les coordinations ou les juxtapositions peuvent donner lieu à des énumérations. Ce sont des cas de coordinations ou de juxtapositions accumulant les mots ou les propositions ; dans le cas présent, seules les énumérations de mots sont retenues. L'énumération commence à partir de trois unités. D'ailleurs, lorsqu'il y a énumération de mots ou de propositions coordonnées, la coordination tend à se confondre avec la juxtaposition car la conjonction de coordination n'apparaît qu'avant le dernier élément de l'énumération, les autres éléments de la coordination étant séparés pour des signes de ponctuation tels que la virgule. L'énumération n'a pas de stricte existence grammaticale puisqu'elle recoupe les deux types de parataxes. Cependant, elle peut devenir un fait de style lorsqu'elle est adossée aux figures de l'accumulation ou de l'exagération. Ainsi, faut-il rechercher une justification stylistique à l'apparition des énumérations puisqu'elles n'ont pas d'existence grammaticale à proprement parler.

2-1-2- Statistiques textuelles

La parataxe de mots étant une catégorie très fournie, des statistiques ont été menées sur les textes du corpus afin de mesurer le nombre de résultats par auteur, le nombre de parataxes et plus précisément de parataxes de mots parmi ces résultats. Ces données statistiques permettent de relativiser le nombre de parataxes par auteur comparativement à leur nombre de résultats mais aussi à évaluer la part des parataxes de mots parmi toutes les parataxes pour chaque auteur.

La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal
Nombre de résultats pour l'expérimentation sur le vice et la vertu		
102	39	32 ³¹²
Nombre de résultats pour la parataxe		
72	14	22
Nombre de résultats pour la parataxe de mots et de groupes de mots		
56	10	8

Tableau 6 : Les résultats par auteur de l'expérimentation, de la parataxe et de la parataxe en microsyntaxe

La comparaison entre le nombre de résultats pour l'expérimentation et le nombre de résultats pour la parataxe doit être effectuée avec mesure : même si cela est peu fréquent, il est possible qu'un même résultat puisse être comptabilisé

³¹² Il s'agit du nombre de résultats Frantext et non du nombre de résultats sous forme de paragraphes.

plusieurs fois s'il comporte plusieurs phénomènes de parataxe. Malgré tout, cette comparaison donne un ordre d'idées concernant la fréquence de la parataxe chez les auteurs du corpus.

Pour ce qui est des résultats de la parataxe par rapport aux résultats de l'expérimentation, La Bruyère utilise le plus la parataxe, il est talonné de peu par Pascal, à l'inverse, La Rochefoucauld utilise le moins la parataxe. Cela incite à s'interroger sur la nature propre des formes brèves de chaque auteur. La parataxe semble davantage convenir à la souplesse et l'amplitude des remarques de La Bruyère comme à la pensée en gestation dans les notes de Pascal. Les maximes de La Rochefoucauld comportent peu de constructions parataxiques puisqu'elles doivent être les plus synthétiques possibles, ce qui laisse peu de place au développement syntaxique inhérent à la parataxe.

Les résultats de la parataxe de mots font apparaître de grandes disparités chez La Bruyère et La Rochefoucauld. Si, de manière générale, La Rochefoucauld utilise peu la parataxe, lorsqu'il l'utilise, il recourt à la parataxe de mots plutôt qu'à la parataxe de propositions. Cela rejoint le fait que les maximes ne s'accommodent pas d'une parataxe de propositions ou de phrases en raison du développement syntaxique qu'elles supposent, aussi peuvent-elles davantage s'accommoder d'une parataxe de mots qui offre un développement syntaxique plus restreint. Pour sa part, La Bruyère ne connaît guère de contraintes dans la forme de ses remarques. Ainsi, la parataxe ne subit pas les contraintes génériques comme c'est le cas des maximes de La Rochefoucauld. Si la parataxe de mots est beaucoup plus présente chez La Bruyère que la parataxe de propositions, cela ressort de son style. Si les parataxes de propositions et de phrases avaient été majoritaires, l'on aurait pu conclure à un style plutôt simple dans son organisation syntaxique, ce qui aurait justifié les critiques faites à l'encontre de son style, notamment en comparaison avec celui de Pascal. Cependant, ce sont les parataxes de mots qui dominent chez La Bruyère et même plus que chez Pascal. Ainsi, La Bruyère se démarque-t-il par un usage récurrent de la parataxe de mots, qui traduit notamment des énumérations, manifestations de la surenchère. La Bruyère se caractérise donc par l'utilisation récurrente de procédés d'énumération voire d'accumulation. Cela peut participer à l'impression de certains critiques d'un style pauvre chez La Bruyère, style qui ne semble pas aussi travaillé que celui de Pascal. Pourtant la parataxe de mots participe d'une surenchère en accord avec l'esthétique du portrait chez La Bruyère. Puisque ces portraits ont pour but de peindre voire de grossir certains travers, l'accumulation donnant lieu à la surenchère et l'hyperbole trouvent tout à fait sa place dans le style de La Bruyère. Enfin Pascal utilise le moins la parataxe de mots, encore moins que La Rochefoucauld ; étant donné la proportion de parataxes présentes chez lui, on peut en déduire une propension à la parataxe de propositions que l'inachèvement de ses pensées n'aurait pas laissé supposer. Mais justement, les parataxes de

propositions signifient un certain travail dans l'expression, elles supposent des rapprochements, des mises en parallèles, des comparaisons, typiques du discours littéraire.

Avant même l'analyse, les statistiques révèlent le style des auteurs, les contraintes génériques et les différences d'un auteur à l'autre. Mais la confrontation avec les résultats permettra de valider ou d'invalider ce que les statistiques laissent supposer.

2-2- LES RESEAUX LEXICAUX EN PARATAXE DE MOTS

Les réseaux lexicaux en parataxe de mots s'appuient sur deux relations sémantiques : la relation d'équivalence sémantique détaillée en fonction du degré d'intersection sémantique et la relation d'opposition. La relation d'intersection est la plus représentée ; elle coïncide au mieux avec l'interprétation de la parataxe de mots puisqu'elle permet de créer des intersections ou des réunions entre les mots reliés. Sont successivement présentés les résultats témoignant de la relation d'intersection puis ceux témoignant de la relation d'opposition. Le nombre de résultats concernant la relation d'équivalence est tel que ceux-ci sont classés en fonction de la place occupée par les lexicalisations dans la hiérarchie de la base lexicale et en fonction des thèmes.

2-2-1- Lexicalisation et variante morphologique

Les réseaux lexicaux en parataxe de mots donnent à voir un cas particulier chez La Bruyère mettant en jeu une lexicalisation privilégiée, *vertu*, et son dérivé, le nom d'agent *vertueux*.

[...] je trouve plus mon compte à me confirmer dans cette pensée, que grandeur et discernement sont deux choses différentes, et l'amour pour la vertu et pour les vertueux une troisième chose. (LB, IX, 13)

La parenté morphologique entre les deux lexicalisations oblige à rechercher le lien sémantique qui fonde cette parataxe en dehors des relations d'équivalence ou d'opposition. Cette parataxe pointe une notion, la vertu et les personnes qui l'exerce, les vertueux. Ainsi, y a-t-il une opposition entre abstrait, la notion, en l'occurrence, une qualité, et concret, les personnes qui possèdent cette qualité. La parataxe est donc nécessaire pour réunir ces deux plans opposés : l'abstrait et le concret. La Bruyère, dans cette remarque, insiste sur la nécessité d'apprécier une qualité et les personnes qui la possèdent, sans rester dans l'idéalité qui se limite à la notion abstraite. La parataxe d'une lexicalisation et de l'un de ses dérivés consiste à réunir des plans opposés, concret et abstrait, qui peuvent être exprimés par une

même base lexicale³¹³ déclinée selon ses différents dérivés morphologiques, le nom de notion et le nom d'agent.

2-2-2- La relation d'équivalence sémantique

Afin de clarifier le traitement des résultats, ceux-ci sont classés en fonction des types de lexicalisations associés : lexicalisations privilégiée et synonymique, lexicalisations privilégiée et hyponymique, lexicalisations synonymiques et lexicalisations hyponymiques. La logique de ce classement est donc la suivante : sont données en premier lieu les parataxes mettant en jeu une lexicalisation privilégiée des thèmes avec une lexicalisation synonymique puis avec une lexicalisation hyponymique ; sont ensuite données les parataxes mettant seulement en jeu des lexicalisations synonymiques puis des lexicalisations hyponymiques.

2-2-2-1- *Lexicalisations privilégiée et synonymique*

Les cas de réseaux lexicaux en parataxe de mots qui mettent en jeu une lexicalisation privilégiée et une lexicalisation synonymique sont peu nombreux puisque l'on n'en relève que cinq, émanant tous de La Bruyère. Sur les cinq cas, quatre mettent en jeu la lexicalisation privilégiée *vice* avec l'un de ses synonymes. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que la lexicalisation *vice* connaît davantage de synonymes, eu égard à la base lexicale, que la lexicalisation *vertu*.

2-2-2-1-1- Lexicalisation privilégiée *vice*

Deux extraits donnent à voir une coordination entre *passions* et *vices* où ces deux lexicalisations sont à chaque fois au pluriel.

[...] Il y a un second temps où la raison se développe, où elle est formée, et où elle pourrait agir, si elle n'était pas obscurcie et comme éteinte par les vices de la complexion, et par un enchaînement de passions qui se succèdent les unes aux autres, et conduisent jusques au troisième et dernier âge. [...] (LB, XI, 49)

Le caractère de l'enfance paraît unique; les mœurs, dans cet âge, sont assez les mêmes, et ce n'est qu'avec une curieuse attention qu'on en pénètre la différence: elle augmente avec la raison, parce qu'avec celle-ci croissent les passions et les vices, qui seuls rendent les hommes si dissemblables entre eux, et si contraires à eux-mêmes. (LB, XI, 52)

Le rapprochement par coordination entre ces deux lexicalisations est possible avec leurs acceptions au pluriel. Si *vice* conserve à peu près son sémantisme du singulier

³¹³ *Base lexicale* doit être pris dans le sens morphologique du terme.

au pluriel³¹⁴, ce n'est pas le cas de *passion* qui prend aisément le sens de la passion amoureuse au singulier même s'il peut désigner la passion comme affect guidant la conduite des hommes mais, dans ce cas, il faut préciser de quel affect il s'agit. A l'inverse, au pluriel, *passions* ne désigne jamais la passion amoureuse mais bien les affects qui guident la conduite des hommes. Ainsi, le rapprochement entre *passion* et *vice* se fait au pluriel car il est certain que *passion* désigne des affects qui peuvent donner lieu à des vices. *Passion* au singulier, autrement dit, la passion amoureuse, n'est pas rapprochée de *vice* ce qui témoigne d'une absence d'intersection sémantique entre la passion amoureuse et le vice.

Toutefois, le premier extrait laisse supposer une différence sémantique entre *vices* et *passions*. Dans cet extrait, il n'est pas seulement question de *vices* mais il est plus précisément question de « vices de la complexion ». Le complément du nom « de la complexion » oriente le sens de *vices* vers le physiologique tandis que *passions* a un sens strictement psychologique. Mais cette distinction sémantique n'est pas systématique puisqu'elle n'apparaît pas dans le second extrait. Une différence de sens est également décelable dans ce second extrait, mais elle repose sur un autre aspect : les passions sont des affects qui guident la conduite des hommes et les vices sont des passions qui, exacerbées, pervertissent les hommes.

Ces deux extraits sont très proches dans la topographie du texte de La Bruyère : ils appartiennent tous deux au chapitre *De l'Homme*, le premier appartient à la remarque 49 et le second à la remarque 52. Ces remarques évoquent les enfants et leurs travers, thématique ouverte par la remarque 49 et qui s'échelonne sur une dizaine de remarques. La Bruyère a donc utilisé le rapprochement entre *vices* et *passions* pour l'appliquer exclusivement aux enfants.

Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants [...] (LB, XI, 54)

Ce troisième extrait fait suite aux deux autres : il s'agit de la remarque 54 du chapitre *De l'Homme*. Si elle traite des enfants comme les précédentes, les vices et défauts ne s'appliquent plus aux enfants mais sont décelés par eux en raison de leur grande acuité. *Vices* est associé à la lexicalisation synonymique *défauts*. Le recours au pluriel semble moins impératif que dans le cas précédent puisque *défaut* ne change pas de sémantisme avec le nombre. Comme précédemment, le sens des lexicalisations est modifié par leurs compléments de nom. *Vice* est accompagné de l'adjectif *extérieur* et *défaut* du complément du nom « du corps ». Si *vices* conserve son sens psychologique, *défauts* prend lui un sens clairement physique. Ainsi, le curseur sémantique se déplace en fonction de l'entourage lexical du mot. Avec *passion* qui est clairement psychologique, *vice* prend une teinte physiologique mais

³¹⁴ *Vice* au singulier a plutôt un sens généralisant qui permet d'englober tous les vices sans les singulariser ni les nommer. *Vices* au pluriel suppose plusieurs vices énumérés ou l'ensemble des vices en singularisant chacun d'eux.

il se situe dans la sphère du psychologique face à *défaut* qui est annoncé comme physique par son complément du nom. Toutefois, l'adjectif *extérieure* adjoint à *vice* laisse supposer que ces vices sont manifestes aux yeux d'autrui et aussi flagrants que les « défauts du corps » ce qui les place dans la sphère du visible et leur confère un caractère quasi physique.

Le sens de *vice* peut varier et recouvrir différentes réalités d'un contexte à l'autre. Cela est conditionné par les mots auxquels il est coordonné. L'entourage contextuel est crucial pour déterminer le sens d'un mot et les relations sémantiques qu'il entretient avec d'autres mots. Le sens d'un mot est donc ajusté à chaque contexte dans lequel il apparaît ce qui ne permet pas d'anticiper sur le sens qu'il va prendre dans un contexte donné.

[...] La galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion;
la coquetterie est un dérèglement de l'esprit. [...] (LB, III, 22)

Dans ce dernier extrait, La Bruyère coordonne la lexicalisation privilégiée *vice* avec sa lexicalisation synonymique *faible* pour définir la galanterie. Il utilise la conjonction de coordination *ou* par hésitation : « un faible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion ». Les deux lexicalisations entre lesquelles il hésite sont prises dans des complémentations qui orientent leur sens : le faible est du côté du cœur, il ressort donc de la psychologie et des sentiments, tandis que le vice est du côté de la complexion, il prend un sens plus physiologique. Les compléments de lexicalisations permettent de distinguer clairement le sens qu'elles prennent dans ce contexte et montrent la répartition sémantique des emplois de chaque lexicalisation.

La même répartition sémantique s'effectue entre *vices* et *passions* et entre *vice* et *faible* ; ainsi peut-on rapprocher *passions* et *faible* comme donnant lieu à la même interprétation de *vice* lorsqu'ils se retrouvent en parataxe de mots.

2-2-2-1-2- Lexicalisation privilégiée *vertu*

Les résultats de l'expérimentation n'offrent qu'un seul cas, chez La Bruyère, de coordination de la lexicalisation privilégiée *vertu* avec sa seule lexicalisation synonymique *qualité*.

[...] Fils d'un Héros qui est son modèle, a déjà montré à l'Univers par ses divines qualités, et par une vertu anticipée, que les enfants des Héros sont plus proches de l'être que les autres hommes. (LB, XII, 106)

Cette coordination est l'un des rares cas où il y a une différence de nombre entre les mots coordonnés. Cette différence de nombre conduit à voir *qualités*, au pluriel, comme un terme général pour désigner plusieurs qualités ou vertus qui ne sont pas énumérées ici, alors que la lexicalisation *vertu*, au singulier, peut être vue comme

le comportement vertueux de manière générale, sans distinguer de vertus spécifiques. Cela rejoint le comportement de *vice* en fonction du nombre. Ici, *vertu* est à prendre dans un sens généralisant qui lui permet de rivaliser avec un ensemble marqué par un nom au pluriel, *qualités*. La discordance du nombre n'affecte pas la cohérence sémantique de l'ensemble puisque le sens de *vertu* supplée à cette distinction morphosémantique. Les adjectifs qualificatifs qui précisent ces lexicalisations orientent quelque peu leur sens ; on pourrait y déceler une opposition entre inné et acquis. Venant de Dieu, les qualités sont innées tandis que la vertu anticipée a été acquise par l'individu, en l'occurrence, le Grand Dauphin, fil de Louis XIV.

Le rapprochement sémantique entre les lexicalisations privilégiées et leurs lexicalisations synonymiques conduit à une forte intersection sémantique. Les adjectifs et compléments du nom orientent le sens des mots coordonnés ; cette différenciation sémantique par la complémentation justifie la coordination qui n'est donc pas redondante. Puisque *vice* connaît plusieurs lexicalisations synonymiques et que le corpus fournit des occurrences de chacun d'entre eux, il serait possible de cartographier le sens de *vice* et de ses lexicalisations synonymiques, en sachant que cette cartographie serait seulement valide pour La Bruyère.

2-2-2-2- *Lexicalisations privilégiée et hyponymique*

Les cas de parataxe de mots entre une lexicalisation privilégiée et l'une de ses lexicalisations hyponymiques ne se rencontrent qu'avec la lexicalisation privilégiée *vertu*. Cela incite à s'interroger sur le sens de *vertu* et sa polysémie. La lexicalisation *vertu* connaîtrait-elle deux acceptions morales : l'une faisant d'elle un terme général au même titre que *vice* et l'autre la plaçant au même niveau de spécificité que les vertus particulières ? *Vice* ne semble pas atteint par cette polysémie puisqu'il n'est jamais coordonné à l'un de ses hyponymes dans le corpus. Il faut interroger le sens pris par la lexicalisation *vertu* dans les occurrences relevées : conserve-t-elle son statut d'hyperonyme, en tant que dénomination plus générale, vis-à-vis des vertus particulières auxquelles elle est coordonnée ? Ou se situe-t-elle sur le même plan de spécificité que celles-ci ? Cela lui ferait perdre son statut d'hyperonyme voire de lexicalisation privilégiée.

- La Bruyère

Dans ces extraits, la lexicalisation *vertu* est coordonnée ou juxtaposée aux lexicalisations suivantes : *franchise, sincérité, pudeur* et *humanité*.

[...] Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu. (LB, VIII, 2)

[...] Jeune Soyecour ! je regrette ta vertu, ta pudeur, ton esprit déjà mûr, pénétrant, élevé, sociable; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère, et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer : malheur déplorable, mais ordinaire ! [...] (LB, X, 9)

[...] Ayez de la vertu et de l'humanité; et si vous me dites: « Qu'aurons-nous de plus ? » je vous répondrai : « De l'humanité et de la vertu. » [...] (LB, X, 21)

Dans ces trois extraits, *vertu* conserve son sens générique de disposition à faire le bien. Mais si ce sens s'avère général par rapport à la spécificité des sens des autres vertus³¹⁵, *vertu* demeure au même plan que les autres vertus. Leurs définitions propres sont trop particulières pour inclure la définition de la vertu si bien qu'elles en semblent clairement distinctes. Il n'est dès lors pas étonnant que la lexicalisation *vertu* puisse être rapprochée des lexicalisations hyponymes. Si la vertu conserve sa définition qui en fait un mot de grande généralité, elle peut malgré tout se situer au même plan que les vertus particulières du fait même de leur particularité qui fait oublier le sens premier de *vertu*.

Dans les cas suivants, la lexicalisation *vertu* est coordonnée à *constance* et *force d'esprit* et juxtaposée à *probité* et à *honneur*.

[...] Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction [...] (LB, IV, 35)

[...] Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles [...] (LB, VIII, 53)

[...] et ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage. [...] (LB, XI, 3)

Il est difficile qu'un fort malhonnête homme ait assez d'esprit : un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la probité, à la vertu. [...] (LB, XI, 14)

Ces vertus contiennent *vertu* dans leurs définitions. Le dictionnaire de l'Académie française définit la constance à partir de *vertu* :

Vertu par laquelle l'âme est affermie contre les choses qui sont capables de l'ébranler, comme font la douleur, l'adversité, les tourments, etc. (Académie française, art. *constance*)

Furetière définit la force d'esprit à partir de la vertu, en précisant qu'elle est une vertu cardinale.

Se dit en Morale d'une des quatre vertus cardinales, qui consiste en une grandeur d'âme et de courage qui donne la constance pour supporter les

³¹⁵ Cf. les définitions de ces vertus dans l'annexe 1 : Fiches lexicales.

afflictions, ou l'audace pour entreprendre de grandes choses. (Furetière, art. *force*)

La constance et la force d'esprit ont des définitions proches, ou du moins, la constance, qui apparaît dans la définition de la force d'esprit, recoupe une partie de la définition de celle-ci. Même si *vertu* apparaît dans les définitions de *constance* et *force*, ces définitions distinguent clairement la constance et la force d'esprit de la vertu.

L'Académie française et Furetière en donnent une définition de la probité appuyée sur *vertu* :

Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autrui. (Furetière, art. *probité*)

Intégrité de vie, de mœurs ; vertu qui fait, qui constitue l'homme de bien. (Académie française, art. *probité*)

Et ils définissent une des acceptions d'*honneur* à l'aide de *vertu* :

Se prend aussi pour la vertu, et la probité même ; l'exactitude à tenir sa parole. (Furetière, art. *honneur*)

Signifie encore Vertu, probité. (Académie française, art. *honneur*)

Au vu de ces définitions, la probité et l'honneur sont très proches de la vertu au point qu'on pourrait presque les confondre : l'honneur est défini à l'aide de la probité chez les deux lexicographes. Cette proximité sémantique due à la présence de *vertu* dans les définitions de ces vertus rend légitime les rapprochements effectués entre ces lexicalisations et *vertu* même si le rapprochement entre *vertu* et *probité* et *honneur* confine à la redondance. Toutefois, il faut tenir compte de la présence des corrélats *règle* et *conscience* qui participent aux énumérations. D'ailleurs, ces énumérations se font sous la forme de juxtapositions, qui permettent d'accumuler des mots pour désigner une idée sans articuler ces mots par une conjonction de coordination et ainsi expliciter le lien qui les relie. C'est au destinataire d'établir le périmètre sémantique qu'il octroie à chaque lexicalisation. En outre, avec l'énumération par juxtaposition, l'auteur accumule des termes pour chercher le plus juste sans nécessairement y parvenir ou l'idée qu'il cherche à cerner ne peut s'exprimer avec un seul mot mais pourra émerger de la rencontre de mots énumérés. L'articulation des mots par la coordination suppose une pensée plus structurée et donc ne laisse pas flotter le sens comme le fait la juxtaposition.

Ces parataxes de mots avec la lexicalisation *vertu* et ses lexicalisations hyponymiques font émerger deux sous-thèmes proches de la vertu : le sous-thème de la constance et celui de la probité. Bien que la vertu participe de leurs définitions, les lexicalisations de ces sous-thèmes semblent attirées par elle. Au-delà de l'attraction lexicale, c'est l'attraction thématique qui transparait.

[...] L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre faiblesse. (LB, I, 53)

Dans cet extrait, *vertu* est coordonnée aux lexicalisations *constance* et *désintéressement* et au corrélat *tendresse*. Si la constance est proche de la vertu, le désintéressement ne contient pas *vertu* dans sa définition, tout comme *tendresse*. Il s'agit d'un cas intermédiaire à ceux présentés ci-avant : *vertu* se trouve coordonnée à une lexicalisation dans la définition de laquelle elle apparaît et une lexicalisation avec laquelle elle n'a qu'un lien hyperonymique. Même si la constance est définie par l'Académie française à partir de *vertu*, elle se distingue clairement de celle-ci puisqu'il n'est pas question de disposition à faire le bien dans sa définition. Par ailleurs, *vertu* occupe une place centrale dans l'énumération ; elle ne se trouve ni au début avec une valeur générale et annonciative ni à la fin avec une valeur générale et résumptive. Aussi, se trouvant au sein de l'énumération, elle prend une valeur aussi spécifique que les autres vertus ; elle se retrouve au même rang que celles-ci tout en conservant sa définition propre.

[...] Ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre ; ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin ; et celui à qui ils ont recours n'est guère un homme sage, ou habile, ou vertueux : c'est un homme à la mode. (LB, IX, 50)

[...] il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux [...] (LB, IX, 53)

Si jusqu'à présent les occurrences présentées donnent seulement à voir la lexicalisation *vertu* dans sa forme nominale, on rencontre malgré tout deux cas où un dérivé prend place dans la parataxe de mots. On retrouve deux fois la coordination impliquant les dérivés *sages* et *vertueux* ainsi que le corrélat *habiles* et ce, toujours dans le même ordre. Même si ces trois mots ne sont pas reliés par la même conjonction de coordination – *et* dans un cas, *ou* dans l'autre – cette récurrence suppose un lien sémantique fort entre ces trois mots ou une association lexicale récurrente. Cela implique que sans être pour autant rigoureusement équivalents, ces mots renvoient à des qualités très proches et qui sont donc rapprochées du fait de cette proximité. Les sages sont ceux qui agissent en pleine connaissance de cause et avec discernement et prudence, les habiles sont ceux qui agissent vite et bien et les vertueux sont ceux qui font le bien. Une certaine idée de justesse fédère ces trois mots même si elle ne s'applique pas au même domaine pour chacun. La présence de *vertueux* dans ces coordinations ne crée pas de redondance sémantique puisque les définitions de la lexicalisation *sage* et du corrélat *habile* ne contiennent pas directement la définition de vertu. La vertu se retrouve donc au même plan que les deux autres vertus mentionnées, et comme précédemment, le

changement de catégorie morphologique n'entraîne pas de modification dans ce processus.

Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que vertu et ce que c'est que dévotion : il ne peut plus s'y tromper. (LB, XIII, 20)

Ce dernier extrait est à la frontière entre la parataxe de mots et la parataxe de propositions puisque ce sont deux subordonnées relatives substantives qui sont coordonnées : « ce que c'est que vertu » et « ce que c'est que dévotion ». Même si ce ne sont pas des mots qui sont coordonnés, ces propositions sont les plus proches de la catégorie nominale et elles revêtent les fonctions propres au syntagme nominal. Cette coordination relie *vertu* et *dévotion* et les subordonnées relatives substantives mettent l'accent sur l'essence même de ces vertus. Si l'on observe la définition de la dévotion, on voit seulement apparaître le mot *vertu* dans un commentaire de Furetière suite à sa définition : « La vraie *dévotion* est la première des vertus ». La présence de l'adjectif *vrai* dans ce commentaire suppose qu'il y ait une fausse dévotion et justement, La Bruyère s'emploie à épingle les faux dévots. Le choix de la relative substantive plutôt que du simple substantif abonde dans ce sens puisqu'elle pointe l'essence de la vertu et de la dévotion pour en montrer les différences et éviter la confusion dont elles sont l'objet. Par cette coordination, La Bruyère insiste sur la nécessité de distinguer entre la vertu et la dévotion, car, pour lui, la dévotion n'a rien à voir avec la vertu, au contraire, elle en est même très éloignée, comme le laisse supposer la dernière proposition « il ne peut plus s'y tromper ».

En conclusion, si *vertu* conserve son sens, tel que défini dans les dictionnaires de français classique, cela ne l'empêche pas de prendre place dans une parataxe de mots dans laquelle elle se retrouve au même niveau que les autres vertus, qu'il s'agisse de vertus qu'elle sert à définir ou non. Malgré son sens général, elle peut se montrer un mot spécifique au même titre que les autres vertus.

- La Rochefoucauld

La Rochefoucauld recourt assez peu à la coordination mais dans le cas présent, c'est pour effectuer une mise en parallèle entre les hommes et les femmes ; le comportement vertueux par excellence des hommes et celui des femmes nécessitent d'être coordonnés car ils ne portent pas le même nom.

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes, et la vertu des femmes. (LR, 220)

Pour les hommes, il s'agit de la valeur et pour les femmes, de la vertu. Ainsi, *vertu* ne peut avoir un sens générique ici, puisque cette lexicalisation se retrouve mise sur le même plan que la valeur, une vertu spécifique, et que la vertu ne

s'applique qu'aux femmes. Un rapprochement peut être effectué entre ces vertus et l'honneur : pour Furetière, l'honneur prend un nom différent selon qu'il s'applique aux hommes ou aux femmes : il est question de valeur chez les uns et de vertu ou de chasteté chez les autres. Ainsi, l'honneur est désigné ici par ces deux vertus. Si La Rochefoucauld ne recourt pas à ce terme, c'est qu'il souhaite distinguer les hommes des femmes et évoquer les vertus propres à chacun. Du point de vue sémantique, *vertu* témoigne de sa polysémie dans cet extrait puisqu'il n'est pas question de la vertu dans son sens général de disposition à faire le bien mais il est question de la vertu appliquée aux femmes, en tant que chasteté. Ici, *vertu* est donc une vertu spécifique et non un hyperonyme, et perd son statut de lexicalisation privilégiée.

- Bilan concernant les lexicalisations privilégiées et hyponymiques

Les parataxes de mots associant une lexicalisation privilégiée et l'une de ses lexicalisations hyponymiques ne concernent que la lexicalisation *vertu* et se rencontrent massivement chez La Bruyère. La lexicalisation *vertu* peut donc être placée au même niveau syntaxique et sémantique que ses hyponymes. Si *vertu* conserve son sens propre de « disposition à faire le bien », elle perd quelque peu son statut d'hyperonyme pour venir se placer au même plan de spécificité que ceux-ci. Cela n'est pas contradictoire dans la mesure où la lexicalisation *vertu* est le plus souvent rapprochée de vertus particulières qui n'intègrent pas sa définition, de sorte que la présence de *vertu* dans une parataxe de mots n'est pas redondante. La disposition à faire le bien se place donc au même niveau que les dispositions propres aux autres vertus. Cela témoigne de la malléabilité de cette lexicalisation : elle peut jouer le rôle de vertu particulière ou de la vertu en générale selon l'entourage sémantique et lexicale dans lequel elle se trouve. Chez la Bruyère, la vertu fait preuve de cette malléabilité, tandis que chez La Rochefoucauld, il est clairement question d'un cas de polysémie où un sens particulier de *vertu* est coordonné à une autre vertu. Voici les hyponymes de la vertu rencontrés dans les extraits, par auteur, avec la fréquence d'apparition³¹⁶ :

La Bruyère	La Rochefoucauld
<i>constance</i> (2), <i>désintéressement</i> (1), <i>dévotion</i> (1), <i>force d'esprit</i> (1), <i>franchise</i> (1), <i>honneur</i> (1), <i>probité</i> (1), <i>pudeur</i> (1), <i>sagesse</i> (2), <i>sincérité</i> (1)	<i>valeur</i> (1)

³¹⁶ Les hyponymes sont indiqués à l'aide du lemme qui apparaît dans la base lexicale, autrement dit, ils apparaissent sous la forme nominale au singulier même si ce sont les dérivés morphologiques qui apparaissent dans les extraits.

Tableau 7 : Les lexicalisations hyponymiques de *vertu* en relation de parataxe avec celle-ci

Les faibles fréquences rencontrées ne permettent guère d’extrapoler, mais cela dit, des orientations peuvent être dégagées. Des thématiques chères aux auteurs du corpus transparaissent parmi ces lexicalisations hyponymes : la valeur, en tant que vaillance, témoigne des valeurs aristocratiques auxquelles La Rochefoucauld adhère. Aucune cohérence globale ne se dessine parmi les lexicalisations présentes chez La Bruyère. Toutefois, deux sous-thèmes émergent : celui de la constance et celui de la probité. Par ailleurs, un motif lexical semble affleurer, associant les lexicalisations *vertu* et *sagesse* et le corrélat *habileté*. Faut-il y voir un motif récurrent, une cooccurrence courante chez La Bruyère en particulier ou ses contemporains en général ? Toutefois, l’habileté n’est pas toujours connotée positivement dans le discours moral du XVII^e siècle ce qui laisse planer un doute sur la récurrence exacte de ce motif.

Voici la liste des corrélats rencontrés dans les extraits de La Bruyère qui est le seul à en donner, avec leur fréquence d’apparition : *conscience* (1), *esprit déjà mûr* (1), *habileté* (2), *dévotion* (1), *tendresse* (1). Pour les corrélats, les fréquences sont encore plus faibles puisque *habileté* est le seul corrélat à apparaître plus d’une fois. Cependant, les corrélats sont rarement des vertus absentes de la base lexicale ; au contraire, ils élargissent la perspective sémantique en montrant les thèmes connexes à celui de la vertu. *Habileté* peut sembler une vertu oubliée dans la base lexicale. Toutefois, ce mot est litigieux de par sa polysémie dans le discours des moralistes qui en font aussi bien un mot positivement connoté comme c’est le cas de La Bruyère dans cet extrait qu’ils peuvent en faire un mot négativement connoté et donc un vice. Cet exemple actualise le sème /*vertu*/ mais d’autres extraits pourront actualiser le sème /*vice*/. Les corrélats *conscience* et *règle* peuvent être considérés comme appartenant au vocabulaire moral dans son ensemble mais ils ne relèvent pas des thèmes particuliers du vice et de la vertu. Quant à *esprit*, son sens est trop général pour appartenir de plein droit au vocabulaire moral dans son ensemble. Enfin, le mot *tendresse* renvoie au vocabulaire des affects, qui est voisin du vocabulaire moral mais ils ne connaissent aucune intersection.

2-2-2-3- Plusieurs lexicalisations synonymiques

Trois extraits rapprochant des lexicalisations synonymiques du thème du vice se rencontrent chez La Bruyère. Ces rapprochements sont quasi identiques puisqu’ils mettent en jeu *passion* d’un côté et *faible* ou *faiblesse* de l’autre, qui peuvent prendre l’un et l’autre un sens moral. Ainsi, ces mots sont tournés vers la moralité et ne font référence à aucun aspect physique.

La dévotion vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion, ou comme le faible d'un certain âge, ou comme un mode qu'il faut suivre. [...] (LB, III, 43)

À la cour, à la ville, mêmes passions, mêmes faiblesses, mêmes petitesesses, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes envies, mêmes antipathies. [...] (LB, IX, 53)

[...] Ils ont des passions contraires et des faibles qui se contredisent; il leur coûte moins de joindre les extrémités que d'avoir une conduite dont une partie naisse de l'autre. [...] Adraste était si corrompu et si libertin, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et se faire dévot: il lui eût coûté davantage d'être homme de bien. (LB, XI, 147)

Dans le premier extrait, les deux lexicalisations synonymiques servent de comparaisons à la dévotion, passion tout à fait morale, qui n'implique aucun aspect physique. Dans le deuxième extrait, la poursuite de l'énumération doublée de l'homéoptote sur *mêmes* va dans le sens de cette interprétation : « mêmes petitesesses, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes envies, mêmes antipathies » ; chaque élément de l'énumération possède un sens moral et aucunement un sens physique. Dans le dernier cas, la fin de l'extrait constitue une exemplification du propos grâce au portrait moral d'Adraste : seuls ses travers moraux sont pointés, et non d'éventuels défauts physiques.

La parataxe de lexicalisations synonymiques, comme la parataxe de lexicalisations privilégiée et synonymique, est le seul fait de La Bruyère. Cela corrobore sa propension à utiliser la parataxe de mots mais témoigne aussi d'un recours à un vocabulaire de grande généralité qui ne se retrouve guère chez les deux autres auteurs du corpus, au moins en ce qui concerne les lexicalisations synonymiques. Par ailleurs, La Bruyère a déjà recours à ces lexicalisations synonymiques en parataxe avec *vice* (cf. *supra*) ; elles ont été rapprochées du fait du sens physiologique qu'elles font prendre à *vice* dans ces cas. Ces parataxes entre *passions* et *faible* ou *faiblesse* corroborent ce rapprochement et confirment leur proximité sémantique.

2-2-2-4- Plusieurs lexicalisations hyponymiques

Le nombre de résultats se rangeant dans cette catégorie est tel qu'il est nécessaire de les partager en fonction du thème auquel ils se rattachent. Ainsi, sont données en premier lieu les parataxes renvoyant au thème du vice puis les parataxes renvoyant à celui de la vertu. Des sous-catégories sont proposées pour classer les résultats en fonction de la taille de l'intersection sémantique entre les lexicalisations.

2-2-2-4-1- Les lexicalisations hyponymiques du vice

Parmi les parataxes de lexicalisations hyponymiques, on peut distinguer trois degrés d'intersection sémantique : forte, intermédiaire et faible. L'intersection forte correspond aux cas où les lexicalisations en jeu sont étiquetées comme synonymes dans la base lexicale : ces lexicalisations possèdent de nombreux sèmes en commun et seuls quelques-uns les distinguent. L'intersection faible correspond aux cas où les lexicalisations sont cohyponymes dans la base lexicale ce qui signifie qu'elles n'ont que le sème /vice/ en commun. Enfin, l'intersection intermédiaire est une situation médiane entre les deux autres intersections : les lexicalisations en jeu dans cette intersection sont plus que des cohyponymes mais ne sont pas étiquetées comme synonymes dans la base lexicale ; d'autres sèmes que /vice/ permettent de les relier mais les sèmes qui les distinguent demeurent assez nombreux pour ne pas en faire des lexicalisations entretenant une intersection sémantique forte.

- Intersection sémantique forte

Les résultats de La Bruyère se rapportant à l'intersection sémantique forte sont classés en fonction des sous-thèmes révélés par les parataxes de mots.

Le sous-thème de l'orgueil apparaît dans les combinaisons lexicales suivantes : *fierté* et *hauteur* ou la coordination inverse *hauteur* et *fierté* et *vanité* et *présomption* mais aussi entre deux adverbes, *hautement* et *superbement*. Aucun corrélat ne vient s'ajouter à ces lexicalisations du sous-thème de l'orgueil, ce qui centre bien les réseaux lexicaux sur l'orgueil.

[...] Ici l'on croit se haïr avec plus de fierté et de hauteur, et peut-être avec plus de dignité [...] (LB, IX, 53)

[...] L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même [...] (LB, XI, 69)

[...] vice honteux, et qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, et ne persuade pas tant à celui qui en est blessé qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite. (LB, XI, 85)

[...] quelle misère ! et puisqu'il est vrai que dans un si étrange commerce, ce que l'on pense gagner d'un côté on le perd de l'autre, ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute fierté, qui convient si peu aux faibles hommes, et de composer ensemble, de se traiter tous avec une mutuelle bonté, qui, avec l'avantage de n'être jamais mortifiés, nous procurerait un aussi grand bien que celui de ne mortifier personne ? (LB, XI, 131)

Ce rapprochement parataxique suppose une grande affinité de sens entre ces lexicalisations ; elles sont de sens très proches au point que les dictionnaires du

français classique définissent un mot par un autre³¹⁷. Cependant, la coordination laisse supposer que des différences de sens distinguent ces mots. Il aurait été redondant de coordonner des mots de même sens au-delà de la rupture avec le principe d'économie que cela présume. Mais dans ces coordinations, les différences ne sont pas explicitées, elles sont seulement supposées et ce qui ressort de prime abord est l'intersection sémantique forte qui assoit le réseau lexical.

La paresse, l'indolence et l'oisiveté, vices si naturels aux enfants, disparaissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée [...] (LB, XI, 55)

Les deux lexicalisations du sous-thème de la paresse, *paresse* et *oisiveté*, apparaissent dans cet extrait. La parataxe est complétée par le corrélat *indolence*, qui peut tout à fait être ajouté à la base lexicale ; il témoigne de l'utilité des corrélatifs pour enrichir la base lexicale³¹⁸.

Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est plus digne d'approbation et de louange, et si la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages, ont un effet plus naturel et plus sûr que l'envie, la jalousie, et l'antipathie. [...] (LB, XII, 8)

Les lexicalisations du sous-thème de la jalousie, *envie* et *jalousie*, sont coordonnées au corrélat *antipathie*. Il ne peut être incorporé à la base lexicale car son intersection sémantique avec les lexicalisations du sous-thème n'est pas assez importante. *Envie* et *jalousie* ont en commun le sème /convoitise/ que ne possède pas *antipathie*. Toutefois, puisque ce corrélat peut être coordonné avec les lexicalisations de la jalousie, cela suppose que le sentiment haineux intrinsèque à l'antipathie fait partie de la jalousie. Ainsi, le sous-thème moral de la jalousie a partie liée avec le sous-thème émotionnel de la haine, ou du moins ces sous-thèmes sont voisins.

C'est une pratique ancienne dans les cours de donner des pensions et de distribuer des grâces à un musicien, à un maître de danse, à un farceur, à un joueur de flûte, à un flatteur, à un complaisant: ils ont un mérite fixe et des talents sûrs et connus qui amusent les grands et qui les délassent de leur grandeur [...] (LB, XIII, 28)

Les dérivés du sous-thème de la flatterie, *flatteur* et *complaisant*, juxtaposés, apparaissent à la fin d'une énumération. Les dictionnaires du français classique tendent à l'inter-définition puisque *flatteur* apparaît dans la définition de *complaisant* et inversement³¹⁹. Toutefois, une nuance transparait entre ces deux

³¹⁷ Cf. annexe 1 : Fiches lexicales.

³¹⁸ Toutefois, l'enrichissement de la base lexicale ne peut se faire automatiquement à partir de la collecte des corrélatifs, tant rares sont ceux qui sont susceptibles de devenir des lexicalisations des thèmes.

³¹⁹ Cf. annexe 1 : Fiches lexicales.

lexicalisations : le sème /vice/ est plus fort dans la flatterie que dans la complaisance car cette dernière peut parfois être connotée positivement, ce qui n'est jamais le cas de la flatterie.

Est-il possible de les placer sur le même plan que les autres éléments de cette énumération pour le moins inattendue : « à un musicien, à un maître de danse, à un farceur, à un joueur de flûte, à un flatteur, à un complaisant » ? Le seul point commun qui réunit ces individus est leur présence à la Cour. Cependant, s'ils participent à la vie de la Cour, le flatteur et le complaisant ne sont pas des artistes. Il est difficile de considérer les artistes mentionnés comme des corrélats fréquents du vocabulaire de la flatterie. La Bruyère justifie lui-même ce rapprochement inattendu : le propre de ces individus est d'avoir « un mérite fixe et des talents sûrs et connus ». Cette énumération se justifie également dès lors que l'on considère à quoi elle s'oppose : elle sert à démarquer encore plus les dévots dont il est question dans ce paragraphe. Et au vu de la justification donnée par La Bruyère, les dévots n'ont pas lieu d'être récompensés par une pension dans la mesure où ils n'ont aucun mérite fixe ni de talents sûrs et connus.

[...] tout le bas, tout le faible et tout l'indigne s'y trouvent. [...] (LB, IX, 53)

Le dernier sous-thème rencontré parmi les lexicalisations hyponymiques du vice est celui de la bassesse manifesté par les dérivés *bas* et *faible*. Vient s'y ajouter le corrélat *indigne* qui appuie le sémantisme de *bas* et oriente le réseau lexical vers le sous-thème de la bassesse et non de la faiblesse.

Les intersections sémantiques fortes peuvent-elles manifester les dernières traces des binômes synonymiques même si ceux-ci sont censés avoir disparu durant la première moitié du XVII^e siècle ? La parataxe de certaines lexicalisations pourrait le laisser penser. Il faudrait pouvoir confronter ces supposés binômes à des textes antérieurs, reconnus pour les utiliser. Toutefois, ces binômes peuvent seulement se manifester dans des parataxes binaires ; dès lors qu'il y a trois lexicalisations, la structure est rompue. Mais pourrait-on malgré tout y rechercher des binômes comme étant des routines d'écriture intégrées à des parataxes plus amples ?

- Intersection sémantique intermédiaire
- La Bruyère

La bassesse, la flatterie et la fourberie sont trois vices contractés par les courtisans qui cherchent à parvenir, ils sont tous trois avilissants pour eux.

[...] qui bannirait des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la bassesse, la flatterie, la fourberie [...] (LB, II, 11)

Ces vices ferment une énumération commencée par trois noms d'actions indiquant les manœuvres effectuées par les courtisans pour parvenir. Ainsi, ces vices semblent faire pendants à ces trois actions. En avilissant le courtisan, ils le poussent à manœuvrer contre autrui pour qu'il arrive à ses fins, d'où le lien étroit entre ces vices et les actions mentionnées. Les manœuvres et l'avilissement du courtisan prêt à tout pour son avancement fédèrent ces lexicalisations et constituent l'intersection sémantique. Il s'agit bien d'une intersection intermédiaire : une intersection faible se serait contentée du sème /vice/ comme sème commun et une intersection forte aurait nécessité davantage de sèmes communs. Si l'avilissement et les manœuvres rapprochent ces trois lexicalisations, trop de différences sémantiques les distinguent encore : la bassesse fait que l'on s'incline devant autrui, la flatterie permet de s'attirer les bonnes grâces d'autrui et la fourberie conduit à tromper autrui, à dissimuler ses intentions.

[...] ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions, prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs, donner des explications favorables à des apparences qui étaient mauvaises, détourner les petits défauts, ne montrer que les vertus, et les mettre dans leur jour, semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseraient en douter ou avancer des faits contraires ? [...] (LB, IX, 34)

L'intersection sémantique entre *malignité* et *envie* est de type intermédiaire. Elle repose sur l'idée de nuisance commune à ces vices : le malin nuit à son prochain et l'envieux cherche à posséder le bien de son prochain au point de lui nuire pour l'obtenir. Même si le sème /nuisance/ n'a pas la même valeur pour l'un et l'autre vice – essentielle pour la malignité, téléologique pour l'envie – ce sème est bien commun aux deux vices et vient s'ajouter au sème /vice/, ce qui en fait une intersection plus que faible et donc une intersection intermédiaire.

[...] Adraste était si corrompu et si libertin, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et se faire dévot : il lui eût coûté davantage d'être homme de bien. (LB, XI, 147)

Pour le sous-thème du libertinage, ce sont les dérivés *corrompu* et *libertin* apparaissent en coordination ; aucun corrélat ne vient s'ajouter. Contrairement au cas de l'orgueil, ces lexicalisations ne sont pas inter-définies dans les dictionnaires du français classique ce qui suppose une intersection sémantique un peu moins forte. L'intersection se situe au niveau du sème /débauche/ mais la particularité de *libertin* par rapport à *corrompu* est sa connotation religieuse, car, dans les dictionnaires, le libertin est celui qui n'obéit pas aux lois de l'Eglise et qui en fait profession. Cette connotation prend d'autant plus de force que *libertin* est rapproché de *dévot*, ce qui déprécie d'autant plus *dévot*.

Quand un courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents ; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers ; qu'il ne sera ni fourbe ni médisant [...]
(LB, XIII, 23)

Les adjectifs *fourbe* et *médisant* coordonnés par *ni* manifestent les caractéristiques du courtisan. Comme la flatterie déjà coordonnée à la fourberie, la médisance se trouve éloignée de la vérité : si la flatterie consiste à dire plus de bien qu'il ne faut d'une personne, la médisance consiste à en dire plus de mal qu'il ne faut. Ainsi, la fourberie et la médisance sont deux vices apparentés par leur éloignement de la vérité : la fourberie pousse à tromper, c'est-à-dire à agir avec fausseté et la médisance amène à parler fausement. C'est donc la fausseté du courtisan qui est en jeu ici, et elle transparaît plus précisément par ses paroles et ses actions. Il est donc bien question d'une intersection intermédiaire puisque le sème /fausseté/ s'ajoute au sème /vice/ mais ces deux vices s'appliquent à des sphères différentes : le dire et l'agir.

- La Rochefoucauld

[...] il est incapable d'envie ni d'avarice, soit par vertu ou par inapplication.
[...] (LR, portrait du Cardinal de Retz)

Dans le portrait du cardinal de Retz par La Rochefoucauld, l'envie et l'avarice sont coordonnées. Il s'agit d'une intersection intermédiaire car ces deux vices ont en commun le sème /possession/ en plus du sème /vice/ : l'avare est celui qui conserve farouchement son bien et l'envieux est celui qui jalouse le bien d'autrui. Cela laisse supposer que le cardinal de Retz n'était pas intéressé par la possession, mais cela n'était pas nécessairement dû à sa vertu comme le laisse entendre La Rochefoucauld.

- Pascal

Car ne voyant pas la vérité entière, ils n'ont pu arriver à une parfaite vertu ; les uns considérant la nature comme incorrompue, les autres comme irréparable, ils n'ont pu fuir ou l'orgueil ou la paresse qui sont les deux sources de tous les vices, puisqu'il ne peut sinon ou s'y abandonner par lâcheté, ou en sortir par l'orgueil. (P, 194)

[...] Comme les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse, Dieu nous a découvert deux qualités en lui pour les guérir, sa miséricorde et sa justice. [...] (P, 648)

Dans ces deux extraits, Pascal rapproche deux vices, l'orgueil et la paresse, dans une coordination alternative pour le premier cas et une coordination additive pour le second. Ces coordinations reposent sur le rapprochement des deux vices qui sont « les deux sources de tous les vices » ou « de nos péchés » selon Pascal. D'ailleurs, cela confirme leur statut de péchés capitaux. Sémantiquement

parlant, ces deux lexicalisations ont en commun le sème /vice/ et le sème /source/ ce qui fait de leur rapprochement mais une intersection sémantique intermédiaire.

- Intersection sémantique faible
- La Bruyère

[...] et elles se perdent tristement par la présomption et par l'envie. (LB, III, 43)

La Bruyère épingle les femmes qui étaient coquettes et qui se sont fait dévotes pour suivre la mode. Ces deux attitudes opposées sont impulsées par des vices distincts : la coquetterie est le fait de la galanterie, de la bonne chère et l'oisiveté alors que la dévotion est le fait de la présomption et de l'envie. Ces deux vices sont rapprochés car ils s'appliquent aux femmes dévotes et expliquent leur comportement. Mais il n'est pas possible de déceler un sème commun à ces lexicalisations autre que le sème /vice/ ; ainsi, s'agit-il d'une intersection faible due à un rapprochement dépendant du contexte.

[...] Voulez-vous qu'ils empiètent sur celui des gens de bien, qui avec les vices cachés fuient encore l'orgueil et l'injustice ? (LB, XII, 22)

Le même cas de figure se rencontre dans cet extrait : les lexicalisations *orgueil* et *injustice* sont rapprochées mais aucun sème commun en dehors de /vice/ n'est décelable. C'est le contexte qui permet de rapprocher ces vices : ils sont également fuis par les gens de bien, tout comme les vices cachés. Il s'agit donc d'une intersection faible.

[...] Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile d'ambition les emmène avec les plus avarés, les plus violents dans leurs désirs et les plus ambitieux [...] (LB, VIII, 22)

Les dérivés *avarés* et *ambitieux* ainsi que le corrélat *violents dans leurs désirs* sont reliés en parataxe. Si l'on avait pu déceler /argent/ comme sème commun à ces lexicalisations en plus de /vice/, on aurait pu avoir une intersection intermédiaire. Cependant, le corrélat *violents dans leurs désirs* placé entre les deux lexicalisations annule cette interprétation. Ainsi, si aucun sème commun ne vient s'ajouter à /vice/ dans ce rapprochement, cette parataxe témoigne seulement d'une intersection faible. C'est le « premier mobile d'ambition » opposé à la modération et à la sagesse qui permet ce rapprochement de noms d'agents vicieux.

Par le nombre de lexicalisations et de corrélats qu'elles alignent, les énumérations favorisent l'intersection faible : plus il y a de mots en parataxe, plus il devient difficile de saisir un sème commun en plus du sème général /vice/.

[...] ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices leur étaient dus, et, affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très méchants originaux. (LB, VII, 7)

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices: de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie. [...] (LB, XI, 8)

Dans le premier cas, l'énumération contient *vanité*, *intempérance* et *libertinage* auxquels on peut ajouter le corrélat *mollesse* qui peut être ajouté comme une lexicalisation du sous-thème de la paresse dans la base lexicale. Cette énumération pointe les pires vices de la Cour : ainsi, dans le cas présent, le sème /vice/ est assorti d'un sème d'intensité ce qui constitue un point commun supplémentaire entre ces vices. Toutefois, ce sème d'intensité ne peut être placé sur le même pied d'égalité que le sème /vice/ puisqu'il ne constitue pas le même apport sémantique si bien que l'on n'a pas affaire à une intersection intermédiaire mais bien à une intersection faible.

Dans le second cas, les vices qui constituent l'incivilité sont énoncés d'où une énumération des lexicalisations *vanité*, *paresse* et *jalousie*, et des corrélats : *ignorance de ses devoirs*, *stupidité*, *distraction* et *mépris des autres*. Lexicalisations et corrélats renvoient à de trop nombreux sous-thèmes pour déceler un sème commun à tous en dehors de /vice/, d'où une intersection sémantique faible. C'est donc dans le contexte qu'il faut rechercher la justification de cette énumération : ces lexicalisations et ces corrélats ont lieu d'être rapprochés du fait de leur participation au vice de l'incivilité.

- La Rochefoucauld

Cette clémence dont on fait une vertu se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble. (LR, 16)

La lexicalisation *vanité* est coordonnée à la lexicalisation *paresse* et au corrélat *crainte*. Si l'on peut déceler le sème /vice/ rapprochant les deux lexicalisations, ce sème ne peut s'appliquer au corrélat. Cela démontre donc la présence d'une intersection sémantique faible entre les lexicalisations et d'autant plus faible si l'on inclut le corrélat. Ainsi, il faut rechercher dans le contexte la justification de cette parataxe : ils sont les trois ingrédients de la clémence, dont La Rochefoucauld donne une définition pessimiste puisque selon lui, elle s'appuie sur des vices ou un sentiment négatif, voire les trois en même temps. Cela explique donc le rapprochement qui est fait entre ces vices.

- Pascal

[...] Si l'on ne se connaît plein de superbe, d'ambition, de concupiscence, de faiblesse, de misère et d'injustice, on est bien aveugle. [...] (P, 507)

Cet extrait donne à voir une énumération de vices coordonnés par la conjonction *et* : *superbe, ambition, concupiscence, faiblesse* et *injustice*, auxquels vient s'ajouter le corrélat *misère*. Pascal énumère différents vices sans que l'on puisse déterminer le sous-thème qui les rassemble, d'où le seul sème /vice/ en commun. Le corrélat *misère* est négativement connoté mais il renvoie au thème de la religion plutôt qu'à celui du vice. Sa connotation permet de le rapprocher des lexicalisations. Ce réseau lexical repose donc sur une intersection sémantique faible se rapportant à une relation de cohyponymie puisqu'il s'agit d'énoncer les principaux vices dont souffrent les hommes.

[...] Ainsi le juste ne prend rien pour soi du monde, ni des applaudissements du monde, mais seulement pour ses passions, desquelles il se sert comme maître en disant à l'une : « Va et viens. » « Sub te erit appetitus tuus. » Ses passions ainsi dominées sont vertus ; l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue. Et ce sont aussi bien vertus que la clémence, la pitié, la constance, qui sont aussi des passions. Il faut s'en servir comme d'esclaves, et, leur laissant leur aliment, empêcher que l'âme n'y en prenne. Car quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne. (P, 517)

Dans ce dernier extrait, Pascal énumère des vices par juxtaposition : l'avarice, la jalousie et la colère. Ce rapprochement procède d'une intersection sémantique faible puisque ces trois lexicalisations n'ont en commun que le sème /vice/. Toutefois, ces trois lexicalisations pourraient presque procéder d'un rapprochement par intersection sémantique intermédiaire puisque l'on peut relever le sème /haine/ commun à la jalousie et à la colère ou le sème /incontrôlable/ commun aux trois. Mais c'est justement le propre des vices de ne pouvoir être contrôlés. C'est d'ailleurs tout le propos de ce fragment : pour Pascal, des vices qui parviennent à être contrôlés peuvent devenir des vertus. Le rapprochement par intersection sémantique faible semble l'interprétation la plus judicieuse et la plus juste.

2-2-2-4-2- Bilan concernant les lexicalisations hyponymiques du vice

- Lexicalisations et corrélats

Les parataxes de lexicalisations hyponymiques du vice donnent à voir les trois cas d'intersections sémantiques. Si l'intersection forte se justifie d'elle-même, la justification de l'intersection faible passe par la révélation du sème commun aux

mots rapprochés et l'explication de l'intersection intermédiaire repose sur le contexte qui justifie ce rapprochement effectué par l'auteur.

Voici un tableau récapitulant les lexicalisations hyponymiques du vice rencontrées dans ces extraits. La fréquence d'apparition de chaque lexicalisation est donnée par auteur et au total. Apparaît également le nombre de lexicalisations par auteur et dans l'ensemble des extraits.

Lexicalisations	La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal	Total
Ambition			1	1
Avarice		1	1	2
Bassesse	1			1
Colère			1	1
Complaisance	1			1
Concupiscence			1	1
Corruption	1			1
Envie	3	1		4
Faiblesse			1	1
Fierté	2			2
Flatterie	2			2
Fourberie	2			2
Hauteur	2			2
Inconstance	1			1
Inégalité	1			1
Injustice	1		1	2
Intempérance	1			1
Jalousie	2		1	3
Libertinage	2			2
Malignité	1			1
Médisance	1			1
Oisiveté	1			1
Orgueil	1		2	3
Paresse	2	1	2	5
Présomption	2			2
Superbe			1	1
Vanité	3	1		5
Total	33	4	12	49

Tableau 8 : Les lexicalisations hyponymiques du vice en parataxe de mots

On voit émerger les principaux péchés capitaux : l'avarice, la colère, l'envie, l'orgueil et la paresse, qui transparaissent sous diverses lexicalisations, l'orgueil étant le sous-thème le plus représenté. A côté des péchés capitaux, d'autres vices plus diffus apparaissent ; on peut repérer la fausseté, sous-thème rassemblant plusieurs lexicalisations : *fausseté*, *complaisance*, *flatterie* et *fourberie*. Cela

témoigne donc de la thématique de l'apparence, chère à La Bruyère et La Rochefoucauld qui évoluent dans les sphères mondaines et sont donc confrontés au paraître des courtisans.

Des rapprochements entre certains vices émergent et témoignent de sous-thèmes phares ou des liens entre certains sous-thèmes. Les lexicalisations du sous-thème de l'orgueil se retrouvent coordonnées à plusieurs reprises en intersection forte. En intersection intermédiaire, un rapprochement entre les sous-thèmes de l'orgueil et de la paresse émerge chez les trois auteurs du corpus. Cela se manifeste par l'association dans une même énumération des lexicalisations *vanité*, *paresse* et *orgueil* chez La Bruyère, *vanité* et *paresse* chez La Rochefoucauld et *orgueil* et *paresse* chez Pascal. Les corrélats prennent également part à ce rapprochement entre sous-thèmes : chez La Bruyère, *paresse* est remplacé par *mollesse*.

Voici la liste des corrélats apparaissant dans ces relations d'équivalence ; ils viennent compléter et orienter le sens des lexicalisations.

La Bruyère		La Rochefoucauld	Pascal
<i>inquiétude, incertitude, indolence, antipathie mollesse, ignorance, stupidité, distraction, mépris</i>	<i>musicien, maître de danse, farceur, joueur de flûte, brigues, cabales, mauvais offices</i>	<i>crainte</i>	<i>misère</i>

Tableau 9 : Les corrélats des lexicalisations hyponymiques du vice en parataxe de mots

Les énumérations étant majoritairement le fait de La Bruyère, c'est aussi chez lui que se retrouve la grande majorité des corrélats. Les corrélats chez La Rochefoucauld et Pascal sont assez résiduels, ils apportent donc peu aux thèmes étudiés même s'ils ne sont pas dénués d'intérêt. En revanche, chez La Bruyère, il faut partager les corrélats en deux groupes : certains détonent car ils ne se situent pas au même niveau d'abstraction que des vices, des sentiments ou des émotions. Leur caractère concret les rend particulièrement saillant et n'invite pas à les inclure parmi les corrélats susceptibles de contribuer à l'extension de la base lexicale. On ne peut pas non plus en faire des résidus de l'expérimentation : ils sont trop nombreux pour faire figure d'hapax et ils ne constituent pas non plus du bruit dans les résultats car ils apparaissent dans des énumérations comportant de deux à trois lexicalisations de la base. Ces corrélats ont leur place logique dans les contextes de ces extraits de La Bruyère : *brigues*, *cabales* et *mauvais offices* s'opposent en miroir à *bassesse*, *flatterie* et *fourberie* dans la remarque n°197 ; en effet, trois corrélats renvoyant à des objets concrets sont opposés à trois lexicalisations renvoyant à des vices, donc des objets abstraits. La forme en miroir de l'énumération justifie la

présence de ces corrélats particuliers. Quant à l'énumération des artistes, elle tire sa logique du terme auquel elle est opposée : les artistes ainsi que les individus possédant le « vice » de la complaisance et celui de la flatterie s'opposent au dévot, car celui-ci n'a pas lieu de recevoir une pension pour sa dévotion contrairement aux autres possédant un talent particulier.

Quant aux autres corrélats présents chez La Bruyère, ils ne posent pas de problèmes du fait de leur caractère abstrait puisque ce sont des vices ou des traits de caractère humain. Ils relèvent du comportement humain dans ce qu'il a de négatif. Tous ne sont pas en mesure de venir grossir la base lexicale car les ajouter tous reviendrait à perdre de vue les vices au sens strictement moral du terme pour d'étendre à tous les traits de caractère négatifs. Ainsi, peuvent seuls être sélectionnés *mollesse* et *indolence* en ce qu'ils peuvent nourrir le sous-thème de la paresse. Les autres corrélats chez La Bruyère ne sont pas à proprement parler des vices mais seulement des traits de caractère humain. De même, chez La Rochefoucauld, le corrélat *crainte* ne peut être ajouté à la base lexicale puisqu'il s'agit d'une émotion négative et non d'un vice. Les lexicalisations hyponymiques sont donc propices à l'enrichissement de la base lexicale mais cela doit être fait avec précaution car parmi tous les corrélats repérés, seuls quelques-uns pourront accéder au statut de lexicalisation.

- Relation d'équivalence et intersection sémantique

La configuration syntagmatique des réseaux lexicaux influence directement les relations d'équivalence et leur degré d'intersection. Dès lors que la parataxe de mots comporte plus de deux lexicalisations, il devient difficile de rencontrer des intersections sémantiques fortes ou intermédiaires. Ainsi, lorsqu'il est question d'une énumération, c'est l'intersection sémantique faible qui a le plus de chance d'apparaître. L'accumulation des lexicalisations réduit la probabilité d'intersection de ces lexicalisations. Plus l'énumération accumule de termes, plus il est difficile de parvenir à déceler un sème commun en plus du sème générique /vice/. L'énumération se caractérise donc par des relations d'équivalence sémantique par intersection faible tandis que les parataxes simples – ne mettant en jeu que deux lexicalisations – offrent l'éventail des intersections, de la faible à la forte.

Pour ce qui est de l'intersection sémantique forte, elle peut manifester des attirances lexicales proches du mécanisme en jeu dans les binômes synonymiques, à savoir expliciter une unité lexicale par une seconde ou insister sur une idée par une redondance lexicale. D'ailleurs, l'examen des parataxes de mots témoignant de cette intersection forte montre la récurrence de certains sous-thèmes et notamment le sous-thème de l'orgueil qui se manifeste chez les trois auteurs du corpus. Enfin, les intersections sémantiques intermédiaires manifestent des attirances entre

certaines lexicalisations qui s'appuient sur la connivence entre les sous-thèmes qu'elles expriment. Il s'agit souvent de lexicalisations regroupées pour en décrire une autre, plus complexe car constituée de plusieurs vices.

2-2-2-4-3- Les lexicalisations hyponymiques de la vertu

Les parataxes de lexicalisations hyponymiques de la vertu sont classées selon les trois degrés d'intersection sémantique : forte, intermédiaire et faible. La majeure partie de ces parataxes provient de La Bruyère, deux émanent de Pascal et une de La Rochefoucauld.

- Intersection sémantique forte

- La Bruyère

On retrouve à quatre reprises chez La Bruyère la coordination de *modération* et *sagesse* que ce soit sous leur forme lemmatique ou en tant que variantes morphologiques.

[...] ils les imitent, ils se tiennent fort au-dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être sages et modérés. [...] (LB, VII, 7)

[...] Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile d'ambition les emmène avec les plus avarés, les plus violents dans leurs désirs et les plus ambitieux [...] (LB, VIII, 22)

L'esprit de modération et une certaine sagesse dans la conduite laissent les hommes dans l'obscurité : il leur faut de grandes vertus pour être connus et admirés, ou peut-être de grands vices. (LB, XII, 112)

[...] quelle force invincible et accablante des témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice ! [...] (LB, XVI, 34)

Cela témoigne d'une forte association sémantique entre ces deux vertus. D'ailleurs, la modération intervient dans la définition de la sagesse à côté d'autres vertus comme la prudence. L'inter-définition vient donc appuyer l'interprétation de cette coordination en faveur de l'intersection sémantique forte.

[...] un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; [...] donner par son autorité et par son exemple du crédit à la piété et à la vertu [...] (LB, X, 35)

Les lexicalisations *droiture* et *équité* sont coordonnées pour former le complément du nom *esprit*. Cette coordination repose sur une forte intersection sémantique entre ces lexicalisations puisqu'elles sont en relation d'inter-définition. En effet, dans les dictionnaires de français classique, la lexicalisation *équité* est utilisée pour définir *droiture*. L'intersection sémantique forte est donc marquée par la relation d'inter-définition qui frappe les lexicalisations coordonnées.

- Pascal

[...] Voilà les sentiments qui naîtraient d'un cœur qui serait plein d'équité et de justice. [...] (P, 758)

Cet extrait donne à voir une coordination de deux lexicalisations du thème de la vertu : *équité* et *justice*. Elles appartiennent au sous-thème de la justice d'où une relation d'équivalence approchée basée sur une intersection sémantique forte. D'ailleurs, l'équité est définie à l'aide de la justice par les dictionnaires de langue du français classique³²⁰. Ces lexicalisations ont essentiellement le sème /justice/ en commun ce qui fait de l'équité un type de justice particulier puisque selon Furetière, elle possède en plus le sème /adoucissement/.

- Intersection sémantique intermédiaire
- La Bruyère

La Bruyère coordonne les lexicalisations *bravoure* et *libéralité* et reproduit cette parataxe à la fin de l'extrait en recourant aux variantes morphologiques *brave* et *libéral*.

Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup, et que ces vertus font négliger, la vie et l'argent : aussi personne n'avance de soi qu'il est brave ou libéral. (LB, XI, 84)

Ces deux vertus conduisent à négliger des choses que l'on estime, en l'occurrence l'argent et la vie. Cette négligence peut être vue comme une prodigalité de ses biens ou de sa vie. Ainsi, le sème /prodigalité/ renforce le rapprochement entre ces deux vertus en venant s'ajouter au sème /vertu/ déjà commun aux deux lexicalisations, d'où une intersection intermédiaire. Puisque la bravoure et la libéralité s'appliquent à deux sphères distinctes, les biens et la vie, il ne peut être question d'une intersection forte.

³²⁰ Cf. annexe 1 : Fiches lexicales.

- La Rochefoucauld

Cet extrait donne à voir une coordination de syntagmes comportant des lexicalisations hyponymiques de la vertu : « par valeur et par chasteté ». La vertu de valeur concerne l'homme tandis que la vertu de la chasteté concerne la femme.

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes. (LR, 1)

La Rochefoucauld recourt à deux lexicalisations distinctes pour désigner une même vertu qui prend des noms différents en fonction du genre des individus. Ou du moins, les vertus mentionnées constituent la vertu principale dont doivent faire montre l'homme, pour la valeur et la femme, pour la chasteté. *Valeur* et *chasteté* appartiennent toutes deux au thème de la vertu, elles ont donc en commun le sème /vertu/. Toutefois, il ne s'agit pas d'un simple rapprochement par cohyponymie, le rapprochement est motivé par un sème commun supplémentaire : le sème /honneur/. Cela se justifie dès lors qu'on s'intéresse à l'une des nombreuses définitions de l'honneur donné par Furetière : « S'applique plus particulièrement à deux sortes de vertus : à la vaillance pour les hommes, et à la chasteté pour les femmes ». La Rochefoucauld pointe en réalité l'honneur au travers de ces deux vertus mais il est obligé de recourir à deux lexicalisations car la vertu d'honneur change de nom en fonction du genre des individus qui la possède. Ainsi, le réseau lexical qui s'élabore à partir de cette coordination repose sur une intersection sémantique intermédiaire.

- Pascal

[...] Comme les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse, Dieu nous a découvert deux qualités en lui pour les guérir, sa miséricorde et sa justice. [...] (P, 648)

Une parataxe de mots relie les lexicalisations *miséricorde* et *justice*. Si la justice est le fait de rendre à chacun ce qui lui appartient, la miséricorde intervient à la fin du processus juridique puisqu'elle est pardon, grâce accordée à celui qui a fauté. Ainsi, elles s'insèrent toutes deux dans un processus juridique. Ce sème commun facilite le rapprochement entre ces deux notions d'où une équivalence sémantique au stade intermédiaire.

- Intersection sémantique faible

La majeure partie des cas de parataxes des lexicalisations hyponymiques de la vertu en intersection faible apparaissent dans des énumérations.

[...] Ce Tryphon qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot [...] (LB, VI, 50)

[...] Mais si vous êtes sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnaissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs dérèglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez [...] (LB, IX, 2)

[...] imiter sa bonté, sa docilité, son équité, sa vigilance, son intrépidité ? [...] (LB, X, 24)

Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement des parents et des amis les tords qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur intérêt. [...] (LB, XI, 28)

[...] Celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la modestie, qu'il est bon, qu'il est constant, fidèle, sincère, équitable, reconnaissant, n'ose dire qu'il est vif, qu'il a les dents belles et la peau douce : cela est trop fort. (LB, XI, 84)

La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres : avec cette différence, que celle-ci est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire [...] (LB, XI, 85)

Ces six énumérations reposent sur des intersections faibles dues au sème /vertu/. On peut recenser les lexicalisations et les dérivés suivants dont la majeure partie sont des adjectifs : *bonté, chaste, constant, courageux, dévot, équité et équitable, généreux, humble, libéral, modeste, sage, sincère, sobre et tempérant*. Pour ce qui est des corrélats, on voit apparaître : *civil, fidèle, laborieux et reconnaissant* pour les adjectifs et *docilité, intrépidité et vigilance* pour les noms. Ces énumérations de vertus sous forme d'adjectifs prennent un caractère hyperbolique. Par son exagération, l'hyperbole conduit à l'ironie : La Bruyère se moque de personnages vicieux dont on aurait cru qu'ils étaient vertueux.

2-2-2-4-4- Bilan concernant les lexicalisations hyponymiques de la vertu

Voici les lemmes des lexicalisations hyponymiques de la vertu en parataxe de mots :

La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal
<i>bonté</i> (2), <i>bravoure</i> (2), <i>chasteté</i> (1), <i>constance</i> (2), <i>courage</i> (1), <i>dévotion</i> (1), <i>droiture</i> (1), <i>équité</i> (4), <i>générosité</i> (2), <i>humilité</i> (2), <i>libéralité</i> (3), <i>modération</i> (4), <i>modestie</i> (1), <i>sagesse</i> (5), <i>sincérité</i> (2), <i>sobriété</i> (1), <i>tempérance</i> (1)	<i>chasteté</i> (1), <i>valeur</i> (1)	<i>équité</i> (1), <i>justice</i> (2), <i>miséricorde</i> (1)

Tableau 10 : Les lexicalisations hyponymiques de la vertu en parataxe de mots

Chez Pascal, les deux cas de parataxes de mots se centrent sur le sous-thème de la justice : *équité*, *justice* et *miséricorde*. D'ailleurs, la miséricorde est une lexicalisation religieusement connotée, cela corrobore donc la forte présence du religieux dans les *Pensées* de Pascal. Chez La Bruyère, parmi les vertus énumérées, il n'y a guère que la dévotion est qui prenne un caractère clairement religieux. Les autres vertus évoquées relèvent de la sphère sociale, ce sont les vertus de l'homme du monde et plus précisément celle de l'honnête homme. Chez La Rochefoucauld, le seul cas de parataxe de mots des lexicalisations de la vertu est significatif de l'une des thématiques qui lui sont chères : les vertus aristocratiques telles que l'honneur qui prend le nom de valeur pour les hommes et de chasteté pour les femmes. Une très forte attraction sémantique émerge entre la modération et la sagesse chez La Bruyère : toutes les occurrences de *modération* sont accompagnées d'une occurrence de *sagesse* et inversement. Cette attirance lexico-sémantique ne se retrouve chez aucun autre auteur du corpus, aussi s'agit-il peut-être d'une habitude de langage propre à La Bruyère. Il faudrait effectuer de plus amples expérimentations sur ce couple de lexicalisations, notamment dans d'autres textes moraux, afin de savoir s'il s'agit d'une attirance propre au discours moral ou à La Bruyère.

Voici la liste des corrélats de la vertu présents dans les extraits. Ceux-ci n'apparaissent que chez La Bruyère : *civil*, *docilité*, *fidèle*, *intrépidité*, *laborieux*, *naissance*, *rang*, *reconnaisant*, *touché d'amitié*, *vigilance* et *volontaire*. Il n'y a que *rang* et *naissance* qui détonent par rapport aux autres corrélats : le registre social auquel ils appartiennent ne coïncide pas avec les traits de caractère évoqués par les autres corrélats. Parmi ces autres corrélats, il n'y a guère que *civil* qui pourrait être ajouté à la base lexicale dans le sous-thème de l'honnêteté³²¹. Les autres corrélats ne relèvent pas directement du thème de la vertu, ce sont plutôt des traits du caractère humain.

Comme pour les lexicalisations hyponymiques du vice, les intersections sémantiques dans les relations d'équivalence en parataxes de mots donnent lieu aux mêmes phénomènes pour les lexicalisations hyponymiques de la vertu. Les intersections fortes témoignent d'une grande affinité sémantique entre les lexicalisations rapprochées par parataxe. Et même le phénomène d'attraction lexicale et sémantique semble encore plus flagrant dans le cas de l'alliance entre *modération* et *sagesse* chez La Bruyère. Les intersections intermédiaires manifestent les rapprochements propres aux auteurs du corpus ; elles constituent le

³²¹ La Bruyère développe la notion d'incivilité et insiste sur son caractère vicieux en indiquant l'ensemble des vices qui la composent. Il semble donc légitime de considérer la civilité comme une vertu.

lieu de l'expression de leur créativité : ils peuvent rapprocher des lexicalisations qu'ils jugent dignes de l'être. Les intersections fortes laissent peu de place à cette créativité puisqu'elles sont conditionnées par les définitions en langue des lexicalisations. Pour ce qui est des intersections faibles, la créativité s'exprime dans les lexicalisations énumérées, la seule condition étant qu'elles aient un sème générique en commun, en l'occurrence « vertu », ce qui laisse assez de latitude à la créativité.

2-2-3- La relation d'opposition

Les résultats qui relèvent de la relation d'opposition sont classés en deux catégories de nature formelle : les coordinations et juxtapositions d'un côté et de l'autre, les énumérations. Cette opposition formelle repose toutefois sur un postulat : la relation d'opposition suppose une certaine binarité du fait de son caractère manichéen. On peut donc s'attendre à ne rencontrer que des parataxes reliant deux mots. Or apparaissent des cas où deux lexicalisations opposées sont insérées dans une énumération, certes constituée de corrélatifs. Ces cas ne peuvent donc être traités au même titre que les coordinations et juxtapositions ne comportant que deux termes.

2-2-3-1- Les coordinations d'opposés

La parataxe de mots appuyée sur la conjonction de coordination *et* s'interprète comme une intersection ou comme une réunion. Si les relations d'équivalence sémantique s'accommodent de l'intersection, les relations d'opposition s'interprètent comme des réunions. En effet, des contraires sont rapprochés pour former un tout ; ce tout ne peut être désigné autrement que par la coordination de ces contraires lorsque la langue ne dispose d'aucun mot pour désigner ce tout. C'est en l'occurrence le cas pour les thèmes antagonistes étudiés ici.

Les coordinations d'opposés sont classées en fonction du type de lexicalisations en jeu : d'une part, les lexicalisations privilégiées et leurs lexicalisations synonymiques qui constituent le plan de la généralité et d'autre part, les lexicalisations hyponymiques opposées entre elles qui constituent le plan de la spécificité.

2-2-3-1-1- Opposition sur le plan de la généralité

Chez La Bruyère, la relation d'opposition sur le plan de la généralité s'établit systématiquement entre les deux lexicalisations privilégiées *vice* et *vertu*. Mais chez La Rochefoucauld, les lexicalisations synonymiques interviennent dans les relations d'opposition et s'opposent aux lexicalisations privilégiées.

- La Bruyère

En tant que contraires, le vice et la vertu sont utilisés pour marquer des limites, ils sont donc pris comme des extrêmes offrant ainsi une graduation pour situer des qualités ou phénomènes moraux.

La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise qualité : elle flotte entre le vice et la vertu. Il n'y a point de rencontre où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doit être suppléée par la prudence. (LB, VIII, 85)

Quelque rapport qu'il paraisse de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu. (LB, XI, 85)

Dans le premier extrait, *vice* et *vertu* servent à situer la finesse. Comme elle n'est ni tout à fait bonne ni tout à fait mauvaise, elle ne peut clairement se situer dans la sphère du vice ou celle de la vertu, aussi se situe-t-elle dans un entre-deux qui en fait une qualité intermédiaire, en demie teinte.

Dans le second extrait, si le vice et la vertu servent à situer deux qualités : la jalousie et l'émulation. La Bruyère cherche à montrer les différences qui les séparent et qui en font deux qualités très éloignées. Pour ce faire, il recourt à une comparaison avec le vice et la vertu : l'éloignement qui réside entre le vice et la vertu lui sert d'étalon pour mesurer l'éloignement qu'il y a entre la jalousie et l'émulation. Ainsi, entre la jalousie et l'émulation, il y a autant d'éloignement qu'entre le vice et la vertu. Ces deux qualités doivent donc être prises comme des extrêmes et non des qualités intermédiaires.

[...] « Vous écrivez si bien, Antisthène ! continuez d'écrire ; ne verrons-nous point de vous un in-folio ? traitez de toutes les vertus et de tous les vices dans un ouvrage suivi, méthodique, qui n'ait point de fin » ; ils devraient ajouter : « et nul cours. » [...] (LB, XII, 21)

Le vice et la vertu sont employés en raison de l'aire morale qu'ils recouvrent. Les déterminants *toutes les* et *tous les* permettent de saisir l'ensemble des vices et des vertus, ainsi s'agit-il bien de recouvrir un domaine du monde, en l'occurrence, le domaine de la morale. La parataxe des contraires s'interprète clairement comme une réunion. Ainsi, ils permettent de renvoyer à la thématique morale dans son ensemble.

[...] Il n'y a qu'un très petit nombre de connaisseurs qui discerne, et qui soit en droit de prononcer; ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la vertu parfaite et le vice consommé viennent enfin à se déclarer. (LB, XII, 27)

L'esprit de modération et une certaine sagesse dans la conduite laissent les hommes dans l'obscurité: il leur faut de grandes vertus pour être connus et admirés, ou peut-être de grands vices. (LB, XII, 112)

Dans ces deux derniers extraits, le vice et la vertu servent d'extrêmes et c'est leur caractère excessif qui est mis en avant. Cette interprétation par l'excès est corroborée par les adjectifs *parfaite* et *consommé*, dans le premier extrait, et de l'adjectif *grand*, dans le second. Toutefois, dans le premier extrait, la conjonction de coordination *et* ne s'interprète pas comme une relation de réunion comme pour les autres cas d'opposition. Ici, *et* prend son sens premier d'addition : « la vertu parfaite » et « le vice consommé » sont coordonnés car ils leur arrivent la même chose : ils « viennent enfin à se déclarer ». Ni intersection ni réunion sémantique, il s'agit d'une simple addition.

Dans le second extrait, la conjonction *ou* apparaît, qui connaît des interprétations en termes d'inclusion ou d'exclusion. La coordination des « grandes vertus » et des « grands vices » peut s'interpréter comme une relation d'exclusion : pour sortir de l'obscurité et être connus, il faut aux hommes un certain excès qui peut se traduire par de grandes vertus ou de grands vices. Si, en tant que contraires, on peut supposer qu'ils s'excluent, une interprétation inclusive n'est pas pour autant à exclure : les moralistes s'emploient à mettre en lumière les paradoxes, les incohérences de l'homme, il est donc possible qu'ils considèrent celui-ci comme doué de grandes vertus aussi bien que de grands vices sans qu'il y ait contradiction.

- La Rochefoucauld

Chez La Rochefoucauld, le recours à la coordination entre *vice* et *vertu* ne sert pas tant à marquer des contraires ou des extrêmes, qu'à exprimer une variété. Les coordinations de contraires s'interprètent donc comme des réunions.

L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices. (LR, 253)

[...] Elles choisissent un sujet, et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé ; elles disposent de la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis ; elles font remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et malheureuses [...]
(LR, RD³²², XIV)

Pour le premier extrait, cette interprétation est renforcée par la locution *toutes sortes de* qui s'applique aussi bien au vice qu'à la vertu. Chez La Bruyère, si les coordinations de contraires s'interprètent clairement comme des réunions et donc comme des ensembles, chez La Rochefoucauld, ces coordinations s'interprètent comme des réunions pour exprimer une variété. Ainsi, les interprétations par réunion peuvent exprimer diverses nuances. L'expression de la variété chez La Rochefoucauld est renforcée dans le second extrait par la

³²² L'abréviation RD renvoie aux *Réflexions diverses* qui connaissent une numération distincte des *Maximes*.

juxtaposition de coordinations de contraires : « des vertus et des vices, des actions heureuses et malheureuses ».

[...] La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse ; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus. (LR, 266)

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertu que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins. (LR, MS, I³²³, 31)

[...] Elle avait peu de vertus et peu de défauts qui la dussent faire craindre, et néanmoins, après tant d'éclat et de grandeurs, cette princesse, veuve de Henri IVe et mère de tant de rois, a été arrêtée prisonnière par le Roi son fils, et par la haine du cardinal de Richelieu qui lui devait sa fortune. [...] (LR, RD, XIX)

Chez La Rochefoucauld, la coordination ne s'effectue pas seulement entre *vice* et *vertu*, elle peut également prendre place entre une lexicalisation privilégiée et une lexicalisation synonymique. Ainsi, la lexicalisation privilégiée *vertu* est coordonnée à *passion* ou à *défaut* dans les extraits suivants, mais jamais *vertu* n'est remplacée par sa lexicalisation synonymique, *qualité*. Contrairement aux cas précédents, le premier extrait s'interprète exclusivement comme une réunion – il n'est pas question de variété ici – car les contraires sont également touchés par le procès décrit, ainsi constituent-ils un ensemble atteint par ce procès.

Dans les deux extraits suivants, les lexicalisations sont accompagnées de comparatifs qui modalisent leur portée sémantique. Dans le deuxième extrait, la lexicalisation *passions* est atténuée par rapport à *vertu* car elle est accompagnée du comparatif « moins de » et *vertu* du comparatif « plus de ». Cela introduit donc un déséquilibre sémantique dans la parataxe : les deux éléments coordonnés ne sont pas assortis de la même force. Si la coordination s'interprète bien comme une réunion, les deux éléments qui composent cette réunion n'occupe pas la même place dans l'ensemble formé par cette réunion. Dans le troisième extrait, les lexicalisations sont accompagnées du déterminant *peu de* qui contribue à amoindrir leur portée. Cependant, ce déterminant est appliqué aux deux lexicalisations si bien qu'elles sont toutes deux atténuées. Ainsi, aucun déséquilibre n'est créé ici, mais l'antagonisme des contraires est amoindri dans cette réunion. Le déterminant *peu de* atténue la valeur de chacun des contraires ce qui contribue à retirer tout excès de caractère à la personne décrite.

La Rochefoucauld utilise peu les parataxes de mots en relation d'équivalence mais davantage la parataxe en relation d'opposition, exprimant aussi bien la réunion que la variété. Ainsi, lorsqu'il recourt à la parataxe de mots, La Rochefoucauld cherche davantage à allier des contraires qu'à allier des mots

³²³ L'abréviation MS signifie *Maximes supprimées* et I renvoie aux *Maximes retranchées après la première édition*.

sémantiquement proches, aussi recherche-t-il davantage le rapprochement paradoxal que l'évidence de la connivence.

2-2-3-1-2- Opposition sur le plan de la spécificité

Pascal est le seul à créer des relations d'opposition sur le plan de spécificité dans les parataxes de mots, alors que les parataxes par relation d'opposition de La Bruyère et de La Rochefoucauld se situent uniquement dans le plan de la généralité. Cela marque une nette césure entre les auteurs du corpus.

[...] La bonté et la malice du monde en général en est de même. [...] (P, 25)

Deux lexicalisations antagonistes sont coordonnées par la conjonction de coordination *et* : *bonté* et *malice*. Elles renvoient à une conception manichéenne du monde se divisant en bien et mal : *bonté* renvoie au bien et *malice* au mal. Pascal ne cherche pas à remettre en cause cet antagonisme, au contraire, il le considère comme établi. Mais la bonté et la malice sont sujettes au même devenir, comme le montre le début du fragment : « La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours. Elle a ses allées et venues ». Il en est de même pour la bonté et la malice du monde, aussi sont-elles sujettes à des fluctuations. Si la bonté et la malice demeurent bel et bien antagonistes dans cet extrait, Pascal montre qu'elles sont toutes les deux sujettes à l'instabilité, ce qui leur fait un point commun. Il y a donc malgré tout une zone de contact entre des contraires. La relation d'opposition demeure entre ces deux lexicalisations, on ne peut parler de relation d'équivalence approchée, mais seulement de rapprochement des contraires. Toutefois, ce rapprochement ne se fait pas au détriment de l'un ou l'autre ; ils conservent leur intégrité dans ce rapprochement, ils demeurent donc égaux si bien qu'ils ne peuvent être fusionnés dans une relation d'équivalence sémantique.

[...] Des pécheurs sans pénitence, des justes sans charité, un Dieu sans pouvoir sur les volontés des hommes, une prédestination sans mystère. (P, 617)

Il est difficile d'appliquer le découpage entre microsyntaxique et macrosyntaxique à cet extrait puisqu'il est construit à partir d'une juxtaposition de prédications averbales. Il est classé en microsyntaxe puisqu'il comporte des syntagmes nominaux juxtaposés, construits sur le même modèle : deux noms entretiennent une relation de complémentation articulée à partir de la préposition *sans*. Les deux premiers syntagmes donnent à voir des lexicalisations de la base : *pécheurs*, *justes* et *charité* et un corrélat *pénitence*. Il y a construction parallèle entre les deux syntagmes car *pécheurs* et *justes* se répondent comme se répondent *pénitence* et *charité*. Cette juxtaposition repose sur une relation d'opposition puisque *pécheurs* renvoie au thème du vice et *justes* au thème de la vertu. Mais la

parataxe ne cherche pas à remettre en cause cet antagonisme, Pascal dénonce seulement les perversions introduites dans la religion par les Jésuites. La parataxe n'a pas pour objectif de rapprocher des contraires, elle sert seulement à accumuler les reproches faits à l'encontre des Jésuites. En effet, ce qui fait les pécheurs, c'est la pénitence qu'ils exercent après avoir péché et ce qui fait les justes, c'est leur charité. Cette juxtaposition de syntagmes nominaux laisse supposer l'inachèvement du texte, accumulant des idées qui auraient demandé à être développées.

2-2-3-1-3- Bilan concernant les relations d'opposition dans les parataxes simples

L'opposition entre les lexicalisations privilégiées *vice* et *vertu* est de loin la plus fréquente ; elle apparaît chez La Bruyère et chez La Rochefoucauld. La fréquence de leur parataxe confirme le bien-fondé de cette relation d'opposition. Certes, d'autres parataxes sont possibles, associant lexicalisations privilégiée et synonymique. Mais leur moindre fréquence suppose que l'opposition la plus claire et la plus immédiate est l'opposition entre *vice* et *vertu*. Par ailleurs, la parataxe des lexicalisations privilégiées avec les lexicalisations synonymiques témoigne d'un même niveau de généralité. Aucun cas croisant lexicalisations privilégiées ou synonymiques et lexicalisations hyponymiques n'apparaît dans les relations d'opposition. Il ne semble donc pas possible de croiser le plan de généralité avec le plan de spécificité. En ce qui concerne les parataxes de lexicalisations privilégiées et synonymiques, seuls les synonymes de la lexicalisation *vice* interviennent. La base lexicale comporte seulement la lexicalisation synonymique *qualité* pour *vertu* mais elle est peu répandue dans le corpus. La Bruyère et La Rochefoucauld restent dans des généralités quant à leurs propos et même La Bruyère s'en tient exclusivement à l'opposition entre *vice* et *vertu* tandis que La Rochefoucauld étend le champ du vice à ses synonymes. A l'inverse, Pascal ne mentionne aucune opposition d'ordre général mais deux oppositions entre un vice et une vertu spécifiques. Cela ne l'empêche pas de demeurer dans une certaine généralité avec l'exemple de la bonté et de la malice du monde. Ces deux lexicalisations sont érigées en termes généraux dans la mesure où elles manifestent une opposition d'une grande généralité : l'opposition entre le bien et le mal. Si ces lexicalisations sont spécifiques dans la base lexicale, elles prennent un sens générique dans le contexte du discours pascalien. Dans le second extrait, Pascal se situe dans le plan particulier de l'homme en indiquant les vices et les vertus particuliers qui sont à l'œuvre dans l'homme, partageant les hommes en deux catégories, les pécheurs et les justes.

2-2-3-2- Enumération de contraires

Les cas d'énumérations de contraires sont assez rares mais ils incitent à s'interroger sur la logique sous-jacente de leur rapprochement. Pourquoi deux contraires sont rapprochés en étant accompagnés d'autres choses, en l'occurrence, des corrélats ? En quoi les corrélats influencent-ils l'interprétation de la relation qui unit les contraires ? Les corrélats s'établissent-ils également dans des relations d'opposition ?

- La Bruyère

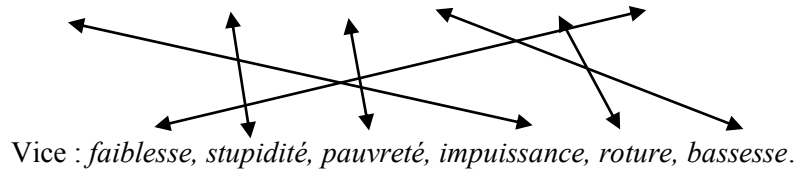
Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir: maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux faibles, aux vertueux, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos : pernicieuse pour les grands, qui diminuerait leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves, qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages [...] (LB, II, 11)

La Bruyère rapproche les dérivés *faibles* et *vertueux*, dont on peut se demander s'ils sont bien contraires. *Faibles* est le dérivé de *faible* ou *faiblesse*, qui sont des lexicalisations synonymiques de *vice*, ainsi il semble légitime de la considérer comme opposée à *vertueux*. Cependant, ces deux dérivés sont accompagnés d'un corrélat : « ceux qui ont de l'esprit ». La Bruyère recourt à une proposition subordonnée relative substantive pour désigner cette troisième catégorie de personnes, car aucune unité lexicale ne correspond à ce qu'il souhaite exprimer. Dès lors, ce corrélat déstabilise l'opposition entre *faibles* et *vertueux*, car la maxime exprimée par La Bruyère au début de cette remarque ne sert pas expressément à deux types opposés de personnes, les faibles et les vertueux, mais à trois types de personnes, les faibles, les vertueux et ceux qui ont de l'esprit. La Bruyère poursuit en indiquant que cette maxime est « pernicieuse pour les grands ». *Faibles* et *vertueux* ne s'opposent pas tant entre eux mais s'opposent davantage à *grands*. Cette maxime partage le monde en deux catégories de personnes : d'un côté, les grands et de l'autre, les faibles, les vertueux, et ceux qui ont de l'esprit. Le corrélat introduit le doute sur l'opposition entre *faibles* et *vertueux* mais c'est la suite de la remarque qui permet de comprendre l'absence d'opposition réelle entre ces dérivés. Cet extrait montre que des contraires pris dans une énumération peuvent perdre leur statut de contraires. L'opposition est diluée par le contexte car celui-ci donne à voir un autre antagonisme.

Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la faiblesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse. [...] (LB, XI, 131)

La Bruyère propose une énumération de contraires construite en miroir : sont d'abord énoncés des qualités et attributs positivement connotés, cette première partie de l'énumération s'achevant par la lexicalisation *vertu* et la seconde partie de l'énumération s'ouvre avec la lexicalisation *vice* et accumule les défauts et autres attributs négativement connotés. Cette énumération est le fait d'un parallélisme puisque certains défauts font pendants aux qualités qui viennent d'être énumérées. Les lexicalisations *vice* et *vertu* font office de charnière entre les deux parties de l'énumération et marquent le basculement du pan positivement connoté au pan négativement connoté. Si les deux lexicalisations privilégiées ont tout lieu de conserver leur antagonisme intact, celui-ci semble accentué par l'énumération de nombreuses autres oppositions encadrant ces deux lexicalisations, tout comme ces oppositions sont renforcées par la charnière basée sur l'antagonisme entre *vice* et *vertu*. On peut retracer les antagonismes soulevés par la charnière *vice - vertu* :

Vertu : *puissance, faveur, génie, richesses, dignités, noblesse, force, industrie, capacité.*



Ainsi, les lexicalisations et les corrélats présents dans cette énumération peuvent quasiment tous s'opposer un à un. Ces oppositions viennent clairement renforcer l'opposition charnière entre les lexicalisations privilégiées des thèmes.

- La Rochefoucauld

[...] Si on examine sa naissance illustre, son éducation, sa jeunesse, sa beauté, sa complexion heureuse, l'étendue et la capacité de son esprit pour la guerre et pour les sciences, ses vertus, ses défauts même, le petit nombre de ses troupes, la puissance formidable de ses ennemis, la courte durée d'une si belle vie, sa mort et ses successeurs, ne verra-t-on pas l'industrie et l'application de la fortune et de la nature à renfermer dans un même sujet ce nombre infini de diverses circonstances ? [...] (LR, RD, XIV)

Dans cet extrait, les deux lexicalisations contraires *vertus* et *défauts* sont noyées dans une énumération des attributs d'un personnage illustre, qui est donc constituée d'une longue liste de corrélats, ce qui contribue à atténuer leur antagonisme. Il ne peut être question de réunion ou d'intersection sémantique entre ces lexicalisations, car elles sont juxtaposées et non reliées par la conjonction de coordination *et*. Ces deux contraires marquent une opposition intrinsèque à leur sens lexical, mais le contexte atténue cette opposition de par l'ampleur de l'énumération de sorte que ces contraires ne sont que deux éléments parmi d'autres.

L'examen des lexicalisations contraires prises dans des énumérations montrent le poids du contexte sur les relations d'opposition. Selon les cas présentés ici, le contexte atténue plus ou moins l'antagonisme : dans le premier cas de La Bruyère, l'opposition a complètement disparu, elle s'est seulement atténuée dans le cas de La Rochefoucauld et elle demeure et même elle est centrale dans le deuxième cas de La Bruyère. Il n'est donc pas possible de tirer des tendances des énumérations de contraires car tous les cas sont possibles : de l'effacement au renforcement de l'opposition ; ces interprétations restent tributaires du contexte et ne peuvent être prédites.

3- REPRISE LEXICALE OU SEMANTIQUE

Les reprises lexicales ou sémantiques prennent deux formes distinctes en microsyntaxe. La figure de l'antanaclase consiste en une reprise lexicale mais non sémantique puisqu'un mot est repris au sein d'une même proposition – ou dans la proposition suivante en macrosyntaxe – avec un sens différent. Cette figure ne peut s'exercer que sur des unités polysémiques. L'autre forme de reprise est seulement sémantique puisqu'il s'agit d'énumérations reprises par un hyperonyme à valeur résomptive. C'est un cas limite d'anaphore puisqu'il s'exerce en microsyntaxe et non en macrosyntaxe ; la reprise par l'hyperonyme suit immédiatement l'énumération, il n'y a donc pas passage d'une proposition à l'autre.

3-1- ANTANACLASE

Les résultats du corpus offrent deux cas d'antanaclase chez La Bruyère.

Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même; il tend à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur : il ne voit rien dans de si faibles avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins et ses désirs; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la vertu toute pure et toute simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe. (LB, II, 43)

Dans ce premier extrait, l'antanaclase s'exerce sur la lexicalisation *ambition* : « le sage guérit de l'ambition par l'ambition même ». Les deux occurrences d'*ambition* n'ont pas la même acception et renvoient aux deux sens que peut prendre cette lexicalisation, l'un positivement connoté et l'autre négativement connoté. Les dictionnaires de Furetière et de l'Académie française rendent compte de ces deux acceptions :

Passion dérèglée qu'on a pour la gloire et pour la fortune. Il y a aussi une honnête, une notre, une louable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu (Furetière, art. *ambition*)

Désir excessif d'honneur et de grandeur.
Se prend quelquefois en bonne part et on s'en sert pour exprimer un juste désir de faire de grandes actions qui soient dignes d'honneur (Académie française, art. *ambition*)

Si dans la base lexicale, l'*ambition* a seulement été étiquetée comme un vice, elle peut prendre un sens positif qui ne relève pas expressément de la vertu, aussi n'a-t-il pas été retenu parmi les vertus dans la base lexicale. Quoiqu'il en soit, l'extrait de La Bruyère rend compte en premier lieu du sens négatif : il faut guérir de cette ambition qui est une « passion déréglée », un « désir excessif ». Et la bonne ambition, qui est « un juste désir », peut contribuer à cette guérison. La suite de la remarque explicite en quoi doit consister cette bonne ambition.

Les hommes n'ont point de caractères, ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnaissables. Ils souffrent beaucoup à être toujours les mêmes, à persévérer dans la règle ou dans le désordre ; et s'ils se délassent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils se dégoûtent plus souvent d'un vice par un autre vice. [...] (LB, XI, 147)

Dans ce second extrait, deux antanaclases se suivent, l'une s'exerçant sur *vertu* et l'autre sur *vice*. Mais dans ces cas, l'antanaclase n'est pas aussi marquée que dans le cas précédent car ce ne sont pas deux acceptions distinctes des lexicalisations qui sont en jeu, mais plutôt l'opposition entre spécificité et généralité. En tant que terme de grande généralité, *vice* et *vertu* peuvent servir à singulariser de nombreux vices particuliers et de nombreuses vertus particulières sans les nommer expressément. Ainsi, peut-on dire « un vice » pour parler de l'orgueil ou de la paresse et dire « un autre vice » pour évoquer l'avarice ou l'envie, de sorte que les vices particuliers ne sont pas nommés. L'utilisation du terme générique sert à ne cibler aucun objet en particulier mais permet d'appliquer le propos à tous les objets qui peuvent être désignés par ce terme générique. Ce constat équivaut aussi pour la vertu comme terme générique. Ainsi, dans cet extrait, *vice* et *vertu* sont utilisés pour évoquer des vices et des vertus particuliers sans les nommer expressément si bien que les deux occurrences de *vice* ne renvoient pas aux mêmes vices et de même pour la vertu. L'antanaclase s'arrête sur la référence plutôt que sur le sens des lexicalisations. En somme, la reprise est lexicale mais n'est pas référentielle.

3-2- HYPERONYME RESOMPTIF

Les cas de reprises sémantiques par un hyperonyme résomptif se rencontrent chez La Bruyère. On ne peut pas exactement parler de reprise anaphorique au sens grammatical du terme car la reprise n'a pas lieu dans une autre proposition. Il y a pourtant bien reprise sous la forme d'un résumé lexical.

[...] Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles : [...] (LB, VIII, 53)

La paresse, l'indolence et l'oisiveté, vices si naturels aux enfants, disparaissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée [...] (LB, XI, 55)

Dans le premier cas, l'énumération « honneur, vertu, conscience » est reprise par un syntagme avec pour pivot nominal la lexicalisation *qualités*. Ce syntagme clôture et résume l'énumération. Ainsi, la lexicalisation synonymique *qualité* fait figure d'hyperonyme pour les lexicalisations *honneur* et *vertu* et le corrélat *conscience*. Dans le second extrait, le même procédé est opéré à partir des lexicalisations *paresse* et *oisiveté* et du corrélat *indolence* qui sont repris par la lexicalisation privilégiée *vices*. Cette lexicalisation privilégiée reprenant l'énumération des vices du sous-thème de la paresse fait figure d'hyperonyme pour chacun d'eux et elle en constitue le résumé.

Tel soulage les misérables, qui néglige sa famille et laisse son fils dans l'indigence ; un autre élève un nouvel édifice, qui n'a pas encore payé les plombs d'une maison qui est achevée depuis dix années ; un troisième fait des présents et des largesses, et ruine ses créanciers. Je demande : la pitié, la libéralité, la magnificence, sont-ce les vertus d'un homme injuste ? ou plutôt si la bizarrerie et la vanité ne sont pas les causes de l'injustice. (LB, XII, 80)

Dans ce dernier cas quelque peu particulier, l'hyperonyme résomptif est mêlé à un pronom démonstratif résomptif qui exerce la reprise plus que l'hyperonyme. Il y a tout d'abord énumération de trois vertus : « la pitié, la libéralité et la magnificence » dont seule *libéralité* constitue une lexicalisation de la base, tandis que les deux autres sont des corrélats. Cette énumération de vertus est reprise par le pronom démonstratif *ce* qui prend donc une valeur résomptive. Mais ce pronom participe d'une phrase disloquée qui combine le détachement d'un syntagme nominal avec un présentatif + syntagme nominal, ce qui donne lieu au schéma suivant : *A, c'est B*, où *A* est une énumération et *B* est un syntagme nominal dont le pivot est un hyperonyme résomptif. Ainsi, *A* est l'énumération des vertus *pitié, libéralité* et *magnificence* et *B* est le syntagme « les vertus d'un homme injuste » où *vertus* est l'hyperonyme résomptif. Si l'on supprime le détachement, on obtient la phrase suivante : « la pitié, la libéralité, la magnificence sont les vertus d'un homme injuste ». Dès lors, on remarque que le détachement cache en fait une définition hyperonymique. Cependant, il ne s'agit pas à proprement parler d'une définition car la phrase avec détachement est en réalité à la modalité interrogative ; la définition n'est pas assertée mais interrogée.

4- PREDICATION

La prédication est un mode de construction de la phrase, elle repose sur l'association d'un sujet et d'un prédicat où le prédicat est asserté du sujet. La prédication permet de dire quelque chose d'un sujet et la définition est l'une des manifestations canoniques de la prédication. Dans un corpus constitué de formes brèves à thématique morale, il y a plus de chances de trouver des définitions que d'autres prédications, qui relèveraient plutôt du genre narratif. En effet, les résultats rangés dans cette catégorie sont pour la plupart des définitions prenant diverses formes. Pour le niveau microsyntaxique, les résultats ne manifestent aucune définition canonique, c'est-à-dire, aucune définition de type lexicographique mettant en jeu un hyperonyme et un énoncé restreignant la portée de cet hyperonyme afin de coïncider avec le mot défini. Si l'on trouve des cas d'hyponymie, ils demeurent implicites ; en revanche, la relation d'opposition est fréquemment utilisée pour définir des notions. On rencontre également des cas de caractérisation : il ne s'agit plus de définir des notions mais d'énoncer leurs propriétés. Les définitions et les caractérisations se prêtent bien à l'énonciation de vérités générales ; si la prédication prend plutôt une valeur spécifique, propre au moment de l'énonciation, en formes brèves, elle peut également prendre une valeur générique, c'est particulièrement le cas dans les *Maximes* de La Rochefoucauld.

4-1- DEFINITION HYPERONYMIQUE

La forme canonique de la définition est la définition lexicographique qui s'appuie sur un hyperonyme, terme de grande généralité qui sert de pivot pour la définition et qui relie le terme défini et la proposition appuyée sur la béquille hyperonymique. La définition repose donc sur un terme de plus grande généralité dont la portée est restreinte par une proposition spécifiant les particularités du terme défini. Les résultats expérimentaux sur le corpus donnent à voir peu de ces définitions canoniques comparativement à d'autres types de définitions comme la définition par relation d'opposition. Les quelques cas rencontrés se classent en deux catégories : les définitions hyperonymiques de corrélat et les définitions hyperonymiques implicites.

4-1-1- Définition hyperonymique de corrélat

Les cas de définitions hyperonymiques rencontrés dans le corpus sont toujours des définitions de corrélat et jamais de lexicalisations de la base. Les lexicalisations choisies pour la base sont clairement des vices ou des vertus, il n'est pas nécessaire

de les définir³²⁴. En revanche, si les corrélats peuvent être des lexicalisations omises, ils sont aussi des items sémantiquement proches des thèmes et peuvent donc être définis par les lexicalisations privilégiées ou synonymiques des thèmes. Les deux extraits suivants de La Bruyère donnent à voir des définitions de corrélats : la galanterie et la finesse.

La galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion ; la coquetterie est un dérèglement de l'esprit. [...] (LB, III, 22)

La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise qualité : elle flotte entre le vice et la vertu. Il n'y a point de rencontre où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doive être suppléée par la prudence. (LB, VIII, 85)

Le premier extrait traite conjointement de la galanterie et de la coquetterie mais seule la galanterie reçoit une définition mettant en jeu des lexicalisations hyperonymique des thèmes. Elle est définie à partir de la lexicalisation synonymique *faible* et de la lexicalisation privilégiée *vice*. Cette définition comprend deux lexicalisations hyperonymiques car elle fait l'objet d'une hésitation : « la galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion ». La Bruyère suggère donc deux sources à la galanterie : le cœur ou la complexion, soit quelque chose de purement émotionnel et relevant du sentiment, le cœur, et quelque chose de plus physiologique, la complexion. Même si ces lexicalisations hyperonymiques sont employées pour définir la galanterie, elle ne relève pas de la sphère morale comme les vices et les vertus.

Le deuxième extrait donne un exemple de définition hyperonymique mettant en jeu la lexicalisation *qualité*, synonyme de la lexicalisation privilégiée *vertu*. Mais dans le cas présent, *qualité* ne semble pas spécialement un synonyme de *vertu* ; elle semble prendre un sens générique susceptible d'englober aussi bien les vices que les vertus. Ce sens est suggéré par les adjectifs qualificatifs qui précèdent cette lexicalisation : *bonne* et *mauvaise* ; *qualité* peut connaître une polarité négative comme positive. Cette lexicalisation est choisie pour définir la finesse puisque celle-ci ne peut être classée de manière manichéenne en bien ou mal, elle se situe dans un entre-deux. La finesse serait à même de rejoindre la base lexicale car elle est définie de manière morale. Mais elle serait difficile à situer dans la base du fait de sa position intermédiaire, entre bien et mal.

4-1-2- Définition hyperonymique implicite

La définition hyperonymique peut se présenter de manière implicite, c'est-à-dire, ne pas prendre sa forme canonique : *sujet défini – verbe copule servant de support à la prédication – prédicat constitué d'un hyperonyme et d'un énoncé spécifiant*.

³²⁴ Cela corrobore l'adéquation des choix lexicaux effectués pour la base, le statut de vice ou de vertu de ces lexicalisations n'a pas besoin d'être énoncé, affirmé ou confirmé, il semble aller de soi.

Les définitions implicites mettent en jeu une lexicalisation de la base et un hyperonyme, c'est-à-dire, une lexicalisation privilégiée ou synonymique. Bien sûr, les configurations syntagmatiques de ces réseaux lexicaux ne suivent pas la forme canonique, elles sont donc imprévisibles. C'est pour cette raison qu'elles sont dites implicites. La Rochefoucauld est le seul à y recourir.

C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. [...] (LR, 266)

Dans ce premier extrait, il s'agit plutôt d'une exemplification que d'une définition à proprement parler. Mais de manière implicite, cette exemplification revient à une définition hyperonymique. La Rochefoucauld évoque des passions violentes et il en donne des exemples : ce sont l'ambition et l'amour. Ainsi, *ambition* et *amour* sont des espèces du genre *passion* ce qui fait de *passion* l'hyperonyme de la lexicalisation *ambition* et du corrélat *amour* qui relève du vocabulaire des sentiments. La préposition *comme* sert à faire le lien entre le genre et les espèces et elle décide de l'interprétation comme exemplification.

On a fait une vertu de la modération pour borner l'ambition des grands hommes, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune, et de leur peu de mérite. (LR, 308)

La Rochefoucauld recourt à la définition de manière implicite : si on retrouve bien un hyperonyme et un hyponyme, la configuration syntagmatique de cette définition n'est pas canonique. Il se réfère à une définition attestée chez ces contemporains qui font de la modération une vertu mais il mentionne cette définition de manière implicite : « on a fait une vertu de la modération ». La Rochefoucauld n'a pas lieu de citer plus explicitement cette définition car il ne la fait pas sienne, au contraire, il la rejette. Il y a donc un effet polyphonique : La Rochefoucauld fait parler ses contemporains mais il ne reprend pas à son compte leurs propos et même il le conteste car, pour lui, faire de la modération une vertu revient à « borner l'ambition des grands hommes » et « consoler les gens médiocres de leur peu de fortune, et de leur peu de mérite ». Ainsi, dans le cas présent, la définition n'a pas lieu d'être donnée expressément car elle n'est pas le fait de l'auteur, il ne l'intègre pas dans son discours ; il ne fait que la mentionner pour la rejeter. Les maximes étant souvent des énoncés définitoires, La Rochefoucauld ne peut pas se permettre de donner la définition hyperonymique de la modération comme vertu au risque que cette définition lui soit attribuée. Il s'y réfère sans la donner explicitement mais pour prendre ses distances.

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes: sans elle nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes. (LR, 358)

Ce cas de définition hyperonymique implicite est au plus proche de la définition canonique. En effet, on retrouve quasiment la configuration syntagmatique canonique : *sujet défini – verbe copule – énoncé définitoire avec pivot hyperonymique*. Si l'énoncé définitoire recèle bien un hyperonyme, celui-ci ne prend pas le statut de pivot. Une relation de cause à effet vient se greffer sur l'énoncé définitoire ce qui rend la définition seulement implicite. Un énoncé définitoire aurait été le suivant : l'humilité est une vertu chrétienne. Or La Rochefoucauld écrit : « l'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes ». Autrement dit, s'il y a humilité, alors les vertus chrétiennes sont présentes. Même si La Rochefoucauld ne fait pas directement de l'humilité une vertu chrétienne, on peut déduire de cet énoncé que l'humilité est une vertu chrétienne, et même elle est la vertu chrétienne suprême, du fait de son caractère divin. Ainsi, l'humilité est liée à la vertu et plus précisément aux vertus chrétiennes, ce qui fait office de spécificateur. Même s'il n'est pas clairement dit que l'humilité est une vertu chrétienne, on peut estimer que cette définition est implicitement reconnue par La Rochefoucauld.

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse [...] (LR, 398)

Cette phrase disloquée cache une définition. Il est question de la paresse, un vice spécifique qui est classé parmi les défauts, *défauts* fait donc figure d'hyperonyme pour *paresse*. Cette phrase pourrait être reformulée de la sorte : « la paresse est de tous nos défauts celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord ». Dans la version originale de la phrase, le pronom démonstratif *celui* joue le rôle de cataphorique puisqu'il anticipe *paresse* mais dans la version reformulée, il est anaphorique puisqu'il reprend *paresse*. Mais peut-on parler d'anaphore et de cataphore au sein de la même phrase ? En réalité, le pronom n'apparaît que comme support de la proposition subordonnée relative, ainsi s'agit-il plutôt d'une béquille syntaxique que d'un réel pronom anaphorique ou cataphorique. *Paresse* est clairement affichée comme un défaut particulier parmi d'autres, on a une définition hyperonymie implicite du fait de la construction disloquée qui empêche la forme canonique de la définition.

4-1-3- Définition hyperonymique à rebours

Une définition hyperonymique à rebours est en fait une définition hyperonymique dont l'ordre des termes est inversé : l'hyperonyme précède les termes qu'il définit.

[...] Comme les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse, Dieu nous a découvert deux qualités en lui pour les guérir, sa miséricorde et sa justice. [...]
(P, 648)

La lexicalisation de grande généralité, *péchés*, précède les deux lexicalisations de moindre généralité, *orgueil* et *paresse*. L'orgueil et la paresse sont définis comme étant des péchés, ce qui est confirmé culturellement puisqu'ils sont répertoriés parmi les péchés capitaux. La définition hyperonymique à rebours constitue donc un phénomène d'annonce transposé dans une définition, c'est donc un phénomène d'annonce auquel est ajoutée une prédication.

4-2- DEFINITION PAR RELATION D'OPPOSITION

Si la définition hyperonymique semble la plus canonique, la définition à partir des contraires est également possible : on peut définir un mot en indiquant qu'il n'est pas son contraire. Cela peut sembler être une lapalissade mais selon la formulation adoptée pour une définition à partir des contraires, il est possible de faire émerger des paradoxes qui poussent à réfléchir ou qui témoignent d'une vision pessimiste du monde et de l'homme, caractéristiques des écrits d'obédience janséniste.

4-2-1- Inversion de la polarité par la fausseté

Certaines définitions recourent aux contraires pour définir une notion mais cela nécessite une inversion de la polarité. Le recours à la fausseté et plus particulièrement à l'adjectif *faux* et ses flexions est l'un des moyens de cette inversion. Ainsi, un mot est défini par son contraire auquel est ajouté l'adjectif *faux* ce qui en inverse la polarité. La fausseté s'applique très bien aux notions morales mais ne pourrait pas servir d'inverseur de polarité pour tous les objets du monde (ex : *jour / nuit, mort / vivant, grand / petit*, etc.).

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse ; une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est prudence. (LB, III, 48)

Dans cet extrait, il y a juxtaposition de définitions appuyées sur des contraires ce qui permet de connaître ce que La Bruyère juge comme des notions contraires, c'est-à-dire comme des vices et leurs vertus correspondantes. Pour ce faire, il utilise la configuration suivante : article défini *une* – adjectif *fausse* – une vertu – le pronom relatif *qui* – le verbe *être* et un vice : exemple : « une fausse modestie qui est vanité ». A l'aide de cette configuration, un vice est défini avec une vertu dont la polarité est inversée par l'adjectif *faux* et une vertu est mise en correspondance avec un vice. Ainsi, sont mis en correspondance *modestie* avec *vanité*, *gloire* avec *légèreté*, *grandeur* avec *petitesse*, *vertu* avec *hypocrisie*, *sagesse* avec *prudence*. Cela permet de constater que la gloire n'est pas nécessairement vue comme quelque chose de négatif et peut donc être considéré comme une vertu. De même, la prudence est parfois définie comme étant une vertu spécialement féminine

mais elle est équivoque car lorsqu'elle est exagérée, elle peut devenir un vice. Si elle soit opposée à la sagesse, cela signifie qu'elle est vue comme un vice ; d'ailleurs, la sagesse peut être considérée comme une vertu spécialement féminine. Enfin, *vertu* est mise au même rang que les autres vertus, aussi est-elle considérée comme un hyponyme, une vertu particulière. Puisqu'elle est opposée à l'hypocrisie, on peut supposer que la vertu prend ici le sens de véracité, de vérité dans le comportement et les paroles. Ainsi, à chaque fois, un vice est défini à partir de la vertu correspondante. Même si l'adjectif *faux* contribue à inverser la polarité de la vertu, de telles définitions amènent à penser que les vices prennent racine dans les vertus et donc que les vices cherchent à se faire passer pour des vertus, ce qui témoigne de leur perversité. Ou inversement, mais dans une conception plus pessimiste encore, les vertus ne sont que des apparences qui cachent en réalité des vices. Si chaque vice prend racine dans une vertu, chaque vertu cache un vice.

[...] Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide. (LB, IV, 72)

Les mots *vice* et *vertu* sont mis en relation et l'adjectif *faux* intercède dans ce lien. Toutefois, il ne s'agit pas tant d'une définition que de l'énonciation d'une caractéristique. En effet, il n'est pas dit que le vice est une fausse vertu mais la vertu participe d'une propriété du vice : « il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide ». La ressemblance, apparente, entre le vice et la vertu est clairement déclarée. Et le vice sait tirer profit de cette ressemblance ce qui confirme sa perversité. Cette caractéristique du vice corrobore le début de cette remarque : « toutes les passions sont menteuses : elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres ; elles se cachent à elles-mêmes ». Si la fausseté sert à inverser la polarité, ici, elle permet d'insister sur les apparences. La ressemblance entre *vice* et *vertu* n'est pas véritable, elle demeure dans le domaine des apparences, ce qui témoigne de l'hypocrisie du vice.

La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité; elle fait que l'homme vain ne paraît point tel, et se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère: c'est un mensonge. La fausse gloire est l'écueil de la vanité ; elle nous conduit à vouloir être estimés par des choses qui à la vérité se trouvent en nous, mais qui sont frivoles et indignes qu'on les relève : c'est une erreur. (LB, XI, 66)

Vanité et *modestie* sont mises en correspondance et la modestie voit sa polarité inversée par l'adjectif *faux*. Mais la fausse modestie ne définit pas directement la vanité car « la fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité », aussi n'est-elle qu'une partie de la vanité. Toutefois, la fausse modestie semble constituer à elle seule un vice distinct de la vanité. La Bruyère explicite en quoi la fausse modestie est distincte de la vanité et en quoi elle en est le dernier raffinement : « elle fait que l'homme vain ne paraît point tel, et se fait valoir au

contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère ». En effet, la modestie est considérée comme le contraire de la vanité comme en atteste le premier extrait étudié ; aussi constitue-t-elle la vertu opposée à ce vice. Mais une fausse vertu, ce qui est le contradictoire, est pire qu'un vice puisqu'elle est un vice qui ne s'affiche pas comme tel mais se fait passer pour une vertu. La fausse gloire présentée dans la seconde phrase de cette remarque fait pendant à la fausse modestie, mais elle n'est pas le dernier raffinement de la vanité, au contraire, elle en est l'écueil.

4-2-2- Autre inversion de polarité

L'emploi de la lexicalisation *fausseté* ou de ses dérivés n'est pas le seul procédé disponible pour inverser la polarité d'une lexicalisation dans une définition par relation d'opposition.

- La Bruyère

[...] Les stoïques ont feint qu'on pouvait rire dans la pauvreté; être insensible aux injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens, comme à celles des parents et des amis; regarder froidement la mort, et comme une chose indifférente qui ne devait ni réjouir ni rendre triste; n'être vaincu ni par le plaisir ni par la douleur; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son corps sans pousser le moindre soupir, ni jeter une seule larme; et ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage. [...] (LB, XI, 3)

Ce passage se clôt par une définition du sage, qui consiste en un jugement que La Bruyère porte sur la définition du sage tel qu'il est vu par les stoïques. Or La Bruyère n'adhère pas à cette définition, aussi remet-il en cause les vertus que les stoïques attribuent au sage. Il définit le sage comme un « fantôme de vertu et de constance ». Le mot *fantôme* sert donc à inverser la polarité de *vertu* et *constance* en insistant sur le caractère apparent des vertus du sage. L'inversion de la polarité des vertus a pour objectif la dépréciation de la figure du sage chez les stoïciens. Pour La Bruyère, cette figure n'a aucun fondement, aussi cherche-t-il à montrer que le sage n'est qu'un fantôme. L'inversion de la polarité sert à confronter des vertus et un individu vertueux, à les renvoyer dos à dos pour montrer l'inconsistance de ce dernier. Pour accentuer l'effet paradoxal de cette définition, La Bruyère recourt à une phrase topicalisée qui détache cette définition : « ce fantôme de vertu et de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un sage ». Si la proposition commence par la définition en position détachée, elle finit par le nom de l'individu défini : le sage. Le caractère relatif du sage est également accentué par l'utilisation des verbes *plaire* et *appeler* : *sage* n'est donc qu'une dénomination qui a plu aux stoïques. Il aurait pu prendre un autre nom. Cela montre donc le caractère accidentel et inconsistant du sage en plus de l'apparence de ses vertus. Ici, le mot *fantôme* qui est utilisé pour inverser la polarité des lexicalisations : *fantôme* permet d'insister

sur l'apparence des vertus comme *fausseté* mais il ajoute le sème /inconsistance/ dans cette inversion de la polarité.

[...] Que le crime absolument soit impuni, il est vrai, c'est injustice; qu'il le soit sur la terre, c'est un mystère. Supposons pourtant avec l'athée que c'est injustice: toute injustice est une négation ou une privation de justice; donc toute injustice suppose justice. [...] (LB, XVI, 47)

La Bruyère met en correspondance *injustice* et *justice* : la première lexicalisation est définie à partir de la seconde : « toute injustice est une négation ou une privation de justice ». Cette définition peut sembler une lapalissade mais elle se justifie car elle participe à une démonstration dont chaque étape correspond à une proposition. Certaines de ces propositions font figure de lapalissades, mais leur enchaînement constitue un raisonnement quasi mathématique. Ainsi, la définition de l'injustice est suivie de la proposition suivante : « donc toute injustice suppose justice ». On comprend dès lors la nécessité de la présence du mot *justice* dans la définition de l'injustice ; ce qui importe est de pouvoir montrer que l'injustice présuppose l'idée de justice. Par conséquent, s'il faut définir l'injustice à partir de la justice, il faut faire intervenir des mots tels que *négation* ou *privation* afin d'inverser la polarité de *justice* et ainsi, faire émerger l'idée d'injustice. Ces deux mots se contentent d'inverser la polarité, ils n'ajoutent aucun autre trait sémantique tel « apparence » ou « inconsistance ».

- La Rochefoucauld

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poète italien a dit de l'honnêteté des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paraître honnête. (LR, MS, I, 33)

La Rochefoucauld inverse la polarité d'une vertu mais cette inversion ne sert pas à définir un vice mais au contraire, à définir les vertus. Ce cas paradoxal trouve malgré tout sa place dans les inversions de polarité : ici, l'inversion fonctionne comme la fausseté car il s'agit de révéler des apparences. La Rochefoucauld ne recourt pas à l'adjectif *faux* pour manifester cette apparence mais au syntagme « un art de paraître ». Si la notion d'apparence est saisie grâce au verbe *paraître* figurant dans ce syntagme, *art* y contribue également puisqu'il peut prendre le sens d'artifice. Ce syntagme sert à rapprocher la lexicalisation privilégiée *vertus* de l'adjectif *honnête*. Les vertus paraissent honnêtes, ce qui sous-entend qu'elles ne le sont pas, d'où le pessimisme et le cynisme très marqués de cette maxime.

- Pascal

[...] Ses passions ainsi dominées sont vertus ; l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue. [...] (P, 515)

Cet extrait donne à voir une définition par relation d'opposition avec inversion de la polarité du terme défini. La lexicalisation *passions* fait l'objet d'une définition à l'aide de la lexicalisation *vertus* ; il s'agit donc de deux lexicalisations de même généralité mais appartenant à deux thèmes distincts. Toutefois, la lexicalisation *passions* voit sa polarité inversée par l'adjectif *dominées*. Cet adjectif est apte à opérer cette inversion dans la mesure où les passions se caractérisent par leur excès et par leur caractère parfois indomptable ; l'adjectif annule ce caractère excessif et indomptable, il fait des passions des vertus. Ainsi, d'après Pascal, les passions peuvent se faire vertus lorsqu'elles sont dominées. La condition constituée par la domination rend possible cette définition paradoxale.

4-2-3- Rapprochement des contraires

Quand aucun membre de la définition par les contraires ne fait l'objet d'une inversion de sa polarité, cette définition peut susciter des paradoxes ou au moins des rapprochements inattendus. Sa fréquence non négligeable conduit à penser à la prégnance du pessimisme des auteurs du corpus vis-à-vis de l'homme. Le rapprochement se fait toujours au détriment des vertus face aux vices : les vertus sont apparentes ou gangrénées par les vices. Cela est donc susceptible de créer des équivalences approchées se manifestant par des intersections sémantiques à partir de relations d'opposition en langue, ce qui corrobore la nécessité d'étudier les relations sémantiques en discours.

- La Bruyère

[...] Sur les mœurs, vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus ; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paraissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. [...] (LB, V, 64)

Dans une définition qui n'est pas de forme canonique et qui implique une polyphonie, La Bruyère rapproche les lexicalisations hyperonymiques *défauts* et *vertus* : « vous faites remarquer des défauts ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des vertus ». Les défauts mentionnés ne sont pas précisés, aussi ont-ils vocation à rester indéterminés. Cependant, ces défauts ne sont pas avoués ou ils sont pris pour des vertus. Puisque les défauts ne sont pas avouables, ils sont cachés par les individus qui en sont affectés et qui correspondent à la première occurrence de *on*. Mais il arrive que ces défauts soient avoués, et dans ce cas, on en fait des vertus, car seules les vertus sont avouables. Si ce rapprochement entre *défauts* et *vertus* relève du paradoxe, ce paradoxe doit être tempéré car il n'est pas exprimé comme une généralité ; il s'agit seulement d'une assertion valable pour certaines personnes. Les défauts ne sont pas définis comme des vertus mais ils sont

rapprochés et assimilés à des vertus par certaines personnes. Ce rapprochement de contraires chez certaines personnes est le signe de leur hypocrisie ou de leur totale méconnaissance des vices et des vertus. Que ce rapprochement soit volontaire ou involontaire, il aboutit dans les deux cas à l'erreur de l'homme, ou au moins de certaines personnes quant à la morale, et plus précisément quant aux défauts et aux vertus. Cela a pour objectif de susciter une réflexion sur la relativité des jugements humains de la part du lecteur des *Caractères*.

Rien n'est bien d'un homme disgracié : vertus, mérite, tout est dédaigné, ou mal expliqué, ou imputé à vice [...] (LB, XII, 93)

Les lexicalisations privilégiées sont rapprochées, mais *vertus* est au pluriel tandis que *vice* est au singulier. La lexicalisation *vertus* est juxtaposée au corrélat *mérite* qui sont tous les deux positivement connotés ; *mérite* ne peut être considéré comme une lexicalisation de la base car il n'appartient pas au vocabulaire moral même s'il est bien souvent une conséquence des vertus. La juxtaposition est reprise par le pronom *tout* qui sert de sujet à la proposition de sens passif où trois participes passés sont coordonnés par *ou*. Le dernier participe passé, *imputé*, est suivi du complément « à vice ». Ce participe constitue le vecteur de rapprochement de *vertus* et *vice* et contribue à dégrader les vertus pour en faire des émanations du vice. Ainsi, pour un homme disgracié, les vertus ne comptent plus, elles sont confondues avec le vice.

- La Rochefoucauld

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger [...] (LR, 1)

Cette définition de la vertu la rapproche de l'intérêt qui peut être considéré comme l'un de ses antonymes même s'il ne s'agit pas de son antonyme le plus direct. Mais si la vertu consiste à faire le bien, elle doit s'exercer avec désintéressement de sorte qu'elle s'oppose à l'intérêt. Dans cet extrait, au contraire, les vertus sont définies comme étant « un assemblage de diverses actions et de divers intérêts ». Loin d'être pures, elles sont composites et même composées de choses négativement connotées : si le cooccurrent *actions* n'est pas jugé ici, la lexicalisation *intérêts* a bien une connotation négative. Les vertus sont faites d'intérêts et non de désintéressement ce qui en donne une image dévaluée. Mais cette dévaluation ne concerne que les vertus reconnues par le commun des mortels. Si La Rochefoucauld utilise le pronom personnel *nous* dans lequel il semble être inclus, il prend ses distances par rapport à ce *nous* afin de remettre en cause le jugement sur les vertus. S'il semble prendre en charge le propos, il s'en distancie pour en montrer les failles dans une nouvelle définition des vertus. D'ailleurs, il

utilise la négation restrictive pour insister sur le fait que les vertus reconnues par ses contemporains se réduisent à un assemblage d'actions et d'intérêts. Aussi ne peuvent-elles être autre chose de plus élevé moralement, ce qui achève de les déprécier.

Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire impunément ce qu'on veut.
(LR, MS, I, 34)

Les deux thèmes étudiés sont confrontés au travers des lexicalisations *vertu* et *passions*. Ce rapprochement prend la forme d'une définition quasi canonique : le mot *fantôme* est utilisé pour ce rapprochement mais il ne joue pas le rôle d'inverseur de polarité. De plus, cette définition dénote un procédé polyphonique car La Rochefoucauld porte un jugement sur un propos répandu dans le monde et qui demeure implicite dans sa maxime : « Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions ». Ainsi, La Rochefoucauld ne traite pas de la vertu en général mais de ce que le monde prend pour la vertu. S'il fait parler ses contemporains, c'est pour mieux démonter leur propos. Le rapprochement se fait au détriment de « ce que le monde nomme vertu » et non de la vertu en elle-même. Mais, cette vertu est réduite à un amalgame de passions, aussi penche-t-elle du côté du vice. Il y a donc bien définition par rapprochement de contraires. Le mot *fantôme* ne sert à pas dévaluer les passions mais plutôt la vertu. Il n'inverse pas la polarité de la vertu mais montre qu'elle n'est qu'apparence avant même d'être constituée de passions. Ainsi, La Rochefoucauld dégrade doublement l'image de la vertu telle qu'elle est pensée par ses contemporains puisqu'en plus d'être constituée de passions, cette vertu est aussi un fantôme. La fin de la définition indique que *vertu* est un nom honnête mais cette lexicalisation n'est qu'un nom, aussi n'a-t-elle aucune consistance. Ainsi, la vertu réside-t-elle seulement dans l'artifice de langage d'après le pessimisme de La Rochefoucauld.

Dans ces deux extraits, La Rochefoucauld rapproche *vice* et *vertu* pour montrer à quel point ils sont liés et ne cessent d'interagir. Dans la première maxime, les vices font partie des vertus et dans la seconde, les vertus et les vices sont frontaliers. Ces deux énoncés peuvent sembler contradictoires car ils ne situent pas les vices et les vertus de la même manière. Mais l'essentiel n'est pas tant de les situer exactement les uns par rapport aux autres mais plutôt de montrer qu'ils entretiennent des liens de proximité. D'ailleurs, il est difficile d'énoncer des généralités sur l'ensemble des vices et des vertus tant il en existe. Mais ces deux rapprochements effectués par La Rochefoucauld ont pour objectif d'insister sur la manière dont les vices et les vertus interagissent.

Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. (LR, 182)

Dans le premier extrait, les vices composent les vertus, ainsi dans chaque vertu, y a-t-il un peu de vice. Mais « la prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie ». Ainsi, les vices et les vertus se trouvent-ils équilibrer, presque en harmonie. Mais cette maxime de La Rochefoucauld a surtout pour objectif de faire prendre conscience du fait que les vertus ne sont pas pures et que les vices leur sont consubstantiels.

[...] Les vertus sont frontières des vices [...] (LR, RD, VII)

Dans le second extrait, la proximité entre les vices et les vertus est mise en avant. Si l'on a tendance à imaginer les vices et les vertus comme étant diamétralement opposés puisque ce sont des contraires, La Rochefoucauld les considère comme frontaliers. Cette métaphore spatiale permet de les situer les uns par rapport aux autres en combattant l'idée reçue des antipodes. Au contraire, pour La Rochefoucauld, les vertus et les vices sont voisins ce qui suppose des contacts et même des interactions puisque l'on peut présumer que ces frontières ne sont pas étanches. Ainsi, en plus d'être voisins, les vertus et les vices entretiennent des rapports d'échange ce qui se traduit par des mélanges au point qu'il n'est pas toujours possible de les distinguer. Cette idée de mélange peut rejoindre le propos de la première maxime concernant la composition des vertus. Mais ce sont « les vertus [qui] sont frontières des vices » et non l'inverse. Si spatialement parlant cela ne change rien, ce rapprochement se fait ici aussi au détriment de la vertu puisqu'elle perd son image de pureté, le vice n'étant jamais loin. Inverser le sujet et l'objet de cette phrase aurait au contraire avantage le vice pour indiquer qu'il n'est pas si éloigné de la vertu qu'on pourrait le penser. Ainsi, l'ordre des éléments dans la phrase participe de la dépréciation de la vertu.

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. (LR, 218)

Dans ce dernier extrait de La Rochefoucauld, deux rapprochements de contraires émergent : le premier entre *hypocrisie* et *vertu* et le second entre *vice* et *vertu*. Le premier rapprochement repose sur l'hypocrisie comme hommage rendu à la vertu par le vice et le second sur le vice qui rend un hommage à la vertu. Les deux rapprochements s'appuient sur le même mouvement allant du négativement connoté, l'hypocrisie et le vice, vers le positivement connoté, la vertu. La vertu semble donc passive puisqu'elle subit les assauts du vice au travers de l'hypocrisie, c'est-à-dire, l'hommage rendu par le vice à la vertu, ce qui témoigne de la perversité du vice. Ici, le propos n'est pas de dévaluer la vertu mais seulement de montrer la perversité et le cynisme inhérents au vice, qui se montre condescendant à l'égard

de la vertu en lui rendant des hommages mais aussi car il cherche à prendre des dehors vertueux sous le masque de l'hypocrisie.

4-3- CARACTERISATIONS

La caractérisation se distingue de la définition en ce qu'elle ne cherche pas à dire ce que sont les choses mais à révéler leurs caractéristiques. Elle peut concerner aussi bien des notions que le comportement des individus et se réalise à l'aide d'adjectifs attributs. La configuration syntagmatique est proche de celle de la définition canonique, à la différence que l'énoncé définitoire avec le pivot hyperonymique est remplacé par un adjectif attribut.

4-3-1- Caractérisation de notions

[...] S'il se jette dans la morale, ce n'est pas lui, c'est le divin Platon qui assure que la vertu est aimable, le vice odieux; ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. [...] (LB, XII, 64)

La Bruyère recourt à la définition par caractérisation pour attribuer des propriétés au vice et à la vertu. Mais ces définitions n'émanent pas directement de La Bruyère puisqu'il est question d'un personnage qui reprend Platon. Il n'y a donc pas lieu de prendre en compte ces définitions au même titre que les autres définitions étudiées, elles n'informent pas sur la manière dont La Bruyère définit et caractérise le vice et la vertu. La lexicalisation *vertu* est caractérisée par l'adjectif *aimable* et *vice* par l'adjectif *odieux*. Du point de vue sémique, ces caractérisations concordent puisque les constituants de chaque énoncé sont de même polarité : *vertu* et *aimable* sont positivement connotés tandis que *vice* et *odieux* sont connotés négativement. Ces énoncés ne sont pas paradoxaux, ils ne sont pas faits pour faire réfléchir. Par ailleurs, le choix de la définition par caractérisation semble se justifier de lui-même car une définition hyperonymique n'aurait guère été possible. En effet, les mots à définir sont des mots de grande généralité, il aurait donc été difficile de recourir à un hyperonyme sans tomber dans une abstraction telle que la définition n'aurait elle-même plus aucun sens.

Toutes les passions sont menteuses: elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres; elles se cachent à elles-mêmes. [...] (LB, IV, 72)

La caractérisation s'effectue sur la lexicalisation synonymiques *passions* à l'aide de l'adjectif *menteuses*. La connotation des constituants de l'énoncé coïncide puisque *passions* et *menteuses* sont tous deux négativement connotés. Les passions sont donc d'autant plus dévaluées par cette caractérisation qui insiste sur leur hypocrisie confinant à l'aveuglement.

4-3-2- Caractérisation de comportements

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes. (LR, 1)

La Rochefoucauld évoque les caractéristiques de deux classes d'individus : les hommes et les femmes. Cela fait office de définitions, mais il ne s'agit pas tant d'une définition de l'être – définition essentialiste – que d'une définition de l'agir – définition existentialiste – et donc d'une caractérisation : « les hommes sont vaillants » et « les femmes sont chastes ». Ce parallèle de construction appuyé sur une coordination des propositions met sur le même plan *valeur* et *chasteté*. Cela fait de la valeur la vertu principale des hommes comme la chasteté est celle des femmes. Puisque ces vertus sont des caractéristiques des hommes et des femmes, elles ne sont pas tant des propriétés intrinsèques des individus que des modes d'agir. Le propos de La Rochefoucauld pourrait être paraphrasé de la manière suivante : ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes agissent de manière vaillante, et que les femmes agissent de manière chaste. Les syntagmes « par valeur » et « par chasteté » supposent cette interprétation par l'agir puisque l'on peut les considérer comme des compléments de moyen. Mais la valeur et la chasteté, comportements propres aux hommes et aux femmes, sont niées ou du moins réduites dans leur fréquence du fait de la négation qui entoure le présentatif *c'est* et de l'adverbe *toujours*. La Rochefoucauld met en doute ces comportements couramment attribués aux hommes et aux femmes afin d'illustrer la première phrase de cette maxime qui insiste sur le fait que les vertus sont composées d'actions et d'intérêts. De ce fait, ce n'est pas toujours au nom de la seule vertu que les hommes se montrent vaillants et les femmes chastes.

4-4- PREDICATION

La sous-catégorie de la prédication rassemble les cas qui ne rentrent pas dans les autres classes : le réseau lexical ne prend pas la forme des configurations syntagmatiques de la définition ou de la caractérisation. Ces cas rapprochent des lexicalisations sans vocation définitoire, ils sont de simples prédications : ils disent quelque chose de quelque chose sans que ce propos tende vers la définition ou la caractérisation.

- La Bruyère

Ces extraits sont des rapprochements entre deux vices. Ils constituent des prédications reposant sur la relation d'équivalence voire l'hyponymie.

La dévotion vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion, ou comme le faible d'un certain âge, ou comme un mode qu'il faut suivre. [...]
(LB, III, 43)

[...] Je demande : la pitié, la libéralité, la magnificence, sont-ce les vertus d'un homme injuste ? ou plutôt si la bizarrerie et la vanité ne sont pas les causes de l'injustice. (LB, XII, 80)

Dans le premier extrait, La Bruyère prédique de la dévotion qu'elle est une passion ou un faible de certaines personnes, notamment les femmes ou les personnes d'un certain âge. Il évoque le fait qu'elle peut être seulement une mode. Ainsi, ce qu'il prédique de la dévotion n'est pas universel comme une définition, mais penche du côté de la prédication. Toutefois, une relation d'hyponymie émerge dans cette prédication puisque la dévotion est un comportement semblable à une passion ou à un faible, *passion* et *faible* étant les lexicalisations synonymiques de *vice*. La dévotion n'est pas directement définie comme une passion ou un faible, mais elle y est comparée puisqu'elle saisit les individus de la même manière. Ainsi, cette prédication repose-t-elle sur une comparaison.

Dans le deuxième extrait, La Bruyère rapproche par la prédication la lexicalisation *vanité* et le corrélat *bizarrerie* de la lexicalisation *injustice*. Ainsi, grâce à cette prédication, il crée un lien entre deux lexicalisations du vice qui ne connaissent pas d'autre intersection sémantique que l'intersection faible. Grâce aux individus vertueux qu'il présente au début de cette remarque, il montre en quoi leurs bienfaits pour certaines personnes se transforment en méfaits pour d'autres, de sorte que leur conduite ne peut être reconnue comme vertueuse, mais au contraire comme injuste. La Bruyère s'interroge sur l'origine de ces injustices et suggère la vanité et la bizarrerie comme source de ces injustices. Hors contexte, il n'y a pas lieu de rapprocher ces deux vices mais dans un contexte tel que celui-ci, il est possible de révéler un lien entre ces deux vices. Bref, le discours propose des rapprochements sémantiques insoupçonnés en langue ce qui en fait sa richesse.

- La Rochefoucauld

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes, et la vertu des femmes. (LR, 220)

Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus. (LR, MP, I, 13)

Dans le premier extrait, la lexicalisation *vanité* ainsi que les deux corrélats *honte* et *tempérament* s'opposent aux lexicalisations *valeur* et *vertu*. Les deux corrélats ne peuvent rejoindre la base lexicale car ils ne relèvent pas du vocabulaire moral mais du vocabulaire des affects. Mais ces corrélats ainsi que la vanité sont à l'origine des vertus. Si *tempérament* n'est pas expressément connoté de manière négative, c'est bien le cas de *vanité* et de *honte*. Ainsi, des vertus, la valeur et la

vertu, sont causées entre autres par un vice et un affect négatif, ce qui tend à les dévaluer en sachant que cette dévaluation affecte autant les hommes que les femmes d'où une certaine égalité face au vice. Ce rapprochement sert donc à montrer l'apparence des vertus qui cachent souvent des motifs vicieux ; en l'occurrence, la vanité est un puissant moteur.

Dans le second extrait, le rapprochement s'effectue entre *paresse* et *vertus*. Il ne s'agit pas d'un énoncé définitoire, La Rochefoucauld indique la place occupée par la paresse qui se situe justement « sur la frontière de plusieurs vertus ». Cette prédication rapproche doublement la paresse des vertus : syntaxiquement dans cette maxime mais aussi spatialement d'après la situation que La Rochefoucauld confère à la paresse. La Rochefoucauld attribue au « diable » cette situation particulière de la paresse ; si cette évocation peut surprendre, elle n'en rappelle pas moins que la paresse est un péché capital. Ainsi, ce péché est d'autant plus difficile à combattre qu'il est proche de plusieurs vertus.

4-5- BILAN DES RESEAUX LEXICAUX EN PREDICATION

Les définitions présentes au niveau microsyntaxique sont rarement de forme canonique. Si l'on rencontre bien des définitions hyperonymiques, plusieurs d'entre elles sont implicites. Les cas de caractérisations sont également canoniques. En revanche, la majorité des définitions repose sur la relation d'opposition. Rarement redondantes, ces définitions opèrent plutôt des rapprochements de contraires pour jouer sur des paradoxes lexicaux et sémantiques. Toutefois, toutes les définitions par relation d'opposition ne sont pas paradoxales puisque certaines s'appuient sur une inversion de la polarité de l'un des éléments pris dans la définition, ce qui donne lieu à des définitions reposant sur des relations d'équivalence sémantique. Mais la grande quantité de paradoxes qui émergent de ces définitions s'allie parfaitement avec le discours moral. En effet, ce discours a pour vocation de marquer les esprits pour les inciter à réfléchir, sans compter que les moralistes du XVII^e siècle s'avèrent le plus souvent pessimistes sur l'homme et sa morale en raison de leur obédience janséniste. Aussi, ont-ils tendance à dévaluer les vertus pour en montrer le caractère apparent ou pour révéler les vices qu'elles cachent. Ainsi, ce sont le plus souvent les vertus qui sont définies par des relations d'opposition et donc rapprochées des vices. En définitive, les définitions sont pour la plupart circonstancielles, c'est-à-dire créées pour les sentences morales. Cela montre donc le caractère hautement contextuel des rapprochements sémantiques effectués et corrobore l'impossible prévisibilité des intersections sémantiques en discours.

5- BILAN DES RESEAUX LEXICAUX MICROSNTAXIQUES

Un premier bilan peut être effectué afin de saisir les spécificités des réseaux lexicaux microsyntaxiques. La comparaison avec les réseaux lexicaux macrosyntaxiques se fera à la fin du chapitre suivant.

5-1- LES ASPECTS PRATIQUES DU PROTOCOLE

L'examen des résultats permet d'évaluer la pertinence du protocole expérimental choisi pour l'étude des réseaux lexicaux. Cela concerne en premier lieu les dérivés morphologiques qui sont incorporés à la base lexicale afin d'augmenter la couverture des thèmes étudiés.

5-1-1- Les dérivés et les flexions

5-1-1-1- *Les flexions en nombre*

Les mots les plus souvent insérés dans des réseaux lexicaux microsyntaxiques sont les noms au singulier. En effet, les vices et les vertus sont considérés comme des notions et des traits humains, ce qui en fait des noms massifs, ne pouvant recevoir la marque du pluriel. Par exemple, un individu a de l'orgueil ou de la modestie mais il n'aura pas des orgueils et des modesties. Ainsi, les vices et les vertus spécifiques ne se rencontrent pas au pluriel³²⁵. En revanche, le pluriel apparaît dans les noms généraux tels que *vice* et *vertu* et leurs synonymes directs : *passion*, *défaut*, *qualité*. Ces noms peuvent avoir une valeur généralisante et dans ce cas, on parle du vice ou de la vertu en général comme ils peuvent se singulariser en un vice donné ou une vertu donnée. Dès lors, ils ne sont plus massifs mais comptables d'où la possibilité de les mettre au pluriel.

Plus précisément, on trouve des noms au pluriel dans les complémentations et notamment il est question de « la fausseté des vertus ». Le pluriel sert donc à englober toutes les vertus pour indiquer qu'elles sont toutes sujettes à la fausseté. Certains cas de définitions hyperonymiques donnent à voir un sujet au singulier avec un hyperonyme au pluriel, ce qui permet d'insister sur la pluralité des espèces rangées sous cet hyperonyme, la notion définie n'étant que l'une de ces espèces. Pour les cas de caractérisations, les marques du pluriel sont régies par les règles morphosyntaxiques d'accord : si le sujet est au pluriel alors l'adjectif attribut est également au pluriel ; et de même pour le singulier. Enfin, les cas de reprise

³²⁵ Des contextes peuvent toujours s'imaginer pour rencontrer des emplois au pluriel des vices et des vertus mais il a semblé peu pertinent d'incorporer les pluriels des lexicalisations en raison de ces contextes tant ils sont trop particuliers et peu fréquents.

sémantique par un hyperonyme résomptif donnent à voir un hyperonyme au pluriel car il reprend plusieurs lexicalisations.

Les parataxes de mots examinées ne dérogent pas à la règle énoncée dans la description des deux types de parataxes, la juxtaposition et la coordination : les mots reliés sont bien de même nature. Un nom au singulier se trouve coordonné ou juxtaposé à un autre nom au singulier, et il en est de même pour les dérivés. Le même phénomène s'observe dans la plupart des cas de rapprochements même s'ils sont insérés dans des phénomènes microsyntaxiques plus amples que la parataxe de mots. Cela peut témoigner de fonctionnements similaires : les rapprochements de contraires sont des cas de parataxes par relation d'opposition nécessitant l'intervention d'une prédication pour expliciter le lien qui sous-tend ce rapprochement.

En parataxe de mots, il y a toutefois quelques cas où une différence de nombre marque les mots coordonnés ou juxtaposés comme dans cet extrait de La Rochefoucauld :

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertu
que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins.
(LR, MS, I, 31)

Mais cette différence peut s'expliquer par l'acception généralisante de *vertu*. En effet, *passions* est au pluriel afin de renvoyer à un ensemble mais *vertu* n'a pas besoin du pluriel pour avoir une valeur générale. Ainsi, l'absence de marque du nombre dans *vertu* se trouve résolue par sa valeur généralisante qui permet la coordination avec un mot au pluriel.

5-1-1-2- Les dérivés morphologiques

La catégorie grammaticale la plus répandue dans les réseaux lexicaux microsyntaxiques est la catégorie nominale, et plus précisément, les noms abstraits comme les noms de notions. En effet, on rencontre peu de noms d'agents et il n'est pas toujours aisé de distinguer un nom d'agent de l'adjectif correspondant au nom. Pour donner un ordre de grandeur, tout auteur confondu, il y a environ quatre fois plus de noms que d'adjectifs, ce qui assoit la prédominance nominale dans les résultats examinés. Quant aux noms d'agent, ils ne représentent qu'une infime partie des noms ; ils ne se rencontrent que dans les parataxes de mots dans lesquelles on peut en dénombrer une poignée contre une bonne centaine d'occurrences de noms abstraits. Cela montre donc le fossé qui existe entre les catégories grammaticales au sein du corpus et même, une claire opposition s'instaure au sein de la catégorie nominale puisque les noms d'agent sont clairement sous-représentés par rapport aux noms de notions. L'accent est peu mis sur la caractérisation et

encore moins sur l'agentivité. Ce qui compte est plutôt la description des vices et des vertus en ce qu'ils affectent et gouvernent les hommes.

Les adjectifs se rencontrent bien sûr dans les quelques cas d'adjectivation et de caractérisations. La caractérisation se distingue justement des autres types de définitions par son recours à des adjectifs attributs. Mais les caractérisations sont peu nombreuses dans le corpus d'où la faible fréquence des adjectifs. L'adjectif le plus répandu est l'adjectif *faux* dans sa forme au féminin lorsqu'il sert à inverser la polarité de notions, et particulièrement des vertus dans les définitions par relations d'opposition. Enfin, dans les parataxes de mots, les adjectifs sont le plus souvent présents dans des énumérations de qualités décrivant un individu. Ainsi, lorsqu'il y a caractérisation, celle-ci se fait en masse, sous la forme d'une énumération dans des portraits. Ces énumérations donnent lieu à des hyperboles et rendent les portraits extravagants.

Enfin, on peut noter la présence d'une poignée d'adverbes dans tous les réseaux microsyntactiques : dans une parataxe de mots et dans le cas particulier de la subordonnée relative adjective. Assurément, l'adverbe n'est pas la catégorie grammaticale la plus propice à la parataxe, contrairement au nom ou à l'adjectif. Cette très faible représentation vient corroborer ce qui ressort de cette analyse des dérivés : les parataxes portant sur les vices et les vertus s'insèrent peu dans des descriptions d'actions, elles sont plutôt le fait de propos abstraits et généraux sur les comportements humains. Ainsi, la combinaison de la thématique morale et de la forme brève, dans ce qu'elle peut avoir de lapidaire et d'abstrait, conduit à une propension considérable de noms de notions, qui écrase les occurrences d'adjectifs ou de noms d'agents et rend les adverbes quasi absents. Ce phénomène morphologique s'explique donc à la fois par les thèmes abordés dans le corpus et par les contraintes génériques de celui-ci.

5-1-2- Configurations en microsyntaxe³²⁶

A propos de la configuration des parataxes de mot, les résultats examinés comptent quatre fois plus de coordinations que de juxtapositions³²⁷. Cela suppose une spécification des liens établis entre les éléments reliés dont l'interprétation n'est pas laissée à l'appréciation des lecteurs. Les liens entre les mots sont moins complexes et moins nombreux que les liens entre les propositions ou les phrases. On ne

³²⁶ Seules les configurations syntagmatiques des parataxes de mots et des prédications font l'objet d'un bilan car les résultats des parataxes de mots sont assez nombreux pour en tirer des conclusions. Les autres configurations microsyntactiques étudiées sont trop peu nombreuses et trop disparates pour dégager des tendances.

³²⁷ Les énumérations de plusieurs éléments qui incluent des virgules et une conjonction de coordination ont été comptabilisées parmi les coordinations. Cela se justifie du fait de la place occupée par la conjonction de coordination *et* lorsque plusieurs éléments sont coordonnés : cette conjonction se place devant le dernier terme.

rencontre guère que les conjonctions de coordination suivantes entre des mots : *et*, *ou*, *ni* qui permettent d'établir les relations additives ou oppositives entre les éléments coordonnés. La conjonction *et* est de loin la plus répandue avec une quarantaine d'occurrences tout auteur confondu alors qu'il n'y a que cinq occurrences de la conjonction disjonctive *ou* et deux occurrences de la conjonction *ni*. La conjonction *ou* suppose une ambiguïté dans sa lecture car elle peut être soit exclusive soit inclusive. Dans le premier cas, la vérité de l'un des deux éléments reliés exclut la vérité de l'autre et dans le second cas, la vérité de l'un des éléments n'exclut pas celle de l'autre. La conjonction *et* est reconnue comme la conjonction de coordination la plus fréquente en français, ce que corrobore les résultats examinés. Selon les éléments coordonnés, *et* peut s'interpréter de manières diverses : la coordination de constituants nominaux par *et* s'interprète comme une réunion ou une intersection d'ensembles. Cette interprétation de *et* s'accorde parfaitement avec ce que laisse entrevoir les résultats : la relation d'équivalence sémantique est la plus répandue et elle repose justement sur l'intersection sémantique de deux éléments. Pour ce qui est de la relation d'opposition, elle s'interprète davantage comme une réunion d'ensemble. Pour la parataxe de mots, la différence entre juxtaposition et coordination n'est pas aussi sensible que pour les parataxes de propositions ou de phrases mais l'interprétation de l'abondante conjonction *et* peut justifier la prédominance de la coordination sur la juxtaposition. Pour la parataxe de mots, il est nécessaire de pouvoir insister sur l'intersection ou la réunion sémantique des mots reliés.

Les cas de prédication sont présentés selon les divers cas de configurations syntagmatiques : on peut distinguer les définitions, les caractérisations et les prédictions. La catégorie définition se partage selon les relations sémantiques qui sous-tendent les définitions : la relation d'hyponymie et la relation d'opposition. La relation d'équivalence sémantique est exclue des cas de définitions microsyntactiques présents dans le corpus. Si la relation de généralité est la plus canonique en définition, elle n'est pas la plus représentée dans le corpus et même elle se trouve souvent évoquée de manière implicite. En revanche, c'est la relation d'opposition qui est la plus répandue ; elle témoigne de la recherche de paradoxes pour faire réfléchir le lecteur ou tout simplement elle révèle des paradoxes dans le comportement des hommes pour montrer leur instabilité ou leur incohérence. La caractérisation ne s'arrête pas sur l'essence des choses comme la définition, elle est seulement énonciation d'une propriété, aussi recourt-elle aux adjectifs attributs. Enfin la prédication consiste à prédiquer quelque chose d'un sujet, il s'agit seulement d'un fait avéré sur le sujet ce qui n'empêche pas la prédication de prendre un caractère général si ce fait est souvent avéré.

5-2- CONFRONTATION DES HYPOTHESES AUX RESULTATS EN MICROSYNTAXE

5-2-1- Réseaux lexicaux en microsyntaxe

5-2-1-1- *Spécificité des réseaux lexicaux microsyntaxiques*

La parataxe de mots est une matrice propice à l'apparition de réseaux lexicaux. Elle met en relation au moins deux mots, qu'ils soient coordonnés ou juxtaposés. Elle est la configuration syntagmatique la plus simple pour voir émerger des réseaux lexicaux. Si elle peut émerger seule, elle peut également se retrouver insérée dans d'autres réseaux lexicaux et leurs configurations syntagmatiques, ce qui donne lieu à des réseaux lexicaux complexes. Les réseaux lexicaux à parataxe de mots peuvent se retrouver imbriqués dans des réseaux lexicaux macrosyntaxiques tels que la parataxe de propositions ou de phrases ou les reprises anaphoriques. Ils sont comme des motifs élémentaires qui peuvent être combinés avec d'autres motifs pour produire des réseaux lexicaux complexes. La même remarque est possible concernant les relations sémantiques apparaissant dans ces réseaux lexicaux. Les relations sémantiques des réseaux lexicaux à parataxe de mots sont simples et élémentaires et peuvent donc être combinées entre elles pour former des relations sémantiques complexes émanant de réseaux lexicaux eux-mêmes complexes³²⁸.

Il est plus difficile de considérer la qualification, que ce soit par un adjectif ou par un complément du nom, comme une configuration syntagmatique propice à l'apparition de réseaux lexicaux simples car elle donne lieu à peu de cas dans le corpus étudié. La prédication, au travers des définitions, est plus développée en microsyntaxe et elle est plus à même de faire émerger des réseaux lexicaux puisque la prédication repose sur des relations sémantiques comme le montre les cas de définitions hyperonymiques et de définitions par relation d'opposition. La frontière entre microsyntaxe et macrosyntaxe est parfois difficile à saisir. Dans certains cas, une définition est donnée dans une proposition mais elle se poursuit par d'autres prédications dans les propositions suivantes. La prédication est donc à cheval sur les deux niveaux syntaxiques. Un partage a été effectué, conservant en microsyntaxe les prédications qui ne sont pas ou peu poursuivies dans les propositions suivantes ou au moins proposant des réseaux lexicaux pouvant former un tout en une seule proposition. En macrosyntaxe sont examinées les prédications qui s'échelonnent sur plusieurs propositions et sont reliées entre elles par des

³²⁸ Cela est plus longuement évoqué dans le chapitre suivant qui examine les réseaux lexicaux macrosyntaxiques. Si l'accent est mis sur la description des autres configurations syntagmatiques, on ne peut faire l'économie d'une explication de la place occupée par les réseaux lexicaux microsyntaxiques dans ces réseaux macrosyntaxiques.

reprises anaphoriques. Ainsi, la limite entre réseaux lexicaux microsyntaxiques et macrosyntaxiques est tenue pour ce qui est des prédications.

5-2-1-2- *Les corrélats dans les réseaux lexicaux microsyntaxiques*

L'étude des réseaux lexicaux microsyntaxiques incite à dépasser le strict cadre du réseau lexical pour s'étendre au réseau associatif. Pour l'analyse thématique, le réseau associatif d'un thème associe des lexicalisations de ces thèmes et les corrélats de ces lexicalisations. Les corrélats qui apparaissent dans l'entourage contextuel des lexicalisations sont pris dans des définitions ou des parataxes de mots. Les parataxes retenues pour l'analyse sont celles qui contiennent au moins deux mots ; les corrélats n'apparaissent que dans les cas où les parataxes relient plus de deux mots. De même, il faut que la forme brève dans laquelle apparaît la définition comporte au moins deux lexicalisations en plus du corrélat. Les corrélats sont inclus dans l'analyse lorsqu'ils sont une source d'enrichissement pour la base lexicale. Toutefois, il s'avère que, si quelques mots sont apparus comme pertinents, nombreux sont ceux qui ne renvoient pas directement aux thèmes au vice et à la vertu mais plutôt à des thèmes connexes relevant du vocabulaire des sentiments ou de celui des traits de caractère. Le relevé des corrélats confirme qu'il n'est pas nécessaire de retenir les cas où une lexicalisation se retrouve reliée à un corrélat, sans compter que l'équivalence sémantique approchée est l'objet d'étude premier et non les attirances entre les thèmes. Certains corrélats gagneraient à être intégrés à la base lexicale, tels que *mollesse* ou *indolence*, pour étoffer le sous-thème de la *paresse*.

5-2-2- **Les relations sémantiques en microsyntaxe**

5-2-2-1- *La relation d'équivalence sémantique*

L'équivalence sémantique approchée se rencontre seulement dans les parataxes de mots, dont elle occupe la majorité des cas. Cela confirme la nécessité d'intégrer les autres relations sémantiques à la base lexicale puisqu'elles permettent l'accès à des réseaux lexicaux reposant sur d'autres configurations syntagmatiques. Se limiter à la seule relation d'équivalence³²⁹ aurait considérablement restreint le nombre de réseaux lexicaux rencontrés ce qui aurait réduit la portée de l'exploration. Cette prédominance de la relation d'équivalence dans la parataxe de mots s'explique par les spécificités de la configuration parataxique. D'un point de vue syntaxique, la parataxe met en relation des mots ou des syntagmes ayant la même fonction et le

³²⁹ Partir de la synonymie en langue n'aurait pas permis de révéler le brouillage entre les relations sémantiques qui s'opère en discours, ce qui est l'un des objectifs principaux de l'expérimentation.

même rôle syntaxique, et d'un point de vue sémantique, elle a tendance à relier des mots ou des syntagmes situés sur un même plan de généralité ou de spécificité. Cette spécificité sémantique écarte nécessairement la relation d'hyponymie de la configuration parataxique, laissant la place aux seules relations d'équivalence et d'opposition.

Les relations d'équivalence en parataxe de mots étant très nombreuses, il a été nécessaire d'opérer un classement de ces relations : le degré de l'intersection sémantique a été choisi pour ce classement. Plus l'intersection sémantique entre deux lexicalisations est grande, plus elles sont sémantiquement proches. Le degré d'intersection montre qu'une intersection sémantique ne peut couvrir qu'une partie du sens du mot, autrement dit, le degré d'intersection se mesure au nombre de sèmes communs. Le caractère partiel de ces intersections sémantiques n'empêche pas le rapprochement sémantique. Les mots étiquetés dans la catégorie « intersection faible » dans le classement ont en commun d'être des vertus ou des vices, autrement dit, ils possèdent tous le sème générique /vice/ ou /vertu/ ; leur rapprochement s'effectue par l'intermédiaire d'un terme tiers, en l'occurrence, leur hyperonyme commun. On retrouve donc la définition de la synonymie chez Aristote, synonymie qui est en fait une cohyponymie dans la terminologie moderne. Les lexicalisations étiquetées dans la catégorie « intersection intermédiaire » constituent un stade intermédiaire entre ce qui est appelé synonyme et les cohyponymes : ils possèdent un sème commun en plus du sème représenté par l'hyperonyme, mais leurs différences sémantiques sont trop nombreuses pour en faire des lexicalisations à intersection forte. Les lexicalisations classées dans cette catégorie se voient le plus souvent rapprochées en contexte par l'auteur du texte, ce rapprochement repose sur une afférence contextuelle ou socialement normée. Les lexicalisations de l'intersection intermédiaire ont donc en commun le sème générique /vice/ ou /vertu/ ainsi qu'un sème afférent déterminé par l'auteur. Enfin, les lexicalisations étiquetées dans la catégorie « intersection forte » n'ont que très peu de différences sémantiques puisqu'elles ont en commun le sème générique /vice/ ou /vertu/ et au moins un sème spécifique qui permet cette intersection forte. Si les différences de sens entre les lexicalisations existent, elles ne sont pas mises en avant, auquel cas on bascule dans une relation d'opposition, il n'est donc plus question d'une relation d'équivalence sémantique approchée. Le sème générique fait que les lexicalisations en intersection forte sont, en langue, reconnues comme appartenant au même sous-thème, ils sont donc synonymes dans la base lexicale. Les réseaux lexicaux adossés à des intersections fortes ou faibles confirment des relations sémantiques validées en langue : discours et langue se rejoignent dans ces intersections. En revanche, l'intersection intermédiaire dépend exclusivement du contexte et du locuteur ; elles

ne sont pas prévisibles en langue. Elles constituent une partie de l'espace de créativité sémantique³³⁰ que se réserve le locuteur dans sa production langagière.

Avec la relation d'équivalence sémantique approchée, des rapprochements entre des mots conduisent à la recherche d'une pertinence qui repose sur l'intersection sémantique des mots rapprochés. Le rapprochement fait émerger un noyau de sens commun aux deux mots d'où l'approximation sémantique qui réside entre eux. Les différences de sens entre les mots ne sont pas effacées, mais reléguées au second plan ; bien souvent, c'est sur cette intersection sémantique que repose le propos dans lequel est inclus le rapprochement.

5-2-2-2- *Les autres relations sémantiques*

La relation d'opposition se rencontre dans les parataxes de mots, dans les prédications et quelque peu dans les qualifications. Si la relation d'équivalence semble la relation canonique de la parataxe de mots, le nombre de relations d'opposition en parataxe de mots n'est pas négligeable. Ces relations d'opposition n'ont pas pour objectif de mettre à dos deux notions antagonistes. Elles servent à marquer une réunion de contraires pour évoquer un tout qui subsume ces contraires ou à indiquer des extrêmes. De ce fait, ne peuvent être coordonnés que des contraires de grande généralité afin que l'un et l'autre pointent des domaines antagonistes. Ainsi, dans les résultats de l'expérimentation, seules les lexicalisations *vice* et *vertu* sont coordonnées puisqu'elles servent à englober les comportements qui relèvent de la morale dans sa totalité. La relation d'opposition prend une teinte plus paradoxale dans les autres configurations. Les définitions recourant à des relations d'opposition font émerger des intersections sémantiques inattendues. En effet, les constructions syntaxiques concourent au rapprochement lexical et lorsque ce rapprochement s'effectue à partir de deux contraires, alors on peut s'interroger sur l'intersection sémantique révélée par ce rapprochement tant elle peut paraître paradoxale. Ces définitions par relation d'opposition ont justement pour objectif d'effectuer des rapprochements inaccoutumés pour révéler les proximités entre les choses que ne laissent pas deviner le strict sens des mots. Les rapprochements en contexte dépassent largement le cadre des rapprochements sémantiques en langue, ce qui corrobore la nécessité d'étudier l'homosémie en discours et non en langue. De ce fait, l'analyse en termes d'intersection n'est pas seulement valable pour la relation d'équivalence sémantique. Il est possible de l'appliquer également à la relation d'opposition, qui constituerait alors le degré ultime de l'intersection sémantique. En effet, si des contraires ont des sèmes opposés, ils n'en ont pas moins des sèmes en commun et notamment les sèmes

³³⁰ La créativité sémantique réside également dans les rapprochements sémantiques qui brouillent les frontières des relations sémantiques établies en langue.

génériques qui permettent de les rattacher à un même domaine, en l'occurrence, il s'agit du domaine moral. Ainsi, une intersection existe entre ces mots contraires et c'est la plus petite intersection possible. Cela permet donc de rattacher les relations d'opposition aux relations d'équivalence sans qu'elles ne soient plus opposées de manière aussi tranchée. Ainsi, l'intersection sémantique peut être plus ou moins ample en fonction du sens des mots et du contexte. Il serait possible d'ajouter une graduation à ces degrés d'intersection avec la relation d'opposition constituerait le degré ultime de l'intersection sémantique. Parmi les résultats microsyntaxiques, les cas de qualification reposent également sur la relation d'opposition. Mais l'on ne peut parler de rapprochement sémantique au même titre que pour les parataxes ou les définitions puisque ces constructions syntaxiques supposent une dépendance syntaxique et sémantique contrairement aux autres cas. Cependant par les inversions sémantiques qu'elles opèrent, elles permettent de renverser le sens d'une lexicalisation, phénomènes qui ne peuvent avoir lieu qu'en discours. Pour ce qui est des anaclasses, il est également question d'une relation d'opposition mais celle-ci a lieu au sein du même signe en mettant à dos les sens différents qu'il peut prendre. Il semble donc pertinent d'inclure des relations d'opposition dans la base lexicale en étudiant conjointement des thèmes antagonistes. Cela permet une plus grande couverture lexicale et sémantique et révèle les rapprochements contextuels effectués entre des contraires afin de montrer leur proximité sémantique en contexte.

La relation d'hyponymie apparaît dans les définitions puisqu'elle permet de situer une espèce dans un genre. En effet, il n'y a pas lieu de rencontrer la relation d'hyponymie parmi les parataxes de mots. L'hyponymie est une relation qui implique une hiérarchie et donc une dépendance alors que la parataxe est justement un mode d'organisation syntaxique excluant toute idée de dépendance et reposant sur une égalité sur le plan sémantique : le plan de généralité ou le plan de spécificité ; ceux-ci s'excluent, ils ne peuvent être confondus. Il y a peu de relations d'hyponymie parmi les définitions, c'est la relation d'opposition qui l'emporte. Cela peut s'expliquer par les contraintes génériques : les recueils de formes brèves morales ne sont pas des traités moraux ou philosophiques, ils n'ont pas vocation à définir précisément des notions pour ensuite les traiter. Au contraire, si ces recueils moraux comportent des définitions, celles-ci doivent s'insérer dans l'économie générale du texte et non l'alourdir. Les définitions sont paradoxales afin de constituer des pointes qui incitent à réfléchir. Ainsi, la définition repose le plus souvent sur une relation d'opposition et lorsqu'elle est hyponymique, elle reste implicite. L'hyponymie se rencontre également dans la catégorie des hyponymes résomptifs où elle est alliée à la relation d'équivalence puisque l'hyponyme résomptif résume nécessairement un ensemble de lexicalisations en

relation de parataxe. L'hyperonyme résumptif s'inscrit dans un réseau lexical complexe car il s'agit d'un phénomène de reprise sémantique et lexicale.

5-3- LES RESEAUX LEXICAUX POUR LA STYLISTIQUE ET LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE

Il est impossible d'effectuer des comparaisons des styles des auteurs à propos de chacune des configurations syntagmatiques. La parataxe de mots est la seule configuration apparaissant en nombre suffisant chez les trois auteurs du corpus pour permettre des comparaisons. Il n'y a guère que les définitions par relation d'opposition qui apparaissent également chez les trois auteurs mais cette catégorie n'est pas assez fournie pour asseoir des comparaisons. Ainsi, le bilan stylistique n'est-il effectué que sur les parataxes de mots.

5-3-1- Comparaisons stylistiques entre les auteurs

La Bruyère est l'auteur qui recourt le plus à la parataxe de mots, Pascal y recourt dans une moindre mesure et La Rochefoucauld l'utilise peu. Le nombre de parataxes de mots chez La Bruyère doit être pondéré par le nombre de résultats de La Bruyère au total, ce qui amoindrit son importance. Les cas d'énumération comportant des lexicalisations privilégiées et des lexicalisations synonymiques ou seulement des lexicalisations synonymiques n'apparaissent que chez La Bruyère. Certes, c'est l'auteur qui donne lieu au plus grand nombre de résultats donc il est difficile d'en conclure quelque chose par rapport aux deux autres auteurs du corpus. Toutefois, on peut constater la propension d'énumération chez La Bruyère ce qui suppose qu'elles s'adaptent mieux à son style qu'à celui de La Rochefoucauld et Pascal. En effet, les remarques de La Bruyère sont plus amples de manière générale que les maximes de La Rochefoucauld. La Bruyère s'accorde une plus grande latitude dans l'expression et ne cherche pas à la condenser comme le fait La Rochefoucauld. Pour ce qui est de Pascal, le caractère fragmentaire et inachevé de ses notes en fait des textes peu enclins à l'énumération, sans compter que le style pascalien est reconnaissable par son caractère ciselé, qui joue plutôt sur la syntaxe que le lexique.

5-3-2- Les contraintes génériques de la forme brève

La parataxe de mots apparaît malgré tout dans les formes textuelles que sont la forme brève ou le fragment, leur brièveté faisait attendre à des fréquences bien moindres. Toutefois, La Rochefoucauld, l'auteur dont les formes brèves sont les plus courtes, recourt peu à la parataxe de mots. En effet, celle-ci aurait tendance à

grossir mal à propos ses maximes, qui se doivent concises et aiguës. Ainsi, la lourdeur de la parataxe de mots ne peut guère se conjuguer avec la brièveté de la forme, surtout lorsqu'elle se fait maxime. Cependant, lorsque la forme brève se fait pensées ou remarques, elle laisse davantage place à la parataxe de mots. Les différences stylistiques entre les auteurs du corpus tiennent plus à des contraintes génériques et textuelles qu'à des variantes stylistiques à proprement parler. Toutefois, on peut voir dans la manifestation de la forme brève propre à chaque auteur une manifestation stylistique. Le genre contraint l'emploi de la parataxe de mots mais le genre est modelé par les auteurs, ce qui relève d'une idiosyncrasie et donc de leur style. Ainsi, la parataxe de mots peut apparaître dans des manifestations de la forme brève plus amples, ce qui s'accorde avec la taille des remarques et des pensées. Pour ce qui est de La Rochefoucauld, près de la moitié ses parataxes se rencontrent dans ses maximes et l'autre moitié dans les formes discursives plus longues constituées par les *Réflexions diverses* et les portraits de personnages célèbres.

La même remarque peut être faite pour tous les types de prédictions et notamment les différentes catégories de définitions. Celles-ci auraient tendance à alourdir un propos, ce qui ne convient pas à des formes brèves à moins que ces formes brèves puissent se permettre d'être assez amples comme c'est le cas des remarques de La Bruyère. Cela n'empêche pas les définitions d'apparaître dans des formes brèves vraiment courtes comme les maximes mais à la condition de ne pas prendre la forme canonique des définitions hyperonymiques. En effet, chez La Rochefoucauld, on rencontre plutôt des définitions par relation d'opposition ou des rapprochements de contraires et lorsque les définitions hyperonymiques apparaissent, elles sont toujours implicites. Ainsi, la définition ne se fait que sous certaines modalités régies par les contraintes génériques, qui relèvent en l'occurrence de la contrainte formelle.

5-3-3- La spécificité du discours littéraire

D'un point de vue plus strictement discursif, la parataxe de mots trouve sa place dans le discours des moralistes du XVII^e siècle de par les réunions et intersections sémantiques qu'elle rend possible. Cela permet de rapprocher des notions, d'appuyer l'argumentation menée et de révéler les thèmes du discours : la morale. Par ailleurs, la parataxe de mots permet de procéder à une réunion des contraires, réunion nécessaire lorsqu'il n'existe aucun mot qui subsume ces contraires et qui permettrait de les désigner ensemble. Les parataxes de mots donnent également lieu à des énumérations qui par leur caractère accumulatif tendent à la figure de l'hyperbole ; les exagérations qu'elles permettent donnent au discours un ton satirique ou burlesque. Certes, ce ton satirique ou burlesque ne se rencontre que

chez La Bruyère qui a recourt aux énumérations les plus longues et les plus extravagantes, le burlesque étant une des marques de fabrique de ses remarques. Pour ce qui est des définitions, celles-ci s'insèrent davantage dans le discours argumentatif portant sur la morale. En effet, les définitions permettent de poser et définir les objets traités. Mais le discours moral a pour vocation de donner à réfléchir et non de poser des principes clairement définis, aussi ne donne-t-il pas des définitions canoniques mais, au contraire, des définitions très paradoxales reposant sur des relations d'opposition. Cette recherche des oppositions et des rapprochements, présente dans les définitions comme dans les parataxes, affilie le discours moral au discours littéraire en général. En effet, ce discours se caractérise par les comparaisons et les mises en parallèle qu'il opère. Cela se manifeste au niveau microsyntaxique par des coordinations de contraires ou des définitions reposant sur des contraires. Cela sera d'autant plus saillant au niveau macrosyntaxique puisqu'une syntaxe inter-propositionnelle est susceptible de favoriser bien davantage des mises en parallèle qu'une syntaxe intra-propositionnelle.

Conclusion

Les réseaux lexicaux microsyntaxiques montrent une grande variété de configurations syntagmatiques mais pour la plupart, elles sont peu fréquentes dans les résultats. L'essentiel des résultats expérimentaux repose sur les configurations parataxique et prédicative. Les trois relations sémantiques sont représentées : la moins répandue est la relation d'hyponymie et la plus répandue la relation d'équivalence. La relation d'hyponymie est essentiellement présente dans les définitions, même si la majeure partie des définitions reposent sur la relation d'opposition. Cette relation est présente là où on ne l'aurait pas nécessairement attendue puisqu'en plus des définitions, elle apparaît dans les parataxes de mots qui sont le domaine privilégié de la relation d'équivalence. Ainsi, la relation d'opposition semble mordre sur les configurations syntagmatiques propres aux autres relations sémantiques. Quant à la relation d'équivalence, elle se décompose en divers degrés d'intersection sémantique : intersections faible, intermédiaire ou forte. Les intersections faibles et fortes ne font que reproduire en discours les relations sémantiques reconnues en langue, la cohyponymie pour la première et la synonymie pour la seconde. Seules les intersections intermédiaires relèvent exclusivement du discours puisqu'elles sont des constructions sémantiques afférentes au contexte. Ces intersections montrent l'espace de créativité langagière que s'octroie le locuteur dans le discours en tenant compte des contraintes génériques et discursives. D'ailleurs, la relation d'opposition témoigne également de cette créativité et de ces contraintes. Elle permet de rapprocher des contraires,

voire d'estomper leurs divergences sémantiques ce qui conduit parfois à reconsidérer leurs cartographies sémantiques. Cette créativité s'adapte parfaitement aux contraintes du genre puisqu'elle peut s'opérer sur une topographie textuelle restreinte. Mais plus encore, elle s'adapte aux contraintes discursives car elle témoigne d'une écriture du paradoxe propre au discours moral par formes brèves et car elle consiste en rapprochements, comparaisons et mises en parallèle relevant du discours littéraire.

Les réseaux lexicaux macrosyntaxiques doivent être désormais étudiés pour être comparés aux réseaux lexicaux microsyntaxiques. Les hypothèses concernant le brouillage de la cartographie sémantique, le caractère hautement contextuel des intersections sémantiques et les contraintes générique et discursives doivent être confrontées au niveau macrosyntaxique pour évaluer leur validité à ce niveau.

CHAPITRE 10 : LES RESEAUX LEXICAUX MACROSYNTAXIQUES

Introduction

Dans ce deuxième volet d'analyse sont présentés les résultats donnant à voir des réseaux lexicaux macrosyntaxiques. Ces réseaux lexicaux s'étendent au-delà de la proposition : au sein de la même période, d'une proposition à l'autre ou au sein du même paragraphe, d'une période à l'autre. Pour les réseaux lexicaux s'étendant sur plusieurs périodes, il est plus juste de parler de réseaux textuels, puisqu'ils dépassent le strict cadre de la macrosyntaxe, subordonnée à la phrase. Les réseaux lexicaux à l'échelle macrosyntaxique et textuelle supposent du fait de leur étendue topographique des configurations syntagmatiques distinctes des réseaux microsyntaxiques. Certaines catégories présentes dans le chapitre précédent se retrouvent dans ce chapitre. D'autres disparaissent comme la qualification – puisqu'elle est propre à l'échelle microsyntaxique – ou apparaissent comme l'hypotaxe – qui ne peut s'exercer qu'entre propositions. Les catégories qui subsistent – parataxe, reprise lexicale ou sémantique et prédication – sont transmuées : il n'est plus question de parataxes de mots mais de parataxes de propositions voire de périodes ; les reprises ne se limitent plus à des phénomènes résiduels comme l'antanaclase ou l'hyperonyme résumptif car elles sont représentées par l'anaphore et le polyptote ; enfin la prédication voit ses sous-catégories reconduites mais de nouvelles apparaissent à l'échelle macrosyntaxique. Du point de vue formel et syntaxique, le partage entre réseaux microsyntaxiques et réseaux macrosyntaxiques se justifie de lui-même. Mais du point de vue sémantique, il faut examiner le comportement des relations sémantiques dans ces catégories et particulièrement dans celles qui sont transposées d'une échelle à l'autre afin de faciliter les comparaisons. Ce chapitre se donne pour objectif de révéler les spécificités des réseaux macrosyntaxiques et de les comparer aux conclusions tirées de l'étude des réseaux microsyntaxiques. Quelles sont les similitudes et les divergences de fonctionnement entre les réseaux microsyntaxiques et les réseaux macrosyntaxiques ? L'étendue topographique impliquée par les réseaux macrosyntaxiques entraîne-t-elle une complexité sémantique qui rend les relations sémantiques des réseaux lexicaux plus difficiles à interpréter ou plus riches sémantiquement ? Quel est le comportement de la relation d'équivalence ? Y a-t-il aussi brouillage sémantique en discours parmi les relations sémantiques établies en langue ? Les mêmes contraintes génériques et discursives s'appliquent-elles ?

Les catégories sont classées dans l'ordre croissant des configurations syntagmatiques, des moins étendues aux plus étendues topographiquement. Ainsi, la catégorie qui ouvre le chapitre est la parataxe de propositions, qui s'étend rarement à l'échelle textuelle, puis l'hypotaxe qui ne peut que demeurer à l'échelle macrosyntaxique. La catégorie de la reprise lexicale et sémantique inclut les polyptotes et les anaphores, chacun pouvant aisément dépasser le cadre de la période pour s'étendre sur un ou plusieurs³³¹ paragraphes. Ce chapitre se termine par la catégorie de la prédication qui comporte les différents types de définitions déjà rencontrés mais une nouvelle catégorie vient s'ajouter : le portrait, cas particulier de définition qui est la catégorie topographiquement la plus étendue car elle s'étend sur de longs paragraphes.

1- LES PARATAXES DE PROPOSITIONS

Cette catégorie est le pendant macrosyntaxique de la parataxe de mots puisqu'elle concerne la parataxe de propositions ou de périodes³³². Comme elle met en lien des propositions, elle repose bien souvent sur des parallélismes de constructions³³³, ces parallélismes syntaxiques produisant nécessairement des parallélismes sémantiques entre propositions. L'interprétation de ces parallélismes peut varier tout autant que les relations sémantiques que l'on rencontre en parataxe de mots. Les réseaux lexicaux macrosyntaxiques reposant sur des parataxes de propositions sont classés en fonction des relations sémantiques dont ils témoignent : d'une part, les relations d'équivalence approchée selon les divers degrés d'intersection sémantique déjà observés et d'autre part, les relations d'opposition. Par ailleurs, la proposition étant une unité linguistique plus complexe que le mot ou le syntagme, il faut distinguer les différents éléments mis en relation : les sujets, les prédicats, les compléments du verbe ou encore les compléments circonstanciels. Dans les parataxes, les mises en parallèle peuvent porter sur un ou plusieurs de ces éléments ce qui ne rend pas ces parallélismes saillants de la même manière.

³³¹ Les cas incluant plusieurs paragraphes sont malgré tout très rares.

³³² Il est préférable de parler de périodes à propos de textes du XVII^e siècle puisque la notion de phrase dans son sens moderne n'apparaît qu'au XVIII^e siècle (Garrette, 1990). Il faut entendre par période un ensemble structuré de propositions clôt par une ponctuation forte et qui forme une unité sémantique.

³³³ Dans une période binaire, le parallélisme peut s'opérer entre la protase et l'apodose, particulièrement lorsque les propositions de la période sont en relation de parataxe.

1-1- DONNEES PRELIMINAIRES

1-1-1- Définitions des termes

La parataxe est un mode d'organisation de la phrase³³⁴, un procédé macrosyntaxique car elle s'effectue entre des propositions³³⁵, voire entre des unités linguistiques supérieures à la proposition, comme la phrase ou la période. Lorsqu'elle participe de l'organisation des unités supérieures telles que le paragraphe, elle révèle des réseaux textuels et tend à devenir un procédé de construction du texte. La parataxe de propositions connaît les deux types de parataxes : la coordination et la juxtaposition. Si la coordination de mots est limitée à quelques conjonctions de coordination, la coordination de proposition ou de phrases peut se faire avec toutes les conjonctions de coordination (*mais ou et donc or ni car*) mais aussi avec des adverbes de liaison³³⁶. Toutefois, la coordination de propositions ou de phrases connaît également ses contraintes : « une proposition coordonnée doit pouvoir être interprétée comme un apport cohérent par rapport aux contenus explicites ou implicites de ce qui précède » (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 : 876). Lors de la coordination de propositions ou de phrases, les mécanismes d'ellipse peuvent s'enclencher : un élément commun aux deux propositions ou phrases peut disparaître dans la seconde sans que ne soit affecté le sens de celle-ci. Sont sujets à l'ellipse le sujet, le verbe ou le groupe verbal et le complément d'objet nominal ou propositionnel. Pour la juxtaposition, la même nécessité de reconstruire le lien logique entre les éléments juxtaposés se retrouve. Cependant, la juxtaposition de propositions peut exploiter l'ensemble des signes de ponctuation faible et intermédiaire tels que la virgule, les deux points et le point-virgule, tandis que la juxtaposition de mots doit se contenter de la virgule. Cela permet de nuancer les séparations entre les propositions juxtaposées en offrant un plus grand éventail de liens possibles³³⁷.

³³⁴ Il faut transposer cette dénomination valable pour la description du français moderne : en remplaçant *phrase* par *période* cette définition de la coordination peut s'appliquer à la langue classique du XVII^e siècle.

³³⁵ A cet égard, la parataxe de mots relève de l'organisation de la proposition plutôt que de celle de la phrase puisqu'elle demeure microsyntaxique.

³³⁶ Ils marquent les rapports argumentatifs entre les phrases et balisent la progression textuelle. Ils se distinguent notamment des conjonctions de coordination par leur mobilité dans la proposition : ils ne sont pas nécessairement placés en tête de proposition. Ils participent davantage de la construction du texte que de celle de la période ou de la phrase.

³³⁷ Dans l'article *Ponctuation* de l'*Encyclopédie Méthodique, Grammaire et Littérature* (1786), Beauzée énonce les nuances de segmentation des propositions en fonction des divers signes de ponctuation.

1-1-2- Statistiques lexicales

Ce tableau présente le nombre de résultats de l'expérimentation en fonction des trois auteurs, puis le nombre de résultats de toutes les parataxes et le nombre de résultats des parataxes au niveau macrosyntaxique, autrement dit, les parataxes de propositions et de phrases.

La Bruyère	La Rochefoucauld	Pascal
Nombre de résultats pour l'expérimentation sur le vice et la vertu		
102	39	32 ³³⁸
Nombre de résultats pour la parataxe		
72	14	22
Nombre de résultats pour la parataxe de propositions et de phrases		
16	4	14

Tableau 11 : Les résultats par auteur de l'expérimentation, de la parataxe et de la parataxe en macrosyntaxe

Même si en absolu, La Bruyère est celui qui utilise le plus la parataxe de propositions, il recourt peu à la parataxe de propositions proportionnellement à la parataxe de mots. Cette faible utilisation de la parataxe de propositions chez La Bruyère montre un affranchissement de la période, le plus souvent constituée de propositions assemblées par parataxe. Cela peut expliquer les critiques faites à l'encontre du style de La Bruyère, style jugé pauvre. Mais cette faiblesse des parataxes de propositions dénote un style plus proche de la conversation mondaine que le style périodique. Ainsi, les remarques de La Bruyère se parent des tours de l'oralité afin d'être plus facilement reprises dans les salons que les longs développements syntaxiques des périodes à l'écrit. Chez La Rochefoucauld, la proportion de parataxes de propositions est peu élevée puisqu'elle représente moins d'un tiers des parataxes chez lui qui recourt déjà peu à la parataxe. Ce faible recourt à la parataxe peut s'expliquer par la concision intrinsèque des maximes qui ne s'embarrassent déjà pas de la lourdeur syntaxique des parataxes de mots. On ne voit donc pas comment les maximes qui se limitent à une phrase pourraient supporter la parataxe de propositions ou de phrases. Pascal utilise davantage la parataxe de propositions par rapport à la parataxe de mots. Cela s'explique par la proportion plus importante de certaines de ses pensées qui peuvent constituer des développements assez longs, incluant plusieurs paragraphes ce qui laisse tout à fait la possibilité de la parataxe de périodes. La parataxe de propositions s'accommode également de ces développements qui supposent le plus souvent un raisonnement

³³⁸ Il s'agit du nombre de résultats Frantext et non du nombre de résultats sous forme de paragraphes.

construit comme une démonstration mathématique, c'est-à-dire, alignant les propositions pour faire progresser le raisonnement.

1-2- PARATAXE REPOSANT SUR UNE MEME LEXICALISATION

Parmi les réseaux lexicaux macrosyntaxiques par parataxe, certains ont la particularité de reposer sur deux occurrences de la même lexicalisation. Un tel réseau lexical n'est possible qu'en macrosyntaxe ; il ne semble pas envisageable qu'une lexicalisation soit coordonnée à elle-même en microsyntaxe, cela relèverait de la redondance ou de la tautologie. Il faut examiner avec finesse les rapports de sens qu'entretiennent les propositions en relation de parataxe. Ces rapports, nécessairement oppositifs, reflètent un mécanisme proche de celui de l'antanaclase mettant en jeu les sens différents d'une même unité lexicale.

- La Bruyère

Les hommes, sur la conduite des grands et des petits indifféremment, sont prévenus, charmés, enlevés par la réussite: il s'en faut peu que le crime heureux ne soit loué comme la vertu même, et que le bonheur ne tienne lieu de toutes les vertus. [...] (LB, XII, 113)

Deux propositions subordonnées complétives coordonnées donnent à voir deux occurrences de *vertu*, chacune apparaissant en position de complément du verbe : « que le crime heureux ne soit loué comme la vertu même » et « que le bonheur ne tienne lieu de toutes les vertus ». Ce parallélisme de construction laisse supposer un rapport sémantique entre les deux propositions et donc les deux occurrences. Les prédications de ces deux propositions établissent un rapport sémantique entre les sujets des prédications et la lexicalisation *vertu* qui fait partie des prédicats. Le crime heureux et le bonheur sont mis sur le même plan que la ou les vertus car le crime heureux produit les mêmes effets – les louanges – et car le bonheur est susceptible de remplacer toutes les vertus. Pourtant le crime est contraire à la vertu et le bonheur n'est pas une vertu, il est tout au mieux un effet de la vertu. Cette parataxe insiste sur la spoliation de la vertu par la réussite, qu'elle aboutisse au crime ou au bonheur ; tout ce qui émane de la réussite est assimilé à la vertu par les hommes trop vite « charmés [...] par la réussite ». Ainsi, n'y a-t-il pas de différenciation faite entre les divers sens que peut prendre la lexicalisation *vertu*, encore qu'une occurrence est au pluriel et l'autre au singulier, ce qui laisse supposer un emploi massif et un emploi comptable. La parataxe insiste sur ce que les hommes font subir à la vertu.

Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin ; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une grandeur simple, naturelle,

indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ; un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur modestie, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux. (LB, III, 2)

La Bruyère s'attache à décrire deux types de grandeur chez les femmes d'où deux occurrences de la lexicalisation *grandeur* renvoyant à deux notions différentes et prenant deux sens différents. Il met en parallèle ces deux définitions en juxtaposant les deux périodes. Ces deux définitions se répondent du fait de leurs constructions parallèles. La Bruyère les initie par la même locution : « il y a », puis les femmes sont partagées en deux groupes désignés par deux syntagmes qui se répondent « quelques femmes » et « quelques autres ». Les deux types de grandeurs sont assortis d'adjectifs qualificatifs qui les départagent : l'une est « artificielle » et l'autre est « simple, naturelle ». Ainsi, une claire dichotomie apparaît entre les deux grandeurs, fondées l'une sur la nature et sa simplicité et l'autre sur l'artifice et toutes les apparences qu'il suscite. Cela se traduit notamment par la succession de syntagmes adjectivaux et de propositions relatives qui précisent les caractéristiques de ces deux grandeurs : la première est « attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin » tandis que la seconde est « indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ». Ainsi, les syntagmes adjectivaux des deux grandeurs se répondent car l'adjectif « attachée » s'oppose sémantiquement à l'adjectif « indépendante » mais les compléments des adjectifs renvoient aux mêmes références : l'attitude des femmes dans leurs gestes et leurs démarches. L'attitude des femmes est détaillée pour la grandeur artificielle du fait de l'importance de l'apparence pour cette grandeur, ce qui n'est pas le cas pour la grandeur naturelle. De même, les relatives se répondent, même si cela est moins explicite : la grandeur artificielle ne réside que dans l'apparence, aussi elle « ne va pas plus loin » que cette apparence, tandis que la grandeur naturelle provient du cœur et de la haute naissance ce qui lui confère pureté et légitimité et l'oppose à l'apparence relevant de l'attitude. Enfin, les définitions des deux grandeurs, données dans la protase de chaque période, sont suivies, dans les apodoses des propositions juxtaposées qui explicitent en quoi consistent ces grandeurs. Les deux lexicalisations *vertus* et *modestie* relevant du thème de la vertu sont présentes dans l'explicitation de la grandeur naturelle. Un réseau lexical témoignant du thème de la vertu s'ébauche autour de la grandeur naturelle, cela laisse supposer que la grandeur artificielle relève du vice. On a clairement une opposition sémantique entre les deux occurrences de la lexicalisation *grandeur* mais cette opposition nécessite l'intervention d'adjectifs qualificatifs qui révèlent les sens pris par *grandeur*. Ces sens ne sont pas intrinsèques et ne sont pas répertoriés en langue, ils apparaissent seulement en discours. Un réseau lexical peut reposer sur une seule

lexicalisation à partir du moment où celle-ci prend divers sens en discours. Cela corrobore la nécessité d'étudier les relations de sens en discours.

- La Rochefoucauld

Cet accord de la nature et de la fortune n'a jamais été plus marqué que dans la personne de Caton, et il semble qu'elles se soient efforcées l'une et l'autre de renfermer dans un seul homme non seulement les vertus de l'ancienne Rome, mais encore de l'opposer directement aux vertus de César, pour montrer qu'avec une pareille étendue d'esprit et de courage, le désir de gloire conduit l'un à être usurpateur et l'autre à servir de modèle d'un parfait citoyen ? [...] (LR, RD, XIV)

Décrivant Caton, La Rochefoucauld recourt à la coordination de deux propositions infinitives : « de renfermer dans un seul homme non seulement les vertus de l'ancienne Rome » et « mais encore de l'opposer directement aux vertus de César ». Un système corrélatif vient s'ajouter à cette coordination : *non seulement ... mais encore*. Elle élabore donc un réseau lexical à partir de la seule lexicalisation *vertus*, présente dans les deux propositions infinitives. Cependant, la distinction entre les deux occurrences repose sur une référence différente, d'ailleurs marquée par les compléments du nom distincts « de l'ancienne Rome » et « de César ». La Rochefoucauld décèle deux types de vertus opposées ayant cours durant la Rome antique : les vertus austères, stoïques et les vertus guerrières. Cela rend possibles les démarcations à l'intérieur d'une lexicalisation en fonction des sens qu'elle revêt. La coordination d'une lexicalisation avec elle-même sert donc à créer des lignes de partage à l'intérieur d'une lexicalisation pour montrer les oppositions dont elle peut être le fait.

- Pascal

La nature est corrompue.
Sans Jésus-Christ, il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère.
Avec Jésus-Christ, l'homme est exempt de vice et de misère.
En lui est toute notre vertu et toute notre félicité.
Hors de lui il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir. (P, 395)³³⁹

³³⁹ Dans l'édition de Port-Royal, il n'est pas question de deux périodes juxtaposées mais de deux propositions juxtaposées pour former une période binaire au sens classique du terme : « Sans JÉSUS-CHRIST il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère ; avec JÉSUS-CHRIST l'homme est exempt de vice et de misère ». Pascal avait donc l'habitude dans ses notes de construire des phrases simples, que l'on peut difficilement appeler période dans la mesure où elles ne comportent qu'une seule proposition. A l'inverse, pour l'édition de Port-Royal, les notes de Pascal ont été retravaillées afin de se plier davantage aux canons de l'écriture classique, qui suppose le recours aux périodes, pour une pensée structurée. Si le style assez simple de Pascal peut s'expliquer par l'absence de recherche inhérente à toute prise de notes, en tant qu'écrit temporaire, on peut également y voir l'esthétique propre au jansénisme qui dénote une parole à l'image du monde éclaté.

La deuxième et la troisième périodes sont juxtaposées même si elles constituent deux paragraphes. Elles ont quasiment la même structure syntaxique ; la seule différence réside dans le fait que la prédication de la première période est précédée d'une proposition principale : « il faut que » qui entraîne une modification du tiroir verbal de cette période. Mais ces prédications sont toutes deux constituées d'un sujet, « l'homme », et du verbe *être* accompagné d'un complément locatif ou d'un attribut et du complément de cet adjectif. Le complément de cet attribut et le complément locatif sont tous deux construits à partir de la lexicalisation *vice* et du corrélat *misère*. En outre, ces périodes sont précédées d'un complément circonstanciel construit à partir du nom propre Jésus-Christ, seule la préposition initiant ce complément circonstanciel change : *avec* dans un cas et *sans* dans l'autre.

Cette construction en parallèle donne en fait lieu à une opposition sémantique entre les deux périodes même si elles ont de nombreux éléments en commun. Cette opposition repose sur les prépositions *avec* et *sans* et les locutions verbales *être dans* et *être exempt de*. Ces quatre éléments ont en commun le sème /appartenance/ mais avec des polarités inverses : *avec* et *être dans* sont marqués par l'appartenance et *sans* et *être exempt de* par la non-appartenance. Un schéma en miroir s'instaure entre ces quatre éléments puisque *sans* et *être dans* sont présents dans la première période tandis que *avec* et *être exempt de* sont présents dans la seconde, d'où une résonance entre les périodes. A ce chiasme vient s'ajouter la connotation positive ou négative des éléments communs aux deux périodes : Jésus-Christ connoté positivement s'oppose à *vice* et *misère* connotés négativement et ces deux éléments qui sont clairement répartis de part et d'autre du sujet de la période : « l'homme ». En effet, l'homme semble l'enjeu de ce combat entre le bien et le mal symbolisé par Jésus-Christ et le vice. Syntactiquement, il est le pivot de chaque période et des structures en miroir ce qui montre qu'il est au centre de ce choix : deux options s'offrent à lui mais à lui de choisir la bonne.

1-3- LES RELATIONS D'EQUIVALENCE SEMANTIQUE APPROCHEE

Les réseaux lexicaux reposant sur des relations d'équivalence sont classés selon les divers degrés d'intersection sémantique.

1-3-1- Intersection sémantique forte

Les vices partent d'une dépravation du cœur ; les défauts, d'un vice de tempérament ; le ridicule, d'un défaut d'esprit. (LB, XII, 47)

Cette période ternaire comporte trois propositions juxtaposées construites sur le même modèle syntaxique³⁴⁰, qui n'est cependant pas repris à l'identique d'une proposition à l'autre du fait de l'ellipse du verbe dans les deux dernières propositions. Le verbe *partir* de la première proposition : « les vices partent d'une dépravation du cœur » n'apparaît plus dans les deux dernières propositions : « les défauts, d'un vice de tempérament » et « le ridicule, d'un défaut d'esprit ». Le verbe est remplacé par une virgule pour séparer le sujet du prédicat. Le parallèle syntaxique s'appuie sur un parallèle sémantique entre les sujets d'une part et de l'autre les prédicats construits sur le modèle N_1 de N_2 . En effet, les sujets sont : « les vices », « les défauts » et « le ridicule » et les prédicats « une dépravation du cœur », « un vice de tempérament » et « un défaut d'esprit ». Les trois sujets négativement connotés sont expliqués par les dysfonctionnements de trois éléments constituant un individu : le cœur, le tempérament et l'esprit. Si les lexicalisations *vice* et *défait* ont pu être considérées comme synonymes par ailleurs, ici, elles sont clairement distinguées par leurs causes. Il est à se demander s'il ne pourrait pas s'agir d'une intersection sémantique intermédiaire plutôt que d'une intersection forte au vu du nombre de différences sémantiques qui séparent ces deux lexicalisations.

Au parallèle syntaxico-sémantique viennent s'ajouter des figures de rhétorique qui amplifient l'effet de parallélisme en y incorporant un effet de cascade. Une épanadiplose émerge d'une proposition à l'autre puisque, *vice*, sujet de la première proposition est repris comme complément de la seconde et *défait*, sujet de la deuxième proposition, est pris comme complément de la troisième. Mais cette épanadiplose se double d'une antanaclase puisque les reprises de *vice* et *défait* n'ont pas le même sens que leurs premières occurrences. Si la nuance est fine pour *vice*, la différence sémantique est patente pour *défait* puisque la première occurrence signifie « absence de qualités ou mauvaises qualités » tandis que la seconde signifie « manque ». Ainsi, l'épanadiplose est une occasion de jouer sur la polysémie de ces mots ce qui donne lieu à une antanaclase même si celle-ci se joue d'une proposition à l'autre. L'antanaclase perturbe l'intersection sémantique entre les lexicalisations puisqu'elle donne à voir plusieurs sens de ces lexicalisations : si l'intersection est possible dans un sens, elle ne l'est plus dans un autre.

[...] Qui sait au contraire si l'homme dévot a de la vertu? Il n'y a rien pour lui sur la cassette ni à l'épargne, et avec raison : c'est un métier aisé à contrefaire, qui, s'il était récompensé, exposerait le Prince à mettre en honneur la dissimulation et la fourberie, et à payer pension à l'hypocrite. (LB, XIII, 28)

La Bruyère dénie au dévot toute qualité propre contrairement aux autres individus recevant pensions. Et même il insiste sur le fait que les dévots ne doivent

³⁴⁰ Si cette période est bien composée de trois propositions, il est toutefois difficile de lui attribuer le schéma ascendant – descendant avec un palier au milieu généralement attribué aux périodes ternaires. S'il y a bien une progression d'une proposition à l'autre, elles semblent demeurer sur un pied d'égalité ce qui en fait trois propositions juxtaposées sans schéma ternaire à proprement parler.

pas être récompensés car ils ne sont que dissimulation et hypocrisie, d'où la coordination des propositions infinitives suivantes : « mettre en honneur la dissimulation et la fourberie, et à payer pension à l'hypocrite ». Ces propositions énoncent les vices des dévots : la dissimulation, la fourberie et l'hypocrisie qui révèlent un réseau lexical portant sur la fausseté et l'apparence pour la dissimulation et l'hypocrisie, la fourberie venant ajouter le sème /méchanceté/. Cette concentration lexicale forme un réseau lexical dense reposant sur une intersection sémantique forte, charge le dévot de tous ses vices et accentue l'effet de stupeur et d'horreur qui doit saisir le lecteur, surtout s'il est un prince. L'usage de la parataxe, que ce soit la parataxe de mots entre *dissimulation* et *fourberie* ou la parataxe de proposition qui ajoute *hypocrite* au réseau lexical, contribue à une surenchère, qui doit saisir d'autant plus le lecteur qu'elle est fondée et non exagérée. Les lexicalisations hyponymiques qui forme le réseau lexical appartiennent au même sous-thème ce qui rend possible l'intersection forte, plus difficile à obtenir avec des lexicalisations de grande généralité.

On peut constater une moindre quantité des intersections sémantiques fortes en macrosyntaxe par rapport à la microsyntaxe. Cela semble corroborer le fait que le passage d'un niveau à l'autre entraîne une extension du contexte susceptible d'influer bien davantage sur le sens des lexicalisations et donc sur leurs potentielles intersections sémantiques.

1-3-2- Intersection sémantique intermédiaire

- La Bruyère

Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux. [...] (LB, II, 22)

Deux propositions subordonnées relatives sont coordonnées par la conjonction *et*. Ces deux propositions ont fonction d'adjectif puisqu'elles sont coordonnées à des adjectifs qualificatifs : « rares, exquis, qui brillent par leur vertu, et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux ». La coordination de ces propositions rapproche les lexicalisations *vertu* et *qualités* qui sont en relation de synonymie d'après la base lexicale. Cependant, leurs sens en contexte révèlent différents. *Vertu* au singulier signifie l'aptitude à faire le bien et à se comporter en fonction des lois de la morale, il est donc question de la vertu de manière générale et non d'une vertu spécifique. En revanche, *qualités* au pluriel suppose une grande quantité et elle ne recouvre pas nécessairement des qualités morales, d'autres aptitudes peuvent être englobées par cette lexicalisation. L'étude du sens en contexte montre qu'il n'y a qu'une intersection sémantique partielle à moins de considérer que *qualités* de par son sens général englobe *vertu*, qui n'est finalement

qu'une qualité parmi d'autres, mais une qualité morale. De par la dépendance sémantique qui existe entre *vertu* et *qualités* dans cet exemple, on ne peut parler d'intersection sémantique forte ; elle est tout au mieux intermédiaire.

- La Rochefoucauld

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger ; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes. (LR, 1)

Dans l'apodose de cette période, une construction présentative donne lieu à un parallèle de construction à l'aide de la coordination des propositions complétives. La proposition principale comporte une coordination de syntagmes : « par valeur et par chasteté » à laquelle répond la coordination des propositions complétives suivantes : « que les hommes sont vaillants, et que les femmes sont chastes ». Ainsi, les deux propositions complétives sont des définitions par caractérisation ce qui fait qu'elles sont construites sur le même modèle avec un sujet, un verbe d'état et un attribut du sujet : *homme* est mis en parallèle avec *femme* et *vaillant* avec *chaste*. La première proposition complétive répond à la première partie de la parataxe de mots présente dans la principale « par valeur » et la seconde complétive à la seconde partie de la parataxe de mots « par chasteté ». Cette mise en parallèle entre la principale et les complétives repose sur la figure du polyptote puisque des dérivés sont convoqués, ici le nom et l'adjectif au pluriel. Les parallélismes syntaxiques s'entrecroisent dans cet extrait : à la coordination de la principale répond celle des complétives, et les complétives se répondent entre elles du fait de leur construction identique. Un parallèle sémantique vient se superposer au parallèle syntaxique grâce à la figure du polyptote ; de plus, la situation entre hommes et femmes est analogue puisqu'ils ne font pas montre de leur vertu principale – la valeur pour les hommes et la chasteté pour les femmes – pour elle-même mais par intérêt. Enfin, la valeur et la chasteté appartiennent toutes deux au thème de la vertu, elles ont donc le sème /vertu/ en commun. Le sème /honneur/ est également commun dans la mesure où ces deux lexicalisations prennent ce sens dans cet extrait. Le rapprochement effectué par La Rochefoucauld entre ces deux vertus est motivé par leur communauté de sens dépassant la stricte cohyponymie. Comme l'écrit Furetière dans sa définition de l'honneur : « S'applique plus particulièrement à deux sortes de vertus : à la vaillance pour les hommes, et à la chasteté pour les femmes ». Aussi ce réseau lexical repose-t-il sur une intersection sémantique intermédiaire.

- Pascal

[...] Car s'ils connaissaient l'excellence de l'homme, ils en ignorent la corruption, de sorte qu'ils évitaient bien la paresse, mais ils se perdaient dans la superbe, et s'ils reconnaissent l'infirmité de la nature, ils en ignorent la dignité, de sorte qu'ils pouvaient bien éviter la vanité, mais c'était en se précipitant dans le désespoir. [...] (P, 194)³⁴¹

Dans cette période, la fin de la protase est constituée de deux propositions subordonnées circonstancielles de conséquence coordonnées par *mais* et construites sur le même modèle syntaxique. La première subordonnée est introduite par la locution *de sorte que* mais cette locution ni même la conjonction *que* n'est reprise à l'initiale de la seconde proposition. Ces deux propositions reprennent les lexicalisations mentionnées dans le début de ce passage, soit les deux sources de tous les vices, la paresse et l'orgueil. Toutefois, ce n'est pas la lexicalisation *orgueil* qui est reprise ici, puisque la lexicalisation sémantiquement équivalente *superbe* s'y substitue. Si un des vices est évité, en l'occurrence la paresse, les hommes tombent dans l'autre, la superbe, comme le marque la conjonction de coordination adversative *mais*. Un réseau lexical s'instaure donc entre ces deux lexicalisations. Ce réseau repose sur une relation d'équivalence sémantique à intersection intermédiaire : la paresse et la superbe sont des vices mais ce sont de plus les sources de tous les vices, aussi partagent-elles un sème supplémentaire par rapport à tous les cohyponymes du vice.

1-3-3- Intersection sémantique faible

- La Bruyère

Il y a une fausse modestie qui est vanité, une fausse gloire qui est légèreté, une fausse grandeur qui est petitesse ; une fausse vertu qui est hypocrisie, une fausse sagesse qui est prudence. (LB, III, 48)

Une parataxe asyndétique s'instaure entre les cinq propositions de cet extrait, et elle se double d'un parallèle de construction. La locution *il y a* débute la première proposition mais elle n'est pas reprise pour les autres, il y a ellipse du présentatif. Chaque proposition est construite sur le modèle *A qui est B*, autrement dit, un syntagme nominal *A* est suivi d'une proposition subordonnée relative composée d'un pronom relatif *qui*, du verbe *être* et d'un substantif *B*. De plus, le syntagme *A* est toujours composé du déterminant défini *une*, de l'adjectif *fausse* –

³⁴¹ Dans l'édition de Port-Royal, la lexicalisation *superbe* est remplacée pour la lexicalisation *orgueil* qui rend le passage plus cohérent puisqu'il reprend le début du passage où sont mentionnées les lexicalisations *orgueil* et *paresse* : « Car s'ils connaissaient l'excellence de l'homme, ils en ignoraient la corruption ; de sorte qu'ils évitaient bien la paresse, mais ils se perdaient dans l'orgueil ».

ils apparaissent toujours au féminin – et d'un nom de vertu. Quant à *B*, il s'agit toujours d'un nom de vice opposé à la vertu figurant en *A*.

Cette parataxe développe conjointement deux réseaux lexicaux qui se répondent. Un premier réseau comprend les lexicalisations et les corrélats du thème de la vertu : *modestie, gloire, grandeur, vertu* et *sagesse*. Mais ce réseau voit continuellement sa polarité inversée du fait de l'adjectif *faux* qui précède systématiquement les lexicalisations de la vertu, ce qui les fait basculer dans le thème du vice. Mais celui-ci connaît déjà ses propres lexicalisations et corrélats : *vanité, gloire, petitesse, hypocrisie* et *pruderie*. Ainsi, le réseau lexical du thème du vice peut englober le réseau du thème de la vertu puisque la polarité de celui-ci est inversée. Cette parataxe de propositions constitue une juxtaposition – confinant à l'énumération – de propositions définitionnelles où des apparences de vertus sont ramenées à des vices. Si les définitions mettent en correspondance des vertus et des vices, la parataxe contribue à généraliser cette situation à plusieurs vertus. Les lexicalisations du thème de la vertu tout comme celles du vice sont rapprochées par une parataxe pour la seule raison de leur appartenance à ces thèmes. C'est une parataxe de propositions reposant sur une intersection faible puisque seuls les traits sémantiques /vertu/ ou /vice/ sont communs aux lexicalisations.

[...] Sa vertu était obscure, et sa dévotion connue comme sa personne. [...]
(LB, VI, 16)

Dans cette période, la protase et l'apodose qui sont des prédictions à valeur de caractérisation sont coordonnées et construites sur le même modèle syntaxique ce qui donne lieu à un parallèle de construction, avec cependant l'ellipse de la copule dans l'apodose. Par le rapprochement qu'il opère, ce parallèle de construction met surtout en avant ce qui oppose ces deux propositions. Si les sujets des deux propositions sont des vertus : *vertu* et *dévotion*, les prédicats sont de sens inverse : « était obscure » et « connue comme sa personne ». Ainsi, des prédicats opposés sont dits de ces deux vertus et c'est la dévotion qui est mise en avant par rapport à la vertu. Mais la vertu a plus de prix que la dévotion aux yeux de La Bruyère qui a tendance à fustiger les dévots. Aussi, faut-il plutôt prendre *dévotion* dans son sens négatif. Le personnage décrit se trouve connu pour sa dévotion – soit une vertu transformée en vice – mais inconnu pour sa vertu. Ainsi, la coordination des deux propositions et le rapprochement qu'elle suscite accentuent le déphasage entre *vertu* et *dévotion* et révèle l'ironie qui émane du portrait dans lequel s'insère cette parataxe.

Quand un courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents ; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers [...] (LB, XIII, 23)

Cet extrait donne à voir la juxtaposition de subordinées circonstancielles de temps dont la première est introduite par *quand* tandis que les autres ne commencent que par un *que* vicariant qui reprend *quand*. Cette remarque constitue une phrase-alinéa (Seguin, 1999) car elle n'est constituée que d'une seule période enchaînant les propositions introduites par *que*. Même si le propos de Seguin s'applique au style de Montesquieu dans *De l'Esprit des lois*, il s'applique parfaitement à cette remarque de La Bruyère : la phrase-alinéa « obéit à un modèle de développement interne réitératif, qui s'installe après un écheveau de subordinations et se scande (souvenir des modes de discours rapportés du XVII^e siècle) par des *que* » (*Ibid.* : 9). Il s'agit bien d'un style périodique mais il tend vers la conversation de par sa tendance au surnuméraire.

Les propositions subordinées juxtaposées énumèrent les qualités que devraient avoir les courtisans. On rencontre la lexicalisation *ambition* dans le syntagme « guéri du faste et de l'ambition » dans la polarité négative est inversée par l'adjectif *guéri* puisqu'il en annule la portée négative. On rencontre également les dérivés adjectivaux *humble* et *équitable*, l'adjectif *humble* étant juxtaposé au syntagme adjectival « guéri du faste et de l'ambition ». Ainsi, l'ambition voit sa polarité inversée et des vertus lui sont juxtaposées. D'ailleurs, l'humilité s'oppose clairement à l'ambition : l'ambition est une mise en avant de soi-même pour parvenir à ses fins alors que l'humilité est un renoncement à soi-même. Ainsi, y a-t-il clairement antagonisme entre ce vice et cette vertu. L'introduction des antonymes dans la base lexicale a donc toute sa pertinence dans un cas comme celui-ci. Certes, le réseau lexical repose sur les dérivés *humble* et *équitable* mais il gagne à être complété par *ambition* dont la polarité est inversée puisqu'elle participe du réseau lexical décrivant les qualités que devraient avoir les courtisans. Au-delà de la relation d'opposition entre *humble* et *ambition*, c'est une relation d'équivalence approchée qui rapproche *humble* et *équitable*, mais cette équivalence ne repose que sur une intersection faible dans la mesure où le seul trait commun à ces deux variantes adjectivales est le sème /vertu/.

Les parataxes de propositions reposant sur des relations d'équivalence approchée sont moins nombreuses que leurs équivalents en parataxe de mots et elles sont plus à nuancer en raison des effets de sens entraînés par le contexte. Les réseaux lexicaux macrosyntaxiques s'avèrent donc plus complexes à interpréter que les réseaux lexicaux microsyntaxiques en raison de l'amplitude du contexte.

1-4- LES RELATIONS D'OPPOSITION

1-4-1- Relations d'opposition entre les deux thèmes

- La Bruyère

Si vous êtes né vicieux, ô Théagène, je vous plains ; si vous le devenez par faiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous corrompre, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise. Mais si vous êtes sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnaissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs dérèglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez [...] (LB, IX, 2)

La Bruyère coordonne deux périodes à l'aide de la conjonction *mais*. Les deux propositions subordonnées hypothétiques qui débudent ces périodes se font écho : « si vous êtes né vicieux » et « si vous êtes sage, modeste, tempérant, civil, généreux, reconnaissant, laborieux, etc. ». Une relation d'opposition sémantique s'instaure entre les adjectifs présents dans ces deux propositions. La première subordonnée hypothétique donne à voir *vicieux*, un dérivé de la lexicalisation privilégiée *vice* ; à l'inverse, la seconde subordonnée ne présente pas seulement un adjectif mais une énumération d'adjectifs juxtaposés renvoyant au thème de la vertu. Le thème de la vertu ne se trouve pas résumer en un adjectif comme le thème du vice, au contraire, il est fractionné en une multitude de vertus particulières : la sagesse, la modestie, la tempérance, etc. Si les deux propositions permettent d'envisager les postures morales du vice et de la vertu, l'énumération des vertus particulières permet d'insister sur le thème de la vertu et contribue à lui faire occuper un plus grand espace textuel. Toutefois une troisième proposition s'insère dans ce parallélisme car la première période comportant la subordonnée hypothétique sur le vice en comporte une seconde : on peut naître vicieux ou le devenir : « si vous êtes né vicieux » et « si vous le devenez par faiblesse ». Le vice peut être inné ou acquis, alors que la question ne se pose pas pour la vertu car seul le verbe *être* apparaît devant la liste des vertus. De plus, cette seconde proposition donne du poids au vice et lui permet de s'équilibrer avec le poids donné à la vertu, même si cette seconde proposition ne mentionne le vice qu'au travers d'une reprise anaphorique par le pronom *le*. Ainsi, la relation d'opposition entre les deux périodes du passage fait intervenir un nombre disproportionné de lexicalisations d'un thème par rapport à l'autre, effet contrebalancé par le sens général de la lexicalisation du vice par rapport au caractère particulier des vertus énumérées. L'effet de parallélisme attaché à la parataxe de propositions ne s'exerce que de manière partielle car il n'y a pas correspondance terme à terme entre les deux thèmes.

[...] ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions, prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs, donner des explications favorables à des apparences qui étaient mauvaises, détourner les petits défauts, ne montrer que les vertus, et les mettre dans leur jour, semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseraient en douter ou avancer des faits contraires ? ... (LB, IX, 34)

Cet extrait présente un cas d'énumérations de propositions infinitives formées d'un verbe à l'infinitif et du complément de ce verbe. Quatre propositions comportent des lexicalisations de la base et elles se répondent deux à deux, opposant deux couples de lexicalisations antagonistes de la base. Le premier couple est formé par les lexicalisations *bonté* et *malignité* dans les propositions suivantes : « prouver la bonté d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements » et « s'élever contre la malignité et l'envie pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs ». Ces lexicalisations étant prises dans des parataxes de mots, on peut même ajouter le corrélat *justesse* et la lexicalisation *envie* à cette opposition. Les deux lexicalisations s'opposent de manière manichéenne puisque la bonté relève du bien et la malignité du mal. Cette opposition est renforcée par les verbes dont elles sont accompagnées : *prouver* et *s'élever contre* qui ont des sens antagonistes.

Un second couple de lexicalisations s'oppose, ce sont les lexicalisations *vertus* et *défauts* dans les propositions suivantes : « détourner les petits défauts » et « ne montrer que les vertus ». L'opposition lexicale est renforcée par les verbes *détourner* et *montrer*. Ces propositions témoignent du même objectif que les précédentes : l'apparence de bien doit l'emporter sur le mal. En effet l'opposition manichéenne doit être nuancée : le mal n'est pas totalement évincé, il est seulement caché de sorte que le bien ne reste le plus souvent qu'une apparence. Si la parataxe par le parallélisme de construction accentue l'opposition entre bien et mal, elle laisse apparaître la nuance selon laquelle le bien ne cache pas totalement le mal ou du moins, le fait que le mal sous-tend l'apparence de bien.

[...] Celui qui protège ou qui loue la vertu pour la vertu, qui corrige ou qui blâme le vice à cause du vice, agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans nulle singularité, sans faste, sans affectation [...] (LB, IX, 46)

La juxtaposition de propositions subordonnées relatives forme un sujet complexe : « celui qui protège ou qui loue la vertu pour la vertu, qui corrige ou qui blâme le vice à cause du vice » marqué par une opposition sémantique. Les deux relatives juxtaposées sont construites sur le même modèle : deux verbes sont coordonnés par la conjonction *ou*, le complément du verbe est constitué par un syntagme nominal comportant une lexicalisation privilégiée et ces propositions se terminent par un complément circonstanciel de cause, ce complément circonstanciel comprenant lui-même la lexicalisation qui le précède. Au sein de

chaque proposition, la lexicalisation privilégiée du thème se fait écho. Les deux propositions étant construites sur le même modèle, les lexicalisations antagonistes *vice* et *vertu* se répondent. L'opposition se joue également avec les verbes des propositions relatives : *protéger* et *louer* pour la vertu répondent à *corriger* et *blâmer* pour le vice. Seuls *louer* et *blâmer* s'opposent clairement ; il n'y a pas de lien direct entre *protéger* et *corriger* mais le premier est propre à la vertu qui peut être menacée par le vice et le second concerne le vice qui doit être corrigé pour accéder à la vertu. Si les lexicalisations des propositions relatives forment un réseau lexical basé sur une relation d'opposition, ces deux propositions s'orientent pourtant vers la même fin : la vertu. La vertu est valorisée et le vice est dévalué ce qui favorise indirectement la vertu. Ainsi, si le réseau lexical révèle clairement l'antagoniste entre les thèmes qu'il manifeste, il n'en permet pas moins d'allier ces deux thèmes pour un même objectif sémantique : la promotion de la vertu.

[...] Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point ; c'est donc un vice, et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste ? (LB, XI, 148)

Dans le présent cas, des reprises anaphoriques viennent s'adjoindre à la parataxe de propositions ce qui la complexifie sans compter que le réseau lexical qu'elles révèlent s'élabore comme un chiasme. Du point de vue sémantique, la relation d'opposition et la relation d'hyponymie se manifestent³⁴². La parataxe de propositions sous la forme d'une juxtaposition s'instaure entre la protase « ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point » et l'apodose « c'est donc un vice, et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste ? ». Plus précisément, la parataxe repose sur les premiers éléments de chaque proposition, soit les deux présentatifs : « ce n'est pas sagesse » et « c'est donc un vice ». Les présentatifs mettent en correspondance une lexicalisation privilégiée, *vice*, et une lexicalisation hyponymique de la vertu, *sagesse*. Si ces deux lexicalisations sont de polarité inverse, l'un des présentatifs étant assorti d'une négation sa polarité est inversée de sorte que les deux propositions présentatives ont la même polarité. Elles ont toutes deux pour but de caractériser un comportement décrit par La Bruyère dans le début du passage. La présence de la conjonction *donc* ajoute un caractère conclusif à l'apodose qui est en fait l'aboutissement d'un raisonnement. Ainsi, une première relation d'opposition apparaît entre une lexicalisation spécifique et une

³⁴² La relation d'hyponymie et les reprises sémantiques (anaphore et annonce) dont elle participe sont traitées dans la partie impartie à l'anaphore.

lexicalisation générique mais leur antagonisme est corrigé par la négation si bien qu'elles se trouvent insérées dans des propositions ayant la même polarité.

Ces deux propositions présentatives sont chacune complétées par une autre proposition qui poursuit le parallélisme même s'il est moins patent. La première proposition « ce n'est pas sagesse ... » est suivie d'une proposition qui sert de justification : « car la vertu est égale et ne se dément point ». Ainsi, apparaît *vertu* qui est l'hyperonyme de *sagesse*. Cette lexicalisation fait pendant à *vanité* dans la proposition suivant le second présentatif qui est l'hyponyme de *vice* et l'aboutissement de la définition du comportement décrit dans le passage. Ces deux nouvelles lexicalisations sont elles-mêmes en relation d'opposition avec le même fossé entre lexicalisation générique – *vertu* – et lexicalisation spécifique – *vanité*. Ce sont deux relations d'opposition déséquilibrées qui se font face dans chaque segment des propositions juxtaposées. Toutefois, les relations d'hyponymie s'exercent dans un mouvement inverse : du particulier au général pour le thème de la vertu et du général au particulier pour le thème du vice. Ce mouvement accompagne le raisonnement opéré pour parvenir à définir le comportement décrit. Cette construction en miroir, ce chiasme incite à opposer plutôt *vice* à *vertu* et *sagesse* à *vanité* ce qui permet de restaurer des relations d'opposition placées sur un même plan de généralité ou de spécificité. La construction ascendante puis descendante propre à la période accompagne le mouvement sémantique qui relie les lexicalisations selon le même schéma qui n'oppose pas directement *sagesse* à *vanité*, mais le fait par l'intermédiaire de leurs hyperonymes.

[...] Le voile de la modestie couvre le mérite, et le masque de l'hypocrisie cache la malignité. [...] (LB, XII, 27)

Cette période binaire donne à voir une protase et une apodose coordonnées par *et* et élaborées sur le même modèle syntaxique. Ces propositions sont des prédications pleines : le sujet est composé d'un nom et de son complément nominal ce qui donne une structure en N_1 de N_2 et le prédicat est composé d'un verbe et de son complément nominal, d'où une structure $V + N_3$. Une couche sémantique vient s'ajouter au modèle syntaxique, ce qui renforce le parallélisme entre les propositions. Deux champs sémantiques s'associent dans cet extrait : si les N_2 et N_3 participent des thèmes du vice et de la vertu, les N_1 et V appartiennent au sous-thème de la dissimulation. Ce sous-thème est marqué par les noms *voile* et *masque* et les verbes *couvrir* et *cacher*. Et pour ce qui est des N_2 et N_3 , ceux de la première proposition ressortissent du thème de la vertu : la lexicalisation *modestie* et le corrélat *mérite*, et ceux de la deuxième proposition ressortissent du thème du vice : les lexicalisations *hypocrisie* et *malignité*. Si le sous-thème de la dissimulation est appliqué à des thèmes antagonistes, il révèle cependant des fonctionnements similaires : la dissimulation peut aussi bien être le fait du vice que de la vertu. Certes, l'hypocrisie est notoirement reconnue comme étant une forme de

dissimulation mais l'on a tendance à oublier que la modestie en est une aussi. Ainsi, la dissimulation traverse ces deux thèmes, mais si elle œuvre dans le même sens car elle cache certains des points essentiels de ces thèmes, elle aboutit à des résultats opposés. En raison de la modestie, le mérite, qui peut être considéré comme la conséquence d'un comportement vertueux, n'éclate pas à la vue de tous si bien que la vertu n'est pas mise en avant – mais c'est là son propre. A l'inverse, l'hypocrisie permet de dissimuler la malignité, autrement dit, ce qui est l'un des fondements du vice et lorsqu'il se cache, le vice prend souvent des dehors vertueux, ce qui le rend difficile à combattre.

[...] S'il se jette dans la morale, ce n'est pas lui, c'est le divin Platon qui assure que la vertu est aimable, le vice odieux ; ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. [...] (LB, XII, 64)

Cet extrait présente une juxtaposition de propositions subordonnées complétives. Si la première proposition possède bien les marques de la prédication – un support verbal – et les marques de la complétive – la conjonction *que* –, la seconde proposition ellipse ces marques de sorte que subsistent le sujet et le prédicat sans le support verbal. Cette parataxe s'accompagne d'une même structure syntaxique pour les deux propositions au-delà du phénomène d'ellipse. Ces propositions sont en fait des définitions par caractérisation puisque le prédicat est constitué du verbe d'état *être* et d'un adjectif attribut. Mais du fait de l'ellipse, le modèle sujet – verbe d'état – attribut du sujet de la première proposition se réduit à la structure sujet – attribut du sujet dans la seconde proposition. Cette construction parallèle est assortie d'une opposition sémantique entre les sujets et les attributs puisque *vertu* et *vice* sont les sujets des propositions et ils sont caractérisés par les adjectifs attributs *aimable* et *odieux*. Ainsi, la première proposition est constituée de mots positivement connotés et la seconde de mots négativement connotés. Les prédications renforcent donc l'antagonisme entre les sujets.

Les extrémités sont vicieuses, et partent de l'homme : toute compensation est juste, et vient de Dieu. (LR, XVI, 49)

Dans cette période, la protase et l'apodose juxtaposées sont construites sur le même modèle syntaxique : elles sont constituées d'un sujet et de deux prédicats coordonnés. Les éléments du sujet et des prédicats se répondent deux à deux du fait de leur relation antagoniste. En premier lieu, ce sont les premiers prédicats qui s'opposent pour former un réseau lexical puisqu'ils opposent les adjectifs *vicieuses* et *juste*. On a donc le dérivé de la lexicalisation privilégiée *vice* et celui d'une lexicalisation hyponymique de la vertu, *justice*. Malgré la différence au plan de la généralité et de la spécificité, l'antagonisme demeure et est renforcé par les autres éléments des propositions. En effet, le sujet de la protase, « les extrémités », répond au sujet de l'apodose « toute compensation » : la compensation est un juste milieu,

un équilibre ce qui l'oppose clairement aux extrémités. Les seconds prédicats se répondent également avec les compléments « de l'homme » et « de Dieu » qui s'opposent. En effet, l'homme est sujet au vice qui sont des extrémités du fait de leur caractère excessif, c'est de l'homme, depuis sa chute, que vient le vice, alors que les vertus relèvent d'un équilibre, donc d'un juste milieu et elles émanent de Dieu, qui est parfait. Mais l'homme qui est foncièrement vicieux en raison du péché originel ne peut atteindre la vertu que grâce à Dieu. Cette période clôt les *Caractères* par un message éminemment religieux, incitant à communier avec Dieu pour atteindre la vertu, tant les hommes sont vicieux, ce que l'ouvrage dans sa totalité s'est employé à montrer par la peinture des mœurs du siècle.

- La Rochefoucauld

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt. (LR, MS, I, 28)

La période de cet extrait comprend deux prédications coordonnées : « on ne blâme le vice » et « on ne loue la vertu ». La fin de la négation restrictive leur est commune : « que par intérêt » et elle fait figure de complément circonstanciel de cause. Les deux prédications ne sont pas autonomes du fait de la négation restrictive, surtout la première prédication car la négation restrictive ne s'achève qu'avec la seconde prédication. Mais cette ellipse a pour fonction de retarder l'apparition du complément circonstanciel qui devient d'autant plus retentissant une fois les deux prédications coordonnées. Cette coordination suppose un rapprochement reposant sur une cause commune : les individus qui blâment le vice et qui louent la vertu sont motivés par l'intérêt qui est donc appliqué à deux activités pourtant louables ; cette maxime a pour objectif de révéler les rouages de l'esprit et du comportement humain. Mais s'il y a parallèle syntaxique entre les prédications, il y a également parallèle sémantique car les prédications aboutissent à des valeurs de vérité pointant dans la même direction : le vice est rabaissé et la vertu sublimée. Les deux propositions sont positivement connotées mais l'intervention du complément circonstanciel de cause « par intérêt » détruit cette connotation positive. Si l'antagonisme entre les deux thèmes révélés par leur lexicalisation privilégiée est effacé au profit de la vertu, cette interprétation est aussitôt renversée par le complément circonstanciel de cause qui lève le voile sur les comportements humains.

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes : sans elle nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes. (LR, 358)

Dans cette période, l'apodose se divise en deux segments dont le premier entretient un parallélisme sémantique avec la protase. La Rochefoucauld définit l'humilité comme une preuve des vertus chrétiennes dans la protase ce qui fait

émerger un réseau lexical à partir des lexicalisations *humilité* et *vertu*. Mais l'apodose qui lui est juxtaposée expose la situation de l'homme sans l'humilité : « sans elle nous conservons tous nos défauts ». La lexicalisation *défauts* vient s'ajouter au réseau lexical en s'opposant à *vertus*. D'une relation d'hyponymie, le réseau lexical s'étend à une relation d'opposition. Mais cette relation d'opposition participe de la description de l'humilité commencée dans la protase. D'ailleurs, *humilité* est reprise dans l'apodose par le pronom anaphorique *elle* précédé de l'adverbe *sans* qui permet d'instaurer la situation en l'absence d'humilité. Ainsi, dans le cas où il n'y a pas d'humilité, ce n'est plus la lexicalisation *vertu* qui apparaît mais la lexicalisation *défauts*. Ce réseau lexical articulé autour de la lexicalisation *humilité* expose clairement l'antagonisme entre les deux contraires que sont *vertus* et *défauts*. Elle est le vecteur qui permet de situer et de juger les comportements humains.

- Pascal

[...] Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la piété, mais cette peine ne vient pas de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. [...] (P, 514)³⁴³

Dans cette période, l'apodose introduite par la conjonction *mais* est constituée par la coordination de deux propositions dont la seconde voit son sujet et son support verbal ellipsés. On a pour la première proposition : « mais cette peine ne vient pas de la piété qui commence d'être en nous » et pour la deuxième proposition ellipsée : « mais de l'impiété qui y est encore » où le sujet « cette peine » et le support verbal *venir* ont disparu. Le prédicat sans le support verbal est repris d'une proposition à l'autre. Cette coordination de prédicats permet de rapprocher les deux lexicalisations antagonistes *piété* et *impiété*, clairement marquées par la morphologie puisque le contraire est construit grâce à l'ajout du préfixe négatif – *in*. Dans la première proposition de la période, Pascal indique qu'« il y a de la peine en entrant dans la piété » et il poursuit en indiquant que ce n'est pas la piété qui cause cette peine mais notre impiété, qui est encore en nous au moment de l'entrée en piété. La lexicalisation *piété* est corrigée par son contraire, la lexicalisation *impiété* ; grâce à la coordination par la conjonction *mais* qui marque une opposition, on pouvait donc tout à fait s'attendre à des lexicalisations antagonistes. D'emblée, par la modalité négative du premier élément de la seconde proposition, Pascal indique que le propos qu'il va tenir n'est pas la vérité, aussi attend-on

³⁴³ Lorsque l'on compare cet extrait à sa version remaniée dans l'édition de Port-Royal, on constate de nombreuses modifications dans la structure syntaxique des propositions : « S'il y a quelque tristesse mêlée, et sur tout à l'entrée, c'est de nous qu'elle vient, et non pas de la vertu ; car ce n'est pas l'effet de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore ». Cependant, cela ne change guère la substance du message et d'ailleurs, l'on retrouve l'essentiel des lexicalisations formant le réseau lexical analysé ici.

nécessairement une correction à la suite de cette prédication. La seconde prédication, à la modalité assertive cette fois, indique la vérité. Si deux lexicalisations antagonistes apparaissent dans ce réseau lexical, c'est pour se servir de leur antagonisme intrinsèque en vue de l'autocorrection du propos tenu. Ce mécanisme de correction a pour objectif de retarder la venue de la vérité et surtout d'écartier les interprétations hâtives, et notamment celles que pourraient faire des esprits forts, auxquels s'adresse en partie Pascal lorsqu'il rédige ces notes qui deviendront les *Pensées*.

[...] Sans ces divines connaissances, qu'ont pu faire les hommes sinon ou s'élever dans le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée, ou s'abattre dans la vue de leur faiblesse présente ? (P, 194)³⁴⁴

La période de cet extrait donne à voir la coordination de deux propositions infinitives à l'aide de la conjonction *ou* répétée à l'initiale de chaque proposition. L'alternative marquée par cette coordination oppose les deux attitudes qu'ont pu adopter les hommes sans les connaissances divines : « ou s'élever dans le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée » et « ou s'abattre dans la vue de leur faiblesse présente ». Chaque élément de ces propositions s'oppose deux à deux : les verbes *s'élever* et *s'abattre*, *le sentiment intérieur* et *la vue*, *grandeur* et *faiblesse* et enfin *passée* et *présente*. Chacun de ces couples de mots peut être considéré comme un couple d'antonymes. Mais surtout le réseau lexical se construit à partir des lexicalisations *grandeur* et *faiblesse* appartenant chacune à un des thèmes étudiés, les autres mots présents dans ces propositions venant renforcer par leur antagonisme l'opposition entre ces lexicalisations. Les deux propositions reposent sur cette stricte opposition mais s'appuient surtout sur l'opposition entre *grandeur* et *faiblesse*³⁴⁵.

[...] Car elle apprend aux justes qu'elle élève jusqu'à la participation de la divinité même qu'en ce sublime état ils portent encore la source de toute la corruption qui les rend durant toute la vie sujets à l'erreur, à la misère, à la mort, au péché ; et elle crie aux plus impies qu'ils sont capables de la grâce de leur rédempteur. [...] (P, 194)³⁴⁶

³⁴⁴ La version remaniée de ce passage dans l'édition de Port-Royal se distingue par un découpage différent des propositions par la ponctuation faible mais cela ne concerne que la première des deux virgules du passage : « Sans ces divines connaissances qu'ont pu faire les hommes, sinon ou s'élever dans le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée, ou s'abattre dans la vue de leur faiblesse présente ? ».

³⁴⁵ Toutefois, on peut douter du sens strictement moral de ces lexicalisations puisque Pascal les utilise pour caractériser le comportement de l'homme vis-à-vis de la religion ce qui leur confère un sens théologique, se détachant quelque peu de la morale.

³⁴⁶ Ce passage se distingue de la version remaniée de l'édition de Port-Royal par l'absence de majuscules aux noms propres « divinité » et « rédempteur » : « Car elle apprend aux justes qu'elle élève jusqu'à la participation de la Divinité même, qu'en ce sublime état ils portent encore la source de toute la corruption qui les rend durant toute leur vie sujets à l'erreur, à la misère, à la mort, au péché ; et elle crie aux plus impies qu'ils sont capables de la grâce de leur Rédempteur ».

Cette période donne à voir une protase et une apodose coordonnées par *et* construites pour l'essentiel sur le même modèle syntaxique. Chaque proposition débute par un sujet pronominal qui renvoie à la religion chrétienne mentionnée dans le début de l'extrait, suit un verbe de parole, et la proposition se clôt par un syntagme nominal désignant les personnes auxquelles le sujet s'adresse et par une proposition complétive exposant le contenu du message. La religion chrétienne est l'objet d'une personnification du fait de l'usage des verbes de parole *apprendre* et *crier* de sorte que la religion semble explicitement s'adresser aux hommes. La construction syntaxique des propositions n'empêche pas l'antagonisme qui les sépare : la religion s'adresse à deux catégories d'individus radicalement différentes et elle ne leur transmet pas le même message. Dans la protase, elle parle « aux justes » et dans l'apodose « aux impies » ; le réseau lexical traversant cet extrait se constitue à partir de ces deux lexicalisations antonymes. Mais si le message délivré par la religion chrétienne diffère pour ces deux groupes d'individus, il est pourtant orienté dans la même direction puisqu'il s'agit pour tous de retourner dans le giron de Dieu.

[...] L'enfant est la vertu et le roi est la malignité de l'homme. [...] (P, 261)

Citant et commentant les écrits des rabbins, Pascal reprend certaines de leurs métaphores. Deux lexicalisations de la base sont comparées du fait de la coordination des deux propositions. La vertu est assimilée à un enfant et la malignité à un roi. Dans ce fragment, Pascal développe l'idée d'un enfant pauvre et sage et d'un roi vieux et fou. Au travers de ces deux figures et de la parataxe, la vertu et la malignité sont rapprochées. Les deux individus qui leur servent de personnalisation conservent l'antagonisme entre ces deux notions. Aucune reconfiguration de cette opposition n'est menée ; le sens en discours est donc le même que le sens en langue.

Les philosophes ont consacré les vices en les mettant en Dieu même ; les chrétiens ont consacré les vertus. (P, 355)

Cette période oppose les deux lexicalisations privilégiées des thèmes, *vice* et *vertu*. Les deux propositions sont construites sur le même modèle syntaxique articulé par le verbe *consacrer*. Le sujet de la protase est « les philosophes » et il s'oppose au sujet de l'apodose « les chrétiens ». Les uns et les autres consacrent les deux thèmes antagonistes, les philosophes étant du côté du vice et les chrétiens du côté de la vertu. Ce rapprochement rendu possible par la parataxe et le parallélisme de construction montre bien la valorisation des chrétiens et la dévalorisation des philosophes par Pascal. Quant au gérondif de la protase « en les mettant en Dieu même », il fait l'objet d'une ellipse dans l'apodose car pour les chrétiens, les vertus sont liées à Dieu. L'opposition intrinsèque entre les vices et les vertus est renforcée

par l'antagonisme propre à Pascal entre philosophes et chrétiens. Ce réseau lexical assoit l'antagonisme entre les deux thèmes étudiés et ne cherche pas à recomposer leur cartographie sémantique.

[...] En lui est toute notre vertu et toute notre félicité.
Hors de lui il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir. (P,
395)³⁴⁷

Deux périodes juxtaposées sont construites sur des modèles syntaxiques semblables : elles sont précédées d'un complément locatif, ceux-ci se répondant car ils sont construits de la même manière : « en lui » et « hors de lui » où le pronom personnel objet renvoie à Jésus-Christ évoqué au début de ce passage. Ces deux compléments s'opposent par la même idée d'appartenance et de non-appartenance présente dans la première phrase de cet extrait. Les périodes ont pour prédicat des verbes ou locutions verbales marquant l'existence : le verbe *être* et la locution verbale *il y a*, celle-ci est assortie d'une négation restrictive qui ne modifie pas sa polarité. Ces deux prédicats d'existence impliquent des constructions syntaxiques différentes. En effet, les lexicalisations des thèmes étudiés qui forment le réseau lexical de ce passage n'occupent pas les mêmes fonctions syntaxiques mais bien la même place. Pour la première période, la coordination « toute notre vertu et toute notre félicité » est en fonction sujet mais est située après le verbe *être*. A l'inverse, pour la seconde période, la juxtaposition « vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir » est également située après le verbe mais occupe la fonction objet. Le parallèle entre ces deux périodes aurait dû être en chiasme si Pascal avait adopté l'ordre SVO pour les deux périodes, mais l'inversion OVS subie par la première période donne lieu à un parallélisme en miroir. Ce parallélisme est renforcé par le contenu des parataxes : les éléments qui les constituent peuvent être opposés : *bonheur / misère, vertu / vice*, même si les derniers éléments de la juxtaposition négativement connotée restent sans correspondant. On retrouve le couple de lexicalisations privilégiées *vice* et *vertu* qui forme le noyau du réseau lexical. L'examen de ce réseau lexical révèle la présence de nombreux corrélats propres au discours religieux tenu par Pascal, mais ils n'ont pas vocation à être intégrés à la base lexicale car ils ne relèvent pas explicitement du vocabulaire moral.

³⁴⁷ La comparaison de cet extrait avec le passage correspondant dans l'édition de Port-Royal témoigne des modifications apportées par les éditeurs de l'édition princeps. Dans l'édition de Port-Royal, le modèle syntaxique suivi est la période, composée de propositions juxtaposées : « En lui est tout notre bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumière, notre espérance ; et hors de lui il n'y a que vice, misère, ténèbres, désespoir, et nous ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu, et dans notre propre nature ». Qui plus est, le vocabulaire présent dans les deux extraits n'est pas le même, ce qui n'aurait pas donné lieu aux mêmes réseaux lexicaux. Cette comparaison montre surtout le désir des éditeurs de Port-Royal de conformer les notes de Pascal à l'attente classique de la période, attitude que ne suivait pas Pascal dans ses notes, soit parce qu'il s'agit de notes justement, soit pour se conformer à l'esthétique janséniste.

Il n'y a que deux sortes d'hommes, les uns justes qui se croient pécheurs, les autres pécheurs qui se croient justes. (P, 483)

Cet extrait donne à voir la juxtaposition de deux syntagmes nominaux construits sur le même modèle : un syntagme nominal suivi d'une proposition subordonnée relative. Cette parataxe met en jeu deux lexicalisations antagonistes de la base : *justes* et *pécheurs*. Ces deux lexicalisations déjà rencontrées et opposées chez Pascal témoignent de la prégnance du vocabulaire religieux dans sa pensée. Ces deux lexicalisations se trouvent chacune dans les deux syntagmes juxtaposés : en premier lieu dans le syntagme et en second dans la subordonnée relative, à chaque fois occupant une fonction adjectivale. Mais la particularité de ce parallélisme de construction est qu'il se double d'un chiasme puisque chaque lexicalisation occupe alternativement une place et l'autre. Ainsi, a-t-on *justes* et *pécheurs* puis *pécheurs* et *justes*. Ce chiasme renforce l'opposition entre les justes et les pécheurs : intrinsèquement, *pécheurs* et *justes* s'opposent mais ici, ils s'opposent d'autant plus que les justes s'humilient en se croyant pécheurs et les pécheurs s'enorgueillissent du statut de justes. Les croyances des uns et des autres intervertissent leurs propriétés ce qui contribue à les rendre excessifs. Sans le chiasme, les justes se seraient crus justes et ils auraient donc eu tendance à s'enorgueillir de leur statut et les pécheurs se seraient crus pécheurs, cette humiliation les aurait revalorisés. Ainsi, la parataxe permet de rapprocher des opposés et le chiasme en reprenant les mêmes mots accentue l'opposition des individus rapprochés.

[...] Ses passions ainsi dominées sont vertus ; l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue. Et ce sont aussi bien vertus que la clémence, la pitié, la constance, qui sont aussi des passions. Il faut s'en servir comme d'esclaves, et, leur laissant leur aliment, empêcher que l'âme n'y en prenne. Car quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne. (P, 515)

Les deux parataxes de cet extrait s'appuient sur des parallélismes de construction. Le premier cas de figure repose sur un chiasme. La première période donne à voir les lexicalisations *passions* et *vertus* et la seconde les mêmes lexicalisations mais dans l'ordre inverse. Selon Pascal, quand les passions sont dominées, elles deviennent des vertus et certaines vertus sont aussi des passions. Ce chiasme ne sert pas à opposer *passions* et *vertus* mais au contraire à montrer leurs points de contact. Et pour appuyer son propos, Pascal énumère des passions devenues vertus et des vertus qui sont en fait des passions.

Le second cas de figure n'est pas exactement une parataxe car les deux périodes en jeu ne sont pas l'une à la suite de l'autre dans l'extrait, deux périodes les séparent. Cependant c'est le parallélisme de construction qui les rapproche. Il faut décrire le schéma lexical pour comprendre ce parallélisme. La première période comporte les mots suivants : *passions*, *dominées* et *vertus* tandis que la dernière

période comporte les mots suivants : *passions*, *maîtresses* et *vices*. La lexicalisation *passions* permet d'articuler ces deux périodes et le rapprochement qu'elle opère révèle d'autant mieux l'opposition qui réside entre les autres mots : on a donc les couples *dominées / maîtresse* et *vertus / vices*. Ces oppositions montrent que les passions peuvent se muer en deux choses contraires selon la situation dans laquelle elles se trouvent : si elles peuvent aisément devenir des vices, elles peuvent aussi devenir des vertus, lorsqu'elles sont maîtrisées.

Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contrepois de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. Ôtez un de ces vices, nous tombons dans l'autre. (P, 568)

Les lexicalisations privilégiées des thèmes sont opposées sans qu'il y ait remise en cause de cet antagonisme. Au contraire, Pascal entreprend d'expliquer en quoi consiste cet antagonisme. Pour ce faire, il recourt à la lexicalisation *force* qu'il oppose à *vices* dans une parataxe de propositions. Ces lexicalisations apparaissent dans des syntagmes nominaux exprimant le moyen : la force d'âme n'est pas le moyen de se soutenir dans la vertu, c'est le contrepois entre deux vices opposés qui permet de se soutenir dans la vertu. Même si la force d'âme relève du thème de la vertu, elle est rejetée au profit des vices. Cette parataxe montre que la vertu ne doit pas son existence à une vertu particulière mais à la balance entre les vices. Cela témoigne d'une conception aristotélicienne de la vertu comme juste milieu entre deux vices. Cet équilibre fragile peut être aisément rompu dès lors que l'un des vices est ôté, ce qui fait basculer dans l'autre vice.

[...] Le propre de la justice est d'abattre l'orgueil, quelques saintes que soient les œuvres, « et non intrins in iudicium, etc.. », et le propre de la miséricorde est de combattre la paresse en invitant aux bonnes œuvres selon ce passage [...] (P, 648)

Cette période se décompose en une protase et une apodose coordonnées par la conjonction de coordination *et*. Elles sont construites sur le même modèle syntaxique : *le propre de X est de Y* où *X* est une vertu précédemment citée dans ce fragment, soit la justice et la miséricorde et où *Y* est un prédicat décrivant l'action que cette vertu exerce sur un vice. Cette parataxe de propositions vient compléter la parataxe de mots qui la précède et qui met en lien les deux vertus. Cette parataxe de propositions développe la parataxe de mots en expliquant en quoi ces deux vertus agissent dans un même but et selon un même moyen puisqu'il s'agit « d'abattre » et « de combattre ». Chacune s'attaque à un vice, décrit plus haut dans le fragment, soit l'orgueil et la paresse, que Pascal considère comme les deux sources des péchés. Ces deux propositions indiquent avec quel vice chaque vertu doit être mise en correspondance.

[...] Comme s'il y avait deux enfers, l'un pour les péchés contre la charité, l'autre contre la justice. [...] (P, 707)

Cet extrait donne à voir une juxtaposition de syntagmes construits sur le même modèle syntaxique à la différence que le second est l'objet d'une ellipse. Ces syntagmes débutent par les déterminants pronominaux *l'un* et *l'autre* qui reprennent le syntagme « deux enfers » de la proposition subordonnée comparative. Le syntagme prépositionnel « pour les péchés » présent dans le premier syntagme est ellipsé dans le second. La parataxe permet de rapprocher le dernier élément de chaque syntagme : les syntagmes prépositionnels « contre la charité » et « contre la justice ». Ainsi, pour Pascal, il existe deux types de péchés, les péchés contre la charité et les péchés contre la justice qui donnent chacun lieu à un enfer différent. Il s'agit de deux vertus chrétiennes, chères à Pascal.

1-4-2- Relations d'opposition à l'intérieur d'un même thème

Même si elles sont peu nombreuses, les parataxes par relation d'opposition entre des lexicalisations d'un même thème montrent qu'il est possible de rechercher des lignes de fracture à l'intérieur d'un thème qui pouvait sembler homogène et compact à l'origine. Cela témoigne de l'impact du contexte et de la malléabilité des relations en discours. Ces cas de figure sont particulièrement significatifs quant à l'importance du discours par rapport à la langue pour une étude sémantique et lexicale. Seul le thème du vice est concerné, ce qui se comprend d'autant mieux qu'il est fait d'excès, c'est-à-dire, de vices extrêmes s'opposant les uns aux autres.

- La Bruyère

On ne tarit point sur les Pamphiles : ils sont bas et timides devant les princes et les ministres ; pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu ; [...] (LB, IX, 50)

Cette phrase-alinéa, dont seul le début est donné, est composée d'une juxtaposition de propositions. La deuxième et la troisième propositions sont juxtaposées et sont l'objet d'un parallélisme de construction qui autorise l'ellipse du verbe *être* dans la troisième prédication si bien que le prédicat apparaît sans son support verbal. Les deux propositions suivantes s'opposent : « ils sont bas et timides devant les princes et les ministres » et « pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu ». L'opposition s'opère entre les éléments du prédicat : les attributs « bas et timides » et « pleins de hauteur et de confiance » et leurs compléments : « devant les princes et les ministres » et « avec ceux qui n'ont que de la vertu ». L'opposition sémantique repose sur le dérivé *bas* et la lexicalisation *hauteur* qui appartiennent toutes deux au thème du vice. Les compléments de ces attributs permettent de montrer l'opposition dans les attitudes des Pamphiles en plus du fait que *hauteur* et *bassesse* impliquent une opposition d'ordre spatiale

transposée à la sphère morale. L'échelle verticale sur laquelle on pourrait placer ces attitudes est inverse de l'échelle sociale sur laquelle on pourrait situer les personnes subissant ces comportements. A l'intérieur du vice, il est possible de déceler des antagonismes donnant lieu à des relations d'opposition et à des réseaux lexicaux basés sur ces relations. L'antagonisme est renforcé par les corrélats qui accompagnent les lexicalisations de la base : le corrélat *confiance* pour *hauteur* et le corrélat *timide* pour *bas*. Devant les ministres et les princes qui sont des personnages hauts placés, les Pamphiles rampent à leurs pieds mais adoptent l'attitude inverse face aux personnages qui ne sont pas socialement haut placés et qui n'ont que de la vertu. Seuls comptent les honneurs et la grandeur, la vertu n'est pas reconnue par ces personnages comme étant un objet de déférence.

- Pascal

[...] Car ne voyant pas la vérité entière, ils n'ont pu arriver à une parfaite vertu ; les uns considérant la nature comme incorrompue, les autres comme irréparable, ils n'ont pu fuir ou l'orgueil ou la paresse qui sont les deux sources de tous les vices, puisqu'il ne peut sinon ou s'y abandonner par lâcheté, ou en sortir par l'orgueil. [...] (P, 194)

Le réseau lexical dans l'apodose articule les deux propositions qui la composent. La coordination de mots « ou l'orgueil, ou la paresse » de la première proposition répond à la coordination de prédications infinitives par la conjonction *ou* présente dans la seconde proposition de cette période : « ou s'y abandonner par lâcheté, ou en sortir par l'orgueil ». Si l'on retrouve bien la lexicalisation *orgueil* dans les deux parties de cette période, à l'inverse, la lexicalisation *paresse* s'est muée en le corrélat *lâcheté* d'une proposition à l'autre. Mais cette reprise par une lexicalisation différente peut se justifier par leur proximité sémantique : la paresse et la lâcheté supposent une inaction car la paresse consiste à ne pas agir et la lâcheté consiste à ne pas faire acte de courage lorsque cela est requis. Mais la lâcheté et la paresse sont des vices totalement distincts de l'orgueil. Et par l'alternative des différentes coordinations, Pascal instaure une fracture au sein même du thème du vice, ce qui suppose que ces vices particuliers sont suffisamment différents pour être opposés de manière aussi tranchée. Cependant, cette alternative circonscrite au thème du vice montre que les hommes ne peuvent en sortir ; quelle que soit l'option qu'ils choisissent, ils se situeront nécessairement dans le vice. Ainsi, le recours à la coordination par la conjonction *ou* marque une alternative dont on ne peut sortir, qui enferme l'homme dans le vice.

Les relations d'opposition à l'intérieur d'un même thème ne concernent que le thème du vice. Il faut présumer que les excès dont le vice est susceptible rendent possibles des lignes de fracture entre des vices opposés. Cela corrobore donc la théorie aristotélicienne de la vertu comme juste milieu se plaçant entre deux vices opposés. Cependant, il y a trop peu de cas dans le corpus pour que des conclusions

soient tirées quant à la propension du vice à se fracturer comparativement à la vertu qui ne semble pas sujette à partage.

2-L'HYPOTAXE

L'hypotaxe est un mode de construction de la phrase basé sur des relations de dépendance syntaxique. Elle permet d'articuler deux propositions dont l'une est considérée comme principale et l'autre comme subordonnée. La proposition principale régit la proposition subordonnée, introduite par une conjonction de subordination, un pronom relatif ou un mot interrogatif. Du fait de l'emboîtement hypotaxique qui suppose une relation de dépendance et de rection, la subordonnée ne conserve aucune autonomie syntaxique.

Les hypotaxes donnant lieu à des réseaux lexicaux se partagent en deux catégories : d'une part, les systèmes comparatifs parmi lesquels on distingue les systèmes comparatifs gradués et les comparaisons en *comme* et d'autre part, les propositions subordonnées circonstancielles qui se partagent en subordonnées circonstancielles de temps et subordonnées circonstancielles hypothétiques.

2-1- LES SYSTEMES COMPARATIFS

Les systèmes comparatifs sont composés d'une proposition subordonnée circonstancielle qui entre en relation avec la proposition principale pour exprimer des comparaisons. Ces comparaisons peuvent être de type global comme le sont les comparaisons en *comme* ou elles peuvent être de type gradué ; dans ce cas, elles sont introduites par la conjonction *que* et elles dépendent d'un adverbe quantificateur de supériorité, d'infériorité ou d'égalité.

2-1-1- Les systèmes comparatifs gradués

- La Bruyère

Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus, que de se corriger d'un seul défaut. [...] (LB, XI, 98)

Le système comparatif gradué de cet extrait repose sur le quantificateur d'infériorité *moins ... que* qui met en lien deux prédications. L'articulation hypotaxique de ces deux prédications donne lieu à un réseau lexical reposant sur une relation d'opposition. En effet, la lexicalisation *vertus* apparaît dans la première prédication et la lexicalisation *défaut* dans la seconde. Ce système comparatif renvoie dos à dos les deux thèmes du vice et de la vertu. L'antagonisme entre les lexicalisations est renforcé par l'opposition qui réside entre les supports verbaux

des prédications. Cependant le verbe *se corriger* n'est pas l'antonyme du verbe *s'enrichir* mais le verbe *se corriger* prend ici le sens de *perdre* quand le verbe *s'enrichir* est très proche sémantiquement du verbe *gagner* d'où l'antagonisme entre ces verbes. Mais plus encore que les verbes, ce sont les déterminants numériques précédant les lexicalisations des thèmes qui s'opposent : *mille* s'oppose clairement à *un seul* qui n'est qu'une bien faible quantité comparée à *mille*. Ainsi, selon La Bruyère, il est plus facile de se montrer vertueux et de gagner des vertus que de ne pas être vicieux ou de corriger ses vices et même un seul d'entre eux.

Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est plus digne d'approbation et de louange, et si la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages, ont un effet plus naturel et plus sûr que l'envie, la jalousie, et l'antipathie. [...] (LB, XII, 8)

Cette période est constituée par la coordination de deux propositions subordonnées interrogatives. La seconde proposition comporte un système comparatif reposant sur l'adverbe quantificateur *plus ... que* enserrant les adjectifs *naturel* et *sûr*. Ce système comparatif articule deux énumérations qui occupent les fonctions de sujet : l'une est positivement connotée, « la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages » et l'autre est négativement connotée : « l'envie, la jalousie, et l'antipathie ». La première énumération comporte la lexicalisation privilégiée *vertu* ainsi que de nombreux corrélats tandis que la seconde énumération est constituée de lexicalisations du vice, *envie* et *jalousie*, ainsi que d'un corrélat, *antipathie*, sentiment accompagnant la jalousie et l'envie. Ces énumérations ont d'autant plus de légitimité à être mises en corrélation que « la vertu, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages », autrement dit, tout ce qui est socialement valorisé, peut susciter « l'envie, la jalousie, et l'antipathie ». Ce rapprochement occasionne un réseau lexical reposant sur une relation d'opposition qui allie une lexicalisation de grande généralité, *vertu*, et des lexicalisations hyponymiques, *envie* et *jalousie*, d'où un certain déphasage sur le plan de la généralité. Cependant, la juxtaposition des vices compense leur spécificité par le nombre, si bien qu'ils peuvent être comparés à un terme générique. Ainsi, La Bruyère s'interroge-t-il sur les effets occasionnés par ce qui est socialement valorisé : cela est susceptible d'engendrer des sentiments haineux et donc négatifs.

- La Rochefoucauld

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices. (LR, 187)

Le système comparatif d'égalité met en corrélation deux lexicalisations du thème du vice, *intérêt* et *vices* et la lexicalisation privilégiée *vertu*. En recourant à l'adverbe d'égalité *aussi* il instaure une relation d'égalité entre *vices* et *vertu* ce qui

va à contre-sens de la relation d'opposition qui les sépare. Cette relation d'opposition laisse supposer qu'ils ne peuvent se rencontrer dans un système comparatif à valeur d'égalité, et pourtant, La Rochefoucauld les rapproche à l'aide de l'intérêt. Cela participe de la doctrine de l'intérêt et de l'amour-propre révélée par La Rochefoucauld et dont il fait son cheval de bataille. Ce rapprochement est possible car l'intérêt ne fait aucune distinction morale entre le vice et la vertu, il se sert indifféremment de l'un ou l'autre. Toutefois, ce n'est pas exactement la vertu qui est mise en corrélation avec le vice, mais son nom. Si l'intérêt relevant du vice peut aisément se servir des vices, il doit se contenter d'alléguer le nom de la vertu. L'évocation du nom insiste sur l'apparence de la vertu professée par l'intérêt. En conséquence, le système corrélatif reposant sur *aussi que* met sur le même plan des contraires, *vice* et *vertu* avec toutefois quelques nuances puisque ce sont tous les vices qui sont convoqués d'un côté et seulement le nom de la vertu de l'autre. La vertu n'est donc pas directement impliquée dans les agissements de l'intérêt.

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même. (LR, 354)

Le système comparatif rapproche des lexicalisations contraires : *défauts* et *vertu* à l'aide de l'adverbe quantificateur *plus ... que*. Puisqu'il s'agit d'un quantificateur de supériorité, l'avantage est donné à la première lexicalisation occurrente sur la seconde : les défauts peuvent briller davantage que la vertu. De par la relation d'infériorité du système comparatif, l'opposition entre les deux lexicalisations demeure, aucune égalité n'est supposée. Mais l'avantage est donné au thème du vice sur celui de la vertu, ce qui corrobore la vision foncièrement pessimiste que La Rochefoucauld a de la société, de ses contemporains et de l'homme en général. Dans une société éblouie par l'apparence, les défauts bien mis en œuvre peuvent briller, et ce, plus que la vertu. Ce système comparatif montre le peu de cas qui est fait de la vertu en société, surtout s'il y a plus brillant qu'elle, et ce même s'il s'agit d'un défaut. *Défauts* et *vertu* n'ont pas le même nombre : le pluriel permet d'indiquer qu'il y a plusieurs défauts, il les singularise même s'ils ne sont pas expressément nommés et avec le singulier, *vertu* est un terme général, sans qu'aucune vertu ne soit singularisée, aussi s'agit-il de la vertu dans son sens générique.

La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice. (LR, 445)

Le système comparatif de cette maxime repose sur une comparaison de supériorité du fait de l'adverbe quantificateur *plus ... que* et trois lexicalisations sont mises en relation, deux du thème du vice : *faiblesse* et *vice* et la lexicalisation *vertu*. D'emblée, des relations d'opposition sémantique apparaissent, que le système comparatif ne dément pas : la faiblesse et le vice sont opposés à la vertu. L'objectif n'est pas de modifier les relations sémantiques qui relient ces

lexicalisations contraires mais d'effectuer une comparaison entre les deux lexicalisations du vice : il faut mesurer ce qui de la faiblesse ou du vice est le plus opposé à la vertu. Pour La Rochefoucauld, la faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice ne l'est lui-même. Si cette comparaison est à première vue difficile à concevoir, l'exagération qu'elle constitue permet d'insister sur le caractère négatif de la faiblesse, qui s'avère pire que le vice.

[...] Je ne sais même si les crimes de Tibère et de Néron ne nous éloignent pas plus du vice que les exemples estimables des plus grands hommes ne nous approchent de la vertu. [...] (LR, RD, VII)

Cet extrait met en correspondance les vices et les vertus des hommes illustres. Les grands hommes ont pour vocation de servir de modèles aux générations qui leur succèdent. Toutefois, ceux-ci ne sont pas exempts de vices, tout comme ils peuvent être vertueux. La Rochefoucauld s'interroge sur la valeur de ces modèles. Il suggère que les crimes des grands hommes et particulièrement ceux de Tibère et de Néron éloignent du vice du fait de leur horreur. S'il semble naturel de vouloir suivre les exemples des grands hommes vertueux, l'attrait de leur vertu suscite n'est pas aussi fort que l'horreur de leurs crimes. Autrement dit, est-on plus poussé à s'éloigner du vice qu'à se rapprocher de la vertu et l'éloignement du vice n'implique pas un rapprochement de la vertu mais seulement un éloignement de l'horreur des crimes. L'opposition sémantique entre les lexicalisations *vice* et *vertu* demeure n'est pas remise en cause, mais La Rochefoucauld cherche à mesurer lequel du vice ou de la vertu a le plus d'effet sur l'homme pour le conduire sur le chemin de la vertu, soit par la répulsion ou par l'exemple.

- Pascal

L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui, et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. [...] (P, 645)³⁴⁸

Pascal recourt aussi aux figures des grands hommes comme modèles à suivre ou à ne pas suivre. Il prend pour modèle Alexandre et s'intéresse à sa chasteté et à son ivrognerie, autrement dit, à un vice et une vertu de ce glorieux personnage, où *chasteté* est une lexicalisation de la base et *ivrognerie* est un corrélat susceptible d'accéder à la base lexicale. Le réseau lexical de départ s'appuie sur les lexicalisations *chasteté* et *intempérants*, cette dernière lexicalisation marque les

³⁴⁸ Cet extrait apparaît dans l'édition de Port-Royal, il a subi une petite modification d'ordre syntaxique au début de la seconde période mais sans impact sur le sens du propos : « L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents, que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. On n'a pas de honte de n'être pas aussi vertueux que lui, et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui ».

individus sujets à l'ivrognerie même si *intempérants* dépasse largement l'ivrognerie et concerne tout type d'excès. Si le corrélat *ivrognerie* et la lexicalisation *intempérants* se répondent, la lexicalisation *chasteté* répond au corrélat *continents*. Et comme le substantif *intempérants* qualifie les individus sujets à l'ivrognerie, *continents* qualifie les individus faisant montre de chasteté. Le réseau lexical s'appuie en réalité sur deux corrélatifs qui gagneraient à rejoindre la base lexicale. Ces lexicalisations et corrélatifs sont partagés par un système comparatif à valeur d'absence d'égalité, d'où la construction *ne ... pas tant ... que*. Ce système comparatif montre qu'il n'y a pas égalité d'exemples entre la vertu et le vice d'Alexandre : son exemple de vice a fait plus de vicieux que son exemple de vertu n'a fait de vertueux. D'une certaine manière, le vice l'emporte sur la vertu puisque celle-ci a été moins suivie.

La seconde période de cet extrait donne également à voir des systèmes comparatifs en prenant toujours l'exemple d'Alexandre, repris par le pronom personnel objet *lui*. Il s'agit de deux systèmes comparatifs coordonnés dans lesquels tout un chacun est comparé à Alexandre en fonction de ses vertus dans l'un des systèmes et de ses vices dans l'autre. En fait, ces deux systèmes corrélatifs reprennent chacun un pan du système corrélatif présent dans la première période du passage. Cette seconde période opère une abstraction par rapport à la première puisqu'il n'est plus question de vices et de vertus particuliers mais du vice et de la vertu de manière générale. Par cette généralisation, Pascal peut comparer tout un chacun à Alexandre pour relativiser le modèle qu'il constitue. Le grand homme s'illustre par les excès de ses vices et de ses vertus. L'homme du commun ne peut atteindre ni le même degré de vertu ni le même degré de vice que l'homme illustre, d'où un système comparatif à valeur d'absence d'égalité pour la vertu : *ne pas être aussi vertueux* et un système comparatif à valeur d'absence de supériorité : *ne pas être plus vicieux*. L'homme du commun n'a pas à faire preuve des mêmes excès qu'un grand homme ; si on ne parvient pas à atteindre la vertu des grands hommes, on ne les dépasse pas non plus dans leurs vices. Il vaut mieux se situer dans un juste milieu.

[...] Cela est absurde, car, puisque ayant la foi on ne peut pas avoir les vertus, comment aurait-on la foi ? Y a-t-il pas plus de distance de l'infidélité à la foi que de la foi à la vertu ? [...] (P, 723)

Cet extrait donne à voir une période à la modalité interrogative reposant un système comparatif gradué avec l'adverbe quantificateur de supériorité *plus ... que*. Ce système comparatif met en relation deux couples de lexicalisations : d'une part, le corrélat *infidélité* et la lexicalisation *foi* et de l'autre, les lexicalisations *foi* et *vertu*. Puisqu'il s'agit d'une modalité interrogative, ce système comparatif se contente d'examiner la distance qui sépare les notions mises en relation sous forme de couples sans rien affirmer. Mais cette interrogation constitue déjà un parti pris :

Pascal interroge la distance qui sépare deux contraires, l'infidélité et la foi et celle qui sépare deux notions proches, la foi et la vertu. Cette interrogation laisse entendre que la distance entre foi et vertu peut être plus importante que prévue, au point d'être mise en comparaison avec des contraires. Cette interrogation ne remet pas en cause l'échelle des distances mais elle l'interroge ce qui revient à interroger quelque chose qui semblait immuable.

2-1-2- Les comparaisons en *comme*

- La Bruyère

Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu [...] (LB, VI, 58)

La Bruyère compare les « âmes sales » et les « belles âmes » à l'aide de la conjonction *comme* qui relie deux propositions : « des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'intérêt » et « comme les belles âmes le sont de la gloire et de la vertu ». Cette comparaison crée un réseau lexical grâce aux attributs de ces deux types d'âmes : parmi les lexicalisations de la base, les âmes sales ont pour attribut *intérêt* et les belles âmes *vertu*. L'antagonisme entre les adjectifs qualificatifs *sales* et *belles* est renforcé par les attributs des âmes *intérêt* et *vertu*, si bien que l'intérêt relève d'une « saleté » morale et la vertu d'une « beauté » morale.

- La Rochefoucauld

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer. (LB, III, 34)

La Rochefoucauld recourt à la comparaison en *comme* pour illustrer l'interaction entre les vertus et l'intérêt. Les deux propositions du système comparatif sont construites selon le même modèle syntaxique : le sujet – le verbe *se perdre* – le complément locatif introduit par *dans* ; seuls le sujet et le complément locatif changent. Le réseau lexical portant sur les thèmes étudiés s'établit dans la première proposition du système comparatif ; on a une relation d'opposition clairement affichée entre *vertus* et *intérêt*. Ce réseau moral est comparé à un réseau dont le vocabulaire relève de la géographie physique : les vertus deviennent des fleuves et l'intérêt est assimilé à la mer. L'image est d'autant plus frappante que les fleuves paraissent peu de choses par rapport à la mer ce qui montre la nécessaire faiblesse des vertus face à l'immensité et à la toute-puissance de l'intérêt.

Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. [...] (LR, 182)

Les propositions de ce système comparatif sont construites sur le même modèle : sujet – verbe *entrer* – syntagme prépositionnel *dans la composition* – complément du nom. Seule la première proposition fait intervenir des lexicalisations de la base : *vertus* et *vices* où leur relation d'opposition est clairement mise en avant. La comparaison s'effectue avec la seconde proposition de la période qui donne à voir un réseau lexical pharmaceutique : *poisons* et *remèdes*. Les vices sont mis en correspondance avec les poisons et les vertus avec les remèdes. Les propositions sont construites à partir de sujets négativement connotés et de compléments du nom *composition* positivement connotés. La comparaison sert à mettre en avant l'interaction entre vices et vertus en montrant qu'elle est identique à l'interaction entre poisons et remèdes. Ainsi, les vices composent-ils les vertus comme les poisons composent les remèdes. Les éléments positifs, *vertus* et *remèdes*, sont gangrenés par les éléments négatifs, *vices* et *poisons*, à moins qu'il ne s'agisse d'une alchimie particulière nécessitant l'intervention du mal pour faire le bien. Néanmoins, une différence émerge montrant les limites de la comparaison : le fait qu'ils soient composés de poisons n'empêche pas les remèdes d'agir et d'exercer leurs vertus bienfaisantes. En revanche, les vertus sont-elles toujours aussi efficaces dès lors qu'on les sait composées de vices ? Cela entache leur renom et amoindrit leurs effets bénéfiques ou du moins l'image positive que l'on peut en avoir. Et surtout, cela rend compte d'une conception pessimiste de l'homme et de ses vertus apparentes puisque le vice rôde sous les vertus.

Par leur concision, ces comparaisons rendent d'autant plus saisissants et incisifs les rapprochements effectués et ils donnent d'autant plus à réfléchir qu'ils mettent au jour des rapports restés inaperçus du commun des mortels. Ces comparaisons témoignent d'une vision pessimiste de l'homme et de ses vertus.

2-2- LES PROPOSITIONS SUBORDONNEES CIRCONSTANCIELLES

2-2-1- Subordonnées circonstancielles adversatives

Les propositions subordonnées circonstancielles en *si* supposent plusieurs emplois : des emplois hypothétiques, des emplois temporels ou des emplois adversatifs. Les emplois adversatifs, proches des interprétations concessives, donnent lieu à des lectures par relation d'opposition. Cette lecture provient du contexte plutôt que de la structure hypothétique *si P, Q*. Aussi peut-on s'attendre à rencontrer des lexicalisations antagonistes dans ces structures en *si*.

- La Bruyère

[...] et s'ils se délassent quelquefois d'une vertu par une autre vertu, ils se dégoûtent plus souvent d'un vice par un autre vice. [...] (LB, XI, 147)

La proposition subordonnée hypothétique donne à voir deux occurrences de *vertu* et la proposition principale deux occurrences de *vice* ce qui crée un réseau lexical à partir des deux lexicalisations privilégiées des thèmes. A l'intérieur de chaque proposition, le vice et la vertu sont confrontés à eux-mêmes, mais plus précisément, c'est un vice qui est confronté à un autre vice, et de même pour la vertu. Des vices et des vertus sont singularisés sans être explicitement nommés ce qui permet de rester dans la généralité, si bien que le propos peut s'appliquer à toutes les vertus et à tous les vices. La même opposition se joue à l'intérieur du vice entre deux vices différents et à l'intérieur de la vertu entre deux vertus différentes : les verbes *dégoûter* et *délasser* supposent des actions proches puisqu'ils témoignent tous deux de l'idée d'abandonner quelque chose dont on a assez pour quelque chose d'autre qui s'avérera plus agréable ou plus récréatif. Ce mouvement de rejet touche aussi bien le vice que la vertu. Le système hypothétique opère un rapprochement entre des contraires qui subissent les mêmes procès. Malgré cette similitude de situation, on peut parler d'un système hypothétique à valeur adversative en raison de l'opposition intrinsèque au vice et à la vertu. Cela dit, la vertu et le vice sont bel et bien opposés et cette opposition repose sur la fréquence et la force ou la nature du rejet. En effet, on se délasse seulement d'une vertu ce qui n'empêche pas d'y revenir mais l'on se dégoûte d'un vice ce qui suppose un rejet définitif. Par ailleurs, le rejet de la vertu est peu fréquent puisqu'il n'a lieu que *quelquefois* tandis que le rejet du vice est plus fréquent puisqu'il a lieu *souvent*. Malgré la similitude des procès, des différences demeurent, qui viennent corroborer l'interprétation adversative de ce système hypothétique.

[...] Quelques pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse, un premier mobile d'ambition les emmène avec les plus avarés, les plus violents dans leurs désirs et les plus ambitieux [...] (LB, VIII, 22)

Cet extrait donne à voir deux propositions en relation d'hypotaxe comprenant une proposition subordonnée circonstancielle concessive et une proposition principale. La subordonnée concessive déclenchée par « quelques ... que » et l'emploi du subjonctif peut être reformulée de la sorte : « quels que soient les pas que quelques-uns fassent par vertu vers la modération et la sagesse ». Elle s'oppose clairement à la principale de son vocabulaire : deux réseaux lexicaux antagonistes s'affrontent dans cette phrase, l'un dans la subordonnée, les lexicalisations positivement connotées *vertu*, *modération* et *sagesse*, et l'autre dans la principale, les lexicalisations négativement connotés *ambition*, *avarés* et *ambitieux*. Ces deux réseaux antagonistes marquent deux attitudes possibles : une attitude vertueuse et une attitude vicieuse, la concession contribuant à montrer la faiblesse de la première dès que la seconde surgit. Bref, on s'égare du chemin de la vertu dès que le moindre vice apparaît.

- La Rochefoucauld

La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie. (LR, 200)

Cette maxime est construite à partir d'un système hypothétique : la proposition principale comporte la lexicalisation *vertu* et la subordonnée hypothétique en *si*, la lexicalisation *vanité* d'où un réseau lexical basé sur une relation d'opposition. La coordination de l'imparfait dans la subordonnée et du conditionnel présent dans la principale donne lieu à une interprétation en irréel du présent. Cependant, cette interprétation est complexifiée voire même s'inverse en raison des deux négations qui traversent cette maxime : la négation portant sur le verbe de la principale, « n'irait pas » et celle portant sur le verbe de la subordonnée « ne lui tenait compagnie ». En effet, La Rochefoucauld ne formule pas une hypothèse³⁴⁹ mais semble plutôt émettre une assertion : malgré le recours aux valeurs modales de l'imparfait et du conditionnel, l'énoncé appartient à son univers de croyance. Cette appartenance deviendrait d'autant plus flagrante si on substituait le présent de l'indicatif à l'imparfait et au conditionnel. Celui-ci conférerait à cette maxime une valeur générique qui cadrerait mieux avec son interprétation assertive et sa forme proverbiale. Sous les dehors d'un système hypothétique, La Rochefoucauld assène une vérité générale qui heurte l'esprit et conduit à réfléchir car elle repose sur un réseau lexical d'opposition : elle montre que la vertu ne peut s'avérer efficiente que si l'un de ses contraires, la vanité, l'accompagne et lui vient en aide.

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes. (LR, 388)

Cet extrait de La Rochefoucauld laisse place à deux interprétations qui ne sont pas inconciliables : une interprétation temporelle et une interprétation concessive. L'interprétation temporelle consiste à attribuer à la subordonnée en *si* une valeur gnomique du fait du présent de l'indicatif. La conjonction *si* peut être remplacée par la locution itérative « toutes les fois que » ce qui corrobore l'interprétation temporelle générique : « toutes les fois que la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes ». Pour l'interprétation concessive, la subordonnée en *si* prend le sens d'une subordonnée adversative, interprétation renforcée par la locution adverbiale *du moins* qui initie la principale. Cette interprétation concessive devient clairement adversative lorsque l'on utilise une reformulation grâce à la corrélation « il est vrai que ... mais » : « il est vrai que la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, mais du moins elle les ébranle

³⁴⁹ Si l'on supprime les deux négations de la maxime, on obtient un système hypothétique canonique et la maxime s'interprète comme l'expression d'une potentialité. Mais dès lors, elle n'a plus le sens que lui confère La Rochefoucauld, ce qui invalide l'interprétation hypothétique.

toutes ». Ces deux interprétations ne sont pourtant pas incompatibles puisque la concession adversative n'empêche pas la vérité générale ; cette concession peut très bien avoir une portée générique, c'est d'ailleurs cette portée ce qui fait la force des maximes.

- Pascal

Je n'admire point l'excès d'une vertu comme de la valeur si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée : comme en Épaminondas qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité. [...] (P, 575)³⁵⁰

Ce système adversatif ne met en jeu que la vertu : les occurrences de *vertu* présentes dans chaque proposition de ce système s'opposent ; il est question d'« une vertu » et de « la vertu opposée ». Pascal recherche l'excès dans la vertu ce qui lui permet de la situer dans une position extrême et opposée à un autre point, c'est-à-dire à une autre vertu. Il constitue un réseau lexical par relation d'opposition en ne recourant qu'à une seule lexicalisation ce qui instaure une ligne de fracture au sein de la vertu. Cela revient à faire des vertus des qualités extrêmes qui partagent la vertu de la même manière que le vice. Dans la conception morale d'Aristote, les vertus sont des justes milieux entre deux vices qui constituent des extrêmes ; cela suppose une ligne de fracture entre les vices qui s'opposent par leurs excès. Par exemple, le courage constitue un juste milieu entre la témérité et la lâcheté : la témérité est un excès de courage tandis que la lâcheté est un manque de courage, elle est donc l'excès inverse. Si Pascal reprend schématiquement ce modèle, c'est pour faire des vertus des extrêmes. En inversant ce modèle, il ne cherche cependant pas à faire du vice un juste milieu. Il n'en demeure pas moins que sa conception de la vertu détone mais elle s'explique par l'exemple donné.

Si le propos de Pascal reste général puisqu'il parle d'*une vertu* et de sa *vertu opposée*, il donne ensuite l'exemple d'Épaminondas qui possède justement deux vertus opposées : l'extrême valeur et l'extrême bénignité. Pascal ajoute l'adjectif *extrême* devant ces deux vertus, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elles sont opposées. Pour quelle partie de leur sens s'opposeraient-elles ? La bénignité est la douceur dans le comportement, l'humanité, tandis que la valeur ressortit du courage, elle est la constance face aux périls. Les définitions données dans les dictionnaires de français classique n'éclairent pas le rapprochement effectué par Pascal ce qui suppose un rapprochement contextuel, reposant sur des sèmes afférents ou sur une définition personnelle de ces vertus. L'objectif de Pascal est de dresser un portrait d'un individu parfaitement vertueux au point de posséder des

³⁵⁰ Ce passage se retrouve dans l'édition de Port-Royal mais il est l'objet de nombreuses modifications syntaxiques et lexicales qui n'influencent cependant pas le sens général de l'extrait : « Je n'admire point un homme qui possède une vertu dans toute sa perfection, s'il ne possède en même temps dans un pareil degré la vertu opposée : tel qu'était Épaminondas, qui avait l'extrême valeur jointe à l'extrême bénignité ; car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber ».

vertus qui semblent tout à fait opposées du fait des comportements qu'elles suscitent. La valeur est une vertu guerrière et s'oppose à la bénignité qui repose sur la concorde entre les individus et suppose une situation pacifique. Ainsi, Pascal n'admira que l'homme parfait qui pourra faire montre des vertus mises en avant dans des situations tout à fait opposées.

2-2-2- Les subordonnées circonstancielles de temps

- La Bruyère

[...] Mais si vous êtes sage, tempérant, modeste, civil, généreux, reconnaissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs dérèglements, leurs vices et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez [...] (LB, IX, 2)

Une opposition émerge grâce aux deux lexicalisations privilégiées *vices* et *vertus* ; celles-ci sont opposées dans une relation hypotaxique entre deux propositions. La proposition principale comporte *vices* : « convenez avec cette sorte de gens de suivre par complaisance leurs dérèglements, leurs vices et leurs folies » et la proposition subordonnée de temps comporte la lexicalisation *vertus* : « quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les vertus que vous chérissez ». Les deux propositions s'interprètent comme une succession ; la subordonnée circonstancielle de temps placée à la fin pointe le premier événement tandis que la principale placée en premier pointe le second événement : ainsi, après les vertus, les vices. L'antagonisme entre les deux notions est temporalisé et laisse supposer que l'on puisse exercer les vices des autres après que ceux-ci ont exercé nos vertus. La relation d'opposition est accentuée par la relation de succession entre ces deux propositions car le vice et la vertu n'ont pas vocation à se suivre puisqu'ils s'opposent fondamentalement. Et même cette succession prend une tournure cynique car ce sont les vices qui succèdent aux vertus et non l'inverse. Cela suppose un ascendant du vice sur la vertu puisqu'elle lui laisse place.

- La Rochefoucauld

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur. (LR, 169)

La Rochefoucauld met en lien un vice et la vertu au travers d'une hypotaxe mettant en jeu une proposition subordonnée circonstancielle de temps et sa proposition principale. Les deux propositions entretiennent une relation de simultanéité du fait de la conjonction *pendant que*. Cette simultanéité accentue le paradoxe induit par le rapprochement des contraires. La paresse, qui est un vice, est

coordonnée à la timidité qui peut être positivement ou négativement connotée selon les contextes. Elles œuvrent ensemble mais la vertu retire le mérite de leurs actions. La relation de simultanéité met en avant le fait que le vice, sous la forme de la paresse, se cache sous la vertu : si des actions ont un dehors vertueux, elles ne sont en réalité que le fruit d'un vice, la paresse. On aboutit à l'idée couramment avancée par La Rochefoucauld de l'apparence de la vertu puisqu'elle est le plus souvent le jouet du vice, ici de la paresse³⁵¹.

- Pascal

On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes quand on se voit dans les vices de ces grands hommes. [...] (P, 645)

Dans l'hypotaxe de cet extrait, deux occurrences de la lexicalisation *vices* se font face et s'opposent. Cette opposition est rendue possible par les compléments du nom *vices* : « les vices du commun des hommes » et « les vices de ces grands hommes ». Le syntagme « ces grands hommes » renvoie particulièrement à Alexandre le Grand qui est donné en exemple dans le début de ce fragment ; Pascal y expose les vices et les vertus de ce grand homme. S'il semble partager les vices en deux catégories : ceux des gens du commun et ceux de l'élite, il ne fait que reprendre les croyances communes : « on croit ». Ce n'est pas tant Pascal qui partage les vices en deux catégories mais ce sont les hommes en général qui effectuent ce partage erroné. Les hommes croient ces deux catégories de vices étanches alors qu'elles ne font qu'une comme le montre l'exemple d'Alexandre donné plus haut dans le fragment.

[...] Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes de part et d'autre, il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement dans leurs routes insensibles du côté du petit infini et il s'en présente des vices en foule du côté du grand infini, de sorte qu'on se perd dans les vices et on ne voit plus les vertus. (P, 654)

Cet extrait donne à voir les lexicalisations *vices* et *vertus* mais elles ne semblent pas utilisées dans un sens clairement moral, au contraire, leurs sens semblent dériver vers l'opposition axiologique du bien et du mal. Dans cet extrait, Pascal fustige la réduction à l'infini opérée par les scientifiques, qu'il s'agisse de l'infiniment grand comme de l'infiniment petit. La recherche scientifique de la vérité constitue les vertus poursuivies mais les extrêmes de ces vertus, soit l'infiniment petit et l'infiniment grand, présentent des vices, c'est-à-dire les spéculations stériles dues à la réduction à l'infini. L'hypotaxe intervient dans cet extrait sous la forme d'une subordonnée temporelle introduite par *quand*. La

³⁵¹ La treizième maxime fournie par le manuscrit de Liancourt parmi les maximes posthumes indique que la paresse est placée sur la frontière de plusieurs vertus.

lexicalisation *vertus* apparaît dans cette proposition subordonnée temporelle et la lexicalisation *vices* dans les deux principales coordonnées par *et*. Cette hypotaxe à valeur temporelle prend ici un sens conditionnel : ce qui est dit dans la principale se réalise si seulement et si est advenu ce qui est dit dans la subordonnée. Les vices apparaîtront si la poursuite des vertus va jusqu'aux extrêmes. En conséquence, la vertu poussée à son extrémité devient vicieuse.

3- LES REPRISES LEXICALES OU SEMANTIQUES

La catégorie « reprises lexicales ou sémantiques » donne lieu dans les réseaux lexicaux macrosyntaxiques à deux types de phénomènes : des phénomènes de reprise lexicale et sémantique, les polyptotes, et des phénomènes de reprise uniquement sémantique, les anaphores³⁵². Ces deux phénomènes sont absents du niveau macrosyntaxique car ils peuvent seulement s'exercer sur plusieurs propositions.

3-1- POLYPTOTES MACROSYNTAXIQUES³⁵³

Le polyptote est considéré comme une figure rhétorique de la répétition : il consiste à reprendre un même mot par lui-même ou par ses dérivés morphosyntaxiques dans un empan de discours donné, le plus souvent, il s'agit d'une phrase, mais cette figure peut être étendue à plusieurs phrases voire un paragraphe. Pour le présent chapitre, les polyptotes sont étudiés dans l'empan paragraphe qui correspond à peu près aux formes brèves présentes chez les différents auteurs du corpus. En l'occurrence, le polyptote est présent chez les trois auteurs du corpus mais chez La Rochefoucauld, il n'apparaît que dans la maxime la plus longue, soit la dernière, la n° 504. Cependant, certains polyptotes ne sont en fait que des répétitions d'une même lexicalisation dans un passage sans l'intervention d'aucun dérivé. Aussi doit-on distinguer les répétitions pures des vrais polyptotes.

3-1-1- Les polyptotes ou reprises avec dérivés morphologiques

- La Bruyère

Les deux premiers cas de figure montrent des polyptotes à propos des lexicalisations *bonté* et *grandeur*. Les dérivés de forme adjectivale de ces deux

³⁵² Il y a seulement le cas particulier de l'anaphore fidèle qui est une reprise à la fois lexicale et sémantique.

³⁵³ La définition du polyptote dans le *Gradus* suggère que le polyptote n'intervient qu'au sein de la phrase ; aussi est-il nécessaire de préciser le caractère textuel des polyptotes examinés ici.

lexicalisations n'ont pas été comptabilisés dans la base lexicale car elles introduisent trop de bruit dans les résultats. Toutefois, pour les deux extraits suivants, ces dérivés sont pris en compte afin de révéler les polyptotes construits à partir de leurs substantifs correspondants, *bonté* et *grandeur* et dans lesquels ils interviennent.

Celui-là est bon qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon ; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande bonté qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître ; et s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite. (LB, II, 44)

En plus de la lexicalisation *bonté* et de l'adjectif *bon*, on peut comptabiliser le substantif *bien* qui fait figure de corrélat car il entretient un lien étroit avec le sous-thème de la bonté, lorsqu'il est inséré dans la locution verbale *faire le bien*. La première proposition de la période donne à voir une occurrence de *bon* et une de *bien* ; dans son système hypothétique, la proposition qui suit donne à nouveau à voir les occurrences de *bien* et de *bon* mais dans un ordre inversé. Dans le système hypothétique suivant, on retrouve à nouveau *bien* dans la subordonnée hypothétique et la lexicalisation *bonté* apparaît dans la principale. Ainsi, la figure du polyptote se manifeste selon le schéma suivant : *bon – bien*, *bien – bon* et *bien – bonté*, c'est-à-dire une inversion de l'ordre d'apparition des éléments et une déclinaison avec le passage de l'adjectif *bon* au substantif *bonté*. Cela permet d'insister sur l'étroite corrélation entre le bien et être bon ou la bonté. Ainsi, si le polyptote est une figure de la reprise lexicale et sémantique, il devient une figure de la répétition lexicale et sémantique, comme un martèlement.

Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la grandeur. Les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la grandeur ou de l'esprit, sans nulle vertu. (LB, IX, 12)

Cet extrait s'appuie sur la lexicalisation *grandeur* et le nom *grands* au pluriel. Si *grand* n'est pas ici un adjectif, il en a la forme pour l'automate et le corpus n'étant pas annoté, il n'est pas possible d'effectuer cette distinction lors de la recherche des résultats. Cet extrait a été conservé car l'on a deux occurrences de *grandeur* ce qui constitue le réseau lexical minimal. Mais on repère également des occurrences de *grands*. Ainsi, les noms *grandeur* et *grands* se répondent, puisque les individus nommés *grands* ont pour attribut la grandeur : « les grands qui n'ont que de la grandeur ». Une comparaison s'instaure entre les gens d'esprit et les grands qui se méprisent les uns les autres du fait de leur attribut, autrement dit, pour l'esprit des uns et la grandeur des autres. Le substantif *grands* occupe en premier lieu la fonction sujet puis la fonction objet, tandis que *grandeur* en tant qu'attribut n'occupe que la fonction objet. La répartition des unités lexicales qui constituent le

polyptote obéit aux règles syntaxiques et sémantiques qui construisent ce passage : *grands* est sujet ou objet selon la place qu'il occupe dans le procès, mais *grandeur* en tant qu'attribut n'a pas sa place en fonction sujet. La configuration du polyptote dépend des relations syntaxiques et sémantiques entre les unités lexicales de même base.

Les hommes, dans le cœur, veulent être estimés, et ils cachent avec soin l'envie qu'ils ont d'être estimés ; parce que les hommes veulent passer pour vertueux, et que vouloir tirer de la vertu tout autre avantage que la même vertu, je veux dire l'estime et les louanges, ce ne serait plus être vertueux, mais aimer l'estime et les louanges, ou être vain: les hommes sont très vains, et ils ne haïssent rien tant que de passer pour tels. (LB, XI, 65)

Cet extrait présente un polyptote impliquant la lexicalisation *vertu* et son dérivé adjectival *vertueux*. Ce polyptote s'entrecroise avec un polyptote portant sur un corrélat du thème de la vertu, *estime* et son dérivé adjectival *estimé*. Cet entrecroisement montre l'impossible identité entre la vertu et l'estime : les polyptotes s'entremêlent sans jamais pouvoir se confondre du fait de l'irréductibilité des bases lexicales qui les composent. Cela n'empêche pas ces polyptotes de se répondre parfaitement puisque l'on rencontre deux occurrences de chaque corrélat – *estime* et *estimé* – et de chaque lexicalisation – *vertu* et *vertueux*. Le polyptote, figure de répétition, permet d'insister sur la divergence intrinsèque entre *vertu* et *estime*.

Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avarés, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice ? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avarés qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avaré; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus: il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout; cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes. (LB, XI, 113)

Un polyptote sur le sous-thème de l'avarice apparaît ; il s'appuie sur la lexicalisation *avarice* et sur le dérivé *avare* au singulier et au pluriel, qui est soit adjectif, soit nom d'agent. Puisqu'il s'agit de la description de l'avarice, le champ dérivationnel de ce thème apparaît dans sa grande majorité : *avarice* et *avare(s)*, aussi bien adjectif que nom d'agent ; ils permettent de nommer les individus souffrant de cette passion ou en leur attribuant ce vice : « rend avaré », « des avarés » et « être avaré ». La présence d'un polyptote dans cet extrait manifeste la description d'une passion et des individus qui en souffrent.

- La Rochefoucauld

[...] La nécessité de mourir faisait toute la constance des philosophes. Ils croyaient qu'il fallait aller de bonne grâce où l'on ne saurait s'empêcher d'aller ; et, ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation, et sauver du naufrage ce qui n'en peut être garanti. Contentons-nous pour faire bonne mine de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce que nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces faibles raisonnements qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence. La gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune, sont des remèdes qu'on ne doit pas rejeter. Mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infaillibles. Ils font pour nous assurer ce qu'une simple haie fait souvent à la guerre pour assurer ceux qui doivent approcher d'un lieu d'où l'on tire. Quand on en est éloigné, on s'imagine qu'elle peut mettre à couvert ; mais quand on en est proche, on trouve que c'est un faible secours. C'est nous flatter, de croire que la mort nous paraisse de près ce que nous en avons jugé de loin, et que nos sentiments, qui ne sont que faiblesse, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves. C'est aussi mal connaître les effets de l'amour-propre, que de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire, et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop faible en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons. [...] (LR, 504)

Cet extrait correspond à la dernière maxime des *Maximes* de La Rochefoucauld qui porte sur le mépris de la mort. Cette longue maxime donne à voir un polyptote assez diffus autour du sous-thème de la faiblesse puisque l'on rencontre trois occurrences de *faible* en tant qu'adjectif et une occurrence de *faiblesse*. Ce sous-thème est utilisé pour caractériser l'homme et ses attitudes face à la mort. En effet, tout ce que l'homme entreprend pour amoindrir sa peur de la mort a peu de portée. Ainsi, au début de ce passage, les réflexions des philosophes sur la mort ne sont que de « faibles raisonnements ». De même, à la fin de ce passage, La Rochefoucauld estime que « la raison [...] est trop faible ». Il donne également l'exemple militaire de la haie pour s'assurer des tirs de l'ennemi, qu'il juge « un faible secours » lorsque l'on est en première ligne. Enfin, la lexicalisation *faiblesse* est utilisée pour qualifier les sentiments des hommes : « nos sentiments, qui ne sont que faiblesse ». S'il est assez peu prégnant comparé à la longueur de la maxime, ce polyptote est pourtant révélateur de la posture nécessairement faible de l'homme face à la mort, quels que soient les moyens qu'il tente de mettre en œuvre pour s'en prémunir ou l'adoucir.

- Pascal

Cette Religion si grande en miracles, saints livres irréprochables, savants et grands témoins, martyrs, rois (David) établis, Isaïe prince du sang, si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, elle réprouve tout cela et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signe, mais la Croix et la folie.

Car ceux qui par ces signes et cette sagesse ont mérité votre créance et qui vous ont prouvé leur caractère, vous déclarent que rien de tout cela ne peut nous changer et nous rendre capables de connaître et aimer Dieu que la vertu

de la folie de la Croix, sans sagesse ni signe, et non point les signes sans cette vertu.

Ainsi notre Religion est folle en regardant à la cause efficace, et sage en regardant à la sagesse qui y prépare. (P, 274)

Le polyptote appuyé sur la lexicalisation *sagesse* et le dérivé *sage* permet de discuter la notion de sagesse, attribut de la religion : la religion peut à la fois posséder la sagesse, « sa sagesse », et ne pas la posséder, « elle n'a ni sagesse ni signe ». Lorsque la religion ne possède pas cette sagesse, elle tend à la folie d'où la conclusion de ce fragment : « ainsi notre Religion est folle en regardant à la cause efficace, et sage en regardant à la sagesse qui y prépare ». La religion est donc à la fois sage et folle selon le point de vue avec lequel elle est examinée. Si le polyptote de la sagesse est dominant, il s'entrecroise avec celui de la folie, qui demeure malgré tout moins prégnant.

[...] 2. Pour nous apprendre de qui nous tenons la vertu.

3. Pour nous faire mériter les autres vertus par travail.

Objection : mais on croira qu'on tient la prière de soi.

Cela est absurde, car, puisque ayant la foi on ne peut pas avoir les vertus, comment aurait-on la foi ? Y a-t-il pas plus de distance de l'infidélité à la foi que de la foi à la vertu ? [...] (P, 723)

Deux polyptotes s'entrecroisent reposant sur deux lexicalisations de la base : *foi* et *vertu*. Pascal discute le lien entre la foi et la vertu pour savoir si l'une implique l'autre, ou quelle est la distance qui les sépare. Ainsi, la lexicalisation *foi* est répétée quatre fois. Il s'agit d'une pure répétition car aucun dérivé n'apparaît, mais il faut tenir compte du fait que, dans la base lexicale, cette entrée ne possède aucun dérivé, pas même la flexion en nombre. Quant à *vertu*, elle apparaît le même nombre de fois mais il y a bien recourt aux dérivés puisque la lexicalisation apparaît à deux reprises dans sa forme substantive plurielle.

3-1-2- Les reprises lexicales identiques

- La Bruyère

[...] Ayez de la vertu et de l'humanité ; et si vous me dites : « Qu'aurons-nous de plus ? » je vous répondrai : « De l'humanité et de la vertu. » [...] (LB, X, 21)

Dans ce passage extrait d'un dialogue fictif, La Bruyère conseille à un individu bien en place de faire preuve de vertu et d'humanité s'il souhaite rester dans la mémoire commune, d'où l'emploi de l'impératif dans un sens exhortatif : « ayez de la vertu et de l'humanité ». L'individu demande ce que cela va lui apporter et La Bruyère lui répond : « de l'humanité et de la vertu ». Ainsi, ces vertus ne sont pas censées lui apporter autre chose qu'elles-mêmes, ce qui peut apparaître comme une évidence ou un paradoxe selon le point de vue où l'on se place : une évidence

pour La Bruyère qui ne considère pas que l'on puisse tirer autre chose de la vertu que de la vertu et un paradoxe pour l'individu bien en place puisqu'il souhaite pouvoir tirer profit de ces qualités afin d'être encore mieux en place. Toutefois, si La Bruyère reprend à l'identique les deux vertus coordonnées, il inverse leur ordre d'apparition ce qui peut donner l'apparence d'un changement. Ainsi, cette reprise à l'identique s'appuie sur une parataxe de mots mais il s'agit d'un réseau lexical macrosyntaxique puisque cette reprise s'effectue à partir de propositions séparées par plusieurs propositions. Ce réseau macrosyntaxique prend la forme particulière d'un chiasme puisque les mêmes éléments coordonnés, *vertu* et *humanité*, sont répétés plus loin dans le sens inverse de leur première apparition, autrement dit, *humanité* et *vertu*. Ce chiasme prend pour pivot la réplique attribuée à l'individu bien en place et son désir de tirer parti de la vertu.

[...] Ce n'est pas d'un saint dont un dévot sait dire du bien, mais d'un autre dévot. [...] (LB, XII, 8)

La Bruyère répète le dérivé *dévot*, dans deux propositions coordonnées au sein d'une même période. Certes, cela peut sembler un cas de réseau lexical microsyntaxique mais il s'agit bien d'un réseau lexical macrosyntaxique. D'une part, il n'est pas possible de rencontrer deux fois la même lexicalisation dans un réseau lexical microsyntaxique sauf dans des cas d'antanaclases et de définitions tautologiques, et d'autre part, ce réseau donne l'illusion d'être microsyntaxique en raison de l'ellipse du support de la prédication dans la seconde proposition. Cette proposition peut être reformulée de la sorte : « ce n'est pas d'un saint dont un dévot sait dire du bien », mais c'est d'un autre dévot [dont il sait dire du bien]. Le passage entre crochets peut sembler trop redondant pour être intégré à la reformulation. L'objectif de cette reformulation est de montrer qu'il est possible d'ajouter un support verbal à ce qui ne semble être qu'une parataxe de mots. D'ailleurs, la conjonction de coordination *mais* n'est pas admise pour les parataxes de mots mais seulement pour les parataxes de propositions. Ce cas relève presque de l'antanaclase puisque la même lexicalisation est répétée dans deux propositions, toutefois, ce n'est pas tant son sens qui diffère que sa référence. En effet, il est question d'« un dévot » et d'« un autre dévot ». Cependant, dans les antanaclases, la différence de sens doit entraîner une opposition marquée entre les deux sens. Certes, ici, il s'agit bien d'une référence différente mais les deux dévots dont il est question ne sont pas opposés l'un à l'autre. Au contraire, ils sont plutôt rapprochés par les éloges qu'ils sont susceptibles de se faire.

[...] Les méchants prospèrent pendant qu'ils vivent. -- Quelques méchants, je l'avoue. -- La vertu est opprimée, et le crime impuni sur la terre. -- Quelquefois, j'en conviens. -- C'est une injustice. -- Point du tout : il faudrait, pour tirer cette conclusion, avoir prouvé qu'absolument les méchants sont heureux, que la vertu ne l'est pas, et que le crime demeure impuni ; il faudrait du moins que ce peu de temps où les bons souffrent et où les méchants prospèrent eût une durée,

et que ce que nous appelons prospérité et fortune ne fût pas une apparence fautive et une ombre vaine qui s'évanouit ; que cette terre, cet atome, où il paraît que la vertu et le crime rencontrent si rarement ce qui leur est dû, fût le seul endroit de la scène où se doivent passer la punition et les récompenses. (LB, XVI, 47)

Cet extrait n'offre pas tant à voir deux polyptotes qui s'entrecroisent, mais plutôt la répétition de deux lexicalisations de la base : la lexicalisation *vertu* et le dérivé *méchants*, qui ne sont jamais déclinées. *Méchants* est un nom d'agent et se rencontre à quatre reprises alors que *vertu* n'apparaît que trois fois. Cependant, en tant que nom abstrait, *vertu* ne peut être directement opposée à *méchants* en tant que nom d'agent, elle est donc suppléée par le nom d'agent au pluriel *bons*³⁵⁴ dans la coordination « où les bons souffrent et les méchants prospèrent ». L'opposition manichéenne entre *bons* et *méchants* répond à l'opposition entre *vertu* et *crime* : en tant que nom abstrait, le corrélat *crime* supplée à *méchants* pour être opposé à *vertu* comme dans la coordination de propositions dans la troisième réplique : « la vertu est opprimée, et le crime impuni sur la terre ». Ainsi pour se manifester pleinement, l'opposition manichéenne entre bien et mal doit apporter des corrélatifs, *bons* et *crime*, pour suppléer aux deux lexicalisations de la base, *méchants* et *vertu*, car même si ce sont des noms, ils ne peuvent directement s'opposer puisque l'un est un nom d'agent et l'autre un nom abstrait.

[...] Que le crime absolument soit impuni, il est vrai, c'est injustice ; qu'il le soit sur la terre, c'est un mystère. Supposons pourtant avec l'athée que c'est injustice : toute injustice est une négation ou une privation de justice ; donc toute injustice suppose justice. Toute justice est une conformité à une souveraine raison [...] (LB, XVI, 47)

Cet extrait présente un polyptote quelque peu particulier : les lexicalisations *justice* et *injustice* sont reprises dans ce passage sans l'intervention d'aucun dérivé ni d'aucune flexion, *justice* apparaissant trois fois et *injustice* quatre fois. Ces lexicalisations se font écho du fait de leur base lexicale commune. Même si l'on a affaire à deux lexicalisations de la base, leur proximité morphologique en fait quasiment des dérivés l'une de l'autre mais cette ressemblance s'arrête à la forme puisqu'elles n'ont pas le même sens. Au-delà du sens qui est contradictoire, la récurrence de la base *justice* donne un effet de polyptote.

- Pascal

Contre ceux qui sur la confiance de la miséricorde de Dieu demeurent dans la nonchalance sans faire de bonnes œuvres.

Comme les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse, Dieu nous a découvert deux qualités en lui pour les guérir, sa miséricorde et sa justice. Le propre de la justice est d'abattre l'orgueil, quelques saintes que

³⁵⁴ Le nom *bons* est comptabilisé pour cette analyse, même s'il a été écarté de la base lexicale pour cause de bruit ; ici, il permet d'appuyer la répétition de la lexicalisation *vertu* et de faire interagir cette répétition avec *méchants*.

soient les œuvres, « et non intrins in judicium, etc.. », et le propre de la miséricorde est de combattre la paresse en invitant aux bonnes œuvres selon ce passage : « La miséricorde de Dieu invite à pénitence », et cet autre des Ninivites : « Faisons pénitence pour voir si par aventure il aura pitié de nous. » Et ainsi tant s'en faut que la miséricorde autorise le relâchement que c'est au contraire la qualité qui le combat formellement ; de sorte qu'au lieu de dire : « S'il n'y avait point en Dieu de miséricorde, il faudrait faire toutes sortes d'efforts pour la vertu », il faut dire, au contraire, que c'est parce qu'il y a en Dieu de la miséricorde qu'il faut faire toutes sortes d'efforts. (P, 648)

Cet extrait traite de la vertu de miséricorde propre à Dieu d'où un grand nombre d'occurrences de la lexicalisation *miséricorde*, sans pour autant que l'on puisse parler de polyptote puisqu'aucun dérivé de cette lexicalisation n'apparaît. Il s'agit d'une simple répétition incluant sept lexicalisations dont deux apparaissent dans des paroles rapportées. Cet extrait témoigne d'une discussion autour de la notion de miséricorde ; cette notion est mise en lien avec la justice, autre vertu divine. Il faut expliquer le fondement et le bien-fondé de la miséricorde car elle est mise en doute au début de ce fragment : « contre ceux qui sur la confiance de la miséricorde de Dieu demeurent dans la nonchalance ». Pascal s'emploie donc à prouver le bien-fondé de la miséricorde en la décrivant.

[...] La bonne crainte vient de la foi, la fausse crainte vient du doute, la bonne crainte jointe à l'espérance, parce qu'elle naît de la foi et qu'on espère au Dieu que l'on croit, la mauvaise jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu auquel on n'a point de foi. [...] (P, 707)

Pascal discute à propos de la crainte : pour lui, il existe deux types de craintes, une bonne et une mauvaise crainte, ce qui donne lieu à des parallèles de construction puisque ces deux craintes font l'objet de propositions en relation de parataxe. Ce passage donne surtout à voir une répétition de la lexicalisation *foi* à trois reprises car la foi est la source de la bonne crainte.

La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. Mais que fera-t-il ? Il ne saurait empêcher que cet objet qu'il aime ne soit plein de défauts et de misère ; il veut être grand, et il se voit petit ; il veut être heureux, et il se voit misérablement ; il veut être parfait, et il se voit plein d'imperfections ; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes, et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible de s'imaginer ; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend, et qui le convainc de ses défauts. Il désirerait de l'anéantir, et, ne pouvant la détruire en elle-même, il la détruit, autant qu'il peut, dans sa connaissance et dans celle des autres ; c'est-à-dire qu'il met tout son soin à couvrir ses défauts et aux autres et à soi-même, et qu'il ne peut souffrir qu'on les lui fasse voir ni qu'on les voie.

C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts ; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent : nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons.

Ainsi, lorsqu'ils ne découvrent que des imperfections et des vices que nous avons en effet, il est visible qu'ils ne nous font point de tort, puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause, et qu'ils nous font un bien, puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal, qui est l'ignorance de ces imperfections. [...] (P, 758)

La lexicalisation *défauts*, dans sa forme plurielle, est répétée à cinq reprises dans le début de cet extrait – et une fois plus loin dans la pensée. Cette lexicalisation participe de la description de la notion d'amour-propre qui ne supporte pas les défauts. L'homme est intrinsèquement fait de défauts mais l'amour-propre tend à les occulter et souffre de leur réapparition. Cette répétition s'étend sur plusieurs paragraphes ce qui en fait un réseau lexical textuel. La description de l'amour-propre constitue un développement en plusieurs paragraphes comme un texte abouti ou du moins, le degré d'inachèvement de cette pensée est faible, d'où l'apparition de réseaux textuels.

En tant que réseaux lexicaux, les polyptotes exploitent les dérivés des lexicalisations de la base en déclinant celles-ci. Ce type de réseaux corrobore la nécessité d'inclure des dérivés morphologiques dans une investigation menée en analyse thématique. D'un point de vue textuel, ils participent de la cohésion voire de la progression textuelle. Et d'un point de vue plus rhétorique, ils peuvent constituer des figures de répétition et d'insistance. Prenant la forme de simples répétitions chez Pascal, ils témoignent d'un texte en gestation, qui n'a pas encore atteint le stade d'un plus grand travail sur le lexique.

3-2- LES ANAPHORES

L'anaphore est une reprise lexico-sémantique reposant sur une relation de coréférence. S'il existe différents types d'anaphore, seules les anaphores des items lexicaux sont étudiées ici³⁵⁵. On peut dénombrer deux catégories d'anaphores lexicales : celles qui mettent en jeu des unités lexicales entretenant une relation d'équivalence sémantique et celles qui mettent en jeu un terme de moindre généralité et un terme de grande généralité, soit un hyponyme et un hyperonyme. Cette distinction entre types d'anaphores n'a pas seulement une pertinence lexico-sémantique, elle influence également sur la configuration des réseaux lexicaux. Avec une anaphore basée sur une équivalence sémantique approchée, on a la reprise d'une unité lexicale par une autre. En revanche, avec l'anaphore hyperonymique, on peut avoir la reprise de plusieurs unités lexicales. Par son caractère générique, l'hyperonyme est susceptible de reprendre une énumération de mots spécifiques mais peut également ne reprendre qu'un seul mot spécifique.

³⁵⁵ Les anaphores impliquant des pronoms n'impliquent pas de lexicalisations de la base. Seules sont retenues pour cette analyse les anaphores impliquant deux lexicalisations de la base : une première lexicalisation et sa reprise par une autre lexicalisation de la base.

3-2-1- Anaphores par hyperonymie

Les anaphores sont classées en fonction des thèmes auxquels elles renvoient : les anaphores hyperonymiques concernant le vice puis celles qui concernent la vertu. Sont également classées parmi les anaphores par hyperonymie, des cas qui ne respectent pas tout à fait la définition de l'anaphore puisqu'il ne s'agit pas de cas de reprise mais de cas d'annonce.

3-2-1-1- Les anaphores du vice

Les réseaux lexicaux manifestant le thème du vice sont répartis selon leurs configurations syntagmatiques : on a en premier lieu les réseaux lexicaux simples qui mettent en jeu la seule anaphore hyperonymique et en second lieu, on a les réseaux lexicaux complexes qui font intervenir une autre configuration syntagmatique en plus de l'anaphore hyperonymique, le plus souvent, il s'agit de la parataxe de mots.

3-2-1-1-1- Les réseaux lexicaux simples

- La Bruyère

La jalousie et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres : avec cette différence, que celle-ci est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire ; et que celle-là au contraire est un mouvement violent et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle ; qu'elle va même jusques à nier la vertu dans les sujets où elle existe, ou qui, forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges ou lui envie les récompenses ; une passion stérile qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation, qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique : vice honteux, et qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, et ne persuade pas tant à celui qui en est blessé qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite. (LB, XI, 85)

Les anaphores s'effectuent à partir d'un vice particulier qui est repris par des lexicalisations hyperonymiques, que ce soit la lexicalisation privilégiée *vice* ou l'une de ses lexicalisations synonymiques comme *passion*. Dans l'extrait suivant, la lexicalisation *jalousie* est reprise au fil des périodes, tout d'abord par *passion* puis par *vice*. Mais chacun de ces hyperonymes comporte un adjectif qualificatif : la jalousie est « une passion stérile » et un « vice honteux ». Ces qualificatifs à connotation négative tendent à accroître la dépréciation du vice étudié. Les deux lexicalisations hyperonymiques se rencontrent en tête des deux dernières propositions, la proposition précédente recourant au démonstratif *celle-là* par

opposition au démonstratif *celle-ci* qui désigne l'émulation dans la première proposition de l'extrait. L'anaphore est utilisée pour des raisons de cohésion textuelle et de reprise coréférentielle de la jalousie, emploi canonique de l'anaphore hyperonymique.

Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend avarés, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur avarice ? Ce n'est point aussi l'envie de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des avarés qui n'ont point d'héritiers. Ce vice est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur ambition dans l'âge viril ; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être avaré ; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus : il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout ; cela est commode aux vieillards, à qui il faut une passion, parce qu'ils sont hommes. (LB, XI, 113)

Cet extrait fait intervenir deux lexicalisations à la suite pour la reprise anaphorique. Il est nécessaire pour l'auteur de recourir à deux lexicalisations hyperonymiques en relation d'anaphore afin de conserver la cohérence textuelle. Le vice décrit est l'avarice ; lors de sa description, elle est d'abord reprise par *vice* puis par *passion*. Si *avarice* ne se retrouve à aucun moment en proposition sujet, la présence de cette lexicalisation et de ses dérivés imprègnent suffisamment les deux premières périodes du passage pour que l'avarice soit saillante dans cet extrait. Aussi, est-il possible qu'elle soit reprise à la troisième période par le syntagme en fonction sujet « Ce vice ». Ce syntagme contribue à résumer la description de l'avarice mais en restant dans la sphère de la généralité imputée à l'anaphore hyperonymique. La seconde reprise de l'avarice par *passion* semble prendre un sens plus général car elle renvoie à toutes les passions des hommes ; *passion* englobe la référence à l'avarice mais elle la dépasse pour accéder à la généralité de toutes les passions humaines.

- Pascal

Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la piété, mais cette peine ne vient pas de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. Si nos sens ne s'opposaient pas à la pénitence et que notre corruption ne s'opposât point à la pureté de Dieu, il n'y aurait en cela rien de pénible pour nous. Nous ne souffrons qu'à proportion que le vice qui nous est naturel résiste à la grâce surnaturelle [...] (P, 514)

Une relation d'anaphore s'instaure entre les lexicalisations *corruption* et *vice*. Pascal explique la souffrance ressentie « en entrant dans la piété » à cause de l'impiété dont on ne s'est pas encore débarrassé, impiété due à la corruption intrinsèque de l'homme. Ainsi, la lexicalisation *impiété* apparaît dans la première

période de cet extrait et la lexicalisation *corruption* dans la seconde période : l'impiété est due à la corruption qui s'oppose à « la pureté de Dieu ». Dans la dernière période, la lexicalisation *vice* reprend *corruption*. Si *vice* est une lexicalisation de grande généralité par rapport à *corruption*, la reprise est rendue possible par la proposition subordonnée relative qui qualifie *vice* « qui nous est naturel ». Cette subordonnée fait du *vice* une propriété intrinsèque de l'homme au même titre que la corruption. Grâce à cette subordonnée, *vice* est apte à reprendre *corruption*. Un réseau lexical s'instaure entre ces deux lexicalisations du fait de la reprise anaphorique infidèle.

3-2-1-1-2- Les anaphores résomptives

Pour le thème du vice, il y a peu de configurations anaphoriques donnant lieu à des réseaux lexicaux simples, nombreux sont les cas qui doublent l'anaphore hyperonymique d'une anaphore résomptive. Dans ces cas, la lexicalisation privilégiée *vice* ne reprend pas exactement une lexicalisation hyponymique du vice mais elle reprend un vice décrit par l'auteur, en l'occurrence La Bruyère, qui a la particularité de ne pas porter de dénomination précise.

Du même fonds d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi. C'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes, le crédit, et sur de vaines sciences, de nous porter également à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre. (LB, VI, 57)

La première période décrit un vice qui ne porte pas de dénomination propre : « Du même fonds d'orgueil dont l'on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi ». La description de ce vice est reprise par le syntagme « ce vice » dans la seconde période. Cette reprise anaphorique par un hyperonyme prend place dans une phrase à valeur résomptive car c'est une phrase clivée dont le démonstratif reprend la période précédente. Par ailleurs, puisque le vice décrit ne possède aucune dénomination propre, il est l'objet d'une description s'étendant sur une période. Comme *vice* reprend la description de ce vice, il a une valeur résomptive ; cette reprise anaphorique n'est pas uniquement lexicale puisqu'elle met en jeu des lexicalisations et des descriptions de vices.

Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu. (LB, VIII, 2)

Cet extrait présente également un cas d'anaphore résomptive. Le comportement de l'homme qui sait la cour est décrit dans la première période : « Un

homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments ». Ce comportement est repris successivement de trois manières différentes dans la seconde période. Tout d'abord, il est qualifié de « grand raffinement » puis de « vice » et enfin de « fausseté ». Si *raffinement* résume le comportement en restant sur le plan descriptif, *vice* place ce comportement dans la sphère de la moralité et *fausseté* vient mettre une étiquette définitive sur ce comportement. Ainsi, la reprise anaphorique s'effectue en trois temps, se focalisant au fur et à mesure. La reprise anaphorique par *vice* constitue la reprise hyperonymique proprement dite, car si *raffinement* ne relève pas du vocabulaire moral. Enfin, la reprise par *fausseté* pourrait être qualifiée de synonymique dans la mesure où elle se situe sur le même plan de spécificité, mais la valeur résomptive de cette anaphore empêche la correspondance terme à terme si bien que l'on n'a pas d'anaphore lexicale ce qui est nécessaire pour une anaphore par relation d'équivalence. Mais surtout, *fausseté* a pour fonction de dénommer le vice décrit. Ainsi, l'anaphore hyperonymique participe-t-elle au processus de dénomination aboutissant à une lexicalisation hyponymique.

D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, s'échappent, et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients? Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point ; c'est donc un vice, et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste ? (LB, XI, 148)

Cet extrait présente une anaphore hyperonymique avec *vice* doublée d'une anaphore résomptive : la première période – « d'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, et on une bile intarissable sur les plus petits inconvénients ? » – est reprise par l'apodose de la seconde période : « c'est donc un vice, et quel autre que la vanité... ». La reprise s'effectue en deux temps : tout d'abord, la lexicalisation privilégiée *vice* de par son sens général, puis la lexicalisation hyponymique *vanité* qui permet de préciser de quel vice il est question. Ainsi, *vice* permet d'indiquer dans quel domaine du monde se situe l'objet décrit, et la lexicalisation hyponymique *vanité* contribue à dénommer cet objet qui ne portait pas de nom jusqu'à présent.

3-2-1-1-3- Les réseaux lexicaux complexes

- La Bruyère

[...] ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices leur étaient dus, et, affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très méchants originaux. (LB, VII, 7)

Inquiétude d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur, incertitude de conduite : tous vices de l'âme, mais différents, et qui avec tout le rapport qui paraît entre eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet. (LB, XI, 4)

Dans ces deux extraits, La Bruyère énumère des vices qui sont repris par la lexicalisation privilégiée *vice*, d'où l'intervention de deux configurations syntagmatiques : la parataxe de mots et l'anaphore lexicale ce qui donne lieu à un réseau lexical complexe. Les énumérations de ces deux extraits mêlent des lexicalisations hyponymiques et des corrélats. Pour le premier extrait, *vice* reprend les lexicalisations *vanité*, *intempérance* et *libertinage* ainsi que le corrélat *mollesse* qui renvoie au sous-thème de la paresse et est susceptible d'accéder au statut de lexicalisation de la base. Dans le deuxième extrait, *vice* reprend le syntagme *inconstance de cœur* – où apparaît la lexicalisation *inconstance* – et les syntagmes corrélats *inquiétude d'esprit*, *inégalité d'humeur* et *incertitude de conduite*. Toutefois, si dans le premier cas, la parataxe de mots et la reprise anaphorique appartiennent bien à deux propositions distinctes, la frontière est plus ténue pour le second extrait car il s'agit d'une juxtaposition des syntagmes comportant la lexicalisation et les corrélats sans l'intervention d'aucune prédication. Et cette juxtaposition est suivie de deux points ouvrant sur une autre proposition, celle comportant la reprise anaphorique. Ainsi, la reprise anaphorique se meut en résumé du fait de la présence des deux points et de l'absence de prédication avec la parataxe.

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie. [...] (LB, XI, 8)

Si les deux points servent à présenter un résumé de la parataxe qui les précède, ils ont aussi pour fonction d'annoncer une parataxe ce qui inverse le mécanisme de la reprise anaphorique. Définissant l'incivilité, La Bruyère recourt à ce procédé, il dit qu'« elle est l'effet de plusieurs vices » et il énumère ces vices : « de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie ». Ainsi, *vice*, qui constitue la reprise anaphorique dans les cas traités jusqu'ici, apparaît en premier et les vices

concernés sont listés ensuite. Il s'agit d'un phénomène d'annonce, qui s'apparente à une cataphore, et non une anaphore au sens grammatical du terme.

Combien d'âmes faibles, molles et indifférentes, sans de grands défauts, et qui puissent fournir à la satire ! Combien de sortes de ridicules répandus parmi les hommes, mais qui par leur singularité ne tirent point à conséquence, et ne sont d'aucune ressource pour l'instruction et pour la morale ! Ce sont des vices uniques qui ne sont pas contagieux et qui sont moins de l'humanité que de la personne. (LB, XI, 158)

Ce dernier cas s'avère atypique car la reprise ne s'effectue pas à partir de lexicalisations de mêmes catégories grammaticales. La première exclamation comporte plusieurs adjectifs, lexicalisations et corrélats, qui forment une énumération de vices qualifiant le nom *âme*. Ces âmes sont donc « faibles, molles et indifférentes » mais elles sont aussi « sans de grands défauts » : ce syntagme prépositionnel qualifiant également *âme* introduit dans cette parataxe un nom qui est une lexicalisation synonyme de *vice*. La seconde exclamation ajoute un corrélat à cette énumération, il s'agit du substantif *ridicule* qui a le sens de défaut ridicule. L'ensemble de ces vices est repris dans la dernière période de l'extrait par le syntagme « des vices uniques ». Ce syntagme constitue une reprise anaphorique de type hyperonymique, mais il ne renvoie pas seulement à des noms, il incorpore aussi les adjectifs qualificatifs d'*âme* car le substantif *âme* en soi n'aurait pas lieu d'être repris par *vice*, ce sont les adjectifs qualificatifs qui rendent possible cette anaphore. Ainsi, cette reprise anaphorique ne se limite pas à la même catégorie grammaticale puisqu'elle mêle substantifs et adjectifs.

- La Rochefoucauld

[...] Les vices sont de tous les temps, les hommes sont nés avec de l'intérêt, de la cruauté et de la débauche [...] (LR, RD, XIX)

La Rochefoucauld donne à voir une relation d'annonce plutôt d'une anaphore canonique. Un terme générique, la lexicalisation privilégiée *vices* au pluriel est donnée en premier lieu en fonction sujet d'une première proposition. Dans la proposition qui lui est juxtaposée, une liste de termes particuliers occupe la fonction objet : il s'agit d'une parataxe de vices : *intérêt*, *cruauté*, *débauche*, dont seul *intérêt* possède le statut de lexicalisation de la base, *débauche* et *cruauté* n'étant que des corrélats susceptibles d'être incorporés à la base lexicale, particulièrement le corrélat *débauche*. La présence de la lexicalisation privilégiée en tête témoigne d'une annonce : le terme générique au pluriel annonce un détail sous la forme d'une énumération. Comme cette annonce s'échelonne sur deux propositions juxtaposées, le lecteur doit reconstruire le lien logique et sémantique entre les deux : une proposition très générale est donnée en premier lieu « les vices sont de tous les temps » et elle est appliquée aux hommes : « les hommes sont nés avec de l'intérêt,

de la cruauté et de la débauche ». Cette juxtaposition suppose une relation d'exemplification d'où le détail donné des vices propres aux hommes. Mais s'agit-il de vices que les hommes possèdent dès la naissance ? Ou sont-ce des vices que les hommes acquièrent de tout temps ?

- Pascal

[...] Comme les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse, Dieu nous a découvert deux qualités en lui pour les guérir, sa miséricorde et sa justice. [...] (P, 648)

L'annonce s'effectue à partir de la lexicalisation *qualités* puis des lexicalisations hyponymiques de la vertu, *miséricorde* et *justice*. Pascal évoque les qualités de Dieu et il en mentionne en particulier deux car elles servent à lutter contre les deux sources des péchés des hommes que sont l'orgueil et la paresse. Pascal explique que Dieu a témoigné de qualités pour combattre ces vices et cite ensuite ces qualités. Un mouvement du général au particulier s'amorce qui constitue une annonce et non une reprise anaphorique. C'est un cas d'annonce ne faisant pas intervenir une lexicalisation privilégiée mais une lexicalisation synonymique.

3-2-1-2- Les anaphores de la vertu

3-2-1-2-1- Les réseaux lexicaux simples

Celui-là est bon qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon ; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande bonté qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître ; et s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin: elle est héroïque, elle est parfaite. (LB, II, 44)

Concernant le thème de la vertu, La Bruyère est le seul à recourir à des réseaux lexicaux simples, c'est-à-dire reposant uniquement sur une anaphore hyperonymique. Ce présent cas met en jeu une lexicalisation privilégiée, *vertu*, et une lexicalisation hyponymique, *bonté*. Les périodes sont émaillées de l'adjectif *bon* et de la locution verbale *faire le bien* qui constitue un polyptote avec le substantif *bonté*. Un réseau lexical et sémantique se tisse autour de la notion de bonté. Mais cela ne fait pas pour autant de cette anaphore par *vertu* une anaphore résomptive puisque la lexicalisation *bonté* apparaît bel et bien, synthétisant le polyptote en un substantif puisqu'elle est la dernière occurrence de ce polyptote, aussi est-ce elle qui est reprise par *vertu*.

[...] Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point [...] (LB, XI, 148)

Cet extrait comporte déjà une anaphore résomptive avec *vice* puisqu'il s'agit de la description d'un comportement vicieux nommé à la fin du passage, la vanité.

Mais La Bruyère procède par élimination : avant de qualifier ce comportement de *vice* puis de *vanité*, il indique que ce comportement ne relève pas de la vertu : « ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite ». Le démonstratif *c'* assure la valeur résumptive et *sagesse* n'est que la négation de la définition de ce comportement. Cependant, *sagesse* fait l'objet d'une reprise anaphorique par son hyperonyme *vertu* dans la proposition suivante : « car la vertu est égale et ne se dément point ». Cette proposition justifie la définition négative en indiquant de quoi ressortit la sagesse : elle ressortit de la vertu qui est totalement contraire au comportement décrit. Ainsi, peut-on mettre en parallèle les deux anaphores qui parcourent cet extrait ; l'anaphore avec la vertu prépare le terrain à l'anaphore avec le vice.

[...] Il s'est fait valoir par des vertus qu'il assurait fort sérieusement qui étaient en lui ; il a dit de soi : J'ai de l'esprit, j'ai du courage; et tous ont dit après lui : Il a de l'esprit, il a du courage. [...] (LB, VIII, 96)

Ce dernier extrait constitue un cas d'annonce. La lexicalisation privilégiée *vertu* sert d'annonce à une vertu particulière, ici le courage. Un individu déclare posséder des vertus : il se caractérise lui-même comme ayant de l'esprit et du courage. Si *esprit* peut constituer un corrélat de la vertu, ce n'est pas une vertu spécifique au même titre que le courage. En revanche, on a bien l'annonce de *courage* par *vertus*. Comme *vertus* est au pluriel, on aurait attendu plusieurs vertus énoncées, d'où la possible ambiguïté à propos d'*esprit* même s'il ne possède aucun sens moral. Ainsi, *courage* reprend et spécifie *vertus* en l'exemplifiant. L'inversion de la relation d'anaphore sous la forme d'annonce sert à proposer l'exemplification d'un phénomène général.

3-2-1-2-2- Les réseaux lexicaux complexes

- La Bruyère

Les passions tyrannisent l'homme ; et l'ambition suspend en lui les autres passions, et lui donne pour un temps les apparences de toutes les vertus. Ce Tryphon qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot : je le croirais encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune. (LB, VI, 50)

Dans la première période, La Bruyère indique que l'ambition donne l'apparence « de toutes les vertus » ce qui constitue une annonce. La lexicalisation privilégiée au pluriel est détaillée dans la seconde période puisque des vertus sont listées sous leur forme adjectivale : « sobre, chaste, libéral, humble et même dévot ». L'idée d'apparence est elle aussi reprise car la liste est précédée du verbe *croire*.

Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup, et que ces vertus font négliger, la vie et l'argent : aussi personne n'avance de soi qu'il est brave ou libéral. (LB, XI, 84)

Dans la protase de cette période, annonce et reprise anaphorique se trouvent mêlées. Il y a d'abord annonce au sein de la première proposition : la première occurrence de la lexicalisation *vertu* au pluriel est précédée du déterminant numéral *deux*, elle annonce les deux vertus traitées dans cette remarque, c'est-à-dire, la bravoure et la libéralité. Mais à la proposition suivante, il y a reprise anaphorique de la bravoure et de la libéralité par le syntagme « ces vertus ». Ainsi, les deux occurrences de *vertu* se font écho au sein de la protase dans un effet d'annonce et de reprise, nécessaire à la cohésion textuelle.

- Pascal

[...] Ses passions ainsi dominées sont vertus ; l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue. Et ce sont aussi bien vertus que la clémence, la pitié, la constance, qui sont aussi des passions. [...] (P, 515)

Pascal énumère des vertus dont seulement une est répertoriée dans la base lexicale : *constance*, les deux autres, *clémence* et *pitié* sont des corrélats du thème de la vertu. Cette énumération de vertus est précédée par la lexicalisation privilégiée *vertus*, aussi s'agit-il d'une annonce. A cette annonce vient s'ajouter une exemplification : les vertus énumérées servent d'exemples à la lexicalisation *vertus* et sont la preuve que les vertus peuvent être des passions aux yeux de Pascal. Elles servent de pendant à l'énumération précédente : celle des passions qui, dominées, deviennent des vertus.

3-2-2- Anaphores par équivalence sémantique approchée

Les anaphores reposant sur des relations d'équivalence sémantique sont nécessairement des anaphores canoniques. Elles ne se présentent ni sous la forme d'anaphore résomptive ou de syntagme résomptif ni sous la forme d'annonce. Elles respectent pleinement la définition grammaticale de l'anaphore qui suppose une reprise d'une proposition à l'autre. Elles ont la particularité de n'être alliées qu'au thème du vice. Assurément, cela provient du fait que la lexicalisation privilégiée *vertu* ne comporte qu'une seule lexicalisation synonymique, *qualité* tandis que la lexicalisation privilégiée *vice* en connaît bien davantage.

- La Bruyère

Chez La Bruyère, on rencontre des anaphores synonymiques entre la lexicalisation privilégiée *vice* et ses lexicalisations synonymiques : *passion*, *défaut* et *faible*.

Toutes les passions sont menteuses: elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres ; elles se cachent à elles-mêmes. Il n'y a point de

vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide.
(LB, IV, 72)

Vice reprend *passions* malgré la différence de nombre. Cette reprise est possible car *vice* s'insère dans un énoncé à valeur générique ; par cette valeur, il concerne tous les vices, pris un à un, si bien qu'il peut renvoyer à un ensemble, exprimé par un pluriel comme *passions*.

Les passions tyrannisent l'homme ; et l'ambition suspend en lui les autres passions, et lui donne pour un temps les apparences de toutes les vertus. Ce Tryphon qui a tous les vices, je l'ai cru sobre, chaste, libéral, humble et même dévot: je le croirais encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune. (LB, VI, 50)

L'anaphore se joue entre la lexicalisation synonymique *passion* et la lexicalisation privilégiée *vice*. Mais des deux occurrences de *passions*, il n'est pas possible de savoir si cette reprise concerne la première ou la seconde, soit toutes les passions, soit les passions sans l'ambition. Tryphon est fait de vices mais l'on ne sait s'il possède des passions avec ou sans l'ambition. Cependant, on peut supposer que *vices* renvoie ici aux passions avec l'ambition car Tryphon n'en est pas exempt puisqu'il a cherché à faire fortune et il y est parvenu.

[...] Ils ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses faibles. Au lieu de faire de ses vices des peintures affreuses ou ridicules qui servissent à l'en corriger, ils lui ont tracé l'idée d'une perfection et d'un héroïsme dont il n'est point capable, et l'ont exhorté à l'impossible. [...](LB, XI, 3)

Les deux lexicalisations synonymiques du vice *défauts* et *faibles* dans la première période sont reprises ensemble par *vice* dans la seconde. Aucune précision n'indique que cette reprise anaphorique est restreinte à *défauts* ou à *faibles*, *vices* peut donc reprendre les deux puisqu'ils sont tous deux susceptibles de faire l'objet de peintures affreuses ou ridicules.

Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus, que de se corriger d'un seul défaut. Ils sont même si malheureux, que ce vice est souvent celui qui convenait le moins à leur état, et qui pouvait leur donner dans le monde plus de ridicule [...](LB, XI, 98)

Dans ce dernier extrait, *vice* dans la seconde période reprend *défaut* dans la première. Si la reprise anaphorique s'appuie sur l'équivalence sémantique entre les deux lexicalisations, elle repose également sur la présence du déterminant démonstratif *ce* qui marque bien une relation de coréférence.

- La Rochefoucauld

L'homme est si misérable que, tournant toutes ses conduites à satisfaire ses passions, il gémit incessamment sous leur tyrannie ; il ne peut supporter ni leur violence ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug ; il trouve du dégoût non seulement dans ses vices, mais encore dans leurs remèdes, et ne

peut s'accommoder ni des chagrins de ses maladies ni du travail de sa guérison.
(LR, MP, I, 21)

Dans cette période ternaire, la lexicalisation synonymique *passion* dans la protase est reprise par la lexicalisation privilégiée *vice* dans l'apodose. La relation de coréférence est claire et sans ambiguïté dans la mesure où ces deux lexicalisations sont précédées du déterminant possessif *ses* qui marque leur appartenance à l'entité « homme ».

- Pascal

[...] Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la justice ? Il l'ignore. Certainement s'il la connaissait il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples. (P, 56)

Pascal s'intéresse à la notion de justice qu'il suggère pour gouverner le monde. Cependant, il ne s'agit pas d'assertions, mais d'interrogations sur le meilleur principe à suivre pour gouverner ; il suggère la justice de la manière suivante : « sera-ce sur la justice ? ». Il est question de la justice dans la suite de l'extrait ; elle est reprise par des pronoms anaphoriques objet : « Il l'ignore » et « s'il la connaissait ». Mais à la fin, la reprise anaphorique devient lexicale, ainsi, « la justice » est-elle reprise par « la véritable équité ». Une relation d'équivalence sémantique émerge entre *justice* et *équité* au travers de cette reprise anaphorique. Un réseau lexical apparaît grâce à la relation d'anaphore établie entre les deux lexicalisations se rapportant au sous-thème de la justice. La relation d'équivalence sémantique répertoriée en langue est validée en discours dans le cas présent.

[...] C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts ; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent : nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons.

Ainsi, lorsqu'ils ne découvrent que des imperfections et des vices que nous avons en effet, il est visible qu'ils ne nous font point de tort, puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause, et qu'ils nous font un bien, puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal, qui est l'ignorance de ces imperfections. [...] (P, 758)

Une relation d'anaphore s'instaure entre les lexicalisations synonymiques *défauts* et *vices*. Cette pensée très longue comporte de nombreuses occurrences de *défauts* mais la relation d'anaphore ne s'établit vraiment qu'avec la dernière occurrence. Toutefois, la lexicalisation *défauts* ne renvoie pas seulement à *vices* mais aussi à *imperfections* puisque la lexicalisation *vices* et le corrélat *imperfections* sont coordonnés. Ainsi, peut-on considérer *imperfections* comme un corrélat de

vices et de *défauts* mais la lexicalisation *défauts* peut s'avérer plus générique que *vices* puisqu'elle peut englober *imperfections* dans ce contexte. Ainsi, la relation de synonymie en langue établie entre ces deux lexicalisations dans la base lexicale se meut en relation d'hyponymie dans ce contexte. Enfin, la relation d'anaphore s'étend sur plusieurs paragraphes, aussi s'agit-il d'un réseau lexical textuel et non d'un réseau macrosyntaxique.

3-3- ANAPHORE FIDÈLE

L'anaphore fidèle est une anaphore lexicale qui se caractérise par la reprise à l'identique – reprise fidèle – d'un syntagme nominal. Les résultats de l'expérimentation ne donnent à voir qu'un seul cas de ce genre chez Pascal.

[...] Midrasch Tillim dit la même chose et que Dieu délivrera la bonne nature de l'homme de la mauvaise.

Cette malignité se renouvelle tous les jours contre l'homme comme il est écrit Psaume XXXVII : « L'impie observe le juste et cherche à le faire mourir, mais Dieu ne l'abandonnera point. »

Cette malignité tente le cœur de l'homme en cette vie et l'accusera en l'autre.
[...] (P, 261)

Citant les écrits rabbiniques, Pascal évoque la mauvaise nature de l'homme qu'il nomme *malignité* dans la deuxième période de l'extrait. La première occurrence de *malignité* constitue déjà une reprise anaphorique puisqu'elle reprend la mauvaise nature de l'homme évoquée dans la première période. Le caractère coréférentiel du syntagme « cette malignité » est renforcé par la présence du démonstratif *cette* qui suppose nécessairement la reprise d'un référent déjà donné. Quant à la seconde occurrence de *malignité*, elle reprend bien sûr la mauvaise nature de l'homme mais en répétant la première reprise anaphorique. Si cette anaphore fidèle se justifie du fait des sauts de paragraphes, elle n'en est pas moins le témoignage d'un texte en gestation : Pascal ne faisait que prendre des notes et commenter pour lui des écrits rabbiniques, notes dont il pouvait se servir pour l'écriture de textes montrant la proximité entre le judaïsme et le christianisme. Puisqu'il s'agit de notes, Pascal inscrit des idées sans se soucier de l'élégance de la progression thématique, aussi s'autorise-t-il des répétitions qui alourdiraient un texte achevé.

Les anaphores ne se présentent pas toutes de manière canonique puisqu'il existe de nombreux cas d'annonce ou d'anaphore résomptive. Par ailleurs, les anaphores reposant sur une relation d'hyponymie sont de loin les plus nombreuses. Enfin, les anaphores par équivalence approchée ne se rencontrent que dans le thème du vice qui propose suffisamment de lexicalisations synonymiques de la lexicalisation *vice* pour que de telles anaphores puissent émerger. Il y a

toutefois un cas d'anaphore par relation d'équivalence qui se situe sur le plan de la spécificité mais il fait figure d'hapax. Enfin, les anaphores de manière générale participent de la cohésion textuelle qu'elles soient reprises ou annonces. Et elles sont une configuration type des réseaux lexicaux macrosyntaxiques en ce qu'elles s'échelonnent nécessairement sur plusieurs propositions, voire plusieurs périodes, mais elles sont plus à même de manifester la relation d'hyponymie que la relation d'équivalence approchée.

4- PREDICATIONS

La catégorie de la prédication se manifeste selon plusieurs modalités ; la plus répandue est la définition qui se décline selon plusieurs formes dont celle de la caractérisation, qui est une définition recourant à un adjectif attribut caractérisant le sujet de la prédication. On trouve la catégorie de la prédication qui est la seule association d'un sujet et d'un prédicat sans portée définitionnelle. Si la prédication est le mode de construction de la proposition, à l'échelle macrosyntaxique, elle est doublée d'une reprise anaphorique, pronominale ou lexicale, qui permet de faire le lien entre les propositions ou les périodes. La prédication demeure une configuration microsyntaxique mais pour la détection du réseau lexical, il est nécessaire d'opérer à une échelle macrosyntaxique si l'on veut connaître le sujet premier auquel s'applique cette prédication lorsque des pronoms interviennent. Et même il lui arrive de dépasser le cadre inter-propositionnel de la macrosyntaxe pour s'étendre à l'échelle du paragraphe ce qui conduit à des réseaux textuels. C'est le cas des portraits, cas particuliers de définitions et de prédictions puisqu'ils ont en vue la description morale voire physique d'un individu, réel ou fictif. Ils constituent la forme maximale de la prédication puisque la suite de prédicats dont ils sont composés concourt à la description d'un seul thème, l'individu dont il est question.

4-1- LA DEFINITION HYPERONYMIQUE

La définition est une configuration syntagmatique reposant le plus souvent sur la relation sémantique d'hyponymie. On peut s'attendre à ce qu'elle soit répandue dans les thèmes étudiés. La configuration canonique de la définition est le recours au verbe *être* qui permet de spécifier un objet, un individu, de lui attribuer des propriétés. A cette configuration vient s'ajouter une relation d'hyponymie qui remplace un objet, une notion ou un individu dans une sphère de plus grande généralité et parfois de spécifier une propriété de cet objet, notion ou individu afin de le singulariser des autres objets, notions ou individus appartenant à cette sphère. Si l'hyponymie donne lieu à la configuration canonique de la définition, d'autres

configurations sont possibles, qui amènent éventuellement d'autres relations sémantiques comme la relation d'équivalence ou la relation d'opposition.

4-1-1- La définition hyperonymique canonique

- La Bruyère

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie. Pour ne se répandre que sur les dehors, elle n'en est que plus haïssable, parce que c'est toujours un défaut visible et manifeste. [...] (LB, XI, 8)

Cet extrait donne à voir une définition hyperonymique : l'hyponyme en position de sujet est défini par l'hyperonyme en position d'objet introduit par le verbe *être*. Cependant, cette définition est assortie d'une négation qui inverse la polarité de la proposition, on a donc une définition négative : l'incivilité n'est donc pas un vice de l'âme. Cela suscite un effet de surprise et d'attente car on peut se demander ce qu'est l'incivilité si elle n'est pas un vice. Dans la protase, cette proposition est aussitôt corrigée : l'incivilité est définie comme l'effet de plusieurs vices ce qui occasionne une amplification. L'incivilité appartient à la sphère du vice mais elle est un amalgame de plusieurs vices. Cette seconde proposition constitue la véritable définition de l'incivilité et l'énumération dans l'apodose explicite les vices impliqués dans l'incivilité. Le verbe *être* est utilisé dans cette définition mais vient s'y ajouter le syntagme *l'effet de* qui suppose que l'incivilité n'est pas un vice mais la conséquence de plusieurs vices. La période suivante contient une définition hyperonymique de forme canonique avec une anaphore résomptive : « c'est toujours un défaut visible et manifeste ». Puisque l'incivilité est nommée en début de paragraphe, elle est reprise par le pronom démonstratif *c'* suivi du verbe *être*, lui-même suivi d'un hyperonyme. Cette fois, l'hyperonyme n'est pas *vice*, mais *défaut* ; si l'hyperonyme change, cette nouvelle définition de l'incivilité la fait toujours ressortir du thème du vice. Des adjectifs qualificatifs viennent s'ajouter à cet hyperonyme ; ils précisent le type de défauts dont il est question et contribuent à le caractériser : l'incivilité est « un défaut visible et manifeste ». Cette seconde définition permet de développer la description de l'incivilité, en insistant sur son extérieur, c'est-à-dire, comment elle peut être perçue ; elle est d'autant plus perceptible et perçue qu'elle est « un défaut visible et manifeste ».

On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire. (LB, XI, 66)

Cet extrait propose une définition hyperonymique canonique de la vanité. Elle apparaît dans la première proposition de cette période et elle est définie dans

la deuxième proposition. Dans cette deuxième proposition, l'hyponyme *vanité* est repris par le pronom personnel sujet *elle* et est définie comme étant un vice. Il s'agit bien d'une définition hyperonyme de type canonique puisqu'apparaissent l'hyperonyme *vice* et le verbe copule *être*. Afin de spécifier la nature du vice qu'est la vanité, un adjectif qualificatif est ajouté à *vice* précisant que la vanité est « un vice honteux ». Si ce qualificatif peut surprendre ou du moins ne pas être attendu dans une définition de la vanité, La Bruyère explique les raisons de ce choix : il précise qu'« elle n'ose se montrer » et qu'« elle se cache souvent sous les apparences de son contraire ». Ainsi, la vanité est-elle empreinte de dissimulation d'où son caractère honteux. Le réseau lexical reposant sur cette définition s'étend sur deux propositions coordonnées ce qui lui confère un statut de réseau macrosyntaxique.

- La Rochefoucauld

La familiarité est un relâchement presque de toutes les règles de la vie civile, que le libertinage a introduit dans la société pour nous faire parvenir à celle qu'on appelle commode. C'est un effet de l'amour-propre qui, voulant tout accommoder à notre faiblesse, nous soustrait à l'honnête sujétion que nous imposent les bonnes mœurs et, pour chercher trop les moyens de nous les rendre commodes, le fait dégénérer en vices. [...] (LR, MP, III³⁵⁶, 33)

La Rochefoucauld propose une définition de la familiarité qui constitue un corrélat du thème du vice puisqu'elle est un produit du libertinage. Il poursuit la définition de la familiarité dans la période suivante en indiquant qu'elle est « un effet de l'amour-propre ». Ce n'est pas la familiarité qui est reprise par un pronom personnel mais toute la définition qui est reprise par le pronom démonstratif à valeur résomptive *c'*. Cette familiarité qui est un relâchement et qui est un produit du libertinage est également un effet de l'amour-propre. La définition de la familiarité s'étend sur plusieurs périodes ce qui donne lieu à un réseau lexical macrosyntaxique incluant *libertinage* et *amour-propre* comme étant les sources de la familiarité qui devient par là leur corrélat.

4-1-2- La définition hyperonymique à rebours

La définition hyperonymique à rebours ne suit pas l'ordre des constituants de la définition hyperonymique canonique. L'ordre des constituants est inversé : d'abord l'hyperonyme et ensuite l'hyponyme.

Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle,

³⁵⁶ III correspond aux maximes fournies par l'édition hollandaise de 1664, parmi les maximes posthumes.

agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu. (LB, VIII, 2)

Dans cet extrait déjà étudié dans la rubrique « anaphore », La Bruyère décrit un comportement humain sans commencer par lui attribuer de nom. Ce n'est que dans la seconde période qu'il le qualifie de *raffinement* ce qui constitue un jugement de valeur. Le jugement moral ne vient qu'ensuite, quand La Bruyère définit ce raffinement comme étant un vice : « tout ce grand raffinement n'est qu'un vice ». Toutefois, le verbe *être* voit sa portée réduite par la négation restrictive *ne ... que*. Cela n'affecte pas tant le jugement moral mais participe plutôt du jugement de valeur. La description du comportement humain de l'homme de cour peut être jugée positivement aux yeux de certains et même, La Bruyère ajoute l'adjectif qualificatif *grand* à *raffinement*. La négation restrictive rabaisse la vision positive que l'on pourrait avoir de ce raffinement et le rabat à ce qu'il est, c'est-à-dire un vice. Cela est corroboré par le jugement moral qui étiquète comme négatif ce comportement.

Toutefois, le processus de définition se trouve inversé dans la mesure où *vice*, l'hyperonyme, précède le nom que La Bruyère donne finalement à ce comportement : *fausseté*. En effet, il commence par donner la description d'un comportement humain, celui de l'homme de cour puis il procède à un étiquetage progressif de ce comportement : d'abord un mot qui ne ressort pas du vocabulaire moral, *raffinement*, puis un terme de grande généralité appartenant au vocabulaire moral, *vice*, enfin une définition restreinte qui précise de quel vice il est question avec *fausseté*. Ainsi, l'hyperonyme précède le mot qu'il définit. Un autre verbe que la copule *être* relie l'hyperonyme et son hyponyme : le verbe *appeler*. La définition donnée en premier par la description comportementale de l'homme de cour, le verbe *appeler* introduit plutôt une désignation. Puisque le comportement est décrit, il faut maintenant le désigner et ce processus de désignation se fait d'abord au travers d'hyperonyme avant d'atteindre le mot idoine.

La modestie n'est point, ou est confondue avec une chose toute différente de soi, si on la prend pour un sentiment intérieur qui avilit l'homme à ses propres yeux, et qui est une vertu surnaturelle qu'on appelle humilité. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même : la modestie ne tend qu'à faire que personne n'en souffre ; elle est une vertu du dehors, qui règle ses yeux, sa démarche, ses paroles, son ton de voix, et qui le fait agir extérieurement avec les autres comme s'il n'était pas vrai qu'il les compte pour rien. (LB, XI, 69)

La Bruyère fait la différence entre deux vertus qu'il juge trop souvent confondues : la modestie et l'humilité. Il donne des définitions de ces deux vertus pour montrer en quoi elles diffèrent. Il donne une définition négative de la modestie qui s'avère être la définition positive de l'humilité : « un sentiment intérieur qui avilit l'homme à ses propres yeux ». Utilisant le procédé de la définition à rebours, La Bruyère commence par décrire un phénomène dont il donne une définition

hyperonymique et termine par nommer la chose décrite et définie. Aussi, après la description, il qualifie ce sentiment de « vertu surnaturelle » – par surnaturelle, il faut entendre que cette vertu est inspirée par Dieu, ainsi relève-t-elle du divin. Après la description et la définition hyperonymique, vient enfin la désignation de la notion, désignation introduite par le verbe *appeler* : « qu'on appelle humilité ». En d'autres termes, l'humilité est définie à rebours, par rapport à la modestie qui sert de phénomène premier, de base à la description.

La Bruyère définit également la modestie. Toutefois, il n'utilise plus le procédé de la définition à rebours mais seulement une définition hyperonymique canonique. La désignation *modestie* apparaît dans la première proposition de la seconde période. Dans la deuxième proposition, elle est reprise par le pronom personnel *elle* et elle est définie à l'aide de la lexicalisation privilégiée *vertu* puis décrite. La Bruyère expose l'un des objectifs premiers que se donne la modestie : « faire que personne n'en souffre », où *en* renvoie à la hauteur et la superbe de l'homme, mentionnées dans la proposition précédente. Puis la modestie est insérée dans une définition hyperonymique : « elle est une vertu du dehors ». Comme pour l'humilité, l'hyperonyme *vertu* apparaît mais un autre spécificateur est employé, le syntagme prépositionnel « du dehors » a remplacé l'adjectif *surnaturel*. La modestie n'est pas inspirée par Dieu, elle est une vertu sociale, supposant une illusion de la part de celui qui la possède. La Bruyère développe cette définition pour exposer en quoi cette vertu relève de l'apparence : « qui règle ses yeux, sa démarche, ses paroles, son ton de voix, et qui le fait agir extérieurement avec les autres comme s'il n'était pas vrai qu'il les compte pour rien ». L'illusion supposée par la modestie relève en fait de l'hypocrisie et donc de vice, tandis que l'humilité n'est nullement entachée de vice, elle est inspirée par Dieu ce qui en fait une vertu toute pure. Dans la présente remarque, le recours à une définition à rebours puis à une définition canonique se justifie du fait de la confrontation opérée entre *modestie* et *humilité*, avec un mouvement allant jusqu'à l'humilité puis partant de la modestie.

4-2- DEFINITION SYNONYMIQUE

[...] Car quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne. (P, 515)

Cet extrait de Pascal donne à voir une définition synonymique qui s'étend sur deux propositions. Cette définition met en relation la lexicalisation *passions* présente dans la proposition subordonnée circonstancielle de temps introduite par *quand* et la lexicalisation *vices* qui apparaît dans la principale. Le syntagme « les passions » est repris dans la principale par le pronom personnel sujet *elles*. La définition de *passions* par *vices* est médiée par la reprise anaphorique pronominale.

Mais il s'agit d'une définition conditionnelle : elle n'est vraie qu'à la condition que les passions soient maîtresses, condition exprimée par la proposition subordonnée circonstancielle de temps. S'il s'agit d'une définition quasi tautologique en apparence, c'est en réalité une définition conditionnelle, qui se justifie en comparaison des périodes précédentes faisant des passions des vertus.

4-3- DEFINITION PAR RELATION D'OPPOSITION

[...] Ses passions ainsi dominées sont vertus ; l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue. Et ce sont aussi bien vertus que la clémence, la pitié, la constance, qui sont aussi des passions. [...] (P, 515)

Dans cet extrait de Pascal, une période donne à voir une définition hyperonymique par relation d'opposition apparemment en contradiction avec le début de la période. Trois vertus sont énumérées : *clémence*, *pitié* et *constance* dont seule la dernière est une lexicalisation de la base, les autres étant seulement des corrélats du thème de la vertu. Elles sont qualifiées de *passions* alors que le début de la période en fait des vertus. Cette contradiction se résout si l'on tient compte de la période précédente qui tient les passions pour des vertus. Pascal s'emploie à reconsidérer le découpage entre vertus et passions. Ainsi, ne doit-on pas être surpris de voir qualifier des vertus de passions. Cette définition s'appuie à la fois sur une relation d'hyperonymie puisque *passions* est un terme de grande généralité qui reprend l'énumération de vertus et sur une relation d'opposition puisque des vertus sont qualifiées de passions.

4-4- DEFINITION PAR LITOTE

Certaines définitions ne reposent pas exclusivement sur des relations sémantiques telles que les relations d'hyperonymie ou d'opposition. Elles s'appuient sur d'autres procédés sémantiques comme la litote qui permet de faire comprendre le plus en disant le moins. Le plus souvent, le procédé de litote recourt à la négation pour atténuer un propos. Les deux définitions par litote que l'on rencontre chez La Bruyère se suivent dans le texte et définissent les individus au cœur des écrits moraux : l'honnête homme et l'homme de bien. Les définitions de ces deux individus comportent des négations qui participent de la litote ; toutefois, ces négations ne s'appliquent pas à des mots de même connotation.

L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux. (LB, XII, 55)

Dans la définition de l'honnête homme, la négation s'applique à des mots négativement connotés tandis qu'elle s'applique à des mots positivement connotés dans la définition de l'homme de bien. En effet, dans la définition de l'honnête

homme, on retrouve les verbes *voler* et *tuer*, ainsi que le nom *vice*. Les verbes sont encadrés par une négation : « ne vole pas » et « ne tue personne » tandis que le nom *vice* est le sujet d'une proposition négative qui a également pour fonction d'inverser la polarité du propos : « dont les vices ne sont pas scandaleux ». Ainsi, l'honnête homme est défini à partir de mots connotés négativement mais dont la polarité est inversée par la négation. Cette inversion de polarité ne transforme pas le négatif en pleinement positif, elle contribue seulement à atténuer le négatif, il s'agit donc d'une litote. Cette définition pessimiste de l'honnête homme le distingue du voleur, de l'assassin et de l'individu ayant des vices scandaleux, ce qui ne le compare pas à des modèles glorieux. L'honnête homme exclut les catégories d'hommes les plus extrêmes mais peut correspondre à toutes les autres catégories ce qui fait de l'honnête homme une catégorie recouvrant de nombreux individus. De par son étendue, cette catégorie perd de sa valeur : il est donné à tout un chacun d'être un honnête homme, cela ne désigne pas nécessairement une frange vertueuse de la population. D'ailleurs, l'honnête homme peut avoir des vices mais ceux-ci ne doivent pas être scandaleux ; cela n'implique pas que l'honnête homme soit vertueux.

L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un dévot, et qui s'est borné à n'avoir que de la vertu. (LB, XII, 55)

La définition de l'homme de bien comporte des noms à connotation positive : *saint*, *dévot* et *vertu*. Mais ces noms sont assortis de négation car « l'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un dévot, qui s'est borné à n'avoir que de la vertu ». Les noms *saint* et *dévot* sont pris dans une coordination négative. L'homme de bien est comparé au saint qui est un parangon de vertu mais il n'est pas besoin d'être un saint pour être vertueux. Le terme *dévot* est plus ambigu dans la mesure où La Bruyère a l'habitude de fustiger les faux dévots, sans forcément les appeler comme tels car, bien souvent, il parle seulement de dévot. Mais *dévot* a un sens positif comme le laisse supposer les autres mots du contexte, *saint* et *vertu*. L'homme de bien ne se situe pas dans un extrême de la vertu. La négation aide à atténuer le caractère excessif du saint et du dévot, en sachant que ces mots sont particulièrement orientés vers la religion. L'homme de bien ne se situe pas dans la sphère du religieux, il est un être social, c'est-à-dire appartenant à la société mondaine. Pour ce qui est de la vertu, l'homme de bien n'est pas un cas extrême, au contraire, il ne recherche rien au-delà de cette vertu, contrairement au martyr du saint ou l'exacerbation des vertus chrétiennes chez le dévot. L'homme de bien a pour seul objectif la vertu, d'où la nécessité de la négation restrictive. Cette négation n'a pas pour but de restreindre la vertu mais elle restreint les objectifs de l'homme de bien à la vertu puisqu'il ne recherche rien au-delà. Cette définition de l'homme de bien constituée de mots connotés positivement même s'ils sont

atténués par des négations donne une image plus valorisante de l'homme de bien par rapport à celle de l'honnête homme.

4-5- DEFINITION PAR CARACTERISATION

Les définitions rencontrées jusqu'ici mettent en jeu des éléments de même catégorie grammaticale, généralement des noms, d'où la possibilité de rencontrer des définitions hyperonymiques. Cependant, il est possible de définir une entité au travers de ses caractéristiques qu'il est aisé d'exprimer à l'aide d'adjectifs. Les définitions par caractérisation donnent à voir des cas où la caractéristique d'une entité – il peut s'agir de notions ou de comportements – est définie grâce à un adjectif.

4-5-1- Caractérisation de comportements

Les hommes, dans le cœur, veulent être estimés, et ils cachent avec soin l'envie qu'ils ont d'être estimés ; parce que les hommes veulent passer pour vertueux, et que vouloir tirer de la vertu tout autre avantage que la même vertu, je veux dire l'estime et les louanges, ce ne serait plus être vertueux, mais aimer l'estime et les louanges, ou être vain : les hommes sont très vains, et ils ne haïssent rien tant que de passer pour tels. (LB, XI, 65)

La Bruyère recourt à la définition par caractérisation pour définir un comportement en y mêlant une définition à rebours. Il commence par décrire un comportement humain puis il cherche à le caractériser : « les hommes veulent passer pour vertueux, et [que] vouloir tirer de la vertu tout autre avantage que la même vertu, je veux dire l'estime et les louanges, ce ne serait plus être vertueux, mais aimer l'estime et les louanges, ou être vain ». Le comportement décrit concerne la vertu et le profit que l'on veut en tirer, autrement dit, l'estime et les louanges. Après cette description du comportement, La Bruyère cherche à le caractériser, mais s'il s'appuie sur la définition à rebours, il ne recourt pas à un hyperonyme comme dans les autres cas rencontrés jusqu'ici. Il commence par une définition négative pour indiquer ce que n'est pas ce comportement : « ce ne serait plus être vertueux » ; il relève donc du vice et La Bruyère le qualifie de *vain*. La Bruyère écarte la vertu avec laquelle ce comportement a partie liée afin de suspendre toute ambiguïté : ce n'est pas parce que les hommes veulent passer pour vertueux qu'ils sont vertueux. Puisque ce comportement consiste à aimer l'estime et les louanges, il se rattache à la vanité qui est la trop bonne opinion que l'on a de soi, elle enjolive la personne ou flatte l'égo.

4-5-2- Caractérisation d'une notion

- La Rochefoucauld

Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu, et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse ou ils lui supposent des crimes. (LR, 489)

La Rochefoucauld suggère une caractérisation de la fausse vertu qui émane des hommes en général. Il décrit l'attitude des hommes face à la vertu : ils n'osent en être l'ennemi mais il leur arrive malgré tout de la persécuter. Cette persécution passe par la caractérisation de la vertu à l'aide de qualificatifs dévalorisants : la véracité de la vertu est mise en cause et réduite à une qualité apparente : « ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu » et « ils feignent de croire qu'elle est fausse ». Ces deux propositions déploient un réseau lexical à partir de la lexicalisation *vertu* et du dérivé *fausse* reposant sur l'antagonisme entre les deux thèmes étudiés. Ce réseau lexical a pour configuration syntagmatique la définition par caractérisation qui s'appuie elle-même sur une reprise anaphorique puisque cette définition s'échelonne sur plusieurs propositions : la vertu est reprise par le pronom personnel sujet *elle* dans la seconde proposition citée, ce qui fait bien de ce réseau un réseau macrosyntaxique.

- Pascal

[...] La seule religion chrétienne a pu guérir ces deux vices, non pas en chassant l'un par l'autre par la sagesse de la terre, mais en chassant l'un et l'autre par la simplicité de l'Évangile. Car elle apprend aux justes qu'elle élève jusqu'à la participation de la divinité même qu'en ce sublime état ils portent encore la source de toute la corruption qui les rend durant toute la vie sujets à l'erreur, à la misère, à la mort, au péché ; et elle crie aux plus impies qu'ils sont capables de la grâce de leur rédempteur. Ainsi, donnant à trembler à ceux qu'elle justifie et consolant ceux qu'elle condamne, elle tempère avec tant de justesse la crainte avec l'espérance par cette double capacité qui est commune à tous et de la grâce et du péché, qu'elle abaisse infiniment plus que la seule raison ne peut faire, mais sans désespérer, et qu'elle élève infiniment plus que l'orgueil de la nature, mais sans enfler, faisant bien voir par là qu'étant seule exempte d'erreur et de vice, il n'appartient qu'à elle et d'instruire et de corriger les hommes. (P, 194)

Cet extrait présente une définition de la religion chrétienne, notion qui n'est pas répertoriée dans la base lexicale. Cette définition s'étend sur plusieurs propositions qui donnent à voir des lexicalisations de la base. Si *religion* n'est pas une lexicalisation de la base, il ne faut pas oublier que la base lexicale a été constituée à partir de vices et de vertus qui relèvent pour beaucoup de la morale chrétienne. Il n'est pas surprenant que des lexicalisations de la base se retrouvent dans une définition de la religion chrétienne. Pour le thème de la vertu, on rencontre les lexicalisations suivantes : *sagesse*, *justes* et *espérance* et pour celui du vice, les lexicalisations suivantes : *vice(s)*, *corruption*, *péché*, *impies* et *orgueil*. Ces lexicalisations constituent un réseau lexical définissant la religion chrétienne. Cet amalgame de prédications décrit de la religion chrétienne. Même si ce réseau ne repose pas sur une configuration et une relation sémantique données, il n'exclut pas

que des relations sémantiques se forment à l'intérieur, comme par exemple l'opposition entre *justes* et *impies*.

[...] Quand la malignité a la raison de son côté, elle devient fière et étale la Raison en tout son lustre. [...] (P, 473)

Dans ce dernier extrait, la notion caractérisée est la malignité et elle est caractérisée par l'adjectif *fière* dans une prédication attributive. Mais cette caractérisation est clairement macrosyntaxique puisqu'elle s'étend sur deux propositions de la période : en effet, *malignité* apparaît dans une proposition subordonnée circonstancielle de temps introduite par *quand*. Cette proposition subordonnée temporelle suppose l'expression d'une condition ; la malignité peut être caractérisée comme fière seulement dans certaines conditions : lorsqu'elle « a la raison de son côté ». Ainsi, cette caractérisation n'a pas vocation à être toujours vraie, elle ne se vérifie que sous certaines conditions.

4-6- PREDICATION

- La Bruyère

[...] La vertu est opprimée, et le crime impuni sur la terre. -- Quelquefois, j'en conviens. -- C'est une injustice. [...] (LB, XVI, 47)

Cet extrait de La Bruyère présente quelques répliques d'un dialogue à propos de la vertu et du crime. Le premier locuteur énonce le fait que « la vertu est opprimée » et que le crime reste impuni. Il reprend ce propos dans son tour de parole suivant à l'aide d'une anaphore résomptive : « c'est une injustice ». Ces deux tours de parole mettent en jeu une lexicalisation privilégiée *vertu* et une lexicalisation hyponymique du thème du vice, *injustice*. Deux opposés sont rapprochés et cela est rendu possible par l'anaphore résomptive. *Injustice* résume la proposition dans laquelle est incluse la lexicalisation *vertu* : « la vertu est opprimée », qui est une proposition à prédicat négatif « est opprimée ». Cette négativité est résumée par un mot négativement connoté, ou plus précisément, cette proposition est jugée négativement. Le fait que la vertu soit opprimée n'est pas reconnu comme étant moralement positif donc ce fait est caractérisé grâce à un mot négativement connoté moralement, en l'occurrence, *injustice*. Il y a donc définition d'un état de fait, résumé en une seule lexicalisation.

- La Rochefoucauld

[...] La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse ; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus. (LR, 266)

Cet extrait propose plusieurs prédications portant sur le vice de la paresse mais seule la dernière prédication de l'extrait donne à voir un réseau lexical impliquant des lexicalisations des thèmes étudiés. Ainsi, la paresse est reprise par le pronom personnel sujet *elle* dans la proposition suivante : « elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus ». Les deux lexicalisations contraires *passions* et *vertus* sont en relation de coordination. Les vertus et les passions sont donc également traitées par la paresse : elle contribue à les détruire et les consumer. Aussi la paresse qui est un vice agit sur les passions et sur les vertus de la même manière. Cette prédication confère à la paresse un statut d'extra-territorialité en matière de morale ; elle est au-dessus des passions et des vertus puisqu'elle les traite de manière identique. Elle est un vice pernicieux car elle n'épargne pas les passions relevant pourtant du vice. Le réseau lexical macrosyntaxique révélé par ce passage ne marque pas l'antagonisme entre les vertus et les vices, mais redessine les lignes de partage entre vice et vertu, qui se trouvent brouillés par l'intervention de la paresse. Ainsi, la ligne de fracture se dresse-t-elle entre la paresse seule d'un côté et les passions et les vertus de l'autre.

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse ; nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions. (LR, 398)

La Rochefoucauld donne une prédication s'étendant sur plusieurs propositions du fait d'une reprise anaphorique par le pronom personnel sujet *elle*. Cette prédication prend la paresse pour sujet et le prédicat fait apparaître la lexicalisation *vertus* : « nous nous persuadons qu'elle [la paresse] tient à toutes les vertus paisibles ». La prédication révèle le lien qui unit la paresse et la vertu : la paresse aurait partie liée avec toutes les vertus paisibles. Cela fait de la paresse un vice peu nocif puisqu'elle participe de certaines vertus. Mais La Rochefoucauld se distancie de cette illusion puisqu'il précise qu'elle relève d'une auto-persuasion manifestée par la forme pronominale du verbe à valeur réflexive. Si le présent réseau lexical semble opérer un rapprochement entre des contraires, ce rapprochement s'avère illusoire puisqu'il est le fait d'une auto-persuasion et donc d'une forme d'aveuglement. Bref, ce réseau reste foncièrement oppositif et sert à mettre en avant l'influence néfaste de la paresse sur les vertus en général.

- Pascal

Dieu et les apôtres, prévoyant que les semences d'orgueil feraient naître les hérésies et ne voulant pas leur donner occasion de naître par des termes propres, a mis dans l'Écriture, et les prières de l'Église, des mots et des semences contraires pour produire leurs fruits dans le temps.

De même qu'il donne dans la morale la charité qui produit des fruits contre la concupiscence. [...] (P, 473)

Dans la période qui clôt cet extrait, deux lexicalisations de la base apparaissent, *charité* et *concupiscence*. Ces lexicalisations appartiennent à des thèmes antagonistes puisque la charité relève du thème de la vertu et la concupiscence relève du thème du vice. Néanmoins, ces deux lexicalisations sont rapprochées dans une même prédication dans laquelle il est dit que l'action de la charité s'exerce contre la concupiscence : « la charité qui produit des fruits contre la concupiscence ». Selon Pascal, Dieu a introduit la notion de charité dans la morale afin de combattre la concupiscence de l'homme. Si en langue, ces deux lexicalisations ne sont pas directement opposées, Pascal les charge de valeur religieuse et les oppose ce qui révèle une relation d'opposition entre ces deux lexicalisations dans ce contexte. Cette prédication s'appuie donc sur l'antagonisme entre les thèmes auxquels ces lexicalisations appartiennent pour en faire des contraires ou au moins deux notions antagonistes.

4-7- EXEMPLIFICATION

Midrasch Tillim dit la même chose et que Dieu délivrera la bonne nature de l'homme de la mauvaise. Cette malignité se renouvelle tous les jours contre l'homme comme il est écrit Psaume XXXVII : « L'impie observe le juste et cherche à le faire mourir, mais Dieu ne l'abandonnera point. » [...] (P, 261)

Cet extrait de Pascal donne à voir un cas de prédication particulier puisqu'il s'agit d'une exemplification. L'exemplification se range dans la catégorie des prédications : une notion répertoriée dans la base lexicale se voit concrétisée sous la forme d'un exemple comportant des lexicalisations de la base. La notion exemplifiée est la malignité et Pascal tire son exemple d'un psaume. Ce psaume comporte les lexicalisations *impie* et *juste* prises dans une prédication qui les oppose. Cette prédication constitue l'exemple de la malignité, puisque l'impie, être nécessairement empreint de malignité, exerce des actions négatives sur le juste, qui est exempt de malignité. Ainsi, ce psaume donne à voir les agissements de la malignité de l'homme : elle s'en prend à ce qui n'est pas malignité.

4-8- PORTRAIT

Le portrait constitue un cas très particulier de définition, puisqu'il s'agit de définir un individu en le décrivant, moralement et/ou physiquement. Cela donne lieu à des réseaux lexicaux disséminés sur l'ensemble d'un paragraphe. D'ailleurs, les portraits ont la particularité d'être des textes d'une longueur supérieure aux autres formes brèves, ce qui tend à faire douter de leur statut de formes brèves. Les lexicalisations se trouvent disséminées tout au long du texte et c'est leur amalgame qui constitue le portrait d'un individu donné. Il n'est pas question de rechercher les relations sémantiques que peuvent entretenir ces lexicalisations toutes ensemble.

Cette recherche ne peut s'effectuer qu'à l'échelle de la proposition à l'intérieur du portrait, ou entre des propositions topographiquement très proches. Les relations sémantiques sont nécessairement plus diffuses car les lexicalisations n'interagissent pas entre elles mais en vue d'un but précis, la description du personnage.

- La Bruyère

Le portrait du dénommé Aemile prend place dans la chapitre *Du mérite personnel* et décrit un personnage vertueux qui constitue avec Celse et Ménippe les trois personnages pleins de bravoure de ce chapitre.

Aemile était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice ; il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étaient naturels, et qu'à se livrer à son génie ; il a fait, il a agi avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris, dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires : une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse ; toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étaient pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyait encore où personne ne voyait plus ; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de la victoire, et qui valait seul plusieurs légions ; qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire (la levée d'un siège, une retraite, l'ont plus ennobli que ses triomphes ; l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises) ; qui était rempli de gloire et de modestie ; on lui a entendu dire : Je fuyais, avec la même grâce qu'il disait : Nous les battîmes ; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; sincère pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. (LB, II, 32)

Le réseau lexical à rechercher dans un portrait ne s'arrête pas sur quelques lexicalisations qui entretiennent une relation sémantique donnée ; au contraire, il est constitué de toutes les lexicalisations qui contribuent à dessiner les contours moraux du personnage décrit. La collecte de ces lexicalisations amène à statuer sur le caractère vertueux ou vicieux du personnage décrit en fonction de ce qui est moissonné. Dans ce portrait, apparaissent les lexicalisations suivantes : *grand(s)*, *vertu(s)*, *modestie*, *sincère* et *magnanime*. L'adjectif *grand* renvoie à la vertu de grandeur et est appliqué à deux reprises à Aemile : « qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire ». Aemile reste grand quelle que soit la situation à laquelle il est confronté. De même, dès la première phrase du portrait, il est comparé aux « grands hommes » puisqu'il « était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice ». La grandeur est en lui dès sa naissance, et depuis elle ne l'a pas quitté quelles que soient les situations qu'il ait eues à affronter. Autres qualités : il est

« rempli de gloire et de modestie » et il est « sincère pour Dieu et pour les hommes ». La coordination entre le corrélat *gloire* et la lexicalisation *modestie* montre que le corrélat *gloire* doit être pris en bonne, assimilé à l'honneur, il renforce donc le thème de la vertu qui traverse ce passage. De même, il est sincère avec Dieu ce qui dénote une foi non feinte comme il est sincère avec les hommes, aussi est-il exempt de fausseté et de fourberie. En outre, c'est « un homme vrai, simple, magnanime » : si le dérivé de la magnanimité est le seul répertorié dans la base lexicale, les corrélats qui lui sont juxtaposés pourraient trouver place dans la base lexicale : *vrai* renvoie à la vertu de vérité, de véracité et *simple* renvoie à la vertu de simplicité. Enfin, la lexicalisation privilégiée *vertu* apparaît à deux reprises : « sa vertu et son étoile les ont fait naître » à propos des occasions de vaincre et « à qui il n'a manqué que les moindres vertus ». Aemile a su mettre à profit sa vertu afin de se distinguer et il possède les plus grandes vertus puisque seules les moindres lui manquent. Aussi, est-il un personnage fait de grandeur et de grandes vertus.

Ce portrait présente les qualités que doit posséder un bon souverain.

Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner ! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan ; une parfaite égalité d'humeur ; un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point ; ne faire jamais ni menaces ni reproches ; ne point céder à la colère, et être toujours obéi ; l'esprit facile, insinuant ; le cœur ouvert, sincère, et dont on croit voir le fond, et ainsi très propre à se faire des amis, des créatures et des alliés ; être secret toutefois, profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets ; du sérieux et de la gravité dans le public ; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils ; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait ; le choix des personnes que l'on gratifie ; le discernement des esprits, des talents, et des complexions pour la distribution des postes et des emplois ; le choix des généraux et des ministres ; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connaît le meilleur parti et le plus juste ; un esprit de droiture et d'équité qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; une mémoire heureuse et très présente, qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages, leurs noms, leurs requêtes ; une vaste capacité, qui s'étend non seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles ; mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume ; qui en bannisse un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre ; qui abolisse des usages cruels et impies, s'ils y règnent ; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus ; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux ; punir sévèrement les vices scandaleux ; donner par son autorité et par son exemple du crédit à la piété et à la vertu ; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés, ménager ses peuples comme ses enfants ; être toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers, et tels qu'ils se lèvent sur les provinces sans les appauvrir ; de grands talents pour la guerre ; être vigilant, appliqué, laborieux ; avoir des armées nombreuses, les commander en

personne ; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État ; aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie ; une puissance très absolue, qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale ; qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également ; une étendue de connaissance qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants, et les ministres que ses ministres ; une profonde sagesse, qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire ; qui sait faire la paix, qui sait la rompre ; qui sait quelquefois, et selon les divers intérêts, contraindre les ennemis à la recevoir ; qui donne des règles à une vaste ambition, et sait jusques où l'on doit conquérir ; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles ; cultiver les arts et les sciences ; former et exécuter des projets d'édifices surprenants ; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révérer des siens, craindre des étrangers ; qui fait d'une cour, et même de tout un royaume, comme une seule famille, unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde : ces admirables vertus me semblent refermées dans l'idée du souverain ; il est vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet : il faut que trop de choses concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament ; et il me paraît qu'un monarque qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand. (LB, X, 35)

Ce portrait consiste en une phrase-alinéa composée d'une longue énumération de vertus se terminant par une reprise anaphorique : « ces admirables vertus me semblent refermées dans l'idée du souverain ». En effet, on a un déterminant démonstratif allié à un hyperonyme au pluriel qui a pour fonction de résumer le long développement de vertus que constitue ce portrait. Et La Bruyère clôt ce portrait par cette phrase : « et il me paraît qu'un monarque qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand ». Le titre honorifique de « Grand » donné à un souverain provient de la possession de ces innombrables qualités. Aussi l'énumération de ces qualités forme un réseau lexical s'étendant sur l'ensemble du portrait. Si des lexicalisations des deux thèmes sont présentes dans ce portrait, cela ne signifie pas que le souverain soit autorisé à avoir des vices. Au contraire, la présence de lexicalisations du vice dans ce portrait témoigne de l'attitude que doit adopter le souverain face aux vices et aux vicieux. Pour les vertus qu'il doit posséder, le souverain doit faire preuve d'« une parfaite égalité d'humeur » ; il doit avoir « le cœur ouvert, sincère » ; il doit avoir le « jugement ferme » afin de connaître « le meilleur parti et le plus juste » ; il doit posséder « un esprit de droiture et d'équité » ; il doit « donner par son autorité et par son exemple du crédit à la piété et à la vertu » ; il doit faire preuve d'« une profonde sagesse » et enfin il doit savoir donner « des règles à une vaste ambition » – ici, *ambition* est à prendre en bonne part. Mais à côté de toutes ces vertus, le souverain doit également savoir s'opposer aux vices : aussi ne doit-il point « céder à la colère » ; il doit savoir bannir « un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté », abolir « des usages cruels et impies » et « punir sévèrement les vices scandaleux ». Le prince ne doit pas se contenter d'avoir des vertus, il doit savoir combattre les vices qu'il rencontre

dans son royaume ce qui fait partie des vertus qu'un souverain doit posséder s'il veut faire régner l'ordre. Ce réseau lexical décrivant les qualités d'un prince est inscrit dans une configuration énumérative faisant l'objet d'une seule période, terminée par une reprise anaphorique, la résumant.

[...] Il disait que l'esprit dans cette belle personne était un diamant bien mis en œuvre, et continuant de parler d'elle : « C'est, ajoutait-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent ; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire ; il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop modeste pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacités et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse ; et sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec esprit, et d'imiter Elvire, qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit : vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la vanité, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons ; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes intérêts, laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres, qu'elle met à tous usages, Arthénice n'emploie auprès de vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la persuasion. Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en être connue que pour les connaître. On peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la flatterie ; et qu'étant assez particulière sans pourtant être farouche, ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne lui saurait peut-être manquer que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses vertus. » (LB, XII, 28)

Le portrait de la dénommée Arthénice ne dispense que de manière diffuse des lexicalisations des thèmes étudiés mais l'essentiel en ressort malgré tout. Elle est « trop modeste pour songer à plaire » ce qui est l'inverse d'un penchant pour la coquetterie. De même, « elle est toujours au-dessus de la vanité » dans sa manière de s'exprimer que ce soit à l'écrit ou à l'oral car elle n'est que simplicité et elle « n'emploie auprès de vous que la sincérité, l'ardeur, l'empressement et la persuasion » ce qui témoigne d'une pureté dans l'attitude, aussi est-elle éloignée de toute dissimulation et de toute fausseté. Enfin, « on peut la louer d'avance de toute la sagesse qu'elle aura un jour » et si elle vivait dans le monde elle pourrait « y faire briller toutes ses vertus ». Ainsi, ce portrait est essentiellement dominé par le thème de la vertu et l'on peut dénombrer la modestie, la sincérité, la sagesse parmi les vertus d'Arthénice, vertus toutes féminines.

De la même manière qu'il dresse un portrait du souverain en une phrase-alinéa constituée d'une énumération de propositions, La Bruyère dresse l'équivalent pour le courtisan.

Quand un courtisan sera humble, guéri du faste et de l'ambition ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents ; qu'il sera équitable, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers ; qu'il ne sera ni fourbe ni médisant ; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes ; qu'il priera autrement que des lèvres, et même hors de la présence du Prince ; quand d'ailleurs il ne sera point d'un abord farouche et difficile ; qu'il n'aura point le visage austère et la mine triste ; qu'il ne sera point paresseux et contemplatif ; qu'il saura rendre par une scrupuleuse attention divers emplois très compatibles ; qu'il pourra et qu'il voudra même tourner son esprit et ses soins aux grandes et laborieuses affaires, à celles surtout d'une suite la plus étendue pour les peuples et pour tout l'État ; quand son caractère me fera craindre de le nommer en cet endroit, et que sa modestie l'empêchera, si je ne le nomme pas, de s'y reconnaître: alors je dirai de ce personnage: « Il est dévot » ; ou plutôt : « C'est un homme donné à son siècle pour le modèle d'une vertu sincère et pour le discernement de l'hypocrite. » (LB, XIII, 23)

Si le portrait du souverain est constitué de propositions données sur un ton normatif voire injonctif puisqu'il expose ce que le souverain doit être, ce portrait du courtisan ne recourt pas au même ton : si ce portrait peut sembler normatif, l'usage du futur dans des subordonnées de temps donne un ton optatif à ce portrait. Toutefois la succession des subordonnées de temps s'achève par une proposition principale orientant l'interprétation vers la condition et alors la conjonction *quand* peut être remplacée par *si*. L'énumération de subordonnées détaille ce que doit être le courtisan aux yeux de La Bruyère d'où l'émergence d'un réseau lexical témoignant des deux thèmes étudiés. Les lexicalisations ou dérivés suivants témoignent du thème de la vertu : « quand un courtisan sera humble », « qu'il sera équitable » et « que sa modestie l'empêchera, si je ne le nomme pas, de s'y reconnaître ». Dans cette énumération se présentent nombre de lexicalisations du thème du vice, cependant, elles voient toutes leur polarité inversée par des négations ou d'autres procédés : « guéri du faste et de l'ambition » où la polarité négative d'*ambition* se trouve inversée par l'adjectif *guéri*, « qu'il ne sera ni fourbe, ni médisant » et « qu'il ne sera point paresseux et contemplatif ». Cette énumération dessine donc ce que doit être un bon courtisan. Et La Bruyère de conclure son portrait : « alors je dirai de ce personnage : « Il est dévot » ; ou plutôt : « C'est un homme donné à son siècle pour le modèle d'une vertu sincère et pour le discernement de l'hypocrite » ». Si cette conclusion fait de ce courtisan idéal « le modèle d'une vertu sincère », on est malgré tout frappé par la première conclusion : « il est dévot » alors que La Bruyère s'emploie dans le chapitre *De la mode* dont est extrait ce portrait à fustiger la fausse dévotion alors à la mode. Si la description du courtisan idéal qui transparaît dans l'énumération des propositions semble transposable à toutes les époques, la mention de la dévotion donne un portrait en demie teinte malgré la correction ajoutée à cette mention. Cependant, la seconde

conclusion évoque le modèle du courtisan donné ici comme étant propre à son siècle, ce qui en circonscrit la portée dans un certain laps de temps et en fait donc quelque chose d'éphémère comme la mode.

- La Rochefoucauld

La Rochefoucauld propose un portrait conjoint de deux hommes de guerre : Monsieur le Prince et M. de Turenne.

Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette même union dont j'ai parlé, pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons Monsieur le Prince et M. de Turenne disputer de la gloire des armes, et mériter par un nombre infini d'actions éclatantes la réputation qu'ils ont acquise. Ils paraîtront avec une valeur et une expérience égales ; infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément, et quelquefois opposés l'un à l'autre ; nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès à leur conduite et à leur courage, et se montrer même toujours plus grands par leurs disgrâces ; tous deux sauver l'État; tous deux contribuer à le détruire, et se servir des mêmes talents par des voies différentes, M. de Turenne suivant ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité, d'une valeur plus retenue et toujours proportionnée au besoin de la faire paraître, Monsieur le Prince inimitable en la manière de voir et d'exécuter les plus grandes choses, entraîné par la supériorité de son génie qui semble lui soumettre les événements et les faire servir à sa gloire. La faiblesse des armées qu'ils ont commandées dans les dernières campagnes, et la puissance des ennemis qui leur étaient opposés, ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur vertu et de réparer par leur mérite tout ce qui leur manquait pour soutenir la guerre. La mort même de M. de Turenne, si convenable à une si belle vie, accompagnée de tant de circonstances singulières et arrivée dans un moment si important, ne nous paraît-elle pas comme un effet de la crainte et de l'incertitude de la fortune, qui n'a osé décider de la destinée de la France et de l'Empire ? Cette même fortune, qui retire Monsieur le Prince du commandement des armées sous le prétexte de sa santé et dans un temps où il devait achever de si grandes choses, ne se joint-elle pas à la nature pour nous montrer présentement ce grand homme dans une vie privée, exerçant des vertus paisibles soutenu de sa propre gloire ? Et brille-t-il moins dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires ? (LR, RD, XIV)

La Rochefoucauld vante les vertus guerrières de ces deux hommes, de sorte que les trois premières occurrences de lexicalisations de la vertu présente dans ce portrait leur sont conjointement assignées : « ils paraîtront avec une valeur et une expérience égale », « nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès à leur conduite et leur courage et se montrer même toujours plus grands par leurs disgrâces » et « la faiblesse des armées qu'ils ont commandées dans les dernières campagnes, et la puissance des ennemis qui leur étaient opposés, ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur vertu ». Mais si ce portrait conjoint a pour objectif de comparer ses deux hommes de guerre, il s'agit tout autant de montrer leurs points communs que leurs différences. La Rochefoucauld spécifie que M. de Turenne est « d'une valeur plus

retenue » et il rappelle la fin de vie de Monsieur le Prince, qu'il qualifie de « grand homme », qui a développé « des vertus paisibles » lorsqu'il s'est vu retirer le commandement des armées. Ce sont principalement les vertus militaires qui sont mises en avant dans ce portrait de deux hommes de guerre : grandeur, valeur, courage et vertu.

La Rochefoucauld dresse un portrait du cardinal de Retz empli d'animosité puisqu'il insiste particulièrement sur les défauts de celui-ci sans ne lui attribuer aucune vertu.

Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, quelques apparences de religion. Il paraît ambitieux sans l'être ; la vanité, et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession ; il a suscité les plus grands désordres de l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir, et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su profiter néanmoins avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais après la mort de ce ministre il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter ; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation c'est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre ; il est incapable d'envie ni d'avarice, soit par vertu ou par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devait espérer de leur pouvoir rendre ; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout et ne se plaît à rien ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui. (LR, portrait du cardinal de Retz)

Trois sous-thèmes dominants se dessinent dans ce portrait : la vanité, la fausseté et la paresse. La vanité se manifeste comme suit : « Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage », l'ostentation étant une forme de vanité ; « la vanité, et ce qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession », « il n'a pensé qu'à lui [le cardinal Mazarin] paraître

redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé » et « il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter ». Pour ce qui est de la fausseté, elle se manifeste comme suit : « il paraît ambitieux sans l'être » aussi n'a-t-il qu'une apparence d'ambition, une fausse ambition ; la vanité qu'il tire de s'opposer à Mazarin est fausse ; « il est faux dans la plupart de ses qualités », aussi ne possède-t-il aucune vraie qualité dont La Rochefoucauld puisse faire état dans ce portrait ; « la retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion », sa retraite est une action fausse et elle est guidée par la dévotion qui n'est qu'un prétexte, cette dévotion est donc elle aussi fausse. Enfin, le cardinal de Retz se distingue par sa paresse selon La Rochefoucauld car il est un être docile et faible : « Il a [...] de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis » ; « la paresse l'a soutenu avec gloire » ; « sa pente naturelle est l'oisiveté » ; « il est incapable d'envie ni d'avarice, soit par vertu ou par inapplication ». Quand elle se meut en inapplication, la paresse est plus forte que l'envie et l'avarice. Ce portrait du cardinal de Retz donne l'image d'un fantoche, fait de vanité, de paresse et de fausseté, les trois axes autour desquels semble se cristalliser ce personnage selon les dires de La Rochefoucauld.

Dans ce portrait de La Rochefoucauld par lui-même, la densité lexicale des thèmes étudiés est assez faible.

Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun mais assez uni, le front élevé et d'une raisonnable grandeur, les yeux noirs, petits et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché à dire de quelle sorte j'ai le nez fait, car il n'est ni camus ni aquilin, ni gros ni pointu, au moins à ce que je crois. Tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop en bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches, et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me tâter et de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré ou en ovale ; lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête. J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine ; cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait, car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manque ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts. Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que depuis trois ou quatre ans à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplir de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot ou je n'ai presque point d'attache à

ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger ; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors. J'ai de l'esprit et je ne fais point difficulté de le dire ; car à quoi bon façonner là-dessus ? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je dirai que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gêne ; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire. La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie ; cependant je sais la goûter aussi quand elle est enjouée, et si je n'y dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse bien ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation. J'aime la lecture en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout, j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit ; car de cette sorte on réfléchit à tous moments sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde, et la plus utile. Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre ; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse, et une critique trop sévère. Je ne hais pas à entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute : mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour celui de la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable. J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connaissent un peu particulièrement et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable, et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer. J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre. L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusques à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal, car les misérables sont si sots que cela leur fait le plus grand bien du monde ; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au-dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit laisser au peuple qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire

les choses. J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs ; j'ai de la condescendance pour eux, je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs et j'en excuse facilement toutes choses; seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence. J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole ; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous, et il me semble outre cela qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois ; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter. J'approuve extrêmement les belles passions : elles marquent la grandeur de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais, de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur. (LR, portrait de La Rochefoucauld par lui-même)

Il commence par se décrire physiquement ce qui n'implique pas les thèmes du vice et de la vertu. Par ailleurs, les occurrences des lexicalisations des thèmes ne participent pas toutes directement à la description de La Rochefoucauld ; certaines occurrences sont en fait comprises dans des propos d'ordre général sur certains comportements qui impliquent des vices et des vertus. Il donne son sentiment sur une manière de se dépeindre : « tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente », et l'on retrouve le couple *modestie – vanité*, deux contraires qui s'entremêlent dès que la modestie devient une apparence. De même, La Rochefoucauld donne son avis sur les passions : « j'approuve les belles passions : elles marquent la grandeur de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice ». Mais s'il approuve les passions, ce ne sont que les belles passions : l'adjectif *belles* tend à inverser la polarité négative attribuée aux passions dans ce qu'elles ont de vicieux.

Pour ce qui touche plus directement La Rochefoucauld, il reste finalement assez laconique. Lorsqu'il débute le pan psychologique de son portrait – après la partie physique – il semble annoncer un programme : « je ne manque ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts ». Mais il n'en est rien puisqu'il ne donne presque aucune assertion concernant ses qualités et si peu de confessions

concernant ses défauts. A propos de son caractère naturellement taciturne et peu sociable, ce qui le conduit à peu d'ouverture à l'égard des autres, il se limite à ce jugement : « c'est un défaut ». Ce mince jugement amène à penser qu'il condamne peu ce défaut qui s'allie parfaitement avec son caractère. L'une des rares descriptions qu'il donne vraiment est la suivante : « j'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être toute à fait honnête homme que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts ». La Rochefoucauld se juge positivement et se considère comme vertueux mais cela ne fait pas pour autant de lui un honnête homme complet puisqu'il considère cela plutôt comme un idéal vers lequel tendre. D'ailleurs, dans le chemin vers cet idéal, il a besoin de la compagnie de son entourage le plus proche pour lui révéler les embûches représentées par ses défauts. Il part du principe que l'homme seul ne peut être entièrement vertueux, il a besoin des autres pour être observé et corrigé dans sa conduite. Pour ce qui est des passions et des vices, il se contente de dire : « j'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère » et « l'ambition ne me travaille pas ». Si des lexicalisations appartenant au thème du vice apparaissent dans ce portrait, leur portée négative est contrée ou atténuée : les lexicalisations *ambition* et *colère* sont prises dans des phrases à la modalité négative ce qui annule leur connotation négative : La Rochefoucauld ne possède pas ces vices. Quant à la lexicalisation *passions*, elle est atténuée par les adjectifs *douces* et *régées* même si ceux-ci sont eux-mêmes atténués par l'adverbe *assez* qui n'annule pas pour autant l'atténuation portée sur *passions*. Des passions douces et réglées ne sont pas excessives, aussi ne sont-elles pas des vices, au contraire, elles s'inscrivent plutôt dans un juste milieu proche de l'idéal d'équilibre que représente l'honnête homme.

Ce portrait fait sentir à quel point le temps des *Confessions* de Rousseau n'est pas encore arrivé. Aussi La Rochefoucauld reste-t-il dans un propos assez général, s'accordant avec l'esthétique classique qui ne met pas le sujet en avant.

5- RESEAUX LEXICAUX EN GESTATION

Les réseaux lexicaux en gestation constituent une catégorie à part qui ne concerne que Pascal car ils rendent compte de l'inachèvement du texte de Pascal. Ces réseaux se rencontrent dans les pensées les plus inachevées, c'est-à-dire, celles qui sont formées de suites de phrases, de syntagmes voire de mots, le plus souvent séparés par des retours à la ligne. Il s'agit donc des notes les moins développées et les moins abouties, que l'on peut difficilement regarder comme des textes. La textualité est entravée par les sauts à la ligne ce qui n'empêche pas de déceler une thématique propre à ces pensées. Bien sûr, ne sont retenues que les pensées qui

contiennent au moins deux lexicalisations de la base, susceptibles de manifester les thèmes étudiés.

La piété est différente de la superstition.
Soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire.
Les hérétiques nous reprochent cette soumission superstitieuse ; c'est faire
ce qu'ils nous reprochent.
Impiété de ne pas croire l'Eucharistie sur ce qu'on ne la voit pas.
Superstition de croire des propositions, etc.
Foi, etc. (P, 170)

Cette pensée constitue une succession d'idées qui ne sont pas toujours formulées dans une phrase complète, on pourrait plutôt parler de prédicats pour les derniers éléments du fragment, et même le dernier élément se réduit à un mot. Pascal utilise l'abréviation *etc.* pour signifier que ces prédicats doivent être développés. Cela corrobore l'inachèvement de cette pensée, qui est une suite de notes à développer. Cependant, le thème transparait aisément : il s'agit de la piété, aussi a-t-on affaire au sous-thème de la foi puisque l'on retrouve les lexicalisations *impiété, piété* et *foi* ainsi que le corrélat *superstition*. Toutefois, il n'est pas possible d'attribuer une configuration syntagmatique spécifique à ce réseau lexical car elle n'est pas encore arrivée à maturation du fait de l'inachèvement de la pensée. Aussi faut-il parler de réseau lexical en gestation : les lexicalisations sont présentes mais elles n'ont pas encore acquis une place définitive dans le texte ; les configurations syntagmatiques qui relient ses lexicalisations n'étant pas encore stabilisées, il n'est pas possible de déterminer avec précision les relations sémantiques qu'elles seraient susceptibles d'entretenir en discours. On peut seulement percevoir une nébuleuse sémantique et lexicale autour du sous-thème de la foi.

[...] Confirmer la foi par miracles.
Judith. Enfin Dieu parle dans les dernières oppressions.
Si le refroidissement de la charité laisse l'Église presque sans vrais
adorateurs, les miracles en exciteront. [...] (P, 707)

Typographiquement, cette pensée se caractérise par une très grande quantité de sauts de lignes et elle est constituée d'un grand nombre de paragraphes se réduisant à une phrase voire un prédicat. Même si les lexicalisations *foi* et *charité* renvoient toutes deux au sous-thème de la foi, on ne peut pas déterminer la relation sémantique qui les relie puisque les configurations syntagmatiques des phrases et des prédicats ne sont pas encore stabilisées. Si des lexicalisations de la base sont bien présentes, l'inachèvement de la pensée laisse le réseau lexical à un stade embryonnaire qui ne permet pas de statuer sur la relation qu'elles établissent en discours.

6- BILAN DES RESEAUX LEXICAUX MACROSYNTAXIQUES

Ce bilan a pour objectif de synthétiser les commentaires effectués sur les réseaux lexicaux macrosyntaxiques détectés dans le corpus et d'en tirer les tendances générales du fonctionnement de ces réseaux. Il est aussi l'occasion de faire des comparaisons avec les réseaux lexicaux microsyntaxiques car la distinction entre microsyntaxique et macrosyntaxique ne doit pas faire oublier que l'objectif premier reste l'étude de l'homosémie au travers des thèmes du vice et de la vertu quel que soit le niveau d'analyse auquel cette notion est examinée.

Ce bilan s'effectue en trois temps en reprenant le même triptyque que pour le bilan des réseaux lexicaux microsyntaxiques : le protocole expérimental est-il adapté à la détection des réseaux lexicaux macrosyntaxiques ? Qu'est-ce que ces réseaux apportent à la compréhension de l'homosémie ? Comment les relations sémantiques se comportent-elles dans les réseaux macrosyntaxiques ? Quelle comparaison effectuer entre le niveau microsyntaxique et le niveau macrosyntaxique ? Qu'est-ce que les réseaux macrosyntaxiques apportent sur le style des auteurs du corpus et sur les contraintes génériques du discours moral et du discours discontinu ?

6-1- LES ASPECTS PRATIQUES DU PROTOCOLE

Les aspects pratiques du protocole englobent le choix des lexicalisations de la base et les configurations syntagmatiques : les dérivés et les antonymes apportent-ils une véritable valeur ajoutée à la détection des réseaux lexicaux macrosyntaxiques ? Quels rapprochements peut-on faire entre les configurations syntagmatiques des réseaux macrosyntaxiques et entre ces configurations et celles des réseaux microsyntaxiques ?

6-1-1- Les lexicalisations : dérivés morphologiques et antonymes

Comme pour les réseaux lexicaux microsyntaxiques, les réseaux lexicaux macrosyntaxiques donnent à voir beaucoup plus de lexicalisations que de dérivés. On trouve le plus souvent les lexicalisations sous la forme du substantif singulier, les substantifs au pluriel et les adjectifs, quel que soit leur nombre, sont moins répandus, et les adverbes sont quasiment absents. Il ne faut pas en conclure l'inutilité de ces formes pour la base lexicale. Certes, les adverbes n'apportent aucune valeur ajoutée pour la détection des réseaux lexicaux. Toutefois, les pluriels des substantifs concernent les lexicalisations qui occupent des places hyperonymiques dans la base lexicale : des *passions*, des *défauts*, des *vices* ou des *vertus*. Les adjectifs sont particulièrement présents dans certaines configurations

macrosyntaxiques : les polyptotes, les définitions par caractérisation et les portraits car ces catégories se définissent par le recours aux dérivés adjectivaux. Les définitions par caractérisation se définissent pour l'emploi d'un adjectif. De même, puisqu'ils sont la reprise d'une forme lexicale selon ses dérivés, les polyptotes donnent à voir de nombreuses occurrences d'adjectifs, le pluriel et l'adjectivation étant les principales sources des polyptotes. Enfin, le portrait combine les caractéristiques des deux autres cas : la définition d'un individu par la caractérisation et la cohérence textuelle assurée par les polyptotes. Les dérivés morphologiques ont donc leur place dans la détection des réseaux lexicaux macrosyntaxiques et sont très actifs pour certaines catégories. Même si ce n'est pas aussi saillant, cela est aussi le cas pour le niveau microsyntaxique puisqu'il existe des caractérisations à cette échelle. Quant aux autres catégories microsyntaxiques qui recourent à l'adjectif, cela n'est pas systématique car ce n'est pas inscrit dans leur définition.

Les antonymes se trouvent nécessairement intégrés à la base dans la mesure où les thèmes étudiés sont antagonistes. Ils s'avèrent très utiles pour détecter les réseaux lexicaux reposant sur des relations sémantiques d'opposition et ces relations sont très présentes par les réseaux macrosyntaxiques, ce qui confirme l'intérêt d'étudier conjointement les deux thèmes antagonistes et de ne faire qu'une seule et même base lexicale pour ces thèmes. Cependant, l'objectif premier des antonymes est de permettre la détection de relation d'homosémie entre deux lexicalisations contraires dont l'une voit son sens inversé par une négation. On rencontre quelques cas de ce genre comme par exemple dans l'extrait suivant : une occurrence de la lexicalisation *sagesse* est niée par la négation *n'... pas* et dans la proposition suivante, on trouve la définition « c'est donc un vice » prolongée par la lexicalisation *vanité* : « et quel autre que la vanité ». Ainsi, la lexicalisation *sagesse* est niée puis remplacée par *vice* puis *vanité* ce qui instaure une relation d'équivalence entre la négation de la sagesse et de la vanité.

[...] Ce n'est pas sagesse en eux qu'une telle conduite, car la vertu est égale et ne se dément point ; c'est donc un vice, et quel autre que la vanité, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste ?
(LB, XI, 148)

Même si les antonymes prennent le plus souvent place dans des relations d'opposition, ils peuvent également se rencontrer dans des relations d'équivalence lorsque l'un d'eux voit son sens inversé ou nié. Toutefois, il faut porter une attention soutenue aux relations d'opposition, car dans la base lexicale, elles ne sont que des relations en langue ; en revanche, lorsque les relations sont étudiées en contexte, elles sont susceptibles de changer du tout au tout et notamment de s'inverser : une relation d'opposition en langue peut devenir une relation d'équivalence en discours.

Ces phénomènes corroborent la nécessité d'étudier les relations sémantiques et lexicales en contexte, sans recourir au test de la substitution.

6-1-2- Comparaison des configurations macrosyntaxiques entre elles

Il est possible d'effectuer des comparaisons ou au moins des rapprochements parmi les configurations syntagmatiques des réseaux lexicaux macrosyntaxiques. Certaines configurations ont tendance à s'amalgamer ce qui donne lieu à des réseaux lexicaux complexes, comportant à la fois des réseaux lexicaux macrosyntaxiques et des réseaux microsyntaxiques comme les anaphores par relation hyperonymique. Ces configurations peuvent s'appuyer sur une parataxe de mots qui est reprise par un hyperonyme dans la proposition ou la période suivante, ce qui donne bien lieu à des réseaux lexicaux complexes. Une configuration propre au niveau microsyntaxique comme la prédication ne peut apparaître sans des phénomènes macrosyntaxiques comme l'anaphore, même si ce sont souvent des anaphores pronominales qui sont en jeu.

Certaines configurations macrosyntaxiques ne témoignent pas tant d'une relation sémantique mais participent plutôt à la progression textuelle : les anaphores et les polyptotes³⁵⁷. Les polyptotes ne témoignent pas de relations sémantiques puisque ce sont les mêmes unités lexicales ou leurs dérivés qui sont en jeu. Les relations sémantiques dont témoignent les anaphores sont restreintes : la relation d'équivalence ou d'hyperonymie, car cela risquerait de compromettre la progression textuelle. Les anaphores et les polyptotes se rejoignent sur les anaphores fidèles puisqu'il s'agit de la répétition de la même forme lexicale. Les parataxes peuvent également rejoindre les polyptotes lorsqu'une lexicalisation se retrouve en relation de parataxe avec elle-même. Ce phénomène est seulement possible au niveau macrosyntaxique car la parataxe de propositions ou de phrases déploie suffisamment le sens du contexte pour qu'une même lexicalisation puisse se rencontrer. Mais cette parataxe n'est pas une relation d'anaphore car bien souvent, elle repose sur une relation d'opposition, relation exclue de la configuration anaphorique.

Les catégories de la parataxe de propositions et de l'hypotaxe sont des configurations syntagmatiques reposant souvent sur une même structure syntaxique. En parataxe de propositions, les propositions coordonnées ou juxtaposées ont le même modèle syntaxique. C'est également le cas dans les systèmes comparatifs. Certes, dans les systèmes comparatifs gradués, l'identité de construction syntaxique transparaît moins dans la mesure où il y a le plus souvent

³⁵⁷ Certes, elles ont chacune un équivalent au niveau microsyntaxique : les antanaclases et les hyperonymes résomptifs mais ce sont des phénomènes résiduels, peu représentatifs du niveau microsyntaxique.

ellipse du support verbal de la prédication dans la proposition subordonnée. Cependant, dans leur description grammaticale, les parataxes et les hypotaxes relèvent de deux modes distincts de construction des phrases. Puisqu'elle s'intéresse aux configurations syntagmatiques, l'étude des réseaux lexicaux révèle ces similitudes qui sont révélatrices d'une écriture par période et du discours littéraire enclin aux parallélismes et aux oppositions. Ces configurations sont très exploitées dans le discours moral car elles permettent la construction de réseaux lexicaux basés sur des relations d'opposition ou des mises en parallèle. Du point de vue sémantique, les hypotaxes recourent pour beaucoup à la relation d'opposition, en mettant en parallèle des lexicalisations de sens opposés en langue. Si elle témoigne de la relation d'équivalence, la parataxe utilise également beaucoup la relation d'opposition, ce qui peut en partie s'expliquer par un fonctionnement syntaxique semblable à celui de l'hypotaxe.

6-1-3- Comparaison des configurations microsyntaxiques et macrosyntaxiques

Les trois principales catégories réapparaissent aussi bien dans les réseaux lexicaux microsyntaxiques que macrosyntaxiques : les reprises lexicales ou sémantiques, les parataxes et les prédications. Mais chaque type de réseau lexical a une catégorie qui lui est propre : pour les réseaux microsyntaxiques, c'est la catégorie de la qualification car elle demeure restreinte au syntagme et ne peut être étendue au-delà. Pour les réseaux macrosyntaxiques, la catégorie spécifique est l'hypotaxe ; elle ne peut se rencontrer qu'à partir du moment où deux propositions entretiennent une relation de dépendance syntaxique, aussi ressortit-elle exclusivement du niveau macrosyntaxique. Pour les autres catégories, de grandes différences apparaissent selon qu'elles concernent les réseaux microsyntaxiques ou macrosyntaxiques. La catégorie reprise lexicale ou sémantique n'est qu'une catégorie résiduelle pour les réseaux microsyntaxiques qui comporte les antanaclases et les hyperonymes résumptifs. A l'inverse, cette même catégorie est plus fournie dans les réseaux lexicaux macrosyntaxiques car elle comporte les polyptotes et les anaphores, phénomènes participant de la cohérence textuelle puisqu'ils permettent la progression thématique.

Avec les réseaux lexicaux microsyntaxiques, la parataxe s'effectue entre mots ou syntagmes si bien qu'elle ne dépasse pas le cadre du syntagme ou de la proposition. Avec les réseaux lexicaux macrosyntaxiques, les unités linguistiques coordonnées ou juxtaposées sont de l'ordre de la proposition ou de la période. Lorsqu'il s'agit d'une parataxe de propositions, il est clairement question d'un phénomène macrosyntaxique mais dès lors que l'on a affaire à une parataxe de périodes, on dépasse le cadre de la macrosyntaxe pour entrer dans celui de la

linguistique textuelle. La parataxe dans les réseaux macrosyntaxiques ouvre la porte à des réseaux textuels grâce à la parataxe de périodes. La relation d'équivalence avec différents types d'intersection sémantique et la relation d'opposition se retrouvent aussi dans les parataxes de propositions. Cependant, le changement d'échelle complexifie et densifie l'interprétation des parataxes. En microsyntaxe, seul le sens des lexicalisations en contexte est à prendre en compte. Localement, le contexte a peu d'impact. En revanche, son impact se fait davantage sentir à l'échelle macrosyntaxique où il faut prendre en compte le sens des lexicalisations et celui des propositions. Ce sens peut influencer le sens contextuel des mots à tel point qu'il est possible de coordonner un mot avec lui-même : cela ne peut se faire que si l'on change le sens du mot d'une proposition à l'autre. Si elle s'apparente à la figure de l'antanaclase, cette coordination d'un mot avec lui-même a souvent pour objectif de l'opposer à lui-même. La relation d'opposition traverse un seul et même mot en lui attribuant des sens différents et le plus souvent opposés, ce qui confine à l'énantiosémie. La parataxe se distingue selon les types de réseaux lexicaux également selon les relations sémantiques qui la traversent. En parataxe de mots, la relation d'équivalence par intersection sémantique forte est majoritaire, elle a tendance à s'essouffler en parataxe de propositions pour laisser place aux autres degrés d'intersection sémantique. Mais plus significatives sont les proportions des relations d'équivalence et de relations d'opposition. Si la relation d'équivalence est clairement dominante en parataxe de mots, la tendance s'inverse en parataxe de propositions puisque la relation d'opposition semble prendre le pas sur la relation d'équivalence. Cela peut s'expliquer par le fait que les parataxes de propositions ont un fonctionnement proche de celui des hypotaxes qui toutes deux témoignent de mises en parallèles appuyées sur des relations d'opposition. Ces mises en parallèles constituent des jeux sur les significations puisqu'elles distinguent des mots de sens proches ou rapprochent des mots de sens contraires.

La catégorie de la prédication connaît de moindres différences. Si certaines catégories apparaissent en microsyntaxe et non en macrosyntaxe ou inversement, ce n'est pas dû à des différences de fonctionnement en niveaux mais aux aléas du corpus. Ainsi, retrouve-t-on les définitions hyperonymiques, les définitions par relation d'opposition, les caractérisations et les prédications dans les deux types de réseaux. Les définitions par litote et l'exemplification apparaissent au niveau macrosyntaxique. Mais cela ne manifeste pas une particularité des réseaux macrosyntaxiques puisqu'une faible fréquence du phénomène dans le corpus qui ne permet pas de le rencontrer dans les réseaux microsyntaxiques dont on peut supposer qu'ils sont tout à fait aptes à accueillir ce type de définitions. En revanche, les réseaux macrosyntaxiques se distinguent par l'apparition d'une nouvelle catégorie : le portrait qui dépasse le cadre macrosyntaxique de la période et s'étend au texte. Contrairement aux parataxes qui peuvent à la fois demeurer dans la sphère

macrosyntaxique et s'étendre au texte, les portraits relèvent strictement du texte ; leur empan n'est pas la période mais le paragraphe. Toutefois, le portrait ne donne à voir aucune relation sémantique donnée, il amalgame plutôt les lexicalisations en vue d'un but : la description d'un personnage. Son caractère descriptif le rattache à la catégorie de la prédication : le portrait est une suite de prédications à propos d'un individu.

6-2- CONFRONTATION DES HYPOTHESES AUX RESULTATS

6-2-1- Réseaux lexicaux et corrélats

De par leur étendue, les réseaux lexicaux macrosyntaxiques sont souvent constitués de réseaux lexicaux microsyntaxiques. Si un réseau macrosyntaxique peut s'étendre sur plusieurs propositions, il peut s'appuyer sur les réseaux de chacune des propositions sur lesquelles il s'étend. Il contribue à mettre en lien des réseaux lexicaux de faible envergure pour en constituer de plus importants. Le même processus peut s'effectuer si l'on passe à une échelle supérieure : les réseaux lexicaux macrosyntaxiques, c'est-à-dire étendus sur plusieurs propositions au sein d'une même période, peuvent s'interconnecter d'une période à l'autre et s'amalgamer pour former des réseaux textuels, d'abord à l'échelle du paragraphe puis à celle des unités textuelles supérieures. Les réseaux macrosyntaxiques sont un premier pas dans l'agrégation des réseaux lexicaux pour aboutir aux réseaux textuels, étape ultime.

Les réseaux lexicaux macrosyntaxiques ouvrent également d'autres perspectives pour la recherche de mots homosémiques du fait des autres configurations syntagmatiques qu'ils donnent à voir. Si le polyptote s'en tient plutôt aux dérivés, les reprises anaphoriques fournissent des cas dépassant le strict cadre de la proposition mettant en jeu des relations d'équivalence sémantique ou des relations d'hyponymie. Mais il devient plus difficile de détecter et extraire des mots de sens proches au niveau macrosyntaxique du fait de la complexité inhérente à ce niveau. Cela est d'autant plus vrai si l'on s'intéresse au niveau textuel comme dans les portraits. Le niveau macrosyntaxique n'est pas le plus propice à l'extraction automatique, encore que l'anaphore semble la configuration la plus à même d'en fournir et elle a déjà été utilisée à cette fin. Ce qui est valable pour les mots de sens proches l'est également pour les corrélats. Il est plus aisé de recourir à une analyse détaillée des réseaux lexicaux si l'on souhaite relever les corrélats que de les rechercher de manière automatique en raison de la complexification inhérente au niveau macrosyntaxique. Les configurations syntagmatiques donnant lieu à des parallélismes de construction sont les plus idoines pour la détection des corrélats : la mise en parallèle qui repose sur un modèle syntaxique identique offre des motifs

syntactiques dont il est aisé d'extraire des informations et notamment le lexique. L'objet de la présente recherche n'est ni la détection de corrélats ni l'étude des thèmes connexes aux thèmes étudiés. Mais il serait possible d'effectuer des comparaisons entre les corrélats apparaissant dans les deux types de réseaux lexicaux. Assurément, il y aura des recoupements dans la mesure où certains réseaux microsyntactiques sont inclus dans les réseaux macrosyntactiques.

Les réseaux lexicaux macrosyntactiques constituent une transition de la phrase complexe ou période au texte. En ouvrant la recherche sémantique et lexical au niveau textuel, ils révèlent que la phrase ne suffit pas pour étudier l'homosémie et ils montrent que la substitution n'a aucun sens dès lors qu'on s'intéresse aux relations de sens en contexte, avec toutes les contraintes qu'un texte suppose, telles que la progression thématique et la cohérence textuelle.

6-2-2- Les relations sémantiques

Les relations sémantiques apparaissant au niveau macrosyntactique ne se laissent pas aussi aisément repérer qu'au niveau microsyntactique. Au niveau microsyntactique, les lexicalisations qui entretiennent des relations sémantiques sont proches sur la chaîne syntagmatique ce qui réduit l'impact du contexte ; les relations sémantiques peuvent apparaître dans un état proche de leur état en langue. En revanche, au niveau macrosyntactique, l'amplitude syntagmatique des réseaux lexicaux brouille davantage les relations sémantiques qui s'éloignent de leur état en langue. Et même, certains réseaux lexicaux, particulièrement ceux qui s'émancipent du niveau macrosyntactique vers le niveau textuel, ne donnent plus nécessairement à voir des relations sémantiques telles que les relations d'opposition, d'équivalence et d'hyponymie, établies en langue. Parmi les catégories retenues pour rendre compte des réseaux lexicaux du corpus, les polyptotes et les portraits ne témoignent d'aucune relation sémantique, les polyptotes car il s'agit de tisser la progression textuelle à l'aide d'une lexicalisation et de ses dérivés morphologiques et les portraits car ils ont en vue la description d'un individu. Les polyptotes et les portraits ne s'appuient pas tant sur des relations sémantiques que sur un objectif plus vaste : révéler un thème, un sous-thème ou dessiner les contours d'un individu. Diverses relations sémantiques peuvent être convoquées mais elles ne sont pas l'objet premier du propos, elles se trouvent fondues dans un objectif supérieur : le thème révélé ou le portrait d'un individu. Le polyptote et le portrait sont justement les deux catégories qui s'étendent au niveau textuel. La relation sémantique conserve sa pertinence dans l'interprétation des propositions et des périodes mais elle doit être dépassée pour les interprétations menées au niveau textuel. Il en est de même pour les réseaux lexicaux en gestation propres à Pascal mais cela s'explique par l'inachèvement du texte. On peut repérer des lexicalisations qui entretiennent

des relations sémantiques en langue mais l'on ne peut statuer sur ces relations sémantiques en contexte puisque celui-ci n'a pas encore eu la possibilité de se déployer.

Au niveau macrosyntaxique, la relation d'hyponymie se retrouve essentiellement dans les différentes définitions hyperonymiques et dans les anaphores. Majoritaire dans l'anaphore, elle semble la relation la plus à même d'exposer une progression textuelle. Si la relation d'hyponymie est peu présente au niveau microsyntaxique, elle l'est davantage au niveau macrosyntaxique ; on peut donc lui supposer une plus grande affinité avec ce dernier niveau.

Le passage du niveau microsyntaxique au niveau macrosyntaxique dans les parataxes est favorable à la relation d'opposition. Si elle est présente dans les parataxes des mots, elle prend une place importante parmi les parataxes de propositions. En raison des parallélismes qu'elles supposent, les parataxes de propositions sont plus enclines à donner à voir des relations d'opposition car ces parallélismes ont le plus souvent pour objectif de montrer les oppositions entre des notions ou des situations. Ces parallélismes effectuent aussi des rapprochements entre des contraires en montrant leurs points communs. Le jeu sur la relation d'opposition se manifeste de deux manières : la relation d'opposition est prise en langue pour être détournée en discours, ainsi deux mots de sens opposés comme *vice* et *vertu* sont rapprochés en discours ; ou une relation d'équivalence est prise en langue et détournée en discours pour en faire une relation d'opposition, ce détournement peut s'effectuer sur deux mots de sens proches ou sur une même lexicalisation. Cela montre les distinctions dont un mot peut être l'objet : il peut désigner deux phénomènes antagonistes de sorte qu'il prend des sens contraires et devient son propre antonyme. Cela instaure une fracture sémantique au sein même d'un mot. Si la relation d'opposition est le fait de la parataxe de propositions, elle l'est également de l'hypotaxe qui connaît un fonctionnement similaire du fait des parallélismes qu'elle suscite, aussi bien dans les systèmes comparatifs que dans les propositions subordonnées adversatives. La relation d'opposition se retrouve également dans les définitions comme c'est le cas dans les réseaux microsyntaxiques mais dans une moindre mesure.

Quant à la relation d'équivalence, elle perd du terrain au niveau macrosyntaxique. Si au niveau microsyntaxique, elle se retrouve principalement dans les parataxes de mots, elle est concurrencée par la relation d'opposition dans les parataxes de propositions. Mais si elle se retrouve peu telle quelle, elle transparait subrepticement lorsque d'une relation d'opposition, il est fait une équivalence comme le rapprochement des contraires, *vice* et *vertu*. La relation d'équivalence est également présente dans les anaphores : comme l'hyponymie, elle suppose une certaine identité référentielle, elle est donc susceptible de participer à la progression thématique. Enfin, la relation d'équivalence trouve place

dans les définitions ce qui n'apparaît pas au niveau microsyntactique. L'amplitude syntagmatique du niveau macrosyntaxique permet les définitions par relation d'équivalence qui sembleraient trop redondantes au niveau microsyntactique. La relation d'équivalence gagne à être décomposée en degré d'intersection, mais il devient plus difficile au niveau macrosyntaxique de déterminer avec précision ces degrés d'intersection du fait de l'amplitude du contexte. La relation d'équivalence devient d'autant plus contextuelle en passant d'un niveau à l'autre. Pour accéder au sens des mots, il faut les étudier en contexte, dans leurs interactions. Si ces interactions peuvent coïncider avec les attentes des relations en langue, ces relations en contexte peuvent au contraire redessiner la cartographie sémantique d'un domaine, phénomène qui n'est pas prévisible. Cela ne peut être révélé qu'*a posteriori*, lors de la phase d'interprétation. L'examen des réseaux lexicaux macrosyntaxiques confirme l'idée selon laquelle l'homosémie doit être étudiée en contexte.

6-3- LES RETOMBEES STYLISTIQUES ET GENERIQUES DE L'ETUDE DES RESEAUX LEXICAUX

6-3-1- Les différences stylistiques

L'examen des réseaux lexicaux macrosyntaxiques révèle les préférences des auteurs pour telles ou telles configurations syntagmatiques ce qui témoigne de leurs variations stylistiques. La Rochefoucauld recourt peu aux reprises lexicales et sémantiques puisque ses maximes dépassent rarement le cadre de la période. Quant à Pascal, ses pensées tiennent de la note, elles n'ont pas eu le temps d'être retravaillées et élaborées, alors qu'un travail sur le texte aurait pu mettre l'accent sur la progression thématique suscitée par les anaphores et le tissage textuel dû aux polyptotes. On n'a plutôt la répétition d'une même lexicalisation que de véritables polyptotes. D'ailleurs, le texte de Pascal se caractérise par la catégorie des réseaux lexicaux en gestation, catégorie propre aux textes inachevés, qui montre les réseaux lexicaux dans un état embryonnaire. La Bruyère a recours aux polyptotes et aux anaphores étant donné la forme longue que peuvent prendre ses remarques. Les parataxes de propositions sont très prisées par Pascal ce qui témoigne d'un style travaillé reposant sur des parallélismes syntaxiques³⁵⁸. Comme pour les parataxes de mots, La Bruyère y recourt mais La Rochefoucauld les évite car les parataxes alourdiraient ses maximes qui se veulent brèves et aiguisées. Les hypotaxes sont en

³⁵⁸ Le texte de Pascal s'avère très disparate lorsque l'on confronte les réseaux lexicaux en gestation ressortant clairement de la note et montrant donc l'inachèvement du texte et les parataxes de propositions supposant une certaine recherche dans la syntaxe puisque ces propositions reposent le plus souvent sur une identité de constructions syntaxiques.

revanche peu utilisées par Pascal et La Bruyère même si elles sont présentes chez eux, à l'inverse de La Rochefoucauld qui en est très friand. S'il ne recourt presque pas aux parataxes de propositions qui permettent d'effectuer de mises en parallèles entre des notions distinctes voire opposées comme le font Pascal et La Bruyère, il utilise l'hypotaxe à cette fin. Certaines hypotaxes sont dévolues à cet usage comparatif et contrastif comme les systèmes comparatifs ou les propositions subordonnées circonstancielles adversatives. Les hypotaxes sont plus à même de satisfaire La Rochefoucauld dans la mesure où elles supposent bien souvent des ellipses du support verbal des prédications ce qui rend le propos d'autant plus bref et incisif. Ayant en vue un même but, les auteurs du corpus recourent à des moyens distincts pour y parvenir mais des moyens proches comme les parataxes de propositions et les hypotaxes. Quant à La Bruyère et La Rochefoucauld, ils utilisent la prédication dans des proportions semblables eu égard aux nombres de résultats qu'ils donnent à voir. Si La Bruyère utilise les différents types de définitions, La Rochefoucauld s'en tient plutôt aux catégories de la prédication et du portrait, les catégories les moins définitives de la prédication. Il va de soi que l'on trouve des portraits chez La Rochefoucauld puisque les portraits généralement adjoints aux éditions des *Maximes* ont été incorporés au corpus.

6-3-2- Les contraintes génériques

Les remarques portant sur les différences stylistiques entre les auteurs ne doivent pas être déconnectées des contraintes génériques et particulièrement des formes utilisées par chaque auteur du corpus. S'il s'agit de formes brèves pour La Bruyère et La Rochefoucauld et de fragments pour Pascal, ils se réalisent de manière différente d'un auteur à l'autre ce qui entraîne des contraintes génériques distinctes. Les maximes de La Rochefoucauld sont les plus typées puisqu'elles sont nécessairement brèves, voire elliptiques et elles ne comportent bien souvent qu'une seule période. Elles ne donnent donc à voir que des réseaux lexicaux macrosyntaxiques ou microsyntaxiques mais jamais de réseaux textuels. C'est dans un tout autre type de formes brèves que le réseau macrosyntaxique peut prendre de l'ampleur pour se transformer en réseau textuel : dans les *Réflexions diverses* et dans les portraits qui sont des formes brèves beaucoup plus longues ne se limitant pas à une période mais en accumulant de nombreuses. Le texte de La Rochefoucauld étant polymorphe, il donne à voir des configurations syntagmatiques distinctes selon les types de formes brèves auquel on a affaire. Ainsi, la configuration des réseaux lexicaux est directement liée aux contraintes génériques.

Les remarques de La Bruyère se montrent plus accueillantes puisqu'elles suscitent toutes les formes de configurations syntagmatiques. Mais les plus denses

et les plus concises comme par exemple l'hypotaxe sont peu présentes chez lui. Ses remarques ne se donnant pas une forme condensée, elles peuvent accueillir des configurations plus étendues comme les formes de reprises, les prédications ou les parataxes. Au niveau macrosyntaxique, La Bruyère et La Rochefoucauld s'opposent clairement : le premier accueille toutes les formes macrosyntaxiques excepté les plus brèves et le second s'en tient aux formes les plus brèves. Cette opposition s'explique en grande partie par les contraintes génériques pesant sur les types de formes brèves qu'ils ont choisies.

Enfin, chez Pascal, on note une nette propension aux parataxes par rapport aux autres configurations. Cela s'explique par son usage du raisonnement mathématique qui enchaîne les informations les faisant découler les unes des autres ce qui suppose des propositions et des périodes s'enchaînant pour faire progresser le raisonnement sans qu'aucune relation de dépendance syntaxique n'intervienne. Ainsi, la parataxe de propositions est la configuration la plus à même de rendre compte d'un tel raisonnement. Si l'usage du raisonnement est avant tout une particularité stylistique de Pascal, les pensées s'étant instituées comme genre *a posteriori*, la parataxe appuyée sur le raisonnement devient par là une contrainte générique. Mais cela est également valable pour les autres auteurs du corpus : les formes brèves tels qu'utilisées par ces auteurs se sont constituées en genres du fait de la notoriété qu'elles ont acquise. Ces textes ont fait figure de modèles de sorte que les particularités stylistiques propres à chaque auteur se sont transmises à chaque type de formes brèves pour devenir des contraintes génériques.

Conclusion

Les réseaux lexicaux macrosyntaxiques offrent eux aussi une grande variété de configurations syntagmatiques sans qu'il y ait pour autant de disparité dans la fréquence d'apparition des phénomènes : les catégories des réseaux macrosyntaxiques sont représentées de manière égale. De ce fait, la catégorie de la parataxe de propositions a diminué par rapport aux parataxes de mots. Quant à la catégorie des reprises lexicales ou sémantiques, elle n'est qu'à l'état d'embryon dans les réseaux microsyntaxiques alors qu'elle se déploie pleinement dans les réseaux macrosyntaxiques. Pour ce qui est de la catégorie de la prédication, elle gagne force sous-catégories ce qui montre qu'elle est en mesure de se déployer au niveau macrosyntaxique. De même, on retrouve les trois relations lexicales présentes dans la base. Si la relation d'hyponymie prend un peu d'ampleur, la relation d'opposition en prend bien davantage au détriment de la relation d'équivalence. Le fief de la relation d'équivalence, la parataxe, semble basculer du côté de la relation d'opposition. L'hypotaxe, fonctionnant comme la parataxe de propositions, recèle également de nombreuses relations d'opposition. Mais si la

relation d'opposition perd la domination qu'elle exerce sur la catégorie de la prédication en microsyntaxe au niveau macrosyntaxique, c'est au profit de configurations ne faisant pas nécessairement appel à des relations sémantiques déterminées telles que le portrait. Enfin, ce qui faisait la force de la relation d'équivalence au niveau microsyntaxique, la possibilité de la décomposer en degrés d'intersection sémantique, perd de son caractère heuristique au niveau macrosyntaxique puisque l'amplitude syntagmatique des réseaux lexicaux amène un brouillage du sens des relations dû au contexte plus large. Ce brouillage sémantique s'opère particulièrement entre les relations d'opposition et d'équivalence dans des configurations telles que la parataxe et l'hypotaxe. Il consiste essentiellement à inverser en discours les relations existant en langue : une relation d'équivalence en langue devient une relation d'opposition en discours et inversement. Cela n'est pas systématique mais trop fréquent pour ne pas être significatif. Cela montre le déphasage qui peut émerger entre des relations en discours et en langue et donc la nécessité d'étudier les relations sémantiques en discours. Les résultats obtenus en macrosyntaxe prouvent d'autant plus l'utilité qu'il y a à étudier l'homosémie dans une perspective onomasiologique et textuelle : onomasiologique pour l'ampleur des relations de sens que l'on peut faire émerger en discours et textuelle pour l'impact du contexte sur le sens des mots et les relations qu'ils entretiennent en discours. Enfin, si le réseau lexical, du fait du tissu textuel qu'il révèle, contredit toute possibilité de substitution lexicale en contexte, la présente étude corrobore l'impossibilité de cette substitution du fait des sens imprédictibles que prennent les lexicalisations en contexte : comment, dans un contexte, substituer de manière systématique *A* par *B*, deux mots ayant une acception en commun, si précisément, dans ce contexte, *A* revêt un sens contraire à l'acception qu'il a en commun avec *B* ?

CONCLUSION

Les principaux problèmes liés à la notion de synonymie nécessitent un retour sur l'histoire de la notion afin de remonter à leurs origines. Cela permet de prendre conscience de l'ancienneté de la notion et des transformations qu'elle a subies au cours des siècles. L'histoire montre que la synonymie telle qu'on la connaît aujourd'hui n'est que la dernière étape d'un long processus de transformation, la dernière forme prise par une notion datant de l'antiquité. Cette dernière forme de la synonymie se veut scientifique puisqu'elle a été intégrée au paradigme de la linguistique puis des sciences du langage. Elle n'a pas été créée de toute pièce mais élaborée à partir de la forme précédente de la synonymie, soit la synonymie du paradigme des synonymistes. Cette adaptation à un nouveau paradigme ne s'est pas faite sans mal : la synonymie a dû être adaptée aux fondements du paradigme de la linguistique et notamment aux dichotomies sur lesquelles il repose : l'opposition entre épilinguistique et métalinguistique, l'opposition entre langue et discours et l'opposition entre sémasiologie et onomasiologie. Cependant, la synonymie s'est construite au cours des siècles en totale méconnaissance de ces dichotomies d'où les difficultés qu'elle rencontre pour s'y adapter et les apories qui en découlent. Cette notion a été élaborée puis diffusée par des savants au cours des siècles si bien qu'elle n'est ni totalement épilinguistique, ni totalement métalinguistique. Elle se situe sur les deux plans, situation qui n'est pas recevable pour une notion scientifique. Cela oblige à reconstruire une notion pleinement scientifique qui n'ait plus aucun lien avec l'épilinguistique. Pour ce qui est de l'opposition entre langue et discours, la synonymie s'est fondée bien avant qu'elle apparaisse, elle n'a pas été construite pour s'y adapter. De plus, elle a longtemps été une notion lexicographique ce qui la place d'emblée dans l'optique décontextualisée de la langue, qui s'intéresse assez peu aux réalisations en discours, alors qu'en tant que phénomène de sens, elle n'a de pertinence qu'en discours. L'approche lexicographique a favorisé le traitement sémasiologique de la synonymie, en se focalisant sur les différences de sens entre les mots de sens proche, cela a écarté le traitement idoine de cette notion, c'est-à-dire, l'onomasiologie, qui s'intéresse aux équivalences de sens. Enfin, à ses origines, la synonymie était une notion restreinte à quelques domaines d'investigation, comme la rhétorique ou la lexicographie ; avec l'avènement de la linguistique moderne, puis des sciences du langage, elle a vu ses observatoires éclater ce qui a achevé de la déstabiliser alors qu'elle était déjà fragilisée par l'inadéquation des cadres théoriques de la linguistique moderne.

L'étude historique et épistémologique de la synonymie révèle l'ancrage historique de ses principales apories. Cela permet de relativiser l'insolubilité de ces problèmes et surtout de prendre conscience du caractère daté de la conception de la synonymie qui a actuellement cours. Le désir de scientificité qui entoure l'état

actuel de la notion lui octroie un certain prestige par rapport aux autres conceptions de la synonymie. Mais le prestige n'est pas un gage de scientificité et ne peut occulter les problèmes qui entourent la synonymie. Il ne faut pas hésiter à déconstruire la notion pour comprendre les notions qui la traversent. Cet examen doit être effectué sans *a priori* sur la notion ce qui risquerait de fausser l'analyse et amener à écarter les notions théoriques qui posent problème dans la définition de la synonymie. Sans pour autant rejeter en bloc les notions et les dichotomies qui servent à définir et situer la synonymie, il est possible de sélectionner les notions les plus idoines pour décrire ce qui est en jeu dans la synonymie, à savoir les équivalences sémantiques approchées. La linguistique moderne constitue une avancée considérable dans la compréhension et l'analyse de la langue et les notions qu'elle a construites ne peuvent être rejetées sans que la description de la synonymie en pâtisse. Il faut seulement situer avec clairvoyance la conception actuelle de la synonymie par rapport à ces notions pour l'évaluer à leur aune. Si la synonymie en langue et en sémasiologie n'est pas féconde, alors il vaut mieux élaborer une synonymie en discours et en onomasiologie, la combinaison de ces deux optiques étant la plus adéquate pour traiter la synonymie.

Pour évaluer et conforter la pertinence des perspectives choisies, une étude sur corpus est mise en place, le protocole expérimental tenant compte des exigences propres à ces perspectives. La perspective onomasiologique nécessite le choix d'un thème, c'est-à-dire d'un faisceau de signifiés, et d'un grand nombre de lexicalisations de ce thème. Cette étude devant se faire en discours, ces lexicalisations sont étudiées en contexte. Elles participent du tissu textuel et forment des réseaux lexicaux dans les textes, révélant le ou les thèmes étudiés. L'étude de ces réseaux lexicaux fait ressortir les relations sémantiques qui les sous-tendent et les structurent. Si les lexicalisations sont syntagmatiquement situées dans le texte, elles entretiennent également des relations sémantiques. Les niveaux syntaxiques et sémantiques dialoguent : certaines relations sémantiques sont attirées par certaines configurations syntagmatiques. L'étude des relations sémantiques en discours révèle le fossé qui existe entre les relations répertoriées en langue et les relations détectées en discours. Cela oblige à prendre des précautions à l'égard des relations en langue et surtout à ne pas les plaquer sur un texte lors d'un test de substitution par exemple. Le jeu incessant sur les relations sémantiques, particulièrement dans le discours littéraire, n'autorise pas ce genre de tests sémantiques et les rend peu fiables voire erronés. Le brouillage sémantique dont les lexicalisations font l'objet en discours oblige à manier avec précaution les relations sémantiques : elles ne sont en rien des principes permanents et indiscutables. Les relations sémantiques reposent sur un lien : les mots qu'elles relient ont un noyau de sens en commun, sans lequel le rapprochement n'aurait aucune pertinence. Ce lien peut être plus ou moins distendu selon l'importance de cette communauté de

sens ce qui donne lieu à divers degrés d'équivalence sémantique. Ces degrés sont évalués en fonction du nombre de sèmes communs entre deux unités lexicales. Le plus fort degré renvoie à ce qui est communément appelé synonyme et qui parfois se trouve en relation d'inter-définition, le degré le plus faible renvoie aux relations sémantiques hiérarchiques que sont l'hyponymie et la cohyponymie. Dans le corpus étudié, un degré intermédiaire apparaît qui n'a de pertinence que contextuelle, il ne renvoie à aucune relation sémantique répertoriée en langue, mais il est un espace de créativité du locuteur voire une manifestation de son idiolecte. La relation d'opposition peut être considérée comme un ultime degré d'équivalence car avant qu'il y ait opposition entre deux unités lexicales, il faut qu'elles fassent l'objet d'une comparaison oppositive, c'est-à-dire, qu'elles appartiennent au même domaine du réel, ce qui se traduit par un sème générique commun³⁵⁹. Le brouillage sémantique se manifeste lorsque deux unités situées en langue dans l'un des degrés se retrouvent dans un autre degré en discours. Il ne révèle pas seulement l'opposition entre langue et discours car il peut aussi perturber le sens d'une unité lexicale en jouant sur la polysémie de cette unité et faire de ses sens en deux sens opposés. Si ces degrés d'équivalence sémantique supposent en creux des différences de sens entre les mots rapprochés, ces différences ne sont pas mises en avant. Au contraire, l'analyse est centrée sur l'équivalence de sens qui fonde la synonymie, ce qui permet de démarquer cette étude des études lexicales descriptives habituellement menées sur la synonymie. Enfin, le couplage entre syntaxe et sémantique permet d'évaluer le comportement des relations sémantiques en fonction des niveaux macrosyntaxique et microsyntaxique. Les relations sémantiques qui se réalisent au niveau microsyntaxique demeurent proches de leur état en langue ce qui n'empêche pas l'expression de la créativité du locuteur au travers du degré intermédiaire de l'intersection sémantique. En revanche, le brouillage sémantique intervient bien davantage au niveau macrosyntaxique ; lorsque les relations sémantiques s'étendent sur l'axe syntagmatique, le sens n'est plus seulement lexical, il devient phrastique. L'intervention de la syntaxe se traduit par le brouillage sémantique qui peut conduire à inverser des relations de synonymie en relation d'antonymie. Ainsi, l'impact du contexte sur le sens lexical est maximal au niveau macrosyntaxique.

De nombreuses pistes d'investigations peuvent être suivies pour approfondir la présente recherche. Pour ce qui est des aspects théoriques, seules certaines apories de la synonymie ont été traitées, aussi serait-il possible de s'abstraire du strict cadre linguistique imparti à cette recherche pour s'intéresser aux problèmes plus vastes qui touchent la question du sens de manière générale. Par exemple, il

³⁵⁹ Pour reprendre la terminologie de la sémantique interprétative, il s'agit d'un sème mésogénérique car deux mots opposés appartiennent au même domaine mais pas au même taxème.

est possible d'approfondir les liens entre le sens linguistique et la référence extralinguistique et les impacts que ces liens peuvent avoir sur la synonymie. De même, la synonymie repose sur des processus cognitifs de rapprochement sémantique et de pertinence. La poursuite de l'étude des aspects théoriques de la synonymie peut s'acheminer vers les sciences cognitives et la psycholinguistique en élaborant des tests psychologiques afin de mettre au jour ces processus cognitifs.

Le prolongement de ce travail peut s'orienter plus aisément vers les aspects techniques et appliqués de l'étude de la synonymie en onomasiologie et en discours. La présente recherche étant nécessairement restreinte, le corpus n'a pas pu être exploré dans sa totalité à l'aide de la base lexicale. L'investigation des réseaux lexicaux dans le corpus a été opérée à partir du filtre des lexicalisations *vice et vertu*. Même si ce filtre est motivé, il ne permet pas d'accéder à la totalité des réseaux lexicaux des thèmes étudiés puisque nombre d'entre eux ne comportent pas nécessairement les lexicalisations privilégiées des thèmes. Cette extension de l'exploration permettrait d'approfondir la connaissance des relations sémantiques qui sous-tendent les thèmes étudiés mais aurait certainement peu d'impacts sur les configurations syntagmatiques révélées par l'exploration des réseaux lexicaux. Toutefois, il serait intéressant de savoir si le brouillage de la cartographie sémantique des lexicalisations ne concerne pas seulement les lexicalisations hyperonymiques *vice et vertu* qui sont les plus touchées. Ce biais s'explique par le filtre opéré lorsque les réseaux lexicaux sont révélés. Si l'on recherche des réseaux lexicaux qui ne sont pas conditionnés par les lexicalisations privilégiées, il faut adopter la même méthode que précédemment, c'est-à-dire, projeter deux fois la base lexicale sur le corpus afin de récupérer les paragraphes comportant au moins deux lexicalisations de la base. La première étape de projection ne serait plus restreinte aux lexicalisations privilégiées. Il est également possible d'enrichir la base lexicale des corrélats révélés par l'exploration et susceptibles d'accéder à la base. Cet enrichissement est restreint dans un premier temps car peu de corrélats sont susceptibles d'accéder au statut de lexicalisation. Mais l'extension de l'exploration à tous les réseaux lexicaux des thèmes étudiés peut apporter des corrélats pertinents pour la base.

La recherche des réseaux lexicaux s'est effectuée sur un corpus donné ; ce corpus a été choisi pour la prégnance des thèmes étudiés et pour la discontinuité du discours qui se manifeste par des formes brèves ou des fragments. Il est possible d'envisager la même expérimentation sur un autre corpus, pourvu qu'il témoigne de la même prégnance thématique. Cependant, il n'est peut-être pas nécessaire que ce corpus soit composé de formes brèves. L'avantage de la forme brève est de proposer un découpage du texte établi par l'auteur et dont chaque unité se veut clairement autonome sémantiquement voire thématiquement. L'essentiel étant la prégnance thématique, un corpus d'un autre genre ou type de textes, comme l'essai

ou le roman, peut être envisagé. Il faut choisir l'unité de découpage la plus adéquate pour ces types de textes, et le paragraphe semble l'unité la plus idoine³⁶⁰. Cependant, la prégnance thématique sera moindre dans des romans, aussi il faut adapter la méthode : si le filtre des lexicalisations privilégiées est supprimé, la sélection des résultats en deux étapes est nécessaire pour réduire la polysémie et s'assurer de la pertinence des réseaux lexicaux détectés. Une expérimentation sur un autre type de corpus permettrait de tester la robustesse de la méthode : est-elle efficace sur un autre type de discours que le discours discontinu et la forme brève ? Par ailleurs, cela permettrait d'effectuer des comparaisons entre les genres et les types de textes concernant les réseaux lexicaux rencontrés, aussi bien en termes de configurations syntagmatiques que de relations sémantiques.

S'il est possible d'adapter la démarche à un autre corpus, il est tout autant possible de l'adapter à d'autres thèmes. Cela permettrait de tester la robustesse de la méthode par rapport au vocabulaire étudié ; si cette méthode donne des résultats pertinents pour les thèmes du vice et de la vertu, en donne-t-elle d'aussi pertinents pour un autre thème ? Pour ce faire, il faut choisir un thème suffisamment large pour faire l'objet d'une base lexicale conséquente ; étant onomasiologique, la méthode ne peut pleinement fonctionner qu'à cette condition. Un thème comme l'amour peut satisfaire les conditions de la méthode puisqu'il est assez large et peut donner lieu à de nombreuses lexicalisations. Il n'est pas nécessaire de choisir deux thèmes à étudier conjointement comme c'est le cas pour la présente recherche ; ces deux thèmes ont été étudiés ensemble en raison de leur complémentarité et ce choix s'est avéré tout à fait pertinent eu égard au corpus choisi. Pour un thème seul, on peut attendre une moindre quantité de lexicalisations. Cependant, il faut sélectionner un corpus pertinent pour ce thème comme par exemple les poèmes de Ronsard. Plus encore que pour les textes du XVII^e siècle, il faut tenir compte de l'état de langue du corpus, en l'occurrence, la langue du XVI^e siècle pour Ronsard. Etant clos sur lui-même, le poème peut s'apparenter à la forme brève et un recueil de poèmes constituant un discours discontinu, un tel corpus permettrait de neutraliser les paramètres liés à la forme des textes pour évaluer la robustesse de la méthode vis-à-vis du thème. Mais il n'est pas obligatoire de respecter cette neutralisation, tout dépend des objectifs de l'expérimentation menée.

Si chaque paramètre requis pour l'expérimentation peut être modifié pour tester la robustesse de la méthode, il est également possible de transformer le protocole afin d'obtenir d'autres types de résultats. Pour plus d'efficacité, il faudrait amalgamer les deux étapes de la méthode en une seule ; cela reviendrait à fusionner

³⁶⁰ Mais il serait envisageable de changer le protocole en supprimant le découpage préalable des textes du corpus. Cela obligerait à modifier l'algorithme du programme informatique en commençant par la détection des lexicalisations recherchées et en procédant à un découpage des textes autour des passages comportant les lexicalisations recherchées (communication personnelle de X.-L. Salvador).

les deux requêtes en une seule pour aboutir à un seul programme. La requête obtenue pourrait être transformée en moteur de recherche ce qui suppose d'ordonner les résultats obtenus par pertinence³⁶¹. Des instructions sont disponibles dans le langage XQuery pour effectuer cette opération. Le calcul de pertinence peut s'effectuer à partir du ratio entre le nombre de mots du paragraphe et le nombre de lexicalisations du thème présentes dans ce paragraphe. Plus le paragraphe contient de mots recherchés, plus sa pertinence sera élevée, et celle-ci sera d'autant plus élevée que le paragraphe sera plus court. La fonction `score` permet d'attribuer un poids à chaque séquence de texte et la fonction `order by` permet de classer des séquences de texte. Combinées, ces deux instructions permettent un classement en fonction du poids, c'est-à-dire, de la pertinence. Le programme informatique actuel complété par ces deux fonctions devient dès lors un moteur de recherche classant les résultats par pertinence³⁶². Si cette nouvelle méthode est appliquée à un texte découpé en paragraphes, elle classera les paragraphes les plus pertinents au regard d'un thème. On voit aisément les applications scolaires et pédagogiques de cette méthode, notamment dans le choix des extraits de textes à étudier en classe avec des élèves. Mais cette méthode peut également être appliquée à un large corpus de textes, comme par exemple, une base de données d'articles de presse. Ceux-ci n'auraient pas besoin d'être découpés en paragraphes au préalable puisque le calcul de pertinence s'effectuerait sur le texte dans sa totalité. Ainsi, la nouvelle méthode appliquée à un corpus de textes permettrait d'extraire de ce corpus les textes les plus pertinents au regard du thème recherché, par exemple, des articles de presse sur un fait de société donné. Cette méthode peut intéresser l'ingénierie documentaire, aussi bien pour des classements thématiques de textes que pour la recherche de textes pertinents à l'intérieur d'une base de documents ou les technologies du traitement automatique des langues et leurs applications commerciales comme la fouille de textes (text mining) pour la e-réputation ou le e-commerce.

³⁶¹ Communication personnelle de X.-L. Salvador

³⁶² Il n'y avait pas lieu de construire un moteur de recherche pour le présent travail puisque l'objectif n'était pas d'évaluer la pertinence des résultats obtenus mais d'effectuer une analyse linguistique de ces résultats. La transformation du programme en moteur de recherche est une mise en application potentielle du présent travail ; celui-ci serait dès lors tourné vers les applications sociétales et ajusté aux besoins des utilisateurs.

GLOSSAIRE

Analyse thématique

L'analyse thématique est centrée sur le thème en tant que faisceau de significations. Elle est centrée à la fois sur les manifestations lexicales du thème en discours et sur les thèmes connexes qui émergent en contexte.

Commensurabilité

La commensurabilité est la possibilité pour deux grandeurs d'être mesurées par le même mètre.

Epilinguistique

L'épilinguistique concerne l'ensemble des jugements portés sur la langue par des locuteurs ordinaires, c'est-à-dire non experts. Les notions maniées lors de ces jugements sont dites épilinguistiques, ce ne sont pas des notions scientifiquement définies.

Homosémie

L'homosémie est une relation d'équivalence sémantique approchée qui se réalise en discours. Elle est étudiée onomasiologiquement puisque l'accent est mis sur la communauté de sens qui émerge en contexte entre deux mots, qu'ils soient ou non considérés comme étant de sens proche en langue.

Lexicalisation

Une lexicalisation est une manifestation lexicale d'un thème, elle est une mise en lexique d'un signifié ou d'un faisceau de signifiés.

Métalinguistique

Le métalinguistique concerne les jugements portés sur la langue par les experts : les notions maniées lors de ces jugements sont dites métalinguistiques, elles reçoivent une définition scientifiquement établie.

Observable

En linguistique, les observables sont les faits de langue que l'on se donne à observer ; ils dépendent de l'observatoire utilisé pour l'observation.

Observatoire

L'observatoire est le point de vue adopté sur les observables, il est la position que l'on se donne pour l'observation menée.

Onomasiologie

L'onomasiologie est un observatoire de la sémantique : le point de départ est un signifié dont les manifestations lexicales, c'est-à-dire, les signes qui le possèdent, sont recherchées. Si le point de départ est le sens, l'objectif est les signifiants. La relation sémantique qui coïncide avec cette démarche est la synonymie.

Réflexivité

Une relation est réflexive lorsque A peut renvoyer à lui-même. Par exemple, un mot A est son propre synonyme. La synonymie est bien une relation réflexive.

Sémasiologie

La sémasiologie est un observatoire de la sémantique : le point de départ est un signe dont les différents sens sont départagés. Si le point de départ est le signifiant, l'objectif est les signifiés. La relation sémantique qui coïncide avec cette démarche est la polysémie.

Symétrie

Une relation est symétrique lorsque la relation entre A et B équivaut à la relation entre B et A. Par exemple, si A est synonyme de B, alors B est synonyme de A. La synonymie est bien une relation symétrique.

Transitivité

Une relation est transitive lorsque A en relation avec B et B en relation avec C donne une relation entre A et C. Par exemple, A est synonyme de B et B synonyme de C, alors A et C sont synonymes. Cependant, la synonymie n'est pas une relation transitive, contrairement à l'hyponymie.

INDEX RERUM

A

Analyse sémique, 64, 71, 88 - 90, 92, 106, 137, 181, 186, 187, 272, 273, 287, 634, 655, 669
 Analyse thématique, 13, 14, 306, 307, 309, 314 - 321, 325 - 327, 329, 331, 333, 346, 349, 350, 354, 355, 363, 366, 368, 370, 372, 379, 390, 391, 413, 431, 433, 434, 503, 559, 614, 628, 632, 638, 641
 Anaphore, 91, 338, 479, 480, 485, 511, 525, 527, 551, 559 - 573, 575, 576, 580 - 582, 586, 598, 601, 603
 Antanaclase, 479, 480, 511, 515, 519, 556, 600
 Antonymie, 106, 228, 277, 278, 297 - 301, 303, 304, 325, 332, 340, 343, 377, 387 - 390, 428, 436, 438, 443, 471, 474 - 476, 482, 486, 488, 490, 497, 499, 501, 502, 504 - 509, 524, 525, 527, 528, 531, 537, 539 - 541, 544, 545, 547 - 549, 573, 577, 583, 597 - 600, 603, 606, 610, 639, 673, 676 - 678

B

Base lexicale, 232, 350, 370, 371, 380, 385, 386, 388 - 390, 393, 394, 408, 412, 416, 422, 426, 436, 443, 444, 452, 453, 455, 456, 461, 464, 465, 470, 476, 480, 483, 496, 498, 503, 504, 506, 520, 524, 534, 542, 552, 555, 557, 565, 568, 571, 580, 583, 585, 596, 597, 611, 612, 675
 Binôme synonymique, 33, 34, 37 - 39, 41, 42, 48, 76, 216, 217, 229, 230, 242, 283, 343, 440, 457, 465, 628, 643, 649, 658, 664, 667, 672

C

Caractérisation, 307, 320, 329, 351, 482, 494, 495, 499 - 501, 521, 523, 529, 572, 579 - 581, 597, 678
 Catégorie grammaticale, 85, 147, 148, 156, 204 - 206, 209, 211, 226, 233, 240, 241, 255, 260, 321, 324, 499, 500, 565, 579
 Commensurabilité, 25, 294 - 296, 298, 309, 614, 667, 673
 Contexte, 2, 8, 9, 13, 15, 18, 22, 25, 29, 34, 38, 44, 52, 53, 56, 75, 90, 91, 96, 98, 99, 102, 108, 109, 111, 118, 119, 124, 125, 131, 132, 134, 156, 162, 171, 178, 186, 195, 201, 205, 208, 209, 211 - 213, 218, 224, 229, 232, 240, 241, 247, 257, 263, 269, 271, 274, 285 - 292, 296, 306, 308 - 310, 312, 313, 321, 342, 355, 440, 446, 460, 461, 463, 476 - 479, 496, 504, 505, 509, 520, 524, 537, 545, 571, 578, 583, 597, 598, 600, 602, 604, 607, 609, 614, 652, 659, 662, 667, 673

Cooccurrent, 124, 316, 322, 323, 325, 326, 329, 333, 346, 491
 Coordination, 151, 262, 313, 338, 343, 344, 439 - 441, 444, 446 - 452, 455, 456, 458, 459, 461, 462, 464, 466 - 468, 471, 473 - 475, 478, 491, 495, 499, 500 - 502, 505, 513, 515, 517, 520 - 523, 526, 528 - 534, 536, 538, 540, 543, 547, 550, 551, 556, 557, 570, 574, 578, 582, 585, 598, 599, 676
 Corpus, 14, 39, 105, 124, 135, 139 - 156, 158, 160 - 163, 166 - 169, 171, 173 - 182, 184, 185, 187, 190, 192 - 195, 197 - 202, 209, 219, 231, 232, 247, 248, 257, 286, 306, 309, 314 - 316, 318 - 322, 325 - 331, 334, 335, 337, 339 - 343, 345 - 347, 349 - 353, 355 - 357, 359, 362 - 369, 371 - 373, 375 - 381, 383, 384, 386, 388 - 391, 393, 394, 408, 411 - 415, 425 - 428, 431, 433, 434, 439 - 442, 447, 453, 454, 464, 465, 470, 475, 476, 479, 482, 490, 499 - 502, 507, 508, 538, 551, 552, 596, 600, 602, 605, 606, 609, 611 - 613, 633, 635, 637, 638, 640, 642, 644, 654 - 657, 659, 660, 662, 665, 666, 670, 671, 674, 675
 Corrélat, 316, 322 - 326, 329, 333, 336, 376, 449, 450, 453, 455 - 458, 460 - 462, 464, 465, 469 - 471, 475, 477, 478, 481, 482, 484, 491, 496, 503, 518, 523, 526, 528, 534, 538, 540, 542, 543, 552, 553, 557, 564, 565, 567, 568, 570, 574, 577, 585, 595, 601, 611, 674, 676 - 678

D

Définition, 2, 5 - 9, 11 - 14, 17, 18, 22 - 28, 32, 36, 46 - 48, 50 - 52, 54, 56, 59 - 61, 64, 66 - 68, 72, 73, 79, 82, 88, 93 - 100, 104 - 110, 112, 113, 115, 116, 120, 121, 129 - 131, 133 - 137, 139 - 142, 144 - 148, 155 - 163, 165 - 169, 171 - 179, 181 - 185, 187, 192 - 195, 197 - 202, 204, 205, 209 - 212, 218 - 220, 222, 223, 229, 231 - 234, 240, 241, 243 - 249, 251 - 264, 266, 267, 271 - 273, 276, 280, 281, 283, 285, 286, 289, 290, 293, 294, 296 - 298, 302, 303, 305 - 311, 314, 316, 318, 326, 327, 332, 338, 349, 350, 366 - 369, 378, 386, 404, 434, 436, 448 - 452, 456, 461, 466 - 468, 471, 481 - 492, 494 - 498, 500 - 509, 512, 513, 516, 521, 523, 528, 529, 548, 551, 556, 560, 567, 568, 572 - 581, 583, 597, 600, 603 - 605, 609, 610, 614, 623, 626, 632, 640, 652, 661, 667, 668, 670 - 675, 678
 Dictionnaire de synonymes, 8, 44, 46, 50, 55, 58 - 60, 64 - 68, 78, 97, 119, 125, 126, 128, 129, 132, 134, 135, 164, 166, 190, 191, 202, 232, 266, 272, 275, 280, 286, 287, 288, 299, 311, 312, 321, 331, 341, 371 - 373, 377, 632, 638, 641, 653, 656, 659, 662, 668, 674

Didactique, 65, 127, 141, 155, 193, 206, 219,
227, 229, 230, 240, 242, 244, 247, 672
Différence de sens, 2, 8, 10, 21, 30, 32, 40, 44 -
46, 51, 52, 56, 66, 71, 81, 84 - 86, 93, 97, 110,
111, 121 - 123, 125 - 127, 132, 134, 135, 137,
147, 181, 186, 189 - 191, 193, 204 - 206, 213,
215, 220, 226, 229, 239, 245, 247 - 249, 251,
252, 260, 269, 271 - 275, 279 - 283, 287, 289,
291 - 293, 295, 296, 301, 303, 304, 306, 308,
309, 312, 313, 343, 445, 456, 504, 505, 556,
608, 610, 668, 673
Discours, 2, 5, 6, 9 - 14, 17, 28, 29, 32 - 34, 36,
43, 49, 53, 65, 78, 85, 87, 89, 91, 101, 108,
109, 130, 132, 134, 136, 137, 139, 144, 147,
160, 168, 175, 179, 183, 196, 209, 224, 226,
229, 230, 233, 236, 238, 242, 247 - 249, 251 -
253, 256 - 259, 261, 263 - 267, 270, 271, 274,
275, 278, 284 - 291, 293, 296, 303, 305 - 309,
312 - 314, 316, 319, 320, 323, 325, 327, 329 -
334, 338 - 343, 345, 346, 351 - 354, 356, 357,
359, 360, 363 - 365, 371, 372, 376, 379, 384,
389, 390, 391, 418, 433, 440, 443, 453, 470,
476, 484, 490, 496, 497, 503 - 505, 508, 509,
511, 516, 524, 533, 534, 537, 551, 570, 587,
595 - 597, 599, 603, 607 - 609, 611, 612, 614,
624, 626, 629, 630, 632, 634, 639, 640, 650,
655, 660, 661, 673, 674, 677, 698, 704, 792,
802, 806, 823, 829, 836

E

Epilinguistique, 2, 6, 10 - 12, 48, 78, 96, 106, 130,
132, 133, 155, 182, 193, 194, 241, 242, 246,
248, 249, 251 - 260, 262 - 270, 291, 305, 608,
614, 672
Epistémologie, 2, 4, 11 - 14, 198, 249, 608, 631,
651, 671
Equivalence approchée, 7, 9, 15, 17, 99, 120,
133, 159, 161, 193, 204, 215, 233, 234, 256,
293 - 296, 303, 306, 310, 337, 436, 443, 444,
467, 474, 475, 495, 501, 503 - 506, 509, 511,
512, 522, 524, 559, 563, 570, 571, 573, 597 -
600, 603, 606, 614, 676, 677

F

Forme brève, 356, 357, 359, 361, 365, 414, 433,
442, 482, 500, 503, 506 - 508, 510, 551, 583,
605, 606, 611, 612, 644, 677
Fragment, 349, 352, 354, 356, 357, 359, 360,
362, 365, 366, 414, 415, 462, 475, 507, 533,
536, 550, 555, 558, 595, 605, 611, 644

H

Histoire, 2, 5, 7, 9, 11 - 14, 17, 18, 39, 46, 59, 71,
72, 77, 79, 80, 85, 87, 108, 121 - 123, 125,
128, 131, 137, 139, 140, 142, 145, 153, 159,
160, 163, 174, 183, 194, 197, 202, 207, 218,

231, 247 - 249, 251, 252, 265, 268, 270 - 273,
278, 280, 283, 285, 289, 303, 304, 311, 346,
355, 360, 362, 608, 625, 630, 634, 637, 641,
643, 646, 647, 650, 651, 655, 662, 670, 673,
792, 807, 814, 816, 823, 832, 835
Homonymie, 18, 21 - 26, 29, 30 - 32, 34, 37, 81,
104, 178, 179, 182, 188, 279, 322, 380, 667,
671
Homosémie, 311, 326 - 332, 335, 337, 339, 341 -
347, 349, 350, 355, 363, 366, 367, 370, 371,
376, 390 - 392, 413, 431, 433, 434, 505, 596,
597, 602, 604, 607, 614, 629, 650
Hyperonyme, 24, 25, 60, 61, 66, 85, 86, 115, 160,
171, 232, 299, 332, 338, 372, 373, 385 - 387,
389, 391, 409, 422, 424, 447, 450, 452, 479 -
486, 490, 494, 497, 498, 502, 504, 506, 508,
511, 528, 559 - 563, 565 - 567, 572 - 577, 579,
586, 596, 598 - 600, 603, 611, 676 - 678
Hyperonymie, 501
Hyponyme, 24, 60, 86, 99, 161, 171, 299, 332,
372 - 374, 376, 386, 387, 389 - 391, 409, 422,
424, 427, 428, 431, 439, 444, 447 - 449, 452 -
455, 457, 462 - 466, 468 - 471, 476, 484, 487,
520, 527 - 529, 540, 559, 562 - 564, 566, 573 -
575, 581, 675, 676
Hypotaxe, 439, 511, 512, 539, 546, 549, 550,
598, 599, 603, 605, 606

I

Isotopie, 322, 323, 325, 333, 437

J

Juxtaposition, 154, 338, 438 - 441, 447 - 449,
456, 462, 474, 475, 478, 486, 491, 499, 501,
502, 513, 516 - 519, 523 - 529, 531, 534, 535,
537, 540, 564, 565, 585, 598, 599, 676

L

Langue, 2, 4, 5, 7 - 13, 15, 17 - 23, 28, 31, 33 - 40,
44 - 59, 61, 62, 64, 65, 67, 68, 73 - 76, 78 - 88,
91 - 93, 97, 100, 103, 104, 106, 107, 109, 111,
116, 117, 124, 125, 128 - 137, 139, 143 - 145,
147, 153, 155, 157, 160, 162, 163, 167, 168,
176, 177, 180, 182, 183, 185, 190, 192, 193,
196, 198 - 202, 204, 208, 209, 211, 214, 216 -
223, 225, 227 - 239, 243, 244, 246 - 249, 251 -
256, 258 - 266, 268, 269, 271, 273 - 275, 277,
278, 282 - 291, 293, 300, 301, 303, 305, 306,
308, 309, 312, 317, 319, 322, 323, 325, 327,
329 - 331, 335, 336, 339 - 342, 350, 351, 355,
367, 368, 371 - 373, 377, 379, 385 - 391, 406,
407, 410, 434, 467, 471, 490, 496, 503 - 505,
509, 511, 513, 516, 533, 537, 570, 571, 583,
592, 597, 599, 602 - 604, 607 - 609, 612, 614,
623 - 634, 636 - 640, 642 - 652, 654, 655, 657

- 662, 665 - 668, 671 - 674, 695, 698, 792,
817, 834
Lexicalisation, 2, 3, 207 - 209, 306, 316 - 337, 339
- 342, 344, 346, 349, 350, 353, 355, 362, 363,
366, 368, 370 - 381, 383 - 391, 393, 424 - 428,
433 - 438, 443 - 458, 460 - 471, 474 - 484,
486, 488 - 492, 494 - 496, 498, 499, 503 - 507,
515 - 571, 576, 577, 580 - 584, 586 - 589, 593
- 604, 607, 609, 611 - 614, 671, 674 - 678
Lexicographie, 2, 6, 8, 9, 12, 60, 63 - 65, 68, 71,
73, 76, 77, 79, 82, 119, 122, 123, 125 - 128,
130, 132, 134 - 136, 173, 174, 184, 188, 191,
192, 194, 203, 207, 209 - 211, 218, 219, 241,
264, 266, 267, 273, 275 - 277, 280, 284, 288 -
290, 304, 305, 308, 311, 317 - 319, 323, 340,
341, 371, 377 - 380, 388, 392, 482, 608, 625,
627, 629, 636, 647, 648, 650, 653, 656, 662,
669, 670, 675
Lexicologie, 74, 75, 122, 135, 140, 142 - 144, 163,
189, 197, 202, 207, 210, 233, 235, 239, 243,
248, 249, 251, 259, 267, 276, 277, 280, 316,
317, 393, 623, 624, 626, 627, 630, 637, 640 -
644, 648, 651, 652, 654, 658, 660 - 664
Logique, 45, 58, 59, 84, 98, 99, 133, 141, 147,
159, 161 - 163, 171, 173, 176, 187, 190, 193,
194, 212, 219 - 223, 233, 242, 244, 245, 247,
325, 336, 444, 464, 477, 513, 565, 627, 631,
649, 652, 670, 672

M

Maxime, 14, 58, 350, 352 - 354, 357, 359 - 361,
363 - 365, 367, 429, 433, 442, 477, 484, 489,
492, 493, 495, 497, 507, 508, 514, 530, 541,
547, 548, 550, 551, 554, 570, 574, 585, 604,
605, 623, 626, 644, 684, 784, 791, 792, 794,
820
Métalangage, 2, 37, 140, 198, 253, 254, 257, 259,
263, 265, 672
Métalinguistique, 2, 6, 10 - 12, 17, 35, 49, 72, 76,
78, 87, 130, 132 - 135, 137, 141, 155, 182,
194, 195, 201, 240 - 242, 246, 248, 249, 251 -
269, 271, 273, 304, 608, 614, 672, 673

O

Observable, 6, 12, 14, 111, 121, 132, 137, 139,
192, 194, 196 - 198, 201 - 203, 205, 208 - 219,
224, 225, 230 - 233, 235, 236, 239, 240, 243,
244, 246 - 249, 251, 259, 265, 285, 290, 293,
309, 614, 671
Observatoire, 2, 6, 7, 10 - 14, 78, 79, 137, 139,
191, 192, 194, 196 - 203, 207, 210, 211, 214,
216, 218, 219, 223, 225, 226, 231 - 234, 239 -
249, 251, 252, 257, 265, 276, 277, 284, 290,
303, 608, 614, 615, 671
Onomasiologie, 2, 9, 11, 13, 14, 84, 85, 87, 92,
93, 110, 113, 121, 234, 235, 237, 239, 242 -
244, 248, 249, 251, 252, 270, 274, 276 - 284,

293, 296, 303, 305 - 309, 311, 312, 314, 316,
319, 326, 327, 331, 332, 336, 339, 342, 343,
346, 349, 350, 355, 370, 372, 373, 379, 387,
390, 391, 433, 607, 608, 609, 611, 612, 615,
672 - 674

P

Parallélisme, 132, 218, 451, 478, 512, 515, 519,
521, 525, 526, 528, 530, 533 - 535, 537, 601
Parataxe, 338, 434, 439, 441 - 444, 446, 447, 449
- 457, 460 - 472, 474 - 476, 499, 500, 502 -
509, 511 - 515, 520 - 527, 529, 533 - 537, 556,
558, 560, 564, 565, 598 - 600, 603, 604, 606,
676
Pédagogie, 31, 33, 35, 36, 74, 75, 86, 87, 188,
194, 227, 228, 242, 362, 627, 649, 667, 668
Pensée, 19 - 23, 25, 41, 47, 50, 53, 54, 56, 58 -
60, 73, 84, 86, 104, 109, 110, 120, 125, 126,
154, 209, 220, 272, 283, 285, 303, 352, 353,
357, 359, 428, 436, 438, 442, 443, 449, 492,
508, 514, 517, 535, 559, 570, 585, 594, 595,
604, 606, 628, 666 - 668, 784, 790, 794, 807,
831, 833
Philosophie du langage, 626, 643
Polarité, 435, 437, 438, 483, 486 - 490, 492, 494,
497, 500, 523, 524, 527, 534, 573, 578, 588,
593, 677
Polyptote, 511, 512, 521, 551 - 555, 557 - 559,
566, 597 - 599, 601, 602, 604, 677
Polysémie, 102, 164, 279, 372, 375, 378, 633,
653
Portrait, 352, 353, 357, 358, 360 - 362, 365, 442,
454, 459, 500, 508, 512, 523, 548, 572, 583 -
591, 593, 594, 597, 600 - 602, 605, 607, 674,
793, 803, 806, 816
Prédication, 23, 24, 26, 434, 435, 482, 483, 486,
495 - 497, 499, 501, 502, 511, 512, 518, 529,
530, 532, 537, 539, 556, 564, 572, 581 - 583,
598, 599, 600, 605, 606, 667, 677

R

Recueil de differentiae, 30, 50, 189
Réflexivité, 99, 120, 133, 253, 294, 388
Remarque, 9, 40, 41, 43, 47, 57, 72, 73, 75, 86,
130, 132, 135, 156, 214, 220, 271, 275, 304,
312, 352, 354, 357, 359 - 361, 365, 368, 414,
442, 443, 445, 464, 477, 480, 481, 487, 488,
496, 502, 507 - 509, 514, 524, 568, 576, 604,
605, 630, 642 - 644, 650, 664, 666, 669, 674,
793, 810
Remarqueur, 37, 39, 40, 43 - 46, 49, 50, 54, 76,
189, 271, 274, 667
Réseau associatif, 316, 323, 325, 327, 333, 503,
628, 674
Réseau lexical, 2, 14, 333 - 342, 344 - 346, 353 -
357, 363, 365, 368, 376, 377, 379, 380, 388,
390 - 393, 411, 426, 427, 431, 433, 434, 436,

438, 443, 444, 455, 456, 457, 462, 465, 468,
484, 495, 497 - 499, 502 - 504, 507, 509 - 512,
515 - 524, 527, 529, 531 - 534, 538 - 540, 542,
544 - 548, 551, 552, 556, 559, 560, 562, 564,
566, 567, 570 - 572, 574, 580, 582 - 584, 586,
588, 594 - 599, 601, 602, 604 - 606, 609, 611,
674, 676 - 678
Rhétorique, 6, 18, 26, 28, 31 - 34, 36 - 38, 41 - 43,
45 - 48, 53, 56, 57, 76, 86, 193, 194, 209, 210,
217, 219, 224, 225, 239, 244, 257, 343, 360,
439, 440, 519, 551, 559, 608, 630, 631, 639,
652, 661, 667, 672

S

Sémantique cognitive, 78, 112 - 121, 130, 131,
639, 641, 669
Sémantique textuelle, 315
Sémasiologie, 2, 8, 11, 13, 102, 119, 121, 234 -
237, 239, 240, 243, 248, 249, 251, 252, 270,
274, 276 - 284, 305, 307, 608, 609, 615, 672,
673
Sème, 30, 33, 64, 89 - 91, 117, 140, 169, 181,
186, 187, 272, 308, 311, 316 - 319, 324, 437,
453, 455 - 462, 465, 467 - 469, 471, 489, 504,
505, 518, 520 - 522, 524, 548, 610, 674
Sentence, 14, 106, 350 - 354, 356 - 361, 363, 364,
407, 414, 437, 497, 623, 674, 811
Structuralisme, 64, 70, 81, 87 - 89, 91, 95, 104 -
107, 109, 110, 112, 114, 117, 119 - 121, 127,
130, 131, 137, 141, 272 - 274, 277, 644, 669
Stylistique, 84, 87, 88, 91, 97, 100, 105, 224 -
226, 233, 239, 257, 342, 343, 345, 346, 440,
441, 507, 508, 606, 626, 642, 643, 647, 669,
672, 674, 677
Substitution, 7, 8, 29, 64, 87, 93, 94, 96, 97, 105,
108, 111, 112, 118 - 120, 124, 131, 132, 134,
147, 157, 159, 161, 162, 165, 167 - 170, 173,
174, 178, 180, 185, 204 - 209, 211 - 215, 218,
222, 224 - 226, 230 - 233, 240 - 242, 257, 262,
263, 286, 289 - 291, 312 - 314, 342, 344, 346,
598, 602, 607, 609, 642, 648, 660, 673, 674
Synonymie, 2, 4 - 14, 17 - 88, 90 - 112, 115 - 137,
139 - 249, 251, 252, 254 - 275, 277 - 304, 306
- 314, 316, 321, 325, 331, 332, 338, 340, 342,
343, 345, 346, 371 - 373, 376, 377, 384 - 391,
403, 404, 409, 411, 415, 419, 422, 424, 428,
444 - 447, 453 - 455, 471, 474, 476, 477, 481,
483, 484, 494, 496, 498, 503, 504, 507, 509,

519, 520, 560, 563, 565, 566, 568 - 571, 576,
608, 610, 611, 615, 623 - 644, 646 - 673, 675,
676, 678
Synonymiste, 2, 12, 17, 44 - 46, 49, 52, 53, 56,
57, 59, 61 - 69, 71, 72, 76, 78, 80 - 84, 87, 88,
90, 92, 97, 108 - 110, 121, 122, 125, 127, 129 -
132, 134 - 137, 141, 142, 145, 157, 160, 175,
179 - 181, 183 - 197, 202 - 204, 217, 225, 242,
267, 269, 271 - 275, 280, 284, 289, 293, 301,
304, 305, 608, 625, 629, 646, 647, 650, 668,
669

T

Terminographie, 145, 146, 148, 151, 153 - 156,
160, 163, 165, 187, 195, 196, 242, 243, 247,
249, 264, 265, 307, 625, 661, 670 - 673
Terminologie, 27, 58, 90, 109, 119, 155, 160,
186, 192, 194, 205, 207, 216, 219, 221, 224,
229, 232 - 240, 242 - 245, 247, 253, 263, 264,
291, 310, 326, 504, 610, 625, 628, 631, 632,
640, 652, 661, 666, 672
Thème, 2, 13, 14, 306, 307, 312, 314 - 334, 336,
337, 339 - 342, 344 - 347, 349 - 351, 353, 355,
362 - 364, 366 - 370, 373 - 380, 384 - 387, 389
- 391, 393, 421, 422, 424 - 428, 431, 433, 434,
436 - 438, 443, 444, 449, 453 - 458, 461 - 465,
467, 468, 470, 471, 475, 478, 481, 483, 490,
492, 498, 500, 503, 504, 506, 508, 516, 520,
521, 523, 525, 527, 528, 530, 532 - 534, 536 -
541, 544, 546, 552 - 554, 560, 562, 564, 566,
568, 570 - 574, 577, 580 - 583, 585 - 588, 590,
591, 593 - 597, 602, 609, 611 - 614, 638, 674,
675, 677
Théorie sémantique, 87, 97, 106, 114, 130, 131,
271, 272, 644, 673
Thésaurus, 32, 135, 303, 385 - 393, 402, 408 -
411, 415, 416, 418, 419, 421, 422, 424 - 428,
431, 675, 676
Typologie des synonymes, 69, 100, 102, 104,
127, 238

X

XML, 4, 14, 393 - 401, 404, 409, 411 - 413, 425,
427, 428, 431, 675
XPath, 398 - 400, 411, 675
XQuery, 4, 14, 393, 394, 399 - 401, 404 - 406,
408, 411 - 413, 425, 431, 613, 675

INDEX NOMINUM

A

Ablali D., 328
 Académie française, 39, 48, 68, 266, 364, 368,
 373, 376, 386, 412, 448 - 450, 479, 480, 628,
 669, 672, 683 - 713
 Adam A., 19, 356, 360, 362, 367, 829
 Adamo M. G., 39, 50 - 57, 59, 60, 67, 70, 628,
 650
 Alves I. M., 234
 Amacker R., 82
 Ammonios, 30
 Anaxagore, 19
 Andry de Boisregard, 59
 Apothéloz D., 205, 240, 245
 Apresjan J. D., 93 - 95, 108 - 110, 112, 673
 Aquila, 28
 Aristote, 2, 9, 18, 22 - 29, 31, 42, 50, 76, 81, 84,
 85, 87, 179, 188, 267, 283, 295, 310, 361, 504,
 548, 631, 653, 671
 Arrivé M., 145, 149 - 151, 162, 169, 172, 174,
 180, 212
 Aruta Stampacchia A., 23, 33, 39, 43, 45, 56, 59,
 60, 62, 66 - 71, 629, 650
 Assal A., 237, 632
 Auger P., 237, 238
 Auroux S., 17, 21, 35, 54, 62, 64, 79 - 81, 83, 88,
 110, 121, 198, 199, 201, 223, 272, 630, 634,
 638, 644, 666

B

Bachelard G., 154
 Bailly R., 126 - 128, 673
 Baldinger K., 99, 102, 104, 107, 109, 112, 260,
 673
 Balibar-Mrabti A., 11, 211
 Bally C., 83 - 85, 87, 88, 100, 225, 226, 673, 676
 Baratin M., 20, 24
 Barsi M., 75
 Battel B., 66
 Baylon Ch., 149, 150, 156, 163, 164, 168, 169,
 170, 177, 178, 182
 Beaujot J.-P., 367
 Beauzée N., 49, 55 - 59, 62, 63, 68 - 70, 126, 136,
 157, 175, 513, 631, 646, 652, 667, 672
 Béchade H., 145, 156, 158, 169, 180, 181, 259
 Bellati G., 224
 Bénac H., 126 - 128, 673
 Berlan F., 11, 60 - 63, 71, 631, 633, 635, 638, 641,
 647, 648, 650 - 656, 658, 661, 662, 664, 665,
 667 - 670
 Bertaud du Chazaud H., 127, 128, 286, 673

Berthomieu G., 11, 631, 633, 635, 638, 641, 647,
 648, 650 - 656, 658, 661, 662, 664, 665, 667 -
 670
 Bertrand O., 216
 Bessonnat D., 335
 Bethune (de) E., 31
 Bisconti V., 56, 65, 72 - 75, 80 - 82
 Blumenthal P., 117, 123, 124, 287, 302, 631, 636,
 642, 653, 656, 663, 664, 666
 Boèce, 27, 31
 Borillo A., 123
 Bouhours (le père), 39, 44 - 48, 50, 59, 153, 647,
 668, 671
 Boulanger J.-Cl., 236
 Bouquet S., 83, 647, 668
 Bourigault D., 232
 Bourion E., 316, 317, 321, 323 - 328, 331, 332,
 372
 Bouverot D., 11
 Bréal M., 53, 58, 79 - 81, 87, 93, 95, 100, 110,
 157, 180, 185, 634, 641, 673, 675
 Breuillard J., 55
 Brunet E., 325
 Brunot F., 86, 87, 673
 Büchi E., 123, 278
 Buridant C., 33, 38, 40, 41

C

Cabré M. T., 236
 Cadiot P., 191
 Caecilius, 28
 Carnap R., 221 - 223, 676
 Carras C., 229, 242, 247
 Charaudeau P., 145, 149, 150, 156, 160, 162,
 168, 169, 171, 178
 Chavée H., 79, 80
 Chevalier J.-Cl., 31 - 34, 36, 37, 43
 Choul J.-Cl., 311
 Chrysippe, 29
 Cicéron, 41, 42, 49, 50, 816, 835
 Cigada S., 207, 209, 218, 629, 630, 631, 642 -
 644, 650 - 652, 663, 665, 666
 Collinot A., 338
 Coltier D., 123
 Comrie B., 206
 Condillac, 59, 60, 62, 66, 69, 644, 665, 672
 Coseriu E., 88, 670
 Cruse A., 176, 231
 Cuche F.-X., 361
 Culioli A., 78, 201, 242, 643

D

Darmesteter A., 73 - 76, 82, 153, 634

Delesalle S., 56, 67, 79, 81
 Démocrite, 20, 21, 671
 Dendale P., 122, 123
 Depecker L., 236
 Desbordes F., 21, 26, 28, 29
 Désirat C., 127
 Diderot D., 57, 59
 Dœderlin, 69
 Drouin P., 393
 Duarte P., 218
 Dubois J., 149, 150, 152, 154, 156, 160, 161, 168,
 171, 178, 642, 662
 Ducháček O., 88, 99, 100, 101, 104, 107, 109,
 110, 153, 154, 260, 673
 Ducos J., 216
 Ducrot O., 146, 156, 158, 174, 213
 Dumarsais C., 49, 56, 58, 80, 136, 153, 157, 175,
 190, 224, 225, 672
 Dury P., 236

E

Eberhard J., 55, 67, 69
 Edmonds Ph., 231, 232
 Eluerd R., 145, 149, 150, 152, 156, 160, 164 - 167
 Erlich D., 317, 320 - 323, 325, 329, 330, 336
 Escola M., 360, 634
 Estienne R., 266, 649
 Euclide, 25

F

Felber H., 234, 235
 Féron C., 123
 Ferrara A., 50, 55, 67, 127
 Fieschi S., 36, 37, 671
 Flobert P., 21, 29, 30
 Fontanier P., 209
 Fontenay (de) G., 36, 37, 671
 Foucault M., 46, 142, 175, 284
 François J., 39, 119, 129, 350, 627, 634, 637, 639,
 642, 645, 657, 660, 663, 664, 667
 Frege G., 173, 220 - 223, 242, 676
 Freixa J., 234, 235, 237, 238
 Fuchs C., 32, 38, 43, 111, 118, 119, 159, 213, 214,
 215, 259, 294, 639, 660
 Furetière A., 47, 266, 368, 369, 373, 376, 378,
 386, 448, 449, 451, 452, 467, 468, 479, 521,
 672, 683 - 713

G

Gadet F., 145, 149 - 151, 162, 169, 172, 174, 180,
 212
 Galmiche M., 145, 149 - 151, 162, 169, 172, 174,
 180, 212
 Galy E., 232
 Gambarara D., 19, 633, 654

Garcia-Hernandez B., 22, 23, 26, 28, 30, 32, 49,
 212
 Gardes-Tamine J., 145, 149 - 151, 152, 154, 156,
 160, 170, 209, 224, 225
 Garlande (de) J., 32 - 34, 36
 Garrette R., 512
 Gauger H. M., 49, 291, 292, 343
 Geeraerts D., 87, 88, 104 - 106, 114
 Genouvrier E., 127, 286, 673
 Girard G. (l'abbé), 17, 45, 46, 49 - 64, 66 - 70, 72,
 75, 76, 80, 83, 131, 136, 139, 153, 157, 175,
 184, 189 - 191, 266, 267, 269, 272, 273, 301,
 373, 628, 630 - 632, 647, 648, 650, 652, 653,
 668, 672
 Glatigny M., 63, 64
 Glynn D., 203
 Gomperz Th., 22
 Gorgias, 21
 Grasserie (de la) R., 80
 Gray F., 362
 Grevisse M., 156, 158, 181, 259
 Grimaldi E., 65
 Guillaume G., 285, 669
 Guizot F., 56, 65 - 67, 69, 70, 125, 128, 129, 267,
 638, 659, 672

H

Habert B., 286
 Harris Z. S., 99, 104, 105, 107, 109 - 111, 673
 Haspelmath M., 218
 Haßler G., 123
 Hatzfeld A., 73
 Hausmann F. J., 50, 64, 127, 640, 660
 Hirst G., 231, 232
 Honeste M.-L., 52, 116, 123, 131, 163, 180, 292
 Horace, 39, 43
 Hordé T., 127
 Hureau de Livoy Th., 125

J

Jalenques P., 204
 Jenny L., 225, 226
 Johnson M., 112, 113

K

Katz J., 104 - 108, 110, 673
 Klavan J., 205, 240
 Kleiber G., 7, 8, 113 - 115, 120, 141, 313
 Koselak A., 123, 124

L

La Bruyère (de) J., 14, 59, 349, 350, 352, 353,
 355, 356, 358 - 365, 368, 371, 375, 378, 380,
 381, 384, 396, 412 - 414, 428, 431, 434 - 439,
 441 - 447, 451 - 455, 457, 460, 463 - 467, 469

- 473, 475 - 480, 483, 486 - 490, 494 - 496,
507 - 509, 514 - 516, 519, 520, 522 - 525, 527,
537, 539, 540, 544, 545, 549, 551, 555, 556,
560, 562, 564, 566 - 568, 573 - 579, 581, 584,
586, 588, 604, 605, 634, 636, 639, 641, 647,
678, 679, 788
La Rochefoucauld (de) F., 14, 349, 350, 353 - 358,
360 - 362, 364, 365, 367 - 369, 371, 375, 381,
384, 386, 406, 407, 412 - 414, 425, 431, 434,
437, 441, 442, 451 - 453, 459, 461, 463 - 466,
468 - 471, 473 - 476, 478, 479, 482, 484, 485,
489, 491 - 493, 495 - 497, 499, 507, 508, 514,
517, 521, 530, 540 - 542, 544, 547, 549, 551,
554, 565, 569, 574, 579 - 582, 589 - 591, 593,
594, 604 - 606, 630, 640, 644, 678, 679, 813
Lafaye P.-B., 48, 58, 59, 62, 65, 67, 68 - 72, 76,
81, 126 - 128, 184, 191, 267, 275, 629, 631,
650, 652, 672
Lafond J., 355, 358 - 362, 369, 630
Lafourcade M., 233
Lakoff G., 112, 113
Larousse P. / Dictionnaire Larousse, 74, 75, 127,
128, 143, 229, 254, 255, 260, 261, 263, 268,
627, 630, 638, 639, 641, 642, 649, 651, 655,
659, 662, 676
Larrivée P., 119
Le Guern M., 350, 363, 365, 366, 627
Lecaudé P., 123
Leclercq O., 35, 38, 39, 48
Lecolle M., 11, 256, 265
Lehmann A., 149 - 152, 156, 160, 164, 171, 172,
173, 175, 176, 182
Lerat P., 146, 149 - 152, 155, 156, 159, 161, 168,
174, 176
Lerot J., 144, 149, 150, 152, 153, 156, 160, 161,
166, 168, 172, 178, 183
Lervad S., 236
Leveau E., 361
Levshina N., 203
Libera (de) A., 31
Littré E., 72, 73, 75, 672
Lo Piparo F., 25
Loiseau S., 328, 345
Lyons J., 95 - 99, 107 - 110, 112, 133, 154, 161,
176, 203, 673

M

Maiello G., 129
Malherbe F., 39 - 41, 43, 44, 642, 663, 671
Mangiapa S., 235
Manguin J.-L., 119, 129, 133, 232
Marouzeau J., 30
Martin E., 315, 316, 317, 320
Martin R., 140, 253
Martin-Berthet F., 149 - 152, 156, 160, 164, 171 -
173, 175, 176, 179, 182
Martinet A., 207
Masseron C., 5, 6, 11

Mayaffre D., 343
Ménage G., 39, 46
Merlin-Kajman H., 43, 46
Mignot X., 149, 150, 156, 163, 164, 168 - 170,
177, 178, 182
Milner M., 136, 198, 220
Morel M.-A., 367
Mormile M., 54, 55, 60
Mortureux M.-F., 154, 155, 164, 170
Mounin G., 149, 150, 156, 158, 159, 168, 174,
178
Moussy Cl., 30, 636, 643, 657, 664

N

Nazarenko A., 286
Neveu F., 24, 78, 140, 145, 149, 151, 152, 156,
162, 176, 177, 180, 182, 198, 201, 207, 215,
222, 242, 285, 631, 636, 642, 644, 653, 656,
657, 663, 664, 666
Nicolas A., 74, 75
Nicolas Ch., 218
Nicot J., 266
Niklas-Salminen A., 149, 150, 152, 156, 164, 169,
170, 178, 180, 182
Nøkke H., 123, 124
Nyckees V., 7, 113, 149 - 152, 156, 160, 166, 168,
176 - 178

P

Pagin P., 223
Paillard D., 242
Papoff G., 56, 125
Paris G., 73
Parménide, 19
Pascal B., 14, 349, 350, 354 - 363, 365 - 367, 370,
371, 380, 381, 384, 412, 415, 426 - 428, 431,
434, 436, 438, 441, 442, 459, 462 - 464, 466 -
470, 475, 476, 489, 490, 507, 514, 517, 522,
531 - 538, 542 - 544, 548, 550, 554, 555, 557 -
559, 561, 566, 568, 570, 571, 576, 577, 580,
582, 583, 594, 595, 602, 604 - 606, 644, 647,
678, 679, 823
Pedrazzini M., 225
Pellat J.-Ch., 149, 150, 152, 172, 173, 179, 361,
439, 513
Pelletier J., 236, 237
Peña Martinez G., 230
Perilli F., 40
Petiot G., 367
Petit G., 60, 235, 254 - 258, 261 - 263, 285, 639,
649, 659
Petrequin G., 39, 46, 47, 50
Picoche J., 149 - 152, 156, 160, 164
Pinault G., 18
Pinheiro-Ferreira, 71
Pittaluga M. G., 68

Platon, 21, 23, 271, 310, 494, 529, 799, 806, 828, 834
 Ploux S., 71, 118, 120, 129, 133, 294
 Port-Royal, 354, 358, 362, 517, 522, 531, 532, 534, 542, 548, 838
 Pottier B., 64, 88 - 91, 107, 109, 110, 131, 159, 176, 272, 311, 673
 Poudat C., 328
 Prince V., 59, 233, 519, 588 - 590, 806, 807, 809, 817, 819, 833
 Priscien, 31
 Prodicos de Céos, 21, 22, 30, 50, 271
 Protagoras, 21, 644
 Pruvost J., 11, 39, 65, 71, 125, 126, 639, 660, 666
 Putnam H., 254
 Pythagore, 25, 26, 641

Saussure (de) F., 17, 64, 81 - 84, 87 - 89, 110, 130, 136, 180, 184, 260, 272, 273, 277, 285, 632, 673
 Schaeffer J.-M., 146, 156, 158, 174, 213
 Sechehaye, 83
 Seguin J.-P., 524
 Sinclair J., 286
 Siouffi G., 41 - 45
 Smadja S., 57, 63
 Soler P., 360
 Soutet O., 205, 277, 278, 280
 Stede M., 231
 Stevens A., 19, 20, 21
 Sumpf J., 222, 223
 Susini L., 46, 284
 Swiggers P., 50, 52, 53

Q

Quemada B., 66, 68
 Quine W. O., 222, 223, 676
 Quintilien, 28 - 30, 39, 43, 49, 271, 671

R

Rastier F., 50, 64, 115, 121, 186, 211, 278, 286, 308, 314 - 319, 323, 324, 326, 327, 632, 636, 641, 642, 645, 667
 Rebuschi M., 220, 221
 Renzi L., 226
 Rey Ch., 58
 Rey-Debove J., 9, 176, 210, 211, 258, 286
 Richards, 260
 Richelet P., 47, 672
 Riegel M., 87, 149 - 152, 172, 173, 179, 439, 513
 Riffaterre M., 225
 Rioul R., 149, 150, 152, 172, 173, 179, 439, 513
 Robert S., 217
 Romani G., 56, 69
 Rosch E., 115
 Rosier I., 31
 Rossi J.-G., 222, 223
 Roubaud, 46, 50, 56, 61 - 63, 66, 67, 69, 70, 81, 184, 191, 267, 629, 631, 647, 651, 652, 668, 672

S

Sablé (de) Mme, 364
 Salem A., 286
 Salvador G., 141
 Salvador X.-L., 393
 Sanchez J., 191

T

Tamba I., 149, 151, 152, 156, 166, 171, 173, 175, 176
 Théophraste, 360, 364, 412
 Thibault A., 68, 393
 Thibault de Laveaux, 68
 Thomas A., 73
 Tiedemann J., 232
 Tommaseo N., 71
 Touratier Ch., 161, 169, 171, 173, 175, 176, 178, 179, 181, 182
 Tschann J., 88
 Tuțescu M., 176, 181

U

Ullmann S., 92 - 94, 97, 108 - 110, 112, 673

V

Van Delft L., 357, 359
 Van der Plas L., 232
 Varron, 29, 30, 49
 Vaugelas, 39 - 45, 47, 53, 154, 174, 175, 188, 224, 637, 658, 671
 Venant F., 71, 129, 360, 447
 Victorri B., 71, 118 - 120, 129, 133, 294
 Vivre (de) G., 37, 38, 283, 671
 Vlassov S., 39, 46

W

Wartburg, 278
 Wittgenstein L., 213
 Wüster, 234, 237

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Corpus de travail

LA BRUYERE Jean (1696), *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, E. Michallet.

LA ROCHEFOUCAULD François (1665), *Réflexions ou sentences et maximes morales*, Paris, Barbin.

PASCAL Blaise (1998) « Pensées », *Œuvres complètes*, M. Le Guern (éd.), Paris, Gallimard.

Corpus de définitions métalinguistiques de la synonymie

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise & GALMICHE Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

BAYLON Christian & MIGNOT Xavier (2002), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Nathan Université, 4^e édition.

BECHADE Hervé-D. (1994), *Grammaire française*, Paris, PUF.

CHARAUDEAU Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.

DUBOIS Jean (dir.) (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUCROT Oswald & SCHAEFFER Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Ed. du Seuil.

ELUERD Roland (2000), *La lexicologie*, Paris, PUF.

ELUERD Roland (2010), *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.

GARDES-TAMINE Joëlle (2005), *La grammaire : 1. phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.

GREVISSE Maurice & GOOSE André (2007), *Le bon usage : Grévisse langue française*, Bruxelles Louvain-La-Neuve, De Boeck & Duculot, 14^e édition.

LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise (1998), *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod.

LERAT Pierre (1983), *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.

LEROT Jacques (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit.

MORTUREUX Marie-Françoise (2008), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.

MOUNIN Georges (dir.) (2004), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 4^e édition.

NEVEU Franck (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

NEVEU Franck (2009), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.

NIKLAS-SALMINEN Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.

NYCKEES Vincent (1998), *La sémantique*, Paris, Belin.

PICOCHÉ Jacqueline (1992), *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan, 2^e édition.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4^e édition.

TAMBA Irène (2007), *La sémantique*, Paris, PUF.

TOURATIER Christian (1998), *La sémantique*, Paris Armand Colin.

Références

ACADEMIE FRANCAISE (1694), *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Vve J.-B. Coignard et J.-B. Coignard.

ADAM Antoine (1997), *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, tome 3, Paris, Albin Michel.

ADAMO Maria Gabriella (1999), *Introduction in La Justesse de la langue française ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes* (Abbé Gabriel Girard), texte établi, présenté et annoté par M.-G. Adamo, Fasano / Paris, Schena / Didier Erudition.

ADAMO Maria Gabriella (2007), « En marge d'une réédition de la Justesse de la langue française de l'abbé Gabriel Girard (1718) », *Le Français moderne*, n°1 : 15-40.

ALVES Ieda Maria (1994), « La synonymie en intelligence artificielle », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, n°4 : 643-650.

AMACKER René (1975), *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz.

APOTHELOZ Denis (2009), « La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit « régional » », *Pratiques*, n°141/142 : 98-120.

APRESJAN J. D. (1973), « Synonymy and synonyms », *Trends in Soviet Theoretical Linguistics*, F. Kiefer (éd.), Dordrecht, Reidel.

ARISTOTE (1986), *La métaphysique*, tome II, introduction, notes et index par J. Tricot, Paris, Vrin.

ARISTOTE (2002), *Catégories, I*, Présentation, traduction et commentaires de F. Ildefonse et J. Lallot, Paris, Seuil.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2006), *Pierre-Benjamin Lafaye théoricien de la synonymie*, P.-B. Lafaye, *Introduction sur la théorie des synonymes*, texte établi, présenté et annoté par A. Aruta Stampacchia, Fasano / Paris, Schena / Lanore.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2007), « Lafaye synonymiste : de l'Introduction aux articles du *Dictionnaire des synonymes de la langue française* », *Le Français moderne*, n°1 : 67-80.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2008), « Pierre-Benjamin Lafaye et ses 'confrères' italiens : rapports et diversité », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 43-61.

ASSAL Allal (1993), « Synonymie et vocabulaires spécialisés », *Le Langage et l'Homme*, 28 : 2-3.

AUGER Pierre (2001), « Essai d'élaboration d'un modèle terminologique / terminographique variationniste », *TradTerm*, 7 : 183-224.

AUROUX Sylvain (1984), « D'Alembert et les synonymistes », *Dix-Huitième siècle*, n°16, Paris, PUF : 93-108.

AUROUX Sylvain (1985), « Deux hypothèses sur les sources de la conception saussurienne de la valeur linguistique », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 23, n°1 : 295-299.

AUROUX Sylvain (1986), « La synonymie et la contrainte de la science : Roubaud, 1785 » in GEHLF (éd.), *Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835, Actes du Colloque international organisé à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles les 7, 8, 9 décembre 1984 par le Groupe d'études en histoire de la langue française*, Collection de l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles, n°29, Paris : 73-81.

AUROUX Sylvain (1994), *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.

AUROUX Sylvain (1995), « La place de la linguistique parmi les sciences empiriques », *Fondements de la recherche linguistique : perspectives épistémologiques*, *Cahiers de l'ILSL*, n°6 : 17-64.

AUROUX Sylvain (1996), *La philosophie du langage*, Paris, PUF.

AUROUX Sylvain (1998), *La Raison, le Langage et les Normes*, Paris, PUF.

AUROUX Sylvain & DELESALLE Simone (2000), « La sémantique », *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, « L'hégémonie du comparatisme » S. Auroux (dir.), Liège, Mardaga : 205-217.

BACHELARD Gaston (2004), *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris, Vrin, (1^{ère} édition : 1938).

BAILLY René (1947), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.

BALDINGER Kurt (1984), *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.

BALIBAR-MRABTI Antoinette (1997), « Synonymie abstraite et synonymie concrète en syntaxe », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 25-50.

BALIBAR-MRABTI Antoinette (éd.) (1997), « La synonymie », *Langages*, n°128.

BALLY Charles (1951), *Traité de stylistique française*, vol. 1, Paris, Klincksieck, 3^e édition.

BALLY Charles (1983), *Traité de stylistique française*, vol. 2, Paris, Klincksieck.

BARATIN Marc (1989), « La constitution de la grammaire et de la dialectique », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga : 186-206.

BARSI Monica (2005), « La méthode lexicologique de Pierre Larousse », *Quaderni del CIRSIL*, Lessicologia e lessicografia nella storia degli insegnamenti linguistici, Atti delle gironate di Bologna, 13-15 janvier 2005, n°4 : 1-25.

BATTEL Brigitte (2008), « Dizionari e sinonimia nel XIX secolo », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 63-82.

BEAUJOT Jean-Pierre (1984), « Le travail de la définition dans quelques maximes de La Rochefoucauld », *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu*, J. Lafond (dir.), Paris, Vrin : 98-99.

BEAUZEE Nicolas (1769), *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse par M. l'abbé Girard, nouvelle édition*

considérablement augmentée, mise dans un nouvel ordre et enrichie de notes par M. Beauzée, deux tomes, Paris, Le Breton. Et (1783), *Nouvelle édition*, deux tomes, Rouen, Vve Pierre Dumesnil.

BELLATI Giovanna (2008), « Variations sur la synonymie dans la langue romantique. Etude des œuvres en prose de Théophile Gautier », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 199-218.

BÉNAC Henri (1956), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette.

BERLAN Françoise (1981), « Traités de synonymie de Girard (1718) à Lafaye (1858) : constantes et ambiguïtés », *Le Français moderne*, n°4 : 289-320.

BERLAN Françoise (2007), « Introduction », *Le Français moderne*, « La synonymie en questions. Echanges entre les époques », n°1 : 1-5.

BERLAN Françoise & BOUVEROT Danielle (dir.) (2007), « La synonymie en questions. Echanges entre les époques », *Langages*, n°1.

BERLAN Françoise (2008), « Les mots et le corps, le corps des mots : *Nouveaux Synonymes français* de l'Abbé Roubaud », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 157-189.

BERLAN Françoise & PRUVOST Jean (2008), « Présentation : synonymie et lexicographie (XVI^e-XXI^e siècles) », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 5-11.

BERLAN Françoise & BERTHOMIEU Gérard (2012), *La synonymie*, Paris, PUPS.

BERTAUD DU CHAZAUD Henri (1979), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Le Robert.

BERTRAND Olivier (2012), « Synonymie et traduction au XIV^e siècle dans les œuvres d'inspiration politique : comment traduire la *Politique* et l'*Ethique* d'Aristote en français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 229-237.

BESSONNAT Daniel (1988), « Le découpage en paragraphes et ses fonctions », *Pratiques*, n°57 : 81-105.

BISCONTI Valentina (2012), « La synonymie dans la seconde moitié du XIX^e siècle : description, pédagogie et théorisation », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (édés), Paris, EDP Sciences : 707-721. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100281>>

BLUMENTHAL Peter (2006), « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie », *Langue française*, n°150 : 14-31.

- BORILLO Andrée (2004), « Les « adverbes d'opinion forte » *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...* : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, n°142 : 31-40.
- BOUHOURS Dominique (1671), *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.
- BOUHOURS Dominique (1674), *Doutes sur la langue française*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.
- BOULANGER Jean-Claude (1991), « Une lecture socio-culturelle de la terminologie », F. Gaudin & A. Assal (dir.), *Terminologie et Sociolinguistique, Cahiers de Linguistique Sociale*, 18, Rouen, Presses de l'Université de Rouen.
- BOUQUET Simon (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.
- BOURION Evelyne (1995), « Le réseau associatif de la peur », *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, F. Rastier (dir.), Paris, Didier Erudition : 107-145.
- BRÉAL Michel (1897), *Essai de sémantique (sciences des significations)*, Paris, Hachette.
- BREUILLARD Jean (2006), « Les synonymes de l'abbé Girard en Russie », *Dix-Huitième siècle*, n°38, Paris, La Découverte : 195-223.
- BRUNET Etienne (1995), « Cardiogrammes » *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, F. Rastier (dir.), Paris, Didier Erudition : 25-52.
- BRUNOT Ferdinand (1922), *La pensée et la langue*, Paris, Massou.
- BÜCHI Eva (1996), *Les Structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, Niemeyer.
- BÜCHI Eva (2003), *Habilitation à diriger des recherches. Mémoire de synthèse. Linguistics*, Université Paris-Sorbonne.
- BURIDANT Claude (1980), « Les binômes synonymiques : esquisse d'une théorie des couples de synonymes du Moyen-Age au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, Lille, Presses Universitaires de Lille, n°4 : 5-79.
- CABRÉ Maria Teresa (1998), *La Terminologie : Théorie, méthode et applications*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin. Traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley.
- CARNAP Rudolf (1966), « Signification et synonymie dans les langues naturelles », *Langages*, n°2, *Logique et linguistique* : 108-123.

CARRAS Catherine (2010), « La co-construction du savoir lexical dans les discours didactiques : dialogisme et identité disciplinaire, le cas des cours magistraux », in *Colloque International « Spécificités et diversité des interactions didactiques : disciplines, finalités, contextes »*, Université de Lyon - ICAR - CNRS - INRP, 24-26 juin 2010, Lyon.

CHEVALIER Jean-Claude, FAUCONNIER Tiên & LACOSTE Michèle (1971), « Note sur la notion de synonymie chez trois grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles », *Langages*, n°24 : 40-47.

CHEVALIER Jean-Claude (1995), « Une méthode d'apprentissage de la langue au début du XVI^e siècle », *L' « Universalité » du français et sa présence dans la péninsule ibérique. Actes du colloque de la S.I.H.F.L.E.S tenu à Tarragone*, 28-30 septembre 1995 : 437-442.

CHEVALIER Jean-Claude (1996), « Quelques lectures sur *Les synonymes et la grammaire dans la tradition française* », *Language philosophies and the language sciences : a historical perspective in honour of Lia Formigari*, D. Gambarara, S. Gensini & A. Pennisi (éds.), Münster, Nodus : 133-142.

CHEVALIER Jean-Claude (1997), « La synonymie dans les manuels pédagogiques du début de la Renaissance », *Langages*, n°128 : 8-24.

CHOUL Jean-Claude (1990), « L'émergence de la notion d'homosémie chez les synonymistes », *History and historiography of Linguistics*, edited by H.-J. Niedereke & K. Koerner, vol. II, John Benjamins : 517-527.

CIGADA Sergio (2012), « Typologie de la synonymie », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 23-31.

COLLINOT André (1990), « L'hyponymie dans un discours lexicographique », *Langages*, n°98 : 60-69.

COMRIE Bernard (1976), *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge, Cambridge University Press.

CONDILLAC Etienne Bonnot de (1951), *Dictionnaire des synonymes, Œuvres Philosophiques*, t. XXXIII, vol III, éd. G. Le Roy, Préface de Mario Roques, Paris, PUF.

CORNUEJOLS Martine (2002), « L'organisation des réseaux sémantiques verbaux et imagés : de l'analyse psycholinguistique au traitement automatique du langage », *BULAG*, « Les mots, leur sens, leur forme, leur création et leur reconnaissance », coord. par D. Limame, I. Skouratov, I. Thomas, n°27, Presses Universitaires Franc-Comtoises.

- CRUSE Alan (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge University Press.
- CRUSE Alan (2004), *Meaning in language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*, Oxford, Oxford University Press.
- Cuadernos de Filología Clásica. Estudios Latinos*, 2003 : 29-46.
- CUCHE François-Xavier (2001), « Les marques de la remarque », *La Bruyère. Le métier de moraliste*, Acte du Colloque international pour le tricentenaire de la mort de La Bruyère (Paris, 8-9 novembre 1996), textes recueillis et présentés par J. Dagen, E. Bourguinat & M. Escola, Paris, Champion : 125-141.
- DARMESTETER Arsène (1887 / 1979), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Champ Libre.
- DARMESTETER Arsène, HATZFELD Adolphe & THOMAS Antoine (1890-1900), *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave.
- DELESALLE Simone (1987), « Vie des mots et science des significations. Arsène Darmesteter et Michel Bréal », *DRLAV, revue de linguistique*, n° 36/37 : 265-314.
- DELESALLE Simone (2005), « Les idées accessoires dans l'histoire de la grammaire », *La langue, le style, le sens. Etudes offertes à M. Garagnon*, C. Badiou-Monferran, F. Calas, J. Piat & Ch. Reggiani (éds), Paris, L'improviste.
- DELESALLE Simone (2008), « La synonymie au XIX^e siècle : de la grammaire comparée aux lois sémantiques », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 191-200.
- DE LIBERA Alain & ROSIER Irène (1992), « Courants, Auteurs et Disciplines », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd), Liège, Mardaga : 115-129.
- DENDALE Patrick (2009), « Synonymes : petite bibliographie d'études descriptives », *Pratiques*, n°141/142 : 233-248.
- DENDALE Patrick & COLTIER Danielle (2004), « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi* et *à mon avis* », *Langue française*, n°142 : 41-57.
- DEPECKER Loïc (1990), « Eloge de la synonymie », *Actas do Colóquio de Lexicologia e Lexicografia*, Lisboa : 204-206.
- DESBORDES Françoise (1989a), « Les idées sur le langage avant la constitution des disciplines spécifiques », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga : 149-161.
- DESBORDES Françoise (1989b), « La rhétorique », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga : 162-185.
- DESBORDES Françoise (2007), « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins », *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire*

et d'épistémologie, textes réunis par G. Clerico, B. Colombat et J. Soubiran, ENS Editions : 307-357.

DIDEROT Denis & D'ALEMBERT Jean Le Rond (1751-1765), « Synonymes », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Tome Quinzième, Sen-Tch, Neufchastel, Samuel Faulche & Cie : 757-759.

DIMARCO Chrysanne, HIRST Graeme & STEDE Manfred (1993), « The semantic and stylistic differentiation of synonyms and nearsynonyms », *AAAI Spring Symposium on Building Lexicons for Machine Translation*, Stanford : 114–121.

DOUALAN Gaëlle (2011), « Introduction à une approche instrumentée de la synonymie », *Cahier du CRISCO* n°32, Caen.

DOUALAN Gaëlle (2013), « Analyse métalexicographique d'un dictionnaire des synonymes informatisé. L'exemple du Dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO », *L'Information grammaticale*, vol. 26 : 20-24.

DUARTE Pedro (2012), « Les dénominations de la statue en latin et en grec : problèmes de synonymie et de traduction », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 199-210.

DUCHÁČEK Otto (1967), *Précis de sémantique française*, Brno, Universita J. E. Purkyně.

DUCHÁČEK Otto (1969), « Sémantique structurale », *Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity*, A, Řada jazykovědná, vol. 18, n° A17 : 23-40.

DUCOS Joëlle (2012), « *Transmuer, muer, convertir, corrompre* : verbes de changement, traduction et synonymie (XIII^e-XVI^e siècles) », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 211-228.

DUMARSAIS César Chesneau (1730), *Des Tropes ou des diferens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue : ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs et qui peut servir d'introduction à la rhétorique & à la logique*, Paris, Vve Jean-Batiste Brocas.

DUPRIEZ Bernard (1984), *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18.

DURY Pascaline & LERVAD Susanne (2008), « La variation synonymique dans la terminologie de l'énergie : approches synchronique et diachronique, deux études de cas », *LSP & Professional Communication*, vol. 8, n° 2 (16) : 66-78.

EBERHARD Johann August (1795-1802), *Versuch einer allgemeinen deutschen synonymik in einin kritisch-philosophischen Wörterbuche der sinnverwandten Wörter der hochdeutschen Mundart*, Halle, J.G. Ruff.

EDMONDS Philip & HIRST Graeme (2002), « Near-Synonymy and Lexical Choice », *Computational Linguistics*, vol. 28, n°2: 105-144.

ERLICH David (1995), « Une méthode d'analyse thématique. Exemples de l'ennui et de l'ambition », *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, F. Rastier (dir.), Paris, Didier Erudition : 85-103.

Encyclopédie Méthodique, Grammaire et Littérature, (1786), Paris, Panckoucke, Liège, Plomteux.

ESCOLA Marc (1995), *Rhétorique du discontinu. Rhétorique et herméneutique dans Les Caractères de La Bruyère*, Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris IV.

EUCLIDE (1998), *Les Éléments*, Volume III, Livre X : Grandeurs commensurables et incommensurables, classification des lignes irrationnelles, trad. du texte de Heiberg et commentaires par B. Vitrac. Paris, PUF.

FELBER Helmut (1987), *Manuel de terminologie*, Paris, Unesco / Infoterm.

FÉRON Corinne (2012), « Emplois de *réputé*, *censé* et *supposé* dans les définitions de dictionnaires de langue contemporains », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (éds), Paris, EDP Sciences : 881-890. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100330>>.

FÉRON Corinne & COLTIER Danielle (2009), « Etude sémantique des unités *censé* / *réputé* / *supposé* + infinitif : les limites de la synonymie », *Pratiques*, n°141/142 : 150-164.

FERRARA Alice (2010), « Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps », in *Actes du CMLF 2010 – 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada, S. Prévost (éds.), Paris, EDP Sciences : 927-944. <<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010211>>.

FIESCHI Stefano (1498), *Variationes sententiarum, seu Synonyma latine & gallice*, Paris, Mercatore.

FLOBERT Pierre (1994), « Les *differentiae* chez les grammairiens latins ou le refus de la synonymie », *Les problèmes de la synonymie en latin*, Colloque du Centre Alfred Ernout, Université de Paris IV, 3 et 4 juin 1992, textes réunis par C. Moussy, Paris, PUPS : 11-23.

FONTANIER Pierre (1830 / 1977), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

FONTENAY Guy de (1517), *Magna synonyma notiver per eum repurgata*, Paris, Jean Gormont.

FOUCAULT Michel (1966), *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

FRANÇOIS Jacques (2007), *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Paris, Peeters.

FRANÇOIS Jacques & MANGUIN Jean-Luc (2004), « Le dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO », *Cahier du CRISCO* n°17, Caen.

FRANÇOIS Jacques, MANGUIN Jean-Luc & VICTORRI Bernard (2004), « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand *gros* et *gras* sont synonymes », *L'adjectif en français et à travers les langues*, J. François (éd.), Caen, Presses Universitaires de Caen : 521-540.

FRANÇOIS Jacques, MANGUIN Jean-Luc & VICTORRI Bernard (2005), « Polysémie adjectivale et synonymie. L'éventail des sens de *curieux* », *La polysémie*, Paris, PUPS.

FREGE Gottlob (1974), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, Traduction française.

FREIXA AYMERICH Judit (2002), *La variació terminològica. Anàlisi de la variació denominativa en textos de diferent grau d'especialització de l'àrea de medi ambient*, Thèse de doctorat, Université de Barcelone.

FUCHS Catherine (1979), « La synonymie dans les *Remarques* de Vaugelas (1647) : Théorie explicite et conceptions implicites », *Historiographia Linguistica*, vol. 6, n°3, Amsterdam, John Benjamins.

FUCHS Catherine (1980), « Synonymie de mots autrefois, synonymie de phrases aujourd'hui », *Modèles Linguistique*, Tome II, Fasc. 2 : 5-21.

FUCHS Catherine (1994), *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.

FUCHS Catherine (1996), *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.

FUCHS Catherine (2007), « Relations de synonymie entre polysèmes : le réseau *comme-manière-façon* », *Le Français Moderne*, LXXVI, vol. 1 : 97-113.

FURETIERE Antoine (1690), *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et tous les termes de toutes les Sciences et des Arts*, La Haye/Rotterdam, A. & R. Leers.

GALY Edith & BOURIGAULT Didier (2005), « Analyse distributionnelle de corpus de langue générale et synonymie », Williams G. (ed), *Actes des 4èmes Journées de la Linguistique de Corpus* : 163-174.

GAMBARARA Daniele (1989), « L'origine des noms et du langage dans la Grèce antique », in *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga : 79-97.

GARCIA-DEBANC Claudine, DUVIGNAU Karine, DUTRAIT Claire & GANGNEUX Michel (2009), « Enseignement du lexique et production écrite. Un travail sur les verbes de déplacement à la fin de l'école primaire », *Pratiques*, n°141/142 : 208-232.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997a), « Sinonimia y diferencia de significado », in *Revista Española de Lingüística*, 27, 1 : 1-31.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997b), « La sinonimia, relación onomasiológica en la antesala de la semántica », *Revista Española de Lingüística*, 27, 2 : 381-407.

GARDES-TAMINE Joëlle (2011), *Au cœur du langage : la métaphore*, Paris, Champion.

GARDES-TAMINE Joëlle (2012), « La périphrase est-elle un cas de synonymie ? », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu eds, Paris, PUPS : 353-365.

GARRETTE Robert (1990), « La « phrase » au XVII^e siècle : naissance d'une notion », *L'Information grammaticale*, n°44 : 29-34.

GAUGER Hans-Martin (1970), « Apport au problème de la synonymie », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 15, n° 3 : 147-160.

GAUGER Hans-Martin (1972), *Zum Problem der Synonyme*, Tübingen, G. Narr.

GEERAERTS Dirk (1991), « Grammaire cognitive et l'histoire de la sémantique lexicale », *Communications*, n°53, *Sémantique cognitive* : 17-50, trad. de l'anglais par Cl. Vandeloise.

GENOUVRIER Emile, DESIRAT Claude & HORDE Tristan (1977), *Nouveau Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.

GIRARD Gabriel (abbé) (1718), *La Justesse de la langue française ou Les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, Paris, Veuve d'Houry.

GIRARD Gabriel (abbé) (1741), *Synonymes français, leurs significations, le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, 3^e édition, Paris, Veuve d'Houry.

GLATIGNY Michel (1980), « Contribution à la préhistoire de l'analyse sémique, le *Dictionnaire des synonymes* de Guizot (1809), *Bulletin du Centre d'analyse du discours*, Lille, Presses universitaires de Lille, n°4 : 181-235.

GLYNN Dylan & LEVSHINA Natalia (2010) « The Synonymy of Morphological Semantics. A usage-based study of long and short adjectives in Russian », “Book of Abstracts”, *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.

GOMPERZ Theodor (2008), *Les Sophistes. Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique (Tome I, Livre III, Chapitre V, VI, VII)*, Houilles, Editions Manucius.

GONZALEZ PEREZ Rosario (1994), « Sinonimia y teoría en diccionarios de sinónimos de los siglos XVIII y XIX », *Revista Española de Lingüística*, 24, 1 : 39-48.

GOODMAN Nelson (1949), « On likeness of meaning », *Analysis*, vol.10 : 1-7.

GRASSERIE Raoul (de la) (1908), *Essai d'une Sémantique Intégrale*, Paris, Leroux.

GRAY Floyd (1986), *La Bruyère. Amateur de caractères*, Paris, Nizet.

GRIMALDI Elisabeth (2002), « Interactions entre fonction encyclopédique et fonction linguistique : les réponses des ‘Grands Dictionnaires’ du XIX^e siècle », *Pierre Larousse. Du Grand Dictionnaire au Petit Larousse*, sous la direction de J. Pruvost & M. Guilpain-Giraud, avec la collaboration de J. de Blois, Paris, Champion.

GUIZOT François (1809/1863), *Nouveau Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Paris, Didier.

HABERT Benoît, NAZARENKO Adeline, SALEM André (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

HARRIS Zellig S. (1968), *Mathematical Structures of Language*, New York, John Wiley & Sons.

HARRIS Zellig S. (1971), *Structures mathématiques du langage*, Paris, Dunod, trad. par C. Fuchs.

HASPELMATH Martin (2010), « The role of homosemasy (semantic equivalence) for constructing comparative concepts in cross-linguistic studies », “Book of Abstracts”, *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.

HABLER Gerda (2005), « Synonymie et incompatibilité des noms d’émotion », *Lidil*, n°32, 2005, [En ligne], mis en ligne le 18 juillet 2007. <<http://lidil.revues.org/index94.html>> (Consulté le 3 avril 2013).

HAUSMANN Franz Josef (1990), « The Dictionary of Synonyms : Discriminating Synonymy », *Wörterbücher – Dictionaries – Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome II, F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand & L. Zgusta (éds), Berlin, De Gruyter.

HONESTE Marie-Luce (2007), « Entre ressemblance et différence : synonymie et cognition », *Le Français moderne*, « La synonymie en question, Echanges entre les époques » Tome LXXV, n°1 : 160-174.

HUREAU DE LIVOY Thimotée (1767/1788), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Saillant.

JALENQUES Pierre (2009), « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques*, n°141/142 : 39-64.

JENNY Laurent (1997), « Sur le style littéraire », *Littérature*, n°108 : 92-101.

KATZ Jerrold J. (1972), *Semantic theory*, New-York, Harper & Row.

KLAVAN Jane, KESKÜLA Kaisa & OJAVA Laura (2011), « The division of labour between synonymous locative cases and adpositions. The Estonian adessive and the adposition peal 'on' », S. Kittilä, K. Västi & J. Ylikoski (éds.), *Case, Animacy and Semantic Roles*, John Benjamins : 111-134.

KLEIBER Georges (1990), *La sémantique du prototype*, PUF, Paris.

KLEIBER Georges (2009a), « La synonymie – « identité de sens » n'est pas un mythe », *Pratiques*, n°141/142 : 9-25.

KLEIBER Georges (2009b), « Centre et périphérie en sémantique lexicale », *Quo Vadis Romania ?*, n°33 : 101-119.

KOSELAK Arkadiusz (2009), « *Jalousie et envie* : l'affectivité tout en nuances », *Pratiques*, n°141/142 : 165-178.

KUHN Thomas (1983), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LAFAYE Pierre-Benjamin (1858), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette.

LAFOND Jean (dir.) (1992), *Moralistes du XVII^e siècle*, Paris, Laffont.

LAFOND Jean (1998), *La Rochefoucauld. L'homme et son image*, Paris, Champion.

LAFOURCADE Mathieu & PRINCE Violaine (2001), « Synonymies et vecteurs conceptuels », *TALN 2001*, 2-5 juillet, Tours.

LAKOFF G. & JOHNSON M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

LAROUSSE Pierre (1856), *Lexicologie des écoles. Cours complet de langue française et de style rédigé sur un plan entièrement neuf*, Deuxième année, Cours lexicologique de style, 5ème édition, Paris, Larousse et Boyer.

LAROUSSE Pierre ([1866-1876] 1990-1991), *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 24 vols, Nîmes, Lacour.

LARRIVEE Pierre (2008), *Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

LECAUDÉ Peggy (2012), « Synonymie en diachronie et plurilinguisme : le cas de *potentiel* et *virtuel* », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 291-302.

LECLERCQ Odile (2006), *Construction d'un savoir et d'un savoir-faire dans le traitement du lexique français aux XVI^e et XVII^e siècles*, Thèse de doctorat. <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00353698>> (Consultée le 17 octobre 2012)

LECLERCQ Odile (2008), « Pratiques synonymiques et régulation du sens lexical aux XVI^e et XVII^e siècles », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 13-29.

LECOLLE Michelle (2009), « De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes », *Pratiques*, n°141/142 : 121-137.

LEVEAU Eric (2007), *Le moraliste au miroir : Les Caractères de La Bruyère entre poésie de la morale et immoralité de la poésie*, Thèse de doctorat, Université Paris IV.

LITTRE Emile ([1863-1872, Supplément 1877] 1874-1881), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.

LOISEAU Sylvain, POUDAT Céline & ABLALI Driss (2006), « Exploration contrastive de trois corpus de sciences humaines », *JADT 2006 : 8^{es} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles* : 627-638.

LOISEAU Sylvain (2006), « Diachronie comparée de formes méso- et macro-sémantiques dans le corpus *Gilles Deleuze* », F. Rastier & M. Ballabriga (dir.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation, Actes du colloque international d'Albi, juillet 2006*, publiés par C. Duteil & B. Foulquié, Paris, Texto.

LO PIPARO Franco (2000), « Le théorème de Pythagore dans la linguistique grecque », *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 22, Fasc. 1 : 51-67.

LYONS John (1967), *Structural semantics. An analysis of part of the vocabulary of Plato*, Oxford, Blackwell.

LYONS John (1970), *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, trad. F. Dubois-Charlier & D. Robinson.

LYONS John (1978), *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MAIELLO Gisella (2008), « Le traitement automatique de la synonymie : l'exemple du dictionnaire du CRISCO », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero, : 105-121.

MALHERBE François de (1862), « Commentaire sur Desportes », *Œuvres de Malherbe*, recueillies et annotées par M. L. Lalanne, tome IV, Paris, Hachette.

MANGIAPANE Stella (2012), « Synonymie inter- et intra-linguistique en langue de spécialité : les termes du domaine « nanotechnologie », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (éds), Paris, EDP Sciences : 973-987. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100152>>

MANGUIN Jean-Luc (2004), « Transitivité partielle de la synonymie : application aux dictionnaires de synonymes », *Corela*, vol. 2, n°2.

MAROUZEAU Jules (1921), « Synonymes latins », *Cinquantenaire de l'EPHE*, Paris : 13-22.

MARTIN Eveline (1995), « Thème d'étude, étude de thème », *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, F. Rastier (dir.), Paris, Didier Erudition : 13-24.

MARTIN Robert (2002), *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF.

MARTINET André (1960), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MASSERON Caroline (2009), « Les paradoxes de la synonymie – Présentation », *Pratiques*, n°141-142 : 3-8.

MASSERON Caroline & LECOLLE Michelle (dir.) (2009), « La synonymie », *Pratiques*, n°141-142.

MAYAFFRE Damon (2007), « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne au corpus comme un plan », *Lexicometrica « Typographie et topologie textuelles »* : 469-480.

- MERLIN-KAJMAN Hélène (2003), *La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.
- MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MORMILE Mario (1970), « Le culte de la synonymie en France au dix-huitième siècle », *Scuola e lingue moderne*, anno VIII, n°7-8 : 3-12.
- MOUSSY Claude (1994), « Avant-propos », *Les problèmes de la synonymie en latin*, Colloque du Centre Alfred Ernout, Université de Paris IV, 3 et 4 juin 1992, textes réunis par C. Moussy, Paris, PUPS : 7-9.
- MOUSSY Claude (2010a), « Les problèmes de l'antonymie en latin », *Synonymie et antonymie en latin*, Paris, L'Harmattan : 143-154.
- MOUSSY Claude (2010b), « La création lexicale par antonymie », *Synonymie et antonymie en latin*, Paris, L'Harmattan : 177-184
- NICOLAS Anne (1980), « « Sélection naturelle » et synonymie », *Langue française*, n°1, vol. 48 : 89-99.
- NICOLAS Christian (1998), « De la synonymie entre noms propres : quelques cas latins », *MOUSSYLLANEA, Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, B. Bureau & C. Nicolas (éds.) : 219-228.
- NØLKE Henning (1994), « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue française*, n°102 : 84-94.
- NYCKEES Vincent (2007), « La cognition humaine saisie par le langage : de la sémantique cognitive au médiationnisme », *CORELA - Numéros thématiques | Cognition, discours, contextes*. (Publié en ligne le 01 novembre 2007, URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1538>). (Consulté le 23/06/2014).
- PAGIN Peter (2001), « A Quinean Definition of Synonymy », *Erkenntnis*, vol. 55, n°1 : 7-32.
- PAILLARD Denis (2006), « De la reconnaissance », *Antoine Culioli. Un homme dans le langage*, D. Ducard & Cl. Normand (dir.), Paris, Ophrys : 9-184.
- PAPOFF Giulia (2008), « « Des idées et des mots » Traitement de la synonymie et science du discours dans les traités de rhétorique et les dictionnaires au XVIII^e siècle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 17-42.
- PARIS Gaston (1900 / 1907), « Un nouveau dictionnaire de la langue française », *Mélanges linguistiques publiés par Mario Roques, Fasc. III : Langue Française et notes étymologiques*, Paris, Champion : 353-419.

- PEDRAZZINI Mariacristina (2008), « *La synonymie et le Parnasse* », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 219-230.
- PELLAT Jean-Christophe (1998), « Les *Maximes* de La Rochefoucauld : formes générales d'un discours particulier », in *Faits de langue et sens des textes*, F. Neveu (dir.), SEDES : 95-112.
- PELLETIER Julie (2012), *La variation terminologique : un modèle à trois composantes*, Thèse de doctorat, Université de Laval, Québec.
- PEÑA MARTINEZ Gemma (2007), « Sinonimia léxica y discurso de divulgación científica : aproximación contrastiva », *La didáctica de la traducción en Europa e Hispanoamérica* : 211-221.
- PEREZ CASTRO Lois (2001), « Acerca de los *verba idem significantia*, la synonymia y la sinonimia », *Emérita. Revista de Lingüística y Filología Clásica*, LXIX, 1 : 55-62.
- PERILLI Fabio (2008), « Synonymes et épithètes pour la définition du sens au XVII^e siècle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 3-16.
- PETIOT Geneviève & MOREL Mary-Annick (1994), « Syntaxe et vocabulaire dans l'argumentation de Pascal », *L'Information grammaticale*, n°61 : 20-26.
- PETIT Gérard (2005), « Synonymie et dénomination », *Linx*, n°52 : 97-112.
- PETIT Gérard (2008), « Le *Dictionnaire des synonymes* de Condillac : de la synonymie à la co-hyponymie », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 87-120.
- PETREQUIN Gilles (2009), « *La synonymie au XVII^e siècle : une évolution conceptuelle et pragmatique* », *Pratiques*, « La synonymie », n°141-142 : 79-97.
- PINAULT Georges-Jean (1989), « Travaux à partir du corpus védique », in *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga : 303-330.
- PITTALUGA Maria Giuseppina (2008), « La synonymie dans le « Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française » de Bescherelle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 83-97.
- PLATON (1967), *Protagoras*, Paris, Garnier-Flammarion.
- PLATON (1985), *Phèdre, Œuvres complètes*, tome IV, 3^e partie, Paris, « Les Belles Lettres ».

- PLOUX Sabine & VICTORRI Bernard (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes », *Traitement Automatique des Langues*, vol 39, n°1 : 161-182.
- POTTIER Bernard (1964), « Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature*, n°2, vol. 1 : 107-137.
- POTTIER Bernard (1974), *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER Bernard (1992), *Sémantique générale*, PUF, Paris.
- PRUVOST Jean (2008), « Lexicographie et dictionnaire de la synonyme (XVI^e – XXI^e siècles) », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 201-228.
- PUTNAM Hilary (1973), « Meaning and reference », *The Journal of Philosophy*, vol. 70, n°19 : 699-711.
- QUEMADA Bernard (1967), *Les Dictionnaires du français moderne : 1539-1863. Etudes sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier.
- QUINE W. V. O. (1953), « Two Dogmas of Empiricism », *From Logical Point of View*, Harvard University Press : 20-46.
- QUINE W. V. O. (1977), *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, traduction française.
- RASTIER François, CAVAZZA Marc & ABEILLE Anne (1994), *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson.
- RASTIER François (dir.) (1995), *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, Paris, Didier Erudition.
- RASTIER François (2000), « De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l'évolution des classes lexicales », J. François (éd.), *Théories contemporaines du changement sémantique, Mémoires de la société de linguistique de Paris*, 2000, t. IX, Louvain, Peeters, pp. 135-164. (en ligne, *Texto !* septembre 2005, http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Classes-lexicales.html). (Consultée le 23/06/2014).
- RASTIER François (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RASTIER François (2004), « Ontologie(s) », *Texto !*, décembre 2004 [en ligne], disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Ontologies.html. (Consultée le 18 octobre 2012)
- RASTIER François (2009), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- REBUSCHI Manuel (2008), *Qu'est-ce que la signification ?*, Paris, Vrin.

- RENZI Lorenzo (2010) « Stylistique et linguistique », *Quelle linguistique romaine au XXI^e siècle ?*, C. Alén Garabato, X. Afonso Alvarez & M. Brea (éds.), Paris, L'Harmattan : 223-238, trad. Jean-Pierre Baldacci.
- REY Christian (2008), « Autour des synonymes de Nicolas Beauzée (1769). Approche descriptive », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 69-86.
- REY-DEBOVE Josette (1970), « Le domaine du dictionnaire », *Langages*, n°19 :3-34.
- REY-DEBOVE Josette (1997), « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 91-104.
- RICHELET César Pierre (1680), *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*, Genève, Jean Herman Widerhold.
- RIEGEL Martin (1982), « Les opérations linguistiques de base : la substitution », *L'Information grammaticale*, n°15 : 5-9.
- RIFFATERRE M. (1964), « L'étude stylistique des formes littéraires conventionnelles », *The French Review*, 38, 1 : 10.
- ROBERT Stéphane (2010), « Synonymy as a usefull metalinguistic pipe dream », "Book of Abstracts", *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.
- ROMANI Giovanni (1825), *Dizionario generale de' sinonimi italiani*, Milano, Silvestri.
- ROSSI Jean-Gérard (1997), « Considérations logico-philosophiques sur la synonymie », *Langages*, « La synonymie », n°128 : 105-112.
- ROUBAUD Pierre Joseph André (1785/1796), *Nouveaux synonymes françois*, Paris, Moutard.
- SALVADOR Gregorio (1985), « Si hay sinónimos », *Semántica y lexicología del español*, Madrid, Paraninfo.
- SALVADOR Xavier-Laurent (2014), *Traduire l'origine ou dire vrai : pour un traitement linguistique du corpus de la bible historique*, Synthèse de carrière présentée en vue de la soutenance d'habilitation, Paris 13.
- SANCHEZ Joseph & CADIOT Pierre (2007), « Le cas des substantifs de couleur construits $X_{A \rightarrow \text{suf. eur}} X_{\text{eurN}} / X_{\rightarrow \text{conv}} X_{\text{N}}$: un point de vue sur la synonymie », *Le Français moderne*, n°1 : 114-140.

SAUSSURE Ferdinand de (1916 / 1986), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de (1975), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de (2002), *Ecrits de linguistique générale*, établis et édités par S. Bouquet et R. Engler avec la collaboration d'A. Weil, Paris, Gallimard.

SEGUIN Jean-Pierre (1999), « Eléments pour une étude stylistique de la phrase dans la langue littéraire du XVIII^e siècle », *L'Information grammaticale*, n° 82 : 5-15.

SINCLAIR John (1996), *Preliminary recommendations on Corpus Typology*. Technical report, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards).

SIOUFFI Gilles (2008), « Du syntagme au paradigme : autour de la synonymie chez D. Bouhours », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 31-50.

SIOUFFI Gilles (2012), « Les binômes synonymiques et la question de la figure au XVII^e siècle : quelques investigations dans l'usage et dans les remarques », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 367-378.

SMADJA Stéphanie & THOREL Mathilde (2008), « La filiation des nomenclatures dans les traités de synonymes, de Girard à Roubaud », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 121-156.

SOLER Patrice (1994), *Jean de La Bruyère. Les Caractères*, Paris, PUF.

SOUTET Olivier (2007), « Y a-t-il une place pour la synonymie grammaticale en psychomécanique du langage ? », *Le Français moderne*, « La synonymie en question, Echanges entre les époques » Tome LXXV, n°1 : 141-159.

SOUTET Olivier (2011), *Linguistique*, Paris, PUF.

STEUCKARDT Agnès (2012), « Concurrence synonymique et élaboration du vocabulaire politique français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS, : 317-328.

STEVENS Annick (1990), Compte rendu sur « KRAUS Manfred (1987), *Name und Sache. Ein Problem im frühgriechischen Denken*, Amsterdam, B. R. Grüner », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 68, n°1 : 222-224.

SUMPF Joseph (1971), « A propos de la philosophie du langage », *Langages*, n°21 : 3-34.

SUSINI Laurent (2008), *L'écriture de Pascal. La lumière et le feu. La « vraie éloquence » à l'œuvre dans les Pensées*, Paris, Honoré Champion.

SWIGGERS Pierre (2008), « L'économie (interne) de la synonymie : valeur et prix des mots chez Girard », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 51-68.

THIBAUT André & DROUIN Patrick (2007), « Le lexique de Joseph Zobel, auteur antillais : extraction semi-automatique des particularismes lexicaux », M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier & P. Danler (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Innsbruck, 7 : 291-299.

TSCHANN Janine (1970), *Examen de quelques théories sémantiques modernes du point de vue du structuralisme*, Université Simon Fraser, Colombie Britannique, Canada.

TOURRETTE Éric (2008), *Les formes brèves de la description morale. Quatrains, maximes, remarques*, Paris, Champion.

TUȚESCU Mariana (1978), *Précis de sémantique française*, Paris, Klincksieck.

ULLMANN Stephen (1967), *The principles of semantics*, Oxford, Blackwell.

VAN DELFT Louis (2006), « Le fragment et les formes brèves », *Histoire de la France littéraire. Classicismes XVII^e-XVIII^e siècles*, tome 2, J.-C. Darmon & M. Delon (dir.), Paris, PUF : 762-792.

VAN DER PLAS Lonke, TIEDEMANN Jörg & MANGUIN Jean-Luc (2008), « Extraction de synonymes à partir d'un corpus multilingue aligné », *Textes et Corpus*, n°3 : 151-161.

VAUGELAS Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue française*, Paris, A. Courbé et Vve Camusat.

VENANT Fabienne & VICTORRI Bernard (2012), « La synonymie comme accès à la structure sémantique du lexique adjectif et verbal du français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu (éds), Paris, PUPS : 73-90.

VICTORRI Bernard & FUCHS Catherine (1996), *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

VIVRE Gérard de (1569), *Synonymes. C'est-à-dire plusieurs propos, propres tant en écrivant qu'en parlant, tirez quasi tous à un mesme sens, pour montrer la richesse de la langue françoise*, Cologne, Heinrich von Aich, (édité par Barbara Kalz, (1988), Hambourg, Buske).

VLASSOV Serge (2012), « La synonymie distinctive dans les remarques sur la langue française du XVII^e siècle », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 379-413.

WITTGENSTEIN Ludwig (1962), *Les Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, traduction française.

Dictionnaires

ESTIENNE Robert (1539), *Dictionnaire françois latin contenant les motz et manières de parler françois, tournez en latin*, Paris, Robert Estienne.

Grand Larousse de la langue française, Paris, Larousse, 1978.

Le Petit Larousse illustré, Paris, Larousse, 2014.

Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi). [en ligne]
<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

NICOT Jean (1606), *Thresor de la langue francoyse*, Paris, David Douceur.

REY Alain (dir.) (1987), *Le Robert Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.

REY Alain (dir.) (2008), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaire le Robert.

Sites web

<http://www.frantext.fr/>

www.crisco.unicaen.fr/des/

<http://www.gutenberg.org>

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SYNONYMIE

ADAMO Maria Gabriella (1999), *Introduction in La Justesse de la langue française ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes* (Abbé Gabriel Girard), texte établi, présenté et annoté par M.-G. Adamo, Fasano / Paris, Schena / Didier Erudition.

ADAMO Maria Gabriella (2007), « En marge d'une réédition de la Justesse de la langue française de l'abbé Gabriel Girard (1718) », *Le Français moderne*, n°1 : 15-40.

ADAMO Maria Gabriella (2012), « Traduction et Synonymie au XVI^e siècle : *L'histoire de la Terre Neuve du Perù* (1545) de Jacques Gohory », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 239-349.

ALVES Ieda Maria (1994), « La synonymie en intelligence artificielle », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 39, n°4 : 643-650.

APOTHELOZ Denis (2009), « La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit « régional » », *Pratiques*, n°141/142 : 98-120.

APRESJAN J. D. (1973), « Synonymy and synonyms », *Trends in Soviet Theoretical Linguistics*, F. Kiefer (éd.), Dordrecht, Reidel.

ARISTOTE (2002), *Catégories, I*, Présentation, traduction et commentaires de F. Ildefonse et J. Lallot, Paris, Seuil.

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise & GALMICHE Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2006), *Pierre-Benjamin Lafaye théoricien de la synonymie*, P.-B. Lafaye, *Introduction sur la théorie des synonymes*, texte établi, présenté et annoté par A. Aruta Stampacchia, Fasano / Paris, Schena / Lanore.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2007), « Lafaye synonymiste : de l'*Introduction* aux articles du *Dictionnaire des synonymes de la langue française* », *Le Français moderne*, n°1 : 67-80.

ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2008), « Pierre-Benjamin Lafaye et ses 'confrères' italiens : rapports et diversité », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 43-61.

- ARUTA STAMPACCHIA Annalisa (2012), « Réception française et conscience italienne dans la synonymie de Giuseppe Grassi », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 263-274.
- ASSAL Allal (1993), « Synonymie et vocabulaires spécialisés », *Le Langage et l'Homme*, 28 : 2-3.
- AUROUX Sylvain (1984), « D'Alembert et les synonymistes », *Dix-Huitième siècle*, n°16, Paris, PUF : 93-108.
- AUROUX Sylvain (1985), « Deux hypothèses sur les sources de la conception saussurienne de la valeur linguistique », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 23, n°1 : 295-299.
- AUROUX Sylvain (1986), « La synonymie et la contrainte de la science : Roubaud, 1785 » GEHLF (éd.), *Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835, Actes du Colloque international organisé à l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles les 7, 8, 9 décembre 1984 par le Groupe d'études en histoire de la langue française*, Collection de l'Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles, n°29, Paris : 73-81.
- AVENAS Pierre (2012), « Synonymie et ornithologie en Europe », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 183-195.
- BACHELARD Gaston (2004), *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris, Vrin, (1^{ère} édition : 1938).
- BAILLY René (1947), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.
- BALDINGER Kurt (1984), *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.
- BALIBAR-MRABTI Antoinette (1997), « Synonymie abstraite et synonymie concrète en syntaxe », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 25-50.
- BALIBAR-MRABTI Antoinette (éd.) (1997), « La synonymie », *Langages*, n°128.
- BALLY Charles (1951), *Traité de stylistique française*, vol. 1, Paris, Klincksieck, 3^e édition.
- BALLY Charles (1983), *Traité de stylistique française*, vol. 2, Paris, Klincksieck.
- BATTEL Brigitte (2008), « Dizionari e sinonimia nel XIX secolo », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 63-82.

BAT-ZEEV SHYLDKROT Hava (1997), « Synonymie et polysémie : le cas de curieux comme parcours sémantique d'un mot », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 113-125.

BAT-ZEEV SHYLDKROT Hava (2012), « Concurrence et substitution : le cas de à peine et difficilement », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 91-102.

BAYLON Christian & MIGNOT Xavier (2002), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Nathan Université.

BEAUZEE Nicolas (1769), *Synonymes françois, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse par M. l'abbé Girard, nouvelle édition considérablement augmentée, mise dans un nouvel ordre et enrichie de notes par M. Beauzée*, deux tomes, Paris, Le Breton. Et (1783), *Nouvelle édition*, deux tomes, Rouen, Vve Pierre Dumesnil.

BELLATI Giovanna (2008), « Variations sur la synonymie dans la langue romantique. Etude des œuvres en prose de Théophile Gautier », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 199-218.

BÉNAC Henri (1956), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette.

BERLAN Françoise (1981), « Traités de synonymie de Girard (1718) à Lafaye (1858) : constantes et ambiguïtés », *Le Français moderne*, n°4 : 289-320.

BERLAN Françoise (2007), « Introduction », *Le Français moderne*, « La synonymie en questions. Echanges entre les époques », n°1 : 1-5.

BERLAN Françoise & BOUVEROT Danielle (dir.) (2007), « La synonymie en questions. Echanges entre les époques », *Langages*, n°1.

BERLAN Françoise (2008), « Les mots et le corps, le corps des mots : *Nouveaux Synonymes françois* de l'Abbé Roubaud », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 157-189.

BERLAN Françoise & PRUVOST Jean (2008), « Présentation : synonymie et lexicographie (XVI^e-XXI^e siècles) », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 5-11.

BERLAN Françoise & BERTHOMIEU Gérard (2012), *La synonymie*, Paris, PUPS.

BERTAUD DU CHAZAUD Henri (1979), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Editions Le Robert.

BERTRAND Olivier (2012), « Synonymie et traduction au XIV^e siècle dans les œuvres d'inspiration politique : comment traduire la *Politique* et l'*Ethique* d'Aristote en français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 229-237.

BISCONTI Valentina (2012), « La synonymie dans la seconde moitié du XIX^e siècle : description, pédagogie et théorisation », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (édts), Paris, EDP Sciences : 707-721. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100281>>

BLUMENTHAL Peter (2006), « De la logique des mots à l'analyse de la synonymie », *Langue française*, n°150 : 14-31.

BOLLEGALA Danushka, MATSUO Yutaka & ISHIZURA Mitsuru (2012), « Measuring the Degree of Synonymy between Words Using Relational Similarity between Word Pairs as a Proxy », *IEICE TRANSACTIONS on Information and Systems*, vol.E95-D, n°8 : 2116-2123.

BOUHOURS Dominique (1671), *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.

BOUHOURS Dominique (1674), *Doutes sur la langue française*, Paris, S. Mabre-Cramoisy.

BRÉAL Michel (1897), *Essai de sémantique (sciences des significations)*, Paris, Hachette.

BREUILLARD Jean (2006), « Les synonymes de l'abbé Girard en Russie », *Dix-Huitième siècle*, n°38, Paris, La Découverte : 195-223.

BUFFARD-MORET Brigitte (2012), « Vers et synonymie : de la difficulté d'être poète », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 445-458.

BURIDANT Claude (1980), « Les binômes synonymiques : esquisse d'une théorie des couples de synonymes du Moyen-Age au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, Lille, Presses Universitaires de Lille, n°4 : 5-79.

CADIOT Pierre (2009), « Couleur des mots ou synonymie », *Pratiques*, n° 141/142 : 26-38.

CAPPELLO Sergio, CONENNA Mirella & DUFIET Jean-Paul (édts) (2012), *La synonymie au-delà du lexique*, Editions Universitaires d'Udine.

CARNAP Rudolf (1966), « Signification et synonymie dans les langues naturelles », *Langages*, n°2, *Logique et linguistique* : 108-123.

CHAGNOUX Marie & HEINECKE Johannes (2007), « Aligner ontologies et langues naturelles : gérer de la synonymie », *Atelier thématique « Ontologie et gestion de l'hétérogénéité sémantique »* organisé par P. Laublet et C. Reynaud, Grenoble.

CHARAUDEAU Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.

CHEVALIER Jean-Claude, FAUCONNIER Tiên & LACOSTE Michèle (1971), « Note sur la notion de synonymie chez trois grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles », *Langages*, n°24 : 40-47.

CHEVALIER Jean-Claude (1995), « Une méthode d'apprentissage de la langue au début du XVI^e siècle », *L' « Universalité » du français et sa présence dans la péninsule ibérique. Actes du colloque de la S.I.H.F.L.E.S tenu à Tarragone*, 28-30 septembre 1995 : 437-442.

CHEVALIER Jean-Claude (1996), « Quelques lectures sur *Les synonymes et la grammaire dans la tradition française* », *Language philosophies and the language sciences : a historical perspective in honour of Lia Formigari*, D. Gambarara, S. Gensini & A. Pennisi (éds.), Münster, Nodus : 133-142.

CHEVALIER Jean-Claude (1997), « La synonymie dans les manuels pédagogiques du début de la Renaissance », *Langages*, n°128 : 8-24.

CHEVALIER Jean-Claude (2013), « Quelques remarques sur un historique cavalier de la synonymie », *Modèles Linguistiques*, vol. 34, n° 1 : 119-134.

CHOUL Jean-Claude (1990), « L'émergence de la notion d'homosémie chez les synonymistes », *History and historiography of Linguistics*, edited by H.-J. Niedereke & K. Koerner, vol. II, John Benjamins : 517-527.

CIGADA Sergio (2012), « Typologie de la synonymie », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 23-31.

COLLINOT André (1990), « L'hyponymie dans un discours lexicographique », *Langages*, n°98 : 60-69.

CONDILLAC Etienne Bonnot de (1951), *Dictionnaire des synonymes*, in *Œuvres Philosophiques*, t. XXXIII, vol III, éd. G. Le Roy, Préface de Mario Roques, Paris, PUF.

COURBON Bruno (2012), « Intégration syntagmatique du sens lexical et établissement de rapports synonymiques », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 329-341.

CRUSE Alan (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge University Press.

CRUSE Alan (2004), *Meaning in language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*, Oxford, Oxford University Press.

DARMESTER Arsène (1887 / 1979), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Éditions Champ Libre.

DELESALLE Simone (2005), « Les idées accessoires dans l'histoire de la grammaire », *La langue, le style, le sens. Etudes offertes à M. Garagnon*, C. Badiou-Monferran, F. Calas, J. Piat & Ch. Reggiani (éds), Paris, L'improvisiste.

DELESALLE Simone (2008), « La synonymie au XIX^e siècle : de la grammaire comparée aux lois sémantiques », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 191-200.

DENDALE Patrick (2009), « Synonymes : petite bibliographie d'études descriptives », *Pratiques*, n°141/142 : 233-248.

DEPECKER Loïc (1990), « Eloge de la synonymie », *Actas do Colóquio de Lexicologia e Lexicografia*, Lisboa : 204-206.

DESBORDES Françoise (2007), « Homonymie et synonymie d'après les textes théoriques latins », *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, textes réunis par G. Clerico, B. Colombat et J. Soubiran, ENS Editions : 307-357.

DIDEROT Denis & D'ALEMBERT Jean Le Rond (1751-1765), « Synonymes », *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Tome Quinzième, Sen-Tch, Neufchastel, Samuel Faulche & Cie : 757-759.

DIMARCO Chrysanne, HIRST Graeme & STEDE Manfred (1993), « The semantic and stylistic differentiation of synonyms and nearsynonyms », *AAAI Spring Symposium on Building Lexicons for Machine Translation*, Stanford : 114–121.

DOUALAN Gaëlle (2011), « Introduction à une approche instrumentée de la synonymie », *Cahier du CRISCO* n°32, Caen.

DOUALAN Gaëlle (2013), « Analyse métalexicographique d'un dictionnaire des synonymes informatisé. L'exemple du Dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO », *L'Information grammaticale*, vol. 26 : 20-24.

DUARTE Pedro (2012), « Les dénominations de la statue en latin et en grec : problèmes de synonymie et de traduction », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 199-210.

DUBOIS Jean (dir.) (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

DUBOIS Jean & DUBOIS-CHARLIER Françoise (1997), « Synonymie syntaxique et classification des verbes français », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 51-71.

DUCHÁČEK Otto (1967), *Précis de sémantique française*, Brno, Universita J. E. Purkyně.

DUCOS Joëlle (2012), « *Transmuer, muer, convertir, corrompre* : verbes de changement, traduction et synonymie (XIII^e-XVI^e siècles) », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 211-228.

DUCROT Oswald & SCHAEFFER Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

DUMARSAIS César Chesneau (1730), *Des Tropes ou des diferens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue : ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs et qui peut servir d'introduction à la rhétorique & à la logique*, Paris, Vve Jean-Batiste Brocas.

DUNKHORST Jean-Claude & MASSERON Caroline (2009), « *Indice, signe et marque* : exploration des liens synonymiques (DES) et configuration sémantique », *Pratiques*, n° 141/142.

DUPUCH Marie, HAMON Thierry & GRABAR Natalia (2013), « Groupement de termes basé sur des régularités linguistiques et sémantiques dans un contexte cross-langue », *TALN-RÉCITAL 2013*, 17-21 Juin, Les Sables d'Olonne.

DURY Pascaline & LERVAD Susanne (2008), « La variation synonymique dans la terminologie de l'énergie : approches synchronique et diachronique, deux études de cas », *LSP & Professional Communication*, vol. 8, n° 2 (16) : 66-78.

EBERHARD Johann August (1795-1802), *Versuch einer allgemeinen deutschen synonymik in einin kritisch-philosophischen Wörterbuche der sinnverwandten Wörter der hochdeutschen Mundart*, Halle, J.G. Ruff.

EDMONDS Philip & HIRST Graeme (2002), « Near-Synonymy and Lexical Choice », *Computational Linguistics*, vol. 28, n°2 : 105-144.

ELUERD Roland (2000), *La lexicologie*, Paris, PUF.

FELICI (de) Roberta (2012), « Synonymie et parasynonymie dans la langue économique », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS, pp. 167-175.

FÉRON Corinne (2012), « Emplois de *réputé*, *censé* et *supposé* dans les définitions de dictionnaires de langue contemporains », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T.

Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (éds), Paris, EDP Sciences, pp. 881-890. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100330>>.

FERON Corinne & COLTIER Danielle (2009), « Etude sémantique des unités *censé / réputé / supposé* + infinitif : les limites de la synonymie » *Pratiques*, n° 141/142 : 150-164.

FERRARA Alice (2010), « Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps », *Actes du CMLF 2010 – 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada, S. Prévost (éds.), Paris, EDP Sciences : 927-944. <<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010211>>.

FERRARA Alice (2010), « La compilation de dictionnaires de synonymes distinctifs : une démarche synonymique et lexicographique », *Euralex 2010 Proceedings* : 979-987.

FERRARA-LETURGIE Alice (2012), « Etude contrastive de la lexicographie synonymique distinctive en France et en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Euralex 2012 Proceedings* : 502-513.

FIESCHI Stefano (1498), *Variationes sententiarum, seu Synonyma latine & gallice*, Paris, Mercatore.

FLOBERT Pierre (1994), « Les *differentiae* chez les grammairiens latins ou le refus de la synonymie » *Les problèmes de la synonymie en latin*, Colloque du Centre Alfred Ernout, Université de Paris IV, 3 et 4 juin 1992, textes réunis par C. Moussy, Paris, PUPS : 11-23.

FONTENAY Guy de (1517), *Magna synonyma notiver per eum repurgata*, Paris, Jean Gormont.

FRANÇOIS Jacques (2007), *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Paris, Peeters.

FRANÇOIS Jacques & MANGUIN Jean-Luc (2004), « Le dictionnaire électronique des synonymes du CRISCO », *Cahier du CRISCO* n°17, Caen.

FRANÇOIS Jacques, MANGUIN Jean-Luc & VICTORRI Bernard (2004), « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand *gros* et *gras* sont synonymes », *L'adjectif en français et à travers les langues*, J. François (éd.), Caen, Presses Universitaires de Caen : 521-540.

FRANÇOIS Jacques, MANGUIN Jean-Luc & VICTORRI Bernard (2005), « Polysémie adjectivale et synonymie. L'éventail des sens de *curieux* », *La polysémie*, Paris, PUPS.

FREGE Gottlob (1974), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, Traduction française.

FREIXA AYMERICH Judit (2002), *La variació terminològica. Anàlisi de la variació denominativa en textos de diferent grau d'especialització de l'àrea de medi ambient*, Thèse de doctorat, Université de Barcelone.

FUCHS Catherine (1979), « La synonymie dans les *Remarques* de Vaugelas (1647) : Théorie explicite et conceptions implicites », *Historiographia Linguistica*, vol. 6, n°3, Amsterdam, John Benjamins.

FUCHS Catherine (1980), « Synonymie de mots autrefois, synonymie de phrases aujourd'hui », *Modèles Linguistique*, Tome II, Fasc. 2 : 5-21.

FUCHS Catherine (1994), *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.

FUCHS Catherine (2007), « Relations de synonymie entre polysèmes : le réseau *comme-manière-façon* », *Le Français Moderne*, LXXVI, vol. 1 : 97-113.

GALY Edith & BOURIGAULT Didier (2005), « Analyse distributionnelle de corpus de langue générale et synonymie », Williams G. (ed), *Actes des 4èmes Journées de la Linguistique de Corpus* : 163-174.

GARCIA-DEBANC Claudine, DUVIGNAU Karine, DUTRAIT Claire & GANGNEUX Michel (2009), « Enseignement du lexique et production écrite. Un travail sur les verbes de déplacement à la fin de l'école primaire », *Pratiques*, n°141/142 : 208-232.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997a), « Sinonimia y diferencia de significado », in *Revista Española de Lingüística*, 27, 1 : 1-31.

GARCÍA-HERNÁNDEZ Benjamín (1997b), « La sinonimia, relación onomasiológica en la antesala de la semántica », *Revista Española de Lingüística*, 27, 2 : 381-407.

GARDES-TAMINE Joëlle (2005), *La grammaire : 1. phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.

GARDES-TAMINE Joëlle (2012), « La périphrase est-elle un cas de synonymie ? », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 353-365.

GAUGER Hans-Martin (1970), « Apport au problème de la synonymie », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 15, n° 3 : 147-160.

GAUGER Hans-Martin (1972), *Zum Problem der Synonyme*, Tübingen, G. Narr.

GEERAERTS Dirk (1991), « Grammaire cognitive et l’histoire de la sémantique lexicale », *Communications*, n°53, *Sémantique cognitive* : 17-50, trad. de l’anglais par Cl. Vandeloise.

GENOUVRIER Emile, DESIRAT Claude & HORDE Tristan (1977), *Nouveau Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.

GIRARD Gabriel (abbé) (1718), *La Justesse de la langue française ou Les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, Paris, Veuve d’Houry.

GIRARD Gabriel (abbé) (1741), *Synonymes français, leurs significations, le choix qu’il en faut faire pour parler avec justesse*, 3^e édition, Paris, Veuve d’Houry.

GLATIGNY Michel (1980), « Contribution à la préhistoire de l’analyse sémique, le *Dictionnaire des synonymes* de Guizot (1809), *Bulletin du Centre d’analyse du discours*, Lille, Presses universitaires de Lille, n°4 : 181-235.

GLYNN Dylan & LEVSHINA Natalia (2010) « The Synonymy of Morphological Semantics. A usage-based study of long and short adjectives in Russian », “Book of Abstracts”, *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.

GLYNN Dylan & ROBINSON Justyna (éds) (2014), *Corpus Methods for Semantics: Quantitative studies in polysemy and synonymy*, Amsterdam, John Benjamins.

GONZALEZ PEREZ Rosario (1994), « Sinonimia y teoría en diccionarios de sinónimos de los siglos XVIII y XIX », *Revista Española de Lingüística*, 24, 1 : 39-48.

GOODMAN Nelson (1949), « On likeness of meaning », *Analysis*, vol.10 : 1-7.

GORBOUNOVA Raïssa (1999), *Contribution à l’histoire de la synonymique russe : étude de deux sources*, Thèse de doctorat, Université Lyon 3.

GRABAR Natalia & ZWEIGENBAUM Pierre (2005), « Utilisation de corpus de spécialité pour le filtrage de synonymes de la langue générale », *TALN 2005*, Dourdan, 6–10 juin 2005.

GREA Philippe & HAAS Pauline (2015), « Mode de N et type de N, de la synonymie à la polysémie », *Langages*, vol. 1, n° 197 : 69-98.

GRIMALDI Elisabeth (2002), « Interactions entre fonction encyclopédique et fonction linguistique : les réponses des ‘Grands Dictionnaires’ du XIX^e siècle », *Pierre Larousse. Du Grand Dictionnaire au Petit Larousse*, sous la direction de J.

Pruvost & M. Guilpain-Giraud, avec la collaboration de J. de Blois, Paris, Champion.

GROSS Maurice (1997), « Synonymie, morphologie dérivationnelle et transformations », *Langages* « La synonymie », n° 128 : 72-90.

GROSS Gaston (1998), « Pour une véritable fonction « synonymie » dans un traitement de texte », *Langages* « Les classes d'objets », n°131 : 103-114.

GROSS Gaston & CLAS André (1997), « Synonymie, polysémie et classes d'objets », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 42, n° 1 : 147-154.

GUIZOT François (1809/1863), *Nouveau Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Paris, Didier.

HAMON Thierry (2000), *Variation sémantique en corpus spécialisés : Acquisition de relations de synonymie à partir de ressources lexicales*, Thèse de doctorat, Université Paris-Nord, Villetaneuse.

HARRIS Zellig S. (1971), *Structures mathématiques du langage*, Paris, Dunod, trad. par C. Fuchs.

HASPELMATH Martin (2010), « The role of homosemasy (semantic equivalence) for constructing comparative concepts in cross-linguistic studies », “Book of Abstracts”, *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.

HABLER Gerda (2005), « Synonymie et incompatibilité des noms d'émotion », *Lidil*, n°32, 2005, [En ligne], mis en ligne le 18 juillet 2007. <<http://lidil.revues.org/index94.html>> (Consulté le 3 avril 2013).

HATHOUT Nabil (2001), « Analogies morpho-synonymiques. Une méthode d'acquisition automatique de liens morphologiques à partir d'un dictionnaire de synonymes », *TALN 2001*, Tours, 2-5 juillet 2001.

HAUSMANN Franz Josef (1990), « The Dictionary of Synonyms : Discriminating Synonymy », *Wörterbücher – Dictionaries – Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome II, F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand & L. Zgusta (éds), Berlin / New -York, W. De Gruyter.

HENAULT-SAKHNO Christine (2002), *Problèmes de synonymie dans une approche linguistique contrastive : verbes de perception visuelle en français et en russe*, Thèse de doctorat, Université Paris-Ouest.

HENAULT-SAKHNO Christine (2004), « Problèmes de synonymie dans une approche linguistique contrastive : verbes de perception visuelle en français et en russe », *Revue des études slaves*, t. 75, Fasc. 3-4 : 533-537.

HONESTE Marie-Luce (2007), « Entre ressemblance et différence : synonymie et cognition », *Le Français moderne*, « La synonymie en question, Echanges entre les époques » Tome LXXV, n°1 : 160-174.

HONESTE Marie-Luce (2012), « Sémantique conceptuelle et synonymie », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 59-71.

HUREAU DE LIVOY Thimotée (1767/1788), *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Saillant.

FRANCOIS Jacques (2009), « Fléchage synonymique ou analyse componentielle dans l'examen de la polysémie verbale ? *affecter* vs. *compter* » *Pratiques*, n° 141/142 : 65-78.

JACQUET-PFAU Christine (2012), « Statut de la synonymie lexicale dans un corpus encyclopédique de la fin du XIX^e siècle : *La Grande Encyclopédie* », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 275-288.

JALENQUES Pierre (2009), « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques*, n°141/142 : 39-64.

KATZ Jerrold J. (1972), *Semantic theory*, New-York, Harper & Row.

KLAVAN Jane, KESKÜLA Kaisa & OJAVA Laura (2011), « The division of labour between synonymous locative cases and adpositions. The Estonian adessive and the adposition *peal* 'on' », S. Kittilä, K. Västi & J. Ylikoski (édts.), *Case, Animacy and Semantic Roles*, John Benjamins : 111-134.

KLEIBER Georges (2009a), « La synonymie – « identité de sens » n'est pas un mythe », *Pratiques*, n°141/142 : 9-25.

KLEIBER Georges (2009b), « Centre et périphérie en sémantique lexicale », *Quo Vadis Romania ?*, n°33 : 101-119.

KOSELAK Arkadiusz (2009), « *Jalousie* et *envie* : l'affectivité tout en nuances », *Pratiques*, n°141/142 : 165-178.

LAFAYE Pierre-Benjamin (1858), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris, Hachette.

LAFOURCADE Mathieu & PRINCE Violaine (2001), « Synonymies et vecteurs conceptuels », TALN 2001, 2-5 juillet, Tours.

LAMMERT marie & VASSILIADOU Hélène (2009), « Les synonymes de *dans l'ensemble* : de la généralité à la quantification totale, en passant par l'approximation » *Pratiques*, n° 141/142 : 179-194.

LAROUSSE Pierre (1856), *Lexicologie des écoles. Cours complet de langue française et de style rédigé sur un plan entièrement neuf*, Deuxième année, Cours lexicologique de style, 5ème édition, Paris, Larousse et Boyer.

LECAUDÉ Peggy (2012), « Synonymie en diachronie et plurilinguisme : le cas de *potentiel* et *virtuel* », in *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 291-302.

LECLERCQ Odile (2006), *Construction d'un savoir et d'un savoir-faire dans le traitement du lexique français aux XVI^e et XVII^e siècles*, Thèse de doctorat. <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00353698>> (Consultée le 17 octobre 2012)

LECLERCQ Odile (2008), « Pratiques synonymiques et régulation du sens lexical aux XVI^e et XVII^e siècles », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 13-29.

LECOLLE Michelle (2009), « De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes », *Pratiques*, n°141/142 : 121-137.

LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise (1998), *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod.

LERAT Pierre (1983), *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.

LEROT Jacques (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit.

LETHUILLIER Jacques (1989), « La synonymie en langue de spécialité », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 34, n° 3 : 443-449.

LIGNEREUX Cécile (2012), « Pour une approche argumentative des binômes synonymiques dans les lettres de Mme de Sévigné », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édts, Paris, PUPS : 415-424.

LITRE Emile ([1863-1872, Supplément 1877] 1874-1881), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.

LOUPY Claude (de) (2002), « Évaluation des taux de synonymie et de polysémie dans un texte », *TALN 2002*, Nancy, 24-27 juin 2002.

LYONS John (1967), *Structural semantics. An analysis of part of the vocabulary of Plato*, Oxford, Blackwell.

LYONS John (1970), *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, trad. F. Dubois-Charlier & D. Robinson.

LYONS John (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.

MAIELLO Gisella (2008), « Le traitement automatique de la synonymie : l'exemple du dictionnaire du CRISCO », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 105-121.

MALHERBE François de (1862), « Commentaire sur Desportes », *Œuvres de Malherbe*, recueillies et annotées par M. L. Lalanne, tome IV, Paris, Hachette.

MANGIAPANE Stella (2012), « Synonymie inter- et intra-linguistique en langue de spécialité : les termes du domaine « nanotechnologie », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (éds), Paris, EDP Sciences : 973-987. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100152>>

MANGUIN Jean-Luc (2004), « Transitivité partielle de la synonymie : application aux dictionnaires de synonymes », *Corela*, Vol. 2, n°2.

MANGUIN Jean-Luc (2004), « La dictionnaire Internet : l'exemple du dictionnaire des synonymes du CRISCO », *Corela – Cognition, Représentation, Langage*, Numéro spécial : 1-14.

MANGUIN Jean-Luc (2004), « Utilisation d'un corpus catégorisé pour l'étude et la représentation de la synonymie en contexte », *Actes des 3^{èmes} journées de linguistique de corpus*, 11-13 septembre 2003, Université de Bretagne Sud, Lorient : 181-196.

MANGUIN Jean-Luc, TIEDEMANN Jörg & VAN DER PLAS Lonneke (2008), « Extraction de synonymes à partir d'un corpus multilingue aligné », *Texte et corpus*, n°3, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007 : 151-161.

MANGUIN Jean-Luc, TIEDEMANN Jörg & VAN DER PLAS Lonneke (2008), « Le traitement automatique : un moteur pour l'évolution des dictionnaires de synonymes », *Lexicographie et informatique : bilan et perspectives*, Nancy. 23-25 janvier 2008.

MANGUIN Jean-Luc, TIEDEMANN Jörg & VAN DER PLAS Lonneke (2010), « Automatic acquisition of synonyms for French using parallel corpora », *Proceedings of the 4th International Workshop on Distributed Agent-based Retrieval Tools*, Geneva, Switzerland.

MAROUZEAU Jules (1921), « Synonymes latins », *Cinquantenaire de l'EPHE*, Paris : 13-22.

MASSERON Caroline (2009), « Les paradoxes de la synonymie – Présentation », *Pratiques*, n°141-142 : 3-8.

MASSERON Caroline & LECOLLE Michelle (dir.) (2009), « La synonymie », *Pratiques*, n°141-142.

MAZIARZ Marek, PIASECKI Maciej & SZPAKOWICZ Stanisław (2013), « The chicken-and-egg problem in wordnet design: synonymy, synsets and constitutive relations », *Language Resources and Evaluation*, vol. 47, n°3 : 769-796.

MIGNOT Elise (2012), « Synonymie et structuration des dénominations en anglais contemporain : le cas des noms en -[I] », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 47-57.

MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

MOON Rosamund (2013), « Braving Synonymy: From Data to Dictionary », *International Journal of Lexicography*, vol. 26, n°3, Oxford University Press : 260-278

MORLANE-HONDERE François & FABRE Cécile (2012), « Le test de substituabilité à l'épreuve des corpus : utiliser l'analyse distributionnelle automatique pour l'étude des relations lexicales », *Actes du CMLF 2012 – 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française – F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard (édés), Paris, EDP Sciences : 1001 – 1015. <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100293>>*

MORMILE Mario (1970), « Le culte de la synonymie en France au dix-huitième siècle », *Scuola e lingue moderne*, anno VIII, n°7-8 : 3-12.

MORTUREUX Marie-Françoise (2008), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.

MOUNIN Georges (dir.) (2004), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF.

MOUSSY Claude (1994), « Avant-propos » in *Les problèmes de la synonymie en latin*, Colloque du Centre Alfred Ernout, Université de Paris IV, 3 et 4 juin 1992, textes réunis par C. Moussy, Paris, PUPS : 7-9.

NEVEU Franck (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

NEVEU Franck (2009), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin.

NICOLAS Anne (1980), « « Sélection naturelle » et synonymie », *Langue française*, n°1, vol. 48, pp.89-99.

NICOLAS Christian (1998), « De la synonymie entre noms propres : quelques cas latins », in *MOUSSYLLANEA, Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*, B. Bureau & C. Nicolas (édés.) : 219-228.

NIKLAS-SALMINEN Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.

NYCKEES Vincent (1998), *La sémantique*, Paris, Belin.

PAGIN Peter (2001), « A Quinean Definition of Synonymy », *Erkenntnis*, vol. 55, n°1 : 7-32.

PAPOFF Giulia (2008), « « Des idées et des mots » Traitement de la synonymie et science du discours dans les traités de rhétorique et les dictionnaires au XVIII^e siècle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 17-42.

PEDRAZZINI Mariacristina (2008), « *La synonymie et le Parnasse* », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 219-230.

PELLETIER Julie (2012), *La variation terminologique : un modèle à trois composantes*, Thèse de doctorat, Université de Laval, Québec.

PEÑA MARTINEZ Gemma (2007), « Sinonimia léxica y discurso de divulgación científica : aproximación contrastiva », *La didáctica de la traducción en Europa e Hispanoamérica* : 211-221.

PEREZ CASTRO Lois (2001), « Acerca de los *verba idem significantia*, la synonymia y la sinonimia », *Emérita. Revista de Lingüística y Filología Clásica*, LXIX, 1 : 55-62.

PERILLI Fabio (2008), « Synonymes et épithètes pour la définition du sens au XVII^e siècle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 3-16.

PETIT Gérard (2005), « Synonymie et dénomination », *Linx*, n°52 : 97-112.

PETIT Gérard (2008), « Le *Dictionnaire des synonymes* de Condillac : de la synonymie à la co-hyponymie », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 87-120.

PETIT Gérard (2012), « Synonymie et terminographie : théorisation et représentation », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 155-166.

PETREQUIN Gilles (2009), « *La synonymie au XVII^e siècle : une évolution conceptuelle et pragmatique* », *Pratiques*, « La synonymie », n°141-142 : 79-97.

PICOCHÉ Jacqueline (1992), *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.

PINAULT Georges-Jean (1989), « Travaux à partir du corpus védique », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux (éd.), Liège, Mardaga :303-330.

PITTALUGA Maria Giuseppina (2008), « La synonymie dans le « Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française » de Bescherelle », *La sinonimia tra langue e parole nei codici francese e italiano. Atti del Convegno dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, 24-27 ottobre 2007*, S. Cigada & M. Verna, Milano, Vita e Pensiero : 83-97.

PLOUX Sabine & VICTORRI Bernard (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes », *Traitement Automatique des Langues*, vol. 39, n°1 : 161-182.

PLOUX Sabine (2007), « Enrichir automatiquement des dictionnaires électroniques de synonymes et de traduction : une application du modèle d'appariement multilingue des Atlas sémantique », *Actes des 2es journées d'animation scientifique régionales « Elaborer des dictionnaires en contexte multilingue »*, Tunis.

POTTIER Bernard (1964), « Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature*, n°2, vol. 1 : 107-137.

POTTIER Bernard (1974), *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck.

POTTIER Bernard (1992), *Sémantique générale*, PUF, Paris.

PREITE Chiara (2014), « Traitement et typologie des variantes (para)synonymiques dans la lexicographie juridique française », *Actes du CMLF 2014 – 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Pruvost (éds.), Paris, EDP Sciences : 563-572. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801072>

PRIESOLOVA Janka (2013), « Problèmes de synonymie dans le lexique spécialisé français de l'économie », *Cahiers de lexicologie*, n° 103 : 193-205.

PRUVOST Jean (2008), « Lexicographie et dictionnaire de la synonymie (XVI^e – XXI^e siècles) », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 201-228.

QUEMADA Bernard (1967), *Les Dictionnaires du français moderne : 1539-1863. Etudes sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier.

QUINE W. V. O. (1953), « Two Dogmas of Empiricism », *From Logical Point of View*, Harvard University Press: 20-46.

QUINE W. V. O. (1977), *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, traduction française.

RASTIER François (2004), « Ontologie(s) », in *Texto !*, décembre 2004 [en ligne], disponible sur : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Ontologies.html. (Consultée le 18 octobre 2012)

REMI-GIRAUD Sylvianne (2012), « De l'air mondain du XVII^e siècle au look du XX^e siècle : un champ de synonymes à la dérive... », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 303-316.

RENZI Lorenzo (2010) « Stylistique et linguistique », *Quelle linguistique romaine au XXI^e siècle ?*, C. Alén Garabato, X. Afonso Alvarez & M. Brea (édés.), Paris, L'Harmattan : 223-238, trad. Jean-Pierre Baldacci.

REY Christian (2008), « Autour des synonymes de Nicolas Beauzée (1769). Approche descriptive », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 69-86.

REY-DEBOVE Josette (1997), « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique », *Langages*, « La synonymie », n° 128 : 91-104.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

ROBERT Stéphane (2010), « Synonymy as a usefull metalinguistic pipe dream », "Book of Abstracts", *Re-thinking synonymy : semantic sameness and similarity in languages and their description*, 28-30 octobre 2010, Helsinki.

ROMANI Giovanni (1825), *Dizionario generale de' sinonimi italiani*, Milano, Silvestri.

ROSSI Jean-Gérard (1997), « Considérations logico-philosophiques sur la synonymie », *Langages*, « La synonymie », n°128 : 105-112.

ROUBAUD Pierre Joseph André (1785/1796), *Nouveaux synonymes français*, Paris, Moutard.

SABLAYROLLES Jean-François (2012), « Des néologismes synonymiques ? », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 343-349.

SAJOUS Franck, NAVARRO Emmanuel, GAUME Bruno, PREVOT Laurent, CHUDY Yannick (2013), « Semi-automatic enrichment of crowdsourced synonymy networks: the WISIGOTH system applied to Wiktionary », *Language Resources and Evaluation*, vol. 47, n°1 : 63-96.

SALVADOR Gregorio (1985), « Si hay sinónimos », *Semántica y lexicología del español*, Madrid, Paraninfo.

SANCHEZ Joseph & CADIOT Pierre (2007), « Le cas des substantifs de couleur construits $X_{A \rightarrow \text{suf. eur}} X_{\text{eur}_N} / X_{\rightarrow \text{conv}} X_N$: un point de vue sur la synonymie », *Le Français moderne*, n°1 : 114-140.

SAUSSURE Ferdinand de (1916 / 1986), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de (1975), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de (2002), *Ecrits de linguistique générale*, établis et édités par S. Bouquet et R. Engler avec la collaboration d'A. Weil, Paris, Gallimard.

SELOSSE Philippe (2012), « Les relations entre les plantes au XVI^e siècle : un réseau d'homonymes et de synonymes », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 121-136.

SIKORA Dorota (2009), « Arriver et venir – quand la deixis fait (et ne fait pas) la différence » *Pratiques*, n° 141/142 : 138-149.

SIOUFFI Gilles (2008), « Du syntagme au paradigme : autour de la synonymie chez D. Bouhours », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 31-50.

SIOUFFI Gilles (2012), « Les binômes synonymiques et la question de la figure au XVII^e siècle : quelques investigations dans l'usage et dans les remarques », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 367-378.

SMADJA Stéphanie & THOREL Mathilde (2008), « La filiation des nomenclatures dans les traités de synonymes, de Girard à Roubaud », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 121-156.

SOUTET Olivier (2007), « Y a-t-il une place pour la synonymie grammaticale en psychomécanique du langage ? », *Le Français moderne*, « La synonymie en question, Echanges entre les époques », Tome LXXV, n°1 : 141-159.

STEIN-ZINTZ Sandrine (2009), « La synonymie dans l'expression de la partition : le trio *part, partie et portion* » *Pratiques*, n° 141/142 : 195-207.

STEUCKARDT Agnès (2012), « Concurrence synonymique et élaboration du vocabulaire politique français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu édés, Paris, PUPS : 317-328.

STORJOHANN Petra (2009), « Plesionymy : A case of synonymy or contrast », *Journal of Pragmatics*, vol. 41, n°11 : 2140-2158.

SWIGGERS Pierre (2008), « L'économie (interne) de la synonymie : valeur et prix des mots chez Girard », *Cahiers de lexicologie*, n°92, Fasc. 1 : 51-68.

TAMBA Irène (2007), *La sémantique*, Paris, PUF.

TISSERANT Guillaume, PRINCE Violaine & ROCHE Mathieu (2012), « Détection de relations sémantiques à partir de texte », *SFC'12: Société Francophone de Classification*, Marseille, France : 4. <<http://sfc12.centrale-marseille.fr/>>.

TOURATIER Christian (1998), *La sémantique*, Paris Armand Colin.

TRAVERSO Véronique (2012), « Listes et mise en place de classes d'objets dans les échanges ordinaires », études réunies par S. Cappello, M. Conenna & J.-P. Dufiet, *La synonymie au-delà du lexique*, Editions Universitaires d'Udine : 111-131.

TUȚESCU Mariana (1978), *Précis de sémantique française*, Paris, Klincksieck.

ULLMANN Stephen (1967), *The principles of semantics*, Oxford, Blackwell.

VAN DER PLAS Lonneke, TIEDEMANN Jörg & MANGUIN Jean-Luc (2008), « Extraction de synonymes à partir d'un corpus multilingue aligné », *Textes et Corpus*, n°3 : 151-161.

VAN DER PLAS Lonneke & TIEDEMANN Jörg (2006), « Finding Synonyms Using Automatic Word Alignment and Measures of Distributional Similarity », *Proceedings of Coling-ACL*.

VAUGELAS Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue française*, Paris, A. Courbé et Vve Camusat.

VENANT Fabienne (2009), « Géométriser le sens lexical », *Quatrième conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte (MTT'09)*, Montréal, Canada.

VENANT Fabienne & VICTORRI Bernard (2012), « La synonymie comme accès à la structure sémantique du lexique adjectif et verbal du français », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu (éds), Paris, PUPS : 73-90.

VICTORRI Bernard & FUCHS Catherine (1996), *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

VIELLARD Stéphane (2012), « Le traitement de la synonymie lexicale dans le *Dictionnaire français-russe composé d'après celui de l'Académie française* », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éds, Paris, PUPS : 251-262.

VIVRE Gérard de (1569), *Synonymes. C'est-à-dire plusieurs propos, propres tant en écrivant qu'en parlant, tirez quasi tous a un mesme sens, pour montrer la richesse de la langue françoise*, Cologne, Heinrich von Aich, (édité par Barbara Kalz, (1988), Hambourg, Buske).

Vlassov Serge (2012), « La synonymie distinctive dans les remarques sur la langue française du XVII^e siècle », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 379-413.

Walter Henriette (2012), « Synonymie et terminologie : les noms des oiseaux », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 177-181.

Zanola Maria Teresa (2012), « Synonymie et vulgarisation scientifique : l'Explication des mots plus difficiles dans les *Discours admirables* de Bernard Palissy », *La synonymie*, F. Berlan & G. Berthomieu éd., Paris, PUPS : 137-153.

Zorman Marina (2012), « La synonymie du point de vue de la pensée linguistique de Coseriu : Étude sur un corpus slovène », *Linguistik online*, vol. 6, n°56.

Sites web

www.crisco.unicaen.fr/des/

TABLE DES MATIERES

Résumé	2
Abstract	3
Remerciements	4
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : POUR UNE LECTURE DE L’HISTOIRE DE LA SYNONYMIE .	16
CHAPITRE 1 : HISTORIQUE DE LA SYNONYMIE : DE L’ANTIQUITE AU XIX^E SIECLE	17
1- L’ANTIQUITE : ELABORATION D’UNE NOTION.....	18
1-1- L’antiquité grecque : naissance de la synonymie	18
1-1-1- Un terrain idéologique fertile	19
1-1-1-1- Le lien nom – chose dans la pensée archaïque	19
1-1-1-2- Rupture du lien nom – chose	19
1-1-1-2-1- Démocrite et le conventionnalisme.....	20
1-1-1-2-2- Les Sophistes	21
1-1-2- Première définition de la synonymie avec Aristote.....	22
1-1-2-1- Synonymie et homonymie	22
1-1-2-2- La prédication dans les Catégories.....	24
1-1-2-3- Analyse de la synonymie chez Aristote.....	24
1-1-2-3-1- La cohyponymie	24
1-1-2-3-2- La commensurabilité.....	25
1-2- L’Antiquité romaine.....	26
1-2-1- La dialectique	26
1-2-2- La rhétorique	28
1-2-2-1- Une nouvelle conception de la synonymie	28
1-2-2-2- La synonymie chez Quintilien	28
1-2-3- La grammaire	29
1-2-4- Les differentiae.....	30
2- MOYEN AGE ET RENAISSANCE : UNE SYNONYMIE PEDAGOGIQUE	31
2-1- Le Moyen Age : entre poursuite de la tradition et innovation.....	31
2-1-1- Reprise et poursuite de la tradition antique.....	31
2-1-2- La synonymie rhétorique	32
2-1-3- La synonymie dans les manuels de pédagogie.....	33
2-2- La Renaissance : la synonymie dans l’émergence de vernaculaires	34
2-2-1- Le contexte linguistique de la Renaissance.....	34
2-2-2- La synonymie en pédagogie.....	36
2-2-2-1- Les manuels bilingues latin-vernaculaire	36
2-2-2-1-1- Stefano Fieschi	36
2-2-2-1-2- Guy de Fontenay.....	36
2-2-2-2- Les manuels bilingues français – langue vivante : l’exemple de Gérard de Vivre.....	37
2-2-3- Le déclin des binômes synonymiques	38
3- LA SYNONYMIE CHEZ LES REMARQUEURS	39
3-1- Malherbe, remarqueur avant l’heure	39
3-2- Vaugelas, le premier remarqueur	40
3-2-1- Les héritages de Vaugelas.....	40
3-2-1-1- Référence aux auteurs antiques.....	40
3-2-1-2- La méthode des binômes synonymiques appliquée à la synonymie	41
3-2-1-3- Résurgence de la synonymie aristotélicienne	42
3-2-2- Le « bon usage » chez Vaugelas.....	42
3-3- Le Père Bouhours.....	44

3-3-1- Du syntagmatique au paradigmatique.....	44
3-3-2- De la recherche de la clarté aux distinctions de sens.....	44
3-3-2-1- Brièveté et clarté	44
3-3-2-2- Les distinctions de sens	45
3-3-3- La querelle des Anciens et des Modernes.....	46
3-4- La synonymie chez les lexicographes de la fin du XVII ^e siècle.....	47
3-4-1- Richelet et Furetière.....	47
3-4-2- Le Dictionnaire de l'Académie française (1694)	48
4- LES SYNONYMISTES DU XVIII ^E SIECLE ET LA DECOMPOSITION SEMANTIQUE EN IDEES	49
4-1- Girard, « le père de la synonymie moderne ».....	49
4-1-1- Girard, innovateur ?	49
4-1-2- La justesse, une pensée de la langue.....	50
4-1-3- La synonymie chez Girard	51
4-1-3-1- Sa définition de la synonymie.....	51
4-1-3-2- Sa méthode d'analyse.....	52
4-1-4- Le caractère social de l'entreprise de Girard.....	53
4-1-5- L'impact de Girard sur la société et à l'étranger	54
4-1-5-1- Du « culte » de la synonymie à la pensée des Lumières	54
4-1-5-2- L'influence de Girard à l'étranger.....	55
4-1-6- Dumarsais, le premier continuateur de l'abbé Girard.....	56
4-2- Beauzée rééditant Girard	57
4-2-1- Réédition de Girard : aspects formels.....	57
4-2-2- Entre rupture et continuité.....	57
4-2-2-1- Reprise.....	57
4-2-2-2- Démarcation.....	58
4-3- Les synonymistes en rupture avec Girard	59
4-3-1- Condillac et son dictionnaire inachevé	59
4-3-1-1- Vers une pensée de l'analogie.....	59
4-3-1-2- Particularité de la microstructure	60
4-3-2- Roubaud l'étymologiste	61
4-3-2-1- Un programme scientifique	61
4-3-2-2- Eléments de méthode et de nomenclature	62
4-3-2-2-1- Etymologie	62
4-3-2-2-2- Dérivation morphologique	62
4-3-2-2-3- Nomenclature	63
4-4- Premiers éléments de théorisation.....	63
4-4-1- Un pas vers la linguistique moderne.....	63
4-4-2- Quelques problèmes théoriques.....	64
5- LE XIX ^E : VERS UN EFFORT DE SCIENTIFICITE.....	65
5-1- Les synonymistes du XIX ^e siècle.....	65
5-1-1- Guizot, compilateur	66
5-1-1-1- Le « petit traité de synonymie » ou la préface de Guizot.....	66
5-1-1-2- Le dictionnaire de Guizot, un dictionnaire compilatoire.....	67
5-1-2- Lafaye, le dernier synonymiste	67
5-1-2-1- Le dictionnaire de synonymes pour suppléer au dictionnaire général	68
5-1-2-2- Les sources de Lafaye	68
5-1-2-3- Une méthode scientifique	69
5-1-2-3-1- Deux types de synonymes.....	69
5-1-2-3-2- Représentation géométrique du sens.....	71
5-2- La synonymie chez les lexicographes du XIX ^e siècle.....	71
5-2-1- Littré contre la circularité des définitions	72
5-2-2- Rejet de la synonymie dans le Dictionnaire général de la langue française	73
5-2-3- La synonymie dans un projet pédagogique.....	74

CHAPITRE 2 : HISTORIQUE DE LA SYNONYMIE METALINGUISTIQUE : LE XX ^E SIECLE	78
1- LA SYNONYMIE DANS LES DEBUTS DE LA LINGUISTIQUE MODERNE.....	79
1-1- La « loi de répartition » de Bréal	79
1-2- La notion de « valeur » chez Saussure	81
1-2-1- Valeur et synonymie	81
1-2-2- Saussure et les synonymistes.....	83
1-3- La synonymie dans la stylistique de Bally	84
1-4- Les remarques de Brunot sur la synonymie.....	86
1-5- Hétérogénéité des conceptions de la synonymie du début du XX ^e siècle.....	87
2- LA SEMANTIQUE STRUCTURALE	87
2-1- Analyse sémique et parasynonymie chez Pottier.....	88
2-1-1- Description de l'analyse sémique	89
2-1-2- La synonymie chez Pottier	90
2-2- Entre bipartition et interchangeabilité.....	92
2-2-1- La synonymie chez Ullmann.....	92
2-2-2- La synonymie chez Apresjan	93
2-3- La synonymie dans la sémantique de Lyons	95
2-3-1- Lyons contre les a priori sur la synonymie	95
2-3-2- Classification de la synonymie.....	97
2-3-3- Mathématisation de la synonymie	98
2-4- Les typologies de la synonymie.....	99
2-4-1- Hiérarchisation des types de synonymes chez Ducháček	100
2-4-2- Critères de la synonymie chez Baldinger.....	102
2-5- Le structuralisme américain : Harris et Katz	104
2-5-1- La synonymie dans le distributionnalisme d'Harris	105
2-5-2- La synonymie dans la sémantique de Katz	105
2-6- Bilan sur la synonymie dans le structuralisme	107
2-6-1- Une synonymie évidente ?	107
2-6-2- Entre bipartition et classement	108
2-6-3- Héritage de la sémantique	110
2-6-4- Synonymie et paraphrase	110
2-6-5- Le critère de l'interchangeabilité.....	111
3- LA SEMANTIQUE COGNITIVE.....	112
3-1- Les principes de la sémantique cognitive.....	113
3-1-1- Prototype et catégorisation.....	113
3-1-2- Sémantique cognitive et sémantique structurale	114
3-1-3- Hiérarchie lexicale dans la catégorisation.....	115
3-2- Manifestations de la synonymie en sémantique cognitive	116
3-2-1- La synonymie face aux préceptes théoriques de la sémantique cognitive.....	116
3-2-2- La synonymie face aux schémas sémantico-cognitifs	117
3-2-3- La synonymie dans l'étude de la polysémie	118
3-2-3-1- Un modèle continuiste pour étudier la polysémie.....	118
3-2-3-2- La synonymie au service de la polysémie	119
3-3- Désintérêt progressif pour la synonymie.....	121
4- LES ETUDES DESCRIPTIVES DE LA SYNONYMIE.....	122
4-1- Points de contact avec la lexicographie.....	122
4-2- Objets d'étude.....	123
4-3- Méthodes d'analyse.....	123
5- LEXICOGRAPHIE DE LA SYNONYMIE	125
5-1- Les premiers dictionnaires cumulatifs.....	125
5-2- Retour à la synonymie distinctive	126
5-2-1- Le Bailly et le Bénac.....	126
5-2-2- Le Genouvrier.....	127
5-3- Etablissement pérenne de la synonymie cumulative.....	128
5-3-1- Le Bertaud du Chazaud.....	128

5-3-2- Le Dictionnaire Electronique des Synonymes	128
6- LES BOULEVERSEMENTS APPORTES PAR LE XX ^E SIECLE	129
6-1- Transfert de connaissances	130
6-2- Renouveau de la définition de la synonymie au XX ^e siècle	130
6-2-1- Vers une définition bipartite de la synonymie	131
6-2-2- Classement des synonymes et critères de différenciation	131
6-2-3- Emergence de problèmes théoriques insoupçonnés	132
6-3- La synonymie à l'ère de la formalisation	133
6-3-1- Tentatives de formalisation de la synonymie	133
6-3-2- Formalisation du test de la synonymie	134
6-4- Mise en application de la synonymie	134
6-4-1- Les études descriptives	134
6-4-2- Les changements dans la lexicographie de la synonymie	135
6-5- Les héritages de la tradition	136
6-5-1- L'absence de synonymes parfaits	136
6-5-2- L'étude distinctive de la synonymie	136
PARTIE 2 : ETUDE EPISTEMOLOGIQUE DE LA SYNONYMIE	138
CHAPITRE 3 : ETUDE D'UN CORPUS DE DEFINITIONS METALINGUISTIQUES DE LA SYNONYMIE	139
1- PRESENTATION DU CORPUS	139
1-1- L'intention de recherche	140
1-1-1- A la recherche de la tradition moderne	140
1-1-2- Les traces des traditions passées et les problèmes récurrents de la synonymie	142
1-2- Les définitions	142
1-2-1- Les catégories d'ouvrages	142
1-2-2- Pourquoi cette diversité ?	144
1-3- Le traitement des définitions	146
1-3-1- Décomposition des définitions	146
1-3-2- Liste des critères	146
2 - ANALYSE DU CORPUS	148
2-1- Eléments définitoires de la synonymie	148
2-1-1- Terminographie de la synonymie dans le corpus	148
2-1-1-1- La diversité des termes	148
2-1-1-2- Les couples de termes	152
2-1-1-3- Aperçu historique de la terminographie	153
2-1-1-4- Le statut sémiotique du terme	154
2-1-2- Définition de la synonymie	155
2-1-2-1- Définition générale	155
2-1-2-2- Subdivision de la synonymie	157
2-1-2-3- Les auteurs en marge	158
2-1-3- A propos de la synonymie étroite	159
2-1-3-1- Une synonymie circonscrite à des domaines particuliers	160
2-1-3-2- Synonymie logique	161
2-1-3-3- Critique des auteurs	162
2-1-4- A propos de la synonymie large	163
2-1-4-1- La polysémie dans la synonymie	163
2-1-4-2- Les définitions de la synonymie large	165
2-1-4-3- Les critères de différenciation des synonymes	167
2-1-4-3-1- Les variations lexicales	167
2-1-4-3-2- Les critères morpho-syntaxiques	169
2-2- Eléments de délimitation de la synonymie	170
2-2-1- L'hyperonymie	171
2-2-2- L'identité référentielle ou dénomination multiple	172

2-2-3- Unités de la synonymie et paraphrase.....	173
2-2-3-1- La paraphrase, notion connexe à la synonymie	173
2-2-3-2- Extension des unités de la synonymie	174
2-2-4- Autres limites de la synonymie	174
2-3- Analyse métadiscursive du corpus.....	175
2-3-1- Les références à d'autres auteurs.....	175
2-3-1-1- Les citations ou références explicites.....	175
2-3-1-2- Les références implicites	176
2-3-1-3- Les références à la tradition	177
2-3-1-3-1- Les adverbess	177
2-3-1-3-2- L'homonymie	179
2-3-2- Eléments de méthode.....	179
2-3-2-1- Principe d'économie.....	180
2-3-2-2- Méthode d'analyse des synonymes.....	181
2-3-3- Les jugements portés sur la synonymie	181
2-3-3-1- La synonymie, une notion problématique	182
2-3-3-2- Une entrave à la langue	182
3 – MISE EN PERSPECTIVE DES TRADITIONS	183
3-1- Les constituants de la tradition moderne de la synonymie.....	183
3-1-1- Les éléments du paradigme de la linguistique	184
3-1-1-1- Définir la synonymie.....	184
3-1-1-1-1- Le signifiant et le signifié.....	184
3-1-1-1-2- La sémantique de Bréal.....	185
3-1-1-1-3- Sèmes et connotation	186
3-1-1-1-4- Catégoriser les types de synonymie.....	187
3-1-1-2- Délimiter la synonymie	187
3-1-1-2-1- Les notions logiques	187
3-1-1-2-2- La paraphrase.....	188
3-1-2- Comparaison des traditions	189
3-1-2-1- La synonymie distinctive, invariant des traditions.....	189
3-1-2-2- Répartition de la synonymie en deux phénomènes	190
3-1-2-3- Les absents de la tradition moderne	191
3-1-2-4- Changement d'observatoire	191
3-2- Les problèmes de la tradition moderne	192
3-2-1- La pertinence de la synonymie étroite	192
3-2-2- La synonymie au visage de Janus : entre équivalence et distinction.....	193
3-2-3- La question des observables.....	194
3-2-4- Problème de terminographie	195
CHAPITRE 4 : OBSERVABLES ET OBSERVATOIRES DE LA SYNONYMIE	197
1- PROLEGOMENES EPISTEMOLOGIQUES	198
1-1- Débat épistémologique autour de l'observatoire	198
1-2- L'observatoire comme point de vue.....	199
1-3- De l'observatoire aux observables	201
1-4- L'observation de la tradition de la synonymie	201
2- LES OBSERVABLES DE LA SYNONYMIE.....	202
2-1- Les grammèmes	203
2-1-1- La synonymie en morphologie	204
2-1-1-1- La synonymie entre morphèmes liés	204
2-1-1-2- La synonymie entre morphèmes liés et libres.....	205
2-1-2- La synonymie en grammaire	205
2-2- La synonymie lexicale.....	207
2-2-1- Des synthèmes aux périphrases.....	207
2-2-1-1- Synthèmes ou unités complexes	207
2-2-1-2- Au-delà de la lexicalisation.....	208
2-2-2- Synonymie et définition.....	210

2-3- Synonymie de phrases	211
2-3-1- Transformations syntaxiques.....	212
2-3-2- La composante pragmatique.....	213
2-3-3- De la synonymie à la paraphrase	214
2-4- Synonymie en traductologie	215
2-4-1- Les binômes synonymiques dans les traductions anciennes	216
2-4-2- Synonymie interlangue ?.....	217
3- LES OBSERVATOIRES DE LA SYNONYMIE.....	219
3-1- Le problème de la synonymie logique	219
3-1-1- L'approche fondatrice de Frege.....	220
3-1-2- Le débat entre intension et extension.....	221
3-1-2-1- Carnap à la suite de Frege.....	221
3-1-2-2- Les tentatives de Quine	222
3-2- La synonymie en rhétorique et en stylistique	224
3-2-1- La synonymie dans les figures de rhétorique	224
3-2-2- La synonymie dans la stylistique de Bally.....	225
3-3- La synonymie en didactique	227
3-3-1- L'enseignement du lexique	227
3-3-2- La synonymie dans la vulgarisation scientifique.....	229
3-4- Le traitement automatique des langues	231
3-5- La synonymie en terminologie	233
3-5-1- Conceptions de la synonymie en terminologie.....	234
3-5-1-1- La perspective onomasiologique.....	234
3-5-1-2- La perspective sémasiologique	235
3-5-2- Typologie de la synonymie en terminologie	237
4- LA TRADITION DE LA SYNONYMIE SELON LES OBSERVABLES ET LES OBSERVATOIRES.....	239
4-1- Le traitement de la tradition.....	239
4-1-1- Adéquation avec la tradition	239
4-1-2- Usage partiel de la tradition	240
4-1-3- La synonymie réduite à sa définition canonique	240
4-1-4- Les traditions antérieures de la synonymie	242
4-1-5- Confusion notionnelle et terminographique.....	242
4-2- Une notion démultipliée	243
4-2-1- La pluralité des traitements de la synonymie	244
4-2-2- L'essence de la notion.....	245
4-2-3- Recentrer la synonymie.....	246
4-2-3-1- Eviter la dilution de la notion.....	246
4-2-3-2- Etudier les problèmes théoriques de la notion	247
 PARTIE 3 : APORIES ET NOUVELLES HYPOTHESES SUR LA SYNONYMIE	 250
 CHAPITRE 5 : LES ECUEILS THEORIQUES DE LA SYNONYMIE.....	 251
1- LA SYNONYMIE ENTRE EPILINGUISTIQUE ET METALINGUISTIQUE	252
1-1- L'épilinguistique et le métalinguistique	253
1-2- Synonymies épilinguistique et métalinguistique	254
1-2-1- La synonymie dans les dictionnaires de langue	254
1-2-2- L'unité lexicale synonyme	256
1-2-3- La synonymie dans le métalangage de la linguistique.....	257
1-3- Frontière poreuse entre épilinguistique et métalinguistique.....	258
1-3-1- Confusion possible entre les synonymies	258
1-3-2- Les définitions épilinguistiques à la marge.....	260
1-3-2-1- Le Grand Larousse de la langue française.....	260
1-3-2-2- Le Robert Dictionnaire de la langue française.....	261

1-3-2-3- Le Trésor de la Langue Française informatisé.....	262
1-3-3- Question de terminographie.....	264
1-4- Retour sur l'histoire.....	265
1-4-1- Une longue synonymie savante.....	266
1-4-2- L'émergence de la synonymie métalinguistique.....	267
1-4-3- Synonymie et enseignement.....	268
1-4-4- Les conséquences de la synonymie savante.....	269
2- LA SYNONYMIE ENTRE ONOMASIOLOGIE ET SEMASIOLOGIE.....	270
2-1- Rappel sur la synonymie distinctive.....	271
2-1-1- La recherche des différences de sens.....	271
2-1-2- Les retombées de la synonymie distinctive dans les théories sémantiques.....	272
2-2- Le paradoxe de la synonymie distinctive.....	273
2-2-1- Occultation des ressemblances de sens.....	273
2-2-2- Rejet de la synonymie.....	275
2-3- Les démarches onomasiologiques et sémasiologiques.....	276
2-3-1- Définitions des termes.....	276
2-3-2- Mise en application de ces démarches.....	276
2-3-3- Ces démarches et leurs relations sémantiques.....	278
2-4- Où se situe la synonymie ?.....	279
2-4-1- La synonymie distinctive, une synonymie sémasiologique.....	279
2-4-2- Que serait une synonymie onomasiologique ?.....	280
2-4-3- Rappel historique sur les synonymies onomasiologique et sémasiologique.....	283
3- LANGUE ET DISCOURS.....	284
3-1- La synonymie en langue et en discours.....	284
3-1-1- Définitions des termes.....	285
3-1-2- Les lacunes de cette dichotomie eu égard à la synonymie.....	286
3-2- Le problème de la synonymie en langue.....	288
3-2-1- La synonymie en langue, une pâle copie de la synonymie en discours.....	288
3-2-2- Comment une synonymie en langue a-t-elle été possible ?.....	288
3-3- La synonymie en discours.....	289
3-3-1- Le test de la substitution pour la synonymie en discours.....	289
3-3-2- Influence du contexte.....	291
4- LA SYNONYMIE, UNE EQUIVALENCE SEMANTIQUE APPROCHEE.....	293
4-1- La synonymie partielle, équivalence sémantique approchée.....	293
4-2- Au cœur de la définition de la synonymie.....	294
4-2-1- Equivalence, commensurabilité et rapprochement.....	294
4-2-2- Rapprochement et partage de traits sémantiques.....	295
4-3- Les inconvénients de cette définition.....	296
4-3-1- Le seuil de la synonymie.....	296
4-3-2- La synonymie, une notion générale.....	297
4-3-2-1- L'antonymie.....	297
4-3-2-2- L'hyponymie.....	299
4-3-2-3- Des relations à l'intérieur de la synonymie : intensité et variation.....	300
4-3-2-4- Quels traits distinctifs pour la synonymie ?.....	301
4-4- La synonymie problématique.....	302
4-4-1- Une relation sans singularité.....	302
4-4-2- Une relation irrecevable.....	303
4-5- Causes historiques.....	304
CHAPITRE 6 : LA SYNONYMIE DANS L'ANALYSE THEMATIQUE.....	306
1- UNE NOUVELLE DESCRIPTION DE LA SYNONYMIE : L'APPROCHE ONOMASIOLOGIQUE ET TEXTUELLE.....	307
1-1- Nouvelle hypothèse.....	307
1-1-1- La synonymie en onomasiologie.....	307
1-1-2- La synonymie dans le texte.....	308
1-2- Vers une nouvelle étude de la synonymie.....	309

1-2-1- Nouvelle définition et nouveau terme	309
1-2-2- Les dictionnaires de synonymes dans la perspective onomasiologique	311
1-2-3- Changement de méthodologie : fin de la substitution	312
2- LA THEMATIQUE ET SA METHODE	314
2-1- Qu'est-ce que la thématique ?	314
2-2- Qu'est-ce que le thème ?	316
2-2-1- Le thème est un ensemble de sèmes structurés	316
2-2-2- Le thème n'est pas un lexème	317
2-2-3- Le thème est une construction	318
2-3- Les lexicalisations du thème	319
2-3-1- Qu'est-ce qu'une lexicalisation ?	319
2-3-2- Le choix des lexicalisations	320
2-3-3- La forme des lexicalisations	320
2-3-4- Silence et bruit	321
2-4- Corrélatifs et réseau associatif	323
2-4-1- Les cooccurrences et les corrélatifs	323
2-4-2- Les réseaux associatifs	325
3- METHODE THEMATIQUE POUR ETUDIER LA SYNONYMIE	326
3-1- Choix du thème : un thème sémantiquement large	326
3-2- Choix du corpus : un corpus restreint	327
3-3- Choix et étude des lexicalisations	329
3-3-1- Lexicalisations en langue ou en discours	329
3-3-2- Travail préalable pour les lexicalisations	330
3-3-3- La collecte des lexicalisations	331
3-3-4- Enrichissement lexical pour la perspective onomasiologique	331
3-4- Etude des réseaux lexicaux	333
3-4-1- Réseaux associatifs et réseaux lexicaux	333
3-4-2- L'empan textuel	334
3-4-3- Détection des réseaux lexicaux	335
3-4-3-1- Projection des lexicalisations sur le texte	335
3-4-3-2- Protocole de projection et sélection des réseaux lexicaux	336
3-4-3-3- Configurations syntagmatiques et relations sémantiques types	337
4- MISES EN APPLICATION POSSIBLES DES RESEAUX LEXICAUX	339
4-1- Evaluation de la pertinence des lexicalisations choisies eu égard au corpus traité	339
4-2- Etude de l'interface entre langue et discours	341
4-3- Etude des phénomènes de spatialité dans le texte	342
4-3-1- Etude de la spatialité des relations sémantiques	342
4-3-2- Etude du maillage textuel	344
4-4- Eléments pour des études de stylistique et de linguistique textuelle	345

PARTIE 4 : PROTOCOLE EXPERIMENTAL POUR UNE ETUDE ONOMASIOLOGIQUE DE LA SYNONYMIE 348

CHAPITRE 7 : MATERIAU LINGUISTIQUE : CORPUS ET THEME 349

1- CORPUS DE TRAVAIL	350
1-1- Présentation du corpus	350
1-2- Caractéristiques des textes	351
1-2-1- Genre et type de discours des textes	351
1-2-1-1- Essai et sentences	351
1-2-1-2- Hétérogénéités discursive et générique inhérente aux textes	352
1-2-1-2-1- Les Caractères de La Bruyère : les remarques, entre sentences et portraits	352
1-2-1-2-2- Les Maximes et Réflexions diverses de La Rochefoucauld : sentences, réflexions et portraits	353
1-2-1-2-3- Les Pensées de Pascal : notes pour un texte inachevé	354

1-2-2- Temporalité et thématique des textes.....	355
1-2-3- Forme des textes	356
1-2-3-1- Des textes discontinus	356
1-2-3-2- Discontinuité et autonomie	357
1-2-3-3- Discontinuité et concision.....	359
1-3- Différences et ressemblances entre les textes et leurs auteurs.....	359
1-3-1- La Bruyère, héritier de Pascal et La Rochefoucauld	360
1-3-2- Les doctrines des auteurs	360
1-3-3- La Bruyère se démarquant de ses prédécesseurs.....	361
1-4- Description du corpus.....	362
1-4-1- Versions numérisées des textes	362
1-4-2- Le contenu des versions numérisées.....	363
1-4-3- Contenu des textes du corpus	365
2- THEMES ET LEXICALISATIONS	366
2-1- Choix et définition des thèmes.....	366
2-1-1- Thèmes et corpus.....	366
2-1-2- Définition des thèmes	368
2-1-3- Sous-thèmes au sein des thèmes.....	369
2-2- Choix des lexicalisations	370
2-2-1- Etapes du choix lexical	370
2-2-1-1- Les lexicalisations privilégiées	370
2-2-1-2- Première extension : les lexicalisations synonymiques.....	371
2-2-1-3- Deuxième extension : les lexicalisations hyponymiques	373
2-2-1-3-1- Les péchés et les vertus cardinales et théologiques	374
2-2-1-3-2- Les autres vices et vertus dans la société du XVII ^e siècle.....	375
2-2-1-4- Dernière extension : les lexicalisations synonymiques des hyponymes	376
2-2-2- Filtrage et validation des choix lexicaux	377
2-2-2-1- Filtrage lexicographique	377
2-2-2-2- Validation statistique.....	379
2-2-2-2-1- Explication des choix.....	379
2-2-2-2-2- Commentaire des résultats	381
2-3- La base lexicale.....	385
2-3-1- Le thésaurus morphologique	385
2-3-2- Le thésaurus sémantique	386
2-3-3- Le thésaurus complet pour l'expérimentation	389
2-4- Les objectifs de l'expérimentation.....	390
CHAPITRE 8 : MISE EN FORME DU MATERIAU LINGUISTIQUE ET INTERROGATION DU CORPUS	393
1- LANGAGES INFORMATIQUES ET LOGICIEL D'INTERFACE	394
1-1- Le langage XML	394
1-1-1- Définition générale	394
1-1-2- Règles de balisage	395
1-1-3- Les attributs.....	397
1-1-4- Les chemins XPath	398
1-2- Le langage de programmation XQuery	399
1-2-1- Les fonctions de base.....	399
1-2-1-1- Les instructions for et return	400
1-2-1-2- La fonction let.....	402
1-2-1-3- La fonction tokenize	404
1-2-2- Le module plein-texte	406
1-2-3- Le thésaurus.....	408
1-3- BaseX, moteur de base de données	411
2- MISE EN FORME DES MATERIAUX LINGUISTIQUES	412
2-1- Mise en forme des textes	412

2-1-1- Le découpage en paragraphes.....	413
2-1-2- Les scories du découpage en paragraphes.....	414
2-2- Architecture du thésaurus.....	415
2-2-1- Le thésaurus morphologique.....	416
2-2-2- Le thésaurus sémantique.....	419
2-2-3- Le thésaurus complet.....	422
3- REQUETES POUR L'INTERROGATION DES TEXTES VIA LES THESAURUS.....	425
3-1- Requête pour les statistiques lexicales.....	425
3-2- Requetes pour l'exploration des réseaux lexicaux.....	426
3-2-1- Première étape de l'expérimentation.....	426
3-2-2- Seconde étape de l'expérimentation.....	427
PARTIE 5 : ETUDE DU VOCABULAIRE DU VICE ET DE LA VERTU DANS CERTAINES ŒUVRES DE LA BRUYERE, LA ROCHEFOUCAULD ET PASCAL.....	432
CHAPITRE 9 : LES RESEAUX LEXICAUX MICROSNTAXIQUES.....	433
1- LA QUALIFICATION.....	434
1-1- La qualification par un adjectif.....	435
1-2- Qualification par une subordonnée relative adjective.....	436
1-3- La qualification par un complément du nom.....	437
1-4- Qualification par un adjectif et un complément.....	438
2- LES PARATAXES DE MOTS.....	439
2-1- Définitions et données préliminaires.....	439
2-1-1- La parataxe.....	439
2-1-1-1- La juxtaposition.....	439
2-1-1-2- La coordination.....	440
2-1-1-3- L'énumération.....	441
2-1-2- Statistiques textuelles.....	441
2-2- Les réseaux lexicaux en parataxe de mots.....	443
2-2-1- Lexicalisation et variante morphologique.....	443
2-2-2- La relation d'équivalence sémantique.....	444
2-2-2-1- Lexicalisations privilégiée et synonymique.....	444
2-2-2-1-1- Lexicalisation privilégiée vice.....	444
2-2-2-1-2- Lexicalisation privilégiée vertu.....	446
2-2-2-2- Lexicalisations privilégiée et hyponymique.....	447
2-2-2-3- Plusieurs lexicalisations synonymiques.....	453
2-2-2-4- Plusieurs lexicalisations hyponymiques.....	454
2-2-2-4-1- Les lexicalisations hyponymiques du vice.....	455
2-2-2-4-2- Bilan concernant les lexicalisations hyponymiques du vice.....	462
2-2-2-4-3- Les lexicalisations hyponymiques de la vertu.....	466
2-2-2-4-4- Bilan concernant les lexicalisations hyponymiques de la vertu.....	469
2-2-3- La relation d'opposition.....	471
2-2-3-1- Les coordinations d'opposés.....	471
2-2-3-1-1- Opposition sur le plan de la généralité.....	471
2-2-3-1-2- Opposition sur le plan de la spécificité.....	475
2-2-3-1-3- Bilan concernant les relations d'opposition dans les parataxes simples.....	476
2-2-3-2- Enumération de contraires.....	477
3- REPRISE LEXICALE OU SEMANTIQUE.....	479
3-1- Antanaclase.....	479
3-2- Hyperonyme résumptif.....	480
4- PREDICATION.....	482
4-1- Définition hyperonymique.....	482
4-1-1- Définition hyperonymique de corrélats.....	482
4-1-2- Définition hyperonymique implicite.....	483

4-1-3- Définition hyperonymique à rebours	485
4-2- Définition par relation d'opposition.....	486
4-2-1- Inversion de la polarité par la fausseté.....	486
4-2-2- Autre inversion de polarité.....	488
4-2-3- Rapprochement des contraires.....	490
4-3- Caractérisations.....	494
4-3-1- Caractérisation de notions.....	494
4-3-2- Caractérisation de comportements.....	495
4-4- Prédication.....	495
4-5- Bilan des réseaux lexicaux en prédication.....	497
5- BILAN DES RESEAUX LEXICAUX MICROSNTAXIQUES	498
5-1- Les aspects pratiques du protocole.....	498
5-1-1- Les dérivés et les flexions	498
5-1-1-1- Les flexions en nombre	498
5-1-1-2- Les dérivés morphologiques	499
5-1-2- Configurations en microsyntaxe.....	500
5-2- Confrontation des hypothèses aux résultats en microsyntaxe	502
5-2-1- Réseaux lexicaux en microsyntaxe.....	502
5-2-1-1- Spécificité des réseaux lexicaux microsyntaxiques	502
5-2-1-2- Les corrélats dans les réseaux lexicaux microsyntaxiques.....	503
5-2-2- Les relations sémantiques en microsyntaxe	503
5-2-2-1- La relation d'équivalence sémantique.....	503
5-2-2-2- Les autres relations sémantiques.....	505
5-3- Les réseaux lexicaux pour la stylistique et la linguistique textuelle	507
5-3-1- Comparaisons stylistiques entre les auteurs.....	507
5-3-2- Les contraintes génériques de la forme brève	507
5-3-3- La spécificité du discours littéraire.....	508
CHAPITRE 10 : LES RESEAUX LEXICAUX MACROSNTAXIQUES.....	511
1- LES PARATAXES DE PROPOSITIONS	512
1-1- Données préliminaires	513
1-1-1- Définitions des termes.....	513
1-1-2- Statistiques lexicales	514
1-2- Parataxe reposant sur une même lexicalisation	515
1-3- Les relations d'équivalence sémantique approchée	518
1-3-1- Intersection sémantique forte	518
1-3-2- Intersection sémantique intermédiaire	520
1-3-3- Intersection sémantique faible.....	522
1-4- Les relations d'opposition	525
1-4-1- Relations d'opposition entre les deux thèmes	525
1-4-2- Relations d'opposition à l'intérieur d'un même thème	537
2- L'HYPOTAXE.....	539
2-1- Les systèmes comparatifs.....	539
2-1-1- Les systèmes comparatifs gradués.....	539
2-1-2- Les comparaisons en comme.....	544
2-2- Les propositions subordonnées circonstancielles	545
2-2-1- Subordonnées circonstancielles adversatives.....	545
2-2-2- Les subordonnées circonstancielles de temps	549
3- LES REPRISES LEXICALES OU SEMANTIQUES	551
3-1- Polyptotes macrosyntaxiques.....	551
3-1-1- Les polyptotes ou reprises avec dérivés morphologiques.....	551
3-1-2- Les reprises lexicales identiques	555
3-2- Les anaphores	559
3-2-1- Anaphores par hyperonymie	560
3-2-1-1- Les anaphores du vice	560
3-2-1-1-1- Les réseaux lexicaux simples	560

3-2-1-1-2- Les anaphores résomptives.....	562
3-2-1-1-3- Les réseaux lexicaux complexes.....	564
3-2-1-2- Les anaphores de la vertu	566
3-2-1-2-1- Les réseaux lexicaux simples	566
3-2-1-2-2- Les réseaux lexicaux complexes.....	567
3-2-2- Anaphores par équivalence sémantique approchée	568
3-3- Anaphore fidèle.....	571
4- PREDICATIONS	572
4-1- La définition hyperonymique	572
4-1-1- La définition hyperonymique canonique	573
4-1-2- La définition hyperonymique à rebours.....	574
4-2- Définition synonymique	576
4-3- Définition par relation d'opposition.....	577
4-4- Définition par litote.....	577
4-5- Définition par caractérisation	579
4-5-1- Caractérisation de comportements.....	579
4-5-2- Caractérisation d'une notion	579
4-6- Prédication	581
4-7- Exemplification.....	583
4-8- Portrait	583
5- RESEAUX LEXICAUX EN GESTATION	594
6- BILAN DES RESEAUX LEXICAUX MACROSYNTAXIQUES.....	596
6-1- Les aspects pratiques du protocole.....	596
6-1-1- Les lexicalisations : dérivés morphologiques et antonymes	596
6-1-2- Comparaison des configurations macrosyntaxiques entre elles	598
6-1-3- Comparaison des configurations microsyntaxiques et macrosyntaxiques.....	599
6-2- Confrontation des hypothèses aux résultats.....	601
6-2-1- Réseaux lexicaux et corrélats	601
6-2-2- Les relations sémantiques	602
6-3- Les retombées stylistiques et génériques de l'étude des réseaux lexicaux.....	604
6-3-1- Les différences stylistiques	604
6-3-2- Les contraintes génériques	605
CONCLUSION.....	608
Glossaire	614
Index rerum	616
Index nominum.....	620
Références bibliographiques	624
Bibliographie sur la synonymie	647

ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHES LEXICALES

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Affectation	
<ul style="list-style-type: none"> - Désir véhément dont fait paraître trop de marques au dehors. - Se dit aussi de certaine manière de parler ou d'agir qui est particulière à quelqu'un et d'ordinaire vicieuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passion que l'on a pour certaines manières d'agir ou de parler. - Il se dit aussi des manières et des mots que l'on affecte.
Affet(t)é	
Qui parle, ou qui agit en affectant une manière coquette et trop efféminée.	Qui affecte trop de plaire par des manières de parler ou d'agir qui ont un air de coquetterie.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Ambition	
Passion dérèglée qu'on a pour la gloire et pour la fortune. Il y a aussi une honnête, une noble, une louable <i>ambition</i> , qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu.	<ul style="list-style-type: none"> - Désir excessif d'honneur et de grandeur. - Se prend quelquefois en bonne part et on s'en sert pour exprimer un juste désir de faire de grandes actions qui soient dignes d'honneur.
Ambitieux	
Rempli d'un désir dérèglé de gloire, de dignités, de fortune.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de l'ambition. - Il se prend toujours en mauvaise part.
Ambitieuxment	
D'une manière ambitieuse.	Avec ambition.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Arrogance	
<ul style="list-style-type: none"> - Orgueil, superbe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fierté, orgueil, présomption par laquelle on s'attribue un mérite, un droit, une autorité que l'on n'a pas.
Arrogant	
<ul style="list-style-type: none"> - Superbe, fier, insolent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hautain, fier, superbe. - Il est quelques fois substantif.
Arrogamment	
	Avec arrogance.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Avarice	
C'est un des sept péchés capitaux, qui se dit d'un trop grand attachement au bien.	Trop grand attachement aux richesses.

Avare	
Taquin, qui craint la dépense, qui est trop attaché au bien, à ses intérêts.	- Qui est trop attaché aux richesses. - Il est quelquefois substantif.
Avarement	
D'une manière avare.	D'une manière avare.
Avaricieux	
C'est la même chose qu' <i>avare</i> .	- Avare, chiche. - Il est quelquefois substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Avidité	
Désir d'un avide, tant au propre qu'au figuré.	Désir ardent, insatiable.
Avide	
- Goulu, âpre à manger. - Se dit figurément en Morale des passions ardentes qui nous font désirer quelque chose.	Qui désire ardemment quelque chose.
Avidement	
D'une manière avide.	Avec avidité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Bassesse	
- Petitesse, faiblesse. - Se dit figurément de la pusillanimité.	Ne se dit point au propre, et signifie au figuré, Sentiment, inclination action, manières indignes d'un homme d'esprit ou d'un homme de cœur.
Bas	
Se dit figurément en choses morales. Une âme <i>basse</i> , un esprit <i>bas</i> , qui n'ont rien d'élevé, un cœur <i>bas</i> , qui est lâche.	- Il signifie figurément Vil et méprisable. - Il signifie aussi qui est sans courage, et sans générosité.
Bassement	
D'une manière basse.	D'une manière basse. Il n'est d'usage qu'au figuré.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Bonté	
- Attribut de la Divinité, quand on la considère souverainement bonne à cause de sa clémence, de sa miséricorde, de ses grâces. - En Morale Chrétienne, se dit de la vertu, et particulièrement de la charité, de la douceur, des mœurs, de l'inclination à assister son	- L'excellence ou la perfection de quelque chose. - Signifie aussi Inclination à faire du bien, douceur, clémence. - Se dit éminemment de Dieu. - Signifie aussi Courtoisie, faveur. - Et en ce sens on se sert aussi du pluriel.

<p>prochain, de la patience à souffrir les afflictions, les injures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les Princes, se dit particulièrement de leur clémence. - Se dit des actions, et est opposé à <i>malice</i>. - Il signifie aussi, Simplicité, facilité, sottise. - Se dit aussi des simples civilités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il se prend aussi pour Simplicité, et trop grande facilité.
Bon	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui se dit premièrement et éminemment de Dieu. - Se dit à l'égard des créatures spirituelles, de ce qui perfectionne leur nature, et qui acquiert l'estime des hommes. En ce sens il est opposé à <i>méchant</i> et à <i>mauvais</i>. - Se dit aussi des êtres corporels, soit hommes, soit animaux, plantes, minéraux, et même de tout ce qui résulte de l'art. - Bon homme se dit d'un vrai homme de bien, et aussi d'un vieillard qui ne peut faire de mal, d'un homme simple qui ne songe à aucune malice, qui n'entend point de finesse, qui croit de léger. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a eu foi toutes les qualités nécessaires à sa nature. - Se dit aussi des personnes qui excellent en quelque profession. - On appelle un homme de bien. Un bon homme. - On dit aussi d'Un homme, <i>Il a été bon</i>, pour dire qu'Il a fait ou dit quelque conte, soit avec esprit, soit par sottise.
Bonnement	
D'une manière bonne, sincère, naïve.	A la bonne foi, simplement, naïvement.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Bravoure	
Vaillance.	Valeur éclatante.
Brave	
En termes de Guerre, signifie, Intrépide, qui affronte les périls.	<ul style="list-style-type: none"> - Fort vaillant. - En ce sens, il est quelquefois substantif.
Bravement	
D'une manière brave, courageusement, honnêtement.	D'une manière brave, vaillamment.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Calomnie	
Fausse accusation, médisance contre l'honneur ou chose considérable.	Fausse accusation qui blesse l'honneur ou la réputation.
Calomniateur	
Qui accuse faussement quelqu'un.	Qui calomnie.

Calomnieux	
Qui contient des calomnies.	Qui contient en soi une calomnie.
Calomnieusement	
D'une manière calomnieuse.	Avec calomnie.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Chair	
<ul style="list-style-type: none"> - Se dit aussi de la liaison charnelle qui est entre deux personnes. - En Morale signifie la concupiscence charnelle, le péché de paillardise. - Se dit figurément par opposition à ce qui est spirituel, détaché de sens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Au langage de l'Écriture sainte, signifie Concupiscence, partie inférieure opposée à la supérieure. - On appelle le péché de luxure, <i>le péché de la chair</i>.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Charité	
<ul style="list-style-type: none"> - L'un des trois vertus théologiques, et celle qui est principalement recommandée aux chrétiens. Elle consiste à aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. - C'est aussi une vertu morale, qui consiste à secourir son prochain de son bien, de ses conseils et de ses assistances en toutes les nécessités. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'une des trois vertus théologiques. Amour de Dieu et du prochain par rapport à Dieu. - Il signifie aussi plus particulièrement, aumône, assistance qu'on donne aux pauvres.
Charitable	
Qui est prompt à assister, à secourir son prochain, soit par ses aumônes, soit en lui donnant ses autres nécessités.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de la charité pour son prochain. - Il signifie plus particulièrement celui qui fait l'aumône.
Charitablement	
D'une manière charitable.	D'une manière charitable, par charité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Chasteté	
Vertu chrétienne et morale, par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair, et on use modérément des légitimes.	<ul style="list-style-type: none"> - Vertu par laquelle on est chaste. - Il se prend quelquefois pour Une entière abstinence du plaisir de la chair.
Chaste	
Qui n'est point adonné à la paillardise, au péché de la chair.	Qui s'abstient du plaisir de la chair, ou qui n'en use que suivant la loi de Dieu.
Chastement	
D'une manière chaste.	D'une manière chaste.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Colère	
Emotion de l'âme, fougue, impétuosité des animaux, qui les fait agir et s'emporter contre ce qui les offense.	<ul style="list-style-type: none"> - Passion par laquelle l'âme s'emporte contre ce qui la blesse. - Il se dit aussi des animaux. - Qui est sujet à se mettre en colère.
Colérique	
Qui est sujet à la colère, qui a un tempérament qui le porte à la colère	Enclin à la colère. Ce mot n'est bon que dans le dogmatique.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Complaisance	
Déférence aux sentiments et aux volontés d'autrui.	Douceur et facilité d'esprit qui fait qu'on se conforme, qu'on acquiesce aux sentiments, aux volontés d'autrui.
Complaisant	
Civil, courtois, flatteur, qui tâche de plaire et de se conformer aux volontés d'autrui.	Qui a de la complaisance pour les autres.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Concupiscence	
<ul style="list-style-type: none"> - Convoitise, passion déréglée de posséder quelque chose. - On le dit plus particulièrement des passions qui tendent à l'amour déshonnête, que Saint Paul appelle la <i>concupiscence des yeux, de la chair</i>. 	Inclination de la nature corrompue qui nous pousse au mal, et aux plaisirs illicites.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Constance	
<ul style="list-style-type: none"> - Force d'esprit qui entretient toujours l'âme dans une même assise, une même fermeté, quelque ébranlement que souffre le corps par la douleur, l'affliction, la nécessité ou autres causes semblables. - Signifie aussi la fermeté qui fait persévérer dans l'exécution d'un louable dessein qu'on a entrepris. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vertu par laquelle l'âme est affermie contre les choses qui sont capable de l'ébranler, comme font la douleur, l'adversité, les tourments, etc. - On le prend aussi quelquefois pour persévérance.
Constant	
Signifie aussi, Qui a l'esprit ferme et inébranlable, qui poursuite jusqu'à la fin ce qu'il a une fois résolu.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de la constance, de la fermeté. - Il signifie aussi persévérant.

Constamment	
Il signifie aussi, Avec fermeté.	Avec constance, fermeté, persévérance.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Corruption	
<ul style="list-style-type: none"> - Action par laquelle une chose se corrompt, se change, s'altère. - Se dit figurément en choses morales. 	Il se dit figurément de toute dépravation dans les mœurs, et principalement de celle qui regarde la justice, la fidélité, la pudicité.
Corrupteur	
Celui qui corrompt les autres.	Celui qui corrompt l'esprit, les mœurs.
Corrompu	
	Il est aussi substantif, et alors il signifie Un homme débauché et dont les maximes et les mœurs sont corrompues.
Corruptible	
	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet à corruption. - Il signifie figurément Qui peut se laisser corrompre pour faire quelque chose son devoir.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Courage	
<ul style="list-style-type: none"> - Ardeur, vivacité, fureur de l'âme qui fait entreprendre des choses hardies, sans crainte des périls. En ce sens, il se dit des animaux aussi bien que des hommes. - Est aussi une vertu qui élève l'âme, et qui la porte à mépriser les périls, quand il y a des occasions d'exercer sa vaillance, ou à souffrir les douleurs, quand il y a lieu de montrer sa constance et sa fermeté. 	Disposition de l'âme avec laquelle elle se porte à entreprendre ou à repousser, ou à souffrir quelque chose.
Courageux	
Qui a de la hardiesse, de la vivacité, du courage.	Qui a du courage, et de la hardiesse.
Courageusement	
D'une manière courageuse.	Avec courage, hardiesse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Cupidité	
Désir, concupiscence.	- Désir immodéré, convoitise.

	- Il se prend quelquefois absolument pour la concupiscence en général.
Cupide	
Désireux, convoiteux.	Désireux, convoiteux.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Défaut	
Imperfection, vice naturel ou acquis. C'est un grand <i>défaut</i> que l'incivilité. C'est une charité d'excuser les <i>défauts</i> d'autrui.	Imperfection.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Désintéressement	
Dégagement de tout intérêt, de toutes passions.	Détachement de son propre intérêt.
Désintéressé	
On dit qu'un homme est fort <i>désintéressé</i> , quand il n'est sujet à aucun intérêt ni d'argent, ni de passion.	- Il signifie aussi, celui qui n'est touché d'aucune considération de sa propre utilité. - Il se dit encore d'Un homme qui n'est mû d'aucune passion de vengeance, d'affection, de haine.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Dévotion	
- Culte de Dieu avec ardeur et sincérité. La vraie <i>dévotion</i> est la première des vertus. - Signifie aussi un dévouement entier au service de quelqu'un, une grande attache à ses intérêts.	- Piété, attachement au service de Dieu. - Il signifie encore figurément Une entière disposition à la volonté de quelqu'un.
Dévo	
Qui se plaît à servir Dieu, ardent à le prier, et qui est assidu aux Eglises.	Pieux, attaché au service de Dieu.
Dévotement	
D'une manière dévote.	D'une manière dévote.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Droit	
Action de celui qui va droit, qui rend justice.	Equité, justice, rectitude.
Droit	
Se dit figurément en choses spirituelles. Cet homme a l'âme <i>droite</i> , a l'intention <i>droite</i> , pour dire, il est bon et équitable. Il a un esprit	- Signifie figurément Juste, équitable.

<i>droit</i> , pour dire, qu'il a l'esprit juste, qu'il ne s'égare d'un côté ni d'autre.	<ul style="list-style-type: none"> - On dit, qu'<i>Un homme a l'esprit droit, le sens droit</i>, pour dire, qu'Il pense bien sur chaque chose. - Ce qui est juste.
Droitement	
Il se dit aussi, D'une manière juste.	Equitablement.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Duperie	
Tromperie, filouterie.	Tromperie, fourberie.
Dupe	
Qui n'est point défiant, qui est facile à être surpris, à être trompé.	Celui ou celle qui est crédule et facile à tromper.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Emportement	
Mouvement de l'âme qui la fait sortir hors des bornes de la raison.	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement dérégulé, violent, causé par quelque passion. - Pris solitairement signifie ordinairement colère.
Emporté	
On appelle un <i>emporté</i> , un étourdi, un furieux, un débauché, celui qui est dans un grand dérèglement de mœurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Violent, colère, fougueux. - Se prend aussi quelquefois substantivement.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Envie	
Chagrin qu'on a de voir les bonnes qualités ou la prospérité de quelqu'un.	Déplaisir qu'on a du bien d'autrui.
Envieux	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui porte envie. - Signifie aussi, rival, concurrent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui porte envie. - Il est aussi substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Équité	
Justice mitigée et adoucie par la considération des circonstances particulières.	<ul style="list-style-type: none"> - Justice, droiture. - Il signifie aussi quelquefois, la justice considérée, non pas dans la rigueur de la loi, mais dans une modération et un tempérament raisonnable.
Equitable	
<ul style="list-style-type: none"> - Juge doux et sage qui sait tempérer la rigueur des lois par les circonstances particulières du fait. - Se dit aussi de ce qui est conforme à la raison. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de l'équité. - Il signifie aussi des choses qui sont selon la justice et la raison.

Equitablement	
D'une manière équitable.	D'une manière équitable, avec équité et justice.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Espérance	
<ul style="list-style-type: none"> - Vertu théologique par laquelle nous attendons la récompense que Dieu a promise à ses élus, la béatitude éternelle. - Est aussi une prétention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous désirons. - Se dit aussi de la chose sur laquelle elle est fondée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attente d'un bien qu'on désire et qu'on croit pouvoir arriver. - Se prend quelquefois pour la chose en laquelle on espère. - Est aussi une des trois vertus théologiques, par laquelle nous espérons posséder Dieu et obtenir les moyens nécessaires pour cette fin par les mérites de notre seigneur Jésus-Christ.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Excès	
<ul style="list-style-type: none"> - La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre. - Se dit en morale de ce qui passe au-delà des justes bornes et mesures préférées à chaque chose. - En termes de théologie, signifie un relâchement de Morale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce qui excède les bornes de la raison, de la bienséance, ce qui passe les mesures. - Quand excès se dit absolument, il signifie plus particulièrement, Débauche, dérèglement.
Excessif	
Qui est porté dans l'excès.	Ce qui excède, où il y a de l'excès.
Excessivement	
D'une manière excessive.	Avec excès.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Faiblesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de forces, qualité de ce qui est faible. - <i>Faiblesse d'esprit</i>, signifie aussi, Inconstance, imbécillité, facilité de se laisser aller, de croire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Débilité, manque de forces. - Se prend figurément pour Imbécillité, défectuosité dans les choses qui regardent l'esprit, le jugement, le courage, la fermeté.
Faible	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a peu de force. - Se dit figurément, en Morale, de l'esprit, et de ses parties. - Le principal défaut d'une personne ou d'une chose, l'endroit par où on la peut prendre plus aisément. 	<ul style="list-style-type: none"> - Débile, qui manque de force. - Se dit figurément tant des personnes par rapport à l'esprit, que de tout ce qui regarde les facultés de l'âme ; Et alors il reçoit différentes significations selon les différents substantifs auxquels il se joint.

	- Se dit aussi figurément, dans les choses morales, pour signifier, Défectueux, peu considérable dans son genre.
--	--

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Fausseté	
Déguisement de la vérité, altération d'une pièce vraie.	Chose fausse, mensonge, imposture.
Faux	
<ul style="list-style-type: none"> - Contraire à la vérité. - Se dit aussi de tout ce qui a été altéré, changé, contrefait, et qui diminue le prix de quelque chose. - Se dit figurément des simples apparences. <i>Fausse</i> dévotion, <i>faux</i> dévot, hypocrite, la <i>fausse</i> humilité ne met plus en crédit, un <i>faux</i> zèle qui est indiscret, trop ardent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui n'est pas véritable. - Il signifie aussi, Qui est supposé, ou altéré, contre la bonne foi. - Signifie aussi, Qui est feint et contrefait. - Se dit aussi Des choses qui ne sont pas telles qu'elles doivent être dans leur genre. - Se prend aussi pour, Infidèle. - Il signifie aussi, Méchant, malin.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Feinte	
Déguisement, apparence, dissimulation.	Dissimulation, déguisement, artifice par lequel on cache une chose, sous une apparence contraire.
Feint	
Déguisé, apparent, dissimulé.	Qui dit, qui témoigne le contraire de ce qu'il pense, et se joint presque toujours avec <i>dissimulé</i> .

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Fierté	
Qualité de celui qui est fier.	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de celui qui est hautain et altier. - Il se prend aussi en bonne part.
Fier	
Hautain, altier. Un gueux enrichi est toujours fier. Il se prend quelques fois en bonne part : comme, Un courage fier, une beauté fière, une mine haute et fière, il est fier des avantages de sa noblesse, il ne relâche rien de ce qui est dû à sa qualité. Quelques fois on le dit en mauvaise part : comme, C'est un esprit fier, intraitable, il est fier de ses richesses, un regard fier et méprisant pour dire Orgueilleux.	Hautain, altier, audacieux.

Fièremment	
D'une manière fière.	D'une manière fière et altière.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Flatterie	
Louange fausse qu'on donne à quelqu'un en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas ; ou louange excessive d'une médiocre vertu qu'il peut avoir.	Louange fausse donnée dans le dessein de se rendre agréable.
Flatteur	
Celui ou celle qui flattent, soit par des louanges, soit par des complaisances, soit par des caresses corporelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui loue avec excès, pour plaire à celui qu'il loue. - Est aussi substantif et signifie Adulateur, Celui qui cherche à flatter par de fausses louanges, ou par de basses complaisances.
Flatteusement	
	D'une manière flatteuse et caressante.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Foi	
Don de Dieu qui nous fait croire fermement les vérités qu'il a révélées à son Eglise. Foi humaine est la créance qu'on donne aux paroles des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - La première des trois vertus théologiques, celle par laquelle on croit fermement les vérités que Dieu a révélées. - Se prend aussi pour l'assurance donnée de garder sa parole, sa promesse ; pour cette probité, cette régularité qui fait qu'un homme observe exactement ce qu'il a promis.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Force	
<ul style="list-style-type: none"> - Signifie encore Vertu, faculté naturelle de faire quelque chose. - Se dit en Morale d'une des quatre vertus cardinales, qui consiste en une grandeur d'âme et de courage qui donne la constance pour supporter les afflictions, ou l'audace pour entreprendre de grandes choses. 	Grandeur et fermeté de courage.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Fourberie	

Action de fourbe, ou coutume qu'on a de tromper, de déguiser. La <i>fourberie</i> est le vice des lâches, des gens de néant.	Fourbe, tromperie.
Fourbe	
<ul style="list-style-type: none"> - Tromperie, déguisement de la vérité fait avec adresse. - Adjectif et quelquefois substantif. Trompeur avec adresse et dissimulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tromperie. - Trompeur, qui trompe avec finesse, avec adresse. - Il est aussi substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Franchise	
Sincérité tant en ses paroles qu'en ses actions.	Il signifie aussi Sincérité, Candeur.
Franc	
Qui ne déguise rien, qui parle avec sincérité, qui est véritable.	Signifie aussi, Sincère, Candide, Loyal. Qui dit ce qu'il pense.
Franchement	
Signifie la même chose que <i>franc</i> (D'une manière franche, sincère, exempte de charge.)	Il se signifie aussi, Sincèrement, Ingénument.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Générosité	
Grandeur d'âme, de courage, magnanimité, bravoure, libéralité, et toute autre qualité qui fait le généreux.	Magnanimité, grandeur d'âme.
Généreux	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a l'âme grande et noble, et qui préfère l'honneur à tout autre intérêt. - Signifie aussi, Brave, vaillant, courageux. - Signifie aussi Libéral. 	<ul style="list-style-type: none"> - Magnanime, de nature noble. - Quelquefois <i>généreux</i> signifie particulièrement, Vaillant, hardi dans les combats. - Il signifie aussi Libéral.
Généreusement	
D'une manière généreuse.	D'une manière noble et généreuse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Grandeur	
Se dit figurément des choses spirituelles et morales. Il est de la <i>grandeur</i> d'une âme de mépriser les injures.	Il signifie figurément, Excellence, sublimité, dignité.
Grand	

Se dit figurément en choses spirituelles et morales.	Il se dit généralement de toutes les choses, ou physiques ou morales qui en surpassent d'autres dans le même genre.
--	---

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Hauteur	
<ul style="list-style-type: none"> - Se dit encore figurément en Morale. Une grande hauteur d'âme, de courage, etc. - Se dit aussi de l'autorité que l'on a sur quelqu'un, du traitement injurieux qu'on lui fait, soit en paroles et menaces, soit en violences effectives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il signifie aussi Fierté, fermeté. - Il signifie encore, Orgueil, avantage qu'on prend, autorité qu'on se donne sur les autres.
Hautain	
Impérieux, orgueilleux.	Fier, orgueilleux.
Hautainement	
D'une manière hautaine.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Honnêteté	
Pureté de mœurs. (l' <i>honnêteté</i> des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenue, l' <i>honnêteté</i> des hommes, est une manière d'agir juste, sincère, courtoise, obligeante, civile.)	<ul style="list-style-type: none"> - Bienséance. - Il signifie aussi Civilité. - Il signifie encore, Manière d'agir obligeante et officieuse.
Honnête	
<ul style="list-style-type: none"> - Ce qui mérite de l'estime, de la louange, à cause qu'il est raisonnable, selon les bonnes mœurs. - On le dit premièrement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui sait vivre. - Honnête femme, se dit particulièrement de celle qui est chaste, prude et modeste, qui ne donne aucune occasion de parler d'elle, ni même de la soupçonner. - Se dit aussi de ce qui n'en a que la mine, l'apparence, l'habit. - Se dit quelquefois abusivement des vices. - Se dit aussi de celui qui fait simplement des civilités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vertueux, conforme à l'honneur et à la vertu. - En ce sens on s'en sert quelquefois substantivement. - Signifie aussi convenable à la raison, bienséant à la condition, à la profession et à l'âge des personnes. - Signifie aussi Civil, courtois, poli. - Quelquefois on appelle aussi, <i>Honnête homme</i>, Un homme en qui on ne considère alors que les qualités agréables, et les manières du monde. Et en ce sens, <i>Honnête homme</i>, ne veut dire autre chose que galant homme, homme de bonne conversation, de bonne compagnie.
Honnêtement	

D'une manière honnête.	D'une manière honnête.
------------------------	------------------------

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Honneur	
<ul style="list-style-type: none"> - Témoignage d'estime, ou de soumission qu'on rend à quelqu'un par ses paroles, ou par ses actions ; gloire, marque extérieure qu'on a pour la dignité ou le mérite de quelqu'un. - Se dit en général de l'estime qui est due à la vertu, et au mérite de la gloire, et de la réputation. - Se prend aussi pour la vertu, et la probité même ; l'exactitude à tenir sa parole. - S'applique plus particulièrement à deux sortes de vertus : à la vaillance pour les hommes, et à la chasteté pour les femmes. - Se dit aussi de la chose qui honore, qui donne de la gloire. - Signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respects, et les soumissions des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Marque extérieure par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité, ou le mérite de quelqu'un. - Signifie encore Vertu, probité. - En parlant des femmes, Honneur, signifie, Pudicité, chasteté. - Se prend aussi, Pour la gloire qui suit la vertu et pour la réputation et l'estime du monde. - Se prend aussi pour Dignité, Charges ; mais en ce sens il n'a d'usage qu'au pluriel.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Humanité	
<p>Signifie en Morale, Douceur, bonté, honnêteté, tendresse, tel qu'il convient d'avoir pour son semblable. L'humilité, l'affabilité, la courtoisie, l'urbanité sont des espèces d'<i>humanité</i>.</p>	<p>Signifie aussi, Douceur, honnêteté, bonté, sensibilité pour les malheurs d'autrui.</p>
Humain	
<p>Signifie aussi Doux, pitoyable, secourable, qui a de bons sentiments, convenables à l'humanité.</p>	<p>Signifie aussi Doux, affable, secourable, pitoyable, débonnaire.</p>

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Humilité	
<ul style="list-style-type: none"> - Vertu contraire à l'orgueil et à la superbe, qui nous porte à la soumission, à l'abaissement devant nos supérieurs, devant ceux ç qui nous voulons faire honneur, témoigner du respect. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vertu par laquelle un chrétien conçoit de bas sentiments de soi-même, et s'abaisse devant Dieu, et devant les hommes. - On se sert aussi quelquefois du mot d'<i>humilité</i> dans le sens de

- Parmi les chrétiens, se dit d'une vertu intérieure qui leur donne un anéantissement d'eux-mêmes devant les grandeurs de Dieu, qui les fait aimer et souffrir les injures, les affronts, les persécutions pour l'amour de Dieu.	déférence, de soumission, d'abaissement.
Humble	
- Qui a de la soumission, du respect, qui est sans orgueil, sans fierté. - Se dit aussi parmi les chrétiens, de cette soumission intérieure que fait le cœur par l'anéantissement et le mépris de soi-même.	- Soumis, respectueux. Il se dit par opposition à superbe, orgueilleux. - Se dit plus particulièrement celui qui a cette vertu chrétienne, laquelle lui donne des sentiments de sa bassesse, de son néant.
Humblement	
D'une manière humble et soumise.	Avec soumission, avec modestie, avec grande respect. Il signifie aussi avec humilité chrétienne.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Hypocrisie	
Déguisement en manière de dévotion ou de vertu.	Piété feinte, dévotion feinte, probité feinte.
Hypocrite	
Qui contrefait le dévot, l'homme de bien, et qui ne l'est pas.	Faux dévot, qui affecte des apparences de piété, de probité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Immodération	
Immodéré	
Qui est au-delà de toute mesure et modération.	Excessif, violent.
Immodérément	
D'une manière immodérée, excessive.	Avec excès et violence.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Impiété	
Action d'un homme impie.	Mépris pour toutes les choses de la religion.
Impie	
Libertin qui se moque de Dieu, qui le blasphème, qui profane les choses sacrées.	Qui n'a point de piété, qui a du mépris pour les choses de la Religion.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Imprudence	
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de précaution, de délibération, de prévoir les conséquences de quelque chose. - Signifie aussi, Inadvertance, et est opposée à <i>malice</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Défaut de prudence. - Il signifie aussi Action contraire à la prudence.
Imprudent	
Qui n'apporte pas les précautions nécessaires pour examiner l'événement, les conséquences des choses.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui manque de prudence. - Il se dit aussi de la mauvaise conduite dans les affaires de la vie.
Imprudemment	
D'une manière inconsidérée, étourdie.	Avec imprudence.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Inconstance	
Manque de fermeté, de durée, de résolution. <i>L'inconstance</i> est un vice de l'âme qui le fait changer quelquefois en pis, quelquefois en mieux.	
Inconstant	
Qui n'a point de fermeté, de constance.	Volage, qui est sujet à changer.
Inconstamment	
D'une manière inconstante.	Avec inconstance et légèreté.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Iniquité	
<ul style="list-style-type: none"> - Ce qui est contraire et opposé à l'équité. - En termes de l'écriture, se dit de toutes sortes de crimes, de péchés, de méchancetés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Injustice. - On s'en sert aussi plus généralement pour signifier Le péché, la corruption de la nature et des mœurs, le débordement des vices.
Inique	
Celui qui n'a point de justice, d'équité.	Injuste, méchant, qui n'a point d'équité.
Iniquement	
D'une manière injuste.	Injustement, contre l'équité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Injustice	
Ce qui est fait contre les lois du pays, ou contre l'équité naturelle.	Habitude ou action contre la justice.
Injuste	

Qui pèche contre le droit et les lois.	Qui est contre la justice. Il se dit des hommes et des choses.
Injustement	
D'une manière injuste.	D'une manière injuste.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Intempérance	
Vice qui détruit la sobriété, la chasteté, la modération. L' <i>intempérance</i> du vin et des femmes nuisent à la santé. Cet indiscret a une grande <i>intempérance</i> de langue, il ne saurait garder un secret. Il y a aussi de l' <i>intempérance</i> dans les études et les autres actions où on se fatigue assez pour en être incommodé.	- Vice opposé à la Tempérance. - On dit figurément <i>Intempérance de langue</i> , pour dire, Trop grande liberté de parler. Et on dit, qu' <i>Il y a de l'intempérance à trop étudier</i> , à <i>vouloir trop savoir</i> , pour dire, qu'Il peut y avoir un excès vicieux même dans ces sortes de choses.
Intempérant	
	- Qui a de l'intempérance. - Il est aussi substantif.
Intempéramment	
Sans bornes, sans mesure, sans retenue.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Intérêt	
Se dit quelquefois en Morale, Passion.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Jalousie	
Passion de l'âme qui naît de l'envie qu'on a de la gloire du bonheur d'autrui, ou de l'amour propre, qui nous fait craindre de perdre ce que nous possédons, ou ce que nous désirons de posséder. Il se dit surtout de l'amitié, et encore de plus de l'amour.	Passion de la personne jalouse.
Jaloux	
- Envieux, concurrent. Il se dit premièrement à l'égard de l'ambition. - Se dit particulièrement en matière d'amour, de celui qui craint un rival qui partage le cœur de sa femme, ou de sa maîtresse. - Se dit aussi à l'égard de quelques autres passions et de ceux qui	Qui craint que quelque concurrent ne lui ravisse un bien qu'il possède, ou auquel il aspire. Il se dit principalement du mari ou de la femme ; de l'amant et de l'amante.

possèdent une chose qu'ils craignent de perdre.	
---	--

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Justice	
L'une des quatre vertus cardinales, qui se définit en droit, volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui lui appartient.	Vertu morale, qui rend à chacun ce qui lui appartient.
Juste	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui est sans péché, innocent. - Signifie aussi, qui est selon les lois et l'équité naturelle. - Se dit figurément en choses spirituelles et morales. 	Qui est conforme au droit, à la raison et à l'équité.
Justement	
D'une manière juste, équitable, précise.	Avec justice.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Libéralité	
<ul style="list-style-type: none"> - Vertu morale qui tient le milieu entre la prodigalité, et l'avarice ; vertu de celui qui fait donner quand il faut et sans intérêt. La magnificence, l'aumône, l'hospitalité, sont des espèces de <i>libéralité</i>. - Se dit quelquefois de la chose donnée. 	Vertu par laquelle on est libéral.
Libéral	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui donne avec raison et jugement, en sorte qu'il ne soit ni prodigue, ni avare. - Se dit figurément en choses Morales. 	Qui aime à donner, qui se plaît à donner.
Libérement	
D'une manière libérale.	Avec libéralité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Libertinage	
Vie ou conduite libertine. Le <i>libertinage</i> des femmes est grand dans ce siècle, pour dire, leur coquetterie.	<ul style="list-style-type: none"> - L'état de la personne qui témoigne peu de respect pour les choses de la Religion. - Il se prend quelque fois pour Débauche et mauvaise conduite.
Libertin	

<ul style="list-style-type: none"> - Qui ne veut pas s'assujettir aux lois, aux règles de bien vivre, à la discipline d'un Monastère. - Se dit aussi à l'égard de la Religion, de ceux qui n'ont pas assez de vénération pour les mystères, d'obéissance à ses commandements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il se dit aussi dans le substantif. <i>C'est un libertin.</i> - Il signifie aussi, Licencieux dans les choses de la Religion, soit en faisant profession de ne pas croire ce qu'il faut croire, soit en condamnant les coutumes pieuses, ou n'observant pas les commandements de Dieu, de l'Eglise, de ses supérieurs. Et en ce sens, il ne s'emploie guère qu'au substantif.
---	--

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Magnanimité	
Grande, élévation d'âme et de courage.	Vertu de celui qui est magnanime.
Magnanime	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a une grandeur d'âme et de courage, qui l'élève au-dessus du commun des hommes. - On le fait aussi substantif. 	Qui a l'âme grande et élevée.
Magnaniment	
D'une manière magnanime.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Malhonnêteté	
Action malhonnête.	Incivilité, manque de bienséance.
Malhonnête	
Ce qui n'est pas dans les règles de la bienséance, de la vertu, de la civilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Ce qui est simplement contre la bienséance et non pas contre la pureté. - Il signifie aussi ce qui est contre la civilité. <i>Cet homme est malhonnête, c'est-à-dire incivil, peu officieux.</i> - <i>Malhonnête homme, c'est l'opposé d'honnête homme.</i>
Malhonnêtement	
D'une manière malhonnête.	D'une manière malhonnête.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Malice	
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité qui se trouve en quelque chose morale. La <i>malice</i> du péché, son énormité dépend des circonstances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méchanceté, inclination à nuire, à mal faire. - En termes de théologie, <i>La malice du péché</i> C'est la malignité, la nature maligne du péché.

- Se dit aussi de l'inclination qu'on a à faire mal et des actions qui sont nuisibles à quelqu'un.	
Malicieux	
Qui est plein de malice. On le dit surtout des enfants.	Qui a de la malice.
Malicieusement	
D'une manière malicieusement.	Avec malice.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Malignité	
Mauvaise qualité de quelque chose qui cause du mal.	Qualité de ce qui est malin. Il se dit dans tous les sens de malin.
Malin	
<ul style="list-style-type: none"> - Enclin à faire du mal. Il se dit par excellence du Diable qui est <i>malin</i> par nature. - Se dit aussi des hommes de mauvais naturels. - Se dit aussi des passions et des mouvements du cœur. 	Malfaisant. Qui prend plaisir à faire du mal, à dire du mal.
Malignement	
D'une manière maligne.	Avec malignité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Méchanceté	
Scélératesse, malignité.	<ul style="list-style-type: none"> - Iniquité, malignité, malice. - Il signifie aussi, action méchante.
Méchant	
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise, qui est dépourvu de bonnes qualités, qui ne mérite aucune estime. Ce mot se joint à presque tous les substantifs de la langue pour marquer leurs défauts. - En morale, on le dit de ce qui est contre la raison, les lois, les bonnes mœurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais, qui n'est pas bon, qui ne vaut rien dans son genre. - Il signifie encore, qui est contraire à la probité, à la justice. - Il est quelquefois substantif et signifie Un homme de mauvaise vie, de mauvaises mœurs. - Il signifie aussi Un homme altier, haut à la main, qui s'emporte en menaces.
Méchamment	
Avec un mauvais dessein, par méchanceté.	Avec méchanceté.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Médisance	
Discours contre l'honneur de quelqu'un, qui découvre ses défauts.	Détraction contre l'honneur, discours au désavantage de quelqu'un.

Médisant	
(adjectif et quelquefois substantif) Celui qui médit.	- Qui médit. - Il est quelquefois substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Mensonge	
Menterie concertée et étudiée, chose fausse et inventée, qui l'on veut faire passer pour vraie.	- Menterie. - Il signifie figurément erreur, vanité, illusion.
Mensonger	
Vieux mit qui signifiait autrefois <i>trompeur</i> .	Faux, trompeur.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Miséricorde	
- Grâce, pardon qu'un supérieur, un juge accorde à un criminel. - Signifie aussi compassion, charité qu'on a envers le prochain pour soulager ses misères.	- Vertu qui porte à soulager les misères d'autrui. - Il signifie aussi, la grâce, le pardon qu'on accorde à ceux qu'on pourrait punir. - Il signifie aussi pitié, compassion.
Miséricordieux	
Qui use de grâce et miséricorde.	Qui a la miséricorde, qui est enclin à faire miséricorde.
Miséricordieusement	
D'une manière miséricordieuse.	Avec miséricorde.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Modération	
- Tempérament, adoucissement. - Se dit figurément en choses morales. La <i>modération</i> est une vertu qui règle toutes les passions.	- Vertu qui retranche toute sorte d'excès. - Signifie aussi, Retranchement, diminution de quelque chose d'excessif.
Modéré	
	- Il est aussi adjectif et signifie, Qui est sage et retenu, qui n'est point emporté. - On le dit aussi des choses.
Modérer	
- Rendre moins violent. - Se dit aussi en choses morales.	
Modérément	
Avec modération.	Avec modération.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Modestie	

Pudeur, retenue	<ul style="list-style-type: none"> - Vertu de celui qui est modeste, modération, retenue dans les sentiments, dans tout ce qui paraît au dehors. - Il se prend aussi quelquefois pour Pudeur.
Modeste	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de la modération, de la sagesse et de la pudeur. - Se dit aussi à l'égard des choses inanimées, et qui sont hors de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui est modéré et retenu dans ses sentiments et dans ce qui paraît au dehors. - On dit quelquefois d'Une femme et d'une fille qu'<i>Elle est modeste</i>, pour dire, qu'Elle a de la pudeur. - On dit aussi, <i>Avoir des sentiments modestes de soi-même, une opinion modeste de soi-même</i>, pour dire, Ne pas présumer de soi-même. - Se dit aussi de certaines choses extérieures par lesquelles on juge qu'un homme est modeste.
Modestement	
D'une manière modeste.	Avec modestie.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Oisiveté	
Fainéantise, fuite du travail, de l'occupation.	Etat de celui qui est oisif.
Oisif	
Qui ne s'occupe de rien, qui est inutile.	Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation.
Oisivement	
D'une manière oisive et fainéante.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Orgueil	
<ul style="list-style-type: none"> - Fierté, arrogance, vanité ; faste, ostentation, sottise gloire, présomption. Ce sont là autant de différents genres d'orgueil. - Se prend aussi quelques fois en bonne part et signifie, fierté, grandeur d'âme ; mais c'est seulement lorsqu'il est accompagné de quelque épithète qui en relève la signification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vanité, présomption, opinion trop avantageuse de soi-même, par laquelle on se préfère aux autres. - Se prend aussi quelques fois en bonne part, comme en cette phrase. <i>Un noble orgueil</i>, pour dire Un sentiment noble et élevé, qui fait qu'on ne voudrait faire aucune bassesse.
Orgueilleux	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de l'orgueil ; qui est vain, altier, fier, superbe. Une beauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de l'orgueil

fière et orgueilleuse. Un fat sottement orgueilleux.	
- Se prend aussi quelque fois substantivement. C'est un orgueilleux. C'est une orgueilleuse.	
Orgueilleusement	
Fièrement, de manière orgueilleuse.	D'une manière orgueilleuse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Paresse	
<ul style="list-style-type: none"> - C'est un des sept péchés capitaux, qui est la cause des péchés d'omission que commet un chrétien. - Est aussi un vice moral, une nonchalance, une fainéantise, une délicatesse qui empêche de faire son devoir, ou de vaquer à ses affaires. 	Fainéantise, nonchalance, négligence des choses qui sont de devoir, d'obligation.
Paresseux	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui a le vice de la paresse. On le dit proprement de ceux qui se lèvent tard. - Se dit aussi de celui qui ne fait pas son devoir, sa besogne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de la paresse. - Il est aussi substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Passion	
<ul style="list-style-type: none"> - En Morale, se dit des mouvements, et des différentes agitations de l'âme selon les divers objets qui se présentent aux sens. - Se dit aussi de tout désir violent, du penchant, de l'inclination, de l'affection qu'on a pour quelque chose. - Les Philosophes ne s'accordent pas sur le nombre de <i>passions</i>. Les <i>passions</i> de l'appétit concupiscible, sont la volupté et la douleur, la cupidité et la fuite, l'amour et la haine. Celles de l'appétit irascible sont la colère, l'audace, la crainte, l'espérance et le désespoir. C'est ainsi qu'on les divise communément. 	Mouvement de l'âme excité dans la partie concupiscible, ou dans la partie irascible.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
-----------	--------------------

Patience	
<ul style="list-style-type: none"> - Vertu, fermeté, constance qui fait souffrir la douleur, l'adversité sans se plaindre, sans murmurer. - Signifie aussi Repos. - Signifie encore Attente. 	Vertu par laquelle on souffre les adversités, les douleurs, les injures, les incommodités, etc. avec modération, et sans murmurer.
Patient	
Qui est constant, endurant, qui ne se plaint point dans la douleur.	Qui souffre les adversités, les injures, les mauvais traitements, etc. avec modération.
Patiemment	
Avec fermeté, avec constance, sans se plaindre.	Avec patience.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Péché	
<ul style="list-style-type: none"> - Contravention aux commandements de Dieu et de l'Eglise. - On appelle le <i>gros péché</i>, l'adultère, la paillardise, le <i>péché de la chair</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transgression de la loi divine. - Se dit aussi de toutes les fautes légères qui regardent le commencement de la vie civile.
Pécheur	
Qui fait un péché.	Qui pêche, qui est dans l'habitude du péché.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Perfidie	
Manque de foi, de parole, trahison.	Déloyauté, manquement de foi.
Perfide	
Qui manque de foi, qui trahit, qui manque à sa parole.	<ul style="list-style-type: none"> - Traître, déloyal, qui manque à la foi, à la parole. - Il se dit aussi des choses. - Il est aussi substantif.
Perfidement	
	Avec perfidie.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Persévérance	
Vertu chrétienne qui donne la force de se maintenir dans la voie du salut, dans la foi, dans la charité, dans l'observation d'une règle monastique.	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de celui qui persévère. - Quand il s'emploie absolument, il signifie toujours Fermeté et constance dans le bien : et alors c'est une vertu morale et chrétienne. <i>La vertu de persévérance.</i>
Persévérant	

Constant à faire le bien, à soutenir la vérité.	Qui persévère.
---	----------------

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Piété	
<ul style="list-style-type: none"> - Vertu morale qui nous fait avoir de l'affection et du respect envers Dieu et les choses saintes. - Se dit aussi du respect qu'on a pour ses père et mère, des assistances qu'on leur donne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion. - Il signifie aussi, l'amour qu'on doit avoir pour sa patrie, pour ses parents.
Pieux	
Qui a de la piété, qui est dévot.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a beaucoup d'amour et de respect pour les choses de la religion. - Il se dit aussi des choses qui partent d'un esprit touché des sentiments de la religion.
Pieuse	
D'une manière pieuse.	D'une manière pieuse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Présomption	
<ul style="list-style-type: none"> - Orgueil ; trop bonne opinion qu'on a de soi-même, et qui fait traiter les autres avec mépris. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il signifie aussi Vanité, arrogance, excessive opinion de soi-même.
Présomptueux	
<ul style="list-style-type: none"> - Vain, orgueilleux. Il se dit des personnes et quelques fois des choses. - Se prend aussi quelque fois substantivement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vain, arrogant, orgueilleux, qui présume trop de soi. - Il se dit aussi des choses.
Présomptueusement	
D'une manière présomptueuse.	Avec présomption, d'une manière présomptueuse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Prodigalité	
Profusion vaine ; vice opposé à l'avarice, qui donne, qui dépense avec excès, sans connaissance, et sans raison.	Profusion, vice par lequel on est prodigue.
Prodigue	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui dépense son bien imprudemment, et sans raison. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui dissipe son bien en folles et excessives dépenses. - Est quelquefois substantif.

- On le dit aussi de celui qui donne abondamment des choses qui coûtent peu.	
- Ce mot se prend quelquefois en riant. Vous être un <i>prodigue</i> . Et même quelquefois en bonne part, pour dire, extrêmement libéral.	
Prodigalement	
Avec abondance.	Avec prodigalité.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Pudeur	
- Honnêteté, retenue, honte naturelle qu'on a de faire quelque chose de déshonnête, ou de mauvais, et qui se témoigne par une rougeur qui monte au visage.	Honnête honte, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser l'honnêteté et la modestie.
- Se prend aussi pour, Modestie.	
Pudique	
Chaste, et honnête.	Chaste et modeste dans les mœurs, dans les actions et dans les discours.
Pudibond	
Qui est modeste, et qui rougit pour le moindre sujet. Ce mot est burlesque et ironique, et ne se dit que des niais, à qui on veut reprocher une sottise honte.	
Pudicité	
Chasteté, pureté, vertu qui fait abstenir des plaisirs illicites.	Chasteté et modestie dans les mœurs, dans les actions et dans les discours.
Pudiquement	
	D'une manière pudique.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Probité	
Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autrui.	Intégrité de vie, de mœurs ; vertu qui fait, qui constitue l'homme de bien.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Prudence	
C'est la première des vertus cardinales, qui enseigne à bien conduire sa vie et ses mœurs, ses discours et ses actions suivant la droite raison.	- Vertu par laquelle on discerne ce qu'il faut suivre et ce qu'il faut éviter dans la conduite de la vie. - Dans le style de l'Écriture sainte, on appelle <i>Prudence charnelle</i> , <i>prudence de la chair</i> , l'habileté dans la conduite, lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde,

	et qu'elle n'a point de rapport à celles du Ciel.
Prudent	
Qui agit avec prudence, délibération et conseil.	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a de la prudence, qui est doué de prudence. - Il se dit aussi de la conduite dans les affaires du monde et des choses qui y ont rapport.
Prudemment	
Avec prudence et circonspection.	Avec prudence.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Pruderie	
Qualité ou vertu de prude.	Affectation de paraître prude. Circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder l'honnêteté et la bienséance.
Prude	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui est sage et modeste. - Se prend aussi très souvent dans un mauvais sens, et se dit de ces fausses vertueuses qui cachent leurs intrigues sous des dehors sévères, ou qui se jettent dans la dévotion quand le monde les abandonne, ou qu'elles ne sont plus bonnes qu'à se repentir. 	Sage, réglé et circonspect dans ses mœurs, dans ses paroles, dans sa conduite.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Qualité	
Se dit aussi figurément en choses spirituelles et morales. Son esprit a beaucoup de bonnes <i>qualités</i> , il est vif, il est doux, il est ferme, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Accident par lequel une personne, une chose est dite être telle ou telle. - Il signifie plus particulièrement, Inclination, habitude.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Retenue	
<ul style="list-style-type: none"> - Sagesse, modestie, circonspection, prudence, discrétion en ses paroles, en ses jugements, en ses actions. - Se dit aussi pour, Manière de vivre réglée, ordre, discipline. 	Modération, discrétion, modestie
Retenu	
	Il est aussi adjectif et signifie, Circonspect, sage et modéré.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
------------------	---------------------------

Sagesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Pleine connaissance, parfait discernement des choses. - Se dit aussi par participation des hommes et des connaissances qu'ils peuvent acquérir dans la physique et dans la morale. - Signifie quelquefois, jugement, prudence conduite. - A l'égard des femmes et des enfants signifie, modestie, pudeur, retenue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie. Connaissance des choses, soit naturelle, soit acquise. - Il signifie aussi modération, retenue. - Signifie encore modestie, pudeur, chasteté et il se dit plus ordinairement des filles et des femmes. - Se prend aussi quelquefois pour la connaissance des choses divines et humaines.
Sage	
<p>Se dit aussi de plusieurs bonnes qualités par relation aux personnes. Si c'est un vieillard, <i>sage</i> signifie prudent, qui agit avec circonspection, qui donne de <i>sages</i> conseils et prudents. Si c'est un enfant, il signifie modeste, posé, bien instruit. Si c'est une femme, il signifie chaste et honnête.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prudent, circonspect, judicieux, avisé. - Il signifie aussi modéré, retenu, qui est maître de ses passions, réglé dans ses mœurs, dans sa conduite. - Quand on parle d'une fille, d'une femme, signifie modeste, chaste, pudique. - Se dit aussi des actions, des paroles, etc. - Se prend aussi substantivement.
Sagement	
D'une manière sage et prudente.	D'une manière sage, avisée, prudente.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Sincérité	
Qualité de ce qui est sincère.	Candeur franchise, qualité de ce qui est sincère.
Sincère	
Qui est franc, qui parle à cœur ouvert, sans feinte ni dissimulation.	Véritable, franc, qui est sans artifice, sans déguisement.
Sincèrement	
D'une manière sincère.	D'une manière sincère.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Sobriété	
<ul style="list-style-type: none"> - Tempérance ; modération ; vertu par laquelle on s'abstient de boire et de manger au-delà du nécessaire ; vivre dans une grande <i>sobriété</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tempérance dans le boire et dans le manger. - On dit figurément, qu'<i>Il faut être sage avec sobriété</i>, pour dire, qu'il faut garder une certaine modération, même dans les

- S'emploie aussi figurément, et signifie, Discrétion, sagesse, modération	meilleures choses, de peur de les outrer.
Sobre	
- Tempérant : qui boit, et mange modérément, médiocrement, qui ne fait point d'excès. - Se dit aussi par extension des gens discrets qui parlent peu, et fort à propos ; en style concis.	- Tempérant en son boire et son manger, qui boit et mange peu. Il est opposé à Gourmand et à Ivrogne. - On dit, d'Un repas où il y a peu à boire et à manger, que <i>C'est un repas sobre et frugal.</i> - On dit figurément qu' <i>Un homme est sobre en paroles, sobre à parler</i> , pour dire, qu'Il parle peu, et avec retenue.
Sobrement	
D'une manière sobre, avec tempérance, avec modération.	- D'une manière sobre. - On dit figurément, <i>Parler sobrement</i> , pour dire, Parler peu et avec circonspection, avec retenue. - On dit aussi figurément, qu' <i>Il faut user sobrement de quelque chose</i> , pour dire, En user avec discrétion, avec retenue.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Suffisance	
- Se dit aussi en choses morales de la capacité, de la science, du mérite d'une personne. - Se dit aussi en mauvaise part, d'une grande présomption fondée sur un faux mérite, sur une trop bonne opinion qu'on a de soi-même.	Il signifie encore, Vanité, présomption.
Suffisant	
Se dit aussi en bonne, ou en mauvaise part, ou du grand mérite, ou d'une sottise présomption.	- Signifie aussi, Orgueilleux, présomptueux. - Il se prend aussi substantivement.
Suffisamment	
Se dit aussi Orgueilleusement.	Arrogamment, insolemment.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Superbe	
Orgueil, vaine gloire, présomption, arrogance.	- Orgueil, vaine gloire, présomption, arrogance. - Il n'a guère d'usage que dans les matières de dévotion.

Superbe	
Vain, fier, orgueilleux, qui a de la présomption et une trop bonne opinion de lui-même.	Orgueilleux, arrogant, qui s'estime trop, qui présume trop de lui.
Superbement	
D'une manière superbe ou magnifique.	Orgueilleusement, arrogamment, d'une manière superbe.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Tempérance	
Vertu qui règle, et qui bride nos appétits sensuels, et particulièrement ceux qui nous portent au vin, et aux femmes.	Vertu morale, qui règle, qui modère les passions et les appétits.
Tempérant	
Qui a la vertu de tempérance.	Qui a la vertu de Tempérance.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Tromperie	
Dol, fraude, déception.	Fraude
Trompeur	
Qui trompe, qui impose, qui abuse.	- Qui trompe. - Il est aussi substantif.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Vaillance	
Force, fermeté de courage, valeur, hardiesse.	Valeur, courage.
Vaillant	
Courageux, brave, hardi.	Valeureux, courageux.
Vaillamment	
D'une manière courageuse et hardie.	Avec valeur.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Valeur	
Signifie aussi Hardiesse, bravoure, courage, ardeur belliqueuse ; qualité guerrière. C'est une fermeté d'âme qui fait regarder les périls de la guerre de sang froid.	Bravoure, vaillance, vertu qui consiste à combattre courageusement, soit en attaquant, soit en se défendant.
Valeureux	
Qui a du courage, de la valeur. Il n'a guère d'usage qu'en poésie.	- Qui a beaucoup de valeur, beaucoup de cœur. - Il n'a plus d'usage qu'en poésie.
Valeureusement	
D'une manière courageuse.	Avec valeur.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Vanité	
<ul style="list-style-type: none"> - Est aussi un sentiment d'orgueil, un amour excessif de louanges ; une trop bonne opinion de soi-même. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inutilité, peu de solidité. - Il signifie aussi, Orgueil, présomption.
Vain	
<ul style="list-style-type: none"> - Qui n'a point de solidité, de principes certains et assurés. - Se dit aussi de ce qui n'a que l'apparence ; qui trompe les yeux ; qui est chimérique, inutile et frivole ; mondain, fastueux. - En Morale signifie, Glorieux, superbe ; qui a bonne opinion de lui-même. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inutile, Qui ne produit rien. - Il signifie aussi frivole, chimérique, qui n'a aucun fondement solide et raisonnable. - Il signifie aussi Orgueilleux, superbe et alors il ne se dit guère que des personnes.
Vainement	
En vain, inutilement.	

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Vertu	
<ul style="list-style-type: none"> - Signifie encore, force, vigueur, tant du corps que de l'âme. - Se dit figurément en choses morales, de la disposition de l'âme, ou habitude à faire le bien, à suivre ce qu'enseignent la loi et la raison. Les <i>vertus</i> théologiques, chrétiennes et surnaturelles, la foi, l'espérance, la charité. Les <i>vertus</i> cardinales ou payennes, la prudence, la justice, la force la tempérance. 	Signifie aussi une habitude de l'âme, qui la porte à faire le bien et à fuir le mal
Vertueux	
Se dit figurément de ceux qui ont des vertus, soit intellectuelles, soit morales, qui sont prudents, continents, justes, etc.	Qui a de la vertu morale, ou chrétienne.
Vertueusement	
D'une manière vertueuse.	D'une manière vertueuse.

FURETIERE	ACADEMIE FRANÇAISE
Vice	
<ul style="list-style-type: none"> - Imperfection du corps ou de l'âme, naturel ou acquis. - Se dit aussi en morale des mauvaises habitudes qu'on a 	<ul style="list-style-type: none"> - Défaut, imperfection, faute. - Signifie aussi dans l'homme, une habitude de l'âme qui porte au mal

contractées, en faisant des choses qui sont contre la raison, les lois et les coutumes du pays.	et en ce sens il est opposé à la vertu. - Il signifie plus étroitement l'impureté.
Vicieux	
- Qui a quelque défaut ou imperfection naturelle, ou acquise. - Se dit en morale des hommes qui sont sujets à quelques vices	- Qui a quelque défaut. - Il signifie aussi qui a quelque habitude portant au mal et particulièrement l'impureté.
Vicieusement	
D'une manière vicieuse.	

ANNEXE 2 : THÉSAURUS MORPHOLOGIQUE

```

<thesaurus>
  <entry>
    <term>affectation</term>
    <synonym>
      <term>affeté</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>affetée</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>affetés</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>affetées</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>ambition</term>
    <synonym>
      <term>ambitions</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>ambitieux</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>ambitieuse</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>ambitieuses</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>ambitieuusement</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>amour-propre</term>
  </entry>
  <entry>
    <term>arrogance</term>
    <synonym>

```

```

    <term>arrogant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>avarice</term>
    <synonym>
        <term>avare</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avares</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avarement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avaricieux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avaricieuse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>avaricieuses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>avidité</term>
    <synonym>
        <term>avide</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>avides</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>avidement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>bassesse</term>
    <synonym>
        <term>bas</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>basse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>basses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>bassesses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>bassesement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>bonté</term>
    <synonym>
        <term>bontés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>bravoure</term>
    <synonym>
        <term>brave</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>braves</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>bravement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>calomnie</term>
  <synonym>
    <term>calomnies</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomniateur</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomniateurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomniatrice</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomniatrices</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomnieux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomnieuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomnieuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>calomnieusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>chair</term>
</entry>
<entry>
  <term>charité</term>
  <synonym>
    <term>charitable</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitables</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitablement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>chasteté</term>
    <synonym>
        <term>chaste</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>chastes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>chastement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>colère</term>
    <synonym>
        <term>colères</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>colérique</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>colériques</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>complaisance</term>
    <synonym>
        <term>complaisances</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>complaisant</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>complaisante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>complaisants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>complaisantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>concupiscence</term>
</entry>
<entry>
  <term>constance</term>
  <synonym>
    <term>constant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>constante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>constants</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>constantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>constamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>corruption</term>
  <synonym>
    <term>corrupteur</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>corrupteurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>corruptrice</term>

```



```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corruptrices</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corrompu</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corrompue</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corrompus</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corrompues</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corruptibilité</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corruptible</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>corruptibles</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>courage</term>
    <synonym>
        <term>courageux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>courageuse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>courageuses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>courageusement</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>cupidité</term>
  <synonym>
    <term>cupide</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>cupides</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>défaut</term>
  <synonym>
    <term>défauts</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>désintéressement</term>
  <synonym>
    <term>désintéressé</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>désintéressés</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>désintéressée</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>désintéressées</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>dévotion</term>
  <synonym>
    <term>dévot</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>dévote</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>dévots</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévotes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévotement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>droiture</term>
</entry>
<entry>
    <term>duperie</term>
    <synonym>
        <term>duperies</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>dupe</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>dupes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>emportement</term>
    <synonym>
        <term>emporté</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>emportée</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>emportés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>emportées</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>envie</term>

```

```

<synonym>
  <term>envies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>équité</term>
  <synonym>
    <term>équitable</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>équitables</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>équitablement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>espérance</term>
</entry>
<entry>
  <term>excès</term>
  <synonym>
    <term>excessif</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>excessive</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>excessifs</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessives</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessivement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>faiblesse</term>
    <synonym>
        <term>faiblesses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>faible</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>faibles</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>fausseté</term>
    <synonym>
        <term>faussetés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>faux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fausse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fausses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>feinte</term>
    <synonym>
        <term>feint</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>feinte</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feints</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feintes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>fierté</term>
  <synonym>
    <term>fiertés</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>fier</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>fière</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>fiers</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>fières</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>fièrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>flatterie</term>
  <synonym>
    <term>flatteries</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>flatteur</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>flatteuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>foi</term>
</entry>
<entry>
    <term>force</term>
</entry>
<entry>
    <term>fourberie</term>
    <synonym>
        <term>fourberies</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fourbe</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fourbes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>franchise</term>
    <synonym>
        <term>franc</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>franche</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>francs</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>franches</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>franchement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>générosité</term>
  <synonym>
    <term>généreux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>généreuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>généreuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>généreusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>grandeur</term>
  <synonym>
    <term>grandeurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>hauteur</term>
  <synonym>
    <term>hautain</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>hautaine</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>hautains</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>hautaines</term>

```



```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautainement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>honnêteté</term>
    <synonym>
        <term>honnête</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>honnêtes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>honnêtement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>honneur</term>
</entry>
<entry>
    <term>humanité</term>
    <synonym>
        <term>humain</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>humaine</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>humains</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>humaines</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>humilité</term>
    <synonym>

```

```

    <term>humble</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>humbles</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>humblement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>hypocrisie</term>
    <synonym>
        <term>hypocrisies</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>hypocrite</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>hypocrites</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>immodération</term>
    <synonym>
        <term>immodéré</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>immodérée</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>immodérés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>immodérées</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>immodérément</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>

```

```

<term>impiété</term>
<synonym>
  <term>impiétés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impie</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>imprudence</term>
  <synonym>
    <term>imprudences</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>imprudent</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>imprudente</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>imprudents</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>imprudentes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>imprudement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>inconstance</term>
  <synonym>
    <term>inconstant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>inconstante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>inconstants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstamment</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>iniquité</term>
  <synonym>
    <term>iniquités</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>inique</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>iniques</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>iniquement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>injustice</term>
  <synonym>
    <term>injustices</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>injuste</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>injustes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>injustement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>

```

```

<entry>
  <term>intempérance</term>
  <synonym>
    <term>intempérant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>intempérante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>intempérants</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>intempérantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>intempéramment</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>intérêt</term>
  <synonym>
    <term>intérêts</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>jalousie</term>
  <synonym>
    <term>jalousies</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>jaloux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>jalouse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>jalouses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>justice</term>

```

```

<synonym>
  <term>justices</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>juste</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>justes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>justement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>libéralité</term>
  <synonym>
    <term>libéralités</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>libéral</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>libérale</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>libéraux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>libérales</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>libéralement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>libertinage</term>
  <synonym>
    <term>libertin</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>libertine</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertins</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertines</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>magnanimité</term>
    <synonym>
        <term>magnanime</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>magnanimes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>magnanimement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>malhonnêteté</term>
    <synonym>
        <term>malhonnêtetés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>malhonnête</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>malhonnêtes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>malhonnêtement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>malice</term>
    <synonym>
        <term>malices</term>
        <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>malicieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malicieuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malicieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malicieusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>malignité</term>
  <synonym>
    <term>malin</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>maligne</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>malins</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>malignes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>malignement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>méchanceté</term>
  <synonym>
    <term>méchancetés</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>méchant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>

```



```

<synonym>
  <term>méchante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchantement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>médisance</term>
  <synonym>
    <term>médisances</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>médisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>médisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>médisants</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>médisantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>mensonge</term>
  <synonym>
    <term>mensonges</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>mensonger</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>mensongère</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensongers</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensongères</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>miséricorde</term>
    <synonym>
        <term>miséricordes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>miséricordieux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>miséricordieuse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>miséricordieuses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>miséricordieusement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>modération</term>
    <synonym>
        <term>modéré</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>modérée</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>modérés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>modérées</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>modérément</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>modestie</term>
    <synonym>
        <term>modeste</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>modestes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>modestement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>oisiveté</term>
    <synonym>
        <term>oisif</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>oisive</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>oisifs</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>oisives</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>oisivement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>orgueil</term>
    <synonym>
        <term>orgueilleux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>orgueilleuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>orgueilleuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>orgueilleusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>paresse</term>
  <synonym>
    <term>paresseux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>paresseuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>paresseuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>passion</term>
  <synonym>
    <term>passions</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>patience</term>
  <synonym>
    <term>patient</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>patiente</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>patients</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>patientes</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>patiemment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>péché</term>
    <synonym>
        <term>péchés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>pécheur</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>pécheurs</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>pécheresse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>pécheresses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>perfidie</term>
    <synonym>
        <term>perfidie</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>perfide</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>perfides</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>perfidement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>persévérance</term>

```

```

<synonym>
  <term>persévérant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>piété</term>
  <synonym>
    <term>pieux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pieuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pieuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pieusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>piétés</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>présomption</term>
  <synonym>
    <term>présomptueux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>présomptueuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>présomptueuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>présomptueusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>prodigalité</term>
    <synonym>
        <term>prodigue</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prodigues</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prodigalement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>probité</term>
</entry>
<entry>
    <term>prudence</term>
    <synonym>
        <term>prudent</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prudente</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prudents</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prudentes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>prudemment</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>pruderie</term>

```

```

<synonym>
  <term>pruderies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prude</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prudes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>pudeur</term>
  <synonym>
    <term>pudicité</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pudique</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pudiques</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pudiquement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>pudeurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>qualité</term>
  <synonym>
    <term>qualités</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>retenue</term>
</entry>
<entry>
  <term>sagesse</term>
  <synonym>
    <term>sagesses</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>

```



```

</synonym>
<synonym>
  <term>sage</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>sages</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>sagement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>sincérité</term>
  <synonym>
    <term>sincère</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>sincères</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>sincèrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>sobriété</term>
  <synonym>
    <term>sobre</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>sobres</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>sobrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>suffisance</term>
  <synonym>
    <term>suffisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>suffisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>superbe</term>
    <synonym>
        <term>superbes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>superbement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>tempérance</term>
    <synonym>
        <term>tempérant</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>tempérante</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>tempérants</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>tempérantes</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
<entry>
    <term>tromperie</term>
    <synonym>
        <term>tromperies</term>
        <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>trompeur</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>trompeuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>trompeurs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>trompeuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>vaillance</term>
  <synonym>
    <term>vaillant</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaillante</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaillants</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaillantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaillamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>valeur</term>
  <synonym>
    <term>valeuroux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>valeurouse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>

```

```

<synonym>
  <term>valeureuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vailleusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
  <term>vanité</term>
  <synonym>
    <term>vanités</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vain</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaine</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vains</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vaines</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vainement</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
</entry>
<entry>
  <term>vertu</term>
  <synonym>
    <term>vertus</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vertueux</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>
    <term>vertueuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
  </synonym>
  <synonym>

```

```

    <term>vertueuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>vertueusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>vice</term>
    <synonym>
        <term>vices</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieuse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieuses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieusement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
</entry>
</thesaurus>

```

ANNEXE 3 : THÉSAURUS COMPLET

```

<thesaurus>
  <entry>
    <term>vertu</term>
    <synonym>
      <term>vertus</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueux</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueuse</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueuses</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>vertueusement</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>piété</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pieux</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pieuse</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pieuses</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>pieusement</term>
      <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
      <term>charité</term>
      <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
  </entry>
  <entry>
    <term>charitable</term>
  </entry>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitables</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>charitablement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bravoure</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>brave</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>braves</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bravement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bonté</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>bontés</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisances</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>complaisants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>désintéressement</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>désintéressé</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>désintéressés</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>désintéressée</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>désintéressées</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévotion</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévot</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévote</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévots</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>dévotes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```



```

<synonym>
  <term>dévotement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>générosité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>généreux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>généreuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>généreuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>généreusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>miséricorde</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>miséricordieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>miséricordieuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>miséricordieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>miséricordieusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>chasteté</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>chaste</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>chastes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>chastement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>honnêteté</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>honnête</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>honnêtes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>honnêtement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pudeur</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pudicité</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pudique</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pudiques</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pudiquement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>retenue</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>retenu</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>retenus</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>retenues</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sagesse</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sagesses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sage</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sages</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sagement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sobriété</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sobre</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sobres</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sobrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tempérance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>tempérant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tempérante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tempérants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tempérantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>constamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>courage</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>courageux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>courageuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>courageuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>courageusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>force</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillance</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaillamment</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérance</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>persévérants</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>persévérantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>honneur</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modération</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modéré</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modérée</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modérés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modérées</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modérément</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>patience</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>patient</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>patiente</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>patients</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>patientes</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>patiemment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>droiture</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>équité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>équitable</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>équitables</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>équitablement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>franchise</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>franc</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>franche</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>francs</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>franches</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>franchement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>justice</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>juste</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>justes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>justement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>probité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sincérité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sincère</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sincères</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>sincèrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>espérance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>foi</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>modestie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>modeste</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```



```

<synonym>
  <term>modestes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>modestement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>grandeur</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>grandeurs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humanité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humain</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humaine</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humains</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humaines</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humilité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humble</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humbles</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>humblement</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>qualité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>qualités</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pruderie</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prude</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prudes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>valeur</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>valeureux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>valeureuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>valeureuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>valeurusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>libéralité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>libéralités</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>libéral</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libérale</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libéraux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libérales</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libéralement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>magnanimité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>magnanime</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>magnanimes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>magnanimement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>prudence</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>prudent</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>prudente</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>prudents</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>prudentes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>prudemment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
</entry>
<entry>
    <term>vice</term>
    <synonym>
        <term>vice</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vices</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieux</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieuse</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieuses</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>vicieusement</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>amour-propre</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>amour propre</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fierté</term>
        <relationship>syn</relationship>
    </synonym>
    <synonym>
        <term>fiertés</term>
        <relationship>pos</relationship>
    </synonym>
    <synonym>

```

```

    <term>fier</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>fière</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>fiers</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>fières</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>fièrement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueil</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueilleux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueilleuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueilleuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>orgueilleusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>présomption</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>présomptueux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>présomptueuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>présomptueuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>présomptueusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prodigalité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prodigue</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prodigues</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prodigalement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vanité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vanités</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vain</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaine</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vains</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vaines</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>vainement</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>pruderie</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prude</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>prudes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avarice</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avare</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avares</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avarement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avaricieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avaricieuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avaricieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avidité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avide</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>avides</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>avidement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>cupidité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>cupide</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>cupides</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>colère</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>colères</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>colérique</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>colériques</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>emportement</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>emporté</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>emportée</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>emportés</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```



```

    <term>emportées</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>concupiscence</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>chair</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnies</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomniateur</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomniateurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomniatrice</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomniatrices</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnieux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnieuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnieuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>calomnieusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>envie</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>envieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruption</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corrupteur</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corrupteurs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruptrice</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruptrices</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corrompu</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corrompue</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corrompus</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>corrompues</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruptibilité</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruptible</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>corruptibles</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>bassesse</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>bassesses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>bas</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>basse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>basses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>bassesement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>ambition</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>ambitieux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>ambitieuse</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>ambitieuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>ambitieusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excès</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessif</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessive</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessifs</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessives</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>excessivement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intempérance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intempérant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intempérante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intempérants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>intempérantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intempéramment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intérêt</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>intérêts</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertinage</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertin</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertine</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertins</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>libertines</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>défaut</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>défauts</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>faiblesse</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>faiblesses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>faible</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>faibles</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>péché</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>péchés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pécheur</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pécheurs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pécheresse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>pécheresses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>duperie</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>duperies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>dupe</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>dupes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fourberie</term>
  <relationship>syn</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>fourberies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fourbe</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fourbes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fausseté</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>faussetés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>faux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fausse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>fausses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feinte</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feint</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feinte</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feints</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>feintes</term>

```

```

    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hypocrisie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hypocrisies</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hypocrite</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hypocrites</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensonge</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensonges</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensonger</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensongère</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensongers</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>mensongères</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>jalousie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>jalousies</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>

```



```

    <term>jaloux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>jalouse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>jalouses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatterie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteries</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteur</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteurs</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteuses</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>flatteusement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tromperie</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>tromperies</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>trompeur</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>trompeuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>trompeurs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>trompeuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>perfidie</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>perfidies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>perfide</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>perfides</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>perfidement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>immodération</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>immodéré</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>immodérée</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>immodérés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>immodérées</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>immodérément</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>affectation</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>affeté</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>affetée</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>affetés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>affetées</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstance</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>inconstamment</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>injustice</term>

```

```

    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>injustices</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>injuste</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>injustes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>injustement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudence</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudences</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudent</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudente</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudents</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudentes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>imprudement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>iniquité</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>

```

```

    <term>iniquités</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>inique</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>iniques</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>iniquement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malhonnêteté</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malhonnêtetés</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malhonnête</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malhonnêtes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malhonnêtement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malice</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malices</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malicieux</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>malicieuse</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>malicieuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malicieusement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malignité</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malin</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>maligne</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malins</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malignes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>malignement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impiété</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impiétés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impie</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>impies</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>médisance</term>
  <relationship>syn</relationship>

```

```

</synonym>
<synonym>
  <term>médisances</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>médisant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>médisante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>médisants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>médisantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchanceté</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchancetés</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchant</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchante</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchants</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchantes</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>méchantment</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>arrogance</term>

```

```

    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>arrogamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisances</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>complaisantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hauteur</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>

```



```

    <term>hautain</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautaine</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautains</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautaines</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautainement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>hautement</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisance</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisant</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisante</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisants</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisantes</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>suffisamment</term>
    <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
    <term>passion</term>
    <relationship>syn</relationship>
</synonym>

```

```

<synonym>
  <term>passions</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>paresse</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>paresseux</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>paresseuse</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>paresseuses</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisiveté</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisif</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisive</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisifs</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisives</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>oisivement</term>
  <relationship>pos</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>superbe</term>
  <relationship>syn</relationship>
</synonym>
<synonym>
  <term>superbes</term>
  <relationship>pos</relationship>

```

```
</synonym>  
<synonym>  
  <term>superbement</term>  
  <relationship>pos</relationship>  
</synonym>  
</entry>  
</thesaurus>
```

ANNEXE 4 : RESULTATS DE LA BRUYERE

<resultat>

<p n="90">Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les <mark>vices</mark> et le ridicule ; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une <mark>vanité</mark> d'auteur, que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit; mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande des hommes un plus grand et un plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs.</p>

<p n="132">Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de <mark>constance</mark>, de<mark>vertu</mark>, de tendresse et de <mark>désintéressement</mark>, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre <mark>faiblesse</mark>.</p>

<p n="197">Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir: maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, utile aux <mark>faibles</mark>, aux<mark>vertueux</mark>, à ceux qui ont de l'esprit, qu'elle rend maîtres de leur fortune ou de leur repos : pernicieuse pour les grands, qui diminuerait leur cour, ou plutôt le nombre de leurs esclaves, qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs entremets et à leurs équipages ; qui les priverait du plaisir qu'ils sentent à se faire prier, presser, solliciter, à faire attendre ou à refuser, à promettre et à ne pas donner; qui les traverserait dans le goût qu'ils ont quelquefois à mettre les sots en vue et à anéantir le mérite quand il leur arrive de le discerner ; qui bannirait des cours les brigues, les cabales, les mauvais offices, la <mark>bassesse</mark>, la <mark>flatterie</mark>, la <mark>fourberie</mark> ; qui ferait d'une cour orageuse, pleine de mouvements et d'intrigues, comme une pièce comique ou même tragique, dont les <mark>sages</mark> ne seraient que les spectateurs; qui remettrait de la dignité dans les différentes conditions des hommes, de la sérénité, sur leurs visages; qui étendrait leur liberté; qui réveillerait en eux, avec les talents naturels, l'habitude du travail et de l'exercice; qui les exciterait à l'émulation, au désir de la gloire, à l'amour de la<mark>vertu</mark> ; qui, au lieu de courtisans vils, inquiets, inutiles, souvent onéreux à la république, en ferait ou de <mark>sages</mark> économes, ou d'excellents pères de famille, ou des juges intègres, ou de bons officiers, ou de grands capitaines, ou des orateurs, ou des philosophes ; et qui ne leur attirerait à tous nul autre inconvénient, que celui peut-être de laisser à leurs héritiers moins de trésors que de bons exemples.</p>

<p n="213">Votre fils est bête : ne le faites pas monter sur la tribune. Votre fille est née pour le monde : ne l'enfermez pas parmi les vestales. Xanthus, votre affranchi, est <mark>faible</mark> et timide : ne différez pas, retirez-le des légions et de la milice. «Je veux l'avancer», dites-vous. Comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions ; servez-vous du temps ; nous

vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'<mark>honneur</mark> que la <mark>vertu</mark>. « Il m'en coûterait trop », ajoutez-vous. Parlez-vous sérieusement, Crassus? Songez-vous que c'est une goutte d'eau que vous puisez du Tibre pour enrichir Xanthus que vous aimez, et pour prévenir les honteuses suites d'un engagement où il n'est pas propre?</p>

<p n="221">Il apparaît de temps en temps sur la surface de la terre des hommes rares, exquis, qui brillent par leur<mark>vertu</mark>, et dont les <mark>qualités</mark> éminentes jettent un éclat prodigieux. Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, et dont on sait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, ils n'ont ni aïeux, ni descendants: ils composent seuls toute leur race.</p>

<p n="241">Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate: toutes les <mark>vertus</mark> militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute <mark>valeur</mark>, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité, et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un héros, et que César était un grand homme.</p>

<p n="243">Aemile était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à <mark>force</mark> de règles, de méditation et d'exercice. Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étaient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avait jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires ? Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience serait illustre par les seules actions qu'il avait achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées ; et celles qui n'étaient pas, sa <mark>vertu</mark> et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il aurait pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, et qui voyait encore où personne ne voyait plus ; comme celui qui, à la tête des légions, était pour elles un présage de la victoire, et qui valait seul plusieurs légions ; qui était grand dans la prospérité, plus grand quand la fortune lui a été contraire (la levée d'un siège, une retraite, l'ont plus ennobli que ses triomphes ; l'on ne met qu'après les batailles gagnées et les villes prises) ; qui était rempli de gloire et de <mark>modestie</mark> ; on lui a entendu dire : Je fuyais, avec la même grâce qu'il disait : Nous les battîmes ; un homme dévoué à l'État, à sa famille, au chef de sa famille ; <mark>sincère</mark> pour Dieu et pour les hommes, autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier ; un homme vrai, simple, <mark>magnanime</mark>, à qui il n'a manqué que les moindres <mark>vertus</mark>.</p>

<p n="266">Le <mark>sage</mark> guérit de l'<mark>ambition</mark> par l'<mark>ambition</mark> même ; il tend à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur: il ne voit rien dans de si <mark>faibles</mark> avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins et ses désirs ; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la

<mark>vertu</mark> toute pure et toute simple ; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe.</p>

<p n="268">Celui-là est bon qui fait du bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon; s'il souffre de ceux à qui il a fait ce bien, il a une si grande <mark>bonté</mark> qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître ; et s'il en meurt, la <mark>vertu</mark> ne saurait aller plus loin : elle est héroïque, elle est parfaite.</p>

<p n="274">Il y a dans quelques femmes une <mark>grandeur</mark> artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin; un esprit éblouissant qui impose, et que l'on n'estime que parce qu'il n'est pas approfondi. Il y a dans quelques autres une <mark>grandeur</mark> simple, naturelle, indépendante du geste et de la démarche, qui a sa source dans le cœur, et qui est comme une suite de leur haute naissance ; un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille<mark>vertus</mark> qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur <mark>modestie</mark>, qui échappent, et qui se montrent à ceux qui ont des yeux.</p>

<p n="319">Une femme galante veut qu'on l'aime ; il suffit à une coquette d'être trouvée aimable et de passer pour belle. Celle-là cherche à engager ; celle-ci se contente de plaire. La première passe successivement d'un engagement à un autre; la seconde a plusieurs amusements tout à la fois. Ce qui domine dans l'une, c'est la <mark>passion</mark> et le plaisir ; et dans l'autre, c'est la <mark>vanité</mark> et la légèreté. La galanterie est un <mark>faible</mark> du cœur, ou peut-être un <mark>vice</mark> de la complexion; la coquetterie est un dérèglement de l'esprit. La femme galante se fait craindre et la coquette se fait haïr. L'on peut tirer de ces deux caractères de quoi en faire un troisième, le pire de tous.</p>

<p n="364">La <mark>dévotion</mark> vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une <mark>passion</mark>, ou comme le <mark>faible</mark> d'un certain âge, ou comme un mode qu'il faut suivre. Elles comptaient autrefois une semaine par les jours de jeu, de spectacle, de concert, de mascarade, ou d'un joli sermon : elles allaient le lundi perdre leur argent chez Ismène, le mardi leur temps chez Climène, et le mercredi leur réputation chez Célimène ; elles savaient dès la veille toute la joie qu'elles devaient avoir le jour d'après et le lendemain; elles jouissaient tout à la fois du plaisir présent et de celui qui ne leur pouvait manquer ; elles auraient souhaité de les pouvoir rassembler tous en un seul jour : c'était alors leur unique inquiétude et tout le sujet de leurs distractions ; et si elles se trouvaient quelquefois à l'Opéra, elles y regrettaient la comédie. Autres temps, autres mœurs : elles outrent l'austérité et la retraite ; elles n'ouvrent plus les yeux qui leur sont donnés pour voir ; elles ne mettent plus leurs sens à aucun usage; et chose incroyable ! elles parlent peu ; elles pensent encore et assez bien d'elles-mêmes, comme assez mal des autres ; il y a chez elles une émulation de <mark>vertu</mark> et de réforme qui tient quelque chose de la <mark>jalousie</mark> ; elles ne haïssent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, comme elles faisaient dans celui qu'elles viennent de quitter par politique ou par dégoût. Elles se perdaient gaiement par la galanterie, par la bonne chère et par l'<mark>oisiveté</mark>; et elles se perdent tristement par la <mark>présomption</mark> et par l'<mark>envie</mark>.</p>

<p n="375">Il y a une <mark>fausse</mark> <mark>modestie</mark> qui est <mark>vanité</mark>, une <mark>fausse</mark> gloire qui est légèreté, une <mark>fausse</mark> <mark>grandeur</mark> qui est petitesse ; une <mark>fausse</mark> <mark>vertu</mark> qui est <mark>hypocrisie</mark>, une <mark>fausse</mark> <mark>sagesse</mark> qui est <mark>pruderie</mark>.</p>

<p n="525">Il devrait y avoir dans le cœur des sources inépuisables de douleur pour de certaines pertes. Ce n'est guère par <mark>vertu</mark> ou par <mark>force</mark> d'esprit que l'on sort d'une grande affliction: l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si <mark>faible</mark> ou si léger que l'on se console.</p>

<p n="609">Toutes les <mark>passions</mark> sont menteuses : elles se déguisent autant qu'elles le peuvent aux yeux des autres ; elles se cachent à elles-mêmes. Il n'y a point de <mark>vice</mark> qui n'ait une <mark>fausse</mark> ressemblance avec quelque <mark>vertu</mark>, et qui ne s'en aide.</p>

<p n="702">Avec de la <mark>vertu</mark>, de la capacité, et une bonne conduite, l'on peut être insupportable. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru <mark>fier</mark>, incivil, méprisant, désobligeant: il faut encore moins pour être estimé tout le contraire.</p>

<p n="705">(I) L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions ; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner: il fait qu'on la suit par imitation, et que l'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse; et il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents, ou à une <mark>vertu</mark> solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite, et le rendent agréable ; et qu'il faut avoir de bien éminentes <mark>qualités</mark> pour se soutenir sans la politesse.</p>

<p n="728">Cléante est un très <mark>honnête</mark> homme ; il s'est choisi une femme qui est la meilleure personne du monde et la plus raisonnable : chacun, de sa part, fait tout le plaisir et tout l'agrément des sociétés où il se trouve ; l'on ne peut voir ailleurs plus de <mark>probité</mark>, plus de politesse. Ils se quittent demain, et l'acte de leur séparation est tout dressé chez le notaire. Il y a, sans mentir, de certains mérites qui ne sont point faits pour être ensemble, de certaines <mark>vertus</mark> incompatibles.</p>

<p n="772">Le conseil, si nécessaire pour les affaires, est quelquefois dans la société nuisible à qui le donne, et inutile à celui à qui il est donné. Sur les mœurs, vous faites remarquer des <mark>défauts</mark> ou que l'on n'avoue pas, ou que l'on estime des <mark>vertus</mark> ; sur les ouvrages, vous rayez les endroits qui paraissent admirables à leur auteur, où il se complaît davantage, où il croit s'être surpassé lui-même. Vous perdez ainsi la confiance de vos amis, sans les avoir rendus ni meilleurs ni plus habiles.</p>

<p n="846">Arfure cheminait seule et à pied vers le grand portique de Saint, entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement, et dont elle perdait bien des paroles. Sa<mark>vertu</mark>était obscure, et sa <mark>dévotion</mark> connue comme sa personne. Son mari est entré dans le huitième denier : quelle monstrueuse fortune en moins de six années ! Elle n'arrive à l'église que dans un char ; on lui porte une lourde queue ; l'orateur s'interrompt pendant qu'elle se place ; elle le voit de front, n'en perd pas une seule parole ni le moindre geste. Il y a une brigue entre les prêtres pour la confesser ; tous veulent l'absoudre, et le curé l'<mark>emporte</mark>.</p>

<p n="923">Les <mark>passions</mark> tyrannisent l'homme ; et l'<mark>ambition</mark> suspend en lui les autres <mark>passions</mark>, et lui donne pour un temps les apparences de toutes les <mark>vertus</mark>. Ce Tryphon qui a tous les <mark>vices</mark>, je l'ai cru <mark>sobre</mark>, <mark>chaste</mark>, <mark>libéral</mark>, <mark>humble</mark> et même <mark>dévot</mark> : je le croirais encore, s'il n'eût enfin fait sa fortune.</p>

<p n="937">Du même fonds d'<mark>orgueil</mark> dont l'on s'élève <mark>fièrement</mark> au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi. C'est le propre de ce<mark>vice</mark>, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la <mark>vertu</mark>, mais sur les richesses, les postes, le crédit, et sur de <mark>vaines</mark> sciences, de nous porter également à mépriser ceux qui ont moins que nous de cette espèce de biens, et à estimer trop ceux qui en ont une mesure qui excède la nôtre.</p>

<p n="939">Il y a des âmes sales, pétries de boue et d'ordure, éprises du gain et de l'<mark>intérêt</mark>, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la <mark>vertu</mark> ; capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre ; curieuses et <mark>avidés</mark> du dernier dix ; uniquement occupées de leurs débiteurs; toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies ; enfoncées et comme abîmées dans les contrats, les titres et les parchemins. De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être des hommes: ils ont de l'argent.</p>

<p n="1010">Il y a un certain nombre de jeunes magistrats que les grands biens et les plaisirs ont associés à quelques-uns de ceux qu'on nomme à la cour de petits-maîtres: ils les imitent, ils se tiennent fort au-dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être <mark>sages</mark> et <mark>modérés</mark>. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire : ils s'approprient la <mark>vanité</mark>, la mollesse, l'<mark>intempérance</mark>, le <mark>libertinage</mark>, comme si tous ces<mark>vices</mark>leur étaient dus, et, affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très <mark>méchants</mark> originaux.</p>

<p n="1029">Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire ; il ne l'imité en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite : elles ne s'informent ni de ses contrats ni de ses ancêtres ; elles le trouvent à la cour, cela leur suffit; elles le souffrent, elles l'estiment ; elles ne demandent pas s'il est venu en chaise ou à pied,

s'il a une charge, une terre ou un équipage : comme elles regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la <mark>vertu</mark>. Une femme de ville entend-elle le bruissement d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, elle pétille de goût et de <mark>complaisance</mark> pour quiconque est dedans, sans le connaître ; mais si elle a vu de sa fenêtre un bel attelage, beaucoup de livrées, et que plusieurs rangs de clous parfaitement dorés l'aient éblouie, quelle impatience n'a-t-elle pas de voir déjà dans sa chambre le cavalier ou le magistrat ! quelle charmante réception ne lui fera-t-elle point ! ôtera-t-elle les yeux de dessus lui ? Il ne perd rien auprès d'elle : on lui tient compte des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement ; elle l'en estime davantage, elle l'en aime mieux.</p>

<p n="1049">Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses <mark>passions</mark>, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un <mark>vice</mark>, que l'on appelle <mark>fausseté</mark>, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la <mark>franchise</mark>, la <mark>sincérité</mark> et la <mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1063">Il faut qu'un <mark>honnête</mark> homme ait tâté de la cour : il découvre en y entrant comme un nouveau monde qui lui était inconnu, où il voit régner également le <mark>vice</mark> et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.</p>

<p n="1089">L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'<mark>intérêt</mark> ; c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit ; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se tait, que l'on agit ; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend ; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses <mark>complaisances</mark>, son estime, son indifférence, son mépris. Quelques pas que quelques-uns fassent par <mark>vertu</mark> vers la <mark>modération</mark> et la <mark>sagesse</mark>, un premier mobile d'<mark>ambition</mark> les emmène avec les plus <mark>avares</mark>, les plus violents dans leurs désirs et les plus <mark>ambitieux</mark> : quel moyen de demeurer immobile où tout marche, où tout se remue, et de ne pas courir où les autres courent ? On croit même être responsable à soi-même de son élévation et de sa fortune : celui qui ne l'a point faite à la cour est censé ne l'avoir pas dû faire, on n'en appelle pas. Cependant s'en éloignera-t-on avant d'en avoir tiré le moindre fruit, ou persistera-t-on à y demeurer sans grâces et sans récompenses ? Question si épineuse, si embarrassée, et d'une si pénible décision, qu'un nombre infini de courtisans vieillissent sur le oui et sur le non, et meurent dans le doute.</p>

<p n="1129">On n'est point effronté par choix, mais par complexion ; c'est un <mark>vice</mark> de l'être, mais naturel : celui qui n'est pas né tel est <mark>modeste</mark>, et ne passe pas aisément de cette extrémité à l'autre ; c'est une leçon assez inutile que de lui dire : « Soyez effronté, et vous réussirez » ; une mauvaise imitation ne lui profiterait pas, et le ferait échouer. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir.</p>

<p n="1159">Il faut des fripons à la cour auprès des grands et des ministres, même les mieux intentionnés ; mais l'usage en est délicat, et il faut savoir les mettre

en œuvre. Il y a des temps et des occasions où ils ne peuvent être supplés par d'autres. <mark>Honneur</mark>, <mark>vertu</mark>, conscience, <mark>qualités</mark> toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien ?</p>

<p n="1227">(IV) La finesse n'est ni une trop bonne ni une trop mauvaise <mark>qualité</mark> : elle flotte entre le <mark>vice</mark> et la <mark>vertu</mark>. Il n'y a point de rencontre où elle ne puisse, et peut-être où elle ne doive être supplée par la <mark>prudence</mark>.</p>

<p n="1252">Straton est né sous deux étoiles : malheureux, heureux dans le même degré. Sa vie est un roman: non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures; il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais : que dis-je ? on ne rêve point comme il a vécu. Personne n'a tiré d'une destinée plus qu'il a fait ; l'extrême et le médiocre lui sont connus ; il a brillé, il a souffert, il a mené une vie commune: rien ne lui est échappé. Il s'est fait valoir par des <mark>vertus</mark> qu'il assurait fort sérieusement qui étaient en lui ; il a dit de soi : J'ai de l'esprit, j'ai du <mark>courage</mark> ; et tous ont dit après lui : Il a de l'esprit, il a du <mark>courage</mark>. Il a exercé dans l'une et l'autre fortune le génie du courtisan, qui a dit de lui plus de bien peut-être et plus de mal qu'il n'y en avait. Le joli, l'aimable, le rare, le merveilleux, l'héroïque ont été employés à son éloge; et tout le contraire a servi depuis pour le ravalier : caractère équivoque, mêlé, enveloppé ; une énigme, une question presque indécise.</p>

<p n="1269">Si vous êtes né <mark>vicieux</mark>, ô Théagène, je vous plains ; si vous le devenez par <mark>faiblesse</mark> pour ceux qui ont <mark>intérêt</mark> que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous corrompre, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise. Mais si vous êtes <mark>sage</mark>, <mark>tempérant</mark>, <mark>modeste</mark>, civil, <mark>généreux</mark>, reconnaissant, laborieux, d'un rang d'ailleurs et d'une naissance à donner des exemples plutôt qu'à les prendre d'autrui, et à faire les règles plutôt qu'à les recevoir, convenez avec cette sorte de gens de suivre par <mark>complaisance</mark> leurs dérèglements, leurs <mark>vices</mark> et leur folie, quand ils auront, par la déférence qu'ils vous doivent, exercé toutes les <mark>vertus</mark> que vous chérissez : ironie forte, mais utile, très propre à mettre vos mœurs en sûreté, à renverser tous leurs projets, et à les jeter dans le parti de continuer d'être ce qu'ils sont, et de vous laisser tel que vous êtes.</p>

<p n="1290">Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit ; les gens d'esprit méprisent les grands qui n'ont que de la <mark>grandeur</mark>. Les gens de bien plaignent les uns et les autres, qui ont ou de la <mark>grandeur</mark> ou de l'esprit, sans nulle<mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1292">Quand je vois d'une part auprès des grands, à leur table, et quelquefois dans leur familiarité, de ces hommes alertes, empressés, intrigants, aventuriers, esprits dangereux et nuisibles, et que je considère d'autre part quelle peine ont les personnes de mérite à en approcher, je ne suis pas toujours disposé à croire que les <mark>méchants</mark> soient soufferts par <mark>intérêt</mark>, ou que les gens de bien soient regardés comme inutiles ; je trouve plus mon compte à me confirmer dans cette pensée, que <mark>grandeur</mark> et discernement sont deux choses différentes, et

l'amour pour la <mark>vertu</mark> et pour les <mark>vertueux</mark> une troisième chose.</p>

<p n="1336">Un homme en place doit aimer son prince, sa femme, ses enfants, et après eux les gens d'esprit ; il les doit adopter, il doit s'en fournir et n'en jamais manquer. Il ne saurait payer, je ne dis pas de trop de pensions et de bienfaits, mais de trop de familiarité et de caresses, les secours et les services qu'il en tire, même sans le savoir. Quels petits bruits ne dissipent-ils pas ? quelles histoires ne réduisent-ils pas à la fable et à la fiction ? Ne savent-ils pas justifier les mauvais succès par les bonnes intentions, prouver la <mark>bonté</mark> d'un dessein et la justesse des mesures par le bonheur des événements, s'élever contre la <mark>malignité</mark> et l'<mark>envie</mark> pour accorder à de bonnes entreprises de meilleurs motifs, donner des explications favorables à des apparences qui étaient mauvaises, détourner les petits <mark>défauts</mark>, ne montrer que les<mark>vertus</mark>, et les mettre dans leur jour, semer en mille occasions des faits et des détails qui soient avantageux, et tourner le ris et la moquerie contre ceux qui oseraient en douter ou avancer des faits contraires ? Je sais que les grands ont pour maxime de laisser parler et de continuer d'agir ; mais je sais aussi qu'il leur arrive en plusieurs rencontres que laisser dire les empêche de faire.</p>

<p n="1353">(IV) S'il est vrai qu'un grand donne plus à la fortune lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans les ris, le plaisir et l'abondance, qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables, il faut avouer aussi qu'il a un tout autre dédommagement, qui est la gloire et la haute réputation. Le soldat ne sent pas qu'il soit connu ; il meurt obscur et dans la foule: il vivait de même, à la vérité, mais il vivait ; et c'est l'une des sources du <mark>défaut</mark> de <mark>courage</mark> dans les conditions <mark>basses</mark> et serviles. Ceux au contraire que la naissance démêle d'avec le peuple et expose aux yeux des hommes, à leur censure et à leurs éloges, sont même capables de sortir par effort de leur tempérament, s'il ne les portait pas à la <mark>vertu</mark>; et cette disposition de cœur et d'esprit, qui passe des aïeux par les pères dans leurs descendants, est cette <mark>bravoure</mark> si familière aux personnes nobles, et peut-être la noblesse même.</p>

<p n="1364">Les meilleures actions s'altèrent et s'affaiblissent par la manière dont on les fait, et laissent même douter des intentions. Celui qui protège ou qui loue la <mark>vertu</mark> pour la <mark>vertu</mark>, qui corrige ou qui blâme le <mark>vice</mark> à cause du <mark>vice</mark>, agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans nulle singularité, sans faste, sans <mark>affectation</mark> ; il n'use point de réponses graves et sentencieuses, encore moins de traits piquants et satiriques : ce n'est jamais une scène qu'il joue pour le public, c'est un bon exemple qu'il donne, et un devoir dont il s'acquitte ; il ne fournit rien aux visites des femmes, ni au cabinet, ni aux nouvellistes ; il ne donne point à un homme agréable la matière d'un joli conte. Le bien qu'il vient de faire est un peu moins su, à la vérité ; mais il a fait ce bien : que voudrait-il davantage ?</p>

<p n="1374">(VII) On ne tarit point sur les Pamphiles : ils sont <mark>bas</mark> et timides devant les princes et les ministres ; pleins de <mark>hauteur</mark> et de confiance avec ceux qui n'ont que de la <mark>vertu</mark>; muets et embarrassés avec les savants; vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et

de politique à un financier ; ils savent l'histoire avec les femmes ; ils sont poètes avec un docteur, et géomètres avec un poète. De maximes, ils ne s'en chargent pas ; de principes, encore moins: ils vivent à l'aventure, poussés et entraînés par le vent de la faveur et par l'attrait des richesses. Ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre ; ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin; et celui à qui ils ont recours n'est guère un homme <mark>sage</mark>, ou habile, ou <mark>vertueux</mark> : c'est un homme à la mode.</p>

<p n="1380">(VI) À la cour, à la ville, mêmes <mark>passions</mark>, mêmes <mark>faiblesses</mark>, mêmes petitesse, mêmes travers d'esprit, mêmes brouilleries dans les familles et entre les proches, mêmes <mark>envies</mark>, mêmes antipathies. Partout des brus et des belles-mères, des maris et des femmes, des divorces, des ruptures, et de mauvais accommodements; partout des humeurs, des <mark>colères</mark>, des partialités, des rapports, et ce qu'on appelle de mauvais discours. Avec de bons yeux on voit sans peine la petite ville, la rue Saint-Denis, comme transportées à V** ou à F**. Ici l'on croit se haïr avec plus de <mark>fierté</mark> et de <mark>hauteur</mark>, et peut-être avec plus de dignité : on se nuit réciproquement avec plus d'habileté et de finesse ; les <mark>colères</mark> sont plus éloquentes, et l'on se dit des injures plus poliment et en meilleurs termes; l'on n'y blesse point la pureté de la langue ; l'on n'y offense que les hommes ou que leur réputation : tous les dehors du <mark>vice</mark> y sont spécieux; mais le fond, encore une fois, y est le même que dans les conditions les plus ravalées ; tout le <mark>bas</mark>, tout le <mark>faible</mark> et tout l'indigne s'y trouvent. Ces hommes si grands ou par leur naissance, ou par leur faveur, ou par leurs dignités, ces têtes si fortes et si habiles, ces femmes si polies et si spirituelles, tous méprisent le peuple, et ils sont peuple.</p>

<p n="1381">(IV) Qui dit le peuple dit plus d'une chose : c'est une vaste expression, et l'on s'étonnerait de voir ce qu'elle embrasse, et jusques où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux grands : c'est la populace et la multitude ; il y a le peuple qui est opposé aux <mark>sages</mark>, aux habiles et aux <mark>vertueux</mark> : ce sont les grands comme les petits.</p>

<p n="1407">La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. Jeune Soyecour ! je regrette ta <mark>vertu</mark>, ta <mark>pudeur</mark>, ton esprit déjà mûr, pénétrant, élevé, sociable ; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère, et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer: malheur déplorable, mais ordinaire! De tout temps les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres ; et pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire; ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire ou la plus solide réputation ; et ils ont depuis renchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement. De l'<mark>injustice</mark> des premiers hommes, comme de son unique source, est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont trouvés de se donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avait pour toujours la paix et la liberté.</p>

<p n="1431">Hommes en place, ministres, favoris, me permettez-vous de le dire ? Ne vous reposez point sur vos descendants pour le soin de votre mémoire

et pour la durée de votre nom: les titres passent, la faveur s'évanouit, les dignités se perdent, les richesses se dissipent, et le mérite dégénère. Vous avez des enfants, il est vrai, dignes de vous, j'ajoute même capables de soutenir toute votre fortune ; mais qui peut vous en promettre autant de vos petits-fils? Ne m'en croyez pas, regardez cette unique fois de certains hommes que vous ne regardez jamais, que vous dédaignez : ils ont des aïeux, à qui, tout grands que vous êtes, vous ne faites que succéder. Ayez de la <mark>vertu</mark> et de l'<mark>humanité</mark> ; et si vous me dites : « Qu'aurons-nous de plus? » je vous répondrai : « De l'<mark>humanité</mark> et de la <mark>vertu</mark>. » Maîtres alors de l'avenir, et indépendants d'une postérité, vous êtes sûrs de durer autant que la monarchie; et dans le temps que l'on montrera les ruines de vos châteaux, et peut-être la seule place où ils étaient construits, l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples; ils considéreront <mark>avidement</mark> vos portraits et vos médailles ; ils diront : « Cet homme dont vous regardez la peinture a parlé à son maître avec <mark>force</mark> et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire; il lui a permis d'être bon et bienfaisant, de dire de ses villes : Ma bonne ville, et de son peuple : Mon peuple. Cet autre dont vous voyez l'image, et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés. Son grand dessein a été d'affermir l'autorité du prince et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands : ni les partis, ni les conjurations, ni les trahisons, ni le péril de la mort, ni ses infirmités n'ont pu l'en détourner. Il a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage, continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie. »</p>

<p n="1437">La science des détails, ou une diligente attention aux moindres besoins de la république, est une partie essentielle au bon gouvernement, trop négligée à la vérité dans les derniers temps par les rois ou par les ministres, mais qu'on ne peut trop souhaiter dans le souverain qui l'ignore, ni assez estimer dans celui qui la possède. Que sert en effet au bien des peuples et à la douceur de leurs jours, que le prince place les bornes de son empire au-delà des terres de ses ennemis, qu'il fasse de leurs souverainetés des provinces de son royaume ; qu'il leur soit également supérieur par les sièges et par les batailles, et qu'ils ne soient devant lui en sûreté ni dans les plaines ni dans les plus forts bastions ; que les nations s'appellent les unes les autres, se liguent ensemble pour se défendre et pour l'arrêter; qu'elles se liguent en <mark>vain</mark>, qu'il marche toujours et qu'il triomphe toujours ; que leurs dernières espérances soient tombées par le raffermissement d'une santé qui donnera au monarque le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, se mettre en campagne, s'emparer de redoutables forteresses, et conquérir de nouveaux États ; commander de vieux et expérimentés capitaines, moins par leur rang et leur naissance que par leur génie et leur <mark>sagesse</mark>; suivre les traces augustes de leur victorieux père ; imiter sa <mark>bonté</mark> sa docilité, son <mark>équité</mark>, sa vigilance, son intrépidité ? Que me servirait en un mot, comme à tout le peuple, que le prince fût heureux et comblé de gloire par lui-même et par les siens, que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression ou dans l'indigence; si, à couvert des courses de l'ennemi, je me trouvais exposé dans les places ou dans les rues d'une ville au fer d'un assassin, et que je craignisse moins

dans l'horreur de la nuit d'être pillé ou massacré dans d'épaisses forêts que dans ses carrefours; si la sûreté, l'ordre et la propreté ne rendaient pas le séjour des villes si délicieux, et n'y avaient pas amené, avec l'abondance, la douceur de la société ; si, <mark>faible</mark> et seul de mon parti, j'avais à souffrir dans ma métairie du voisinage d'un grand, et si l'on avait moins pourvu à me faire <mark>justice</mark> de ses entreprises ; si je n'avais pas sous ma main autant de maîtres, et d'excellents maîtres, pour élever mes enfants dans les sciences ou dans les arts qui feront un jour leur établissement; si, par la facilité du commerce, il m'était moins ordinaire de m'habiller de bonnes étoffes, et de me nourrir de viandes saines, et de les acheter peu; si enfin, par les soins du prince, je n'étais pas aussi content de ma fortune, qu'il doit lui-même par ses <mark>vertus</mark> l'être de la sienne ?</p>

<p n="1460">Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner ! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan ; une parfaite égalité d'humeur ; un grand éloignement pour la raillerie piquante, ou assez de raison pour ne se la permettre point; ne faire jamais ni menaces ni reproches ; ne point céder à la <mark>colère</mark>, et être toujours obéi ; l'esprit facile, insinuant ; le cœur ouvert, <mark>sincère</mark>, et dont on croit voir le fond, et ainsi très propre à se faire des amis, des créatures et des alliés ; être secret toutefois, profond et impénétrable dans ses motifs et dans ses projets ; du sérieux et de la gravité dans le public ; de la brièveté, jointe à beaucoup de justesse et de dignité, soit dans les réponses aux ambassadeurs des princes, soit dans les conseils ; une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait; le choix des personnes que l'on gratifie ; le discernement des esprits, des talents, et des complexions pour la distribution des postes et des emplois; le choix des généraux et des ministres ; un jugement ferme, solide, décisif dans les affaires, qui fait que l'on connaît le meilleur parti et le plus <mark>juste</mark>; un esprit de <mark>droiture</mark> et d<mark>équité</mark> qui fait qu'on le suit jusques à prononcer quelquefois contre soi-même en faveur du peuple, des alliés, des ennemis ; une mémoire heureuse et très présente, qui rappelle les besoins des sujets, leurs visages, leurs noms, leurs requêtes; une vaste capacité, qui s'étende non seulement aux affaires de dehors, au commerce, aux maximes d'État, aux vues de la politique, au reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, et à leur sûreté par un grand nombre de forteresses inaccessibles; mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume ; qui en bannisse un culte <mark>faux</mark>, suspect et ennemi de la souveraineté, s'il s'y rencontre ; qui abolisse des usages cruels et <mark>impies</mark>, s'ils y règnent ; qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus ; qui donne aux villes plus de sûreté et plus de commodités par le renouvellement d'une exacte police, plus d'éclat et plus de majesté par des édifices somptueux; punir sévèrement les <mark>vices</mark> scandaleux ; donner par son autorité et par son exemple du crédit à la <mark>piété</mark> et à la <mark>vertu</mark> ; protéger l'Église, ses ministres, ses droits, ses libertés, ménager ses peuples comme ses enfants ; être toujours occupé de la pensée de les soulager, de rendre les subsides légers, et tels qu'ils se lèvent sur les provinces sans les appauvrir ; de grands talents pour la guerre ; être vigilant, appliqué, laborieux; avoir des armées nombreuses, les commander en personne ; être froid dans le péril, ne ménager sa vie que pour le bien de son État; aimer le bien de son État et sa gloire plus que sa vie; une puissance

très absolue, qui ne laisse point d'occasion aux brigues, à l'intrigue et à la cabale ; qui ôte cette distance infinie qui est quelquefois entre les grands et les petits, qui les rapproche, et sous laquelle tous plient également; une étendue de connaissance qui fait que le prince voit tout par ses yeux, qu'il agit immédiatement et par lui-même, que ses généraux ne sont, quoique éloignés de lui, que ses lieutenants, et les ministres que ses ministres; une profonde <mark>sagesse</mark>, qui sait déclarer la guerre, qui sait vaincre et user de la victoire ; qui sait faire la paix, qui sait la rompre; qui sait quelquefois, et selon les divers <mark>intérêts</mark>, contraindre les ennemis à la recevoir ; qui donne des règles à une vaste <mark>ambition</mark>, et sait jusques où l'on doit conquérir ; au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles; cultiver les arts et les sciences ; former et exécuter des projets d'édifices surprenants ; un génie enfin supérieur et puissant, qui se fait aimer et révéler des siens, craindre des étrangers; qui fait d'une cour, et même de tout un royaume, comme une seule famille, unie parfaitement sous un même chef, dont l'union et la bonne intelligence est redoutable au reste du monde : ces admirables<mark>vertus</mark>me semblent refermées dans l'idée du souverain ; il est vrai qu'il est rare de les voir réunies dans un même sujet : il faut que trop de choses concourent à la fois, l'esprit, le cœur, les dehors, le tempérament; et il me paraît qu'un monarque qui les rassemble toutes en sa personne est bien digne du nom de Grand.</p>

<p n="1466">Les hommes en un sens ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses. Ils changent leurs habits, leur langage, les dehors, les bienséances ; ils changent de goût quelquefois : ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes et <mark>constants</mark> dans le mal, ou dans l'indifférence pour la<mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1468">Le stoïcisme est un jeu d'esprit et une idée semblable à la République de Platon. Les stoïques ont <mark>feint</mark> qu'on pouvait rire dans la pauvreté ; être insensible aux injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens, comme à celles des parents et des amis; regarder froidement la mort, et comme une chose indifférente qui ne devait ni réjouir ni rendre triste ; n'être vaincu ni par le plaisir ni par la douleur ; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son corps sans pousser le moindre soupir, ni jeter une seule larme ; et ce fantôme de<mark>vertu</mark>et de <mark>constance</mark> ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeler un <mark>sage</mark>. Ils ont laissé à l'homme tous les <mark>défauts</mark> qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses <mark>faibles</mark>. Au lieu de faire de ses<mark>vices</mark>des peintures affreuses ou ridicules qui servissent à l'en corriger, ils lui ont tracé l'idée d'une perfection et d'un héroïsme dont il n'est point capable, et l'ont exhorté à l'impossible. Ainsi le <mark>sage</mark>, qui n'est pas, ou qui n'est qu'imaginaire, se trouve naturellement et par lui-même au-dessus de tous les événements et de tous les maux : ni la goutte la plus douloureuse, ni la colique la plus aiguë ne sauraient lui arracher une plainte ; le ciel et la terre peuvent être renversés sans l'entraîner dans leur chute, et il demeurerait ferme sur les ruines de l'univers : pendant que l'homme qui est en effet sort de son sens, crie, se désespère, étincelle des yeux, et perd la respiration pour un chien perdu ou pour une porcelaine qui est en pièces.</p>

<p n="1470">Inquiétude d'esprit, inégalité d'humeur, <mark>inconstance</mark> de cœur, incertitude de conduite:

tous<mark>vices</mark>de l'âme, mais différents, et qui avec tout le rapport qui paraît entre eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet.</p>

<p n="1478">L'incivilité n'est pas un<mark>vice</mark>de l'âme, elle est l'effet de plusieurs <mark>vices</mark> : de la sottise <mark>vanité</mark>, de l'ignorance de ses devoirs, de la <mark>paresse</mark>, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la <mark>jalousie</mark>. Pour ne se répandre que sur les dehors, elle n'en est que plus haïssable, parce que c'est toujours un <mark>défaut</mark> visible et manifeste. Il est vrai cependant qu'il offense plus ou moins, selon la cause qui le produit.</p>

<p n="1491">Il est difficile qu'un fort <mark>malhonnête</mark> homme ait assez d'esprit : un génie qui est droit et perçant conduit enfin à la règle, à la <mark>probité</mark>, à la <mark>vertu</mark>. Il manque du sens et de la pénétration à celui qui s'opiniâtre dans le mauvais comme dans le <mark>faux</mark>: l'on cherche en <mark>vain</mark> à le corriger par des traits de satire qui le désignent aux autres, et où il ne se reconnaît pas lui-même; ce sont des injures dites à un sourd. Il serait désirable pour le plaisir des <mark>honnêtes</mark> gens et pour la vengeance publique, qu'un coquin ne le fût pas au point d'être privé de tout sentiment.</p>

<p n="1493">Il y a des <mark>vices</mark>que nous ne devons à personne, que nous apportons en naissant, et que nous fortifions par l'habitude; il y en a d'autres que l'on contracte, et qui nous sont étrangers. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la <mark>complaisance</mark>, et tout le désir de plaire ; mais par les traitements que l'on reçoit de ceux avec qui l'on vit ou de qui l'on dépend, l'on est bientôt jeté hors de ses mesures, et même de son naturel : l'on a des chagrins et une bile que l'on ne se connaissait point, l'on se voit une autre complexion, l'on est enfin étonné de se trouver dur et épineux.</p>

<p n="1524">Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement des parents et des amis les tords qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les <mark>vices</mark>de l'<mark>humanité</mark>, et combien il est pénible aux hommes d'être <mark>constants</mark>, <mark>généreux</mark>, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur <mark>intérêt</mark>. Comme il connaît leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'<mark>équité</mark>. Il peut haïr les hommes en général, où il y a si peu de<mark>vertu</mark>; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence.</p>

<p n="1567">Il y a un temps où la raison n'est pas encore, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige. Il y a un second temps où la raison se développe, où elle est formée, et où elle pourrait agir, si elle n'était pas obscurcie et comme éteinte par les <mark>vices</mark>de la complexion, et par un enchaînement de <mark>passions</mark> qui se succèdent les unes aux autres, et conduisent jusques au troisième et dernier âge. La raison, alors dans sa <mark>force</mark>, devrait produire ; mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, déconcertée ensuite par le désordre de la machine, qui est dans son déclin: et ces temps néanmoins sont la vie de l'homme.</p>

<p n="1573">Le caractère de l'enfance paraît unique ; les mœurs, dans cet âge, sont assez les mêmes, et ce n'est qu'avec une curieuse attention qu'on en pénètre la différence: elle augmente avec la raison, parce qu'avec celle-ci croissent les <mark>passions</mark> et les <mark>vices</mark>, qui seuls rendent les hommes si dissemblables entre eux, et si contraires à eux-mêmes.</p>

<p n="1577">Il n'y a nuls<mark>vices</mark> extérieurs et nuls <mark>défauts</mark> du corps qui ne soient aperçus par les enfants ; ils les saisissent d'une première vue, et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme point plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés à leur tour de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.</p>

<p n="1580">La <mark> paresse</mark>, l'indolence et l'<mark>oisiveté</mark>, <mark>vices</mark> si naturels aux enfants, disparaissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée: présages certains qu'ils pourront un jour négliger leurs devoirs, mais qu'ils n'oublieront rien pour leurs plaisirs.</p>

<p n="1601">Les hommes, dans le coeur, veulent être estimés, et ils cachent avec soin l'<mark>envie</mark> qu'ils ont d'être estimés ; parce que les hommes veulent passer pour <mark>vertueux</mark>, et que vouloir tirer de la <mark>vertu</mark> tout autre avantage que la même<mark>vertu</mark>, je veux dire l'estime et les louanges, ce ne serait plus être <mark>vertueux</mark>, mais aimer l'estime et les louanges, ou être <mark>vain</mark> : les hommes sont très <mark>vains</mark>, et ils ne haïssent rien tant que de passer pour tels.</p>

<p n="1604">On ne voit point mieux le ridicule de la <mark>vanité</mark>, et combien elle est un <mark>vice</mark> honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire.</p>

<p n="1605">La <mark>fausse</mark> <mark>modestie</mark> est le dernier raffinement de la <mark>vanité</mark> ; elle fait que l'homme <mark>vain</mark> ne paraît point tel, et se fait valoir au contraire par la <mark>vertu</mark> opposée au <mark>vice</mark> qui fait son caractère : c'est un <mark>mensonge</mark>. La <mark>fausse</mark> gloire est l'écueil de la <mark>vanité</mark> ; elle nous conduit à vouloir être estimés par des choses qui à la vérité se trouvent en nous, mais qui sont frivoles et indignes qu'on les relève: c'est une erreur.</p>

<p n="1611">La <mark>modestie</mark> n'est point, ou est confondue avec une chose toute différente de soi, si on la prend pour un sentiment intérieur qui avilit l'homme à ses propres yeux, et qui est une <mark>vertu</mark> surnaturelle qu'on appelle <mark>humilité</mark>. L'homme, de sa nature, pense <mark>hautement</mark> et <mark>superbement</mark> de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même : la <mark>modestie</mark> ne tend qu'à faire que personne n'en souffre; elle est une<mark>vertu</mark> du dehors, qui règle ses yeux, sa démarche, ses paroles, son ton de voix, et qui le fait agir extérieurement avec les autres comme s'il n'était pas vrai qu'il les compte pour rien.</p>

<p n="1644">Les hommes comptent presque pour rien toutes les <mark>vertus</mark>du cœur, et idolâtrèrent les talents du corps et de l'esprit. Celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la <mark>modestie</mark>, qu'il est bon, qu'il est <mark>constant</mark>, fidèle, <mark>sincère</mark>, <mark>équitable</mark>, reconnaissant, n'ose dire qu'il est vif, qu'il a les dents belles et la peau douce : cela est trop fort.</p>

<p n="1645">Il est vrai qu'il y a deux<mark>vertus</mark>que les hommes admirent, la <mark>bravoure</mark> et la <mark>libéralité</mark>, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup, et que ces<mark>vertus</mark>font négliger, la vie et l'argent: aussi personne n'avance de soi qu'il est <mark>brave</mark> ou <mark>libéral</mark>.</p>

<p n="1648">Quelque rapport qu'il paraisse de la <mark>jalousie</mark> à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le <mark>vice</mark> et la <mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1649">La <mark>jalousie</mark> et l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres: avec cette différence, que celle-ci est un sentiment volontaire, <mark>courageux</mark>, <mark>sincère</mark>, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire; et que celle-là au contraire est un mouvement violent et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle; qu'elle va même jusques à nier la <mark>vertu</mark> dans les sujets où elle existe, ou qui, forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges ou lui <mark>envie</mark> les récompenses ; une <mark>passion</mark> stérile qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation, qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique:<mark>vice</mark>honteux, et qui par son <mark>excès</mark> rentre toujours dans la <mark>vanité</mark> et dans la <mark>présomption</mark>, et ne persuade pas tant à celui qui en est blessé qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite.</p>

<p n="1679">Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille <mark>vertus</mark>, que de se corriger d'un seul <mark>défaut</mark>. Ils sont même si malheureux, que ce <mark>vice</mark> est souvent celui qui convenait le moins à leur état, et qui pouvait leur donner dans le monde plus de ridicule; il affaiblit l'éclat de leurs grandes <mark>qualités</mark>, empêche qu'ils ne soient des hommes parfaits et que leur réputation ne soit entière. On ne leur demande point qu'ils soient plus éclairés et plus incorruptibles, qu'ils soient plus amis de l'ordre et de la discipline, plus fidèles à leurs devoirs, plus zélés pour le bien public, plus graves: on veut seulement qu'ils ne soient point amoureux.</p>

<p n="1690">Il y a des ouvrages qui commencent par A et finissent par Z ; le bon, le mauvais, le pire, tout y entre; rien en un certain genre n'est oublié : quelle recherche, quelle <mark>affectation</mark> dans ces ouvrages ! On les appelle des jeux d'esprit. De même il y a un jeu dans la conduite : on a commencé, il faut finir; on veut fournir toute la carrière. Il serait mieux ou de changer ou de suspendre; mais il est plus rare et plus difficile de poursuivre: on poursuit, on s'anime par les

contradictions ; la <mark>vanité</mark> soutient, supplée à la raison, qui cède et qui se désiste. On porte ce raffinement jusque dans les actions les plus<mark>vertueuses</mark>, dans celles mêmes où il entre de la religion.</p>

<p n="1711">Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour qui les rend <mark>avares</mark>, car il y en a de tels qui ont de si grands fonds qu'ils ne peuvent guère avoir cette inquiétude ; et d'ailleurs comment pourraient-ils craindre de manquer dans leur caducité des commodités de la vie, puisqu'ils s'en privent eux-mêmes volontairement pour satisfaire à leur <mark>avarice</mark> ? Ce n'est point aussi l'<mark>envie</mark> de laisser de plus grandes richesses à leurs enfants, car il n'est pas naturel d'aimer quelque autre chose plus que soi-même, outre qu'il se trouve des <mark>avares</mark> qui n'ont point d'héritiers. Ce <mark>vice</mark> est plutôt l'effet de l'âge et de la complexion des vieillards, qui s'y abandonnent aussi naturellement qu'ils suivaient leurs plaisirs dans leur jeunesse, ou leur <mark>ambition</mark> dans l'âge viril; il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé, pour être <mark>avare</mark> ; l'on n'a aussi nul besoin de s'empresser ou de se donner le moindre mouvement pour épargner ses revenus : il faut laisser seulement son bien dans ses coffres, et se priver de tout; cela est commode aux vieillards, à qui il faut une <mark>passion</mark>, parce qu'ils sont hommes.</p>

<p n="1747">Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la <mark>force</mark>, de l'industrie, de la capacité, de la <mark>vertu</mark>, du <mark>vice</mark>, de la <mark>faiblesse</mark>, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la <mark>bassesse</mark>. Ces choses, mêlées ensemble en mille manières différentes, et compensées l'une par l'autre en divers sujets, forment aussi les divers états et les différentes conditions. Les hommes d'ailleurs, qui tous savent le fort et le <mark>faible</mark> les uns des autres, agissent aussi réciproquement comme ils croient le devoir faire, connaissent ceux qui leur sont égaux, sentent la supériorité que quelques-uns ont sur eux, et celle qu'ils ont sur quelques autres; et de là naissent entre eux ou la familiarité, ou le respect et la déférence, ou la <mark>fierté</mark> et le mépris. De cette source vient que dans les endroits publics et où le monde se rassemble, on se trouve à tous moments entre celui que l'on cherche à aborder ou à saluer, et cet autre que l'on <mark>feint</mark> de ne pas connaître, et dont l'on veut encore moins se laisser joindre ; que l'on se fait <mark>honneur</mark> de l'un, et qu'on a honte de l'autre ; qu'il arrive même que celui dont vous vous faites <mark>honneur</mark>, et que vous voulez retenir, est celui aussi qui est embarrassé de vous, et qui vous quitte; et que le même est souvent celui qui rougit d'autrui, et dont on rougit, qui dédaigne ici, et qui là est dédaigné. Il est encore assez ordinaire de mépriser qui nous méprise. Quelle misère! et puisqu'il est vrai que dans un si étrange commerce, ce que l'on pense gagner d'un côté on le perd de l'autre, ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute <mark>hauteur</mark> et à toute <mark>fierté</mark>, qui convient si peu aux <mark>faibles</mark> hommes, et de composer ensemble, de se traiter tous avec une mutuelle

<mark>bonté</mark>, qui, avec l'avantage de n'être jamais mortifiés, nous procurerait un aussi grand bien que celui de ne mortifier personne?</p>

<p n="1780">Les hommes n'ont point de caractères, ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnaissables. Ils souffrent beaucoup à être toujours les mêmes, à persévérer dans la règle ou dans le désordre ; et s'ils se délassent quelquefois d'une <mark>vertu</mark> par un autre <mark>vertu</mark>, ils se dégoûtent plus souvent d'un<mark>vice</mark>par un autre<mark>vice</mark>. Ils ont des <mark>passions</mark> contraires et des <mark>faibles</mark> qui se contredisent ; il leur coûte moins de joindre les extrémités que d'avoir une conduite dont une partie naisse de l'autre. Ennemis de la <mark>modération</mark>, ils outrent toutes choses, les bonnes et les mauvaises, dont ne pouvant ensuite supporter l'<mark>excès</mark>, ils adoucissent par le changement. Adraste était si <mark>corrompu</mark> et si <mark>libertin</mark>, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et se faire <mark>dévot</mark> : il lui eût coûté davantage d'être homme de bien.</p>

<p n="1782">D'où vient que les mêmes hommes qui ont un flegme tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres, s'échappent, et ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients ? Ce n'est pas <mark>sagesse</mark> en eux qu'une telle conduite, car la <mark>vertu</mark> est égale et ne se dément point; c'est donc un<mark>vice</mark>, et quel autre que la <mark>vanité</mark>, qui ne se réveille et ne se recherche que dans les événements où il y a de quoi faire parler le monde, et beaucoup à gagner pour elle, mais qui se néglige sur tout le reste ?</p>

<p n="1802">Combien d'âmes <mark>faibles</mark>, molles et indifférentes, sans de grands <mark>défauts</mark>, et qui puissent fournir à la satire! Combien de sortes de ridicules répandus parmi les hommes, mais qui par leur singularité ne tirent point à conséquence, et ne sont d'aucune ressource pour l'instruction et pour la morale! Ce sont des <mark>vices</mark> uniques qui ne sont pas contagieux et qui sont moins de l'<mark>humanité</mark> que de la personne.</p>

<p n="1820">Je ne sais s'il y a rien au monde qui coûte davantage à approuver et à louer que ce qui est plus digne d'approbation et de louange, et si la<mark>vertu</mark>, le mérite, la beauté, les bonnes actions, les beaux ouvrages, ont un effet plus naturel et plus sûr que <mark>envie</mark>, la <mark>jalousie</mark>, et l'antipathie. Ce n'est pas d'un saint dont un <mark>dévot</mark> sait dire du bien, mais d'un autre <mark>dévot</mark>. Si une belle femme approuve la beauté d'une autre femme, on peut conclure qu'elle a mieux que ce qu'elle approuve. Si un poète loue les vers d'un autre poète, il y a à parier qu'ils sont mauvais et sans conséquence.</p>

<p n="1852">Qu'on ne me parle jamais d'encre, de papier, de plume, de style, d'imprimeur, d'imprimerie, qu'on ne se hasarde plus de me dire : « Vous écrivez si bien, Antisthène ! continuez d'écrire ; ne verrons-nous point de vous un in-folio ? traitez de toutes les <mark>vertus</mark> et de tous les <mark>vices</mark> dans un ouvrage suivi, méthodique, qui n'ait point de fin » ; ils devraient ajouter : « et nul cours. » Je renonce à tout ce qui a été, qui est et

qui sera livre. Bérylle tombe en syncope à la vue d'un chat, et moi à la vue d'un livre. Suis-je mieux nourri et plus lourdement vêtu, suis-je dans ma chambre à l'abri du nord, ai-je un lit de plumes, après vingt ans entiers qu'on me débite dans la place ? J'ai un grand nom, dites-vous, et beaucoup de gloire: dites que j'ai beaucoup de vent qui ne sert à rien. Ai-je un grain de ce métal qui procure toutes choses ? Le vil praticien grossit son mémoire, se fait rembourser des frais qu'il n'avance pas, et il a pour gendre un comte ou un magistrat. Un homme rouge ou feuille-morte devient commis, et bientôt plus riche que son maître ; il le laisse dans la roture, et avec de l'argent il devient noble. B** s'enrichit à montrer dans un cercle des marionnettes ; BB** à vendre en bouteille l'eau de la rivière. Un autre charlatan arrive ici de delà les monts avec une malle; il n'est pas déchargé que les pensions courent, et il est prêt de retourner d'où il arrive avec des mulets et des fourgons. Mercure est Mercure, et rien davantage, et l'or ne peut payer ses médiations et ses intrigues: on y ajoute la faveur et les distinctions. Et sans parler que des gains licites, on paye au tuilier sa tuile, et à l'ouvrier son temps et son ouvrage ; paye-t-on à un auteur ce qu'il pense et ce qu'il écrit ? et s'il pense très bien, le paye-t-on très largement ? Se meuble-t-il, s'anoblit-il à `<mark>force</mark>` de penser et d'écrire `<mark>juste</mark>` ? Il faut que les hommes soient habillés, qu'ils soient rasés ; il faut que retirés dans leurs maisons, ils aient une porte qui ferme bien : est-il nécessaire qu'ils soient instruits? Folie, simplicité, imbécillité, continue Antisthène, de mettre l'enseigne d'auteur ou de philosophe ! Avoir, s'il se peut, un office lucratif, qui rende la vie aimable, qui fasse prêter à ses amis, et donner à ceux qui ne peuvent rendre; écrire alors par jeu, par `<mark>oisiveté</mark>`, et comme Tityre siffle ou joue de la flûte; cela ou rien; j'écris à ces conditions, et je cède ainsi à la violence de ceux qui me prennent à la gorge, et me disent : « Vous écrirez. » Ils liront pour titre de mon nouveau livre : Du Beau, Du Bon, Du Vrai, Des Idées, Du Premier Principe, par Antisthène, vendeur de marée.</p>

<p n="1865">Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure, sur une seule et première vue : il y a un intérieur et un cœur qu'il faut approfondir. Le voile de la `<mark>modestie</mark>` couvre le mérite, et le masque de l'`<mark>hypocrisie</mark>` cache la `<mark>malignité</mark>`. Il n'y a qu'un très petit nombre de connaisseurs qui discerne, et qui soit en droit de prononcer ; ce n'est que peu à peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la `<mark>vertu</mark>` parfaite et le `<mark>vice</mark>` consommé viennent enfin à se déclarer.</p>

<p n="1868">...Il disait que l'esprit dans cette belle personne était un diamant bien mis en œuvre, et continuant de parler d'elle : « C'est, ajoutait-il, comme une nuance de raison et d'agrément qui occupe les yeux et le cœur de ceux qui lui parlent; on ne sait si on l'aime ou si on l'admire ; il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié. Trop jeune et trop fleurie pour ne pas plaire, mais trop `<mark>modeste</mark>` pour songer à plaire, elle ne tient compte aux hommes que de leur mérite, et ne croit avoir que des amis. Pleine de vivacités et capable de sentiments, elle surprend et elle intéresse; et sans rien ignorer de ce qui peut entrer de plus délicat et de plus fin dans les conversations, elle a encore ces saillies heureuses qui entre autres plaisirs qu'elles font, dispensent toujours de la réplique. Elle vous parle comme celle qui n'est pas savante, qui doute et qui cherche à s'éclaircir ; et elle vous écoute comme celle qui sait beaucoup, qui connaît le prix de ce que vous lui dites, et auprès de qui vous ne perdez rien de ce qui vous échappe. Loin de s'appliquer à vous contredire avec

esprit, et d'imiter Elvire, qui aime mieux passer pour une femme vive que marquer du bon sens et de la justesse, elle s'approprie vos sentiments, elle les croit siens, elle les étend, elle les embellit : vous êtes content de vous d'avoir pensé si bien, et d'avoir mieux dit encore que vous n'aviez cru. Elle est toujours au-dessus de la <mark>vanité</mark>, soit qu'elle parle, soit qu'elle écrive : elle oublie les traits où il faut des raisons ; elle a déjà compris que la simplicité est éloquente. S'il s'agit de servir quelqu'un et de vous jeter dans les mêmes <mark>intérêts</mark>, laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres, qu'elle met à tous usages, Arthénice n'emploie auprès de vous que la <mark>sincérité</mark>, l'ardeur, l'empressement et la persuasion. Ce qui domine en elle, c'est le plaisir de la lecture, avec le goût des personnes de nom et de réputation, moins pour en être connue que pour les connaître. On peut la louer d'avance de toute la <mark>sagesse</mark> qu'elle aura un jour, et de tout le mérite qu'elle se prépare par les années, puisque avec une bonne conduite elle a de meilleures intentions, des principes sûrs, utiles à celles qui sont comme elle exposées aux soins et à la <mark>flatterie</mark> ; et qu'étant assez particulière sans pourtant être farouche, ayant même un peu de penchant pour la retraite, il ne lui saurait peut-être manquer que les occasions, ou ce qu'on appelle un grand théâtre, pour y faire briller toutes ses <mark>vertus</mark>. »</p>

<p n="1870">(V) Une belle femme est aimable dans son naturel ; elle ne perd rien à être négligée, et sans autre parure que celle qu'elle tire de sa beauté et de sa jeunesse. Une grâce naïve éclate sur son visage, anime ses moindres actions : il y aurait moins de péril à la voir avec tout l'attirail de l'ajustement et de la mode. De même un homme de bien est respectable par lui-même, et indépendamment de tous les dehors dont il voudrait s'aider pour rendre sa personne plus grave et sa <mark>vertu</mark> plus spécieuse. Un air réformé, une <mark>modestie</mark> outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte n'ajoutent rien à la <mark>probité</mark>, ne relèvent pas le mérite ; ils le fardent, et font peut-être qu'il est moins pur et moins ingénu.</p>

<p n="1873">Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il effarouche les jeunes gens, les fait penser mal de la <mark>vertu</mark>, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme et d'une pratique trop ennuyeuse. S'il est au contraire d'un bon commerce, il leur est une leçon utile ; il leur apprend qu'on peut vivre gaiement et laborieusement, avoir des vues sérieuses sans renoncer aux plaisirs <mark>honnêtes</mark>; il leur devient un exemple qu'on peut suivre.</p>

<p n="1909">(VII) Les <mark>vices</mark> partent d'une dépravation du cœur ; les <mark>défauts</mark>, d'un <mark>vice</mark> de tempérament ; le ridicule, d'un <mark>défaut</mark> d'esprit.</p>

<p n="1934">L' <mark>honnête</mark> homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les <mark>vices</mark> enfin ne sont pas scandaleux.</p>

<p n="1936">L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un <mark>dévot</mark>, et qui s'est borné à n'avoir que de la <mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1963">Hérille, soit qu'il parle, qu'il harangue ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire au Prince des philosophes que le vin enivre, et à l'Orateur romain que l'eau le tempère. S'il se jette dans la morale, ce n'est pas lui, c'est le divin Platon qui

assure que la <mark>vertu</mark> est aimable, le <mark>vice</mark> odieux ; ou que l'un et l'autre se tournent en habitude. Les choses les plus communes, les plus triviales, et qu'il est même capable de penser, il veut les devoir aux anciens, aux Latins, aux Grecs; ce n'est ni pour donner plus d'autorité à ce qu'il dit, ni peut-être pour se faire <mark>honneur</mark> de ce qu'il sait : il veut citer.</p>

<p n="1967">On a dit de Socrate qu'il était en délire, et que c'était un fou tout plein d'esprit ; mais ceux des Grecs qui parlaient ainsi d'un homme si <mark>sage</mark> passaient pour fous. Ils disaient : « Quels bizarres portraits nous fait ce philosophe ! quels mœurs étranges et particulières ne décrit-il point ! où a-t-il rêvé, creusé, rassemblé des idées si extraordinaires ? quelles couleurs ! quel pinceau ! ce sont des chimères. » Ils se trompaient : c'étaient des monstres, c'étaient des <mark>vices</mark>, mais peints au naturel ; on croyait les voir, ils faisaient peur. Socrate s'éloignait du cynique ; il épargnait les personnes, et blâmait les mœurs qui étaient mauvaises.</p>

<p n="1986">Le guerrier et le politique, non plus que le joueur habile, ne font pas le hasard, mais ils le préparent, ils l'attirent, et semblent presque le déterminer. Non seulement ils savent ce que le sot et le poltron ignorent, je veux dire se servir du hasard quand il arrive ; ils savent même profiter, par leurs précautions et leurs mesures, d'un tel ou d'un tel hasard, ou de plusieurs tout à la fois. Si ce point arrive, ils gagnent ; si c'est cet autre, ils gagnent encore ; un même point souvent les fait gagner de plusieurs manières. Ces hommes <mark>sages</mark> peuvent être loués de leur bonne fortune comme de leur bonne conduite, et le hasard doit être récompensé en eux comme la <mark>vertu</mark>.</p>

<p n="1999">Tel soulage les misérables, qui néglige sa famille et laisse son fils dans l'indigence ; un autre élève un nouvel édifice, qui n'a pas encore payé les plombs d'une maison qui est achevée depuis dix années ; un troisième fait des présents et des largesses, et ruine ses créanciers. Je demande : la pitié, la <mark>libéralité</mark>, la magnificence, sont-ce les <mark>vertus</mark> d'un homme <mark>injuste</mark> ? ou plutôt si la bizarrerie et la <mark>vanité</mark> ne sont pas les causes de l'<mark>injustice</mark>.</p>

<p n="2026">La disgrâce éteint les haines et les <mark>jalousies</mark>. Celui-là peut bien faire, qui ne nous aigrit plus par une grande faveur : il n'y a aucun mérite, il n'y a sorte de <mark>vertus</mark> qu'on ne lui pardonne ; il serait un héros impunément.</p>

<p n="2057">Un jeune Prince, d'une race Auguste. L'amour et l'<mark>espérance</mark> des peuples. Donné du ciel pour prolonger la félicité de la terre. Plus grand que ses Aïeux. Fils d'un Héros qui est son modèle, a déjà montré à l'Univers par ses divines <mark>qualités</mark>, et par une <mark>vertu</mark> anticipée, que les enfants des Héros sont plus proches de l'être que les autres hommes.</p>

<p n="2070">L'esprit de <mark>modération</mark> et une certaine <mark>sagesse</mark> dans la conduite laissent les hommes dans l'obscurité : il leur faut de grandes <mark>vertus</mark> pour être connus et admirés, ou peut-être de grands <mark>vices</mark>.</p>

<p n="2082">« O temps ! ô mœurs ! s'écrie Héraclite, ô malheureux siècle ! siècle rempli de mauvais exemples, où la <mark>vertu</mark> souffre, où le crime domine, où il triomphe ! Je veux être un Lycaon, un Aegiste ; l'occasion ne peut être meilleure, ni les conjonctures plus favorables, si je désire du moins de fleurir et de prospérer. Un homme dit : « Je passerai la mer, je dépouillerai mon père de son patrimoine, je le chasserai, lui, sa femme, son héritier, de ses terres et de ses États », et comme il l'a dit il l'a fait. Ce qu'il devait appréhender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent pour lui; ils lui ont presque dit : « Passez la mer, dépouillez votre père, montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume, ainsi qu'un petit seigneur de son château, ou un fermier de sa métairie ; qu'il n'y ait plus de différence entre de simples particuliers et nous ; nous sommes las de ces distinctions : apprenez au monde que ces peuples que Dieu a mis sous nos pieds peuvent nous abandonner, nous trahir, nous livrer, se livrer eux-mêmes à un étranger, et qu'ils ont moins à craindre de nous que nous d'eux et de leur puissance. » Qui pourrait voir des choses si tristes avec des yeux secs et une âme tranquille ? Il n'y a point de charges qui n'aient leurs privilèges ; il n'y a aucun titulaire qui ne parle, qui ne plaide, qui ne s'agite pour les défendre : la dignité royale seule n'a plus de privilèges ; les rois eux-mêmes y ont renoncé. Un seul, toujours bon et <mark>magnanime</mark>, ouvre ses bras à une famille malheureuse. Tous les autres se liguent comme pour se venger de lui, et de l'appui qu'il donne à une cause qui leur est commune. L'esprit de pique et de <mark>jalousie</mark> prévaut chez eux à l'<mark>intérêt</mark> de l'<mark>honneur</mark>, de la religion et de leur État ; est-ce assez ? à leur <mark>intérêt</mark> personnel et domestique : il y va, je ne dis pas de leur élection, mais de leur succession, de leurs droits comme héréditaires ; enfin dans tous l'homme l'<mark>emporte</mark> sur le souverain. Un prince délivrait l'Europe, se délivrait lui-même d'un fatal ennemi, allait jouir de la gloire d'avoir détruit un grand empire : il la néglige pour une guerre douteuse. Ceux qui sont nés arbitres et médiateurs temporisent ; et lorsqu'ils pourraient avoir déjà employé utilement leur médiation, ils la promettent. O pâtres ! continue Héraclite, ô rustres qui habitez sous le chaume et dans les cabanes ! si les événements ne vont point jusqu'à vous, si vous n'avez point le cœur percé par la <mark>malice</mark> des hommes, si on ne parle plus d'hommes dans vos contrées, mais seulement de renards et de loups-cerviers, recevez-moi parmi vous à manger votre pain noir et à boire l'eau de vos citernes. »</p>

<p n="2144">Celui qui a pénétré la cour connaît ce que c'est que <mark>vertu</mark> et ce que c'est que <mark>dévotion</mark> : il ne peut plus s'y tromper.</p>

<p n="2146">(VIII) Négliger vêpres comme une chose antique et hors de mode, garder sa place soi-même pour le salut, savoir les êtres de la chapelle, connaître le flanc, savoir où l'on est vu et où l'on n'est pas vu ; rêver dans l'église à Dieu et à ses affaires, y recevoir des visites, y donner des ordres et des commissions, y attendre les réponses ; avoir un directeur mieux écouté que l'Évangile ; tirer toute sa sainteté et tout son relief de la réputation de son directeur, dédaigner ceux dont le directeur a moins de vogue, et convenir à peine de leur salut ; n'aimer de la parole de Dieu que ce qui s'en prêche chez soi ou par son directeur, préférer sa messe aux autres messes, et les sacrements donnés de sa main à ceux qui ont moins de cette circonstance ; ne se repaître que de livres de spiritualité, comme s'il n'y avait ni Évangile, ni Épîtres des Apôtres, ni morale des Pères; lire ou parler un jargon

inconnu aux premiers siècles ; circonstancier à confesse les <mark>défauts</mark> d'autrui, y pallier les siens ; s'accuser de ses souffrances, de sa <mark>patience</mark> ; dire comme un <mark>péché</mark> son peu de progrès dans l'héroïsme ; être en liaison secrète avec de certaines gens contre certains autres ; n'estimer que soi et sa cabale, avoir pour suspecte la <mark>vertu</mark> même ; goûter, savourer la prospérité et la faveur, n'en vouloir que pour soi, ne point aider au mérite, faire servir la <mark>piété</mark> à son <mark>ambition</mark>, aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités: c'est du moins jusqu'à ce jour le plus bel effort de la <mark>dévotion</mark> du temps.</p>

<p n="2149">Les <mark>dévots</mark> ne connaissent de crimes que l'incontinence, parlons plus précisément, que le bruit ou les dehors de l'incontinence. Si Phérecide passe pour être guéri des femmes, ou Phérenice pour être fidèle à son mari, ce leur est assez : laissez-les jouer un jeu ruineux, faire perdre leurs créanciers, se réjouir du malheur d'autrui et en profiter, idolâtrer les grands, mépriser les petits, s'enivrer de leur propre mérite, sécher d'<mark>envie</mark>, mentir, médire, cabaler, nuire, c'est leur état. Voulez-vous qu'ils empiètent sur celui des gens de bien, qui avec les <mark>vices</mark> cachés fuient encore l'<mark>orgueil</mark> et l'<mark>injustice</mark>?</p>

<p n="2151">Quand un courtisan sera <mark>humble</mark>, guéri du faste et de l'<mark>ambition</mark> ; qu'il n'établira point sa fortune sur la ruine de ses concurrents; qu'il sera <mark>équitable</mark>, soulagera ses vassaux, payera ses créanciers ; qu'il ne sera ni <mark>fourbe</mark> ni <mark>médisant</mark> ; qu'il renoncera aux grands repas et aux amours illégitimes ; qu'il priera autrement que des lèvres, et même hors de la présence du Prince; quand d'ailleurs il ne sera point d'un abord farouche et difficile; qu'il n'aura point le visage austère et la mine triste ; qu'il ne sera point <mark>paresseux</mark> et contemplatif ; qu'il saura rendre par une scrupuleuse attention divers emplois très compatibles ; qu'il pourra et qu'il voudra même tourner son esprit et ses soins aux grandes et laborieuses affaires, à celles surtout d'une suite la plus étendue pour les peuples et pour tout l'État ; quand son caractère me fera craindre de le nommer en cet endroit, et que sa <mark>modestie</mark> l'empêchera, si je ne le nomme pas, de s'y reconnaître : alors je dirai de ce personnage : « Il est <mark>dévo</mark>t » ; ou plutôt : « C'est un homme donné à son siècle pour le modèle d'une <mark>vertu</mark> <mark>sincère</mark> et pour le discernement de l'<mark>hypocrite</mark>. »</p>

<p n="2161">C'est une pratique ancienne dans les cours de donner des pensions et de distribuer des grâces à un musicien, à un maître de danse, à un farceur, à un joueur de flûte, à un <mark>flatteur</mark>, à un <mark>complaisant</mark> : ils ont un mérite fixe et des talents sûrs et connus qui amusent les grands et qui les délassent de leur <mark>grandeur</mark>; on sait que Favier est beau danseur, et que Lorenzani fait de beaux motets. Qui sait au contraire si l'homme <mark>dévo</mark>t a de la <mark>vertu</mark>? Il n'y a rien pour lui sur la cassette ni à l'épargne, et avec raison : c'est un métier aisé à contrefaire, qui, s'il était récompensé, exposerait le Prince à mettre en

<mark>honneur</mark> la dissimulation et la <mark>fourberie</mark>, et à payer pension à l'<mark>hypocrite</mark>.</p>

<p n="2167">Chaque heure en soi comme à notre égard est unique: est-elle écoulée une fois, elle a péri entièrement, les millions de siècles ne la ramèneront pas. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps; le temps même sera détruit: ce n'est qu'un point dans les espaces immenses de l'éternité, et il sera effacé. Il y a de légères et frivoles circonstances du temps qui ne sont point stables, qui passent, et que j'appelle des modes, la <mark>grandeur</mark>, la faveur, les richesses, la puissance, l'autorité, l'indépendance, le plaisir, les joies, la superfluité. Que deviendront ces modes quand le temps même aura disparu ? La <mark>vertu</mark> seule, si peu à la mode, va au-delà des temps.</p>

<p n="2241">Qu'on évite d'être vu seul avec une femme qui n'est point la sienne, voilà une <mark>pudeur</mark> qui est bien placée : qu'on sente quelque peine à se trouver dans le monde avec des personnes dont la réputation est attaquée, cela n'est pas incompréhensible. Mais quelle mauvaise honte fait rougir un homme de sa propre femme, et l'empêche de paraître dans le public avec celle qu'il s'est choisie pour sa compagne inséparable, qui doit faire sa joie, ses délices et toute sa société ; avec celle qu'il aime et qu'il estime, qui est son ornement, dont l'esprit, le mérite, la <mark>vertu</mark>, l'alliance lui font <mark>honneur</mark> ? Que ne commence-t-il par rougir de son mariage ?</p>

<p n="2347">L'orateur fait de si belles images de certains désordres, y fait entrer des circonstances si délicates, met tant d'esprit, de tour et de raffinement dans celui qui <mark>pèche</mark>, que si je n'ai pas de pente à vouloir ressembler à ses portraits, j'ai besoin du moins que quelque apôtre, avec un style plus chrétien, me dégoûte des<mark>vices</mark>dont l'on m'avait fait une peinture si agréable.</p>

<p n="2355">L'on peut faire ce reproche à l'héroïque<mark>vertu</mark>des grands hommes, qu'elle a <mark>corrompu</mark> l'éloquence, ou du moins amolli le style de la plupart des prédicateurs. Au lieu de s'unir seulement avec les peuples pour bénir le Ciel de si rares présents qui en sont venus, ils ont entré en société avec les auteurs et les poètes; et devenus comme eux panégyristes, ils ont enchéri sur les épîtres dédicatoires, sur les stances et sur les prologues; ils ont changé la parole sainte en un tissu de louanges, <mark>justes</mark> à la vérité, mais mal placées, intéressées, que personne n'exige d'eux, et qui ne conviennent point à leur caractère. On est heureux si à l'occasion du héros qu'ils célèbrent jusque dans le sanctuaire, ils disent un mot de Dieu et du mystère qu'ils devaient prêcher. Il s'en est trouvé quelques-uns qui ayant assujetti le saint Évangile, qui doit être commun à tous, à la présence d'un seul auditeur, se sont vus déconcertés par des hasards qui le retenaient ailleurs, n'ont pu prononcer devant des chrétiens un discours chrétien qui n'était pas fait pour eux, et ont été suppléés par d'autres orateurs, qui n'ont eu le temps que de louer Dieu dans un sermon précipité.</p>

<p n="2464">Si ma religion était <mark>fausse</mark>, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer : il était inévitable de ne pas donner tout au travers, et de n'y être pas pris. Quelle majesté, quel éclat des mystères ! quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine ! Quelle raison éminente ! quelle candeur, quelle innocence de<mark>vertus</mark> ! Quelle

<mark>force</mark> invincible et accablante des témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus <mark>sages</mark>, les plus <mark>modérées</mark> qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice ! Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusques au commencement du monde, jusques à la veille de sa naissance: y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps ? Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire ? Par où échapper ? Où aller, où me jeter, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche ? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr : il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une <mark>tromperie</mark> si spécieuse et si entière. Mais je l'ai approfondi, je ne puis être athée; je suis donc ramené et entraîné dans ma religion; c'en est fait.</p>

<p n="2466">La religion est vraie, ou elle est <mark>fausse</mark>: si elle n'est qu'une <mark>vaine</mark> fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire : ils ne courent pas un autre risque. Mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme <mark>vicieux</mark>: l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination; la pensée est trop <mark>faible</mark> pour les concevoir, et les paroles trop <mark>vaines</mark> pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la<mark>vertu</mark>.</p>

<p n="2510">Plusieurs millions d'années, plusieurs centaines de millions d'années, en un mot tous les temps ne sont qu'un instant, comparés à la durée de Dieu, qui est éternelle: tous les espaces du monde entier ne sont qu'un point, qu'un léger atome, comparés à son immensité. S'il est ainsi, comme je l'avance, car quelle proportion du fini à l'infini ? je demande : Qu'est-ce que le cours de la vie d'un homme ? qu'est-ce qu'un grain de poussière qu'on appelle la terre ? qu'est-ce qu'une petite portion de cette terre que l'homme possède et qu'il habite ? -- Les <mark>méchants</mark> prospèrent pendant qu'ils vivent. -- Quelques <mark>méchants</mark>, je l'avoue. -- La <mark>vertu</mark> est opprimée, et le crime impuni sur la terre. -- Quelquefois, j'en conviens. -- C'est une <mark>injustice</mark>. -- Point du tout: il faudrait, pour tirer cette conclusion, avoir prouvé qu'absolument les <mark>méchants</mark> sont heureux, que la<mark>vertu</mark>ne l'est pas, et que le crime demeure impuni ; il faudrait du moins que ce peu de temps où les bons souffrent et où les <mark>méchants</mark> prospèrent eût une durée, et que ce que nous appelons prospérité et fortune ne fût pas une apparence <mark>fausse</mark> et une ombre <mark>vaine</mark> qui s'évanouit; que cette terre, cet atome, où il paraît que la <mark>vertu</mark> et le crime rencontrent si rarement ce qui leur est dû, fût le seul endroit de la scène où se doivent passer la punition et les récompenses.</p>

<p n="2511">De ce que je pense, je n'infère pas plus clairement que je suis esprit, que je conclus de ce que je fais, ou ne fais point selon qu'il me plaît, que je suis libre : or liberté, c'est choix, autrement une détermination volontaire au bien ou au mal, et ainsi une action bonne ou mauvaise, et ce qu'on appelle <mark>vertu</mark> ou crime. Que le crime absolument soit impuni, il est vrai,

c'est <mark>injustice</mark> ; qu'il le soit sur la terre, c'est un mystère. Supposons pourtant avec l'athée que c'est <mark>injustice</mark> : toute <mark>injustice</mark> est une négation ou une privation de <mark>justice</mark> ; donc toute <mark>injustice</mark> suppose <mark>justice</mark>. Toute <mark>justice</mark> est une conformité à une souveraine raison : je demande en effet, quand il n'a pas été raisonnable que le crime soit puni, à moins qu'on ne dise que c'est quand le triangle avait moins de trois angles ; or toute conformité à la raison est une vérité ; cette conformité, comme il vient d'être dit, a toujours été ; elle est donc de celles que l'on appelle des éternelles vérités. Cette vérité, d'ailleurs, ou n'est point et ne peut être, ou elle est l'objet d'une connaissance ; elle est donc éternelle, cette connaissance, et c'est Dieu.</p>

<p n="2519">Les extrémités sont<mark>vicieuses</mark>, et partent de l'homme: toute compensation est <mark>juste</mark>, et vient de Dieu.</p></resultat>

ANNEXE 5 : RESULTATS DE LA ROCHEFOUCAULD

<resultat>

<p n="4">Ce que nous prenons pour des <mark>vertus</mark>n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers <mark>intérêts</mark>, que la fortune ou notre industrie savent arranger; et ce n'est pas toujours par <mark>valeur</mark> et par <mark>chasteté</mark> que les hommes sont <mark>vaillants</mark>, et que les femmes sont <mark>chastes</mark>.</p>

<p n="34">Cette clémence dont on fait une <mark>vertu</mark>se pratique tantôt par <mark>vanité</mark>, quelquefois par <mark>paresse</mark>, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.</p>

<p n="302">Le désir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre<mark>vertu</mark>; et celles que l'on donne à l'esprit, à la <mark>valeur</mark>, et à la beauté contribuent à les augmenter.</p>

<p n="340">Pendant que la <mark>paresse</mark> et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre <mark>vertu</mark> en a souvent tout l'<mark>honneur</mark>.</p>

<p n="344">Les<mark>vertus</mark>se perdent dans l'<mark>intérêt</mark>, comme les fleuves se perdent dans la mer.</p>

<p n="366">Les<mark>vices</mark>entrent dans la composition des <mark>vertus</mark>comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La <mark>prudence</mark> les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.</p>

<p n="368">Il faut demeurer d'accord à l'<mark>honneur</mark> de la <mark>vertu</mark> que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes.</p>

<p n="376">Le nom de la<mark>vertu</mark>sert à l'<mark>intérêt</mark> aussi utilement que les <mark>vices</mark>.</p>

<p n="402">La<mark>vertu</mark>n'irait pas si loin si la <mark>vanité</mark> ne lui tenait compagnie.</p>

<p n="438">L'<mark>hypocrisie</mark> est un hommage que le<mark>vice</mark>rend à la<mark>vertu</mark>.</p>

<p n="442">La <mark>vanité</mark>, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la <mark>valeur</mark> des hommes, et la<mark>vertu</mark>des femmes.</p>

<p n="508">L'<mark>intérêt</mark> met en œuvre toutes sortes de <mark>vertus</mark> et de <mark>vices</mark>.</p>

<p n="534">C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes <mark>passions</mark>, comme l'<mark>ambition</mark> et l'amour, qui puissent triompher des autres. La <mark>paresse</mark>, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; elle y détruit et y consume insensiblement les <mark>passions</mark> et les<mark>vertus</mark>.</p>

<p n="618">On a fait une<mark>vertu</mark>de la <mark>modération</mark> pour borner l'<mark>ambition</mark> des

grands hommes, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune, et de leur peu de mérite.</p>

<p n="710">Il y a de certains <mark>défauts</mark> qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la <mark>vertu</mark> même.</p>

<p n="718">L'<mark>humilité</mark> est la véritable preuve des <mark>vertus</mark> chrétiennes : sans elle nous conservons tous nos <mark>défauts</mark>, et ils sont seulement couverts par l'<mark>orgueil</mark> qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes.</p>

<p n="778">Si la <mark>vanité</mark> ne renverse pas entièrement les <mark>vertus</mark>, du moins elle les ébranle toutes.</p>

<p n="798">De tous nos <mark>défauts</mark>, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la <mark>paresse</mark>; nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les <mark>vertus</mark> paisibles et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions.</p>

<p n="892">La <mark>faiblesse</mark> est plus opposée à la <mark>vertu</mark> que le <mark>vice</mark>.</p>

<p n="980">Quelque <mark>méchants</mark> que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la <mark>vertu</mark>, et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est <mark>fausse</mark> ou ils lui supposent des crimes.</p>

<p n="1010">Après avoir parlé de la <mark>fausseté</mark> de tant de <mark>vertus</mark> apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la <mark>fausseté</mark> du mépris de la mort. J'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'<mark>espérance</mark> d'une meilleure vie. Il y a différence entre souffrir la mort <mark>constamment</mark>, et la mépriser. Le premier est assez ordinaire ; mais je crois que l'autre n'est jamais <mark>sincère</mark>. On a écrit néanmoins tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal ; et les hommes les plus <mark>faibles</mark> aussi bien que les héros ont donné mille exemples célèbres pour établir cette opinion. Cependant je doute que personne de bon sens l'ait jamais cru; et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. On peut avoir divers sujets de dégoûts dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort; ceux mêmes qui se la donnent volontairement ne la comptent pas pour si peu de chose, et ils s'en étonnent et la rejettent comme les autres, lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie. L'inégalité que l'on remarque dans le <mark>courage</mark> d'un nombre infini de <mark>vaillants</mark> hommes vient de ce que la mort se découvre différemment à leur imagination, et y paraît plus présente en un temps qu'en un autre. Ainsi il arrive qu'après avoir méprisé ce qu'ils ne connaissent pas, ils craignent enfin ce qu'ils connaissent. Il faut éviter de l'envisager avec toutes ses circonstances, si on ne veut pas croire qu'elle soit le plus grand de tous les maux. Les plus habiles et les plus <mark>braves</mark> sont ceux qui prennent de plus <mark>honnêtes</mark> prétextes pour s'empêcher de la considérer. Mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est, trouve que c'est une chose épouvantable. La nécessité de mourir faisait toute la <mark>constance</mark> des philosophes. Ils croyaient qu'il fallait aller de bonne grâce où l'on ne saurait s'empêcher d'aller ;

et, ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation, et sauver du naufrage ce qui n'en peut être garanti. Contentons-nous pour faire bonne mine de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce que nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces <mark>faibles</mark> raisonnements qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence. La gloire de mourir avec fermeté, l'<mark>espérance</mark> d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune, sont des remèdes qu'on ne doit pas rejeter. Mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infaillibles. Ils font pour nous assurer ce qu'une simple haie fait souvent à la guerre pour assurer ceux qui doivent approcher d'un lieu d'où l'on tire. Quand on en est éloigné, on s'imagine qu'elle peut mettre à couvert; mais quand on en est proche, on trouve que c'est un <mark>faible</mark> secours. C'est nous flatter, de croire que la mort nous paraisse de près ce que nous en avons jugé de loin, et que nos sentiments, qui ne sont que <mark>faiblesse</mark>, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves. C'est aussi mal connaître les effets de l'<mark>amour</mark>-propre, que de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire, et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop <mark>faible</mark> en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons. C'est elle au contraire qui nous trahit le plus souvent, et qui, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, sert à nous découvrir ce qu'elle a d'affreux et de terrible. Tout ce qu'elle peut faire pour nous est de nous conseiller d'en détourner les yeux pour les arrêter sur d'autres objets. Caton et Brutus en choisirent d'illustres. Un laquais se contenta il y a quelque temps de danser sur l'échafaud où il allait être roué. Ainsi, bien que les motifs soient différents, ils produisent les mêmes effets. De sorte qu'il est vrai que, quelque disproportion qu'il y ait entre les grands hommes et les gens du commun, on a vu mille fois les uns et les autres recevoir la mort d'un même visage ; mais ç'a toujours été avec cette différence que, dans le mépris que les grands hommes font paraître pour la mort, c'est l'amour de la gloire qui leur en ôte la vue, et dans les gens du commun ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui les empêche de connaître la <mark>grandeur</mark> de leur mal et leur laisse la liberté de penser à autre chose.</p>

<p n="1068">On ne blâme le <mark>vice</mark> et on ne loue la <mark>vertu</mark>que par <mark>intérêt</mark>.</p>

<p n="1074">Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de <mark>passions</mark> et plus de<mark>vertu</mark>que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins.</p>

<p n="1078">On peut dire de toutes nos<mark>vertus</mark>ce qu'un poète italien a dit de l'<mark>honnêteté</mark> des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paraître <mark>honnête</mark>.</p>

<p n="1080">Ce que le monde nomme<mark>vertu</mark>n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos <mark>passions</mark>, à qui on donne un nom <mark>honnête</mark>, pour faire impunément ce qu'on veut.</p>

<p n="1178">Ce qui nous empêche souvent de bien juger des sentences qui prouvent la <mark>fausseté</mark> des<mark>vertus</mark>, c'est que nous croyons trop aisément qu'elles sont véritables en nous.</p>

<p n="1190">Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la <mark> paresse </mark> sur la frontière de plusieurs <mark> vertus </mark>.</p>

<p n="1206">L'homme est si misérable que, tournant toutes ses conduites à satisfaire ses <mark> passions </mark>, il gémit incessamment sous leur tyrannie ; il ne peut supporter ni leur violence ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug; il trouve du dégoût non seulement dans ses <mark> vices </mark>, mais encore dans leurs remèdes, et ne peut s'accommoder ni des chagrins de ses maladies ni du travail de sa guérison.</p>

<p n="1232">La familiarité est un relâchement presque de toutes les règles de la vie civile, que le <mark> libertinage </mark> a introduit dans la société pour nous faire parvenir à celle qu'on appelle commode. C'est un effet de l'<mark> amour </mark>-propre qui, voulant tout accommoder à notre <mark> faiblesse </mark>, nous soustrait à l'<mark> honnête </mark> sujétion que nous imposent les bonnes mœurs et, pour chercher trop les moyens de nous les rendre commodes, le fait dégénérer en <mark> vices </mark>. Les femmes, ayant naturellement plus de mollesse que les hommes, tombent plutôt dans ce relâchement, et y perdent davantage: l'autorité du sexe ne se maintient pas, le respect qu'on lui doit diminue, et l'on peut dire que l'<mark> honnête </mark> y perd la plus grande partie de ses droits.</p>

<p n="1333">Quelque différence qu'il y ait entre les bons et les mauvais exemples, on trouvera que les uns et les autres ont presque également produit de <mark> méchants </mark> effets. Je ne sais même si les crimes de Tibère et de Néron ne nous éloignent pas plus du <mark> vice </mark> que les exemples estimables des plus grands hommes ne nous approchent de la <mark> vertu </mark>. Combien la <mark> valeur </mark> d'Alexandre a-t-elle fait de fanfaron! Combien la gloire de César a-t-elle autorisé d'entreprises contre la patrie! Combien Rome et Sparte ont-elles loué de <mark> vertus </mark> farouches! Combien Diogène a-t-il fait de philosophes importuns, Cicéron de babillards, Pomponius Atticus de gens neutres et <mark> paresseux </mark>, Marius et Sylla de vindicatifs, Lucullus de voluptueux, Alcibiade et Antoine de débauchés, Capon d'opiniâtres! Tous ces grands originaux ont produit un nombre infini de mauvaises copies. Les <mark> vertus </mark> sont frontières des <mark> vices </mark> ; les exemples sont des guides qui nous égarent souvent, et nous sommes si remplis de <mark> fausseté </mark> que nous ne nous en servons pas moins pour nous éloigner du chemin de la <mark> vertu </mark> que pour le suivre.</p>

<p n="1363">Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de temps en temps à faire des hommes extraordinaires et singuliers, pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de fournir les <mark> qualités </mark>; celui de la fortune est de les mettre en œuvre, et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui conviennent à leur dessein; on dirait alors qu'elles imitent les règles des grands peintres, pour nous donner des tableaux parfaits de ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet, et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé ; elles disposent de la naissance, de l'éducation, des <mark> qualités </mark> naturelles et acquises, des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis ; elles font

remarquer des<mark>vertus</mark>et des<mark>vices</mark>, des actions heureuses et malheureuses; elles joignent même de petites circonstances aux plus grandes, et les savent placer avec tant d'art que les actions des hommes et leurs motifs nous paraissent toujours sous la figure et avec les couleurs qu'il plaît à la nature et à la fortune d'y donner.</p>

<p n="1364">Quel concours de <mark>qualités</mark> éclatantes n'ont-elles pas assemblé dans la personne d'Alexandre, pour le montrer au monde comme un modèle d'élévation d'âme et de <mark>grandeur</mark> de <mark>courage</mark>! Si on examine sa naissance illustre, son éducation, sa jeunesse, sa beauté, sa complexion heureuse, l'étendue et la capacité de son esprit pour la guerre et pour les sciences, ses<mark>vertus</mark>, ses <mark>défauts</mark> même, le petit nombre de ses troupes, la puissance formidable de ses ennemis, la courte durée d'une si belle vie, sa mort et ses successeurs, ne verra-t-on pas l'industrie et l'application de la fortune et de la nature à renfermer dans un même sujet ce nombre infini de diverses circonstances? Ne verra-t-on pas le soin particulier qu'elles ont pris d'arranger tant d'événements extraordinaires, et de les mettre chacun dans son jour, pour composer un modèle d'un jeune conquérant, plus grand encore par ses <mark>qualités</mark> personnelles que par l'étendue de ses conquêtes?</p>

<p n="1366">Cet accord de la nature et de la fortune n'a jamais été plus marqué que dans la personne de Caton, et il semble qu'elles se soient efforcées l'une et l'autre de renfermer dans un seul homme non seulement les<mark>vertus</mark>de l'ancienne Rome, mais encore de l'opposer directement aux<mark>vertus</mark>de César, pour montrer qu'avec une pareille étendue d'esprit et de <mark>courage</mark>, le désir de gloire conduit l'un à être usurpateur et l'autre à servir de modèle d'un parfait citoyen? Mon dessein n'est pas de faire ici le parallèle de ces deux grands hommes, après tout ce qui en est écrit ; le dirai seulement que, quelque grands et illustres qu'ils nous paraissent, la nature et la fortune n'auraient pu mettre toutes leurs <mark>qualités</mark> dans le jour qui convenait pour les faire éclater, si elles n'eussent opposé Caton à César. Il fallait les faire naître en même temps dans une même république, différents par leurs mœurs et par leurs talents, ennemis par les <mark>intérêts</mark> de la patrie et par des <mark>intérêts</mark> domestiques, l'un vaste dans ses desseins et sans bornes dans son <mark>ambition</mark>, l'autre austère, renfermé dans les lois de Rome et idolâtre de la liberté, tous deux célèbres par des<mark>vertus</mark>qui les montraient par de si différents côtés, et plus célèbres encore, si on l'ose dire, par l'opposition que la fortune et la nature ont pris soin de mettre entre eux. Quel arrangement, quelle suite, quelle économie de circonstances dans la vie de Caton, et dans sa mort! La destinée même de la république a servi au tableau que la fortune nous a voulu donner de ce grand homme, et elle finit sa vie avec la liberté de son pays.</p>

<p n="1367">Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette même union dont j'ai parlé, pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons Monsieur le Prince et M. de Turenne disputer de la gloire des armes, et mériter par un nombre infini d'actions éclatantes la réputation qu'ils ont acquise. Ils paraîtront avec une <mark>valeur</mark> et une expérience égales ; infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément, et quelquefois opposés l'un à

l'autre; nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès à leur conduite et à leur <mark>courage</mark>, et se montrer même toujours plus grands par leurs disgrâces; tous deux sauver l'État ; tous deux contribuer à le détruire, et se servir des mêmes talents par des voies différentes, M. de Turenne suivant ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité, d'une <mark>valeur</mark> plus <mark>retenue</mark> et toujours proportionnée au besoin de la faire paraître, Monsieur le Prince inimitable en la manière de voir et d'exécuter les plus grandes choses, entraîné par la supériorité de son génie qui semble lui soumettre les événements et les faire servir à sa gloire. La <mark>faiblesse</mark> des armées qu'ils ont commandées dans les dernières campagnes, et la puissance des ennemis qui leur étaient opposés, ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur<mark>vertu</mark>et de réparer par leur mérite tout ce qui leur manquait pour soutenir la guerre. La mort même de M. de Turenne, si convenable à une si belle vie, accompagnée de tant de circonstances singulières et arrivée dans un moment si important, ne nous paraît-elle pas comme un effet de la crainte et de l'incertitude de la fortune, qui n'a osé décider de la destinée de la France et de l'Empire? Cette même fortune, qui retire Monsieur le Prince du commandement des armées sous le prétexte de sa santé et dans un temps où il devait achever de si grandes choses, ne se joint-elle pas à la nature pour nous montrer présentement ce grand homme dans une vie privée, exerçant des <mark>vertus</mark> paisibles soutenu de sa propre gloire? Et brille-t-il moins dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires ?</p>

<p n="1393">Marie de Médicis, reine de France, femme de Henri le Grand, fut mère du roi Louis XIII, de Gaston, fils de France, de la reine d'Espagne, de la duchesse de Savoie, et de la reine d'Angleterre ; elle fut régente en France, et gouverna le roi son fils, et son royaume, plusieurs années. Elle éleva Armand de Richelieu à la dignité de cardinal ; elle le fit premier ministre, maître de l'État et de l'esprit du Roi. Elle avait peu de<mark>vertus</mark>et peu de <mark>défauts</mark> qui la dussent faire craindre, et néanmoins, après tant d'éclat et de <mark>grandeurs</mark>, cette princesse, veuve de Henri IVe et mère de tant de rois, a été arrêtée prisonnière par le Roi son fils, et par la haine du cardinal de Richelieu qui lui devait sa fortune. Elle a été délaissée des autres rois ses enfants, qui n'ont osé même la recevoir dans leurs États, et elle est morte de misère, et presque de faim, à Cologne, après une persécution de dix années.</p>

<p n="1408">Si le siècle présent n'a pas moins produit d'événements extraordinaires que les siècles passés, on conviendra sans doute qu'il a le malheureux avantage de les surpasser dans l'<mark>excès</mark> des crimes. La France même, qui les a toujours détestés, qui y est opposée par l'humeur de la nation, par la religion, et qui est soutenue par les exemples du prince qui règne, se trouve néanmoins aujourd'hui le théâtre où l'on voit paraître tout ce que l'histoire et la fable nous ont dit des crimes de l'antiquité Les<mark>vices</mark>sont de tous les temps, les hommes sont nés avec de l'<mark>intérêt</mark>, de la cruauté et de la débauche ; mais si des personnes que tout le monde connaît avaient paru dans les premiers siècles, parlerait-on présentement des prostitutions d'Héliogabale, de la <mark>foi</mark> des Grecs et des poisons et des parricides de Médée ?</p>

<p n="1413">Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie <mark>grandeur</mark> de

<mark>courage</mark>. Il a une mémoire extraordinaire, plus de <mark>force</mark> que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la <mark>faiblesse</mark> à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de <mark>piété</mark>, quelques apparences de religion. Il paraît <mark>ambitieux</mark> sans l'être; la <mark>vanité</mark>, et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession; il a suscité les plus grands désordres de l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir, et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la <mark>fausse</mark> <mark>vanité</mark> de lui être opposé. Il a su profiter néanmoins avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La <mark>paresse</mark> l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais après la mort de ce ministre il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les <mark>intérêts</mark> de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'<mark>oisiveté</mark> ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est <mark>faux</mark> dans la plupart de ses <mark>qualités</mark>, et ce qui a le plus contribué à sa réputation c'est de savoir donner un beau jour à ses <mark>défauts</mark>. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre ; il est incapable d'<mark>envie</mark> ni d'<mark>avarice</mark>, soit par <mark>vertu</mark> ou par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devait espérer de leur pouvoir rendre; il a senti de la <mark>vanité</mark> à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout et ne se plaît à rien ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus <mark>fausse</mark> action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son <mark>orgueil</mark>, sous prétexte de <mark>dévotion</mark>: il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui.</p>

<p n="1418">Le soin que la fortune a pris d'élever et d'abattre le mérite des hommes est connu dans tous les temps, et il y a mille exemples du droit qu'elle s'est donné de mettre le prix à leurs <mark>qualités</mark>, comme les souverains mettent le prix à la monnaie, pour faire voir que sa marque leur donne le cours qu'il lui plaît. Si elle s'est servie des talents extraordinaires de Monsieur le Prince et de M. de Turenne pour les faire admirer, il paraît qu'elle a respecté leur<mark>vertu</mark>et que, tout <mark>injuste</mark> qu'elle est, elle n'a pu se dispenser de leur faire <mark>justice</mark>. Mais on peut dire qu'elle veut montrer toute l'étendue de son pouvoir lorsqu'elle choisit des sujets médiocres pour les égaler aux plus grands hommes. Ceux qui ont connu le comte d'Harcourt conviendront de ce que je dis, et ils le regarderont comme un chef-d'œuvre de la

fortune, qui a voulu que la postérité le jugeât digne d'être comparé dans la gloire des armes aux plus célèbres capitaines. Ils lui verront exécuter heureusement les plus difficiles et les plus glorieuses entreprises. Les succès des îles Sainte-Marguerite, de Casal, le combat de la Route, le siège de Turin, les batailles gagnées en Catalogne, une si longue suite de victoires étonneront les siècles à venir. La gloire du comte d'Harcourt sera en balance avec celle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne, malgré les distances que la nature a mises entre eux ; elle aura un même rang dans l'histoire, et on n'osera refuser à son mérite ce que l'on sait présentement qui n'est dû qu'à sa seule fortune.

Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun mais assez uni, le front élevé et d'une raisonnable grandeur, les yeux noirs, petits et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché à dire de quelle sorte j'ai le nez fait, car il n'est ni camus ni aquilin, ni gros ni pointu, au moins à ce que je crois. Tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop en bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches, et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton: je viens de me tâter et de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré ou en ovale; lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête. J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine ; cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait; car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manque ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts. Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que depuis trois ou quatre ans à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplir de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors. J'ai de l'esprit et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie

apparente et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je dirai que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gête; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire. La conversation des <mark>honnêtes</mark> gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie; cependant je sais la goûter aussi quand elle est enjouée, et si je n'y dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse bien ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation. J'aime la lecture en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout, j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit; car de cette sorte on réfléchit à tous moments sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde, et la plus utile. Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse, et une critique trop sévère. Je ne hais pas à entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute: mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur et lorsqu'on défend un parti <mark>injuste</mark> contre moi, quelquefois, à <mark>force</mark> de me passionner pour celui de la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable. J'ai les sentiments<mark>vertueux</mark>, les inclinations belles, et une si forte <mark>envie</mark> d'être tout à fait <mark>honnête</mark> homme que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir <mark>sincèrement</mark> de mes <mark>défauts</mark>. Ceux qui me connaissent un peu particulièrement et qui ont eu la <mark>bonté</mark> de me donner quelquefois des avis là-dessus savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable, et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer. J'ai toutes les <mark>passions</mark> assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en <mark>colère</mark> et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon <mark>honneur</mark> à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre. L'<mark>ambition</mark> ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusques à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal, car les misérables sont si sots que cela leur fait le plus grand bien du monde ; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une <mark>passion</mark> qui n'est bonne à rien au-dedans d'une âme bien faite,

qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit laisser au peuple qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de <mark>passions</mark> pour le porter à faire les choses. J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes <mark>intérêts</mark> aux leurs ; j'ai de la condescendance pour eux, je souffre <mark>patiemment</mark> leurs mauvaises humeurs et j'en excuse facilement toutes choses ; seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence. J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole ; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes: on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous, et il me semble outre cela qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois ; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'<mark>honnêtes</mark> gens qui s'occupent à en débiter. J'approuve extrêmement les belles <mark>passions</mark> : elles marquent la <mark>grandeur</mark> de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère <mark>sagesse</mark>, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère<mark>vertu</mark>que je crois qu'on ne les saurait condamner avec <mark>justice</mark>. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais, de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.</p></resultat>

ANNEXE 6 : RESULTATS DE PASCAL SUR FRANTEXT

<resultat>

<p1>ne sait pas que cet effet vient de cette coutume croit qu'il vient d'une <mark>force</mark> naturelle, et de là viennent ces mots : le caractère de la divinité est empreint sur son visage, etc. 24 La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la <mark>faiblesse</mark>. Et ce fondement-là est admirablement sûr car il n'y a rien de plus que cela que le peuple sera <mark>faible</mark>. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé, comme l'estime de la <mark>sagesse</mark>. 25 La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours. Elle a ses allées et venues. La fièvre a ses frissons et ses ardeurs, et le froid montre aussi bien la <mark>grandeur</mark> de l'ardeur de la fièvre que le chaud même. Les inventions des hommes de siècle en siècle vont de même. La <mark>bonté</mark> et la <mark>malice</mark> du monde en général en est de même. Plerumque gratiae principibus <mark>vices</mark>. 26 <mark>Faiblesse</mark>. Toutes les occupations des hommes sont à avoir du bien et ils ne sauraient avoir de titre pour montrer qu'ils le possèdent par <mark>justice</mark>, car ils n'ont que la fantaisie des hommes, ni <mark>force</mark> pour le posséder sûrement. Il en est de même de la science car la maladie l'ôte. Nous sommes incapables et de vrai et de bien. 27 Ferox gens nullam esse vitam sine armis rati. Ils aiment mieux la mort que la paix, les autres aiment mieux la mort que la guerre. Toute opinion peut être préférable à la vie, dont l'amour paraît si fort et si naturel. 28 On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de la meilleure maison. 29 Les villes par où on passe, on ne se soucie pas d'y être estimé. Mais quand on y doit demeurer un peu de temps, on s'en soucie. Combien de temps faut-il ? Un temps proportionné à notre durée <mark>vaine</mark> et chétive. 30 <mark>Vanité</mark>. Les respects signifient</p>

<p2>Je suis beau, donc on doit me craindre ; je suis fort, donc on doit m'aimer ; je suis... » Et c'est de même être <mark>faux</mark> et tyrannique de dire : « Il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas. Il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas. » 55 Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé ; ce devrait être un tiers indifférent. 56 [Mais peut-être que ce sujet passe la portée de la raison. Examinons donc ses inventions sur les choses de sa <mark>force</mark>. S'il y a quelque chose où son <mark>intérêt</mark> propre ait dû la faire appliquer de son plus sérieux, c'est à la recherche de son souverain bien. Voyons donc où ces âmes fortes et clairvoyantes l'ont placé et si elles en sont d'accord. [L'un dit que le souverain bien est en la <mark>vertu</mark>, l'autre le met en la volupté, l'autre à suivre la nature, l'autre en la vérité « felix qui potuit rerum cognoscere causas », l'autre à l'ignorance totale, l'autre en l'indolence, d'autres à résister aux apparences, l'autre à n'admirer rien (« nihil mirari prope res una quae possit facere et servare beatum »), les <mark>braves</mark> pyrrhoniens en leur ataraxie, doute et suspension perpétuelle, et d'autres plus <mark>sages</mark> qu'on ne le peut trouver, non pas même par souhait. Nous voilà bien payés.] Sur quoi fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner ? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier ? Quelle confusion ! Sera-ce sur la <mark>justice</mark> ? Il l'ignore. Certainement s'il

la connaissait il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes, que chacun suive les moeurs de son pays. L'éclat de la véritable **équité** aurait assujetti tous les peuples. Et les législateurs n'auraient

<p3> direz-vous, une étrange manière de les rendre heureux ; que pourrait-on faire de mieux pour les rendre malheureux ? - Comment ? Ce qu'on pourrait faire ? Il ne faudrait que leur ôter tous ces soins, car alors ils se verraient, ils penseraient à ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont, et ainsi on ne peut trop les occuper et les détourner. Et c'est pourquoi, après leur avoir tant préparé d'affaires, s'ils ont quelque temps de relâche, on leur conseille de l'employer à se divertir, à jouer, et s'occuper toujours tout entiers. Que le coeur de l'homme est creux et plein d'ordure ! IX. PHILOSOPHES 130 Quand Épictète aurait vu parfaitement bien le chemin, il dit aux hommes : « Vous en suivez un **faux**. » Il montre que c'en est un autre, mais il n'y mène pas. C'est celui de vouloir ce que Dieu veut. Jésus-Christ seul y mène : « Via veritas. » Les **vices** de Zénon même. 131 Philosophes. La belle chose de crier à un homme qui ne se connaît pas, qu'il aille de lui-même à Dieu. Et la belle chose de le dire à un homme qui se connaît. 132 Philosophes. Ils croient que Dieu est seul digne d'être aimé et d'être admiré, et ont désiré d'être aimés et admirés des hommes, et ils ne connaissent pas leur **corruption**. S'ils se sentent pleins de sentiments pour l'aimer et l'adorer, et qu'ils y trouvent leur joie principale, qu'ils s'estiment bons, à la bonne heure ! Mais s'ils s'y trouvent répugnants, s'ils n'ont aucune pente qu'à se vouloir établir dans l'estime des hommes, et que pour toute perfection, ils fassent seulement que, sans forcer les hommes, ils leur fassent trouver leur bonheur à les aimer, je dirai que cette perfection est horrible. Quoi ! ils ont connu Dieu et n'ont pas désiré uniquement que les hommes l'aimassent, mais que les

<p4>jamais, l'expérience nous pipe, et de malheur en malheur nous mène jusqu'à la mort qui en est un comble éternel. Qu'est-ce donc que nous crie cette **avidité** et cette impuissance sinon qu'il y a eu autrefois dans l'homme un véritable bonheur, dont il ne lui reste maintenant que la marque et la trace toute vide, et qu'il essaie inutilement de remplir de tout ce qui l'environne, recherchant des choses absentes le secours qu'il n'obtient pas des présentes, mais qui en sont toutes incapables parce que ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable, c'est-à-dire que par Dieu même. Lui seul est son véritable bien. Et depuis qu'il l'a quitté, c'est une chose étrange qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de lui en tenir la place, astres, ciel, terre, éléments, plantes, choux, poireaux, animaux, insectes, veaux, serpents, fièvre, peste, guerre, famine, **vices**, adultère, inceste. Et, depuis qu'il a perdu le vrai bien, tout également peut lui paraître tel, jusqu'à sa destruction propre, quoique si contraire à Dieu, à la raison et à la nature tout ensemble. Les uns le cherchent dans l'autorité, les autres dans les curiosités et dans les sciences, les autres dans les voluptés. D'autres qui en ont en effet plus approché ont considéré qu'il est nécessaire que ce bien universel que tous les hommes désirent ne soit dans aucune des choses particulières qui ne peuvent être possédées que par un seul et qui, étant partagées, affligent plus leurs possesseurs par le manque de la partie qu'ils n'ont pas qu'elles ne les contentent par la jouissance de celle qui lui appartient. Ils ont compris que le vrai bien devait être tel que tous pussent le posséder à la fois sans diminution et sans **envie**, et que personne ne le pût perdre contre son gré ;

et leur raison est que, ce désir étant naturel à l'homme, puisqu'il est nécessairement dans tous et

<p5> Soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire. Les hérétiques nous reprochent cette soumission superstitieuse ; c'est faire ce qu'ils nous reprochent. Impiété de ne pas croire l'Eucharistie sur ce qu'on ne la voit pas. Superstition de croire des propositions, etc. Foi, etc. 171 Il n'y a rien de si conforme à la raison que ce désaveu de la raison. 172 Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison. 173 On n'aurait point péché en ne croyant pas Jésus-Christ sans les miracles. Videte an mentiar. 174 La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais non pas le contraire de ce qu'ils voient ; elle est au-dessus, et non pas contre. 175 Vous abusez de la créance que le peuple a en l'Église et leur faites accroire. 176 Ce n'est pas une chose rare qu'il faille reprendre le monde de trop de docilité. C'est un vice naturel comme l'incrédulité et aussi pernicieux. Superstition. 177 La dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle n'est que faible si elle ne va jusqu'à connaître cela. Que si les choses naturelles la surpassent, que dira-t-on des surnaturelles ? XIV. EXCELLENCE DE CETTE MANIÈRE DE PROUVER DIEU 178 Dieu par Jésus-Christ. Nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ. Sans ce médiateur est ôtée toute communication avec Dieu. Par Jésus-Christ nous connaissons Dieu. Tous ceux qui ont prétendu connaître Dieu et le prouver sans Jésus-Christ n'avaient que des preuves impuissantes. Mais pour prouver Jésus-Christ nous avons les prophéties qui sont des preuves solides et palpables. Et ces prophéties étant accomplies et prouvées véritables par l'événement marquent la certitude de ces vérités et partant la preuve de la divinité de Jésus-Christ. En lui et par lui nous connaissons donc Dieu. Hors de là et sans l'Écriture, sans le péché

<p6>contraires à cet amour de Dieu et il est si nécessaire, qu'il faut que nous naissions coupables, ou Dieu serait injuste. 192 Rem viderunt, causam non viderunt. 193 Contre Mahomet. L'Alcoran n'est pas plus de Mahomet que l'Évangile de saint Matthieu. Car il est cité de plusieurs auteurs de siècle en siècle. Les ennemis mêmes, Celse et Porphyre, ne l'ont jamais désavoué. L'Alcoran dit que saint Matthieu était homme de bien, donc il était faux prophète, ou en appelant gens de bien des méchants, ou en ne demeurant pas d'accord de ce qu'ils ont dit de Jésus-Christ. 194 [Nous pouvons marcher sûrement à la clarté de ces célestes lumières. Et après avoir] Sans ces divines connaissances, qu'ont pu faire les hommes sinon ou s'élever dans le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée, ou s'abattre dans la vue de leur faiblesse présente ? Car ne voyant pas la vérité entière, ils n'ont pu arriver à une parfaite vertu ; les uns considérant la nature comme incorrompue, les autres comme irréparable, ils n'ont pu fuir ou l'orgueil ou la paresse qui sont les deux sources de tous les vices, puisqu'il ne peut sinon ou s'y abandonner par lâcheté, ou en sortir par l'orgueil. Car s'ils connaissaient l'excellence de l'homme, ils en ignorent la corruption, de sorte qu'ils évitaient bien la paresse, mais ils se perdaient dans la superbe, et s'ils reconnaissent l'infirmité de la nature, ils en

ignorent la dignité, de sorte qu'ils pouvaient bien éviter la <mark>vanité</mark>, mais c'était en se précipitant dans le désespoir. De là viennent les diverses sectes des stoïques et des épicuriens, des dogmatistes et des académiciens, etc. La seule religion chrétienne a pu guérir ces deux <mark>vices</mark>, non pas en chassant l'un par l'autre par la <mark>sagesse</mark> de la terre, mais en chassant l'un et l'autre par la simplicité de l'Évangile. Car elle apprend aux <mark>justes</mark> qu'elle élève jusqu'à la participation de la divinité même qu'en ce sublime état ils portent encore la source de toute la <mark>corruption</mark> qui les rend durant toute la vie sujets à l'erreur, à la misère, à la mort, au <mark>péché</mark> ; et elle crie aux plus <mark>impies</mark> qu'ils sont capables de la grâce de leur rédempteur. Ainsi, donnant à trembler à ceux qu'elle justifie et consolant ceux qu'elle condamne, elle tempère avec tant de justesse la crainte avec l'<mark>espérance</mark> par cette double capacité qui est commune à tous et de la grâce et du <mark>péché</mark>, qu'elle abaisse infiniment plus que la seule raison ne peut faire, mais sans désespérer, et qu'elle élève infiniment plus que l'<mark>orgueil</mark> de la nature, mais sans enfler, faisant bien voir par là qu'étant seule exempte d'erreur et de <mark>vice</mark>, il n'appartient qu'à elle et d'instruire et de corriger les hommes. Qui peut donc refuser à ces célestes lumières de les croire et de les adorer ? Car n'est-il pas plus clair que le jour que nous sentons en nous-mêmes des caractères ineffaçables d'excellence et n'est-il pas aussi véritable que nous éprouvons à toute heure les effets de notre déplorable condition ? Que nous crie donc ce chaos et cette confusion monstrueuse sinon la vérité de ces deux états avec une voix si puissante qu'il est impossible de résister ?

195 Différence entre Jésus-Christ et Mahomet. Mahomet non prédit, Jésus-Christ prédit. Mahomet en tuant, Jésus-Christ en faisant tuer les siens. Mahomet en défendant de lire, les apôtres en ordonnant de lire. Enfin cela est si contraire que, si Mahomet a pris la voie de réussir humainement, Jésus-Christ a pris celle de périr humainement ; et qu'au lieu de conclure que puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ a bien pu réussir, il faut

<p7>a précédé et ce qui a suivi Jésus-Christ. 226 Source des contrariétés. Un Dieu humilié et jusqu'à la mort de la croix. Deux natures en Jésus-Christ. Deux avènements. Deux états de la nature de l'homme. Un Messie triomphant de la mort par sa mort. 227 Que Dieu s'est voulu cacher. S'il n'y avait qu'une religion, Dieu y serait bien manifeste. S'il n'y avait des martyrs qu'en notre religion, de même. Dieu étant ainsi caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable, et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela : « Vere tu es deus absconditus. » [Fondement de notre <mark>foi</mark>.] La religion païenne est sans fondement. [aujourd'hui ; on dit qu'autrefois elle en a eu par les oracles qui ont parlé. Mais quels sont les livres qui nous en assurent ? Sont-ils si dignes de <mark>foi</mark> par la <mark>vertu</mark> de leurs auteurs ? Sont-ils conservés avec tant de soin qu'on puisse s'assurer qu'ils ne sont point <mark>corrompus</mark> ?] La religion mahométane a pour fondements l'Alcoran et Mahomet. Mais ce prophète qui devait être la dernière attente du monde a-t-il été prédit ? Et quelle marque a-t-il que n'ait aussi tout homme qui se voudra dire prophète ? Quels miracles dit-il lui-même avoir faits ? Quel mystère a-t-il enseigné selon sa tradition même ? Quelle morale et quelle félicité ? La religion juive doit être regardée différemment dans la tradition de leurs saints et dans la tradition du peuple. La morale et la félicité en est

ridicule dans la tradition du peuple, mais elle est admirable dans celle de leurs saints. Le fondement en est admirable. C'est le plus ancien livre du monde et le plus authentique et, au lieu que Mahomet pour faire subsister le sien a défendu de le lire, Moïse pour faire subsister le sien a ordonné à tout le monde de le lire.

« dans le coeur de l'homme. » Midrasch Tillim dit la même chose et que Dieu délivrera la bonne nature de l'homme de la mauvaise. Cette **malignité** se renouvelle tous les jours contre l'homme comme il est écrit Psaume XXXVII : « L'**impie** observe le **juste** et cherche à le faire mourir, mais Dieu ne l'abandonnera point. » Cette **malignité** tente le coeur de l'homme en cette vie et l'accusera en l'autre. Tout cela se trouve dans le Talmud. Midrasch Tillim sur le Psaume IV, « Frémissez et vous ne pécherez point » : « Frémissez et épouvantez votre **concupiscence** et elle ne vous induira point à pécher. » Et sur le Psaume XXXVI : « L'**impie** a dit en son coeur que la crainte de Dieu ne soit point devant moi, c'est-à-dire que la **malignité** naturelle à l'homme a dit cela à l'**impie**. » Midrasch Kohelet : « Meilleur est l'enfant pauvre et **sage** que le roi vieux et fol qui ne sait pas prévoir l'avenir. » L'enfant est la **vertu** et le roi est la **malignité** de l'homme. Elle est appelée roi parce que tous les membres lui obéissent et vieux parce qu'il est dans le coeur de l'homme depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, et fol parce qu'il conduit l'homme dans la voie de perdition qu'il ne prévoit point. La même chose est dans Midrasch Tillim. Bereschit Rabba sur le Psaume XXXV : « Seigneur, tous mes os te béniront parce que tu délivres le pauvre du tyran et y a-t-il un plus grand tyran que le mauvais levain ? » Et sur les Proverbes, XXV. Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, c'est-à-dire si le mauvais levain a faim, donnez-lui du pain de la **sagesse** dont il est parlé Proverbes, IX. Et s'il a soif, donne-lui de l'eau dont il est parlé Isaïe, LV. Midrasch Tillim dit la même chose et que l'Écriture en cet endroit, en parlant de notre ennemi, entend le mauvais levain et qu'en lui donnant ce pain et cette eau, on lui assemblera des charbons sur la tête. Midrasch Kohelet sur l'Ecclésiaste IX, : « Un grand roi a assiégé une petite ville. Ce grand roi est le mauvais levain. Les grandes machines dont il l'entourne sont les tentations. Et il a été trouvé un homme **sage** et pauvre qui l'a délivrée, c'est-à-dire la **vertu**. » Et sur le Psaume XLI : « Bienheureux qui a égard aux pauvres. » Et sur le Psaume LXXVIII : « L'esprit s'en va et ne revient plus, d'où quelques-uns ont pris sujet d'errer contre l'immortalité de l'âme ; mais le sens est que cet esprit est le mauvais levain, qui s'en va avec l'homme jusqu'à la mort et ne reviendra point en la résurrection. » Et sur le Psaume CIII, la même chose. Et sur le Psaume XVI. XXI. PERPÉTUITÉ 262 Un mot de David ou de Moïse, comme que Dieu circonçira leur coeur, fait juger de leur esprit. Que tous leurs autres discours soient équivoques et douteux d'être philosophes ou chrétiens, enfin un mot de cette nature détermine tous les autres, comme un mot d'Épictète détermine tout le reste au contraire. Jusque-là l'ambiguïté dure, et non pas après. 263 Les États périraient si on ne faisait ployer souvent les lois à la nécessité, mais jamais la Religion n'a

« enfants vivaient longtemps avec leurs pères. Ils les entretenaient longtemps. Or, de quoi les eussent-ils entretenus, sinon de l'histoire de leurs ancêtres, puisque toute l'histoire était réduite à celle-là, qu'ils n'avaient point d'études, ni de sciences, ni d'arts, qui occupent une grande partie des discours de la vie ? Aussi l'on voit

qu'en ce temps les peuples avaient un soin particulier de conserver leurs généalogies. 274 Cette Religion si grande en miracles, saints livres irréprochables, savants et grands témoins, martyrs, rois (David) établis, Isaïe prince du sang, si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa <mark>sagesse</mark>, elle réproouve tout cela et dit qu'elle n'a ni <mark>sagesse</mark> ni signe, mais la Croix et la folie. Car ceux qui par ces signes et cette <mark>sagesse</mark> ont mérité votre créance et qui vous ont prouvé leur caractère, vous déclarent que rien de tout cela ne peut nous changer et nous rendre capables de connaître et aimer Dieu que la <mark>vertu</mark> de la folie de la Croix, sans <mark>sagesse</mark> ni signe, et non point les signes sans cette <mark>vertu</mark>. Ainsi notre Religion est folle en regardant à la cause efficace, et <mark>sage</mark> en regardant à la <mark>sagesse</mark> qui y prépare. 275 Preuves de Moïse. Pourquoi Moïse va-t-il faire la vie des hommes si longue et si peu de générations ? Car ce n'est pas la longueur des années mais la multitude des générations qui rendent les choses obscures. Car la vérité ne s'altère que par le changement des hommes. Et cependant il met deux choses les plus mémorables qui se soient jamais imaginées, savoir la création et le déluge, si proches qu'on y touche. Si on doit donner huit jours, on doit donner toute la vie. 276 Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent. Mais depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes, le zèle a succédé. 277 Josèphe cache la honte de sa nation. Moïse ne cache pas sa honte propre ni... « Quis mihi det ut omnes prophetent ? » Il était las du peuple.</p>

<p10>être ôté de Juda ? Pour faire qu'en voyant ils ne voient point et qu'en entendant ils n'entendent point, rien ne pouvait être mieux fait. Malédiction des Juifs contre ceux qui comptent trois périodes des temps. 319 Prédications. Qu'en la quatrième monarchie, avant la destruction du second temple, avant que la domination des Juifs fût ôtée, en la septantième semaine de Daniel, pendant la durée du second temple, les païens seraient instruits et amenés à la connaissance du Dieu adoré par les Juifs, que ceux qui l'aiment seraient délivrés de leurs ennemis, remplis de sa crainte et de son amour. Et il est arrivé qu'en la quatrième monarchie, avant la destruction du second temple, etc., les païens en foule adorent Dieu et mènent une vie angélique. Les filles consacrent à Dieu leur virginité et leur vie, les hommes renoncent à tous plaisirs. Ce que Platon n'a pu persuader à quelque peu d'hommes choisis et si instruits, une <mark>force</mark> secrète le persuade à cent milliers d'hommes ignorants, par la <mark>vertu</mark> de peu de paroles. Les riches quittent leurs biens, les enfants quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert, etc. Voyez Philon juif. Qu'est-ce que tout cela ? C'est ce qui a été prédit si longtemps auparavant ; depuis deux mille années, aucun païen n'avait adoré le Dieu des Juifs ((Note : Nul païen depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, selon les Rabbins mêmes ; la foule des païens après Jésus-Christ croit les livres de Moïse et en observe l'essence et l'esprit et n'en rejette que l'inutile.)), et dans le temps prédit, la foule des païens adore cet unique Dieu. Les temples sont détruits, les rois mêmes se soumettent à la croix. Qu'est-ce que tout cela ? C'est l'esprit de Dieu qui est répandu sur la terre. 320 Les prophètes ayant donné diverses marques qui devaient toutes arriver à l'avènement du Messie, il fallait que toutes ces marques arrivassent en même temps. Ainsi</p>

<p11> soi et qu'il vînt à connaître qu'il appartient à un corps duquel il dépend, quel regret, quelle confusion de sa vie passée, d'avoir été inutile au corps qui lui a influé la vie, qui l'eût anéanti s'il l'eût rejeté et séparé de soi, comme il se séparait

de lui ! Quelles prières d'y être conservé ! Et avec quelle soumission se laisserait-il gouverner à la volonté qui régit le corps, jusqu'à consentir à être retranché s'il le faut ! Ou il perdrait sa <mark>qualité</mark> de membre ; car il faut que tout membre veuille bien périr pour le corps qui est le seul pour qui tout est. 354 Si les pieds et les mains avaient une volonté particulière, jamais ils ne seraient dans leur ordre qu'en soumettant cette volonté particulière à la volonté première qui gouverne le corps entier. Hors de là, ils sont dans le désordre et dans le malheur ; mais en ne voulant que le bien du corps, ils font leur propre bien. 355 Les philosophes ont consacré les <mark>vices</mark> en les mettant en Dieu même ; les chrétiens ont consacré les <mark>vertus</mark>. 356 Deux lois suffisent pour régler toute la République chrétienne, mieux que toutes les lois politiques. XXVII. CONCLUSION 357 Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer. 358 « Si j'avais vu un miracle, disent-ils, je me convertirais. » Comment assurent-ils qu'ils feraient ce qu'ils ignorent ? Ils s'imaginent que cette conversion consiste en une adoration qui se fait de Dieu comme un commerce et une conversation, telle qu'ils se la figurent. La conversion véritable consiste à s'anéantir devant cet être universel qu'on a irrité tant de fois et qui peut vous perdre légitimement à toute heure, à reconnaître qu'on ne peut rien sans lui et qu'on n'a rien mérité de lui que sa disgrâce. Elle consiste à connaître qu'il y a une opposition invincible entre Dieu et nous, et que sans un médiateur il ne peut y avoir de commerce. 359 Les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner.</p>

<p12>voir l'image, sans les laisser jamais sans des assurances de sa puissance et de sa volonté pour leur salut, car dans la création de l'homme Adam en était le témoin et le dépositaire de la promesse du sauveur qui devait naître de la femme. Lorsque les hommes étaient encore si proches de la création qu'ils ne pouvaient avoir oublié leur création et leur chute, lorsque ceux qui avaient vu Adam n'ont plus été au monde, Dieu a envoyé Noé et l'a sauvé et noyé toute la terre par un miracle qui marquait assez et le pouvoir qu'il avait de sauver le monde et la volonté qu'il avait de le faire et de faire naître de la semence de la femme celui qu'il avait promis. Ce miracle suffisait pour affermir l'<mark>espérance</mark> des élus. La mémoire du déluge étant encore si fraîche parmi les hommes, lorsque Noé vivait encore, Dieu fit ses promesses à Abraham ; et lorsque Sem vivait encore, Dieu envoya Moïse, etc. 372 La vraie nature de l'homme, son vrai bien et la vraie <mark>vertu</mark> et la vraie religion sont choses dont la connaissance est inséparable. 373 Au lieu de vous plaindre de ce que Dieu s'est caché, vous lui rendrez grâces de ce qu'il s'est tant découvert, et vous lui rendrez grâces encore de ce qu'il ne s'est pas découvert aux <mark>sages</mark> <mark>superbes</mark> indignes de connaître un Dieu si saint. Deux sortes de personnes connaissent, ceux qui ont le coeur humilié et qui aiment leur <mark>bassesse</mark>, quelque degré d'esprit qu'ils aient, haut ou <mark>bas</mark>, ou ceux qui ont assez d'esprit pour voir la vérité, quelques oppositions qu'ils y aient. 374 Quand nous voulons penser à Dieu, n'y a-t-il rien qui nous détourne, nous tente de penser ailleurs ? Tout cela est mauvais et né avec nous. 375 Il est <mark>injuste</mark> qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir, car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de</p>

<p13> Et les effets en sont effroyables. Ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé.

393 Misère. La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement. Et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela nous serions dans l'ennui, et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide d'en sortir, mais le divertissement nous amuse et nous fait arriver insensiblement à la mort. 394 Agitation. Quand un soldat se plaint de la peine qu'il a, ou un laboureur, etc., qu'on les mette sans rien faire. 395 La nature est <mark>corrompue</mark>. Sans Jésus-Christ, il faut que l'homme soit dans le <mark>vice</mark> et dans la misère. Avec Jésus-Christ, l'homme est exempt de <mark>vice</mark> et de misère. En lui est toute notre <mark>vertu</mark> et toute notre félicité. Hors de lui il n'y a que <mark>vice</mark>, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir. 396 Non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ ; nous ne connaissons la vie, la mort que par Jésus-Christ. Hors de Jésus-Christ, nous ne savons ce que c'est ni que notre vie ni que notre mort, ni que Dieu, ni que nous-mêmes. Ainsi, sans l'Écriture qui n'a que Jésus-Christ pour objet, nous ne connaissons rien, et ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la propre nature. PREUVES DE LA RELIGION PAR LE PEUPLE JUIF, LES PROPHÉTIES ET QUELQUES DISCOURS SÉRIE II 397 Infini rien. Notre âme est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimensions ; elle raisonne là-dessus et appelle cela nature, nécessité, et ne peut croire autre chose. Unité jointe à l'infini ne l'augmente de rien, non plus que un pied à une</p>

<p14>S'ils ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous. Et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savaient que les fous à qui ils parlaient pensent être rois et empereurs. Ils entrent dans leurs principes pour modérer leur folie au moins mal qu'il se peut. Ceux qui jugent d'un ouvrage sans règle sont à l'égard des autres comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres. L'un dit : « Il y a deux heures » ; l'autre dit : « Il n'y a que trois quarts d'heure. » Je regarde ma montre et je dis à l'un : « Vous vous ennuyez » ; et à l'autre : « Le temps ne vous dure guère, car il y a une heure et demie. » Et je me moque de ceux qui disent que le temps me dure à moi et que j'en juge par fantaisie. Ils ne savent pas que j'en juge par ma montre. Il y a des <mark>vices</mark> qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui en ôtant le tronc s'emportent comme des branches. 473 Dieu et les apôtres, prévoyant que les semences d'<mark>orgueil</mark> feraient naître les hérésies et ne voulant pas leur donner occasion de naître par des termes propres, a mis dans l'Écriture, et les prières de l'Église, des mots et des semences contraires pour produire leurs fruits dans le temps. De même qu'il donne dans la morale la <mark>charité</mark> qui produit des fruits contre la <mark>concupiscence</mark>. Quand la <mark>malignité</mark> a la raison de son côté, elle devient <mark>fière</mark> et étale la Raison en tout son lustre. Quand l'austérité ou le choix sévère n'a pas réussi au vrai bien et qu'il faut revenir à suivre la nature, elle devient <mark>fière</mark> par ce retour. Celui qui sait la volonté de son maître sera battu de plus de coups à cause du pouvoir qu'il a par la connaissance. « Qui justus est justificetur adhuc » à cause du pouvoir qu'il a par la <mark>justice</mark>. « À celui qui a</p>

<p15>enseigne vivant, mort, enseveli, ressuscité.] Jésus-Christ n'a point eu où se reposer sur la terre qu'au sépulcre. Ses ennemis n'ont cessé de le travailler qu'au

sépulcre. 482 Ils disent que les éclipses présagent malheur parce que les malheurs sont ordinaires, de sorte qu'il arrive si souvent du mal qu'ils devinent souvent, au lieu que s'ils disaient qu'elles présagent bonheur, ils mentiraient souvent. Ils ne donnent le bonheur qu'à des rencontres du ciel rares. Ainsi ils manquent peu souvent à deviner. 483 Il n'y a que deux sortes d'hommes, les uns <mark>justes</mark> qui se croient pécheurs, les autres pécheurs qui se croient <mark>justes</mark>. 484 Hérétiques. Ézéchiél. Tous les païens disaient du mal d'Israël et le prophète aussi. Et tant s'en faut que les Israélites eussent droit de lui dire : « Vous parlez comme les païens », qu'il fait sa plus grande <mark>force</mark> sur ce que les païens parlent comme lui. 485 La vraie et unique <mark>vertu</mark> est donc de se haïr, car on est haïssable par sa <mark>concupiscence</mark>, et de chercher un être véritablement aimable pour l'aimer. Mais comme nous ne pouvons aimer ce qui est hors de nous, il faut aimer un être qui soit en nous, et qui ne soit pas nous. Et cela est vrai d'un chacun de tous les hommes. Or, il n'y a que l'Être universel qui soit tel. Le royaume de Dieu est en nous. Le bien universel est en nous, est nous-même et n'est pas nous. J..C. Païens Mahomet Ignorance de Dieu 486 Tout tourne en bien pour les élus. Jusqu'aux obscurités de l'Écriture, car ils les honorent à cause des clartés divines, et tout tourne en mal pour les autres jusqu'aux clartés, car ils les blasphèment à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas. 487 Il ne faut pas juger de ce qu'est le pape par quelques paroles des Pères (comme disaient les Grecs dans un concile. Règles importantes)</p>

<p16>Et s'ils avaient été exterminés, nous n'en aurions point du tout. 506 Les Juifs le refusent, mais non pas tous : les saints le reçoivent et non les charnels, et tant s'en faut que cela soit contre sa gloire que c'est le dernier trait qui l'achève. Comme la raison qu'ils en ont et la seule qui se trouve dans tous leurs écrits, dans le Tahmud et dans les rabbins, n'est que parce que Jésus-Christ n'a pas dompté les nations en main armée, « gladium tuum, potentissime », n'ont-ils que cela à dire ? « Jésus-Christ a été tué, disent-ils, il a succombé et il n'a pas dompté les païens par sa <mark>force</mark>. Il ne nous a pas donné leurs dépouilles. Il ne donne point de richesses. » N'ont-ils que cela à dire ? C'est en cela qu'il m'est aimable. Je ne voudrais pas celui qu'ils se figurent. Il est visible que ce n'est que le <mark>vice</mark> qui leur a empêché de le recevoir, et par ce refus ils sont des témoins sans reproche, et, qui plus est, par là ils accomplissent les prophéties. [Par le moyen de ce que ce peuple ne l'a pas reçu est arrivée cette merveille que voici : [Les prophéties sont les seuls miracles subsistants qu'on peut faire, mais elles sont sujettes à être contredites.] 507 Conduite générale du monde envers l'Église. Dieu voulant aveugler et éclairer. L'événement ayant prouvé la divinité de ces prophéties, le reste doit en être cru et par là nous voyons l'ordre du monde en cette sorte. Les miracles de la création et du déluge s'oubliant, Dieu envoya la loi et les miracles de Moïse, les prophètes qui prophétisent des choses particulières. Et pour préparer un miracle subsistant, il prépare des prophéties et l'accomplissement. Mais les prophéties pouvant être suspectes, il veut les rendre non suspectes, etc. Si l'on ne se connaît plein de <mark>superbe</mark>, d'<mark>ambition</mark>, de <mark>concupiscence</mark>, de <mark>faiblesse</mark>,</p>

<p17>qu'ils ne peuvent tromper, ils le sont des hommes qu'ils trompent. Et ainsi elle n'est pas déshonorée par leur conduite, qui paraît sainte. Mais vous, vous voulez que l'Église ne juge ni de l'intérieur, parce que cela n'appartient qu'à Dieu, ni de l'extérieur, parce que Dieu ne s'arrête qu'à l'intérieur. Et ainsi lui ôtant tout choix

des hommes, vous retenez dans l'Église les plus débordés et ceux qui la déshonorent si fort que les synagogues des Juifs et sectes des philosophes les auraient exilés comme **impies** et les auraient abhorrés comme indignes. Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la **piété**, mais cette peine ne vient pas de la **piété** qui commence d'être en nous, mais de l'**impiété** qui y est encore. Si nos sens ne s'opposaient pas à la pénitence et que notre **corruption** ne s'opposât point à la pureté de Dieu, il n'y aurait en cela rien de pénible pour nous. Nous ne souffrons qu'à proportion que le **vice** qui nous est naturel résiste à la grâce surnaturelle ; notre coeur se sent déchirer entre ces efforts contraires, mais il serait bien **injuste** d'imputer cette violence à Dieu qui nous attire, au lieu de l'attribuer au monde qui nous retient. C'est comme un enfant que sa mère arrache d'entre les bras des voleurs doit aimer dans la peine qu'il souffre la violence amoureuse et légitime de celle qui procure sa liberté, et ne détester que la violence injurieuse et tyrannique de ceux qui le retiennent **injustement**. La plus cruelle guerre que Dieu pût faire aux hommes en cette vie est de les laisser sans cette guerre qu'il est venu apporter. « Je suis venu apporter la guerre, dit-il, et pour instrument de cette guerre je suis venu apporter le fer et le feu. » Avant lui le monde vivait dans cette **fausse** paix. 515 Est fait prêtre qui veut l'être, comme sous Jéroboam. C'est une chose horrible qu'on nous propose la discipline de l'Église d'aujourd'hui pour tellement bonne qu'on fait un crime de la vouloir changer. Autrefois, elle était bonne infailliblement et on trouve qu'on a pu la changer sans **péché**. Et maintenant, telle qu'elle est, on ne la pourra souhaiter changée ! Il a bien été permis de changer la coutume de ne faire des prêtres qu'avec tant de circonspection qu'il n'y en avait presque point qui en fussent dignes, et il ne sera pas permis de se plaindre de la coutume qui en fait tant d'indignes ! Abraham ne prit rien pour lui, mais seulement pour ses serviteurs. Ainsi le **juste** ne prend rien pour soi du monde, ni des applaudissements du monde, mais seulement pour ses **passions**, desquelles il se sert comme maître en disant à l'une : « Va et viens. » « Sub te erit appetitus tuus. » Ses **passions** ainsi dominées sont **vertus** ; l'**avarice**, la **jalousie**, la **colère**, Dieu même se les attribue. Et ce sont aussi bien **vertus** que la clémence, la pitié, la **constance**, qui sont aussi des **passions**. Il faut s'en servir comme d'esclaves, et, leur laissant leur aliment, empêcher que l'âme n'y en prenne. Car quand les **passions** sont les maîtresses, elles sont **vices**, et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne. 516 Église, pape. Unité, multitude. En considérant l'Église comme unité, le pape qui en est le chef est comme tout ; en la considérant comme multitude, le pape n'en est qu'une partie. Les Pères l'ont considérée tantôt en une manière, tantôt en l'autre, et ainsi ont parlé diversement du pape. Saint Cyprien : « Sacerdos Dei. » Mais en établissant une de ces deux vérités, ils n'ont pas exclu l'autre. La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion. L'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. Il n'y a presque plus que la France où il soit permis de dire que le concile est au-dessus du pape. 517 L'homme est plein de besoins. Il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. « C'est un bon mathématicien, dira-t-on, mais

<p18> 538 Il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin de tendre les bras au libérateur. 539 La sensibilité de l'homme aux petites choses et l'insensibilité aux plus grandes choses, marque d'un étrange renversement. 540 Malgré la vue de toutes nos misères qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer qui nous élève. 541 La chose la plus importante à toute la vie est le choix du métier, le hasard en dispose. La coutume fait les maçons, soldats, couvreurs. « C'est un excellent couvreur », dit-on, et en parlant des soldats : « Ils sont bien fous », dit-on, et les autres au contraire : « Il n'y a rien de grand que la guerre, le reste des hommes sont des coquins. » À <mark>force</mark> d'ouïr louer en l'enfance ces métiers et mépriser tous les autres, on choisit. Car naturellement on aime la <mark>vertu</mark> et on hait la folie ; ces mots viennent en décider ; on ne <mark>pèche</mark> qu'en l'application. Tant est grande la <mark>force</mark> de la coutume qui, de ceux que la nature n'a fait qu'hommes, en fait toutes les conditions des hommes. Car des pays sont tout de maçons, d'autres tout de soldats, etc. Sans doute que la nature n'est pas si uniforme ; c'est la coutume qui fait donc cela, car elle contraint la nature, et quelquefois la nature la surmonte et retient l'homme dans son instinct malgré toute coutume bonne ou mauvaise. SÉRIE XXV 542 On aime à voir l'erreur, la <mark>passion</mark> de Cléobuline, parce qu'elle ne la connaît pas ; elle déplairait si elle n'était trompée. « Prince » à un roi plaît, pour ce qu'il diminue sa <mark>qualité</mark>. 543 « Éteindre le flambeau de la sédition » : trop luxuriant. « L'inquiétude de son génie » : trop de deux mots hardis. Quand on se porte bien, on admire comment on pourrait</p>

<p19>tout à soi-même, car lui mort, le tout est mort pour soi. Et de là vient que chacun croit être tout à tous. Il ne faut pas juger de la nature selon nous mais selon elle. 563 Il faut en tout dialogue et discours qu'on puisse dire à ceux qui s'en offensent : « De quoi vous plaignez-vous ? » 564 Diseur de bons mots, mauvais caractère. 565 Voulez-vous qu'on croie du bien de vous ? N'en dites pas. 566 Non seulement nous regardons les choses par d'autres côtés, mais avec d'autres yeux ; nous n'avons garde de les trouver pareilles. 567 Il n'aime plus cette personne qu'il aimait il y a dix ans. Je crois bien : elle n'est plus la même ni lui non plus. Il était jeune et elle aussi : elle est tout autre. Il l'aimerait peut-être encore telle qu'elle était alors. 568 Nous ne nous soutenons pas dans la <mark>vertu</mark> par notre propre <mark>force</mark>, mais par le contrepoids de deux <mark>vices</mark> opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. Ôtez un de ces <mark>vices</mark>, nous tombons dans l'autre. 569 Style. Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme ; au lieu que ceux qui ont le goût bon et qui, en voyant un livre, croient trouver un homme, sont tout surpris de trouver un auteur. « Plus poetice quam humane locutus es. » Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout et même de théologie. 570 Il faut que le monde soit bien aveuglé s'il vous croit. 571 Le pape hait et craint les savants qui ne lui sont pas soumis par voeu. 572 L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. 573 Ceux qui aiment l'Église se plaignent de voir corrompre les moeurs, mais au moins les lois subsistent. Mais ceux-ci corrompent les lois. Le modèle est gâté. 574 Montaigne. Les <mark>défauts</mark> de Montaigne sont grands. Mots lascifs : cela ne vaut rien, malgré Mille de Gournay. Crédule : « gens sans yeux ». Ignorant : « quadrature du cercle », « monde plus grand ». Ses sentiments sur l'homicide volontaire, sur la

mort. Il inspire une nonchalance du salut, « sans crainte et sans repentir ». Son livre n'étant pas fait pour porter à la <mark>piété</mark>, il n'y était pas obligé, mais on est toujours obligé de n'en point détourner. On peut excuser ses sentiments un peu libres et voluptueux en quelques rencontres de la vie ((Note : 730, 731.)), mais on ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort. Car il faut renoncer à toute <mark>piété</mark> si on ne veut au moins mourir chrétiennement. Or il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre. 575 Je n'admire point l'<mark>excès</mark> d'une <mark>vertu</mark> comme de la <mark>valeur</mark> si je ne vois en même temps l'<mark>excès</mark> de la <mark>vertu</mark> opposée : comme en Épaminondas qui avait l'extrême <mark>valeur</mark> et l'extrême bénignité. Car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber. On ne montre pas sa <mark>grandeur</mark> pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et remplissant tout l'entre-deux. Mais peut-être que ce n'est qu'un soudain mouvement de l'âme de l'une à l'autre de ces extrêmes et qu'elle n'est jamais en effet qu'en un point, comme le tison de feu. Soit, mais au moins cela marque l'agilité de l'âme si cela n'en marque l'étendue. 576 Mouvement infini. Le mouvement infini, le point qui remplit tout, le mouvement est repos. Infini sans quantité, indivisible et infini. 577 Ordre. Pourquoi prendrai-je plutôt à diviser ma morale en quatre qu'en six ? Pourquoi établirai-je plutôt la <mark>vertu</mark> en quatre, en deux, en un ? Pourquoi en « abstine et sustine » plutôt qu'en « suivre nature » ou « faire ses affaires particulières sans <mark>injustice</mark> » comme Platon, ou autre chose. « Mais voilà, direz-vous, tout renfermé en un mot. » Oui, mais cela est inutile si on ne l'explique. Et quand on vient à l'expliquer, dès qu'on ouvre ce précepte qui contient tous les autres, ils en sortent en la première confusion que vous vouliez éviter. Ainsi, quand ils sont tous renfermés en un, ils y sont cachés et inutiles, comme en un coffre, et ne paraissent jamais qu'en leur confusion naturelle. La nature les a tous établis, sans renfermer l'un en l'autre. 578 Ordre. La nature a mis toutes ses vérités chacune en soi-même. Notre art les renferme les unes dans les autres, mais cela n'est pas naturel. Chacune tient sa place. 579 Gloire. Les bêtes ne s'admirent point. Un cheval n'admire point son compagnon. Ce n'est pas qu'il n'y ait entre eux de l'émulation à la course, mais c'est sans conséquence. Car étant à l'étable, le plus pesant et le plus mal taillé n'en cède pas son avoine à l'autre, comme les hommes veulent qu'on leur fasse. Leur <mark>vertu</mark> se satisfait d'elle-même. 580 Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules et la lumière, le conatus recedendi que nous sentons, cela nous étonne. Quoi ! que le plaisir ne soit autre chose que le ballet des esprits ! Nous en avons conçu une si différente idée et ces sentiments-là nous semblent si éloignés de ces autres que nous disons être les mêmes que ceux que nous leur comparons. Le sentiment du feu, cette chaleur qui nous <mark>affecte</mark> d'une manière tout autre que l'attouchement, la réception du son et de la lumière, tout cela nous semble mystérieux. Et cependant cela est grossier comme un coup de pierre. Il est vrai que la petitesse des esprits qui entrent dans les pores touchent d'autres nerfs, mais ce sont toujours des nerfs touchés. 581 J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. Quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que</p>

<p20>pas. Il est probable que je ne perdrai pas mon procès en ne sollicitant pas. Probable. Quand il serait vrai que les auteurs graves et les raisons suffiraient, je dis qu'ils ne sont ni graves, ni raisonnables. Quoi ! un mari peut profiter de sa femme,

selon Molina ! La raison qu'il en donne est-elle raisonnable ? Et la contraire, de Lessius, l'est-elle encore ? Osez-vous ainsi, vous, vous jouer des édits du roi ainsi, en disant que ce n'est pas se battre en duel que d'aller dans un champ en attendant un homme ? Que l'Église a bien défendu le duel, mais non pas de se promener. Et aussi l'usure, mais non... Et la simonie, mais non... Et la vengeance, mais non... Et les sodomites, mais non... Et le quam primum, mais non... 615 Deux infinis. Milieu. Quand on lit trop vite ou trop doucement, on n'entend rien. 616 Ce que peut la <mark>vertu</mark> d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts mais par son ordinaire. 617 Des pécheurs sans pénitence, des <mark>justes</mark> sans <mark>charité</mark>, un Dieu sans pouvoir sur les volontés des hommes, une prédestination sans mystère. 618 Papes. Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ordinaire de son Église. C'en serait un étrange si l'infailibilité était dans un ; mais d'être dans la multitude, cela paraît si naturel, que la conduite de Dieu est cachée sous la nature, comme en tous ses autres ouvrages. 619 Ils font de l'exception la règle. Les anciens ont donné l'absolution avant la pénitence ? Faites-le en esprit d'exception. Mais de l'exception vous faites une règle sans exception ; en sorte que vous ne voulez plus même que la règle soit en exception. 620 Toutes les <mark>fausses</mark> beautés que nous blâmons en Cicéron ont des admirateurs, et en grand nombre. Miracles. Saint Thomas, t. III, liv. VIII, chap. XX. </p>

<p21>naturelle. Les philosophes ont... »] Toutes les religions et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide. Les seuls chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles. Cette contrainte lasse ces bons Pères. Ils veulent avoir comme les autres peuples la liberté de suivre leurs imaginations. C'est en <mark>vain</mark> que nous leur criions comme les prophètes disaient autrefois aux Juifs : « Allez au milieu de l'Église, informez-vous des voies que les anciens lui ont laissées, et suivez ces sentiers. » Ils ont répondu comme les Juifs : « Nous n'y marcherons point, mais nous suivrons les pensées de notre cœur. » Et ils ont dit : « Nous serons comme les autres peuples. » SÉRIE XXVII 645 L'exemple de la <mark>chasteté</mark> d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'<mark>intempérants</mark>. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi <mark>vertueux</mark> que lui, et il semble excusable de n'être pas plus <mark>vicieux</mark> que lui. On croit n'être pas tout à fait dans les <mark>vices</mark> du commun des hommes quand on se voit dans les <mark>vices</mark> de ces grands hommes. Et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple. Car quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air tout abstraits de notre société. Non, non ; s'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée, mais ils ont les pieds aussi <mark>bas</mark> que les nôtres. Ils sont tous à même niveau et s'appuient sur la même terre, et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes. 646 L'éloquence continue ennue. Les princes et rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes. Ils s'y ennueient. La <mark>grandeur</mark> a besoin d'être quittée pour être sentie. La continuité dégoûte en tout. Le froid est agréable pour se chauffer. La nature agit par progrès</p>

<p22>ni les amours brutaux, ni les sévérités âpres. 648 Contre ceux qui sur la confiance de la <mark>miséricorde</mark> de Dieu demeurent dans la nonchalance sans faire de bonnes oeuvres. Comme les deux sources de nos <mark>péchés</mark> sont l'<mark>orgueil</mark> et la <mark>paresse</mark>, Dieu nous a découvert deux <mark>qualités</mark> en lui pour les guérir, sa <mark>miséricorde</mark> et sa <mark>justice</mark>. Le propre de la <mark>justice</mark> est d'abattre l'<mark>orgueil</mark>, quelques saintes que soient les oeuvres, « et non intres in iudicium, etc.. », et le propre de la <mark>miséricorde</mark> est de combattre la <mark>paresse</mark> en invitant aux bonnes oeuvres selon ce passage : « La <mark>miséricorde</mark> de Dieu invite à pénitence », et cet autre des Ninivites : « Faisons pénitence pour voir si par aventure il aura pitié de nous. » Et ainsi tant s'en faut que la <mark>miséricorde</mark> autorise le relâchement que c'est au contraire la <mark>qualité</mark> qui le combat formellement ; de sorte qu'au lieu de dire : « S'il n'y avait point en Dieu de <mark>miséricorde</mark>, il faudrait faire toutes sortes d'efforts pour la <mark>vertu</mark> », il faut dire, au contraire, que c'est parce qu'il y a en Dieu de la <mark>miséricorde</mark> qu'il faut faire toutes sortes d'efforts. 649 Contre ceux qui abusent des passages de l'Écriture et qui se prévalent de ce qu'ils en trouvent quelqu'un qui semble favoriser leur erreur. Le chapitre de Vêpres, le dimanche de la <mark>Passion</mark>, l'oraison pour le roi. Explication de ces paroles : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » Et de ces autres : « Qui n'est point contre vous est pour vous. » Une personne qui dit : « Je ne suis ni pour ni contre » ; on doit lui répondre... 650 L'histoire de l'Église doit proprement être appelée l'histoire de la vérité. 651 Une des antiennes des vêpres de Noël : « Exortum est in tenebris lumen rectis corde. » 652 On n'apprend point aux hommes à être <mark>honnêtes</mark> hommes, et on leur apprend tout le reste. Et ils ne se piquent jamais tant</p>

<p23>de l'eau dans la mer en trouveront, et ainsi il faut bien que l'évidence de Dieu ne soit pas telle dans la nature. Aussi elle nous dit ailleurs : « Vere tu es deus absconditus. » 654 Combien les lunettes nous ont-elles découvert d'êtres qui n'étaient point pour nos philosophes d'auparavant ! On entreprenait <mark>franchement</mark> l'Écriture sainte sur le grand nombre des étoiles en disant : « Il n'y en a que 1 022, nous le savons. » Il y a des herbes sur la terre, nous les voyons ; de la lune on ne les verrait pas. Et sur ces herbes des poils, et dans ces poils de petits animaux. Mais après cela, plus rien. Ô <mark>présomptueux</mark> ! « Les mixtes sont composés d'éléments et les éléments non. » Ô <mark>présomptueux</mark> ! Voici un trait délicat. Il ne faut pas dire qu'il y a ce qu'on ne voit pas. Il faut donc dire comme les autres, mais ne pas penser comme eux. Quand on veut poursuivre les <mark>vertus</mark> jusqu'aux extrêmes de part et d'autre, il se présente des <mark>vices</mark> qui s'y insinuent insensiblement dans leurs routes insensibles du côté du petit infini et il s'en présente des <mark>vices</mark> en foule du côté du grand infini, de sorte qu'on se perd dans les <mark>vices</mark> et on ne voit plus les <mark>vertus</mark>. On se prend à la perfection même. Les mots diversement rangés font un divers sens. Et les sens diversement rangés font différents effets. « Ne timeas pusillus grex. » « Timore et tremore. » « Quid ergo ? Ne timeas, modo timeas. » Ne craignez point, pourvu que vous craigniez, mais si

vous ne craignez pas, craignez. « Qui me recipit, non me recipit, sed eum qui me misit. » « Nemo scit neque filius. » S'il y a jamais un temps auquel on doive faire profession des deux contraires, c'est quand on reproche qu'on en omet un ; donc les Jésuites et les Jansénistes ont tort en les celant, mais les Jansénistes plus, car les Jésuites en ont mieux fait profession des deux. M.. de Condren : « Il n'y a point, dit-il, de comparaison de l'union des saints à celui de la sainte Trinité. » Jésus-Christ dit le contraire. La dignité de l'homme consistait dans son innocence à user et dominer sur les

d'esprit où l'âme touche quelquefois sont choses où elle ne se tient pas ; elle y saute seulement, non comme sur le trône pour toujours, mais pour un instant seulement. MIRACLES SÉRIE XXXII 678 Les points que j'ai à demander à M.. l'abbé de Saint- Cyran sont ceux-ci principalement. Mais, comme je n'en ai point de copie, il faudrait qu'il prît la peine de renvoyer ce papier avec la réponse qu'il aura la bonté d'y faire. 1. S'il faut, pour faire qu'un effet soit miraculeux, qu'il soit au-dessus de la force des hommes, des démons, des anges et de toute la nature créée. Les théologiens disent que les miracles sont surnaturels ou dans leur substance, quoad substantiam, comme la pénétration de deux corps, ou la situation d'un même corps en deux lieux et en même temps ; ou qu'ils sont surnaturels dans la manière de les produire, quoad modum : comme quand ils sont produits par des moyens qui n'ont nulle vertu naturelle de les produire : comme quand Jésus-Christ guérit les yeux de l'aveugle avec la boue et la belle-mère de saint Pierre en se penchant sur elle, et la femme malade du flux de sang en touchant le bord de sa robe... Et la plupart des miracles qu'il nous a faits dans l'Évangile sont de ce second genre. Telle est aussi la guérison d'une fièvre ou autre maladie faite en un moment, ou plus parfaitement que la nature ne porte, par l'attouchement d'une relique ou par l'invocation du nom de Dieu, de sorte que la pensée de celui qui propose ces difficultés est vraie et conforme à tous les théologiens, même de ce temps. 2. S'il ne suffit pas qu'il soit au-dessus de la force naturelle des moyens qu'on y emploie ; ma pensée étant que tout effet est miraculeux, lequel surpasse la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Ainsi j'appelle miraculeux la guérison d'une maladie faite par l'attouchement d'une sainte relique, la guérison d'un

avait été dit aux Juifs aussi bien qu'aux chrétiens qu'ils ne crussent pas toujours les prophètes ; mais néanmoins les pharisiens et les scribes font grand état de ses miracles, et essaient de montrer qu'ils sont faux ou faits par le diable, étant nécessités d'être convaincus s'ils reconnaissent qu'ils sont de Dieu. Nous ne sommes point aujourd'hui dans la peine de faire ce discernement. Il est pourtant bien facile à faire. Ceux qui ne nient ni Dieu ni Jésus-Christ ne font point de miracles qui ne soient sûrs. « Nemo facit virtutem in nomine meo et cito possit de me male loqui. » Mais nous n'avons point à faire ce discernement. Voici une relique sacrée, voici une épine de la couronne du sauveur du monde, en qui le prince de ce monde n'a point puissance, qui fait des miracles par la propre puissance de ce sang répandu pour nous. Voici que Dieu choisit lui-même cette maison pour y faire éclater sa puissance. Ce ne sont point des hommes qui font ces miracles par une vertu inconnue et douteuse qui nous oblige à un difficile discernement. C'est Dieu même, c'est l'instrument de la Passion de son Fils unique qui, étant en plusieurs lieux, choisit celui-ci et fait venir de tous les côtés les hommes pour y recevoir ces soulagements miraculeux dans leurs

langueurs. 693 Jean, VI, 26 : « Non quia vidistis signum, sed quia saturati estis. » Ceux qui suivent Jésus-Christ à cause de ses miracles honorent sa puissance dans tous les miracles qu'elle produit. Mais ceux qui, en faisant profession de le suivre pour ses miracles, ne le suivent en effet que parce qu'il les console et les rassasie des biens du monde, ils déshonorent ses miracles quand ils sont contraires à leurs commodités. Jean, IX : « Non est hic homo a Deo, quia sabbatum non custodit. Alii : quomodo potest homo peccator haec signa facere ? » Lequel est le plus clair ? « Cette maison est de Dieu, car il y fait d'étranges miracles. » Les autres : «
 <p26>discerné les Juifs. Ils ont discerné les chrétiens, les saints, les innocents, les vrais croyants. Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre, car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur ; mais quand il n'y a point de schisme, et que l'erreur est en dispute, le miracle discerne. « Si non fecissem quae alius non fecit. » Ces malheureux qui nous ont obligé de parler des miracles ! Abraham, Gédéon. Confirmer la <mark>foi</mark> par miracles. Judith. Enfin Dieu parle dans les dernières oppressions. Si le refroidissement de la <mark>charité</mark> laisse l'Église presque sans vrais adorateurs, les miracles en exciteront. Ce sont les derniers effets de la grâce. S'il se faisait un miracle aux Jésuites. Probabilité. Ils ont quelques principes vrais, mais ils en abusent ; or l'abus des vérités doit être autant puni que l'introduction du <mark>mensonge</mark>. Comme s'il y avait deux enfers, l'un pour les <mark>péchés</mark> contre la <mark>charité</mark>, l'autre contre la <mark>justice</mark>. <mark>Vertu</mark> apéritive d'une clef, attractive d'un croc. Superstition et <mark>concupiscence</mark>. Scrupules, désirs mauvais. Crainte mauvaise. Crainte, non celle qui vient de ce qu'on croit Dieu, mais celle de ce qu'on doute s'il est ou non. La bonne crainte vient de la <mark>foi</mark>, la <mark>fausse</mark> crainte vient du doute, la bonne crainte jointe à l'<mark>espérance</mark>, parce qu'elle naît de la <mark>foi</mark> et qu'on espère au Dieu que l'on croit, la mauvaise jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu auquel on n'a point de <mark>foi</mark>. Les uns craignent de le perdre, les autres craignent de le trouver. [Gens sans parole, sans <mark>foi</mark>, sans <mark>honneur</mark>, sans vérité, doubles de coeur, doubles de langue et semblables, comme il vous fut reproché autrefois, à cet animal amphibie de la fable, qui se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux.] Le Port-Royal vaut bien Voltigerod. Autant que votre procédé est <mark>juste</mark> selon ce biais, autant il est <mark>injuste</mark> si</p>

<p27> princes d'être en estime de <mark>piété</mark>, et pour cela il faut qu'ils se confessent à vous. Les figures de la totalité de la rédemption, comme que le soleil éclaire à tous, ne marquent qu'une totalité, mais les figures des exclusions, comme des Juifs élus à l'exclusion des Gentils, marquent l'exclusion. « Jésus-Christ rédempteur de tous. » Oui, car il a offert comme un homme qui a racheté tous ceux qui voudront venir à lui. Ceux qui mourront en chemin, c'est leur malheur, mais quant à lui il leur offrait rédemption. Cela est bon en cet exemple où celui qui rachète et celui qui empêche de mourir sont deux, mais non pas en Jésus-Christ, qui fait l'un et l'autre. Non, car Jésus-Christ en <mark>qualité</mark> de rédempteur n'est pas peut-être maître de tous, et ainsi en tant qu'il est en lui il est rédempteur de tous. Quand on dit que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous, vous abusez d'un <mark>vice</mark> des hommes qui s'appliquent incontinent cette exception, ce qui est favoriser le désespoir au lieu de les en détourner pour favoriser

l'<mark>espérance</mark>. Car on s'accoutume ainsi aux <mark>vertus</mark> intérieures par ces habitudes extérieures. FRAGMENTS TRANSMIS PAR D'AUTRES SOURCES QUE LA PREMIÈRE COPIE ESDRAS SÉRIE XXXV 708 Si la fable d'Esdras est croyable, donc il faut croire que l'Écriture est Écriture sainte ; car cette fable n'est fondée que sur l'autorité de ceux qui disent celle des septante, qui montre que l'Écriture est sainte. Donc, si ce conte est vrai, nous avons notre compte par là ; sinon nous l'avons d'ailleurs. Et ainsi ceux qui voudraient ruiner la vérité de notre Religion, fondée sur Moïse, l'établissent par la même autorité par où ils l'attaquent. Ainsi, par cette providence, elle subsiste toujours. 709 Contre la fable d'Esdras. II Maccabées, II. Josèphe, Antiquités, XI, 1 : Cyrus prit sujet de la prophétie d'Isaïe de relâcher le peuple. Les Juifs avaient des possessions paisibles sous Cyrus en Babylone. Donc ils pouvaient bien avoir la Loi. Josèphe en toute l'histoire d'Esdras ne dit pas un mot de ce rétablissement. IV Rois,</p>

<p28> Il était meilleur pour le commencement de proposer la pauvreté et la retraite. Il a été meilleur ensuite de prendre le reste. Car cela eût effrayé de commencer par le haut. Cela est contre nature. « Ce n'est pas que la règle générale ne soit qu'il faut s'en tenir aux Institutions, car on en abuserait ; on en trouverait peu comme nous qui sachions nous élever sans <mark>vanité</mark>. » Unam sanctam. Les jansénistes en porteront la peine. Le Père Saint-Jure. Escobar. « Tanto viro. » Aquaviva, 14 décembre 1621. Tannerus, q. 2, dub. 5, n. 86. Clément et Paul V. « Dieu nous protège visiblement. » Contre les jugements téméraires et les scrupules. Sainte Thérèse, 474. Roman Rose. « Falso crimine. » Subtilité, <mark>piété</mark>. Toute la vérité d'un côté, nous l'étendons aux deux. Deux obstacles : l'Évangile, lois de l'État. A majori ad minus. Junior. Point parler des <mark>vices</mark> personnels. Belle lettre d'Aquaviva, 18 juin 1611. Contre les opinions probables, saint Augustin, 282. Et pour saint Thomas, aux lieux où il a traité exprès les matières. Clemens placet, 277. Et nouveautés. Et ce n'est pas une excuse aux supérieurs de ne l'avoir pas su, car ils le devaient savoir, 279, 194, 192. Pour la morale, 283, 288. La Société importe à l'Église, 236. En bien et en mal, 156. Acquozie a confessé les femmes, 360. 719 Toute condition et même les martyrs ont à craindre par l'Écriture. La peine du purgatoire la plus grande est l'incertitude du jugement. « Deus absconditus. » 720 La loi n'a pas détruit la nature, mais elle l'a instruite. La grâce n'a pas détruit la loi, mais elle la fait exercer. La <mark>foi</mark> reçue au</p>

<p29>tu compares moi à moi. Or je suis Dieu en tout. Je te parle et te conseille souvent parce que ton conducteur ne te peut parler, car je ne veux pas que tu manques de conducteur. Et peut-être je le fais à ses prières. Et ainsi il te conduit sans que tu le voies. Tu ne me chercherais pas si tu ne me possédais. Ne t'inquiète donc pas. Tout nous peut être mortel, même les choses faites pour nous servir, comme dans la nature les murailles peuvent nous tuer et les degrés nous tuer si nous n'allons avec justesse. Le moindre mouvement importe à toute la nature. La mer entière change pour une pierre. Ainsi dans la grâce la moindre action importe pour ses suites à tout ; donc tout est important. 723 Pourquoi Dieu a établi la prière ? 1. Pour communiquer à ses créatures la dignité de la causalité. Mais pour se conserver la première, il donne la prière à qui il lui plaît. 2. Pour nous apprendre de qui nous tenons la <mark>vertu</mark>. 3. Pour nous faire mériter les autres <mark>vertus</mark> par travail. Objection : mais on croira qu'on tient la prière de soi. Cela est absurde, car, puisque ayant la <mark>foi</mark> on ne peut pas

avoir les <mark>vertus</mark>, comment aurait-on la <mark>foi</mark> ? Y a-t-il pas plus de distance de l'infidélité à la <mark>foi</mark> que de la <mark>foi</mark> à la <mark>vertu</mark> ? Mérité, ce mot est ambigu. « Meruit habere redemptorem. » « Meruit tam sacra membra tangere. » « Digna tam sacra membra tangere. » « Non sum dignus. » « Qui manducat indignus. » « Dignus est accipere. » « Dignare me. » Dieu ne donne que suivant ses promesses. Il a promis d'accorder la <mark>justice</mark> aux prières. Jamais il n'a promis les prières qu'aux enfants de la promesse. Saint Augustin a dit formellement que les forces seront ôtées au <mark>juste</mark>. Mais c'est par hasard qu'il l'a dit, car il pouvait arriver que l'occasion de le dire ne s'offrît pas. Mais ses principes font voir que, l'occasion s'en présentant, il était impossible qu'il ne le dît pas ou qu'il dît rien de contraire. C'est donc plus d'être <mark>forcé</mark> à le dire, l'occasion s'en offrant, que de l'avoir dit, l'occasion s'en étant offerte. L'un étant de nécessité, l'autre de hasard. Mais les deux sont tout</p>

<p30>ne parle, selon Montaigne, que des effets de l'âme, ce qui n'est ignoré de personne ; et ne dit rien de son essence, ni de son origine, ni de sa nature, et c'est ce qu'on en veut savoir. 774 On se retire et cache huit mois à la campagne, pour en vivre quatre avec éclat à la Cour. 775 « Nul plaisir n'a saveur pour moi, dit Montaigne, sans communication » : marque de l'estime que l'homme fait de l'homme. 776 L'Écriture renvoie l'homme aux fourmis : grande marque de la <mark>corruption</mark> de sa nature. Qu'il est beau de voir le maître du monde renvoyé aux bêtes comme aux maîtres de la <mark>sagesse</mark> ! 777 Qui s'aperçoit d'avoir dit ou fait une sottise croit toujours que ce sera la dernière. Loin d'en conclure qu'il en fera bien d'autres, il conclut que celle-là l'empêchera d'en faire. 778 Les philosophes de l'École parlent de la <mark>vertu</mark> et les rhéteurs de l'éloquence sans les connaître. Présentez aux uns un homme véritablement <mark>vertueux</mark> mais sans éclat, et aux autres un discours plein de beautés naturelles mais sans pointes : ils n'y entendront rien. 779 Je ne trouve rien de si aisé que de traiter de roman tout cela. Mais je ne trouve rien de plus difficile que d'y répondre. 780 Pourquoi Dieu ne se montre-t-il pas ? - En êtes-vous digne ? - Oui. - Vous êtes bien <mark>présomptueux</mark>, et indigne par là. - Non. - Vous en êtes donc indigne. 781 Dieu est caché. Mais il se laisse trouver à ceux qui le cherchent. Il y a toujours eu des marques visibles de lui dans tous les temps. Les nôtres sont les prophéties. Les autres temps en ont eu d'autres. Toutes ces preuves s'entretiennent toutes. Si l'une est vraie, l'autre l'est. Ainsi chaque temps, ayant eu celles qui lui étaient propres, a connu par celles-là les autres. Ceux qui ont vu le Déluge ont cru la Création, et ont cru</p>

<p31>prié les hommes, et n'en a pas été exaucé. Jésus, pendant que ses disciples dormaient, a opéré leur salut. Il l'a fait à chacun des <mark>justes</mark> pendant qu'ils dormaient, et dans le néant avant leur naissance, et dans les <mark>péchés</mark> depuis leur naissance. Il ne prie qu'une fois que le calice passe, et encore avec soumission, et deux fois qu'il vienne s'il le faut. Jésus dans l'ennui. Jésus, voyant tous ses amis endormis, et tous ses ennemis vigilants, se remet tout entier à son Père. Jésus ne regarde pas dans Judas son inimitié, mais l'ordre de Dieu qu'il aime, et la voit si peu qu'il l'appelle ami. Jésus s'arrache d'avec ses disciples pour entrer dans l'agonie ; il faut s'arracher de ses plus proches et des plus intimes, pour l'imiter. Jésus étant dans l'agonie et dans les plus grandes peines, prions plus longtemps. Nous implorons la

<mark>miséricorde</mark> de Dieu, non afin qu'il nous laisse en paix dans nos <mark>vices</mark>, mais afin qu'il nous en délivre. Si Dieu nous donnait des maîtres de sa main, ô qu'il leur faudrait obéir de bon coeur ! La nécessité et les événements en sont infailliblement. Console-toi, tu ne me chercherai pas si tu ne m'avais trouvé. Je pensais à toi dans mon agonie ; j'ai versé telles gouttes de sang pour toi. C'est me tenter, plus que t'éprouver, que de penser si tu ferais bien telle et telle chose absente. Je la ferai en toi si elle arrive. Laisse-toi conduire à mes règles. Vois comme j'ai bien conduit la Vierge et les saints, qui m'ont laissé agir en eux. Le Père aime tout ce que je fais. Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon <mark>humanité</mark> sans que tu donnes des larmes ? C'est mon affaire que ta conversion, ne crains point, et prie avec confiance comme pour moi. Je te suis présent par ma parole dans l'Écriture, par mon esprit dans l'Église et par</p>

<p32> [758] qui le reprend, et qui le convainc de ses <mark>défauts</mark>. Il désirerait de l'anéantir, et, ne pouvant la détruire en elle-même, il la détruit, autant qu'il peut, dans sa connaissance et dans celle des autres ; c'est-à-dire qu'il met tout son soin à couvrir ses <mark>défauts</mark> et aux autres et à soi-même, et qu'il ne peut souffrir qu'on les lui fasse voir ni qu'on les voie. C'est sans doute un mal que d'être plein de <mark>défauts</mark> ; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent : nous ne trouvons pas <mark>juste</mark> qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas <mark>juste</mark> aussi que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons. Ainsi, lorsqu'ils ne découvrent que des imperfections et des <mark>vices</mark> que nous avons en effet, il est visible qu'ils ne nous font point de tort, puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause, et qu'ils nous font un bien, puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal, qui est l'ignorance de ces imperfections. Nous ne devons pas être fâchés qu'ils les connaissent, et qu'ils nous méprisent, étant <mark>juste</mark> et qu'ils nous connaissent pour ce que nous sommes, et qu'ils nous méprisent, si nous sommes méprisables. Voilà les sentiments qui naîtraient d'un coeur qui serait plein d'<mark>équité</mark> et de <mark>justice</mark>. Que devons-nous dire donc du nôtre, en y voyant une disposition toute contraire ? Car n'est- il pas vrai que nous haïssons la vérité et ceux qui nous la disent, et que nous aimons qu'ils se trompent à notre avantage, et que nous voulons être estimés d'eux autres que nous ne sommes en effet ? En voici une preuve qui me fait horreur. La religion catholique n'oblige pas à découvrir ses <mark>péchés</mark> indifféremment à tout</p>

</resultat>

Etude historique, épistémologique et descriptive de la synonymie

Résumé

Cette thèse se donne pour objectif d'étudier les apories théoriques et épistémologiques liées à la synonymie. Pour l'essentiel, ces problèmes se concentrent dans la faiblesse théorique de la notion par rapport au succès empirique dont elle jouit dans l'usage et les dictionnaires. Cette faiblesse théorique prend racine dans l'histoire de la notion : la synonymie a été définie en premier lieu par Aristote et a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Depuis l'avènement de la linguistique moderne, la synonymie a connu une définition scientifique mais cette définition s'est constituée à partir de la synonymie distinctive des synonymistes du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle. Les notions fondatrices de la linguistique moderne, telles que l'opposition entre langue et discours, ont été appliquées à la synonymie alors qu'elle a été élaborée avant leur conception. La synonymie se plie donc mal aux cadres théoriques de la linguistique moderne ce qui suscite des apories. Par ailleurs, l'approche distinctive centre l'étude de la synonymie sur les différences de sens alors qu'elle repose sur des équivalences sémantiques approchées. L'histoire de la notion aide à éclairer les apories et à s'en distancier pour recentrer la notion sur les équivalences puisque ce sont elles qui rendent possibles la synonymie et le discours car il est le lieu de l'émergence du sens. Cela rompt avec la synonymie réduite à la recherche de différences de sens entre des items lexicaux réputés synonymes en langue. Une approche onomasiologique et textuelle est mise en place pour proposer un nouveau cadre d'étude de la synonymie. Cette approche se manifeste par la détection de réseaux lexicaux témoignant de relations d'équivalence qui émergent en contexte. Pour tester cette approche, les réseaux lexicaux du vocabulaire du vice et de la vertu sont étudiés dans des textes du XVII^e siècle traitant de thèmes moraux.

Mots-clés : synonymie ; histoire ; épistémologie ; métalangue ; observatoire ; onomasiologie ; approche textuelle ; équivalence sémantique ; réseaux lexicaux ; vice ; vertu

A historical, epistemological and descriptive study of synonymy

Summary

This thesis aims at studying theoretical and epistemological aporia of synonymy. These problems are essentially concentrated in the theoretical weakness of synonymy in comparison with its empirical success both in usage and dictionaries. This theoretical weakness originates in the history of the notion: at first, synonymy had been defined by Aristoteles and was afterwards subjected to transformations during the following centuries. With the beginning of modern linguistics, synonymy gained a scientific definition but this definition had been built from the distinctive synonymy of French synonymists in the eighteenth and the nineteenth centuries. The fundamental notions of modern linguistics, such as the opposition between language and discourse, had been applied to synonymy whereas it had been elaborated before their conception. Synonymy can hardly be submitted to modern linguistics theoretical frameworks without generating theoretical difficulties. Besides the distinctive approach centers the study of synonymy on semantic differences whereas synonymy is based on approximate semantic equivalence. History of synonymy sheds light on aporia and helps to distance from it and to center the notion on the semantic equivalence because they make synonymy possible and on discourse because that is where sense emerges. This breaks off with the synonymy which is solely based on semantic differences between lexical items reputed to be synonyms in language. An onomasiological and textual approach is set up to propose a new scientific framework to synonymy: this approach consists in the detection of lexical networks showing semantic relations appearing in context. To test this approach, lexical networks of vice and virtue vocabulary are studied in seventeenth century French texts treating moral themes.

Keywords : synonymy ; history ; epistemology ; metalanguage ; observatory ; onomasiology ; textual approach ; semantic equivalence ; lexical networks ; vice ; virtue

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

École Doctorale V – Concepts et langages

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Linguistique